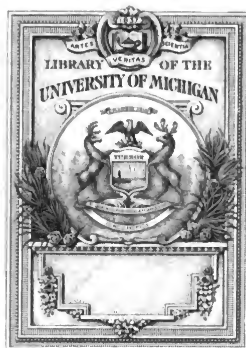
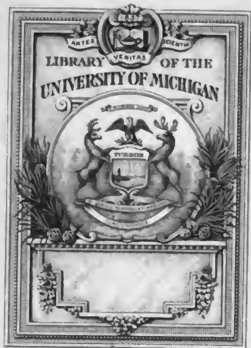

ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR


ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

AL

ANS.



ROY

JOURNAL DES SAVANS.

JANVIER 1830.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1830.

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS.

MONSEIGNEUR LE GARDE DES SCEAUX, Président.

Assistans..
- M. DACIER, de l'Institut royal de France, secr. perp. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, et membre de l'Académie française.
- M. le Baron SILVESTRE DE SACY, de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. GOSSELLIN, de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. le Baron CUVIER, conseiller d'état, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et membre de l'Académie française.

Auteurs..
- M. DAUNOU, de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres, éditeur du Journal et secrétaire du bureau.
- M. TESSIER, de l'Institut royal de France, Académie des sciences.
- M. QUATREMÈRE DE QUINCY, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, et membre de celle des inscriptions et belles-lettres.
- M. BIOT, de l'Institut royal de France, Académie des sciences.
- M. RAYNOUARD, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie française, et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. RAOUL-ROCHETTE, de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. CHÉZY, de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. V. COUSIN, ancien maître de conférences à l'École normale, professeur-suppléant de l'histoire de la philosophie, à la Faculté des lettres de l'académie de Paris.
- M. LETRONNE, de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. ABEL-RÉMUSAT, de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. CHEVREUL, de l'Institut royal de France, Académie des sciences.
- M. SAINT-MARTIN, de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne à la librairie de M. *Levrault, à Paris, rue de la Harpe, n.° 81; et à Strasbourg, rue des Serruriers.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.

JOURNAL
DES SAVANS.

JANVIER 1830.

TRAVELS in Arabia, comprehending an account of those territories in Hedjaz which the Mohammedans regard as sacred, by the late John Lewis Burckhardt; *published by authority of the association for promoting the discovery of the interior of Africa. — Voyages en Arabie, contenant la description des parties du Hedjaz qui sont regardées comme sacrées par les Mahométans, par feu* J. L. Burckhardt; *publiés par ordre de l'association formée pour le progrès de la découverte de l'intérieur de l'Afrique.* Londres, 1829, xvj et 478 pages *in-4.°*

LE volume que nous annonçons est suffisamment recommandé à l'attention du public par le nom du voyageur dont la mort prématurée a laissé de si vifs regrets; et les soins scrupuleux qui ont été apportés à la publication de cette partie importante de sa relation, sont parfaitement garantis par celui de M. William Ouseley, qui a consenti à s'en rendre l'éditeur. Nous nous dispenserons donc de faire valoir les considérations qui seroient propres à appeler sur ce nouveau volume des voyages de Burckhardt l'intérêt des lecteurs de ce journal, et nous commencerons immédiatement l'analyse que nous devons en faire.

Djidda, Taïf (ou Tayef), la Mecque, Médine et Yembo (ou Yambo), et les routes qui conduisent de l'une de ces villes à l'autre, tels sont les objets auxquels se rattachent toutes les descriptions et toutes les observations du voyageur, qui aborda à Djidda le 15 juillet 1814, et ne fut de retour au Caire que le 24 juin 1815. On sait que Burckhardt avoit adopté extérieurement la religion musulmane, et avoit acquis parmi les Bédouins une grande habitude de la langue arabe. A l'époque où

il voyagea dans le Hedjaz, cette partie de l'Arabie ne reconnoissoit plus d'autre autorité que celle du grand-seigneur, ou plutôt de son délégué, le pacha d'Égypte, Méhémet-Ali, qui, en poursuivant son expédition militaire contre les Wahhabites, s'étoit emparé de la personne du schérif de la Mecque, et avoit mis fin à son pouvoir, sacrifiant ainsi la justice et la bonne foi à son ambition et aux intérêts de sa politique.

Le schérif de la Mecque reconnoissoit de nom l'autorité du grand-seigneur, et Djidda étoit le siége d'un pacha à trois queues; mais peu à peu le schérif étoit parvenu à s'assurer dans le fait la possession de cette ville, et à percevoir seul pour son compte tous les droits que le commerce payoit. Le pachalik de Djidda étoit réduit à n'être plus qu'un titre honorifique, et le titulaire ne résidoit même pas dans cette ville. Le schérif Galeb, incapable de résister aux Wahhabites, avoit feint d'embrasser leur doctrine, et les habitans de Djidda l'avoient imité en cela. Au moyen de cette soumission, la ville avoit échappé au pillage; le schérif, devenu vassal des Wahhabites, avoit conservé tous les revenus qu'il en tiroit, et les Turcs n'y avoient plus aucun pouvoir ni aucune garnison.

L'expédition du pacha d'Égypte et de son fils Toussoun, nommé par la Porte pacha de Djidda, et par suite la destitution du schérif et son bannissement, avoient entièrement changé l'état des choses, à l'époque du voyage de Burckhardt. Ce voyageur assure qu'au total les habitans et le commerce de Djidda avoient plutôt gagné que perdu à ce changement, en passant sous la puissance des Osmanlis, et néanmoins il atteste qu'on n'auroit pas trouvé un seul Arabe qui ne regrettât le gouvernement du schérif. La principale cause de cette disposition d'esprit, c'est la fierté naturelle aux Arabes Bédouins, fierté qui se retrouve, quoique dans un moindre degré, chez les Arabes domiciliés. Ils n'ont en général que du mépris pour tous les peuples qui ne parlent point leur langue, et qui ont des mœurs différentes des leurs, et les Turcs sont en outre pour eux l'objet d'un mépris spécial. L'étiquette et le faste qui environnent un pacha turc, sont pour les Arabes un spectacle étrange et rebutant. Le schérif, à l'époque de sa plus grande puissance, ressembloit à un grand schéïkh bédouin, à qui chacun peut parler hardiment, et même avec une sorte de brutalité, tandis qu'on n'approche d'un pacha turc qu'avec toutes les formes de la plus abjecte servitude. « Lorsque le schérif, disoit à Burckhardt un des plus riches négocians de Djidda, avoit besoin d'emprunter une somme d'argent, il » faisoit venir deux ou trois de nous. Nous passions une couple d'heures » en conversation avec lui, sans aucune gêne; souvent même nous dis» putions à très-haute voix, et toujours nous finissions par rabattre

» quelque chose de la somme qu'il nous avoit d'abord demandée. Quand » nous allions chez lui pour des affaires ordinaires, nous lui parlions » comme je vous parle : avec le pacha, il faut que nous nous tenions » debout, dans une humble attitude, comme si nous étions autant d'es- » claves abyssins ; et à la manière dont il nous regarde, on diroit que » nous sommes des êtres d'une nature inférieure à la sienne. J'aime- » rois mieux, ajoutoit-il, payer une amende au schérif, que de rece- » voir une faveur du pacha. »

Une chose qui influe beaucoup sur le sentiment de haine et de mépris que les Arabes éprouvent pour les Turcs, c'est l'ignorance de la langue arabe, que les Turcs ne savent que très-imparfaitement et qu'ils prononcent mal, et celle des usages particuliers à l'Arabie : les Turcs, de leur côté, n'ont pas un moindre mépris pour quiconque ne parle pas leur langue et ne porte pas leur costume, et ils détestent sur-tout les Arabes, parce que ceux-ci ne sont pas d'humeur à souffrir patiemment leur insolente tyrannie, comme font les habitans de l'Égypte, et qu'on ne les frappe pas impunément.

Méhémet-Ali pacha et son fils Toussoun ont bien senti tous les ménagemens qu'exigeoit d'eux le caractère fier des habitans de Djidda. Aussi ont ils soin, dit Burckhardt, de prévenir et de réprimer par une sévère discipline l'insolence brutale de la soldatesque turque, et ne se permettent-ils aucune de ces avanies si communes par-tout ailleurs sous le gouvernement des pachas.

Les Arabes ont sur-tout en horreur la mauvaise foi et la perfidie qu'ils regardent comme des qualités inhérentes au caractère des Turcs, et qui forment un contraste frappant avec la bonne foi et l'inviolable fidélité à leur parole dont se piquent les Bédouins. Ils ne sauroient pardonner aux Turcs la trahison dont ils se sont rendus coupables envers le schérif, en s'emparant de sa personne et l'envoyant en Turquie, après qu'il s'étoit déclaré en faveur du pacha, et qu'il avoit consenti à laisser occuper la Mecque et Djidda par des troupes turques, lesquelles, à ce qu'ils prétendent, loin de pouvoir gagner un pied ferme en Arabie, n'auroient jamais pénétré dans cette contrée sans l'assistance du schérif.

Djidda est une ville assez bien bâtie, riche et peuplée. Elle doit être considérée, non pas seulement comme le port de la Mecque, mais comme l'entrepôt commun de l'Égypte, de l'Inde et de l'Arabie, toutes les marchandises exportées de l'Arabie et de l'Inde pour l'Égypte passant d'abord par les mains des négocians de Djidda. Aussi le commerce est-il la principale ou plutôt l'unique profession de ses habitans, parmi lesquels il se trouve des maisons qui possèdent de très-grands capitaux.

La population de Djidda, comme celle de la Mecque et de Médine, est, pour la plus grande partie, étrangère. La plupart des familles fixées aujourd'hui à Djidda sont originaires des provinces de Hadhramaut et du Yémen. On y compte plus de cent familles indiennes, venues sur-tout de Surate et de Bombay. Il faut joindre à cela quelques Malais, des Arabes de Mascat, et des familles originaires de l'Égypte, de la Syrie, de la Barbarie, de la Turquie européenne et de l'Anatolie. Excepté les familles indiennes qui conservent leurs usages nationaux, leur costume et leur genre primitif d'occupation, tous les autres habitans, quelle que soit leur origine, ne forment qu'une seule masse, et ont adopté les mœurs des Arabes et leur manière de se vêtir. Il n'y a point de chrétiens à Djidda; on y rencontre seulement quelques Grecs des îles de l'Archipel, qui y apportent de temps à autre des marchandises d'Égypte. Autrefois c'étoient des Juifs qui y exerçoient le brocantage; mais à l'époque du voyage de Burckhardt, il y avoit trente ou quarante ans qu'ils en avoient été expulsés par le schérif Sérour, prédécesseur immédiat du schérif Galeb, et ils s'étoient retirés dans le Yémen ou à Sanaa. Quelques Banians se rendent à Djidda avec les embarcations indiennes à l'époque des moussons; mais ils repartent avec ces bâtimens, et il n'y a aucun Banian qui soit établi à Djidda.

Notre voyageur entre dans les détails les plus étendus et les plus satisfaisans sur tout ce qui concerne la description de Djidda, la nature et l'étendue de son commerce, la proportion entre les différentes branches de ce commerce, les prix des marchandises, qui y sont sujets à une extrême variation, &c. Nous regrettons de ne pouvoir le suivre dans les développemens intéressans qu'il donne à cette matière, et nous transcrirons seulement une partie du résumé par lequel il termine cet exposé.

« Le lecteur reconnoîtra, dit-il, par les détails précédens, que » Djidda dépend entièrement, pour sa consommation et son approvi- » sionnement, des importations de l'Égypte et des Indes orientales, et » cette dépendance s'étend jusqu'aux moindres objets. Le défaut de » bras, le haut prix de la main-d'œuvre, mais plus encore l'indolence » et le défaut d'industrie, qualités inhérentes aux naturels du Hedjaz, » les ont empêchés jusqu'à ce jour d'établir aucune manufacture, si » ce n'est pour quelques articles indispensables. A cet égard, ils con- » trastent singulièrement avec les Arabes de la Syrie et de l'Égypte, » qui sont en général industrieux, et qui, malgré les obstacles que le » gouvernement oppose souvent à leurs efforts, ont néanmoins créé » diverses manufactures, au moyen desquelles, dans quelques parties

» de ces contrées, ils peuvent se passer de recourir aux étrangers. Les » habitans du Hedjaz paroissent ne connoître que deux sortes d'occupa- » tions, le commerce et l'éducation du bétail. Le commerce seul absorbe » toutes les facultés intellectuelles des habitans des villes, sans en » excepter les *oulémas* ou gens de lettres. Quel que soit le capital de » chaque individu, il cherche à l'employer dans un trafic qui lui pro- » cure du bénéfice, afin de pouvoir vivre sans avoir recours à aucun » travail corporel : car ces peuples paroissent avoir pour le travail » autant d'opposition qu'ils ont d'empressement à se livrer au commerce, » au risque de s'exposer à toutes les inquiétudes et à tous les dangers » qui en sont inséparables. On a peine même à trouver des gens qui » veuillent faire les métiers les plus communs, comme ceux de porte- » faix, &c. Les individus qui exercent ces professions, sont pour la » plupart des étrangers de la Syrie ou de l'Égypte, ou des noirs » venus comme pélerins, qui gagnent bien leur vie par ce moyen, et ne » résident que passagèrement à Djidda. La seule race d'Arabes dans » laquelle j'aie reconnu des dispositions plus industrieuses que chez les » autres, ce sont les natifs du Hadhramaut, ou, comme on les appelle, » les *Hadharémé.* (*Hadharémé* الحضارمة est le pluriel de *Hadhrami* » الحضرمي.) Beaucoup d'entre eux sont employés dans les maisons des » négocians, comme domestiques, portiers, commissionnaires et porte- » faix : on les préfère, sur-tout pour ce dernier service, à tous autres, à » cause de leur honnêteté et de leur adresse. »

J'ajouterai encore les traits suivans, qui achèvent de peindre le caractère des habitans du Hedjaz. « Aucun homme né dans l'une des villes » saintes (la Mecque et Médine) ne consent à faire le service de » domestique, à moins qu'il n'y soit contraint par la crainte de mourir » de faim; et il n'a pas plutôt amélioré sa situation, qu'il cesse de tra- » vailler, pour se faire colporteur ou mendiant. Le nombre des men- » dians est très grand à la Mecque et à Djidda; et c'est une observation » généralement admise parmi les négocians de cette dernière ville, que » jamais un natif de Djidda ne travaillera, tant qu'il pourra subvenir à » ses besoins en mendiant. La mendicité reçoit de grands encourage- » mens des pélerins, qui sont bien aises d'exercer leur charité, au mo- » ment où, en arrivant à Djidda, ils mettent pour la première fois le » pied sur la terre sainte. »

Quoique nous ayons cru devoir retrancher tous les détails relatifs au commerce de Djidda, nous pensons cependant qu'il convient de dire un mot d'un article qui jette du jour sur plusieurs passages des écrivains arabes les plus célèbres; nous voulons parler des dattes.

L'importation des dattes à Djidda a lieu à toutes les époques de l'année. A la fin de juin, on y voit paroître les dattes nouvelles, qu'on nomme *routeb* رطب : cela dure deux mois; après quoi, pendant tout le reste de l'année, on vend la pâte de datte, appelée *adjoué* عجوة. Pour former cette pâte, on presse avec force les dattes, quand elles ont acquis une parfaite maturité, dans de larges paniers, jusqu'à ce qu'on les réduise en une sorte de masse solide et ferme, ou de gâteau: chaque panier est d'ordinaire du poids de deux cents livres. En cet état, l'*adjoué* est apporté à la ville par les Bédouins; on le vend sur le marché, par morceaux plus ou moins gros, à la livre. Cet *adjoué* fait une partie considérable de la nourriture journalière des classes inférieures. En voyage, on fait dissoudre l'*adjoué* dans de l'eau, ce qui donne une boisson sucrée et rafraîchissante. On compte plus de douze variétés d'*adjoué*, parmi lesquelles il y en a qui sont plus estimées que les autres. A l'époque des moussons, les bâtimens du Golfe Persique apportent au marché de Djidda de l'*adjoué* de Bassora, dans de petits paniers qui ne pèsent guère plus de dix livres. Cette espèce est préférée à toutes les autres. Les navires des Indes orientales exportent à leur retour une quantité considérable de cette pâte, et elle se débite avec un grand bénéfice parmi les musulmans de l'Indoustan.

On pourroit demander pourquoi le commerce de l'Égypte avec le Golfe Persique, la Mer Rouge et les côtes de l'Inde, a pour entrepôt la ville de Djidda, qui lui doit son importance actuelle, et ne se fait pas plutôt par le port de Suez. Burckhardt a traité cette question; et parmi les raisons qu'il en donne, la plupart ne sont fondées que sur des circonstances éventuelles, et que les dispositions d'un gouvernement éclairé pourroient changer en un petit nombre d'années. Une diminution dans les droits imposés à l'entrée des marchandises, quelques avances faites à propos au commerce pour l'aider à payer au comptant, condition ordinaire des importations indiennes, la suppression de tout monopole et des avanies, ne tarderoient pas à attirer le commerce à Suez. Tant que le Hedjaz étoit soumis au schérif, les bâtimens de l'Inde, qui dans la Mer Rouge ne se hasardent point à s'éloigner de la côte, n'auroient guère eu d'intérêt à porter leurs cargaisons au fond du golfe, parce que le schérif n'auroit pas manqué d'exiger d'eux le paiement des droits, lors de leur passage devant Djidda et Yambo, ou de leur relâche sur quelque point des côtes du Hedjaz. Cet obstacle, comme l'observe fort bien notre voyageur, ne subsiste plus depuis que le Hedjaz obéit, comme l'Égypte, à Méhémet-Ali. Burckhardt croit que les principaux obstacles qui ont jusqu'ici empêché l'établissement

d'un commerce direct entre l'Inde et l'Égypte, ce sont la jalousie et les fausses représentations des négocians de Djidda, l'ignorance où est le pacha sur ses propres intérêts, et peut-être la crainte de donner de l'ombrage à la Porte. L'exemple cependant de ce commerce direct a été donné, d'après une convention faite avec le pacha, par une maison anglaise d'Alexandrie correspondant avec Bombay. Le premier essai, fait en 1815, n'a pas eu de succès, mais uniquement par la mauvaise foi du pacha, qui a manqué ouvertement à ses engagemens. Cependant un nouveau traité pour le même objet avoit été fait avec lui; mais le voyageur étoit disposé à penser qu'il ne le respecteroit pas plus que le premier, et que son avarice lui suggéreroit des moyens de vexer les commerçans étrangers, sinon ouvertement, du moins par sa connivence avec les Arabes Bédouins, dont il peut toujours favoriser les courses et le pillage sur la route de Suez au Caire. Il paroît toutefois, par le récit même de Burckhardt, que l'exemple donné par la factorerie anglaise d'Alexandrie n'a pas été perdu pour Méhémet-Ali, qui a expédié directement, en 1816, un bâtiment pour son propre compte, de Suez à Bombây; mais il nous semble douteux que les vues de ce despote s'élèvent jamais jusqu'à comprendre que la mauvaise foi et le monopole, de la part de ceux qui gouvernent, leur portent un préjudice encore plus réel qu'au commerce de leurs sujets.

Burckhardt, arrivé à Djidda presque sans argent, avoit eu de la peine à se procurer quelques fonds, qui lui étoient d'autant plus nécessaires, que tous les objets de consommation sont d'un prix fort élevé dans cette ville. Comme il n'étoit pas inconnu à Méhémet-Ali, qui se trouvoit alors à Taïf, il prit le parti de lui faire exposer sa situation par un Arménien nommé *Bosari*, qui étoit auprès de lui en qualité de médecin. Burckhardt prioit Bosari de demander au pacha s'il voudroit accepter une lettre de change sur son correspondant au Caire, et lui en faire payer le montant par son trésorier à Djidda. Bosari, à ce qu'il paroît, n'osa pas s'acquitter de cette commission; mais Méhémet-Ali, informé par une autre personne de l'arrivée de Burckhardt à Djidda, et de la situation pénible dans laquelle il se trouvoit, dépêcha un exprès avec deux dromadaires au percepteur des douanes de Djidda, et lui ordonna de fournir sur-le-champ au voyageur deux habits complets et une bourse de cinq cents piastres, et de le faire partir immédiatement pour Taïf, par le retour du même messager, qui se nommoit *Seïd Ali Odjakli*.

Le même jour, 24 août 1814, au soir, Burckhardt se mit en route pour Taïf, ville qui est à cinq journées de distance de Djidda, ou,

comme il évalue cette distance, à soixante-douze milles. Suivant l'usage des Arabes, il ne marcha que durant la nuit. Il traversa une partie de la Mecque et plusieurs des lieux auxquels se rattachent les cérémonies du pélerinage. A une journée environ de Taïf, une montagne nommée *Djebel Kora* offrit au voyageur un magnifique panorama de toute la contrée environnante; et parvenu à un village appelé *Ras-elkora*, et qui n'est qu'à une demi-heure de marche du sommet de la montagne, il se trouva dans une plaine ou plateau élevé qui a environ trois milles de longueur de l'est à l'ouest et un mille de largeur, et d'où il eut l'aspect enchanteur de la plus riche végétation et d'une admirable culture. Cette espèce d'oasis, située au milieu d'une région généralement aride et sablonneuse, est habitée par des Arabes de l'ancienne et célèbre tribu de Hodhéïl. Burckhardt apprit des Arabes qu'en avançant vers le sud, on trouve dans les montagnes de semblables oasis, également favorisées de la nature, et qui sont cultivées et habitées par des tribus d'Arabes Bédouins.

Après être descendu de la montagne de Kora, et avoir marché environ une demi-heure, Burckhardt entra dans une vallée fertile appelée *Wadi Mohram*, où commencent le territoire de Taïf et les possessions des Arabes de la tribu de *Thékif*, non moins célèbre dans les anciens monumens de l'histoire des Arabes que celle de Hodhéïl. Sur le plateau de Ras-elkora, la végétation et la culture sont entretenues par des ruisseaux qui descendent des pics plus élevés : ici ce sont des puits qui fournissent l'eau nécessaire à l'agriculture. Suivant le rapport des naturels, la chaîne de montagnes qui de là se prolonge au sud jusqu'à la contrée où commencent les plantations de café, est coupée de distance en distance par de semblables vallées en état de culture, et séparées les unes des autres par des roches nues et stériles.

La ville de Taïf est située au milieu d'une plaine de sable, qui peut avoir en circonférence quatre heures de marche, et qui est renfermée entre des montagnes peu élevées, qu'on nomme *Djebel Gazwan*. La ville elle-même forme un carré irrégulier, dont on peut faire le tour, en marchant vîte, dans l'espace de 35 minutes; elle est entourée d'un mur et d'un fossé, et l'on y entre par huit portes. Les maisons sont assez bien bâties en pierre; les rues sont plus larges que dans la plupart des villes de l'Orient; il n'y a qu'une place publique où se tient le marché. Taïf a beaucoup souffert par l'invasion des Wahhabites, qui s'en sont rendus maîtres en 1802. L'eau est fournie par deux puits, dont l'un est dans l'intérieur de la ville, et l'autre hors des murs, mais vis-à-vis de l'une des portes. Taïf est renommé chez les écrivains arabes

pour ses jardins, et pour l'abondance et l'excellence des fruits qu'ils produisent: ces jardins ne sont point dans l'intérieur de la ville, où Burckhardt ne vit pas un seul arbre; ils se trouvent au pied des montagnes qui environnent la plaine sablonneuse dont Taïf occupe le centre; du reste ils méritent leur renommée, et, avant l'invasion des Wahhabites, c'étoit là que tous les riches habitans de la Mecque avoient leurs maisons de campagne.

La population de Taïf est formée principalement d'Arabes de la tribu de Thékif, qui ont quitté la vie nomade pour s'y établir. Il y a aussi quelques familles de la Mecque qui y ont fixé leur domicile; mais la plupart des étrangers qui ont choisi Taïf pour leur résidence, sont des musulmans de l'Inde, qui, de même qu'à Djidda, quoique fixés en Arabie depuis plusieurs générations, conservent cependant leurs usages nationaux. La profession à laquelle ils se livrent pour la plupart, c'est le commerce des drogues, des parfums et autres denrées de ce genre, dont on fait plus d'usage dans le Hedjaz que dans d'autres pays. Antérieurement à l'invasion des Wahhabites, il se faisoit à Taïf un commerce considérable, qui y attiroit les Arabes des contrées voisines, à plusieurs journées à la ronde: c'étoit aussi un entrepôt important de café, que des Bédouins y transportoient des montagnes du Yémen à dos de chameaux, évitant ainsi les droits auxquels cette denrée étoit soumise dans les ports de la côte de l'Arabie. A l'époque du voyage de Burckhardt, les dattes qu'y apportoient les Arabes nommés *Ateybe*, étoient à-peu-près l'unique objet de commerce; la misère régnoit dans cette ville, où la vie est excessivement chère, et les rues fourmilloient de mendians, pour la plupart indiens.

Burckhardt fut reçu à Taïf chez l'Arménien Bosari, médecin du pacha, et le même dont nous avons déjà parlé. A la première entrevue qu'il eut avec le pacha, l'altesse égyptienne avoit auprès d'elle le kadhi de la Mecque; et notre voyageur, pendant les dix jours qu'il passa à Taïf, se trouva fréquemment avec ce ministre de la religion, qui, à ce qu'il paroît, n'étoit pas plus convaincu que Méhémet-Ali de la sincérité de sa conversion à l'islamisme. Le voyageur, qui se trouvoit dans une position délicate, témoigna qu'il se sentoit offensé de pareils doutes, et ne négligea rien pour jouer parfaitement le rôle qu'il avait adopté. Méhémet-Ali eut soin de faire entendre au kadhi que c'étoit à lui à juger de la conduite qu'il convenoit de tenir envers le voyageur, en ce qui concernoit son admission à la Mecque. Depuis son retour en Égypte, le pacha a assuré à plusieurs reprises qu'il savoit à quoi s'en tenir sur l'islamisme de Burckhardt; mais que, par suite de son inclination à faire

plaisir aux Anglais, il avoit fermé les yeux là-dessus. Il craignoit, à ce qu'il paroît, qu'à l'exemple du fameux Ali-Bey Elabbassi, Burckhardt, de retour en Europe, en publiant la relation de ses voyages, ne se vantât d'avoir joué le pacha et tous les oulémas du Caire; et il aimait mieux passer pour un mauvais musulman que pour une dupe. Au fond, Méhémet-Ali avoit sur le compte de Burckhardt un autre soupçon auquel il mettoit bien plus d'importance qu'à l'islamisme vrai ou simulé de l'étranger; il le considéroit comme un espion de l'Angleterre, qui devoit passer dans l'Inde, et y porter les renseignemens qu'il avoit recueillis sur l'Égypte: car Méhémet-Ali, instruit comme il l'étoit des événemens qui s'étoient passés en Europe en l'année 1814, de l'entrée des alliés en France, du bannissement de Bonaparte à l'île d'Elbe, et de la paix qui avoit suivi le rétablissement de la maison de Bourbon sur les trônes de France et d'Espagne, s'imaginoit que la Russie et l'Angleterre n'avoient donné les mains à la pacification de l'Europe et abandonné leurs conquêtes, que parce que ces deux puissances devoient s'indemniser, la première aux dépens de la Turquie d'Europe, et la seconde par la conquête de l'Égypte. Incapable de comprendre que la conduite de ces puissances pût avoir pour but le rétablissement de la balance politique en Europe, et qu'en faisant la guerre ou la paix, aucun gouvernement pût être mu uniquement par les lois de l'honneur ou les intérêts de l'humanité, et peignant d'ailleurs en peu de mots tout le système de sa propre politique, il disoit avec chaleur : « Un grand roi » ne connoît que son épée et sa bourse; il tire l'une pour remplir l'autre: » il n'y a point d'honneur parmi les conquérans. »

Méhémet-Ali portoit sur Bonaparte et son abdication, ainsi que sur la conduite de ses généraux et de ceux qui avoient joui de sa faveur, des jugemens remarquables. Il avoit quelque idée de ce que c'est que le parlement d'Angleterre. En parlant du général Wellington, il rendoit justice à ses talens; mais « je doute fort, disoit il, que, s'il avoit eu à » commander des soldats tels que des troupes turques, il en eût tiré » autant de parti que je l'ai fait en conquérant l'Égypte et le Hedjaz. »

Toute cette partie de la relation de Burckhardt est du plus grand intérêt; mais nous ne pouvons pas nous y arrêter plus long-temps. Ce que nous devons faire observer, c'est qu'il fut bientôt évident pour le voyageur que Méhémet-Ali ne l'avoit appelé à Taïf que pour tâcher de pénétrer le véritable but de son voyage, et qu'il risquoit d'y être retenu long-temps sans aucun avantage pour lui : toutefois, il trouvoit dangereux de montrer aucun empressement d'en sortir; et pour engager Bosari à solliciter pour lui, sans, pour ainsi dire, s'en mêler lui-même,

le congé qu'il desiroit, il feignit de se trouver très-bien de l'hospitalité dont il jouissoit chez ce médecin arménien, et d'user largement de tous les droits de l'amitié que celui-ci lui témoignoit. Cette ruse lui réussit; et ayant, à la sollicitation de Bosari lui-même, obtenu la permission du pacha, il quitta Taïf, et se mit en route pour la Mecque, le 7 septembre, de bon matin, s'étant muni de deux ânes pour ce voyage. Arrivé à Wadi-Mohram, notre voyageur, en bon musulman, prit le vêtement nommé *ihram*, c'est-à-dire, l'habit de pélerin, dont il donne la description exacte, et, le 9 septembre, vers midi, il fit son entrée dans la ville sainte.

C'est un devoir pour un musulman qui entre à la Mecque, pélerin ou non, même pour les habitans de cette ville quand ils y rentrent après s'en être éloignés de deux journées de chemin, de ne s'occuper d'aucune affaire avant d'avoir visité le temple de la Caaba. Le voyageur se fit donc conduire immédiatement aux portes de la mosquée, et là il congédia l'homme qui lui avoit loué des ânes pour venir de Taïf. Il y trouva une troupe de *metouafs*, c'est-à-dire, de gens qui font métier de guider les pélerins dans la visite des lieux saints, et, en ayant choisi un, il se mit en devoir de s'acquitter des cérémonies prescrites aux vrais croyans. Je passe sous silence la description de ces cérémonies, qui sont assez connues.

Le voyageur donne ensuite une description topographique très-détaillée de la ville de la Mecque et de ses faubourgs, de ses quartiers, de ses rues, de ses édifices publics, &c. Il a soin d'indiquer les classes, soit d'habitans, soit de pélerins étrangers, qui occupent chaque rue, le genre de commerce affecté à chaque quartier, les lieux où l'on se rassemble pour traiter d'affaires, apprendre les nouvelles, ou se divertir. Cette partie du voyage de Burckhardt est entièrement neuve; avant lui, il y avoit peu de villes de l'Orient qui nous fussent moins connues que la Mecque : aujourd'hui, nous la connoissons pour le moins aussi bien que le Caire, Jérusalem ou Alep. On sent bien que je dois m'en tenir à cette indication générale; j'extrairai seulement de cette description quelques faits qui me semblent avoir un intérêt particulier.

On sait combien il est difficile de connoître, même par approximation, la population des grandes villes de l'Orient. Burckhardt croit qu'en général les voyageurs en ont élevé l'estimation beaucoup au-delà de la vérité. Il porte la population de Damas à 250,000 ames, et celle du Caire à 200,000 au plus, tandis que d'autres voyageurs ont donné 400,000 ames à la première de ces villes et 350,000 à la seconde. Il ne compte à Alep que 80,000 ou 90,000 habitans, et de 60,000 à

100,000 à Hama ou Hamat. Quant à la Mecque, dont il parle encore avec plus d'assurance, il pense que le nombre des habitans domiciliés s'élève de 25,000 à 40,000, en y comprenant les faubourgs, à quoi il faut ajouter trois à quatre mille Abyssins et esclaves noirs; mais la ville peut loger une population triple de celle-là.

Dans une des plus belles rues de la Mecque, appelée *Soueyga* (ou plutôt *Sowëika* سويقة), c'est-à-dire *le petit marché*, se trouvent les boutiques où l'on vend les marchandises les plus précieuses, telles que les étoffes des Indes, les schalls de cachemire, le bois d'aloès, et d'autres substances aromatiques, le baume de la Mecque, toujours sophistiqué, des colliers de corail ou de fausses perles, des chapelets en bois d'aloès, de sandal ou de calembac, des colliers en cornaline, des cornalines pour cachets, et diverses sortes de marchandises de la Chine. Toutes ces boutiques sont tenues par des marchands indiens, contre lesquels il existe un préjugé général en Arabie; on les regarde comme des idolâtres qui n'observent les rites extérieurs de la religion musulmane que par politique : « On suppose, dit notre voyageur, qu'ils appar- » tiennent à la secte des ismaéliens, de ces mystiques dévoués sur » lesquels j'ai donné quelques détails en rendant compte de mon voyage » au mont Liban : à la Mecque on applique leur nom à ces Indiens. Il » y en a environ une douzaine qui résident à la Mecque; les autres s'y » rendent chaque année à l'époque du pélerinage : ils prennent en » échange de leurs marchandises, de vieilles pièces d'or et d'argent qu'ils » font passer à Surate, d'où ils viennent pour la plupart. Il y a de ces » Indiens qui vivent depuis dix ans à la Mecque, s'acquittant avec une » scrupuleuse exactitude de toutes les cérémonies religieuses. Ils louent » une grande maison où ils demeurent tous ensemble, sans y admettre » jamais aucun étranger, lors même qu'il s'y trouve quelques apparte- » mens vacans. Par une pratique contraire à l'usage de tous les autres » mahométans, ces Indiens n'amènent jamais leurs femmes pour faire le » pélerinage, quoiqu'ils fussent bien en état de fournir à cette dépense; » et quant à ceux qui résident à la Mecque, il est sans exemple qu'ils » s'y soient jamais mariés, de quelque durée qu'ait pu être leur rési- » dence dans cette ville. Cela est d'autant plus remarquable, que les » autres natifs de l'Inde qui demeurent ici pour quelque temps, y » prennent ordinairement des femmes, lors même qu'ils sont déjà ma- » riés dans leur pays.

« On raconte sur ceux dont nous parlons les mêmes histoires qui » ont cours sur les ismaéliens de Syrie..... Les peines que je me » suis données pour obtenir quelques renseignemens authentiques sur

» leurs doctrines secrètes, n'ont pas eu plus de succès ici qu'en Syrie: » on disoit seulement d'une manière vague que le chef-lieu de ces » ismaéliens étoit dans l'Inde, et que ceux de cette contrée entrete- » noient une correspondance suivie avec ceux de Syrie. On dit qu'il » existe, aussi bien dans l'Inde que dans la Mésopotamie, une secte » d'*éteigneurs de lumières*, et peut-être est-ce à cette secte qu'appar- » tiennent les ismaéliens de Syrie et ceux de la Mecque. Ceux que » j'ai vus à la Mecque, se rapprochent par leurs traits plutôt des » Persans que des Indiens; ils sont d'une stature plus élevée et plus » robustes que les Indiens ne le sont en général. »

L'éditeur, M. W. Ouseley, dit dans une note que les Indiens dont parle ici Burckhardt, sont probablement des Parsis de Surate et de Bombay. J'admettrois difficilement cette supposition, et je ne suis pas éloigné de croire que ce sont effectivement des ismaéliens. On sait que l'un des dogmes des ismaéliens comme des druzes est de se conformer extérieurement à la religion dominante. On connoît d'ailleurs la licence de mœurs autorisée par leur doctrine allégorique; et les livres des druzes nous apprennent que, vers le commencement du v.ᵉ siècle de l'hégire, il y avoit une communauté nombreuse d'ismaéliens établie au nord-ouest de l'Inde.

Parmi les sépultures remarquables de la Mecque, est celle d'Abou-Taleb, oncle de Mahomet et père d'Ali. Il ne faut pas se fier à un Mecquois qui jure par la sainte Mosquée, ou même par la Caaba; mais il est rare qu'il n'ait pas intention de tenir sa parole, quand il jure par le tombeau d'Abou-Taleb.

Une chose singulièrement remarquable, c'est qu'il y a un service journalier de poste aux lettres, établi entre la Mecque et Djidda: cet exemple est presque unique dans le Levant, si l'on excepte la poste qui étoit établie entre Alexandrie et le Caire, pour les Européens seulement, à l'époque du voyage de Burckhardt; encore le service de cette dernière étoit-il moins régulier que celui de la Mecque, où d'ailleurs le port d'une lettre ne coûtoit que deux pences, et à peine autant pour la distribution à domicile.

Je suis obligé d'interrompre ici cette notice et d'en renvoyer la suite à un second article.

SILVESTRE DE SACY.

Bibliothèque choisie des Pères de l'église grecque et latine, ou cours d'éloquence sacrée, par Marie-Nicolas-Silvestre Guillon, *professeur d'éloquence sacrée;* 26 vol. *in-8.°*, 1824-1829. Paris, Méquignon-Havard, libraire, rue des Saint-Pères, n.° 10.

S'il est un pays qui eût mérité plus particulièrement l'honneur de produire un ouvrage aussi utile et aussi intéressant, c'est sans doute la France, où des savans voués à l'érudition ecclésiastique avoient, depuis longues années, publié tour-à-tour les nombreux écrits des Pères de l'église. Ces matériaux, amassés et disposés par des soins infatigables, attendoient une main habile qui élevât et coordonnât le grand monument de la littérature sacrée. M. l'abbé Guillon a tenté, pour cette littérature, ce que M. de la Harpe avoit entrepris pour la littérature en général; mais l'auteur de la Bibliothèque choisie des Pères a eu l'avantage de pouvoir mettre plus de temps que M. de la Harpe à méditer et tracer le plan, à rechercher et disposer les matériaux.

M. de la Harpe composoit quelquefois la veille une leçon destinée à l'auditoire du lendemain. M. l'abbé Guillon a eu le courage de faire les longs et grands préparatifs que méritoit le sujet qu'il vouloit traiter; aussi a-t-il mieux combiné son plan et mieux réglé la proportion que chaque partie exigeoit; enfin on peut reconnoître qu'il a véritablement consacré à son ouvrage trente années de travail, ainsi qu'il l'assure.

Avant d'exposer le plan de la Bibliothèque choisie, il est convenable de faire connoître les travaux des écrivains qui avoient précédé M. Guillon dans la même carrière. C'est la première fois que ce journal appelle l'attention des lecteurs sur le grand ouvrage de M. Guillon; pendant qu'il publioit les diverses parties de sa Bibliothèque choisie, et que les journaux français et étrangers en proclamoient le succès, il étoit peut-être convenable d'attendre que cette vaste entreprise fût entièrement achevée, afin de pouvoir en rendre un compte exact et en apprécier toute l'importance et toute l'utilité.

Eusèbe de Césarée, qui écrivoit sous l'empereur Constantin, inséra dans son Histoire ecclésiastique les monumens des auteurs ecclésiastiques des trois siècles précédens. S. Jérôme, un siècle après Eusèbe, composa un livre spécial sur les *auteurs ecclésiastiques* ou les *hommes illustres*, auquel S. Augustin reprocha des omissions considérables. Profitant du travail d'Eusèbe, S. Jérôme y ajouta sur-tout des juge-

mens exprimés avec concision : son ouvrage fut traduit en grec. Le fameux archevêque de Constantinople, Photius, inséra dans sa Bibliothèque les extraits de plus de deux cent quatre-vingts auteurs. Gennade de Marseille, Isidore de Séville, Honoré d'Autun, Sigebert de Gemblours, Henri de Gand, Pierre Diacre, l'abbé Trithème, Aubert le Myre, Sixte de Sienne, Conrad Gesner, Scultet, le cardinal Bellarmin, Possevin, Latinius, Labbe, Guillaume Cave, ont obtenu de la part de M. l'abbé Guillon un honorable souvenir, à raison de leurs travaux sur les Pères de l'église. Peut-être auroit-il dû ne pas omettre les auteurs de l'Histoire littéraire de la France, qui ont rendu un compte exact et judicieux des ouvrages de quelques-uns des écrivains ecclésiastiques cités ou analysés dans la Bibliothèque choisie.

La découverte de l'imprimerie, les schismes qui éclatèrent vers la même époque, furent cause qu'on publia et qu'on traduisit les écrits des SS. Pères; plusieurs érudits consacrèrent leurs talens et leurs soins à les faire connoître, mais c'étoit par des publications partielles des œuvres de chaque Père de l'église. En 1575, Marguarin de la Bigne, docteur de Sorbonne, donna, sous le titre de *SACRA BIBLIOTHECA VETERUM PATRUM*, une collection des Pères grecs et latins, selon l'ordre des siècles où ils avoient vécu. Cette collection, successivement augmentée, se composoit, en 1622, de quinze volumes *in-fol.* En 1677, Philippe Despont, docteur en théologie, fit paroître à Lyon, en vingt volumes *in-fol.*, la *MAXIMA BIBLIOTHECA PATRUM*, que divers supplémens portèrent ensuite à trente-un volumes *in-fol.* Le docteur Elies du Pin, en 1686, donna au public le premier volume *in-8.°* de son ouvrage intitulé « *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, la chronologie de » leurs ouvrages, &c., le sommaire de ce qu'ils contiennent, un jugement » de leur style, leur doctrine, &c. » L'ouvrage entier est en cinquante-huit volumes *in-8.°* D. Petit-Didier, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, publia, l'an 1691, en trois volumes *in-8.°*, une critique véhémente contre les premiers volumes de la collection de du Pin : malheureusement pour celui-ci, Bossuet la dénonça à l'archevêque de Paris, qui en proclama une censure le 16 avril 1693. Parmi les motifs de cette condamnation, il est dit que l'auteur affoiblit la piété des fidèles envers la S.te Vierge; qu'il affoiblit le respect dû à la chaire apostolique, en paroissant révoquer en doute les titres de sa principauté; qu'il attribue aux SS. Pères des erreurs sur les dogmes de l'immortalité de l'ame et de l'éternité des peines de l'enfer; qu'il parle en général des mêmes Pères avec une liberté également contraire à la vérité et à la

décence. L'ouvrage de du Pin obtint, malgré sa proscription, et peut-être à cause de sa proscription, quelque célébrité.

Dom Remi Ceillier, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, tenta d'opposer à la collection d'Élies du Pin une autre collection faite sur le même plan, mais dans des principes différens, et il exécuta son entreprise sous un titre à-peu-près pareil: « Histoire générale des » auteurs sacrés et ecclésiastiques, contenant leur vie, le catalogue, la » critique, le jugement, la chronologie, &c. &c.

Cet ouvrage, que l'auteur n'a point achevé et qui s'arrête à S. Bernard, contient vingt-cinq volumes *in-4.°* Dans Élies du Pin et dans Dom Ceillier, on trouve plus d'analyses que de citations; il est rare qu'ils donnent, par des exemples bien choisis, une juste idée de l'éloquence des SS. Pères.

Dès l'an 1669, pour offrir les modèles de l'éloquence sacrée, on avoit publié, en huit volumes *in-fol.*, la *BIBLIOTHECA PATRUM CONCIONATORIA*, dans laquelle l'évangile de chaque fête de l'église est expliqué par les passages des Pères grecs et latins. L'auteur de cette collection, le P. Combefis, en avoit emprunté l'idée à un recueil fait par les ordres de Charlemagne et par les soins d'Alcuin, imprimé, en quatre gros volumes, à Lyon, l'an 1588, sous le titre de *Bibliotheca homiliarum et sermonum priscorum ecclesiæ Patrum.* Malheureusement le P. Combefis avoit amassé sans choix les matériaux de sa collection. Pendant les XVIe et XVIIe siècles, on publia de moindres collections, telles que Spicilegia, Polyanthea, Flores doctorum, Anthologie sacrée, Pensées et sentimens tirés des SS. Pères, &c. &c. M. de Beauvais, ancien évêque de Sénez, conçut le projet de faire connoître les saints Pères sous le rapport de l'éloquence; c'étoit sans doute à ce prélat, distingué par ses compositions oratoires, qu'il eût appartenu de l'exécuter avec succès. Retiré au mont Valérien après avoir donné la démission de son évêché, il vouloit consacrer ses dernières années à ce genre d'apostolat. Il forma le plan de l'*ORATOR SACER*, ou Bibliothèque du prédicateur, qui eût embrassé, dans un ordre méthodique, les nombreux sujets qui avoient occupé le zèle et le talent des saints orateurs, depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse, depuis le premier concile de Jérusalem jusqu'au concile de Bordeaux, tenu en l'an 1624, depuis l'épître de S. Barnabé jusqu'aux écrits de S. Charles Borromée inclusivement. Pour remplir cette vaste entreprise, M. de Beauvais s'étoit associé de savans collaborateurs; mais elle fut arrêtée par les événemens de la révolution.

Je ne dois pas taire que, de 1758 à 1762, dans un temps où il étoit de mode de faire des ouvrages que le titre qualifioit de *portatifs*, il parut,

en neuf volumes, une *Bibliothèque portative des Pères*: ce n'étoit en quelque sorte qu'un abrégé de l'ouvrage de Dom Ceillier. Après toutes ces entreprises littéraires, tentées pour répandre la connoissance des ouvrages produits par les Pères de l'église, M. l'abbé Guillon a consacré au même objet son talent et ses soins, avec une constance qui étoit un présage du succès, sur-tout si l'on considère qu'il n'a songé à publier un ouvrage qui lui coûtoit tant de laborieuses veilles qu'après l'avoir terminé entièrement. Ce courage, cette force, ce genre de persévérance très-remarquable, étoient d'un heureux augure que l'événement a justifié.

C'est principalement sous le rapport de l'éloquence que M. l'abbé Guillon a desiré faire connoître les divers et nombreux ouvrages des Pères de l'eglise. Dans un discours préliminaire, il expose avec franchise l'utilité qui lui a paru résulter de son dessein. Ce discours préliminaire a obtenu à-la-fois l'estime des ecclésiastiques et celle des gens de lettres. M. l'abbé Guillon y fait sentir qu'avant le christianisme, l'éloquence n'étoit qu'un art, mais que, transportée dans les temples pour y parler au nom de Dieu, elle devint une fonction auguste, qui exige que « le » prédicateur fortifie son ministère et son talent de tout ce qui peut les » soutenir et les rendre vénérables; son ministère, en lui donnant la » récommandation de ses propres exemples; son talent, en l'appuyant » sur l'étude approfondie des principes et des modèles que l'art oratoire » fournit à son émulation. » Il en conclut qu'il y a une rhétorique et une éloquence sacrées particulières à la prédication, bien que les élémens en soient communs à l'art de la parole.

L'ouvrage de M. l'abbé Guillon est destiné à diriger et féconder le talent des jeunes ecclésiastiques qui se consacrent à la chaire; il leur montrera les modèles d'éloquence qu'on trouve dans les nombreux écrits des SS. Pères. Écoutons M. l'abbé Guillon lui-même: » Quoi, » Messieurs, toutes les autres professions s'obligent à de longs et pé- » nibles apprentissages; et la plus noble et la plus importante de toutes, » celle, dirons-nous avec le chancelier Bacon, où il est le plus dan- » gereux de faire des fautes, une profession qui embrasse les intérêts » de l'éternité, une profession où nous sommes responsables, non- » seulement de l'ignorance des peuples, mais de cette demi-science » plus dangereuse encore que l'ignorance elle-même, n'exigeroit pas » un tribut égal de veilles, de travaux et de sacrifices! »

M. l'abbé Guillon, en caractérisant les auteurs sacrés, grecs ou latins, ne les donne pas tous pour être également parfaits; il a le courage et l'art de convenir de la vérité de quelques-uns des reproches

qu'on leur a faits. Je citerai le passage relatif aux SS. Pères latins : « Et pourquoi dissimulerons-nous que leur style en général s'éloigne » de la pureté du siècle d'Auguste ; que celui de Tertullien est de fer ; » que S. Cyprien tient quelquefois de l'enflure et de la dureté » africaine ; que S. Augustin et S. Ambroise paroissent trop avoir » retenu de la profession qu'ils avoient faite de la rhétorique ; qu'il » y a dans Lactance une facilité qui dégénère en mollesse ; que S. Léon » et S. Grégoire pape ont trop souvent sacrifié aux défauts de leur » siècle ; que S. Pierre Chrysologue mérite peu une qualification aussi » honorable ; et que, parmi les Grecs eux-mêmes, S. Chrysostome, » admirable dans tout le reste, aime à s'épancher dans une abondance » asiatique qui le rend parfois diffus et traînant ! »

Ailleurs, et dans le discours qu'il a placé en tête du cinquième volume, M. l'abbé Guillon revient sur ce point, et dit avec raison que, malgré l'admiration qui leur est due, la critique ne peut s'empêcher de reconnoître des défauts dont les orateurs de la Grèce et de Rome avoient été exempts. On desireroit que les SS. Pères eussent mis plus de sévérité dans leur style, eussent mieux observé les convenances du genre, eussent employé plus de méthode dans l'ensemble, plus de mesure dans les détails.

La plupart des Pères avoient pris des leçons des rhéteurs de leur temps : S. Jean Chrysostome avoit étudié sous Libanius ; S. Grégoire de Nazianze et S. Basile s'étoient rencontrés avec Julien aux écoles d'Athènes. Fénélon a dit, ce me semble, avec plus d'esprit que de justesse, dans ses dialogues : « Peut-être même que ces grands » hommes, qui avoient des vues plus hautes que les règles communes » de l'éloquence, se conformoient au goût du temps, pour faire écouter » avec plaisir la parole de Dieu, et pour insinuer les vérités de la » religion. » C'est en faisant de franches concessions que M. l'abbé Guillon a acquis le droit de proclamer leur éloge, qu'il termine par ce trait : « Qui veut servir de modèle à son tour, doit commencer par » les imiter. »

Après avoir parlé et du défaut et du mérite des ouvrages des saints Pères, M. l'abbé Guillon conclut qu'un choix des passages éloquens qui se trouvent dans leurs ouvrages sera très-utile aux personnes qui, par goût ou par état, voudront en faire une étude même approfondie : « En les abrégeant, vous leur ôtez ces défauts ; en ne leur laissant » que leurs beautés, qui les élèvent au-dessus de toute comparaison, » vous en faites les premiers de nos classiques. » C'est ainsi que

M. l'abbé Guillon justifie le titre de Bibliothèque choisie des saints Pères qu'il a donné à sa collection.

Comme les traductions qui existoient des SS. Pères étoient généralement peu dignes des originaux, M. l'abbé Guillon a pris le parti de faire une nouvelle traduction des fragmens qu'il cite; et quand il profite quelquefois du travail des traducteurs qui l'ont devancé, il a le soin scrupuleux de le déclarer. Il a divisé les ouvrages des Pères de l'église en quatre classes. 1.° Les apostoliques : ce sont ceux qui vécurent le plus près des apôtres, jusqu'à la fin des temps apostoliques; ces temps finissent au commencement du troisième siècle. Ce nom leur a été donné très-anciennement; il reste encore un assez grand nombre de leurs ouvrages dont on dit qu'ils sont les plus anciens et les plus précieux monumens de la foi, de la morale et de la discipline de l'église. Jusqu'au siècle de S. Jérôme, on en faisoit des lectures dans les églises; il existe entre autres une collection particulière des ouvrages des Pères apostoliques, 2 vol. *in-fol.*, publiée par Coutelier, professeur de la langue grecque au collége de France. 2.° Les Pères apologistes, qui proclamèrent, dans les temps mêmes des persécutions, de savantes et courageuses défenses du christianisme. 3.° Les Pères dogmatiques, ceux dont les discours ou les ouvrages traitent spécialement de la foi et de la morale évangelique. 4.° Enfin, les Pères controversistes, ceux qui écrivirent à l'époque où la controverse commence à l'emporter sur l'éloquence, dont S. Bernard, au XII.° siècle, donna encore d'utiles modèles. Tel est le plan que M. l'abbé Guillon s'est tracé et qu'il a exécuté avec succès.

Avant d'aller plus loin, je soumettrai à l'auteur une réflexion qui m'a préoccupé pendant et après la lecture de son ouvrage.

Sans doute M. l'abbé Guillon n'a pas entrepris un ouvrage de controverse; mais j'eusse aimé que, dans quelques notes approfondies, il eût justifié chacun des premiers Pères de l'église contre les attaques dont ils ont été l'objet, et sur-tout contre celles de Barbeyrac. Ce savant, dans une préface qu'il publia avec sa traduction de Puffendorf, sur *le Droit de la nature et des gens*, jugea sévèrement quelques traits de la morale des Pères qui avoient vécu jusqu'au VI.° siècle; je n'indiquerai pas ici les critiques qu'il crut pouvoir hasarder contre eux, et dont quelques-unes avoient été déjà hasardées par Élies du Pin. Il est vrai que Dom Remi Ceillier publia, l'an 1718, un volume *in-4.°* en réponse à Barbeyrac; mais la réplique de celui-ci n'a pas été spécialement réfutée, et il me semble que cette tâche auroit pu entrer secondairement dans le plan de M. l'abbé Guillon, puisqu'il s'agit de reproches dirigés

contre la morale des premiers Pères de l'église; son ouvrage, qui rend compte de leur éloquence, auroit acquis un plus grand intérêt, s'il avoit vengé complètement leurs doctrines.

Ce qui m'a frappé dans la lecture de la Bibliothèque choisie des Pères de l'église, c'est le double genre d'érudition que l'auteur y déploie sans cesse: d'une part, il possède à fond toute l'érudition sacrée des temps anciens; et d'autre part, il indique sans cesse et par-tout les imitations que les prédicateurs français ont faites des SS. Pères. Ce second genre d'érudition, qui appartenoit aux temps modernes, a exigé autant et peut-être plus d'études que les recherches sur les SS. Pères mêmes, parce que l'auteur n'avoit pas de guides qui eussent déjà frayé une route. Cette partie du travail de M. l'abbé Guillon est pour nous encore plus essentiellement littéraire que l'autre.

Si je ne craignois de paroître trop exigeant, j'exprimerois aussi le regret de ne pas trouver dans la Bibliothèque choisie des Pères de l'église les citations des passages des divers auteurs païens auxquels les Pères ont quelquefois emprunté des idées ou des expressions. Cet autre genre d'érudition auroit été également utile et agréable aux jeunes ecclésiastiques.

Je terminerai ce premier extrait en rapportant deux passages, l'un de Minutius Felix, qui pourra faire juger de la manière dont M. l'abbé Guillon résume et traduit les Pères de l'église; l'autre de S. Cyprien, et dont M. l'abbé Guillon a emprunté la traduction presque entière à Molinier: « Pouvez-vous, dit Minutius Felix, concevoir Dieu autrement que comme être créateur, universel, qui n'a point eu de commencement et qui ne peut avoir de fin, de qui tout a reçu l'existence, » et qui ne tient la sienne que de lui-même; qui, avant qu'il y eût un » monde, étoit à lui-même son propre centre; qui a tout créé par sa » parole; qui ordonne tout par son intelligence, perfectionne tout par » sa vertu! L'œil ne peut le saisir; sa clarté absorbe nos foibles regards; » notre intelligence n'en peut comprendre l'immensité, et nos sens » bornés s'arrêtent au-devant de cette grandeur infinie; il n'y a que lui » qui puisse se connoître lui-même. La seule manière de concevoir sa » nature, c'est de la déclarer inconcevable; à vrai dire, qui s'imagine » connoître la grandeur de Dieu, la dégrade. Ne lui cherchez pas de » nom: *Dieu*, voilà comme il s'appelle; il ne faut des expressions » individuelles que quand il y a pluralité. Dieu est seul; le mot *Dieu* » embrasse tout. Je l'appellerai père, vous allez concevoir quelque » chose d'humain; roi, c'est une idée terrestre; seigneur, vous serez

» ramené à des idées de mortalité. Supprimez les désignations, et » vous arriverez à saisir quelque rayon de clarté. »

Voici comme S. Cyprien s'exprime sur le même sujet :

« Inaccessible à nos sens, il surpasse toute intelligence. La seule » définition à donner de son être, c'est de dire qu'il est au-dessus de » toute définition. Quel temple seroit digne de lui ! l'univers tout » entier est son temple. Chétif mortel, qui tiens si peu de place dans » la plus étroite enceinte et m'y trouve encore au large, je prétendrois » enfermer la divinité dans un temple de quelques pieds! Son vrai » sanctuaire, c'est l'âme du fidèle. Ne cherchons point de nom à Dieu : » son nom est Dieu. Les choses dont il y a plusieurs, ont besoin d'être » distinguées les unes des autres par des noms particuliers. Dieu, » qui est un, qui est seul, n'a besoin, pour être reconnu, que de son » nom de Dieu. On ne le comprend jamais mieux qu'en le reconnois- » sant incompréhensible. »

RAYNOUARD.

MÉMOIRES de l'Académie royale de médecine.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

NOUS arrivons aux mémoires, qui ne sont pas la partie la moins intéressante du volume.

Le premier qui se présente est de M. Itard, membre titulaire de l'académie, médecin de l'institution royale des sourds-muets, et concerne *le mutisme produit par la lésion des fonctions intellectuelles*. L'auteur établit d'abord en principe que la parole est non-seulement une fonction, mais encore un art d'imitation. L'homme, selon lui, a besoin du commerce des autres pour lui communiquer cet art, du concours de l'organe auditif pour lui en faire entendre les premières leçons, de la faculté d'imiter pour lui en faciliter les répétitions, et du degré d'intelligence accordé à son espèce pour le lui faire comprendre et lui en fournir les matériaux, qui sont les idées. Voilà pourquoi, dit-il, la parole est interdite aux animaux, même à ceux dont l'organisation physique se rapproche le plus de la nôtre, tels que les quadrumanes. De là aussi procède le mutisme des idiots, qui ne sont pas tous muets, non plus que les muets ne sont

pas toujours nécessairement idiots. Les vrais idiots, quand ils ne le sont qu'à un degré foible, ont encore de l'intelligence; mais elle est lourde, peu étendue, et pourtant perfectible, l'entendement n'étant lésé que dans une de ses fonctions, l'attention, la mémoire, l'imitation.

M. Itard prévient que le tableau qu'il offre n'est composé que d'après les individus qui ont été soumis à ses observations et à ses soins, vers cette époque du jeune âge qui s'étend depuis la deuxième enfance jusqu'à la révolution complète de la puberté. A l'aspect d'un muet qu'on lui présente, et après avoir interrogé ses parens, M. Itard forme un premier jugement; il lui en faut un second plus attentif pour s'assurer si son intelligence est en rapport avec les relations qui existent entre lui et ses parens. Il se livre ensuite à des épreuves analytiques des diverses facultés de l'entendement du sujet. Quand toutes les épreuves ont donné des résultats encourageans, et fait connoître une intelligence qui ne manque ni d'étendue ni de flexibilité, il le regarde comme capable de recouvrer la parole et de se développer par l'éducation; mais il faut que cette éducation soit appropriée à la condition spéciale dans laquelle se trouve placé son mutisme.

M. Itard indique ensuite les procédés par lesquels on parvient à éveiller le besoin de la faculté de parler. Ces procédés ingénieux exigent, pour qu'on en obtienne des succès, de la persévérance dans leur application. M. Itard a eu le bonheur, par ses soins, de guérir du mutisme un certain nombre de personnes attaquées de cette infirmité.

Le même académicien a communiqué un mémoire sur quelques phlegmasies, représentées comme causes de fièvres intermittentes pernicieuses. Il résulte de six observations qu'il rapporte, qu'une inflammation aiguë ou chronique des méninges ou de l'encéphale peut ne se manifester que par des symptômes intermittens, et que la fièvre connue sous le nom d'*intermittente ataxique*, n'est, dans certains cas, qu'une fièvre symptomatique excitée par cette phlegmasie du cerveau.

Existe-t-il un plus grand nombre de fous de nos jours qu'il y a quarante ans! C'est une question que s'est proposé de résoudre M. Esquirol, membre titulaire de l'académie. Depuis vingt-sept ans, il a entendu faire cette question, et il a essayé d'y répondre, il y a dix ans, dans le Dictionnaire des sciences médicales. Il est certain que le nombre des aliénés s'est accru dans les établissemens publics de France et d'Allemagne; c'est ce qui fait croire qu'il augmente d'une manière étonnante. M. Esquirol examine les causes de la folie, espérant qu'elles le conduiront à la solution du problème. Les

causes physiques lui paroissent être « l'hérédité, les convulsions de » l'enfance, les scrofules, les épilepsies, les lésions cérébrales, qui » exercent sourdement leur action, et cette action est à-peu-près inva- » riable dans tous les temps. On peut dire la même chose des passions » primitives; elles sont trop dépendantes de l'organisation pour ne pas » avoir une influence à-peu-près constante et renfermée dans les mêmes » limites » L'auteur ne doute pas que, pendant notre révolution, la terreur n'ait été funeste à quelques individus dans le sein maternel; il en donne un exemple frappant. Il ne pense pas qu'il y ait des folies provoquées par la religion, ni par les frayeurs qu'on faisoit autrefois aux enfans. Le fanatisme politique a pu en faire naître, mais il a causé un plus grand nombre de maux de nerfs. Il y a peu d'années, M. le duc de la Rochefoucault-Liancourt n'a trouvé, dans les hospices de Paris, que 1009 individus aliénés, nombre égal à celui qu'avoit trouvé Tenon en 1786.

A Lyon, à Marseille, à Nîmes et dans tout le midi de la France, pays où l'exagération des idées et l'emportement des passions se font le plus remarquer, il n'y avoit pas, en 1810, époque où M. Esquirol a visité ces contrées, plus d'aliénés qu'un demi-siècle auparavant.

Aucun royaume n'a été plus tourmenté que l'Espagne depuis la première invasion des Français; et cependant, en 1827, on comptoit seulement 509 aliénés dans les hospices de Madrid, Cadix, Valence, Tolède, Barcelone, Tarragone, Saragosse, Cordoue.

En Italie, en 1818, on ne se plaignoit nulle part de leur augmentation.

D'après ces faits, M. Esquirol conclut que les commotions politiques ne sont qu'une cause temporaire excitant les passions, mais n'influant point sur l'augmentation du nombre actuel des fous. Ces maladies semblent se multiplier davantage, parce qu'on les étudie plus, parce qu'on en parle beaucoup depuis quelque temps. Il en a été ainsi de celles du cœur, quand Corvisart s'en occupoit; du croup, du mutisme, par la même raison. Une idée très-consolante que donne l'auteur, c'est qu'en France, par les attentions qu'on se prescrit dans le traitement des aliénés, on parvient à en guérir beaucoup; car, au rapport de M. Esquirol, sur 12,392 insensés admis dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, depuis 1801 jusqu'à 1821, il en est sorti 4,968 guéris. Si à ce nombre on eût ajouté les idiots traités comme aliénés, les épileptiques, les vieillards tombés en démence, la proportion des guérisons eût dépassé la moitié des admissions. M. Esquirol croit qu'il en est de même à Charenton et dans les villes de plusieurs départemens, tandis qu'autrefois la guérison d'un fou passait pour une merveille.

M. Esquirol attribue l'augmentation apparente du nombre des in-

sensés au perfectionnement des institutions. Les hommes se portent toujours où ils espèrent être mieux, soit en santé, soit en maladie. Il arrive pour les aliénés ce qu'on a vu arriver pour les enfans trouvés : les mères redoutent moins de les exposer, et le font sans remords, persuadées que les administrations charitables les soignent bien.

Sur ce qu'on lui objecte que ces motifs devroient attirer plus de malades que n'en contiennent les hôpitaux depuis qu'ils sont améliorés, il répond que cela vient de ce qu'en même temps on a établi plus de secours à domicile, et qu'en conséquence on ne reçoit plus de valides dans les hôpitaux comme on le faisoit autrefois, mais seulement les indigens qui ont besoin de la médecine et de la chirurgie, et quand il y a des places vacantes; au lieu que l'admission des aliénés dans les hospices qui leur conviennent, est restée facile et même sujette à des abus qu'il signale.

La conclusion du mémoire de M. Esquirol est que l'encombrement des établissemens à Paris par les aliénés ne prouve pas l'augmentation de leur nombre : les travaux et les écrits de Pinel ont contribué à éveiller l'intérêt qu'ils doivent inspirer. L'amélioration introduite dans les hospices qui leur sont destinés, en y attirant beaucoup d'individus, a accrédité cette fausse croyance. Ainsi, l'augmentation n'est qu'apparente, et l'aliénation mentale n'est point une calamité propre au temps présent.

Le mémoire qui suit, *sur la mortalite en France*, est de M. Willermé, adjoint résident de l'Académie. On avoit demandé *s'il y a des différences entre la mortalité des pauvres et celle des personnes qui vivent dans l'aisance.* Cette question, qui fait partie d'une statistique générale, appartient particulièrement à la médecine. Les opinions sur ce sujet étant partagées, M. Willermé a essayé d'y jeter du jour. Ce médecin, qui se livre depuis quelque temps, avec beaucoup de zèle, à des recherches intéressantes, a recueilli et comparé un grand nombre de faits : il en a puisé dans les statistiques publiées récemment sur la ville de Paris par M. le préfet du département de la Seine; dans les documens que lui ont fournis les feuilles mensuelles d'une municipalité; dans des états ou tableaux communiqués par l'administration des hôpitaux, et dans les mouvemens de population de la France, fournis par le ministre de l'intérieur. Les résultats qu'il a obtenus sont distribués dans huit tableaux; il y a ajouté un supplément, consistant en quatre tableaux, où M. Benoiston de Châteauneuf a comparé les décès des enfans dans deux arrondissemens de Paris, l'un habité par beaucoup de gens riches, l'autre par beaucoup de gens pauvres, et dans deux rues de chacun de ces arrondissemens, dont l'une est sur-tout peuplée de pauvres, et l'autre de riches.

Nous dépasserions les limites que nous nous sommes prescrites, si nous entreprenions une analyse détaillée de deux autres mémoires compris dans la section de médecine. Le plus étendu est de M Bally, membre titulaire de l'Académie, et a pour objet les effets thérapeutiques de la *morphine* ou *narcotine*, principe immédiat de l'opium : il renferme beaucoup d'observations et d'expériences qui font parfaitement connoître les effets d'un médicament fort employé dans la médecine pratique. L'autre mémoire, dû au docteur Léveillé, traite de la folie des ivrognes, ou du délire tremblant, *delirium tremens*, nom qu'elle conserve dans la plupart des écrits publiés en Angleterre, en Danemark, en Allemagne et en France ; c'est la *mania à temulentiâ* de Klapp, *à potu* de Snowden, l'*encephalitis tremefaciens* de Jean Frank : la cause en est l'excès des liqueurs spiritueuses. Cette maladie consiste en une exaltation des propriétés vitales du cerveau, provoquée par des molécules alcooliques absorbées à la surface des voies gastro-intestinales, transportées dans le torrent de la circulation. L'auteur décrit cette maladie, et il fait connoître l'action des alcools sur l'estomac, et quelques névroses cérébrales qui simulent le délire tremblant. Cette maladie se complique de coups de sang et d'arachnoïde aiguë ou chronique, de gastrite et de gastro-entérite; quelquefois la folie chronique des ivrognes se convertit en aiguë, &c.

Le premier mémoire de la section de chirurgie est de M. Larrey, un des hommes les plus habiles dans cet art si utile à l'humanité. Ce mémoire a pour objet les plaies pénétrantes de la poitrine. Le but principal de l'auteur est de développer un moyen nouveau pour le pansement de ce genre de plaies; il déclare que ce moyen lui a été inspiré par la nécessité où il s'est trouvé de l'employer, et par le succès qu'il en a obtenu en Égypte lorsqu'il étoit au Caire, à l'occasion d'une blessure qu'un soldat français reçut à la poitrine par un coup de sabre de mamelouk. Depuis cette époque, le succès a été confirmé par beaucoup de faits. En publiant sa méthode, M. Larrey a cru devoir indiquer le mode que paroît suivre la nature pour faire disparoître le vide que laissent dans les cavités de la poitrine les fluides épanchés, lorsque, par le travail spontané de la vie, ils sont absorbés, ou lorsque, par l'opération de l'empyème, on les a évacués en dehors. Il croit aussi avoir expliqué le premier comment la nature, secondée par l'art, peut rétablir l'équilibre dans les fonctions des organes lésés, et conduire le malade à une guérison parfaite.

Avant de décrire sa méthode, M. Larrey examine la nature des blessures: il en expose les phénomènes et dévoile les inconvéniens du traitement ancien; puis, supposant le cas où une contre-ouverture est jugée indis-

pensable, il recherche quand et comment on doit la faire. Les personnes de l'art liront avec fruit cette partie de son ouvrage.

M. Larrey a donné, sur la taille, des observations qui font partie des mémoires de sa section; nous nous bornons à en transcrire une qui nous a paru très-judicieuse : « Il est bien difficile, dit-il, pour ne pas dire » impossible, d'apprécier *à priori* la nature des calculs urinaires et leur » rapport immédiat avec la vessie, afin de pouvoir fixer d'une manière » précise le procédé opératoire convenable pour chaque espèce de calcul, » et selon les obstacles qui peuvent s'offrir pendant qu'on l'exerce. » D'après cette idée, un mode exclusif d'opération ne peut être adopté » pour extraire de la vessie toute espèce de calculs. » M. Larrey se propose de faire un parallèle entre la lithotomie et la lithotritie.

Dans un mémoire placé après ceux de M. Larrey, M. le baron Dupuytren donne une nouvelle méthode pour guérir les anus accidentels, maladie dangereuse et dégoûtante, qui exclut de la société les malheureux qui en sont atteints. Tous les genres de maladies doivent être égaux aux yeux des hommes qui sont en état de les guérir ou du moins de les soulager.

L'Académie a inséré dans son volume un mémoire de M. Dugès, professeur à la faculté de Montpellier, sur les obstacles apportés à l'accouchement par la mauvaise conformation du fœtus. Ce mémoire contient plusieurs observations : nous citerons, comme une des plus curieuses, celle qui concerne deux jumeaux réunis dans un seul thorax et le haut de l'abdomen. On y remarquoit que le thorax étoit commun et formé des élémens de deux; qu'il n'y avoit qu'un seul cœur à quatre ventricules communiquant ensemble; que les deux foies étoient fondus en un seul; qu'il y avoit deux estomacs, ayant chacun leur duodénum, qui se portoit vers une poche commune; les reins, les poumons, les organes génitaux et urinaires, n'avoient rien d'extraordinaire, excepté qu'un des reins étoit atrophié et son uretère oblitéré.

Nous avons encore à faire connoître les mémoires de la section de pharmacie; ils sont dans le volume au nombre de six. Il y a d'abord une analyse de l'écorce du *solanum pseudoquina*, par M. Vauquelin, que les sciences viennent de perdre. Cette écorce a été apportée du Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. M. Vauquelin l'a analysée avec tout le soin possible, comme on n'en peut douter, et par tous les moyens que lui dictoit une science qu'il possédoit au degré le plus éminent. Personne n'étoit plus persuadé que lui que, malgré les travaux faits sur l'analyse des végétaux, cette partie de la science n'est pas encore bien avancée, en ce qui concerne les quantités respectives des matières qu'ils con-

tiennent. Ce point cependant intéresse le plus directement l'art de guérir.

Sous le titre de *Considérations chimiques sur diverses concrétions du corps humain*, M. Laugier fait voir que des recherches sur certaines substances qui se forment dans l'économie animale, peuvent rendre service à la médecine : tant il est vrai que toutes les sciences se donnent des secours les unes aux autres ! Il s'attache particulièrement à quelques-unes des productions calculeuses remarquables par leur origine. La plus commune et la plus importante est la pierre de la vessie, sur laquelle il s'étend beaucoup. Le célèbre Scheele est le premier qui l'ait analysée ; son travail fut la source de beaucoup d'autres. Wolastron, Fourcroy et Vauquelin reconnurent que les calculs urinaires étoient composés d'un bien plus grand nombre de substances. M. Laugier donne l'historique de tout ce qui a été fait sur cette matière, et des moyens employés pour dissoudre la pierre dans la vessie, ou pour l'empêcher de s'y former. Il regarde comme son meilleur dissolvant l'eau de chaux, qu'il seroit possible d'y injecter. L'urine n'est pas la seule matière qui donne naissance à des concrétions ; il existe aussi des calculs biliaires, que Fourcroy nommoit *adipocires* : M. Chevreul a proposé de les appeler plutôt *cholestérines*, après avoir comparé entre eux les corps gras. L'examen de trois cents de ces calculs, par M. Thénard, a permis d'en distinguer plusieurs espèces. On connoît aussi des calculs arthritiques, formés à la suite d'accès de goutte ; on en voit d'autres encore dans les glandes pinéales, lacrymales, salivaires, dans le foie, dans les prostates, dans les poumons, et même dans les intestins.

Des recherches analytiques sur la violette (*viola odorata*), et un examen de son principe actif comparé à celui de l'*ipécacuanha*, forment un mémoire lu à l'Académie par M. P. G. Boullay. Toutes les parties de la violette ont été employées en médecine ; c'est particulièrement sa fleur qui est d'un usage journalier, soit comme réactif en chimie, soit comme médicament. Cependant, dit M. Boullay, aucun travail n'a été entrepris pour fixer les idées sur les parties constituantes de ce végétal. Quelques observations faites par M. Boullay, en préparant le sirop de violette pour sa pharmacie, l'ont engagé à analyser toutes ses parties ; il a opéré sur ses racines, ses feuilles et ses fleurs. Il résulte de ses expériences que la violette odorante contient un principe particulier analogue à celui de l'ipécacuanha, principe résidant dans la plante entière ; que ce principe de la violette peut s'appeler *émétine indigène*, et celui de l'ipécacuanha *émétine exotique* ; que la violette dite *pensée* en diffère, en ce qu'elle ne donne aucune trace de principe actif et vomitif.

M. Orfila a fait des expériences sur la *violine*, qui lui paroît être un poison irritant ; il n'a pas voulu en tirer de conséquences, croyant qu'il falloit encore des expériences nouvelles. Cette substance a été employée à la Charité onze fois comme émétique, à la dose de six à douze grains : elle produit quelques effets, mais non pas toujours.

M. Lemaire de Lisancourt, qui s'est occupé des substances végétales employées en médecine et désignées sous le nom d'*ipécacuanha*, avoit lu à l'Académie un mémoire pour répondre à une question proposée par sa section : *Fixer nos connoissances sur l'histoire naturelle et l'origine des racines connues et employées, dans toutes les contrées du globe, sous le nom d'ipécacuanha.* On sait que ces racines ont toujours donné lieu à des erreurs occasionnées par ceux qui les récoltent et par les commerçans qui les envoient sous des noms différens. Dans ce mémoire, l'auteur jette des lumières sur l'histoire naturelle de ces racines, et donne des descriptions générales des plantes auxquelles elles peuvent appartenir et qui excitent le vomissement, c'est-à-dire, qui sont émétiques. Il se contente de citer celles qui le sont le moins. Suivant ses recherches, le nombre des plantes dont on emploie quelques parties pour faire vomir est très-considérable. En résultat, il conseille de ne faire usage que de l'ipécacuanha vrai, c'est-à-dire, des deux espèces désignées par Pison et Margrave, qui sont l'*ipécacuanha blanc* et l'*ipécacuanha fuscé* du Brésil. M. Vauquelin a analysé l'ipécacuanha blanc.

Ces premiers travaux de la nouvelle Académie de médecine annoncent assez les lumières qu'elle répandra sur la science la plus utile, puisqu'elle a pour tâche et pour but des secours à donner à l'humanité souffrante.

TESSIER.

ULYSSES-HOMER, or a discovery of the true author of the Iliad and Odyssey, by Constantin Koliades, *professor in the ionian university.* London, 1829, *in-8.°*, xxiv et 67 pages.

Ulysse-Homère, ou du véritable auteur de l'Iliade et de l'Odyssée, par Constantin Koliades, *professeur dans l'université ionienne.* Paris, 1829, *in-fol.*, viij et 104 pag. avec le portrait de l'auteur, et 20 cartes et gravures.

SECOND ARTICLE.

IL reste à *prouver* qu'Ulysse est l'auteur de l'*Iliade*, et des *Paralipomènes* attribués à Quintus de Smyrne.

Le moyen que l'auteur emploie, c'est de montrer que le poëte est aussi exact dans la description de la Troade que l'a été le chantre de l'Odyssée dans celle d'Ithaque. La conclusion qu'il en tirera, sera que les deux poëmes sont du même auteur, par conséquent d'Ulysse.

M. Constantin Koliades entreprend donc une comparaison détaillée entre la Troie d'Homère et la topographie actuelle du pays : il trouve la coïncidence parfaite; pas un trait n'y manque. Nous jugeons inutile de le suivre dans ce travail assez long; car l'opinion qu'il y soutient est précisément celle que M. Lechevalier a exposée dans son *Voyage de la Troade.* M. Constantin Koliades le défend contre quelques objections, et, entre autres, contre celle qu'a faite M. Gossellin (1), relativement au sens de περὶ dans le passage où Homère parle d'Achille qui traîne le cadavre d'Hector *autour* de Troie. Comme il n'est pas possible de tourner *autour* de la Troie de M. Lechevalier, notre auteur s'efforce de prouver que περὶ signifie, en cet endroit, *devant* et non pas *autour.* Cette explication, qu'on est obligé d'admettre quand on adopte cette opinion sur l'emplacement de Troie, est forcée et invraisemblable, quoi qu'en dise M. Constantin Koliades.

Cette opinion, très-ingénieuse, est, comme on sait, à très-peu près, celle que le comte de Choiseul-Gouffier a développée dans le tome II de son *Voyage pittoresque en Grèce.* Il doit nous suffire de rappeler ici que, transmise d'abord à la Société royale d'Édimbourg, en 1791,

---

(1) Sur Strabon, *tom. IV, part. 2, pag. 180.*

elle produisit une grande sensation parmi les savans; elle trouva beaucoup de partisans, et elle en conserve encore. Vivement critiquée, elle fit naître le trop sceptique mais curieux ouvrage de Bryant. Des objections plus sérieuses furent faites par d'autres critiques. Quoique M. Constantin Koliades la regarde, ce qui paroît tout simple, comme parfaitement démontrée, ceux qui auront lu les écrits des adversaires, et sur-tout ceux du major Rennell et de M. Maclaren, ne pourront manquer d'y trouver des difficultés énormes. Mais c'est le cas de toutes les hypothèses qu'on a proposées depuis, et qui ne la valent pas, à beaucoup près. Un esprit impartial n'est complètement satisfait d'aucune; et pour nous, après un examen attentif de tout ce qui a été dit sur ce sujet par Strabon et par les modernes, nous sommes intimement convaincus de l'impossibilité d'en savoir là-dessus plus que les anciens, lesquels *ne savoient rien* de la position précise de Troie.

Chacun détruit sans peine toutes les hypothèses de ses prédécesseurs: MM. Rennell et Maclaren, celle de M. Lechevalier et de Choiseul-Gouffier; M. Maclaren, celle de M. Rennell; et qui le voudra détruira celle de M. Maclaren: mais si l'on cherche une base pour en établir une plus solide, on sentira que le terrain manque sous les pieds.

Pour retrouver cette exactitude que l'on vante dans la Troade d'Homère, chacun, selon son opinion, fait des suppositions plus ou moins vraisemblables, presque toutes gratuites ou arbitraires; changemens dans les noms de fleuves, dans la direction de leur cours, disparition de sources, attérissemens, &c.; et avec ces suppositions, personne ne réussit à ramener les données du poëte à une topographie uniforme: que seroit-ce, si l'on prenoit les traits géographiques tels qu'il les fournit? J'en tire la conséquence, qui pourra faire crier au paradoxe, mais dont il seroit facile de montrer la justesse, qu'Homère n'a pas vu la plaine de Troie, et qu'il l'a décrite sur des relations orales: en pareil cas, on le sait, des erreurs et des malentendus topographiques sont inévitables. Resteroit la supposition que, connaissant le pays, il l'auroit inexactement décrit; mais elle n'est pas compatible avec la recherche d'exactitude qu'on ne peut méconnoître dans les récits du poëte, toutes les fois qu'il parle de ce qu'il sait bien.

Que Troie fût située aux environs du cap Sigée et de l'Hellespont, dans un point quelconque de la plaine du Menderé, entre l'Ida et la mer, c'est ce que les anciens ont toujours reconnu, et ce qui résulte avec évidence des poëmes homériques, en dépit des objections sceptiques de Bryant et d'Hobhouse. Mais à quel point précisément de cette plaine?

Voilà ce qui étoit ignoré même des gens du pays, dès l'époque de la fondation d'*Ilium recens*, dans le VII.ᵉ siècle avant J. C., et ce que les anciens n'ont jamais su depuis. Tout le prouve, les discussions contradictoires de tant de savans dans l'antiquité, de Démétrius de Scepsis, qui étoit du pays, d'Hestiée d'Alexandrie, de Strabon, les prétentions des habitans d'*Ilium recens*, soutenues avec tant de persévérance, que Xerxès, Alexandre et les Romains ne doutèrent point que leur ville ne fût Troie. Il faut donc nous résigner à n'en jamais savoir davantage.

M. Constantin Koliades partant de la grande exactitude qu'il croit reconnoître dans la description homérique de la plaine de Troie, fait pour l'Iliade le même raisonnement que pour l'Odyssée. « S'il n'est pas permis » de douter que l'auteur n'ait bien vu et étudié la plaine de Troie, il faut » de *toute nécessité admettre*, ou qu'il a fait partie de l'armée d'Agamemnon, » ou qu'il soit venu, quelques siècles après, se placer sur le cap Sigée ou » le Pergama, pour y méditer le plan de l'Iliade; pour en adapter tous » les épisodes à toutes les localités de la plaine.... *Credat judæus* » *Apella.* » Mais la seconde supposition n'est point du tout improbable; qu'y auroit-il donc d'incroyable à ce qu'un poëte se fût transporté sur les lieux pour donner à ses chants plus de vérité! La première supposition n'est donc pas *admissible de toute nécessité*. L'auteur n'en tire pas moins une conséquence décisive. « *Il est donc indubitable* et *rigou-* » *reusement prouvé* que l'auteur des poëmes sur la guerre de Troie faisoit » partie de l'armée d'Agamemnon (p. 79). » Voilà, il faut en convenir, une conclusion peu rigoureuse.

L'auteur de l'Iliade étoit donc *un des héros de l'armée d'Agamemnon*. Ce pas fait, il faut en faire un autre. Lequel de ces héros! C'est Ulysse. Et pourquoi! Le voici: d'après un passage de l'Iliade (XI, 765-769), Nestor et Ulysse furent envoyés pour rassembler les troupes dans toute la Grèce; mais Nestor, étant trop vieux, dut laisser à Ulysse la plus grande partie des démarches nécessaires. Il dut acquérir dans ces voyages cette connoissance exacte du pays qui brille dans le catalogue, et qu'aucun héros n'a dû posséder au même degré (p. 81). Donc Ulysse est l'auteur de l'*Iliade*.

Ici se termine l'exposé des *preuves directes* de l'hypothèse de Spiridion Koliades. Dans le reste du commentaire, son fils continue de raconter ses voyages en diverses parties de la Grèce, et fait ressortir plusieurs traits qui montrent l'exactitude de certains détails dans le catalogue. Tout ce récit n'apprend rien de nouveau, et semble avoir pour but principal d'amener des lithographies médiocres, repré-

sentant des vues du temple de Minerve à Sunium, de la vallée de Tempé, des ruines de Trézène, d'Orchomène, de Jupiter à Égine, des murs de Tirynthe, de la porte des Lions à Mycènes, la plupart connues par les ouvrages de Gell, de Dodwell, et d'autres. Hors de la Grèce, l'auteur va visiter l'île de Méninx, sur la côte d'Afrique, l'île des Lotophages d'Homère; celle d'*Eguse*, qu'il croit être une île qu'Homère place près de celle des Cyclopes: il visite cette île elle-même, qui est la Sicile; celle d'Eole, qui *étoit entourée d'un mur d'airain*, caractère auquel, selon M. Koliades, on ne peut méconnoître *l'île des Sirènes*, qui doit être celle que Diodore appelle *Ostéodes*, attendu que les Sirènes laissoient exposés dans leur île les os de leurs victimes; puis le pays des Lestrigons, aux environs de Mola di Gaete, et enfin l'île de Circé, qui est le promontoire de ce nom, &c. Par-tout il trouve des preuves des connoissances exactes et profondes d'Ulysse, l'auteur de l'Odyssée.

Rien n'égale la confiance avec laquelle notre professeur donne les noms modernes des lieux qu'a parcourus Ulysse; on diroit qu'il commente Strabon ou Ptolémée. Il semble ne pas soupçonner qu'il y ait matière à quelque doute sur le théâtre de ces voyages, et ignorer toutes les discussions contradictoires des anciens et des modernes, qui n'ont jamais pu s'entendre sur la géographie des voyages d'Ulysse. En laissant de côté les idées folles d'un Cratès, parmi les premiers, d'un Juste Lipse, d'un Barnès, d'un Ramus, d'un Rudbeck (1), parmi les seconds, qu'on passe en revue les opinions des critiques anciens qui en ont émis de raisonnables, de Callimaque, de Posidonius, d'Aristarque, d'Apollodore, d'Ératosthène, d'Hipparque et de Strabon; qu'on relise ensuite ce qu'ont écrit les meilleurs critiques modernes, depuis Fréret jusqu'à Voss, M. Mannert et M. Gossellin, qui ont fait de grands efforts de sagacité pour comprendre quelque chose à cette géographie, on demeurera convaincu que l'occident de la Méditerranée étant inconnu aux Grecs du temps d'Homère, les pays où il a fait voyager son héros, peuplés de déesses, de géans et de monstres, se perdoient dans le vague de son horizon, et ne désignent aucune localité précise. Maintenant, après tant d'inutiles efforts des savans de toutes les époques, entreprendre de retrouver le pays des Cyclopes, des Lestrygons, des Lotophages, des Cimmériens, de Circé et de Calypso, est à-peu-près aussi inutile et doit amener un résultat presque aussi incertain que si l'on cherchoit le théâtre des voyages de Gulliver. C'est donc un mot de grand sens que celui d'Ératosthène, un des premiers critiques de l'antiquité: « Qu'on

(1) Ukert, *Geogr. der Griechen und Römer*, I Th. II. Abth. S. 314. ff.

» trouvera le lieu des erreurs d'Ulysse, quand on aura trouvé l'ouvrier » qui a cousu l'outre des vents (1). »

On a vu plus haut l'opinion de *l'auteur* et de *l'éditeur* sur les *Paralipomènes* de Quintus. Le développement et les preuves de cette opinion sont exposés dans une conversation qui termine l'ouvrage. M. Koliades raconte qu'en parcourant l'Italie méridionale, pour y retrouver les traces du voyage d'Ulysse, il arriva à un certain couvent d'Ascoli, qui possédoit une riche bibliothèque. Quand le bibliothécaire sut que le voyageur étoit d'Ithaque, il alla lui chercher un manuscrit qu'il gardoit religieusement sur des tablettes privilégiées. « Voici, lui » dit-il, le trésor le plus précieux que vous ayez pu trouver dans vos » voyages. C'est un poëme qu'on attribue vulgairement à un certain » Quintus, qui étoit, dit-on, Calabrois. » Là-dessus, il en lit un fragment. M. Koliades est frappé des beautés du premier ordre qu'il entend. Le vieillard l'assure que le reste est de la même force, et que ce poëme n'est pas seulement *homérique*, mais *homérissime*; il entame alors une grande dissertation, pour lui prouver que ce poëme doit être d'Homère. Pour y parvenir, il s'attache à écarter les indices d'une époque récente qu'on y a découverts. Je ne sais comment il se fait que le bibliothécaire d'Ascoli trouve tout juste les mêmes explications que M. Tourlet, le traducteur français de Quintus : si c'est un hasard, le hasard n'est point heureux; car on ne peut rien voir de moins satisfaisant que ces explications. Je ne puis les citer toutes; mais comme le bibliothécaire et M. Constantin Koliades tiennent beaucoup à ces erreurs qu'ils ressuscitent, il faut en examiner quelques-unes qu'on a vantées, d'après eux, comme des vérités démontrées sans réplique. Il est utile d'en faire justice, pour qu'elles ne reparoissent plus. Je citerai donc les trois observations capitales; le lecteur jugera de ce que doit être le reste.

Il y a, dans Quintus, un passage (2) où Chalcas prédit à Énée que, partant des bords du Xanthe, il ira sur ceux du large Thymbris (*Θύμβριν ἐπ' εὐρυρέεθρον ἀπὸ Ξάνθοιο μολόντα*), fonder une ville sacrée (*τευξέμεν ἱερὸν ἄστυ*), dont la domination s'étendra sur toute la terre, depuis l'orient jusqu'à l'occident (*ἄχεις ἐπ' ἀντολίην τε, καὶ ἀκάματοι δύσιν ἵλθη*). Il est impossible de désigner plus clairement la colonie d'Énée en Italie, la fondation de Rome et les destinées de l'empire romain. Le traducteur français des *Paralipomènes*, qui croit également que le poëme est d'Homère, ne veut reconnoître ici ni le Tibre ni Rome. Le *Thymbris* est le *Thymbre*

(1) Ap. Strab. *I, 24*. — (2) *XIII, 337 sq.*

(lisez *Thymbrius*), ruisseau à sec les trois quarts de l'année, et qui se rend dans le Scamandre; la ville fondée par Énée est *Thymbra, qui devint*, dit M. Tourlet, *très-florissante*. On ne sait où il a pris ce fait; car *Thymbra*, selon Homère, Démétrius de Scepsis et Strabon, est une plaine, et non une ville. Pline et Étienne de Byzance sont les seuls qui en aient fait une ville, par un malentendu qu'a déjà signalé Choiseul-Gouffier (1). Avec une telle explication d'ailleurs, le passage de Quintus n'a aucun sens, et le vers Θυμβρειν μολόντα est absurde. Cela n'empêche pas le bibliothécaire de la reproduire et de la développer. Selon lui, il s'agit d'une ville *fondée sur les bords du Thymbrius, qui coule près du Xanthe*, d'où l'on pourroit conclure qu'il n'est pas meilleur helléniste que critique. Les deux exemples suivans appuieroient cette conclusion.

Dans un autre endroit (2), Quintus compare Agamemnon et Ménélas enveloppés par les Troyens, « à des sangliers et à des lions com- » battant, dans une enceinte, lorsque des rois y rassemblent et y » renferment cruellement des hommes pour les faire périr misérable- » ment sous la dent de ces animaux terribles. » On ne sauroit non plus désigner plus clairement les combats du cirque qui avoient lieu sous les empereurs. Le bibliothécaire, au lieu de lire le texte dans son précieux manuscrit, consulte le traducteur français, qui s'égare encore une fois : sur la foi de son guide, il ne voit là ni cirque, ni amphithéâtre, ni rien de pareil. « Il s'agit seulement, dit-il, d'une chasse dans laquelle les » princes rassembloient alors leurs chasseurs pour combattre, dans les » forêts et sur les montagnes, des lions et des sangliers. » On pourroit demander au bibliothécaire ce qu'il fait des mots μέσσῳ ἕρκεϊ, de κακὸν τεύχοντες ὄλεθρον θηροὶν ὑπὸ κρατεροῖς, s'il n'étoit pas de toute évidence qu'il n'a pas même regardé le texte.

Mais voici, selon lui, une preuve décisive de l'ancienneté du poëme. La mention fréquente que le poëte fait des signes du zodiaque, attesteroit à elle seule, comme on l'a déjà dit, qu'il ne peut être Homère, puisque les Grecs de son temps ne connoissoient pas le zodiaque. Là-dessus, le bibliothécaire d'Ascoli prend un peu d'humeur : « Eh quoi! dit- » il à ce sujet, le poëte étoit-il obligé de dire tout ce qu'il avoit

---

(1) *Voyage pitt. en Grèce*, II, 297. — (2) Τοὶ δ' ἐν μέσσοισιν ἐόντες| στρωφῶντ' εὖτε σύες μέσσῳ ἕρκεϊ ἠδὲ λέοντες,| ἤματι τῷ, ὅτε ἀολλίσσωσ' ἀνθρώπους| ἀργαλέως τ' εἰλῶσι, κακὸν τεύχοντες ὄλεθρον| θηροὶν ὑπὸ κρατεροῖς, ΣΤ, 531 sq., et cf. Tychsen. comm. de Q. S. sect. I, §. 13.

» appris des zodiaques de Tentyris et de Latopolis; en un mot de » l'astronomie que l'on enseignoit à Memphis et dans la Thèbes aux » cent portes, dont les rois étendoient leurs conquêtes, leurs sciences » et leur commerce, jusque dans la Bactriane et aux Indes! » Il continue avec la même vivacité : « D'ailleurs, qu'auroit-on à répondre à » l'auteur des Paralipomènes, s'il vous démontroit lui-même *astronomiquement* que l'époque où il écrivoit étoit voisine de la guerre de » Troie! » Assurément rien. Mais voyons la démonstration. « Dans le » discours de Lycomède à Néoptolème, il est dit : Je tremble, ô mon » fils! que tu ne quittes ces rivages dans les temps où le soleil *passe » du sagittaire au capricorne, ou lorsqu'il partage avec Phœbé le jour et » les ténèbres.* Très-certainement, l'époque où le soleil partage également avec Phœbé le jour et les ténèbres est l'équinoxe; et *conséquemment* l'autre époque indiquée est le solstice d'hiver, et non d'été, » puisqu'il s'agit de mauvais temps. Cela nous reporte donc à l'époque » où le solstice d'hiver avoit lieu, lorsque le soleil entroit dans le signe » du capricorne, c'est-à-dire, à *trente siècles. Donc, l'auteur des Paralipomènes étoit contemporain de la guerre de Troie.* » Il est fâcheux, pour cette démonstration, qu'il ne soit pas question le moins du monde, dans le passage allégué (1), *ni de Phœbé, ni du partage du jour et des ténèbres.* Il y a d'ailleurs plus d'une chose à dire sur cette démonstration *astronomique* et *mathématique*. La circonstance principale sur laquelle elle s'appuie, *celle de Phœbé qui partage le jour et les ténèbres*, n'existe que dans la traduction française de M. Tourlet. De deux choses l'une : ou le bibliothécaire d'Ascoli a lu cette traduction plus attentivement que

(1) Σ. 297 sq. Je cite le passage: Ἀλλὰ σὺ δείδιε, τέκνον, ἐπὴν πλόον εἰσαφίκηαι| ὕστερον, ἢ Τροίηθεν, ἢ ἄλλοθεν, οἷά τε πολλὰ,| τῆμος, ὅτ' αἰγοκερῆϊ συνέρχεται ἠερόεντι| ἠέλιος, μετόπισθε βαλὼν ῥυτῆρα βελέμνου| τοξευτήν, ὅτε χεῖμα λυγρὸν κλονέουσιν ἄελλαι,| ἠδ' ὁπότ' ὠκεανοῖο κατὰ πλατὺ χεῦμα φέρονται| ἄστρα, κατερχομένοιο ποτὶ κνέφας Ὠρίωνος.| Δείδιε δ' ἐν φρεσὶν ἦμαρ ἰσημερίην ἀλεγεινήν| ᾗ ἔνι, συμφορέονται ἀν' εὐρέα βένθεα πόντου.| ἔκποθεν αἴσσουσαι ὑπὲρ μέγα λαῖτμα θαλάσσης,| ἢ ὅτε Πληϊάδων πέλεται δύσις, ἠέρα καὶ αὐτὴν| δείδιθι μαιμώωσαν ἔσω ἁλός, ἐν δὲ καὶ ἄλλα| ἄστρα, τά που μογεροῖσι πέλει δέος ἀνθρώποισι| δυόμεν' ἠδ' ἀνιόντα κατὰ πλατὺ χεῦμα θαλάσσης. Voici la traduction qu'a donnée M. Tourlet de ce long passage, remarquable par la redondance et l'incohérence du style : elle a l'air d'être faite sur un autre texte, tant elle est inexacte et tronquée. « Je tremble, ô » mon fils, que tu ne quittes ce rivage dans le temps où le soleil passe du sagit- » taire au signe du capricorne, ou *lorsqu'il partage avec Phœbé le jour et les » ténèbres.* Redoute aussi l'instant fatal où *l'approche d'Orion précipite les Pléiades » dans les eaux du noir Océan.* Le lever ou le déclin de certains astres peut » encore creuser sous tes pas mille abîmes. » *Tom. II, pag. 21.*

son manuscrit, ou ce manuscrit donne une leçon toute différente de celle des éditions; leçon que le traducteur français aura devinée par l'effet d'une sagacité merveilleuse. M. Constantin Koliades, qui en possède, dit-il, une copie, ne peut se dispenser d'éclaircir ce doute. Mais la mention de *Phœbé* s'y trouveroit, que la démonstration n'en seroit pas meilleure. On a fait jusqu'ici de bien malheureuses applications de la précession des équinoxes à la détermination de l'âge des monumens; mais celle-ci est probablement la plus malheureuse de toutes. Le solstice d'hiver, placé lors du passage du sagittaire au capricorne, indique une *antiquité de trente siècles*, nous dit le bibliothécaire. Mais où a-t-il pris cela! N'est-ce pas là au contraire précisément l'époque fixée pour le solstice d'hiver par les fastes et calendriers romains! Il est clair que Lycomède passe en revue toutes les époques de l'année regardées par les anciens comme celles où la navigation étoit dangereuse, savoir, le commencement de l'hiver, à l'époque du solstice, lors de l'entrée du soleil dans le capricorne; l'équinoxe d'automne; le coucher des Pléiades, qui avoit lieu le 8 novembre. C'est encore une époque voisine de celles là qui est marquée par cette expression obscure : « Ou quand certains » astres sont entraînés dans la vaste mer, Orion descendant vers les » ténèbres. » Le coucher vespertinal de la ceinture d'Orion avoit lieu à la fin d'avril; l'époque où, ayant passé la moitié du temps de son apparition nocturne, il commence à descendre vers son coucher, doit répondre à novembre ou décembre. Toutes ces indications se rapportent avec évidence à l'époque romaine.

Nous n'insisterons pas davantage sur la validité des autres preuves que le bibliothécaire rapporte en faveur de la haute antiquité du poëme; nos lecteurs en savent maintenant là-dessus autant qu'il faut. Il résume sa longue dissertation en disant : « Voici la conséquence » qu'il faut tirer de ces recherches. Il y a, dans ce poëme, des chants » entiers qui respirent le génie d'Homère quand il étoit dans la force » de l'âge et du talent; et chacun sait que ce génie ne s'imite point. » D'autres trahissent la vieillesse du poëte, ou appartiennent aux époques » de son sommeil, *quandoque bonus dormitat Homerus;* et l'on y ren- » contre souvent la main des rhapsodes. »

M. le professeur de l'université ionienne ne trouve rien à redire à tout cela; bien au contraire : « Certes, dit-il, mon vénérable, vous » avez mis tant de clarté et de savoir dans le cours de cette discussion, » que vous avez fini par m'entraîner d'une manière irrésistible. » Que le bibliothécaire, qui lit Quintus dans la traduction française, porte de tels jugemens, on le conçoit; mais on ne sauroit trop s'étonner

que M. Constantin Koliades, professeur dans une université grecque, versé, à ce qu'il assure, dans la lecture d'Homère, soit assez mauvais juge en fait de style, pour reconnoître la main du chantre de l'Iliade dans un poëme où se trouvent parfois de beaux morceaux, mais dont le style, la versification et les idées trahissent à chaque pas l'époque des Coluthus, des Nonnus et des Tryphiodore.

Avant de se séparer de son interlocuteur, M. Constantin Koliades lui dit : « Mon cœur sent le besoin de vous offrir un faible hommage » de ma reconnoissance en vous communiquant le résultat de mes » voyages. Je crois avoir découvert (ici M. Constantin Koliades oublie » que c'est son père et non pas lui qui a fait cette découverte : *suum* » *cuique*) que cet auteur est Ulysse, roi d'Ithaque, et le fragment » précieux que je viens de voir est une preuve convaincante de la » vérité de mes conjectures. » Le vieillard, à son tour, est frappé comme d'un trait de lumière ; il s'écrie : *Per Dio, se non è vero, è ben trovato.* Pour ne pas demeurer en reste d'un si bon procédé, il fait présent à M. Constantin Koliades d'une belle copie du *précieux fragment d'Homère ;* puis ils se séparent en se jurant une amitié éternelle. M. Koliades revint dans son pays, où il eut le double chagrin d'apprendre la mort de lord Guilfort, son bienfaiteur, et celle de son père, à laquelle il n'étoit pas préparé, puisqu'à son arrivée à Corfou il en recevoit encore des nouvelles très-satisfaisantes : « Ces deux hommes » vertueux, dit-il, sont au sein de la divinité, où ils intercèdent encore » pour le salut de la Grèce et la paix du monde. » Il termine enfin son livre par le projet d'un monument qu'on éleveroit à Homère, dans l'île d'Ithaque, portant, comme on l'a dit plus haut, l'épigraphe ΟΔΥΣΣΕΥΣ ΟΜ-ΗΡΟΣ, c'est-à-dire , selon la traduction du professeur dans l'université ionienne, concernant *Ulysse, en même temps héros et poëte.*

Nous avons tâché de donner, dans cette analyse, une idée exacte de la nouvelle hypothèse, et de mettre nos lecteurs en état de juger de ce nouvel essai pour résoudre une question insoluble. Peut-être penseront-ils comme nous que Spiridion Koliades auroit pu garder son secret sans un grand inconvénient pour la science. Son hypothèse n'est pas seulement invraisemblable, défaut qu'elle partage avec d'autres, elle a de plus celui de ne reposer que sur des argumens sans aucune valeur, et d'être en contradiction avec les seules notions qu'on peut regarder comme positives relativement à l'époque d'Homère. Pour ne citer que les plus anciens historiens qui nous en parlent, Hérodote le faisoit vivre 400 ans avant lui, c'est-à-dire, environ 300

ans après la guerre de Troie (1); et Thucydide, sans marquer d'époque, dit qu'il vivoit fort long-temps après cette guerre (2). Leur opinion est confirmée par plusieurs traits de l'Iliade. Lorsque, au début du catalogue, le poëte invoque les Muses pour qu'elles lui révèlent les noms des guerriers, il dit : « Car nous autres hommes nous n'entendons que » le bruit de la renommée. » Cela n'annonce-il pas qu'il vivoit long-temps après l'événement! Faites-en un contemporain, et sur-tout un témoin de l'événement, et le vers n'a plus de sens. C'est Pope qui l'a remarqué le premier, et c'est avec toute justesse, quoi qu'en ait dit Mitford. Les passages où le poëte, parlant des énormes pierres lancées par Diomède et Hector, dit que *deux hommes tels qu'ils existent aujourd'hui* ne pourroient seulement les soulever, annoncent encore évidemment une date postérieure de beaucoup à la guerre de Troie. Supposer, comme M. Constantin Koliades, que le poëte auroit composé ses ouvrages dans un âge avancé, ne suffit pas pour rendre compte de la difficulté. Les anciens ne s'en sont pas fait une autre idée. Virgile, en imitant ces passages, *Qualia nunc hominum producit corpora tellus* (4), a bien montré le sens qu'il y attachoit. Velleius Paterculus les cite en preuve qu'Homère vivoit long-temps après la guerre de Troie : *hoc enim ut hominum, ita seculorum notatur differentia* (5).

Quant à la patrie d'Homère, en mettant de côté la plupart des indices que Wood a tirés de ses poëmes pour prouver qu'il étoit d'Ionie, parce qu'ils ne prouvent rien, il reste le vers du catalogue où le poëte dit que les *Locriens sont situés au-delà de l'Eubée* (6), ce qui annonce que l'auteur de ce catalogue écrivoit dans un lieu situé à l'orient de la Grèce. Il est étrange que M. Constantin Koliades, qui connoît si bien Homère, n'ait fait nulle attention à ce passage, qui doit détruire son système à ses yeux, puisqu'il ne reconnoît qu'une main dans l'Iliade. Quant aux partisans de l'opinion de Wolf et de Heyne, ils ne tireront d'autre conséquence du vers, sinon que l'auteur du catalogue n'étoit pas du continent de la Grèce; encore ne serait-elle pas fort rigoureuse, car le vers peut être une interpolation.

Il n'y a donc qu'un seul fait positif à tirer des passages des anciens et des poëmes homériques concernant leur auteur; c'est qu'il a vécu

(1) Herodot. *II*, 50. — (2) Thucyd. *I*, 3. πολλῷ ὕστερον τῶν Τρωϊκῶν. — (3) *Il.* B, v. 486, ἡμεῖς δὲ κλέος οἶον ἀκούομεν, οὐδέ τι ἴδμεν. — (4) Virg. *Æneid.* XII, 899. — (5) I, 5. — (6) *Il.* B, 535. Λοκρῶν οἳ ναίουσι πέρην ἱερῆς Εὐβοίας.

long-temps après la guerre de Troie : mais combien de temps ! voilà ce qu'on ne saura jamais, pas plus que le véritable emplacement de Troie et le théâtre des voyages d'Ulysse.

La science de l'antiquité présente encore assez de questions à résoudre, assez d'utiles recherches à faire. C'est lui rendre service que de signaler celles dont la solution est évidemment désespérée ; car elles ne sont bonnes qu'à faire naître de ces disputes interminables, où l'on fait assaut de mauvaises raisons, personne n'en ayant de bonnes à donner. Leur moindre inconvénient est de n'aboutir et de ne pouvoir aboutir à rien ; car elles en ont un bien plus grand encore, c'est d'entretenir, parmi les gens superficiels, l'idée trop répandue qu'on peut tout soutenir et rendre probable dans les recherches d'érudition, et qu'il suffit pour cela d'un peu d'esprit, d'une sorte d'adresse à torturer quelques passages tirés le plus souvent d'auteurs qu'on n'a jamais lus. Rien ne seroit plus propre à favoriser cet injuste préjugé que certains ouvrages qui paroissent de notre temps, et sur-tout que les éloges dont ils sont l'objet.

LETRONNE.

MONUMENS et Ouvrages d'art antiques, restitués d'après les descriptions des écrivains, et accompagnés de dissertations archéologiques, par M. Quatremère de Quincy ; 2 vol. pet. *in-fol.* Paris, 1826 et 1828 ; chez J. Renouard.

IL y a deux manières de concevoir et de traiter l'antiquité figurée. L'une consiste à restituer, à l'aide du dessin, le monument perdu ou anéanti, en s'aidant autant qu'il est possible de la description de ce monument, telle que les anciens nous l'ont transmise, d'une façon plus ou moins exacte ou complète, en traits plus ou moins vagues ou caractéristiques ; l'autre se borne à l'interprétation des monumens existans et connus, en combinant toutes les données antiques que peut fournir, soit l'étude des textes, soit l'examen et la confrontation de ces monumens eux-mêmes. Chacune de ces deux méthodes a ses avantages et ses inconvéniens. Si la première, exploitant à son gré tout le domaine du possible, s'attache à tirer de l'oubli, à sauver de la destruction même les œuvres d'un art qui n'est plus ; si, en recomposant pièce à pièce, en rétablissant en leur entier des monumens dont l'existence, après avoir été une merveille, étoit restée un problème, elle ouvre ainsi à nos

connoissances un monde tout nouveau, à mesure qu'elle recule les limites du monde ancien, on ne sauroit nier, d'un autre côté, que le résultat de ces doctes et ingénieuses combinaisons n'ait toujours quelque chose d'illusoire. Quelque fidèle aux traits de la description antique que soit l'image créée par le génie moderne; avec quelque habileté que la science et le goût, l'érudition et le dessin, se soient combinés pour la produire, un monument restitué de cette manière n'est jamais qu'un monument imaginaire; ce n'est qu'un souvenir idéal fixé sous une forme positive. Le seul fait réel que l'antiquaire ait établi, c'est que l'ouvrage ancien était possible; mais ce n'est jamais, en définitive, que sa propre pensée qu'il a revêtue d'un corps sensible; et plus cette image qu'il nous présente est précise, plus elle est hypothétique; plus il la rend palpable, et plus elle est arbitraire; plus il y fait entrer d'élémens antiques, et plus elle se trouve chargée de traits modernes. L'autre méthode, en ne recherchant dans l'antiquité figurée que ce qui est, c'est-à-dire, la moindre partie de ce qui fut, se condamne, par cela même, à n'embrasser l'art des anciens que d'une manière trop étroite, et à ne l'apprécier que d'une manière trop exclusive. En réglant ses idées d'après le seul monument qu'il possède, l'antiquaire se trouve trop aisément conduit à n'estimer que ce qu'il connoît, à généraliser des faits particuliers, et à fonder des principes sur des exceptions. Mais, d'un autre côté, il a du moins, pour les vérités qu'il établit, comme pour les erreurs mêmes qu'il commet, une base solide, un élément réel. Il ne s'égare pas dans le vide; il ne poursuit pas une ombre; il s'attache à quelque chose de sensible et de palpable; il n'interprète que ce qui existe. Si son explication tombe, le monument reste; et c'est un fait qui demeure dès ce moment acquis à la science, et qui profite tôt ou tard à la vérité.

Dans un temps où les monumens étoient encore rares et mal compris, il étoit naturel qu'on s'attachât de préférence à la première méthode; que l'on essayât de suppléer à l'indigence où l'on étoit, en cherchant dans les textes ce qu'on ne trouvoit pas dans les musées; en un mot, que l'on recomposât des monumens fictifs, faute de monumens réels à exploiter. Ainsi, en France, M. de Caylus, publiant une galerie de tableaux homériques, ou cherchant à faire revivre la peinture encaustique des anciens à l'aide de procédés nouveaux, ou rétablissant par la pensée et par le crayon des monumens dont il ne subsistoit plus qu'une description superficielle, quelquefois même une simple mention, témoignoit ainsi combien étoit alors étroit et borné le domaine de l'archéologie. On voit, par l'activité des efforts, par la variété des travaux

de cet habile homme, si digne encore de respect dans ses erreurs mêmes, comment on croyoit pouvoir alors suppléer, par les ressources de l'érudition ou de l'art moderne, à l'insuffisance de ce qu'on avoit recouvré de monumens antiques, et que c'étoit, en quelque sorte, par impuissance ou par désespoir de faire des découvertes réelles dans le sol classique, que l'on fouilloit dans les auteurs, pour en extraire au moins une image des monumens qui manquoient. Mais depuis le siècle de Caylus, tant de découvertes heureuses se sont opérées, et se succèdent encore tous les jours, sur tous les points du vaste champ de l'antiquité; tant de monumens de toute espèce ont été rendus à la lumière; tant de notions positives ont remplacé les fausses idées d'une science conjecturale, que les études archéologiques ont dû prendre l'autre direction qui a été indiquée. Winckelmann contribua plus que personne à ramener l'antiquité figurée dans cette voie, où Visconti et Zoëga marchèrent à son exemple, et où tout ce que l'Europe compte aujourd'hui d'antiquaires s'efforce de suivre, chacun suivant la mesure de ses facultés ou de ses ressources, les traces de ces grands hommes; et telle est l'étendue d'une carrière si loin encore d'être épuisée, et qui semble même s'agrandir à mesure qu'elle s'exploite, que l'archéologie ne déviera plus, suivant toute apparence, de cette marche régulière et sûre, et ne renoncera plus à cette méthode expérimentale et positive, si ce n'est à de rares intervalles, et sauf quelques exceptions plus ou moins importantes.

C'est dans l'une de ces exceptions, et certainement dans la plus recommandable de toutes, que se placent la plupart des travaux de M. Quatremère de Quincy. Familier avec la pratique de tous les arts du dessin, autant que versé dans leur histoire, aucun antiquaire n'a eu peut-être, depuis la renaissance des lettres, autant de moyens de traiter avec succès l'archéologie, sous l'un ou l'autre des rapports dont il a été question, ou sous tous les deux à-la-fois. Aucun ne pouvoit apporter à cette étude un sentiment plus vrai, un discernement plus éclairé des beautés antiques, et ne pouvoit embrasser, d'un coup-d'œil plus vaste et plus sûr, la théorie générale de l'art et ses nombreuses applications. Mais c'est sur-tout vers la méthode de restitution que M. Quatremère de Quincy se trouvoit entraîné, par la nature particulière de son esprit et par toute la direction de ses études. Il étoit doué de cette vue métaphysique qui devine le génie de l'art, à part les monumens, et qui recompose ces monumens eux-mêmes, à l'aide de leurs moindres élémens. Il possédoit, en même temps, dans le crayon, un instrument sûr et prompt, avec lequel seul l'antiquaire peut toujours

réaliser ce qu'il conçoit et recréer ce qu'il retrouve. Aussi M. Quatremère de Quincy s'est-il plus occupé, dans tout le cours d'une vie laborieuse, de restituer à la science les monumens qu'elle a perdus, que d'interpréter ceux qu'elle a recouvrés; aussi s'est-il plus servi, dans ses restitutions elles-mêmes, des textes pour faire des monumens, que des monumens pour expliquer des textes; et dans cet emploi de l'érudition, s'est-il encore aidé du dessin plus que de toute autre chose. C'est ainsi qu'il avoit fixé les vrais principes et déterminé les vrais caractères de l'architecture égyptienne, avant qu'on en eût connu les monumens d'une manière tant soit peu fidele; c'est ainsi qu'à l'occasion du Jupiter Olympien de Phidias, dont il s'étoit proposé de rechercher pièce à pièce les élémens, et de relever, si je puis parler ainsi, toute la machine, il avoit recomposé un art tout entier; et si la merveille de la sculpture antique, ressuscitée par l'érudition, reste toujours anéantie par le fait, l'art qui la produisit a vu du moins son existence constatée, son histoire rétablie, ses procédés expliqués, ses secrets même découverts: et un grand fait est venu prendre, dans nos connoissances, la place qu'avoient laissée vide tant de monumens détruits sans retour.

Ce sont de nouvelles applications du système dans lequel ont été produits la plupart des travaux de M. Quatremère de Quincy, que présentent les deux volumes dont nous rendons compte; ce sont encore des *monumens restitués*. Mais quelques-uns de ceux qui font partie de ce recueil n'y paroissent pas pour la première fois. Ainsi la restitution du *char funéraire d'Alexandre*, et celle du *bûcher d'Héphæstion*, avoient été déjà publiées dans un des volumes des nouveaux Mémoires de l'Académie royale des belles-lettres, aussi bien que la restitution de la *Minerve du Parthénon*, dans le *Jupiter Olympien*, pag. 226 et suiv., sauf quelques rectifications ou additions qui changent trop peu de chose à la nature et au résultat de ces divers travaux, pour exiger que nous en rendions un compte particulier. Nous nous attacherons de préférence aux trois dissertations nouvelles que nous offre cet intéressant recueil.

La première a pour objet la *restitution du tombeau de Porsenna*, monument de l'antiquité étrusque, décrit par Pline, sur la foi ou même avec les propres expressions de Varron (1). Ce n'est pas la première fois que ce monument a donné lieu à un travail semblable, bien que M. Quatremère de Quincy regarde *M. de Caylus comme le seul critique, à sa connoissance, qui ait paru frappé de ce qu'il y a d'impraticable dans la disposition de ce monument, tel que le texte et les versions de Pline en*

(1) Plin. *Hist. nat.* XXXVI, 19, 4.

donnent idée (1). M. Quatremère de Quincy ne pouvoit cependant pas ignorer les discussions qui s'étoient élevées à ce sujet entre des savans italiens, toujours si jaloux d'illustrer à leur manière les monumens de leur pays. Ainsi, sans parler de la dissertation italienne du P. Cortenovis (2), où le tombeau de Porsenna est représenté, avec ses pyramides et ses coupoles, comme une grande machine électrique, plus merveilleuse encore que n'est le fabuleux monument décrit par Pline, ou même, sans remonter jusqu'à Léon-Baptiste Alberti, qui en admettoit la réalité, en n'en retranchant que le *petasus* de bronze (3), ce monument avoit trouvé, parmi les académiciens de Cortone, des défenseurs et des restaurateurs (4), aussi bien que de vigoureux adversaires parmi d'autres antiquaires de Rome et de Chiusi même (5). On est allé jusqu'à vouloir retrouver des restes du labyrinthe de Porsenna (6), dont Pline déclare pourtant, en termes assez positifs, qu'*il ne subsistoit de son temps aucun vestige;* et la querelle s'est continuée sur ce terrain, jusqu'à nos jours, où des architectes tels que M. del Rosso (7), et des savans tels que M. Orioli (8), ont cru pouvoir soutenir, jusqu'à un certain point, l'existence du monument de Porsenna, en se fondant sur quelques analogies plus ou moins réelles, plus ou moins applicables à la question, que présentent d'autres tombeaux antiques. Toute cette controverse archéologique méritoit bien peut-être de n'être pas aussi complètement omise par M. Quatremère de Quincy, notamment la restitution proposée par Orsini et accompagnée de six planches gravées, où le monument de Porsenna est reproduit sous tous ses aspects, avec plans, coupes, détails et élévation (9). M. Quatremère de Quincy n'ignoroit pas non plus sans doute que d'autres savans, tels que M. Hirt, avoient declaré fabuleux de tout point le monument en

---

(1) *Pag. 131.* — (2) *Del Mausoleo di Porsenna, dissertazione del padr.* D. Angelo Cortenovis. — (3) L. B. Alberti, *de Re ædificatoria*, lib. VIII, c. 3. — (4) *Voyez* la dissertation du D.r Luigi Tramontani, *sopra l'antico Monimento del re Porsenna*, dans le IX.e volume du recueil de l'Académie de Cortone, pag. 54-70, avec un *appendice* du même, pag. 70-72. — (5) *Voyez* les observations d'un anonyme (Onofrio Boni) *sul Laberinto di Porsenna*, dans le second volume des *Memorie per le belle arti*, pag. ccxxxv-ccxlj, Roma, 1786. Des doutes semblables avoient été exprimés par un antiquaire de Chiusi, Macchioni, dans sa *Descrizione della famiglia Cilnea*, Napoli, 1688; et plus récemment, un savant florentin, M. Baldelli, a cru devoir adopter et suivre sans restriction l'opinion sévère d'Onofrio Boni; voy. son *Saggio di antichità primitive*, pag. 416. — (6) Santi, *Viaggio*, II, 392. — (7) G. del Rosso, *Congetture sopra due monumenti etrusco-fiesolani*, Pisa, 1826; *voy.* pag. 23-30. — (8) *Dei sepolcrali Edifizj dell' Etruria media*, &c. Poligraf. fiesol., 1820, *in-4.°* — (9) II.° *Supplemento alla Dissertazione di L. Tramontani*, dans le IX.e volume des *Dissertazioni di Cortona*, 72-82.

question, d'après des motifs assez graves, tirés soit de l'impossibilité physique de la construction, soit de la disparition totale d'un pareil tombeau dans l'espace de quelques siècles, et dans un pays où des monumens de ce genre se trouvoient si notoirement placés sous la double protection de l'orgueil national et du sentiment religieux (1). Quoi qu'il en soit, M. Quatremère de Quincy s'est attaché uniquement à montrer, par la discussion du texte de Pline, que le monument étoit possible, et conséquemment qu'il étoit réel. C'est sous ce rapport que nous allons examiner brièvement l'opinion nouvelle qu'il propose.

La principale difficulté du texte de Pline, à part les mots *fabulositas* et *fabulæ*, que l'on peut entendre dans un sens plus ou moins rigoureux, sans que cela tire beaucoup à conséquence, réside, de l'aveu de tous les critiques, et de celui de M. Quatremère de Quincy lui-même, dans le mot *supra*, qui indique une *superposition immédiate et verticale de pyramides;* mot répété *trois fois* dans le texte de Pline, à l'occasion des *trois étages* dont se composoit le monument. Cette élévation perpendiculaire de trois étages de masses pyramidales ayant paru une chose impossible d'après toutes les données de l'art de bâtir, chacun a essayé d'éluder de diverses manières le sens positif et absolu de cette préposition embarrassante; et l'interprétation qu'en propose à son tour M. Quatremère de Quincy, est que cette *supra-position*, comme il s'exprime, *n'a pu être qu'en retraite, ou si on l'aime mieux, en amphithéâtre, de la manière qu'un gradin est dit être au-dessus d'un autre, quoiqu'il soit en reculée.* C'est d'après cette idée qu'il a restitué le tombeau de Porsenna, lequel est devenu, de cette manière, un monument presque ordinaire. Mais c'est précisément en cela que pêche, suivant nous, la nouvelle explication. Il est clair que Pline, voulant donner l'idée d'un monument tout-à-fait particulier, d'un édifice qui, dans sa structure comme dans ses proportions, *excédoit toutes les notions reçues*, *cum excedat omnia fabulositas,* n'a pu, après une pareille déclaration, décrire un monument aussi simple, aussi facile à bâtir et à concevoir, que celui qui résulteroit de la disposition de trois étages en retraite ou en amphithéâtre. Pline se sert trois fois, et certainement avec intention, du mot *supra,* que M. Quatremère traduit la première fois par *sur*, la seconde fois par *plus haut*, et la troisième par *au-dessus*. De là, il résulte nécessairement que le sens de Pline n'est pas rendu, et qu'en réduisant ainsi la difficulté à une subtilité grammaticale, le problème reste encore à résoudre. Il en est de même des autres difficultés de détail, telles que l'*orbis æneus et petasus*, placés

(1) Hirt, *Geschichte der Baukunst*, I, 249-250.

de manière, dit Pline, *ut unus omnibus sit impositus*, c'est-à-dire, que *sur toutes ces pyramides régnoit un globe et un chapeau, qui seul les couvroit toutes*. M. Quatremère de Quincy, supposant ici une ambiguité causée, selon lui, par la manière trop littérale dont Varron traduisoit la chronique étrusque, pense qu'il faut entendre ici *omnibus* dans le sens de *singulis*, en sorte que ce globe unique, qui couvroit les cinq pyramides, se réduiroit à un seul globe pour chacune des cinq pyramides; et ce seroit par une suite de la même amphibologie que Pline auroit parlé d'un seul globe, *supra quem orbem*, au lieu de *cinq globes*, qui se seroient trouvés effectivement. En changeant ainsi l'acception ou le nombre des mots, et même en leur substituant d'autres mots, M. Quatremère de Quincy réduit assez aisément le monument de Porsenna à des élémens simples et à des formes communes; et toutes ces suppositions admises, la restitution qu'il présente de ce monument devient très-facile et nous semble très-satisfaisante. Mais ce qui nous paroît évident, c'est que cette restitution ne répond en aucune façon à l'intention de l'auteur ancien. Quant aux exemples de monumens analogues, que M. Quatremère de Quincy allègue à l'appui de sa restitution, savoir, le tombeau d'Alyatte, tel qu'il est décrit par Hérodote (1), et le prétendu tombeau des Curiaces, près d'Albano (2), cette analogie, remarquée par la plupart des critiques, entre autres par M. Orioli (3), par M. Niebuhr (4), et tout récemment encore par M. Ott. Müller (5), se réduit à l'emploi de cinq pyramides dressées sur un même plan, aux quatre angles et au centre d'un massif carré, ce qui offre effectivement un des principaux élémens du tombeau de Porsenna, et une disposition d'origine étrusque (6) et asiatique applicable à la première et à la dernière partie de ce tombeau, mais ce qui ne présente du reste aucun rapport avec les trois ordres de pyramides ou superposées ou en retraite. De tout ceci il résulte que le monument de Porsenna, tel qu'il est décrit par Pline d'après Varron, complétement détruit qu'il étoit du temps de Varron et de Pline, est un monument imagi-

(1) Herodot. *I*, 93. — (2) Bartoli, *Sepolc. ant.* tav. 1 et 2. — (3) *Pag.* 22-25. — (4) *Röm. Gesch.* I, 87. — (5) *Die Etrusk.* IV, 2, 1, II, 226. — (6) L'opinion la plus vraisemblable, au sujet du prétendu tombeau des Curiaces, est celle qu'a exposée récemment M. Nibby, *Viaggio antiq. nei contorni di Roma*, II, 144-145, suivant laquelle ce tombeau, de forme vraiment étrusque, auroit été celui d'Aruns, fils de Porsenna, tué dans un combat, près d'Aricia; Tit. Liv. *II*, 9. J'ai moi-même publié un monument étrusque, duquel il résulte que la disposition de ce tombeau étoit effectivement conforme à des données etrusques. *Voy.* mes *Monumens inédits*, pl. XXI, n. 1.

naire, dans la disposition duquel il entroit néanmoins des élémens réels et vraiment étrusques, tels que les cinq pyramides érigées sur un soubassement carré, et couvertes probablement d'un globe ou d'un chapeau de bronze; telle est l'opinion énoncée en dernier lieu par M. Hirt et par M. Müller, opinion suivant laquelle la *fable étrusque* du tombeau de Porsenna peut encore mériter une place dans l'histoire de l'art, comme tradition, prodigieusement exagérée dans les termes où elle nous est parvenue, mais fondée en partie sur quelque monument réel, ou imaginée d'après un système proprement étrusque.

C'est encore la restitution d'un monument décrit par le seul Pline entre tous les auteurs qui nous sont restés de l'antiquité, et déclaré impossible par la plupart des critiques modernes, que M. Quatremère de Quincy a entreprise dans le second mémoire dont nous allons parler. Il s'agit d'une peinture de Parrhasius, qui dut être fort célèbre, à en juger par la manière dont elle étoit conçue et exécutée, du tableau où Parrhasius s'étoit proposé, dit Pline (1), de représenter le *peuple* ou le *démos d'Athènes*, avec toutes ses qualités et tous ses défauts. L'idée de ce tableau, où devoient se trouver cumulées tant d'expressions, non-seulement diverses, mais encore contradictoires, a paru pleine de difficultés insurmontables, de quelque manière qu'elle eût été réalisée, soit par un seul personnage, soit par une réunion de plusieurs figures. Aussi la plupart des critiques se sont-ils accordés à rejeter l'existence de ce tableau comme impossible, et ceux qui ont cru pouvoir l'admettre comme réelle, n'en ont-ils proposé que des explications plus ou moins invraisemblables. M. Quatremère commence par établir, contre l'opinion de Caylus, premièrement que ce tableau a réellement été exécuté comme le décrit Pline, et malgré l'expression *volebat*, dont se sert Pline; en second lieu, qu'un pareil tableau du peuple d'Athènes, si mortifiant qu'il fût pour la vanité de ce peuple, pouvoit être autorisé par l'exemple des portraits satyriques du *Démos* introduits dans les comédies d'Aristophane. En accordant à l'auteur ces deux points, qui seroient cependant sujets encore à quelque contestation, le dernier sur-tout, puisqu'il n'y a réellement aucune parité entre des caricatures théâtrales, passagères comme la représentation elle-même, et un tableau qui dut être fait pour un lieu public, ou destiné à une longue existence, il s'agit de voir comment M. Quatremère a cru pouvoir résoudre les difficultés bien autrement graves qui résultent de la composition même du tableau. Caylus l'avoit jugée im-

(1) Plin. *Hist. nat.*, XXXV, 10, 36, 5.

praticable, mais, à la vérité, d'après les raisons, étrangères au fond de la question, qui viennent d'être indiquées. Depiles, Lanauze et Wieland n'avoient pu la concevoir autrement que par une réunion de figures; ce qui étoit s'éloigner, non-seulement du texte de Pline, mais encore des habitudes de l'art antique, et en particulier de celles du talent de Parrhasius, qui ne peignit guère que des figures isolées. M. Quatremère ne semble connoître que ces deux opinions, représentées par les noms de ces quatre critiques, les seuls qu'il ait cités et qu'il se soit attaché à réfuter, entre tous les antiquaires modernes qui se sont occupés de cette question. Il étoit cependant d'autres explications qui méritoient d'être indiquées dans cette discussion, ne fût-ce que pour présenter un état complet des opinions sur ce point d'archéologie; et je vais tâcher de suppléer, en quelques mots, au silence de M. Quatremère (1).

Les interprètes du passage de Pline, et les critiques de l'histoire de l'art qui s'en sont occupés, se partagent en deux grandes classes, les uns qui nient la possibilité du tableau en question, les autres qui cherchent à l'expliquer. Les premiers, entre lesquels il existe encore quelques nuances d'opinions, regardent le récit de Pline comme un conte ridicule, dérivé de son ignorance en fait d'art, et de sa crédulité; jugement sévère, exprimé avec quelque mesure par Eckhel (2), et d'une manière plus tranchante par M. Boettiger (3) : ou du moins ils le considèrent comme une espèce de raillerie fine et détournée; c'étoit l'avis de Caylus (4), et c'est sans doute le moins probable de tous. La seconde classe se subdivise encore entre ceux qui expliquent le tableau de Parrhasius par une seule figure, ou qui le recomposent à leur manière par une réunion de groupes divers. A la tête des premiers se distinguent Winckelmann (5) et l'auteur des *Lettres athéniennes* (6), ainsi qu'un artiste ano-

(1) C'est ce qu'a fait l'auteur d'un article intitulé *der Demos des Parrhasius*, et inséré dans le *Kunstblatt*, 1820, n. 11, pag. 43-44, avec l'intention de préparer la solution de ce problème historique, plutôt qu'avec la prétention de la donner lui-même. Il manque cependant à cet article quelques indications que j'ai ajoutées dans celui-ci, et sans doute il m'en sera échappé plus d'une encore à moi-même; tant il est difficile, sur la moindre question archéologique, de réunir tout ce qui a été dit, et sur-tout de dire ce qu'il y a de plus raisonnable. —(2) *Doct. num.* IV, 190. — (3) *Vasengemälde*, II, 48-49. — (4) *Mémoires de l'Acad. des inscriptions*, XXV, 164-165. — (5) Winckelmann a exprimé plusieurs fois cette idée, dans son écrit *sur l'Imitation*, et dans son *Essai sur l'allégorie*; voy. *Werke*, I, 202, et II, 472. L'opinion que ses commentateurs allemands exposent à leur tour, *ibid.* VI, 2, 180, au sujet du tableau de Parrhasius, est celle du *doute* fondé principalement sur le caractère *grave et noble* de toutes les compositions *historiques* de ce peintre. — (6) *Atheniens. Brief.* I, 529.

nyme, qui, dans le *Muséum de Meusel* (1), a pris la peine d'indiquer un à un les divers traits de la physionomie, avec la couleur propre à chacun d'eux, qui devoient répondre aux *douze* expressions différentes indiquées par Pline. Il faut encore ajouter à ces critiques M. Hirt (2), qui se représente le *démos* de Parrhasius comme une *seule figure*, et même comme une *figure de jeune homme*, en laissant du reste chacun libre de l'imaginer comme il l'entend : ce qui ne compromet le jugement de personne, mais ce qui n'éclaircit pas beaucoup la question. A cette occasion, je remarque que le doute exprimé par M. Quatremère au sujet d'une personnification du *démos athénien* sous les traits d'un *jeune homme*, correspondante à celle des *villes* représentées par des *femmes*, comme on les voit sur la célèbre base de Pouzzoles et sur tant de médailles grecques, que ce doute, disons-nous, est facile à dissiper par des autorités graves et nombreuses. Des statues du *démos d'Athènes* et du *démos de Lacédémone* sont citées, dans ces deux villes, par Pausanias (3); et des statues semblables, groupées ensemble, telles que celles du *démos de Byzance* couronnant *celui d'Athènes*, et du *démos des Syracusains* couronnant *celui des Rhodiens*, durent être assez communes dans l'antiquité, à en juger d'après ces exemples célèbres, rapportés par Démosthène (4) et par Polybe (5). Mais il est vrai qu'aucun de ces exemples ne paroît applicable à l'idée du *démos de Parrhasius*, telle que Pline nous l'a donnée; et il ne semble pas qu'on puisse y rapporter non plus une *image du peuple d'Athènes* peinte par Aristolaüs (6), bien que le docte et judicieux Heyne ait été d'avis qu'on pouvoit interpréter, d'après ces statues du *démos*, le passage de Pline en question (7).

Parmi les critiques qui ont essayé d'expliquer le tableau de Parrhasius par une réunion de groupes, M. Quatremère de Quincy ne devoit pas oublier Durand, qui, dans sa traduction ou paraphrase du XXXV.e livre de Pline, développe et achève en ces termes la pensée de son auteur : « Ce qu'il y a de plus hardi, c'est que toutes ces » expressions si différentes y sont très-bien ménagées, distribuées en » plusieurs groupes, et toutes renfermées dans un même cadre; » et il est probable que c'est cette glose de Durand, conforme au sentiment de Depiles, qui a fourni la première idée des compositions imaginées par

(1) *Meusels Museum*, v. J. 1789, 8.tes St. — (2) *Bilderbuch*, II Heft, S. 188. — (3) Pausan. *I, 3, 2; I, 3, 4; III, II, 8.* — (4) Demosth. *de Coron*, pag. 265, Reiske. — (5) Polyb. *Hist.* V, 88. — (6) Plin. *Hist. nat.* XXXV, 11, 40. — (7) Heyne, *Opusc. acad.* IV, 406.

Lanauze (1) et par Wieland (2). Mais il est encore une interprétation qui méritoit d'être recueillie, comme différant de toutes les autres, et offrant néanmoins un moyen de les concilier; c'est celle du peintre Grund, auteur d'un traité allemand *sur la peinture des Grecs*, qui suppose que le *démos* de Parrhasius étoit une composition à plusieurs groupes, où dominoit la figure idéale du *démos* personnifié et chargé d'attributs symboliques (3), dans le genre du tableau de Philostrate, intitulé *Kômos*. Toutefois, je dois observer que cette dernière analogie avoit été réfutée d'avance par Heyne (4).

C'est une opinion toute nouvelle que propose à son tour M. Quatremère de Quincy. Cette opinion est que le tableau de Parrhasius fut conçu dans l'esprit et dans le goût de la caricature, conformément au modèle produit par Aristophane; et cette caricature, M. Quatremère pense qu'on peut se la figurer de deux manières, soit par une suite de petites figures représentant le même personnage dans des attitudes et avec des expressions différentes, en rapport avec les diverses passions indiquées par Pline, soit, et c'est à cette idée que l'auteur s'arrête de préférence, au moyen d'une composition de plusieurs masques humains, ou têtes d'animaux symboliques, groupés ensemble et opposés l'un à l'autre, dans le genre de ce qu'on appelle des *grylles*. Les deux principaux motifs qui ont servi de base à cette explication, méritent d'être examinés séparément; car il y a ici plus d'une considération qui sort du cercle d'une question particulière, et qui touche à l'histoire même de l'art.

M. Quatremère s'autorise, en premier lieu, du témoignage de Pline sur la nature et le caractère du talent de Parrhasius : *qui pinxit et minoribus tabellis* libidines *eo genere petulantis joci se reficiens*. M. Quatremère interprète ce mot *libidines* par *caprices*, et en conséquence il voit dans ces *délassemens* de Parrhasius, des peintures dans le goût de l'arabesque ou de la caricature. Mais il me paroît certain que le mot *libidines* n'a jamais eu, dans cette phrase de Pline, ni dans aucun des nombreux passages de cet auteur où le même mot se reproduit (5), d'autre sens que celui de *sujets licencieux*, comme l'ont entendu tous

---

(1) *Mém. de l'Acad. des belles-lettres*, XXV, 244. — (2) *Aristipp. Brief.* I, 309, 426. — (3) *Die Malerei der Griechen*, &c., pag. 625. Il est presque inutile de relever ici une légère inadvertance de l'auteur, qui lit *Dæmon* (Δαίμων), au lieu de *Démon* (Δῆμον), dans le texte de Pline. — (4) *Opuscula*, tom. V, p. 28. — (5) Plin. XXXIII : *in poculis* libidines *cælare, ac per obscœnitates bibere*. Idem, XIV, 22 : *vasa adulteriis cælata, tanquam per se parum doceat* libidines *temulentia*.

les interprètes ; et un fait que notre auteur ne s'est pas rappelé, mais que Durand, dans son excellente paraphrase de Pline, n'a pas manqué de rapporter ici (1), c'est que l'antiquité avoit connu un de ces *petits tableaux licencieux* de Parrhasius, c'est à savoir, une *Atalante*, qui fut léguée à Tibère, et placée par ce prince dans sa propre chambre (2) : ce qui ne laisse aucun doute sur le genre de ce tableau, et conséquemment sur la nature des délassemens de Parrhasius.

M. Quatremère de Quincy trouve un second motif à l'appui de son explication, dans l'usage que firent les anciens de ces associations bizarres et symboliques de têtes de personnages ou d'animaux divers, espèces de métaphores de la langue imitative, propres à exprimer certaines idées morales, religieuses ou philosophiques. A ce sujet, il cite un passage de Platon, où il est question de l'image *d'un monstre à plusieurs têtes*, Θηρίου ποικίλου καὶ πολυκεφάλου., image analogue à celle de *bellua multorum capitum* d'Horace, qu'il rapproche de celle qu'on trouve sur des pierres gravées connues des antiquaires sous le nom de *grylles* ou *gryphes* (3), lesquelles offrent, comme on sait, un assemblage de têtes humaines, ou de fragmens d'animaux divers, disposés de manière à former un seul animal grotesque, avec les têtes ou les parties tronquées de plusieurs. Mais il y a ici, à ce qu'il nous semble, plus d'une méprise grave à relever. D'abord, en ce qui concerne les *grylles* des pierres gravées, il n'est pas douteux que la composition et l'exécution de ces pierres, du genre des *abraxas*, n'appartiennent à une époque où s'exerça l'empire des superstitions orientales, et conséquemment qu'il ne sauroit y avoir rien de commun entre ces combinaisons chimériques, produites pour la plupart sous l'influence des idées gnostiques, et les compositions de l'art grec. Il y a, nous ne craignons pas de l'affirmer, entre des monstres, tels que les *grylles*, et le *dêmos de Parrhasius*, quel qu'il fût, un immense intervalle de temps, une révolution toute entière dans les principes et dans les habitudes de l'imitation. Quant au *goût de l'arabesque* proprement dit, auquel M. Quatremère est d'avis que le talent de Parrhasius put descendre, par caprice ou par délassement, il est certain que cette opinion est contraire à l'idée que toute l'antiquité nous a transmise du caractère de ce peintre, qui se recommandoit surtout par l'élévation du style et par la profondeur et la vérité de l'ex-

(1) *Pag. 59.* — (2) Sueton. *in Tiber.* 44; *voy.* à ce sujet les observations de Durand, pag. 248. — (3) Gori, *Mus. Florent.* I, tab. XLVIII, 50; Caylus, *Recueil d'antiq.* tom. V, p. 40; Beger, *Spicileg.* 50, 51; Gorlæus, *Dactylioth.* II, 316-17; 322-23; 668-9.

pression. Remarquez que c'est par rapport à cette dernière qualité du talent de Parrhasius que Pline cite sa peinture du *dêmos* comme offrant le plus haut degré de cette expression, joint à la plus extrême difficulté vaincue; et jugez si un *lièvre*, pour exprimer la timidité, un *singe*, pour rendre la colère, et ainsi du reste, seroient des moyens bien propres à justifier l'idée que Pline semble avoir conçue du prodigieux mérite de ce tableau et du grand talent de son auteur. Quand même on admettroit que Parrhasius put se livrer à de pareils caprices et se délasser par de pareilles images, il ne s'ensuivroit pas que son *dêmos* eût été une production de ce genre; car Pline le cite dans le nombre de ses compositions historiques, ou du grand style, avec son *Thésée*, son *Méléagre*, son *Hercule*, son *Persée*; et dans tous ces ouvrages, comme dans les *études de dessin* que Parrhasius avoit laissées et qui servoient de modèles aux artistes, comme dans ses *petits tableaux licencieux* eux-mêmes, c'est toujours par la perfection du dessin et par le mérite de l'expression que se distinguoit son talent. Comment concilier de pareils témoignages et de pareils faits avec l'idée d'une composition grotesque et monstrueuse, telle que celle des *grylles*, exécutées d'après des combinaisons gnostiques, par des mains déjà presque barbares, dans le second et le troisième siècle de notre ère, et peut-être même plus bas encore?

L'examen de l'hypothèse de M. Quatremère de Quincy pourroit donner lieu à beaucoup d'autres observations; mais ce seroit courir le risque de nous trop éloigner du seul objet que nous ayons dû nous proposer, celui d'analyser les dissertations de ce savant, afin de mettre nos lecteurs à même d'en d'apprécier le sujet, le mérite et l'importance. De la discussion, encore trop étendue peut-être, à laquelle nous venons de nous livrer, il résulte, pour nous servir des propres expressions de M. Quatremère, *qu'il est plus facile de prouver ce que ne fut pas la peinture du dêmos, qu'il ne le sera de dire ce qu'elle fut en effet.* Aussi nous garderons-nous bien de hasarder à notre tour la moindre conjecture sur ce que fut ou ne fut pas cette peinture, qui peut-être n'a jamais existé, telle que Pline la décrit, que dans l'imagination de cet auteur, trompé par quelque récit enthousiaste ou par quelque anecdote apocryphe. Dans un second article, nous rendrons compte du dernier mémoire de M. Quatremère de Quincy, qu'il nous reste à faire connaître, *sur la restitution des frontons du Parthénon.*

RAOUL-ROCHETTE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, SOCIÉTÉS ACADÉMIQUES.

L'ACADÉMIE des sciences a élu M. Roussin pour remplir, dans la section de géographie et navigation, la place vacante par le décès de M. de Rossel.

L'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, a publié un volume de Mémoires, contenant les résultats de ses travaux durant les quatre années 1825, 1826, 1827 et 1828; Caen, impr. de Chalopin, 1829, 395 pages *in-8.°* Ce volume contient, outre l'exposé des travaux de l'Académie par son secrétaire, M. Hébert, des Mémoires de M. Trouvé, médecin, sur l'influence de l'air de la mer et des bains de mer, et sur la topographie médicale de l'hôtel-dieu de Caen; de M. Simon, sur les opérations géodésiques et topographiques du département du Calvados; de MM. de Magneville et Hérault, sur les terrains de ce département; de M. Labbey de la Roque, sur le siége du Mont-Saint-Michel par les Anglais, en 1423 et 1424; une notice sur la vie et les ouvrages de M. Lamouroux, par M. Eudes de Long-Champ; un rapport de M. Lair sur les voyages de M. d'Urville, &c. &c.

La Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, a fait paroître le Bulletin des travaux auxquels elle s'est livrée depuis le 2 juin 1829 jusqu'au 5 août, deux parties *in-8.°*; Poitiers, impr. de Saurin : 1.re partie, belles-lettres, sciences et arts, pag. 281-341 ; 2.e partie, agriculture, pag. 42-60. Les deux articles les plus étendus de la 1.re partie sont un essai (historique) de M. Filleau sur l'ordre judiciaire et administratif dans le département de la Vienne, commencement d'un travail qui devra jeter du jour sur l'histoire politique du Poitou; et un rapport de M. Legentil-Laurence sur des essais de la méthode de M. Jacotot, dite *enseignement universel.* — On vient d'imprimer à part une notice sur la déesse Oca, par M. A. André; Poitiers, Saurin, 1830, *in-8.°*, 28 pag. C'est le Mémoire dont nous avons fait mention dans notre cahier de juillet 1829, pag. 441, 442.

L'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, vient de faire imprimer chez Brosler un vol. *in-8.°* intitulé *Séance publique du 8 juin 1829*, 234 pages avec 9 planches. Discours de M. Lacour, président. Rapport sur les travaux de l'Académie, par M. Blanc-Dutrouilh, secrétaire général. Notice sur M. Bosc. Épître à Zulmé, par M. Jouannet; dissertation du même sur des antiquités, sur des monumens de l'époque gauloise. Note sur des ossemens fossiles, par M. Billaudel.—L'Académie n'a reçu aucune réponse à la question qu'elle avait proposée en ces termes : « Quelle fut, sur les » destinées de la France, l'influence du divorce de Louis VII ! » Ce sujet reste au concours pour 1830 : le prix sera une médaille d'or de 300 francs.

La Société des sciences, à Utrecht, a ouvert des concours sur les sujets suivans: Histoire des frères de la vie commune; — Exposé de la controverse des nominaux et des réalistes du moyen âge; — Biographie de F. G. Walckenaer;

— Examen de l'authênticité des fragmens attribués aux anciens pythagoriciens. Les prix seront décernés en 1831.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Trésor de la langue grecque, de Henri Estienne, dans lequel le texte de l'auteur est conservé intégralement, rangé par ordre alphabétique, et augmenté des travaux de l'édition anglaise et des nouveaux éditeurs; publié par M. Hase, membre de l'institut, et par MM. de Sinner et Fix, d'après le plan soumis à l'Académie des inscriptions le 29 mai 1829, et approuvé par sa commission: Paris, typographie d'Ambroise-Firmin Didot, librairie de Firmin Didot, février 1830. Tel est le titre d'un prospectus qui vient d'être publié en 15 pages *in-f.°* sur 2 colonnes. On y expose les motifs qui ont déterminé à entreprendre cette édition nouvelle : les exemplaires complets de la première sont devenus fort rares, et coûtent 300 à 400 francs; le prix de celle qu'on vient d'achever en Angleterre excède 1200 francs. Une partie du prospectus est destinée à prouver que *l'ordre alphabétique est préférable à l'étymologique :* les éditeurs conviennent que sur ce point ils ont des autorités imposantes à combattre, Henri Estienne, Walckenaer, MM. Parr, Boissonade, Herman; et en conséquence, ils demandent qu'on leur permette une *excursion* assez étendue : peut-être la trouvera-t-on trop courte. Les 4 dernières pages du prospectus *in-fol.* sont rédigées en latin, et annoncées par ce titre : « De ratione et legibus secundùm quas res prosodica in novâ Thesauri linguæ græcæ editione quæ Parisiis proditura est, tractanda nobis esse videtur. » L'ouvrage entier se composera de 28 livraisons, petit *in-fol.* à 2 colonnes, sur papier vélin et collé. La première livraison paraîtra le 1.er avril 1830; et à partir de cette époque, on publiera régulièrement de 6 à 8 livraisons par an. Prix de chaque livraison, 12 francs; de tout l'ouvrage, 336 francs, le quart de ce que coûte l'édition de Londres, à laquelle on a lieu d'espérer que celle de M. Firmin Didot sera préférable à plusieurs égards. — Le prospectus a été aussi imprimé *in-8.°*, 64 pages.

Solvique et phonique, c'est-à-dire, le Mécanisme de la parole dévoilé, et écriture universelle au moyen de 48 phonins ou lettres qui, à l'aide de quelques signes, accens et marques, désignent tous les sons de la parole avec leurs qualités prosodiques; précédé d'une esquisse de l'histoire de l'écriture, et suivi d'une méthode de noter la déclamation moyennant 12 chiffres duodécimaux, &c; par M. Ch. L. B. D. M. G. Paris, Firmin Didot, 1829, *in-12,* 182 pages, avec une planche et un tableau. Prix, 5 francs.

Journal de la langue française, grammatical, littéraire et philosophique, rédigé par une société de grammairiens et de philosophes. Paris, imprimerie de Carpentier-Méricourt, librairie de Ch. Béchet, et au bureau du journal, rue de Richelieu, n.° 21. Il paraît chaque mois un cahier d'environ 48 pages. Prix de l'abonnement annuel, 20 francs à Paris, 22 francs dans les départemens. Le prospectus de la quatrième année de ce recueil périodique annonce qu'on se propose d'en agrandir le cadre et d'en varier le dessein. Nous remarquons dans le n.° 41 un article où M. Lemare relève un assez grand nombre de fautes et d'incorrections qui deviennent de plus en plus

fréquentes dans les journaux quotidiens; par exemple : « Elle n'écrit que *par* » *occasion*, et cette *occasion*, il est singulier qu'elle l'ait saisie. — Le retour de » M. ne fut pas aussi heureux que son *allée*. — M. A. *est passé* dernièrement à » Pau. — Une signification judiciaire a été faite à M. B., *à l'effet de demander* » sa radiation des listes électorales. — Des avertissemens ont été envoyés au » domicile des contribuables pour *leur réclamer* cet impôt, &c. &c. » M. Lemare a inséré dans un autre cahier des observations critiques sur la méthode de M. Jacotot, dite l'enseignement universel; elles sont suivies d'une apologie de cette méthode, par M. Marrast. Il se peut que, même après cette ingénieuse apologie, les remarques de M. Lemare subsistent.

Les Géorgiques de Virgile, traduites en vers français avec le texte en regard, et des remarques sur la traduction de Delille; 22.e volume des Œuvres de M. Mollevaut, membre de l'institut, &c. T. 1.er (livre 1.er des Géorgiques). Paris, imprimerie de Fain, librairies de Langlois et de Crevot, 1830, *in-18*, x et 149 pages. Prix : 2 francs 50 c. = *Solem quis dicere falsum Audeat!.... Ille etiam extincto.....* &c.

DELILLE....... Qui pourroit, ô soleil! t'accuser d'imposture!
Tes immenses regards embrassent la nature.
C'est toi qui nous prédis ces tragiques fureurs
Qui couvent sourdement dans l'abîme des cœurs.
Quand César expira, plaignant notre misère,
D'un nuage sanglant tu voilas ta lumière.
Tu refusas le jour à ce siècle pervers :
Une éternelle nuit menaça l'univers.
Que dis-je! tout sentoit notre douleur profonde,
Tout annonçoit nos maux, le ciel, la terre et l'onde,
Les hurlemens des chiens, et le cri des oiseaux.
Combien de fois l'Etna, brisant ses arsenaux, &c.

M. MOLLEVAUT . Lis au front du soleil : qui soupçonne sa foi !
Souvent même il annonce, en secouant l'effroi,
Des états ébranlés le taciturne orage,
La perfidie, et Mars enflant sa sombre rage.
César mourant, ô Rome! il déplora ton sort;
Et quand son front brillant prit son voile de mort,
Tu craignis, siècle impie! une nuit éternelle.
Tout élevoit alors une voix solennelle,
Et le ciel, et la terre, et les flots frémissans.
Quels sinistres oiseaux, et quels chiens aboyans!
L'Etna brisé couvrit les plaines éperdues
De globes enflammés et de roches fondues.
Dans le ciel des Germains les armes se heurtaient;
Sur leurs immenses flancs les Alpes s'agitaient;
Les bois silencieux prolongeaient un murmure
Immense.... L'ombre pâle erre en la nuit obscure, &c.

Virgile avait dit : *Vox quoque per lucos vulgo exaudita silentes Ingens.* « Cette » longue suite de spondées, dit M. Mollevaut, et le mot *ingens* rejeté à l'autre » vers, donnent à cette voix une longueur immense : il falloit essayer cette » coupe admirable. » C'est ce qu'a fait le nouveau traducteur, en rejetant de même le mot *immense*, quoiqu'il eût déjà employé cette épithète dans l'un des deux vers précédens : *sur leurs* immenses *flancs*. Nous nous abstenons de toute comparaison entre l'ancienne traduction, dont le succès brillant semblait

durable, et la nouvelle, qui suppose aussi une étude profonde du texte de Virgile et une grande connoissance de notre langage poétique. — Les pages 125-148 du volume *in-18* que nous annonçons contiennent un morceau du 4.ᵉ livre de l'Énéide, traduit par Delille et par M. Mollevaut, les 40 premiers vers de la traduction que M. Mollevaut a faite des Saisons de Thompson, et le début de la Louisiade, poëme épique en dix chants, qui doit paraître en 1830.

Phædri Aug. liberti Fabularum æsopiarum libros quatuor, ex codice olim pithæano, deinde peleteriano, nunc in bibliotheca viri excellentissimi ac nobilissimi Lud. le Pelletier de Rosambo, marchionis, paris Franciæ, amplissimo senatui à secretis, cæt. cæt., contextu codicis nunc primùm integrè in lucem prolato, adjectâque varietate lectionis è codice remensi incendio consumpto, à Dom. Vincentio olim enotatâ, cum prolegomenis, annotatione, indice, edidit Julius Berger de Xivrey. Le prospectus (Paris, Firm. Didot, 3 pag. *in-8.ᵒ*) annonce que cette édition ne sera tirée qu'à 225 exemplaires. — On avoit regardé comme perdu le manuscrit d'après lequel P. Pithou a donné la première édition de Phèdre, en 1596, à Troyes; mais il y a plus de vingt ans qu'on assure qu'il s'est conservé dans la bibliothèque de MM. le Pelletier. C'est ce qu'on lit dans l'une des notes ajoutées par Adry à la préface de Desbillons, pag. xxxiv de l'édition des Fables de Phèdre publiée en 1807, *in-12*, chez Duprat-Duverger. Adry avoit, en 1798, inséré dans le Magasin encyclopédique de Millin, une dissertation sur les quatre manuscrits de Phèdre, savoir, ceux de Pithou, de Reims, de P. Daniel et de Perotto. — Jusqu'ici ce qui pouvoit le plus tenir lieu du manuscrit de Pithou, c'est l'exemplaire de l'édition de 1596 qui se trouve à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, et sur lequel Nic. Rigault a porté les leçons du manuscrit qui diffèrent de celles de cet imprimé. L'édition que M. Berger de Xivrey annonce aujourd'hui, et qui comprendra les variantes recueillies par Dom Vincent sur le manuscrit de Reims, sera d'autant plus utile, qu'il s'agit d'un texte qui n'est pas encore parfaitement établi: nous ne comprenons pas pourquoi l'on veut ne mettre en vente que 200 exemplaires, et porter le prix à 20 fr. — On vient de publier un volume intitulé *Phædri Aug. liberti Fabularum libri quinque,* cum Faerni fabulis, P. Syri sententiis, parallelisque fabulis Joannis de la Fontaine. Le texte de Phèdre est suivi aussi de notes grammaticales, &c., par une société de professeurs, sous la direction immédiate de M. Em. Lisfranc. Paris, impr. de Lachevardière, libr. de Bélin Mandar, 1829, *in-18*, 174 pag.

Tragedie ed altre poesie di Alessandro Manzoni, Milanese, con l'aggiunta di alcune prose sue e di altri; settima edizione, 1829, 510 pag. *in-12*. Paris, impr. de Crapelet, librairie de Baudry.

Il a paru 72 livraisons ou volumes in-8.ᵒ de l'édition que donnent MM. Delangle frères des *Œuvres complètes de Voltaire,* avec des notes historiques, scientifiques et littéraires de MM. Clogenson, Daunou, L. Dubois, Étienne, Ch. Nodier, &c. Le dernier tome publié est le 8.ᵉ de la correspondance, années 1752, 53, 54 et 55. Toutes les lettres de Voltaire, et (en plus petits caractères) celles de ses correspondans, ne forment qu'une seule et même série chronologique; les volumes qui restent à imprimer la conduiront de 1758 à 1778. Il manque de plus encore deux ou trois tomes de mélanges littéraires, et la table générale. Cette édition, sortie des presses de M. Jules Didot aîné, est à distinguer par la beauté de l'exécution typographique et par des notes nouvelles.

M. Beuchot a mis au jour 20 volumes de l'édition de Voltaire qu'il a entreprise vers la fin de l'année 1828, et que nous avons annoncée dans notre cahier d'octobre de cette même année, page 636. Il a mis à la tête de l'Histoire de Charles XII une préface où se lisent des détails historiques qui ne sont pas sans importance. « L'Histoire de Charles XII, écrite en 1727 et 1728, fut » imprimée pour la première fois en 1731, 2 vol. *in-12*. Dans la première édi» tion, Voltaire accusoit les Hambourgeois d'avoir acheté à prix d'argent la » perte d'Altena, et d'avoir refusé asile à ses malheureux habitans. Un ano» nyme combattit cette opinion dans le tome X de la Bibliothèque raisonnée, » page 469. Voltaire n'eut que long-temps après connoissance de cet article. » Convaincu par les raisons que donnoit l'anonyme, il se rétracta : cette ré» tractation est le sujet de la Lettre sur l'incendie d'Altena... La Motraye, qui, » pendant le séjour à Bender, avoit été attaché à Charles XII, publia, sous » la forme d'une lettre à M. de Voltaire, des Remarques historiques et cri» tiques sur l'Histoire de Charles XII, 1732, *in-12*. Voltaire, l'année sui» vante, fit imprimer ces Remarques à la suite d'une nouvelle édition de ses » ouvrages, et les accompagna de notes qui, jusqu'à ce jour, n'ont été données » dans aucune édition des Œuvres de Voltaire : on trouvera ces notes, au » nombre de soixante-six, à la fin du présent volume, précédées chacune du » passage de la Motraye, nécessaire pour son intelligence. » Les préfaces et les notes de M. Beuchot font connoître avec cette exactitude tous les faits relatifs aux ouvrages de Voltaire. L'édition aura 70 vol. *in-8.°*, imprimés chez M. Firmin Didot; elle comprendra plusieurs articles et divers éclaircissemens qui ne se rencontrent point dans les autres éditions des mêmes œuvres.

Essai sur la littérature romantique, par M. Audin; Paris, à la librairie de l'auteur, 1829, 523 pages *in-12*. Prix 3 fr. L'auteur recherche pourquoi la poésie romantique, *née* en France, n'a pu s'y *acclimater*, tandis qu'elle est *aujourd'hui fêtée* en Allemagne et en Angleterre. Selon lui, « l'absence d'une » langue nationale, et le mélange sans nombre de jargons que bégayoit chaque » province, au moment où le romantique *s'introduisoit* dans les chants des » bardes de l'Armorique et de l'Occitanie, sont les principaux obstacles qui se » sont opposés à ce qu'il se *naturalisât* en France. » On voit que l'histoire du romantisme n'est guère plus facile à comprendre que sa théorie.

Kitab Teqouym Al-boldan, ou Géographie d'Aboul-Féda, édition autographiée, d'après un manuscrit arabe de la bibliothèque du Roi. Par M. H. Jouy, membre de la Société asiatique, revue et corrigée par M. Reinaud, membre du conseil de la même société, &c. Première livraison, 60 pages *in-4.°* Paris, imprimerie lithographique de Knetch-Senefelder, 1829; chez l'éditeur, rue Guénégaud, n.° 7. Aboul-Féda vivoit dans la première moitié du XIV.° siècle : prince de Hamah en Syrie, il a pris part aux grands événemens de son temps, et parcouru une partie des contrées qu'il décrit; il a d'ailleurs profité de tous les traités de même genre composés avant le sien. Une édition de sa géographie, entreprise par Gagnier, n'a point été achevée. D'autres orientalistes en ont publié seulement quelques fragmens; l'ensemble de l'ouvrage n'est connu que par la version latine de Reiske, qui encore n'est pas complète. Ces faits et quelques autres sont retracés dans le prospectus de l'édition que l'on vient de commencer, d'après le manuscrit 578 de la Bibliothèque du Roi. Il y aura quatre livraisons, chacune de 64 pages et du prix de 4 fr., de 6 fr. sur grand papier

vélin satiné : la souscription est ouverte chez M. Jouy, rue des Mauvaises-Paroles, n.° 21. La publication du texte arabe de cette géographie donnera lieu sans doute d'en imprimer ensuite une traduction française.

Voyage militaire dans l'Empire othoman, ou description de ses frontières et de ses principales défenses, soit naturelles, soit artificielles, avec 5 cartes géographiques, par M. le baron Félix de Beaujour. *Ut si occupati profuimus aliquid civibus nostris, prosimus etiam, si possumus, otiosi.* Cicer. Tuscul. l. I. Paris, imprim. et librairie de Firmin Didot, 1829, 2 vol. *in-8.°*, 539 et 608 pag. L'ouvrage est divisé en dix livres : I. La Morée; II. la Grèce orientale; III. la Grèce occidentale; IV. les frontières septentrionales de la Turquie; V. les frontières qui bordent la Mer Noire. (Tome II) VI. les frontières de la Turquie asiatique; VII. la Syrie; VIII. l'Égypte; IX les frontières maritimes de la Turquie; X. Système d'attaque et de défense de la Turquie en général. — Les cinq planches qui accompagnent ces deux volumes sont des cartes de la Turquie d'Europe, du pourtour septentrional de la Mer Noire, de la Turquie d'Asie, de l'Égypte et du Bosphore, dressées par M. Lapie. Nous reviendrons sur cet ouvrage, qui contient plusieurs articles d'histoire militaire, ancienne et moderne.

Tableau de l'Égypte, de la Nubie et des lieux circonvoisins, ou itinéraire à l'usage des voyageurs qui visitent ces contrées, par M. Rifaud, de Marseille; dédié à S. A. R. Madame, duchesse de Berry. Paris, imprim. de Crapelet, librairie de Treuttel et Würtz, 1830, *in-8.°*, xvj, 371 et 60 pages, avec une carte du cours du Nil. L'ouvrage est divisé en vingt-quatre chapitres, dont les deux premiers contiennent un précis de la géographie physique et politique de l'Égypte. Les suivans décrivent diverses parties de cette contrée. Le dernier a pour objet le mont Sinaï, la Mer Rouge, l'Arabie Pétrée. — Les pages 321 à 379 du volume contiennent les rapports faits au sein des académies et sociétés littéraires sur les collections de M. Rifaud, rapports qui ont été particulièrement annoncés dans notre cahier d'octobre 1829, pag. 635, 636. — L'auteur a joint de plus à son Tableau de l'Égypte 60 pages contenant le vocabulaire des dialectes vulgaires de la Haute-Égypte, le vocabulaire du dialecte de Fachetrou en Nigritie, les noms arabes des jours, des mois, des nombres, &c. — M. Rifaud a publié le prospectus d'un ouvrage intitulé *Voyage en Égypte, en Nubie et lieux circonvoisins*, depuis 1805 jusqu'en 1827, cinq vol. in-8.° de texte, et un atlas *in-folio* de 300 planches. Prix de l'ouvrage entier, 500 fr., à payer par livraisons. On souscrit chez l'auteur, à Paris, rue de la Rochefoucault, n.° 15. — Une description des fouilles et des découvertes faites par M. Rifaud dans la partie Est de la butte Koum-Médinet-el-Farès, au Fayoum, a été lue à la Société de géographie, le 19 juin 1829, et imprimée chez Crapelet, 16 pages *in-8.°*, avec une planche lithographiée.

Histoire romaine de M. B.-G. Niebuhr, traduite de l'allemand sur la troisième édition, par M. B. P.-A. de Golbery, conseiller à la cour royale de Colmar, correspondant de l'Institut. Strasbourg, imprim. de Levrault; Strasbourg et Paris, librairie de Levrault, 1830, 2 vol. *in-8.°* xxxj, 442, xj et 458 pages. — Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage, qui a obtenu, à ce qu'on assure, un très-brillant succès en Allemagne, et même en Angleterre, où il a été déjà traduit. La traduction française, dédiée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a été rédigée avec un grand soin; elle étoit depuis long-temps attendue : on ne doit pas s'étonner des retards qu'elle a éprouvés;

c'étoit un travail difficile; et d'ailleurs la troisième édition du texte n'est publiée que depuis 1828.

Histoire de la barbarie et des lois du moyen âge, de la civilisation et des mœurs des anciens comparées à celles des modernes, de l'église et des gouvernemens, des conciles et des assemblées nationales chez les différens peuples, et particulièrement en France et en Angleterre, par MM. Toulotte et Théodore Favre. Paris, imprim. de Gautier-la-Guionie, librairie de Dureuil, 1829, 3 vol. *in-8.°*, ensemble de 91 feuilles.—M. Toulotte avoit auparavant publié une Histoire des empereurs en 3 vol. *in-8.°* *Voyez* notre cahier d'octobre, 1829, p. 634.

Bibliothèque des croisades, par M. Michaud, de l'Académie française. Paris, imprim. de Ducessois, librairie de J. Ducollet, 1829, *in-8.°*, t. I et II, xv et 885 pages; t. III, *ibid.*, 504 pages; t. IV, Chroniques arabes (concernant les croisades), traduites et mises en ordre par M. Reinaud, employé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Paris, imprim. royale, 1829, *in-8.°*, xlvij et 582 pages.—Table générale des chroniques et des pièces analysées dans les quatre volumes de la Bibliothèque des croisades. Paris, imprim. de Ducessois, 1829, 55 pages *in-8.°* Prix de tout l'ouvrage, 29 fr.—Il a été tiré des exemplaires particuliers du tome IV, sous le titre d'*Extraits des Historiens arabes relatifs aux croisades*, ouvrage formant, d'après les écrivains musulmans, un récit suivi des guerres saintes, nouvelle édition, entièrement refondue et considérablement augmentée. Notre cahier de février contiendra un article sur les trois premiers volumes de la Bibliothèque des croisades.

Histoire des rois et des ducs de Bretagne, par M. Roujoux. Paris, imprim. de Fain, librairie de Dufey, 1829, 4 vol. *in-8.°* Prix, 30 fr.

Examen d'un diplome de l'an 877, par un membre de la Société des antiquaires de Normandie. Paris, 1829, 24 pages *in-8.°*

Cours d'antiquités monumentales, professé à Caen par M. de Caumont, secrétaire de la Société des antiquaires de Normandie. Il y aura six livraisons, dont chacune (texte et planches) coûtera 6 fr., et par la poste 6 fr. 50 c. M. de Caumont traitera successivement des antiquités celtiques, romaines et du moyen âge. On souscrit à Caen, chez les principaux libraires; à Rouen, chez M. Frère; à Paris, chez M. Lance, rue Croix-des-Petits-Champs, n.° 50.

Voyage archéologique dans l'ancienne Étrurie, par M. Dorow, conseiller de cour de S. M. le roi de Prusse, &c.; traduit de l'allemand sur le manuscrit inédit de l'auteur, par M. Eyriès. Paris, imprim. de Belin, librairie de Merlin, 1829, *in-4.°*, 58 pages et 16 planches. Prix, 12 fr. *Voyez* dans notre cahier de mars 1829, p. 131-143, un article de M. Raoul-Rochette sur la collection de vases et autres monumens étrusques de M. Dorow. Il sera rendu compte de son Voyage archéologique dans notre prochain cahier.

Antiquités de l'Alsace, ou châteaux, églises, et autres monumens des départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avec un texte historique et descriptif, par M. de Golbery. Supplément : Antiquités romaines des pays limitrophes du Haut-Rhin : Mandeure, 12 pages de texte *in-folio*, et 4 planches. Ouvrage publié par Engelmann et compagnie, à Mulhouse, et à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, n.° 6.

Rapport sur la situation des bibliothèques publiques en France, par M. J.-A. Buchon. Paris, imprimerie d'Éverat, 36 pages *in-8.°* M. Buchon a particulièrement visité les bibliothèques et archives du département de l'Yonne. Quel-

ques-uns des manuscrits qu'il a remarqués à Auxerre avoient été déjà décrits ou indiqués; mais il en fait connoître qui n'étoient pas encore connus. Il transcrit le préambule de l'interrogatoire et de la condamnation de Jacques Cœur, acte authentique, conservé dans les archives du château de Saint-Fargeau.

. *Entretien sur les principes de la philosophie,* dans lequel des idées systématiques modernes en métaphysique sont discutées, et les notions de la raison ramenées à celles des rapports qu'exprime la pensée active de l'homme par l'affirmation et l'induction; publié par M. J.-B.-M. Gence, avec des notes et le tableau de la classification générale des connoissances, développé dans l'ouvrage. Paris, imprimerie de Migneret, 1830, 48 pages *in-8.°*, avec un tableau. Les interlocuteurs qui figurent dans cet entretien, sont Descartes, Gassendi, Claude Saint-Martin, un ami de Saint-Martin, et un grammairien philosophe de l'école de Port-Royal. Cet opuscule, destiné, ce semble, à faire revivre la doctrine théosophique de M. Saint-Martin, est dédié à M. Ant. Bertolacci.—MM. Gence et Monnard se proposent de publier une traduction de l'ouvrage allemand intitulé *Stunden der Andach*, qui a paru de 1809 à 1816, à Arau, sous la forme de feuilles hebdomadaires, et dont on assure qu'il s'est fait douze éditions successives, donnant un total de 60,000 exemplaires. La version française portera le titre de *Méditations religieuses*, en forme de discours, pour toutes les époques, circonstances et situations de la vie domestique et civile: elle paroîtra, par livraisons, le samedi de chaque semaine. Le prix de 12 livraisons *in-8.°* est fixé à 5 fr.; on souscrit chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, à Strasbourg et à Londres.

Histoire de l'économie publique en Italie, ou abrégé critique des économistes italiens, précédé d'une introduction, par le comte Joseph Pecchio; traduit de l'italien par M. Léonard Gallois. Paris, impr. de David, libr. de Levavasseur, 1829, *in-8.°*, 428 pages. Pr. 7 fr. 50 cent.

Les Ages de la nature, ou l'histoire de l'espèce humaine, par M. le comte de Lacépède. Strasbourg, impr. de Levrault; Paris, librairie de Levrault, 2 vol. *in-8.°*, ensemble de 41 feuilles 1/4. Pr. 12 fr.

Traité de la lumière, par J. F. W. Herschel, président de la Société astronomique de Londres, traduit de l'anglais, avec des notes, par MM. Vershulst et Quételet. Paris, Malher et compagnie, 1829; tome I.er, *in-8.°*, 200 pages et 4 planches. Pr. 5 fr. Un second volume complétera cette traduction.

Traité complet de la peinture, par M. P.... de Montabert. Paris, impr. de Béthune, librairie de Bossange père, 1829, 9 vol. *in-8.°*, et un cahier *in-4.°* de 144 planches. Pr. 120 fr.

Histoire de l'agriculture ancienne des Grecs depuis Homère jusqu'à Théocrite, avec un appendice sur l'état de l'agriculture dans la Grèce actuelle; suivie de quelques réflexions et propositions politiques sur le sort de la Grèce et de l'Europe d'après le traité d'Andrinople du 14 septembre 1829, par M. J. B. Rougier, baron de la Bergerie. Paris, Dentu, 1830, *in-8.°*, 492 pages. Pr. 6 fr.

Recueil général des lois françaises depuis l'an 420 jusqu'à la révolution de 1789, par M. Isambert, M. de Crusy, (feu M. Jourdan), M. Armet, et M. Taillandier. Les tomes I-VI *in-8.°* de cette méthodique et utile collection, embrassent toute la législation de la monarchie depuis le V.e siècle jusqu'à la fin du XIV.e: nous en avons rendu compte dans nos cahiers de novembre 1822, pag. 643-650; de mai

1824, 413-419. — Les tomes VII-X, publiés en 1825, impr. de Pochard, libr. de Belin-Leprieur et de Verdière, 883 et 953 pages, correspondent aux années 1401-1483; ordonnances de Charles VI, Charles VII et Louis XI. Les tomes XI, XII, XIII, ann. 1483-1559, règnes de Charles VIII, Louis XII, François I.er et Henri II, ont été annoncés dans notre cahier d'octobre 1829, pag. 637. Les six vol. suivans ont paru en 1829, savoir: T. XIV, ann. 1559-1583; François II, Charles IX, Henri III, 650 pag. T. XV, 1589-1610, Henri IV, iv et 360 pag. T. XVI, 1610-1643, Louis XIII, 556 p. T. XVII, Louis XIV jusqu'en 1661, xij et 406 pag. T. XVIII (ann. 1661-1671), 442 pag. T. XIX (1672-1686), 554 pag.—Six volumes contenant les ordonnances de Louis XVI jusqu'en 1789, ont été indiqués pag. 638 de notre cahier d'octobre 1828. Ainsi, il ne manque plus à ce recueil que les volumes qui correspondront aux vingt-neuf dernières années de Louis XIV, et au règne de Louis XV. L'ouvrage entier aura 30 vol., et une table générale. Les jurisconsultes éclairés et laborieux qui le publient, y ont joint des préfaces, des notes et des tables; ils n'ont négligé, pour le rendre exact et complet, aucun soin, aucune recherche; ils ont fait usage de tous les monumens et documens qui leur ont été accessibles. Nous reviendrons sur l'ensemble de cette collection, lorsqu'elle sera terminée.

Collection générale des lois, décrets, arrêtés, sénatus-consultes, avis du conseil d'état, réglemens d'administration, ordonnances des Rois, publiés depuis 1789 jusqu'à 1830, dans la collection du Louvre *in-4.°*, le Bulletin des lois, le Moniteur, et autres recueils officiels; recueillie et mise en ordre par M. Louis Rondonneau, ancien propriétaire du dépôt des lois. Tel est le titre du prospectus qui annonce 4 vol. à joindre à ceux qui ont déjà paru (Impr. royale, *in-8.°*). Il y aura de plus une table générale en quatre tomes du même format. Prix de chaque volume (550 à 600 pag.), 7 fr. 50c à Paris, et 9 fr. par la poste. On souscrit chez Ar. Gallois, éditeur propriétaire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 30.

On vient de publier le prospectus et un spécimen d'un nouveau journal intitulé *Gazette littéraire, revue française et étrangère de la littérature, des sciences, des beaux-arts,* &c. Les articles de chaque numéro seront distribués sous les titres suivans: ouvrages inédits, revue des livres nouveaux, revue rétrospective ou d'anciens livres, géographie et voyages, articles originaux, académies, beaux-arts, cours publics, biographie, journaux étrangers, statistique, romans, variétés et nouvelles littéraires, théâtres, bulletin bibliographique, observations météorologiques, correspondance. Un numéro de 16 pag. *in-4.°* paroîtra chaque jeudi. On s'abonne chez Sautelet et compagnie, à raison de 14 fr. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, 50 fr. pour l'année, à Paris. Ces prix sont un peu plus élevés pour les départemens et pour les pays étrangers.

ITALIE. *Biografia universale;* tome LVII (TE-TO) de la traduction italienne, revue et augmentée, de la Biographie universelle, ancienne et moderne. Venise, Missiaglia, 1829, *in-8.°*

ESPAGNE. *Historia de la literatura española; Histoire de la littérature espagnole,* traduite de l'allemand de Bouterweck en espagnol par José Gomez de la Cortina et Nic. Hugalde y Mollinedo. Madrid, Aguado, 1829, *in-8.°*; tome I.er

PAYS-BAS. *Hugonis Grotii Epistolæ, &c.; Lettres inédites de Hug. Grotius à J. d'Oxenstiern et à J. Sabrius;* réponses de J. d'Oxenstiern, &c. Harlem,

Loosjes, 1829, *in-8.°* C'est la troisième classe de l'Institut des Pays-Bas qui publie ce volume, dont la préface est de M. C. A. Den Tex, secrétaire de cette classe. On dit que ces lettres peuvent contribuer à éclaircir et à compléter plusieurs détails de l'histoire diplomatique du XVII.e siècle.

ALLEMAGNE.

Commentarius in Dinarchi orationes tres : scripsit Chr. Wurm. Norimbergæ, Bauer et Raspe, 1828, *in-8.°* Pr. 1 rxd.

Georgius Syncellus et Nicephorus, ex recensione G. Dindorfii. Bonnæ, Weber, 1829, 2 vol. *in-8.°* Pr. 8 rxd. 8 gr. Ces deux volumes appartiennent à la nouvelle édition des Historiens byzantins, entreprise par M. Niebuhr.

Geschichte der Ommaijaden in Spanien ; Histoire des (Maures) Ommiades en Espagne, précédée d'un exposé de l'origine des royaumes chrétiens espagnols, par M. Ansbach. Francfort-sur-le-Mein, Varrentrapp, 2 vol. *in-8.°*, 375 et 376 pages.

Wien's erste Aufgehobene, &c.; Histoire de la levée du premier siége de Vienne par les Turcs, composée en partie d'après les récits, inconnus jusqu'ici, de divers écrivains turcs et chrétiens, à l'occasion du 300.e anniversaire de cet événement, par le chevalier Joseph de Hammer. Pesth, 1829, *in-8.°*

Aglaophamus, sive de theologiæ mysticæ Græcorum causis libri tres ; auctore Aug. Lobeck. Accedunt poetarum orphicorum reliquiæ. Regiomonti, Borntrager, 1829, 2 vol. *in-8.°* Pr. 20 gr.

Fundgruben des alten Nordens, &c.; Mines de l'ancien Nord, par M. Th. Legis, contenant des poésies lyriques, épiques, &c., des mythes et des traditions du temps des Goths et des anciens Germains, traduits pour la première fois des originaux islandais, avec des éclaircissemens critiques, mythologiques et historiques, par M. Th. Legis. Leipsick, Nauch, 1829, 4 vol. *in-8.°*

Geschichte der romischen Rechts, &c.; Histoire du droit romain, au moyen âge, par M. Fred. Ch. de Savigny. Heidelberg, Mohr et Zimmer, 4 vol. *in-8.°*

DANEMARK. *Edda Saemundar hins Froda.* Edda rhythmica seu antiquior, vulgò sæmundina dicta : pars tertia, continens carmina Vòluspà, Hàmavàl et Rigsmàl; ex codice bibliothecæ regiæ hafniensis pergameno, necnon diversis... membraneis chartaceisque melioris notæ manuscriptis; cum interpretatione latinâ, lectionibus variis, notis, glossario, &c. Accedit locupletissimum priscorum borealium theosophiæ et mythologiæ lexicon, addito denique eorumdem gentili calendario, jamprimùm indagato ac exposito. Hauniæ, Gildendal, 1828, *in-4.°*

ANGLETERRE.

A compendious Grammar of the egyptian language, as contained in the coptic and sahidic dialects, with observations on the bashmuric; together with alphabets and numerals in the hieroglyphic and enchorial characters, and a few explanatory observations; by the rev. Henri Tattam. M. A. F. R. L., &c.; with an appendix consisting of the rudiments of a dictionary of the ancient egyptian language, in the enchorial character, by Th. Young, &c. — *Grammaire abrégée de la langue égyptienne, suivant les dialectes copte et sahidique,* avec quelques observations sur le dialecte bashmourique; à laquelle on a joint

des alphabets et les signes de la numération dans les caractères hiéroglyphiques et enchorial (ou vulgaire), avec un petit nombre d'observations explicatives, par M. H. Tattam, et un appendix contenant les rudimens d'un dictionnaire de l'ancienne langue égyptienne, dans le caractère enchorial, par M. Th. Young. Londres, 1830, *in-8.°*

Thoughts on the origin and descent of the gael... ; Pensées sur l'origine de la langue gallique, par M. James Grant. Londres, 1828, *in-8.°*

Researches into the origin and affinity of the principal languages of Asia and Europa ; Recherches sur l'origine et l'affinité des principales langues de l'Asie et de l'Europe, par M. Vans Kennedy. London, 1828, *in-8.°*

History of the rise of the mahomedan power in India, till the year 1612, translated from the original persian of Mahomed Kasim Feriskhta, by John Briggs. *Histoire des progrès de la puissance musulmane dans l'Inde jusqu'à l'année 1612*, traduite du persan de Mohamed Feriskhta, par le colonel J. Briggs. Londres, 1829, 4 vol. *in-8.°*

Annals and antiquities of Rajast'han, or the central and western Rajpoot states of India. *Annales et antiquités de Rajast'han*, ou des états de Rajpoot dans les parties centrales et orientales de l'Inde, par le lieutenant colonel Tod. Londres, Smith et Elder, 1829, *in-4.°*; tome I.er

---

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de M.* Levrault, *à Paris, rue de la Harpe, n.° 81 ; et à Strasbourg, rue des Serruriers, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Voyages en Arabie, par feu J. L. Burckhardt. (*Article de M.* Silvestre de Sacy.) .... Pag. 4.

Bibliothèque choisie des Pères de l'église grecque et latine, par M. Marie-Nicolas-Silvestre Guillon. (*Article de M.* Raynouard.) .... 16.

Mémoires de l'Académie royale de médecine. (*Troisième article de M.* Tessier.) .... 23.

Ulysse-Homère, ou du véritable auteur de l'Iliade et de l'Odyssée, par Constantin Koliades. (*Second article de M.* Letronne.) ... 31.

Monumens et ouvrages d'art antiques, par M. Quatremère de Quincy. (*Article de M.* Raoul-Rochette.) .... 41.

Nouvelles littéraires .... 54.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA du cahier de novembre. Pag. 683 lig. antep., *mérite*, lis. *caractère*. Pag. 685, lig. 6 de la note, Τρκαιῶν, lis. Τρχαιῶν. Pag. 687, lig. 12, ἀσχιτία, lis. ἀρχιτία. Pag. 688, lig. 23, *Hiéropolis*, lis. *Hierapolis*. Pag. 689, lig. 19, *Murenora*, lis. *Marmora*. Pag. 690, lig. 26, ΑΘΗ, lis. ΑΘΑ. Pag. 692, l. 10, *me servira*, lis. *servira*.

JOURNAL DES SAVANS.

FÉVRIER 1830.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1830.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne, à la maison de librairie LEVRAULT, à Paris, rue de la Harpe, n.° 85; et à Strasbourg, rue des Juifs, n.° 33. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.

JOURNAL
DES SAVANS.

FÉVRIER 1830.

Rétablissement du texte de LA DIVINA COMMEDIA, *26.ᵉ chant du* PURGATOIRE, *où le troubadour* Arnaud Daniel *s'exprime en vers provençaux.*

DANS le vingt-sixième chant du *Purgatoire*, l'auteur et héros de la DIVINA COMMEDIA, Dante, interroge le troubadour Arnaud Daniel, qui lui répond en vers provençaux.

Cette singularité littéraire est un hommage rendu par le poëte italien à la langue et à la poésie des troubadours en général, au mérite et à la renommée d'Arnaud Daniel en particulier.

Non-seulement Dante étoit familiarisé avec la langue des poëtes du midi de la France, dont il cite quelquefois des passages dans son ouvrage de la VOLGARE ELOQUENZA, mais encore, outre les vers insérés dans la DIVINA COMMEDIA, il en composa quelques autres qui sont parvenus jusqu'à nous.

Malheureusement, à l'époque où Dante publia ses ouvrages, les auteurs ne pouvoient surveiller et corriger, comme les procédés de l'imprimerie l'ont ensuite permis, les copies faites et reproduites en des temps et en des lieux différens; l'ignorance et quelquefois le prétendu savoir des copistes introduisoient dans les manuscrits des variantes presque toujours défectueuses, qui devenoient des fautes plus ou moins grossières.

Mais combien il leur étoit plus difficile d'éviter les erreurs, lorsqu'ils transcrivoient des vers composés dans une langue qu'ils ne connoissoient pas, ou, ce qui étoit puls dangereux peut-être, qu'ils ne connoissoient qu'à demi!

Si j'avois à prouver mon assertion, je citerois les vers des troubadours insérés par Dante dans son traité de la VOLGARE ELOQUENZA : les textes des bons manuscrits des troubadours présentent la leçon originale

de ces vers; et puisqu'il n'est pas permis de présumer que ce poëte les eût défigurés lui-même en les transcrivant, il faut tenir pour certain que les fautes qui s'y trouvent sont le malheureux ouvrage des copistes (1).

Aussi les diverses transcriptions des manuscrits des troubadours, faites en Italie, n'auroient pu fournir des textes assez purs pour publier une édition correcte des principaux ouvrages de ces poëtes: dans ces manuscrits, beaucoup de mots sont mal-à-propos coupés ou confondus; l'orthographe italienne les dénature quelquefois; tout concourt à prouver que la transcription est l'ouvrage de copistes évidemment étrangers à la langue du midi de la France.

Toutefois je suis bien loin de vouloir rabaisser la valeur et l'importance de ces manuscrits précieux, de ces dépôts conservateurs de la langue et de la littérature provençales; j'aime à avouer que, s'ils n'eussent pu suffire à exécuter mon projet de publier un *Choix des poésies originales des troubadours*, ces mêmes manuscrits n'en ont pas moins contribué au succès de cette entreprise littéraire. Il m'a été facile de reconnoître et de juger les leçons fautives; en les rejetant, j'ai profité de tout ce qui pouvoit confirmer ou améliorer les textes des manuscrits copiés ou restés en France, et je ne saurois trop remercier les diverses personnes qui m'ont procuré la communication et les copies des manuscrits étrangers.

Il ne faut donc pas s'étonner si la réponse d'Arnaud Daniel, contenue à la fin du vingt-sixième chant du *Purgatoire*, altérée de copie en copie, n'offroit plus qu'un texte défiguré et presque inintelligible, lorsque la découverte de l'imprimerie permit de publier, pour la gloire de la littérature italienne, et pour l'avantage de toutes les littératures modernes, la DIVINA COMMEDIA.

Sans doute les premiers éditeurs n'attachèrent aucun soin ni aucune importance à choisir les meilleures leçons qui eussent rétabli les vers provençaux dans leur pureté primitive.

---

(1) Je me borne à un seul exemple: dans les diverses éditions de la VOLGARE ELOQUENZA, on lit ainsi un vers d'Arnaud Daniel:

Solvi che sai lo sobraffan chen sorz

Les bons manuscrits rapportent ce vers tel que je l'ai imprimé:

Sols sui que sai lo sobrafan que m sortz.
Seul je suis qui sais l'extrême chagrin qui me surgit.

Tandis que, d'après le texte imprimé dans les éditions de la VOLGARE ELOQUENZA, *solvi* pour SOLS SUI est un mot étranger à la langue des troubadours, *chen* ou *ch'en* pour QUE M auroit pu signifier *que dans*, mais c'eût été un contre-sens.

Comment ce détail eût-il occupé un éditeur, un imprimeur, qui, vraisemblablement, ignoroit la langue des troubadours, à une époque où leur ancienne renommée étoit beaucoup déchue, et où rien ne permettoit d'espérer qu'elle seroit réhabilitée !

Les éditeurs postérieurs ont soigneusement reproduit les leçons que les premières éditions avoient accréditées, et la publication de quelques variantes n'a pas réussi à rendre le texte plus pur et plus clair : la raison en est simple ; on ne connoissoit plus les règles de la langue des troubadours ; on ne présumoit même pas que ces règles eussent existé.

Pour rétablir le texte des vers provençaux tel qu'il me paroît que Dante les a composés, j'ai pris le soin d'en recueillir les variantes dans les divers manuscrits de la DIVINA COMMEDIA : plusieurs de ces manuscrits avoient conservé partiellement les leçons originales ; il suffisoit de les reconnoître, d'en faire le choix et le rapprochement ; ce moyen, aussi simple que certain, m'a permis de reproduire le texte primitif, sans y mêler aucune correction conjecturale, et en invoquant seulement l'autorité irrécusable des manuscrits.

Avant de rapporter l'ancien texte diversement altéré dans les manuscrits et dans les imprimés de la DIVINA COMMEDIA, il me paroît convenable de faire connoître le troubadour Arnaud Daniel, auquel Dante a rendu un hommage aussi solennel.

« O frère, est-il dit au 26.e chant du *Purgatoire*, celui que mon » doigt te désigne (et alors il indiqua un esprit qui étoit devant lui) » fut le meilleur auteur dans son idiome maternel. Il surpassa tous ses » rivaux par ses vers d'amour et par ses proses de romans : laisse dire » les sots ; ils prétendent que le poëte du Limousin lui est préférable ; » c'est qu'ils considèrent plus la renommée que la vérité, et ils acceptent » ainsi des opinions, au lieu de consulter l'art et la raison.

» Je m'avançai un peu vers l'esprit désigné ; je lui dis que je desirois » connoître son nom, et aussitôt il me répondit. . . .

» Votre demande polie me plaît tant, que je ne puis ni ne veux me » cacher à vous. Je suis Arnaud, qui pleure et vais chantant ; je vois » avec chagrin ma folie passée, mais je vois avec transport le bonheur » que j'espère à l'avenir. Maintenant je vous supplie, par cette vertu qui » vous guide au sommet sans éprouver le tourment du froid ni celui du » chaud, qu'il vous souvienne de soulager ma douleur (1). »

On a vu que Dante donne la préférence à Arnaud Daniel sur le

(1) Je traduis d'après le texte rétabli, pag. 74.

poëte limousin : ce poëte étoit Giraud de Borneil, dont il reste environ quatre-vingt-dix pièces.

« Giraud de Borneil, dit le biographe des troubadours, naquit en » Limousin au pays d'Exideuil, dans un riche château du vicomte de » Limoges; il étoit d'une condition peu élevée, mais savant homme de » lettres: il eut naturellement beaucoup de sens, et fut meilleur trouba- » dour qu'aucun de ceux qui avoient existé avant lui ou qui existèrent » après. C'est pourquoi il fut appelé MAÎTRE DES TROUBADOURS, » et il l'est encore pour tous ceux qui entendent parfaitement les com- » positions ingénieuses, heureusement nuancées d'amour et de raison. » Il fut beaucoup honoré par les personnages distingués, par les con- » noisseurs, et par les dames qui entendoient les savantes expressions » de ses chansons. Sa manière de vivre étoit telle, que, pendant tout » l'hiver, il étudioit et s'instruisoit, et, pendant tout l'été, il alloit par » les cours, menant avec lui deux musiciens qui chantoient ses chansons. » Il ne voulut jamais se marier; et tout ce qu'il gagnoit, il le donnoit à » ses pauvres parens et à l'église de sa ville natale; cette église s'appeloit » et s'appelle encore *Saint-Gervais.* »

Ce qui ajoutoit encore à la réputation de Giraud de Borneil, c'est qu'il passoit pour le premier troubadour qui eût fait des chansons.

On lit dans la vie de Pierre d'Auvergne : « Il ne fit aucune chanson; » car dans ce temps aucun chant ne s'appeloit CHANSON (1), mais » VERS : depuis lors, Giraud de Borneil fit la première chanson qui » fut jamais composée; Pierre d'Auvergne étoit tenu pour le premier » troubadour du monde, jusqu'à ce que vint Giraud de Borneil. »

On lit dans la vie de Bertrand de Born qu'Alphonse II, roi d'Aragon, marioit les chansons de Giraud de Borneil aux sirventes de Bertrand de Born. C'étoit rendre un noble hommage au talent et à la renommée de Giraud de Borneil.

Dante ose combattre cette opinion générale, pour accorder la préférence à Arnaud Daniel.

Dans le sirvente que Pierre d'Auvergne composa pour critiquer divers troubadours, le passage suivant est dirigé contre Giraud de Borneil.

---

(1) Il est vraisemblable que le biographe étoit mal instruit: quand le comte de Poitiers, à la fin du XI.e siècle ou dans les premières années du XII.e, commença une pièce par ce vers, FARAI CANSONETA NUEVA, sans doute la chanson étoit connue; le diminutif *cansoneta* n'a pu être employé qu'après le primitif *canson*.

« Le second est Giraud de Borneil : on diroit un linge séché au » soleil, avec son chant maigre et dolent qui est un chant de vieille » porteuse d'eau ; s'il se regardoit au miroir, il ne se priseroit pas un » fruit d'églantier. Le troisième est Bernard de Ventadour, qui est un » cran en dessous de Giraud de Borneil. »

Ainsi la satire de Pierre d'Auvergne n'attaque que la personne de Giraud de Borneil, et, à mon avis, ce n'est pas un éloge médiocre que de placer Bernard de Ventadour après lui.

Le moine de Montaudon lança à son tour un sirventé qui devint le pendant de celui de Pierre d'Auvergne; le moine satirique reprocha à Arnaud Daniel son genre de composition.

« Le septième est Arnaud Daniel, qui, de toute sa vie, ne chanta » bien, excepté une seule pièce qu'on n'entend pas ; depuis qu'il chassa » le lièvre avec le bœuf et qu'il nagea contre le courant, son chant ne » valut pas un fruit d'églantier. »

Cette opinion du moine de Montaudon me conduit naturellement à parler des compositions d'Arnaud Daniel. Dante l'a loué sans restriction dans les vers déjà cités, et Pétrarque, dans son *Triomphe d'amour*, a dit : « Le premier entre tous, Arnaud Daniel, grand maître » d'amour, qui fait encore honneur à son pays par ses poésies neuves et » belles (1). »

Il est permis de croire que des compositions considérables d'Arnaud Daniel ont été perdues, puisqu'il s'en faut beaucoup que, d'après les vers qui nous restent de lui, on pût lui confirmer le titre de grand maître d'amour (2) ; mais cette qualification lui avoit été méritée sans doute par d'autres ouvrages, tels que son roman de Lancelot du Lac,

---

(1) Fra tutti il primo Arnaldo Daniello
Gran maestro d' amor, ch' alla sua terra
Ancor fa honor co'l dir polito e bello.
(PETRARCA, *Trionfo d'amore*, cap. 4.)

(2) Dans le tome V du *Choix des poésies des troubadours*, j'ai dit d'Arnaud Daniel, page 30 : « En lisant les ouvrages qui nous restent de ce troubadour, on » comprend difficilement les causes de la grande célébrité dont il a joui de son » vivant et qui lui ont assuré les éloges de Dante et de Pétrarque : il n'est aucun » troubadour dont les poésies aient été autant défigurées par les copistes; mais » il est vraisemblable qu'elles n'étoient plus guère intelligibles à l'époque où » furent transcrits les recueils qui les contiennent. Arnaud Daniel semble avoir » affecté la bizarrerie des idées, l'obscurité des expressions, l'incohérence des » images; on remarque dans ses vers, des rimes, des coupes de vers audacieusement recherchées. »

traduit en allemand vers la fin du XIIIe siècle, et celui dont Pulci parle en ces termes :

> Dopo costui venne il famoso Arnaldo,
> Che molto diligentemente ha scritto,
> E investigò le opre di Rinaldo,
> De le gran cose che fece in Egitto, &c.
> (*Morgante Maggiore*, cant. 27, ott. 80.)

Le biographe d'Arnaud Daniel avoit dit de ce poëte : « Arnaud » Daniel fut du même pays qu'Arnaud de Marueil, de l'évêché de Pé- » rigord, et d'un château appelé *Ribeyrac;* il étoit gentilhomme. Il » apprit parfaitement les lettres; et se passionnant pour l'art des trou- » badours, il abandonna les lettres et se fit jongleur : il inventa une » manière de trouver en rimes difficiles; c'est pourquoi ses chansons » ne sont pas aisées à entendre ni à apprendre. »

Les vers que Dante a prêtés à Arnaud Daniel sont beaucoup plus faciles, soit pour la diction, soit pour les rimes, que les pièces qui nous restent de ce troubadour.

Parmi les textes imprimés de la DIVINA COMMEDIA que je pourrois indiquer, afin d'y appliquer les corrections fournies par divers manuscrits, je choisis l'édition que, dans le siècle dernier, le P. Pompée Venturi publia avec commentaire, d'après celle que les académiciens de la Crusca avoient donnée en 1590. Dans son commentaire, il s'exprima singulièrement sur ces vers, qu'il traduisit en note : « Ar- » naud Daniel, dit-il, lui répond en langue franque, partie provençale » et partie catalane, associant ensemble le méchant français avec le » plus mauvais espagnol, peut-être pour montrer qu'Arnaud parloit » bien l'une et l'autre langue (1). »

M. Biagioli, dans son commentaire sur la DIVINA COMMEDIA, attaque vivement ces expressions du P. Venturi, et propose quelques corrections du texte, fournies par une personne très-habile dans la langue des troubadours; ces corrections, sans faire trop de violence au texte, fournissoient un sens assez naturel.

J'avois moi-même donné à un autre éditeur de Dante mes corrections conjecturales, pour ramener le texte à une intelligence facile.

Mais toutes ces tentatives n'étant fondées sur l'autorité d'aucun ma-

(1) Gli risponde in lingua giannizzera, parte provenzale, e parte catalana, accozzando insieme perfido francese col pessimo spagnuolo, forse per mostrare che Arnaldo nell' una e nell' altra lingua era buon parlatore.

nuscrit, avoient besoin d'être justifiées par la confrontation de ces vrais témoins, de ces uniques garans du texte primitif : c'étoit donc à travers les nombreuses variantes des divers manuscrits que l'on pouvoit suivre les traces de ce texte, et remonter à la véritable leçon de l'illustre poëte.

En 1823, parut à Udine une nouvelle édition qui, importante à plusieurs égards, l'est devenue sur-tout pour aider au rétablissement de ces vers provençaux.

Le texte entier de la DIVINA COMMEDIA, accompagné de notes, est heureusement corrigé et rétabli d'après un grand nombre de manuscrits dont la liste se trouve en tête du premier volume, et notamment d'après un manuscrit de la bibliothèque du commandeur Bartolini; circonstance qui a fait distinguer cette édition par le titre de BARTOLINIANA.

Les vers provençaux y offrent quelques corrections remarquables; l'éditeur me fit l'honneur d'exprimer ses regrets sur ce que la distance des lieux ne lui avoit pas permis de conférer avec moi, pour assurer la vraie leçon primitive.

Excité par les vœux de l'éditeur, et favorisé de ses propres investigations, je résolus d'exécuter le projet que j'avois formé depuis long-temps, de vérifier, dans les manuscrits de Dante, toutes les variantes qu'ils pouvoient fournir, de les choisir d'après les règles grammaticales et les notions lexicographiques de la langue des troubadours, afin de retrouver par ce moyen le texte primitif.

Les nombreux manuscrits de la bibliothèque du Roi, trois manuscrits de la bibliothèque royale de l'Arsenal, auroient presque suffi au succès de l'opération, qui devint assuré par la communication que j'eus des variantes des manuscrits de Florence et de Rome.

C'est ainsi que, sans aucun secours conjectural, sans aucun déplacement ni changement de mots, je suis parvenu, par le simple choix des variantes, à retrouver un texte provençal conforme à la grammaire et à la lexicographie de l'époque, et tel qu'il a dû être produit par Dante, qui, comme je l'ai déjà dit, connoissoit parfaitement la langue des troubadours.

TEXTE DE L'ÉDITION DU P. POMPÉE VENTURI.

Tan m'abbelis votre cortois deman,
Chi eu non puous, ne vueil a vos cobrire;
Ieu sui Arnaut, che plour, e vai cantan;
Con si tost vei la spassada folor

E i vie giau sen le jor, che sper denan.
Ara vus preu pera chella valor,
Che vus ghida al som delle scalina,
Sovegna vus a temps de ma dolor.

TEXTE RÉTABLI D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE MANUSCRITS (1).

Tan m'abellis vostre cortes deman,
Ch' ieu non me puesc ni m voil a vos cobrire;

---

(1) COMMENTAIRE JUSTIFICATIF DES CORRECTIONS.

1.er vers. Tan m'abellis vostre cortes deman.
Tant me plaît votre courtoise demande.

VOSTRE au lieu de *votre, vestre,* &c., mss. de la Bibl. du Roi 700¾, anc. fonds;— de la bibl. roy. de l'Arsenal, n.° 30; — de la bibl. Barberina, cc. q. 1.°; — texte de l'édition Bartoliniana. CORTES au lieu de *cortois*, mss. de la Bibl. du Roi 700¾, anc. fonds;— de la bibl. roy. de l'Arsenal, n.° 30; —de la bibl. Barberina, cc. 4. 1.° et 2.°; — de la bibl. Angelica, S. 10.; — de la bibl. Casanatense. H. 2, III. 4 et 5; — texte de l'édition Bartoliniana.

2.e vers. Ch' ieu non me puesc ni m voil a vos cobrire.
Que je ne me puis ni me veux à vous cacher.

PUESC ou PUOSC, au lieu de *puons, pons*, &c., mss. de la bibl. royale de l'Arsenal, n.° 30;—de la bibl. Barberina, S. 2 9;—de la bibl. Mediceo-Laur., cod. du XIV.e siècle, 36;—texte de l'édition donnée par l'Académie de la Crusca. NI au lieu de *ne,* mss. de la bibl. roy. de l'Arsenal, n.° 30;—de la bibl. Barberina, cc. q. 1.°; — de la bibl. Mediceo-Laur. du XIV.e siècle, n.° 25, n.° 36, n.° 155; du XV.e siècle, n.° 18, n.° 27, n.° 28, n.° 72;—de l'abbaye florentine du XIV.e siècle avec le commentaire de Buti. VOS au lieu de *vus* &c., mss. de la bibl. roy. de l'Arsenal, n.° 29 et n.° 30; — de la bibl. Angelica, S. 2. 9., et S. 2. 10; — de la bibl. Casanatense, H. III. 4.

4.e vers. Consiros vei la passada follor.
Chagrin je vois la passée folie.

CONSIROS et non *con si tost, consitos,* &c., mss. de la Bibl. du Roi, 7,002 et 700¾, et n.° 5 fonds réservé; — de la bibl. roy. de l'Arsenal, n.° 29 et n.° 30 *bis;* — de la bibl. Barberina, cc. q. 2; — de la bibl. Mediceo-Laur., cod. du XIV.e siècle, n.° 2, n.° 7, n.° 155 du XV.e siècle, n.° 1, n.° 20, n.° 27, n.° 37; — texte de l'édition Bartoliniana. LA PASSADA au lieu de *las passada, la spassada,* &c., mss. de la Bibl. du Roi 700¾; — de la bibl. Mediceo-Laur., cod. du XIV.e siècle, n.° 130, et du XV.e siècle, n.° 72.

5.e vers. E vei jauzen lo joi qu'esper denan.
Et je vois joyeux le bonheur que j'espère à l'avenir.

VEI JAUZEN au lieu de *giausen, giau sen*, &c. Presque tous les manuscrits qui n'ont pas défiguré ce mot, portent *GIausen* pour JAUZEN, les copistes ayant substitué, d'après l'orthographe italienne, GI au *j* des troubadours. La variante

Ieu sui Arnautz, che plor e vai cantan;
Consiros vei la passada follor,
E vei jauzen lo joi qu'esper denan;
Aras vos prec, per aquella valor
Que us guida al som sens freich e sens calina,
Sovegna vos atenprar ma dolor.

---

jauzen se trouve aux mss de la Bibl. du Roi 700$\frac{2}{5}$; — de la Bibl. du Roi, suppl.t non coté; — de la bibl. roy. de l'Arsenal, n.° 30. LO JOI au lieu de *lo jor, le gioi*, mss. de la bibl. Mediceo-Laur., cod. du XIVe. siècle, n.° 36, n.° 25, n.° 6, n.° 155, n.° 161; — du XV.e siècle, n.° 3, n.° 27, n.° 20; — de la bibl. del Villani, XIV.e siècle, n.° 1; — de la bibl. Barberina, cc. q. 2.° — de la bibl. Casanatense, H. III. 5; — texte de l'édition Bartoliniana. L'article LE au lieu de LO étoit une faute si grossière, qu'il est étonnant qu'elle se trouve dans l'édition publiée par l'Académie de la Crusca. QU' au lieu de *ch*. C'est encore ici une substitution de l'orthographe italienne à l'orthographe de la langue des troubadours. QU' ou K se trouve dans un petit nombre de manuscrits, tels que ceux de la Bibl. du Roi suppl.t non coté; — de la bibl. roy. de l'Arsenal, n.° 29 et n.° 30; — de la bibl. Casanatense, et au texte de l'édition Bartoliniana.

6.e vers. Aras vos prec per aquella valor.

Maintenant je vous prie par cette vertu.

ARAS, au lieu d'*ara*, mss. de la bibl. roy. de l'Arsenal, n.° 30. VOS au lieu d'*us*, de *vus*, mss. de la bibl. Casanatense, H. III. 5; — de la bibl. roy. de l'Arsenal, n.° 29 et n.° 30. PREC et non *preu*, &c., mss. de la bibl. du Roi, 700$\frac{2}{4}$, et n.° 5 fonds réservé, mss. de la bibl. roy. de l'Arsenal, n.° 29 et n.° 30; — texte de l'édition Bartoliniana. AQUELLA au lieu de *achella*, mss. de la Bibl. du Roi, n.° 5, fonds réservé; — de la bibl. roy. de l'Arsenal, n.° 29; — de la bibl. Mediceo-Laur., cod. du XIV.e siècle, n.° 25, cod. du XV.e siècle, n.° 1, cod. del Villani XIV.e siècle, n.° 11.

7.e vers. Que us guida al som sens freich e sens calina.

Qui vous guide au sommet sans froid et sans chaud.

QUE au lieu de *ch*, ms. de la bibl. roy. de l'Arsenal, n.° 29. SENS DOL ou FREICH E SENS CALINA et non de L'ESCALINA, mss. de la Bibl. du Roi, n. 7001, n.° 700$\frac{2}{5}$, n.° 7252 et n.° 7253; — de la bibl. roy. de l'Arsenal, n.° 29; — de la bibl. Barberina, cc. q. 2; — de la bibl. Casanatense, H. III. 5; — de la bibl. Mediceo-Laur., cod. du XIV.e siècle, n.° 2 et n.° 141, cod. du XV.e siècle, n.° 1; — texte de l'édition Bartoliniana. *Que us* ne forme qu'un pied et *guida al* que deux.

8.e vers. Sovegna vos atenprar ma dolor

Qu'il souvienne à vous de soulager ma douleur.

ATENPRAR ou ATENPLAR au lieu de *a temps de*, mss. de la Bibl. du Roi 7001 et 725$\frac{1}{2}$, anc. fonds; — de la Bibl. du Roi, n.° 10, fonds réservé; — de la bibl. Mediceo-Laur., cod. du XV.e siècle, n.° 8.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES MOTS DU TEXTE RÉTABLI.

3.ᵉ *vers :* IEU SUI ARNAUTZ.

Cette portion de vers se trouve dans un ouvrage d'Arnaud lui-même :

IEU SUI ARNAUTZ qu'amas l'aura. (*Vie d'Arnaud Daniel.*)
Je suis Arnaud qui amasse l'air.

4.ᵉ *vers :* CONSIROS, COSSIROS, adjectif, signifia *triste, chagrin, soucieux, rêveur.*

Per que m'am mais un paubre qu'es joios
C'un ric ses joi qu'es tot l'an CONSIROS.
(FOLQUET DE MARSEILLE : *S'al cor plagues.*)
C'est pourquoi j'aime plus un pauvre qui est joyeux qu'un riche sans toute l'année chagrin.

CONSIRE, COSSIRE, CONSIRIER, COSSIRIERS, signifioient dans la langue des troubadours, *rêverie, souci, inquiétude, chagrin.*

COSSIRAIRE eut la même acception que COSSIROS. Et le verbe CONSIRAR signifia *considérer, contempler, rêver, réfléchir.*

5.ᵉ *vers :* JAUZEN, *joyeux, jouissant, heureux.*

D'amor pus JAUZENS que no suelh. (ARN. DANIEL : *Ab plazer.*)
Plus joyeux *d'amour que je n'ai coutume.*

JOY, *bonheur, joie;* ESPERAR, *espérer.*

E s'ieu anc jorn fui gays ni amoros,
Er non ai JOY d'amor ni non l'esper.
(FOLQUET DE MARSEILLE : *S'al cor.*)
Et si jamais un jour je fus gai et amoureux, maintenant je n'ai bonheur *d'amour, ni ne l'espère.*

7.ᵉ vers : SOM signifia *sommet, sommité,* tant au propre qu'au figuré.

Cascun jorn s'en anava
Al SOM de la montanha. (V. DE S. HONORAT.)
Chaque jour il s'en alloit au sommet *de la montagne.*
El SOM de tota perfectio. (V. ET VERT, *fol. 51.*)
Au sommet *de toute perfection.*

DOL forme sans doute un sens complet avec *calina.* DOL signifia *douleur, deuil.*

Ai! quals DOLS es! (GIRAUD DE CALENSON : *Belhs seuher.*)
Ah! quelle *douleur* c'est!
Trop es lo DOLS angoissos e cozens
(AIMERI DE PEGUILAIN : *S'ieu anc.*)
La douleur *est trop angoisseuse et cuisante.*

La version SENS DOL se trouve dans un plus grand nombre de manuscrits que celle de SENS FREICH. Toutefois je préfère celle ci, et voici mes raisons :

1.° L'opposition de FREICH et de CALINA étoit employée par les troubadours, et elle est plus naturelle que celle de SENS DOL et SENS CALINA ; elle est sur-tout dans le génie de la langue des troubadours.

Tant ai de joi per FREG ni per CALINA.
(GUILLAUME DE BERGUEDAN : *Can vei.*)
Tant j'ai de bonheur par le froid *et par le* chaud.

2.° Dante, au troisième chant du *Purgatoire*, parle des tourmens que le froid et le chaud font éprouver aux infortunés qui sont retenus dans le purgatoire :

A sofferir tormenti CALDI e GELI
Simili corpi la virtù dispone.

N'est-il pas évident que le troubadour fait allusion à ces tourmens causés par le froid et par le chaud, quand il dit que la vertu de ces étrangers les guidera au sommet sans froid et sans chaud, c'est-à-dire, sans éprouver l'action du froid et du chaud qui tourmentent dans le purgatoire ? On a vu que CALINA signifie *chaleur.*

.... Cant l'ivers se declina
.... E torna la CALINA. (GUILLAUME DE TUDELA.)
Quand l'hiver s'éloigne.... et la chaleur *retourne.*

ACALINAR signifia *échauffer.*

Entro que sia ben tempratz
Ni trop freit ni trop ACALINATZ.
(DEUDES DE PRADES : *Auz. cass.*)
Jusqu'à ce qu'il soit bien tempéré, ni trop froid ni trop échauffé.

J'ajouterai, en faveur de cette variante CALINA, que le mot n'existant pas dans la langue italienne, il ne seroit guère croyable que les copistes l'eussent placé dans divers manuscrits, s'il n'avoit été employé primitivement dans le texte de Dante, au lieu que le mot SCALINA existant dans la langue italienne, ces copistes ont été facilement induits en erreur jusqu'à défigurer ce texte par l'insertion de ce mot SCALINA.

ATEMPRAR, ATREMPAR, formés de TEMPRAR, TREMPAR, signifient *tempérer, adoucir, soulager.*

Mas la freidor de la lhuna et de l'aire ATREMPA cela calor.
(LIV. DE SYDRAC, *fol. 56.*)
Mais la froidure de la lune et de l'air tempère *cette chaleur.*

Et non ATEMPRAR las escripturas ab ton sen.
(SCINTILLARIA, *fol. 82.*)
Et ne pas modifier *les écritures avec ton opinion.*

OBSERVATIONS SUR LA MESURE DES VERS.

Après ces observations philologiques, j'ajouterai que l'on aura reconnu que la mesure des vers des troubadours est souvent de dix pieds. Les Italiens ont imité ces vers décasyllabes, et Dante s'en est servi dans sa DIVINA COMMEDIA, de même que dans les vers provençaux de la réponse d'Arnaud Daniel. Si les vers de Dante et d'autres poëtes italiens paroissent offrir onze pieds, c'est que l'on est dans l'usage de compter pour un pied la voyelle qui termine chaque vers, et dont le son, étant muet, ne devroit pas plus compter dans la mesure que ne comptent les E muets français qui terminent nos vers.

Les troubadours eux-mêmes avoient établi et observé la règle; dans leurs vers de dix pieds, la finale muette qui formeroit le onzième ne compte pas : je citerai à cet égard la sixtine d'Arnaud Daniel, LO FERM VOLER, dont les vers sont tous terminés par une rime féminine, et je choisirai, dans cette sixtine, deux vers dont la traduction, exactement interlinéaire, produira notre vers français de dix pieds avec la rime féminine :

Qu'aitan vezis cum es lo dets de l'ongla,
Qu'autant voisin comme est le doigt de l'ongle
Arnaut tramet son cantar d'ongla et d'oncle.
Arnaud transmet son chanter d'ongle et d'oncle.

Aussi, dans le second vers de la réponse d'Arnaud Daniel, l'E final de COBRIRE ne compte pas pour un pied.

RAYNOUARD.

HAN KOONG TSEW, or the Sorrows of Han; a chinese tragedy, translated from the original, with notes, by J. Fr. Davis, F. R. S., &c. London, 1829, *in-4.°* de 18 pages, avec une planche lithographiée.

DE tous les genres de littérature que les Chinois ont cultivés, celui qui peut-être inspireroit le plus d'intérêt au public en général, c'est le théâtre, par la singularité qu'on est d'avance disposé à attribuer aux compositions qui s'y rapportent, par la singularité plus grande encore

qu'offriroient ces compositions, si elles se rapprochoient en quelque chose du génie de celles qui ont pris naissance en d'autres contrées. Pour satisfaire la curiosité qu'excitent les productions dramatiques des Chinois, on ne possède jusqu'ici que deux ouvrages traduits, qui peuvent, à la vérité, être considérés comme appartenant, par le sujet et par le style, aux deux grandes divisions du drame. *L'Orphelin de Tchao*, mis en français par le P. Prémare, est une sorte de tragédie, et l'on sauroit moins encore refuser le nom de comédie au *Vieillard qui obtient un fils*, pièce qu'un littérateur anglais, résidant à Canton, a fait passer dans sa langue. Nous avons dans le temps rendu compte de la traduction de M. Davis, et on la connoît aussi par la version française qu'en a rédigée M. Bruguière de Sorsum. Ces deux versions étoient précédées de renseignemens intéressans, et puisés à diverses sources, relativement à l'état de l'art dramatique en Chine. Nous avons aussi présenté le sommaire de celles qu'avoit recueillies M. Davis, et nous nous croyons dispensés d'y revenir en ce moment. La nouvelle traduction, du même auteur anglais, n'est accompagnée d'aucun accessoire pareil. On n'y a joint ni introduction ni notes proprement dites. Nous pouvons donc nous borner à tracer ici l'analyse du drame chinois, en y joignant quelques observations sur la manière dont l'interprète anglais l'a reproduit dans les 18 pages *in-4.°* que le comité de traduction a fait imprimer.

Les Chagrins du palais de Han, tragédie, font partie de la collection des pièces de théâtre composées sous la dynastie chinoise de Youan, c'est-à-dire, des princes de la famille de Tchingkis-Khan, qui ont régné en Chine jusqu'à l'an 1368..... C'est de cette même collection, laquelle existe à la Bibliothèque du Roi, qu'avoient pareillement été tirées la tragédie de *l'Orphelin de Tchao* et la comédie du *Vieillard qui obtient un fils*. M. Davis a encore eu connoissance de trente-deux collections de pièces de théâtre, formant ensemble cent quatre-vingt-dix-neuf volumes, et pouvant contenir en tout cinq cents ouvrages dramatiques. Aucune notice littéraire n'accompagne la liste des titres de ces collections, rapportés par M. Davis, *en faveur des étudians en langue chinoise*. Le seul avantage qu'ils en puissent tirer est donc de les demander aux libraires de Canton, si l'on entreprend d'exploiter cette mine nouvelle; mais les approches en sont encore défendues par bien des difficultés. La tragédie des *Chagrins de Han* est la première de la collection des Youan. Quoique *l'Orphelin de Tchao* ait fourni à Voltaire le sujet d'une pièce célèbre, M. Davis juge celle qu'il a traduite supérieure pour le plan et les incidens, et nous sommes disposés à adopter cette manière de voir : il est pourtant bien éloigné, ajoute-t-il modestement, de nourrir le présomptueux espoir de voir son drame obtenir

une aussi brillante destinée. Il sera complettement satisfait, si le lecteur a la patience d'aller jusqu'au bout, et de voir dans son ouvrage un échantillon un peu curieux d'une littérature si éloignée. C'est évaluer trop peu son propre travail; et il n'y a pas d'amateur du theâtre qui ne lui sache gré d'avoir pris la peine de faire connoître une production assurément très-remarquable, même indépendamment de l'époque et de la contrée reculée où elle a pris naissance.

Le sujet du drame nouveau est historique, au moins pour le fond, pour le nom et le rang des principaux personnages, et pour quelques-uns des événemens auxquels il est fait allusion. Mais à la Chine, comme ailleurs, on se donne beaucoup de liberté pour arranger les faits de l'histoire que l'on veut introduire dans le cadre d'une composition dramatique. Sous l'un des empereurs de la dynastie des Han, dont le règne précéda de quelques années la naissance de Jésus-Christ, la nation des Hioung-nou, qui, suivant Deguignes, n'est autre que celle des Huns, avoit formé dans la Tartarie deux états, l'un au nord et l'autre au midi. Le prince de l'un de ces états ayant été vaincu et mis à mort par les Chinois, la nouvelle de sa défaite causa à son rival, souverain de l'autre moitié de la nation Hioung-nou, un sentiment mêlé de joie et de terreur. Il envoya une ambassade à l'empereur, et témoigna le desir d'être admis à l'alliance de la famille impériale. L'empereur avoit parmi ses femmes une fille de bonne maison, ce qui veut dire qu'elle n'étoit de la famille ni d'un médecin, ni d'un ouvrier, ni d'un marchand. Cette fille, nommée *Wang-tsiang*, reçut le titre de *Tchao-kiun*, et l'empereur la donna en mariage au prince tartare. C'est de cette manière que les souverains de la Chine satisfont ordinairement au desir qui leur est manifesté par les rois étrangers, leurs voisins, et les mariages qui confèrent à ceux-ci le droit de se donner pour gendres des empereurs chinois sont presque toujours des alliances de cette espèce. Voilà à-peu-près le fondement historique sur lequel l'auteur a établi la fable de sa tragédie. Du reste, il s'est permis beaucoup d'altérations graves à la vérité des faits; et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au lieu de suivre les inspirations de la vanité nationale, en montrant la Chine dans sa splendeur, humiliant les nations voisines par la supériorité de sa puissance et de sa civilisation, il a fait un tableau qui a eu de la réalité dans plusieurs époques de décadence, mais qu'on peut appeler tout-à-fait fantastique pour le temps qu'il a choisi. Il est permis de penser qu'il a lui-même composé sa pièce sous l'influence anti-nationale des Mongols, alors maîtres de la Chine, et que jamais, sous une dynastie d'origine chinoise, un auteur du pays ne se seroit plu à dégrader ainsi à plaisir et contre la vérité de l'his-

toire, la mémoire d'un empereur dont le règne n'a pas été sans gloire. Le prologue est, comme il arrive souvent, récité par deux personnages qui paroissent successivement sur le théâtre, et qui sont supposés agir et parler en deux lieux très-éloignés l'un de l'autre. Le premier est le prince des Tartares, suivi des tribus soumises à son obéissance. Il entre en déclamant des vers qui signifient que d'innombrables archers le reconnoissent pour leur chef, et qu'il est attaché comme allié à la dynastie de Han. Il décline ensuite son propre nom. « Je suis, dit-il, le tchhen-iu (empereur) Hou-han-ye. J'habite dans les déserts de la Tartarie; je domine seul sur les régions du Nord. La chasse est l'occupation de notre vie; la guerre, notre unique affaire. Wen-wang (au XII.e siècle avant Jésus-Christ), fuyant devant nous, transporta plus à l'orient le siége de son empire. Weï-kiang, redoutant nos armes, implora la paix avec nous. Hiun-yo, Hian-yun, tels sont les noms que nous avons portés sous différentes dynasties. Tchhen-iu, Kho-han, voilà les titres que nos princes ont reçus par succession de temps. Dans nos guerres, au temps des Han, les affaires qui occupoient l'empire accrurent notre puissance; nos armées furent portées au nombre d'un million d'archers. Mon aïeul, le tchhen-iu Mo-thun, enferma dans le Pe-teng l'armée de Kao-ti de la dynastie de Han, et l'y retint sept jours. La paix fut conclue par l'entremise de Leou-king, et à la condition qu'une princesse impériale seroit donnée en mariage à mon prédécesseur. Les mêmes relations se sont renouvelées à chaque génération jusqu'au règne de Hoeï-ti et de l'impératrice Liu-heou. Sous Siouan-ti, les princes de notre famille se sont disputé le trône, et notre puissance a été affoiblie par les troubles qu'ils ont excités. Enfin, toutes nos tribus m'ont élevé au trône sous le nom du *tchhen-iu Hou-han-ye*, et je suis véritablement neveu par alliance des empereurs de la dynastie Han. Je me suis avancé vers le midi, et j'ai approché des frontières de l'empire à la tête de cent mille combattans. Je m'honore du titre que porte ma maison tartaro-chinoise. Ces jours derniers, j'ai dépêché et envoyé pour offrir le tribut et solliciter la main d'une princesse impériale. J'ignore encore si l'empereur des Han voudra tenir les engagemens qui ont été jurés. »

Je ne m'arrêterai pas à faire observer de légères différences qui existent entre la traduction qu'on vient de lire, et celle de M. Davis. Mais ce récit, mis dans la bouche d'un prince tartare, et destiné à commencer l'exposition, offre plusieurs singularités. Le résumé des malheurs que les Chinois ont éprouvés dans leurs guerres avec les Hioung-nou, est présenté par un souverain contemporain de notre ère; et les événemens qui y sont rappelés, sont les uns très-anciens, puisqu'ils se

rapportent au XII.[e] siècle avant Jésus-Christ, et les autres beaucoup trop modernes, puisque le titre de khan, par exemple, a été pris pour la première fois par Tou-lun, qui vivoit quatre cents ans après le personnage qui en parle. Il faut aussi remarquer les expressions d'*allié de la famille impériale*, de *neveu des princes de Han* et de *dynastie tartaro-chinoise*, par lesquelles Hou-han-ye se désigne lui-même ainsi que sa maison. Au roi des Tartares succède le ministre chinois Mao-yan-cheou, qui, au milieu du palais de son maître, se plaît à faire, dans un monologue, l'énumération de ses ruses, de ses perfidies et de tous les moyens odieux par lesquels il a réussi à capter la confiance de l'empereur, en lui apprenant à écarter ses plus sages conseillers et en favorisant son penchant pour les voluptés. L'empereur en personne interrompt ce fastueux étalage des crimes, des mauvais sentimens d'un traître, et vient, après s'être nommé, dire que les femmes qui peuploient le palais intérieur (1) de son père ont été renvoyées. Comment, ajoute-t-il, supporter cette solitude! Le ministre lui propose d'user du droit que lui donne le titre de *fils du ciel*, et de faire chercher dans tout l'empire toutes les filles, sans distinction de rang, qu'elles appartiennent à des princes, à des grands, à des militaires ou à des gens du peuple, pourvu que leur âge soit entre quinze et vingt ans, et que leurs attraits soient dignes du palais. L'empereur goûte cet avis, et donne à Mao-yan-cheou la commission de désigner, parmi les beautés de tout l'empire, celles qui mériteront que leurs portraits lui soient présentés, pour faire lui-même son choix. Ainsi finit le prologue, qui, comme l'observe le traducteur, est proprement un acte, formant, avec les quatre qui suivent, la division la plus habituelle des drames chinois.

Au premier acte, le ministre vient raconter aux spectateurs de quelle manière il s'est acquitté de sa commission. Son choix s'est dirigé sur quatre-vingt-dix-neuf filles, dont les familles lui ont fait d'immenses présens pour obtenir la préférence. Mais à Tseu-koueï, petite ville du département de Tching-tou, il a trouvé la fille d'un certain Wang-tchang-tche, nommée *Wang-tsiang*, et surnommée *Tchao-kiun*, douée de tous les attraits imaginables, supérieure en beauté à toutes les femmes de l'empire. Le père est un laboureur peu fortuné; le ministre lui a demandé cent onces d'or pour mettre sa fille au premier rang sur sa liste. Le père a objecté sa pauvreté, et s'est fié aux charmes de sa fille pour la tirer de l'obscurité. Mao-yan-cheou vouloit l'exclure de la liste:

(1) M. Davis se sert du mot arabe de *haram*, et met en note *neï-koung*. Il y a dans le texte *heou-koung*, palais de derrière, arrière-palais.

il se ravise ensuite, et se borne à altérer son portrait, pour qu'en le voyant, l'empereur relègue la belle Wang-tsiang dans le palais d'exil (ling koung). « Elle sera malheureuse toute sa vie, s'écrie-t-il : l'homme dont la haine est foible n'est point un sage; celui qui ne sait pas nuire ne mérite pas le nom d'homme. » Après cette belle maxime, il se retire, et fait place à la charmante Tchao-kiun elle-même. Il s'est écoulé du temps depuis son arrivée dans le palais : mais la ruse du ministre a été couronnée de succès; elle n'a pas encore vu l'empereur. Elle déplore son abandon, en jouant de la guitare au clair de la lune. L'empereur, qui, parmi les beautés qu'on lui a nouvellement amenées, n'en a pas encore trouvé une qui pût mériter ses bonnes grâces, a résolu, cette nuit même, de parcourir de nouveau son palais, décidé à fixer enfin son choix. Il passe près du lieu où Tchao-kiun exhale ses plaintes, l'entend, la fait approcher, admire sa beauté, apprend son aventure de sa propre bouche, ordonne le supplice du traître Mao-yan-cheou, et accorde le titre de *reine* à Wang-tsiang. Celle-ci témoigne avec une rare naïveté sa joie et son trouble à l'occasion des bontés dont son souverain l'honore. Un rendez-vous est indiqué pour le lendemain matin. La nouvelle reine rentre dans son appartement pour se livrer au sommeil.

La première scène du deuxième acte se passe en Tartarie. Le prince a reçu de la cour de Chine une réponse défavorable; on a prétexté la trop grande jeunesse de la princesse qu'il demandoit en mariage. Mais le palais des Han ne contient-il pas une foule innombrable de dames! Quelle difficuté de lui en accorder une! Des pensées de vengeance occupent son esprit; il craint toutefois de rompre une paix qui a duré tant d'années. Tandis qu'il est agité de pensées diverses, Mao-yan-cheou, échappé au supplice qu'il avoit mérité, arrive au camp des Tartares, et se fait présenter à leur souverain. Il est porteur du portrait de la belle Tchao-kiun; il veut le montrer au prince des Hiong-nou, l'enflammer pour elle et l'obliger à la demander à l'empereur de la Chine. Admis en présence de Hou-han-ye, il lui fait un récit concerté des causes de sa disgrace, une peinture séduisante des charmes de Tchao-kiun. Le prince, cédant à ses suggestions, se décide à renyoyer en Chine une seconde ambassade, et se montre résolu, en cas d'un nouveau refus, à faire une invasion dans les contrées méridionales. La scène est ensuite transportée dans le palais des Han; la princesse est à sa toilette. L'empereur, toujours plus épris d'elle, a négligé le soin des affaires, pour être tout entier à sa passion : il a cessé de présider son conseil; il n'a pu, dans ce jour, attendre jusqu'à la fin de la séance; il

rentre chez sa maîtresse chérie pour l'observer à sa toilette; il trace un tableau poétique des sentimens dont elle a rempli son cœur et du plaisir qu'il se fait de la retrouver. Mais à peine goûtent-ils le bonheur d'être réunis, qu'un des présidens du conseil demande à être introduit. Un envoyé tartare est arrivé à l'issue de la séance; il a fait part de l'*ultimatum* de son maître. On a remis à ce dernier le portrait d'une princesse qu'il demande en mariage pour unique condition de la paix. S'il éprouvoit un refus, rien ne pourra l'empêcher de faire une invasion dans les contrées du midi, à la tête d'une armée innombrable. L'empereur se récrie à cette proposition. L'envoyé est admis en sa présence, et répète sa demande. La princesse, malgré l'amour qui l'attache à son souverain, offre de se dévouer pour le salut de l'empire. Après de longs débats entre la passion et le devoir, la tendresse et la politique, l'empereur est contraint de céder aux menaces des Tartares, aux vœux de ses peuples, aux prières de ses ministres; il renonce à celle qu'il aime : il la cède au dangereux allié qui met à ce prix la continuation de la paix entre les deux empires.

Le troisième acte s'ouvre par la scène des adieux. L'empereur ne peut se résoudre à laisser éloigner celle qu'il aime; il l'a reconduite près de la ville. Aujourd'hui, s'écrie Tchao-kiun, je suis encore la princesse de Han, et j'en porte les ajustemens : demain, je serai la femme d'un chef barbare; je dois en revêtir le costume. Gardez ces vêtemens, marque de ma dignité passée. L'ambassadeur tartare presse le départ; les ministres chinois exhortent l'empereur à la résignation. Ce prince se désole, et laisse enfin partir l'objet de sa passion. — Le roi des Huns entre ensuite; on lui a rendu compte du succès de la négociation : il attend la princesse, à laquelle il décerne d'avance le titre de reine des Huns, pacificatrice des barbares. Il ordonne le départ de ses troupes pour le Nord, et se retire. — La princesse paroît : Quelle est cette contrée, demande-t-elle à l'envoyé qui guide sa marche? — Ce pays, arrosé par le fleuve du Dragon Noir, est la limite de la Tartarie et de la Chine. Tout ce qui est au sud dépend du roi de Han; ce qui est au nord fait partie de l'empire tartare. — La princesse, s'adressant au roi des Huns: Grand roi, dit-elle, donnez-moi une coupe de vin, pour que je fasse une libation vers le midi, en prenant congé de la maison de Han, au terme de mon long voyage. — Empereur des Han, s'écrie-t-elle, la vie actuelle de ta servante est terminée; je vais t'attendre dans la vie à venir; et elle se précipite dans le fleuve. — Hou-han-ye fait de vains efforts pour la sauver : il déplore cette fatale issue d'une négociation qui lui promettoit le bonheur; il ordonne les funérailles de la princesse,

et fait livrer l'auteur de toutes ces infortunes à l'empereur de la Chine, pour que la juste vengeance de ce prince soit exécutée, et pour consolider la paix des deux états.

L'action principale est terminée, et le quatrième acte n'est qu'un épilogue assez court, contenant les regrets de l'empereur des Han. Il n'a pu reprendre le soin des affaires publiques; le souvenir de la princesse qu'il a dû sacrifier au salut de l'état l'occupe tout entier. Il brûle des parfums en son honneur; l'abattement et la douleur le livrent au sommeil. La princesse lui apparoît en songe, et comme si elle se fût échappée des mains de ses conducteurs; un soldat tartare la poursuit dans le palais, la saisit et l'entraîne; l'empereur se réveille à cette vision : les cris répétés d'une oie sauvage viennent ajouter à son trouble; ce présage extraordinaire le prépare à la nouvelle qu'apporte le président du conseil. Un envoyé tartare vient d'arriver, amenant avec lui le perfide Mao-yan-cheou enchaîné. Il apporte la nouvelle du dévouement de la princesse et de sa fin tragique, et demande les ordres de l'empereur. Ce prince prononce l'arrêt du traître, dont la tête sera une offrande à l'ombre de la princesse, et termine la pièce par quatre vers qui en contiennent en quelque sorte le résumé.

L'analyse qu'on vient de lire ne donne pas l'idée d'un drame fort régulier; mais elle suffit pour faire entrevoir l'intérêt qui peut s'attacher à certaines situations, à des scènes bien faites, à un grand nombre de détails heureusement développés. Le caractère de la princesse est beau du commencement à la fin. Celui de l'empereur est foible; et c'est de la part de l'auteur un tort d'autant plus grave, qu'en cela sur-tout il s'est écarté des traditions de l'histoire. Mais cette faute étoit, pour ainsi dire, inévitable dans le sujet qu'il a inventé, et l'on voit souvent, même en Occident, des caractères historiques ravalés par des écrivains qui mêlent aux faits réels des particularités entièrement imaginaires. Mao-yan-cheou ressemble aux traîtres de tous les pays. Sa conduite est d'abord dictée par des motifs au-dessous de la dignité tragique; la vengeance qu'il tire de son maître auroit pu le relever, si l'auteur eût eu plus d'habileté. Il n'y a rien à dire du roi des Huns ni du président du conseil; ce sont des rôles sans couleur, et qui ne sont là que pour concourir foiblement à l'action. C'est au reste une chose assez remarquable qu'une pièce en cinq actes dont la fable est nouée et dénouée à l'aide de trois personnages seulement. Il en résulte un intérêt peu partagé, et c'est la seule des trois unités qui soit observée dans la pièce. La scène est à chaque instant transportée de la Tartarie à la Chine, et du palais des Han aux bords du fleuve du Dragon Noir.

L'action commençant avec la commission donnée à Mao-yan-cheou de chercher de belles personnes dans les provinces de l'empire, doit durer assez long-temps pour donner le temps aux divers envoyés tartares d'aller et de revenir. Le cri de l'oie sauvage est un avertissement pris dans les idées superstitieuses des Chinois, et l'apparition de la princesse et du soldat tartare qui la poursuit, n'a, comme l'observe le traducteur anglais, rien de plus extraordinaire que la vision semblable qni a lieu dans la tragédie de Richard III. C'est en songe que l'empereur voit sa bien-aimée; et si le poëte, pour la montrer également aux spectateurs, s'est vu forcé de la ramener en personne sur la scène, c'est qu'il n'a pas su ou osé faire débiter à un personnage endormi les paroles qui auroient été nécessaires pour faire connoître les idées qui se présentoient au prince durant son sommeil.

M. Davis a très-bien entendu l'ouvrage qu'il avait entrepris de traduire : il a rendu généralement avec beaucoup d'exactitude la partie du drame qu'il a cru devoir faire passer en anglais; et si, dans l'analyse que nous en avons faite sur l'original, on vient à noter quelques pasages que nous exprimons un peu autrement que lui, il sera juste de remarquer que les différences sont ou tout-à-fait insignifiantes, ou relatives à des particularités historiques qui n'ont aucune importance dans un ouvrage de cette nature. Mais la version de M. Davis, très-exacte dans les parties de l'original qu'elle comprend, est loin d'être complète. Si nous relevons cette circonstance, ce n'est pas dans la vue de diminuer le juste tribut d'éloges qu'on doit au traducteur; mais nous ne pouvons supprimer une observation qui se rapporte à la forme même des compositions dramatiques des Chinois, et qui doit servir à en faire juger le génie et le mérite.

Le style des drames ordinaires à la Chine est très-simple et très-facile dans le dialogue, dans les récits, dans tout ce qui est indispensable à l'exposition de la fable, au progrès de l'action. Il faut qu'il en soit ainsi, pour que des spectateurs de tout état puissent suivre la marche de la pièce et prendre intérêt aux scènes qui se jouent devant eux. Mais si les parties qui sont écrites de cette manière suffisent pour donner une idée générale des accidens, de la situation des personnages, de leurs rapports mutuels et de la catastrophe, elles sont loin de présenter, avec les développemens nécessaires, les nuances des sentimens, le jeu des passions, les réflexions morales; ces objets sont toujours renfermés dans la partie poétique du drame, dans des couplets plus ou moins étendus, écrits en vers et destinés à être chantés, et qu'on peut d'autant mieux comparer à nos ariettes, que l'air qui convient aux paroles est toujours

indiqué au commencement. C'est cette partie poétique qui donne aux pièces un mérite littéraire qui en fait le charme pour les amateurs instruits, qui soutient leur attention et anime la scène à leurs yeux. Une pièce chinoise de ce genre est un opéra, dont la prose représente le récitatif. Réduit à cette prose, ce n'est plus qu'un canevas, qui fait, à la vérité, connoître les noms des personnages, leurs intérêts, leur conduite et les conséquences qu'elle entraîne, mais qui ne donne aucune idée des émotions qu'ils sont supposés ressentir et produire au-dehors. Une pièce ainsi traduite est abrégée de plus de moitié; mais qui pourroit dire combien elle a perdu de son intérêt! Cette perte doit naturellement être en proportion du génie plus ou moins élevé de l'auteur et de son talent pour la poésie : car plus il affectionnera cette manière noble et majestueuse de s'exprimer, et plus il donnera à la partie du chant, aux couplets en vers, aux ariettes. D'ailleurs la place que ces ariettes occupent ne sauroit, sans inconvénient, rester vide, à moins qu'on n'en avertisse avec soin : car si, par exemple, un héros doit prendre une résolution, ses motifs, puisés dans son caractère ou dans sa situation, les raisons qu'il a de se soumettre au sort ou de le braver, seront exposés avec les ornemens propres à la mélopée; et en ne rendant de son rôle que les portions écrites en prose, on risquera de rapprocher le commencement et la fin de son monologue au point que sa détermination paroîtra fantasque ou ridicule. Les nuances s'effacent, la gradation disparoît entièrement; et en accourcissant de moitié son rôle, on affoiblit d'autant l'impression que ce rôle peut produire, et l'intérêt de toute nature qu'il peut inspirer.

Nous ne prendrons, dans la pièce qui nous occupe, qu'un seul exemple, qui justifiera les considérations précédentes. L'empereur est auprès de la princesse qu'il chérit; il assiste à sa toilette. Un conseiller d'état est introduit; il expose la demande du roi des Huns. L'empereur se trouble; il laisse entrer l'ambassadeur, l'écoute, cède à ses menaces, et renonce à l'objet de sa tendresse. Moins de trente lignes de prose renferment tout ce que de pareilles circonstances inspirent aux personnages qu'elles intéressent, et, sur ce nombre, l'empereur n'en prononce pas dix. Une telle stérilité de pensées et de paroles ajoute encore à ce que la faiblesse de ce prince peut avoir d'avilissant, losqu'il se décide, par amour de la paix, à céder sa maîtresse à son rival; mais, en réalité, son rôle n'a pas ce laconisme déplacé. Huit grands airs, d'une centaine de caractères chaque, sont intercalés dans l'original, entre le moment de l'arrivée de l'envoyé tartare et la fin du deuxième acte, et c'est l'empereur qui chante tous ces airs, pour exprimer d'abord son indignation

des lâches conseils que lui donnent ses ministres, puis sa douleur de se voir enlever par un barbare la princesse qu'il adore, ses inquiétudes sur le sort qu'elle éprouvera dans un climat sauvage. Avec ces développemens, le prince de Han est loin de se montrer au même degré de résignation stupide que lui prêteroit une traduction incomplète, où l'on passeroit par-dessus toutes les répliques qu'il n'exprime pas en prose. Cette observation peut s'appliquer aux autres situations de la pièce, et à toutes les parties des drames lyriques de la Chine.

Le P. Prémare, en traduisant *l'Orphelin de Tchao*, a, le premier, donné l'exemple de ne traduire, dans les tragédies chinoises, que les parties du dialogue qui sont écrites en prose, et de se borner à insérer, dans le rôle de chaque personnage, ces mots, *il chante*, aux endroits où un sentiment plus vif ou des mouvemens plus passionnés emportent à-la-fois le poëte et l'acteur à s'exprimer en vers. Assurément ce missionnaire, le plus habile de tous ceux qui se sont appliqués à l'étude du chinois, ne peut pas être soupçonné d'avoir, en cette occasion, supprimé ce qu'il n'entendoit pas. Il écrivoit d'ailleurs à la Chine, où l'on ne sauroit être arrêté par des difficultés que le secours des lettrés permet toujours de surmonter. Mais il a cru sans doute que, dans un travail auquel il attachoit lui-même peu d'importance, il suffisoit de donner une idée générale du sujet et de la marche d'une pièce dramatique. Ce qui vient d'être dit du P. Prémare s'applique très-exactement à M. Davis, qui l'a malheureusement pris pour modèle dans sa manière de traduire, et qui s'est, à l'exemple du missionnaire, dispensé de rendre le sens des ariettes. M. Davis s'est occupé de la poésie chinoise; et c'étoit un bon sujet d'études que de reproduire ces morceaux, si nécessaires pour faire juger l'esprit et le caractère de l'original. S'il étoit arrêté par le style pompeux de ces passages, par les métaphores qu'on y entasse, par les allusions qui les remplissent, par les formes, pour ainsi dire, énigmatiques qu'on y donne à la pensée, c'étoit le cas de recourir aux explications des naturels, qui en auroient aisément dissipé toutes les obscurités. La justification du plan qu'il a adopté se trouve dans les lignes suivantes de sa préface : « Ces endroits sont pleins d'allusions à des » choses qui ne nous sont pas familières, et de figures de langage qu'il » nous est très-difficile d'observer. Ce sont d'ailleurs fréquemment de » simples répétitions ou amplifications des parties écrites en prose, des- » tinées à l'oreille plutôt qu'aux yeux, et plus convenables pour le » théâtre que pour le cabinet. » Nous pensons que les personnes qui auront pris la peine de peser les raisons précédemment rapportées avec celles de l'auteur anglais, seront peu disposées à approuver le parti

qu'il a suivi. On ne connoîtra véritablement le théâtre chinois que quand un littérateur bien versé dans l'intelligence de la langue s'attachera à traduire en totalité plusieurs drames choisis parmi les plus estimés, sans aucune suppression, et en ajoutant, s'il le faut, un commentaire aux parties qui ne sauroient être complètement entendues sans ce secours, et qui sont loin de mériter le dédain avec lequel on affecte de les considérer. M. Davis paroît mieux préparé que personne pour exécuter avec succès un travail de ce genre, et l'on peut espérer qu'il s'en occupera, s'il fait encore à Canton un séjour de quelques années. Nous avons eu occasion de dire plusieurs fois, dans ce journal et ailleurs, pourquoi il seroit téméraire d'entreprendre en Europe une tâche aussi épineuse.

Le comité de traduction pour les ouvrages orientaux établi près de la Société royale asiatique de Londres, avoit fait imprimer, dans le format adopté pour ses publications, la traduction de M. Davis; lui-même l'a reproduite à la suite de sa nouvelle traduction du roman de *l'Union bien assortie*, qu'il a donnée en deux volumes, et dont nous nous proposons de rendre compte prochainement.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

TRAVELS in Arabia, comprehending an account of those territories in Hedjaz which the Mohammedans regard as sacred, by the late John Lewis Burckhardt; *published by authority of the association for promoting the discovery of the interior of Africa. — Voyages en Arabie, contenant la description des parties du Hedjaz qui sont regardées comme sacrées par les Mahométans, par feu* J. L. Burckhardt; *publiés par ordre de l'association formée pour le progrès de la découverte de l'intérieur de l'Afrique.* Londres, 1829, xvj et 478 pages *in-4.°*

SECOND ARTICLE.

LE voyageur Burckhardt, après nous avoir fait connoître, dans le plus grand détail, la ville et les faubourgs de la Mecque, traite, dans autant d'articles séparés, de la grande mosquée de cette ville, ou, comme s'ex-

priment les musulmans, de *la Maison de Dieu* (*Bëitou'llah*), de l'histoire de cette mosquée et de la Caaba, des autres lieux réputés saints, soit dans la ville même, soit dans ses environs, et que les pélerins ont coutume de visiter; des habitans de la Mecque et de Djidda; du gouvernement de la Mecque; du climat et des maladies de cette ville et de Djidda; enfin du *haddj* ou pélerinage. Sur chacun de ces objets il n'omet rien de ce qui peut satisfaire la curiosité des lecteurs, et il joint au récit des choses qu'il a vues et observées par lui-même ou apprises de témoins dignes de foi, les renseignemens que lui ont fournis divers ouvrages manuscrits dont il a donné de courtes notices au commencement de sa relation. Parmi les choses qu'il raconte et les descriptions qu'il nous offre, quelques-unes sont entièrement neuves pour nous; d'autres sont plus détaillées et plus complètes que celles que nous possédions; toutes ont un intérêt spécial pour les personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire, de la langue et de la littérature des Arabes. Au milieu de cette foule de renseignemens et de faits, nous choisirons dans chaque article, sans observer aucun ordre, quelques-uns des traits qui nous ont frappés davantage.

C'est un préjugé général parmi les habitans de la Mecque, préjugé fondé, à ce qu'il paroît, sur quelques *hadith* ou traditions prophétiques, que la mosquée de cette ville peut contenir un nombre quelconque de vrais croyans, et que, quand même tout ce qu'il y a de musulmans au monde viendroit à y entrer en même temps, ils y trouveroient tous place pour y faire leur prière. Les anges préposés à la garde de ce saint lieu étendroient, dit-on, invisiblement les dimensions de l'édifice, ou diminueroient celles de chaque individu. Burckhardt croit que la mosquée peut contenir environ 35,000 personnes dans l'attitude de la prière, mais qu'en aucun temps elle n'est à moitié remplie. Jamais, au jour même où tous les pélerins y étoient réunis après leur retour du mont Arafat, il n'y a compté plus de 10,000 personnes. C'est en général à l'heure de la prière du soir que la mosquée réunit une plus grande affluence de musulmans, pélerins ou autres. L'imam se place près de la porte de la Caaba; et les différentes attitudes qu'il prend pendant la prière, sont imitées par toute l'assemblée. Il est impossible au spectateur le plus apathique de ne pas éprouver une impression secrète de respect religieux, en voyant 6 ou 8,000 personnes s'agenouiller ou se prosterner toutes à-la-fois, sur-tout si l'on se représente l'éloignement et la diversité des pays d'où sont venus les hommes rassemblés en ce lieu, et le motif qui les y amène, tous tant qu'ils sont. « La nuit, dit » notre voyageur, quand les lampes sont allumées, et que des troupes

» de dévots s'acquittent du *towaf* (c'est-à-dire, de la procession circu-
» laire) autour de la Caaba, l'aspect de ces groupes occupés à leurs
» dévotions, la voix élevée des *metowaf* (ou guides des pélerins), ap-
» pliqués à se faire entendre de ceux pour lesquels ils récitent les prières;
» les conversations d'une foule de gens oisifs qui parlent tout haut; les
» courses, les jeux, les éclats de rire des enfans, donnent à tout cet
» ensemble une apparence bien différente, et qui ressemble bien plus à
» celle d'un lieu public de divertissement. »

La grande mosquée de la Mecque, qui sembleroit devoir être consacrée uniquement aux exercices de la religion, n'est pas seulement le plus souvent le passage des personnes qui la traversent en tout sens pour aller à leurs affaires, ou le rendez-vous des gens désœuvrés, des étrangers, des mendians, des vagabonds; elle est encore habituellement profanée par les désordres les plus honteux et par la plus grossière débauche, sans que ces profanations excitent chez ceux qui en sont témoins aucune indignation.

C'est sur-tout à l'époque du ramadhan, et à l'heure des prières du soir, que la mosquée de la Mecque est dans son plus grand éclat, et que les pélerins qui viennent d'achever un voyage pénible à travers des contrées arides et désertes, ne peuvent manquer de recevoir de vives impressions à la vue de ce vaste édifice, de cette brillante illumination, et de cette multitude accourue de tous les coins de la terre pour offrir ses hommages au chef-lieu de l'islamisme. Notre voyageur y fut témoin du ravissement et de l'enthousiasme d'un pélerin du Darfour, qui, après être resté long-temps prosterné dans un profond silence, se leva, fondit en larmes, et, dans sa profonde émotion, au lieu de réciter les prières d'usage, s'écria : « Seigneur, prenez en ce moment
» mon ame, car c'est vraiment ici le paradis. »

L'aspect de la mosquée, à la fin du temps du pélerinage, est bien différent. Les malaises et les maladies mortelles, causées ou par la fatigue excessive du voyage, ou par l'*ihram*, c'est-à-dire, l'habillement obligé du pélerin, qui ne couvre pas assez le corps et ne préserve pas suffisamment des intempéries de l'air; les logemens malsains, la mauvaise nourriture, quelquefois même le manque absolu de subsistance, remplissent la mosquée de corps morts qu'on y apporte pour recevoir les prières de l'imam, ou de malades qui s'y font transporter, soit dans l'espoir de recouvrer la santé par l'aspect de la Caaba, soit pour avoir la satisfaction de rendre les derniers soupirs dans l'enceinte sacrée. Une foule de pauvres pélerins, épuisés par le besoin et mourant de faim, sont étendus sous les colonnades, et implorent la pitié des pas-

sans, soit en leur tendant les mains, soit, quand ils n'en ont plus la force, en plaçant auprès de la natte sur laquelle ils gisent, un vase pour recevoir les aumônes des personnes compatissantes.

La Caaba ne s'ouvre que trois fois par an ; savoir, le 20 de ramadhan, le 15 de dhou'lkaadèh, et le 10 de moharram; elle s'ouvre une heure après le lever du soleil, et se referme à onze heures. Il est difficile d'y pénétrer, tant est grande la foule qui se précipite pour jouir de ce bonheur, et dans laquelle il est impossible de maintenir de l'ordre, malgré les coups de bâton que les eunuques attachés au service du temple distribuent sans ménagement. Burckhardt y entra deux fois, mais il ne put y demeurer plus de cinq minutes, à cause de l'excès de la chaleur : beaucoup de personnes y perdent connoissance, et n'en sont retirées qu'avec la plus grande peine, l'air ne pénétrant dans la Caaba que par la porte. Un grand nombre de lampes d'or, dit-on, sont suspendues entre les colonnes ; mais apparemment on ne les allume pas, ou elles ne jettent qu'une lueur imparfaite, car l'obscurité est si grande dans l'intérieur de cet édifice, que le voyageur dit qu'il lui fut très-difficile de distinguer les objets qui le décorent. La description qu'il en fait suffit toutefois pour prouver qu'on n'a rien négligé pour l'orner de marbres, de dorures, de lambris sculptés, d'inscriptions et d'arabesques d'un travail excellent. Des tentures de soie rouge garnissent les murs, le plafond supérieur et les piliers. Ces tentures ne se changent pas tous les ans, comme l'étoffe dont la Caaba est revêtue à l'extérieur. Lorsqu'on en met de nouvelles, les vieilles coupées par morceaux se vendent fort cher aux dévots. Devant une des portes de la mosquée, porte qu'on nomme *Bab-Malam*, il y a une échoppe où l'on trouve toujours à acheter des morceaux de ces étoffes; on estime beaucoup plus ceux qui proviennent de la tenture extérieure.

Notre voyageur dit qu'il n'a point observé que le lavement du plancher intérieur de la Caaba soit accompagné de certaines cérémonies pieuses dont parle Ali-Bey dans la relation de ses voyages. Je dois dire cependant que j'ai trouvé le récit d'Ali-Bey conforme à ce que j'avois lu dans quelques écrivains arabes.

Les *metowaf* ou *délil* qui servent de guides aux pélerins dans l'exercice des pratiques et la récitation des prières du pélerinage, sont, suivant Burckhardt, la classe la plus vile et la plus méprisable des habitans de la Mecque : ils sont avides d'argent, et se rendent extrêmement à charge aux pélerins, qui parviennent difficilement à les satisfaire, encore plus à les congédier quand ils peuvent se passer de leurs services. Ces guides

remplissent parfois un office assez singulier. Suivant les lois mahométanes, une femme non mariée ne peut pas s'acquitter du devoir du pélerinage, et une femme mariée doit être accompagnée de son mari, ou du moins d'un de ses proches parens : il arrive cependant quelquefois que des femmes veuves ou non mariées viennent pour remplir ce devoir de religion ; dans ce cas, elles trouvent à Djidda des *délil* que, relativement à cette fonction, on appelle d'un nom spécial *mohallil*, et qui se chargent de lever l'obstacle qui s'oppose à l'accomplissement de leur pieux desir. Un de ces *délil* devient passagèrement, de nom seulement, leur époux, par un contrat passé en présence du kadhi ; toutes les cérémonies du pélerinage une fois accomplies, le *délil* reconduit la femme à Djidda, où il la répudie. Ce n'est pas qu'il ne pût se refuser à faire le divorce, et se prévaloir de l'acte légal de son mariage avec elle, et l'on dit même qu'il y en a eu quelques exemples; mais celui qui abuseroit ainsi de la confiance d'une pieuse musulmane, seroit obligé de renoncer à la profession de *délil*, qui est très-lucrative.

La Mecque étant le rendez-vous des musulmans de tous les pays qui professent l'islamisme, sa population se renouvelle sans cesse ; et, à très-peu d'exceptions près, on peut dire que tous les habitans domiciliés de cette ville sont ou des étrangers, ou des descendans de familles étrangères. Un petit nombre de familles d'Arabes Bédouins du Hedjaz s'y sont pourtant établies. L'antique et célèbre tribu de Koréisch, dont une partie étoit nomade et l'autre domiciliée, est presque éteinte ; quelques Bédouins appartenant à cette noble tribu demeurent encore dans les environs de la Mecque : quant à la branche qui avoit son domicile dans cette ville au temps de Mahomet, il n'en reste aujourd'hui que trois familles ; le chef de l'une de ces familles est le *naïb* ou gardien en chef de la mosquée ; les deux autres sont de pauvres gens attachés au service du lieu saint. Au reste, les étrangers devenus citoyens de la Mecque ou leurs enfans, quoique tirant leur origine de contrées fort diverses, ont adopté les mœurs des Arabes, desquels on ne les distingue plus. La plupart tirent leur origine du Yémen ou du Hadhramaut ; après ceux-ci, le plus grand nombre sont originaires de l'Inde, de l'Égypte, de la Syrie, du Magreb, ou sont de race turque. Enfin on y trouve aussi des familles venues de la Perse, de la Tartarie, de la Boukharie, du pays des Curdes ou de celui des Afghans, et chacune de ces familles conserve avec soin le souvenir de la contrée d'où elle tire son origine ; mais, comme je crois l'avoir déjà observé, tous les descendans de ces étrangers, à l'exception des seuls Indiens, échangent les mœurs, les usages, le costume et toutes les habitudes de leur patrie

primitive, contre ceux des naturels de l'Arabie, et se confondent tous en une seule masse.

Il faut cependant observer qu'il y a une branche d'anciens Arabes qui demeurent encore à la Mecque : ce sont les schérifs indigènes, qu'il faut bien distinguer des schérifs étrangers qui sont venus s'y établir. Ces schérifs indigènes sont les descendans avérés de Hasan et Hoséin, tous deux fils d'Ali et de Fatime, la fille de Mahomet. Les schérifs étrangers prétendent bien avoir la même origine; mais leur descendance est loin d'être aussi bien établie. Les schérifs de la Mecque forment une nombreuse classe d'hommes, qui n'admet dans son sein aucun étranger, mais qui a des membres dispersés dans d'autres parties de l'Arabie: ils sont divisés en plusieurs tribus ou branches; et c'est dans l'une de ces branches que doit être choisi le schérif souverain de la Mecque. On observe dans cette ville une différence essentielle, quant à la dénomination qu'on donne à ces descendans du prophète. Le nom de *schérif* est réservé exclusivement à ceux qui se livrent au métier des armes ou au maniement des affaires publiques : ceux qui suivent la carrière des lettres ou de la jurisprudence, ainsi que tous ceux qui exercent quelque emploi relatif à la mosquée ou à ses dépendances, sont nommés *séids*. Le fils suit d'ordinaire la profession du père. Ces schérifs indigènes sont, ou, pour mieux dire, étoient les principaux personnages de la Mecque, avant que leur fierté eût été comprimée par la conquête des Turcs.

Tous les enfans mâles nés à la Mecque et à Djidda reçoivent de leurs parens, quarante jours après leur naissance, un tatouage particulier, qui consiste en deux longues incisions pratiquées dans la longueur des joues, et deux autres près de la tempe droite, incisions dont les cicatrices, larges parfois de trois ou quatre lignes, subsistent toute leur vie : cela se nomme *méschalèh* مشالة. Cet usage n'a point lieu parmi les Bédouins. Quelquefois, quoique rarement, les Mecquois étendent cette coutume jusqu'aux filles. Ils mettent beaucoup d'importance à cette marque distinctive, qui empêche les autres habitans du Hedjaz de se faire passer, dans des contrées étrangères, pour des naturels des villes saintes.

On ne connoît à la Mecque que deux sortes d'occupations, le commerce en gros ou en détail, et les emplois qui attachent au service de la *maison de Dieu*. Le commerce a la préférence, et même il y a bien peu d'*oulémas* ou de personnes attachées à la mosquée qui ne soient engagées dans quelque spéculation commerciale, quoique leur vanité les empêche de le faire ouvertement. Pour des manufactures, il n'y en a

aucune, si ce n'est quelques fabriques de poteries de terre et quelques établissemens de teinturerie. Les artisans, tels que maçons, charpentiers, tailleurs, cordonniers, forgerons, &c. y sont en petit nombre, et bien inférieurs en talens à ceux de l'Égypte.

Les opérations commerciales se font par l'intermédiaire de courtiers, la plupart Indiens. Ces Indiens forment la classe la plus riche parmi les habitans de la Mecque; ils ont une correspondance directe avec tous les ports de l'Hindoustan, et sont souvent à portée de vendre au-dessous du prix, et de s'assurer ainsi l'avantage sur leurs concurrens. Ils conservent tous l'usage de leur langue maternelle, et l'enseignent à leurs enfans : beaucoup de marchands de la Mecque en reçoivent aussi d'eux une connoissance superficielle; il y a peu de ces derniers qui ne soient au moins en état de compter en hindoustani, et qui ne sachent les phrases qui sont de l'usage le plus ordinaire pour vendre et acheter. « Les Indiens, dit notre voyageur, ont beaucoup de peine à apprendre » l'arabe. Je n'en ai jamais entendu un seul, si longue qu'eût été sa » résidence dans le Hedjaz, qui prononçât l'arabe d'une manière tant » soit peu soutenable. Ils sont sous ce rapport bien inférieurs aux Turcs, » dont la prononciation cependant, quand ils parlent arabe, apprête » souvent à rire à la populace. Les Indiens sont dans l'usage d'écrire » l'arabe en caractères hindoustanis. »

A l'exception de deux ou trois maisons, aucun des négocians arabes résidant à la Mecque ne tire directement de l'Inde ses marchandises; ils s'en fournissent à l'arrivée de la flotte de l'Inde. Personne, parmi les habitans de la Mecque, n'est plus strict que les Indiens dans l'observance de toutes les pratiques religieuses de l'islamisme.

Burckhardt a observé, comme Niebuhr et beaucoup d'autres voyageurs, l'usage où sont les gens qui font un marché devant des personnes étrangères, de cacher leur main droite sous un pan de leurs vêtemens, et d'indiquer les sommes qu'ils demandent ou qu'ils offrent, en se touchant respectivement les articulations des doigts, de sorte qu'ils concluent un marché sans prononcer un seul mot (1).

Les études et les lettres ne sont presque point cultivées aujourd'hui à la Mecque, et, dans l'opinion de Burckhardt, il n'y a pas une seule ville en Égypte et en Syrie qui, sous ce point de vue, même en ce qui concerne les connoissances intimement liées à la religion musulmane, ne soit supérieure à cette capitale de l'islamisme. Sans doute, il en étoit autrement lorsqu'on y construisoit et fondoit des *medrésèh* ou

(1) *Voyez* à ce sujet le *Journal asiatique*, tom. III, page 65.

colléges. Ces édifices aujourd'hui servent à loger des soldats ou des pélerins. C'est dans la mosquée qu'on enseigne aux enfans à lire et à écrire, et c'est là seulement aussi que quelques *oulémas* bénévoles lisent et expliquent à un auditoire peu nombreux et formé principalement d'Indiens, de Malais, de noirs, et d'étrangers venus du Yémen et du Hadhramaut, quelques livres relatifs à la religion ou à la jurisprudence, et des commentaires sur l'Alcoran ou sur les traditions prophétiques. Burckhardt a entendu dire que quelquefois on y donne aussi des leçons de grammaire arabe, et l'on y explique l'*Alfiyyèh* d'Ebn-Malec. En général, ceux des Mecquois qui veulent cultiver les sciences, se transportent pour cela à Damas ou au Caire.

Il n'y a à la Mecque présentement ni bibliothèques publiques, ni collections particulières de livres, de quelque valeur; on n'y trouve ni une librairie ni un relieur. Vers la fin du pélerinage, quelques pauvres *oulémas* exposent en vente, près d'une des portes de la mosquée, un petit nombre de volumes : ce sont presque toujours des livres relatifs à la religion ou à la jurisprudence, et parfois il se rencontre dans ce nombre quelques traités de grammaire. Le seul bon livre que Burckhardt y ait vu vendre, c'est un bel exemplaire du dictionnaire arabe nommé *Kamous*. Ce qui peut paroître assez surprenant, c'est que les Wahhabites, ces sauvages réformateurs de l'islamisme, recherchent beaucoup les livres, sur-tout les livres historiques, et qu'ils en ont enlevé une grande quantité de la Mecque et des ports du Yémen qu'ils ont pillés, et les ont transportés à Dérayèh, chef-lieu de leur puissance et de leur secte.

Notre voyageur pense que cette extrême rareté de livres à la Mecque provient des achats qu'en ont faits et qu'en font encore les pélerins, et de ce qu'il n'y a aucun copiste pour remplacer les manuscrits qu'enlève cette exportation. Il remarque que le défaut de copistes se fait sentir aujourd'hui généralement en Syrie et en Égypte, et que si l'exportation des livres pour l'Europe continue, on en manquera bientôt tout-à-fait dans ces contrées. On ne comptoit de son temps au Caire que trois copistes assez instruits pour s'acquitter passablement de leur profession. A la Mecque, c'étoit un étranger, natif de Lahore, qui se distinguoit par la beauté de son écriture : il s'occupoit à copier des prières à l'usage des pélerins. Burckhardt observe, à cette occasion, que l'écriture, comme le style de chacune des provinces où l'on parle arabe, se distingue par quelque caractère particulier, et qu'à la simple inspection de l'adresse d'une lettre et de la manière dont la lettre est ployée et cachetée, on peut deviner à quelle contrée et à quelle nation appartient celui qui l'a écrite.

S'il faut l'en croire, les Mecquois sont, parmi les peuples de qui l'arabe est la langue usuelle, celui dont le langage approche le plus de l'arabe ancien, et qui en a le mieux conservé les tournures primitives et la prononciation; ce qui doit paroître surprenant, si, comme il l'assure, la population de la Mecque n'est entretenue que par des colons étrangers qui y affluent de tous les pays musulmans.

Je ne finirois pas si je voulois seulement indiquer tout ce que l'article consacré aux usages et aux mœurs des habitans de la Mecque et de Djidda, offre d'intéressant et de remarquable. Pressé de passer à ce qui concerne le gouvernement et l'administration, je ne ferai plus qu'une seule observation. Elle aura pour objet une sorte de refrain que chantent les *sakka* ou porteurs d'eau, quand, par l'ordre et aux dépens de quelque pélerin riche et charitable, ils distribuent l'eau de leur outre aux pauvres. Ce refrain, dont le chant est noté dans la relation de Burckhardt, est écrit ainsi: *Ed-djene wa elmoy fezata ly saheb es-sabyl*, et signifie, suivant le voyageur : *Que le paradis et le pardon soient le partage de celui qui vous a donné cette eau!* Cette traduction prouve qu'il falloit écrire *wa el-magfërata*, car le texte arabe est sans aucun doute :

الجنّة والمغفرة لصاحب السبيل

Avant l'invasion des Wahhabites, le schérif de la Mecque, quoique de droit dépendant de l'autorité du grand seigneur, et tenant de lui l'investiture de sa dignité, pouvoit presque être regardé comme le véritable souverain des villes de la Mecque, Taïf, Gonfadèh (ou, comme écrit Niebuhr, *Kounfoudé*), Yambo et de leurs territoires. Depuis quelque temps, Djidda étoit aussi de fait réunie à ses domaines; le pacha auquel la Porte Ottomane en confioit le gouvernement, n'étoit pacha que de nom. Méhémet-Ali a changé entièrement l'état des choses; le Hedjaz entier étant rentré sous la domination ottomane, Yahya, qu'il a donné pour successeur au schérif Galeb, n'a qu'un vain simulacre d'autorité, et est réduit à une pension de 50 bourses par mois pour son propre entretien et l'entretien de sa maison et de ses troupes.

Le schérif de la Mecque étoit choisi parmi les familles des schérifs ou descendans de Mahomet fixés à la Mecque. Cette dignité n'étoit point héréditaire, pas plus que celle de schéikh ne l'est parmi les tribus des Arabes Bédouins ; cependant elle demeuroit souvent dans la même famille pendant plusieurs générations. A la mort d'un schérif, l'intrigue, le crédit, les richesses, la faveur publique, décidoient du choix de son successeur; rarement y avoit-il, à cette occasion, du sang répandu. Le schérif Sérour, prédécesseur immédiat de Galeb, et qui a occupé cette



dignité de 1773 à 1786, a beaucoup diminué l'influence et le pouvoir turbulent des familles des schérifs; il s'est appliqué à établir l'ordre dans l'administration, et à faire régner une justice sévère et impartiale; aussi sa mémoire est-elle en vénération dans le Hedjaz. Ni le schérif de la Mecque, ni les autres schérifs établis dans cette ville, ne portent des turbans verts.

Le schérif de la Mecque étoit censé étendre sa juridiction sur toutes les tribus d'Arabes Bédouins du Hedjaz. Galeb, au temps de sa plus grande puissance, exerçoit sur ces tribus une influence très-réelle, mais sans aucune autorité directe. Pour se faire une juste idée de ce qu'étoit dans le fait l'autorité du schérif de la Mecque, il ne faut le considérer que comme un schéikh du désert; et à bien des égards, il n'étoit en effet, relativement aux autres schérifs, que comme le premier entre ses égaux. Quant aux autres habitans de la Mecque, leur condition étoit celle de sujets, mais de sujets qui, attachés aux intérêts de l'une ou de l'autre des familles de schérifs, participoient ainsi à l'influence et au pouvoir de leurs patrons, et vis-à-vis desquels, en conséquence, l'autorité supérieure devoit user de beaucoup de ménagemens.

Une coutume très-remarquable parmi les schérifs ou descendans de Mahomet qui résident à la Mecque ou dans le voisinage de cette ville, c'est qu'ils font toujours élever leurs enfans mâles chez quelques-uns des Bédouins qui fréquentent les environs de la Mecque. Ces enfans y sont envoyés d'ordinaire huit jours après leur naissance, et ne reviennent dans la maison de leurs pères que quand ils sont en état de monter une jument. Un enfant mâle ne reste jamais plus de trente jours entre les mains de sa mère, et quelquefois il demeure avec les Bédouins jusqu'à sa treizième ou même sa quinzième année. On sent toute l'influence qu'une telle éducation doit exercer sur le physique et le moral de ces jeunes gens.

La plus grande partie des descendans de Mahomet qui habitent la Mecque, et particulièrement la famille à laquelle appartenoient les derniers schérifs, sont fortement soupçonnés de professer secrètement la doctrine hétérodoxe des zéidites, quoiqu'ils n'en conviennent pas. La secte des zéidites a de nombreux partisans dans le Yémen, particulièrement à Sanaa et Saada : l'imam du Yémen est lui-même zéidite. Les zéidites font remonter l'origine de leur secte à un imam descendant d'Ali par Hosaïn, et mort en l'an 122 de l'hégire. Notre voyageur prétend que les zéidites de la Mecque et du Yémen reconnoissent pour premier auteur de leur secte un autre descendant d'Ali par Hasan, né en 245, et qui prêcha sa doctrine publiquement à Saada, en l'an 280. Il se nommoit *Yahya, fils de Hosaïn*, et prenoit le titre d'*Elimam alhadi*

ila elhakk الامام الهادى الى الحق, c'est-à-dire, *l'imam qui conduit à la vérité.* On peut voir ce que j'ai dit sur les zéidites, d'après l'auteur du *Bark Yémani*, ou *Histoire de la conquête du Yémen par les Othomans*, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, tom. IV, pag. 438 et suivantes.

Je suis obligé de passer sous silence tout ce qui concerne l'administration de la justice par le kadhi que la Porte envoie chaque année à la Mecque; les finances du schérif, ses forces militaires; le partage des sommes envoyées annuellement à la Mecque pour l'entretien et le service des lieux saints, et une multitude d'autres notions toutes remplies d'intérêt. Je ne m'arrêterai pas non plus à l'article qui a pour objet le climat de la Mecque et de Djidda, et les maladies qui y sont le plus communes, ainsi que les prix courans des denrées à la Mecque. Il me suffira de dire que la peste, qui a fait en 1815 de grands ravages à la Mecque et à Djidda, semble y avoir été inconnue jusque-là, et que l'affreuse maladie connue sous le nom d'*éléphantiasis*, et le ver de Guinée, n'y sont pas rares.

L'article qui suit immédiatement celui-là, et qui est très-étendu, a pour objet le *haddj*, c'est-à-dire, le pélerinage annuel, avec tous ses rites et tout ce qui se rattache à ce sujet. Deux plans y sont joints, qui représentent, l'un la plaine d'Arafat, l'autre la vallée de Mina (ou *Muna*, comme écrit notre voyageur), avec l'indication des lieux où campent les pélerins des diverses contrées. Ces deux plans, réunis à celui de la Mecque, qu'on trouve dans un des chapitres précédens, seront d'un grand secours à quiconque desirera se faire une juste idée de toutes les cérémonies que doit pratiquer un musulman qui veut pouvoir s'honorer consciencieusement du titre de *haddji* ou pélerin. Parmi cette multitude accourue de si loin, avec tant de fatigues et de dépenses, pour acquérir le droit à ce titre, un grand nombre ne s'acquittent que d'une manière bien superficielle des devoirs imposés aux pélerins, et seroient pour les hommes pieux un sujet de scandale plutôt que d'édification, s'il n'étoit pas reçu que chacun ne se mêle que de ce qui intéresse sa propre conscience, et ne se met aucunement en peine de la manière dont se comporte son voisin. On a peine à concevoir, au surplus, comment chaque journée suffiroit aux pratiques auxquelles elle est destinée, si tous les pélerins tenoient également à n'en rien omettre. La confusion et le désordre inséparables d'un si grand rassemblement et de la multitude des rites prescrits, paroissent avoir en général un effet fâcheux sur la piété d'un grand nombre de pélerins, qui, en quittant les lieux saints, en remportent une diminution plutôt qu'un accroissement des sentimens religieux qui les y ont conduits. Burckhardt observe que cet effet est sur-tout

N 2

produit par la vue des désordres et de l'immoralité qui règnent à la Mecque, et qui y sont si communs, qu'ils semblent y être autorisés. On peut, suivant lui, appliquer les mêmes réflexions et de semblables reproches aux lieux saints révérés par les chrétiens. Les plus dévots et les rigides musulmans, ajoute-t-il, connoissent ce mal et en déplorent l'existence, et prouvent ainsi qu'ils sont plus clairvoyans ou plus sincères que certains pélerins chrétiens qui, peut-être, comme politiques, ont eu de bonnes raisons pour peindre sous de belles couleurs ce dont ils ont été témoins dans la Palestine, mais qui, comme voyageurs, ont encouru justement le reproche d'avoir sciemment dénaturé les faits.

Je ne suivrai point le voyageur dans les nombreux détails qu'il a dû réunir dans ce chapitre, et qui seront extrêmement précieux à tous ceux qui se consacrent à l'étude des écrivains musulmans; j'en extrairai seulement quelques remarques détachées.

Quoique le zèle des peuples mahométans pour s'acquitter du pélerinage soit aujourd'hui extrêmement refroidi, le nombre des personnes réunies dans la plaine d'Arafat a été estimé par Burckhard, qui a pratiqué lui-même ponctuellement tous les rites de ce devoir religieux, à 70,000 personnes, parmi lesquelles il a entendu parler quarante idiomes différens. Au jour destiné à l'immolation des victimes, il fut égorgé en un seul instant de 6 à 8,000 brebis ou chèvres. Les pauvres seuls mangent la chair de ces animaux; aussi une grande partie de ces victimes restent étendues de toute part dans la vallée de Mina, et y causent une infection épouvantable.

La caravane des pélerins que le voyageur vit partir du Caire en 1816, renfermoit une troupe de danseuses ou *almèh* et de femmes publiques; leurs tentes et leur équipage étoient ce qu'il y avoit de plus brillant dans la caravane. Il y a toujours une troupe de femmes de cette classe dans la caravane de Syrie.

Lorsque les Wahhabites étoient en possession de la Mecque, des troupes nombreuses de ces sectaires se rendoient à Arafat, à l'époque du pélerinage. Ils y vinrent pour la dernière fois, accompagnés d'une foule de Bédouins appartenant à diverses tribus de l'intérieur le plus reculé du désert, en l'année 1811. Le fameux voyageur Ali-Bey Elabbasi est tombé dans une grave erreur, quand il s'est imaginé que cette troupe de Wahhabites qu'il vit entrer à la Mecque à l'époque du pélerinage, venoit pour prendre possession de cette ville. Il a cru avoir été témoin de la conquête de la Mecque par ces sectaires, tandis que, comme il auroit pu aisément l'apprendre du premier venu, il y avoit déjà trois ans qu'ils s'en étoient rendus maîtres.

Pour les commerçans de profession, le pélerinage n'est le plus souvent qu'une affaire de spéculation; mais, outre cela, il n'y a guère de pélerins qui n'apportent quelques marchandises de leur pays, dans l'espoir de s'indemniser en partie des dépenses du voyage par le bénéfice que ce petit commerce leur procurera : ceux-ci sont fréquemment trompés dans leur espoir. Toutefois il résulte de là que le temps du séjour des pélerins dans les lieux saints ressemble à une foire continuelle. Une classe de pélerins nègres, connus sous le nom de *Tekrouris*, se fait remarquer par un usage qui leur est particulier; ceux-ci, tout au contraire des autres et même des indigènes du Hedjaz, gagnent leur subsistance en se louant pour toute sorte de services manuels ou de travaux industriels; ils s'assistent aussi les uns les autres, et il est extrêmement rare qu'on en voie aucun mendier pour subvenir à ses besoins. Les pauvres pélerins de l'Inde forment le contraste le plus parfait avec ces Tekrouris; ils remplissent les rues de la Mecque, en sollicitant constamment l'assistance du public : leur extérieur hâve et décharné inspireroit plus de compassion, si l'on ne savoit qu'ils se plaisent dans cette vie de fainéantise et de vagabondage.

Quelques pélerins ont la dévotion d'obtenir le titre de *khadem elmesdjed* خادم المسجد, c'est-à-dire, *serviteur de la mosquée*. Il leur en coûte environ 30 dollars pour se procurer un diplome revêtu des signatures du schérif et du kadhi, et par lequel ce titre leur est conféré. Ce qui paroîtroit très-singulier, si l'on ne savoit quel est par-tout le pouvoir de l'argent, c'est qu'il n'est pas très-difficile à des chrétiens de partager un tel honneur, et qu'il est souvent recherché par les Grecs qui habitent les îles et les rivages de l'Archipel, parce que l'exhibition d'un semblable diplome, qui leur coûte quelquefois jusqu'à 200 dollars, leur sert presque toujours de protection contre les pirates mogrébins.

Pendant le séjour des pélerins à Arafat, ce qui se faisoit sur-tout remarquer, c'étoit le quartier occupé par l'épouse de Méhémet-Ali, dont la magnificence surpassoit beaucoup celle des tentes du schérif de la Mecque, du pacha de Damas, et de Méhémet-Ali lui-même. Il n'avoit pas fallu moins de 500 chameaux pour transporter les bagages de cette dame, de Djidda à la Mecque. Son quartier se composoit d'une douzaine de tentes, renfermées dans une enceinte de 800 pas de circonférence, qui étoit formée par des toiles; un seul passage, gardé par des eunuques magnifiquement vêtus, y donnoit entrée. Autour de cette enceinte étoient dressées des tentes pour les hommes de sa suite, qui étoient en grand nombre.

Parmi les autres pélerins, soit étrangers, soit résidant à la Mecque,

aucun n'avoit un établissement plus remarquable qu'un des premiers négocians de cette ville, connu sous le nom de *Djéilani*. Ses tentes dressées en demi-cercle rivalisoient avec les quartiers des deux pachas, et celui du schérif n'égaloit pas sa magnificence : dans la vallée de Mina, Djéilani occupoit la plus belle maison, et il y recevoit continuellement des étrangers qu'il traitoit à grands frais.

« Dans d'autres contrées du Levant, observe à cette occasion Burckhardt, il vaudroit autant pour un négociant acheter une corde pour » se pendre, que de se faire ainsi honneur de ses richesses sous les » yeux d'un pacha; mais Djéilani n'a point renoncé à la manière de » vivre dont les Mecquois ont contracté l'habitude sous leur ancien gou- » vernement, et particulièrement du temps du schérif Galeb, qui se » permettoit rarement des exactions contre les individus. Aujourd'hui » ils se reposent sur la parole de Méhémet-Ali, qui a promis de res- » pecter leurs propriétés. »

Quoique j'aie fait tous mes efforts pour resserrer dans le cadre le plus étroit le compte que j'avois à rendre du voyage en Arabie de Burckhardt, je me vois contraint, par la richesse et l'importance du sujet, à lui consacrer encore un troisième et dernier article.

SILVESTRE DE SACY.

BIBLIOTHÈQUE *des Croisades, par M.* Michaud, *de l'Académie française.* Paris, impr. de Ducessois, librairie de Ducollet, 1829, 4 vol. *in-8.°* Tom. I : *chroniques de France,* xv et 454 pag. Tom. II : *suite des chroniques de France, chroniques d'Italie et d'Angleterre,* pag. 455-485. Tom. III : *chroniques d'Allemagne, du nord de l'Europe, &c.,* 504 pag. Tom. IV : *chroniques arabes, traduites et mises en ordre par M.* Reinaud, *employé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi.* Paris (Imprimerie royale), xlvij et 582 pag. *Avec une table générale des chroniques et des pièces analysées dans les quatre tomes,* 55 pages. Pr. 29 fr.

LA quatrième édition de l'Histoire des Croisades par M. Michaud

est en six volumes *in-8.°*, dont le dernier vient de paroître (1). En rendant compte des trois premiers dans ce journal en 1826 (2), on a donné une idée générale des notices littéraires qui, sous le titre de bibliographie ou bibliothèque des croisades, servoient d'appendice ou de complément à cette histoire. Mais, depuis ce temps, M. Michaud a revu toutes ces notices; il y a fait un grand nombre d'additions et de corrections : c'est aujourd'hui un travail très-étendu, et recommandable à plus d'un titre.

Tout ce que les collections d'historiens, publiées en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en d'autres contrées, renferment de chroniques et de pièces relatives aux croisades, est successivement analysé dans les trois premiers volumes de cette bibliothèque; le quatrième est consacré aux écrivains arabes; et le cahier de *table* qu'on a joint à ces quatre tomes, présente les titres de tous les articles dont ils contiennent les notices, c'est-à-dire, d'environ deux cent soixante-deux chroniques, et de plus de trois cents pièces, ainsi que de trente-une collections (3) où la plus grande partie des unes et des autres est insérée.

Cette table, dite générale, se compose de sept tables particulières et distinctes, toutes alphabétiques, savoir, celles des chroniques dont les auteurs sont connus, des chroniques anonymes, des bulles de

---

(1) Tome I.er, 1.re partie, contenant l'histoire de la 1.re croisade, liv. I-IV, ann. 1095-1103. Paris, impr. de Boucher, librairie de Ponthieu, 1825, 675 pages *in-8.°*, avec une carte de l'Asie mineure, des plans d'Antioche et de Jérusalem. Tom. II, II.e partie, 2.e et 3.e crois.; liv. V-VIII, ann. 1099-1193, *ibid.* 1825, 654 pages, avec une carte des états chrétiens en Asie et un plan de Ptolémaïs. Tom. III, contenant le récit de la 3.e croisade, de la conquête de Constantinople par les Francs, &c., liv. IX-XII, ann. 1193-1221, *ibid.* 1826, 659 pages avec des plans de Constantinople et de Damiette. Tom. IV, fin de la 6.e croisade et 1.re expédition de S. Louis, liv. XIII-XVI, ann. 1221-1254, *ibid.* 595 pag. Tom. V, contenant les conquêtes de Bibars, la 2.e expédition de S. Louis, la prise de Ptolémaïs, les guerres contre les Turcs, liv. XVII-XX, ann. 1255-1718, *ibid.* 1828, 688 pag. Tom. VI : *Physionomie morale des croisades, et considérations sur leurs résultats*, liv. XXI, XXII. Table. Paris, impr. de Pihan Delaforest, librairie de Michaud jeune, 1829, 548 pag. Prix des 6 vol. 44 fr. — (2) Article de M. Raoul-Rochette, sept. 1826, pag. 554-564. La première édition de l'Histoire des croisades avoit été le sujet d'un article de M. Raoul-Rochette, dans notre cahier d'octobre 1817, pag. 579-588. — (3) Celles de Bongars, Duchesne, Martenne et Durand, d'Achery, Mabillon et Germain, Labbe, Bouquet; Muratori. . . . , Th. Gale, Twisden, Savil, Camden, Rymer; Struve, Leibnitz, Meibonius, Swert, Pistorius, Ludewig, Heineccius, Eccard, Canisius, Schardius, Pez, Sommerberg, Marq. Freher, Mathiaz Bel, Langebeck. . . . .

papes, des épîtres de papes, des lettres de divers personnages, des pièces diplomatiques, des collections d'histoires, et enfin des auteurs arabes. Peut-être n'eût-il pas été superflu d'en ajouter une huitième, qui eût offert une seule série chronologique de tous ces écrits, c'est-à-dire, qui les eût replacés dans l'ordre des dates connues ou présumées de la rédaction de chaque article.

Une table de cette nature seroit d'autant plus utile, que la disposition des articles dans les trois premiers volumes de la Bibliothèque des croisades n'établit pas du tout l'ordre chronologique dont il s'agit, et n'aide point assez à le retrouver. En effet, on commence par les chroniques et les pièces que Bongars a recueillies; puis on parcourt celles que Duchesne a imprimées, ensuite celles dont la publication est due à Martenne, à d'Achery, à Mabillon, à Labbe, à Bouquet et à ses continuateurs; après quoi on ouvre les collections de Muratori, de Th. Gale, de divers éditeurs anglais, allemands, septentrionaux, et l'on finit par les articles qui ne sont compris dans aucun de ces recueils, et qui ont été publiés à part. Nous n'avons pas besoin de faire observer que cette distribution ne peut ni correspondre aux dates de la composition des écrits, ni se rapprocher de celles des événemens racontés. Il est vrai que les notices fournissant presque toujours ces dates, les lecteurs auroient le moyen de rétablir cet ordre des temps, qui nous semble nécessaire, et de rédiger, pour leur usage, la table chronologique dont il s'agit; mais il eût été facile de leur épargner ce travail.

Nous sommes loin pourtant de contester les avantages du plan suivi dans les volumes dont nous avons à rendre compte. Il prépare, plus immédiatement qu'aucun autre, à étudier, dans les grandes collections de chroniques, l'histoire spéciale des croisades : les doubles emplois et les autres inconvéniens qu'il pouvoit entraîner, ont été par-tout évités avec un soin extrême; et l'exécution est à tous égards si heureuse, que bien souvent cette bibliothèque pourra tenir lieu des recueils mêmes qu'elle dépouille, et dispenser d'y recourir. Dans tous les cas, elle indiquera le meilleur usage qu'il y aura lieu d'en faire. La seule observation que nous ayons eu l'intention de hasarder, c'est qu'un index chronologique compléteroit l'instruction, très-précieuse, que cet ouvrage doit répandre.

Avec cette addition si modique, la bibliothèque de M. Michaud traceroit le plan d'une collection depuis trop long-temps attendue, où l'on rassembleroit tous les textes qu'il a extraits, traduits ou analysés. C'étoit une entreprise projetée par les bénédictins : Dom Berthereau avoit commencé de rechercher les matériaux de ce nouveau recueil;

ceux qu'il a préparés sont déposés à la Bibliothèque du Roi (1). Cette collection devoit remplir les lacunes que ces savans religieux laissoient à dessein dans celle des Historiens de France, où en effet sont omises les chroniques spécialement relatives aux croisades. Sur ce point, nous ne saurions souscrire au jugement, plus que sévère, que M. Michaud exprime en ces termes : « Par une idée assez bizarre, ils se sont attachés, » dans leur compilation, à retrancher, des historiens qu'ils ont recueillis, » tout ce qui a rapport à ces guerres saintes; ils n'en ont conservé que » ce qu'ils n'ont pu se dispenser de rapporter. » Le motif bien connu de ces omissions étoit de ne pas reproduire les mêmes textes en deux recueils qui devoient se publier concurremment. Peut-être les bénédictins ont-ils porté un peu trop loin ce scrupule, quand ils ont retranché de quelques annales générales les pages ou les lignes où il ne s'agissoit que des croisades. Ils ont été forcés par la nature même des choses d'en conserver plusieurs, ainsi que vient de l'observer M. Michaud, qui a trouvé encore certains articles à extraire de leurs tomes X, XI, XII, XV et XVI. Parvenu au XVII.ᵉ, M. Brial a senti la nécessité de modifier la méthode suivie jusqu'alors. A ce sujet, M. Michaud dit que, « trop judicieux pour se laisser entraîner par les idées des béné- » dictins qui avoient travaillé avant lui aux premiers volumes des » Historiens de France, Dom Brial n'a point élagué des chroniques qu'il » a publiées les faits relatifs aux croisades, qu'il a pensé avec raison » que les expéditions des croisés dans l'Orient *n'étoient qu'un grand* » *épisode à l'histoire de France.* » Nous croyons pouvoir assurer que M. Brial ne jugeoit point avec cette rigueur les omissions que ses prédécesseurs s'étoient prescrites ; au contraire, il s'en est fait à lui-même une loi dans le tome XIV, dont il a été le seul éditeur, et qui ne fournit aucun article à M. Michaud; il seroit permis d'ajouter, dans les tomes XV et XVI, qui n'en fournissent qu'un assez petit nombre. Voyant néanmoins que la collection particulière, annoncée depuis un demi-siècle, ne s'entreprenoit point encore au moment où il entamoit la série des monumens relatifs aux règnes de Philippe-Auguste et de Louis VIII, il s'est déterminé, pour ne pas la laisser trop incomplète, à y insérer, non-seulement ce que Rigord et d'autres chroniqueurs généraux ont dit des expéditions en Orient, mais aussi des relations qui n'ont guère d'autre objet que celui-là, comme celles de Villehardouin et de son continuateur. Il est probable qu'on en usera de même à l'égard du

(1) *Voyez* une notice sur Dom Berthereau, par M. Silvestre de Sacy, dans le *Magasin encyclopédique*, ann. VII, tom. II, pag. 145.

règne de S. Louis, si l'on n'a pas l'espoir d'une prochaine publication du recueil destiné aux historiens des croisades. Un retard indéfini de cette entreprise a le double inconvénient de refuser aux tomes X à XVI des Historiens de France les complémens dont ils ont besoin, et d'obliger à s'écarter de plus en plus du système des premiers éditeurs, si l'on ne veut pas que les volumes qui suivront le XIX.[e] redeviennent et demeurent défectueux. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui possède, parmi ses membres, les savans les plus versés dans l'histoire et la littérature de l'Orient, ne peut, à ce qu'il nous semble, différer plus long-temps un travail si justement réclamé. La bibliothèque de M. Michaud en est un très-digne avant-coureur : elle indique presque tous les matériaux à mettre en œuvre; et si elle en traçoit aussi la disposition, elle seroit un prospectus, déjà fort instructif, de la collection qui nous manque.

Les croisades ne sont pas seulement *un grand épisode de l'histoire de France :* elles tiennent aux annales de l'Europe entière et de plusieurs contrées orientales; elles sont ce qu'il y a de plus général dans l'histoire des nations depuis l'an 1095 jusqu'en 1270. Voilà pourquoi le recueil des historiens de ces expéditions étoit envisagé par les bénédictins comme devant être distinct de celui des monumens de notre propre histoire, dont en effet il dépasseroit fort souvent les limites. Le tableau historique des croisades prend déjà cette étendue dans les chroniques et les pièces que Bongars a réunies en 1611 (1) : il seroit bien plus vaste dans toutes celles qu'il n'avoit pu lire, et qui ont été découvertes durant deux siècles très-studieux. M. Michaud vient de faire connoître les unes et les autres par des analyses pleines d'intérêt.

On peut distinguer, en chacune de ces notices, trois parties, l'une biographique, l'autre analytique, la troisième bibliographique. Les bénédictins, dans leur Histoire littéraire de la France, à partir du tome VII, avoient fait, en très-grande partie, les recherches relatives à la vie de chaque historien des croisades, de ceux du moins qui sont nés ou ont vécu en France; et quoique M. Michaud n'ait point cité ces

---

(1) *Gesta Dei per Francos, sive orientalium expeditionum..... Historia, à variis, sed illius ævi scriptoribus.... ; nunc primùm aut editis aut emendatis* à Jac. Bongarsio. Hanoviæ, Wechel, 1611, 2 vol. *in-fol.* Tom. I, Tudebode, le moine Robert, Baudry de Dol, Raimond d'Agiles, Albert d'Aix, Foucher de Chartres, Gautier chancelier, Guibert de Nogent, deux anonymes, Guillaume de Tyr, Jacques de Vitry...., Olivier le scholastique..., Lettres et pièces. — Tom. II, Sanuti et un anonyme. Un troisième volume que devoient remplir Haiton, Marco-Polo, Mandeville, &c., n'a pas été publié.

notices, il suffit de les comparer aux siennes pour s'assurer qu'il n'a point négligé de prendre connoissance du travail de ces savans religieux. Ce sont de part et d'autre les mêmes faits, dans le même ordre, et quelquefois les mêmes expressions. Mais, en général, l'auteur de la bibliothèque a fort abrégé les discussions et retranché les détails d'une foible importance. Il ajoute cependant à l'article de Raoul Glaber une date précise de la mort de cet écrivain, savoir 1408, apparemment pour 1108, ou plutôt peut-être pour 1048. Les bénédictins disent qu'il vivoit encore en 1048, et qu'il a pu prolonger sa carrière au-delà. Sainte-Palaye, en commençant son mémoire sur la vie et les ouvrages de Glaber (1), déclare qu'après beaucoup de recherches, il n'a rien découvert qui fasse « connoître ni le temps de sa naissance ni celui de » sa mort. » Lebeuf (2) et la Biographie universelle le font mourir vers 1050. Nous croyons qu'on peut s'en tenir à cette date, en ne la donnant que pour approximative. Né au commencement du XI.ᵉ siècle, si ce n'est même avant l'an 1000, Glaber n'a probablement pas vécu jusqu'en 1095; et il ne seroit à considérer comme un historien des croisades, que parce qu'on mettroit au nombre des causes de ces expéditions quelques-uns des événemens racontés dans ses cinq livres d'histoire, et arrivés entre les années 987 et 1046. Il ouvriroit ainsi la série de ces historiens, et c'est pour cette raison que nous nous sommes d'abord arrêtés à ce qui le concerne.

L'un des plus anciens après lui est Raimond d'Agiles, dont les récits s'étendent jusqu'en 1099. Il avoit accompagné à la première croisade l'évêque du Puy Adhémar et le comte de Saint-Gilles. « Dès les premiers » jours de leur marche, disent les auteurs du tome VIII de l'Histoire » littéraire de la France (p. 623), Raimond se lia d'une étroite amitié » avec Ponce de Balazun, l'un des braves chevaliers de l'armée du comte... » Ils conçurent l'un et l'autre le dessein d'écrire les aventures de cette » guerre, mais en s'attachant principalement à ce qui concernoit le » comte leur seigneur et l'armée qu'il commandoit. Un des motifs qui » les y déterminèrent fut d'apprendre que de lâches déserteurs de la » croisade, étant retournés dans leur pays, y débitoient beaucoup de » faussetés. » M. Michaud en dit autant et presque dans les mêmes termes (tom. I, pag. 27): mais il ajoute que « Raimond, revenu en » France, devint chanoine du Puy, » tandis que, selon les bénédictins, il étoit déja chanoine de cette église avant 1095, et a fort bien pu n'y

(1) *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, VIII, 549. Voy. aussi *Niceron*. XXVIII, 139-150. — (2) *Histoire d'Auxerre*, II, 484, 485.

pas reparoître après 1099. « On ignore absolument, écrivent-ils, s'il » revint en France ou s'il mourut en Palestine, ce qui paroît le plus » vraisemblable. » Nous ne connoissons pas les motifs qui ont déterminé M. Michaud à penser autrement sur ces deux points.

Il a fort resserré, mais sans en modifier essentiellement aucun article, ce que l'Histoire littéraire (VIII, 629-631) contenoit de relatif à la vie de Tubebode, qu'on suppose aussi mort vers 1099, et dont l'ouvrage, resté long-temps anonyme, est une histoire de la première croisade. On ne possède qu'un fragment de ce qu'avoit écrit sur cette même expédition le comte d'Anjou, Foulques, dit le Réchin, et l'on a perdu la partie qui le concernoit personnellement. En conséquence, M. Michaud ne rapporte pas même les dates, 1044 et 1109, de la naissance et de la mort de ce comte, sur la vie duquel les bénédictins (*Hist. litt.* IX, 391-395) avoient recueilli plusieurs détails dans Orderic Vital, dans la chronique de Maillezais et en d'autres monumens.

Si nous poursuivions, dans l'ordre chronologique, l'examen de la partie biographique du travail de M. Michaud, nous en conclurions sans doute qu'elle est rédigée avec un grand soin, qu'elle présente sous les plus heureuses formes de très-utiles résultats, mais peut-être aussi qu'elle n'a point assez d'étendue, et qu'elle ne dispense pas toujours de chercher ailleurs des renseignemens plus complets ou même plus exacts. C'est à la partie analytique que l'auteur a donné tout l'intérêt dont elle étoit susceptible : on la doit considérer comme tout-à-fait neuve, quoique avant lui divers écrivains aient composé des précis de la plupart de ces chroniques des croisades. Il a sur eux l'avantage d'être lui-même le plus habile historien de ces expéditions, d'avoir puisé dans les sources qu'il décrit les matériaux d'un grand ouvrage, reproduit et perfectionné à différentes reprises. Il a, de toutes ces relations, de tous les faits et de tous les détails qu'elles exposent, une connoissance profonde et familière, que ne pouvoient posséder au même degré ceux qui n'entreprenoient que des éditions ou des analyses de ces écrits. On ne doit pas s'étonner de la rare sagacité avec laquelle il les apprécie, les confronte, et fait discerner en chaque production ce qu'elle a d'original ou de caractéristique. Nous croyons que, même après son Histoire des croisades, cette bibliothèque captivera l'attention des lecteurs : ils y retrouveront des récits animés, de vives lumières, une instruction nouvelle. C'est un riche tissu de pièces justificatives, où les événemens mémorables apparoissent sous les aspects divers qui ont frappé les regards des contemporains.

Raoul de Caen, qui se dit né en 1080, et qui paroît n'avoir vécu que

jusqu'en 1115, a raconté comme témoin les exploits de Tancrède à la première croisade. Son ouvrage, long-temps inconnu, a été publié d'abord par Dom Martenne en 1717 (*Thes. anecd.* III, 107-210); mais d'une manière plus exacte et plus complète par Muratori (*Script. rer. italic.* V). Au lieu des sommaires arides qu'on a donnés de ce livre d'après ces deux éditions, M. Michaud (*Bibl.* II, 506-525) en extrait véritablement toute la substance, et y joint des observations instructives. Par exemple, quand Raoul de Caen fait le portrait des chefs qui assiégeoient Nicée, l'analyse de ce morceau est conçue en ces termes : « Il nous montre Godefroi modeste et brave, ressemblant à sa mère pour » la piété, à son père pour les qualités belliqueuses; Robert de Nor- » mandie l'emportant sur Godefroi par sa puissance, mais ne sachant » gouverner ni ses peuples ni sa fortune : la prodigalité de Robert étoit » telle, qu'il payoit un épervier ou un chien tout ce qu'on lui demandoit; » un si grand désordre régnoit dans sa maison, que le service de sa » table étoit souvent le produit du pillage. Hugues, frère de Philippe, » roi de France, tiroit moins de lustre de ses vassaux ou de ses troupes » que du sang royal. Raoul n'en dit pas davantage; d'autres historiens » ajoutent que le comte de Vermandois fut appelé grand à cause de sa » stature élevée. Le comte de Flandre, selon notre chroniqueur, passoit » pour le plus habile à manier la lance et l'épée, préférant la gloire de » combattre au soin de gouverner ses peuples. Raymond de Saint-Gilles, » que Raoul nomme le dernier, n'étoit inférieur aux autres chefs ni par » ses états ni par son génie. » Tous les autres chapitres sont analysés avec la même élégance; et un tel abrégé donneroit peut-être une trop haute idée de l'ouvrage, si M. Michaud n'avoit pris soin de le caractériser par des réflexions générales, au commencement et à la fin de cette excellente notice. Le lecteur y est averti que la chronique de Raoul de Caen, écrite tantôt en prose, tantôt en vers, doit perdre, par ce mélange bizarre, la simplicité naïve qui donne du prix à plusieurs relations du même temps; que l'auteur revient sans cesse aux lieux communs de la mythologie, et abuse à tel point des souvenirs de ses premières études, qu'on en est bientôt fatigué; que son goût pour les jeux de mots et pour des locutions affectées achève d'ôter à sa composition la gravité qui la devroit recommander; que néanmoins il mérite, comme historien, d'être examiné avec une attention particulière, parce que ses récits diffèrent souvent de ceux de ses contemporains; qu'au ton qu'il prend, aux pensées qu'il exprime, aux autorités, toujours un peu profanes, qu'il cite, on reconnoît un chevalier instruit dans les lettres humaines, qui sait mieux Virgile que la Bible, et qui s'occupe bien plus de la renommée

de son chef que de la gloire de Dieu. « Aussi, poursuit M. Michaud, » sa chronique est-elle la seule de cette époque où l'on puisse con- » noître l'aspect et les sentimens de la chevalerie contemporaine des » guerres saintes ; les autres chroniqueurs, presque tous moines ou » clercs, nous montrent bien moins dans leurs récits les mœurs » guerrières des comtes et des barons, que le zèle et le caractère pieux » du clergé et de cette foule de pélerins qui suivoient la croisade sans » armes. » M. Michaud nous fait observer même que Tancrède est loin de paroître aussi intéressant dans ce long panégyrique que dans le poëme du Tasse ; le chantre de Godefroi de Bouillon nous représente » Tancrède comme un héros sensible et passionné : dans la chronique » de Raoul, on ne voit qu'un guerrier farouche et sauvage, qu'anime » sans cesse la fureur des combats, et qui n'est grand que sur le champ » de bataille. »

Nous ne pourrions, sans étendre beaucoup trop cet article, nous arrêter à toutes les notices qui auroient droit aux mêmes éloges. Telles seroient celles qui concernent Albert d'Aix (tom. I, 43-81), Robert le moine (3-19), Gautier le chancelier (104-133), Foucher de Chartres (82-104), Baudry de Dol (19-26), Odon de Deuil (228-255), Guillaume de Tyr (131-165), &c.; auteurs qui continuent, dans le XIIe siècle, la série des historiens de ces expéditions. Ces notices ne laisseroient quelque prise à la critique qu'autant qu'on reviendroit sur la partie biographique, toujours un peu défectueuse, qui précède chacune des savantes analyses de M. Michaud. Le troisième concile général de Latran s'est tenu en 1179 : on dit ici que Guillaume de Tyr assista au synode de Latran en 1177, et l'on néglige plusieurs autres faits de la vie de ce chroniqueur, qui ont été exposés par M. de Pastoret dans le tome XIV de l'Histoire littéraire de la France (p. 587-592). Mais il importe davantage de remarquer les pièces inédites que M. Michaud a pris soin d'intercaler parmi celles qu'il rencontroit dans les collections imprimées. Entre la Philippide de Guillaume le Breton et l'Histoire de Philippe Auguste par Rigord, il insère (tom. I, pag. 273-277), une notice de deux poëmes en langue vulgaire, intitulés, l'un, *le Chevalier du Cygne ou la conqueste de Jérusalem* ; l'autre, *Roman de Godefroi de Bouillon*. A vrai dire, nous ne saurions rendre raison de la place assignée ici à ces deux productions manuscrites; mais il y avoit lieu en effet d'en faire mention quelque part. La première est attribuée à Gandor de Douai, *trouvère distingué du XIIe siècle*, dit M. Michaud. Cette époque et cette distinction avoient été contestées d'avance par ceux qui ont déjà fait connoître ce poëme,

soit d'après le manuscrit du Roi 7192, que M. Michaud cite, soit aussi d'après celui de l'Arsenal n.° 125 des belles-lettres (1): on n'a placé qu'au XIII.ᵉ siècle Renax ou Renaus, qui a commencé le Chevalier du Cygne, à plus forte raison Gandor, qui l'a seulement continué; et les extraits qui ont été publiés de cette œuvre, y compris ceux qui se lisent dans la nouvelle Bibliothèque des croisades, n'en inspirent pas une idée très-avantageuse. Du reste, c'est la première expédition qui en fournit le sujet, à partir des prédications de Pierre l'Ermite, et à finir à l'installation de Godefroi sur le trône de Jérusalem. Le titre du second ouvrage (roman de Godefroi de Bouillon), dit assez qu'il a la même matière; mais ce n'est qu'une version ou paraphrase rimée de la chronique de Robert le moine; et nous croyons qu'on fera descendre le versificateur anonyme au XIV.ᵉ siècle, ou même à la fin du XV.ᵉ, si l'on en juge par son langage :

> Souviegne-vous de nous; ne soyons oubliées...
> Antioche fut prise un mercredi au soir....
> Signor, cette cité, vous l'avez conquestée;
> Or faut élire un roi dont elle soit gardée, &c.

On ne connoissoit la chronique française de Bernard le trésorier que par Pepin de Bologne, qui en a traduit en latin plusieurs parties dans ses annales insérées au tome IX des *Scriptores rerum italicarum* de Muratori. M. Michaud, avant d'arriver à Pepin, donne une analyse fort détaillée de l'ouvrage de Bernard, d'après le manuscrit du Roi 6744. Quoique le fond en soit souvent emprunté de Guillaume de Tyr et de son continuateur, on y rencontre des particularités qui ne se retrouvent point ailleurs. C'est un des articles les plus étendus et les plus curieux du tome II de la Bibliothèque des croisades (p. 555-582) : il est rédigé avec un grand soin. On doit en rapprocher ce qui est dit dans le tome I.ᵉʳ (366-388) de la continuation française de Guillaume de Tyr; car elle reproduit en partie la chronique de Bernard. Un manuscrit de Rothelin, conservé à la Bibliothèque du Roi, fournit à M. Michaud le moyen de faire des additions importantes, jusqu'à l'an 1261, à ce que Martenne et Durand avoient publié de cette continuation, dans le tome V de leur *Amplissima collectio.*

Nous remarquerons encore, comme inédite, la chronique française

(1) Voyez les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, tom. VI, p. 4-162. — *De l'état de la poésie française aux XII.ᵉ et XIII.ᵉ siècles*, par M. de Roquefort, p. 102. — *Histoire littéraire de la France,* XVI, 232.

n.° 454 des manuscrits du fonds de Sorbonne : M. Michaud en avoit fait usage dans son Histoire des croisades, à propos de la captivité du roi d'Angleterre, Richard; il nous en offre aujourd'hui une notice (tom. III, p. 339-345), ainsi que (p. 382, 383) du « Roummans » de Godefroi de Buillon et de Salehandin, et tous les roys qui y ont » esté jusques à S. Loys qui dernierement fu, et de leur fait et de » Pierre l'Hermite qui premier esmeut le peuple, &c.; » manuscrit orné de cent dix-sept vignettes et numéroté 10 à la Bibliothèque royale.

Au soin que prend M. Michaud d'analyser ainsi plusieurs productions inédites, on pense bien qu'il ne néglige aucune de celles du même genre qui ont été publiées. C'est à dessein qu'il écarte Villehardouin et Joinville, qui se trouvent, dit-il, dans les mains de tout le monde, et qu'il a d'ailleurs tant de fois cités en racontant lui-même les événemens dont ils sont pour nous les principaux témoins. Peut-être pensera-t-on que ces motifs, qui sans doute pouvoient conseiller d'abréger les notices relatives à ces deux écrivains, n'exigeoient pas qu'elles fussent tout-à-fait supprimées. Nous ajouterons que l'omission de Villehardouin a entraîné celle de son continuateur, qui n'est pourtant pas encore trop universellement connu, puisque son livre a été imprimé pour la première fois en 1822 par M. Brial, pour la seconde et jusqu'ici la dernière par M. Buchon en 1828 (1). La chronique grecque de Romanie et de Morée, publiée par le même M. Buchon, n'a obtenu qu'une mention fort succincte dans la Bibliothèque des croisades. Il est vrai que M. Michaud en avoit inséré des extraits dans les éclaircissemens qui terminent le troisième volume de la quatrième édition de son Histoire. Cependant, on peut croire encore qu'une notice proprement dite n'auroit pas été superflue.

En certaines pages du corps de ce troisième volume que nous venons de citer, il est fait mention de la guerre des Albigeois; mais l'auteur déclare que, malgré le nom de croisade étendu à cette déplorable guerre, elle n'entre point dans le plan de son ouvrage. En conséquence, sa Bibliothèque ne comprend aucun des écrits relatifs aux dissensions

(1) *Continuation de l'Histoire de Villehardouin*, d'après les mémoires de Henri de Valenciennes, p. 491-514 du tome XVIII de la *Collection des historiens de France*. Pag. 193-269 du tome III de la *Collection des chroniques françaises du XIII.e siècle*. M. Buchon y a joint, pag. 275-292, trois chapitres sur les croisades, extraits d'une chronique anonyme en ancien dialecte rouchy ou de Valenciennes.

cruelles qui, au XIIIe siècle, affligèrent les provinces méridionales de la France; et nous croyons comme lui que ces désastres doivent en effet demeurer distincts de ceux que des armées et des nations diverses essuyoient alors en Orient.

Il nous resteroit à examiner la partie bibliographique des notices de M. Michaud, c'est-à-dire, celle qui devroit indiquer les manuscrits et les éditions de chaque chronique et de chaque pièce, les collections où elles ont été insérées, les travaux divers auxquels elles ont donné lieu, traductions, continuations, éclaircissemens, observations critiques, dissertations spéciales. Mais nous serions obligés d'avouer qu'il y a fort peu de bibliographie dans cette Bibliothèque des croisades, et que les lecteurs qui auront besoin de ce genre de renseignemens devront continuer de les chercher ailleurs. M. Michaud nous entretient deux fois de Guillaume de Nangis, l'une (I, 285-293) lorsqu'il rencontre dans le tome V du recueil de Duchesne l'ouvrage intitulé *Gesta S. Ludovici noni;* l'autre (III, 233-240) quand il ouvre une série particulière de pièces diverses, par la chronique du même Guillaume, de laquelle il n'avoit rien dit encore, quoiqu'elle soit dans le Spicilége de Dachery. Ces deux articles sont fort succincts, et font néanmoins parfaitement connoître ce qu'il y a de relatif aux croisades dans les deux ouvrages; mais il n'y est question ni des copies manuscrites de l'un et de l'autre, ni de la publication du premier par Pithou en 1596, ni de plusieurs autres détails bibliographiques, ni enfin du Mémoire de la Curne de Sainte-Palaye (1) où ils sont tous exposés. Il y auroit lieu à des remarques du même genre sur la plupart des articles dont nous avons fait mention, et sur beaucoup d'autres, par exemple sur ceux d'Orderic Vital, d'Othon de Frisingue, de Jacques de Vitry, de J. Villani, &c.

Une Bibliothèque des croisades peut comprendre deux classes de livres: d'une part, les relations originales, les récits des auteurs contemporains ou très-voisins des événemens; de l'autre, plusieurs ouvrages composés sur les mêmes sujets dans le cours des âges postérieurs. M. Michaud paroît en avoir quelquefois jugé ainsi, puisqu'il donne (III, 306-311) un extrait de ce que Paul Émile écrivoit à la fin du XVe siècle, sur les croisades du XIe, du XIIe et du XIIIe Peut-être ne seroit-il ni possible ni très-utile d'en user de même à l'égard de toutes les histoires générales, soit des Français, comme celle de Paul-Émile, soit des autres peuples européens. Mais il nous semble que toutes les

(1) *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs;* Acad. des inscr. et belles-lettres, VIII, 560.

histoires spéciales de ces expéditions devoient être au moins indiquées à la fin d'un recueil intitulé *Bibliothèque des croisades.* Il en existe un assez grand nombre, trop grand peut-être : en français, par Nicolle le Huen, Guillaume Aubert, Pierre d'Oultreman, Maimbourg, J. B. Mailly, &c.; en latin, par Benoît Accolti, Pierre Angelio; en italien, par Ant. Mossi; en anglais, par Th. Fuller, par M. Ch. Mills; en allemand, par MM. Wilken et Heller. On conçoit comment M. Michaud, dont le grand ouvrage vient de rendre inutiles presque tous ces essais, a pu s'interdire la liberté de les apprécier : mais il pouvoit mieux que personne en donner une liste complète et instructive; elle eût embrassé sans doute plusieurs observations ou recherches spéciales, telles que celles de M. Choiseul d'Aillecourt sur l'influence des croisades, de M. Reinaud sur la prise de Damiette, &c.

Les analyses qui remplissent plus des neuf dixièmes des trois volumes dont nous venons de rendre compte, forment un second ouvrage d'un très-haut prix; nous n'en connoissons pas de mieux conçu, de mieux écrit, ni en ce qui concerne particulièrement les croisades, ni en aucun autre genre historique. Mais, à notre avis, la perfection même de ces analyses rend plus sensible l'insuffisance des parties biographique et bibliographique. Nous regrettons d'ailleurs que le plan général n'ait pas été mieux adapté à la chronologie, qui est la plus constante et la plus sûre lumière de l'histoire.

M. Reinaud a suivi une autre méthode dans le tome IV, qui sera l'objet d'un second article.

DAUNOU.

Catalogo di scelte Antichità etrusche trovate negli scavi del principe di Canino, 1828-1829. Viterbo, *in-4.°*, 135 pages, 1829.

PREMIER ARTICLE (1).

Quelque extension qu'ait reçue, dans le cours des dernières années, l'étude des vases peints, par suite des nombreuses découvertes qui se

(1) L'Académie des inscriptions et belles-lettres avoit demandé un rapport sur cet ouvrage. C'est à ce titre que l'article que l'on va lire, et le suivant, ont été communiqués à cette compagnie dans sa séance du 26 février.

sont faites dans cette classe de monumens antiques, on ne pouvoit guère espérer de voir nos richesses et nos connoissances en ce genre aussi promptement, aussi considérablement accrues, qu'elles viennent de l'être inopinément par les fouilles du prince de Canino. En signalant nous-même, un des premiers, à l'attention du monde savant, le résultat des acquisitions faites par M. le docteur Dorow, à Corneto et à Canino, de vases peints, de style et de travail purement grecs, trouvés dans un territoire étrusque (1), nous étions loin de nous attendre qu'une aussi prodigieuse quantité de vases semblables, et plus intéressans encore, s'il est possible, sous tous les rapports qui recommandent ces précieux monumens de l'antiquité figurée, alloit sortir en foule de ce même sol, dans un espace de moins de deux années. Le catalogue dont nous allons rendre compte, et qui ne comprend encore qu'une foible partie du trésor archéologique recueilli dans les seules terres du prince de Canino, mérite déjà d'être signalé comme un des phénomènes littéraires de notre époque ; et dans l'attente des découvertes nouvelles qui se continuent ou se préparent, il est difficile de prévoir jusqu'où pourra s'étendre, dans tout le domaine de l'archéologie, l'influence qu'acquiert de jour en jour l'exploitation d'une mine si neuve et si féconde.

La collection du prince de Canino se composoit, à l'époque de la publication de son catalogue (2), d'environ *deux mille objets*, la plupart vases peints, de toute dimension et de toute forme, divisés en *dix classes* ou *centuries*, dont les *deux premières seules* ont fourni la matière de ce catalogue. Tous ces objets ont été trouvés dans des grottes sépulcrales qui paroissent avoir appartenu originairement à des familles étrusques, d'après des inscriptions en cette langue gravées sur des pierres tumulaires ; inscriptions qu'on a cru pouvoir lire de manière à en tirer, avec plus ou moins de probabilité, les noms des familles *Minuca*, *Fuesca*, *Ania*, *Ranuta*, *Apia*, *Arusania* (!), *Larthia*, *Fepià* et *Arionsa* (3). L'emplacement de ces divers hypogées répond à des loca-

(1) Voy. *Journal des Savans*, mars 1829, 131-143.—(2) 2 juin 1829. Depuis ce temps la collection s'est encore augmentée, quoique dans une proportion moins considérable, d'après une lettre du prince de Canino au savant Od. Gerhard, insérée dans le *Bulletino dell' Instituto di corrispond. archeolog.* II, XII, décembre 1829, pag. 177-180. — (3) Ce dernier nom, tout-à-fait barbare, sous quelque rapport qu'on l'envisage, doit être d'ailleurs retranché des noms proprement étrusques, puisque les caractères dans lesquels il est exprimé sont grecs, comme ceux des vases peints décrits dans le catalogue. D'après ces mêmes caracteres, ΑΡΙΟΝΣΑΡΧΟΝΟΣ, il semble qu'on pourroit former les noms, ΑΡΙΟΝ (ὁ) ΤΑΡΧΟΝΤΟΣ, *Arion*, fils de *Tarchon*; mais ce ne seroit qu'une

lités modernes, toutes voisines de Canino. Du reste, il ne se trouve dans le catalogue qui doit être l'objet de notre examen, aucun détail sur la marche ni sur l'origine des fouilles qui ont produit de si importans résultats. L'éditeur a seulement fait précéder ce catalogue d'une note dont nous croyons devoir donner ici la traduction littérale, parce qu'elle nous offrira naturellement le texte des observations que nous soumettrons à nos lecteurs; voici cette note :

« Toutes les antiquités avec inscriptions, et les plus intéressantes » parmi celles qui n'en ont pas, seront publiées par la gravure. En » attendant, pour satisfaire la curiosité des savans, on publie le présent » catalogue. — Le résultat de ces fouilles répond directement au défi » qu'avoit porté l'illustre Winckelmann, de trouver dans l'Étrurie » propre des vases étrusques. On pourra désormais, sans trop de pré» somption, opposer aux vases campaniens de Nola les vases étrusques » de Canino. Les artistes et les savans décideront sans peine auxquels » doit appartenir le premier rang. Les inscriptions ont été copiées fidè» lement (à l'aide des seuls caractères qu'on avoit à sa disposition, c'est » à savoir, ceux de l'imprimerie de Viterbe), et avec toute l'attention » possible; mais on ne sauroit nier que, pour en essayer l'interprétation, » une semblable copie ne soit insuffisante. Le propriétaire, n'étant ni » archéologue, ni helléniste, demande les lumières des savans, et sera » reconnoissant envers ceux qui voudront contribuer à l'illustration de » monumens découverts après tant de siècles, en sa présence même, » la plupart dans un état parfait de conservation, et parmi lesquels plu» sieurs sont des chefs-d'œuvre de la peinture antique. — On ne s'est » permis aucune restauration, afin de conserver religieusement les mo» numens en question tels qu'ils se sont trouvés. — Les interprétations » des sujets se donnent ici comme elles ont été inspirées au premier » aperçu, sans la moindre prétention, et sans rien préjuger des explica» tions plus approfondies que pourront proposer les antiquaires de pro» fession. » Outre cette note préliminaire, l'éditeur en a joint, à la fin du volume, une autre plus étendue, intitulée *Nota del principe di Canino*, et divisée en plusieurs articles, où le prince lui-même rend compte, très-sommairement, 1.° *de l'origine des fouilles*, au commencement de 1828; 2.° du *site* où furent exécutées ces fouilles, et que l'on croit répondre à l'emplacement de l'antique *Vetulonia*, d'après l'inscription d'un vase décrit sous le n.° 1887, dont il sera question plus bas; 3.° de

---

pure conjecture, à laquelle nous n'attachons pas nous-même beaucoup d'importance.

son opinion sur l'*époque des monumens*, qu'il croit fermement être antérieure à celle du développement des arts de la Grèce, plus ancienne même que la fondation de Rome, et très-rapprochée de la période troyenne; 4.° des *caractères de ces monumens*, considérés en eux-mêmes sous les rapports du style de dessin, de l'invention des sujets, et des inscriptions dont ils sont ornés, caractères d'après lesquels il croit pouvoir regarder les vases en question comme *exclusivement propres à l'Étrurie*; 5.° de *prétendus vases grecs trouvés dans la Grèce*, fait que l'auteur ne craint pas de déclarer absolument controuvé; et 6.° enfin, d'un *moyen de concilier* ce qu'il appelle *les opinions étrusques et grecques*, lequel consisteroit à regarder les vases peints trouvés en Étrurie comme appartenant à l'époque étrusco-pélasgique, c'est-à-dire, comme produits dans l'intervalle de la chute de Troie à la naissance de Rome; et le reste des monumens étrusques, tels que bronzes, médailles, urnes, &c., comme provenant d'une seconde époque étrusco-romaine, où se seroit exercée l'influence proprement grecque. Tels sont les principaux objets sur lesquels le prince de Canino appelle l'attention des savans, en même temps qu'il exprime son opinion personnelle, qui paroît résulter d'une conviction profonde. Nous ne nous flattons pas de résoudre toutes les questions qu'il élève, encore moins de le satisfaire complétement sur tous les points de l'examen qu'il provoque. Mais nous croyons que, des monumens mêmes, tels qu'ils sont exposés dans son catalogue, il peut résulter des moyens certains d'établir une opinion contraire à celle qu'il a conçue sur l'âge et la patrie de ces monumens; et ce sera là le principal sujet des observations que nous prendrons la liberté de lui soumettre.

La première centurie des vases décrits dans le catalogue, se compose de vases, la plupart sans inscriptions, de toute forme et de toute dimension, et à figures noires sur fond jaune, ou jaunes sur fond noir, indistinctement. La seconde centurie présente des vases pareillement variés sous tous les rapports, mais généralement plus considérables, soit par la dimension même de ces monumens, soit par le choix des sujets, et sur-tout par les inscriptions qui les accompagnent. Ces inscriptions méritent d'être examinées en premier lieu, comme offrant l'élément le plus sûr et le plus positif dans les questions relatives à l'interprétation des sujets, aussi bien qu'à la patrie et à la fabrication même des vases qui les présentent.

Nous rangerons ces inscriptions en plusieurs classes : 1.° celles qui appartiennent aux *artistes* de la main desquels proviennent directement ou indirectement les peintures des vases; 2.° celles qui offrent des *noms propres* en rapport avec les sujets mêmes de la représentation; 3.° enfin,

celles qui consistent en une formule générale, constamment répétée, ou qui expriment quelque intention particulière. Nous pourrions aussi former une quatrième classe de ces inscriptions appelées *graffiature,* parce qu'elles sont tracées à la pointe, le plus souvent sous le pied du vase, et qui se composent de groupes de caractères, plus ou moins compliqués, où nous pensons qu'il ne faut voir que les marques de la fabrique de laquelle étoient sortis les vases qui présentent ces sortes de chiffres ou de monogrammes, et dont, en tout cas, la composition, à quelque système d'écriture qu'elle appartienne, ne nous paroît pas devoir être d'une grande influence dans la décision des questions qui nous occupent. Cette particularité n'étoit pas d'ailleurs entièrement nouvelle. M. Quaranta a publié un vase, de fabrique campanienne, sous le pied duquel se trouve une inscription en caractères ainsi tracés à la pointe, que cet antiquaire a cru pouvoir déchiffrer (1); et il se trouve un assez grand nombre de vases offrant des inscriptions semblables, et provenant la plupart des fouilles de Nola ou de la Campanie, dans le cabinet de M. le duc de Blacas. Cette sorte de vases étoit fort connue dans la Grèce antique, où elle formoit une classe particulièrement appelée γραμματικὸν ἔκπωμα, à cause de ces *lettres tracées à la pointe*, γράμματα ἔχον ἐγκεχαραγμένα, ainsi que nous l'apprend Athénée (2); et cet écrivain en cite, d'après des Comiques, plusieurs exemples, un desquels est surtout remarquable, parce que le vase dont il s'agit se voyoit à *Capoue* (3). Suivant un autre exemple rapporté par Athénée, on peut croire que l'inscription indiquoit quelquefois le *dieu* auquel le vase étoit consacré. D'autres fois elle avoit pour objet de désigner la *forme du vase ;* et c'est pour cela qu'elle se trouve le plus souvent sous le pied du vase, afin que l'ouvrier chargé de l'exécuter reconnût à cette marque l'intention du fabricant ou de l'artiste. Nous en avons la preuve sur deux des vases de la précieuse collection de M. le duc de Blacas, l'un desquels offre les lettres ΥΔΡΙ, l'autre les lettres ΚΑΛ, tracées de cette manière sous le pied de chacun de ces vases, pour indiquer qu'ils devoient être exécutés, le premier en forme d'*hydria,* le second en forme de *calpis* (4); et, dans ce cas, il ne sauroit être douteux que les lettres dont il s'agit, isolées ou groupées, ne fussent des signes qui avoient rapport à la

(1) Quaranta, *Illustrazione di un vaso italo-greco, che si conserva nella raccolta del S. D. P. L. Moschini,* &c. Napoli, 1823, folio; voy. pag. 9. — (2) Athen. *Deipnosoph.* XI, 30, pag. 467. — (3) A la vérité ce vase étoit d'argent, et ne sauroit être rangé dans la catégorie des vases d'argile peints qui nous occupent. — (4) Panofka, *Rech. sur les noms des vases,* p. 8.

fabrication. En d'autres cas, il est probable que ces inscriptions indiquoient le *propriétaire* du vase, comme on le voit sur un vase du même cabinet, où se lit l'inscription, ΤΡΕΜΙΟΕΜΙ, pour ΤΡΕΜΙΟΥ ΕΙΜΙ, *j'appartiens à Trémias* (1); sur une patère à deux anses du cabinet de M. Carelli, à Naples, laquelle offre, en caractères de la plus ancienne forme, tracés à la pointe, de droite à gauche, l'inscription, ΖΜΙΣΜΟΝΟϘΑΣ, ΚΑΡΟΝΟΣ ΕΜΙ, *j'appartiens à Caron :* et sur un autre vase de la collection de M. le duc de Blacas, dont l'inscription, consistant en caractères qui paroissent tenir de l'osque plutôt que du grec, offre le nom ΜΑΜΕΡCΕS, remarquable par son rapport avec celui du peuple qui succéda quelque temps aux Grecs dans la possession d'une partie de la Campanie. Quelquefois le nom du propriétaire est simplement écrit au nominatif, comme on en a quelques exemples, un, entre autres, sur un vase de M. Carelli, où se lit le nom ΔΗΜΟCΘΕΝ ΙC (sic), en caractères d'une forme qui accuse l'époque beaucoup plus récente où ce nom fut gravé sur le vase. D'après ces exemples, fournis par des vases indubitablement grecs de fabrique et d'origine, il est permis de croire que les monogrammes tracés à la pointe, habituellement sous le pied et quelquefois sur le bord extérieur des vases de Canino (2), appartiennent au même système, et que ce sont, en général, des marques de fabrication. J'indiquerai particulièrement deux de ces inscriptions, qui paroissent composées de lettres toutes grecques, mais mal formées, par suite de la négligence de l'ouvrier, si ce n'est par la faute de la copie moderne, et qui se terminent, l'une, n. 275, p. 29 du catalogue, par le mot ΕΓΑΦΕ, ἔγραφε, l'autre, n. 294, p. 34, par le mot ΕΠΙΝΟ. Ι, ἐπινοεῖ, un tel *a dessiné,* un tel *a inventé,* qui se rapportent, suivant toute apparence, à cette double intention.

Mais pour en revenir aux inscriptions tracées en couleur, au pinceau, suivant le système le plus généralement suivi sur les vases peints, et

---

(1) Je rappelle à cette occasion le vase récemment trouvé à Éboli, avec cette inscription, ΔΙΟΝΥΣΟΥΑΛΑΧΥΘΟΣ ΤΟΥΜΑΤΑΛΟΥ, c'est-à-dire, Διονυσίου ἁ λάχυθος (sic) τοῦ Ματάλου; *ce lécythus appartient à Dionysius, fils de Matalus;* inscription si claire et si simple, au sujet de laquelle on s'est livré à des suppositions si étranges, jusque-là qu'on s'est imaginé qu'il pouvoit y être question du *Grand Dionysos;* voy. *Bulletino degli annali di corrispond. archeol.* ottobr. n. X, pag. 152.—(2) Telle est l'inscription du vase n.° 1900, laquelle consiste, autant qu'on en peut juger d'après une espèce de *fac-simile,* p. 160, en groupes de caractères grecs cursifs que le rédacteur du catalogue voudroit bien pouvoir prendre pour des caractères égyptiens démotiques, et au sujet desquels il cite assez mal à propos les recherches de M. Champollion.

déjà constaté par d'innombrables exemples, j'ai dit qu'on pourroit en former, dans la collection des vases de Canino, trois classes distinctes, chacune desquelles offre des particularités neuves et remarquables. La première classe se composeroit des *inscriptions relatives aux artistes*, dont nous ne connoissions jusqu'ici que *sept* ou *huit* noms (1), y compris ceux de *Nicosthénès*, d'*Épictétos*, d'*Archiclès*, et d'*Aeneadès*, qui se lisent sur des vases inédits du cabinet de M. le duc de Blacas et de celui de M. Durand. La seule collection du prince de Canino triplera pour le moins nos richesses en ce genre, par les noms tout-à-fait nouveaux qu'elle nous présente ; ce sont ceux de *Tléson* (fils de Néarque), d'*Andocidès*, de *Phitias* ou *Phintias* (2), d'*Aeschyle*, de *Phidippe*, de *Chacylion*, d'*Hiéron*, d'*Euphronios*, de *Zeuxitheos*, d'*Euthymiadès*, de *Panthæos*, de *Posidon*, d'*Echsechias*, de *Python*, d'*Hippaichmos*, sans compter les noms, déjà connus par d'autres vases, de *Nicosthénès*, dont M. le duc de Blacas possède un vase trouvé à Agrigente, et qui se rencontre *quatre fois* (3) dans la collection de Canino ; d'*Épictétos*, dont on voit, chez M. Durand, un vase tout-à-fait semblable pour la forme, la couleur et le style des figures, aux *trois* du même artiste qui font partie de la collection de Canino, et de quelques autres encore, dont les caractères ne sont pas assez nettement tracés sur le vase ou assez fidèlement transcrits dans le catalogue, pour que nous puissions en établir la vraie leçon. Ce n'est pas non plus à cette seule nomenclature, toute intéressante qu'elle est par cette foule de noms d'artistes appartenant certainement à la Grèce, que se réduit l'importance de cette découverte ; il s'y trouve encore des particularités tout-à-fait nouvelles et absolument décisives en faveur de l'origine grecque de ces vases. Jusqu'à présent le nom d'artiste ne s'étoit vu

---

(1) M. Panofka a dressé la liste de ces artistes, en en retranchant le nom du prétendu *Calliphon*, qui se lit sur un vase de fabrique moderne, publié par Millin ; voy. le *Bulletino degli annali*, &c., pag. 138-139. J'ai averti moi-même, *Orestéide*, p. 178, que la peinture et le nom de ce *Calliphon* étoient une surprise faite à la bonne foi de l'antiquaire français, qui en a induit beaucoup d'autres en erreur. — (2) Le mot ΦITIAS se lit sur un vase, n.° 551, p. 69, et le même mot, plus près de sa véritable forme, est écrit ΦIVTIAS, sur un autre vase, n.° 1533, p. 131. Je conjecture qu'il faut lire, dans l'un et l'autre cas, ΦINTIAS, nom qu'on sait avoir été commun en Sicile. — (3) Il s'y lit trois fois écrit en entier NIKOSΘENES, n.° 442, 567 et 1516 ; et c'est certainement le même nom qui se lit KOSΘENES, sur un quatrième vase, n.° 273 ; d'où le rédacteur du catalogue a fait le nom barbare de *Kosthénès ;* comme il a fait celui de *Tlesonnearcho*, répété deux fois, au lieu de lire TLESON HO NEAPXO[υ], Tléson, fils de Néarque.

accompagné que du mot ΕΓΡΑΦΣΕΝ, ou du mot ΕΠΟΙΕΣΕΝ, qu'on avoit pu croire employés indifféremment l'un pour l'autre ; tandis que, sur un grand nombre de vases de Canino, on trouve à-la-fois le nom d'un artiste joint au mot ΕΓΡΑΦΣΕΝ, et le nom d'un autre artiste suivi du mot ΕΠΟΙΕΣΕΝ : d'où il suit inévitablement que ces deux artistes, nommés sur un même vase, avaient pris à sa fabrication une part différente, l'un comme *dessinateur*, l'autre comme *peintre*, auteur du modèle, ou, si l'on veut, comme *fabricant*. Cette seconde interprétation (1) me paraît toutefois moins probable que la première, attendu que l'usage constant de la langue grecque de se servir du mot ΕΠΟΙΕΣΕΝ pour désigner les plus nobles opérations de l'art et du génie, l'œuvre du poëte aussi bien que celle de l'artiste, ne permet guère d'appliquer ici le même mot à l'ouvrage d'un simple potier ; tandis qu'il est naturel de supposer et nécessaire d'admettre qu'il y avoit dans les fabriques de ces sortes de vases un certain nombre de *dessins originaux*, servant de *patrons*, et provenant de la main d'artistes ou de *peintres de profession*, lesquels étaient copiés et reproduits par le *dessinateur* attaché à la fabrique (2). Cela me paroît résulter d'un vase de Canino, décrit sous le n.° 1533, p. 131, et représentant un *exploit d'Hercule*, avec les noms grecs des personnages qui y figurent, savoir, ΗΕΡΑΚLΕS, ΑLΞVΟΝΕVS (3) ΗΕΡΜΕS. On y lit de plus le nom d'ΑΠΟLLΟΝ, qui accompagnoit, sans nul doute, sur la peinture originale, le personnage d'un *Apollon* ; mais sur le vase, ce personnage a été omis ou retranché par le dessinateur, faute d'espace ou par inadvertance ; et le nom seul a été écrit par l'ouvrier, d'un ordre probablement subalterne, qui était chargé de cette partie du travail. Or ce même vase porte en toutes lettres la double inscription : ΔΕΙΝΙΑΔΕS ΕΠΟΙΕSΕΝ, ΦΙVΤΙΑS (pour ΦΙΝΤΙΑS) ΕΓΡΑΦSΕΝ, qui, d'accord avec les observations faites plus haut, me semble prouver que le *dessin original* était l'œuvre de Diniadès, et *la peinture même du vase*, celle de Phintias. Une autre circonstance qui vient, si je ne me trompe, à l'appui de cette observation, c'est que les noms des artistes qui se rencontrent plusieurs fois sur les vases de Canino, soit avec le mot

(1) C'est celle de M. Panofka, *Bull.* 137. — (2) La même chose eut lieu dans les fabriques de *maiolica* d'Urbino, de Faenza, et d'autres villes d'Italie, où l'on sait que l'on se servoit, au XVIe siècle, de *cartons* dessinés par Raphaël ou par des peintres de son école, et reproduits par le dessinateur de la fabrique. — (3) C'est probablement une faute du catalogue, plutôt que de l'ancien ouvrier, puisque le Ξ ne se trouve sur aucun vase de Canino, et qu'il y est constamment suppléé par les doubles lettres ΚΣ, comme dans le nom ΚΣΑΝΘΟΣ, ou ΧΣ, comme dans celui de ΦΟΝΙΧΣ ; en tout cas, il faut lire ici ΑΛΚΥΟΝΕΥΣ.

ΕΠΟΙΕΣΕΝ, soit avec le mot ΕΓΡΑΦΣΕΝ, ne s'y reproduisent jamais qu'avec une seule de ces deux qualifications, et toujours avec la même; ainsi *Nicosthénès* s'y montre *quatre fois* accompagné du mot ΕΠΟΙΕΣΕΝ, comme il l'est sur le vase de M. le duc de Blacas; *Epictetos* y est *trois fois* qualifié *dessinateur*, ΕΓΡΑΦΣΕΝ, et ainsi des autres. Il y avait donc entre les fonctions indiquées par ces deux mots, sinon une incompatibilité absolue, du moins une distinction réelle; et, cela posé, il semble qu'on ne peut guère admettre, pour la signification du mot ΕΠΟΙΕΣΕΝ, soit seul, soit accompagné du mot ΕΓΡΑΦΣΕΝ, celle du *fabricant,* réunissant dans sa personne l'art du potier et le talent du peintre; tandis que, dans mon opinion, la distinction entre l'œuvre de l'*artiste* et le travail du *dessinateur* se trouve d'accord avec le sens usuel des mots ΕΠΟΙΕΣΕΝ et ΕΓΡΑΦΣΕΝ. Quoi qu'il en soit, il résulte du moins de cette double inscription, si souvent répétée, avec des noms d'artistes, tous de forme grecque, que les vases qui la présentent ont été produits dans des fabriques grecques, et par la main d'ouvriers grecs; car si c'étoient des productions du sol et de l'industrie étrusques, comme voudroit le croire ou le persuader M. le prince de Canino, on ne conçoit pas pourquoi il ne s'y liroit pas des inscriptions en langue étrusque, avec des noms propres appartenant à cette langue, ainsi qu'on le voit sur tant de monumens, miroirs, urnes, pierres gravées, &c., provenant effectivement de l'art étrusque, et sur lesquels les noms grecs se produisent toujours sous une forme étrusque. Voilà déjà, si je ne m'abuse, un fait capital contre le système de M. le prince de Canino; c'est-à-dire, une classe nombreuse de vases peints trouvés en Étrurie, et néanmoins appartenant à la Grèce, d'où ils avoient été portés sur divers points du territoire étrusque par des mouvemens de commerce et par des rapports de civilisation dont il est facile de se rendre compte. À cet égard encore, le vase de *Nicosthénès* trouvé à Girgenti, et tout semblable, pour le style et la fabrique, aux trois vases du même artiste déterrés à Canino, établit une présomption des plus graves.

Un second fait, tout aussi décisif, résulte de la seconde classe des inscriptions des vases de Canino; je veux parler de celles qui offrent des noms propres en rapport avec les sujets représentés. Ces sujets peuvent se diviser eux-mêmes en *mythologiques* et *héroïques*, suivant que les personnages qui y figurent sont des *dieux* ou des *héros*. Ainsi l'on y voit apparoître *Jupiter, Minerve, Diane, Neptune, Apollon, Mercure, Bacchus*, la *Victoire*, sous leurs noms purement helléniques de ΖΕΥΣ, ΑΘΕΝΑΙΑ, ΑΡΤΕΜΙΣ, ΠΟΣΕΙΔΟΝ, ΑΠΟLLΟΝ, ΗΕΡΜΕΣ, ΔΙΟΝΥΣΟΣ, ΝΙΚΕ, et toujours avec les symboles et les attributs que ces divinités

avoient reçus des Grecs; Minerve avec l'*égide*, Apollon avec la *lyre*, Mercure avec le *caducée*, Bacchus avec le *cep de vigne* et le rhyton; et ainsi des autres. Sur un de ces vases, n.° 1181, p. 103, *Artemis* et *Apollon* sont qualifiés en commun *Dieux Déliens*, ΔΕLΙΟΙ (1): ce qui se rapporte indubitablement aux mythes helléniques. Mais c'est sur-tout *Hercule* qui figure dans ces représentations, sous son nom grec HEPAKLES, le plus souvent accompagné de ses deux divinités protectrices, *Minerve*, ΑΘΕΝΑΙΑ, et *Mercure*, HEPMES, quelquefois de son fidèle compagnon *Iolaüs*, ΙΟLΕΙΟΣ, ou même de sa mère *Alcmène*, ALKMENE; et dans une foule d'actions mythologiques, connues par les fables grecques, quelques-unes desquelles se montrent ici pour la première fois. Telle est, n.° 1533, page 131, la *lutte de ce héros contre le géant Alcyoneus*, avec l'assistance de *Mercure* et d'*Apollon*, tous avec leurs noms grecs; tel est aussi, n.° 559, page 73, le *combat d'Hercule*, aidé d'un de ses compagnons, *contre trois guerriers*, avec l'inscription grecque HEPAKLES, KAΥLKE, indiquant le principal personnage et le lieu de la scène, qui étoit probablement cette même fontaine *Kalyké*, célébrée dans des traditions mythologiques de la Grande-Grèce, et figurée dans une peinture antique dont parle Pausanias (2). Parmi les représentations empruntées aux mythes les plus rares des anciennes Héracléides, j'indiquerai encore un vase avec l'*Hercule Mélampyge*, n.° 612, page 43, fable qui ne s'est encore produite que sur des vases peints trouvés en Sicile (3), et sur une des métopes de Sélinonte; et la *lutte d'Hercule contre un monstre marin*, sujet où le rédacteur du catalogue a cru voir *Protée*, n.° 1908, p. 158, oubliant que c'étoit ici le trait célèbre du *combat d'Hercule et de Nérée*, déjà retracé sur plusieurs vases de fabrique sicilienne, et sur un vase même de Canino, de la collection de M. Dorow (4), où le groupe principal est accompagné des inscriptions grecques HEPAKLEOS, TPITONOS (MAXE). Les vases avec des représentations dionysiaques où se lisent des noms grecs, doivent être cités aussi en première ligne des monumens figurés de cette collection qui accusent une origine indubitablement hellénique. Tel est sur-tout

(1) C'est ainsi que j'interprète le mot ΔΕΤΙΟΙ, qui suit les noms APTEMIS, A...LON; *Minerve*, ΑΘΕΝΑΙΑ, figure aussi dans la composition; et le mot ΠΑLΟΝ pourroit indiquer que ce vase étoit destiné à servir de prix pour *la lutte*, bien qu'en ce cas il eût fallu écrire ΠΑLΕΝ (sous-entendu ENIKESEN, ou tout autre mot équivalent), d'après l'exemple d'un autre vase de cette collection, où se lit ΣΤΑΔΙΟΑΝΔΡΟΝΝΙΚΕ. — (2) Pausan. *VI, 6, 4.* — (3) Voy. mes *Monumens inédits*, Achilléide, p. 85, note 5. — (4) Voy. la *notice* que j'ai donnée de cette collection, dans ce journal, mars 1829, p. 140.

un vase, n.° 569, page 82, de la forme de patère, offrant, en deux scènes séparées, des *danses* de *satyres* et de *ménades*, accompagnées des épithètes significatives, ΚΙΣΟΣ (1) (*sic*), ΧΟΡΟ[ς], ΚΟΜΟ[ς], ΧΟΡΙΠΑΙΣ, ΦΑΝΟΠΕ (2); tous noms formés d'après le même principe, et dérivés du même système de personnification, que tant d'autres dénominations de personnages bachiques que nous ont fait connoître une foule de vases peints de fabrique campanienne et sicilienne. J'indiquerai encore le vase n.° 1005, p. 97, où *Bacchus*, ΔΙΟΝΥΣΟΣ, couronné de *lierre*, avec le *diota* d'une main et le *pampre* de l'autre, est figuré debout entre le *satyre* ΒΡΙΑΧΟΣ (3) et la *bacchante* ΕΡΟΦΥΛΛΙΣ, tenant de la main gauche un *thyrse renversé*, et de la droite un *serpent* ; représentation dont tous les élémens, purement grecs, d'accord avec ces noms mêmes, d'une forme et d'une origine si manifestement helléniques, sont d'ailleurs mis à l'abri de toute incertitude par l'inscription qui les accompagne : ΗΙΠΠΑΙΧΜΟΣ ΕΓΡΑΠΣΕ (4). Je citerai enfin le vase n.° 1386, page 113, où des personnages bachiques, nus, *couronnés de fleurs*, l'un d'eux avec un *diota* en main, sont désignés par les noms ΧΟΜΑΡΧΟΣ, ΕΛΕΔΕΜΟΣ, ΕΛΕΠΟΛΙΣ, ΤΕΛΕΣ, ce dernier nom peut-être pour

(1) Cette personnification du satyre ΚΙΣΟΣ, pour ΚΙΣΣΟΣ, donne lieu de rappeler l'inscription qui se lit sur un vase célèbre du musée de Naples, ΚΙΤΤΟΣ ΗΟΚΑΙΑΤΜΑ, dont on a proposé tant d'interprétations diverses, et malheureusement aussi peu satisfaisantes les unes que les autres; voy. Quaranta, *Illustraz. di un vaso italo-greco*, Napoli, 1820; Scotti, *Monum. ined.* I fascic. tav. IV, p. 37; Zannoni, *Antolog. di Firenze*, n.° XXIV, décembr. 1822; Panofka, *Neapels ant. Bildwerke*, I, 270. — (2) Ce mot paroît dérivé de celui de *Phanès*, un des surnoms connus de Bacchus, et formé d'après le même principe que le nom ΙΜΕΡΟΠΕ, donné à la *Sirène* d'un des vases de Canino, et celui de ΚΑΛΟΠΑ, épithète qui désigne *Ériphyle*, sur un vase célèbre de M. Millingen, *Vases peints*, pl. XX. — (3) Un savant antiquaire, M. Panofka, a cru trouver, dans le nom de ce bacchant ΒΡΙΑΧΟΣ, l'origine du mot italien *briaco, ivre* ; étymologie qui me paroît très-douteuse, et qui peut-être même n'est pas proposée très-sérieusement, puisque ce mot *briaco* n'est qu'une forme moderne et abrégée du vieux mot *ubbriaco*, dérivé du latin *ebrius*; mais je n'en pense pas moins, comme M. Panofka, que le nom grec ΒΡΙΑΧΟΣ, qui enrichit nos dictionnaires d'une expression nouvelle, doit se rapporter à une intention équivalente, et tenir au même principe que les noms ΟΙΝΟΣ, ΗΔΥΟΙΝΟΣ, ΑΚΡΑΤΟΣ, donnés, sur d'autres vases peints, à des suivans de Bacchus; voy. le *Bulletino degli annali*, &c. pag. 141. — (4) Tous les élémens du mot ΕΓΡΑΠΣΕ se lisent rassemblés en une seule ligne, mais en désordre et à rebours, au-dessous du nom parfaitement écrit, ΗΙΠΠΑΙΧΜΟΣ; c'est ce qui a empêché sans doute le rédacteur du catalogue de reconnoître ce mot, dont la lecture est indubitable, et de comprendre le nom du peintre *Hippaichmos*, qui ne l'est pas moins, dans la liste des artistes, où ce nom manque effectivement.

TELETES, noms dont on ne sauroit douter que la signification grecque n'ait été en rapport avec les personages qu'ils accompagnent.

(La suite au prochain cahier.)

RAOUL-ROCHETTE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres a perdu l'un de ses plus anciens membres, M. Gossellin, né à Lille en 1751. Ses funérailles ont eu lieu le 9 février, et M. Silvestre de Sacy, vice-président de l'Académie, y a prononcé le discours suivant : « Messieurs, une perte douloureuse nous réunit encore aujourd'hui, et vient ajouter de nouveaux regrets à ceux que tant de fois déjà nous a inspirés la triste mais inévitable condition de l'humanité, qui nous sépare de ceux qui furent ou nos maîtres ou nos compagnons dans la carrière où nous appellent la recherche et l'amour de la vérité; sentimens nobles et généreux, qui font de tous ceux qu'ils unissent une seule et même famille, et qui créent entre eux des liens souvent plus puissans que ceux de la nature et du sang. Et quand avons-nous jamais dû ressentir plus vivement qu'aujourd'hui ce qu'une telle séparation a de cruel et de déchirant! Le savant et laborieux académicien auquel nous rendons les derniers devoirs, n'étoit-il pas aussi pour chacun de nous un ami; aussi bien pour ceux d'entre vous, Messieurs, qui ne l'ont connu que lorsque l'Europe savante le comptoit depuis long-temps au nombre des lumières de la géographie ancienne, et qui ne l'approchoient qu'avec ce respect qu'inspire l'autorité de l'âge jointe à l'autorité des talens, que pour nous qui, pendant toute notre vie littéraire, avons joui du fruit de ses veilles et de la douceur de sa société! Ainsi disparoissent et tombent peu à peu dans le domaine du passé, ces restes, devenus si rares, de l'ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres, qu'a recueillis dans son sein l'Institut royal de France, comme la semence féconde d'une nouvelle moisson de découvertes utiles, ou plutôt de ces pacifiques conquêtes que les laborieuses investigations de l'érudition, dirigées par un jugement sûr et une sage critique, font chaque jour sur les monceaux de ruines qui dérobent aux yeux vulgaires les traces des siècles écoulés. Des jours entiers passés dans les méditations silencieuses du cabinet, au milieu des écrivains célèbres de l'antiquité, et de ces monumens qui, par leur indestructibilité même, attestent le mieux la vanité des gloires humaines et le néant de tout ce qui n'est pas la sagesse et la vertu; des travaux dont ne furent jamais le mobile l'ambition et la soif de la renommée, et qui ne connoissoient de délassemens que dans l'intimité de quelques confrères et d'un petit nombre de vieux amis; une consciencieuse attention à n'admettre dans ses ouvrages, fruits de ses longues recherches, que ce qui lui paroissoit établi sur des fondemens solides et qui avoient porté la conviction dans son ame; une modestie qui accueilloit, je ne dirai pas sans

ombrage, mais avec empressement, les doutes et les objections de ceux-là même qui se seroient fait honneur d'être ses disciples; une aménité et une gaieté naturelle, à l'aide desquelles, jusqu'à la fin de ses jours, il triompha sans effort d'une impression de souffrance et de malaise qui, depuis de longues années, lui étoit devenue comme habituelle: tels sont, Messieurs, les traits sous lesquels se présentera long-temps à vos esprits le souvenir de M. Gossellin. De nouvelles recherches, des lumières nouvelles, mises chaque jour, par l'étude plus approfondie des langues et par les courageuses explorations des voyageurs, à la disposition des hommes qui se consacreront à continuer les travaux des Cellarius, des d'Anville, des Rennell, des Gossellin, pourront apporter de notables changemens aux systèmes par lesquels notre confrère s'est efforcé de lier la géographie moderne à celle de l'antiquité la plus reculée; mais il conservera toujours, aux yeux des vrais appréciateurs du mérite, la renommée du savant laborieux, profond, impartial, qui n'étoit mu que par le seul desir de connoître la vérité, et qui, dans l'emploi des moyens propres à atteindre ce but, fut toujours guidé par une grande finesse d'esprit et une rare sagacité. Pour vous, Messieurs, en pensant à lui, vous vous rappellerez jusqu'au dernier soupir ces qualités précieuses du cœur, qui vous le rendoient si cher et qui vous font trouver sa perte si amère; et l'ambition de celui qui est en ce moment l'interprète de vos sentimens sera de mériter de vous un jour un aussi honorable témoignage. »

Le 18 février, à l'occasion des funérailles de M. le duc de Lévis, de l'Académie française, M. Étienne, chancelier de cette Académie, s'est exprimé en ces termes : « Messieurs, organe de l'Académie française, je viens payer un triste et dernier hommage au littérateur qui partagea ses travaux, et ne les négligea point même au milieu des prestiges du pouvoir et des fatigues de la vie politique. Chargé de toutes les dignités que donne la naissance ou que confèrent les hauts emplois de l'État, M. le duc de Lévis jouissoit avec le plus de bonheur des titres qui sont le prix du mérite ou la conquête de l'esprit, et aimoit à faire briller la simplicité de la palme académique sous le faste des éclatantes décorations de la faveur. Dans l'éloignement si cruel de la patrie, les lettres l'avoient consolé; il ne se montra point ingrat, quand vinrent à luire des jours plus heureux; et si elles avoient tempéré pour lui les douceurs de l'exil, elles charmèrent plus d'une fois les ennuis de la grandeur. C'est au sein de nos pacifiques études qu'il venoit s'en délasser, et goûter ce plaisir si doux de la fraternité littéraire, véritable jouissance pour les ames élevées et pour les nobles esprits. Le cœur de M. le duc de Lévis étoit fermé à toute haine, à tout ressentiment; il n'avoit rapporté de la terre étrangère que le fruit de ses savantes observations: il revint pauvre dans le sein de sa patrie, pour l'enrichir du tribut de connoissances qu'il avoit levé sur un peuple industrieux. Au milieu d'une émotion si vive, d'une douleur si profonde, n'attendez pas que je retrace cet esprit si divers qui embrassoit la science de l'économiste et du législateur, la délicatesse de l'homme de goût et la sagacité du peintre de mœurs. Je dois seulement parler sur la tombe de l'homme de bien, de l'excellent confrère, qui ne fut jamais qu'homme de lettres à l'Académie, et fut toujours moraliste à la cour. C'est aux heureuses qualités de son cœur, à la générosité de son caractère, à l'aménité de son esprit conciliant, à son amour éclairé pour tout ce qui pouvoit ajouter aux améliorations sociales et à la splendeur des lettres et des arts, que je me plais à offrir le témoignage de l'estime

d'une compagnie affligée de perdre en lui un collaborateur assidu, et au sein de laquelle, il y a peu de jours encore, il apportoit le trésor de ses connoissances si utiles et si variées.... »

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Notice sur Colard Mansion, imprimeur et libraire de la ville de Bruges en Flandre, dans le XV.ᵉ siècle (par M. Van-Praet, conservateur-administrateur de la Bibliothèque du Roi). Paris, impr. de Crapelet, librairie des frères Debure, 1829, *in-8.°*, 131 pages et 5 planches lithographiées, contenant des *facsimile*. M. Van-Praet a publié, en février 1780, dans l'Esprit des journaux, de premières recherches sur la vie, les écrits et les éditions de Colard Mansion : il vient de traiter ce sujet avec beaucoup plus d'étendue. Les éditions données par le premier imprimeur de Bruges, depuis 1475 jusqu'à 1484 sont au nombre de vingt-une : on en trouve ici des descriptions fort instructives, suivies de notes qui embrassent de nombreux et curieux détails d'histoire littéraire et bibliographique.

De l'Entendement et de la Raison : introduction à l'étude de la philosophie, par M. J. F. Thurot, professeur au collége royal de France. *Dicam enim nec mea, nec ea in quibus, si vera non fuerint, non vinci me malim quam vincere.* Cic. *Acad.* II, 4. Paris, impr. de P. Pochard, librairie d'Aimé André, 1830, 2 vol. *in-8.° ;* tom. I, CXX (discours préliminaire) et 333 pages; tom. II, 463 pag. Nous nous proposons de rendre compte de ce savant ouvrage.

On vient de publier le prospectus d'une troisième édition des *Recherches de M. G. Cuvier sur les ossemens fossiles*, où sont rétablis les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces, 7 vol. *in-4.°*, sur papier grand raisin, avec un grand nombre de planches, cartes, et le portrait de l'auteur. La souscription est ouverte jusqu'au 30 juin 1830, chez Igonette, libraire, rue de Savoie, n.° 12, à raison de 30 fr. par volume, total 210 fr., avec remise de 20 fr. pour les personnes qui retireront les 7 vol.

Traité élémentaire de physique, par M. E. Péclet, maître de conférences de physique à l'école préparatoire de Paris, professeur de physique à l'école centrale des arts et manufactures : deuxième édition, tome I.ᵉʳ Paris, impr. de H. Fournier, librairie de Malher, 1830, *in-8.°*, vij et 634 pages avec 18 pl. — I.ʳᵉ partie : corps pondérables; propriétés générales des corps; forces permanentes qui agissent sur eux; corps solides, liquides, gazeux. II.ᵉ partie : corps impondérables, chap. I.ᵉʳ calorique sensible et latent; sources de chaleur, sources de froid. — Les chapitres suivans traiteront, dans le second volume, des fluides électrique, magnétique, galvanique, et de la lumière.

Exposé des recherches faites, par ordre de l'Académie royale des sciences, pour déterminer les forces électriques de la vapeur d'eau à de hautes températures, signé de Prony, Arago, Girard et Dulong, rapporteur. Paris, Firmin Didot, 1830, 42 pages *in-4.°* et 3 planches.

Voyage de découvertes de l'Astrolabe, exécuté par ordre du Roi, pendant les années 1826, 1827, 1828, 1829, sous le commandement de M. J. Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau, 12 vol. grand *in-8.°*, avec plus de 100 vignettes en bois, dessinées par MM. de Sainson et Tony-Johannot, gravées par Porret; accompagnés d'un atlas, contenant près de 600 planches ou cartes grand *in-fol.*

Prospectus. Paris, J. Tastu, 1830, 51 pages grand *in-8.°*, avec 2 planches. L'ouvrage se divisera en cinq parties: 1.° histoire du Voyage, par M. Dumont d'Urville, 5 vol.; 2.° botanique, par MM. Lesson jeune et Richard, 1 vol.; 3.° zoologie, par MM. Quoy et Gaimard, 5 vol.; 4.° partie entomologique, rédigée par M. Latreille, 1 vol.; 5.° notices hydrographiques. On souscrit chez M. Tastu, imprimeur éditeur, soit pour l'ouvrage entier, à raison de 14 fr., 24 fr., 30 fr., par livraison, selon les conditions des exemplaires, soit pour une des cinq parties, à raison de 16, 28, 36 fr. La première livraison a paru le 15 février; les autres doivent se succéder de quinze en quinze jours; il n'est pas dit quel en sera le nombre.

Traité théorique et pratique de l'art de bâtir, par J. Rondelet, membre de l'Institut; sixième édition, publiée par M. A. Rondelet, architecte, et fils de l'auteur. Introduction, en français et en latin. Paris, impr. et fonderie de Fain, 1830, xxxvj pages *in-4.°* L'ouvrage est en 5 vol. *in-4.°* On souscrit à raison de 20 fr. par volume, chez l'éditeur, vis-à-vis l'École de droit.

Recherches statistiques sur la ville de Paris et sur le département de la Seine, recueil de tableaux dressés et réunis d'après les ordres de M. le comte de Chabrol, conseiller d'état, préfet du département. Paris, Imprimerie royale, 1829, *in-8.°* Les tableaux, au nombre de quarante-cinq, sont distribués sous huit titres: topographie, population, institutions, agriculture, industrie, manufactures, commerce, finances. Ils sont précédés d'une introduction et d'un mémoire (de M. Puissant), sur les résultats moyens et sur les erreurs des mêsures, xlviij pages. Le volume se termine par un rapport de M. Daubanton, sur les entreprises de construction dans Paris, de 1821 à 1826, et sur l'interruption des travaux depuis cette dernière année. C'est le quatrième tome de cette collection. Le troisième a été annoncé dans notre cahier d'octobre 1826, p. 641. « Dans le » cinquième volume, qui doit terminer cet ouvrage, dit M. le préfet de la » Seine, on trouvera, avec les tableaux annuels, les documens précieux fournis » par le cadastre, opération très-importante par son objet et par l'exactitude » des mesures. Cette dernière partie comprendra aussi les faits qui intéressent » l'agriculture et spécialement l'horticulture dans le département de la Seine. » J'y joindrai l'histoire administrative de la ville de Paris depuis la restauration, » ouvrage dont la rédaction est très-avancée. »

TABLE.

Rétablissement du texte de la Divina commedia, sur Arnaud Daniel. (*Article de M.* Raynouard.) .... Pag. 67.
Les Chagrins du palais de Han, tragédie chinoise, traduite par M. J. Fr. Davis. (*Article de M.* Abel-Rémusat.) .... 78.
Voyages en Arabie, par feu J. L. Burckhardt. (*Second article de M.* Silvestre de Sacy.) .... 89.
Bibliothèque des croisades, par M. Michaud. (*Art. de M.* Daunou.) 102.
Catalogo di scelte antichità di Canino. (*Premier article de M.* Raoul-Rochette.) .... 114.
Nouvelles littéraires .... 126.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

MARS 1830.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1830.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne, à la maison de librairie Levrault, à Paris, rue de la Harpe, n.° 85 ; et à Strasbourg, rue des Juifs, n.° 33. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner la rédaction de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.

JOURNAL
DES SAVANS.

MARS 1830.

DISCOURS prononcé à l'ouverture du cours de l'histoire de la philosophie au Musée des sciences et des lettres, le 18 avril 1827, par M. Van de Weyer, *professeur de l'histoire de la philosophie, conservateur des manuscrits du Roi et de la bibliothèque publique de Bruxelles.* Bruxelles, 1827.

DE LA DIRECTION actuellement nécessaire aux études philosophiques, par M. de Reiffenberg, *professeur de philosophie à Louvain.* Louvain, 1828. — *DE L'ÉCLECTISME, ou premiers principes de philosophie générale,* par le même; *1.re partie, divisée en 4 sections, in-8.°* Louvain, 1828.

IL faut reconnoître que la philosophie a été traitée avec une sorte de munificence en Belgique. Outre les trois chaires spéciales qu'elle obtint d'abord en 1817, dans l'organisation de l'instruction publique, aux universités de Liége, de Louvain et de Gand, un décret royal de 1827 lui accorda une chaire nouvelle dans la capitale de la Belgique, au Musée des sciences et des lettres de Bruxelles. Et la bonne fortune de la philosophie, ou plutôt le zèle éclairé du gouvernement, voulut que la chaire nouvelle fût consacrée à l'histoire de la philosophie, étude moins périlleuse que celle de la philosophie spéculative, qui la suppose sans doute et ne peut se passer de ses lumières, mais qui lui rend avec usure ce qu'elle en reçoit, et lui imprime une direction salutaire en la soumettant au contrôle de l'expérience; étude aussi d'un accès plus facile, qui exige des dons moins rares, et où d'honorables succès attendent toujours le travail dirigé par le bon sens. Enfin le professeur auquel fut confiée la chaire nouvelle, se trouva précisément l'homme le plus capable d'en tirer le meilleur parti, M. Sylvain

Van de Weyer, l'élève et l'ami de M. Van-Meenen (1), l'éditeur d'Hemsterhuis (2), et dont le zèle connu et le talent remarquable d'élocution étoient extrêmement propres à inspirer et à répandre le goût de la philosophie. Une circonstance particulière promettoit un heureux avenir à l'institution nouvelle : un cours fait à Bruxelles ne pouvoit l'être qu'en français, et le français donnoit un public à la philosophie, tandis que la langue latine, seule permise dans les trois universités belges, la renfermant dans le cercle de quelques écoliers, lui ôtoit toute influence sur les esprits et la frappoit de stérilité. Tous les regards des amis du pays et des études sérieuses se tournèrent donc vers le Musée de Bruxelles, et un nombreux auditoire accourut aux leçons de M. Van de Weyer. Le jeune professeur n'est pas resté au-dessous de l'attente publique et de sa position; le discours d'ouverture que nous avons sous les yeux en fait foi. Dans ce discours, M. Van de Weyer s'applique d'abord à justifier la philosophie des vagues accusations dont elle est l'objet depuis son origine, sans que ces accusations aient jamais arrêté la philosophie, qui, toujours accusée et toujours cultivée, a suivi l'esprit humain, dont elle est un produit nécessaire, dans son perpétuel développement. Toutes les plaisanteries de l'indifférence sur la vanité des systèmes philosophiques n'ont pas diminué le nombre des systèmes; tous les coups d'un zèle mal entendu sont tombés sur les philosophes, aucun sur la philosophie. Mais la vraie apologie de la philosophie est dans l'exposition de son caractère propre, de son but et de sa méthode. Or, la philosophie que professe M. de Weyer n'est point une spéculation ambitieuse en dehors de la réalité, c'est-à-dire ici, de l'humanité, de ses lois et de ses croyances; loin de là, elle n'est que l'expression des idées de tout le monde; car c'est tout le monde qui a raison en philosophie comme en toutes choses. C'est donc sur le sens commun que doit s'appuyer la philosophie ; elle n'est que l'explication scientifique des vérités du sens commun. « L'humanité parle, dit M. de » Weyer (pag. 16), et la philosophie écoute; les hommes agissent, » et la philosophie observe, et elle reconnoît qu'il y a des vérités natu- » relles et primitives déposées dans la conscience de l'humanité, comme » dans la conscience de tout homme..... Elles sont (pag. 17 et 18)

---

(1) M. Van Meenen est la première réputation du pays en philosophie. Il n'a malheureusement publié que quelques articles dans *l'Observateur*, tom. VI, pag. 209-258; tom. XVI, pag. 113-153, que l'on dit fort remarquables. —(2) Deux vol. *in-18*, avec une notice sur Hemsterhuis et sa philosophie. Bruxelles, 1825.

» en quelque sorte la vie de l'humanité, l'air qu'elle respire. Sans elles il » n'y auroit point de société humaine possible. Le gouvernement, les » institutions, les lois, les religions, les mœurs et les usages des nations » en sont profondément empreints, et en sont comme autant de manifes- » tations. Elles se révèlent dans les actions, les pensées et les paroles de » tout homme; toutes les langues en portent le caractère; car il y a » dans les langues un fond de philosophie et de raison auquel on ne » fait peut-être pas assez d'attention. Elles sont aussi le fondement de » tout système de philosophie; car sans elles les philosophes n'eussent » été intelligibles ni pour eux-mêmes ni pour les autres..... Voilà » (pag. 20) les richesses que la philosophie possède, voilà le fond sur » lequel elle travaille et elle opère. L'existence et la perpétuité de ces » vérités sont un grand fait, un fait qui domine et embrasse tout, et » que la philosophie doit constater et étudier. L'office propre de la » philosophie est donc de reconnoître ces vérités, de les classer, de les » expliquer, de les juger, et d'établir que, si elles sont la vie de l'hu- » manité, elles sont aussi la lumière qui éclaire tout homme venant au » monde; qu'elles brillent et se révèlent dans toute action raisonnable, » dans toute pensée juste; qu'en interrogeant le sens intérieur, guide » de nos jugemens et qui sert à reconnoître et à constater ces vérités, » on apprend qu'on ne peut les rejeter sans se dépouiller de la qualité » d'homme, qu'on les adopte et qu'on les met en pratique lors même » qu'on les nie en théorie, c'est-à-dire que, quel que soit le système de » philosophie que l'on suive, les vérités du sens commun sont toujours, » dans le commerce de la vie, le guide de nos actions, la règle de nos » jugemens, la lumière de nos pensées, la vie de notre intelligence... » Ces opinions (pag. 25 et 26), à la fois théoriques et pratiques, » qui, sous une forme explicite ou implicite, dirigent l'universalité des » hommes...., sont, par exemple, la conviction de notre existence » propre, de l'existence de l'univers extérieur, du commerce réciproque » de l'un et de l'autre, de la faculté de discerner le vrai, le beau, le » bien; de la liberté; de la loi du devoir, du sentiment du juste et de » l'injuste; du jugement du mérite et du démérite de nos actions; de » la dignité humaine; de la morale; de la croyance à la stabilité des » lois de la nature; de Dieu; de la providence; de l'immortalité de » l'ame; d'une religion. Ces maximes sont le fond de la vie intellec- » tuelle, sociale, morale et religieuse. »

M. Van de Weyer divise en trois ordres distincts toutes les recherches dont les vérités du sens commun peuvent être le sujet.

1.° Les constater et les étudier telles qu'elles sont dans l'homme ayant atteint le plein développement de ses facultés;

2.° Remonter à leur origine dans l'esprit de l'homme;

3.° Rechercher et établir leur légitimité. Et, sur ce dernier point, M. de Weyer remarque d'avance que c'est un fait qui rend leur vérité au plus haut degré présumable, que la foi constante et perpétuelle de tout le genre humain (pag. 28).

C'est après avoir constaté les caractères actuels des vérités du sens commun, recherché leur origine, établi leur légitimité, que M. Van de Weyer se propose de les suivre à travers les systèmes philosophiques. « Ces vérités seront la pierre de touche de tous ces systèmes (pag. 30). » Les méconnoissent-ils! ils sont faux. N'en admettent-ils qu'un petit » nombre! ils sont incomplets. Les offusquent-ils d'erreurs et de subti» lités! il les en faut dégager. » Tel est le principe de critique que M. Van de Weyer emprunte à la philosophie pour l'appliquer à son histoire. Ainsi étudiée, l'histoire de la philosophie cesse d'être un amas stérile d'extravagances et de contradictions. « Il est à-peu-près certain, dit » M. Van de Weyer (pag. 13), que tout ce qu'il y a de vrai dans la » nature de l'homme a été observé, constaté ou entrevu par quelque » philosophe... Les systèmes n'ont peut-être qu'une contradiction » apparente..... Vrais dans ce qu'ils admettent, faux dans ce qu'ils » rejettent, c'est parce que chaque philosophe a eu un point de vue » différent, c'est parce qu'il a tout ramené ou tout sacrifié à ce point » de vue, c'est parce que, n'ayant observé qu'un côté de l'homme, » il a raisonné comme s'il avoit étudié l'homme tout entier, que leurs » systèmes se combattent et s'entre-détruisent.... Pénétrons-nous » bien (pag. 12) de cette idée qu'il n'y a point de grande et impor» tante vérité que la philosophie n'ait proclamée, et c'est pour cela » qu'elle s'est fait écouter des hommes; car si l'erreur peut un moment » fasciner les yeux, jamais elle ne s'accrédite ni ne s'établit. C'est » par ce que les systèmes de philosophie ont de vrai et de conforme à » la nature de l'homme, qu'ils ont eu leurs sectateurs, leurs enthousiastes » et leur durée d'existence; c'est par ce qu'ils ont eu de faux ou d'in» complet qu'ils sont tombés et ont été remplacés par d'autres » systèmes, qui, également exclusifs ou absolus, s'écroulent à leur tour, » laissant pour unique trace de leur passage quelques erreurs dé» truites ou quelques vérités mieux établies. »

En résumé, le plan de M. Van de Weyer est de partir des vérités du sens commun, d'en reconnoître les caractères actuels, d'en déterminer l'origine, d'en établir la légitimité; voilà pour lui la philosophie

proprement dite : puis, de suivre ces vérités à travers les systèmes philosophiques qui les mutilent plus ou moins sans les renier tout-à-fait ; de n'épouser aveuglément aucun de ces systèmes, puisque tout système est ordinairement incomplet, et, en même temps, de les absoudre tous, parce que tous contiennent et ne peuvent pas ne pas contenir, plus ou moins défigurées, mais non pas détruites, les éternelles vérités du sens commun ; voilà l'histoire de la philosophie. L'histoire de la philosophie et la philosophie elle-même se tiennent par-là intimement, et constituent un seul et même corps de doctrine animée par le même esprit. Nous ne pouvons qu'approuver un pareil plan, à-la-fois très-simple dans ses principes, très-fécond et très-étendu dans ses conséquences. On pourroit desirer que M. Van de Weyer l'eût présenté dans un enchaînement plus rigoureux qui eût donné plus de précision à chaque point particulier, plus de lumiere et de force à l'ensemble, au lieu de se laisser entraîner au développement brillant de quelques parties; mais il ne faut pas oublier que c'est ici un discours d'ouverture, moins austère que des leçons ordinaires, et qu'un nombreux auditoire exige, la premiere fois au moins, quelques ménagemens. D'ailleurs le style de ce discours, quoiqu'il ait de l'éclat, est d'une correction parfaite. La chaleur y domine sans doute, mais non pas aux dépens de la lumière; et M. de Weyer justifie (p. 34) l'enthousiasme qu'il montre sur l'impression naturelle des grandes vérités dont il se fait l'interprète. Il défend l'enthousiasme en lui même, et réclame pour la vraie philosophie l'honneur d'inspirer l'art, et d'être pour l'ame une source féconde de poésie. On reconnoît ici un éditeur d'Hemsterhuis; et il est bien vrai, en effet, qu'il y a un riche fond de poésie dans toute philosophie qui s'appuie sur les croyances éternelles de l'humanité : mais la poésie doit être dans le fond, non dans la forme, ou si elle pénètre dans la forme, elle n'y doit être admise qu'avec une réserve et une sobriété extrêmes, et sous la surveillance sévère du goût, qui n'est encore ici que le sens commun lui-même.

L'enseignement de M. de Weyer n'est pas resté stérile, et l'exemple d'écrire en français sur les matières philosophiques a eu bientôt des imitateurs. M. le baron de Reiffenberg, professeur de philosophie à Louvain, qui jusque là ne s'étoit fait connoître que par des ouvrages d'un genre fort étranger à la philosophie, ouvrages parmi lesquels il faut pourtant distinguer une Vie de Juste Lipse (1), entra dans la route que M. Van de Weyer avoit ouverte le premier en Belgique, et publia

(1) *De Justi Lipsii vita et scriptis commentarius.* Bruxellis, 1823.

en 1828, une brochure sur *la direction actuellement nécessaire aux études philosophiques*. Cette brochure reproduit les principes que nous avons signalés dans le discours de M. de Weyer. Nous avons vu que M. de Weyer distingue toutes les recherches philosophiques en trois classes, dont il détermine l'ordre : d'abord, l'étude des caractères actuels des vérités générales telles qu'elles se trouvent aujourd'hui dans la conscience de tous les hommes; puis la recherche de leur origine; enfin leur explication, ou l'examen et la démonstration de leur légitimité. M. de Reiffenberg reproduit le principe de cette division et de cette classification sous des formes un peu différentes, qui ne nous paroissent point avoir gagné en profondeur ce qu'elles ont perdu en simplicité et en clarté. « Il y a, dit M. de Reiffenberg, un double che- » min à suivre en philosophie. Il faut s'assurer du *comment* ou de l'état » des choses; ensuite, de leur *pourquoi* ou de leur raison d'être. » Cette distinction établie, l'auteur montre fort bien qu'il faut commencer par reconnoître les choses telles qu'elles sont, avant de chercher leur raison d'être. « Le *comment*, dit-il (pag. 9), sans le *pourquoi*, n'est » pas de la science, mais renferme les matériaux de la science. Ceci » avertit de ne rien dédaigner, de ne refuser la coopération de personne. » N'êtes-vous pas doué d'une tête forte, d'un coup-d'œil d'aigle! ne » vous découragez pas, vous pouvez encore être utile; observez avec » attention; tôt ou tard un homme de génie se rencontrera qui, s'em- » parant des phénomènes que vous aurez recueillis et dont vous aurez » épié de nouvelles circonstances, les coordonnera pour les réduire à » leur principe. Le *comment* tout seul n'est donc pas sans utilité; sans » lui, au contraire, le *pourquoi* n'est bon à rien; il y a plus, il est dan- » gereux. D'où naissent toutes les aberrations philosophiques, toutes » les erreurs, n'importe dans quelle classe d'objets elles se manifestent! » De ce que l'on construit le *pourquoi* en négligeant le *comment*; de ce » que l'on donne un faux *pourquoi* à un *comment* qui n'étoit pas fait » pour lui; de ce que l'on s'obstine à assigner un *pourquoi* à un *comment* » qui n'en comporte pas jusqu'ici; enfin, de ce que l'on part d'un *com- » ment* vicieux..... Le rationalisme (pag. 10 et 11) le prétendroit » en vain, il ne sauroit se passer de l'empirisme; car que seroit, je » vous prie, une explication sans chose à expliquer! que seroit une » connoissance quelconque vide de faits, privée d'observation et d'ex- » périence! Toutefois l'empirisme abandonné à lui-même, ou le *com- » ment*, nous l'avons déjà remarqué, n'est pas de la science; il en est » seulement la base, le point d'appui. » Il faut donc négliger provisoirement la question ultérieure de la raison des choses, pour les

étudier telles quelles sont; or, dans ces limites, on peut se borner à reconnoître leurs caractères actuels, ou rechercher les caractères qu'elles ont pu avoir à leur origine avant d'être arrivées à leur plein développement; c'est-à-dire, pour parler avec M. de Reiffenberg, « le *comment* » est ou actuel ou primitif, et il faut aller du premier au second (p. 8). Enfin, » le *comment* est vicieux de deux manières (pag. 11), par » addition et par soustraction: par addition, en insérant dans l'analyse » de la pensée humaine un élément qui ne lui appartient pas; par » soustraction, en y omettant un élement qui lui appartient. »

Ces principes de méthode déterminent le point de vue sous lequel M. de Reiffenberg considère l'histoire de la philosophie. Là, comme M. Van de Weyer, il reconnoît (p. 13, 14, 15) « qu'aucune philosophie » n'étant la philosophie toute entière, et un seul observateur, si expert » qu'il soit, ne pouvant tout observer, la connoissance de l'esprit » humain ne se forme que pièce à pièce. Or, aucun système n'est » entièrement faux, le mensonge ne devenant admissible que par sa » ressemblance avec le vrai; de sorte que, jusque dans l'erreur, il y a » manifestation de la vérité vers laquelle nous tendons de notre nature: » donc c'est en mettant tous les systèmes les uns au bout des autres, » qu'on formera, après contrôle et réduction, le système le plus com- » plet..... L'histoire de la philosophie nous mène du particulier à » l'universel, de l'intolérance à la tolérance, de l'exclusif à l'éclectisme, » par une pente douce et naturelle. Gardons-nous d'être exclusifs, sous » peine d'immobilité, mais excusons les autres de l'avoir été. Que dis- » je! les premiers venus n'ont pas besoin d'excuse: ils devoient l'être; » car ils n'avoient pas à opter, et étoient hors d'état de dépasser leur » horizon. Les suivans se prirent de passion pour l'opinion traditionnelle » qu'ils avoient choisie ou que leur siècle leur indiquoit, ou pour celle » qu'ils avoient trouvée; mais, en se renfermant dans une idée, ils la » creusèrent peut-être davantage et en exprimèrent avec plus de force » ce qu'elle contenoit..... Héritiers des résultats de leurs efforts, ce » dont nous avons besoin, c'est une philosophie qui résume et achève » toutes les précédentes. »

Arrivant à l'objet particulier de sa brochure, M. de Reiffenberg examine la situation de la Belgique, et se demande de quel côté la Belgique, placée entre l'Allemagne et la France, doit tourner les yeux en philosophie: il n'hésite point à reconnoître et à déclarer que le centre littéraire et scientifique des Belges n'est pas du côté du Rhin, mais à Paris; il va même jusqu'à affirmer que ce n'est qu'en passant par le territoire français que l'Allemagne pourroit s'ouvrir l'entrée de la Bel-

gique; et, tout patriotisme à part, nous ne pouvons nous empêcher de partager l'opinion de l'auteur; nous croyons que nul bon esprit ne sera tenté de la contester, en considérant l'immense disproportion de la culture philosophique en Belgique et en Allemagne, disproportion qui n'est pas accidentelle, et qui a ses raisons générales, si évidentes qu'il est inutile de les rappeler. Vouloir transporter brusquement la philosophie allemande en Belgique, c'est vouloir un effet sans cause, c'est entreprendre de se passer du temps, c'est agir contre la loi de gradation, qui n'est jamais impunément violée; c'est étouffer les semences naturelles qui commencent à germer, dans une impuissance invincible de faire venir autre chose. On n'improvise point la philosophie d'un peuple, on ne la met pas plus en serre-chaude que ses mœurs et sa religion. En un mot, si, par sa position géographique, par ses habitudes religieuses et politiques, par son génie et par toute son histoire, la Hollande regarde l'Allemagne, par ces mêmes motifs la Belgique regarde la France. Nous sommes encore de l'avis de M. de Reiffenberg, lorsqu'en repoussant l'importation de la philosophie allemande en Belgique, il s'élève aussi avec force contre le matérialisme et le scepticisme qui découlent de la philosophie française d'un siècle qui n'est plus. Il termine par exprimer le vœu que les études philosophiques, dans les universités belges, soient sur-tout dirigées vers l'histoire de la philosophie, et de préférence vers l'histoire de la philosophie ancienne, comme on le fait dans les universités de Hollande, qui ont produit tant de travaux distingués en ce genre. C'est là une imitation de l'Allemagne et de la Hollande (1) qui nous paroît sans aucun danger et pleine d'avantages pour la Belgique : ici encore nous appuyons de toutes nos forces le vœu de M. de Reiffenberg; et ce n'est pas seulement en Belgique, c'est en France que nous desirons vivement que

(1) Après l'Allemagne, la Hollande est assurément le pays de l'Europe où l'histoire de la philosophie ancienne est le plus cultivée, sur-tout depuis Wyttenbach. Voyez à cet égard des détails curieux dans la belle préface des *Initia philosophiæ platonicæ* de M. Van-Heusde, Traj. ad Rhen. 1827, *pars prior*, pag. 41. « Nunc in academiis nostris et athenæis non tantùm lectiones habentur » platonicæ, frequentes discentium numero; sed jungunt etiam sua sponte » juvenes sodalitia in quibus Platonem legant secum invicem et interpretentur. » Eduntur identidem specimina litteraria, cum alia de antiquis scriptoribus » et historiæ philosophicæ argumentis, tum platonica, quæ conscripta à tyro- » nibus, veteranis haud videntur indigna; auctores autem habent discipulos » eorum qui ipsi fuerunt Wyttenbachii discipuli. » Tout le monde connoît les » savantes dissertations de MM. Van Heusde, Bake, Mahne, Van-Lynden,

l'histoire de la philosophie ancienne soit cultivée; car cette culture seroit singulièrement propre à développer l'esprit de critique, qui se lie intimement à l'esprit philosophique lui-même.

Nous aurions bien quelques observations à faire sur cette brochure; mais elles s'appliquent mieux encore à l'ouvrage, plus étendu, dont il nous reste à rendre compte, savoir : *l'Éclectisme, ou premiers Principes de philosophie générale.*

V. COUSIN.

Histoire des Français des divers états, aux cinq derniers siècles, par M. Amans-Alexis Monteil, *XVe siècle.* Paris, impr. de E. Duverger, librairie de Janet et Cotelle, 1830, 2 vol. *in-8.°* (1), 500 et 567 pag. Pr. 14 fr.

Nous avons rendu compte des deux volumes où M. Monteil trace l'histoire et peint les mœurs des Français du XIVe siècle, dans cent cinq lettres qu'il suppose écrites par un cordelier de Tours, depuis l'an 1380 jusque vers 1400. Il annonçoit dès-lors qu'il donneroit un autre cadre au tableau de l'âge suivant; et en effet, la première page du tome III expose en ces termes le plan nouveau que s'est prescrit l'auteur en ce qui concerne le XVe siècle : « A la grande salle de l'hôtel-de-ville de » Troyes, où, plusieurs fois la semaine, se rassemblent avec le maire » et les échevins grand nombre d'autres personnes, il s'est élevé au- » jourd'hui (c'est-à-dire, vers la fin de l'année 1500) cette question: » Quel est des divers états le plus malheureux? On s'imagine aisément le » bruit qu'elle a dû exciter parmi nos bons Champenois : tout le monde

---

Niewland, Wynpersse, Martini, Hoogoliet, Peerlkamp, Prinsterer, Posthumus, Geer, Geel, Van-Limburg, Thorbeke, &c. &c. En Belgique, on cite déjà quelques dissertations du même genre; par exemple, celle de Baguet, de Louvain, *de Chrysippo*, 1822; une autre insérée dans les Mémoires de l'Académie de Gand, 1824-1825, *de Carneade*, par Roulez; une autre *de Hermotimo*, par Dentzinger, de Liége, 1825.

(1) Troisième et quatrième de l'ouvrage. Les tomes I et II concernent le XIVe siècle. *Voyez* notre cahier de novembre 1828, pag. 669-677. Il y aura six autres volumes qui correspondront aux siècles XVIe, XVIIe et XVIIIe

» s'est mis à crier, à se plaindre ; c'étoit une confusion de voix qu'on ne » pouvoit faire cesser. A la fin on est convenu qu'à cette veillée, ou aux » veillées suivantes, chacun feroit, à son tour, l'histoire des peines et » des soucis de son état, et qu'après avoir entendu tout le monde, l'as- » semblée décideroit quel est l'état le plus malheureux. »

En conséquence, les deux volumes qui viennent d'être publiés ont pour titre général, *les Plaintes des divers états,* et se composent de trente *histoires* ou exposés, qui retracent successivement les infortunes particulières d'autant de conditions ou de professions, et même d'un plus grand nombre. La conclusion uniforme de ces plaidoyers est qu'il n'y a pas de destinée plus déplorable que celle de chaque orateur qui vient d'être entendu. On sent assez qu'il n'y a là de vrai que le penchant de la plupart des hommes à se plaindre de leur sort personnel, et à croire celui d'autrui bien meilleur; illusion déjà commune du temps d'Horace (1). Cependant, parmi tous les plaignans que M. Monteil met en scène, il en est plusieurs dont la sincérité même pourroit sembler suspecte ; car, au milieu de leurs doléances, on s'aperçoit qu'ils tiennent encore à ces professions si malheureuses qu'ils en connoissent les avantages, qu'ils en apprécient les priviléges, qu'ils s'en exagèrent quelquefois l'importance. Mais au fond, ces sentimens opposés ne sont pas du tout inconciliables ; il y a de la vérité jusque dans ce mélange de mécontentement et de vaine gloire : l'auteur a placé ces personnages dans une situation où ils doivent demander en effet plus de pitié qu'ils n'en desirent, et plus d'hommages qu'ils n'en méritent. Ce qu'on auroit plutôt à craindre seroit la monotonie de tant de discours qui semblent tous tendre au même but : mais ce but n'est, après tout, qu'un prétexte ; et si vous exceptez les formules obligées qui ouvrent et terminent chaque harangue, les détails qui remplissent les deux volumes, offrent, dans leur matière et dans leurs formes, la plus riche variété.

En général, l'ouvrage est habilement écrit, sans affectation, sans recherche, quoique d'une manière piquante et souvent originale. L'auteur ne tente point de parler le français du XV.[e] siècle ; notre langage actuel lui suffit : seulement il évite presque toujours les expressions et les tournures qui supposeroient des pensées, des sentimens, des habitudes que ses personnages ne pouvoient avoir. Il laisse peu d'anachronismes dans son style, et parvient ainsi à retracer beaucoup de

(1) *Qui fit, Mæcenas, ut nemo quam sibi sortem*
Seu ratio dederit, seu fors objecerit, illâ
Contentus vivat, laudet diversa sequentes ! (HOR. sat. 1).

menus détails, avec une naïveté expressive qui ne devient jamais ignoble. On ne remarque non plus, dans sa diction, qu'un petit nombre d'archaïsmes; entre les locutions ou constructions vieillies ou inusitées dont il a cru pouvoir faire usage, nous n'en citerions guère qu'une seule qu'il ait un peu prodiguée. « Bien sûrement, les courtiers, vous ne voudriez » pas être relieurs. » — « Mais, les femmes, vous ne pouvez endosser le » harnois, desservir un fief. » — « Autrefois, les moines, nous pouvions » recevoir des actes en matière civile. » — « Les francs-archers, nous ne » sommes pas moins de seize mille hommes, &c. » M. Monteil a une telle prédilection pour cette tournure, que ses quatre volumes en offriroient peut-être deux cents exemples. Il est du reste un écrivain très-correct, élégant dès qu'il lui convient de l'être : les négligences qu'il se permet ont presque toutes de l'à-propos et de la grâce. Nous en rencontrons pourtant quelques-unes où le laisser-aller peut sembler excessif, comme, « Je passai dans un autre pays, ensuite dans un autre, et en» suite d'un autre dans un autre, &c. »

Mais quelque influence que puissent avoir les formes de cet ouvrage sur le succès qu'il doit obtenir, ce sont les matières qu'on y traite qui réclament le plus d'attention. Il s'agit de l'état de la société en France durant cent années, des institutions maintenues ou modifiées dans le cours de ce siècle; du progrès des arts et des connoissances; de la distribution des travaux et des richesses; du cours général des affaires publiques; enfin, des aspects divers que présentoient les mœurs ou les habitudes privées. En quelles sources M. Monteil a-t-il puisé un tableau si vaste? il a pris soin de nous les faire connoître; les cent soixante-sept dernières pages de son quatrième volume contiennent, sous le titre de *Notes du XV.ᵉ siècle*, la citation ou l'indication de tous les témoignages ou textes originaux qui doivent justifier chaque article de son ouvrage. Il annonce « qu'il rapportera les passages des » livres ou des documens manuscrits; qu'il se bornera à citer le titre et » le chapitre des livres et des documens imprimés. » Ces notes sont en effet beaucoup plus précises que celles qui accompagnoient son Histoire des Français du XIV.ᵉ siècle : s'il en reste encore d'un peu vagues, comme *Mémoires, Histoires du temps, Histoire de France, règne de Charles VI, de Charles VII, Lois féodales, Anciens comptes des villes*, &c., elles sont en petit nombre. La plupart des autres désignent, d'une manière positive, des pièces manuscrites conservées, soit dans les dépôts publics, soit dans le cabinet particulier de l'auteur; ou bien des livres composés par des écrivains du XV.ᵉ siecle, tels qu'Alain Chartier, Monstrelet, Comines, Molinet, Jean de Troyes, &c.; ou enfin des recueils rédigés à

des époques plus modernes, mais d'après des monumens originaux. Ce sont donc là de véritables preuves de presque tous les détails exposés dans le cours de l'ouvrage de M. Monteil; et cette partie fort essentielle de son travail satisferoit d'ordinaire aux demandes de la critique la plus exigeante.

C'est un pauvre qui prend le premier la parole à la veillée de l'hôtel-de-ville de Troyes. Il tient son bonnet d'une main, son chapelet de l'autre; il porte sa besace sur l'épaule, son barillet sur la poitrine, tel que le mendiant peint en miniature dans un manuscrit du xv.ᵉ siècle. « En ce moment, dit-il, je ne vous demande ni pain, ni argent; faites-» moi seulement l'aumône d'un peu d'attention. » On trouvera peut-être qu'un pauvre de l'an 1500 devroit s'exprimer et sur-tout débuter avec plus de simplicité : nous citons ce trait comme étant du petit nombre de ceux qui peuvent manquer de convenance. Du reste, il faut observer que ce pauvre a été riche, qu'il a voyagé et acquis de l'expérience aussi est-il en état de donner, sur les hôpitaux de Paris, sur d'autres établissemens charitables, sur les pratiques et les artifices de la mendicité vagabonde, des renseignemens pareils à ceux que Ducange, Sauval et divers historiens ou jurisconsultes ont recueillis dans les ordonnances royales, dans les registres du parlement et des villes. Le fermier qui parle après lui est bien plus instruit encore : il cite Varron et Columelle; il sait tout ce qu'enseigne le traité d'économie rurale de Crescenzi, presque tout ce qu'alloit écrire Olivier de Serres; il n'ignore aucune des lois, des coutumes, des règles de police qui concernent l'agriculture. A plus forte raison connoît-il parfaitement le prix des denrées; il vend le septier de froment 20 sous, le muid de vin 6 livres, un bœuf 12 livres, le cent d'œufs 3 sous, la livre de cire 4 sous, &c.; prix qui se trouvent établis dans le Journal de Paris sous Charles VI et Charles VII, dans les rouleaux de l'abbaye de Longchamps, dans les registres des Quinze-vingts. Le troisième orateur est le messager de la ville de Troyes, qui l'a été de l'université de Paris, et qui a vu établir les postes royales en 1464. Son discours est d'avance un résumé rapide de tout ce qu'on peut lire sur les messageries de l'université, soit dans du Boulay, soit dans un volume *in-4.°* (3) exclusivement consacré à cette matière.

On entend ensuite un comédien, c'est-à-dire, un clerc, confrère de la Passion, jadis enrôlé dans une troupe qui avoit pour directeur un curé, vêtu, comme tous les ecclésiastiques de ce temps, d'un long habit

(1) *Pièces concernant les messageries de l'université.* Paris, veuve Thiboust, 1772, *in-4.°*

gris. L'état de l'art dramatique est ici retracé sous des couleurs vives et fidèles. C'est un exposé plein d'intérêt, et auquel il ne manqueroit presque rien, s'il comprenoit quelques renseignemens sur les auteurs des mystères et des autres pièces de théâtre. Gringore n'y est nommé que comme acteur. Il n'y est fait aucune mention ni de Pierre Blanchet, à qui l'on doit l'Avocat Patelin; ni des frères Gréban, qui avoient auparavant mis sur la scène les Actes des Apôtres; ni de leur prédécesseur, Jacques Millet ou Mirlet, qui avoit composé la Destruction de Troyes; ni de Jehan Michel, auteur de plusieurs mystères et du plus célèbre de tous, celui de la Passion. Étoit-ce J. Michel, évêque d'Angers, mort en 1447, ou J. Michel, médecin de Charles VII, ou bien le second a-t-il seulement retouché l'ouvrage du premier! Cette question, qui a été depuis fort débattue, et sur laquelle un ancien acteur de la Passion pouvoit bien avoir au moins un avis en l'année 1500, n'est point abordée par lui. Mais il parle très-pertinemment du fond même des pièces, de leurs caractères et de leurs succès; de toutes les circonstances des représentations, et des différentes compagnies de comédiens, clercs de la Bazoche, enfans sans soucis, cornards de Rouen, farceurs ambulans, clercs de collége, &c. Il assure qu'il existe en France cinq mille personnes, et peut-être plus, qui jouent sur des théâtres profanes, ou sur les places et les carrefours des villes, tandis qu'il ne reste au plus que cinq cents acteurs des saints mystères. Certaines confréries de la passion se trouvoient réduites à une trentaine de personnes : en bonne règle, il eût fallu sept diables, six anges, six docteurs de la loi, douze apôtres, six pharisiens, quatre scribes, quatre vierges, cinq tyrans, trois larrons, d'autres personnages jusqu'à concurrence de cent trente ou cent quarante. Heureusement les troupes incomplètes trouvoient au besoin des suppléans parmi les spectateurs. A Brignoles, dit le comédien que M. Monteil fait parler, « à Brignoles, qui est une petite ville, Hérode et » Joseph s'absentèrent au moment de la représentation... Le public » remplissoit la salle; je vins annoncer que ces deux acteurs manquoient. » Aussitôt deux honnêtes bourgeois descendirent des loges et nous » offrirent de les remplacer : nous acceptâmes. Ils jouèrent avec une » aisance, un ensemble admirable; nous étions tous frappés de la majesté » théâtrale d'Hérode, et du mordant de sa voix. Joseph, aux yeux bleus, » aux cheveux blonds, chanta un virelais avec une flexibilité et une pureté » qui excita de longs applaudissemens. » Le narrateur caractérise aussi quelques-uns des acteurs de sa propre troupe. « Judas avoit un excellent » masque : son teint étoit jaune, sa mine basse; mais tandis que dans » son ménage il étoit un vrai lutin, il restoit la plupart du temps

» immobile lorsqu'il jouoit ses rôles. Disons, en passant, qu'il y a beaucoup » de Judas dans le monde et peu sur le théâtre... Lucifer, quoique » vieux, étoit un contra-ténor admirable; il falloit l'entendre chanter :

Saulce d'enfer, saulce d'enfer,
Aux serviteurs de Lucifer.

» S. Pierre, bien que trop petit, trop grêle, trop jeune, avoit de » l'aplomb et de la rondeur dans son jeu : sa voix venoit du cœur... » On disoit que Pilate avoit de la noblesse et de la majesté dans son » port : on disoit que son excellent débit tenoit à son intelligence; qu'il » n'y avoit dans sa déclamation pas une syllabe, pas un geste dans son » action, qui ne fût profondément calculé. On disoit qu'il faisoit fris- » sonner le spectateur lorsqu'il prononçoit le jugement du Rédempteur » du monde, et que cependant, malgré l'odieux de son rôle, la per- » sonne du magistrat n'étoit pas odieuse. On disoit enfin que, par son » jeu muet, il avoit créé des scènes entières. Ces éloges étoient sans » doute exagérés; mais la vérité me force à les rapporter, et à vous » dire que c'étoit moi qui remplissois ce rôle. Marie et Madeleine étoient » deux jeunes garçons de dix-sept et dix-huit ans. Marie, le plus jeune, » avoit de la fraîcheur et beaucoup de délicatesse dans les traits, &c. » C'est sur-tout pour donner une idée du style de l'ouvrage de M. Monteil que nous avons transcrit ces details : ce qu'ils peuvent avoir de vérité historique ne seroit pas facile à déterminer ; ils ne sont justifiés par l'indication d'aucun document.

L'auteur cite, au contraire, ou produit des pièces à l'appui de tout ce que dit un financier dans la cinquième des trente histoires. Les finances se divisent en ordinaires et en extraordinaires. Les premières sont les revenus du domaine royal et de tout ce qu'on y a incorporé de biens féodaux, de droits et de subsides : les secondes sont les tailles, les gabelles et les aides. On se plaisoit à exagérer le nombre des paroisses du royaume : le financier soutient qu'il n'y en a que quarante mille, ou cinquante mille en tenant compte des états du duc de Bourgogne et du duc de Lorraine. Il avoue que les receveurs, percepteurs et autres commis sont fort nombreux; mais il prétend que la comptabilité est par-tout rigoureuse, et il ajoute que la *spécialité* commence à s'introduire dans les dépenses. Peut-être convenoit-il d'autant plus ici d'éviter une expression si moderne, qu'elle ne seroit guère autorisée que par un seul fait, savoir, qu'en 1474, sur une somme de 447,835 livres tournois à lever en Normandie, 290 mille livres furent expressément destinées au paiement des gens de guerre, 6,000 livres à des réparations et fortifi-

cations, et le surplus à de *grandes et nécessaires dépenses*, troisième article qui n'étoit pas très-spécial. Selon le financier, la France s'appauvrit en laissant exporter peu à peu chez l'étranger les 30 millions d'espèces qu'elle possède. M. Monteil remarque lui-même, dans une de ses notes, que cette somme est bien forte pour un temps où la totalité des impôts ne s'élevoit qu'à 5 millions; il faut songer toutefois aux exemptions dont jouissoient le clergé, la noblesse et plusieurs villes. Quoi qu'il en soit, cette cinquième harangue tend à prouver que rien n'est plus injuste que la haine universelle dont les financiers sont poursuivis. « Si les favoris dilapident le trésor, les financiers! S'il survient des guerres, des désastres, » les financiers! ... Si la récolte est mauvaise, les financiers, et toujours » les financiers! » L'orateur cite, comme victimes de ces préventions populaires, Montagu, décapité aux halles en 1409, et Jacques Cœur, banni en 1453. Il n'est rien dit des autres motifs de la condamnation de ce dernier, ou des prétextes rapportés par les historiens, et formellement énoncés dans un acte authentique dont M. Buchon vient de publier le préambule (1) : « Charles &c. Comme après le décès de feue Agnès » Sorelles, la commune renommée fut qu'elle avoit esté empoisonnée, » et par icelle commune renommée, Jacques Cuer, lors notre conseiller » et argentier, en eust esté soupçonné, et aussi d'avoir envoyé des harnois de guerre aux Sarrazins, nos communs ennemis, &c. »

La cinquième histoire est intitulée *le Commissionnaire*. On y peut remarquer, entre autres détails, les qualifications qui se donnoient aux divers personnages: maître, à un notaire et à un procureur au Châtelet; honorable homme, à un procureur au parlement; honorable et sage homme, à un avocat; noble et sage homme, à un conseiller, &c.; honnête femme Marboise, damoiselle Maupercher, dame de Noirville, &c. Sauval a recueilli tous les renseignemens de cette espèce.

Un bourgeois se présente pour déplorer à son tour les malheurs de sa condition. Ce nom de *bourgeois*, qui, dans le cours du XVe siècle, s'appliquoit à tous les habitans libres d'un bourg, d'une ville, d'une commune, est ici restreint à une classe de gens qui, sans métier, sans profession, vivent de leurs revenus. Celui qui parle en leur nom déclare que, lorsqu'on envie leur sort, c'est qu'on ne le connoît point. S'ils sont rentiers, leur fortune diminue à mesure que les prix des biens-fonds et des marchandises s'élèvent. Il faut pourtant qu'ils entretiennent honorablement leurs familles, qu'ils établissent leurs enfans, qu'ils bâtissent ou réparent des maisons, qu'ils renouvellent, de temps à autre, un dispen-

(1) *Voyez* notre cahier de janvier dernier, p. 60, 61.

dieux mobilier. Ce propos amène une description curieuse des ornemens extérieurs et intérieurs d'une habitation bourgeoise; par exemple, tenture de drap de soie, tapisserie de Dinan, tapisserie de verdure, loudiers ou grands piqués de coton pour défendre les couchers de l'humidité des murs; lits à roulettes, lits d'ange, lits à pavillon de soie, avec broderie, franges, et marche-pied drapé pour y monter. Après de semblables détails sur le luxe des repas, des noces, des funérailles, des parures de femme, l'orateur bourgeois s'engage dans l'histoire du régime municipal et du régime communal; car il les distingue l'un de l'autre. La municipalité n'est que le gouvernement d'une ville: la commune embrasse avec cette ville un territoire rural plus ou moins étendu; c'est un petit état souverain, qui a droit de paix et de guerre, droit de s'imposer et de se gouverner lui-même. Le discoureur trouve en effet des exemples de cette institution; mais l'exposé qu'il fait de ce qu'il a observé dans le cours de ses voyages en diverses parties de la France, prouve que les modes et même aussi le système de l'administration locale n'y étoient pas, à beaucoup près, uniformes. Un des articles de ce récit est conçu en ces termes: « A » Poligny, en Bourgogne, je donnois le bras à la femme du maire » quand son mari passoit la revue; il n'y eut pas d'honneur qu'on ne me » fit comme fils d'un échevin de Troyes. » Nous croyons qu'il falloit écrire *comme au fils*, et qu'il y a de plus quelque inexactitude à dire *Poligny en Bourgogne;* c'est une ville du comté de Bourgogne ou de la Franche-Comté. On a relevé autrefois l'erreur plus formelle de Mabillon, qui plaçoit Poligny *in ducatu Burgundiæ*. Du reste, on sait que Maximilien, par son mariage avec l'héritière de Bourgogne, en 1477, acquit la Franche-Comté, qui n'est redevenue province française qu'à la suite des conquêtes de Louis XIV, et par le traité de Nimègue en 1678.

Au bourgeois fils d'échevin, et depuis échevin lui-même, succède un courtier, qui expose comment ses confrères et lui, par leur science des besoins, des goûts et des intérêts du monde, peuvent faire vendre, affermer, échanger toute sorte de choses, d'offices et d'états, excepté le leur propre, dont ils n'ont pas la faculté de se défaire ainsi, même en payant les frais du contrat, le sceau, la grosse et la double expédition.

Le neuvième article, qui a pour titre *l'Artisan*, est le plus étendu de l'ouvrage. Tous les corps de métiers y défilent sous les bannières de leurs patrons, S. Éloi, S. Blaise, S. Fiacre, S. Joseph, &c. Les détails historiques et techniques sont ici trop multipliés pour que nous puissions entreprendre de les parcourir et même de les indiquer. Nous ne nous arrêterons qu'au dernier groupe de cette longue procession, savoir, aux papetiers, aux imprimeurs et aux relieurs, qui marchent ensemble sous la bannière

de S. Jean Porte-Latine. Le papier est devenu, au XV.ᵉ siècle, plus blanc, moins grossier, moins cassant qu'au XIV.ᵉ : la cause en est dans la plus grande abondance et la meilleure qualité des chiffons. Jadis les riches ne portoient pas de chemise la nuit, et bien d'autres pas même le jour; maintenant presque personne ne s'en passe ni jour ni nuit. Le tiers-état, qui ne fournissoit que des chiffons de toile grise ou rousse, en donne de toile blanche et en quantité toujours croissante; signes imperceptibles, mais infaillibles, des progrès de la société. Aussi s'est-il établi de très-belles papeteries, sur-tout à Troyes : cette ville, sur douze papetiers de l'université de Paris, en a vu naître quatre, dont l'un, Guillaume le Bé, est le plus renommé de tous. A l'égard du nouvel art typographique, nous lisons ici qu'après avoir imprimé une page comme une estampe, avec une planche gravée, on a rendu mobiles d'abord les mots, puis les lettres; qu'on a cessé de coller deux feuilles l'une contre l'autre, et qu'on s'est mis à imprimer les deux côtés du papier; que, pour assembler les feuilles, on a depuis peu (en 1500) imaginé les signatures; qu'enfin cet art s'est tellement perfectionné, qu'on ne passera jamais Trapperel (ou Trepperel), Vérard, Simon Vostre, et les bons imprimeurs de Troyes. Quant aux relieurs, ils font moins d'usage du bois qu'au temps passé : ils emploient le parchemin, le cuir, le damas, le velours, le maroquin. Les bibliothèques, qui, chez quelques particuliers, s'élèvent jusqu'à cent volumes, récréent la vue par la richesse, la diversité des compartimens et des couleurs, par les peintures délicates qui ornent les plats, par les gaufrures imprimées à petits fers sur les couvertures et les tranches. Ces détails nous paroissent susceptibles de certaines rectifications.

Le nombre des mots étant indéfini, même en une seule langue, et à plus forte raison dans plusieurs, il est peu probable qu'on ait conçu l'idée de graver ou de fondre des types mobiles d'un grand nombre d'articles des vocabulaires; ce procédé n'eût été praticable que pour quelques pronoms, prépositions, conjonctions, qui reviennent fréquemment dans le discours, et qu'on pouvoit trouver commode d'avoir sous la main déjà composés de tous leurs élémens. C'est l'idée de la mobilité des lettres qui a créé la typographie, et qui en a fait un art tout-à-fait distinct de l'imprimerie tabellaire, qui n'étoit qu'une application de la gravure. Dès l'origine de ce nouvel art, chaque feuillet sortit de la presse imprimé des deux côtés : c'étoient des feuilles gravées qu'on avoit auparavant collées l'une contre l'autre. Les moyens d'assembler et de mettre en ordre les feuilles imprimées n'ont été employés que plus tard; mais ils étoient depuis long-temps *imaginés* et connus; car on remarque des réclames et des signatures dans des manuscrits fort antérieurs à l'inven-

tion de la typographie. Il est vrai que les premiers typographes négligèrent d'en faire usage : si les feuilles d'un exemplaire du *Rationale Durandi*, de 1459, étoient détachées et mêlées ; ce ne seroit qu'après de longs et pénibles tâtonnemens qu'on parviendroit à recomposer les cahiers et à rétablir l'ordre des pages. Mais les éditeurs sentirent assez promptement le besoin d'indiquer cet ordre par des signes immédiatement visibles : il y a des réclames, et même au bas de chaque verso, dans la première édition de Tacite, et en d'autres livres publiés de 1468 à 1476. Les signatures apparoissent dès 1470 ; et si l'emploi en demeure assez rare jusqu'en 1475, il devient de plus en plus fréquent et ordinaire dans le reste du siècle. Ce n'est donc pas s'exprimer avec toute l'exactitude desirable que de dire, en l'année 1500, qu'on a *depuis peu imaginé* les signatures. On avoit déjà employé un moyen encore plus direct de disposer les feuillets, savoir, leur numérotage à la tête de chaque recto : il existe dès 1471 un exemple de cette pratique, et même avec des chiffres arabes (1) ; bien plus souvent ce sont les chiffres romains ou les nombres ordinaux du langage qui remplissent cette fonction. Après 1480, ces numérotages ne sont plus du tout rares, quoique l'usage n'en soit pas encore universel.

Pour ce qui concerne les imprimeurs de Troyes, nous ne saurions trouver étrange qu'ils soient préconisés dans une veillée qui se tient à l'hôtel de cette ville, et à laquelle ils assistent sans doute eux-mêmes ; car c'est une assemblée fort nombreuse, et, pour ainsi dire, générale. La vérité est pourtant que l'on ne connoît aujourd'hui que deux de ces imprimeurs, Guillaume le Rouge et Jean le Cocq, qui ne sont pas même nommés dans l'ouvrage de M. Monteil ; et qu'il ne subsiste de vestiges que de trois éditions sorties de leurs presses avant 1501 : un breviaire de Troyes, *in-8.°*, en 1483 ; des épîtres et évangiles, avec explications, *in-f.°*, en 1492 (2) ; et un missel *in-4.°*, en 1500. Il est possible aussi qu'à Troyes une bibliothèque particulière de cent volumes parût alors

---

(1) *Adriani Cartusiani liber de Remediis utriusque fortunæ.* Coloniæ, Ther-Hoernen, 1471, 8 febr. *in-fol.*, 143 feuillets chiffrés. Il en existe un exemplaire à la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Les chiffres arabes y sont placés à la marge du recto, au bout de la 14.ᵉ ou 15.ᵉ ligne, et l'on pourroit croire qu'ils ont été ajoutés après coup, s'ils n'étoient rappelés dans la table qui remplit à la fin du volume 21 feuillets non chiffrés. Cette table manquoit apparemment dans les exemplaires vus par Debure, puisqu'il dit, n.° 1325 de la Bibliographie instructive, que la totalité du volume ne contient que 143 feuillets. — (2) Ce second article a été, par erreur, cité quelquefois avec la date 1480. *Voy.* Mercier de Saint-Léger, supplément à Prosper Marchand, pag. 86, 87.

très riche ; mais on a lieu de croire qu'ailleurs, sur-tout à Paris, plusieurs hommes studieux en possédoient d'un peu plus considérables; et c'est même ce qu'il seroit permis de conclure d'une observation générale, savoir, de ce que le nombre des éditions du XV.e siècle étant supérieur à treize mille, c'étoit, à raison de trois cents exemplaires par édition et sans tenir compte de la division de quelques ouvrages en plusieurs tomes, un total d'environ quatre millions de volumes répandus en Europe, et ajoutés, dans l'espace de cinquante ans, à tout ce qui restoit de manuscrits des âges précédens. Il suit de là que les relieurs devoient être beaucoup plus occupés et plus nombreux, et qu'ils s'exerçoient probablement à travailler plus vîte. Ont-ils en effet perfectionné leur art dans cet intervalle! c'est une question qu'on ne doit résoudre qu'après avoir comparé les reliures, quelquefois très-belles, des manuscrits antérieurs à 1450, avec celles des livres imprimés jusqu'en 1500. Or, parmi ces dernières, on en compteroit beaucoup qui, n'ayant pu résister au temps et à l'usage, ont été refaites ou remplacées depuis. Le bois est employé dans une bonne partie de celles qui subsistent, et peut-être en resteroit il assez peu de très-précieuses.

Après que les bourgeois et autres habitans de Troyes ont entendu l'exposé de tous les progrès, et, comme le programme l'exige, de tous les malheurs des différentes classes d'artisans, ils s'aperçoivent que le sorcier Malchus est au milieu d'eux. Personne ne l'a vu entrer; mais enfin le voilà, portant un chapeau pointu, un habit noir à bandes bleues, des chausses rouges, des souliers rouges, et le petit bâton courbe avec lequel il partage l'air en quatre régions. Il ressemble au sorcier représenté dans deux miniatures du roman manuscrit de Regnault de Montauban Son discours remplit à peine vingt pages; et c'est sans doute à cause de cette briéveté qu'il n'explique pas très-clairement, ni la différence de la magie blanche à la noire, ni les sottises étranges qui se rattachent à l'une et à l'autre. Divers livres, que les notes ne citent point, fourniroient plus de renseignemens positifs sur cette branche d'erreurs populaires, vivace encore et féconde au XV.e siècle et au-delà.

On a dû écouter avec plus de profit, et même avec plus d'intérêt, quoique sur une matière plus sérieuse, messire de Taillefer, vicomte de Troyes, qui est venu entretenir l'assemblée de la condition des nobles, de leurs priviléges et de leurs obligations, de leur antique éclat et de leurs tribulations récentes. Il s'étoit senti, dans son enfance, du goût pour l'étude; mais son père ne lui a pas permis de s'y livrer, disant que messire de Comines, d'ailleurs bon gentilhomme, s'étoit fait moquer de lui pour avoir voulu être savant. Le vicomte a bien reconnu, en gran-

dissant, qu'en effet la littérature et les sciences sont faites pour les avocats, les ecclésiastiques et les médecins, que l'épée et la lance doivent suffire aux nobles, et que, s'il en étoit autrement, l'ordre essentiel des sociétés seroit bouleversé. Mais enfin c'étoit toujours un premier malheur que de ne pouvoir s'instruire quand on en avoit si bonne envie. Du moins apprit-il à lire et à écrire en un temps où la plupart des gentilshommes savoient à peine signer leurs noms en lettres copiées sur les caractères de l'imprimerie. Sa seconde infortune fut de ne pas épouser la jeune et belle Irène: ce nom auroit pu convenir; mais le père d'Irène étoit un avocat qui s'appeloit maître Guillaume; une telle alliance auroit été un contre-sens, un scandale dans la généalogie des Taillefer. Ceci amène un exposé fort précis des différens titres nobiliaires, de l'origine des armoiries, de l'hérédité des noms. Le vicomte n'épouse pas non plus une demoiselle dont la famille a bien quatre cents ans de noblesse, mais se nomme du Moulin, race de meuniers, tige vicieuse : d'autres sont écartées, parce qu'elles n'ont que justice civile et non justice à sang, ou seulement moyenne justice, sans fourches patibulaires sous leurs fenêtres. On préfère l'héritière d'une châtellenie ayant justice à trois piliers, et pouvant l'avoir à six par érection en baronnie, attendu qu'il y a dans la seigneurie ville close, chapitre, hôpital, hôtel-dieu, forêt, et neuf terres homagères. Suit le détail des services militaires auxquels un noble est tenu, des dépenses énormes qu'il doit faire, des prérogatives, frivoles plutôt que réelles, dont il jouit. Tout ce sujet nous paroît fort bien traité : il n'y a de légèreté que dans les formes; les matériaux sont pris avec discernement dans l'histoire et dans les lois.

Les mêmes éloges ne seroient dus qu'avec quelque restriction au tableau de l'ordre ecclésiastique, tracé, dans la douzième histoire, par un vieillard qui, après avoir, dans son jeune âge, étudié en théologie à Troyes et à Paris, a été chapelain, vicaire, prédicateur, desservant, curé, chanoine et pourvu de la prébende préceptoriale, novice dans une abbaye de bernardins, puis dans un couvent de cordeliers. Il a pu ainsi observer, sous presque tous les aspects, le clergé séculier et régulier de son siècle: il en sait les différens usages, les lois, les maximes et les mœurs; il a connoissance de la plupart des rivalités, des dissensions et des projets de réforme. Cependant sa relation est, à notre avis, beaucoup trop succincte en ce qui concerne plusieurs corporations religieuses de l'un et de l'autre sexe; et l'on peut reprocher à l'auteur une omission plus grave, celle du haut clergé; car il ne dit rien du tout des abbés et des évêques, sinon « qu'ils veulent toujours être, malgré le siècle actuel, ce qu'au siècle » dernier ils étoient, et qu'ils sont dans une continuelle, pénible et

» fatigante opposition avec le temps présent, fort du temps à venir. » Ce n'est là qu'une vue générale qui auroit besoin d'être justifiée par des faits et des particularités.

Quoique, à la fin du XV.ᵉ siècle, il n'y ait plus à Troyes ni champ clos, ni champion, un centenaire, qui continue de se croire et de se dire le champion de cette ville, fait l'histoire de sa profession et de tous les genres de services qu'elle a embrassés, dans le long cours de sa vie. Son discours se recommande encore par la singularité des détails et par leur exactitude historique. Un marchand qui prend ensuite la parole, fait connoître l'état du commerce, tant intérieur qu'extérieur, ses objets, ses moyens, ses entraves; les conditions auxquelles l'assujettissent les péages, les douanes et d'autres établissemens; les avantages qu'il tire de la meilleure construction des routes, des ponts et des canaux, comme de l'institution des tribunaux qui lui sont propres, et des bourses ou changes publics, enfin de la désuétude où plusieurs priviléges sont tombés. De Charles V à Charles VIII, la science commerciale a fait en France d'immenses progrès : l'orateur l'assure et même il le prouve; cependant il n'en a pas moins l'intention d'opérer le plus tôt possible ses recouvremens et de renoncer à tout négoce. Mais nous savons que c'est la conclusion obligée de toutes ces harangues.

Il n'en reste plus qu'une dans le tome III de M. Monteil; c'est celle d'un hôtelier faisant noces et festins : nous n'en extrairons qu'une notice des cinq services ou mets dont se composoit alors un repas. Le premier mets, appelé aussi *l'entrée*, et destiné à exciter l'appétit, consistoit en limons, cerises, fruits tendres et salades. On servoit en second lieu des pâtés, des brouets et des potages. Ceux-ci se divisoient en plusieurs espèces : les plus communs étoient au riz, à la semoule, à la fromentée, au millet, aux herbes, aux légumes; les plus recherchés, au macaroni, à la chair pilée, aux pommes, aux poires et aux coins : il y en avoit de blancs, de bleus, jaunes, verts, rouges, dorés; et la variété de ces couleurrs ornoit une grande table. Les rôtis à la sauce formoient le troisième service : on y distinguoit des sauces froides et des chaudes; sauces à la cannelle, à la noix muscade, à la moutarde, à l'ail, au persil, au vinaigre, aux prunes, aux mûres, au raisin, au genêt, aux roses, &c. Au second rôt, ou quatrième mets, il s'agissoit de bien épicer et parfumer les viandes, de bien aromatiser le lard dont on les bardoit. On jonchoit la table de fleurs, et l'on paroit le plafond de rameaux d'arbres d'où pendoient les fruits. Le cinquième service, qui s'appeloit *la fruiterie*, comprenoit aussi des pâtisseries, tartes à double visage, tartes aux herbes, aux citrouilles, aux châtaignes, &c. Dans les repas de corps, ces pâtis-

séries figuroient, selon les qualités des convives, une cathédrale, un monastère, des balances, des mains de justice, des donjons, des tours, des écussons, des châteaux : on blasonnoit les crêmes par lesquelles se terminoient ordinairement les festins. La compagnie passoit dans une autre salle, où l'on servoit les épices, c'est-à-dire, les confitures et les sucreries, avec des vins de Corse miellés et de l'hypocras. Ces détails et bien d'autres que nous supprimons, sont empruntés du Viandier de Taillevent, du traité de Platina *de Opsoniis ac honestâ voluptate,* de l'Estat de la maison du duc de Bourgogne en 1474, dans les Mémoires de la Marche.

Nous sommes forcés de renvoyer à un second article l'analyse des quinze histoires comprises dans le quatrième volume de M. Monteil. Les quinze dont le tome III se compose auront pu déjà, quoique nous les ayons trop rapidement parcourus, donner une idée des recherches savantes auxquelles l'auteur s'est livré, et du talent très-distingué avec lequel il en sait présenter les résultats.

DAUNOU.

TRANSACTIONS of the royal Society of literature of the United Kingdom; vol. I, part. II. London, 1829, J. Murray, *in-4.°*, 284 et xlij pages.

LA première partie de ce volume a été analysée dans notre cahier d'octobre dernier. Cette seconde partie n'est pas inférieure à l'autre par la variété des matières et l'importance de quelques mémoires. Nous allons les passer en revue les uns après les autres.

I. *Inscription ionique sur une figure de lièvre en bronze, trouvée aux environs de Priène,* par W. M. Leake.

Le monument qui fait l'objet de ce mémoire est une petite figure d'un lièvre mourant, couché sur le ventre, la tête renversée en arrière ; sur le flanc et le ventre de l'animal est écrite l'inscription suivante en boustrophédon :

ΠΙΩΤΙΝΩΑΛΟΠΑΙΩΤ
ΑΜΙΗΝΗΙΡ
ΗΘΕΝ
ΝΩ. ΤΞΙΑΦΗΝΕΚ

En caractères courans : *τῷ Ἀπόλλωνι τῷ Πρειηνῆϊ μ' ἀνέθηκεν Ἡφαιστίων.*

Ce monument a déjà été publié par M. Bröndsted (1); mais M. Leake ne le savoit pas quand il a composé son mémoire lu le 17 mai 1826. L'inscription est intéressante, et sa disposition en boustrophédon curieuse, à cause de l'époque, qui ne paroît pas être de beaucoup antérieure au siècle d'Alexandre : c'est le reste d'un ancien usage. Le seul point difficile qu'elle offre est le mot ΠΡΙΗΝΗΙ ou ΠΡΙΗΛΗΙ, car la leçon est douteuse. M. Bröndsted se déclare pour la première, M. Leake pour la seconde; et nous sommes de son avis; la ligature qu'on est obligé de supposer entre le Λ et la lettre qui suit n'est pas dans l'usage du temps auquel cette inscription appartient. M. Leake admet, dans ce cas, le changement ionique du Ν en Λ, comme dans *πλεύμων* pour *πνεύμων*. La finale du mot *πρειηνῆϊ* pour *πρειηνεῖ* est également ionique.

II. *Observations sur quelques anecdotes extraordinaires relatives à Alexandre, et sur l'origine orientale de quelques fictions populaires en différentes langues de l'Europe*, par sir William Ouseley.

L'auteur de ce mémoire en expose le sujet et le résultat en ces termes : « J'ai employé quelque temps à rassembler des matériaux » pour un ouvrage sur Alexandre; en cherchant, parmi les manus- » crits orientaux, des informations à-la-fois originales et authentiques, » j'ai été conduit à soupçonner, quoique ce soit là un triste résultat » de recherches laborieuses, qu'à peu d'exceptions près, et encore » assez douteuses, toutes les anecdotes qui peuvent être considérées » comme historiquement vraies dans les récits arabes ou persans relatifs » au héros macédonien, sont tirées d'auteurs grecs ou latins; tandis que » tout ce qui a un caractère extravagant et fabuleux m'a semblé provenir » de l'imagination orientale. »

Ce résultat ne permet pas d'espérer que l'histoire positive d'Alexandre puisse gagner beaucoup à l'étude des sources orientales, qui, jusqu'ici, selon sir William, n'ont produit, pour la période qu'embrassent les auteurs classiques, rien qui mérite de prendre place parmi les faits de l'histoire positive. Il dit à ce sujet : « A cette source abondante (l'imagination des » Orientaux), comme l'ont déjà avancé d'ingénieux écrivains, nous devons » plusieurs compositions amusantes et instructives, connues parmi les » principales nations de l'Europe. Durant mes recherches concernant

(1) *Voyage et Recherches en Grèce*, I, pag. 109 et 128.

» leur origine, je me suis toujours senti enclin à regarder comme in-» venteurs de ces fictions ceux dans les écrits desquels je les rencontrois » pour la première fois, bien qu'il soit possible que, sans en convenir, » ils les aient tirées de la tradition orale, ou d'écrits qui ne sont pas » arrivés jusqu'à nous. C'est ainsi qu'au prophète arabe ou à quelqu'un » de ceux qui l'ont aidé dans la composition du Koran, doit être » attribué, du moins jusqu'à ce qu'on lui trouve une origine plus » ancienne, le prototype de *l'hermite de Parnell*.... En accordant aux » Arabes et aux Persans tous les éloges qui leur sont dus pour les » preuves nombreuses qu'ils ont données d'une imagination fertile, » poétique et brillante, et pour un grand nombre d'excellens ouvrages » sur l'histoire *post-mahométane*, la géographie moderne de l'Asie, la » philologie et d'autres objets, je dois avouer qu'ils ont généralement » trompé mes espérances, lorsque j'ai cherché dans leurs écrits quelques » éclaircissemens sur l'antiquité classique, et notamment sur Alexandre. »

Les recherches qui suivent ces observations contiennent un grand nombre de faits intéressans. L'auteur réserve pour un autre travail les renseignemens qui concordent avec les récits des auteurs classiques. Il s'attache principalement, dans celles-ci, à recueillir les anecdotes improbables et fabuleuses qui, au premier coup-d'œil, se présentent comme des fictions orientales. Il les divise en plusieurs classes. Quelques-unes sont évidemment d'origine mahométane. Telle est, selon lui, la confusion d'Alexandre sous le nom de *Dhu'l-Karnein* ou *aux deux cornes*, avec un personnage ainsi appelé dans le Koran, et célébré pour avoir soumis le monde de l'est à l'ouest, d'une *corne* ou d'une extrémité à l'autre. Quelques-uns ont supposé que ce personnage avoit existé du temps d'Abraham; tandis qu'un petit nombre d'écrivains musulmans ne reconnoissent point que ce soit le même personnage, et ils reportent à Alexandre la qualification de *aux deux cornes*, dont ils donnent plusieurs explications fort improbables; celle qui l'est le moins est qu'il avoit deux boucles de cheveux ressemblant à des cornes. « L'antiquaire » classique, dit sir William, voudra peut-être découvrir quelque analogie » avec les deux cornes de bélier ou d'Ammon, et soupçonnera que » les écrivains orientaux ont vu des médailles grecques qui repré-» sentent Alexandre avec la corne en spirale derrière l'oreille. » C'est en effet ce qu'on pense généralement, et il faut avouer que cette opinion est assez probable. Il s'ensuivroit que la dénomination de *Dhu'l-Karnein* auroit une origine grecque et non mahométane, comme le pense sir William.

A une autre classe de fictions appartiennent certains romans prolixes

et insipides, principalement persans, dans lesquels le chef macédonien accomplit des exploits merveilleux, plus convenables à Amadis de Gaule ou à Lancelot du Lac qu'à l'Alexandre de l'histoire. Leurs auteurs partent de quelques données historiques, pour se jeter tout de suite dans le sentier de la fiction ; c'est ainsi qu'après l'avoir fait le fils de Philippe et le vainqueur de Darius, ils se perdent dans une multitude de fables et d'absurdités dont ils ne reviennent plus : ils parlent de ses fils *Abraham* et *Feridûn ;* et le conquérant grec commence ses lettres avec la formule arabe d'invocation qui se lit en tête des écrits des pieux mahométans.

Ce sont les fictions de ce genre que sir William examine. Il s'attache principalement à celles que renferme l'ouvrage de Julius Valerius, publié par M. l'abbé Mai en 1817 (1). Il pense que les anecdotes fabuleuses contenues dans le livre de Firdausi, intitulé le *Livre des Rois,* ne sont point de l'invention de cet auteur, mais qu'elles dérivent de traditions orientales ou d'écrits, et que probablement elles passèrent, plusieurs siècles avant, dans les écrits d'Ésope et de Julius Valerius : il regarde comme fort possible (quoique ce ne soit pas son opinion) que ces écrivains aient transmis ces fictions au poëte persan. Elles portent un cachet qui appartient à l'Orient.

Sir William revient à quelques fictions morales qu'il rapporte à la même origine. Nous nous contenterons de citer un exemple. On a cru retrouver la première idée de *l'hermite de Parnell* dans les *Gesta Romanorum,* ouvrage du XIV.ᵉ siècle ; sir William dit : « Je mention- » nerois ici, comme une découverte faite par moi depuis bien des » années, que cette fiction remonte jusqu'au VII.ᵉ siècle, si un écrivain » ne m'avoit prévenu, en observant qu'elle a été tirée du Koran. »

D'autres rapprochemens de ce genre, qui intéressent l'histoire littéraire, sont réunis dans le reste de ce mémoire, dont nous regrettons de ne pouvoir étendre plus loin l'analyse. Des notes et de nombreuses citations latines, grecques et orientales, appuient les observations qu'il contient.

III. *Notices historiques sur Nicomédie, l'ancienne capitale de la Bithynie ;* par le même.

Le savant auteur réunit dans ce second mémoire les observations

---

(1) *Voyez* notre extrait de cet ouvrage dans le *Journal des Savans,* octobre 1818.

qu'il a eu occasion de faire pendant son très-court séjour à Nicomédie. Il commence par quelques remarques sur *Astacus* et *Nicomédie*, qu'il croit avoir été la même ville, contre l'opinion de d'Anville (1). Il en suit l'histoire presque jusqu'à nos jours. Le mémoire est terminé par une courte notice d'une inscription trouvée à Nicomédie, ainsi conçue :

ΑΡΡΙΑΝΟϹ
ΔΟΙΔΑΛϹΟΥ
ΖΗϹ ЄΤΗ
ΜΗ
ΧΑΙΡЄ

Ἀῤῥιανὸς Δοιδάλσου, ζήσας (ou bien *ἔζησε*) *ἔτη* ΜΗ *χαῖρε*. Sir William pense que ce pourroit bien être celle du tombeau du célèbre Arrien (2). Nous croyons le contraire. Arrien étoit un assez grand personnage ; il avoit été gouverneur de la Cappadoce : son inscription tumulaire a dû porter, selon l'usage, le titre des charges qu'il avoit exercées. L'*Arrien* mentionné dans celle qu'a trouvée sir William ne peut avoir été qu'un particulier obscur.

IV. *Extraits de manuscrits relatifs à l'histoire d'Angleterre*, par le rév. Fosboke.

Ces extraits contiennent, 1.° des fragmens qui concernent l'université d'Oxford ; 2.° un passage relatif à une coutume liée avec une ancienne loi anglaise ; des particularités relatives à l'ancienne pairie, &c. ; sujets d'un intérêt fort circonscrit.

V. *Indication d'un mot latin qui a passé dans le grec hellénistique, et qu'on a depuis long-temps pris pour un mot grec*, par Granville Penn.

En rapportant le suicide du traître Judas, S. Mathieu dit *καὶ ἀπελθὼν ἀπήγξατο* (XXVII, 5), ce que la vulgate a rendu par *et abiens laqueo se suspendit*. S. Pierre, parlant du même événement dans son discours rapporté par S. Luc (*Act. Apost.* I, 18), dit *πρηνὴς γενόμενος ἐλάκησε μέσος* ; selon la vulgate, *et suspensus crepuit medius*. Cette discordance entre les deux écrivains sacrés est célèbre, et a été le sujet de longues controverses que nous ne rapporterons pas ici. Selon M. Gr. Penn,

---

(1) *Cf.* Mannert, *Geogr. der Griechen und Römer.*, VI, p. 580. — (2) Cf. *Classical Journal*, n.° XXXII, p. 394.

elles n'ont pas réussi à lever entièrement la difficulté ; il en propose une explication toute nouvelle qui concilieroit parfaitement les deux passages. Le verbe ἐλάκησε, dit-il, a été ramené par les critiques au thème ληκέω ou λακέω, *faire du bruit*, et par extension *crever, se rompre en faisant du bruit*. Mais ce thème est fort peu usité ; on ne peut même le reconnoître que dans deux ou trois passages de poëtes. Il doute en conséquence que ἐλάκησε soit réellement un mot grec. Il rappelle que quantité de mots latins ont passé dans le grec du Nouveau Testament, quoique la langue grecque eût des mots correspondans. Tels sont κουστωδία, et sur-tout φραγελλώσας, du latin *flagello* : il conjecture que le verbe λακέω, dont s'est formé ἐλάκησε, est de même un verbe latin, *laqueo*, écrit en caractères grecs, et que ἐλάκησε, *laqueavit*, répond exactement à ἀπήγξατο de S. Mathieu.

On peut d'abord objecter que, comme *laqueo* seroit un verbe transitif et actif, on devoit dire en latin *laqueatus est*, et qu'en conséquence ce mot, passant en grec, devoit prendre la forme ἐλακήθη ou ἐλακήσατο. A cela, M. Granville Penn répond que, quand la langue latine étoit parlée, le verbe *laqueo*, qui n'existe qu'au participe passé dans la latinité à nous connue, a pu être employé, comme beaucoup d'autres de la forme active qui ont un sens réfléchi, tels que *lavo*, *tondeo*, *duro*, *calceo*, que cite Priscien. Une autre objection plus sérieuse se tire du mot μέσος qui suit ἐλάκησε, et qu'on traduit *disruptus est medius ;* en citant à l'appui *metus ne medius disrumpar* de Plaute (*Curcul.* II, 1, 7), *illam mediam disruptam velim* (*Casin.* II, 5, 8). M. Granville Penn n'y répond qu'en citant μέσος ὑμῶν ἕστηκεν (Joh. I, 26), ce qui ne se rapporte point à la question, et des passages de Virgile, *Considit scopulo medius* (G. IV, 436), et *medius prorumpit in hostes* (*Æn.* X, 396), qui ne s'y rapportent pas davantage. L'objection reste dans toute sa force. Au contraire, dans le sens adopté pour ἐλάκησε, *disruptus est*, μέσος est nécessaire. Une troisième objection plus forte se tire des paroles qui suivent, ἐξεχύθη πάντα τὰ σπλάγχνα αὐτοῦ ; dans la vulgate, *et diffusa sunt omnia viscera ejus :* cela s'entend fort bien d'un homme dont le ventre a été fendu, mais non pas d'un homme qui meurt de strangulation. A la vérité, l'auteur dit que, comme Judas étoit fort replet, son ventre a pu s'ouvrir par suite de la strangulation : c'est l'explication admise pour concilier les deux passages. On conviendra facilement qu'il est assez singulier que S. Luc soit allé chercher dans la poésie grecque le verbe grec inconnu ἐλάκησε, quand il avoit sous la main les mots διεῤῥάγη ou ἐσχίσθη ; on reconnoîtra encore que l'explication de M. Penn est ingénieuse, et a l'avantage de concilier très-bien S. Mathieu et S. Luc, qui se trouvent avoir dit la même chose, en s'exprimant, l'un

par un seul mot, l'autre par une périphrase. Mais il faut avouer aussi que l'explication n'est guère naturelle, et prête à bien des difficultés. Voici du reste la version que M. Granville Penn propose en conséquence de son opinion : *præceps in ora fusus*, *laqueavit* (i. e. implicuit se laqueo) *medius* (i. e. in medio, inter trabem et terram), *et effusa sunt omnia viscera ejus.*

VI. *Sur le Cartulaire de Flaxley Abbey, dans le comté de Glocester*, par sir Thomas Philipps.

Ce cartulaire, écrit sous le règne du roi Jean, ne renferme que des dispositions de peu d'intérêt, relatives à cette abbaye.

VII. *Copie d'un manuscrit relatif à Henri V d'Angleterre, conservé dans la Bibliothèque du Roi à Paris, avec préface et notes supplémentaires*, par John Gordon Smith, M. D.

En tête de ce manuscrit est la note : *FACTUM du sieur de Gaucourt contre Louis seigneur d'Estouteville, où il y a plusieurs choses curieuses sur la bataille d'Azincourt* (collection Baluze, n.° 544). Il n'y a rien de curieux dans ce manuscrit qu'une allégation du sieur de Gaucourt, prisonnier de guerre, contre la sincérité de Henri V, qui auroit manqué à la parole qu'il avoit donnée de lui rendre la liberté, moyennant certaines conditions. M. Gordon Smith, pour défendre Henri V, rejette cela sur le mécontentement et la mauvaise humeur du prisonnier français. Mais les faits sont trop circonstanciés pour que l'excuse soit admissible.

VIII. *Sur le sens qu'on attache le plus ordinairement et le plus correctement à l'expression*, valeur d'une marchandise; par le rév. T. R. Malthus.

Dans un précédent mémoire, inséré dans la première partie de ce volume, M. Malthus a montré que la quantité du travail moyen qu'exige une marchandise représente et mesure les conditions ordinaires auxquelles on peut les fournir, comme ce que coûte naturellement et nécessairement sa production. Il s'est proposé, dans celui-ci, qui est une suite du premier, de faire voir que, quand on parle de la valeur d'une marchandise, sans mentionner à quelle autre marchandise cette valeur est rapportée, il est généralement entendu qu'on la rapporte à ce que coûte sa production.

IX. *Quelques Remarques sur une partie du premier livre des Guerres civiles d'Appien* (c. 40 sq.), avec *une tentative pour donner une généalogie plus exacte de la famille julienne ou césarienne;* par le très-honorable C. Yorke.

Ce mémoire est un commentaire du récit que fait Appien de la guerre sociale ou italique (A. U. 664-666), principalement pour lever une difficulté du texte de cet auteur, qui consiste dans la confusion des noms, *Sextus Julius César* et *Lucius Julius César*. Cette difficulté avoit été sentie, mais non résolue, par le savant Schweighaeuser. M. Yorke reconnoît la nécessité de faire une addition au texte d'Appien. A la suite de ces remarques critiques, l'auteur a dressé une table généalogique, fort détaillée, et plus complète que celle qu'avoient dressée les premiers commentateurs, de la famille julienne, depuis les plus anciens temps de Rome jusqu'à son extinction dans la personne de Néron.

X. *Sur la date de quelques-unes des Médailles de Zancle en Sicile,* par James Millingen.

M. Millingen est un antiquaire d'une espèce assez rare : il dit beaucoup en peu de mots ; il marche droit à son but, sans se laisser détourner par l'envie de montrer une érudition inutile et intempestive. Il en résulte que ses dissertations et ses notices sont ordinairement courtes, substantielles et concluantes. Telles sont les qualités que nous paroît avoir celle-ci.

Les révolutions diverses qu'a éprouvées la ville de Zancle, et le changement de son nom en celui de Messane, sont liés à tant d'événemens de l'histoire grecque, qu'il importe d'en déterminer l'époque précise et d'éclaircir les circonstances qui s'y rapportent ; mais les contradictions des auteurs latins à ce sujet ont enveloppé la question de difficultés que les efforts de Bentley n'ont point réussi à lever complètement. Ce succès ne pouvoit être que le résultat de la comparaison des textes et des médailles ; il étoit réservé à M. Millingen.

Selon Hérodote (VI, 22, 23), après la bataille navale devant Milet (493 avant J. C.), un grand nombre de Samiens et d'autres Ioniens résolurent d'abandonner ce pays, pour échapper au joug des Perses. Alors ils reçurent des Zancléens l'invitation de venir en Sicile et de s'établir sur la côte Ouest de l'île, à l'endroit appelé καλὴ ἀκτὴ [le beau rivage]. Les Samiens seuls et un petit nombre de Milésiens

acceptèrent l'offre, et s'embarquèrent pour la Sicile. En passant à Locres des Epizéphyriens, Anaxilas, tyran de Rhégium, leur envoya des émissaires pour les engager à renoncer au projet de s'établir sur le *beau rivage* et à s'emparer de Zancle, ce qu'ils firent. Ailleurs, Hérodote (VII, 164) mentionne le changement du nom de *Zancle* en *Messane*, sans en spécifier le temps ni les circonstances.

Thucydide rapporte le fait plus brièvement. Il dit que les Zancléens furent chassés de leur ville par les Samiens et d'autres Ioniens qui fuyoient le joug des Perses; qu'Anaxilas, tyran de Rhégium, chassa les Samiens peu après, et, ayant peuplé la ville avec un mélange de diverses nations, changea son nom en celui de Messane (VI, 4).

Strabon et Pausanias racontent le fait d'une manière différente. Ils ne font nulle mention des Samiens, mais attribuent l'expulsion des Zancléens à un corps de Messéniens qui vinrent directement du Péloponnèse. Le premier ne dit rien de l'époque; le second place cet événement environ 160 ans avant l'époque assignée par Hérodote et Thucydide.

Une si grande diversité a donné lieu de supposer qu'il s'agit de deux événemens distincts et de deux tyrans de Rhégium portant le nom d'Anaxilas. Mais Bentley a prouvé que tous les passages anciens se rapportent à un seul et même personnage, qui vivoit à l'époque de la guerre des Perses.

C'est au récit contradictoire sur le peuple qui chassa les Zancléens que M. Millingen s'arrête avec le plus de soin. Les médailles lui servent à découvrir la vérité. En comparant celles de Rhégium et de Messane, il concilie Hérodote avec Strabon, en montrant que, dans leur entreprise contre Zancle, les Samiens furent unis avec les Messéniens, et pendant quelque temps habitèrent la ville en commun, jusqu'à ce que les premiers furent expulsés par les derniers, à l'instigation d'Anaxilas. Ces médailles prouvent encore que le nom de la ville fut changé immédiatement après qu'elle eut été prise, et non pas ensuite, comme le dit Thucydide, lorsque les Samiens eurent été chassés et qu'Anaxilas s'y fut établi à leur place.

M. Millingen termine son mémoire en ces termes: « La question » présente n'est pas seulement intéressante pour l'histoire et la chro- » nologie, elle est encore d'une grande importance pour l'histoire » de l'art. Les médailles de Zancle et de Messane sont au nombre » des plus anciennes dont la date peut être déterminée; elles forment » une espèce de point de départ pour fixer l'état des arts, en Sicile

» du moins, à l'époque de l'invasion persane. La fixation de ce point » est d'autant plus importante, que de savans hommes, Winckelmann et » Barthélemy, adoptant le récit de Pausanias, ont reculé l'époque » de la perfection des arts d'une manière qui ne peut se concilier » avec l'histoire et les anciens monumens. Reportant jusqu'à la 29.ᵉ » olympiade les médailles de Zancle, ils ont attribué à Gélon I.ᵉʳ et » Hiéron I.ᵉʳ les villes qui appartiennent à d'autres princes de même » nom qui ont vécu deux siècles après. D'autres erreurs sont nées de » cette opinion. »

XI. *Sur le Vase de Portland*; par le même.

Tous les antiquaires connaissent ce vase, qui, après avoir appartenu à la famille Barberini, et avoir été acheté par sir W. Hamilton, est maintenant en la possession du duc de Portland, qui l'a déposé dans le musée britannique. Le sujet des élégantes sculptures dont il est orné a été diversement interprété par les antiquaires. Mais Winckelmann, Visconti et Zoëga n'ont point hésité à y reconnaître un sujet relatif à Pélée et Thétis. M. Millingen, dans un précédent ouvrage, a parlé précédemment de cette explication, admise aussi et confirmée par M. Raoul-Rochette : il y revient aujourd'hui pour la développer avec plus de détail, expliquer toutes les circonstances des deux sujets sculptés sur ce vase, et dire son opinion sur l'époque de sa fabrication. Nous n'insisterons pas sur ces diverses parties de l'explication archéologique, qui auraient besoin, pour être bien comprises de nos lecteurs, du secours d'un dessin ; nous aimons mieux rapporter ce que le savant antiquaire dit de l'âge de ce monument curieux. Il est, comme on sait, d'une composition de verre imitant la sardoine ; l'imitation est même si parfaite, que pendant deux siècles il fut pris pour une vraie sardoine et évalué en conséquence de cette idée : « Sous ce rapport, dit M. Millingen, il mérite hautement l'attention, comme montrant les progrès des anciens en chimie » et avec quels succès ils l'appliquoient aux arts; on pourroit même » en inférer ce que devoient être les vases murrhins, si célèbres » dans l'antiquité. L'origine de ce vase a été attribuée par quelques » antiquaires au siècle de Phidias, par d'autres à celui d'Alexandre. » Beaucoup de raisons me font croire qu'il est d'une époque bien » plus récente. Les vases de sardoine et d'autres matières précieuses » me semblent avoir été en usage assez tard ; on n'en trouve aucune » mention avant la guerre de Mithridate, lorsque Lucullus en ap-

» porta un grand nombre à Rome. L'imitation de semblables objets » doit être naturellement d'une époque plus récente ; et de fait, » d'après plusieurs circonstances, nous devons inférer qu'avant le » siècle d'Auguste, la manufacture du verre n'avait pas fait assez de » progrès pour produire un tel monument, qui atteste que cet art » avait atteint le plus haut point de perfection. On doit observer » aussi que les objets déposés dans les tombeaux sont ordinairement » du même temps que les personnes qui y ont été enterrées ; et l'on » sait que le costume des figures qui surmontaient le sarcophage où » le vase a été trouvé, se rapporte à la mode qui commence à Sep- » time Sévère et fut dominante sous Alexandre Sévère. Ces divers » motifs combinés me portent à assigner au vase Portland l'époque » des Antonins, ou, tout au plus, d'Adrien. »

XII. *Sur la religion et la divination de Socrate*, par M. Archdéacon Nares.

L'opinion que l'auteur expose dans ce mémoire a déjà été avancée par lui dans un Essai publié en 1780 ; elle a trouvé des contradicteurs : d'autres l'ont approuvée ; et feu Sweighaeuser, sans connaître apparemment l'essai de M. Nares, en a présenté une toute semblable dans ses *Opuscula academica*. C'est ce qui détermine celui-ci à l'exposer de nouveau avec plus de développement. Elle repose principalement sur l'idée que la véritable doctrine de Socrate, son genre d'esprit, son caractère, ses mœurs, sa méthode de dialectique, ne sont bien connus que par les *Mémorables* de Xénophon, et le sont complètement d'après cet ouvrage, sans qu'on soit obligé de recourir aux écrits de Platon, qui en présentent une image plus ou moins altérée. En se fondant sur l'autorité unique de Xénophon, M. Nares, comme Schweighaeuser, établit que Socrate n'avoit pas d'autre religion que celle de l'état ; qu'il sacrifioit aux dieux, comme tout autre Athénien ; qu'il croyoit fermement à la divination, telle que la pratiquoient les prêtres ; qu'il s'en servoit et invitoit les autres à s'en servir : seulement il parloit en termes différens de ceux du vulgaire ; il faisoit dériver s pronostics des dieux eux-mêmes ; il désignoit l'intervention divine, et, en général, le pouvoir divin, abstraction faite de toute divinité particulière, par ces mots, ὁ θεός, τὸ δαιμόνιον, τὸ θεῖον, termes, à ses yeux, parfaitement synonymes, mais qui donnèrent lieu à ses ennemis de l'accuser de nier les dieux du pays, pour les remplacer par d'autres dieux ; accusation que Xénophon repousse, et qui est en effet repoussée par toute

la conduite et toutes les paroles de Socrate. Nous devons nous contenter d'indiquer ce point de vue, que Schweighaeuser a fort bien développé.

Les douze mémoires que nous venons d'analyser n'occupent que la moitié de cette seconde partie du 1.er volume; l'autre moitié toute entière est occupée par un seul mémoire de 170 pages *sur les Dèmes de l'Attique*, par M. W. M. Leake, travail fort savant, où l'auteur touche un grand nombre de points curieux. Nous en ferons l'objet d'un second article.

LETRONNE.

Travels in Arabia, comprehending an account of those territories in Hedjaz which the Mohammedans regard as sacred, by the late John Lewis Burckhardt; *published by authority of the association for promoting the discovery of the interior of Africa. — Voyages en Arabie, contenant la description des parties du Hedjaz qui sont regardées comme sacrées par les Mahométans, par feu* J. L. Burckhardt; *publiés par ordre de l'association formée pour le progrès de la découverte de l'intérieur de l'Afrique.* Londres, 1829, xvj et 478 pages *in-4.°*

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Nous avons laissé le voyageur Burckhardt à la Mecque, d'où, après avoir accompli toutes les cérémonies du pélerinage musulman, il lui tardoit de se rendre à Médine, ville consacrée par le souvenir de l'asyle qu'elle offrit à Mahomet et de ses triomphes, et sur-tout par le tombeau du fondateur de l'islamisme, qu'elle renferme dans ses murs. Les chapitres ou articles qui nous restent à analyser, ont pour objet le voyage de la Mecque à Médine, le séjour dans cette dernière ville, la description de Médine, celle des lieux voisins de cette capitale qui sont consacrés par quelques pieux souvenirs et par la dévotion des pélerins; des observations sur les habitans de Médine, sur le gouvernement de cette ville à diverses époques, sur son climat, et les maladies qui y sont le plus communes; le voyage de Médine à Yambo, la description de Yambo, et enfin le retour au Caire.

Parti de la Mecque le 15 janvier 1815, avec une petite caravane composée d'une cinquantaine de chameaux, notre voyageur n'arriva à Médine que le 28 du même mois; et là, comme à la Mecque, il dut, avant de s'occuper d'aucun autre soin, aller rendre visite aux lieux saints et au tombeau du prophète. Là aussi, comme à la Mecque, se trouvent des hommes dont le métier est de servir de guides et de *ciceroni* aux étrangers qui arrivent; de les conduire aux lieux qu'ils ont à visiter, et de leur indiquer les pratiques de dévotion et les prières dont doit être accompagnée cette visite. On les nomme *Mezawar*, sans doute مزوار ou مزوّر. Cette pieuse cérémonie ne retint pas ici long-temps le voyageur, et il lui fallut à peine un quart d'heure pour s'en acquitter.

La caravane avec laquelle Burckhardt se rendit de la Mecque à Médine, se composoit principalement de Malais, natifs des îles de Sumatra et de Java, et de la côte de Malabar; quelques-uns étoient venus de la côte de Malacca. Le voyageur observe que les Malais viennent régulièrement s'acquitter du devoir du pélerinage, et que souvent ils sont accompagnés de leurs femmes. Plusieurs font un séjour de quelques années à la Mecque, pour se livrer à l'étude de l'Alcoran et de la jurisprudence. Ils ont, parmi les Indiens qui habitent le Hedjaz, la réputation d'hommes scrupuleusement attachés à la pratique des préceptes, ou du moins des rites de leur religion. Peu d'entre eux parlent couramment la langue arabe, mais tous lisent l'Alcoran, et s'occupent de l'étude de ce livre, même en voyageant. On les appelle dans le levant *Jawas*. Leurs femmes ne portent point de voiles; leurs habillemens sont en général faits d'étoffes de soie, de fabrique chinoise. Ces Malais sont d'un caractère paisible et de mœurs bien réglées, mais d'une avarice extrême. Ceux avec lesquels Burckhardt fit le voyage de la Mecque à Médine, ne vivoient que de riz et de poisson salé; et le beurre étant une denrée d'un prix assez élevé dans le Hedjaz, ils n'en faisoient pas usage, à moins qu'ils ne pussent en obtenir en cachette de l'esclave qui servoit notre voyageur et lui apprêtoit sa nourriture; ils se contentoient de faire bouillir leur riz dans l'eau, et le mangeoient ainsi. Toute leur vaisselle étoit de cuivre et de manufacture chinoise. Quoique ces Malais manifestassent des sentimens de mépris et de haine pour les Anglais dont pour la plupart ils étoient sujets, et qu'ils ne négligeassent aucune occasion de témoigner leur opposition pour les usages sociaux et la manière de vivre de leurs maîtres, ils rendoient volontiers justice aux principes de leur gouvernement. L'avarice de ces Malais fut mise dans tout son jour par le refus qu'ils firent de contribuer de la plus légère somme pour racheter un des leurs qui, étant resté en arrière de la caravane qu'il suivoit

à pied, avoit été pris par quelques Bédouins. Ce ne fut qu'en employant les menaces et la violence qu'on parvint à leur arracher une vingtaine de piastres.

Dans la route, un Afghan se joignit à la caravane : c'étoit un vieillard qui étoit venu à pied de Caboul à la Mecque, et qui se proposoit de retourner pareillement à pied à Caboul.

Parmi les villages et hameaux qui se trouvent sur la route de la Mecque à Médine, et qui servent de marchés, que fréquentent les Arabes bédouins du voisinage, se distingue *Szafra* (sans doute الصفراء). C'est le nom d'un village, et en même temps celui d'une vallée fertile, quoique sablonneuse, dans laquelle le village est situé. Les principaux objets dont ce marché est abondamment fourni, ce sont les dattes et le miel. On y trouve aussi des drogues, des épices, et des parfums, que les Bédouins de ces contrées aiment passionnément.

A l'occasion de ce village, Burckhardt observe que Szafra, et Béder, dont il sera question plus loin, sont les seuls lieux de tout le Hedjaz où il est possible de se procurer le baume de la Mecque dans son état de pureté naturelle. Je traduirai littéralement ce passage. « L'arbre duquel » on recueille le baume croît dans les montagnes voisines, mais principalement dans celle qu'on nomme *Djébel Sobh;* il est appelé par les » Arabes *Beschem* (بشم). J'ai appris que cet arbre a une hauteur de » dix à quinze pieds, le tronc lisse et l'écorce mince. Vers le milieu de » l'été, on pratique des incisions dans l'écorce ; le suc qui sort à l'instant » est enlevé avec l'ongle du pouce, et mis dans un vase. Il paroît qu'on » distingue deux espèces de cette gomme ; l'une est blanche, l'autre est » d'un blanc jaunâtre; la première est la plus estimée. J'en vis de la der- » nière sorte dans une petite peau de mouton ; c'est ce dont les Bédouins » se servent pour l'apporter au marché ; ce baume avoit une odeur forte » de térébenthine, et sa saveur étoit amère. Les habitans de Szafra sont » dans l'usage de le sofistiquer avec de l'huile de sésame et du goudron. » Quand on veut l'essayer, on trempe le doigt dans le baume, et l'on y » met le feu : si le baume brûle sans faire du mal ou laisser une marque » sur le doigt, on juge qu'il est de bonne qualité; mais s'il brûle » le doigt aussitôt qu'on y a mis le feu, on le considère comme altéré. » Je me rappelai avoir lu, dans les Voyages de Bruce, qu'on essaie le » baume en en laissant tomber une goutte dans un vase plein d'eau ; » celui qui est pur se coagule et se précipite au fond du vase, tandis » que celui qui est altéré se dissout et surnage sur le liquide. Je fis » cette épreuve, qui étoit inconnue aux gens de ce pays, et je vis la » goutte surnager à la surface de l'eau. J'éprouvai aussi le baume à leur

» manière sur le doigt d'un Bédouin, qui eut lieu de se repentir de sa
» témérité. Je jugeai donc que le baume qu'on vend ici est falsifié; il
» étoit d'une densité moindre que celle du miel... Les Bédouins qui
» l'apportent ici en demandent d'ordinaire 2 où 3 dollars par livre, quand
» il est dans toute sa pureté, et les Arabes de Szafra le revendent aux
» pélerins de la grande caravane, après l'avoir altéré, à raison de 8 à
» 12 dollars la livre : ce sont principalement les Persans qui l'achètent.
» Le baume exposé en vente à Djidda et à la Mecque, d'où on l'apporte
» au Caire, subit toujours quelques altérations; et à moins qu'un pélerin
» ne rencontre par hasard un Bédouin de qui il puisse l'acheter de la
» première main, on ne peut pas se flatter de l'obtenir dans son état de
» pureté. Les pélerins qui appartiennent aux classes riches, sont dans
» l'usage de mettre une goutte de baume dans la première tasse de café
» qu'ils prennent le matin; ils sont dans l'idée qu'il agit comme tonique.
» Les semences de l'arbre qui produit le baume, sont employées dans
» le Hedjaz pour procurer l'avortement. »

Burckhardt a observé parmi les Bénou-Salem, Arabes qui sont une branche de la grande tribu de Harb et qui habitent la vallée de Szafra, une coutume qui lui a paru extraordinaire : quand il a été commis un meurtre, et que la famille de l'homme qui a été tué consent à faire grâce de sa vengeance moyennant le paiement de l'amende nommée *diyèh*, دية, amende qui, dans cette contrée, est de 800 dollars, la somme est payée en partie par le meurtrier et sa famille, et en partie par ses parens : le meurtrier et sa famille en paient un tiers, et les deux autres tiers sont acquittés par les parens. Le voyageur n'a pas connoissance qu'un semblable usage soit reçu dans aucune autre partie du désert. Je pense qu'il y avoit quelque chose de semblable chez les anciens Arabes, qui désignoient sous la dénomination de عاقلة les parens paternels, parce que, dans le cas d'un meurtre, les parens paternels d'un meurtrier étoient obligés d'acquitter en tout ou en partie le prix du sang ou l'amende qu'on appeloit عقل.

Après avoir quitté la vallée de Szafra, la caravane traversa une autre vallée nommée *Djédéidèh*. Dans cette partie de la route, en sortant de cette vallée, on débouche dans une plaine d'environ dix milles en longueur, nommée *Elnaziyèh*, النازية, et couverte d'acacias. Les Arabes font grand usage du feuillage de ces arbres pour nourrir leurs chameaux. A cet effet, on étend une natte sous l'arbre, et, avec de longs bâtons, on frappe les branches. Les feuilles les plus jeunes et les plus fraîches tombent de l'extrémité des jeunes branches : on les considère comme le meilleur fourrage qu'on puisse donner aux chameaux. C'est

cette action de battre les arbres avec des bâtons pour en faire tomber les feuilles, que les Arabes désignent par le mot خبط, mot qui a reçu ensuite plusieurs acceptions métaphoriques. On peut voir à cet égard mon *Commentaire arabe sur les Séances de Hariri*, séance XIX, pag. 177.

Je passerai tout-à-fait sous silence la description topographique de Médine, celle de la mosquée où reposent les restes du prophète, de sa tombe, et des lieux que la piété des musulmans a consacrés, tant dans la ville et les faubourgs que dans le voisinage de Médine. Il me suffira de dire que Médine est bien bâtie, que les maisons y ont en général deux étages avec des toits plats, et que, sous ce point de vue, notre voyageur la compare à Alep. Les rues sont d'ordinaire fort étroites; quelques-unes sont pavées avec de grands blocs de pierre. Cette ville a beaucoup souffert par suite de l'invasion des Wahhabites, qui l'ont bien moins épargnée que la Mecque, et par l'interruption du pélerinage. Médine a peu d'édifices publics. Elle est abondamment pourvue d'eau. Tout ce qui tient au service de la mosquée, à son entretien, à sa police, à ses revenus, a beaucoup de rapport avec ce qui a lieu à la Mecque; et pour tous ces détails, ainsi que pour tout ce qui concerne le tombeau de Mahomet et les exercices de dévotion qu'on y pratique, je me contente de renvoyer à l'ouvrage même.

Les maisons de Médine, de trois côtés du moins, sont remplies de jardins et de plantations appartenant aux habitans de la ville, et dont le séjour est très-agréable. Les palmiers en font le principal ornement et la plus grande richesse. On y récolte plus de cent espèces différentes de dattes.

Il s'en faut beaucoup que la ville de Médine et son territoire, qui autrefois étoit réputé sacré à douze milles à la ronde, conservent aujourd'hui les priviléges que leur avoit accordés la piété des anciens musulmans. Aucun de ces priviléges ne subsiste aujourd'hui; seulement l'entrée de la ville n'est point permise à d'autres qu'aux sectateurs de l'islamisme.

Ce que Burckhardt dit des mœurs et des coutumes des Médinois, m'arrêtera un peu davantage, et j'en choisirai les traits qui me paroîtront les plus remarquables.

A Médine comme à la Mecque, la plus grande partie des habitans sont des étrangers venus de toutes les contrées musulmanes, et qui ont fixé leur résidence dans cette ville. On y compte à peine dix familles considérées comme les descendans de ces anciens Médinois qui méritèrent le nom d'*Ansar* par le zèle avec lequel ils embrassèrent la cause

de Mahomet ; ce sont de pauvres gens qui vivent comme des paysans dans les faubourgs ou les jardins. On y trouve une classe assez nombreuse de schérifs, c'est-à-dire, de descendans de Mahomet, soit par Hasan, soit par Hosein. Les descendans de ce dernier ne forment guère aujourd'hui que douze familles réunies dans un même quartier; ils passent généralement pour être attachés à la doctrine des partisans d'Ali, mais cependant ils se conforment extérieurement à toutes les pratiques du rite orthodoxe ou sunnite. Le même soupçon s'applique aussi aux restes des familles des *Ansar*, et à une grande partie des paysans arabes qui cultivent les jardins et les terres dans le voisinage de Médine, et qu'on appelle *Nawakhilèh*, نواخلة, à cause de la culture des palmiers à laquelle ils se livrent. « On dit, ajoute Burckhardt, qu'ils sont » les descendans des partisans du khalife Yézid, fils de Moawia, qui » prit et saccagea Médine soixante ans après l'hégire (en l'an 63). » Je crains qu'il n'y ait ici une méprise : car Yézid étoit l'ennemi déclaré de la famille d'Ali, comme l'histoire nous l'atteste. Quoi qu'il en soit, les partisans de la doctrine des schiites sont, à ce qu'il paroît, très-nombreux parmi les Arabes qui habitent Médine et les contrées voisines; et comme le remarque notre voyageur, il est assez singulier de voir que les deux lieux les plus saints aux yeux des musulmans orthodoxes, soient entourés, l'un par les sectateurs de Zéid, l'autre par ceux d'Ali, sans que les orthodoxes fassent aucun effort pour les en éloigner. Il se trouve aussi à Médine quelques descendans de la famille des khalifes Abbasides, qu'on nomme, à cause de cela, *Khalifiyyéh* خليفية : ils sont réduits à une grande pauvreté.

Les familles d'origine étrangère qui, comme nous l'avons dit, forment la masse de la population de Médine, sont originaires, pour la plus grande partie, des contrées méridionales de la péninsule, c'est-à-dire, du Yémen et du Hadhramaut, ou bien de la Syrie, de l'Égypte et de la Barbarie. Les familles originaires des contrées septentrionales de l'empire turc, y sont aussi en grand nombre. Il y a encore des Indiens, mais ils sont moins nombreux ici qu'à la Mecque. Toutes ces familles étrangères, à l'exception des Indiens, se distinguent à peine des Arabes indigènes, à la seconde ou à la troisième génération; il y a cependant dans leurs traits et dans leur couleur quelque chose qui ne permet pas de les confondre avec les Mecquois.

Il y a beaucoup moins de mendians à Médine qu'à la Mecque ; mais si les Médinois ont quelque avantage sous ce point de vue, il se trouve compensé par un usage assez bizarre qui leur est particulier. Il est peu d'habitans de Médine qui, ayant reçu quelque éducation, et

sachant lire et écrire, ne fasse une fois ou deux en sa vie un voyage en Turquie, exprès pour y mendier et recueillir des aumônes. C'est sur-tout à Constantinople qu'ils vont exercer ce genre d'industrie; et en leur qualité de natifs de la ville qui possède le tombeau du prophète, ils sont généralement bien accueillis des grands et des hommes riches. Après y avoir résidé une couple d'années, ils achètent une pacotille avec les aumônes qu'ils ont recueillies, et retournent dans leur patrie. Constantinople n'est pas la seule ville qu'ils mettent ainsi à contribution; on en trouve au Caire et dans toutes les grandes villes de la Syrie, de la Natolie et de la Turquie d'Europe. Par-là ils apprennent quelque peu de turc, et ils ne manquent pas ensuite de se prévaloir de cet avantage avec les pèlerins turcs qui viennent à Médine, et auprès desquels ils tâchent de se faire passer pour Turcs.

Les Médinois sont généralement d'un naturel moins gai et moins vif que les Mecquois; ils ont dans toutes leurs manières plus de sérieux, beaucoup moins cependant que les Turcs. A l'extérieur, ils paroissent plus religieux que leurs voisins du midi; ils observent avec une exactitude plus rigoureuse les rites sacrés, et la décence publique est bien plus respectée à Médine qu'à la Mecque; mais dans le particulier, leur moralité est à-peu-près au même niveau. Tous les moyens possibles sont mis en jeu pour circonvenir les pèlerins. Les vices qui déshonorent les Mecquois règnent aussi à Médine, et entre autres l'abus des liqueurs enivrantes. Au total, si l'on en croit Burckhardt, tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a plus d'hypocrisie chez les Médinois; ils cherchent à se rapprocher du caractère des Turcs, et par suite de cela ils renoncent aux seules qualités estimables qui distinguent les habitans de la Mecque. On croiroit volontiers qu'il y a plus de richesses à Médine qu'à la Mecque, parce que les habitans de la première de ces villes sont vêtus avec plus de recherche et d'élégance; et, tout au contraire, il n'y a aucune comparaison à cet égard entre la masse des propriétés des Médinois et celles des Mecquois.

Dans leur intérieur, les habitans de Médine vivent avec une grande économie; mais leurs maisons sont bien meublées, et ils dépensent considérablement pour leurs vêtemens. Les esclaves sont en moins grand nombre ici qu'à la Mecque; on y trouve cependant des esclaves abyssins. Les femmes des cultivateurs et des habitans des faubourgs servent comme domestiques dans les maisons de la ville. A Médine, les femmes se conduisent avec beaucoup de décence, et elles jouissent en général d'une meilleure réputation que celles de Djidda et de la Mecque.

Le commerce à Médine est bien loin d'être comparable à celui qui se fait à la Mecque. Il n'a guère pour objet que la consommation même de

la ville et l'approvisionnement des Bédouins voisins. Les marchandises y sont reçues par la voie de Yambo, et sont presque exclusivement importées de l'Egypte. Il n'y a point à Médine de négocians qui aient des capitaux considérables, et il ne s'y fait guère d'autre négoce qu'un commerce de détail. Toute personne qui possède un capital, le place, comme c'est aussi l'usage en Syrie et en Égypte, en marchandises, parce que c'est le seul moyen de lui faire produire des intérêts; car il n'y a ni banques, ni compagnies, ni fonds publics dans lesquels un capitaliste puisse verser ses économies pour s'assurer un revenu. La loi musulmane d'ailleurs prohibe tout placement à intérêt. De plus, il n'est pas sans danger d'acquérir des propriétés foncières. Il ne reste donc qu'un seul moyen de tirer parti de ses capitaux, c'est de contracter société avec de petits marchands vendant au détail, et d'entrer en partage de leurs bénéfices : cela même n'est pas exempt d'embarras, parce qu'il faut sans cesse avoir l'œil ouvert sur eux, et compter souvent avec eux.

Burckhardt entre dans de grands détails sur les effets que cet état de choses produit sur les mœurs, le caractère et la manière d'être des nations soumises à la loi musulmane et au despotisme oriental : il s'étend aussi beaucoup sur la nature du commerce qui occupe les habitans de Médine. En renvoyant à son ouvrage le lecteur curieux de connoître toutes ces particularités, je ne puis m'empêcher de signaler un fait relatif au gouvernement de Méhémet-Ali, fait que l'auteur a consigné dans une note.

« Par une ordonnance, dit-il, de Méhémet-Ali, rendue en 1813, » toute acquisition de terre en Égypte a été rendue impraticable; car » elle statue que tous les *multézim* ou propriétaires de terres qui parta- » geoient la possession des villages et des biens-fonds, et qui for- » moient une classe d'hommes vivant de leurs rentes dans les villes pro- » vinciales, recevront à l'avenir du trésor du pacha leur revenu annuel... » Par cette même ordonnance, tout le sol de l'Égypte est déclaré la » propriété du Gouvernement, ou, en d'autres termes, de Méhémet Ali » lui-même, qui en abandonne la culture aux *fellah*, à telles conditions » qu'il juge convenables. Il est arrivé en dernier lieu que les *fellah* qui » affermoient cinq mille acres de terres dépendant du village de Dam- » kour, près du Caire, ont été dépouillés de leur location lorsque les » terres ont été déclarées propriété publique, parce qu'il a plu à » Méhémet-Ali de faire semer de la luzerne, pour sa cavalerie, dans les » champs que cultivoient ces *fellah*. »

En remontant à l'origine des droits des *multézim*, on reconnoîtroit peut-être que le gouvernement pouvoit, sans injustice, rentrer dans la

propriété des villages qui ne leur avoient jamais été légalement et complétement aliénés ; mais c'est véritablement à l'égard des *fellah* qu'une telle mesure est éminemment vexatoire, en même temps qu'elle est impolitique, et qu'elle ne peut que tarir la source des revenus publics.

Aucun habitant de Médine, excepté le *schéikh-elharam*, c'est-à-dire l'intendant de la mosquée et quelques gens de sa suite, n'entretient de chevaux. Quelques familles riches ont des mulets et des dromadaires. Les ânes y sont très-communs, sur-tout parmi les cultivateurs, qui s'en servent pour apporter à la ville le produit des terres qu'ils font valoir. Les besoins de l'armée turque ont diminué considérablement le nombre des chameaux qu'entretenoient précédemment les cultivateurs ; car ceux-ci se sont empressés de les vendre, dans la crainte de les voir mettre en réquisition. Les Bédouins qui habitent le désert à l'orient, à trois ou quatre journées de distance de Médine, possèdent de nombreux troupeaux de chameaux.

Il n'est pas indigne de remarque qu'on ne souffre aucun chien dans l'intérieur de la ville ; ces animaux sont relégués dans les faubourgs ; et l'on veille rigoureusement à l'exécution de cette mesure, dans la crainte sans doute que quelque chien entrant dans la mosquée ne profane par des ordures la sainteté de ce lieu. On les tolère au contraire à la Mecque.

Les Médinois ont quelques usages particuliers par rapport aux morts, aux enterremens et au deuil. Médine est peut-être, dit Burckhardt, la seule ville des contrées orientales où l'on n'entende point les femmes crier et hurler à la mort d'un des membres d'une famille. On sait que cet usage est général dans le Levant, et que même, dans certaines contrées, on loue pour cela des femmes qui n'ont point d'autre moyen de gagner leur vie. Rien de semblable ne se pratique à Médine, quoique cet usage soit reçu dans d'autres parties du Hedjaz ; on rougiroit même de se laisser aller à de tels cris. « Un père de famille, dit notre voya» geur, mourut dans une maison voisine de celle où je demeurois. Son » décès arriva à minuit, et son fils unique, par un sentiment tout naturel, » éclata en pleurs et en lamentations. J'entendis alors sa mère s'écrier: » *Pour l'amour de Dieu, mon fils, ne criez pas. Quelle honte de crier!* » *Vous allez nous rendre la fable de tout le voisinage.* Après quelques » momens, elle parvint à l'apaiser. »

Cet usage particulier aux Médinois ne tiendroit-il pas au sentiment qu'exprimoit un ancien poëte arabe, qui pensoit que, depuis que la mort avoit frappé Mahomet, il n'étoit plus permis de s'attendrir sur la perte d'aucun mortel!

Les femmes, à Médine, ne portent point le deuil, et sous ce rap-

port, elles s'éloignent de l'usage observé en Égypte. Burckhardt, à cette occasion, fait remarquer que beaucoup de voyageurs ont avancé qu'on ne porte point de vêtemens de deuil dans le Levant; mais il dit que cette assertion est fausse, ou du moins ne s'applique pas à l'Égypte et à une partie de la Syrie. Il est vrai que les hommes ne portent point d'habits de deuil, ce qui, si l'on en croit le voyageur, seroit contraire à l'esprit de la loi musulmane; mais, par toute l'Égypte, les femmes en portent dans l'intérieur des maisons. Leur costume de deuil consiste à se teindre les mains en bleu, à se couvrir la tête avec un *bourko*, برقع, ou voile noir, et à suivre ainsi les convois dans les rues; elles ajoutent à cela, si elles en ont le moyen, une jupe et même une chemise noire. Elles continuent à porter le deuil, sept jours ou quinze, parfois même quarante jours.

Il est vrai, comme le dit notre voyageur, que les habits de deuil, et sur-tout les vêtemens noirs, ne sont point en usage pour les hommes dans les contrées musulmanes. Je doute cependant que cela tienne à la religion; car nous apprenons de M. Mouradgea d'Ohsson, qu'à la mort des sultans ottomans, toute la cour portoit autrefois, pendant trois jours, des habits de camelot noir ou brun, et qu'on couvroit le turban d'une mousseline noire. Nous savons aussi que les descendans d'Abbas avoient adopté la couleur noire comme un signe de tristesse, à l'occasion de la mort violente de l'imam Ibrahim, fils de Mohammed. Saadi, dans le Gulistan, parle expressément des habits de deuil, comme étant de couleur noire. Dans le deuil, suivant Chardin, les Persans portent des vêtemens de couleur brune ou pâle. Le bleu étoit autrefois, en Perse, la couleur consacrée aux habits de deuil.

Les habitans de Médine fêtent d'une manière toute spéciale l'anniversaire de la naissance de Mahomet, fixé au douzième jour du mois de rébi second. C'est pour eux comme une fête nationale. Les boutiques sont fermées pendant le jour, et chacun paroît en public avec ses plus beaux habits. Les *oulema*, et un grand nombre de personnes, se réunissent de grand matin dans la mosquée, où l'un des *khatib* ou prédicateurs, après un court sermon, lit un récit de la vie de Mahomet, depuis le moment de sa naissance jusqu'à sa mort. Ensuite on présente à la compagnie de la limonade ou de l'infusion de réglisse. Les musulmans dévots passent en prières la nuit qui précède la fête. Cette fête ayant eu lieu pendant que Burckhardt étoit à Médine, il fut témoin de la manière dont la célébra la femme de Méhémet-Ali pacha. Cette dame qui, comme on l'a vu précédemment, étoit venue cette année en pélerinage à la Mecque avec une suite nombreuse et tout le train d'une sultane, se rendit ensuite de la Mecque à Médine, tant pour satisfaire sa dévo-

tion que pour voir son fils Tousoun-pacha. Elle passa la plus grande partie de la nuit dans la mosquée. De retour dans une maison située dans le voisinage immédiat du temple, et qu'elle avoit louée exprès pour cela, elle y reçut une courte visite de son fils. Lorsqu'elle se retira pour prendre quelques heures de sommeil, Tousoun fit placer un tapis au milieu de la rue, et y dormit près du seuil de la maison qu'occupoit sa mère. Burckhardt, à cette occasion, fait l'éloge de la mère et du fils. Tousoun lui paroît être le seul personnage de toute la famille de Méhémet-Ali qui eût un caractère noble et des sentimens élevés ; ses ennemis mêmes ne lui refusoient pas de la valeur, de la générosité, de la piété filiale et un bon naturel. Notre voyageur reconnoît au reste avec regret que, pour les talens de l'esprit, il étoit aussi inférieur à son père et à son frère Ibrahim, qu'il leur étoit supérieur sous le point de vue du caractère moral. La mère de Tousoun lui fit des présens magnifiques, évalués à 25,000 liv. sterling. Les sommes qu'elle distribua pour le service de la mosquée et le soulagement des pauvres, la firent considérer à Médine comme un ange envoyé du ciel.

Sous le point de vue du gouvernement et de l'administration publique, le sort de Médine n'a pas moins varié que celui de la Mecque. Pour ne pas remonter plus haut que la domination ottomane, une garnison turque y fut placée, du temps de Sélim I et de son fils Soliman, sous le commandement d'un aga qui fut le gouverneur militaire de la ville, tandis que le gouvernement civil demeura entre les mains de l'intendant ou prévôt du temple, nommé *Schéikh-elharam* ou *Aga-elharam*. Celui-ci avoit le même rang qui appartient aux pachas dans les autres villes, et il devoit entretenir une correspondance régulière avec la capitale de l'empire. Ce mode de gouvernement subsista, du moins de droit, jusqu'à l'invasion des Wahhabites, si l'on excepte un court espace de quelques annnées vers la fin du XVII.ᵉ siècle, pendant lequel toute la ville et le schéikh-elharam lui-même tombèrent sous la juridiction du schérif de la Mecque. Mais, quoique le pouvoir fût partagé en apparence entre l'aga de la garnison et l'intendant du temple, ce dernier, ainsi que le kadhi envoyé chaque année de Constantinople, n'avoit qu'une autorité nominale, et le gouverneur militaire lui-même n'avoit pas assez de pouvoir pour empêcher les partis qui divisoient la population de la ville et des faubourgs, d'en venir aux mains et de se battre quelquefois des mois entiers. Dans les dernières années du XVIII.ᵉ siècle, et les premières du siècle actuel, un nommé *Hasan elkalaï*, aga du château, étoit parvenu à concentrer en lui seul toute l'autorité, et à exercer une vraie tyrannie. Hasan résista d'abord aux

Wahhabites; mais quand il vit l'impossibilité de leur tenir tête plus long-temps, il rendit la ville à Saoud, qui lui en conserva le commandement. Hasan se montra alors, pour le malheur des habitans de Médine, zélé partisan de la doctrine des Wahhabites, et empressé de lever, à quelque prix que ce fût, les taxes imposées à cette malheureuse ville, qui fut traitée avec bien plus de rigueur que la Mecque. Mais la fortune ne parut pas plus tôt se décider en faveur de Tousoun et contre les Wahhabites, que Hasan négocia avec le général turc et se joignit à son armée. Il fut bien accueilli de l'officier qui commandoit les troupes turques, et qui se nommoit *Ahmed Bonaparte;* mais quand les Turcs n'eurent plus rien à attendre ou à craindre de lui, il fut pris et envoyé à Constantinople, où il périt comme il l'avoit mérité. Tousoun arriva à Médine, pour prendre le gouvernement de cette ville, vers la fin de 1814. Il s'y conduisit d'une manière tout à-fait impolitique, et il y fut remplacé en avril 1815 par Méhémet-Ali, qui, mieux avisé, s'occupa immédiatement à réparer les fautes de son fils. Au moment où Burckhardt écrivoit, le gouvernement de Médine étoit entre les mains des Turcs; et l'autorité ecclésiastique, ainsi que les intérêts et l'administration financière de la mosquée, étoient confiés à l'*aga-elharam*, qui avoit à son service soixante ou quatre-vingts soldats, mélange de Turcs, d'Arabes, de Mogrébins et de Médinois. Le kadhi et le chef des schérifs jouissoient aussi d'une sorte d'autorité et de considération. La place de gouverneur avoit été remplie quelque temps par un Écossois, Thomas Keïth, autrement Ibrahim aga, qui avoit été trésorier de Tousoun-pacha.

Il est temps de revenir à notre voyageur. A peine arrivé à Médine, il y fut pris d'une fièvre intermittente, qui bientôt devint quotidienne, et fut accompagnée de fréquens vomissemens et de sueurs abondantes. Au bout d'un mois, il y eut dans son état une amélioration qui dura une semaine; mais ensuite la fièvre reparut avec plus de violence, prit décidément le caractère de fièvre tierce, accompagnée, comme dans le principe, de vomissemens et quelquefois de défaillances, et produisit une prostration absolue des forces. Le malade croyoit que Médine seroit son tombeau. Toutefois, au commencement d'avril 1815, le retour de la chaleur du printemps mit fin à sa maladie, dont il lui resta néanmoins une foiblesse extrême. Abandonnant alors le plan de voyage qu'il s'étoit d'abord tracé, et qui auroit exigé des forces et du temps, il résolut de se rendre au port de Yambo, et de s'y embarquer pour retourner immédiatement en Égypte. Il partit donc de Médine pour Yambo, le 21 avril: il avoit séjourné à Médine trois mois moins six jours, espace de temps dont il avoit passé huit semaines au lit.

La partie la plus remarquable de la relation de son voyage à Yambo est la description de la ville et des environs de Béder-Honéin, lieu si fameux dans l'histoire de Mahomet et de la fondation de l'islamisme; mais je me borne à l'indiquer. Béder-Honéin a un marché pareil à celui de Szafra, et n'est éloigné de la mer que d'une journée de marche.

A peine arrivé à Yambo, le voyageur soupçonna que la peste régnoit dans cette ville: quoique d'abord les Musulmans à qui il fit part de ses craintes regardassent un pareil soupçon comme un blasphème, persuadés que la contrée sanctifiée par la possession des deux villes saintes est préservée de ce fléau par la providence, Burckhardt acquit bientôt la certitude qu'il ne s'étoit point trompé; la peste y étoit même d'une nature très-maligne, et y faisoit beaucoup de ravages. Le voyageur examine, à cette occasion, à quoi se bornent, dans la réalité, les conséquences de la doctrine musulmane, relativement aux précautions qu'on pourroit prendre pour arrêter les effets de la contagion ou prévenir l'introduction de la maladie. Pressé de terminer cet article, je dirai seulement que, dans son opinion, ce qui s'oppose le plus, en Égypte surtout, à l'établissement d'un système de quarantaine, c'est la cupidité du pacha, dont le trésor s'enrichit des successions de tous les étrangers que la peste moissonne. En une seule année, ce droit d'aubaine a valu dix millions de piastres à Méhémet-Ali. On conviendra facilement que, pour un homme comme lui, il est difficile de renoncer, de gaieté de cœur, à un bénéfice qui coûte si peu.

Les Arabes ont recours à une singulière pratique superstitieuse pour se délivrer de la peste. Lorsque la maladie étoit dans sa plus grande violence, les Arabes domiciliés à Yambo prirent une femelle de chameau qu'ils conduisirent en procession dans la ville, après l'avoir couverte de toute sorte d'ornemens, comme plumes, grelots, &c. Arrivés au cimetière, ils la tuèrent, et en jetèrent la chair aux vautours et aux chiens. Ils espéroient que la peste, disséminée par toute la ville, viendroit se réfugier dans le corps de cet animal, et qu'en le tuant ils seroient délivrés de cette maladie.

La description de Yambo mériteroit de m'arrêter quelque temps; mais je dois la passer sous silence, et terminer cet article en disant un mot du retour du voyageur au Caire. Il s'embarqua le 15 de mai sur une grande barque, chargée de grains qu'elle devoit débarquer à Koséir. L'espérance qu'il avoit conçue d'échapper à la peste en quittant Yambo, ne se réalisa point; du moins eut-il tout lieu de croire que quelques-uns des passagers portoient le germe de cette maladie, et que deux d'entre eux en moururent. Il suppose que les fréquens vomissemens causés par le mal de mer,

empêchèrent chez les autres le développement de la maladie. Pour lui, il souffrit beaucoup de la fièvre pendant la traversée. Arrivé, après vingt jours de navigation, à Ras-Abou-Mohammed, qui forme la pointe de la presqu'île du mont Sinaï, il desira se faire mettre à terre, la route étant bien moins longue de là au Caire, que de Koséir à la même ville.. Au moyen de quatre dollars, il persuada au pilote de se déranger un peu de sa route, et d'entrer dans le port de Scherm, éloigné de quatre ou cinq heures de distance de Ras-Abou-Mohammed. Scherm est à l'entrée du golfe d'Akaba, et c'est le meilleur port du rivage occidental du golfe. De là Burckhardt se rendit, avec cinq ou six militaires qui avoient quitté Yambo six jours avant lui sur un autre bâtiment, et avec quelques autres personnes, à travers le désert, à Tor, où ils arrivèrent le 8 juin, et trouvèrent l'épouse de Méhémet-Ali, qui y étoit depuis quelques jours. Burckhardt, instruit que la peste régnoit à Suès et au Caire, et pensant que le retour de la belle saison ne tarderoit pas à la faire disparoître, desirant d'ailleurs prendre quelques jours de repos pour rétablir sa santé, alla se loger dans un petit village nommé *Elwadi*, village situé dans une plaine élevée, à peu de distance de Tor. Ce séjour lui fut très-salutaire. Il ne le quitta que le 17 juin, et arriva le 24 du même mois au Caire, dans un état de santé encore chancelant, mais qui s'améliora bientôt par le repos, la bonne nourriture, un exercice modéré, et le plaisir de se retrouver avec ses amis, et de recevoir des nouvelles satisfaisantes de l'Europe.

A la relation de Burckhardt est joint un *Appendix* composé de dix articles qui complètent plusieurs des notices ou des descriptions contenues dans l'ouvrage, puis un *Index* des mots arabes répandus dans la relation, et qui sont écrits ici en caractères arabes, avec l'indication des pages où ils se trouvent. Il est à regretter que cet *Index* soit loin d'être complet.

SILVESTRE DE SACY.

Catalogo di scelte Antichità etrusche trovate negli scavi del principe di Canino, 1828-1829. Viterbo, *in-4.°*, 135 pages, 1829.

SECOND ARTICLE.

C'EST sur tout la classe des *vases historiques*, si nombreuse et si intéressante dans cette collection de Canino, qui montre d'une double manière, et par la présence des mythes helléniques, et par celle des inscriptions grecques qui s'y produisent, à quelle source et à quelle école avoient été peintes ces représentations, d'un art et d'une industrie réputés étrusques. Telle est la quantité des sujets découverts jusqu'ici dans cette seule partie du territoire de l'antique Étrurie, que notre cycle héroïque s'en trouve considérablement agrandi sur tous les points, et l'on peut dire presque au-delà de toute attente. Dans le nombre de ces sujets, les plus rares et les plus remarquables par la représentation même ou par les circonstances nouvelles qui s'y produisent, j'indiquerai d'abord le *mythe de Thétis et de Pelée*, qui s'y montre quatre fois, une fois surtout avec les noms ΘΕΤΙΣ, ΠΕLΕVΣ, ΠΟΝΤΜΕΔΑ (*sic*), pour ΠΟΝΤΟΜΕΔΑ, ΧΙΡΟΝ, noms qui désignent si manifestement les quatre personnages de cette scène mythologique, *Thétis*, *Pelée*, la nymphe marine *Pontomèda*, et le centaure *Chiron*. Un cinquième nom, ΠΑΤΡΟΚLΙΑ, qui n'est en rapport avec aucun personnage, me paroît devoir désigner des *jeux funèbres célébrés en l'honneur de Patrocle*, et dans lesquels des vases semblables à celui-ci auraient pu être distribués en prix; de manière qu'il faudroit sous-entendre ici le mot ΑΘΛΑ, ou tout autre terme équivalent. Les sujets relatifs à *Achille* sont pareillement du nombre de ceux qui se recommandent par la nouveauté des faits, l'importance des compositions, et le mérite des inscriptions qui les accompagnent. Huit peintures, dont six ornées des noms des personnages qui y figurent, nous montrent la *dispute d'Achille et d'Agamemnon*, n.° 1737; la *mort de Patrocle*, avec les noms homériques ΦΟΝΙΧΣ (sic), ΑΝΤΙLΟΧΟΣ, ΔΙΟΜΕDΕΣ, ΙΡΙΣ, ΠΑΤΡΟΚLΟΣ, ΑΙΑΣ, ΝΕΣΤΟΡ, ΑΙΝΕΑΣ, ΗΙΠΙΣΟΣ (sic), et de plus avec le *nom du peintre* [Ζ]ΕΥΧΣΙΘΕΟΣ ΕΠΟΙΕΣΕ, n.° 1120; la *mort de Troïlus*, sujet représenté deux fois en deux compositions différentes, n.° 529 et n.° 568; le *combat d'Achille contre Hector*, en présence de *Minerve* et de *Mercure*, où je ne puis m'empêcher de remarquer, à l'appui des observations que

j'ai présentées ailleurs (1), que le héros grec est caractérisé par le *scorpion* peint sur son bouclier, et par le *loup* qui décore son casque : double signe héraldique tout-à-fait propre à *Achille*, n.° 1381 ; *Achille traînant le corps d'Hector*, n.° 527 ; *Priam aux pieds d'Achille*, n.° 806 ; et enfin la *mort d'Achille* lui-même, vaste et superbe composition, où figurent les personnages, tous désignés par leurs noms, de PAPIS, MENELEOS (sic), AXILEOS (sic), AIAS, NE. ΠΤΟLΕΜΟS, AINEAS, N. IPIOS (sic). Je ne ferai, sur un seul de ces vases, qu'une courte observation ; c'est relativement à la peinture qui représente *Hector traîné au char d'Achille*, avec une troisième petite figure volant en l'air, que j'avois cru pouvoir interpréter, sur une peinture semblable d'un vase trouvé à Girgenti, par *Phobos*, le *Génie de la Terreur personnifié*. Les inscriptions qui se lisent sur celui-ci : AXILEVS, HEKTOP, ΠΤΡΟΚLΟS (sic), ne laissent plus aucun lieu de douter que cette petite figure ne soit le *spectre de Patrocle* excitant la vengeance d'*Achille*, et justifiant par cette apparition l'excès où se porte la fureur du héros (2). Un autre mot qui se lit dans le champ de cette peinture, KONIOS, fait sans doute allusion au sujet qu'elle représente, par le rapport qu'offre ce mot avec ce *corps traîné dans la poussière* ; et il est probable que c'était par ce nom de KONIOS qu'on désignoit, sur les monumens ~~figurés, tels~~ par exemple, que la *Table iliaque*, la circonstance dont il s'agit. J'ajouterai qu'au-dessous de cette peinture se trouve une seconde composition, d'un ordre pareillement héroïque, représentant *cinq femmes armées et à cheval*, où l'on ne peut méconnoître des *Amazones*, sous le costume qu'elles avoient reçu de l'art grec, deux desquelles sont désignées par des noms purement grecs, AN[δ]POMAXE, AIPEΠO (pour AIPΩΠΕ), déjà connus, le premier du moins, par d'autres monumens du même genre (3).

J'excéderais de beaucoup les bornes où je dois me renfermer, si je me laissais entraîner à citer, même dans une simple énumération, tous les sujets remarquables, constatés par les noms grecs qui les accompagnent, que présente la collection des vases de Canino. Les principaux héros d'Homère, *Ulysse*, *Diomède*, *Ménélas*, *Paris*, *Hector*, *Priam*, sont ceux qui y figurent le plus souvent, soit réunis et groupés dans

---

(1) *Monumens inédits*, Achilléide, p. 34, note 2. — (2) Voy. mes *Monumens inédits*, Achilléide, pl. XVIII, 1, p. 86. — (3) Le nom ANΔPOMAXE se lit sur un vase de la collection de M. Dorow, représentant le *combat d'Hercule et d'une Amazone* ; vase à l'occasion duquel j'ai cité moi-même, *Journal des Savans*, mars 1829, p. 140, un autre vase du musée de Naples, décrit par M. Panofka, *Neapels ant. Bildwerke*, I, 350, où le même nom est donné à une Amazone.

une action commune, soit isolés, dans des actions particulières. Mais parmi ces héros célébrés par les traditions helléniques, celui dont le nom ne s'étoit encore produit sur aucun monument de l'art grec, dont la présence même y étoit si rare (1), et dont la renommée ne sembloit guère dater que de la période romaine, *Enée* doit être signalé comme un des personnages héroïques directement puisés dans les poésies cycliques, dont l'apparition nouvelle constate de plus en plus l'origine et la fabrique grecques des vases qui en sont ornés. Voy. les vases n.os 58, 66 et 567. La même induction résulteroit encore de cette foule de noms propres tracés sur ces vases, avec ou sans l'acclamation ordinaire KALOS, KALE, qui enrichissent notre nomenclature de noms grecs régulièrement formés, et presque tous significatifs, la plupart appartenant sans doute aux personnes mêmes à qui les vases étoient destinés, quelques-uns en rapport avec les personnages représentés, tels par exemple que le nom ZEYXSIΠΠOS (2), pour désigner *le cocher* de Ménélas, n.° 1757, ou le mot HOΠOLIOS, *il Canuto* (3), pour indiquer *le Vieux* (Priam), ou celui d'OIOΘOPA+Σ, Οἰοθώραξ, pour désigner *Ulysse*, suivant une conjecture, qui me paroît pourtant plus ingénieuse que solide, de M. Panofka (4); noms sur la formation et l'orthographe desquels il y auroit tant de remarques philologiques à faire, que le défaut d'espace m'oblige de supprimer. Mais il est une observation générale qu'on me permettra de consigner ici, et qui n'est pas sans quelque importance pour la décision de la question qui nous occupe: c'est que la plupart des noms propres dont il s'agit, même sous la forme incorrecte qu'ils ont reçue de la main de l'ouvrier subalterne chargé de cette partie du travail, accusent manifestement la source grecque où ils étoient puisés, par des fautes qui tiennent à la prononciation grecque, et qui sans doute n'avoient rien de commun avec la langue étrusque. J'en citerai un exemple remarquable, dans le vase p. 1645, n.° 143, où se

(1) Effectivement, après le célèbre vase de Vivenzio, on ne connoissoit guère de composition grecque relative à *Enée*, qu'un vase de Tischbein, IV, 60, et un second vase à-peu-près pareil, *ibid.* IV, 53, mais où l'on pourroit, avec plus de probabilité, voir *Ajax portant le corps d'Achille*, ainsi que j'en ai hasardé la conjecture, dans mes *Monumens inédits*, Achilléide, p. 109. — (2) Ce mot est écrit, dans le catalogue, p. 155, IVXSIΠΠOS; mais je ne crois pas que l'on puisse le lire autrement que ZEYΞIΠΠOΣ, ni que cette lecture soit sujette au moindre doute. — (3) Ainsi que l'interprète très-judicieusement, à mon avis, le savant Od. Gerhard, *Bulletino* &c., p. 142. — (4) *Bulletino* &c., pag. 141.

lisent, entre autres noms grecs, parfaitement tracés et régulièrement composés, ΕΡΑΤΟΣΘΕΝΕΣ, ΚΕΦΙΣΟΦΟΝ, ΑΝΒΡΟΣΙΟΝ (sic), ΔΟΡΟΘΕΟΣ, ΟΛΥΜΠΙΟΔΟΡΟΣ, ΒΑΤΡΑΧΟΣ, ΕV. ΑΟΡΑΣ (ΕΥΑΓΟΡΑΣ), ΧΑΡΕΣ, ΚΙΕΟΝ, ΤΙΜΟΝ, ΡΑΧΟΣ, ΦΟΡΜΟΣ (ΑΦΟΡΜΟΣ ?), ΦΡΙΝΗΙΣ, d'autres noms altérés par suite de la prononciation vulgaire, XLISOΦOS, pour KLEOSOΦOS, et KLIBVLON, pour KLEOBOYLOS. Il est évident que, dans ce cas et dans beaucoup d'autres semblables, les fautes commises dans la transcription des mots grecs, résultent de la routine de l'ouvrier grec, et deviennent ainsi une sorte de certificat de la fabrique grecque des vases qui les présentent.

Pressé par le défaut de temps et d'espace, je suis obligé de supprimer les observations auxquelles pourroient donner lieu ces nombreux traits de mœurs grecques que présente la collection des vases de Canino, de particularités relatives aux jeux et aux festins, aux mariages, aux cérémonies sacrées, aux exercices gymnastiques, toutes représentées dans le costume grec le plus pur, et toutes conséquemment conduisant au même résultat, c'est à savoir que des monumens liés aussi intimement au système de la civilisation hellénique n'ont pu provenir que d'une fabrique grecque. Mais, forcé de me renfermer dans l'argument qui m'a paru d'abord le plus décisif à cet égard, celui des écritures qui accompagnent les compositions figurées, je passe à la dernière classe des inscriptions que je me suis proposé d'examiner, et d'où résulte, à mon avis, la preuve sans réplique, que les vases ornés de ces inscriptions appartiennent exclusivement à la Grèce, à ses croyances historiques ou religieuses, à ses arts et à ses fabriques.

Il s'agit des inscriptions qui offrent ou une formule générale souvent répétée, ou quelque sentence particulière en rapport avec l'usage et avec la destination du vase qui la présente. Telle est l'exclamation ordinaire : HOΠAISKALOS, qui se lit sur une foule de vases, parmi lesquels j'en citerai un seul, de la forme de *patère*, n.° 571, p. 83, où cette formule, si commune sur les vases campaniens et siciliens de tout âge et de toute fabrique, se trouve répétée jusqu'à *onze fois*, tant au dehors qu'au dedans de la patère, avec cette particularité neuve et curieuse, que le mot KALE s'y lit de plus, gravé dans le champ d'un *miroir* tracé de même à la pointe : ce qui établit si clairement et le sens de ce mot et l'intention de cet instrument. Une inscription dont le sens analogue à celui-là n'est pas moins manifestement puisé dans la langue et dans les usages de la Grèce, est celle de KALOS EI, *tu es beau*, qui se lit, d'une manière plus ou moins incorrecte, sur quatre

vases différens (1), et qui s'étoit déjà produite sur un vase campanien de la seconde collection d'Hamilton (2). Une sentence, sinon équivalente pour le fond, du moins assez semblable pour la forme, ΧΑΙΡΕΣΥ, *je te salue*, se trouve répétée sur deux vases de cette collection de Canino, n.° 547, p. 67, et 560, p. 74, et s'étoit déjà présentée aussi sur plusieurs coupes de Nola (3). J'en dirai autant de l'inscription ΠΡΟSΑΓΟΡΕVΟ, προσαγορεύω, *je proclame, je salue* (le vainqueur), qui orne, de chaque côté (4), une coupe de Canino, n.° 563, et qui se lit pareillement sur un vase campanien de la collection de M. de Witte, à Paris. L'une des plus remarquables de ces inscriptions, par le rapport qu'elle offre avec la destination même du vase qui la présente, est celle d'une coupe, n.° 575, p. 85, où se lit d'un côté : ΚΑLΕΗΟΠΟΖ, pour ΚΑLΕ ΗΕ ΠΑΙΣ, et de l'autre le mot ΠΙΕSSΘΕ (sic), πίεσθε, *buvez* (5); à l'occasion de laquelle je ferai connoître deux inscriptions très-curieuses et parfaitement tracées; l'une qui se lit sur un vase inédit de la collection de M. Durand : ΠΡΟΠΙΝΕ ΜΗ ΚΑΤΘΗΙΣ, πρόπινε μὴ κάτθῃς, formule dont M. Panofka me paroît avoir donné la véritable interprétation : *avalez, en buvant à la santé et sans déposer le vase* (6); la seconde, tracée à la pointe, sur un vase pareillement inédit, du cabinet de M. Carelli, à Naples, et qui est ainsi conçue et divisée en trois lignes :

ΤΙΔΡΑΙ
ΚΥΦΙ
ΛΥΣΙ

que je crois pouvoir lire et rétablir ainsi :

ΤΙ ΔΡΑις	τι δρᾷς,
σΚΥΦΙον;	σκύφιον;
ΛΥΣΙν.	λύσιν.

(1) *Voy.* n.° 564, p. 78, où cette inscription est tracée ainsi, ΚΑLΟΧΕΧ, et ΧΑLΟΕΚΟ; n.° 1004, p. 96, où elle se lit, ΚΑLΟΝΕΙ; n.° 1378, p. 111, ΚΑLΟSΕΓ, et n.° 1659, p. 145, ΚΑLΟSΧΙ — (2) Tischbein, IV, 30. M. Inghirami s'est servi de ce vase et de l'inscription qui s'y lit, *Monum. etr. ined.* ser. V, tav. XXV, p. 280, pour appuyer une interprétation ingénieuse du mot ΚΑΛΟS. — (3) Panofka, *Bulletino*, &c., p. 140. — (4) Le mot ΠΡΟSΑΓΟΡΕVΟ se lit d'un côté, parfaitement tracé; et de l'autre, le même mot est écrit ΓΑDΝΑΓΟΡΕVΟ, exemple qui suffiroit seul pour montrer avec quelle négligence étoient généralement tracées ces inscriptions, par la main d'ouvriers ignorans et subalternes. — (5) M. Panofka, *Bulletino*, &c., p. 140, a lu, ΗΟΠΟS ΠΙΕS SΘΕ ΚΑLΕ, ὅπως πίῃς, Σθενὼ καλή, interprétation ingénieuse, mais qui me paroît tout-à-fait arbitraire. — (6) *Recherches sur les noms des vases grecs*, p. 30-31, pl. V, n.° 75.

« Que fais-tu, coupe bachique! la délivrance (et l'oubli des maux). » Je ne crois pas qu'il soit nécessaire, pour justifier cette explication, d'alléguer des exemples de suppression, de redoublement, de transposition de lettres, dans les inscriptions de vases peints; de pareils exemples sont trop nombreux et trop familiers aux personnes versées dans la connoissance de cette classe de monumens antiques, pour avoir besoin d'être cités. Le mot ΚΥΦΙον, pour σΚΥΦΙον, peut également se justifier, soit par une négligence de l'ouvrier qui auroit omis la lettre initiale σ, soit par quelque forme locale de langage qui auroit employé le mot κύφιον, pour σκύφιον, d'accord avec une des étymologies de ce mot qu'un grammairien grec dérive de κύφος (1). Mais je ferai remarquer que le mot ΛΥΣΙΣ a déjà été reconnu, sur un vase du musée royal Bourbon, à Naples, avec cette même signification que je crois pouvoir lui donner sur celui qui nous occupe (2); signification conforme d'ailleurs à l'usage de la langue grecque (3), et de laquelle fut emprunté, comme on sait, l'un des surnoms les plus populaires de Bacchus, celui de Λύσιος (4). Je reviens à nos vases de Canino, deux desquels présentent des inscriptions plus étendues que la plupart de celles qui se sont rencontrées jusqu'ici sur les vases peints, inscriptions qui mériteroient, à ce titre, d'être l'objet d'un examen plus particulier, mais sur la vraie leçon desquelles il faut d'abord être bien fixé, par une copie figurée exacte, avant d'en hasarder une interprétation quelconque; c'est l'inscription du vase, n.° 1386, p. 113, où se lit, au-dessous de la peinture qui représente trois hommes nus, couronnés de fleurs, l'un d'eux avec un *diota* en main: ΗΟΣΟΥΔΕΠΟΤΕΕΥΦΡΟΝ, paroles que M. Od. Gerhard a lues de cette manière, qui me paroît assez probable: ὃς οὐδέποτε εὔφρων (5); et l'inscription du vase, n.° 1004, ΗΟΔΕΓΟΤΕΝΤΛΕΙΝΟΙ, que le même savant lit très-ingénieusement, ὡδέ ποτ' ηὔλει μοί (6), mais au sujet de laquelle il n'y a, quant à présent, rien de bien certain à proposer.

---

(1) Eustath. *in* Homer. *Odyss.*, p. 1775, 19, ed. Rom. — (2) Panofka, *Neapels ant. Bildwerke*, I, 350. — (3) Je me borne à citer un exemple remarquable de ce mot, dans Pausanias, VII, 21, 1. C'est dans le même sens qu'un mot dérivé de la même racine est employé par Euripide, *Electr.* 135-136, où *Zeus* est invoqué comme λυτὴρ πόνων. — (4) Sur le culte de ce Bacchus Λύσιος, voyez le passage curieux de Pausanias, II, 7, 6; conf. IX, 16, 4; et sur l'origine et le motif de cette qualification, consultez Plutarque, *de Discrim. amic.* 68, D: τῷ Λυδίῳ [l. Λυσίῳ] Θεῷ καὶ ΛΎΟΝΤΙ τὸ τῶν δυσφόρων σχοινίον καὶ μεριμνῶν, conf. Plutarch. *Sympos.* I, 613 B; Wyttenbach, *Animadv.* I, 520. — (5) Gerhard, *Bulletino*, &c., p. 143. — (6) Le même, au même endroit, p. 144.

Une autre sorte d'inscriptions, qui dérivent plus positivement encore, s'il est possible, de la langue et de la main des Grecs, ce sont celles qui ont rapport aux jeux et aux exercices gymnastiques de ce peuple. La plus remarquable de ces inscriptions, sur un vase représentant *quatre Athlètes nus qui se disputent le prix de la course*, est ainsi conçue, STADIOANΔPONNIKE, *victoire du stade des hommes*; au revers, à côté de l'effigie ordinaire de *Minerve*, debout, entre deux colonnes surmontées de deux coqs, se lit cette autre inscription, TONAΘENEΘENAΘLON, [un] *des prix décernés par ceux d'Athènes*. On sait que cette dernière inscription, qui s'est produite pour la première fois sur le célèbre vase de M. Burgon, trouvé à Athènes même (1), s'est rencontrée depuis sur des vases de fabrique et de forme absolument semblables, découverts à Nola (2); d'où est résultée la notion certaine qu'il se faisait, dans l'antiquité, un grand commerce de ces sortes de vases donnés en prix, entre la Grèce et ses colonies. Nous avons maintenant la preuve que ce commerce s'étendait jusque dans l'antique Étrurie, puisque, outre le vase de Canino que je viens de citer, le propriétaire de cette collection nous assure que la même inscription se lit sur *neuf autres vases*, et qu'elle se rencontre sur une foule de fragmens de vases tout pareils (3). Mais une conséquence de ce fait à laquelle on ne se seroit peut-être pas attendu, c'est celle qu'en déduit M. le prince de Canino lui-même, en cest ermes, que je dois me borner à traduire ici littéralement : *On ne dira plus que ces vases viennent d'Athènes; comme si Athènes avoit donné son nom à Minerve, au lieu de le recevoir de cette déesse; et comme si les anciens Étrusques n'avoient pas adoré Minerve avant qu'Athènes fût bâtie.* Je crains qu'il n'y ait, dans ce peu de paroles, quelques graves méprises historiques; et c'est pourquoi je prendrai la liberté d'observer, 1.° que la forme du mot AΘENEΘEN, ne pouvant se rap-

(1) Ce vase a été publié par M. Millingen, *Anc. uned. monum.* part. I, pl. I-IV. Un vase semblable, de la collection de Koller, trouvé à Nola, se voit dans les *Antike Bildwerke* de M. Gerhard, I, V-VII. Il en existe un autre, provenant du même lieu, avec l'inscription antique, TONAΘENEΘENAΘΛON, dans la collection de M. le comte Pourtalès-Gorgier, à Paris, sans compter ceux qui existent encore ailleurs; *voy.* Panofka, *Neapels ant. Bildw.* I, 334. — (2) *Voy.* une observation faite à ce sujet dans mes *Monumens inédits*, Orestéide, p. 233, note 2. — (3) *Catalogo*, p. 93 : Molti altri vasi simili frammentati si sono pure trovati nei nostri scavi, e vi si trovano *frequentissimamente* con quella iscrizione, e non si dirà più che questi vasi vengono da Atene, come se Atene avesse dato il suo nome a Minerva, in vece di averlo ricevuto, e come se gli antichi Etruschi non avessero adorato Minerva prima che si fabricasse Atene.

porter qu'au *nom* de la *ville d'Athènes*; et nullement à celui de la *déesse Athéné*, il est de toute nécessité que les vases avec cette inscription soient reconnus d'origine et de fabrique athéniennes; 2.° qu'il n'est point prouvé, comme l'assure M. le prince de Canino, que les Étrusques aient adoré *Minerve* sous son nom hellénique d'*Athéné*, sur-tout à une époque aussi ancienne qu'il le suppose, puisque tout au contraire, sur tous les monumens de l'art étrusque connus jusqu'ici, où cette déesse est figurée, et accompagnée de son nom en caractères étrusques, c'est par le mot MENERFA, MENRFA, qu'elle est constamment désignée (1). Un plus long détail, sur un point aussi évident, seroit inutile pour les personnes qui observent et qui étudient sans prévention les monumens antiques, et peut-être aussi pour M. le prince de Canino lui-même, qui paroît s'être fait, au sujet de ses vases, un système rebelle à tous les faits de la science, comme à tous les témoignages de la langue; mais, puisque l'occasion s'en présente, je citerai, à l'appui de cette fabrique athénienne de vases de prix, imités jusque dans les colonies grecques de la Campanie, un vase, de la fabrique de Nola, qui se trouve dans la collection de M. Durand, et sur lequel sont représentés *trois Hoplites se disputant le prix de la course armée*, avec les trois lettres ΑΘΕ, initiales si connues des monnoies d'*Athènes*, tracées *sur leur bouclier* (2).

Il me reste à parler d'une inscription qui se rapporte, suivant toute apparence, au même système que les précédentes, et qui mérite, en tout cas, une attention particulière, ne fût-ce qu'à cause de l'extrême importance qu'y attache M. le prince de Canino, et des grandes conséquences qu'il en déduit. C'est l'inscription VIΘLONOXEI, tracée sur un vase, de sujet dionysiaque, n.° 1887, page 157, de laquelle l'illustre auteur du catalogue croit pouvoir conclure que le mot VIΘHLON représente le nom de l'antique cité étrusque de *Vétulonia*, sans ajouter

---

(1) Ce nom MENERFA, ou MENRFA, se lit en effet sur *sept* miroirs étrusques, Lanzi, *Saggio*, tom. II, tav. 6, n.os 4, 6; tav. 7, n.os 1, 3, 4; Micali, tav. 63; Inghirami, ser. II, tav. 38 et 81, où ce nom est écrit MNRFA. D'après ces exemples authentiques, M. Ott. Müller n'auroit peut-être pas dû supposer que le mot THANA, de la célèbre *patera* dite *cospiana*, fût écrit pour Ἀθάνα, et qu'il se rapportât à *Minerve*; voy. ses *Etrusker*, III, 3, 2, 48, 24). Je pense, avec M. Creuzer, *Symbolick*, II, 959, que *Thana* est la forme étrusque de *Djana*, ou *Diana*, d'après le même principe qui produisit le nom étrusque de TINA [ΖΕΥΣ] dérivé du dorique ΔΗΝ, pour ΖΗΝ, comme ΔΑΓΚLE, pour ΖΑΓΚΛΕ. — (2) M. Panofka, qui vient de publier ce vase, *Recherches sur les noms des vases*, pl. I, n.° 10, p. 8, y a vu, je ne sais pourquoi, des *enfans vainqueurs à la course*: ce sont réellement des *hoplitodromes*.

toutefois la moindre interprétation et sans faire le moindre usage du mot suivant OCHEI; et c'est cependant sur cet unique fondement que M. le prince de Canino établit, d'une manière qui lui semble incontestable, 1.° que les hypogées étrusques des environs de Canino appartiennent à l'antique localité de *Vetulonia;* 2.° que tous les vases trouvés dans ces hypogées remontent à la plus ancienne période de la prospérité étrusque, celle où florissoit *Vetulonia* (1). Il seroit pénible d'avoir à détruire des illusions de cette nature, si l'intérêt de la science ne passoit avant toute autre considération. Or, l'inscription VIΘLONOXEI n'est très-probablement que la représentation, légèrement altérée, comme à l'ordinaire, par la négligence de l'ancien ouvrier, des mots, AΘLON OXEI, *ἆθλον ὀχεῖ, emporte le prix ;* à moins qu'on ne veuille lire, avec M. Panofka (2), *ὕθλον ὀχεῖ, il* [Bacchus] *conduit la Folie,* interprétation qui, je l'avoue, me paroît bien moins satisfaisante. Mais, dans tous les cas, il me semble certain qu'il n'y a dans cette inscription, purement grecque, rien qui ait le moindre rapport, ni direct, ni indirect, avec l'antique cité étrusque de *Vetulonia.*

J'ai parcouru, le plus brièvement qu'il m'a été possible, les trois classes d'inscriptions des vases de Canino; et comme il y auroit un livre à faire sur ces inscriptions seules, sans parler de celui auquel pourroient donner lieu les sujets, si curieux et en si grand nombre, que présente cette inestimable collection, je suis loin de me flatter d'avoir même indiqué toutes les questions qui sortent en foule de cette mine nouvelle ouverte à l'archéologie. Mais j'en ai dit assez peut-être pour établir, avec quelque certitude, la conséquence principale que j'ai voulu tirer de cet examen rapide, conséquence qu'il est temps de poser maintenant en termes clairs et précis : c'est que toute cette immense série de vases peints, ornés de sujets grecs, et couverts d'inscriptions grecques, bien que trouvés dans des sépultures de l'antique Étrurie, appartient uniquement et exclusivement à la Grèce (3), et qu'elle n'a pu être produite que dans le cours du plus grand développement de l'art grec, à une époque sans doute peu éloignée de celle où l'alphabet grec se trouva entièrement complété par l'addition des voyelles longues H et Ω, et des lettres doubles Ξ et Ψ, puisque les deux premières ne figurent ja-

(1) *Catalogo*, p. 173-174. — (2) *Bulletino*, &c., p. 140; *voy.* la remarque de M. Od. Gerhard, à ce sujet, *ibid.* p. 143. — (3) On ne sauroit supposer, pour peu qu'on ait quelque connoissance de ces sortes de monumens, que les vases en question aient pu être fabriqués en Étrurie *d'après des vases grecs*, parce que la *matière*, la *forme*, la *fabrique*, le *vernis*, tout, en un mot, conspire pour assimiler les vases de Canino aux vases peints de fabrique *gréco-sicilienne*.

mais, l'Ω du moins, et l'H seulement avec la valeur de l'aspiration, sur ces innombrables inscriptions ; et les deux autres y sont constamment suppléées par les lettres doubles ΚΣ ou ΧΣ, et ΠΣ : d'où il suit encore que ces vases, exécutés dans le cours des V.ᵉ et IV.ᵉ siècles avant notre ère, furent portés en Étrurie par la voie du commerce, et, sans doute, à raison d'anciens rapports d'origine ou de civilisation, à cette époque, qui est celle où l'influence de l'art grec commença précisément à s'exercer sur les monumens étrusques, comme on le voit sur-tout par les pierres gravées et par les miroirs de style étrusque. L'opinion que je viens d'exposer résultant invinciblement, à ce qu'il me semble, de l'observation des monumens eux-mêmes, il devient à-peu-près inutile de combattre les argumens que M. le prince de Canino croit pouvoir tirer de quelques phrases de Winckelmann, à l'appui d'une opinion contraire. Winckelmann avoit dit, suivant M. le prince de Canino, que *les Grecs ne marquoient pas les noms des dieux et des héros sur leurs figures ;* et là-dessus, M. le prince de Canino de s'écrier : *Plusieurs de nos monumens portent les noms des héros et des dieux ; donc ils ne sont pas grecs, de l'aveu de Winckelmann* (1). Mais, s'il étoit possible de supposer que Winckelmann ignorât l'usage antique des Grecs, attesté par une foule de leurs monumens, depuis le coffre de Cypsélus jusqu'aux peintures de Polygnote, ou s'il étoit nécessaire de rappeler à M. le prince de Canino cet usage grec, d'inscrire les noms à côté des personnages, que faudroit-il conclure de cet oubli de l'un et de l'autre, en faveur d'un système qui tendroit à revendiquer pour l'Étrurie des représentations et des inscriptions uniquement et purement grecques ! Il suffit, du reste, de cette seule citation pour faire apprécier à l'Académie la méthode d'argumentation et l'esprit de critique qui ont présidé à la rédaction de ce catalogue, et pour me dispenser de réfuter en détail les autres motifs sur lesquels se fonde l'opinion de M. le prince de Canino. Je crois pouvoir également supposer qu'une autre idée de l'illustre auteur, dont il paroît fortement convaincu, c'est à savoir, qu'on n'a pas trouvé de vases peints dans la Grèce proprement dite, ou bien que ceux qu'on prétend y avoir découverts y avoient été portés de l'Étrurie, de telle sorte que tout ce

---

(1) *Catalogo*, p. 182 : Molti dei nostri monumenti portano i nomi degli eroi e degli dei; dunque non sono greci, per confessione di Winckelmann. — (2) M. le prince de Canino avoit indiqué d'abord cette idée, p. 177-179 de son *catalogue ;* plus tard, il y est revenu dans une *lettre* adressée à M. Gerhard, et insérée dans le *Bulletino degli annali*, n. IX, p. 113-116; et il paroît, par une seconde lettre, imprimée dans le même recueil, p. 177-180, que l'illustre auteur n'a renoncé à aucune de ses opinions.

qu'il y a de vases peints dans le monde devroit être reconnu comme provenant uniquement de l'Étrurie; que cette idée, disons-nous, n'a pas trouvé assez de partisans, même en Italie, pour nous mettre dans la nécessité de la combattre. Mais, en terminant cette analyse, où je me suis vu, à regret, obligé de contrarier quelques-unes des opinions littéraires de M. le prince de Canino, j'ai un devoir plus doux à remplir, en proclamant, en mon nom, et je voudrois pouvoir ajouter au nom de l'Académie qui m'écoute, la reconnoissance que doivent à ce prince, sans distinction d'opinions ou de systèmes, tous les amis de l'antiquité, pour le zèle qu'il a mis dès l'origine, et qu'il ne cesse de déployer, dans l'exploitation d'une mine archéologique, l'une des plus riches et des plus fécondes, sans contredit, qui aient été ouvertes depuis la renaissance des lettres. Déjà, par la découverte de l'antique ville de Tusculum, opérée sous sa direction et à ses frais, M. le prince de Canino avoit enrichi et étendu le domaine de l'histoire et de l'antiquité romaines. Mais la seule collection de vases peints déjà trouvés sous ses yeux, et qui continuent d'être déterrés journellement en sa présence, dans des tombeaux de l'antique Étrurie, sans parler de la découverte d'une foule d'autres monumens sortis de ces mêmes sépultures, étoit peut-être le plus grand service que pût recevoir l'archéologie toute entière, dans l'état où elle est aujourd'hui parvenue; et si, comme nous le promet M. le prince de Canino, cette collection est publiée avec tout le soin qu'il est capable d'y mettre, et avec tout l'éclat qu'elle mérite à tant de titres, ce sera sans doute un des plus beaux monumens scientifiques de notre âge, digne d'honorer à jamais le nom de M. le prince de Canino, et plus que suffisant pour racheter quelques idées systématiques produites par un enthousiasme presque légitime, ou du moins bien excusable.

RAOUL-ROCHETTE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

Le 8 mars, l'Académie des sciences a élu M. Auguste Saint-Hilaire pour remplir, dans la section de botanique, la place vacante par le décès de M. de Lamarck.

M. Chevreul, membre de l'Académie des sciences, et l'un des rédacteurs

du Journal des Savans, a été nommé professeur de chimie au Muséum d'histoire naturelle ; il succède, en cette qualité, à feu M. Vauquelin.

M. de Lally-Tolendal, membre de l'Académie française, est mort le 11 mars; et le 13, un discours a été prononcé à ses funérailles par M. Arnault, directeur de cette Académie. « La source de l'éloquence est dans le cœur sans » doute, a dit M. Arnault; mais lors même qu'il a l'esprit pour auxiliaire, » l'éloquence suffit-elle au triomphe de l'orateur, s'il n'a pas acquis l'art de » mettre en œuvre les inspirations du cœur! Tel fut le premier objet des travaux » de M. de Lally. Stimulé par le besoin de venger un père à qui un assassinat » juridique n'avoit pas ôté seulement la vie, il consacra à l'étude de l'art » oratoire sa jeunesse, qui n'a pas connu d'autre passion que la piété filiale. Ses » travaux n'ont pas été vains. Grâce à un talent qui s'est élevé au niveau de sa » vertu, il obtint, en en faisant l'essai, la révocation d'un arrêt doublement » meurtrier, et mérita que Voltaire mourant se ranimât pour le féliciter d'un » triomphe que ce grand homme avoit appelé de tous ses vœux, préparé par » tous ses efforts, et qu'il a salué de ses dernières paroles. Dès-lors, M. de Lally » a pris rang parmi les hommes les plus remarquables de l'époque. L'éloquence » qu'il déploya en cette circonstance s'est retrouvée dans toutes celles où il a » parlé depuis; c'est l'éloquence d'un cœur essentiellement honnête et généreux, » d'un cœur dominé par une sensibilité quelquefois exubérante. Dans les dis- » cussions politiques même, où les meilleures esprits peuvent être séduits par des » illusions nées de leur position sociale, la droiture de ses intentions se manifeste » encore; elle se reproduit dans toutes ses opinions, qui souvent n'ont été que » l'expression de ses affections. »

Le 19 mars, M. Van-Praet, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque du Roi, a été élu par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de feu M. Gossellin.

L'Académie des beaux-arts a perdu, le 20 mars, son plus ancien membre, M. Taunay, dont les funérailles ont eu lieu le 22; M. Castellan y a parlé en ces termes : « Il est de la nature des sociétés qui se perpétuent, de voir tout » s'anéantir et se renouveler autour d'elles. Un seul d'entre nous, Messieurs, » avoit assisté à la création de l'Institut, en avoit subi les vicissitudes, et vu » l'Académie des beaux-arts se renouveler toute entière : triste avantage de » survivre à ses contemporains, à ses amis! Son cœur en a souvent saigné; » et l'idée affligeante qu'il restoit seul debout au milieu des ruines, et privé des » soutiens naturels qui l'attachoient à la vie, cette idée toujours présente, peut » avoir contribué à le faire tomber à son tour. En effet, à peine avions-nous » quitté le deuil du dernier des fondateurs de l'école moderne de peinture, » que nous sommes forcés de le reprendre pour le doyen de l'Académie, qui » est presque celui des peintres de l'époque actuelle, et l'un de ceux qui possé- » doient le mieux la tradition des vrais principes de l'art. M. Taunay, que » l'on peut mettre au nombre des régénérateurs du bon goût en France, a exercé » cependant moins d'influence par ses conseils que par ses exemples. N'ayant » point eu d'école proprement dite, il n'a pas plus d'imitateurs qu'il n'avoit eu » de modèles; et s'il est une sorte d'originalité inimitable, c'est celle qu'a » possédée M. Taunay, et dont il a apposé le cachet sur ses ouvrages. Toutefois, » ce n'est point par la bizarrerie qu'il a été original : dans ses tableaux, rien ne » s'écarte des lois de la nature; tout en rappelle les traits caractéristiques,

» mais combinés par un génie créateur, et animés d'un esprit enjoué ou » mélancolique, suivant les impressions qu'il éprouvoit, et auxquelles il subor- » donnoit le sujet de ses compositions. C'est ainsi que nous croyons retrouver, » dans son dernier ouvrage, les préoccupations d'un esprit frappé d'avoir vu » tomber successivement les artistes amis de sa jeunesse; il représente la statue » colossale du vertueux Charles Borromée, s'isolant au sommet d'un promon- » toire du lac Majeur, et la tête couverte d'un voile de nuages.... »

Le 25 mars, l'Académie française a élu M. Philippe de Ségur, en remplacement de feu M. de Lévis. Le 1.er avril, elle a tenu une séance publique pour la réception de M. de Lamartine : on y a entendu le discours du récipiendaire, la réponse de M. Cuvier, directeur, et deux odes de M. Lebrun, l'une sur le ciel d'Athènes, l'autre sur le mont Liakoura, l'ancien Parnasse. Ces odes et les deux discours ont été imprimés chez M. Firmin Didot, 44 pages *in-4.°*

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savans, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII.e et XIX.e siècles, &c., par M. J. M. Quérard; tome III, 2.e livraison (GAB-GYU). Paris, Firmin Didot, 1830, *in-8.°*, pages 229 - 262. Nous avons annoncé les livraisons du tome I.er, du tome II, et la première du tome III, dans nos cahiers de mars et d'août 1828, p. 189, 190, 506; de juin et de novembre 1829, p. 382 et 687. On ne connoît pas en ce genre et dans les limites que l'auteur s'est tracées, de recueil plus complet et plus exact. Nous indiquerons particulièrement dans la nouvelle livraison les articles Gagnier (orientaliste), Gail, Galliani, Gall, A. Galland; 28 articles Garnier, 45 Gauthier, Gautier ou Gautiers; 8 Gibert, 11 Gilbert, 27 Girard, &c. Nous avions fait remarquer, dans notre cahier de novembre dernier, que la traduction des sept premiers livres de Télémaque, en vers français, par M. Gamon, étoit imprimée (Vevey, 1817, *in-16*, 280 pages); M. Quérard, qui, à l'article Fénélon, avoit omis cette traduction, dit aujourd'hui, à l'article Gamon, que cet auteur « s'est assez bien tiré de » cette périlleuse entreprise, et qu'on n'a pas connoissance que sa version ait » été imprimée : » nous en avons sous les yeux un exemplaire. Mais il reste fort peu de ces inexactitudes légères dans les notices très-instructives de M. Quérard, qui nous paroissent dignes des plus honorables encouragemens.

M. Beuchot vient de publier les *Tables* de la XVIII.e année (1829) de la *Bibliographie de la France ou du Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, des cartes géographiques, gravures, lithographies, œuvres de musique; Paris, Pillet aîné, *in-8.°*, 279 pages, comprenant la table alphabétique des ouvrages, la table alphabétique des auteurs, la table systématique des ouvrages. Le nombre des publications typographiques en France a été, en 1829, de 7823. On a compté de plus 840 articles de gravure ou lithographie, 60 de cartes géographiques, et 304 de musique. A ces annonces, rédigées avec une extrême exactitude, M. Beuchot a continué de joindre des notices nécrologiques, ou

des observations relatives à l'histoire des livres, l'indication des ventes, et les actes de l'autorité publique qui concernent la librairie et l'imprimerie. Le prix annuel de ce journal, y compris les tables, demeure fixé à 20 fr.

Histoire littéraire de la France ; tome XII, publié par les Bénédictins en 1763, Paris, Nyon, *in-4.° ;* nouvelle édition, conforme à la première, Paris, Firmin Didot, 1830, *in-4.°*, vij, xxxij, et 723 pages. Ce tome XII manquoit depuis long-temps dans le commerce de la librairie. En réimprimant ce volume, on s'est abstenu de tout changement; et la seconde édition correspond si bien à la première, que la même table des matières (pag. 689-700) a pu servir pour l'une et pour l'autre. Mais la deuxième contient de plus les pages 701-723, que remplissent 65 remarques critiques, destinées à réparer les omissions et les inexactiudes qui se rencontroient dans quelques articles, et qui sont presque inévitables en ce genre de notices biographiques. L'Histoire littéraire de la France a été entreprise par D. Rivet, qui en a publié le tome I.er en 1723. On lui doit les suivans jusqu'au IX.e, qu'on imprimoit lorsqu'il mourut en 1745, et qui parut en 1750 par les soins de D. Taillandier: le X.e est de D. Clémencet, qui a coopéré au XI.e avec D. Clément, seul auteur du XII.e, que l'on vient de reproduire. Les tomes XIII, XIV, XV et XVI, qui ont paru depuis 1814, et le XVII.e, dont l'impression est fort avancée, ont été composés par des membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, feu M. Brial, feu M. Ginguené, MM. de Pastoret, Daunou, Amaury-Duval, Petit-Radel, Émeric David.

M. Accii Plauti Comœdiæ, cum selectis variorum notis et novis commentariis, curante Josepho Naudet; volumen primum (Amphitruo, Asinaria, Aulularia, Bacchides, Captivi, Casina); Parisiis, typis Firmini Didot, 1830; *in-8.°* (41 feuilles 3/4). On a joint à ces six comédies latines le texte entier des Sosies et des Captifs de Rotrou. Nous nous proposons de rendre compte de cette édition de Plaute, qui fait partie de la collection des classiques latins de M. Lemaire (rue des Quatre-Fils, n.° 16).

Mémorial portatif de chronologie, d'histoire industrielle, d'économie politique, de biographie, &c. (par M. de l'A.....in.), 3.e et 4.e parties; Paris, imprimerie de Firmin Didot, librairie de Verdière; *in-12*, pag. i-vj; 777-1110, I-208, I-XLII, avec un cahier *in-4.°* oblong contenant 5 tableaux. Nous reviendrons sur cet ouvrage, dont les deux premières parties ont été annoncées dans notre cahier de novembre 1828, p. 699.

Charte de commune, en langue romane, pour la ville de Gréalou en Quercy, publiée avec sa traduction française et des recherches critiques sur quelques points de l'histoire de la langue romane en Europe et dans le Levant, par M. Champollion-Figeac; Paris, Firmin Didot, 1829; *in-8.°*, xxiij et 131 pag. Ce volume est dédié à M. Raynouard.

Nouvelles conjectures sur l'emplacement du champ de bataille où César défit l'armée des Nerviens, par M. A. Leglay, membre de la Société d'émulation de Cambrai, &c. Cambrai, Hurez; février 1830, 20 pages *in-8.°* Les résultats de ces recherches de M. Leglay sont que la défaite des Nerviens a eu lieu sur les bords de l'Escaut, et non près de la Sambre; que l'espace de terrain compris entre Bonavis et Vaucelles présente toutes les circonstances indiquées par César, et par conséquent pourrait bien avoir été le théâtre de sa victoire.

Manuel de numismatique ancienne, contenant les élémens de cette science et les nomenclatures, avec l'indication des degrés de rareté des monnaies et médailles antiques et les tableaux de leurs valeurs actuelles, par M. Hennin. Paris, impr. de M.me Huzard, librairie de Merlin, 1830, 2 vol. *in-8.°*, ensemble de 59 feuilles 1/2. Prix 20 fr.

Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe, depuis les croisades jusqu'à la fondation des colonies d'Amérique, par M. Depping...., de la Société royale des antiquaires du Nord, à Copenhague, &c.; ouvrage couronné en 1828 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut royal de France. Paris, Imprimerie royale, librairie de MM. Treuttel er Würtz, 1830, 2 vol. *in-8.°*, viij, 344 et 375 pages. Il sera rendu compte de cet ouvrage dans l'un de nos prochains cahiers. Dans ceux de mars et mai 1826, pag. 171-178, 281-291, nous avons fait connoître un autre ouvrage de M. Depping, l'Histoire des expéditions maritimes des Normands, couronné en 1822 par la même Académie.

Droit public et administratif français, ou analyse et résultat des dispositions législatives et réglementaires publiées ou non, sur toutes les matières d'intérêt public et d'administration, par M. Bouchené le Fer, avocat à la cour royale de Paris; première livraison, tome II : ministères de la justice et de l'intérieur. Paris, imprimerie de la veuve Thuau, librairie de Sédillot, 1830, *in-8.°*, x et 532 pages. Cet ouvrage sera divisé en trois parties principales, qui correspondront aux trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire. Le tome I.er, non encore imprimé, contiendra la première partie et les quatre premiers titres de la seconde : le titre V, Ministères ou administrations centrales, est soudivisé en plusieurs chapitres, dont le premier (ministère de la justice), et la première section du deuxième (ministère de l'intérieur), remplissent le volume qui vient d'être publié. Nous reviendrons sur cet ouvrage quand le premier tome aura paru; mais déjà l'on peut juger de l'étendue et de l'exactitude du travail. Il y règne une méthode lumineuse et sévère : on voit que l'auteur n'a négligé aucun soin pour rapprocher les lois, les ordonnances, les décisions relatives à chaque détail du droit administratif, et pour en tirer les résultats les plus constans ou les plus plausibles.

De la contrainte par corps, considérée sous les rapports de la morale, de la religion, du droit naturel et du droit civil, et dans l'intérêt de l'humanité en général, par M. J. L. Crivelli, avocat à la cour royale de Paris. Paris, impr. de Crapelet, librairie de Gust. Pissin, successeur de Rondonneau, au dépôt des lois, 1830, 172 pages *in-8.°* Après avoir tracé une esquisse historique de la législation sur la contrainte par corps, l'auteur en examine le principe et les effets. Il trouve cette législation inconciliable avec notre droit public actuel, inutile au grand et au petit commerce, contraire aux plus saines maximes religieuses, &c. Cet ouvrage, écrit avec beaucoup de chaleur, comme avec une parfaite connoissance des lois relatives à la contrainte par corps, sera sans doute distingué parmi ceux qui soutiennent l'une des deux opinions opposées qui paroissent exister encore sur cette matière.

Troisième Mémoire sur les projets présentés pour la jonction de la Marne à la Seine, la dérivation de la Seine, et les docks ou bassins éclusés à établir dans les plaines de Choisy, d'Ivry et de Grenelle, par M. Cordier, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées. Paris, impr. de Lachevardière, librairie

de Carillan-Gœury, 1829, *in-8.°*, xl et 198 pages, avec deux planches lithographiées. *Voyez* Journal des Savans, mars 1829, p. 190, l'annonce de l'ouvrage de M. Cordier sur les ponts et chaussées.

Les dix Soirées malheureuses, ou contes d'un endormeur, traduits de l'arabe par M. J. J. Marcel. Paris, impr. de Paul Renouard, librairie de Jules Renouard, 1829, 3 vol. *in-12*, xxxvj, 214, 260 et 284 pages, avec les figures lithographiées. M. Marcel tient le manuscrit de cet ouvrage du cheykh Mohammed-el-Mohdy, qu'il en croit l'auteur. Le titre arabe est TOHHFET EL-MOSTEYQIDH ÊL-A'ANIS FY NOZHET ÊL-MOSTENYN OU-EL-NA'IS. « Présent du réveilleur célibataire pour l'amusement de celui qui aime l'assou- » pissement et le sommeil. » Ces contes sont composés à l'imitation de ceux des Mille et une Nuits, et entremêlés de vers arabes que M. Marcel traduit toujours en vers français. Chaque volume est terminé par des notes du traducteur sur plusieurs points d'histoire et de littérature : elles remplissent en tout 265 pag. On annonce une seconde édition de ces trois volumes, qui se lisent en effet avec beaucoup d'intérêt.

DANEMARK. *Scripta historica Islandorum*, de rebus gestis veterum Borealium, curante Societate regiâ antiquariorum septentrionalium. Hauniæ, 1828, 2 vol. *in-8.°*, dont il doit être rendu compte dans un de nos prochains cahiers.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de M.* Levrault, *à Paris, rue de la Harpe, n.° 81 ; et à Strasbourg, rue des Serruriers, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Discours prononcé à l'ouverture du cours de l'histoire de la philosophie au Musée des sciences et des lettres, le 18 avril 1827, par M. Van de Veyer. — De la direction actuellement nécessaire aux études philosophiques, par M. de Reiffenberg. — De l'Éclectisme, par le même. (*Article de M.* Cousin.) .... Pag. 131.
Histoire des Français des divers états, aux cinq derniers siècles, par M. Amans-Alexis Monteil. (*Article de M.* Daunou.) .... 139.
Transactions of the royal Society of literature of the united Kingdoms. (*Article de M.* Letronne.) .... 152.
Voyages en Arabie, par feu J. L. Burckhardt. (*Troisième article de M.* Silvestre de Sacy.) .... 163.
Catalogo di scelte antichità di Canino. (*Second article de M.* Raoul-Rochette.) .... 177.
Nouvelles littéraires .... 187.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

AVRIL 1830.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1830.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne, à la maison de librairie Levrault, à Paris, rue de la Harpe, n.° 85; et à Strasbourg, rue des Juifs, n.° 33. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner la rédaction de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.

JOURNAL
DES SAVANS.

AVRIL 1830.

FABLIAUX ou contes, fables et romans du XII.e et du XIII.e siècle, traduits ou extraits par M. Legrand d'Aussy; *troisième édition, considérablement augmentée.* Paris, Jules Renouard, libraire, rue de Tournon, n.° 6, 1829, 5 vol. *in-8.°*

J'AI eu plusieurs fois occasion d'annoncer diverses publications d'ouvrages des trouvères; mais elles avoient seulement pour but de satisfaire et d'instruire les personnes qui vouloient remonter aux origines de notre ancienne littérature, et se familiariser avec les vieux monumens de notre langue.

Aujourd'hui j'ai à rendre compte de la réimpression d'un recueil publié pour la première fois en 1779, 4 vol. *in-8.°*, et pour la seconde fois en 1781, 5 vol. *in-12*, dans l'idée principale de faire connoître, par des analyses et par des extraits en langage moderne, le fond des compositions de ces poëtes, et offert au public en lui promettant de l'amusement plutôt que de l'instruction.

Dans sa préface, M. Legrand d'Aussy se glorifia de donner l'exemple de rechercher les anciens monumens de notre littérature, et il disoit : « Je croirois avoir bien mérité des lettres, si mon exemple animoit à » cette laborieuse entreprise des mains plus habiles que les miennes. »

Il est pourtant vrai que la première gloire devroit être acquise à Barbazan, qui, plusieurs années avant M. Legrand d'Aussy, avoit ouvert la carrière, en publiant en original l'Ordène de la chevalerie et trois volumes de fabliaux.

M. Legrand d'Aussy, à l'époque où il écrivoit, eut peut-être raison, du moins il ne fut pas blâmable de ne présenter que le canevas des fabliaux, en résumant et traduisant les compositions des trouvères : il fut

plus heureux dans cette entreprise que dans les analyses et extraits qu'il fit des compositions de ces poëtes, pour les insérer dans les Notices des manuscrits de la Bibliothèque du Roi; dans ces notices, destinées aux personnes qui voudroient étudier notre ancienne littérature, il auroit dû, après avoir analysé les ouvrages, en faire connoître les détails les plus curieux et les plus intéressans, non par sa traduction, mais en rapportant soigneusement les textes originaux, ce qu'il a fait trop rarement; aussi son travail n'a été ni agréable aux gens du monde ni utile aux gens de lettres.

Mais le recueil des fabliaux et contes dont j'examine la troisième édition, obtint dans le temps une juste estime, que cette nouvelle édition servira à maintenir.

Elle a été dirigée par M. Ant. Aug. Renouard, qui, possédant le manuscrit que M. Legrand d'Aussy avoit retouché, y a joint des augmentations qui donnent un nouveau prix à cet ancien ouvrage.

Le nom de M. Legrand d'Aussy et son recueil ne peuvent guère être cités sans rappeler la vive querelle et les longs débats qu'occasionna l'agression contre les troubadours, pour les déposséder de leur vieille renommée, que les éloges et l'admiration de Dante et de Pétrarque leur confirmèrent jadis, mais qui, après un long laps de temps et une sorte d'oubli, n'avoit pas été suffisamment réhabilitée par la publication du travail de M. l'abbé Millot.

Au lieu de profiter de ce que les troubadours et les trouvères fournissoient d'utile pour étudier, avec plus de facilité et de succès, l'histoire, les mœurs, la littérature et la langue, on ne s'occupa qu'à disputer sur la prééminence de ces poëtes, sur le génie des auteurs produits par les pays situés au nord ou au midi de la Loire; et dans cette dispute, qui ne pouvoit guère amener de résultat intéressant, chaque combattant s'occupoit exclusivement à exalter les poëtes du nord en rabaissant ceux du midi, ou à relever le mérite des troubadours aux dépens de celui des trouvères. C'étoit là un amour-propre ou, si l'on veut, un zèle national bien mal entendu: de bons esprits, des esprits vraiment français, auroient employé sagement leurs talens à faire apprécier à-la fois et concurremment le mérite respectif, quoique différent, des troubadours et des trouvères, et auroient cherché à faire honneur à la France des productions des uns et des autres. On ne voit pas que jadis les troubadours et les trouvères aient eu des querelles sur la prééminence de leurs productions littéraires, qu'ils aient été jaloux de leurs succès rivaux; et certes c'est se connoître bien peu en gloire et en amour du pays, que de vouloir élever, au préjudice des uns ou des autres, ces

poëtes qui ont chacun mérité un rang distingué. La meilleure manière de louer leurs ouvrages, c'est d'en profiter soi-même, et de mettre le public à portée de jouir du même avantage.

Je n'ai pas attendu jusqu'à ce jour pour manifester mes sentimens sur ce sujet. Voici comme, en novembre 1816, je m'exprimais dans ce journal, à l'occasion d'un ouvrage de M. de la Rue : « L'utilité et le » juste succès de la dissertation de M. de la Rue prouvent combien il » pourra devenir avantageux aux lettres de publier en original les pro- » ductions des troubadours et des trouvères, ces anciens poëtes natio- » naux que, dans le dernier siècle, on a mal à propos affecté d'opposer » les uns aux autres, en disputant sur le degré de mérite qu'ils ont, » quoique dans des genres très-différens. N'est-il pas plus convenable » que nous mettions notre zèle et nos soins à les faire connoître et » apprécier, afin de profiter de tout ce qu'ils offrent d'utile pour la » connoissance des mœurs, des usages, des opinions, des faits histo- » riques et des progrès de la langue ! » Si M. Legrand d'Aussy n'avoit fait qu'un recueil agréable contenant les extraits des contes, plus ou moins plaisans, que les manuscrits des trouvères pouvoient offrir à la curiosité des lecteurs frivoles, son travail, après avoir occupé un instant le public, n'auroit peut-être pas survécu au succès du moment; mais deux causes principales ont contribué à prolonger ce succès et à faire rechercher l'ouvrage.

L'une, c'est la querelle que M. Legrand d'Aussy engagea en attaquant la renommée des troubadours; le public ne pouvoit guère rester étranger à des débats auxquels leurs auteurs prétendoient que la gloire nationale étoit en quelque sorte intéressée.

La seconde cause, c'est que les traductions ou imitations des fabliaux, contes et autres productions des trouvères, sont accompagnées de notes très-curieuses, qui, aujourd'hui même qu'on a étudié avec quelque soin et quelque succès les mœurs, les usages des XII.ᵉ, XIII.ᵉ et XIV.ᵉ siècles, ne laissent pas d'offrir beaucoup d'intérêt et d'instruction : ces notes, séparées de l'ouvrage et disposées par ordre de matières, formeroient un recueil digne de l'attention des gens du monde et même des littérateurs ; je regrette de ne pouvoir entrer à cet égard dans tous les détails qu'elles mériteroient, pour qu'on pût les apprécier justement.

Au sujet de l'origine des cours plénières, l'auteur nous apprend que les rois et les princes du moyen âge ne tenoient pas leurs cours ouvertes dans tous les temps ; en général ils n'en déployoient la magnificence qu'aux trois ou quatre grandes fêtes de l'année. Des messages invitoient les barons, les seigneurs relevant du fief, et même les étrangers : ces

réunions s'appeloient cours plénières. Aux festins et aux danses se réunissoient tous les amusemens connus dans ces siècles : on introduisoit les ménétriers et les jongleurs ; des dons étoient distribués avec profusion ; l'argent étoit jeté au peuple en criant *largesse*. Mais qui faisoit les frais de ces fêtes ! les vassaux ; ils étoient tenus d'offrir des présens ; la ville où se tenoit la cour plénière supportoit une partie des frais.

L'auteur fait remonter l'origine des cours plénières aux célèbres assemblées que Charlemagne convoqua souvent. Lorsque Hugues Capet fut monté sur le trône, il les rétablit. S. Louis, tout modeste et tout économe qu'il étoit, mit beaucoup de faste et employa beaucoup de dépenses à tenir à Saumur la cour plénière où il reçut chevalier son frère Alphonse. Charles VII, sous le prétexte des guerres contre les Anglais, se dispensa de donner de ces fêtes ruineuses, qui ne furent plus renouvelées depuis. Le fabliau de *la Cour du paradis* offre une image de la cour plénière, et celui du *Siége prêté et rendu* contient des détails de ce qui s'y passoit.

Au sujet de l'usage de faire manger avec soi quelqu'un dans son assiette, M. Legrand d'Aussy avance que c'étoit la plus grande marque d'amitié que l'on pût donner, et que de là est venue la locution que deux personnes ont mangé dans la même écuelle, pour désigner leur amitié. Dans les grands repas, on étoit réuni par deux, et les deux personnes n'avoient qu'une même assiette ou qu'un même plat ; la galanterie du maître du logis consistoit à savoir bien assortir les couples.

Perceforest parle ainsi d'une fête : « Y eut huit cens chevaliers séant » à table, et si n'y eust celui qui n'eust une dame ou une pucelle à son » escuelle. »

Un fabliau a dit figurément d'un oncle qui étoit amoureux de sa nièce :

> Et si sachiez que chascun jour
> En une escuelle manjoient.

Après les détails par lesquels j'ai fait connoître le mérite de deux de ces notes, je me bornerai à de simples indications relativement à une très-grande quantité des notes répandues dans l'ouvrage, et je nommerai seulement, par ordre de matières, celles qui traitent des objets suivans :

Chevalerie, noblesse, barons, damoiseaux, varlets, fiefs, vavasseur, sobriquet ; — tournois, joûtes, armes, guerre, armée, milice, attaque et défense des places ; — fées, théâtres, jeux-partis, cours d'amour, monnoies, besans, usure, Juifs ; — jeux de dés et de tables, jeux

d'échecs, oiseaux de chasse, bains, horloges, valeur des terres, alimens, vins ; — habillemens, vêtemens, parure, pourpre, soie, capes ; — musique, musiciens, instrumens ; — pélerinages, tribunaux, procédures ; — curés, legs obligés en faveur des églises.

J'ai remarqué, dans les notes diverses, une érudition choisie et suffisante, et plusieurs offrent des détails encore curieux aujourd'hui, quoiqu'elles datent d'un demi-siècle.

Il y auroit par fois des observations à faire sur quelques opinions ou assertions de M. Legrand d'Aussy; mais aujourd'hui il n'est plus à craindre qu'elles induisent en erreur les gens de lettres, ni même les gens du monde, qui sont suffisamment avertis par d'autres ouvrages ou par leur propre instruction. Je me bornerai aux observations suivantes.

M. Legrand d'Aussy dit que le roman de Gérard de Roussillon, écrit en vers provençaux, n'est qu'une chronique rimée contenant l'histoire des croisades contre les Albigeois: c'est là une erreur que la troisième édition reproduit pour la troisième fois; il convient de la relever.

Je dirai donc que la chronique rimée des croisades de la guerre contre les Albigeois est de Guillaume de Tudela, et n'a rien de commun avec le roman de Gérard de Roussillon.

L'auteur de ce roman n'est point connu; cet ouvrage contient des faits d'armes de Gérard de Roussillon et d'autres preux: Gérard refuse de rendre hommage à Charles Martel ; ce refus occasionne une longue guerre.

J'ai parlé de l'un et de l'autre de ces ouvrages au tome II du Choix des poésies des troubadours.

M. Legrand d'Aussy manqua l'occasion de relever le mérite des trouvères, lorsqu'il ne sut pas désigner sous le nom de sirventes les ouvrages qu'ils avoient composés en ce genre.

L'Excommunication du ribaud, qui se trouve au tome III, pag. 74 de la nouvelle édition, n'est ni un fabliau ni un conte; c'est un vrai sirvente.

Il en est de même de *la Patenotre de l'usurier*, &c. &c.

Dans la première édition des fabliaux, après avoir analysé le conte des *Trois bossus*, M. Legrand d'Aussy ajouta en note:

« Les imitations de ce fabliau sont assez nombreuses, mais je ne puis » en citer aucune; elles étoient parmi celles qu'on m'a égarées. Je me » rappelle seulement qu'il se trouve copié, à quelque légère différence » près, dans les Contes tartares par Gueulette, &c. » Je crois avoir lu aussi le conte des bossus dans les Mille et une nuits.

M. Legrand d'Aussy, après son analyse du conte du *Sacristain de Cluny*, déclare aussi avoir perdu les preuves qu'il avoit rassemblées des nombreuses imitations de ce conte, et il n'en cite que trois.

N'est-il pas surprenant que, dans la deuxième édition, sur-tout dans la dernière, de semblables lacunes n'aient pas été remplies!

Lorsqu'il analysoit ou abrégeoit les productions des trouvères, M. Legrand d'Aussy ne résistoit pas toujours au desir que sans doute il éprouvoit quelquefois d'enrichir son travail de quelques citations des vers les plus faciles et les plus agréables que les originaux lui présentoient; et il faut dire que si l'on n'avoit eu à juger les trouvères que sur ces citations, on se seroit fait une haute idée de leurs talens.

Ainsi, dans les notes du conte de *Guillaume au Faucon*, il rapporte ces vers, qui peignent la beauté de la dame :

La florete qui naist el pré,
Rose de mai, ne flor de lis,
N'est tant bele, ce m'est avis....
Et de sa bouche etoit merveille
Que ele sanbloit passe-rose....
Nature qui fete l'avoit
Y ot mise tot son sens,
Tant qu'el en fu povre long tens.

Dans le fabliau de *Celui qui enferma sa femme dans une tour*, M. Legrand d'Aussy, après avoir exposé comment la femme trompa son mari, rapporte les vers suivans, que le trouvère a insérés dans son conte pour prévenir les conséquences qui seroient défavorables aux femmes :

Mais ne sont mie totes males* (* mauvaises, de *malus*.)
Aucunes en i a loyales :
Quand feme velt torner à bien,
Ne la puet contrevaloir rien.

Dans *la Confession de la belle fille*, une pucelle vient se confesser au chapelain du manoir d'amour. Le chapelain lui répond :

Vous estes belle, jeune et tendre,
Digne de venir à grant bien,
Car je vous jure qu'il n'est rien
Qui tant au dieu d'amour deplaise
Que laisser mourir un chrestien
Que povez sauver à vostre aise.

A la fin de chaque volume, l'éditeur a placé les textes originaux de quelques-uns des ouvrages que M. Legrand d'Aussy avoit fait connoître par des analyses ou par des extraits. La plupart de ces textes avoient été imprimés avant ou depuis la première publication de l'ouvrage de M. Legrand d'Aussy, et l'éditeur en a soigné la réimpression; d'autres sont publiés pour la première fois, et c'est un service que l'éditeur rend aux gens de lettres, qui aujourd'hui étudient notre ancienne littérature plus que les gens de lettres d'autrefois ne s'en occupoient.

Parmi les pièces inédites, on distingue *le Chien et le Serpent*, un fragment considérable de *Partenopex de Blois, les deux Grisélidis, le Gieus de Robins et de Marion*, &c. Ce dernier ouvrage est en scènes et en dialogues, et peut être considéré comme une petite comédie pastorale : elle contient huit cent cinquante-deux vers, dont quelques-uns étoient destinés à être chantés; c'est un opéra comique de l'époque.

M. Legrand d'Aussy observe avec raison que cette petite pièce dramatique, comparée aux mystères et autres pièces que produisirent les premiers âges de notre théâtre, offre un certain mérite, que la marche en est claire, les mœurs vraies, et qu'on y trouve des détails agréables.

Les diverses lectures que j'ai faites attentivement de cette pastorale, qui intéresse sous plusieurs rapports notre ancienne littérature, me portent à croire que c'est un ouvrage dont la composition remonte au milieu du XIII.e siècle.

On y trouve encore des participes passés et des substantifs en ET :

> Qui te donroit un horion,
> Ne l'aroit il bien EMPLOIET!
> — Ah, sire, vous feriés PECHIET.

NI est employé pour *et* comme dans la langue des anciens trouvères, et sur-tout dans celle des troubadours :

> Je vous pardoins tout le meffait
> C'a mi NI as miens avés fait.

Mais ce qui fortifie mes conjectures, c'est qu'on y lit le juron de *par DIEU*.

Cette circonstance, d'après mon opinion, sert à prouver que la composition de l'ouvrage est antérieure à l'ordonnance que Louis IX rendit en 1268 ou 1269, portant « que nul ne soit si hardy que il jure » par aucuns des membres de Dieu, de notre-dame, ni des sainz, &c. »

Depuis long-temps, j'ai pensé que, pour échapper aux peines portées

par cette ordonnance et par d'autres postérieures, les personnes qui se permettoient les juremens, et sur-tout les écrivains qui les rapportoient, au lieu de dire *par DIEU*, *mort DIEU*, *cor DIEU*, prononcèrent et écrivirent *parBLEU*, *morBLEU*, *corBLEU*, et j'ai quelquefois employé avec succès cette conjecture pour en fortifier d'autres relativement à la fixation des époques où avoient été composés les ouvrages dans lesquels se rencontrent ces énonciations différentes.

Pour reconnoître que les additions du nouvel éditeur donnent un nouveau prix à la collection de M. Legrand d'Aussy, je comparerai un passage original avec la traduction ou l'imitation.

Il n'avoit donné qu'un extrait très-court de la description du pays de Cocagne.

« Sur tous les chemins et dans toutes les rues sont des tables dressées » où l'on vient librement s'asseoir, et des boutiques ouvertes où l'on » peut prendre sans payer. Là se trouve une rivière de vin et un prin- » temps éternel. »

Les détails de l'original sont poétiques, et donnent une vraie idée du pays dont le nom est resté dans notre langue pour exprimer un lieu où tout est à souhait.

Le pays a à non Cocaingne,
Qui plus i dort, plus i gaaigne;
Cil qui dort jusqu'à miedi,
Gaaigne cinc sols et demi;
De bars (*), de saumons et d'aloses
Sont toutes les mesons encloses;
Li chevron i sont d'esturjons,
Les couvertures de bacons
Et les lates sont de saussices
Moult a où pays de delices,
Quar de hastes et de courz os
I sont li blé trestuit enclos;
Par les rues vont rostissant
Les crasses oes et tournant....
Si l'auroit-il à son talant:
Char de cerf ou d'oisel volant,
Qui veut en rost, qui veut en pot:
Ne jà n'i paieront escot,
N'après mengier, n'i conteront,
Ausi come en cest pays font:

(*) Barbots

C'est fine véritez provée
Qu'en la terre beneurée
Cort une riviere de vin.
Si arrivent li mazerin,
Et li voirre i vont arrivant,
Et li hanap d'or et d'argent.

Il y a de la grâce et de la facilité dans ces vers, et la prose de M. Legrand d'Aussy ne permettoit pas de croire qu'ils offrissent une description aussi agréable.

La première lettre du mot *mazerin* a été imprimée en majuscule; cette faute typographique, dans un ouvrage aussi soigné que celui-ci, échappée relativement à un mot de l'ancienne langue qui n'est pas resté dans la langue actuelle, pourroit induire en erreur quelques lecteurs, sur-tout les étrangers; je crois donc utile de la prévenir.

MAZERIN, dans la langue des trouvères, signifioit *coupe*, *vase*:

Et apporterent estrelins,
Hanas, coupes et MAZERINS. (Philippe Mouskes.)
Mais prudom, plus qu'ors ne qu'argens,
Est vrais et purs et enterrins,
Et nes plus que nus MAZERINS.
(*Fabl. et cont. anc.* tom. I, pág. 318.)

Cette expression *nes* (net) *plus que nus mazerins*, permet de croire à la pureté et à l'éclat des coupes de cette matière.

On trouve dans les auteurs du moyen âge, depuis le XII.e siècle, *scyphi mazerini, de mazero, cupæ mazerinæ*, *hanap de madre*, &c. Le nom de la matière de ces coupes avoit été donné à ces coupes mêmes.

Quand M. Legrand d'Aussy eut publié les fabliaux et contes &c., en 1779, l'auteur du poëme du *Jugement de Pâris*, M. Imbert, mit en vers plusieurs de ces contes; et lors de la seconde édition, faite en 1781, M. Legrand d'Aussy indiqua au bas des extraits des fabliaux ou contes, ceux qui avoient été imités par M. Imbert.

Le nouvel éditeur a été plus généreux; il a fait imprimer quelques-unes de ces imitations, dont les détails ont souvent de la grâce, et presque toujours une aimable mais dangereuse facilité.

J'ai dit que Barbazan avoit publié plusieurs contes et fabliaux en original; et M. Legrand d'Aussy, dans les deux premières éditions, indiqua soigneusement un renvoi à la collection de Barbazan, quand elle contenoit l'ouvrage dont il donnoit l'analyse ou des extraits.

Le nouvel éditeur a ajouté à ces indications celles du renvoi aux recueils publiés par M. Méon.

Me seroit-il permis de taire que de très-belles gravures, composées par des artistes habiles, ornent en grand nombre les cinq volumes, et que tout l'ouvrage est imprimé avec luxe! Il semble que l'éditeur ait voulu donner tous les genres de recommandation à la nouvelle édition d'un recueil déjà recommandé par son succès précédent, et qui doit également plaire aux personnes qui lisent pour leur amusement et à celles qui lisent pour leur instruction.

RAYNOUARD.

Transactions of the literary Society of Madras, part. 1, with engravings. — Mémoires de la Société littéraire de Madras; première partie, avec planches gravées. Londres, 1827, 120 pages *in-4.°*

Quel que soit le sort que la Providence réserve à l'empire prodigieux formé par la compagnie anglaise des Indes orientales sur les ruines de celui des grands mogols et des états gouvernés soit par des princes musulmans, soit par des familles indiennes d'origine et de croyance, les sciences et les lettres auront toujours à se féliciter des conquêtes nombreuses et impérissables qui auront été pour elles le résultat de cette révolution politique. Sans parler d'une innombrable multitude d'ouvrages en tout genre dont l'Europe savante est redevable aux recherches et aux talens de tant d'écrivains qui, aux devoirs que leur imposoient des fonctions administratives ou le service militaire, ont joint un zèle constant pour le progrès de nos connoissances sur l'Inde ancienne et moderne, chacun sait de quel trésor de renseignemens, aussi importans que variés, nous sommes redevables aux travaux de la Société asiatique de Calcutta, dont la collection comprend aujourd'hui 16 volumes. La Société littéraire de Bombay, formée beaucoup plus tard, et dont l'activité, suspendue pendant quelque temps, ne peut manquer de recevoir une nouvelle impulsion du génie et des talens de son président actuel, sir John Malcolm, a aussi acquis des droits incontestables à la reconnoissance de l'Europe savante, par la publication de trois volumes, dont il a été successivement rendu compte dans ce

journal. La présidence de Madras n'avoit point, jusqu'à ces dernières années, pris part à ces efforts généreux : c'est au zèle de feu sir John Newbolt, premier magistrat de la cour suprême de justice de Madras, et aux efforts de M. Benjamin Guy Babington, du service civil, que la Société littéraire de Madras a été redevable de son institution. Cette société, dont l'établissement remonte au 10 février 1818, et qui a reçu son organisation définitive le 19 mars suivant, n'avoit encore rien publié, lorsque parut, en 1827, le volume dont nous allons rendre compte. Il est à regretter qu'on n'ait point jugé à propos de donner à la tête de ce volume une notice sur la formation de la société, et sur le but de son institution et ses réglemens, une liste de ses membres actuels, et les noms des hommes qui, depuis 1818 jusqu'en 1827, ont rempli les fonctions de président et de secrétaire. On peut en être surpris, puisque, dès l'année 1824, la société, en s'occupant de la publication de ses mémoires, avoit arrêté qu'une notice de ce genre seroit placée en tête du premier volume, et que l'honorable sir Charles Edouard Grey, qui la présidoit à cette époque, s'étoit chargé de la rédaction de cette introduction. Les renseignemens que nous donnons ici sont tirés de l'*Asiatic Journal*, qui a rendu, de temps à autre, un compte succinct des séances et des procédés de la société.

La première partie des Mémoires de la Société littéraire de Madras, qui a paru à Londres en 1827, se compose de douze articles. L'éditeur, qui ne s'est point nommé, observe, dans un très-court avertissement, que la société fut privée, peu de temps après sa formation, de plusieurs de ceux de ses membres sur qui elle avoit dû fonder ses plus grandes espérances, et parmi lesquels elle eut sur-tout à regretter M. Francis Whyte Ellis, qui avoit amassé une immense quantité de matériaux sur toute sorte de sujets, mais qui s'étoit fait une loi de ne rien publier ou plutôt de ne rien rédiger jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de quarante ans. Parvenu à l'époque de sa vie où il devoit commencer à mettre en œuvre ces matériaux, il fut enlevé par une mort aussi soudaine que prématurée. Cet avertissement nous apprend en outre que les morceaux que renferme cette première partie, ont été examinés et choisis pour la publication sous les auspices du dernier président de la société, Sir Ch. Ed. Grey; que dans chaque morceau on a conservé, pour les noms propres étrangers, l'orthographe adoptée par les auteurs; enfin, que l'édition ayant été faite, non d'après les manuscrits originaux, mais d'après une copie peu exacte, il est à craindre qu'il ne s'y soit glissé des fautes que l'éditeur n'ait pas aperçues ou qu'il n'ait pas été à même de corriger.

Parmi les douze articles contenus dans ce volume, il en est plusieurs qui ont pour objet la géologie, la météorologie ou l'histoire naturelle, et sur lesquels nous ne nous arrêterons point. Nous passerons aussi sous silence un mémoire de M. l'abbé Dubois, sur la forme des jugemens de Dieu ou ordalies, qui sont usités chez les Indous; ce mémoire curieux ayant été compris par son savant auteur dans l'ouvrage qu'il a publié depuis son retour en France, sous le titre de *Mœurs et Institutions des peuples de l'Inde*. Nous allons faire connoître, le plus briévement qu'il nous sera possible, les autres morceaux compris dans ce volume, et qui appartiennent à l'histoire ou à la philosophie.

Le premier a pour objet les livres qui servent de base à la législation de l'Inde. Peu après la formation de la Société littéraire de Madras, M. Ellis, dont nous avons déjà parlé, avoit communiqué à cette compagnie un travail très-étendu sur la législation indienne; et ce travail manuscrit, qui forme cinq cents pages *in-folio*, a été déposé plus tard dans la bibliothèque de la société. Il est divisé en trois parties, et contient en outre une réfutation de quelques observations de M. Mills sur les lois indiennes, observations consignées par cet écrivain dans le quatrième chapitre du second livre de son *Histoire de l'Inde anglaise*. Des trois grandes divisions de l'ouvrage de M. Ellis, la première traite principalement des livres de lois des Indiens; la seconde, de la constitution des tribunaux et des fonctions des magistrats et des officiers de justice; la troisième enfin, des formes de la procédure et des jugemens. C'est un aperçu du contenu de la première division que Sir Ch. Ed. Grey donne, en conservant, autant que possible, les expressions mêmes de l'auteur, dans le premier article de ce recueil. Il est partagé en trois sections: dans la première on apprend à connoître les livres qui forment la base de la législation indienne, et qui sont en grand nombre, et écrits à diverses époques et en différentes contrées de l'Inde. De ces livres, les uns sont des textes originaux et les autres des commentaires; mais c'est plutôt sur les commentaires, ou, pour mieux dire, sur les opinions adoptées par les commentateurs et sanctionnées par leur autorité, que sur les textes mêmes, que se fonde, dans la pratique, la législation de l'Inde. Les instituts de Menou, à cause de leur antiquité même, et faute d'un commentateur qui en règle l'application à l'état moderne de la société, ne sont que de très-peu d'utilité pour la pratique actuelle. La grande autorité accordée aux commentateurs, qui, comme on peut bien s'en douter, ne sont pas toujours d'accord entre eux, a formé diverses écoles, et par conséquent a donné naissance, suivant les loca-

lités, à des différences dans l'application des lois et dans la jurisprudence des tribunaux.

Dans la seconde section, l'auteur s'attache à montrer, par un grand nombre d'exemples, combien les écoles de jurisprudence du sud de l'Inde diffèrent de celles du nord, dans une multitude de points d'une grande importance. Il croit que cette différence vient sur-tout de ce que la doctrine brahmanique, tout en obtenant la supériorité sur celle des Samanéens ou Djaïnas dans l'Inde méridionale (1), a dû cependant transiger avec les anciens usages et les anciens préjugés dont elle n'espéroit pas de pouvoir triompher.

Enfin, dans la troisième section, l'auteur fait connoître quels sont les livres qui jouissent de la plus grande autorité dans les provinces méridionales de l'Inde, et auxquels par conséquent on devroit s'attacher de préférence, si l'on vouloit former un nouveau digeste ou corps de lois pour ces provinces.

Ce morceau annonce dans son auteur une profonde connoissance de la matière, et une vaste et solide érudition; il fait regretter que M. Ellis n'ait pas laissé en mourant d'autre produit de ses longs travaux. Le sujet traité par M. Ellis avoit déjà occupé le célèbre W. Jones, M. Colebrooke, à qui la littérature indienne a de si grandes obligations, et M. Ward. Sir Ch. Ed. Grey, dans les notes judicieuses qu'il a ajoutées au travail de M. Ellis, a comparé ces divers écrivains avec les opinions de l'auteur, et a ajouté par-là un nouveau mérite à ce mémoire.

Le second article du recueil dont nous rendons compte, a pour auteur le capitaine Robert Young, et pour objet certains monumens funéraires existant dans la province de Haïderabad, et connus dans le pays sous le nom d'*Habitations des racschasas* ou *géans*. Ce sont des caveaux dont plusieurs ont été ouverts, et qui sont décrits dans ce mémoire; ils ont beaucoup de rapports avec une espèce un peu différente de monumens également funéraires, très-communs dans la contrée située à l'orient des Ghâtes et en diverses parties de la côte de Malabar, et nommés *Pandou-coulie*, et aussi *Kodey-kall* et *Topie-kall*. Dans les uns comme dans les autres, on trouve des vases de terre remplis d'ossemens qui paroissent avoir éprouvé l'action du feu. Le troisième volume des Mémoires de la Société littéraire de Bombay contient une description des

(1) L'éditeur du mémoire de M. Ellis observe ici qu'il y a de fortes raisons de croire que les Samanéens étoient des Bouddhistes, et non des Djaïnas, et renvoie à cet égard à un mémoire de M. Erskine, inséré dans le tome III des *Transactions de la Société littéraire de Bombay*.

Pandou-coulies du Malabar, et des objets qu'on a trouvés dans ces sépultures; description dont l'auteur est M. J. Babington. On ignore à quelle nation et à quelle époque on doit les rapporter. Une chose remarquable, c'est que, dans la province de Haïderabad, ces *tumulus*, si pourtant on doit leur donner ce nom, puisqu'ils s'élèvent d'ordinaire très-peu au-dessus du sol, sont enfermés dans une enceinte circulaire de pierres brutes, placées perpendiculairement sur la terre, et fort rapprochées les unes des autres, ce qui rappelle certains monumens druidiques ou scandinaves des peuples du nord de l'Europe. D'un autre côté, les Pandou-coulies du Malabar, décrits par M. Babington, et qui portent le nom de *Kodey-kall*, c'est-à-dire, *ombrelles de pierre*, et ont la forme d'un champignon, offrent quelque analogie avec les pierres levées des Celtes. Toutefois nous doutons beaucoup qu'on doive tirer des conséquences historiques de ces analogies; car rien n'étoit plus naturel que de désigner par une enceinte de pierres brutes le sol qui avoit reçu les restes des morts, afin de le consacrer en quelque sorte, et de le soustraire à toute profanation; et quant aux *Kodey-kall*, ils semblent aussi n'avoir eu d'autre but que d'indiquer que le terrain qu'ils couvroient recéloit quelqu'un de ces vases de terre où l'on renfermoit les ossemens, et ils paroissent n'avoir été employés que quand la nature du sol ne permettoit pas d'enfouir profondément ces vases et de les recouvrir d'un cénotaphe de pierres taillées, sur lesquelles on pût encore jeter une couche épaisse de mortier mêlé de pierres, et amasser par dessus le tout de la terre à quelques pieds de hauteur. C'est de cette dernière sorte que sont les caveaux ouverts et décrits par M. Robert Young. Chaque caveau renfermoit un nombre considérable de vases de terre, et en outre des crânes humains et des os qui ne paroissoient point avoir subi l'action du feu et n'avoient point été renfermés dans des vases. M. Young ne paroît point avoir observé, comme M. Babington, que les grands vases en contiennent de plus petits; mais il a cru pouvoir supposer que les ossemens qu'ils renferment y avoient été déposés à diverses reprises, ce qui donne lieu de penser que le même vase renfermoit les restes de plusieurs individus.

Nous passerons immédiatement au quatrième article, dont l'objet est de démontrer que, quoique les Indiens possèdent de temps immémorial le système de chiffres que les Arabes ont emprunté d'eux et nous ont transmis, ils connoissent aussi une autre sorte de notation arithmétique, à laquelle ils emploient les lettres de leur alphabet. Nous nous bornerons à rapporter les conclusions par lesquelles M. C. M. Whith termine ce mémoire.

« Qu'il nous suffise de dire que, bien que l'échelle arithmétique » décimale ait existé dans l'Inde de temps immémorial, il est aussi » incontestablement bien établi qu'un système de notation alphabétique » a été en usage, il y a 1600 ans, dans l'Inde septentrionale, sans qu'on » puisse présentement fixer avec quelque probabilité l'époque de son » origine; qu'un autre système de notation totalement différent, quoi- » que fondé aussi sur l'emploi des lettres du même alphabet, a eu cours » dans la partie méridionale de la péninsule, système dont la date pri- » mitive ne sauroit non plus être déterminée, quoiqu'on puisse établir » son existence, en remontant d'âge en âge, pendant un espace de » près de 2,000 ans. » Pour juger, en parfaite connoissance de cause, des assertions de l'auteur par rapport au dernier système dont il parle, il faudroit pouvoir se rendre compte des textes sanscrits dont il les appuie, et peut-être desireroit-on encore qu'il eût donné plus de développemens sur l'usage de ce système de notation. Toutefois nous pensons qu'il ne doit rester aucun doute sur les points essentiels qu'il a entrepris de démontrer; l'usage des chronogrammes dont il donne des exemples, nous paroît en confirmer suffisamment la vérité.

C'est encore à M. Whith qu'est dû un mémoire sur l'origine et l'antiquité du zodiaque indien, mémoire qui est placé sous le n.° 5. Les textes que M. Whith rapporte, pour établir, contre l'opinion de W. Jones, que les Indiens ont reçu des Grecs la division du zodiaque en douze astérismes, et les noms ainsi que les figures de ces astérismes, nous paroissent ne laisser aucun doute sur la vérité de cette assertion, et avoir d'autant plus de poids, qu'il est contre toute vraisemblance que les écrivains de l'Inde eussent déguisé la vérité, pour faire honneur à des étrangers de quelque partie de leurs connoissances astronomiques et astrologiques. On retrouve chez les astronomes indiens les noms grecs des douze signes du zodiaque, et ils reconnoissent que ce sont des noms étrangers qui n'ont point de racine dans leur langue. Ils citent comme les plus anciennes autorités en fait d'astrologie, *Maya* et *Yavana*. M. Whith entend les astronomes de la Chaldée par *Maya*, mot qui lui paroît n'être autre que celui de *Mages*, et par *Yavana* il entend les *Grecs*. Les écrivains indiens, en disant que *Maya* étoit un *Asoura*, semblent indiquer eux-mêmes l'Assyrie pour sa patrie. Quant à *Yavana*, ou *Yavanisvara*, ils assurent que c'étoit un *Mletcha*, c'est-à-dire, un barbare, un étranger. Le nom de *Yavana*, il est vrai, dans l'usage actuel, n'est guère pris qu'en mauvaise part, et s'applique, comme terme de mépris, à tous les musulmans. C'est en ce sens qu'il est employé dans ce proverbe cité par W. Jones : *Na nicho yavana parah* [il n'y a point de si vile créature

qui soit au-dessous d'un *yavana*]. Mais M. Whith démontre que ce mot n'a point ce sens quand il s'agit des temps anciens : le Yavana qui a communiqué aux Indiens des connoissances astronomiques et astrologiques, quoique barbare, fut considéré par eux comme un *rischi*, à cause de sa science et de la pureté de son caractère. Il fut, dit-on, l'ami intime de Garka, gourou ou maître spirituel de Krischna ; on recueillit par écrit et l'on traduisit en sanscrit les leçons qu'on avoit reçues de lui, non-seulement sur l'astronomie et l'astrologie, mais aussi sur la morale, sur certains points des pratiques religieuses, et sur le pouvoir magique des charmes. Elles se conservèrent et existent encore, soit sous la forme d'un recueil, ou sous la forme de citations dispersées dans divers commentaires sur les sciences de l'Inde. « Je ne fais aucune difficulté, dit M. Whith, de » proposer hardiment cette question : *Celui qui rechercheroit avec soin les* » *paroles de Yavanisvara, ne pourroit-il pas découvrir les vers dorés de* » *Pythagore!* »

M. Whith pense aussi que c'est aux Grecs que les Indiens doivent la connoissance de la division du temps en semaines ; et il fait voir que les noms grecs des sept planètes, d'après lesquels sont dénommés les jours de la semaine, ne leur sont point inconnus. Il assure de plus qu'aucune mention de la division hebdomadaire du temps, pas plus que des douze signes du zodiaque, ne se trouve dans les Védas.

Notre auteur répond à quelques objections de détail de W. Jones, et ajoute encore, en faveur de son opinion, d'autres considérations que je suis obligé de supprimer. Je me suis déjà peut-être arrêté trop long-temps sur ce mémoire, qui m'a paru d'un grand intérêt. Je regrette que l'auteur n'ait pas toujours jugé nécessaire de traduire les textes sanscrits qu'il cite, et que les éditeurs de ce recueil n'aient pas rempli cette lacune. On pourroit aussi desirer que l'âge des écrivains cités fût fixé, si la chose est possible, avec plus de rigueur.

Le douzième et dernier article du volume est la traduction d'un ancien acte de donation, écrit en langue carnatique, et gravé sur des planches de cuivre. Cette donation d'un village nommé *Potavcram*, est une libéralité d'un prince indien, appelé *Viraori Gajapati Gandeswara*, et les revenus provenant de cette dotation devoient être employés à célébrer les fêtes de *Sri Maholingodbhava, le dieu de Tchédoulavadou*. L'auteur de cette traduction est un indigène, nommé *Ram-Raz*, attaché au collége du fort Saint-George. Plusieurs planches gravées mettent sous les yeux du lecteur la copie de l'original.

Il y a lieu de s'étonner qu'on n'ait joint à la publication de ce monument et de sa traduction, aucun mémoire, aucun renseignement,

aucune note, pas même la transcription du texte original; mais une chose encore plus étonnante et tout-à-fait inexplicable, c'est qu'on ait publié, sous le titre d'*Ancient Grant*, comme appartenant à cet acte de donation, une planche qui représente un fragment d'un monument babylonien, découvert entre le Tigre et l'Euphrate, tandis que cette planche se rapporte évidemment à un autre article du volume, qui n'est qu'une simple note placée sous le n.° 6.

Quoique nous nous soyons bornés à rendre compte des mémoires qui avoient pour nous un intérêt particulier, nous croyons en avoir dit assez pour faire desirer la suite des Mémoires de la Société littéraire de Madras. Nous exprimerons seulement un vœu pour que les objets y soient traités avec plus de détail, et qu'on apporte plus de soin à leur publication. Il seroit aussi à souhaiter que les textes sanscrits fussent donnés dans leurs caractères originaux.

SILVESTRE DE SACY.

Bibliothèque des Croisades, par M. Michaud. . . . *Quatrième partie: chroniques arabes, traduites et mises en ordre par M.* Reinaud, *employé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi.* Paris, Imprimerie royale, librairie de Ducollet, 1829, *in-8.°*, xlvij et 582 pages.

SECOND ARTICLE.

Plusieurs exemplaires de ce volume ont un frontispice particulier, et y sont intitulés: « Extraits des historiens arabes, relatifs aux guerres » des croisades; ouvrage formant, d'après les écrivains musulmans, un » récit suivi des guerres saintes; nouvelle édition, entièrement refondue » et considérablement augmentée. » En effet, un travail déjà fort recommandable de M. Reinaud servoit de seconde partie à l'édition précédente de la Bibliothèque des croisades de M. Michaud; mais cette deuxième partie prend aujourd'hui, ainsi que la première (1), beaucoup plus d'étendue, et acquiert plus d'exactitude.

(1) *Voyez* notre cahier de février dernier, p. 102-114.

La première occupe, comme on l'a vu, trois volumes, dont le dernier se termine (pag. 385-504) par des extraits d'historiens grecs, Anne Comnène, Nicétas Choniate, Jean Cinnamus, Nicéphore Grégoras, Michel Ducas; Georges Phrantza; puis, du plus célèbre des historiens turcs, Saad-Uddin, et de deux chroniques arméniennes (1). Il restoit à faire connoître les écrivains arabes, plus nombreux, qui ont parlé des croisades : M. Reinaud a rempli cette tâche. En profitant des matériaux rassemblés par D. Berthereau, il a revu, achevé, et présenté sous de meilleures formes, le travail souvent défectueux, de ce savant bénédictin.

Les observations préliminaires qui ouvrent le volume que nous annonçons, contiennent des notices biographiques et bibliographiques sur environ trente auteurs arabes, mais envisagés seulement comme historiens des expéditions entreprises par les Européens en Orient. Le plus ancien (2) est Émad-eddin, qui, né en 1125 à Ispahan, mourut à Damas en 1201. Il avoit été attaché en qualité de secrétaire à Noureddin et à Saladin (Salah-eddin); il a célébré les exploits du second dans un ouvrage intitulé l'*Éclair de la Syrie*, dont il ne subsiste que des extraits; mais il a traité le même sujet dans un livre qui s'est conservé sous le titre de *Modèle de l'éloquence de Kos* (nom d'un contemporain de Mahomet): on a aussi d'Émad-eddin une histoire des sultans Selgioukides de Perse. Il n'est point dit à quelle époque Ibn-Abou-Taï termina sa carrière; et d'ailleurs ses livres nous seroient inconnus, s'ils n'étoient cités en de moins anciens; mais on voit que ses récits comprenoient au moins les dix années 1164 à 1174 : il vivoit en ce temps-là, et l'on peut le regarder comme un contemporain d'Émad eddin.

Entre les auteurs arabes morts durant le XIIIe siècle et à placer dans la Bibliothèque des croisades, l'ordre chronologique ameneroit d'abord Abdallatif (3), dont la vie correspond aux années 1161 à 1231. Sa Relation de l'Égypte est universellement connue, depuis 1810, par

(1) D'après des notices insérées par M. Cirbied dans le tome IX des Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi. — (2) M. Reinaud a inscrit dans sa table alphabétique des chroniques arabes, les noms d'Édrisi et de Fadel. L'Édrisi, géographe célèbre, est né en 1099, et ne vivoit probablement plus en 1200; Fadel, contemporain de Saladin, a pu mourir aussi avant ce terme. Mais l'Édrisi ne sauroit être considéré comme un historien des croisades: seulement Ibn-Abou-Taï, en rapportant quelques circonstances d'une campagne de Shircou en 1167, dit les tenir du shérif Édrisi, citoyen d'Alep; et M. Reinaud pense qu'il s'agit du géographe. Quant au cadi Fadel, il n'est cité dans *les Deux Jardins* d'Abou-schamé que pour avoir répondu à une lettre de Saladin en 1190 ou 1191. — (3) Mouaffik-eddin.

la traduction française qu'en a faite M. Silvestre de Sacy (1) : le texte arabe et une version latine avoient été auparavant publiés, particulièrement à Oxford en 1800 (2). Abdallatif eut pour contemporains Ibn-Alatir (3) et Boha-eddin (4). Le premier a laissé une Histoire des Atabecs ou pères de princes, et une chronique *complète* (c'est son titre), mais dont il n'y a qu'une copie défectueuse à la Bibliothèque du Roi. Cet historien étoit né à *Géziré* sur les bords du Tigre, en 1160; il a vécu jusqu'en 1233. Boha-eddin, qui mourut deux ans plus tard, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, avoit composé un Traité de la guerre sacrée, qui ne nous est point parvenu; mais son Histoire de Saladin a été publiée en arabe et en latin par Schultens (5) ; et ce livre, quoique écrit avec trop de négligence et de désordre, est l'un des plus utiles à consulter sur cette matière. Un ouvrage d'Abou-Yaly embrassoit plus de cent cinquante ans, depuis 1097 jusqu'au milieu du XIII.ᵉ siècle, et n'est connu, du moins en Europe, que par les citations qui en sont faites en d'autres livres, spécialement dans le Miroir des temps d'Ibn-Giouzi (6). Ce miroir est une chronique universelle qui s'étendoit jusqu'en 1257, époque de la mort de l'auteur, mais qui n'atteint que l'année 1119 dans le manuscrit n.° 641 de la Bibliothèque royale.

Kémal-eddin, qui vivoit encore en 1261, est l'auteur d'une sorte de dictionnaire historique dont il a lui-même rédigé un abrégé, mais sous la forme de chronique (7). Il répète ce qu'ont dit Ibn-Alatir et Boha-eddin; cependant son travail jette du jour sur l'histoire d'Alep et de tout le nord de la Syrie, aux temps de Noureddin et de Saladin. Les règnes de ces deux princes sont la principale matière d'une autre compilation, intitulée *les Deux Jardins,* et faite par Abou-schamé (8), contemporain de S. Louis. Les historiens précédens y sont mis à contribution, à partir d'Emad-eddin, et y compris des chroniqueurs dont les écrits n'ont point pénétré en occident. Ce qui ajoute du prix aux Deux Jardins, c'est la correspondance politique de Noureddin et de Saladin, qui s'y trouve insérée, année par

---

(1) Paris, Treuttel et Würtz, *in-4.°* — (2) Abd-allatiphi *Historiæ Ægypti compendium, arabicè et latinè : partim ipse vertit, partim à Pocockio versum edendum curavit, notisque illustravit, J. White.* Oxonii, è typogr. Clarend. 1800, *in-4.°* — (3) (Ezz-eddin Ali). — (4) (Aboul-Mahassen Yousouf Ibn-scheddad). — (5) *Vita et res gestæ sultani Saladini.* L. B. 1732, *in-fol.* — (6) (Schems-eddin Abou-modaffer Youssouf). — (7) M. Reinaud a oublié d'avertir qu'un morceau assez considérable de cette chronique a été publié en arabe et en latin, avec des notes très-savantes, par M. Freitag, à Paris, en 1819, *in-8.°*, sous le titre de *Selecta ex Historia Halebi. Voyez* notre cahier de fevrier 1819, p. 67-77. — (8) (Schehab-eddin Abd-alrahman).

année. Abou-schâmé avoit composé de plus une histoire qui descendoit jusqu'au milieu du XIII.e siècle, mais dont nous ne pouvons connoître que ce qui en a été cité après cette époque. On atteint pareillement les années 1240 à 1250, à la fin d'une Histoire des patriarches d'Alexandrie, qui, commencée au X.e siècle par Sévère, évêque égyptien, a eu des continuateurs dont le dernier s'appeloit Mauhoud, fils de Mansour : elle offre des documens précieux sur les entreprises, les succès et les revers des croisés.

Nous placerons ici, comme décédé en 1273 à l'âge de cinquante ans, Georges Elmacin ou Elmakin, chrétien d'Égypte, qui remplissoit les fonctions d'écrivain à la cour du sultan. Sa chronique, publiée en partie par Erpenius avec une version latine (1), remontoit à la création, et se terminoit à l'an de notre ère 1260. On descend jusqu'à 1280 dans un volume intitulé *Compilation des chroniques égyptiennes, relativement à l'histoire des rois, des califes et des sultans de l'islamisme.* L'auteur, nommé Yaféi, dit qu'il écrit en l'année 679 de l'hégire : c'est 1280 de J. C. ; et cependant le livre fait mention de princes qui n'ont régné qu'au XV.e siècle, soit qu'il y ait interpolation de ces articles, soit que la préface et l'ouvrage même aient été fabriqués après l'an 1400. On a d'Ibn-Kallecan (2) une production plus authentique : élève de Boha-eddin, puis cadi du Caire, ensuite grand cadi de Damas, il avoit soixante-onze ans lorsqu'il mourut en 1282, laissant un dictionnaire de personnages éminens. Ce n'est encore qu'une compilation, mais qui tient lieu d'un grand nombre d'histoires et de mémoires qu'il avoit à sa disposition et qui nous manquent.

On fixe à l'année 1286 la mort de Grégoire Aboulfarage, qui, né de parens syriens vers 1226, a été successivement évêque de Gouba et d'Alep, et primat des chrétiens jacobites. Il a écrit deux histoires, l'une en syriaque, l'autre en arabe; toutes deux ont été imprimées avec des versions latines (3). La première finit à l'an 1284 ; la seconde, qui n'est souvent qu'une traduction de la syriaque, présente néanmoins

(1) *Historia saracenica, quâ res gestæ Muslimorum.... usque ad initium imperii Artabecæi per 49 imperatorum successionem fidelissimè explicantur, insertis etiam passim christianorum rebus in Orientis potissimùm ecclesiis eodem tempore gestis ; arabicè olim exarata à G. Elmacino, et latinè reddita curâ Erpenii.* L. B. 1625, *in-8.°* Une traduction française, par Vattier, a été imprimée à Paris, en 1657, *in-4.°* — (2) (Schems-eddin Aboul-abbas Ahmed). — (3) Abulfaragii *Chronicum syriacum, cum latinâ versione.* Lipsiæ, 1789, 2 vol. *in-4.°*, publiés par M. Bruns et Kirch. *Historia compendiosa dynastiarum, arabicè et latinè, interprete Pocockio.* Oxonii, 1663, 2 vol. *in-4.°*

certains faits sous de nouvelles faces ; elle a été d'ailleurs continuée jusqu'en 1297 par un anonyme. Cet ouvrage ou ces deux ouvrages contiennent, sur les guerres d'Orient, quelques détails qu'on ne puiseroit en aucune autre source. Nous n'avons point à nous occuper des écrits théologiques et philosophiques d'Aboulfarage; ils sont étrangers aux croisades. Il n'y a pas lieu non plus de s'arrêter à un Saad-eddin dont on n'a point les livres, et qui est seulement cité par un auteur arabe du XV.ᵉ siècle, comme ayant écrit dans le XIII.ᵉ et donné quelques détails sur les combats, les revers et les traités de S. Louis. Mais les récits, mieux conservés, de Mohi-eddin, font connoître les sultans Bibars et Kélaoun, et s'étendent jusqu'à l'année 1291. Gémal-eddin (1), qui mourut nonagénaire en 1298, avoit exercé des fonctions publiques, et trouvé néanmoins le temps d'écrire des livres d'annales, entre autres une histoire très-diffuse des Ayoubites ou princes de la maison de Saladin, qui étoit intitulée *Remède contre le chagrin*, et qui a été continuée avec encore plus de prolixité par Ibn-Abd-alrahim. C'est probablement vers la fin du XIII.ᵉ siècle qu'Ibn-Moyassar et Ibn-Zoulac compiloient des histoires de l'Égypte qui existent manuscrites à la Bibliothèque du Roi, et qui contiennent quelques détails relatifs aux croisades.

Dans cette énumération des historiens arabes jusqu'en l'année 1300, nous nous sommes écartés quelquefois de l'ordre suivi par M. Reinaud, afin de nous rapprocher de celui des temps, le plus qu'il nous étoit possible.

Le XIV.ᵉ siècle fournit ici cinq auteurs, et d'abord Schafi, qui, vers 1315, rédigeoit, en abrégeant Mohi-eddin, un traité des vertus secrètes de Bibars; mais on estime peu ce précis, et l'on ne possède point deux autres vies de Bibars, écrites l'une par Ezz-eddin Ibn-scheddad, l'autre, beaucoup plus tard, par Soyouthi. En 1331 mourut Aboulféda (2), qui étoit né à Damas, au sein de la famille des Ayoubites, en 1273. Malgré l'éclat de ses exploits guerriers, il n'a joui paisiblement de sa principauté de Hamah qu'après 1319. Celui de ses ouvrages qui tient le plus à l'histoire des croisades, est son Tableau historique du genre humain, abrégé fort rapide à l'égard des âges antérieurs à l'hégire, et qui prend plus de développement à mesure qu'on approche du temps où vivoit l'auteur. Aboulféda convient lui-même des emprunts qu'il fait à Ibn-Alatir et à d'autres chroniqueurs : il ne puise pas toujours dans les sources les plus pures; la critique lui a reproché beaucoup

(1) (Mohammed Ibn-Salem) — (2) (Émad-eddin Ismaël).

d'inexactitudes et d'erreurs en ce qui concerne soit les dynasties musulmanes de l'Afrique et de l'Espagne, soit les révolutions de l'Asie mineure aux époques des croisades, et trop de réticences dans la partie relative aux sultans mamelouks d'Égypte et de Syrie. Les récits d'Aboulféda n'en ont pas moins une très-haute importance, sur-tout une fois qu'ils atteignent l'an 622 : ils ont été imprimés, à partir de ce terme, avec une version latine de Reiske (1); et M. Silvestre de Sacy a traduit dans la même langue ce qu'il y a de plus instructif dans ce qui précède, savoir, l'histoire des Arabes avant Mahomet (2). Novaïri (3), qui n'a survécu qu'un an à Aboulféda, est auteur d'un ouvrage intitulé *Terme de l'intelligence relativement aux différens genres de sciences* : c'est une sorte d'encyclopédie historique qui a de la célébrité, et dont M. Reinaud a extrait quelques articles. Il a fait également usage d'une chronique de l'islamisme, dont il n'existe à Paris que deux tomes, et dans laquelle Déhebi (4) a rangé par siècles les écrivains musulmans. Ce compilateur, qui a laissé d'autres livres, étoit né à Damas en 1274 ; il est mort en 1347. La carrière d'Ibn-Férat ne s'est terminée qu'à la cinquième année du XV.ᵉ siècle; mais il avoit vécu soixante-cinq ans dans le précédent. Sa chronique universelle est peut-être, dit M. Reinaud, le recueil historique le plus complet qui existe en Orient : il remplit, à la bibliothèque de Vienne, dix volumes manuscrits qui embrassent les annales de trois siècles, et qu'on a possédés pendant quelque temps à Paris. Feu M. Jourdain en a fait des transcriptions et des traductions qui sont restées à la Bibliothèque du Roi.

Nous n'avons plus à indiquer que deux historiens arabes du XV.ᵉ siècle, Makrizi et Aboul-Mahassen ; et deux du XVI.ᵉ, Soyouthi et Mogir-eddin. Le plus savant et le plus renommé des quatre, Makrizi (5), parle fort souvent des croisades, tant dans son Histoire de l'Égypte depuis Saladin (6) que dans sa Description géographique de la même contrée (7). Il n'est pas un témoin des événemens de ces guerres, puisqu'il n'a vu le jour qu'en 1365 et qu'il a vécu jusqu'en 1442 ; mais il a recueilli un très-grand nombre de récits, de traditions et de documens : on a besoin toutefois de les apprécier avec une critique plus

(1) Abulfedæ *Annales muslemici, arabicè et latinè, operâ et studio J. J. Reiskii; edidit Adler.* Hafniæ, 1789-1794, 5 vol. *in-4.°* — (2) A la suite du *Specimen Historiæ Arabum* d'Aboulfarage. Oxford, 1806, *in-4.°* — (3) (Schehab-eddin-Ahmed). — (4) (Schems-eddin Mohammed). — (5) (Taky-eddin Mohammed). — (6) *Traité de la route qui mène à la connoissance des dynasties royales.* — (7) *Livre des avertissemens et de la réflexion au sujet des divisions territoriales et des monumens.*

saine et plus sévère que la sienne. Aboul-Mahassen (1), né à Alep et fils d'un émir, alla s'établir au Caire, où il obtint la même dignité. Celle de ses productions qu'il a nommée *Livre des étoiles resplendissantes relativement aux rois d'Égypte*, est une compilation qui répare en partie la perte ou supplée à l'absence de plusieurs ouvrages plus originaux. Nous avons déjà fait mention d'une vie de Bibars par Soyouthi, mais pour dire qu'elle ne se trouve point en Occident. La bibliothèque royale possède un autre livre de cet auteur, savoir, les *Beaux points de vue de l'histoire d'Égypte:* il y remonte à la création, et descend jusqu'au XIV.e siècle; il n'est mort lui-même qu'après l'ouverture du XV.e, vers le temps où Mogir-eddin (2), cadi de Jérusalem, et le dernier historien arabe que nous ayons à nommer, composoit la chronique qui porte le titre de *Confident agréable par rapport à l'histoire de Jérusalem et d'Hébron.* Elle embrasse aussi tous les âges, mais en se restreignant à ce qui concerne ou intéresse ces deux villes.

C'est ainsi que se sont succédé les écrivains dont M. Reinaud entreprend de recueillir ou d'abréger les relations, la plupart inédites ou non traduites. Il en regrette de très-importantes, dont l'existence seule est connue, et qui manquent, comme on vient de le voir, à nos bibliothèques. Il avertit d'ailleurs que plusieurs de celles que nous possédons sont incomplètes ou informes, et il ne dissimule pas qu'il y en a peu d'originales: beaucoup de ces chroniques ne sont que des compilations, que des tissus ou amas d'extraits et de documens empruntés. Mais de peur que ces désavantages n'inspirent trop de défiance, il ajoute qu'après tout, « les grands écrivains, les historiens » les plus dignes de ce nom, ne sont pas toujours ceux qui instruisent » le mieux; qu'ils ont une mesure à garder; que, pour ne pas détourner » l'attention, ils sont obligés de cacher ou de ne montrer qu'à demi les » considérations les plus importantes; que beaucoup de faits précieux » de l'antiquité seroient ignorés, s'il ne restoit que les immortels » ouvrages des Tacite et des Tite-Live. » Ce sont là des idées dont nous n'oserions garantir la justesse. Il se peut, à la vérité, que, sans jouir d'une réputation très-brillante, un historien contemporain des événemens qu'il rapporte en éclaircisse parfaitement quelques-uns, et qu'on lui doive ainsi des lumières qu'on ne puiseroit pas en des livres plus renommés que le sien: mais s'il s'agit des compilateurs, des abréviateurs, des glossateurs survenus à travers les âges suivans, nous croyons plutôt que ce sont eux qui ont introduit le plus d'erreurs et

(1) (Gémal-eddin Yousouf Ibn Tagribardi). — (2) (Abd-alrahman).

jeté le plus de ténèbres dans les annales humaines. A notre avis, la confiance toute gratuite qui leur est accordée, contribue à imprimer une fausse direction aux études historiques, à substituer les traditions aux témoignages, les hypothèses aux notions positives, la divination à la saine critique. Les historiens *les plus dignes de ce nom* sont précisément ceux qui ont fait les recherches les plus exactes, et, à tous égards, le meilleur choix entre les récits. C'est la perte d'une partie considérable des livres de Tite-Live, de Tacite, et de quelques autres grands écrivains, qui est à nos yeux la principale cause de l'ignorance irrémédiable à laquelle nous sommes condamnés relativement à des articles fort essentiels de l'histoire ancienne.

A l'exception d'Aboulfarage et des auteurs de la chronique des patriarches d'Alexandrie, tous les historiens arabes dont nous venons de présenter le tableau chronologique sont des musulmans : ils ont contre les chrétiens des préventions aveugles, qu'ils expriment par des formules injurieuses, et qui ne leur permettent pas de garder une constante impartialité. Cependant leurs récits sont assez ordinairement véridiques; ils exposent les faits tels qu'ils les savent, sans altération, sans addition, sans réticence. Sobres sur-tout de réflexions philosophiques ou politiques, ils écrivent avec plus de simplicité que n'en promettent les titres pompeux de leurs livres et leur caractère d'auteurs orientaux. M. Reinaud n'en désigne que trois auxquels on ait à reprocher des déclamations et de l'emphase; Boha-eddin, Ibn-alatir, et sur-tout Émad-eddin, qui emploie, à la manière des rhéteurs, une prose rimée et cadencée, au risque de sacrifier quelquefois à la rime l'exactitude historique. Mais les défauts des autres chroniqueurs, moins anciens que ces trois-là, sont plutôt l'incohérence des détails, la diffusion du discours, et souvent la trivialité du langage. Il va sans dire qu'ils prennent leurs dates dans l'ère de l'hégire : M. Reinaud y joint toujours l'année de l'ère chrétienne. Il explique aussi, vers la fin de ses observations préliminaires, le mot *eddin*, qui entre dans plusieurs noms propres de ces écrivains et des personnages dont ils parlent. Eddin signifie *religion ;* Nour-eddin, Émad-eddin, Kémal-eddin, Schems-eddin, &c., *lumière, colonne, complément, soleil*, &c., de la religion.

Dans les trois premiers volumes de la Bibliothèque des croisades, M. Michaud a successivement analysé tous les historiens occidentaux, à mesure qu'il les a rencontrés en des recueils ou en des éditions particulières. M. Reinaud suit une autre méthode : il ne s'attache plus à la contexture de chaque ouvrage, ni à la série chronologique des auteurs, mais à celle des événemens qu'ils racontent. Après avoir jeté

un coup-d'œil sur l'état des contrées orientales à la fin du XI.ᵉ siècle, sur les dissensions politiques et religieuses qui les agitoient, il suit le fil des grands faits dont se compose l'histoire des croisades, depuis l'arrivée des Européens en Syrie, l'an 1097, et la prise d'Antioche par Boémond, en 1098, jusqu'à la reprise de Saint-Jean-d'Acre par les musulmans, en 1295, et à la destruction des colonies chrétiennes, qui en fut la suite immédiate. Il distribue dans le cours de ces deux siècles cent six événemens principaux, autour desquels tous les autres se groupent; et sur chaque article, il donne des extraits ou des abrégés de tout ce qu'en ont dit les écrivains arabes. Il compare leurs divers récits, en rapproche ceux des occidentaux, et souvent éclaircit les uns et les autres par les observations des savans modernes et par les siennes propres. Ce volume offre donc un précis de l'histoire entière des croisades, et par conséquent n'est point susceptible d'une analyse proprement dite. La meilleure manière d'en rendre compte serait de transcrire, comme exemples, deux ou trois des 106 articles; mais ils occuperoient ici trop d'espace, et nous n'en pouvons offrir que de simples aperçus.

Entrée des croisés à Jérusalem, bataille d'Ascalon en 1099 (pag. 11-15). Ibn-Giouzi assure qu'il partit d'Antioche un million de Francs dont la moitié étoit capable de service militaire. Kémal-eddin n'évalue le nombre de ces guerriers qu'à 320,000. Cette armée, en cotoyant la mer, s'approcha de Jérusalem, qui appartenoit alors aux Égyptiens et avoit un commandant nommé Iftikhar-eddaulé [gloire de l'empire]. Le siége dura quarante jours. Les Francs élevèrent deux tours qui devoient dominer les murs de la place; l'une du côté de la porte de Sion, l'autre vers les portes d'Asbat et d'Amoud [des Tribus et de la Colonne]. Les assiégés brûlèrent la première de ces tours; la seconde s'avança fort près de leurs murailles. Les chrétiens mirent en jeu toutes leurs machines; et s'élançant eux-mêmes *comme un seul homme* sur les musulmans, ils les dispersèrent, et forcèrent l'entrée de la ville. La foule des habitans se réfugia dans la mosquée d'Alacsa, bâtie par Omar sur l'emplacement du temple de Salomon: les vainqueurs les y poursuivirent, en tuèrent cent mille selon Ibn-Giouzi, et firent un égal nombre de prisonniers. Mogir-eddin dit qu'il n'avoit été accordé aux musulmans qu'un délai de trois jours pour sortir de Jérusalem, et qu'impatiens de s'évader, ils se pressèrent tellement aux portes de la mosquée, que plusieurs y périrent étouffés. Les chrétiens trouvèrent dans ce temple un riche butin, vingt lampes d'or, cinquante d'argent, et une plus grande qui pesoit 41 rotls ou livres de Syrie. Ibn-Giouzi ajoute qu'on en-

ferma les Juifs dans leur synagogue, et qu'on les y brûla; Ibn-Zoulak, qu'au moment de l'entrée des infideles dans la ville sainte, une éclipse de soleil la couvrit d'épaisses ténèbres. Cependant le visir Afdal accouroit d'Égypte à la tête de 20,000 guerriers, et se portoit sur Ascalon. Il envoya, dit Ibn-Moyassar, un deputé aux chefs des chrétiens, pour se plaindre des attentats commis contre tant de milliers de victimes. Mais l'approche d'une formidable armée de croisés contraignit Afdal à prendre la fuite : ses musulmans éperdus se cachèrent dans des branches de sycomores; on y mit le feu: ils périrent au milieu des flammes. Ibn-Giouzi ne fait qu'une mention très-sommaire du siége et de la bataille d'Ascalon. Ce que Mogir-eddin rapporte de plus, c'est qu'un poëte musulman, pour faire sa cour à Raymond de Saint-Gilles, à qui l'on attribuoit tout l'honneur de cette victoire, lui adressa ces paroles: « Tu as vaincu par l'épée du Messie. Dieu! quel homme que Saint-» Gilles! Jamais la terre n'avoit vu de déroute pareille à celle d'Afdal. » Ces mots blessèrent si vivement l'orgueil du visir, qu'il fit assassiner le poëte. Des fuyards portèrent à Bagdad, à ce que dit Aboulféda, la nouvelle de ces désastres: on étoit au mois de ramadan; le peuple consterné se répandit dans les mosquées, et les esprits se troublèrent à tel point qu'on oublia d'observer le jeûne. Dans ces tristes conjonctures, le poëte Abivardi composa une sorte de complainte que Mogir-eddin a recueillie, et que M. Reinaud a traduite.

Nous retrouvons quelques-unes de ces particularités dans le tableau que M. Michaud (1) a tracé de ces mêmes événemens; mais les historiens occidentaux lui ont fourni des détails plus nombreux et plus précis. Chez eux, les guerriers européens qui marchent à la conquête de Jérusalem sont à peine cinquante mille, et ne traînent aucune multitude à leur suite. Ils traversent en bon ordre les territoires de Bérithe, de Tyr et de Sidon, s'emparent de Lydda et de Ramla, arrivent sous les murs de la cité sainte, et font les préparatifs du siége. Des chrétiens sortent de la ville et se joignent à eux. Trois assauts se livrent; une irruption plus vive rend les croisés maîtres de la place. Quant aux massacres horribles qui ont souillé cette victoire, c'est un point sur lequel les écrivains des deux partis sont malheureusement trop d'accord, sauf pourtant des variantes légères. Les relations latines attribuent à Godefroy de Bouillon, et non à Raymond de Saint-Gilles, la principale part au triomphe de l'armée chrétienne à Ascalon.

Siége et prise de Jérusalem par Saladin, en 1187 (pag. 204-209).

(1) *Histoire des croisades*, 4.e édition; tom. I, pag. 392-481.

Au dire de Mogir-eddin, Saladin, qui hésitoit à tenter l'attaque de Jérusalem, n'en prit la résolution qu'en recevant une lettre en trois vers, où cette ville elle-même le pressoit de la délivrer : ce seroit une bien petite cause d'un grand événement. Émad-eddin en suppose une autre qui n'auroit guère plus de valeur, savoir, la prédiction d'un astrologue qui assuroit qu'il n'en coûteroit qu'un œil au sultan pour emporter la place. Je la prendrai, s'écria Saladin, dussé-je y perdre les deux yeux; et quittant aussitôt les environs d'Ascalon, il s'élança sur Jérusalem. Il y avoit alors dans cette ville, dit Ibn-Alatir, un patriarche plus révéré que le monarque, et un seigneur de Ramla, Balian, que son rang et ses exploits élevoient presque au niveau de la dignité royale. Ces deux personnages, beaucoup d'autres chrétiens, et sur-tout les réfugiés des villes voisines déjà tombées au pouvoir des musulmans, se montroient disposés à tout sacrifier pour défendre leur dernier asile. Un émir qui s'avança trop près des remparts, fut massacré avec une partie de sa troupe. Mais Saladin achevoit de rassembler son armée. Durant cinq jours, il examina les dehors de la place, et adressa ensuite à ses émirs un discours que rapporte Émad-eddin. L'attaque eut lieu par le côté du nord, vers la porte d'Amoud ou de la Colonne, près de l'église de Sion, dit Ibn-Alatir: mais il faut, comme l'observe M. Reinaud, qu'il y ait là quelque erreur; car l'église de Sion est au sud, et, selon Mogir-eddin, la partie méridionale du rempart fut renversée la première. Plusieurs petits combats se livrèrent, également funestes aux deux partis; et à ce propos, Ibn-Alatir cite le verset de l'Alcoran: « Ils combattront pour la cause de Dieu ; ils tueront et seront tués. » Enfin les musulmans ouvrirent la brèche, creusèrent la mine, et s'apprêtèrent à y mettre le feu. Un si pressant péril inspira aux chefs des assiégés l'envie de capituler; ils étoient d'ailleurs découragés par l'éclat d'une conspiration que des chrétiens melkites avoient tramée au sein de la ville, et dont l'historien des patriarches d'Alexandrie rend un compte particulier. Les principaux habitans, députés vers Saladin, ne reçurent de lui qu'une réponse menaçante : il leur signifia qu'il passeroit tous les hommes au fil de l'épée, et réduiroit le reste de la population en servitude, ainsi qu'en avoient usé les chrétiens quatre-vingt-huit ans auparavant. Mais, fléchi par les discours de Balian, et cédant aussi aux conseils de ses émirs, il consentit à recevoir une rançon de dix pièces d'or pour chaque homme, de cinq pour chaque femme, de deux pour chaque enfant. Il accorda pour le paiement de ce tribut un délai de quarante jours. Balian contracta l'obligation de payer trente mille pièces pour les pauvres, dont le nombre fut approximativement évalué à 18,000. Après cette convention, Jéru-

salem ouvrit ses portes, et l'étendard musulman flotta sur ses murs. Tel est le récit d'Ibn-Alatir : il en résulteroit que la ville auroit été prise en quatre jours ; ce qui ne surprend point, lorsque l'on songe à la conspiration des melkites, et à l'extrême foiblesse des assiégés, qui n'avoient aucun secours à espérer contre les forces redoutables dont le sultan disposoit. Toutefois des auteurs occidentaux ont vu dans cet événement un effet de certains phénomènes célestes, et, comme eux, Aboulfarage fait remarquer que, huit jours avant l'entrée de Saladin à Jérusalem, il y avoit eu une conjonction de toutes les planètes, excepté mars, dans le signe de la balance, pareille à celle qui jadis s'étoit accomplie dans le signe des poissons, à l'approche du déluge universel.

Sur les principales circonstances de cette occupation de Jérusalem par les musulmans, les récits des chroniqueurs européens, Raoul de Cogghesale, Roger de Hoveden, Bernard le Trésorier, et, d'après eux, de M. Michaud (1), sont à-peu-près conformes à ceux des Arabes; la plus notable différence auroit pour objet la durée du siége qui, au lieu de quatre jours, est portée à treize par des écrivains d'Occident, et même à vingt-trois, mais fort mal à propos, à ce qu'il semble, par quelques-uns.

Seconde croisade de S. Louis en 1270 (p. 516-524). Ibn-Férat expose que les Tartares de la Perse, ennemis du sultan Bibars, s'efforçoient de relever les colonies chrétiennes; qu'Abaga, chef de ces Tartares, envoya des députés à des princes européens, que le roi d'Arragon fit alliance avec lui, et qu'ils se donnèrent un rendez-vous en Arménie. Une flotte partit des ports de Catalogne ; et malgré la tempête qui détruisit une partie des vaisseaux qui la composoient, plusieurs abordèrent au port d'Acre, ainsi que des navires venus des autres régions de l'Occident. Encouragés par ce secours, les Francs reprirent les armes, mais s'avancèrent avec tant d'imprudence, qu'ils furent surpris et mis en fuite par les troupes musulmanes. Bibars étoit alors en Syrie avec son armée ; et Mogir-eddin raconte que ce prince, allant en pélerinage à Jérusalem, s'effraya de trouver à une demi-lieue de cette cité un monastère chrétien renfermant plus de trois cents religieux : il en ordonna la destruction, de peur que les Francs n'en fissent un lieu de retraite pour leur armée. En vain les moines lui offrirent de riches présens et s'efforcèrent de le rassurer : il resta inexorable. S'étant ensuite rendu en Égypte pour mettre le pays en état de défense, il envoya

(1) *Histoire des croisades*, 4.ᵉ édit.; tom. II, pag. 336-355.

des ambassadeurs et des présens à divers princes occidentaux. Sur ces entrefaites, on apprit que le roi de France faisoit voile pour Tunis, se souvenant, dit Gémal-eddin, des revers qu'il avoit essuyés vingt ans auparavant en Égypte, et ne voulant y retourner qu'après les avoir réparés par d'autres conquêtes. Voici comment s'exprime, sur la dernière expédition de S. Louis, Makrizi, traduit par M. Reinaud: « Le roi » de France, avant de se mettre en mer, avoit fait part de son dessein » à tous les rois de la chrétienté, particulièrement au pape, qui » est comme le vicaire général du Messie. Le pape s'empressa d'in- » viter tous les princes chrétiens à prendre les armes. Il permit même » au roi de France d'appliquer aux frais de cette guerre tous les biens » des églises qui seroient à sa bienséance. Les rois d'Angleterre, » d'Écosse et d'Aragon consentirent aussi à le seconder. Tunis étoit » désolé par la famine et la misère. Le prince de Tunis (il s'appeloit » Mohammed Mostanser-Billah), ayant appris que cet armement se » dirigeoit contre lui, envoya un député au roi de France pour lui » demander la paix; il joignit même à sa demande une somme de 80 » mille pièces d'or. Le roi prit l'argent, mais il persista dans ses projets » hostiles. Il débarqua sur les côtes d'Afrique avec six mille cavaliers » et trente mille fantassins, et aussitôt le siége commença. A cette nou- » velle, le sultan Bibars se hâta d'écrire au roi de Tunis pour l'exhorter » à avoir bon courage, et promit de le soutenir de tous ses efforts. » Il engagea les Arabes nomades de Barka et des déserts d'Afrique » à marcher au secours des assiégés; par ses ordres, on creusa des » puits sur toute la route, et ses troupes se disposèrent à se mettre » en marche. Tunis étoit dans le plus grand danger. Au milieu de » moharram (août 1270), il se livra un combat terrible entre les deux » armées, où il périt beaucoup de monde de part et d'autre. Déjà » les musulmans étoient sur le point de succomber, lorsque Dieu permit » que le roi de France mourût. Alors on fit la paix, et l'armée chré- » tienne remit à la voile. Une chose fort singulière, ce sont les deux » vers suivans, par lesquels un citoyen de Tunis, faisant allusion à ce » qui étoit déjà arrivé au roi de France en Égypte, lui prédit dès » le commencement du siége un sort encore plus funeste: O Français! » Tunis est la sœur du Caire; attends-toi à un sort semblable: tu y » trouveras une maison du fils de Lokman, qui te servira de tombeau, » et l'eunuque Sabih fera place aux anges Monkir et Nakir. »

La maison du fils de Lokman avoit servi de prison et l'eunuque Sabih de geolier à Louis IX, durant sa captivité en Égypte. Nakir et Monkir sont, chez les musulmans, les deux anges qui reçoivent les

ames des morts. Du reste, et ces deux vers et d'autres traits du récit de Makrizi ont déjà trouvé place dans l'Histoire des croisades de M. Michaud (1), au milieu d'une narration beaucoup plus étendue de la mort de S. Louis. M. Reinaud cite de plus Gémal-eddin, qui, en parlant de cet événement et de l'épidémie qui ravageoit l'armée chrétienne, ajoute que Bibars, dès que la nouvelle en parvint au Caire, se hâta de la transmettre en tout lieu, particulièrement à Hamah, où vivoit alors l'historien. Quoique ayant été si bien informé, Gémal-eddin ne se souvient plus de l'époque d'un si grand fait : il le place à l'an 660 de l'hégire, 1261 de J. C.; et il est arrivé de là que Makrizi l'a rapporté deux fois, l'une sous cette année 660, l'autre sous sa véritable date 669 (1270).

M. Reinaud donne ensuite la traduction du traité conclu entre Philippe le Hardi et le roi de Tunis, traité dont l'original arabe existe aux archives du royaume, et que M. Silvestre de Sacy a fait connoître.

On voit que ce quatrième volume de la Bibliothèque des croisades indique tous les documens en langue arabe qui doivent éclairer et compléter l'histoire de ces expéditions, ceux du moins qu'il a été possible de rechercher et d'examiner en France. Peut-être n'eût-il pas été inutile d'y joindre, d'après les catalogues des deux Assemani et de Casiri, les titres des manuscrits arabes, relatifs à la même matière, qui se conservent à Vienne, à Rome, à Florence, à l'Escurial. En général, la partie bibliographique, qui sans doute n'est pas la plus importante, mais qui a bien aussi son utilité, n'est pas celle à laquelle les auteurs de cette bibliothèque ont apporté le plus de soin : on en est dédommagé, dans ce tome IV comme dans les trois précédens, par l'étendue et l'intérêt qu'ils ont su donner à la partie historique, ainsi que par la rédaction claire, précise, élégante, de leurs notices et de leurs extraits. Ce mérite s'étend même à leurs notes, dont la plupart auroient pu, à ce qu'il nous semble, passer dans le texte; car elles contiennent le plus souvent, et sur-tout dans le tome IV, des faits et des détails de la même nature. Nous pensons qu'il seroit plus commode pour les lecteurs de n'avoir à remarquer, au bas des pages, que de simples renvois à des livres imprimés, et que les transcriptions de textes orientaux inédits. Mais nous conclurons avec plus de confiance, du compte que nous venons de rendre de ces quatre volumes, y compris le cahier de tables qui les accompagne, qu'ils suppléent, autant qu'il

(1) *Tom. IV, pag. 64-115.*

se peut, à l'absence d'une collection générale de tous les historiens des croisades, et qu'à beaucoup d'égards ils préparent le travail des éditeurs qui la doivent un jour entreprendre. Conviendra-t-il alors de suivre, comme l'a fait M. Reinaud, l'ordre des événemens, et de distribuer sous chaque article de l'histoire les textes arabes qui le concernent! ou bien, en descendant d'Émad-eddin à Mogir-eddin, laissera-t-on les textes de chaque auteur, relatifs à ces guerres, rassemblés en un même corps d'ouvrage! Nous présumons que l'on préférera ce second système; mais nous devons avouer que M. Reinaud a tiré un très-heureux parti du premier.

DAUNOU.

DE L'ÉCLECTISME, ou premiers principes de philosophie générale, par M. de Reiffenberg, *professeur de philosophie à Louvain; 1.re partie, divisée en 4 sections, in-8.°* Louvain, 1828, 1829.

SECOND ARTICLE.

CET ouvrage est un manuel destiné à servir de texte aux leçons du professeur, et de guide à ceux qui viennent l'entendre. L'auteur déclare qu'il ne l'a pas écrit dans la langue académique, parce qu'il n'est pas fâché de rendre compte de son enseignement, quel qu'il soit, à tout le monde, et qu'il regarde même cette publicité comme un devoir; et si tout y est abrégé, il rappelle que ses explications de vive voix doivent être le commentaire et le complément de son livre.

Il commence, dans des *préliminaires*, par diviser la philosophie en quatre parties. La philosophie traite, 1.° de la sensibilité, de la génération des facultés de l'entendement et de la volonté (psychologie); 2.° des produits de l'entendement ou idées (métaphysique); 3.° des produits de la volonté ou actes moraux (éthique); 4.° des formes rationnelles et méthodes à l'aide desquelles on peut augmenter les forces de l'esprit en rendant ses opérations plus faciles, plus promptes et plus sûres (logique). La théorie du beau dans les arts (æsthétique) est, selon l'auteur, une dépendance directe de la morale. De ces quatre parties, il

ne donne ici que la première, la psychologie, qui est le fondement des trois autres.

Il annonce, dans ces mêmes *préliminaires*, qu'il appliquera à ce nouveau travail les principes de sa brochure de 1828. Il prendra la vérité par-tout où il la trouvera, « avec empressement et sans rougir de » ses emprunts, *felix doctrinæ prædo*, comme dit Bacon (1). Le vice des » philosophes est moins d'avoir mal vu que de n'avoir pas tout vu. » Vouloir refaire ce qu'ils ont bien fait est une vanité téméraire et » absurde....... C'est éteindre la lumière qu'on n'a point soi-même » allumée. Ne méprisons pas l'héritage de la sagesse des siècles, mais » choisissons parmi ces richesses, auxquelles se mêle tant d'alliage, » et vérifions leur valeur, en ne renonçant point à juger par nous-» mêmes (page 10). » Telle est la pensée fondamentale de l'ouvrage de M. de Reiffenberg. De là le titre de cet ouvrage et la manière de l'auteur : elle consiste à présenter d'abord, sous une forme concise et presque aphoristique, les vérités relatives au sujet qu'il traite; ensuite à citer, sous le nom de *lectures*, les différens auteurs dont il a fait usage, et auxquels il renvoie les élèves.

Cette première partie de l'ouvrage entier, la psychologie, ou traité des facultés de l'entendement et de la volonté, considérées dans leur origine, est divisée en cinq sections, qui forment quatre livraisons, lesquelles ont paru successivement.

La première section renferme huit chapitres. Le premier établit le point de départ de la psychologie dans l'analyse des phénomènes de la conscience, abstraction faite de la nature de l'être pensant, soit spirituel, soit matériel, méthode qui tient à-la-fois de celle de Descartes et de celle de Bacon; et M. de Reiffenberg cite, à cet égard, un passage curieux et peu connu, de Spinosa, où ce disciple immédiat de Descartes ne croit point abandonner la méthode de son maître, en recommandant de commencer par une histoire de l'ame, non dans sa nature, mais dans ses phénomènes ou perceptions, d'après la méthode tracée par Bacon pour les sciences naturelles : *Non est opus naturam mentis et primam ejus causam cognoscere, sed sufficit mentis sive perceptionum historiolam concinnare modo illo quo Verulamius docet* (2). Les chapitres suivans traitent de l'existence des lois *à priori*; de l'unité comme loi fondamentale du moi; de la passiveté et de l'activité de l'être pensant ou de l'ame; des diverses

---

(1) *De Augm. scient.* III, 4. — (2) Spinosæ *Opera quæ supersunt*, ed. Paul. tom. I, p. 600, epist. 42.

hypothèses pour expliquer l'influence réciproque du corps sur l'ame, et de l'ame sur le corps; si le cerveau ne jouiroit pas de la faculté de penser, &c. .... Chacun de ces chapitres est suivi d'un tableau de lectures correspondantes; et la section entière est terminée par des *questions sur ce qui précède*, questions dont le but est de s'assurer si les élèves ont bien compris tous les points traités directement ou indirectement dans les différentes leçons que représentent les chapitres antérieurs.

La deuxième section entre dans l'analyse des facultés de l'entendement. Voici les titres des chapitres dont elle se compose: La sensibilité. — Faut-il s'attacher à découvrir une faculté élémentaire et dont toutes les autres ne soient que des transformations? — La conscience. — L'attention. — La mémoire. — La comparaison et le jugement. — L'imagination. — La raison. — Chaque chapitre est accompagné de lectures, et le tout terminé par des questions sur ce qui précède.

Troisième section. De la volonté ou faculté morale. — La liberté. — Objections contre la liberté ou le libre arbitre. — De quelques lois de la volonté, des principes d'action qui influent sur elle. — L'habitude. — L'imitation et la sympathie. — Toujours avec des lectures et des questions.

Quatrième section. — Digression sur le magnétisme animal, à propos de la volonté. — Des esprits autres que l'ame humaine, et du démon de Socrate. — Apparition, vision. — Pressentiment, seconde vue. — Sommeil, songe, somnambulisme. — Le sentiment est-il contenu dans l'ame? — Comment l'ame est unie au corps. — Si tous les hommes ont originairement une égale intelligence. — Lectures et questions.

La cinquième section, annexée à la quatrième dans la même livraison, ne contient, au moins dans notre exemplaire, qu'un seul chapitre sur la séparation des deux principes constitutifs de l'homme, ou de la mort, sans lectures ni questions.

Maintenant, si l'on examine le fond de tous ces chapitres, on y trouvera que l'auteur y reste assez fidèle à son principe général de consulter toutes les écoles, sans épouser les préjugés d'aucune. Ainsi par-tout il se prononce contre la direction exclusive de cette école qui prétend tirer de la sensibilité toutes nos facultés, celles de l'entendement et celles de la volonté, ainsi que toutes les idées qui dérivent de l'exercice de l'un et de l'autre, et toutes les règles qui doivent les diriger. Au chapitre V de la première section, il distingue, avec toute l'école spiritualiste, le genre humain et les langues, l'activité et la passiveté; et il établit que l'ame est douée d'une énergie propre, et de la puissance de se modifier elle-même. Au chapitre VII de la même section, il s'élève

contre cette classe de philosophes, Priestley et autres, qui attribuent au cerveau la faculté de penser. Au chapitre XIV de la seconde section, il distingue, contre Condillac, la mémoire de la sensation continuée, la mémoire étant souvent le rappel de sensations ou de modifications qui ont disparu complétement. Dans la section troisième, il se prononce pour la liberté de la volonté contre la doctrine de la nécessité des motifs. D'un autre côté, il reconnoît hautement que la sensibilité est la condition de tout développement intellectuel et moral; et dans la section quatrième, chapitre XXIX, sur la question délicate de savoir si l'ame pense continuement, il garde une sage circonspection entre l'opinion de Locke, qui soutient que l'ame ne pense pas toujours, et celle des cartésiens et de M. Royer-Collard (1), qui défendent la continuité de la pensée, et il conclut, comme 'sGravesande (2), par laisser la question indécise. « Autre chose, dit-il avec raison, est de se tenir à l'entrée » des difficultés par paresse ou incapacité; autre chose de séparer les » vérités des simples conjectures. L'ignorance ainsi motivée est de la » science pour l'homme (p. 149). » Dans la digression sur le magnétisme animal, à propos de la volonté, il convient de la puissance de la volonté sur l'organisation, puissance qui produit une foule de phénomènes qui ne sont point toujours des fables ou des fraudes, sans adopter légèrement, ni tous les phénomènes que rapportent les partisans du magnétisme, ni sur-tout l'explication qu'ils en donnent. Il garde la même réserve sur les pressentimens (chapitre 27), sur les songes et le somnambulisme (chapitre 28). Nulle part on ne rencontre, dans l'écrit de M. de Reiffenberg, aucune de ces hypothèses ultra-psychologiques qui égarent souvent l'école spiritualiste, ni, malgré son antipathie pour le scepticisme, aucune trace de mysticisme. Enfin de nombreuses citations, non-seulement de philosophes, mais d'auteurs de toute espèce, de tous pays et de langues très-différentes, montrent une assez grande variété de connoissances et de lectures Voilà la part du bien; et nous l'avons faite d'autant plus volontiers aussi étendue que nous allons faire celle de la critique plus considérable encore. En effet, tout en approuvant l'idée fondamentale de l'ouvrage de M. de Reiffenberg, et sa direction générale, nous sommes forcés d'avouer que l'exécution est loin d'être satisfaisante. L'ouvrage entier, dans son ensemble comme dans chacune de ses parties, est dominé et comme pénétré par

(1) *Œuvres de Reid,* tom IV, p. 436.—(2) 'sGrav. *Introduct. ad philosoph.* VX. *Inter incerta relinquendum utrùm mens semper cogitet, necne.*

un défaut grave, très-fâcheux sans doute dans toute espèce de livres, mais bien plus encore dans un livre élémentaire, et qui malheureusement se reproduit ici par-tout; nous voulons dire le désordre et la confusion. Nous signalerons successivement les points principaux où se montre ce défaut général dans l'écrit de M. de Reiffenberg.

1.° Il y a quelque confusion dans le choix des matières. Puisque cet écrit, n'étant que l'introduction d'un cours entier de philosophie, étoit uniquement consacré, comme le vouloit la méthode, à la psychologie, la méthode vouloit aussi qu'il n'y fût inséré et agité aucun problème dont l'observation psychologique ne fournît la solution. Or, par exemple, le chapitre XXV de la quatrième section, qui traite des *esprits autres que l'être humain*, appartient évidemment à l'ontologie, et même aux questions les plus délicates de l'ontologie. *Non erat hic locus.*

2.° Il y a confusion dans la distribution des matières psychologiques elles-mêmes, dans l'ordre des sections dont ce traité de psychologie est composé. Ainsi la première section renferme bien des chapitres qui eussent été beaucoup mieux placés dans la seconde ou dans la troisième, ou même rejetés dans la quatrième. Cette première section commence et devoit en effet commencer par déterminer le point de départ de la psychologie, c'est-à-dire, l'ordre de phénomènes dont s'occupe la psychologie et la méthode qu'elle y applique. Il étoit naturel de procéder ensuite à l'analyse des phénomènes qui se rapportent à la psychologie, à l'analyse des facultés de l'ame, de l'entendement et de la volonté. Or cette analyse ne se trouve que beaucoup plus loin, chez M. de Reiffenberg, dans la deuxième et dans la troisième section. Entre le premier chapitre de la première section, et les deuxième et troisième sections, où vient enfin l'analyse des facultés de l'ame, se trouvent plusieurs chapitres qui, n'étant précédés ni de l'analyse de l'entendement, ni de celle de la volonté, manquent tout-à-fait de lumière, et contiennent des questions méthodiquement insolubles, faute d'antécédens convenables. Le chapitre qui traite du point de départ de la psychologie est suivi immédiatement d'un chapitre sur l'existence des lois *à priori*; mais ces lois doivent être attachées à l'exercice de nos facultés, des facultés de l'entendement ou des facultés de la volonté; elles ne peuvent se développer qu'avec ces facultés; c'est donc dans l'analyse de ces facultés qu'on peut les observer et les recueillir: parler des lois qui président à l'action de nos facultés, avant d'avoir parlé de ces facultés, est un vice d'exposition qui ne va pas à moins qu'à donner à des lois réelles l'apparence de pures hypothèses. Qu'est-ce que l'unité comme loi fondamentale du moi,

pour qui ne sait encore ce que c'est que le moi, qui ne connoît encore ni la conscience ni la mémoire, facultés sans lesquelles on ne sauroit jamais, ni que le moi existe, ni qu'il est un, ni bien moins encore qu'après avoir été découverte et puisée dans le moi, l'unité est imposée à toutes ses conceptions ultérieures! Comment savoir si l'ame est passive ou active, quand on ne connoît aucun des phénomènes, aucune des facultés par lesquelles l'ame se manifeste, et dont le caractère actif ou passif peut éclairer sur la passiveté ou l'activité de leur principe! Comment traîner les élèves dans les obscurités des différentes hypothèses qui ont été imaginées pour expliquer l'influence réciproque du corps sur l'ame, et de l'ame sur le corps, avant de leur avoir expliqué ce que c'est que l'ame, et si elle est distincte du corps! Comment agiter la question si le cerveau ne jouiroit pas de la faculté de penser, quand on n'a point dit encore ce que c'est que la faculté de penser qu'il s'agit d'attribuer ou de ne pas attribuer au cerveau! Il est évident que toutes ces questions exigent, pour être résolues avec méthode, une analyse approfondie de nos facultés.

3.° Non-seulement l'ordre des sections et des chapitres est défectueux, mais il s'en faut que, dans chaque chapitre, celui des différens paragraphes dont il se compose soit irréprochable. Au lieu de procéder du connu à l'inconnu, et de répandre ainsi sur les divers paragraphes de chaque chapitre une lumière croissante, l'auteur semble jeter au hasard des paragraphes scrupuleusement numérotés, mais dont les uns ne conduisent point aux autres, de sorte que, faute de gradation, l'ensemble est obscur. Fallait-il, dans le premier chapitre sur le point de départ de la psychologie, présenter d'abord les problèmes les plus difficiles sous leurs formes les plus ardues, et dans la phraséologie scientifique la plus raffinée, antérieurement à toute analyse! Je lis au paragraphe 20 les phrases suivantes: « Le moi se pose et se fixe lui-même; mais toute affir-» mation supposant une négation et réciproquement, il ne le peut qu'en » se distinguant du non moi. . . . Paragraphe 23. Le moi est ou spon-» tané ou réfléchi; pour qu'il soit à ses propres yeux, il faut qu'il agisse; » son action est la condition nécessaire de son apperception: mais cette » action est ou spontanée, c'est-à-dire qu'elle s'accomplit d'abord sans » que le moi prévoie son résultat et y consente, ou elle est réfléchie, » c'est-à-dire qu'elle s'accomplit parce que le moi y consent, et qu'il » en connoît les conséquences. » Suivent des jugemens sur le *cogito, ergo sum* de Descartes, et le principe analogue de Fichte. Ces phrases nous sont très-connues; elles peuvent être vraies, et même claires avec leurs antécédens et leurs conséquens: mais tirées violemment de leur

place, et transportées de toutes pièces à l'entrée d'un livre élémentaire, elles y sont profondément inintelligibles; car l'élève ne sait ni ce que c'est que le moi, ni ce que c'est que la spontanéité et la réflexion; et pour peu qu'il ait de sens, il doit être fort embarrassé de se trouver, au début de ses études, entre Descartes et Fichte. Il y a peu de chapitres sur lesquels on ne puisse faire la même critique.

4.° Même confusion dans l'érudition de M. de Reiffenberg. Il y a un grand luxe de citations; on pourroit dire que le texte en est composé tout entier. Le mal n'est pas là; il est dans l'inexactitude de quelques-unes et dans le désordre de toutes. Il n'est pas impossible de faire un très-bon chapitre avec des emprunts; mais des phrases d'emprunt mises les unes au bout des autres ne font pas toujours un bon chapitre. Quant aux lectures, assurément il étoit utile de renvoyer les élèves aux sources où ils peuvent puiser une instruction plus abondante; mais il falloit déterminer les points sur lesquels on les renvoie aux auteurs désignés; autrement ce n'est plus qu'une liste d'indications bibliographiques sans aucune utilité philosophique. Nous regrettons vivement que M. de Reiffenberg n'ait pas marqué sur quels points précis on doit consulter les livres dont il donne les titres et les dates. Nous regrettons encore qu'il ait, dans ses *Lectures*, tellement mêlé les auteurs les plus difficiles à comprendre à côté des plus élémentaires, les plus rares avec les plus usuels, les étrangers avec les nationaux, les plus modernes avec les plus anciens, qu'en vérité il est extrêmement difficile, sur-tout à des élèves, de s'orienter dans un pareil dédale.

5.° Enfin, comme il arrive d'ordinaire, le vice du fond passe jusque dans la forme, et la critique la plus indulgente ne peut s'empêcher de reprocher à l'écrit de M. de Reiffenberg un style souvent inégal et négligé. Les tons les plus divers y sont mêlés ensemble, mais non pas fondus. Des anecdotes ou des détails bibliographiques s'y rencontrent brusquement à côté des réflexions de l'ordre le plus élevé. Ainsi, à propos de la liberté de la volonté au milieu des plus pressans motifs d'agir, section 3.e, après le paragraphe 138, d'une gravité et d'une sécheresse toute métaphysique, vient le paragraphe suivant, n.° 139 : « Mais l'âne de » Buridan !..... Qu'est-ce que l'âne de Buridan ! C'est un conte puéril » qu'il faut pourtant connoître pour n'être pas dépaysé dans l'ancienne » philosophie scolastique. » Suit l'explication de Bayle, avec cette remarque que « Spinosa ne parle point de l'âne, mais de l'ânesse de » Buridan. » Nous doutons fort que ce ton léger, trop familier à l'auteur,



et dont nous pourrions multiplier les exemples, soit de très-bon goût dans un livre de philosophie élémentaire.

En résumé, l'ouvrage que nous annonçons nous paroît recommandable par l'esprit général qui l'a dicté et la variété de connoissances et de lectures qu'il atteste; mais l'estime même que nous en faisons nous permettoit à-la-fois et nous faisoit un devoir de ne pas dissimuler les défauts qui le déparent. Les idées et l'érudition n'y sont point assez digérées, et il ne porte point l'empreinte d'une méditation préalable suffisante et d'un assez grand travail dans l'exécution. Nous terminerons par quelques observations que nous soumettons à l'auteur, et dont nous serions heureux qu'il voulût bien profiter dans la suite de son ouvrage. Nous persistons à considérer comme utile et féconde l'opinion qui commence à se répandre aujourd'hui, que toute école exclusive est condamnée à l'erreur, quoiqu'elle contienne nécessairement quelque élément de vérité. De là l'idée très philosophique, selon nous, d'emprunter à chaque école sans en adopter aucune. Cette impartialité supérieure qui étudie tout, ne méprise rien, et choisit partout avec un discernement sévère les vérités partielles que l'observation et le sens commun ont presque toujours introduites dans les systèmes les plus défectueux, est ce qu'on est convenu d'appeller d'un nom en lui-même aussi bon qu'un autre, éclectisme. Le mot n'est rien, la chose est tout. Or, il n'y a rien qui n'ait ses mauvais et ses bons côtés, ses périls comme ses séductions. La séduction est ici dans l'étendue et la richesse des matériaux qui se présentent en foule aussitôt qu'on ne repousse aucun système en totalité, et qu'on les admet tous pour quelque chose dans la composition de son propre édifice. Encore une fois, là est la séduction, mais là aussi est le danger. Les matériaux sont abondans sans doute, car l'humanité n'est pas d'hier; la philosophie compte déjà bien des siècles, et les génies qui ne sont plus nous ont légué mille vérités; mais ces vérités sont enfouies dans des systèmes où elles sont liées à de spécieuses erreurs. Il faut donc savoir discerner ces vérités des erreurs qui les entourent; il faut savoir reconnoître que ces vérités sont des vérités et non des erreurs; et l'on ne peut le faire, si l'on n'a pas une mesure d'appréciation, un principe de critique, si l'on ne sait pas ce qui est vrai, ce qui est faux en soi; et l'on ne peut le savoir qu'autant qu'on a fait soi-même une étude suffisante des problèmes philosophiques de la nature humaine, base de ses facultés et de leurs lois. C'est quand une analyse scientifique, patiente et profonde, nous a mis en possession des élémens réels et de tous les élémens réels de l'humanité, que, nous adressant aux systèmes des

philosophes, et les étudiant avec le même soin que nous avions mis à l'étude des questions philosophiques, nous pouvons reconnoître ce que ces systèmes possèdent et ce qui leur manque, discerner en eux le vrai et le faux, négliger l'un, nous approprier l'autre, et agrandir et étendre nos propres pensées par d'habiles et judicieux emprunts. Alors seulement vient le tour de l'analyse historique, qui doit être poussée extrêmement loin pour arriver jusqu'aux entrailles mêmes des systèmes qu'elle étudie et en saisir les élémens constitutifs. L'analyse historique des systèmes n'a-t-elle pas été précédée de l'analyse scientifique des matières en elles-mêmes, elle manque de guide et de flambeau, et elle se perd dans les ténèbres; ou bien a-t-elle été précédée par l'analyse scientifique, mais manque-t-elle elle même de profondeur et s'arrête-t-elle à la surface des systèmes, l'objet même qu'elle s'étoit proposé lui échappe. Ainsi deux conditions de l'éclectisme bien entendu, 1.° l'analyse scientifique, 2.° l'analyse historique, c'est-à-dire, l'esprit philosophique et une érudition aussi sévère qu'étendue: voilà l'idéal qu'il faut encore se proposer quand même on désespère de l'atteindre; voilà le but dont il faut approcher plus ou moins; et sur cette route bien dessinée, il est des degrés divers où chacun peut arriver dans la mesure de ses forces, avec quelque utilité pour la science, et non sans honneur pour soi-même. Mais supposez que l'analyse scientifique soit vague et superficielle, et que l'analyse historique ne le soit pas moins, et jugez ce qui pourra sortir d'un travail aussi léger. Au lieu de la combinaison réelle des élémens organiques des divers systèmes, vous n'aurez que la juxta-position arbitraire de quelques phrases extraites çà et là des écrivains philosophiques: quelque impartialité sans doute y seroit, mais l'impartialité de la foiblesse et de l'impuissance; nulle précision dans les détails, nulle lumière dans l'ensemble, en un mot le syncrétisme au lieu de l'éclectisme. Mais même alors il ne faudroit pas oublier que tout commencement est foible, toute direction naissante nécessairement un peu vague; que rien ne peut se passer du temps, et que la philosophie, comme toute autre science, est progressive, et vit d'essais et de tâtonnemens. Depuis quelques années, en France et ailleurs, plus d'un esprit distingué est entré dans la route que nous venons de signaler et que nous croyons bonne. En Belgique, MM. Van de Weyer et Reiffenberg ont transporté l'éclectisme dans leur enseignement, et le répandent par leurs écrits. Nous ne pouvons qu'applaudir à leur entreprise et encourager leurs essais, mais en les invitant à redoubler d'efforts et à ne point s'arrêter dans leur honorable carrière. V. COUSIN.

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE dans l'ancienne Étrurie, par M. le D.r Dorow, &c., avec XVI planches; 1 vol. *in-4.°*, pag. 1-46. Paris, 1829, Merlin.

NOS lecteurs connoissent déjà, par la *notice* que nous avons donnée, dans ce journal (1), d'une *collection de vases peints et autres monumens de l'art étrusque*, formée dans l'Étrurie même par M. le docteur Dorow, les services rendus par cet antiquaire à une branche importante de l'archéologie. Le voyage dont nous allons rendre compte lui assure de nouveaux droits à la reconnoissance des amis de l'antiquité, par les monumens nouveaux qu'il y publie, ou dont il y donne une description exacte et précise, d'après le résultat de ses propres observations.

La connoissance de l'antiquité étrusque, sur laquelle l'important ouvrage de M. K. Ott. Müller vient de fixer de nouveau l'attention de l'Europe savante, est peut-être encore celle au sujet de laquelle il règne le plus d'opinions fausses ou contradictoires, malgré le grand nombre d'ouvrages dont elle a été l'objet, et peut-être à cause de ce nombre même de livres rédigés sans critique, d'après des monumens trop souvent recueillis au hasard. C'est aussi de toutes les branches de l'antiquité figurée celle où l'emploi de dénominations abusives, introduites par accident et maintenues par habitude, a occasionné le plus de ces méprises systématiques qui résistent opiniâtrément à toutes les données de la science. Ainsi le nom de *vases étrusques*, donné dès l'origine à la classe nombreuse de *vases peints* qui se rencontrent maintenant en plus ou moins grande abondance, et avec des variétés plus ou moins considérables de style et de fabrique, sur tout le domaine de la civilisation hellénique, a couvert celui de l'archéologique étrusque d'une obscurité qui n'est pas encore dissipée; et aujourd'hui même, ce nom, que l'on croyoit tout-à-fait banni du vocabulaire de la science, semble prêt à reprendre une nouvelle faveur, d'après les nombreuses découvertes faites récemment, sur un territoire étrusque, de ces vases peints qu'on voudroit pouvoir considérer exclusivement comme des productions du sol et de l'art de l'antique Étrurie.

Sans parler de la *langue*, dont, il faut bien l'avouer, l'intelligence est encore si peu avancée, et dont les véritables sources restent, quoi

(1) Mars 1829, pag. 131-143.

qu'on ait pu faire, enveloppées d'une nuit si profonde, de cette langue au sujet de laquelle il règne encore des opinions aussi extrêmes, et, suivant moi, aussi peu fondées que celle de M. Niebuhr, qui n'admet d'explication que pour *deux* de ses mots (1), et celle de l'abbé Lanzi, qui croyoit pouvoir en interpréter presque tout le vocabulaire, *l'art* et le *style* étrusques ont donné lieu à des systèmes tout aussi opposés, tout aussi absolus, suivant les divers degrés d'influence étrangère, orientale ou grecque, et de culture indigène et locale, que l'on a cherché à y retrouver. A cet égard, comme au sujet des vases peints, une des principales causes des erreurs commises d'abord, et toujours reproduites, est sans doute le peu de soin que l'on a mis à classer les monumens d'après les localités auxquelles ils appartiennent; car si le lieu où se rencontre un monument n'est pas toujours une sûre indication de sa primitive origine, il n'en sauroit être de même des localités où se rencontre habituellement une certaine classe de monumens : dans ce dernier cas, la provenance, bien constatée, détermine la véritable patrie, d'une manière à-peu-près indubitable. Sous ce rapport, on ne sauroit trop déplorer le mélange qui se remarque dans les collections publiées d'antiquités étrusques, de monumens recueillis pêle-mêle sur tous les points et appartenant à toutes les époques; et le désordre qui règne dans les collections publiques et privées de la Toscane, sans en excepter celle de la galerie de Florence, où l'antique et le moderne, le vrai et le faux, se rencontrent trop souvent mêlés ensemble, sans aucun égard à la patrie de chaque monument, dont la tradition finit tôt ou tard par se perdre. C'est là sans doute ce qui a donné lieu à la plupart des erreurs commises par des antiquaires tels que Buonarotti, Gori, Passeri et Lanzi lui-même, hommes d'ailleurs si recommandables par le zèle extrême qu'ils ont déployé dans le cours d'une carrière laborieuse, à faire connoître les monumens écrits et figurés de leur pays. Une autre source d'erreurs non moins féconde a été jusqu'à nos jours la manière trop peu fidèle avec laquelle étoient généralement représentés des monumens que l'on croyoit pouvoir néanmoins apprécier, sous les rapports du style et du goût, d'après ces publications informes ou embellies, comme si elles étoient l'expression exacte des ori-

---

(1) *Hist. rom.* tom. I, pag. 157, not. 342 de la traduction française de M. de Golbéry, que je cite ici de préférence à l'original, pour avoir occasion de payer un juste tribut d'éloges à un travail très-ingrat et très-difficile, exécuté aussi bien qu'il étoit possible.

ginaux. De là il est résulté que les historiens de l'art, tels que Winckelmann, qui ont essayé de porter un jugement raisonné sur les qualités de l'art étrusque, à l'aide de monumens ainsi figurés, et qui ont cherché à en classer les écoles et à en distinguer les époques, n'ont trop souvent établi ces jugemens et ces distinctions que sur des bases fausses et ruineuses, ou bien que des antiquaires tels que M. K. Ott. Müller, qui n'ont pas cru devoir comprendre des élémens aussi suspects dans l'analyse du génie et de la civilisation étrusques, se sont privés d'un des moyens les plus efficaces de vérifier, par les monumens de l'art, les témoignages de l'histoire. Il seroit cependant injuste de ne pas établir une exception formelle en faveur de la collection la plus considérable et la plus récente d'antiquités étrusques qui ait encore été publiée, celle de M. Inghirami; et les personnes qui ont été à même d'observer les monumens originaux dispersés dans les principales collections de la Toscane, doivent reconnoître que nulle part encore ces monumens n'avoient été si judicieusement classés, sous les rapports de l'art, ni si fidèlement reproduits, quant aux caractères du style et de l'exécution. Nous voudrions pouvoir ajouter que toutes les interprétations du savant auteur sont aussi irréprochables du côté archéologique; mais si les rapports astronomiques qu'il croit découvrir sur ces monumens, pèchent, suivant nous, par une application trop souvent abusive des données antiques, ce point de vue accessoire ne diminue rien, à nos yeux, du mérite des explications puisées, avec autant de raison que de savoir, dans l'intelligence des mythes helléniques, qui tendent toutes à montrer, d'une manière qui nous semble irrécusable, l'influence que l'art et la civilisation grecs avoient eue sur le développement final et sur la dernière forme de la civilisation étrusque. L'hommage que nous rendons ici, d'après nos propres observations, au bel ouvrage de M. Inghirami, se trouve justifié par le suffrage de M. le D.r Dorow; et le même sentiment de justice nous force à ajouter, dans le même intérêt de la science, que, suivant le témoignage de M. Dorow, auquel nous devons joindre aussi le nôtre, il s'en faut bien que le même mérite de critique dans le choix et d'exactitude dans la représentation des monumens étrusques, recommande l'ouvrage, d'ailleurs utile et curieux, d'un autre antiquaire florentin, M. Micali (1).

(1) C'est cependant d'après ce recueil de M. Micali, où les monumens sont choisis avec si peu de critique et représentés avec si peu de fidélité, de l'aveu de l'auteur lui-même, qui s'apprête à le recommencer sur un nouveau plan

Il seroit donc bien à souhaiter que nous eussions, sur les nombreux élémens de l'archéologie étrusque, des notions exactes et précises, recueillies sur les lieux mêmes et en présence des originaux, de manière à pouvoir constater ce qui est proprement et indubitablement étrusque, d'abord par la matière et par la localité, puis par le style et par le goût. Ce travail préliminaire accompli, on verroit, avec plus de facilité et de certitude, quels objets étrangers ont pu se trouver importés, soit par des causes générales, soit par des circonstances accidentelles, sur le sol de l'antiquité étrusque; et l'on pourroit en même temps apprécier, avec quelques chances de succès, les influences plus ou moins éloignées qui ont pu s'exercer, des divers points du théâtre de l'antiquité orientale ou grecque, et à diverses époques, sur le domaine de l'archéologie étrusque.

Tel paroît avoir été l'objet du voyage de M. Dorow; et bien que le résultat de ce voyage, exposé comme il l'est dans le volume dont nous rendons compte, ne puisse être considéré que comme un premier essai, et qu'il n'embrasse qu'une petite portion du territoire de l'antique Étrurie, les renseignemens exacts et neufs qu'il nous procure sur deux des localités les plus importantes de ce pays classique, *Cortone* et *Chiusi*, accompagnés de la publication de quelques monumens rares et inédits, seront certainement accueillis avec autant d'intérêt qu'ils paroissent mériter de confiance.

Parti de Florence, le 28 juillet 1827, en société avec M. Inghirami, pour se rendre directement à Cortone, et de là à Chiusi, notre voyageur examine successivement tout ce que ce pays, si intéressant à tant d'égards, offre de remarquable sous le rapport de l'antiquité et sous celui des arts modernes; un tableau de Carlo Dolce ou de Fra Angelico, quand il se rencontre chemin faisant, est une bonne fortune que M. Dorow ne laisse pas plus échapper que l'occasion d'observer un bas-relief étrusque ou un sarcophage romain. Mais M. Dorow étoit plus à son aise dans son voyage que nous ne saurions l'être dans cet article; nous ne pourrions le suivre dans toutes ses digressions, sans risquer de faire presque un livre à son exemple; et comme son principal objet est de rendre compte des monumens de l'antique Étrurie, c'est aussi à cette partie de ses observations que nous nous attacherons de préfé-

---

et d'après de nouveaux dessins, que M. Niebuhr se flatte d'avoir acquis une connoissance exacte et juste du goût et du génie étrusques; *voy.* son *Hist. rom.* tom. I, pag. 190, not. 413.

rence, afin de donner du moins l'idée la moins incomplète qu'il nous sera possible de ce que le voyage archéologique de M. Dorow renferme de plus neuf et de plus important à cet égard.

La collection d'antiquités jointe à la bibliothèque publique de Cortone attire d'abord l'attention de M. Dorow. Il y trouve le premier exemple de ce système, ou plutôt de cette absence de système, malheureusement trop commune par toute la Toscane, et que nous avons indiquée plus haut, de réunir une foule d'objets étrangers à l'Étrurie et tout-à-fait disparates, tels que des antiquités de l'Égypte et des curiosités de l'Inde, de médiocre ou de nulle valeur, parmi des monumens d'antiquité étrusque, la plupart d'un grand intérêt, et dont un choix sévère, tel qu'il sembleroit si facile de l'effectuer ici, avec toutes les ressources qu'offre le pays, seroit déjà un service essentiel rendu à la science. Parmi ces monumens étrusques, les seuls qui méritent à Cortone l'attention de l'antiquaire, M. Dorow distingue une figure de bronze publiée par Gori (1) comme un *Jupiter*, que M. Dorow croit être un *Bacchus*, et qui doit, en toute hypothèse, être considérée, d'après le *foudre* qu'elle tient en main, comme un des dieux *fulgeratores* du système étrusque, de même que, sous le rapport de l'art, ce bronze mérite d'être mis au premier rang des monumens qui offrent le véritable style étrusque, d'une époque intermédiaire entre les productions de l'art primitif et celles où le goût national commençoit à subir une influence étrangère. Un monument plus important encore, parce qu'il appartient, suivant M. Dorow, à une époque plus ancienne, et qu'il présente d'ailleurs un type plus rare et un sujet mythologique plus curieux, c'est une autre figure de bronze provenant pareillement du sol de Cortone, et qui est qualifiée indistinctement de figure de *Vénus*, de *Victoire*, ou de la *Lune*. M. Dorow, qui a publié, dans un autre de ses ouvrages (2), un dessin fidèle de cette singulière figure, penche, avec raison, ce nous semble, vers l'opinion qui y reconnoît une *Vénus*, d'après *l'oiseau* qu'elle porte sur sa tête; et quel que soit l'avis que l'on adopte à son sujet, il la proclame une des figures de style étrusque, de l'époque primitive, les mieux caractérisées qui nous soient restées. D'autres bronzes étrusques lui ont encore paru dignes d'être signalés à l'examen des antiquaires, d'après l'analogie frappante qu'ils présentent avec des figures de divinités ou de prêtres gaulois trouvées sur les bords du Rhin et sur le sol de l'ancienne Gaule. M. Dorow

(1) *Mus. etrusc.*, I, XXII. — (2) *Notizie intorno ad alcuni vasi etruschi.* Pesaro, 1828, tav. IX, fig. 2 a, 2 b et 2 c.

remarque encore la même analogie entre des figures en terre cuite, qui se trouvent pareillement à Cortone, mais sans que l'on en connoisse bien positivement la véritable provenance, et des figures, en apparence toutes semblables, découvertes dans des fouilles le long du Rhin (1). Généralement notre voyageur paroît avoir une grande inclination pour ces sortes de rapprochemens à l'égard d'objets qui n'ont peut-être en effet rien de commun qu'une extrême imperfection, due soit à l'enfance soit à la décadence de l'art. L'idée de comparer des productions de la primitive Étrurie avec celles de l'industrie grossière des Celtes et des Germains, uniquement parce que les unes et les autres décèlent une ignorance presque absolue des principes et des procédés de l'imitation, n'est peut-être pas plus fondée que celle des historiens critiques, tels que M. Niebuhr, qui, dans le dépit de ne pouvoir déterrer quelque part le berceau ou la clef de la langue étrusque, tournent leurs yeux vers un coin du Tyrol, pour y trouver, dans un obscur patois, un reste de cette langue indéchiffrable (2). Mais, pour en revenir à nos monumens étrusques, il me semble que ce qu'il y a de plus raisonnable à dire à leur égard, c'est ce qu'en dit M. Dorow lui-même : « Ces antiquités me semblent, » à cause de l'obscurité qui les enveloppe, des monumens très-commodes » pour les antiquaires à systèmes ; chacun y voit quelque chose de » différent : c'est pourquoi elles sont de la plus grande utilité pour » bâtir et soutenir des hypothèses (3). »

M. Dorow passe ensuite en revue la collection d'urnes cinéraires en marbre, en albâtre et en terre cuite, parmi lesquelles il distingue avec raison et décrit avec soin un sarcophage d'albâtre, qui offre la *représentation, si souvent répétée*, ajoute-t-il, *du combat d'Étéocle et de Polynice.* Peut-être devoit-il aussi observer que ce sujet n'est fréquemment répété que sur les urnes en terre cuite, où il est effectivement si commun, qu'il en existe peut-être, dans les diverses collections que je connois, une centaine de répétitions, avec infiniment peu de variantes, tandis que ce même sujet est extrêmement rare sur les sarcophages en pierre et en albâtre : or, et cette observation n'est pas sans importance pour

(1) Ces monumens germains et gaulois ont été publiés dans deux autres ouvrages de M. Dorow lui-même, intitulés, l'un, *Denkmalen germanischer und roemischer Zeit in den Rheinisch-Westphälischen Provinzen*, B. I, pl. XXVI, 5; l'autre, *Opferstätte und Grabhügel der Germaner und Römer am Rhein*, B. II, pl. VII, 1, 2, 3, 4, Wiesbaden, 1827. — (2) *Hist. rom.* tom. I, p. 159, not. 347. — (3) *Pag. 8.*

la connoissance de l'art étrusque, le choix des matières, d'accord avec celui des sujets, est un des signes caractéristiques auxquels peuvent se reconnoître aujourd'hui les diverses écoles d'art de l'antique Étrurie; de telle sorte qu'à l'aide de ce double caractère, on pourroit classer les productions émanées des anciennes écoles de Volterra, de Chiusi, de Cortone, de Peruggia, presque avec autant de certitude que l'on distingue, parmi les œuvres de la renaissance, celles qui proviennent des écoles de Sienne, de Pise, de Florence ou de Bologne. C'est ce qui, par rapport aux monumens étrusques, donne tant d'importance aux notions locales, soigneusement recueillies, et ce qui prouve avec combien de choix on devroit procéder à la réunion de ces monumens. L'urne d'albâtre qui nous a fourni le sujet de cette observation, appartient certainement à Volterra, quoique, par des raisons faciles à concevoir, elle se trouve aujourd'hui à Cortone; elle avoit été *dorée*, ce qui est encore un trait, sinon exclusivement propre aux urnes de l'école de Volterra, du moins très-fréquent parmi celles qui en proviennent.

M. Dorow donne ensuite une description succincte de la collection du marquis Venuti, qui pourroit à elle seule fournir le sujet d'un livre; car, indépendamment de plusieurs rares monumens de l'antiquité étrusque, déjà publiés en partie dans les recueils de Gori, de Lanzi, et dans le *Museum Cortonense*, il s'y trouve un choix de *vases peints*, tous encore inédits, provenant la plupart des meilleures fabriques de la Grande-Grèce, et particulièrement de celle de l'antique *Locri*, si précieuse et si recherchée. Cette notion, que je dois au marquis Venuti lui-même, possesseur actuel de l'unique médaille d'or que l'on connoisse de cette ville grecque, et qui s'est trouvée, avec un grand nombre de ces vases, dans des fouilles exécutées sur l'emplacement de Locri, aujourd'hui *Gerace*, ajoute, si je ne me trompe, un nouveau motif d'intérêt à tous ceux que présente une collection d'ailleurs si riche, si variée, et très-justement appréciée par M. Dorow. Parmi les monumens proprement étrusques qu'elle renferme, notre auteur a sur-tout distingué un bas-relief de sarcophage, d'une exécution superbe, et qui appartient aux meilleurs temps de l'art étrusque, représentant *Amphion et Zéthus qui attachent Dircé aux cornes d'un taureau furieux;* sujet rare et curieux, que M. Dorow a publié dans un dessin fidèle, du tiers de l'original (1), et qui enrichit d'un fait nouveau notre galerie mytholo-

(1) Pl. XIV.

gique étrusco-grecque. M. Dorow ne dit pas en quelle matière est cette urne, ni de quelle école étrusque elle a dû provenir; mais je puis suppléer à son silence en ajoutant qu'elle est en albâtre de Volterra, et qu'elle appartient à l'école de cette ville, qui paroît avoir adopté, presque exclusivement aux autres cités étrusques, des motifs puisés dans les fables thébaines, pour types de ses monumens funéraires.

Une autre collection particulière de Cortone, qui jouissoit d'une grande célébrité, notamment à cause de ses beaux bronzes étrusques, celle de la famille Corazzi, n'a fourni à M. Dorow que l'occasion d'exprimer un regret assez légitime sur l'enlèvement tout récent de cette collection acquise par le roi des Pays-Bas; car bien que, sous le rapport de la science, il y ait lieu à étudier utilement les antiquités par-tout où elles sont accessibles, peut-être n'est-il pas indifférent, pour l'observation des monumens étrusques, de les trouver à Leyde ou à Cortone. Dans la cathédrale de cette dernière ville, M. Dorow ne pouvoit manquer de distinguer, avec tout l'intérêt qu'il mérite, le célèbre sarcophage antique, en marbre, qui représente un *combat de centaures où figure Bacchus* (1), et qui passe pour avoir contenu les restes du consul romain Flaminius, tué près de là sur le champ de bataille de Trasimène. Il est seulement à regretter qu'un antiquaire aussi éclairé que M. Dorow, rapporte, sans les qualifier comme elles le méritent, des traditions aussi dénuées de raison, aussi contraires à toutes les données de la science; et que des erreurs nées de l'ignorance ou de la vanité des *ciceroni*, se propagent et s'accréditent au moyen de cette espèce de tolérance ou de mépris des hommes instruits. Il n'est pas nécessaire d'être profondément versé dans l'archéologie, pour savoir qu'un sarcophage, tel que celui dont il s'agit, en cette matière et de cette dimension, ne peut appartenir qu'à la période romaine de l'art antique, probablement à l'époque des Antonins. Mais ce que je regrette plus encore, c'est que, dans l'imperfection bien reconnue et avouée par M. Dorow lui-même, de toutes les estampes exécutées d'après ce beau sarcophage, il n'ait pas cru devoir en produire un dessin fidèle, ainsi que de tant d'autres monumens qui lui ont arraché le même aveu, et qui, tout publiés qu'ils sont, de plusieurs manières et à plusieurs reprises, peuvent véritablement passer encore pour inédits.

De *Cortone*, M. Dorow se rendit directement à *Chiusi*, où l'attendoient

(1) Publié par Gori, dans ses *Inscriptiones antiq. quæ in Etruriæ urbibus exstant*; tom. III, Appendix, tab. XLVI, p. cxlj.

un plus grand nombre d'objets d'antiquité étrusque, d'une nature plus variée et d'un caractère plus neuf encore. Les sarcophages abondent aussi à Chiusi; mais ils sont assez généralement en pierre ou tuf du pays, quelques-uns en marbre, et la plupart en terre cuite. Au sujet de ces urnes, et des diverses matières dans lesquelles elles sont exécutées, M. Dorow établit en principe que celles de terre cuite, d'une bien plus petite dimension, doivent appartenir à une période plus ancienne de l'art étrusque que celles de marbre ou d'albâtre, qui, d'ailleurs, par le choix et par l'exécution des sujets, décèlent une imitation presque toujours malheureuse des sarcophages romains de la période impériale Cette observation me paroît vraie à beaucoup d'égards. Toutefois la matière ou la dimension des urnes étrusques ne sauroit être regardée comme une donnée positive, dans le classement chronologique de cette sorte de monumens, qu'autant qu'elle est combinée avec celles qui résultent du choix des sujets et des propriétés du style. Il est de fait, d'ailleurs, que des urnes en terre cuite ont été fabriquées à toutes les époques, même à celles de la décadence, concurremment avec les urnes de marbre et d'albâtre, et qu'elles devoient être destinées, d'après le peu de prix de la matière et le peu de mérite de l'exécution, pour les personnes d'une condition inférieure: en sorte qu'on ne pourroit regarder les monumens dont il s'agit comme appartenant exclusivement à l'époque primitive de l'art étrusque, sans s'exposer à d'assez fortes méprises. M. Dorow observe en outre que les sujets homériques, si communs à Volterra, sont très-rares à Chiusi. Cette observation, que je suis très-disposé à croire exacte, par rapport à la collection de M. Casuccini, que notre voyageur a examinée avec intérêt et décrite avec soin, seroit aussi sujette à quelques restrictions, s'il falloit l'étendre à toutes les urnes provenant de Chiusi, quelques-unes desquelles, publiées dans le recueil de Gori, représentent bien certainement des sujets homériques.

Parmi les monumens les plus curieux des collections privées de Chiusi, et en particulier de celle de M. Casuccini, M. Dorow cite en première ligne un superbe vase peint, en figures noires sur fond jaune, représentant la *naissance de Minerve*, à-peu-près comme on trouve ce sujet figuré sur un célèbre miroir étrusque, mais avec un bien plus grand nombre de personnages, puisque, indépendamment de *Jupiter assis*, avec *Minerve élancée de sa tête*, M. Dorow assure que ce vase présente *plus de cinquante figures en mouvement et en action*. Sur un dessin d'une partie de ce vase que M. Dorow a publié dans un autre opus-

cule (1), on voit devant le trône de Jupiter deux figures de femmes, debout, dans une attitude significative, dont l'une tient une *couronne*, que M. Dorow croît être *Vénus* et la *Victoire*, et dans lesquelles je serois disposé à voir plutôt deux *Ilithyies*. La figure placée derrière Jupiter, dans la même attitude, et avec cette *couronne radiée*, dont je crois avoir établi ailleurs l'intention mystique et l'emploi consacré dans des sujets de ce genre (2), ne semble pas non plus susceptible d'une autre explication, quoique M. Dorow en ait fait une *Junon*, à moins que ce ne soit une Junon Lucine. Un quatrième personnage, où M. Dorow reconnoît avec toute raison, ce me semble, *Mercure*, plutôt que *Vulcain*, offre en effet ce dieu, sous sa plus ancienne forme hellénique, mais sans aucun rapport avec une figure de prétendu *Mercure étrusque*, que M. Creuzer a cru trouver sur un vase du recueil de Passeri (3). Quoi qu'il en soit, ce vase peint, d'ancien style grec, avec une représentation d'un mythe proprement hellénique, trouvé dans un tombeau de Chiusi, antique siége de la civilisation étrusque, est certainement un monument du premier ordre, tant à cause de cette représentation elle-même, que par les rapports de commerce et de croyance qu'il établit, à une époque probablement fort ancienne, entre l'Étrurie et la Grèce; et l'on ne peut que regretter que M. Dorow se soit borné à en publier un dessin partiel et une description incomplète.

Au nombre des objets d'antiquité étrusque les plus curieux que présentent les collections de Chiusi, M. Dorow cite les sculptures en tuf, la plupart de très-bas relief, et du style le plus archaïque, qu'on est convenu d'appeler égyptien, mais qui n'est, suivant toute apparence, qu'un style primitif. M. Dorow se propose de publier quelques morceaux de ce genre qu'il a acquis à Chiusi; et en attendant, il fait connoître, par des dessins exacts et par des parallèles intéressans (4), plusieurs fragmens de ces sculptures de bas-relief, qui doivent appartenir, comme il le pense, à l'une des plus anciennes époques de l'art étrusque, et à une école nationale, bien que la composition, le style et le costume, offrent beaucoup d'analogie avec le célèbre scarabée de Stosch, des *cinq chefs devant Thèbes*, et sur-tout avec le bas-relief grec d'*Agamemnon*, du musée du Louvre; en sorte que, même à une époque primitive, l'influence

(1) *Notizie intorno alcuni vasi etruschi &c.*, tav. x. — (2) Voy. mes *Monum. inéd.*, *Orestéide*, pag. 230, note 2. — (3) Passeri, *Pict. etrusc. in vase.* III, ccxvij; Creuzer, *Abbildungen zu Symbolik*, taf. 11, fig. 3. Je me suis suffisamment expliqué sur ce sujet, *Orestéide*, pag. 223. — (4) *Voyez* pl. x, fig. 3, et pl. XII, fig. 1 *a*, *b*, *c*, et fig. 2.

grecque se seroit déjà exercée sur ces monumens étrusques, tant à l'égard du choix des sujets, que par rapport au style même et au travail. M. Dorow cite aussi des pierres taillées d'une façon particulière, entre autres une *sphère aplatie posée sur un socle carré*, lesquelles servoient, dans la plupart des anciennes villes étrusques, à indiquer les sépultures (1). Il en existe une vingtaine dans le jardin de l'évêque de *Chiusi*; on en voit çà et là de semblables sur les murs de *Fiesole* et de *Cortone*; et à *Volterra*, ces sortes de pierres, quand elles se rencontrent dans la terre, sont des indications à-peu-près infaillibles pour trouver les antiques chambres sépulcrales des Étrusques. La plus curieuse de ces pierres tumulaires est celle qui se trouve dans le jardin de M. Paolozzi, riche amateur de Chiusi, sur la sphère aplatie de laquelle est sculpté un *phallus* long de trente-trois pouces: symbole remarquable, et qui se rapporte indubitablement au même système de représentations ithyphalliques que nous avons signalé nous-même, à l'occasion de bas-reliefs et de sculptures étrusques des hypogées de Cornéto (2).

Après la collection de M. Casuccini, c'est celle de M. Paolozzi qui attire l'attention de M. Dorow. Il en décrit les principaux objets, à la tête desquels figure un bas-relief en pierre, d'un style très-remarquable, que M. Micali a publié (3), mais d'une manière fort inexacte, ainsi que le remarque M. Dorow. Notre voyageur distingue aussi deux beaux vases peints, en figures noires sur fond jaune, trouvés à Chiusi même, et représentant des sujets helléniques, savoir, l'un, *Thésée combattant le Minotaure*, avec des inscriptions grecques; l'autre, *Persée vainqueur de la Gorgone*: nouvel et irrécusable témoignage de ces relations antiques et intimes qui existoient entre l'Étrurie et la Grèce. Les pierres gravées, et notamment les scarabées, d'ancien style, qui sont une des principales richesses du sol classique de Chiusi, abondent dans le cabinet de M. Paolozzi, et M. Dorow en décrit plusieurs qui offrent des types neufs et curieux pour la mythologie, presque tous puisés dans les fables helléniques, et un seul qui paroît avoir rapport à *l'Hercule phénicien*: mais peut-être y a-t-il ici quelques doutes à élever sur l'explication de ce monument, ou même sur son authenticité, d'après l'adresse si connue

(1) Une *sphère*, placée sur un cippe, sert aussi à indiquer un *tombeau* sur plusieurs vases grecs; j'en ai fait la remarque, et recherché le motif, dans mon *Orestéide*, pag. 141, et je profite de cette occasion pour citer un des exemples les plus décisifs à cet égard, qui m'avoit échappé, c'est à savoir le vase publié par M. Maisonneuve, *Introd. à l'étude des vases*, pl. X; voy. *Journal des Savans*, 1828, p. 710.—(2) Voy. *Journal des Savans*, 1828, p. 13.—(3) Pl. XVI.

avec laquelle l'industrie moderne s'est exercée et s'exerce encore tous les jours sur cette classe de monumens antiques.

L'espace, qui va bientôt me manquer, m'empêche de citer avec détail la description intéressante que fait M. Dorow de plusieurs chambres sépulcrales, récemment trouvées aux environs de Chiusi, remplies de sarcophages en toute matière et de toute dimension, l'une desquelles est ornée de peintures dans le goût de celles de Cornéto, c'est à savoir, avec des représentations des divers exercices gymnastiques usités chez les Grecs. Mais la principale de ces grottes sépulcrales a déjà fourni le sujet d'un savant mémoire au professeur Vermiglioli (1), et je me borne à y renvoyer nos lecteurs, pour arriver à une classe de monumens étrusques tout-à-fait particulière à Chiusi, et du plus grand intérêt sous le rapport de l'histoire de l'art, aussi bien que sous celui des influences étrangères qu'a pu éprouver, à une époque plus ou moins ancienne, la civilisation étrusque.

Je veux parler de ces vases d'*argile noire*, non pas cuits au four, mais simplement séchés au soleil, et ornés, à diverses places, de bas-reliefs imprimés au moyen de l'estampage. Ce n'est que depuis très-peu d'années que ces vases commencent à se montrer sur le sol de Chiusi; la galerie de Florence en possède un choix excellent, quoique peu nombreux, admis seulement en 1827 parmi les autres monumens antiques de cette superbe collection, et resté tout entier inédit, jusqu'au moment où M. Dorow en publia quelques-uns, dans un opuscule très-curieux imprimé à Pesaro (2), l'année suivante. Depuis cette époque, l'attention excitée à l'égard de ces vases en a fait arriver quelques-uns dans les collections d'au-delà des Alpes : on en voit, à Paris, dans le cabinet de M. le duc de Blacas, dans celui de M. Durand; et s'il m'est permis de me citer moi-même, j'en ai rapporté plusieurs pour le cabinet du Roi, que je me propose de publier prochainement; et je puis ajouter que j'ai été le premier, en France, à signaler à l'attention des antiquaires cette classe tout-à-fait neuve de monumens étrusques (3), précisément à la même époque où M. Dorow en faisoit de son côté l'objet d'un examen particulier. Mais le plus grand nombre de ces vases et les plus importans existent encore à Chiusi même, dans les collections particulières de M. le chanoine Mazetti et de M. le capitaine Tozzi; et c'est là que notre voyageur a pu en acquérir quelques-uns, et en faire dessiner quelques autres qu'il publie, et qui forment ainsi l'un des principaux

(1) *Opuscoli* &c, tom. IV, pag. 1 et suiv. — (2) *Notizie* &c. avec 4 planches lithographiées. — (3) Voy. mon *Cours d'archéologie*, publié en 1828, pag. 145.

ornemens du voyage dont nous rendons compte. Les compositions sculptées sur ces vases appartiennent indubitablement aux plus anciennes productions de l'art étrusque; elles en constituent la série la plus nationale peut-être, ou du moins celle sur laquelle l'influence grecque, qui plus tard s'exerça presque seule et sans partage, est le moins sensible, et même tout-à-fait nulle. Mais on y remarque en même temps une analogie de style et de composition, avec des sculptures de bas-reliefs égyptiens et persépolitains, qui décèlent une influence orientale et qui paroît se rattacher à l'époque de l'émigration asiatique des Tyrrhéniens. Telle est l'idée qu'en a conçue M. Dorow; et telle est aussi celle que j'avais exposée de mon côté, avant de connoître le travail de ce savant. Je ne crois cependant pas, et c'est ici que je prends la liberté de m'éloigner de son opinion, que les compositions de ces sculptures étrusques puissent s'expliquer par les mystères de Bacchus, dont il ne me paroît pas prouvé, comme à lui et comme à M. Creuzer, que l'institution ait été très-ancienne ni très-populaire chez les Étrusques. Je serois plutôt d'avis que les bas-reliefs dont il s'agit ont rapport à des sujets funéraires, d'accord avec la destination même des vases qui en sont ornés; et que ce sont les diverses scènes du jugement des ames après la mort, sujets de tout temps familiers à l'art étrusque, et souvent reproduits dans les grottes sépulcrales, notamment dans celles de *Chiusi*, qu'il faudroit voir sur ces bas-reliefs. Je persiste de même à penser, contre les doutes exprimés à cet égard par M. Dorow (1), que toute la série des vases peints, trouvés, soit à Chiusi, soit dans d'autres localités étrangères, tous avec des sujets helléniques, et la plupart avec des inscriptions grecques plus ou moins bien tracées, plus ou moins lisibles, appartient *exclusivement* à la Grèce, je veux dire à ses arts et à ses croyances; et que ces sortes de vases ne se rencontrent sur le sol étrusque que parce qu'ils y ont été portés par le commerce au moyen d'échanges, et par l'effet des relations intimes entre les deux peuples (2). Les découvertes si nombreuses et si intéressantes de vases peints qui se sont faites tout récemment et qui se font encore tous les jours sur une portion du territoire étrusque de l'État actuel de l'église, n'ont pu que m'affermir dans cette opinion, que j'avois d'abord exprimée avec quelques restric-

---

(1) *Pag. 41, not. 1.* — (2) Cet article étoit rédigé avant celui où nous avons rendu compte de la *Collection des vases du prince de Canino*, et où nous avons exposé, avec autant de détails qu'il nous a été possible, notre opinion sur la patrie de ces vases prétendus étrusques; voy. *Journal des Savans*, 1830, 115-125 et 177-187.

tions, en rendant compte, dans ce journal (1), de la *collection des vases peints* formée dans l'Etrurie même par M. Dorow. Mais, pour en revenir à nos vases d'argile noire avec bas-reliefs imprimés, les détails très-curieux que donne M. Dorow à l'égard d'un grand nombre de ces vases, et sur-tout les dessins qu'il en publie, doivent être considérés comme un des principaux élémens que nous possédions encore pour arriver à l'explication de cette classe si importante et si neuve de monumens archéologiques; et n'eût-il que ce seul mérite, le livre de M. Dorow, rempli d'ailleurs de tant de notions curieuses sur les collections étrusques d'une partie de la Toscane, mériteroit d'être hautement recommandé à l'attention publique et à l'examen des antiquaires.

RAOUL-ROCHETTE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

La séance publique tenue le 1.er avril par l'Académie française, pour la réception de M. de Lamartine, a été annoncée dans notre cahier dernier, page 189.

Le major James Rennel, associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort dans les premiers jours d'avril, et a été inhumé le 6 à Westminster. Il étoit né en 1742 à Chudleigh, comté de Devonshire. Dès 1761, il s'est distingué, comme officier de marine, à la prise de Pondichéry; cinq ans après, il servoit dans l'Inde, comme officier du génie. Une blessure grave l'obligea de quitter le service; il se livra dès-lors à l'étude, et particulièrement à celle de la géographie. Son premier ouvrage connu est une carte du banc et du courant du lac Lagullas. En 1781, il publia un atlas du Bengale et une notice sur les cours du Gange et du Brahma-Poutra. Depuis, il a mis au jour une carte de l'Hindoustan, accompagnée d'un mémoire; le système de la géographie d'Hérodote; des observations sur la topographie de la Troade; des éclaircissemens sur l'expédition de Cyrus le jeune et sur la retraite des dix mille (*voyez* notre cahier de janvier 1818, p. 3 18). Il s'est occupé aussi de recherches sur l'intérieur de l'Afrique; il a rédigé le Voyage de Hornemann. On annonce que le major Rennel laisse un traité manuscrit sur les courans de l'Océan atlantique, avec des cartes fort détaillées.

L'Académie des sciences a publié le tome IX de ses Mémoires (Paris, Firmin Didot, 1830); *in-4.°*, cclx et 684 pages, avec 12 planches. Les cclx

(1) Mars, 1829, p. 137-138.

premières pages contiennent l'analyse des travaux de cette académie en 1826, et les éloges historiques de Ramond, Hallé, Corvisart et Pinel. Le corps du volume est composé de mémoires de M. Poisson sur l'équilibre des fluides, sur les racines des équations transcendantes, sur la proportion des naissances des filles et des garçons; — de M. Cauchy, sur l'intégration des équations aux différences partielles; sur quelques séries analogues à la série de Lagrange, sur les fonctions symétriques, et sur la formation directe des équations que produit l'élimination des inconnues entre des équations algébriques données; sur le mouvement d'un système de molécules qui s'attirent ou se repoussent à de très-petites distances; sur une loi découverte par M. Savart et relative aux vibrations des corps solides ou fluides; sur la torsion et les vibrations tournantes d'une verge rectangulaire; — de M. Héron de Villefosse, sur l'état actuel des usines à fer et sur les métaux en France; — de M. Puissant, sur la mesure et le calcul des azimuts propres à la détermination des longitudes terrestres; — de M. Navier, sur l'écoulement des fluides élastiques dans les vases et les tuyaux de conduite; — de M. Portal, sur les fièvres putrides devenues malignes, sur la nature et le traitement de l'hydropisie avec des palpitations de cœur, et particulièrement sur le ramollissement de cet organe; — de M. Savart, sur l'élasticité des corps qui cristallisent régulièrement; — de M. Flourens, sur les canaux sémi-circulaires de l'oreille dans les oiseaux et dans les mammifères, et sur le système nerveux; — de M. Becquerel, sur l'électro-chimie, et l'emploi de l'électricité pour opérer des combinaisons; — de M. Girard, sur la coudée septennaire des anciens Égyptiens et les différens étalons qui en ont été retrouvés jusqu'à présent; — de M. Mirbel, sur la structure et le développement de l'ovule végétale.

Le 24 avril, les quatre académies qui composent l'Institut ont tenu leur séance publique annuelle. On y a entendu, 1.° le discours d'ouverture de M. Girard, président; 2.° un rapport de M. Rémusat sur le concours de 1829 pour le prix fondé par Volney; 3.° un rapport de M. Navier sur la caisse d'épargne et de prévoyance; 4.° des fragmens d'un tableau historique de l'insurrection de la Grèce, par M. de Lacretelle; 5.° un mémoire de M. Dureau de la Malle, concernant l'influence de la domesticité sur les animaux depuis le commencement des temps héroïques jusqu'à nos jours. — Ces morceaux ont été, à l'exception du quatrième, imprimés ensemble chez M. Firmin Didot, 49 pages *in-4.°*

Le rapport sur le prix fondé par Volney est conçu en ces termes : « La commission chargée d'exécuter la fondation faite par M. le comte de Volney avoit proposé, pour sujet du prix qu'elle devoit adjuger le 24 avril 1830, d'examiner *Quels sont les caractères logiques ou grammaticaux qui distinguent le nom verbal et les adjectifs verbaux de l'infinitif et des participes considérés comme modes du verbe, dans les langues où ces différentes catégories de mots existent concurremment.* La commission a adjugé le prix au mémoire n.° 4, écrit en latin, et portant l'épigraphe, *Habent linguæ non solùm suam physiologiam et suam logicam, sed habent quoque suam psychologiam.* L'auteur est M. E. M. Guido GŒRRES, de Munich. La commission a en outre arrêté qu'il seroit fait une mention honorable du mémoire n.° 5, portant pour épigraphe, *Ergo non declinatio, sed proprietas est excutienda significationis.* (Priscianus, lib. II *de oratione.*) L'auteur est M. RADIGUEL, membre de la Société asiatique de Paris. La commission propose pour sujet du prix qu'elle décernera dans la séance du 24 avril 1831, *d'établir, pour les idiomes savans de l'Hin-*

doustan, dont les alphabets sont dérivés du dévanagari, un système de transcription méthodique et régulier, tel qu'un texte écrit d'après ce système puisse toujours être transcrit de nouveau, et avec exactitude, en caractères originaux. On devra exclusivement faire usage des lettres de l'alphabet européen, modifié et complété, selon la nécessité, par l'addition de signes simples et empruntés à la typographie ordinaire. On rédigera un tableau de la concordance orthographique applicable aux trois systèmes de prononciation, français, allemand et anglais, de manière que les noms propres, les mots ou les phrases transcrits par un individu de l'une des trois nations, puissent être reconnus, et rendus conformément à l'orthographe des deux autres, à volonté. Le prix sera de 1,200 fr. Toute personne est admise à concourir, excepté les membres résidans de l'Institut. Les mémoires seront écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1.er janvier 1831. Ce terme est de rigueur. »

Le jeudi 29 avril, l'Académie française a élu M. Pongerville à la place vacante par le décès de M. de Lally-Tolendal.

Dans la semaine suivante, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour remplir les six places qui depuis long-temps restoient vacantes dans son sein, a élu MM. Thurot, Champollion le jeune, Augustin Thierry, Lajard, Amédée Jaubert et Mionnet.

La Société royale et centrale d'agriculture a tenu sa séance publique le 18 avril, sous la présidence du ministre de l'intérieur. Après le discours d'ouverture, prononcé par son Excellence, des prix ont été décernés à MM. de Fontenay, Trochu, Riss, Demoussy, Louis de Villeneuve, A. L. Blanchard, Payen, Huvellier, Mulot, Poittevin, Farel, Brochier, Delphin, Beaussire, &c. Les motifs de ces récompenses ont été exposés en des rapports de MM. Héricart de Thury, Oscar Leclerc, Huzard père, Huzard fils, Henri, Deladoucette, Vilmorin et Labbé. La Société décernera des prix, en 1831, pour l'introduction dans un canton de la France, d'engrais ou d'amendemens qui n'y étoient pas usités; pour des essais comparatifs, faits en grand, sur différens genres de cultures, de l'engrais terreux (*urate calcaire*), extrait des matières liquides des vidanges; pour la traduction, soit complète, soit par extraits, d'ouvrages ou mémoires relatifs à l'économie rurale ou domestique, écrits en langue étrangère, qui offriroient des observations ou des pratiques neuves et utiles; pour des notices biographiques sur des agronomes ou cultivateurs dignes d'être mieux connus; pour des ouvrages, mémoires et observations pratiques de médecine vétérinaire; pour des renseignemens sur la statistique des irrigations en France, ou sur la législation relative aux cours d'eau et aux irrigations dans les pays étrangers; pour un manuel pratique propre à guider les habitans des campagnes et les ouvriers dans les constructions rustiques; pour la culture du pommier et du poirier à cidre dans les cantons où elle n'est pas établie; pour les meilleurs mémoires sur la cécité dans les chevaux, sur ses causes, et sur les moyens de la prévenir et d'y remédier; pour la publication d'instructions populaires dans les départemens, destinées à faire connoître aux agriculteurs quel parti ils pourroient tirer des animaux qui meurent dans les campagnes, soit de maladie, soit de vieillesse, ou par accident, et pour la mise en pratique, avec succès, des moyens indiqués à cet effet; pour la construction de la meilleure machine à bras propre à battre et à vanner les blés avec la plus grande économie, de manière à donner, avec la même dépense, un produit d'un quart au moins en

sus de celui qu'on obtient par le battage au fléau, lequel est évalué à cent cinquante kilogrammes de blé vanné, par jour, pour le travail de chaque batteur en grange; pour le percement de puits forés suivant la méthode artésienne, à l'effet d'obtenir des eaux jaillissantes, applicables aux besoins de l'agriculture (3,000 fr.); pour la culture du pavot (*oliette*) dans les arrondissemens où cette culture n'étoit pas usitée avant l'année 1820; — en 1832, pour la substitution d'un assolement sans jachère, spécialement de l'assolement quadriennal, à l'assolement triennal usité dans la plus grande partie de la France; — en 1834, pour la plus grande étendue de terrain de mauvaise qualité qui auroit été semée en chêne-liége dans les parties des départemens méridionaux où l'existence de quelques pieds, en 1822, prouve que la culture de cet arbre peut encore être fructueuse; de manière qu'en 1834 il s'y soit conservé des semis de cette année (1822), ou des trois années suivantes, au moins deux mille pieds, espacés d'environ six mètres dans tous les sens, ayant une tige droite et bien venante (concours ouvert sur la demande spéciale de son exc. le ministre de l'intérieur: premier prix, 3,000 fr.; second prix, 2,000 fr.; troisième prix, 500 fr.).

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

ATAKTA *ἤγουν παντοδαπῶν εἰς τὴν ἀρχαίαν καὶ τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν..., τόμος τρίτος περιέχων Χιακῆς ἀρχαιολογίας ὕλην, δοκίμιον νέας μεταφράσεως τῆς νέας διαθήκης, διάλογον περὶ τοῦ ἐν Ἱεροσολύμοις ἁγίου φωτὸς, καὶ τὸ περὶ τῆς κατὰ δώδεκα ἀπαριθμήσεως.* Paris, impr. d'Éberart, librairie de Firmin Didot, 1830, *in-8.°*, xv et 478 pages. Ces mélanges ou observations diverses sur la langue grecque ancienne et moderne, sur des monumens de cette littérature, sont publiés par M. Coray pour servir de supplémens à sa Bibliothèque grecque. Les deux premiers volumes des Ἄτακτα ont été annoncés dans nos cahiers de septembre 1828, p. 571, et de juin 1829, p. 383. Le troisième contient, après les prolégomènes, 1.° un traité des antiquités de Chio, sa géographie, ses premiers habitans, sa chronologie..., la biographie (par ordre alphabétique) de ses hommes illustres; .... 2.° l'essai d'une nouvelle traduction du Nouveau-Testament (l'épître de S. Paul à Titus); 3.° un dialogue sur la lumière sainte vue à Jérusalem; des observations sur le compte par douzaines. Le volume est terminé par quatre tables.

Lettre à M. Osann, professeur à l'université de Giessen, contenant l'examen de plusieurs passages d'auteurs grecs, par M. F. Gail. Paris, impr. de Paul Renouard, librairie de Treuttel et Würtz, et chez l'auteur, rue du Mail, n.° 13, 1830, 40 pages *in-8.°* C'est une série de trente-neuf observations grammaticales et littéraires, où sont expliqués des passages d'Homère, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane, de Thucydide, de Platon, de Démosthène, de Théocrite, de Strabon, de l'empereur Julien, et le passage latin de Pline (*Hist. natur.* VII, 30): *Homero... nullum felicius extitisse convenit sive operis fortuna, sive materia æstimetur.*

Novæ lucubrationes in novam scriptorum latinorum bibliothecam, à C. L. F. Panckoucke editam, auctore Eligio Johanneau: in C. J. Cæsarem, C. Nepotem et Justinum. Parisiis, Panckoucke, 1830, *in-8.°*, 34 pages. La plupart des remarques sur les Commentaires de César (*de Bello gallico*) ont pour but

d'expliquer ou des noms propres, comme Orgetorix, Viridovix, Adcantuannus, Induciomarus, ou des noms de dignité, comme *vergobretus*, de service, comme *soldurii*, ou des noms géographiques, Dubis, Sesuvii, Ambiliates; d'en rechercher les origines et les significations : on sait que ce sont là des questions fort controversées. La première à élever sur les vies attribuées à Cornelius Nepos concerneroit leur authenticité. Plusieurs savans n'y ont vu qu'un abrégé informe, écrit par Æmilius Probus, contemporain de Théodose; et cette opinion, qui a été adoptée par M. Walckenaer (*Biogr. univers.* IX, 633) nous sembleroit la mieux fondée, quoiqu'elle ne soit pas la plus répandue. Mais M. Johanneau n'examine point cette question. Son travail le plus étendu et le plus recommandable est celui qui concerne les quarante-quatre livres de Justin : il a joint plusieurs observations qui lui appartiennent en propre, à un très-bon choix d'anciennes notes.

Rétablissement du texte de la Divina commedia, XXVI.ᵉ chant du Purgatoire, où le troubadour Arnaud Daniel s'exprime en vers provençaux, par M. Raynouard. Paris, Imprimerie royale, 1830, 12 pages *in-4.°*, extraites de notre cahier de février dernier, pag. 67-78.

Le Faux connoisseur, ou l'homme aux méprises, comédie en 5 actes, en prose, par M. P. Gilb. Duclos. Paris, impr. de Sétier, 1830, 84 pages *in-12*. Le principal personnage de cette pièce s'appelle M. de Fintac, comme dans le conte de Marmontel intitulé *le Connoisseur*. On a imprimé à Genève, en 1775, *in-8.°*, une comédie en 3 actes et en vers, sous le titre de *M. de Fintac ou le faux connoisseur*, par l'aveugle de Ferney : c'est mal à propos que cette comédie a été attribuée à Voltaire; elle est de Lefébure de Saint-Ildéphon, ainsi que le remarque M. Beuchot dans une préface mise à la tête du Théâtre de Voltaire (nouvelle édition de ses œuvres).

Œuvres de Fenimore Cooper, traduction de M. Defauconpret, avec des notes historiques; nouvelle édition en 9 vol. *in-8.°*, contenant les neuf romans intitulés : *la Précaution, l'Espion, le Pilote, Lionel-Lincoln, le dernier des Mohicans, les Pionniers, la Prairie, le Corsaire rouge, le Puritain d'Amérique.* On souscrit, sans rien payer d'avance, à Paris, chez Furne, libraire, quai des Augustins, n.° 39, à raison de 2 fr. 50 cent. par volume. Le prospectus est imprimé chez E. Duverger.

Précis de l'histoire, par M. le marquis de Villeneuve, préfet du département de la Corrèze, de l'Académie des jeux floraux, &c. (*Historia est testis temporum, lux veritatis, magistra vitæ, nuncia vetustatis.* Cic.), approuvé par l'université; seconde édition, revue et augmentée. Paris, impr. de Decourchant, librairie de Pichon et Didier, 1830, un vol. *in-8.°* Pr. 6 fr., et cartonné à la Bradel, 7 fr. Ce volume comprend toute l'histoire, divisée par vingt-deux époques, onze avant J. C., onze après.

Cours d'histoire des états européens depuis le bouleversement de l'empire romain d'occident (476) *jusqu'en 1789*, par Fréd. Schoell, en 30 vol. *in-8.°* de 400 pag. chacun. Le prospectus fixe le prix de chaque volume à 7 fr. pour les personnes qui auront souscrit avant la publication du sixième, chez Gide fils. Les tom. I et II sont en vente.

Histoire des colonies étrangères qui se sont fixées dans l'Abyssinie et dans le Sennaar depuis le VII.ᵉ siècle avant J. C. jusqu'au IV.ᵉ siècle de l'ère chrétienne, suivie de dissertations sur la civilisation des peuples du Soudan au temps des

Méroens, des Égyptiens, des Carthaginois, des Grecs et des Romains, et de plusieurs traités sur les relations commerciales de ces peuples avec les Nègres, par M. Louis Marcus, 3 vol. *in-8.°*, accompagnés de cartes et de planches. « Depuis que Mungo-Park, Clapperton, Laing, Caillé et autres voyageurs » célèbres ont parcouru quelques parties du Soudan, c'est-à-dire, des pays » situés entre les sources du fleuve Blanc de Browne et celles de la Gambie et » du Sénégal . . . , l'attention de toute l'Europe est dirigée vers ces pays, destinés » à ouvrir un jour des débouchés immenses aux productions européennes. Le » livre de M. Marcus contient beaucoup de renseignemens inconnus ou fort » peu connus sur l'état actuel de la civilisation chez les peuples du Soudan, » sur l'histoire de ces peuples, et sur la géographie physique et politique de » leur patrie. » Il en a paru des extraits dans les cahiers de mars, avril, mai, juin et juillet 1829 du Journal asiatique. Le Bulletin de la Société de géographie, janvier 1830, contient un rapport sur l'ensemble de l'ouvrage; il y est dit que « plusieurs orientalistes, naturalistes et géographes distingués de France » et d'Allemagne (MM. Alex. de Humboldt, Guill. Cuvier, Silvestre de » Sacy, Jomard, Klaproth, Saint-Martin, Reinaud, Ritter, Rudolphi) ont » parcouru des parties entières du manuscrit et en ont témoigné leur satisfaction » à l'auteur. » Les trois volumes de M. Marcus, revus par son ami M. Ajasson de Grandsage, paroîtront de trois mois en trois mois, à partir du mois d'août prochain. Le prix de chaque volume sera pour les souscripteurs de 9 fr., ainsi que l'atlas. On souscrit provisoirement chez l'auteur, rue Simon-le-Franc, n.° 21.

Histoire des conquêtes des Normands en Italie, en Sicile et en Grèce, années 1016-1085, par M. E. Gautier d'Arc. A Paris, chez L. Debure, libraire, rue de Bussy, n.° 30, vol. *in-8.°* du prix de 7 fr. 50 cent., avec un atlas *in-4.°* dont le prix sera de 12 fr. Le prospectus annonce que l'histoire littéraire de l'Italie durant le IX.ᵉ siècle formera la seconde partie de l'ouvrage.

Atlas géographique, statistique, historique et chronologique des deux Amériques et des îles adjacentes, traduit de l'Atlas exécuté en Amérique sur le plan de l'Atlas de Lesage, avec de nombreuses corrections et augmentations, par M. J. A. C. Buchon; nouvelle édition, 1 vol. grand *in-fol.*, composé de 63 cartes coloriées. Il paroîtra en 20 livraisons: la première est en vente; les suivantes seront publiées de quinze en quinze jours. Prix de la livraison, pour ceux qui auront souscrit avant le 1.ᵉʳ juillet prochain, 2 fr. 50 cent. La souscription est ouverte chez Verdière, libraire éditeur, quai des Augustins, n.° 25.

Vicissitudes de la Louisiane et du Champ d'asyle, par M. Ant. Metral. Paris, Firmin Didot, 1830, 20 pages *in-8.°*, extraites du Bulletin universel des sciences. Pr. 1 fr. 80 cent. chez Lerosey au Palais-Royal. Cet opuscule est une sorte d'appendice à l'ouvrage de M. Barbé-Marbois dont il a été rendu compte dans notre cahier de mars 1829, pag. 180-185.

Memoriæ Johannis Schweighæuseri sacrum; seminarii protestantium theologici nomine scripsit J. Georg. Dahler. Argentorati, typis Frid. Car. Heitzii, 1830, 56 pages *in-8.°* On a fait entrer dans cet éloge historique de M. Schweighæuser, la notice qu'il avoit publiée lui-même de la première partie de sa vie, savoir, depuis le 26 juin 1742, date de sa naissance à Strasbourg, jusqu'à son mariage en 1775. Un tableau plus étendu de ses travaux littéraires antérieurs et posté-

rieurs à cette époque est tracé par M. Dahler, avec beaucoup d'exactitude et d'intérêt. M. Schweighæuser, associé à l'Institut depuis 1798, a terminé sa carrière honorable et laborieuse le 19 janvier 1830.

Œuvres de M. Ballanche, 9 volumes grand *in-8.º*, papier vélin; tome I, l'Antigone (publiée en 1814, réimprimée en 1819); l'Homme sans nom, et l'Élégie (1820 et 1827); les Fragmens (petit volume, imprimé à peu d'exemplaires en 1819); tome II, Essai sur les institutions sociales (1818); le Vieillard et le Jeune homme (1819); tome III, première partie de la Palingénésie sociale (imprimée à petit nombre et non livrée au public, en 1827); tome IV, qui doit paroître au 15 juin 1830, seconde partie de la Palingénésie sociale, contenant Orphée (imprimée aussi à peu d'exemplaires en 1828); tome V, qui sera publié le 15 juillet, Formule générale de l'histoire de tous les peuples appliquée à l'histoire du peuple romain, et formant la troisième partie de la Palingénésie sociale (inédite, à l'exception de quelques fragmens qui ont paru dans la Revue de Paris); tome VI et VII, pour le 15 septembre: la Ville des expiations, l'Élégie générale, et le dernier Épilogue, articles inédits qui doivent former la quatrième et la cinquième partie de la Palingénésie; tome VIII et IX, pour le 15 novembre: c'est-à-dire, Recherches et Remarques générales, où l'auteur traite des questions de philosophie, de philologie, d'histoire et même de haute littérature. Nous transcrivons littéralement le prospectus, où il est dit de plus que « l'Essai » sur les institutions est une introduction à la Palingénésie, comme l'Homme » sans nom est une introduction à la Ville des expiations; que l'Orphée est toute » Palingénésie primitive, et la Formule générale toute Palingénésie historique; » que l'Antigone est une épopée domestique, et l'Orphée une épopée générale; » que ces deux épopées sont identiques en ce sens que l'homme collectif et » l'homme individuel sont identiques; que les deux volumes de Preuves » feront sentir combien toutes les compositions de M. Ballanche sont en harmo- » nie entre elles et se rappellent les unes les autres. » L'édition est confiée aux presses de M. Jules Didot, qui y consacre un caractère neuf. Le papier sort de la manufacture de M. de Montgolfier de Beaujeu. Le prix de chaque volume est de 9 francs. Comme le tirage est limité, les personnes qui veulent s'assurer un exemplaire peuvent s'inscrire d'avance chez M. Barbezat, éditeur, rue des Beaux-Arts, n.º 6.

Œuvres complètes de M. de Châteaubriand; édition donnée par M. le marquis de Fortia. Paris, imprimerie de Fournier, librairie de Fayolle, chez qui l'on souscrit, à raison de 3 francs 50 centimes par volume. La collection aura 45 tomes in-12, sur papier fabriqué exprès par M. de Montgolfier. Les 6 premiers (déjà publiés) contiennent le Génie du christianisme. Dans le tome 4, pages 160-190 (partie III, livre IV, chapitre 2 de l'ouvrage), on lit une note de M. de Fortia, suivie d'une réponse de M. Gence. M. de Fortia y adopte l'opinion qui attribue à Jean Gersen le livre de l'Imitation; M. Gence persévère à penser que ce Gersen n'a jamais existé, et que le véritable auteur de ce traité célèbre est Gerson. Voyez nos cahiers de décembre 1826, pages 747-754; octobre et novembre 1827, pages 622-633, 643-649. On a tiré des exemplaires particuliers de la note de M. de Fortia et de la réponse de M. Gence; 20 pages in-12.

Des doctrines connues sous le nom de Théorie des analogues et d'Unité de composition, relatives à l'organisation animale, par M. Geoffroy-Saint-Hilaire.

« J'ai posé le plan de cet ouvrage, dit l'auteur; il sera formé de 2 vol. *in-8.°* » Quand des figures seront absolument indispensables à l'intelligence du texte, » on y joindra des planches *in-8.°* et *in-4.°* Cet ouvrage paroîtra en douze livrai- » sons. Je mets sous presse, pour former la première livraison, les quatre mé- » moires que j'ai déjà lus à l'Académie (des sciences), et dont les journaux » quotidiens et de médecine ont rendu un compte si divers. Chaque fascicule » sera composé de cinq à six feuilles d'impression, ainsi qu'il vient d'être dit » tout-à-l'heure. » On souscrit chez MM. Pichon et Didier. Le prix de la sous- cription (de la livraison) est de 2 fr. L'ouvrage sera tiré à un petit nombre d'exemplaires.

Plantes grasses, peintes par M. E.-J. Redouté, décrites par MM. A.-P. de Can- dolle et J.-A. Guillemin. L'ouvrage complet, publié dans les formats *in-fol.°* et *in-4.°*, se composera de 50 livraisons, renfermant chacune six planches et six feuilles de texte. « Pour éviter aux premiers souscripteurs d'attendre la réimpres- » sion des vingt-huit premières livraisons, les éditeurs publieront exactement et » simultanément, le 1.er de chaque mois, une livraison de la réimpression » et une livraison de planches et de texte inédits. La première livraison de la » réimpression et la vingt-neuvième livraison de l'ouvrage sont en vente. Prix de chaque livraison, *in-fol.* 30 fr., *in-4.°* 15 fr. On souscrit chez Jules Lefebvre, libraire éditeur, rue des Grands-Augustins, n.° 18.

Traité des roues hydrauliques et des roues à vent, à la portée des personnes qui connoissent les premiers élémens des mathématiques, par M. L. M. C. Coste, capitaine d'artillerie, ancien élève de l'école polytechnique. Paris, impr. de Demonville, librairie d'Anselin, 1830, *in-8.°*, viij et 160 pages avec une planche. Le traité des roues hydrauliques est précédé d'observations sur l'écoulement des fluides, et sur leur manière d'agir contre une surface exposée sur leur passage. Prix, 3 fr. 50 cent.

Dans les n.os 45, 46, 47 du *Journal de la langue française*, on remarque une notice sur D. Claude Lancelot, l'un des écrivains de Port-Royal, par M. Marrast; un premier article du même sur la pièce de théâtre intitulée *Hernani;* des observations sur l'emploi des locutions *l'un l'autre, l'un et l'autre;* un examen de la valeur du monosyllabe *de....* *Voyez* une première annonce de ce journal dans notre cahier de janvier dernier, pages 55 et 56.

La Revue nationale est un recueil périodique spécialement consacré aux intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Le principal rédacteur est M. Blanqui aîné. On y trouve des notices sur l'arracacha, nouvelle plante à racine comestible, transportée de l'Amérique du Sud; sur les puits artésiens; sur l'organisation et les avantages des caisses d'épargnes; sur la grande et la petite culture; sur une nouvelle espèce de mûrier blanc; des observations de M. Dunoyer, intitulées *de la Moralité en industrie, de la Spéculation en agriculture.* Ce journal paroît par livraisons de 2 feuilles ou 22 pages *in-8.°* Le nombre des livraisons est de quatre ou cinq par mois, ce qui donne 4 vol. d'environ 430 pages chacun, pour l'année entière. Le prix de l'abonnement annuel est de 36 fr. à Paris, de 40 fr. pour les départemens, de 50 pour les pays étrangers : on souscrit au bureau du recueil, quai des Augustins, n.° 55, et chez M. Blanqui, rue Saint-Antoine, n.° 145.

Parmi les journaux très-nombreux qui se publient dans les départemens, il en est qui contiennent des articles relatifs à la littérature et aux sciences.

Le *Journal de Caen et de la Normandie* (petit *in-fol.* dont il paroît une feuille chaque jeudi et chaque dimanche; prix de l'abonnement annuel à Caen, 20 fr.), rend compte des recherches archéologiques qui se poursuivent dans les départemens de la Seine-inférieure, du Calvados, de la Manche, de l'Eure et de l'Orne. Il annonce pour la fin de l'année 1830 la publication d'un Essai sur la statistique monumentale du département du Calvados, vol. *in-8.º* avec planches et une carte monumentale. Prix de l'ouvrage, 7 fr., et de la carte 6 fr. pour les souscripteurs. — MM. de Caumont, le Prévost, de Gerville, Galeron, Lambert, et plusieurs autres membres de la Société des antiquaires de Normandie, se livrent avec beaucoup de zèle, de méthode et d'habileté, à ce genre de travaux.

Le Journal de Falaise paroît tous les mercredis, petit *in-fol.*; prix de l'abonnement annuel, 10 fr.: nous y remarquons une notice des objets déposés durant les trois premiers mois de l'année 1830 dans la collection d'antiquités de la ville de Falaise; l'annonce des ouvrages où MM. Deshayes et Langlois ont décrit les ruines des abbayes de Jumiéges et de Saint-Wandrille; d'un recueil entrepris sous le titre de *Revue normande* par MM. de Caumont, le Prévost, de Gerville, Féret, &c...; d'un travail de M. Isidore Lebrun sur l'état actuel des quatorze bibliothèques de la Normandie, dans lesquelles on ne compte encore que 144,500 volumes; un article sur le cours gratuit d'archéologie que fait à Caen M. de Caumont.

— M. Bailly de Marlieux a répandu le prospectus de l'*Union encyclopédique pour la propagation des connoissances utiles, par la publication de l'Encyclopédie portative ou Résumé universel, 1.º des sciences et des lettres; 2.º des arts et des métiers; 3.º de l'histoire, de la géographie et des voyages.* On a déjà publié 34 vol. *in-32* de l'Encyclopédie portative; mais cette collection doit être portée à 300 volumes, savoir, 100 pour chacune des trois séries qui viennent d'être indiquées. Chaque série sera aussi imprimée grand *in-8.º*, à deux colonnes, et distribuée sous ce format en 100 livraisons formant 26 parties ou 13 gros vol. Prix de chaque *in-32*, 3 fr. 50 cent., de chaque livraison *in-8.º*, 3 fr. Les souscripteurs, dont le nombre est limité à deux mille, auront droit à une part du produit de la vente des exemplaires qui seront tirés au-delà de ce même nombre. Toutes les parties de l'Encyclopédie portative sont rédigées *avec l'assistance et les avis d'un haut conseil de perfectionnement partagé en trois comités.* Le prospectus (8 pages *in-8.º*, imprimées chez Decourchant), donne les noms des membres de l'Institut et autres hommes de lettres qui composent ce conseil.

Vocabulaire français-algérien, ou Vocabulaire français-arabe du dialecte vulgaire d'Alger, de Tunis et de Maroc, à l'usage des militaires français; contenant les mots principaux et d'un besoin plus journalier, dont la prononciation est représentée en caractères français; suivi de dialogues et des locutions les plus nécessaires, par M. J. P. Marcel, ancien directeur général de l'imprimerie en Égypte, &c.; deuxième édition. Paris, impr. de Tastu, librairie de A. J. Denain (éditeur), 1830, *in-16* oblong, vj et 144 pages. La première édition a été donnée au Caire en 1799, sous le titre de *Vocabulaire abrégé de la langue arabe vulgaire.* A la suite de ce dictionnaire et des dialogues ou locutions où les mots arabes du dialecte algérien ne sont écrits qu'en caractères français, M. Marcel donne un tableau de l'écriture des Algériens, c'est-à-dire, de l'alphabet arabe modifié, dit mogrebin ou khat-moghrebi, en usage à Alger:

il y joint l'alphabet des Juifs d'Alger et de Tunis. Le volume se termine par des observations sur la lecture des mots arabes. Prix, 2 fr.

ITALIE.

Quadro della storia letteraria d'Armenia; Tableau de l'histoire littéraire d'Arménie, par Sukias Somal. Venise, impr. arménienne de Saint-Lazare, 1829, *in-8.°* Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage, ainsi que du suivant.

Storia ed analisi degli antichi romanzi di cavalleria e dei poemi romaneschi d'Italia, &c.; Histoire et analyse des anciens romans de chevalerie, et des poëmes romanesques d'Italie, avec des dissertations sur l'origine, les institutions et les cérémonies de la chevalerie, sur les cours d'amour, les tournois, les joûtes et les armures des paladins, par le docteur Ferrario. Milan, 1828 et 1829, 4 vol. *in-8.°*

Osservazioni sulla poesia dei trovatori e sulle principali maniere e forme di essa, confrontate colle antiche italiane; opera di Giov. Galvani. Modena, presso gli eredi Soliani, 1829, *in-8.°* Observations sur la poésie des troubadours, &c.

La traduction italienne de la *Biographie universelle* approche de son terme: le 59.e volume *in-8.°*, publié à Venise, chez Missiaglia, en 1830, comprend les articles TR-VA, et correspond aux tomes XLVI et XLVII du texte français.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de M.* Levrault, *à Paris, rue de la Harpe, n.° 81; et à Strasbourg, rue des Serruriers, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Fabliaux ou contes, fables et romans du XII.e et du XIII.e siècle, par M. Legrand d'Aussy. (*Article de M.* Raynouard.)........... Pag. 195.
Mémoires de la Société royale de Madras. (*Article de M.* Silvestre de Sacy.).. 204.
Bibliothèque des croisades, par MM. Michaud et Reinaud. (*Second article de M.* Daunou.)................................ 211.
De l'Éclectisme, ou premiers principes de philosophie générale, par M. de Reiffenberg. (*Second article de M.* Cousin.).......... 225.
Voyage archéologique dans l'ancienne Etrurie, par M. le D.r Dorow. (*Article de M.* Raoul-Rochette.)........................ 234.
Nouvelles littéraires.. 247.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

MAI 1830.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1830.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne, à la maison de librairie LEVRAULT, à Paris, rue de la Harpe, n.° 85; et à Strasbourg, rue des Juifs, n.° 33. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.

// JOURNAL
DES SAVANS.

MAI 1830.

HISTOIRE naturelle des poissons, par M. le baron Cuvier *et par M.* Valenciennes. Paris, Levrault, 1828-1830; tom. I-V, *in-8.°*, avec six livraisons de planches.

IL a paru trois nouveaux volumes du bel ouvrage que publient MM. Cuvier et Valenciennes, depuis que nous avons, dans ce journal, annoncé les deux premiers (1), et fait connoître, par une analyse étendue, le morceau, si important pour l'histoire de la science, qui est comme le frontispice du livre entier. Notre extrait eût dû être immédiatement suivi du second article que nous avions pomis; mais la difficulté de rendre compte d'un traité de cette nature, qui se compose de tant d'articles isolés, qui embrasse un grand nombre de faits particuliers, où tant d'espèces sont classées et décrites, cette difficulté nous a obligés d'attendre que des parties plus considérables de cette description fournissent matière à des remarques générales et à des considérations applicables à l'ensemble du travail. Cinq volumes qui ont maintenant vu le jour, bien qu'ils ne forment peut-être pas le quart de ceux que doit avoir l'ouvrage entier, sont plus que suffisans pour en juger le plan et en apprécier la haute importance. Nous dirons quelques mots de la distribution des familles qui y ont trouvé place, après que nous aurons présenté une idée sommaire d'un livre entier qui, avec l'histoire de l'ichthyologie, remplit tout le premier volume, et qui est consacré à faire connoître la nature et l'organisation des poissons.

Un premier chapitre, contenant les caractères généraux et la nature

(1) *Voyez* notre numéro de mars 1829, page 143.

essentielle de cette classe d'animaux, offre un tableau rapide des différences qui la séparent des autres classes. Les traits de ce tableau sont brillans et pittoresques; on y reconnoît la main du maître. Plus des deux tiers de la surface du globe sont couverts par la mer. Les rivières, les lacs, les étangs, les marais, occupent des parties considérables des îles et des continens. Dans les eaux, et sur-tout dans la mer, où le règne végétal est très-restreint, tout semble animé ou prêt à le devenir. C'est là que le règne animal offre les extrêmes de la grandeur et de la petitesse, depuis les monades que le microscope seul permet d'apercevoir, jusqu'aux baleines et aux cachalots, qui surpassent vingt fois les plus grands des quadrupèdes terrestres. C'est là aussi que s'observent le plus grand nombre de ces combinaisons d'organes auxquelles les naturalistes ont donné le nom de classes. Mais celle qui y domine davantage et qui est plus exclusivement propre à l'élément liquide, qui s'y fait plus remarquer par le nombre des espèces, leurs formes variées, leurs belles couleurs, et sur-tout par les avantages infinis que l'homme en retire, est celle des poissons. Leur importance relative est telle, qu'elle a fait étendre leur nom à tous les animaux aquatiques, par l'effet d'une confusion qu'on retrouve jusque chez les écrivains de nos jours qui ne sont pas naturalistes.

La définition des poissons est claire et précise. Ce sont des animaux vertébrés et à sang rouge, qui respirent par des branchies et par l'intermédiaire de l'eau. Produit de l'observation et de l'analyse, cette définition une fois bien saisie éclaire en quelque sorte toute la nature des êtres auxquels elle s'applique. Vertébrés, les poissons ont dû avoir un squelette intérieur, le cerveau et la moelle épinière renfermés dans la colonne vertébrale, les muscles en dehors des os, &c. Aquatiques, leurs forces motrices ont dû être calculées pour la progression dans un liquide plus pesant et plus résistant que l'air : de là les formes de leur corps, la briéveté de leurs membres et leur expansibilité, les tégumens lisses et écailleux, &c. La petite quantité d'oxigène contenue dans l'air mêlé à l'eau qu'ils respirent, leur a procuré un sang froid, une vitalité, des sens et des mouvemens moins énergiques que ceux des oiseaux et des mammifères. N'ayant point d'air élastique à leur disposition, ils sont restés muets, étrangers par conséquent à tous les sentimens que la voix réveille ou entretient. Leur oreille, renfermée de toute part dans les os de la tête, leur suffit à peine à démêler les sons les plus frappans, et, dans le silence qui les entoure, ils avoient peu d'usage à faire du sens de l'ouïe. Leur œil fixé au crâne, dont l'iris ne se contracte ni ne s'élargit, qu'aucune larme n'arrose, qu'aucune paupière

n'essuie ni ne protége, ne reçoit qu'une foible lumière dans les profondeurs où ils vivent. En général, les sens extérieurs des poissons leur donnent peu d'impressions vives et nettes. La nature qui les entoure ne doit les affecter que d'une manière confuse. Leur passion dominante doit être le sentiment intérieur de la faim. Poursuivre une proie ou échapper à un ennemi font l'occupation de leur vie, le but pour lequel semblent calculés tous les détails de leur structure, tous leurs organes de mouvement. Les variations de la température les affectent peu. Les saisons ne sont pas, pour leurs migrations et pour les époques de leur propagation, des régulateurs exclusifs. Leur reproduction n'est ni précédée du rapprochement des sexes, ni suivie, pour les femelles, des soins et des plaisirs de la maternité. Et cependant ces êtres, à qui il a été ménagé si peu de jouissances, ont été ornés par la nature de tous les genres de beauté : variété dans les formes, élégance dans les proportions, diversité et vivacité de couleurs, rien ne leur manque pour attirer l'attention de l'homme ; et s'il est possible d'appliquer à cet objet la théorie des causes finales, il semble que ce soit cette attention même que la nature ait eu en effet le dessein d'exciter. Cet éclat des métaux et des pierres précieuses, ces bandes élégantes, ces ondulations symétriques, ces nuances admirablement assorties ou contrastées; tous ces dons ne sont rien pour ceux qui les ont reçus, puisqu'ils ne peuvent au plus que s'entrevoir dans les profondeurs où la lumière a peine à pénétrer; quand ils se verroient, quels genres de plaisirs pourroient réveiller en eux de pareils rapports!

Les poissons n'ayant pas de cou, leur corps est généralement *tout d'une venue*, diminuant seulement aux deux extrémités. Rien n'est plus diversifié que la forme de ce corps, la grosseur et la configuration de la tête, la disposition des mâchoires, la situation de la bouche, qui varie aussi dans ses dimensions, depuis celle d'un simple trou, comme dans les centrisques, jusqu'à une vaste gueule, comme dans les lamproies. On ne voit à l'extérieur que les organes de deux sens, les orifices des narines et les yeux. L'opercule dont les battemens servent à la respiration est pareillement sujet à varier de forme et de volume. Les nageoires ne diffèrent pas moins par le nombre, la hauteur et la structure des rayons qui les soutiennent. Enfin la nature des tégumens est également diversifiée : le poisson peut être nu, écailleux, épineux, cuirassé dans toutes ses parties ou dans plusieurs. Si l'on joint à ces considérations ce qui concerne les couleurs, leur distribution, leurs nuances, et ce qui a rapport à la grandeur et au poids du poisson,

on peut se faire une idée de ce qui caractérise à l'extérieur cette grande classe d'êtres animés.

Le chapitre que M. Cuvier a consacré à ces observations générales sur les formes extérieures des poissons, est suivi de sept autres chapitres où l'auteur traite successivement, et avec beaucoup de soin, du système osseux, des muscles, du cerveau et des nerfs, des sens extérieurs, de la nutrition et de la génération. Les poissons, par rapport au tissu de leurs os, se divisent en osseux, en fibro-cartilagineux et en vrais cartilagineux. Ces derniers n'ont jamais de véritables os; leurs parties dures ne consistent intérieurement qu'en un cartilage homogène et demi-transparent, qui même demeure absolument membraneux dans quelques espèces. Mais la plupart des poissons osseux ont les os autant et plus durs que les autres animaux; il y en a même dans le tissu desquels on n'aperçoit plus ni pores ni fibres, et qui paroissent homogènes et comme vitreux à l'œil. Les os n'ont jamais ni épiphyses ni canal médullaire; seulement le tissu de l'os est plus ou moins pénétré d'un suc huileux. M. Chevreul a fait, sur la composition chimique des os des poissons, des recherches dont M. Cuvier présente le résultat. Leurs cartilages ne sont pas semblables à ceux des mammifères et des oiseaux; car ils ne donnent pas de gélatine, quand on les fait bouillir dans l'eau. Les os, comme ceux des autres vertébrés, se composent d'une base organique pénétrée d'une substance terreuse. Cette dernière consiste en phosphate de chaux et de magnésie, sous-carbonate de chaux, &c. La matière animale est de deux sortes: l'une, de nature azotée, faisant la base du cartilage; l'autre, de nature grasse ou huileuse, qui l'imprègne. Cette huile est formée en grande partie d'oléine, à laquelle s'ajoutent en petite quantité un principe odorant et un principe colorant jaunes. Quelques sels solubles, et notamment du chlorure de sodium, se trouvent en assez grande proportion dans l'eau que contiennent les cartilages; car M. Chevreul ne pense pas qu'ils y soient à l'état solide.

La composition du squelette est un objet d'une haute importance, mais qui long-temps a été négligé. Il offre des difficultés qui peut-être avoient d'abord arrêté les naturalistes, et qui plus récemment ont divisé ceux qui envisagent la science sous un point de vue philosophique. Comme les parties des poissons ne correspondent pas exactement à celles des vertébrés supérieurs, il règne nécessairement un peu d'arbitraire dans l'application qu'on fait aux os des dénominations reçues pour les mammifères et les oiseaux, et il doit sur-tout y avoir de grandes différences, selon que l'on considère les usages et fonctions,

ou la structure et les connexions anatomiques. M. Cuvier consacre une longue note à retracer les progrès qu'a faits en vingt ans la seule ostéologie de la tête des poissons, et il termine cette note par un tableau comparatif de la nomenclature qui résulte des considérations proposées à ce sujet par M. Geoffroy Saint-Hilaire, et de celle que lui-même a cru devoir adopter. C'est en faisant usage de cette dernière qu'il décrit successivement les pièces du squelette entier, en prenant d'abord pour type un poisson osseux, et marquant ensuite les différences qui caractérisent les cartilagineux proprement dits ou chondroptérygiens.

Dans son quatrième chapitre, l'auteur donne une idée sommaire des muscles, en en rapportant la description à celle des mouvemens que les poissons peuvent exécuter dans le milieu où ils sont destinés à vivre. Les particularités qui s'observent à ce sujet dans différentes espèces sont renvoyées à l'histoire de ces dernières. M. Cuvier procède de la même manière dans le chapitre suivant, où il traite du cerveau et des nerfs; et néanmoins, dans ces deux parties de son exposition générale, comme dans celles qui suivent, il ne présente aucun aperçu qui ne soit fondé sur un ou plusieurs faits, aucune généralité qui n'ait pour preuve un certain nombre d'observations prises dans l'histoire spéciale de quelques animaux de la classe. Ces citations rappellent les travaux immenses qui servent de base à ces considérations, et l'on est comme confondu du nombre de dissections que l'auteur a dû faire avant d'écrire une seule ligne des deux cents pages qui composent ce résumé.

L'œil des poissons est généralement grand et la paupière large et ouverte, comme il convenoit qu'ils le fussent pour recevoir et rassembler les rayons dans le fond des eaux, où il en arrive une si petite quantité. Il n'y a point de véritable paupière. La peau recouvre le globe de l'œil en s'amincissant pour former une conjonctive, et, dans quelques cas très-rares, en demeurant opaque et cachant l'organe à l'extérieur. Les parties accessoires diffèrent peu de ce qu'elles sont dans les mammifères, sauf l'absence de l'appareil lacrymal, inutile à des animaux dont l'œil est lavé sans cesse par le liquide ambiant. L'oreille est réduite à un labyrinthe moins composé que celui des classes supérieures. Il est pourtant probable que les poissons entendent, mais sans distinguer la variété des tons et des voix. Les sons subits et inconnus les frappent et les épouvantent; aussi les pêcheurs observent-ils un silence profond pour ne pas les mettre en fuite. Mais bien qu'on assure que les Romains savoient apprendre à certains individus à connoître leurs noms et à

s'approcher quand on les appeloit, il ne paroît pas que les modernes aient poussé aussi loin leur éducation. Ils jouissent de la faculté de percevoir les odeurs, ou du moins de reconnoître les substances mêlées à l'eau ou dissoutes dans ce liquide. Les organes du goût paroissent être assez foibles, et ceux du tact ne sont pas plus développés. Point de membres prolongés ni de doigts flexibles; une enveloppe généralement couverte d'écailles, l'extrémité seule des lèvres nue, quelques appendices ou filamens, des rayons détachés de la nageoire pectorale et qu'on a nommés doigts dans les trigles et les polynèmes, voilà tout ce qui dans cette classe peut concourir à la perception des formes des objets extérieurs. Les écailles ont dans leur composition, suivant les expériences de M. Chevreul, beaucoup d'analogie avec les os. C'est le derme qui sécrète, sous les écailles, cette matière d'un éclat métallique argenté qui rend tant de poissons si brillans, et dont on se sert, comme tout le monde le sait, pour colorer les perles artificielles. Le genre de tégumens accordé aux poissons, très-propre à faciliter la natation par les faces libres et peu résistantes qu'il présente au liquide, l'est très-peu à garantir de l'impression produite par les changemens de température. Mais la chaleur des poissons n'excédant pas celle du milieu qui les entoure, ils ne craignent pas plus le froid que les reptiles qui sont pareillement recouverts d'écailles ou d'une peau nue.

Les fonctions végétatives des poissons suivent le même ordre que celle des autres vertébrés, c'est-à-dire que leur nutrition s'exécute au moyen de cinq opérations successives, la manducation, la digestion, la circulation, la respiration et les excrétions. Ces animaux montrent en général beaucoup de voracité; on les voit sans cesse se poursuivre et se dévorer entre eux, ou avaler tous les petits animaux qu'ils trouvent à leur portée, autant que le permet la forme ou la force des dents dont leur gueule est armée. Les espèces qui vivent principalement de matières végétales sont en petit nombre. La digestion paroît se faire assez vîte, et l'accroissement des individus dépend de l'abondance de la nourriture. Il peut, dans les poissons qui vivent long-temps, excéder de beaucoup les bornes ordinaires. On connoît peu la durée de la vie des poissons, et c'est d'après des conjectures assez peu fondées que l'on a supposé qu'elle devoit se prolonger presque indéfiniment. La diversité la plus singulière règne dans les instrumens de la mastication. Les poissons peuvent avoir des dents adhérentes à tous les os qui enveloppent la cavité de la bouche et celle des phalènes. Les viscères de la digestion sont enfermés dans la cavité abdominale, séparée en avant de celle qui contient le cœur, par une espèce de

diaphragme peu étendu, et d'une autre cavité qui règne le long de l'épine et contient les reins et la vessie aérienne. Le péritoine la sépare de l'abdomen proprement dit; mais ce qu'il offre de véritablement remarquable, c'est que, dans beaucoup de poissons où la cavité abdominale communique à l'extérieur par deux trous placés aux côtés de l'anus, la lame interne du péritoine, par une suite nécessaire, se continue avec l'épiderme et appartient à l'ordre des membranes muqueuses. Les poissons ont, comme les animaux à sang chaud, une circulation complète pour le corps, une autre également complète pour les organes de la respiration, et une circulation abdominale particulière qui aboutit au foyer par le moyen de la veine porte; mais leur caractère propre consiste en ce que leur circulation branchiale ou respiratoire a seule à sa base un appareil musculaire, c'est-à dire, un cœur, lequel correspond à l'oreillette et au ventricule droits des mammifères et des oiseaux: il n'y a rien de semblable à la base du système de la circulation du corps; le ventricule et l'oreillette du côté gauche manquent entièrement, et les veines branchiales se changent en artères sans être enveloppées de muscles. C'est par la subdivision presque infinie des vaisseaux sur la surface des lames des branchies que le sang subit l'influence de l'air contenu dans l'eau. Il y a des poissons qui ont besoin de venir respirer l'air en nature, et il suffit de les éloigner de la surface de l'eau par le moyen d'un diaphragme de gaze pour les asphyxier. Quand les poissons demeurent hors de l'eau, ils périssent, non pas faute d'oxigène, comme on le croit assez communément, mais parce que leurs branchies se dessèchent, et que le sang ne peut plus y circuler librement. Au total, l'absorption de l'oxigène est très-foible dans cette classe, et l'on a calculé qu'un homme en consomme cinquante mille fois plus qu'une tanche.

Une des sécrétions les plus remarquables qui se fassent dans le corps des poissons, c'est celle de l'air qui remplit leur vessie natatoire. C'est généralement de l'azote mélangé à peine de quelques fractions d'oxigène ou d'acide carbonique, qui s'y trouve renfermé. Dans quelques genres, la vessie communique avec certaines parties du canal intestinal. Chez les poissons habitués à vivre à de grandes profondeurs, on trouve une plus grande proportion d'oxigène. On en a reconnu jusqu'à quatre-vingt-sept centièmes, et l'on a pensé que la vessie aérienne pouvoit, dans ces espèces, avoir, outre sa destination habituelle de favoriser l'ascension de l'animal, celle de fournir un réservoir pour la respiration. Le pouvoir, accordé à quelques espèces en petit nombre, de causer des commotions électriques, peut aussi être mis au nombre

de leurs plus grandes singularités d'organisation. Dans la torpille, ces effets sont produits par des tubes membraneux remplis de mucosité, divisés par des cloisons transversales, serrés les uns contre les autres comme des rayons d'abeilles, en deux groupes placés de chaque côté de la tête, et qui reçoivent d'énormes branches de nerfs de la cinquième et de la huitième paires. Dans d'autres espèces, les organes qui exercent le même pouvoir ont une autre structure; mais comme on y trouve toujours des lames de substances différentes qui alternent, on a cru y observer quelque chose d'analogue aux piles voltaïques. La nature a donné aux poissons, dans cette faculté, une arme redoutable pour se défendre de l'approche de leurs ennemis, et aussi pour étourdir et même tuer les animaux dont ils veulent faire leur proie.

Après le huitième chapitre, où M. Cuvier traite de la génération des poissons, il en a placé un neuvième, qui est comme le sommaire des précédens, et où il discute, entre autres questions importantes de philosophie naturelle, celle de l'analogie qu'on a cru observer entre les organes des poissons et ceux des autres classes. « Concluons, » ajoute-t-il en finissant, que si l'on peut dire que ces animaux » sont des mollusques anoblis, des mollusques élevés d'un degré, » ou s'ils sont des fétus de reptiles, des reptiles commençans, ce n'est » tout au plus que dans un sens abstrait et métaphysique, et que même » alors il s'en faut beaucoup que cette expression abstraite donne » des idées justes de leur organisation; concluons sur-tout qu'ils ne » sont, ni les anneaux de cette chaîne imaginaire des formes succes- » sives, dont aucune n'auroit pu servir de germe aux autres, puisque » aucune n'auroit pu subsister isolément, ni de cette autre chaîne non » moins imaginaire des formes simultanées et nuancées, qui n'a de » réalité que dans l'imagination de quelques naturalistes, plus poëtes » qu'observateurs; mais qu'ils appartiennent à cette chaîne réelle des » êtres coexistans, des êtres nécessaires les uns aux autres et à l'en- » semble, et qui, par leur action mutuelle, maintiennent l'ordre et » l'harmonie de l'univers. » Nous n'insisterons pas sur les idées qu'éveillent en foule des considérations d'un ordre si élevé; et renfermés dans le rôle de rapporteurs au sujet de ces intéressans problèmes qu'une vive et curieuse polémique éclairera sans doute d'un jour tout nouveau, nous n'avons point à mettre en opposition le système noble et religieux que ces lignes indiquent, avec les conjectures plus ou moins hasardées qui, plaçant la force organisatrice au rang des causes secondes, ont pour but d'expliquer l'analogie frappante des êtres vivans entre eux par l'unité de la puissance physique qui les a

produits, et leur variété presque infinie, par la diversité des influences qui ont pu modifier cette production, ou simultanément, ou successivement. L'opinion du grand naturaliste dont nous étudions l'ouvrage jette à notre avis un grand poids dans cette balance où l'esprit humain reste en suspens depuis qu'il y a des sciences, des naturalistes et des philosophes.

Le dixième et dernier chapitre traite de la distribution des poissons. M. Cuvier critique les classifications qui ont été proposées et tour à tour mises en usage par Linneus, Gmelin, Lacépède, MM. Risso, Rafinesque, Oken, et quelques autres. Il avertit que c'est dans les descriptions mêmes qu'il faudra chercher l'idée qu'on doit se faire des degrés de l'organisation, et nullement dans la place qu'on aura été obligé d'assigner aux espèces. « Qu'on ne s'imagine donc point, dit-» il, que parce que nous placerons un genre ou une famille avant un » autre, nous le considérerons précisément comme plus parfait, » comme supérieur à cet autre dans le système des êtres. Celui-là » seulement pourroit avoir cette prétention, qui poursuivroit le projet » chimérique de ranger les êtres sur une seule ligne....: plus nous » avons fait de progrès dans l'étude de la nature, plus nous nous » sommes convaincus que cette idée est l'une des plus fausses que » l'on ait jamais eues en histoire naturelle... La véritable méthode voit » chaque être au milieu de tous les autres; elle montre toutes les irra-» diations par lesquelles il s'enchaîne plus ou moins étroitement dans » cet immense réseau qui constitue la nature organisée. » Comme application de ces principes, le savant auteur donne le tableau suivant, où les familles sont désignées par les noms dérivés du genre le plus connu de chacune, de celui que l'on en peut considérer comme le type :

I. Osseux.

A. à branchies en peignes ou en lames.

1. *à mâchoire supérieure libre.*

a. ACANTHOPTÉRYGIENS.

Percoïes. — Polynèmes. — Mulles. — *Joues cuirassées.* Sciénoïdes. — Sparoïdes. — Chétodonoïdes. — Scombéroïdes. — Muges. — *Branchies labyrinthiques.* Lophioïdes. — Gobioïdes. — Labroïdes.

b. MALACOPTÉRYGIENS.

ABDOMINAUX : Cyprinoïdes. — Siluroïdes. — Salmonoïdes. — Clupéoïdes. — Lucioïdes.

SUBBRACHIENS : Gadoïdes. — Pleuronectes. — Discoboles.

APODES : Murénoïdes.

2. *à mâchoire supérieure fixée.*

Sclérodermes. — Gymnodontes.

B. à branchies en forme de houppe.

II. Lophobranches. Cartilagineux ou chondroptérygiens.

Sturioniens. Plagiostomes. — Cyclostomes.

La description des espèces commence en conséquence par la nombreuse famille des percoïdes, qui occupe les trois premiers volumes, conjointement avec les polynèmes, et le genre des mulles, qui, sans être complètement de cette famille, y tiennent d'assez près, et ne pourroient entrer dans aucune autre sans violer les rapports naturels. Les savans auteurs annoncent qu'il pourra, dans le cours d'un travail immense, leur arriver d'intervertir l'ordre qu'ils se sont tracé. La cause de ces déplacemens se trouve dans le progrès même des recherches auxquelles ils se livrent, et sur-tout dans l'affluence des matériaux que, de toutes les parties du monde, de nombreux correspondans, des savans, des voyageurs, s'empressent de leur adresser. M. Adolphe Bellanger leur a envoyé des poissons intéressans de la côte du Malabar et du pays des Barmans. MM. Quoy et Gaymard, de retour du voyage qu'ils ont exécuté avec le capitaine d'Urville, le commandant de *la Chevrette*, le capitaine Fabré, M. Rifaud, qui a séjourné plusieurs années dans la Haute-Égypte, un grand nombre d'autres personnes que leur position ou leurs talens ont mises en état de contribuer aux progrès de l'ichthyologie, servent efficacement les intérêts de cette branche des sciences naturelles par les communications sans nombre qu'ils font à MM. Cuvier et Valenciennes. Les préfaces que les auteurs placent à la tête de chaque volume, sont toujours remplies des témoignages de leur reconnoissance pour tant de bons offices. Il n'est pas de volume non plus qui dès à présent ne contienne des additions ou des rectifications pour les volumes précédens. Ce sont autant de supplémens qu'il faut consulter pour avoir une histoire complète, au moment où le livre se publie, des familles qui en occupent les premières parties.

Les quatrième et cinquième volumes renferment la description des acanthoptérygiens à joues cuirassées et de la famille des sciénoïdes. Cette famille commençant à s'éloigner, par quelques-uns de ses organes, de la famille des percoïdes, à laquelle se rapportoient principalement les figures anatomiques du premier volume, on a senti la nécessité d'en joindre quelques-unes de cette nature aux planches qui représentent des espèces nouvelles ou peu connues. Le nombre de ces dernières est déjà de cent quarante : toutes sont exécutées avec un soin et une perfection vraiment remarquables, et dignes du grand et bel ouvrage auquel elles servent d'atlas. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des progrès de la publication de cette excellente ichthyologie.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

De l'entendement et de la raison : introduction à l'étude de la philosophie, par M. Thurot, *professeur au collége royal de France (membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres).* Paris, impr. de Pochard, librairie d'Aimé André, 1830, 2 vol *in-8.°*, cxx et 333, vij et 463 pages.

La première question qui s'élève dans les livres de philosophie, est de savoir si ce mot même de *philosophie* est susceptible d'une définition assez précise pour qu'on puisse toujours distinguer les objets qu'il embrasse de ceux auxquels il ne doit pas s'étendre. Peut-être sauroit-on mieux à quoi s'en tenir après l'entier développement des doctrines à comprendre sous ce titre; mais il faut bien qu'un livre commence par une indication quelconque de sa matière, du genre de recherches ou d'instruction qu'il doit offrir. A ne considérer que l'étymologie et les divers emplois du mot de *philosophie*, il s'appliqueroit à toutes les sciences humaines : M. Thurot avertit qu'il le restreint à celle qui recherche spécialement les vérités fondamentales que notre intelligence admet en vertu de sa propre nature. Il s'agit du tableau des facultés ou propriétés dont elle est douée, des procédés qu'elle suit dans l'acquisition de ses connoissances. Étudier l'homme, ou, comme le

prescrivoient les anciens sages, se connoître soi-même; voilà la philosophie : c'est, dit M. Thurot, une science de *faits*.

Ce nom de *faits*, qui a paru long-temps réservé aux phénomènes qui frappent nos sens, et à ceux qui, absens ou passés, nous sont connus par des témoignages, doit s'étendre, selon quelques philosophes modernes, aux mouvemens et aux actes de notre intelligence. Ainsi, cette connoissance de soi-même, que recommandoit la sagesse antique, ne seroit que l'étude des *faits* primitifs de notre sensibilité, de notre constitution intellectuelle, de notre conscience : *faits*, dit-on, aussi réels, aussi simples, et même plus accessibles que certains phénomènes externes; car tandis qu'un naturaliste, après beaucoup de soins, de fatigues et souvent de dépenses, ne parvient à recueillir qu'une partie des *faits* qu'il a besoin d'observer et de rapprocher, un philosophe n'a qu'à rentrer en lui-même pour trouver tous ceux qui doivent composer sa science. Sans doute il est possible d'appliquer le nom de *faits* à ce qui se passe dans l'entendement humain, quand nous en avons un sentiment vif, distinct, uniforme et persévérant; mais la vérification d'un tel genre de *faits* suppose une critique extrêmement délicate, si l'on veut que les opinions et les doctrines n'usurpent jamais la place et le nom des témoignages. Nous ne connoissons guère d'expression dont il soit plus facile d'abuser que de celle de *faits de conscience :* aussi M. Thurot se prescrit-il de n'admettre parmi les *faits* de cette nature que ceux que les hommes de tous les pays et de tous les temps ont reconnus, ceux qu'ils ont consignés dans leurs langues et dès long-temps exprimés par des noms vulgaires. En conséquence, il s'interdit les termes étrangers ou purement techniques, dont l'unique service, en métaphysique, est d'ériger en faits des chimères. Presque toujours les expressions du langage ordinaire lui suffisent, et il s'applique à les prendre dans le sens le plus usité. La tâche qu'il s'impose est d'expliquer méthodiquement tous les mots français qui représentent des choses immatérielles, de séparer les significations accessoires de celles qui ont droit d'être considérées comme primitives et comme répondant à de véritables *faits*.

A ses yeux, le mot *idées* est le plus générique, le seul qui embrasse tous les *faits* ou phénomènes qui constituent l'histoire de l'entendement : il en conclut que de tous les noms donnés à cette science, le plus convenable est celui d'*idéologie;* il n'hésite point à le préférer à ceux d'ontologie, de psychologie, de pneumatologie, et sur-tout de métaphysique : les trois premiers n'indiqueroient que certains aspects des objets d'une si vaste étude; et le dernier, inconnu aux philosophes de l'antiquité, tout-à-fait étranger à la langue classique des Romains,

n'a une origine grecque qu'en vertu d'une très-fausse interprétation du titre de certains livres d'Aristote : ces livres étoient intitulés τὰ μετὰ τὰ φυσικά, ceux qui venoient *après* les livres de physique ; les écoles du moyen âge en ont fait, en supprimant l'article τὰ, le terme barbare de *métaphysique,* qui n'est susceptible d'aucun sens déterminé. M. Thurot prouve par des faits réels (pag. xliij-xlvj) que le métaphysicien qui a critiqué, avec peu d'urbanité, le nom d'*idéologie,* en a parlé comme s'il n'avoit aucune connoissance de l'histoire du mot *idée.*

En classant les idées ou les *faits* intellectuels, on a été conduit à distinguer diverses propriétés ou facultés de l'intelligence. Par faculté, M. Thurot entend un pouvoir, une puissance, une force réelle : il est persuadé que, même dans la plus simple sensation, l'ame est encore active; qu'elle fait toutes ses idées par sa propre énergie; qu'à la vérité, cette énergie est déterminée tantôt par des causes qui ne sont ni prévues, ni connues, ni voulues, et tantôt par nos desirs ou par nos craintes; mais que les actes de l'ame, spontanés dans le premier cas, volontaires dans le second, sont également les produits de sa propre activité; qu'ainsi tous les *faits de la conscience,* toutes les idées, sont les produits de l'énergie constante d'une puissance intellectuelle; qu'enfin la nature d'un être simple ne pouvant, en aucun moment, cesser d'être la même, il y auroit contradiction à dire que l'intelligence, habituellement active, devient passive en certaines conjonctures. Nous devons avouer que le passage de l'un de ces états à l'autre ne nous semble pas impossible. Sans doute c'est par une énergie qui leur est propre et naturelle que les facultés de l'esprit se développent ; il faut de l'activité pour ériger la sensibilité en intelligence : mais après tout, n'est-il pas certain que l'ame, dans sa condition actuelle, et en vertu de ses rapports avec des organes physiques, subit des émotions accidentelles qui ne sont aucunement son ouvrage, quoiqu'elles soient assurément à compter parmi les *faits* qu'on vient de réunir sous le nom générique d'idées ! Ne retrouvons-nous pas dans notre langage les traces de cette distinction inévitable entre les pures affections de l'entendement et ses actes proprement dits ! En quoi consiste la différence de voir à regarder, d'entendre à écouter, sinon en ce qu'il s'agit, d'une part, de l'état plus ou moins passif où les sensations nous placent ; et de l'autre, des efforts que nous faisons pour les mieux saisir, pour mieux recueillir les connoissances qu'elles nous apportent ! Du reste, l'opinion sur laquelle nous venons d'élever quelques doutes ne tient peut-être pas, autant que l'a pensé l'auteur, à son système général de philosophie.

Son ouvrage est divisé en deux parties, ENTENDEMENT et RAISON; mais la seconde, beaucoup moins étendue que la première, ne remplit que les cent quatre-vingts dernières pages du deuxième volume.

L'entendement, l'esprit, l'ame, la conscience, le moi, sont ici des termes synonymes, ou qui du moins pourront se prendre l'un pour l'autre, tant qu'il ne sera pas question d'envisager sous des points de vue particuliers, l'être dans lequel les *faits* intellectuels s'accomplissent. Le traité de l'entendement n'est que l'histoire naturelle de tous ces *faits*, quels qu'ils soient et quelques directions qu'ils prennent. La raison, qui est aussi bien que l'entendement l'ensemble des facultés de notre intelligence, la somme de tous nos moyens de connoître, de savoir et de vouloir, suppose de plus l'exercice le plus légitime des pouvoirs intellectuels, l'emploi le plus exact et le plus régulier des instrumens de la pensée, la tendance constante des uns et des autres à la vérité, c'est-à-dire, à découvrir et à discerner ce qui existe réellement, soit en nous, soit hors de nous.

Tous les *faits* de l'entendement sont distribués par M. Thurot sous les trois titres: connoissance, science et volonté. La connoissance a pour objet le monde extérieur, tous les corps, y compris le nôtre, qui est lui-même extérieur à l'intelligence qui l'anime. Or, comment se produisent les actes de connoissance! Nous allons voir y concourir avec la sensation plusieurs facultés qui se divisent en primitives et dérivées ou composées, mais qui ne sont point des choses réellement distinctes; c'est toujours l'ame, le même être différemment considéré, comme l'ont dit Arnauld et Bossuet. Selon M. Thurot, la connoissance ne vient point immédiatement de la sensation, et ne peut se réduire ni aux deux actes que Locke appelle sensation et réflexion, ni sur-tout aux sensations transformées de Condillac. L'ancien axiome, *nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*, demeure vrai en ce sens, qu'il n'y auroit lieu, sans la sensation, à aucun des actes qui doivent la suivre; mais, ajoute l'auteur, que l'un de ces actes vienne à manquer, il n'y aura pas non plus de connoissance; et la restriction de Leibnitz, *nisi ipse intellectus*, sera parfaitement juste, si elle est ainsi expliquée.

A l'exemple de Reid, M. Thurot désigne par le nom de *perception* un *fait* intellectuel qui suit immédiatement ou même accompagne chaque sensation, et en vertu duquel nous connoissons, avec une certitude qui n'admet aucun doute, qu'il existe hors de nous, et indépendamment de notre sensation, quelque chose qui y a donné lieu. Beaucoup de philosophes, en des écoles très-diverses, ont cru que ce *fait* n'étoit point à distinguer de la sensation même; ils n'y ont vu

que l'un des élémens dont elle se compose. Ici, au contraire, on emprunte aussi de Reid l'expression de *perceptions acquises*, et on l'applique au fond d'idées dont notre mémoire s'enrichit par le développement et l'exercice continuel de nos sens. Ces mêmes idées de formes, de qualités, de parties d'un corps, reçoivent de plus le nom de *représentations*, qui indique mieux leur présence renouvelée par la perception rapide et instantanée d'objets, de modes ou d'élémens déjà connus.

Ces perceptions amènent les souvenirs, qui toutefois ont souvent beaucoup plus d'étendue, puisqu'ils reproduisent en quelque sorte des sensations et sur-tout des perceptions totalement évanouies, dont la cause est absente ou a cessé d'agir sur les organes. La somme des souvenirs, quelles que soient leur nature et leur diversité, s'appelle *mémoire*, nom qui désigne aussi la faculté intellectuelle qui produit de pareils actes.

M. Thurot distingue des sensations et des perceptions certains phénomènes qu'il nomme *impressions*, et qui consistent dans l'action réelle, quoique non expressément remarquée, de tous les objets extérieurs sur notre sensibilité dans le cours entier de notre vie. C'est ce que Leibnitz avoit nommé sensations ou perceptions obscures. Ces impressions ne discontinuent presque jamais de nous assiéger; et pour qu'elles viennent à produire des sensations ou à introduire des perceptions dans notre esprit, il suffit d'une circonstance qui leur donneroit plus d'intensité. L'ame qui jusque-là n'aura point pris la peine de les remarquer, semblera n'avoir été que passive à leur égard; mais, dit l'auteur, par l'effet même de la vie, il y a toujours tendance à une sorte de réaction de la part de la faculté que ces impressions sollicitent et disposent à des actes. Comme exemple de ces phénomènes, on fait observer ce qui arrive à un homme qui, occupé d'une affaire sérieuse ou d'une méditation profonde, parcourt plusieurs rues, presse ou ralentit sa marche, se détourne à droite ou à gauche, et parvient à son but, sans avoir accordé la moindre attention aux objets qui ont été les causes déterminantes de ces divers mouvemens. Peut-être y aura-t-il des observateurs qui refuseront de reconnoître là un genre particulier de faits intellectuels; ils n'y verront que des sensations extrêmement foibles, ou obscures, comme dit Leibnitz, qui ne provoquent plus l'activité de notre intelligence, parce que l'habitude nous les a rendues familières, et nous a suffisamment préparés à l'accomplissement presque machinal de tous les actes qu'elles exigent.

Par le mot *intuition*, dont on a diversement abusé, M. Thurot entend

la conscience des rapports que nous établissons entre deux ou plusieurs objets dont nous avons acquis la perception; rapports de forme, de couleurs, de grandeur, identité, ressemblance ou différence. La mémoire nous offre à chaque instant la somme des perceptions absentes ou évanouies: l'intuition y ajoute les perceptions présentes ou les retranche, suivant qu'elles se manifestent comme semblables ou comme différentes. C'est l'un des principaux moyens par lesquels se complète ou s'agrandit la connoissance.

Quoiqu'il n'y ait rien dans l'analogie du langage ordinaire qui s'oppose à ce qu'on dise que penser est sentir, M. Thurot réserve ce mot de sentir aux sensations, et aux sentimens, c'est-à-dire, aux affections accompagnées de plaisir ou de peine. Ainsi, perceptions, perceptions acquises ou représentations, souvenirs, impressions, intuitions, sentimens, enfin la conscience que nous avons de ces divers produits de l'activité intellectuelle, et qui comprend l'intuition des rapports qui existent entre les objets extérieurs et le moi ou l'ame; voilà, après les sensations, les facultés primitives de l'entendement, ou les genres d'actes qui contribuent à former la connoissance.

Mais il faut encore le concours des facultés composées ou dérivées, qui sont la volonté, et, à sa suite, l'imagination, l'attention, les volitions et la liberté. Celles des sensations internes ou externes qui ont le caractère de sentimens, suffisent pour provoquer la volonté, qui à son tour met en exercice l'imagination et l'attention. L'imagination n'est point à confondre avec la faculté des représentations, qui ne sont que des perceptions acquises; elle les choisit, les dispose, les modifie pour une fin voulue et déterminée. L'attention est une application également prescrite et exclusive des organes et de la conscience à certains objets. Locke, en réservant le nom de volonté à un système général de déterminations, a employé celui de *volitions* pour désigner des actes singuliers, soit conformes à ce but, soit quelquefois contraires, ainsi qu'il arrive quand un homme, poussé par la soif sur les bords d'un fleuve, prend subitement la résolution de s'en éloigner, parce qu'il y aperçoit un animal dangereux. Dans les cas de ce dernier genre, la préférence donnée ou à la volonté ou à la volition est un acte de la liberté.

Pour n'omettre aucun des faits relatifs à la connoissance, M. Thurot joint au tableau des facultés intellectuelles primitives et dérivées, plusieurs observations importantes sur l'instinct, sur les déterminations instinctives, sur l'organisation, sur la division des corps en inorganiques et organisés, et de ces derniers en végétaux et animaux, sur les fonctions vitales, sur le système nerveux, sur les rapports de l'anatomie, de la physiologie

et de la médecine avec l'idéologie. On est forcé de reconnoître qu'indépendamment de toutes les puissances de l'entendement, et avant qu'elles aient pu se développer, il existe une force instinctive capable de nous fournir des connoisances qui sans elle nous auroient trop long-temps manqué. Cette force s'affoiblit et s'éteint presque dans l'homme à mesure que ses facultés s'exercent et s'étendent; mais elle est souvent remplacée par une sorte d'instinct acquis que nous appelons habitude, et qui résulte de la fréquente répétition des mêmes actes. A l'égard des rapports entre l'idéologie et la physiologie, M. Thurot est persuadé qu'à quelque degré de perfection que puisse être jamais porté chacun de ces deux genres d'études, ils resteront toujours séparés par toute la distance qu'il y a entre des faits intellectuels et les modifications de la matière; que ces deux ordres de phénomènes n'ont aucune mesure commune, que leur nature diffère essentiellement; qu'aucun fait idéologique ne donneroit au philosophe la moindre idée du fait physiologique qui peut y correspondre, pas plus que la connoissance la plus complète des modifications organiques qui peuvent accompagner une idée ne feroit soupçonner au physiologiste en quoi cette idée consiste; que néanmoins il reste entre les deux sciences des points de contact qu'il ne faudroit pas méconnoître; elles seroient l'une et l'autre incomplètes, si le médecin négligeoit l'observation des phénomènes intellectuels et moraux; et le philosophe, l'étude des anomalies que certains états maladifs, certains désordres de l'organisation, peuvent occasionner dans les facultés et les opérations de l'intelligence. Les idéologistes ont senti sur-tout le besoin d'observer attentivement les faits organiques des sensations : les cinq chapitres où M. Thurot décrit successivement les phénomènes du toucher, du goût, de l'odorat, de l'ouïe, de la vue, et s'applique à démêler les connoissances spéciales qu'introduit chacun de ces sens, se recommandent par l'exactitude et l'importance des détails. Mais nous n'aurions pu suivre l'auteur dans ces analyses délicates, sans trop étendre le compte que nous avons à rendre de son ouvrage: il a dû nous suffire d'exposer comment il a conçu le système des facultés ou des actes qui concourent à la production de la connoissance. On a pu reconnoître que ce système, et la plupart des détails qui le composent, appartiennent en propre à M. Thurot: la justesse et l'enchaînement des idées s'y annoncent par la pureté et l'élégante précision du style. Si, comme il doit arriver long-temps encore en de tels sujets, il y avoit lieu à discussion sur quelques articles, ce seroit principalement sur ceux qui sont empruntés de Reid.

Les autres *faits* de l'ENTENDEMENT seront compris sous les titres

de *science* et de *volonté :* ils nous fourniront la matière d'un second article, où nous aurons à rendre compte aussi de la seconde partie de l'ouvrage, laquelle concerne la RAISON.

DAUNOU.

OBSERVATIONS géologiques sur les différentes formations qui, dans le système des Vosges, séparent la formation houillière de celle du lias; par M. L. Élie de Beaumont, *ingénieur des mines, membre de la société d'histoire naturelle de Paris, &c.* Impr. de M.me Huzard, 1 vol. *in-8.°* de 200 pages.

M. ÉLIE DE BAUMONT, professeur suppléant de géologie à l'école des mines, a fait deux voyages, l'un en 1821, dans toute l'étendue des Vosges, et l'autre, en 1825, dans quelques parties seulement de la même contrée: l'ensemble des idées qu'il expose dans l'ouvrage que nous avons à faire connoître, provient principalement de sa première course, qui a été la plus longue.

Le nom de *Vosges*, pris dans son acception la plus générale, désigne les montagnes qui s'élèvent dans le pays compris entre le cours du Rhin, de Bâle à Manheim, et une ligne tirée de Bourbonne-les-Bains à Kaiserslautern. Ce nom s'applique non-seulement aux montagnes de transition qui couvrent l'espace triangulaire compris entre Plombières, Massevaux et Schirmeck, et à celles de grès qui les entourent, mais encore aux montagnes, composées presque entièrement de grès, qui s'étendent de Schirmeck vers le Mont-Tonnerre, et qu'on appelle quelquefois les *Basses-Vosges*.

M. de Beaumont fait voir que la contrée qui renferme les Vosges est loin d'être couverte de montagnes dans toute son étendue. Le côté gauche de la vallée du Rhin présente une plaine de plusieurs myriamètres de large; le côté de l'ouest, c'est-à-dire, la ligne tirée de Bourbonne-les-Bains à Kaiserslautern, coupe, il est vrai, quelques cantons montueux qui sont des rameaux des Vosges, mais traverse le plus souvent des plaines dont la surface, légèrement ondulée, s'élève en pente très-douce vers les montagnes.

Il donne ensuite quelques détails sur la constitution des montagnes de transition qui servent d'appui, tant au terrain houillier qu'aux formations qui sont l'objet spécial de l'ouvrage. « La plupart des cartes de

» France, dit-il, donnent une idée peu exacte de la configuration extérieure de ces contrées, en représentant les Vosges comme liées au » Jura et à la Côte-d'Or par des chaînes de montagnes continues. Si le » niveau des mers s'élevoit de 3 à 400 mètres, les Vosges formeroient » une île ou un archipel, qui, très-étroit vers Saverne, auroit une largeur de 6 ou 8 myriamètres sous le parallèle de Remiremont et » sous celui de Bitche. »

Il ajoute qu'une ligne qui joindroit de proche en proche les sommets les plus élevés des Vosges se composeroit de deux parties: la première s'étendroit du Ballon d'Alsace, montagne située au nord de Giromagny, jusqu'auprès du Mont-Tonnerre; et la seconde, beaucoup plus courte, se dirigeroit du Ballon d'Alsace vers Plombières. La région la plus haute est le Ballon de Gebweiler, et la plus basse, la vallée du Rhin.

Il y a dans les Vosges, dit l'auteur, deux sortes de montagnes: les premières sont celles de transition; elles présentent des croupes de cimes arrondies, ce qui les a fait appeller *ballons;* les vallées les plus profondes y sont rarement bordées de grands rochers et d'escarpemens considérables, excepté dans les parties formées de roches granitoïdes; ces roches de transition se montrent pricipalement dans l'espace triangulaire dont les trois angles sont Schirmeck, Plombières et Massevaux, et le couvrent presque en entier. Les autres sont crystallines: elles se lient et s'enchevêtrent avec des roches contenant des restes d'organisation et dont plusieurs sont arénacées.

M. de Beaumont a reconnu qu'entre Plombières et le Ballon d'Alsace, les couches de roches schisteuses, et les plus grandes dimensions des masses, sont le plus habituellemet dirigées de l'ouest 15° nord à l'est 15° sud; dans la partie située entre le Ballon d'Alsace et Schirmeck, elles sont le plus souvent dirigées du nord-est 1/4 nord au sud-ouest 1/4 sud.

Il a remarqué que les roches granitoïdes forment des dômes alongés, comme étant dans la direction moyenne de la stratification. Il a vu des masses de porphyre rouge, contenant de gros grains de quartz hyalin en dodécaèdres imparfaits.

La plus ancienne des formations secondaires dont l'auteur s'occupe est celle que les Allemands ont nommée *grès rouge;* elle se présente dans quelques points des Vosges avec des caractères tout-à-fait analogues à ceux qu'elle présente en Saxe, où Werner l'avoit étudiée. Le grès particulier qui forme une grande partie des montagnes des Vosges, et auquel il donne le nom de *grès des Vosges*, pouvoit n'être que la partie supérieure de cette formation de grès rouge des Allemands. L'*horizontalité* presque parfaite des couches de ce grès, le petit nombre des

fissures verticales qu'elles présentent, et quelques autres circonstances, lui paroissent attester que, depuis le dépôt du grès des Vosges, ces montagnes n'ont pas éprouvé les effets des causes perturbatrices qui, dans les Alpes, ont produit, à une époque postérieure au dépôt des terrains tertiaires, des dérangemens de stratification si frappans; tout lui sembleroit, au contraire, indiquer que l'action lente des eaux a taillé les Vosges dans un grand dépôt avancé, qui, étendu en forme de ceinture autour des montagnes de transition, se prolongeoit vers le nord jusqu'au pied du Mont-Tonnerre.

L'auteur, en poursuivant son examen, a fait une réflexion qu'il communique à ses lecteurs; c'est relativement aux causes qui ont produit l'espèce de falaise qui termine les Vosges du côté de l'Alsace, et qui forme un des traits les plus proéminens de la configuration extérieure de ces contrées. Il a remarqué que les dépôts de grès bigarré et de muschelkalk, à-peu-près également développés dans tout le pourtour de ces montagnes, ne s'élèvent pas si haut à l'est de cette falaise que sur la pointe opposée de la chaîne, et que, dans tous les points de la plaine d'Alsace où on les voit au pied de l'escarpement du grès des Vosges, leurs couches sont souvent inclinées, quelquefois même contournées. M. de Baumont demande si un état de choses si particulier ne pourroit pas être attribué à une grande fracture, à une *faille*, qui, à une époque postérieure au dépôt de muschelkalk, et peut-être beaucoup plus récente, se seroit produite suivant la ligne qui forme actuellement le bord oriental de la région montueuse, et qui, sans occasionner une dislocation générale, auroit simplement fait naître la différence de niveau actuellement établie entre des points qui, lors du dépôt du muschelkalk, ont dû probablement se trouver à-peu-près à la même hauteur. Cette question, suggérée par les faits, paroît à M. de Beaumont mériter de l'intérêt. C'est aux géologues à la décider. Nous nous bornerons à faire connoître la suite de ses recherches.

Il a vu, dans le grès des Vosges, des galets quartzeux près de la chapelle de Bourg-les-Monts (Haute-Saone), près de Rouchamp, sans qu'il y ait le moindre débris d'êtres organisés, soit végétaux, soit animaux; mais il se rencontre quelquefois des caractères particuliers, qu'il décrit, dans les couches inférieures près de Rouchamp, aux environs de Villé (Bas-Rhin), aux environs de Bruyères et de Raon-l'Étape (Vosges), dans le pays de Sarbruk, &c. Dans la mine de Rouchamp, le grès des Vosges est superposé au grès houillier.

Après la formation du grès rouge, M. de Beaumont s'occupe, comme dans un second chapitre, du grès bigarré, du muschelkalk et des

marnes irisées. « Depuis le pied des montagnes des Vosges, dit-il, » jusqu'à l'escarpement des plateaux de calcaire à gryphites (lias), qui » s'étendent de Luxembourg à Bourbonne-les-Bains, et de Bourbonne- » les-Bains à Saulnot et à Béfort, règne un terrain ondulé qui présente » des bandes successives de grès bigarré, de muschelkalk et de marnes » irisées. » Les mêmes formations bordent le pied des Vosges, de Gebweiler à Landau et au-delà. Pour établir de l'ordre dans ce qu'il a à dire, l'auteur joint à la description de chacune des portions de la bande de muschelkalk qui entoure les Vosges, celle de la portion de grès bigarré sur lequel elle repose, et de la portion de marnes irisées qui la recouvre.

Il suit et cite tous les points où il a trouvé le grès bigarré, savoir, entre Plombières et le Val-d'Ajol, aux environs de Bourbonne-les-Bains, près de la Hutte, à une lieue de Durney, près Bains et Fontenois, aux environs de Châtillon-sur-Saône et de Jonville; on sait que Plombières, Bains et Bourbonne les-Bains sont renommés par leurs eaux thermales, très-fréquentées. Il indique aussi où l'on trouve les deux espèces de grès intercalées avec d'autres matières. Il prend le même soin à l'égard du muschelkalk et des marnes irisées qu'il a trouvées aux environs de la Marche et de Bourbonne-les-Bains, de Monthouillon, entre Serrecourt et la Marche, au Mont de la Justice, près la Marche, au Mont-Saint-Étienne, sur les collines au sud-ouest de Bourbonne-les-Bains; observant qu'il y a des couches calcaires magnésifères constamment vers le milieu de l'épaisseur des marnes irisées, et des fossiles-combustibles dans celles de Noroy.

Ayant épuisé, dans son examen, ce qu'il a pu découvrir dans le pays dont nous venons de parler, M. de Beaumont passe à d'autres, pour en connoître la composition. Il explore d'abord les environs de Lunéville, Charmes, Rambervillers et Raon-l'Étape, puis les bords de la Sarre, puis la vallée de la Seille, puis celle du Rhin et le bassin de Wintzfeldex, la pente méridionale des Vosges, les environs de Bâle, et la lisière nord-ouest du Jura.

Les trois formations, savoir, le grès bigarré, le muschelkalk et les marnes irisées, *kemper* des Allemands, forment une série de couches intimement liées entre elles, que l'auteur suit tout autour des Vosges, en décrivant successivement différens cantons dans lesquels elle se présente. C'est dans la plus récente de ces formations, c'est-à-dire, dans celle des marnes irisées, que se trouvent les puissantes masses de sel gemme reconnues et exploitées depuis quelques années à Vic et à Dieuse, département de la Meurthe; c'est aussi de cette formation que sortent les sources salées de la Lorraine aussi bien que du Jura. Un des points que l'auteur paroît

avoir cherché à vérifier, est que le grès bigarré du système des Vosges correspond au *new red sandstone* (nouveau grès rouge) de l'Angleterre, et que les marnes irisées correspondent au *red marl* (marne rouge) qui en Angleterre recouvre le nouveau grès rouge, de sorte que le muschelkalk des Vosges et de l'Allemagne n'a pas d'équivalent en Angleterre; ce qui, pendant long-temps, avoit embarrassé les personnes qui cherchoient à établir des rapprochemens rigoureux entre les formations décrites par les géologues anglais et celles qui ont été observées sur le continent. Il résulte de là qu'on trouve dans les Vosges un certain nombre de coquilles fossiles qui n'ont jamais été trouvées en Angleterre, et dont la présence forme un des principaux caractères distinctifs du muschelkalk. L'auteur donne la liste de ces fossiles, et il fait remarquer que l'époque à laquelle ce dépôt s'est formé, paroît avoir correspondu à une période zoologique qui se distingue nettement de celles qui l'ont précédée et suivie, en ce que les coquillages bivalves appelés *productes* avoient déjà disparu de la surface de l'Europe, tandis que les *bélemnites*, les *ammonites à cloisons persillées*, et les *gryphites*, ne s'y étoient pas encore rencontrées.

L'ouvrage que nous venons de faire connoître nous paroît propre à donner une excellente idée de l'auteur, jeune encore, élève distingué de l'École polytechnique, et pouvant contribuer aux progrès de la minéralogie française, avec les membres du corps savant dont il fait partie depuis dix ans.

TESSIER.

TABLEAU de la marche et des progrès de la langue et de la littérature françaises depuis le commencement du XVI.ᵉ siècle jusqu'en 1610, par M. Ph. Chasles :

Tableau de la marche et des progrès de la littérature française au XVI.ᵉ siècle, par M. Saint-Marc Girardin :

Discours qui ont partagé le prix d'éloquence décerné par l'Académie française, dans sa séance publique du 25 août 1828, &c. &c.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

AVANT de continuer l'examen des discours couronnés, je saisis l'occasion favorable de protester contre une impropriété d'expression

que l'usage a depuis long-temps accréditée, et, je dois l'avouer, presque consacrée; mais je crois utile de l'attaquer, ou du moins de la signaler, quand elle reparoît dans des ouvrages aussi distingués que ceux dont je rends compte.

Dès la seconde page de son discours, M. Saint-Marc Girardin parle de notre *vieille littérature* GAULOISE. Dans le sien, M. Chasles s'énonce ordinairement avec plus de justesse; toutefois il a, entre autres, laissé échapper ces mots: « L'éblouissement causé par la » subite apparition des littératures antiques, au milieu de la littérature » française ou plutôt GAULOISE. » Est-ce par le nom de *gauloise* que doit être désignée l'ancienne littérature française, c'est-à-dire, la littérature des trouvères et des écrivains qui leur ont succédé! Il est vrai que l'erreur que je reproche aux deux concurrens, pourroit être excusée par l'autorité et l'exemple du législateur de notre parnasse, qui a dit, dans l'art poétique :

Le rondeau, né *gaulois*, a la naïveté.

Mais aujourd'hui qu'on a recherché, reconnu, étudié l'origine, la formation et les progrès de notre langue et de notre littérature, il semble convenable de rejeter des expressions qui ne peuvent plus s'appliquer à la langue et à la littérature des trouvères, et encore moins à celles des écrivains français postérieurs; je ne crains donc pas de dire que désormais ces mots d'idiome *gaulois*, de littérature *gauloise*, ne doivent pas être employés pour désigner le langage et la littérature des écrivains qui ont les premiers écrit en langue romane, en langue française. Le président Fauchet avoit sagement divisé ses travaux historiques sur nos antiquités en antiquités *gauloises* et en antiquités *françaises*. Dans son *Recueil de l'origine de la langue et poésie française, ryme et romans*, il ne donne pas aux trouvères le nom de *Gaulois*, mais il les appelle les *anciens poëtes français*.

Les deux concurrens ont été assez généralement d'accord dans les diverses appréciations qu'ils ont faites des nombreux auteurs dont ils ont eu à parler: ils ont bien caractérisé le talent et la personne de Villon, son langage si spirituel et ses mœurs si libres; ils ont su inspirer de l'intérêt pour un poëte qui affecta de se moquer de tant de choses, de tant de personnes, de lui-même, et qui se jouoit avec la mort. M. Girardin a reconnu, dans le tour d'esprit de ce poëte satirique, moqueur, doué d'une mélancolie gracieuse ou insouciante, le génie penseur de notre vieille France, tel qu'il est dans les fabliaux

et dans les romans des trouvères. M. Chasles a remarqué qu'il est difficile d'expliquer les vers de Boileau :

> Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

En effet, cette assertion du législateur de notre parnasse ne pourroit s'appliquer qu'à la versification ; et comme, depuis les vieux romanciers jusqu'à Villon, on trouve des poëtes qui avoient déjà fait beaucoup pour l'art, on ne comprend guère ce que Villon débrouilla ou même ce qu'il avoit à débrouiller.

Les deux concurrens ont également réussi à peindre le talent et le caractère poétique de Marot : M. Chasles s'est attaché plus spécialement à l'envisager comme auteur; M. Saint-Marc Girardin est entré dans plus de détails sur sa personne, et il a dit ingénieusement de ce poëte retiré à Genève : « La liberté de ses mœurs et de son esprit ne pouvoit » guère s'accommoder de l'austérité génevoise ; il oublia qu'au-delà du » Jura on appeloit adultère ce qui en deçà s'appeloit galanterie. » Peut-être M. Chasles a trop accordé à l'influence que la littérature italienne exerça sur les successeurs de Marot ; il donne à croire que l'extravagance de quelques formes poétiques, telles que les assonances, allitérations, rimes triples, quadruples, entassées dans un seul vers, fut empruntée aux poëtes de l'Italie. Il me semble que, bien avant l'époque du retour de Charles VIII de l'Italie, nos poëtes avoient eu le malheur d'obtenir dans ce genre les succès qu'on leur reproche aujourd'hui. Jean Molinet, mort en 1507, adressoit à Guillaume du Bois, connu sous le nom de Crétin, que Clément Marot appeloit *souverain poëte français*, les vers suivans :

> MoliNET *n'est* sans bruit ni sans NOM, *non ;*
> Il a SON *son*, et comme tu VOIS, *voix ;*
> Son doux PLAID *plaist* mieux que ne fait TON *ton ;*
> Ton vif ART *art* plus clair que charBON *bon*, &c.

Quand une littérature possède de telles extravagances, elle n'a pas besoin de recourir à des modèles étrangers pour se gâter.

Mais les deux concurrens n'ont peut-être pas assez marqué l'influence de la découverte de l'imprimerie sur les écrivains français. L'impression ayant répandu et fait connoître les auteurs grecs et latins, la langue d'Athènes et celle de Rome furent plus cultivées et le furent moins difficilement. Les novateurs littéraires purent hasarder l'introduction de mots dérivés de ces langues, parce qu'ils supposoient avec

raison que ces mots seroient compris sans peine par les lecteurs, à qui elles étoient devenues familières : avant la découverte de l'imprimerie, l'entreprise eût été téméraire et le succès presque impossible.

Après avoir parlé de Ronsard et de son école, de Dubartas et de Dubellay, les deux auteurs arrivent au satirique Regnier, qui, ressuscitant la moquerie vive, légère et vigoureuse du vieil esprit français, se montra le digne successeur de Villon, de Marot et de Rabelais : il traça d'un pinceau ferme et hardi les caractères et les ridicules de l'époque; mais il ne chercha point à démasquer, à attaquer les vices. Son style vif et pur, qui étoit à-la-fois facile et énergique, prépara les réformes que Malherbe exécuta ensuite avec tant d'autorité et de succès.

Si des poëtes je passe aux écrivains en prose, je trouve que M. Chasles a bien dessiné Commines et Calvin. Le premier, dont Montaigne admiroit le bon sens et que Charles Quint estimoit pour la sagacité de ses vues, ne pouvoit guère animer son style des sentimens qui n'étoient pas dans son ame. Il a observé sans passion, et je dirai presque sans intérêt, les événemens dont il a été témoin, et c'est avec ce même calme d'indifférence qu'en général il rend compte des événemens et qu'il parle des personnes. Le second a été justement compté parmi les prosateurs français qui contribuèrent à l'heureux développement des beautés spéciales de notre langue; son livre de l'*Institution chrétienne* est écrit plus purement que ceux de l'époque, et l'épître dédicatoire passe pour un chef-d'œuvre d'adresse et de raisonnement.

Les deux auteurs ont apprécié Brantôme, Montluc et d'Aubigné. Brantôme, qui raconte tant de faits généraux et particuliers, semble dénué du sentiment moral; mais comme il ne déguise rien, s'il ne juge pas lui-même, il fournit aux lecteurs le moyen de juger : il est vrai qu'il a admiré deux grands hommes de son siècle, le chancelier de l'Hospital et le connétable de Montmorenci; c'est qu'il en parle plutôt comme constatant l'opinion publique que comme admirateur personnel; il semble que si on ne lui avoit pas indiqué la vertu, il ne l'auroit pas reconnue.

Montluc, catholique passionné et soldat fanatique, porta dans ses récits l'ardeur de son caractère, et la véhémence d'un style brusque et éloquent. Comme il écrivoit pour l'instruction de la jeune noblesse, Henri IV appela son livre *la Bible des soldats ;* mais quelle bible qu'un ouvrage où l'auteur raconte ses meurtres, trace toutes les horreurs de la guerre, et, bien loin de montrer le moindre regret, semble se complaire dans ses souvenirs ! M. Chasles a dit de Montluc, avec autant de vérité que d'énergie : « Il trempe sa plume dans le sang qu'il a versé. »

D'Aubigné, guerrier, poëte, négociateur, théologien, historien et romancier, fut aussi distingué par sa prose que par ses vers; son humeur satirique donne à son style vif et ferme de la vivacité et de la verve; le *Baron de Feneste* est une satire de mœurs très-ingénieuse. « D'Aubigné, a dit M. Saint-Marc Girardin, représente à lui seul » tout le XVI.ᵉ siècle. »

Montaigne et de Thou avoient précédemment été les sujets de deux concours académiques; M. Chasles et M. Saint-Marc Girardin ont eu l'art et le talent de rajeunir les éloges de ces deux grands philosophes du XVI.ᵉ siècle. Mais je ne m'arrête pas sur cette partie de leurs discours; j'aime mieux faire connoître leurs opinions sur Rabelais, dont vraisemblablement l'éloge ne sera pas indiqué pour sujet de prix académique, et sur la *Satire Ménippée,* qui me fournira l'occasion de traiter une question de critique littéraire.

Tout ce que M. Chasles a écrit sur Rabelais est plein d'esprit, de mouvement et de sagacité. Je citerai quelques traits: « Plus on » étudie les mœurs de cette époque, plus on reconnoît chez Rabelais » cette audace qui s'est attaquée, non aux individus, mais aux masses: » il s'est moqué de la société toute entière; et quel spectacle elle lui » présentoit! une politique ambitieuse et perfide, des mœurs grossières » et affectées, par-tout des contrastes et des ridicules. Le symbole de » cette ambition qui dévoroit tous les monarques du temps, c'est la » faim qui tourmente Grandgousier..... La vénalité des juges, » leur bonhomie, leur ignorance, ont pour type le vieux Bridoye, » aïeul du Bridoison de Beaumarchais; c'est lui qui juge les procès » par le sort des dés, et qui n'en juge pas plus mal. Là se trouve » cette énumération plaisante des *ajournemens, comparutions, com-* » *missions, informations, productions, allégations, contredits, requêtes,* » *repliques, dupliques et tripliques*, où Racine a pris l'idée de l'une » des tirades les plus comiques des Plaideurs. Le parlement, c'est la » taupinière des chats fourrés, où Panurge est obligé de laisser sa » bourse. Les gloses dont Bartole et Accurse ont surchargé le texte des » lois, c'est la broderie d'une belle robe de soie, qui, traînant dans la » boue, se trouve surchargée de franges d'une nouvelle espèce. Pour » que rien ne manque à la singularité d'un tel écrivain, l'éloquence » noble apparoît tout-à-coup dans ses ouvrages, lorsqu'il fait parler » un roi dont le territoire est envahi, et qui réclame, avec une énergie » admirable, contre l'usurpation de ses domaines. Il y a quelque chose » de touchant et d'élevé dans le portrait de Panurge, pauvre savant, » si malin et si naïf, arraché à la misère par Pantagruel, et devenu

» son ami de cœur et son confident; caractère esquissé avec esprit » et même avec grâce. Ainsi se confondent, dans cet étrange génie, la » raillerie particulière à notre nation, la bouffonnerie de son époque, » l'allégorie monstrueuse et métaphysique née du moyen âge, l'éru- » dition qui commençoit à devenir puissante. »

Je regrette que la langue et le style de Rabelais n'aient pas attiré l'attention et les observations spéciales de l'auteur.

L'article de Rabelais termine le discours de M. Saint-Marc Girardin. « Éducation, politique, morale, législation, Rabelais traite de tout » dans son livre, et par-tout ses idées devancent les opinions de son » siècle. Ponocrates, dans l'éducation de Gargantua, prend hardiment » le contrepied de l'éducation des écoles. Il laisse la raison se développer » peu à peu; point de contrainte ni d'autorité magistrale; il enseigne » à réfléchir; voilà le but de ses soins. Faisant déjà ce que nous » essayons encore de faire, il mêle, dans l'éducation de son élève, à » l'étude des lettres, l'étude des sciences naturelles. Rabelais a peint » son siècle, mais il ne l'a pas calqué; il a pris çà et là les traits de » ses personnages; il n'a fait le portrait de personne. »

Je voudrais citer en entier le portrait de Panurge; il est d'une piquante vivacité, d'une vérité frappante; en voici la fin : « Eh bien! » qu'est-ce Panurge! est-ce l'évêque de Valence! le cardinal de Lor- » raine, ou Rabelais! Eh non! c'est Panurge, personnage nouveau, » que Rabelais a mis au monde, et que je reconnais quand je le ren- » contre. Pour doter Panurge de tant de vices et de passions diverses, » il falloit plus que le caractère d'un cardinal, d'un évêque, et d'un » moine apostat. Chacun à son tour donnoit sa quote-part. Rabelais » alloit de l'un à l'autre : Monseigneur, un peu de votre rancune, » un peu de votre prodigalité pour mon Panurge! — Monsieur, un » peu de votre insouciance et de votre génie d'intrigue! — Et vous, » sire docteur, un peu de votre érudition : c'est pour mon Panurge, » il s'en servira pour amuser le public que vous ennuyez. — Puis » rentré chez lui; et moi, disoit Rabelais, ne donnerai-je rien! Alors » si, en faisant son examen de conscience, il trouvoit quelque vice de » bon aloi, le goût de la table, ou l'esprit de satire, il le partageoit de » bonne grâce avec son héros. »

La *Satire Ménippée* a pareillement fourni aux deux concurrens l'occasion de montrer leur sagacité et leur talent. L'un et l'autre ont reconnu et retrouvé dans cette satire ingénieuse le caractère de ce vieil esprit français dont ils avoient signalé l'existence. M. Chasles dit : « Elle fut à-la-fois une comédie, un pamphlet et un coup d'état.

» Cette satire *fraya la route de Henri IV* VERS *le trône.* » Il met en mouvement les acteurs de cette espèce de drame, et les caractérise avec autant de justesse que d'esprit.

M. Saint-Marc Girardin la représente comme un véritable drame. « Changez un peu la forme de la *Satire Ménippée*, ce sera une » comédie à la manière d'Aristophane ; les personnages sont tous prêts » et l'action est créée. Levons la toile. » Alors il amène sur la scène les divers acteurs de cette comédie politico-burlesque ; il les fait agir, il les fait parler ; et nous assistons où nous croyons assister à une représentation théâtrale.

Les deux concurrens, en parlant de la *Satire Ménippée*, ont supposé qu'elle fut composée à Paris, dans le temps où la ligue dominoit le plus insolemment, et qu'en la publiant les auteurs de cette satire politique eurent le mérite d'un grand dévouement. « Les moines, dit » M. Chasles, la pertuisane sur l'épaule, conduisoient les enfans et les » femmes en procession militaire ; le parlement décimé, malgré son » héroïque constance, n'imposoit plus aux factieux ; des milliers de » plumes scolastiques attisoient la révolte ; et le Béarnais, entouré d'un » petit nombre de guerriers fidèles, épuisoit, dans des combats glo- » rieux et sans résultats, sa valeur et sa prudence jusqu'alors inutiles. » Étrangers aux grands mouvemens qui se passoient sous leurs yeux et » qu'ils ne pouvoient arrêter, environnés de glaives sanglans, de » crucifix devenus les étendards de la sédition, et d'un peuple qui » méloit des cris de rage aux prédications de ses chefs, quelques » bourgeois et quelques gens de lettres, sans caractère politique, » mais non sans courage, opposèrent à la fureur des partis la puissance » du bon sens et du ridicule. Le chanoine Pierre le Roi les recevoit dans » sa maison. »

Certes, je suis loin de vouloir rien rabattre du talent littéraire ni de l'estime qu'on accorde aux auteurs de la *Satire Ménippée* ; mais comme on a dit et répété que cette satire ne fut guère moins utile à Henri IV que la bataille d'Ivri, j'ai été tenté d'examiner plus particulièrement les circonstances de sa publication.

Dans une des premières éditions, datée de 1594, l'imprimeur s'exprime ainsi : « Qu'à la vérité je l'avois imprimée à Tours, mais que je » ne l'avois pu achever qu'au temps où il fallut plier bagage, pour s'en » venir en cette ville (Paris), après que les Parisiens furent retournez » en leur bon sens et réduits à l'obéissance du roi. » Dans le discours de l'imprimeur sur l'explication du mot *higuiero d'inferno; &c.*, il est dit : « D'après que la copie française m'en fut premièrement donnée à

» Chartres au sacre du roi, &c. » Or la cérémonie de ce sacre n'avoit eu lieu que le 27 février 1594. Plus bas on lit : « C'est un œuvre... » que j'ai imprimé.... Je n'en fis au commencement à Tours que sept » ou huit cents exemplaires ; mais si tost qu'il a été veu à Paris, où je » l'ai apporté avec mes presses et mes meubles...., il a fallu que je » l'aie imprimé en trois semaines quatre fois, &c. » Si nous prenions à la lettre ces expressions, qui peut-être, à cette époque, tendoient bien moins à donner de véritables renseignemens aux lecteurs qu'à les dépayser, puisque les éditions ne portoient ni les noms de l'auteur et de l'imprimeur, ni même le nom de la ville où elles étoient faites, il faudroit admettre que le manuscrit fut remis à l'imprimeur dès la fin de février 1594, et que l'édition commencée à Tours n'étoit pas achevée, quand Henri IV entra à Paris le 22 mars suivant.

Dans la belle édition que M. Nodier a publiée de la *Satire Ménippée*, Paris 1824, 2 vol. *in-8.°*, il regarde comme originale celle dont le titre ne porte que LA VERTU DU CATHOLICON : cette édition se distingue par la figure en pied d'un charlatan qui joue du luth ; au-dessous de la figure on lit six vers ; l'obscénité du dernier dispense de les rapporter (1). Je n'hésite point à regarder comme originale cette édition, qui porte la date MDXCIIII. D'autres éditions portent le titre de *Satire Ménippée* ou *la Vertu du catholicon*, et la date de 1593 : il est évident qu'elles ont été antidatées, puisqu'elles ne font que reproduire le texte de celle qui en 1594 fut intitulée seulement *la Vertu du catholicon*. Mais, sans m'arrêter à ces diverses circonstances, j'indiquerai les preuves incontestables que la *Satire Ménippée* n'a été publiée à Paris qu'après l'entrée de Henri IV.

Dans la harangue de M. d'Aubrai pour le tiers-état, on trouve une allusion à l'attaque des faubourgs de Paris par Henri IV. Cette attaque eut lieu le jour de la Toussaint 1593 ; voici les expressions de l'orateur : « Nous fusmes esbahis, quand au lieu de veoir ce nouveau roy à » la Bastille nous le veismes dedans nos faux-bourgs, aveq son armée.... » Il faut confesser que sans la résistance que luy fit à la porte de Bussy » *ung qui lui est aujourd'hui serviteur*, il nous eut pris avant que fussiez » arrivé. » Par ces mots *ung qui lui est aujourd'hui serviteur*, il est bien évident qu'il s'agit d'un homme qui, depuis la rentrée de Henri IV dans Paris, s'étoit rallié à ce prince ; on croit que c'étoit Christophe de Bassompière, père du maréchal.

---

(1) Ils ont été imprimés au tome II des éditions de la *Satire Ménippée* en 3 vol. *in-8.°* Ratisbonne.

Une autre allusion se trouve dans un passage où, après la harangue du sieur de Rieux, un député, nommé le sieur d'Angoulevent, parle au nom de la noblesse nouvelle. « Et commença à dire : *M. le douzième,* » mais soudain il fut interrompu par un grand bruit de paysans qui » estoient derrière le députez, lequel estant ùn peu cessé, commença » de rechef : *M. le douzième*, et incontinent le bruict se leva plus » grand que devant, neantmoins ne laissa pour la troisième fois de » dire : *M. le douzième de may*, &c. » Voici la clef de cette allusion.

Le sieur Damours, conseiller au parlement, étoit du nombre des magistrats qui n'avoient pas suivi à Tours le roi Henri III. Henri IV étant entré à Paris le 22 mars 1594, les membres du parlement, qui siégeoient à Tours, revinrent environ un mois après, et le sieur Damours fut chargé, par ses confrères de Paris, d'aller au devant de ceux qui retournoient. Arrivé à Étampes, et rendu dans la chambre où se trouvoit M. le premier président de Harlay, sans considérer que ce magistrat n'y étoit point accompagné des autres, il commença sa harangue par ces expressions, *M. le douzième ;* mais il fut interrompu, afin que l'on appelât les autres présidens : ils arrivèrent, et il commença de nouveau, *M. le douzième de may ;* on l'arrêta encore, parce qu'on attendoit M. le procureur général qui étant survenu, il reprit par les mêmes mots. Ce douzième de mai étoit le jour des barricades ; on juge bien qu'une pareille allusion n'a pu être insérée que dans un ouvrage composé, ou du moins imprimé, après le retour du parlement à Paris.

Au sujet de l'ordre tenu pour les séances des états, on lit : « M. de » Sainct-Paul, comte de Rethelois, à titre de précaire, n'approchez pas si » près de M. de Guise, de peur de l'échauffer, &c. » Le comte de Saint-Paul, de simple soldat s'étoit élevé aux plus hauts emplois dans les armées de la ligue ; il avoit obtenu la dignité de maréchal de France ; le duc de Mayenne l'avoit nommé lieutenant général de Champagne. Quand Henri IV fut entré dans Paris, le comte de Saint-Paul conçut le dessein de livrer la Champagne aux Espagnols, et il se fortifia dans Reims. Le duc de Guise, qui déjà négocioit avec le roi, étant venu à Reims au mois de mai 1594, fut choqué de la manière dont se conduisoit avec lui ce parvenu, qui devoit toute sa fortune à la famille de Lorraine. Les bourgeois de Reims sollicitoient le duc de les délivrer de la garnison que le comte de Saint-Paul tenoit dans leur ville. En une rencontre du comte et du duc, celui-ci, outré de ce que le comte, en refusant ses propositions, mettoit la main sur la garde de son épée, le tua sur-le-champ. Ainsi il est bien évident que le passage

relatif au comte de Saint-Paul, qui se trouve dans toutes les éditions de l'an 1593, fait allusion à un fait arrivé en mai, d'autres disent en avril 1594, mais toujours après l'entrée de Henri IV dans Paris.

De ces diverses observations, qu'a fournies l'examen des premières éditions de la *Satire Ménippée*, il doit rester pour constant que cette satire fut imprimée depuis l'entrée de Henri IV dans Paris, à moins qu'on ne trouve quelque édition antérieure aux autres, et dans laquelle ne soient pas les différentes allusions que je rapporte.

Quand j'ai commencé ces recherches, j'avois presque peur d'arriver à une certitude qui pouvoit diminuer, non le mérite littéraire des auteurs, mais la juste admiration due à leur intrépidité; aimant, comme Français, l'opinion qui leur faisoit honneur d'un zèle courageux, je craignois de détruire ce préjugé, et je me disois comme Montaigne : « Me feroit » desplaisir de me desloger de cette créance. » Sans doute la circonstance et l'époque de la publication n'affoiblissent pas le mérite de la composition et des détails piquans de cette satire ingénieuse; mais il faut beaucoup rabattre du mot déjà cité : « qu'elle ne fut guère moins » utile à Henri IV que la bataille d'Ivri. »

Les auteurs de cette pièce singulière et spirituelle firent un noble usage de leurs talens: en rendant ridicules les anciens ennemis du roi, ils exercèrent sans doute une utile influence sur l'opinion publique; mais alors on pouvoit la soumettre en l'amusant, tandis qu'avant l'arrivée du roi, les auteurs n'eussent pas fait rire impunément ses fidèles sujets, en livrant à l'opprobre et au ridicule des rebelles obstinés, les chefs et les partisans de la ligue. La publication de la *Satire Ménippée* en 1593, à Paris, eût été de la part des auteurs un acte de dévouement; en 1594 et après le retour du roi, ce ne fut plus qu'un acte de fidélité.

Je terminerai cet extrait en répétant que les deux concurrens ont obtenu le prix par un mérite égal, quoique divers. M. Chasles a voulu peindre une galerie de portraits; M. Saint-Marc Girardin n'a voulu faire qu'un grand tableau. Le premier intéresse par des aperçus neufs, par la variété et l'étendue de ses discussions littéraires; le second plaît par des détails spirituels, par une précision piquante. Tous deux offrent un style remarquable. M. Saint-Marc Girardin a fait un discours brillant; M. Chasles un bon ouvrage.

RAYNOUARD.

اشعار الحماسة *HAMASÆ CARMINA, cum Tebrisii scholiis integris, primum edidit, indicibus instruxit, versione latina et commentario illustravit* Georg. Guil. Freytag, *D. professor linguarum orientalium in universitate Fridericia-Guillelmia : pars prior, continens textum arabicum et quatuor indices.* Bonnæ, typis regiis arabicis, 1828; xiij et 932 pages *in-4.°*

Le recueil d'anciennes poésies arabes qui porte le nom de *Hamasa*, est si avantageusement connu depuis long-temps de toutes les personnes qui ne sont point entièrement étrangères à la littérature arabe, qu'il seroit tout-à-fait superflu d'en faire l'éloge. Le titre de *Hamasa* convient spécialement à la première des dix parties dont se compose ce recueil, partie qui, formant, à peu de chose près, la moitié du volume, renferme les poésies consacrées à la bravoure et qu'on peut appeler *héroïques;* mais l'usage a étendu ce nom à tout le recueil. Il est nécessaire d'observer qu'il existe sous ce même nom plusieurs recueils semblables, mais qu'il s'agit ici du plus ancien comme du plus célèbre de tous, qui a pour auteur Abou-Témam Habib, poëte lui-même d'une très-grande réputation, mort avant l'an 230 de l'hégire. Retenu involontairement, dans le cours d'un voyage, auprès d'un prince amateur des lettres et possesseur d'une riche bibliothèque, Abou-Témam employa son loisir à rassembler les plus beaux morceaux de poésie composés par les poëtes arabes, soit antérieurs, soit postérieurs à Mahomet. « Abou-Témam, ai-je dit ailleurs (1), n'a point compris dans cette collection les poëmes célèbres » nommés *Moallakat*, ni ceux qui étoient connus de tout le monde, et » qu'il eût fallu copier en entier. Beaucoup des morceaux qu'il a choisis » ne paroissent être que des fragmens de poëmes plus longs. Il n'y a fait » entrer, par une réserve assez remarquable, aucune de ses propres » compositions. Abou-Témam laissa ce recueil entre les mains du prince » dont la bibliothèque lui en avoit fourni les matériaux, et ce prince, » ainsi que ses successeurs, le conservèrent comme un trésor dont ils » étoient jaloux, et dont ils ne vouloient point partager la jouissance » avec le public. Mais ce livre survécut à leur puissance; et lorsque, » après eux, il fut connu des savans, il fit oublier les anciens recueils de » poésies arabes. Le goût qui avoit présidé au choix des poésies qu'il » contenoit, fit même dire qu'Abou-Témam avoit été meilleur poëte

(1) *Journal asiatique*, tom. X, p. 190.

» dans la formation du *Hamasa* que dans ses propres compositions. »

Ebn-Khallican, dans ses *Vies des hommes illustres*, rapporte, à l'article consacré à Abou-Témam Habib, divers traits qui prouvent la grande réputation dont jouissoit ce poëte, et le prix que les princes ses contemporains mettoient à être célébrés par sa muse, de leur vivant ou après leur mort. Ce n'est donc point pour rabaisser le talent d'Abou-Témam qu'on a porté du *Hamasa* le jugement qu'on vient de lire; c'est au contraire, et uniquement, pour rehausser le mérite des poésies contenues dans ce recueil.

Dans la préface que M. Freytag a mise à la tête de son édition du *Hamasa*, il s'est occupé d'abord à faire sentir les avantages qui résultent de l'étude des langues, considérée en elle-même, et abstraction faite des écrits et de la littérature à laquelle cette étude donne accès. L'exercice qui en résulte pour nos facultés intellectuelles, est par lui-même d'un grand prix; et il est d'autant plus utile et plus fécond en résultats importans, que notre travail a pour objet un langage plus éloigné dans ses formes, de celui ou de ceux auxquels nous sommes habitués, et hérissé de plus de difficultés. Ces qualités lui paroissent se réunir pour recommander l'étude de la langue arabe. De plus, le langage constitue une partie essentielle de l'histoire des peuples. C'est, pour qui sait en tirer parti, un témoin qui souvent dépose, avec plus de fidélité que les monumens écrits, du génie d'une nation, de son caractère, de ses mœurs, du degré de civilisation auquel elle est parvenue. Et cette connoissance est tellement essentielle à l'histoire, qui doit remonter au génie particulier d'un peuple, pour se rendre compte des causes qui ont produit les événemens les plus saillans de ses annales, que celui qui écriroit l'histoire d'une nation sans en connoître la langue, et seulement d'après des traductions, manqueroit de l'un des élémens les plus essentiels à la critique historique.

Mais si à l'étude d'une langue considérée ainsi en elle-même, on joint celle de la littérature propre à cette langue, on voit le champ des avantages que produit une telle étude s'agrandir, et elle promet à ceux qui s'y livrent du plaisir et de l'utilité. Et il n'est pas nécessaire pour cela que les livres qui composent la littérature d'une nation, aient atteint le suprême degré de la perfection et soient en tout conformes au goût le plus épuré. Pour n'être pas égales aux beautés que nous offrent les chefs-d'œuvre de la Grèce, celles dont la littérature arabe nous procure la connoissance, ne méritent point le dédain qu'affectent pour elles certaines personnes dont le goût trop exclusif n'est certainement pas exempt de préjugés et d'une injuste préoccupation.

Quant à l'utilité de l'étude des écrivains arabes, quiconque réfléchira tant soit peu sur le rôle qu'ont joué dans le monde les Arabes depuis que l'islamisme en eut fait un peuple conquérant, ne sera pas tenté de la révoquer en doute. Seulement il pourra se trouver des personnes qui regarderont comme un temps perdu celui que l'on consume à pénétrer assez avant dans la connoissance de la langue, pour pouvoir lire avec fruit les poésies soit anciennes, soit modernes, et qui voudroient qu'on se bornât à entendre l'arabe tout juste autant qu'il est nécessaire pour traduire les annalistes ou les géographes.

M. Freytag répond d'abord qu'il est difficile, souvent même impossible, de s'imposer ainsi une certaine borne de médiocrité dans une étude quelconque, quand on se sent capable d'aller plus loin dans la carrière où l'on est entré. Il auroit pu ajouter que, quand on est capable d'un pareil sacrifice, on reste presque toujours en deçà du terme qu'on s'est prescrit, et l'on ne possède qu'imparfaitement le degré même de connoissances qu'on n'a pas voulu dépasser.

Notre auteur pense que plusieurs de ceux qui ont publié des poésies arabes, ont contribué à jeter de la défaveur sur ce genre de littérature, en exagérant le mérite de ce qui étoit devenu l'objet de leur travail. Ils ont été cause qu'on a jugé de l'ancienne poésie des Arabes d'après des compositions assez modernes, où l'art se fait plus sentir que la nature, et dans lesquelles une sorte de coquetterie et des grâces affectées remplacent les beautés mâles et les traits vigoureux qui caractérisent les poëtes anciens. Ce n'est pas à dire qu'il faille négliger entièrement ces compositions modernes, puisque la comparaison même des produits de différens âges appartient aussi à l'histoire de la nation, et que d'ailleurs ceux qui se livrent à cette étude et qui veulent contribuer à ses progrès et payer leur tribut à la littérature, ne sont pas toujours maîtres de leur choix.

Au surplus, ramenant la question à la publication des poésies que contient le *Hamasa*, M. Freytag observe avec raison que ces poésies sont loin de manquer d'un intérêt historique, et qu'elles contribuent puissamment à nous faire connoître la caractère héroïque des tribus qui habitoient l'Arabie, la nature de leurs guerres intestines, et plusieurs des hommes qui se sont distingués par leur bravoure, leur générosité, ou leurs aventures chevaleresques, dans les temps antérieurs à Mahomet, ou dans les deux premiers siècles de l'islamisme.

Après ces observations générales, M. Freytag consacre les dernières pages de sa préface à donner une idée du recueil qu'il publie, à faire connoître en peu de mots l'auteur de ce recueil, Abou-Témam, et le

commentateur Abou-Zacariyya Yahya Tebrizi. Ce savant grammairien a composé trois commentaires sur le *Hamasa*. Celui que publie M. Freytag tient le milieu entre les deux autres, dont l'un est beaucoup plus étendu, dit-on, et l'autre plus concis. Enfin M. Freytag décrit le manuscrit dont il a fait usage, et qui appartient à la bibliothèque de l'université de Leyde. Ce manuscrit se distingue par quelques particularités dans l'orthographe, particularités auxquelles, en général, M. Freytag a cru devoir se conformer. Je n'extrairai de tous ces détails que la division du recueil en dix livres, et j'indiquerai en même temps l'espace que chaque livre occupe dans l'édition dont je rends compte.

I. باب الحماسة. De la bravoure et de la gloire des armes, pag. 3-365.
II. باب المراثي Chants funèbres, ou complaintes en l'honneur des morts, pag. 366-497.
III. باب الادب Règles de conduite dans la société, pag. 498-537.
IV. باب النسيب Poésies érotiques, pag. 538-625.
V. باب الهجاء Poésies satiriques, pag. 626-684.
VI. باب الاضياف والمدح Poésies relatives à l'hospitalité, et encomiastiques, pag. 685-782.
VII. باب الصفات Poésies descriptives, pag. 783-785.
VIII. باب السير والنعاس Des voyages et du sommeil, p. 786-796.
IX. باب الملح. Facéties, pag. 797-812.
X. باب مذمة النساء Critique des femmes, pag. 813-824.

Plusieurs de ces titres sont un peu vagues, et ne tracent pas des limites bien déterminées.

J'ajouterai tout de suite l'indication des quatre tables que M. Freytag a jointes à ce recueil, et qui seront d'une grande utilité.

I. Table des noms de poëtes ou autres personnages dont il est fait mention dans le *Hamasa*, pag. 825-855;
II. Table des noms propres de lieux, pag. 856-862;
III. Table des mots ou des termes de grammaire expliqués dans ce recueil, pag. 862-917;
IV. Table des rimes employées dans le *Hamasa*, pag. 918-932.

Cette dernière table facilitera singulièrement la recherche des morceaux de poésie contenus dans ce recueil.

Le volume dont nous rendons compte est intitulé *Pars prior;* et l'on voit, par le titre même de l'ouvrage, que M. Freytag se propose de publier une seconde partie, qui contiendra la traduction et un com-

mentaire. Il nous semble que M. Freytag pourroit se borner à traduire les poésies contenues dans le *Hamasa*. Quant au commentaire de Tebrizi, il suffiroit peut-être d'éclaircir par des notes les passages qui pourroient avoir quelque obscurité, et de donner, autant que possible, l'explication des vers isolés cités par le commentateur, et qui, détachés ainsi de ce qui doit les précéder et les suivre, présentent souvent des énigmes difficiles à deviner. Une traduction complète du commentaire ne sera pas d'une grande utilité, attendu que tout ce qui tient aux termes techniques de la grammaire, est presque toujours plus facile à comprendre dans le texte que dans une traduction quelconque. D'ailleurs c'est un exercice très-utile pour les étudians, d'avoir à se rendre compte à eux-mêmes des analyses gramaticales, et en peu de temps la pratique fait disparoître les difficultés de ce genre de travail.

Comme, jusqu'à présent, M. Freytag n'a publié que le texte, et que je n'ai a ma disposition aucun manuscrit complet du commentaire de Tebrizi que je puisse comparer avec l'imprimé, je dois me borner à dire que, dans l'usage que j'ai fait jusqu'ici de cette édition pour mon cours de langue arabe, je n'ai trouvé que très-rarement des endroits qui m'aient laissé quelques doutes, et que je n'ai guère été arrêté que par quelques-uns de ces vers isolés dont je parlois tout-à-l'heure, et où il seroit presque toujours téméraire de hasarder des corrections conjecturales.

M. Freytag a placé avant le texte une préface écrite en arabe, dans laquelle il rend compte des motifs qui l'ont engagé à entreprendre l'édition de ce livre, et il exprime sa reconnaissance envers le savant professeur de Leyde, M. Hamaker, qui lui a procuré la facilité de copier le manuscrit de Leyde, et envers les personnes desquelles il a reçu des encouragemens. Il ne pouvoit point oublier, dans cette expression de sa gratitude, S. M. le roi de Prusse, à qui l'université de Bonn doit son existence, et qui protége si généreusement tous les genres d'études, et spécialement celles qui ont pour objet les langues et les littératures de l'Orient. Cette préface nous a paru écrite d'un style élégant et qui annonce un écrivain familiarisé avec la phraséologie arabe.

Un caractère frappant des poésies contenues dans le *Hamasa*, c'est que, bien qu'elles remontent aux époques les plus anciennes de la littérature arabe, et que la langue s'y montre avec toute sa richesse et toutes les figures du langage, telles que les transitions brusques, l'inversion, la réticence, l'ellipse, &c., cependant elles sont, en général, moins difficiles à entendre que les compositions des poëtes plus modernes, tels que Moténabbi, Abou'lala, Omar, fils de Faredh, &c. La raison en est que ces poëtes anciens, plus vrais dans la peinture des objets et des senti-

mens, n'ont pas recours, pour orner leurs pensées et relever le mérite de leur style, à cet abus de l'imagination, à ces métaphores bizarres et gigantesques, à ces hyperboles outrées que les poëtes d'une école plus moderne ont recherchées à l'envi, renchérissant toujours les uns sur les autres.

J'ai eu plusieurs fois, dans ce Journal, l'occasion de relever ces défauts des poëtes arabes, défauts très-réels, mais qu'on a parfois exagérés, pour envelopper dans une condamnation commune toute la poésie orientale. Je citerai aujourd'hui quelques morceaux pris au hasard dans les diverses parties du *Hamasa*, pour justifier le jugement favorable que je porte des poésies contenues dans ce recueil, et du goût qui a présidé à sa formation.

Mais je dois prévenir les lecteurs que si, dans le *Hamasa*, on est rarement arrêté par ces abus de l'esprit et de l'imagination qui déparent les compositions des poëtes modernes, la nature même fragmentaire de ce recueil, l'incertitude qui règne souvent sur les faits auxquels les auteurs font allusion, et la diversité des traditions sur les circonstances qui ont été l'occasion de ces chants héroïques, élégiaques, satiriques, &c., font naître un autre genre de difficultés assez graves.

Les vers suivans, qui ont pour auteur Amrou, fils de Maadi-Carb, sont tirés du premier livre, page 81.

« Ce ne sont, crois-moi, ni les vêtemens que l'homme ceint autour » de ses reins, ni le manteau dont il s'enveloppe, qui font la beauté. » La beauté, c'est une origine, ce sont des vertus qui procurent un pa- » trimoine de gloire. J'ai préparé, pour les opposer aux coups de la » fortune, une ample armure, un coursier léger, robuste, vigoureux, » et un glaive étincelant, propre à fendre les casques et les cuirasses. » Je savois que le jour de cette affaire j'aurois à combatre Caab et Nehd; » ces braves qui, quand ils se revêtent de leur armure de fer ou de cuir, » ressemblent à des léopards en furie. Au jour du combat, l'homme ne » peut opposer aux dangers que les armes dont il a eu soin de se munir » d'avance. Lorsque j'ai vu nos femmes précipiter leur fuite, en foulant » aux pieds un sol dur et pierreux; lorsque Lamis (dépouillée de son » voile), a paru comme la pleine lune (qui se montre au milieu du ciel); » lorsque ses charmes qu'elle avoit coutume de cacher, se sont montrés » à découvert, et que le danger ne permettoit plus de retard, j'ai atta- » qué le chef de nos ennemis, et je n'ai pas hésité à diriger mes coups » contre ce bélier (redoutable). Ils font vœu de verser mon sang; et » moi, si je les rencontre, j'en fais le vœu solennel, je me précipiterai » sur eux. Hélas! combien de fois déjà j'ai de mes propres mains déposé

» dans la fosse un frère dont l'amitié m'étoit précieuse! Je ne me suis » pour cela ni abandonné au chagrin, ni laissé aller au désespoir; mes » pleurs ne m'auroient rien rendu (de ce que j'avois perdu). Je l'ai en- » veloppé de ses vêtemens : car, au jour de ma naissance, j'ai reçu » un cœur ferme, pour remplacer les braves que le temps a moissonnés, » pour servir de rempart contre les ennemis. Ceux que j'aimois ont » disparu, et je suis resté seul comme est l'épée (dans le fourreau). »

Le même livre me fournira encore un beau fragment de poésie; il a pour auteur un poëte nommé *Miswar, fils de Ziyada*, à qui Saïd, fils d'Asi, avoit offert de payer, pour le prix du sang d'un de ses proches qui avoit été tué, une indemnité sept fois aussi forte que celle que l'usage avoit fixée. Miswar se refusa à tout arrangement, et exprima sa résolution de se venger par les vers suivans (page 119):

» Quoi donc, après la perte de celui que recouvrent aujourd'hui la » terre et une pierre sépulcrale, et qu'a reçu en dépôt le flanc de la » montagne de Cowaïkib, ose-t-on me parler d'épargner le sang de » l'homme qui m'a porté un coup si cruel! Non, je n'ai point d'autre grâce » à lui faire que de poursuivre sur lui sans relâche ma juste vengeance. » O enfans de notre oncle, si je ne venge pas mon injure aujourd'hui » ou demain, le temps viendra à la longue où je serai plus heureux. » Puisse ma famille ne jamais invoquer mon assistance au jour du dan- » ger, si je ne me hâte de porter ou de recevoir le coup mortel! Vous » avez fait une fois reposer sur nous la guerre de tout le poids de son » corps; nous la ferons aussi reposer de tout son poids sur vous. J'en- » tends des hommes qui n'ont jamais perdu par un crime un père ou un » frère, me dire : Accepte le prix qui t'est offert pour apaiser ta ven- » geance. Homme généreux, il a été attaqué par une troupe nombreuse » de loups; avant de se douter de leurs perfides desseins, il en a été » surpris et environné de toute part. Abou-Arwa s'est présenté à mon » souvenir, et j'ai laissé couler de mes yeux un torrent de larmes qui » sembloit ne devoir jamais cesser de leur dérober le jour. »

L'invective suivante mérite aussi de trouver ici une place, quoiqu'elle perde beaucoup de sa force et de sa noblesse dans une traduction. On l'attribue à un poëte nommé *Abou-Hélal Hakem Fézari, fils de Zohra,* ou à *Owaïf-Alkawafi*, dont j'ai parlé dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 459. Elle est dirigée contre la tribu de Webr, fils d'Adhbat, qui faisoit partie des descendans de Kélab (p. 121).

« La bassesse elle-même est plus noble que Webr et que son père; la » bassesse est plus noble que Webr et que sa postérité entière. Ce sont

» des gens qui n'ont point à craindre, quand l'un d'entre eux commet » un crime, qu'on verse leur sang pour en tirer vengeance; la bassesse » de leur extraction les met à couvert de tout danger. La bassesse est la » maladie qui cause la mort des enfans de Webr; jamais ils ne perdront » la vie par aucune autre maladie. »

Je vais maintenant citer quelques fragmens du livre consacré aux élégies funèbres ou complaintes.

Un Arabe nommé *Robayyia* avoit un fils nommé *Dhéwab*, qui tua dans une action Otaïba, fils de Harith, de la famille de Yarboua. Dhéwab, dans cette même journée, fut fait prisonnier par Rébi, fils d'Otaïba, qui ignoroit que son père Otaïba avoit péri de la main de Dhéwab. En conséquence, Robayyia étant venu pour traiter du rachat de son fils Dhéwab, Rébi consentit à recevoir pour rançon un certain prix, et il fut convenu qu'à l'époque de la prochaine foire d'Occadh, Rébi y conduiroit son prisonnier, et Robayyia s'y rendroit de son côté avec le prix convenu. Celui-ci se trouva en effet au rendez-vous; mais Rébi, retenu par je ne sais quel obstacle, ne s'y rendit point. Robayyia s'imagina que Rébi avoit appris que Dhéwab étoit le meurtrier de son père, et, en conséquence, l'avoit fait mourir. Alors il exhala sa douleur par les vers suivans (pag. 387) :

« Voyageur, si tu te rends parmi les descendans de Djafar (Djafar, » petit-fils de Yarboua, étoit un des aïeux d'Otaïba), dis-leur que je ne » veux plus avoir rien de commun avec les enfans de Djafar, fils de » Kélab. La paix et l'amitié entre nous ne sont plus que comme un vê- » tement d'étoffe du Yémen, déchiré et usé par le frottement. O Dhé- » wab, je n'ai ni fait don de ta vie, ni trafiqué de ton sang au jour où » le commerce rassemble les marchandises étrangères. S'ils t'ont donné » la mort, déjà tu as renversé de fond en comble leurs habitations en la » personne d'Otaïba, fils de Harith et petit-fils de Schéhab : parmi eux, » il n'en étoit aucun dont la fureur fût plus redoutable à leurs ennemis, » aucun dont la perte inspirât plus de regrets à ses amis. »

La complainte suivante a pour auteur Horéith, fils de Zéid-elkhaïl, dont Mahomet changea le nom en celui de *Zéid-elkhaïr*. Voici quelle en fut l'occasion. Le khalife Omar avoit envoyé dans le désert un homme nommé *Abou-Sofian*, pour exercer les Arabes à la lecture, et il lui avoit recommandé de donner des coups à ceux qui ne liroient point. Un cousin de Zéid-elkhaïr, nommé *Aus, fils de Khaled*, n'ayant pas lu comme le lui ordonnoit Abou-Sofian, celui-ci le frappa si rudement qu'il en mourut. Pendant que sa mère et sa fille le pleuroient en poussant des cris, Horéith survint, entra dans le lieu où se trouvoit Abou-Sofian, et

le tua, ainsi que les gens de sa suite; puis il improvisa les vers que voici (page 388):

« Le funeste message s'est hâté de proclamer la mort d'Aus, fils de » Khaled, de celui qui étoit la ressource des hivers au vent glacial et des » temps de disette. S'ils ont donné la mort à Aus par une perfide trahi- » son, j'ai laissé Abou-Sofian percé et renversé sur sa selle. O mère » d'Aus! ne t'abandonne pas au chagrin; car la mort n'épargne ni celui » qui marche nu-pieds, ni celui qui a une chaussure. Nous avons vengé » ceux d'entre nous qui ont été tués, en immolant à notre colère une » troupe de nobles victimes, et nous n'avons pas voulu qu'il nous » revînt de leur sang le moindre profit, non pas même quelques dattes » de rebut. Si ce n'étoit la patience dont je suis doué, je ne conserve- » rois pas la vie un instant; mais je sais que toutes les fois que je le » voudrai, je trouverai des braves comme moi prêts à répondre à mon » appel. »

J'observerai ici que le commentaire de Tebrizi n'est pas toujours aussi satisfaisant qu'on le desireroit. Par exemple, dans ce dernier morceau, il n'explique point quel étoit le but d'Omar en envoyant Abou-Sofian vers les Arabes du désert, *pour exiger d'eux qu'ils lussent* ليستقرئهم, et en lui enjoignant de punir par des coups *ceux qui ne liroient rien* من لا يقرأ شيئا. Ce fait ne m'est point connu d'ailleurs. Le but d'Omar étoit-il de s'assurer qu'ils étoient en état de lire l'Alcoran! C'est, ce me semble, la seule supposition raisonnable; car celui qui faisoit détruire par l'eau et par le feu les livres des Perses et la bibliothèque d'Alexandrie, n'étoit pas, sans doute, fort zélé pour la propagation des lumières.

Autre observation. Les deux complaintes que j'ai rapportées présentent une difficulté grammaticale sur laquelle je m'étonne que Tebrizi ne se soit pas arrêté.

Zéid-elkhaïl savoit qu'Aus, fils de Khaled, avoit été tué par Abou-Sofian. Robayyia, père de Dhéwab, étoit persuadé que son fils avoit été reconnu pour le meurtrier d'Otaïba, et que Rébi, fils d'Otaïba, lui avoit, en conséquence, donné la mort, quoique, dans le fait, le meurtre de Dhéwab n'ait eu lieu que plus tard. Cependant, au lieu de dire, comme je l'ai fait, *s'ils t'ont donné la mort*, l'un et l'autre poëte ont dit, ان يقتلوك, ce qui, suivant l'usage constant de la langue, signifie, *s'ils te tuent*, ou, plus à la lettre, *s'ils te tueront*. Je pense que c'est à la rhétorique et non à la grammaire qu'il faut demander la solution de cette difficulté, et que c'est ici un euphémisme destiné à adoucir l'ex-

pression d'une idée qui cause une très-vive douleur. Puisqu'il est bien reconnu qu'en arabe on emploie le prétérit au lieu du présent pour donner plus d'énergie à l'affirmation, que, sans doute dans le même but, on se sert constamment du même temps pour exprimer l'optatif, il est assez naturel de penser que, pour affoiblir l'énonciation des idées affligeantes, et laisser, pour ainsi dire, quelque incertitude dans l'expression de ce qui est certain, on aura substitué le futur au passé. On aura donc dit ان يقتلوك, au lieu de ان كانوا قتلوك, comme l'auroit exigé la grammaire. Je regrette que le commentateur n'ait rien observé à ce sujet.

J'ai remarqué quelque part (page 373), dans le commentaire de Tebrizi, une opinion qui m'a paru digne d'être consignée ici, quoique je sois peu disposé à l'admettre. On sait qu'en arabe, après la conjonction إِنْ, *si*, et après tous les autres mots qui renferment une idée conditionnelle, analogue à celle qu'exprime cette conjonction, mots que les grammairiens appellent كلم المجازاة, les verbes sont mis d'ordinaire au prétérit, ou, ce qui équivaut à un prétérit, à l'aoriste conditionnel (ou *futur apocopé* d'Erpenius), et doivent être traduits par le futur. Tebrizi affirme qu'il faut excepter de cette règle le verbe كان, *être*, qui, dans ce cas, conserve la valeur du passé; et j'avois déjà remarqué la même doctrine dans d'autres grammairiens arabes. Suivant Tebrizi, le verbe كان jouit de cette prérogative, *à cause qu'il exprime avec une force toute particulière l'idée de venir à l'existence,* لقوّته في العبارة عن الاحداث. J'ai expliqué, par un principe plus général et, si je ne me trompe, plus philosophique, l'effet que produit l'interposition du verbe كان entre la conjonction إِنْ, et un verbe au prétérit, pour détruire l'influence conversive de la conjonction, comme cela a lieu dans ce passage de l'Alcoran:

ان كان قميصُه قُدّ من قُبُل فصدقت

Si sa chemise a été déchirée par devant, en ce cas elle a dit vrai. Je doute que la règle donnée par les grammairiens arabes s'applique au verbe كان, quand il n'est point suivi d'un autre verbe, comme dans cet exemple: ان كنت صادقا فيما تقول, *Si tu es véridique dans ce que tu dis.* Et d'ailleurs j'ai observé que, dans une multitude de cas, le préterit du verbe ليس semble faire fonction de prétérit indéfini, ou, pour m'exprimer autrement, être dépouillé de toute valeur temporelle, comme le verbe négatif كان. Je ne fais, au surplus, cette obser-

vation que pour appeler l'attention des personnes qui desirent acquérir une connaissance approfondie de la langue arabe, sur cette théorie.

Je terminerai cette notice par un fragment d'un genre tout différent, tiré du livre des poésies érotiques (page 556). L'auteur de ces vers est un poëte nommé *Abd-allah Khathami*, الخثعمى, *fils de Domaïna.*

« Lorsque nous eûmes atteint les litières qui renfermoient les femmes, » et que séparoit de nous un gardien maigre et décharné, dont les » épaules saillantes fatiguoient par leur dureté la casaque qui le couvroit, » dont les yeux vigilans n'éprouvoient jamais un instant de langueur, » en qui la mort elle-même se montroit à nous, si ses desseins menaçans » n'étoient point écartés de dessus nous, nous nous sommes présentés » à lui et nous l'avons salué. Il nous a rendu notre salut malgré lui » et en étouffant de fureur. J'ai marché tout un mille avec lui; et plût à » Dieu qu'en dépit de sa colère, je pusse l'accompagner tant qu'il jouira » de la vie. Quand celle que j'aime a vu que notre réunion étoit im- » possible, et qu'une longue séparation avoit dressé sur nous ses pa- » villons, elle m'a jeté un regard qui, s'il fût tombé sur un brave guer- » rier, auroit inondé de sang sa poitrine et ses vêtemens intérieurs; elle » m'a lancé de ses deux yeux une œillade dont l'éclair sembloit être » l'éclair bienfaisant d'un nuage qui verse les dons de ses eaux vivifiantes » sur un plateau élevé. »

Je ne rendrois pas justice à l'éditeur du *Hamasa*, si je ne disois, en finissant, que la publication de ce recueil étoit un des services les plus importans qu'on pût rendre à la littérature arabe, et que, quand cette littérature ne devroit à M. Freytag que ce seul ouvrage, il suffiroit pour lui assurer l'estime et la reconnaissance de tous les amateurs des muses orientales. La publication prochaine de la première livraison de la nouvelle édition du dictionnaire de Golius, à laquelle il travaille depuis long-temps, lui donnera un nouveau droit à ces sentimens, et associera pour toujours son nom à ceux des Schultens, des Castell, des Golius, des Méninski, &c. &c.

SILVESTRE DE SACY.

ÉLÉMENS pratiques d'exploitation, contenant tout ce qui est relatif à l'art d'explorer la surface du terrain, d'y faire des travaux de recherche et d'y établir des exploitations réglées; la description des moyens employés pour l'extraction et le transport souterrain des minerais et des combustibles; les diverses méthodes de boiser, murailler, aérer et assécher les mines; les secours à donner aux noyés, asphyxiés et brûlés; des notions sur l'administration, la comptabilité, &c. &c.; par C. P. Brard, *ingénieur en chef aux mines d'Alais, &c. &c.* Paris, J. G. Levrault, rue de la Harpe, n.° 81, et rue des Juifs, n.° 33, à Strasbourg; Bruxelles, librairie parisienne, rue de la Magdeleine, 1829.

UNE conséquence du grand développement de l'industrie française a été la composition d'une foule de petits ouvrages qui, sous les titres de *Manuels*, d'*Élémens*, &c., ont eu pour objet de faire connoître les arts nombreux qui sont du ressort des sciences mathématiques, physiques et chimiques. Assurément un libraire qui entreprendroit de publier sur ce sujet une collection de traités qui seroient réellement des *Manuels* ou des *Élémens*, feroit une chose utile, non-seulement à ceux dont la fortune est attachée à la pratique de ces arts, mais encore aux savans de profession et aux gens du monde qui peuvent avoir quelque intérêt à les connoître; et lorsqu'on a suivi soi-même les procédés de divers ateliers, on s'explique mieux qu'on ne le faisoit auparavant, comment d'illustres personnages ont trouvé, à les pratiquer, des plaisirs que ne leur offroient pas toujours les récréations les plus dispendieuses.

Après le spectacle des grandes scènes de la nature, rien peut-être ne frappe plus les hommes doués de quelque réflexion que les changemens qui surviennent dans la forme, la solidité, la couleur, en un mot dans les propriétés de la matière, entre les mains du forgeron, du potier de terre, du verrier, du fabricant d'émaux, du teinturier, &c. &c.: la vue d'opérations faites par de pauvres ouvriers nous donne souvent des idées sur le génie de l'homme, que nous n'aurions jamais eues sans cela. Et certes, après avoir observé soi-même comment une matière terreuse, d'un rouge brun, jetée dans un fourneau, s'y réduit en une matière métallique qu'un nouveau travail convertit en barres

ductiles, en fils déliés ; après avoir observé soi-même comment la matière que l'eau enlève aux cendres, fondue avec du sable blanc et du plomb calciné (minium), donne cette belle composition connue sous le nom de cristal, on sent le besoin de retrouver dans un livre la description de procédés qui ont si vivement excité notre attention sur un sujet qui ne l'avoit jamais attirée auparavant.

Malheureusement celui qui, après avoir visité une usine, une fabrique, éprouve le besoin dont nous parlons, le propriétaire d'un établissement de ce genre qui n'a pas fait d'études scientifiques approfondies, ou le contre-maître d'un atelier qui sent le besoin de s'éclairer de la science des autres, trouveront bien rarement ce qu'ils cherchent dans les traités sur les arts que l'on a publiés dans ces derniers temps avec une profusion vraiment extraordinaire. En effet, sauf quelques exceptions, ces traités sont mal écrits, incomplets, et, ce qu'il y a de pire, les recettes, les procédés qu'ils renferment, loin de guider ceux qui les consultent, peuvent au contraire souvent les égarer, aux dépens de leur temps et de leur fortune. Au reste, cela n'est pas surprenant, lorsqu'on sait comment ont été composés tels de ces ouvrages que nous voyons annoncés dans les feuilles publiques comme indispensables aux personnes qui se livrent aux professions dont ils traitent.

Il ne sera point inutile de placer ici quelques réflexions relatives aux conditions que doit remplir un petit ouvrage portant le titre de Manuel ou d'Élémens d'un art quelconque. Il faut que le style en soit clair et correct ; que les définitions qu'il donne soient aussi précises que possible ; et lorsqu'elles demandent, pour être bien comprises du lecteur, des connoissances accessoires, il faut qu'elles soient accompagnées de tous les développemens nécessaires pour les rendre intelligibles. Non-seulement les descriptions des procédés, des manipulations, doivent être concises et pourtant complètes, mais il faut encore que le but de chaque procédé, de chaque manipulation, soit clairement énoncé, que les difficultés qui peuvent éloigner de ce but soient signalées, et enfin que tout ce qui est fondamental dans l'art soit rattaché *à des principes capables de rendre raison de ce qu'on a prescrit.* Il ne faut jamais perdre de vue, quand on écrit sur les arts, que la description d'un procédé, d'une manipulation, quelque exacte qu'elle soit, n'apprendra jamais à la pratiquer à celui qui ne sera pas déjà habitué à un genre de travail analogue à celui dont on parle ; car il est une multitude de petites choses qui ne s'apprennent qu'en les exécutant soi-même immédiatement après les avoir vu faire par d'autres.

Ces règles sont bien simples, et cependant qu'on les observe peu ! Et ici nous n'entendons pas parler de plusieurs arts chimiques, comme ceux du verrier, du potier de terre, du teinturier, dont *la théorie* est si peu avancée qu'il est impossible, à notre avis, qu'aucun homme consciencieux, dans l'état actuel des connoissances qui sont du domaine public, soit qu'elles se trouvent dans des livres, soit qu'elles soient professées dans des cours, compose sur ces trois arts des Manuels ou des Élémens, sans se livrer à des séries de travaux scientifiques qui exigent de lui plusieurs années de recherches délicates et plus ou moins laborieuses. Mais tous les arts ne sont point heureusement dans cette catégorie. Quoi qu'il en soit, il est évident que l'auteur d'un livre élémentaire sur un art doit être aussi versé dans la connoissance des procédés de cet art que dans celle des principes scientifiques qui expliquent ces procédés et en règlent l'exécution; autrement l'objet du livre n'est pas rempli.

Après ces réflexions, que le titre de l'ouvrage de M. Brard nous a suggérées, nous devons dire que son auteur réunit les deux conditions que nous regardons comme indispensables pour composer des *Élémens*. M. Brard, après avoir étudié sous les plus habiles maîtres, a écrit plusieurs ouvrages estimables sur la minéralogie ; il a découvert un procédé fort ingénieux pour distinguer les bonnes pierres de taille des pierres *gélives* ou *gélisses*, c'est-à-dire, de celles qui ont l'inconvénient de se réduire en poudre ou en morceaux, lorsque, ayant été imbibées d'eau, elles sont exposées à une température suffisante pour congeler le liquide qu'elles renferment dans leurs interstices. Enfin M. Brard a visité un assez grand nombre des mines les plus remarquables du continent; il a été appelé à en diriger lui-même, et à présent il est ingénieur en chef aux mines d'Alais.

Les Élémens pratiques d'exploitation se composent de six chapitres que nous allons examiner, et de 32 planches qui ont été lithographiées dans les ateliers de J. G. Levrault.

Le premier chapitre traite des indices et de la recherche des minerais, ainsi que de leur disposition dans le sein de la terre.

M. Brard, après avoir combattu le préjugé de ceux qui croient à la faculté qu'ont certains hommes de découvrir les richesses minérales et les eaux au moyen de la BAGUETTE dite *divinatoire*, distingue en différentes sortes les indices qui sont susceptibles de servir de guides dans la recherche des minerais : c'est sans doute parce qu'il accorde peu de certitude aux indices que l'on considère comme les moins trompeurs, qu'il a traité ce sujet avec une grande brièveté.

Il est important de connoître la disposition des minerais dans le sein de la terre ; et l'on ne peut s'empêcher ici de reconnoître combien la géologie a rendu de services à l'exploitation, en ramenant à un petit nombre d'expressions générales une multitude d'observations partielles faites par les mineurs. Elle a donné les moyens d'étudier et de décrire d'une manière précise la disposition des minerais dans leurs gîtes ; et il est résulté de la distinction qu'elle a faite de la partie de son écorce qu'il nous a été permis d'examiner en terrains de diverses formations, que, dans tels de ces terrains, on peut espérer de trouver tel minerai utile, qu'on chercheroit en vain dans un autre d'une formation différente. M. Brard définit ce qu'on entend par *couches*, *filons*, *veines*, *stockwerks*, *amas*, *nids et rognons* ; il trace l'histoire générale de ces dispositions des minerais dans les terrains dont ils sont parties constituantes, et il insiste sur les accidens qui dérangent la régularité des couches et des filons.

Il s'occupe ensuite de la recherche des métaux, de la houille, de la tourbe et des eaux ; et sous ce titre, il comprend celles qui sont *potables* et les *eaux* dites *minérales*.

On procède, dans ces recherches, de différentes manières, par *tranchées*, en *creusant des puits ou des galeries*, et enfin en se servant *de la sonde*.

Lorsqu'on fait des *tranchées*, c'est-à-dire, qu'on recherche des minerais en enlevant la surface du sol, il est bien important d'observer des règles sur lesquelles M. Brard insiste avec grande raison ; car c'est pour s'en être écarté qu'au Brésil des contrées entières ont été bouleversées par des fouilles entreprises dans l'espoir d'extraire du sol de l'or et des diamans. La terre de la surface, qui seule pouvoit servir à la végétation, a été dispersée, et aujourd'hui on ne voit pas l'époque où ces terrains entreront dans le domaine de l'agriculture. C'est surtout en lisant la relation du voyage de M. Auguste de Saint-Hilaire au Brésil que l'on pourra se convaincre de la nécessité de ne fouiller un sol par tranchées qu'avec une extrême circonspection.

M. Brard décrit avec assez de détail les divers instrumens qui sont employés, sous le nom de *sonde*, pour creuser des trous de plusieurs centaines de pieds de profondeur, même dans les terrains les plus durs. Il distingue deux circonstances principales dans l'usage de la sonde : celle où, cherchant un minerai utile, un combustible, on veut connaître la nature d'un terrain, ou, en d'autres termes, la nature des diverses couches qui le constituent : alors la sonde est employée pour tenir lieu d'un puits ou d'une galerie. Dans ce cas, l'usage de cet instrument

ne lui paroît pas aussi avantageux que l'autre moyen, par la raison qu'il est déjà dispendieux, et en outre que son défaut de précision peut être tel, qu'on ne sera pas dispensé de pratiquer un puits ou une galerie. Il appuie son opinion sur des calculs comparatifs. Quant à la seconde circonstance, celle où l'on se sert de la sonde pour la recherche des eaux, il n'y a aucun autre moyen qu'on puisse lui préférer; et ici, l'auteur entre dans quelques considérations sur les *puits artésiens* ou *fontaines jaillissantes*, qu'on lira avec intérêt, vu les avantages que présentent ces eaux que l'on va puiser dans des nappes situées à plusieurs centaines de pieds au-dessous du sol, et qui sont si abondantes qu'on les croiroit inépuisables. Cette découverte, d'origine française, promet d'être d'autant plus utile que les terrains calcaires secondaires ne sont pas, ainsi qu'on l'avoit pensé d'abord, les seuls où l'on doive espérer de trouver des eaux jaillissantes, puisque aujourd'hui on en connoît dans les terrains primitifs.

Le second chapitre traite de l'exploitation proprement dite.

L'auteur décrit les outils des mineurs; il considère ensuite les roches relativement à leurs cohésions respectives et aux moyens à employer pour les diviser en parties qu'on puisse transporter loin de leur gisement. La poudre ne donne jamais de meilleurs résultats, pour cet usage, que lorsqu'elle est employée d'après la méthode allemande. En parlant des roches *dures et tenaces*, comme le sont certains quartz et certains granits, M. Brard conseille de les exposer successivement à l'action du feu et de l'eau froide. On remarque encore, dans plusieurs anciens ouvrages de mine, des parties qui ont été soumises à ce moyen d'exploitation. Nos lecteurs nous sauront peut-être gré de citer un passage de l'ouvrage où M. Brard expose sa manière de voir relativement à ce que racontent les historiens, de l'emploi que fit Annibal du vinaigre pour s'ouvrir un chemin dans les Alpes: « Un » rocher de la grosseur d'un de nos caissons, dit-il, pouvoit barrer » le passage aux éléphans d'Annibal dans un défilé, et dix sapins suffi- » soient pour l'échauffer assez pour que de l'eau froide le fît éclater. Le » vinaigre, qui paroît jouer un si grand rôle dans cette opération, est » précisément la preuve que l'obstacle étoit fort mince, puisqu'on pré- » féra sacrifier une portion de cette provision de l'armée, plutôt que » de prendre la peine d'aller chercher de l'eau, qui abonde à-peu-près » par-tout dans les Alpes; car ce n'est pas comme *acide* (1), mais comme

---

(1) C'est-à-dire, comme *dissolvant*.

» *liquide froid*, que le vinaigre a dû agir dans cette circonstance à jamais » mémorable. »

M. Brard parle des divers moyens de descendre dans les mines, de l'exploitation des tourbières et des carrières. En traitant des *carrières à ciel ouvert*, il fait sentir la nécessité de déblayer une grande étendue de la surface où l'on se propose d'ouvrir l'exploitation; sans cette précaution, on s'exposeroit à remuer plusieurs fois les mêmes déblais. Lorsque les bancs sont situés trop profondément, on creuse des puits, des galeries, et *l'exploitation est souterraine*; c'est ainsi que les pierres qui sont entrées dans la construction d'un grand nombre de villes ont été tirées du sein de la terre: les vides occasionnés par leur extraction ont souvent une étendue remarquable; tels sont, par exemple, ceux que présentent les catacombes de Rome et de Paris.

L'auteur donne ensuite une attention toute particulière à l'exploitation des mines, soit qu'elles forment des masses ou des amas, comme la houille, les minerais de fer d'alluvion, soit qu'elles se présentent en couches puissantes, en couches de moyenne épaisseur, ou enfin en couches minces. Il fait sentir tous les inconvéniens qui résultent d'un mauvais système d'exploitation, qui sont tels, que d'immenses richesses minérales peuvent être perdues sans retour. Il conseille, d'après les meilleurs auteurs, de commencer à extraire les minerais des parties les plus basses, et d'aller progressivement de ces parties vers celles qui sont placées au-dessus. En parlant de l'exploitation des minerais par le lavage, qui est sur-tout pratiqué au Brésil, au Chili, au Mexique, au Pérou et à Buenos-Ayres, il fait remarquer que trois des matières que l'on considère comme des plus précieuses, l'or, le platine et les diamans, se rencontrent souvent disséminées dans les mêmes terrains, et s'obtiennent par le lavage.

La fin du chapitre est réservée à l'extraction du sel, soit celui qui est à l'état solide, soit celui qui est dissous dans l'eau. Il fait mention de cette célèbre montagne de sel de Cardonne, située en Catalogne, à seize lieues de Barcelone, et qui est comparable à Montmartre pour la hauteur et pour la masse. Le sel y est exploité à ciel ouvert, par gradins, et au moyen de la poudre. M. Cordier estime qu'en cent ans les eaux du ciel n'en diminuent la hauteur que de 4 pieds 8 pouces 5 lignes.

Le chapitre III est relatif aux transports intérieurs et extérieurs des minerais et des combustibles.

Une fois qu'on a détaché les minerais ou les combustibles du sein de la terre, il faut les transporter hors de la mine; les moyens qu'on

peut employer pour y parvenir, sont des paniers ou des sacs portés à dos d'homme, des brouettes, des chariots roulant sur des chemins de bois ou de fer; et dans ce cas, l'auteur pense qu'il est souvent avantageux de les faire tirer par des mulets ou des chevaux. Enfin on exécute encore ce transport au moyen de canaux pratiqués dans de grandes galeries horizontales; on en voit en Angleterre qui présentent les plus grands avantages. Malheureusement toutes les localités ne permettent pas de les établir.

M. Brard, en signalant le transport à dos d'homme, fait des vœux véritablement philanthropiques pour l'abolition de ce moyen, qui n'est guère employé que dans un certain nombre de mines de houille et de lignite: telles sont celles des environs d'Aubin, dans l'Aveyron, celles des Bouches-du-Rhône. Non-seulement il est pénible de voir des hommes et de pauvres enfans, absolument nus, le dos chargé de grands paniers ou de grands sacs, marchant à quatre pieds dans un escalier couvert de boue; mais encore rien n'est plus mauvais que ce mode de transport, toutes les fois qu'il s'agit d'exécuter *économiquement* et *promptement* des travaux continus. En effet, par ce mode de transport, 145 hommes ne font pas plus d'ouvrage que 100 hommes qui se servent de brouettes; et la brouette n'est pas, à beaucoup près, la machine qui présente le plus d'avantages, quoiqu'elle soit bonne dans les petites exploitations.

L'auteur passe ensuite à l'examen des machines d'extraction, telles que la poulie, le tour simple, le treuil, le tour à roue, le cabestan simple, la petite et la grande machine à molette, les machines à vapeur, la machine à contre-poids, la machine à colonne d'eau, les machines à tirailles et à varlets, et les chaînes, câbles, tines, bennes, réseaux, caisses, paniers, crochets, dont on fait usage pour élever les minerais ou combustibles du sein de la terre à sa surface. Lorsqu'une *benne* ou *tine*, espèce de tonneau ouvert et cerclé en fer, a atteint le plus haut point de sa course, c'est-à-dire, lorsqu'elle est parvenue à l'orifice supérieur du puits, dans lequel elle monte quand elle est chargée de minerai et descend quand elle est vide, des ouvriers la renversent ou la décrochent, afin de la vider; c'est alors qu'une partie de sa charge ou la benne elle-même peut s'échapper et se précipiter au fond du puits sur les ouvriers qui s'y trouvent. C'est pour prévenir des accidens toujours plus ou moins graves, qu'on a imaginé en Angleterre de faire passer sous la benne élevée un peu au-dessus de l'orifice du puits un *pont roulant*, qui est un véritable plancher mobile sur six roulettes. On conçoit alors que les ouvriers placés au-dessous sont préservés de tout accident. L'auteur parle de ce mécanisme ingénieux d'après M. Dufrenoy.

M. Brard ne décrit pas en détail toutes les machines que nous venons de nommer, son objet principal étant de les considérer dans les rapports qu'elles ont immédiatement avec l'exploitation.

Le chapitre IV renferme des objets extrêmement variés, dont la classification n'est pas toujours très-méthodique; ils se rapportent à la conservation des hommes et des travaux.

Sous le titre de *soutènement des terres et des roches*, il traite des galeries et des puits, ainsi que de tout ce qui en concerne le boisage et le muraillement. En parlant du bois, il donne des renseignemens utiles sur la manière la plus avantageuse de débiter les arbres pour l'usage des mines; sur les causes qui ont le plus d'action pour le détériorer une fois qu'il est en place : il est plus tôt détruit dans une atmosphère humide et chaude que quand il est submergé; de là, la pratique souvent avantageuse d'inonder des boisages qui se trouvent dans des lieux où les travaux doivent être suspendus pendant plusieurs mois. L'eau salée a une action très-remarquable pour conserver le bois: cela tient, suivant nous, à ce qu'elle n'a point la même force dissolvante que l'eau pure, et c'est ainsi que nous expliquons pourquoi les boisages des salines ont une durée bien plus grande que ceux des mines où il n'existe pas d'eau salée. Il est important de n'abattre les arbres qu'à l'époque où la sève est en repos; car le chêne qui dure quinze, vingt ans et plus, quand il a été coupé dans le temps convenable, ne dure pas plus de trois ans dans les mines, quand il a été coupé en pleine sève. M. Brard rapporte qu'ayant fait écorcer plusieurs sapins un an avant de les abattre, d'après le conseil de Buffon, qui recommande cette pratique pour donner plus de dureté au bois, il n'en est résulté aucun avantage notable. L'auteur ne prononce point sur la question de savoir s'il est avantageux d'écorcer les arbres abattus, comme on le fait en Italie, par exemple. Il rapporte l'opinion d'un mineur qui avoit une longue expérience, et qui regardoit cette pratique comme vicieuse, dans le cas du moins où le bois de chêne devoit être appuyé contre des terres humides, parce que, suivant lui, l'écorce se change promptement dans cette position en une matière visqueuse qui préserve efficacement des agens extérieurs la partie ligneuse qu'elle recouvre.

Il traite ensuite de l'*asséchement des mines*, c'est-à-dire, des moyens d'épuiser la mine des eaux souterraines qui tendent à envahir plus ou moins rapidement, plus ou moins lentement, suivant les localités, les cavités creusées par le mineur. On parvient à se rendre maître des eaux au moyen de galeries d'écoulement, de pompes aspirantes, &c. L'auteur

fait sentir tout l'avantage qu'il y a à murer plutôt qu'à boiser les parois de ces galeries.

M. Brard parle ensuite de l'aérage des mines, et des moyens de se préserver de l'acide carbonique, de l'hydrogène carboné; en un mot, de tous les fluides élastiques délétères qui se trouvent dans les cavités de la terre. Il auroit pu donner, sans qu'on fût en droit de l'accuser de prolixité, plus d'étendue à cette partie importante de l'exploitation; et il y a telle proposition qui, faute de développement, pourroit induire le lecteur en erreur, s'il en pressoit les conséquences: par exemple, l'auteur dit, d'après le mémoire d'un de ses amis, qui n'est pas encore publié, que « les différens gaz qui sont susceptibles de se » former dans l'intérieur des mines, tendent à s'échapper par la partie » supérieure d'une galerie inclinée, ou à s'écouler dans le fond, à la » manière d'un liquide: la figure 3 présente le tableau de cette double » marche, qui est fondée sur la pesanteur spécifique de ces différens » fluides. » Qui ne croiroit, d'après cette proposition, rendue encore plus claire par la figure à laquelle on renvoie, que les fluides élastiques se disposent les uns sur les autres dans l'ordre de leurs densités respectives, ainsi que le font les liquides! or, rien n'est moins exact. M. Dalton a parfaitement démontré que, si l'on place deux ballons l'un au-dessus de l'autre, le supérieur contenant du gaz hydrogène et l'inférieur du gaz acide carbonique, c'est-à-dire, deux fluides élastiques différant extrêmement par leur densité, il arrivera, lorsqu'on établira au moyen d'un canal excessivement étroit une communication entre les ballons, que les deux gaz se mêleront d'une manière uniforme, ou, en d'autres termes, que la proportion de l'hydrogène à l'acide carbonique sera la même dans chacune des capacités.

M. Brard décrit la lampe de Davy, à laquelle se rattache un des travaux les plus remarquables de la chimie. Il nous semble qu'il auroit pu donner une explication plus précise de la manière dont cet ingénieux appareil préserve le mineur des inflammations de l'hydrogène carboné qui le menacent si fréquemment dans certaines mines de houille.

Il décrit les appareils respiratoires que Pilâtre du Rosier et M. Humboldt ont proposés pour pénétrer dans des atmosphères délétères; mais on en a imaginé, dans ces derniers temps, qui sont d'un usage beaucoup plus avantageux que les premiers. Il traite ensuite de l'emploi du chlorure de chaux pour l'assainissement, des incendies souterrains, de la température des mines, et enfin des secours à donner aux malheureux ouvriers qui ont été noyés, asphyxiés ou brûlés.

Le chapitre V est consacré à la géométrie souterraine.

Il renferme la description des instrumens strictement nécessaires pour lever les plans des mines. L'auteur s'est restreint aux méthodes les plus simples, parce qu'il est si pénétré de l'utilité de ces plans, qu'il a fait des efforts constans pour augmenter autant que possible, dans les exploitations qu'il a dirigées, le nombre des personnes capables de les lever. Il propose plusieurs changemens dans la disposition de quelques parties de la boussole du mineur; et il donne, dans la vue de faciliter les calculs, des tables des sinus calculées par M. de la Chabaussière, ancien inspecteur des mines.

Le chapitre VI a pour titre, *de l'administration*.

M. Brard y examine quel doit être le personnel d'une exploitation, les meilleures règles à suivre dans la comptabilité. Il rappelle les principales dispositions de la loi sur l'organisation de l'école des mines et des mineurs, et il rapporte le texte de la loi du 21 avril 1810, concernant les mines, les minières et les carrières.

Enfin l'ouvrage est terminé par un appendice qui contient plusieurs renseignemens intéressans pour ceux qui se livrent à l'exploitation: telles sont des tables donnant l'ordre de superposition des différentes couches qui constituent plusieurs terrains; tels sont les prix des ouvrages de mines et des journées de mineur dans différentes parties de la France, les prix des outils, de la poudre, des câbles, des machines, du bois et de la houille.

En résumé, quoiqu'on puisse reprocher à M. Brard que quelques-unes de ses définitions manquent de précision, que plusieurs passages seroient plus intelligibles dans une autre place que celle où ils se trouvent, que quelques parties n'ont pas les développemens nécessaires pour en faire sentir toute l'importance, que les emprunts qu'il a faits aux savans qui l'ont précédé ne sont pas toujours assimilés au fond de l'ouvrage comme ils devroient l'être lorsqu'ils font partie d'un traité général, enfin que la distribution des matières ne semble pas avoir été toujours assez mûrement méditée, cependant les Élémens pratiques d'exploitation sont estimables sous plusieurs rapports: le style en est généralement clair; ils renferment les règles les plus avantageuses à suivre dans l'art d'extraire les richesses minérales du sein de la terre; l'auteur n'a jamais manqué de citer les sources où il a puisé, ni de rendre justice à ceux qu'il a mis à contribution. Enfin nous ne doutons pas que M. Brard ne rende son ouvrage encore plus digne des suffrages du public dans une seconde édition.

E. CHEVREUL.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

M. FOURIER, l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, et membre de l'Académie française, est mort le 16 mai: à ses funérailles (le 18), M. Girard, président de l'Académie des sciences, a prononcé le discours suivant : « Messieurs, une perte déplorable nous ramène encore au milieu de ces monumens funèbres sous lesquels reposent déjà une partie de nos contemporains. Uni depuis long-temps d'une intime amitié au respectable confrère dont nous allons nous séparer, il m'étoit réservé de lui offrir notre dernier hommage. Si je ne rends pas cet hommage digne de lui, je suis certain du moins qu'en remplissant le triste devoir qui m'est imposé, je trouverai, dans l'accent de ma propre douleur, l'expression de la douleur commune: des voix plus éloquentes vous diront quels événemens remplirent sa vie, à quels travaux elle fut consacrée; il ne m'est permis ici que d'en rappeler les traits principaux; ils justifieront nos regrets, et les honneurs qui doivent être un jour rendus à sa mémoire avec plus de solennité. M. le baron Joseph Fourier reçut de la nature tous les dons qui fixent les regards des hommes et qui attirent leur bienveillance. Dès ses premières années, il se fit distinguer par-tout où il se montra; son éducation eut les plus éclatans succès. A peine avoit-il atteint l'âge où, pour l'ordinaire, on commence à étudier les belles-lettres, qu'il les professoit déjà; et ce qui est peut-être sans exemple, il étendoit en même temps le domaine des sciences exactes par des découvertes nouvelles. Les tempêtes qui agitoient alors le monde politique, l'écartèrent pendant quelque temps de la route qu'il paroissoit destiné à suivre. Il n'y rentra qu'au moment où ses compatriotes le désignèrent pour venir à Paris assister, comme élève, aux leçons que devoient donner, à l'école normale, tous ces hommes supérieurs, honneur du siècle et de la France, qui réunissoient entre eux tant de célébrités diverses. Fourier ne pouvoit manquer d'en être remarqué. Ils s'en emparèrent comme d'un collaborateur indispensable; il s'agissoit d'entretenir et de propager les lumières dont le malheur des temps avoit fait craindre l'extinction. Il fut nommé professeur à l'école polytechnique, qui venoit d'être organisée. Plusieurs d'entre vous, Messieurs, y ont été ses disciples, et n'ont point oublié avec quel rare talent il leur développoit les théories les plus élevées des sciences mathématiques, avec quelle netteté d'expression il en éclaircissoit les difficultés. Ils n'ont oublié ni son élocution facile, ni l'art avec lequel il savoit, par des applications variées, quelquefois même par d'ingénieux récits, exciter l'intérêt ou soutenir l'attention de ses jeunes auditeurs. Il jouissoit parmi eux d'une considération qu'ils lui manifestoient chaque jour, lorsque, entraîné par l'exemple de Monge et de Berthollet, et peut-être aussi par cette confiance universelle qu'inspiroit alors le conquérant de l'Italie, il s'associa à cette mémorable expédition d'Égypte, dont les résultats s'agrandissent de plus en plus à mesure que nous

nous éloignons de l'époque où elle fut entreprise. Devenu désormais habitant d'une terre classique, qui fut le berceau des sciences, il espéroit en retrouver les annales encore tracées dans l'intérieur de ces temples antiques, qu'un climat conservateur a laissés parvenir jusqu'à nous. Il ne fut point effrayé d'un sujet de recherches aussi difficile; et en effet, nul autre que lui ne pouvoit s'y livrer avec plus de chances de succès.... A son retour en France, Fourier manifesta le desir de rentrer dans la carrière de l'instruction publique, pour laquelle il disoit souvent que sa vocation étoit exclusivement prononcée. Mais celui qui tenoit alors les rênes du gouvernement, l'avoit vu de trop près en Égypte, pour renoncer à tirer parti des talens administratifs qu'il lui connoissoit. Il fut nommé préfet du département de l'Isère. Il y porta cet esprit de bienveillance et de conciliation qui finit toujours par ramener à des sentimens modérés les hommes d'opinions différentes les plus exagérées; aussi parvint-il à réunir sur sa personne, pendant plus de quatorze ans, l'estime générale de ses administrés, de quelque opinion qu'ils fussent; et ce qui le toucha vivement, tous, sans exception, se montrèrent empressés de lui en donner des preuves dans un moment où son repos exigeoit qu'il s'en prévalût. Des dissidences de parti, qui étoient devenues à cette époque plus tranchantes que jamais, s'effacèrent comme par miracle... C'étoit, Messieurs, pendant qu'il se livroit ainsi aux soins de l'administration publique, que la première classe de l'Institut lui décerna le prix qu'elle avoit proposé sur les lois de la propagation de la chaleur, question des plus difficiles entre celles qui avoient occupé jusqu'alors l'attention des physiciens et des géomètres. Ce retour vers des études auxquelles il avoit dû ses premiers succès, indiquoit assez le desir qu'il avoit de pouvoir un jour s'y livrer sans réserve: rentré dans la vie privée en 1815, la seule ambition qu'il montra fut celle d'être admis parmi vous.... Vous vous souvenez, Messieurs, de l'imposante unanimité qui nous donna M. Fourier pour collègue. Quelques mois après, vous lui rendîtes une nouvelle justice: vous aviez pu juger de l'étendue de ses connoissances et de la variété de ses talens; vous le nommâtes l'un de vos secrétaires perpétuels. A dater de cette époque, sa vie vous appartint toute entière. Vous la connoissez aussi bien que moi; ses dernières années se sont en effet entièrement écoulées dans l'exercice de ses devoirs académiques; ces devoirs seuls apportoient quelque distraction aux souffrances dont il étoit tourmenté. De longues et cruelles insomnies auroient pu altérer la douceur de ses mœurs, l'aménité de son caractère; et cependant, pour peu que ses douleurs lui laissassent quelques momens de relâche, nous retrouvions en lui l'amabilité de la jeunesse éclairée par l'expérience de l'âge mûr. C'étoit à l'honneur de l'Académie des sciences et de l'Académie française qui, depuis quelques années, l'avoit associé à ses travaux, que sembloient se rapporter toutes ses actions et toutes ses paroles. Il offroit, dans l'une et dans l'autre compagnie, le modèle parfait d'un confrère accompli. Hélas! ni la profondeur de son savoir, ni son éloquence persuasive, ni la délicatesse de son goût, ni la sûreté de son commerce, ni l'élévation de ses sentimens, n'ont pu retarder le coup fatal, et je n'ose dire inattendu, qui vient de nous l'enlever. Il va rejoindre Monge et Berthollet, Laplace et Daru, et tant d'autres citoyens illustres avec lesquels il conversa souvent, et qui purent apprécier la haute portée de son esprit. Qu'il reçoive aujourd'hui nos derniers adieux, en attendant que les vieux amis qui lui survivent viennent le rejoindre à leur tour! Jusque-là ils ne

trouveront d'adoucissement à l'amertume de leurs regrets que dans le souvenir des témoignages d'estime et d'affection qu'ils reçurent de cet excellent homme. »

« Lorsque, il y a si peu d'années encore, a dit M. Cuvier, nous venions déposer dans cette triste demeure la dépouille mortelle du vénérable Delambre, qui auroit pu prévoir que son successeur, dans la force de l'âge et de la santé, étoit destiné à prendre si tôt place à côté de lui! De bonne heure, il est vrai, des souffrances dont le caractère n'étoit pas équivoque durent nous inspirer des inquiétudes; mais qu'elles étoient loin de faire présager une terminaison si prompte et si funeste! Un accident suivi de grandes douleurs vient d'accélérer et de rendre presque subite la fin d'une vie précieuse aux sciences et chère à deux académies. C'est au moment où des fonctions qu'il remplissoit avec tant de zèle et d'aménité appeloient M. Fourier parmi nous, que nous avons appris que nous ne le reverrions plus.... Nous pouvons le dire: dans les sciences, dans les lettres, dans l'histoire, la place de notre confrère est désormais fixée. Qu'il me soit permis à mon tour, à moi que des rapports journaliers mettoient plus qu'aucun autre à même d'apprécier ses qualités personnelles, qu'il me soit permis de parler de la douceur de son commerce, de sa bienveillante équité dans le jugement des ouvrages de ses contemporains, du soin qu'il mettoit à présenter dans tout leur éclat les travaux de ses collègues, ceux que des savans de tous les ordres venoient déposer dans le sein de l'Académie. Pendant huit années de relations intimes, jamais un moment d'humeur n'a paru l'altérer; jamais je n'ai vû un académicien, un étranger, le plus jeune élève, ne pas se louer de l'accueil qu'il en recevoit. »

M. Jomard, au nom de la commission des monumens d'Égypte, s'est exprimé en ces termes : « Le temps qui nous enlève si tôt les hommes les plus précieux à la société, qui choisit ses victimes les plus précoces parmi ceux-là même qui en font la gloire et l'ornement, emporte avec la même rapidité le souvenir des événemens mémorables. Déjà la grande expédition d'Égypte, dont M. Fourier fut une des colonnes, apparoît dans le lointain comme un nuage lumineux qui descend sur l'horizon. Désormais elle appartient à l'histoire; et si l'homme rare que la patrie et l'amitié pleurent aujourd'hui laisse un nom immortel dans les sciences, c'est un devoir de signaler aussi ses titres à la reconnoissance publique, dans la carrière non moins glorieuse qu'il parcourut sur une terre étrangère, à la fin du siècle dernier et au commencement du XIX.ᵉ Que d'autres apprécient ses belles découvertes et marquent les pas qu'il a fait faire aux sciences mathématiques : c'est à ses plus anciens disciples, qui furent aussi ses compagnons de voyage en Orient, à perpétuer le souvenir de ses travaux et de ses services, à dire la fécondité des ressources de son esprit, ses succès dans la direction des affaires les plus difficiles, son admirable force d'ame dans les occasions périlleuses. Qui de nous a oublié sa conduite pleine d'équité et de générosité envers les indigènes! Combien son talent d'observation, ses lumières et son aménité nous concilièrent de partisans, et contribuèrent à maintenir l'autorité d'une poignée d'hommes sur une population alors si fanatique, et qu'agitoient des ennemis riches, nombreux, et puissans par les souvenirs, par la religion et par les armes! Qui eût dit que cet homme d'une raison si élevée, d'un jugement si sûr, d'un savoir si profond,

seroit aussi d'une sensibilité exquise pour les beautés de l'art! et cependant, il n'est personne parmi ses disciples et ses amis, comme parmi ses compagnons de fatigues et de dangers, qui ne rende hommage à la délicatesse et à la pureté de son goût. C'étoient le même tact et la même sagacité qui brilloient alors dans ses jugemens et sa conversation, comme depuis dans tous ses ouvrages. Quel charme il savoit répandre sur les moindres sujets! Quels rapprochemens ingénieux, quelle mémoire inépuisable, quelle douce philosophie, animoient ses entretiens, soit sous les monumens silencieux de la ville aux cent portes, soit au bruit des cataractes du Nil! Aux grands souvenirs de l'histoire sont désormais liés ceux d'une entreprise hardie qui sera éternellement l'honneur de la France: Fourier les a tous consacrés, les uns et les autres, dans un discours qui ne doit pas périr, tous, excepté celui de la part qu'il a prise à l'expédition. Mais la postérité ajoutera son nom à ceux que sa plume éloquente a immortalisés. »

« Messieurs, a dit M. de Feletz au nom de l'Académie française, si la faulx de la mort moissonne rapidement ses victimes, si la tombe s'ouvre fréquemment pour les hommes, à quelque rang et à quelque classe de la société qu'ils appartiennent, il semble, depuis quelque temps sur-tout, que c'est aux membres de l'Académie française à faire cette triste observation et à en gémir. Nous avons en effet perdu, en peu de mois, plusieurs de nos confrères dignes de toute notre estime, dignes de tous nos regrets; mais aucun n'eut plus de titres à ces regrets et à cette estime que M. le baron Fourier, dont nous déplorons aujourd'hui la perte. Savant illustre et distingué parmi les savans, secrétaire perpétuel de la plus savante société de l'Europe, c'est aux membres de cette société, c'est à ses pairs qu'il convient de lui donner des éloges qui seroient trop imparfaits et trop incomplets dans ma bouche, des éloges dignes de cette partie considérable de son illustration et de sa gloire. Esprit facile, orné et doué d'une rare capacité, écrivain pur, poli, plein de goût, c'est à ces titres qu'il nous appartenoit, et que nous nous plaisions à reconnoître la justesse et la finesse de ses pensées et de son style, le mérite de ses compositions littéraires, la clarté, l'élégance même de ses ouvrages scientifiques. Homme loyal et aimable, d'un commerce facile et plein d'agrément, c'est non-seulement aux membres des deux académies qui le perdent à lui rendre une pleine et entière justice sur toutes ces heureuses qualités de son cœur et de son esprit, mais à tous ceux qui l'ont connu dans le monde, dans l'administration, et dans ce voyage à jamais célèbre, glorieux à l'armée française, utile à la science, et qui produisit ce grand ouvrage sur l'Égypte, le plus magnifique que l'on doive aux sciences et aux voyages, et dont M. le baron Fourier fut le principal collaborateur. »

La mort de M. Fourier retardera de plusieurs semaines la séance publique annuelle que l'Académie des sciences devoit tenir en juin.

— La Société royale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse a publié le procès-verbal de sa séance publique, tenue le 13 mai 1830. Toulouse, Douladoure, 148 pages *in-8.°* (comprenant l'Exposé des travaux de cette société, par M. Ducasse fils, secrétaire général).

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

La Reconnoissance de Sacountalâ, drame sanscrit et pracrit de Câlidâsa, publié pour la première fois en original, sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par M. A. L. Chézy, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, professeur de sanscrit au collége royal de France, de persan à l'école spéciale des langues orientales vivantes. Paris, Dondey-Dupré, 1830, grand *in-4.°* xxxj, 292, 268 et 100 pages, avec une planche contenant des *fac-simile.* (Épître dédicatoire à M. Silvestre de Sacy; introduction; texte sanscrit du drame; notes sur ce texte; traduction française du prologue et des sept actes de la Reconnoissance de Sacountalâ; notes sur chaque acte; texte sanscrit de l'épisode épique de Sacountalâ; notes et corrections; version persane de cet épisode, et traduction libre en français). Nous nous proposons de rendre compte de ce volume. Le drame de Sacountalâ n'étoit connu que par la traduction anglaise de W. Jones, d'après laquelle on a publié, en 1803, une version française, *in-8.°*, à Paris, chez Treuttel et Würtz.

L'Iliade, traduction nouvelle en vers français, précédée d'un essai sur l'épopée homérique, par M. A. Bignan. Paris, impr. de Th. Belin, librairie de Belin-Mandar, 1830, 2 vol. *in-8.°*, cxv, 368 et 537 pages. Il sera rendu compte de cette traduction dans un de nos prochains cahiers.

Phædri Aug. liberti fabularum Æsopiarum libros quatuor, ex codice olim pithæano, deinde peleteriano...., contextu codicis nunc primùm integrè in lucem prolato, adjectâque varietate lectionis è codice remensi, incendio consumpto, à Dom. Vincentio olim enotatâ, cum prolegomenis, annotatione, indice, edidit Julius Berger de Xivrey. Parisiis, excudebat Ambrosius Firminus Didot, Regis christianissimi et Instituti regii Franciæ typographus. Venit apud Firminos Didot fratres, 1830, *in-8.°*, 267 pages avec un *fac-simile.* Pr. 20 fr. — Nous avons annoncé cette édition aussitôt que le prospectus en a été publié. *Voyez* Journal des Savans, janvier 1830, p. 57. La préface de M. Berger de Xivrey, écrite en français, remplit les quatre-vingts premières pages. Elle est suivie des variantes du manuscrit de Reims, extraites par D. Vincent. Dans le corps du volume, les fables de Phèdre sont accompagnées de courtes notes latines, où sont recueillies les variantes des éditions. Des tables et l'errata occupent les pages 255-267. Nous nous proposons de faire mieux connoître l'importance de cette édition.

Vies de plusieurs personnages célèbres des temps anciens et modernes, par M. C. A. Walckenaer, membre de l'Institut.

> *Rursùs, quid virtus et quid sapientia possit*
> *Utile proposuit nobis......* (Hor.)

Laon, typographie de Melleville, 1830, in-8.°, 12, 376 et 442 pages. M. Walckenaer avertit que la plupart des notices historiques réunies en ces deux volumes, ont été composées, ou pour accompagner des éditions d'auteurs, ou pour faire partie de la Biographie universelle. Elles sont ici divisées en quatre livres. — I, Personnages historiques de l'antiquité; 1.° Grecs: Epaminondas et Dion

de Syracuse; 2.° Romains: Horatius Coclès, Caton l'Ancien, Marcus Caton, Caton d'Utique.... Suetonius Paullinus. — II, Savans et littérateurs de l'antiquité; 1.° géographes: Dicéarque, Denys le Périégète, &c.; 2.° historiens: Cornelius Nepos, qui, suivant M. Walckenaer, n'est point l'auteur du livre que l'on continue de publier sous son nom, *de Vitâ excellentium virorum*...... 3.° Littérateurs: Valérius Cato, Dionysius Cato, Censorin, Martianus Capella. — III, Personnages historiques des temps modernes; 1.° histoire de France: Clovis, Jeanne d'Arc et Savary de Brèves; 2.° histoire d'Angleterre: Cromwell, Clarendon, Digby, Edm. Walter. — IV, Savans et littérateurs des temps modernes; 1.° géographes: Edrisi, Guill. de l'Isle, &c.; 2.° voyageurs: Marco-Polo...., Corn. Bruyn...., Olivier; 3.° naturalistes: Lister...., Fabricius; 4.° chroniqueurs: Nithard et Guillaume le Breton; 5.° littérature française: la Fontaine, Fontenelle, la Mothe, Montesquieu, &c.; 6.° littérature anglaise: Folkes, Gay, Gray, Thomson, Hume, Johnson, Hawkesworth, Sterne. — Le nombre des notices est de 94.

Œuvres de P. E. le Montey, édition revue et préparée par l'auteur. Paris, Sautelet et Brissot-Thivars, 1829 et 1830; 5 vol. *in-8.°* xxiv, 423, 431, 398, 364 et 448 pages. Prix 35 fr. T. I: Raison et Folie, Petit cours de morale mis à la portée des vieux enfans. T. II: les Observateurs de la Femme, la Nourriture d'un Prince, le Pêcheur du Danube, &c. T. III.: Éloges de Morellet, Vicq d'Azyr, Peyresc, Cook; notices sur Marguerite de Valois, reine de France, le duc de Guise dit le Balafré, Jeanne d'Albret, l'amiral Coligny, l'historien de Thou, le cardinal de Retz, la duchesse de Longueville, MM.mes de la Fayette et Deshoulières, Chaulieu, Helvétius, les demoiselles le Couvreur et Clairon. T. IV: Extraits des Mémoires de Dangeau (voy. Jour. des Sav. oct. 1818, p. 621-624). Tome V: Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV (voy. *ibid* p. 624-628), avec des pièces justificatives, parmi lesquelles se trouve une notice sur Colbert; Peste de Marseille; Étude de la partie historique du roman de Paul et Virginie; de la Précision dans le style, les langues et la pantomime; Bons effets de la Caisse d'épargne et de prévoyance; Essai sur la littérature et la langue russes.

Astronomie pratique: usage et composition de la connoissance des temps, ouvrage destiné aux astronomes, aux marins et aux ingénieurs, par L. B. Francœur, professeur de la Faculté des sciences de Paris. Paris, Bachelier, 1830; *in-8.°*, 500 pages, avec des planches gravées. Prix 7 fr. 50 c.

Notice historique sur le projet d'une distribution générale d'eau à domicile dans Paris; Exposé des détails y relatifs, recueillis dans plusieurs villes, notamment à Londres, par M. Mallet, ingénieur en chef de première classe au corps royal des ponts et chaussées, &c. Paris, Carillian-Gœury, 1830, 84 pages *in-4.°*, avec un tableau et un plan de la disposition des tuyaux de conduite dans Paris. Pr. 5 fr.

Traité de la législation des théâtres, ou exposé complet et méthodique des lois et de la jurisprudence relativement aux théâtres et spectacles publics, par M. Vivien, avocat à la cour royale de Paris, et M. Edm. Blanc, avocat au conseil du Roi et à la cour de cassation. Paris, Brissot-Thivars, 1830, *in-8.°*, 450 pag. Pr. 6 fr. 50 cent.

Histoire du droit romain au moyen âge, par F. C. de Savigny, traduite de l'allemand, et précédée d'une introduction par M. Ch. Genoux, docteur en

droit, 4 vol. *in-8.°* Le *prospectus* contient une lettre adressée par M. de Savigny aux éditeurs de la traduction, et conçue en ces termes : « En analysant la » science et la pratique du droit moderne, nous voyons que la plupart des » principes et des notions qui le composent sont d'origine romaine. Mais ces » notions et ces principes ne nous sont pas tombés du ciel ; ils nous sont parvenus » par la tradition continuelle de six siècles de profonde ignorance et de sept » autres siècles d'un travail littéraire plus ou moins heureux. Les siècles d'une » activité régénérée, en nous transmettant le droit romain, n'ont pas laissé de » le bien modifier. Tout en l'encombrant d'une masse de travaux inutiles, ils » l'ont aussi enrichi de découvertes judicieuses, et c'est dans cette forme bizarre » que nous l'avons reçu de leurs mains. Or, quelle est notre situation bien » entendue ! Ignorer ce que les siècles intermédiaires ont ajouté au droit romain » primitif est absolument impossible ; tout ce que nous apprennent nos profes- » seurs et les livres modernes en est imbu. Nous naviguons sur cette mer, et » ce seroit une illusion dangereuse de vouloir faire abstraction de l'élément sur » lequel nous nous trouvons. Il n'y a donc que deux partis à prendre, ou de » nous laisser dominer par cet élément, ou de le dominer nous-mêmes, et de » tourner à notre avantage les difficultés de notre position. Pour réussir en » prenant ce second parti, laborieux il est vrai, mais seul raisonnable, il faut » changer cette masse informe des auteurs de droit en un corps organisé. » C'est ainsi qu'on parvient à distinguer le bon du mauvais, l'original de l'em- » prunté, que l'on découvre la ramification et la généalogie des idées, *la vie* » *créatrice de l'esprit*, dans une région qui d'abord ne nous présentoit que con- » fusion et dégoût.

» Pour atteindre ce but, il faut des recherches de plus d'un genre. Mais ces » recherches diverses ont une base commune, une condition indispensable ; » c'est la connoissance des principaux docteurs, de leurs ouvrages et de leurs » écoles. Voilà le but de mon ouvrage, restreint cependant aux temps les plus » obscurs, c'est-à-dire, aux siècles qu'on nomme le moyen âge. En entreprenant » cet ouvrage, j'ai cru faire une chose utile ; et depuis les trente ans que je m'en » occupe, ma conviction n'a pas subi le moindre changement. Je suis persuadé » que si la jurisprudence est destinée à faire des progrès solides, en réunissant » les lumières du passé à la méditation et à l'expérience, mon ouvrage y sera » de quelque chose.

» Néanmoins je ne me suis pas dissimulé que, dans cette carrière, je rencon- » trerois des parties stériles et auxquelles l'opinion publique n'est pas favorable ; » mais cette réflexion, dont j'ai rendu compte dans l'introduction du quatrième » volume, ne devoit pas me détourner d'un travail utile et auquel je me » sentois une vocation particulière. Ce n'est pas que j'eusse l'affectation d'être » insensible aux applaudissemens de mes contemporains ; nos travaux ne » peuvent trouver un encouragement plus naturel et plus vivifiant que l'intérêt » qu'y prennent ceux avec lesquels nous vivons : mais enfin cet intérêt n'est pas » tout, et il ne doit pas l'emporter sur notre conviction de ce qui est utile aux » véritables progrès de la science. Voilà ma confession littéraire, que je vous » communique avec la même simplicité que je serois prêt à le faire à tout le » monde. Le troisième volume ne me paroît susceptible d'aucun retranchement. » Quant aux quatrième et suivans, rien de plus facile que de les réduire, et je » vous donnerai volontiers mes conseils là-dessus. »

Ainsi l'on publiera une traduction littérale des trois premiers volumes, avec les additions et corrections faites par M. de Savigny lui-même, et un extrait des trois derniers tomes, où, grâces aux conseils de l'auteur, on espère reproduire le véritable esprit de l'original, et ne rien omettre d'important. La première livraison, composée de 2 volumes, est en vente. Prix de chaque volume, 8 fr. On souscrit, en payant le dernier volume à l'avance, chez Alexandre Mesnier, libraire, place de la Bourse.

ITALIE.

Tragedie d'Euripide, &c.; Tragédies d'Euripide, traduites en italien, par M. Fel. Bellotti. Milan, Stella, 1829, *in-8.° — L'Eneide di Virgilio, l'Énéide de Virgile*, traduite en italien par Eufrosina Manzini. Lucques, Bertini, 1829, *in-8.° — Opere di Quinto Orazio Flacco; Œuvres d'Horace*, traduites en italien, avec le texte latin et des remarques, par M. Celestino Massuco. Milan, Bonfanti, *in-8.°*, tome I.er — *Versione italiana di alcune odi d'Orazio*, da P. Misrorigo. Venezia, Alvisopoli, 1829, *in-8.° — C. Crispo Sallustio, &c.; Salluste* traduit en italien par Vittorio Alfieri. Milan, Silvestri, 1829, 22.e volume d'une collection de versions italiennes d'auteurs grecs et latins.

Atlante geografico, fisico e storico della Toscana, del dottore Attilio Zuccagni Orlandino. Firenze, stamperia granducale, 1830. On avoit publié, au mois de mars dernier, la 9.e feuille de cet atlas de la Toscane.

Rettificazione di non pochi (30) errori &c., risguardanti Milano, che trovansi nell' opera di Maltebrun; Rectification, par l'abbé Cesare Rovida, *de trente erreurs ou inexactitudes concernant Milan, qui se rencontrent dans l'ouvrage de Maltebrun*, intitulé *Précis de la géographie universelle.* Milan, Truffi, 1829, *in-8.°*

Topografia, statistica e letteratura di Casal Maggiore, &c.; Topographie, statistique et littérature ou bibliographie de Casal Maggiore; mémoires historiques, critiques et politiques de l'abbé Giovan. Romani. Casal-Maggiore, Bizarri, 1829, 3 vol. *in-8.°*

Petri Pauli Vergerii senioris de Republica veneta, fragmenta nunc primùm ed ta. Venetiis, è typographia Picottianâ, 1830, *in-8.°*

La Vita di Colà di Rienzo, tribuno del popolo romano, ricorretta ed illustrata da Zefirino Rè. Forli, tipografia Borlandini, 1828, 1829, 2 vol. *in-8.°* Le texte original de ce livre, dont on ne connoît pas bien l'auteur, est écrit dans l'idiome romain de l'époque même de Rienzi (XIV.e siècle); M. Rè l'a traduit en italien moderne, et y a joint des remarques savantes, historiques et philologiques.

Osservazioni sopra la costa di Barbaria, &c.; Observations sur les côtes barbaresques, par M. Fil. Pananti. Milan, Sonzogno, 2 vol. *in-8.°*, avec des cartes et des planches coloriées : 4.e édition, qui fait partie d'une *Raccolta di Viaggi* (tom. 125 et 126).

Dizionario delle scienze naturali. C'est une traduction italienne (avec des additions et des corrections) du grand Dictionnaire des sciences naturelles, publié en France (*voyez* Journal des Savans, août 1824, p. 451-464; août 1827, p. 451-457; décembre 1827, p. 759). La version italienne s'imprime à Florence, chez Batelli, *in-8.°*

Filosofia zoologica, ossia prospetto generale delle strutture, funzioni e classificazione degli animali. Pavia, Fusi, 1829 et 1830, *in-8.°* Cette philosophie zoologique est une traduction de l'ouvrage anglais de Flemming.

ALLEMAGNE.

M. Tullii Ciceronis de claris oratoribus liber qui dicitur Brutus; cum notis A. Ernesti aliorumque interpretum selectis edidit suasque adjecit Fr. Ellendt. Præfixa est succincta eloquentiæ romanæ usque ad Cæsares historia. Regiomonti, Bornträger; Parisiis, Treuttel et Würtz, 1829; *in-8.°*

Geschichte der macaronischen Poesie; Histoire de la poésie macaronique, par M. W. Genthe. Leïpsic, Reimicke, 1829, in-8.° Cet ouvrage est annoncé comme rempli de documens très-curieux.

Krist, poëme allemand, composé par Otfrid au IX.ᵉ siècle, doit être publié dans le cours de l'année 1830, d'après des manuscrits conservés à Vienne, à Munich, à Heidelberg, et avec des remarques critiques de M. J. Graff; Koenisberg, Borntrager, *in-4.°* La souscription est ouverte à raison de 8 rxd. 12 gr.

Hannonis navigatio: textum recognovit et adnotatione illustravit Fr. G. Kluge. Lipsiæ, Naucke, 1829; *in-8.°* Les préliminaires de ce volume contiennent une dissertation de l'éditeur sur les divers personnages qui ont porté, dans l'antiquité, le nom de Hannon.

Tagebuch einer Reise nach den vereinigten Staaten und der Nordwestküste von America; Journal d'un voyage aux États-Unis et à la côte Nord-Ouest de l'Amérique, par M. Ignace Hulswitt. Munster, 1828, *in-8.° ;* 1 rxd. 6 gr.

Ideen über die Politik den Verkehr und del Handel del vornehmsten Volker der alten Welt, &c.; Idées sur la politique et le commerce des peuples de l'antiquité, par M. Heeren; 4.ᵉ édition, publiée en 1828 et 1829 à Gœttingue, chez Vandenhoëk et Ruprecht. C'est sur cette dernière édition que M. Suckau a entrepris la traduction française dont le 1.ᵉʳ volume vient de paroître en 1830, à Paris, chez M. Firmin Didot; *in-8.°*, xxxj et 555 pag., avec des cartes, des plans et des notes inédites. Ce volume doit être suivi de sept autres.

Abriss der römischen antiquitaten; Esquisse des antiquités romaines, par M. Fred. Creuzer; 2.ᵉ édition, revue et augmentée. Leïpsic et Darmstadt. 1829; *in-8.°*

Thomas Morus ans den Quellen bearbeitet; Vie de Thomas Morus, d'après des documens authentiques, par M. G. Thom. Rhudart. Nuremberg, Campe, 1829; *in-8.°*

SUISSE. *Wanderungen in weniger besuchte Alpengegen den des Schweitz; Excursions aux parties peu fréquentées des Alpes suisses*, par M. Hirzel-Escher. Zurich, Orell, 1829; *in-8.°* Prix 1 fl. 12 kr..

RUSSIE. *Expédition d'Alexandre le Grand contre les Russes*, extraite de l'Alexandréide ou *Iscander nameh de Nizami....*, traduite par L. Spitznagel; version entièrement refondue, et précédée de celle des biographies de Nizami et de onze autres poëtes persans....; par M. F. B. Charmoy, &c.; tome I.ᵉʳ Pétersbourg, 1829, *in-8.°*

ANGLETERRE.

The Book's rarities in the university of Cambridge; Raretés bibliographiques de l'université de Cambridge; avec des lettres originales, des notes biographiques et littéraires, &c., par le révér. C. H. Hartshorne. Londres, Longman, *in-8.°*, 559 pages.

Poetry of the Magyars...; Poésie des Magyares (ou anciens Hongrois), précédée d'un rapide examen de la langue et de la littérature de la Hongrie et de la Transylvanie, par M. John Bowing, membre de plusieurs sociétés savantes. Londres, chez Rob. Heword, 1830, 312 pages *in-8.°* Pr. 12 shill.

Cloudesley, a tale; Cloudesley, conte, par l'auteur de Caleb Williams (M. Godwin). Londres, Colburn, 1830, 3 vol. *in-8.°*

Journal of a passage from the Pacific to the Atlantic; Journal d'un passage de la Mer Pacifique à la Mer Atlantique, par M. Maw. Londres, 1829, *in-8.°*

Travels in various parts of Peru; Voyages en diverses parties du Pérou, y compris un séjour d'un an au Potose, par M. Edmond Temple. Londres, Colburn et Bentley, 1830, 2 vol. *in-8.°*

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de M.* Levrault, *à Paris, rue de la Harpe, n.° 81; et à Strasbourg, rue des Serruriers, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Histoire naturelle des poissons, par MM. le baron Cuvier et Valenciennes. (*Article de M.* Abel-Rémusat.) .... Pag. 260.

De l'entendement et de la raison; introduction à l'étude de la philosophie, par M. Thurot. (*Article de M.* Daunou.) .... 269.

Observations géologiques sur les différentes formations qui, dans le système des Vosges, séparent la formation houillière de celle du lias, par M. L. Élie de Beaumont. (*Article de M.* Tessier.) .... 276.

Tableau de la marche et des progrès de la langue et de la littérature françaises depuis le commencement du XVI.e siècle jusqu'en 1610, par MM. Ph. Chasles et Saint-Marc Girardin. (*Second article de M.* Raynouard.) .... 280.

Hamasæ carmina cum Tebrisii scholiis integris primùm edidit Georg. Guil. Freytag. (*Article de M.* Silvestre de Sacy.) ..... 290.

Élémens pratiques d'exploitation, par M. C. P. Brard. (*Article de M.* Chevreul.) .... 301.

Nouvelles littéraires .... 311.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

JUIN 1830.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1830.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne, à la maison de librairie Levrault, à Paris, rue de la Harpe, n.° 85; et à Strasbourg, rue des Juifs, n.° 33. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner la rédaction de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.

JOURNAL

DES SAVANS.

JUIN 1830.

Histoire des Français des divers états, aux cinq derniers siècles, par M. Amans-Alexis Monteil, *XV.ᵉ siècle.* Paris, impr. de E. Duverger, librairie de Janet et Cotelle, 1830, 2 vol. *in-8.ᵒ*

SECOND EXTRAIT.

Pour décrire les différentes professions ou conditions qui, chez les Français du XV.ᵉ siècle, partageoient et nuançoient la société, M. Monteil les fait comparoître l'une après l'autre devant une assemblée qui se tient en l'année 1500, à l'hôtel-de-ville de Troyes. Il s'en est ainsi présenté quinze dans le volume dont nous avons rendu compte (1): quinze articles du même genre vont composer le tome suivant, et seront intitulés le Valet, l'Avocat, le Médecin, le Paumier, le Savant, l'Artiste, le Courtisan, l'Homme d'armes, le Marin, le Parasite, le Conseiller d'état, le Clerc d'ambassade, le Solitaire, le Souffleur, et l'Astrologue. On sait que chacun de ces personnages doit prouver que son état est de tous le plus malheureux, comme ont fait les quinze qui ont été déjà entendus. S'il y a quelque intention dans l'ordre établi entre les trente sections de l'ouvrage, nous ne l'avons aucunement aperçue. Apparemment l'auteur a voulu représenter le mélange presque fortuit qu'offrent les scènes de la vie sociale.

Jacquin, valet du maire de Troyes, raconte qu'il a commencé par être *valeton* d'un vieux seigneur fort avare, chez qui l'on mouroit de froid durant un hiver aussi rigoureux que l'a été depuis celui de

(1) Cahier de mars, pag. 139-152.

1480. Sur ce dernier point, une note renvoie à la Chronique de Jean de Troyes; et à propos des parures de femme qui déplaisoient au vieux gentilhomme, une autre note cite les *Doits nouveaux* (lisez *Droits nouveaux*) de Coquillart. On voit que M. Monteil justifie chaque détail de ses tableaux; seulement il ne facilite pas toujours par des indications précises les recherches qu'il conseille à ses lecteurs : par exemple, la pièce de Coquillart à laquelle ils sont renvoyés a plus de treize cents vers, et il en faut parcourir plus des trois quarts pour y trouver, sous la rubrique ou rubriche *de Dolo*, le passage dont il s'agit. Mais le valet Jacquin a servi bien d'autres maîtres : il a été, vers le milieu de sa carrière aventureuse, garçon de service à la prison du châtelet de Paris, et il récite une instruction par demandes et par réponses que le geolier lui a fait apprendre par cœur. Les articles de ce catéchisme sont extraits du Recueil de lois de Fontanon, des Offices de France de Girard, du chapitre des Peines dans le Grand Coustumier. On y lit, entre autres particularités, que les prisonniers nobles peuvent jouer, et ceux qui ne sont pas nobles, regarder jouer; qu'après que les juges ont prononcé la mise en liberté d'un prisonnier, le geolier a droit de le retenir pour dettes de nourriture, de lit et de geolage; que S. Liénard est le patron des geoliers et des valets de geole, plutôt que des prisonniers, dont les liens doivent être non relâchés, mais resserrés à la fête de ce bienheureux. A l'appui de cette règle, M. Monteil ne cite que la Bibliothèque française de Goujet, article de Jean Régnier. Or, dans Gouget (t. IX, p. 239), Jean Régnier, incarcéré en 1431, dit seulement que S. Lyénard ou Léonard est particulièrement invoqué par les prisonniers. Jacquin en dit davantage; il dit même tout le contraire. Quand il a fini de décrire le régime des prisons, il rentre dans le sujet qu'il doit traiter, l'état de domesticité, parcourt différens genres de services, n'en trouve point de supportables, sinon pourtant celui de la maison de messire le maire de Troyes. Mais il plaint par-dessus tout ceux qui servent à la cour; car ils y dépendent à-la-fois du maître d'hôtel, du panetier, de l'échanson, de l'écuyer, du veneur, qui tous commandent le bâton à la main; c'est le signe de leur juridiction souveraine, en même temps que de leur dignité : une mauvaise réponse à l'un de ces grands officiers suffit pour exposer un valet aux plus cruelles vengeances.

Un avocat, harangueur de profession, prend la parole; il est, ainsi qu'il lui convient, fort disert, et, ce qui est plus remarquable, très-méthodique. Il rend compte des longues études qu'il lui a fallu faire pour devenir bachelier et licencié en droit, sans acquérir aucune

des connoissances pratiques dont il a senti le besoin dès qu'il a eu des cliens. On a toutefois, dans le siècle éclairé où il a le bonheur de vivre, simplifié les actes de procédure; il n'en reste plus que douze, qui sont la procuration, l'assignation, l'inscription du procès au rôle, la sommation de produire les instrumens et les pièces, la communication des sacs, la requête pour obtenir la faculté de poursuivre, le délai par défaut ou congé, la reprise de l'instance ou la purgation du congé, l'adjonction des parties, la correction des conclusions, le jugement interlocutoire, et l'inventaire des productions. Il est vrai que ces douze actes principaux en amènent d'accessoires, dont le nombre moyen est de cinquante-six ou soixante; mais c'étoit quatre-vingts ou cent au XIV.ᵉ siècle; la justice a pris une marche légère que lui ont imprimée les trois ordonnances célèbres de 1453, 1493 et 1498 pour l'abréviation des procès. L'explication de ces détails entraîne des observations sur les différentes coutumes, et particulièrement sur celle de Paris; l'avocat a eu besoin de les étudier toutes, et l'on voit qu'il en a une parfaite connoissance. Au moment où il parle, elles sont toutes écrites et enregistrées conformément aux édits de Charles VII, Louis XI, Charles VIII et Louis XII; les unes en mauvais latin, les autres en mauvais français: il y en a une en vers français; c'est celle de la Normandie, terre classique de la procédure, où il n'est pas rare de rencontrer des demoiselles qui savent par cœur et récitent en grasseyant tous les articles de ce code. L'avocat parle non moins pertinemment des lois générales du royaume, du droit romain, du droit canon, de la jurisprudence criminelle. Tant d'études, tant de travaux, ne lui sembleroient pas pénibles; mais être, dès sept heures du matin, traîné à l'audience par des cliens passionnés, se voir exposé à perdre son état, à subir des emprisonnemens et des amendes ruineuses, parce qu'on aura dit des vérités que la loi appelle des injures, ou qu'emporté par la vivacité on aura parlé trop vîte et en même temps que l'adversaire, est-il une condition plus triste! « Et *ceux qui n'avez* point eu de procès, poursuit-il, vous pensez peut-être que de magnifiques honoraires nous » dédommagent! » seize livres, voilà la plus forte somme que le tarif du châtelet, rendu commun au bailliage de Troyes, passe pour un plaidoyer, même quand on a pris son texte dans la Bible, divisé son discours en majeure, mineure et conclusion, et fait retentir la salle d'applaudissemens: encore faut-il, sur cette somme, payer les trois confrères par lesquels on s'est fait assister. Il ajoute que les avocats sont sujets au tambour de la milice des villes, aussi bien qu'à la cloche du palais, obligés de retrousser leurs robes, de mettre la halle-

barde sur l'épaule, et d'aller, sous le commandement du chef de la justice, combattre les Armagnacs ou les Bourguignons, suivant que le vent tourne ; ayant derrière eux, comme à l'audience, les procureurs forcés aussi de laisser leurs sacs et de fermer à clef leurs études. Ces infortunés procureurs ! il leur est défendu, comme aux avocats, de se faire payer d'avance, et interdit, par surcroît, de recevoir des présens ; ils n'ont droit qu'à la moitié des honoraires du plaidoyer, se tiennent à genoux pendant qu'on le prononce, et sont mis en prison pour la moindre faute. Le sort des notaires n'est pas plus heureux, quoique Louis XI ait appliqué leur nom aux quatre Évangélistes, dans ses lettres patentes de novembre 1482. Notaires du roi, du châtelet, des cours de bailliage, des cours inférieures, notaires apostoliques, notaires sergens d'armes, tous sont mal payés et diversement entravés. Les greffiers de tout ordre ont un malheur de plus, celui de n'être jamais plaints, quoique plus maltraités encore. L'avocat finit par déplorer les tribulations des juges, depuis ceux qui siégent dans les cent mille basses justices, jusqu'aux conseillers au parlement, jusqu'au chancelier de France. A la vérité, le chef de la magistrature a 4,000 livres d'appointemens ; il tient les sceaux de l'État, il reçoit immédiatement les ordres du roi ; mais il habite la cour, les hautes régions où se forment les orages : la foudre l'atteint quelquefois comme un autre, et le fait redescendre à la simple présidence d'une cour ; c'est ce qui étoit arrivé en 1483 à Pierre Doriolle, chancelier *deschargé* par le Roi, et réduit à la fonction de président de la chambre des comptes.

Le médecin de la ville de Troyes se présente en robe grise, ceinture noire, chaperon noir avec mentonnière noire. A sa droite est un chirurgien qu'on reconnoît à son collet rouge et à sa toque rouge ; à gauche, un apothicaire ou épicier droguiste. Le médecin, entre les sectes qui divisent les hommes de sa profession, signale spécialement celles des Arabistes et des Hippocratistes. Il retrace les nouveaux progrès de l'anatomie et de l'hygiène. En décrivant diverses maladies, il s'arrête sur-tout à la peste, qui apparoissoit encore trop souvent en France, et au mal de Naples, qui venoit de s'y introduire. Les maîtres chirurgiens jurés se vantoient d'avoir perfectionné leurs instrumens et leurs opérations, par exemple l'extraction de la pierre ; d'avoir étendu et rectifié les doctrines de Lanfranc et de Chauliac : ils s'indignoient donc qu'on persistât à les confondre avec les barbiers, eux qui savoient le latin, le grec, la rhétorique et la logique. La nouvelle pharmacie prétendoit avoir rendu deux grands services à l'humanité : d'une part,

en faisant connoître les vertus des eaux d'herbes ; de l'autre, en modifiant les idées qu'on avoit conçues relativement aux vertus des pierres précieuses. On achetoit l'émeraude pour devenir riche ; des cornalines, pour se faire aimer ; l'agate, comme donnant des couleurs plus vives et facilitant les accouchemens, &c. C'étoient des préjugés : mais il demeure, poursuit-on, bien reconnu que le saphir *vault* pour la conservation des biens temporels ; l'agate, contre les serpens et pour étancher la soif ; que la topaze rend chaste ; l'amétiste, sobre ; la sardoine, modeste. Ces trois dernières pierres, depuis qu'elles étoient douées de pareilles vertus, avoient beaucoup moins de débit ; et en général tout ce progrès des lumières diminuoit considérablement l'une des branches les plus lucratives du commerce des apothicaires.

On entend ensuite le maître paumier de la ville, habillé d'un court pourpoint de cuir à pli de corps, coiffé d'un petit chapeau sans bords. Il promet de n'être pas long, et tient parole : cependant il expose comment la longue paume, qui se jouoit à la main nue, a été remplacée par les jeux de courte paume, où s'emploient les gants, les doubles gants, les réseaux de corde ou mains artificielles, et les raquettes. Il revendique pour ces jeux la prééminence sur tous les autres, dez, osselets, mail, échecs, dames, trictrac, &c., même sur le *noble* jeu de billard, institué, dit-on, par trois rois. Les rois de France n'ont ennobli que le jeu de paume ; et quoiqu'on fasse différens récits de la mort de Charles VIII, il est sûr qu'il regardoit jouer à ce jeu quand il mourut ; c'est en effet ce que raconte Comines (l. VIII, chap. 25), non pourtant comme témoin oculaire. « Je n'y étois point présent, » dit-il ; mais son confesseur, l'évêque d'Angers, et ses prochains chambellans, le m'ont conté. »

Maître Leroux, *magister Fuscus*, régent aux écoles latines de Troyes, se charge de prouver que le pire des états est celui de savant. Nous manquons de tout, dit-il, nous ne possédons rien, pas la plus petite ferme, pas un arpent de terre ; nous tenons nos établissemens de l'écolâtre, et nous demeurons assujettis à ses caprices. Au milieu des détails dans lesquels il entre sur les méthodes d'enseignement, sur le régime des écoles, le fait le plus important est qu'avant 1470 les quinze colléges de Paris n'étoient ouverts qu'aux boursiers. Le collége de Navarre admit le premier des pensionnaires et des externes ; et cet exemple, bientôt suivi par-tout, est une époque si mémorable dans les annales de l'instruction publique, que les histoires générales du royaume devroient bien en faire quelque mention. A la fin du règne de Charles VIII, l'Université de Paris comptoit vingt-cinq mille écoliers et cinq mille

gradués, tous jouissant d'immunités, de priviléges qui s'étendoient aux parcheminiers, aux papetiers, aux relieurs; mais la plupart réduits pour toute nourriture au pain, au vin, aux fruits et au fromage, et forcés de renoncer aux habits de couleur, aux beaux souliers dentelés, découverts, pour prendre, même par le plus beau temps, une cape noire et des souliers noirs; obligés aussi de se pourvoir chacun d'une botte de paille pour s'asseoir dans les classes de philosophie, soit de la rue du Fouarre, soit des autres rues du quartier latin. Il y avoit en France seize autres universités, dont huit n'étoient établies que depuis l'an 1400. Magister Fuscus visita celle de Cahors, y rencontra la savante Isaure, la trouva aimable et belle, le lui dit en latin, en grec, en hébreu, en syriaque, et fut son époux. Il faut que ce soit quelque autre Isaure que Clémence, de qui l'on ne raconte rien de pareil. A cette fiction près, toute la première partie de la harangue de maître le Roux nous paroît fort instructive. Nous n'oserions étendre ces éloges à la deuxième, où sont passés en revue les divers ordres de savans, théologiens, philosophes, physiciens, mathématiciens et astronomes, poëtes en langues anciennes et en langue vulgaire, orateurs sacrés et profanes, historiens, philologues, grammairiens et lexicographes. Au lieu d'un véritable tableau de la littérature du XVe siècle, ce n'est qu'une énumération beaucoup trop rapide pour être complète et toujours exacte. Entre les omissions, nous indiquerons celle des poésies d'Octavien de Saint-Gelais; et nous remarquerons que Tixier de Ravisi (Ravisius Textor), dont maître le Roux vante en l'année 1500 les vers latins, n'avoit alors que vingt ans; il n'a brillé ou paru qu'au XVe siècle; on a lieu de croire qu'aucun de ses écrits n'a été imprimé avant 1512, et qu'il n'a été recteur de l'université qu'en 1520, quoique Gouget dise 1500 (*Bibl. fr.* VII, 18). Mais les observations critiques dont tout ce morceau seroit susceptible, prendroient ici trop de place.

Le chapitre consacré aux artistes en provoqueroit beaucoup moins; cependant, lorsqu'on y affirme, toujours en 1500, que les platoniciens sont *aujourd'hui* les philosophes à la mode, cela n'est vrai que pour l'Italie, où Marsile Ficin (et non Fiscin) avoit alors de puissans et de nombreux partisans. L'aristotélisme continuoit de dominer en France, où l'on se divisoit principalement sur les deux manières d'interpréter Aristote, soit selon Alexandre d'Aphrodisée, soit selon Averroès. Mais le peintre qui harangue ici l'assemblée de Troyes, a commencé par un fait beaucoup mieux établi: c'est qu'on ne dit nulle part gueux comme un financier, comme un chanoine, comme un seigneur, et qu'on dit partout gueux comme un peintre. Voilà déjà un fort préjugé en faveur

de la thèse qu'il vient soutenir ; il la prouve avec plus de rigueur par l'exposé des souffrances auxquelles sont condamnés tous les artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, musiciens et danseurs. Il dit quelles entraves retardent leurs progrès, quels emplois ignobles dégradent leur talent, et quelles fausses directions l'égarent ; par quels artifices, par combien d'infidélités, on parvient à les frustrer, en partie ou en totalité, des modiques salaires de leurs longs travaux. Au milieu de ces tristes détails, il trouve l'occasion de retracer les progrès que les arts ont faits en France dans le cours du siècle, et de signaler quelques-unes de leurs plus heureuses productions, comme la statue d'Agnès Sorel à Loches, les églises de Saint-Paul à Paris, et de Saint-Vaast à Arras ; les châteaux de Louis XI au Plessis et de Charles VIII à Amboise, &c. Peut-être y avoit-il lieu de s'arrêter un peu plus long-temps à la gravure, art encore nouveau et déjà fécond en ces temps-là : son origine et ses premiers essais sont des articles dignes d'attention dans l'histoire littéraire du XV.ᵉ siècle.

On apprend d'un courtisan qu'il existe trois cents officiers de la maison du roi et de la reine, et cent pour le dauphin, outre les cent gentilshommes pensionnaires, distincts des grands pensionnaires de la cour ; et pas un seul homme content de son sort dans cette multitude, bien que leurs appointemens réunis forment un total de 180,000 ou 200,000 livres, ce qui donneroit environ 200 liv. pour chacun, si cette somme n'étoit inégalement répartie entre eux, depuis les grands pensionnaires, qui reçoivent chacun 2,000 livres, jusqu'à des valets de chambre, qui n'en ont que 120 : ce sont là de foibles compensations des déplaisirs mortels que les rivalités et les intrigues amènent, et de la gêne habituelle qu'impose le cérémonial. L'étiquette étoit devenue si sévère, qu'on avoit eu la pensée d'exiger qu'après la mort du roi, la reine ne sortît point, durant une année entière, de la chambre où elle auroit appris la nouvelle de son veuvage, et qu'elle passât six semaines sans voir d'autre lumière que celle des lampes. Le courtisan finit par des observations particulières sur la cour de Charles VI, sur celle de Charles VII, de Louis XI, de Charles VIII, de Louis XII. Ces articles, s'ils n'étoient extrêmement sommaires, tiendroient aux annales générales du royaume, qui, à notre avis, manquent un peu trop dans l'ouvrage de M. de Monteil. Nous lisons ici que Charles VI, en état de démence, frappoit sans exception toutes les personnes qui l'approchoient ; qu'à cet effet, la reine Isabeau se fit remplacer par la fille d'un marchand de chevaux, qu'on appela *la petite reine*. Après avoir déshérité son fils et reconnu pour héritier le roi d'Angleterre, Charles mourut encore

aimé des Parisiens, à cause de son infortune; mais les hénouards ou porteurs de sel, jouissant du privilége de porter à Saint-Denis le cercueil des rois, posèrent le sien au milieu du chemin, en demandant qui les paieroit. Deux pages sur Charles VII se réduisent à de simples mentions d'Agnès Sorel, de la pucelle d'Orléans, des guerriers Dunois, Poton, la Hire, Xaintrailles, et de la dépense de la reine, qui se montoit par jour à 38 ou 40 liv. L'orateur a vu la cour de Louis XI; il a observé le caractère et les mœurs de ce prince, sa politesse, son goût pour les propos facétieux, ses superstitions, ses méfiances, sa sévérité impitoyable, ses cachots souterrains, ses cages de fer, et la chambre murée et fortifiée où il mourut. Avec Charles VIII advint une cour enfantine et folâtre: autour de lui les vieillards reprenoient de leur mieux les habitudes de la jeunesse; c'étoit à qui le suivroit dans ses chasses fatigantes. Quand, au retour de son expédition en Italie, il montra du goût pour les arts, tous les seigneurs eurent la passion de la peinture et de l'architecture; ils faisoient rebâtir leurs châteaux les plus neufs et repeindre leurs appartemens le plus fraîchement décorés. Les gens de cour sentoient le poids de ces servitudes; mais c'est bien pis depuis que Louis XII règne; car il faut, pour lui plaire, qu'ils fassent comme lui le bien du peuple: ils n'ont jamais été plus malheureux.

L'homme d'armes et le marin décrivent l'état des armées de terre et de mer: d'une part, l'administration, le régime et les différens services de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie; de l'autre, la construction et l'équipement des vaisseaux, les divers grades de la marine militaire, depuis le page jusqu'à l'amiral. Les vaisseaux de cette marine appartenoient à des particuliers, comme ceux de la marine marchande; le roi n'en étoit que locataire; il n'en dirigeoit pas la construction, non plus que de ceux qu'il faisoit fabriquer en des ports étrangers. En général, la carrière maritime étoit fort ingrate. On y réservoit les premiers grades à des seigneurs qui n'en avoient point fait l'apprentissage, et qui même n'en essayoient pas les fonctions: les Châtillon, les Sancerre, les Montmorency, les Armagnacs, les Rohan, créés amiraux dans le cours du XV.ᵉ siècle, n'ont jamais servi que sur terre. A vrai dire, la France n'avoit plus de marine: aussi le marin est-il de fort mauvaise humeur; peu s'en faut qu'il ne partage les préventions qui se répandoient alors contre l'utilité des récentes découvertes de Vasco de Gama et de Christophe Colomb. L'homme d'armes avoit parlé plus gaiement de ses mésaventures. A propos de l'extrême modicité des profits du soldat, il disoit: « Le temps n'est plus où la » prise du lord Sommerset valoit dix mille écus d'or à un gendarme.

» Maintenant les prisonniers sont tous au butin commun; et certes ce » n'est pas bien grande perte, car j'ai vu qu'on ne les vendoit que » cinq, six sous chacun, et même que, lorsqu'on ne les réclamoit pas, » on les pendoit, pour leur apprendre à n'avoir ni parens, ni amis, ni » argent. J'ai vu cela durant la guerre du bien public. »

Le parasite, quoiqu'il se donne vingt mille confrères en France, auroit assez peu de chose à dire sur son étrange profession, s'il n'y entremêloit quelques supplémens à ce qui a été dit ailleurs de l'ordonnance des festins. L'une des premières phrases de son discours est conçue en ces termes: « Un homme qui n'a d'autre fortune que son nom, a » parcouru honorablement la moitié, les trois quarts de sa carrière; il » a *échangé* sa subsistance contre ses travaux et son sang. » Voilà une manière de parler qui ne rappelle guère le XV.ᵉ siècle, et qui n'est peut-être pas, même aujourd'hui, très-admissible: on dirait plutôt, *échanger* ses travaux et son sang contre sa subsistance; encore vaudroit mieux, à notre avis, s'exprimer tout autrement. Nous hasardons cette observation critique, parce qu'il est fort rare que M. Monteil donne occasion d'en faire du même genre.

Le conseiller d'état traite de matières plus sérieuses. Il n'a point, comme tant d'autres, passé son jeune âge à complimenter les dames sur leurs collerettes à papillotes, sur leurs gorgerettes brodées, ou sur le jeu de leurs templettes pendantes aux deux côtés de leur tête oisive; il lisoit la Politique d'Aristote, les Lois de Fortescue (qui pourtant n'ont été imprimées qu'au XVI.ᵉ siècle), et les Lunettes des princes, par Meschinot (qui n'ont paru qu'en 1493, lorsqu'il devoit avoir atteint l'âge viril). Quoi qu'il en soit, il s'appliquoit à distinguer en France trois genres de culture, la vigne, la forêt et le blé, qui correspondoient aux trois ordres, le clergé, la noblesse et le tiers-état. Louis XI, menacé par la forêt, qui tenoit trop de place, avoit pris la hache; il avoit frappé, ébranlé, abattu, fait trembler jusqu'aux plus petits arbres, et, de ses mains ensanglantées, semé le bled dans les clairières. Après sa mort, la question étoit de savoir si cette longue et épouvantable coupe n'avoit point altéré les justes proportions des trois cultures. Que fait donc à vingt-six ou vingt-huit ans le futur conseiller d'état! Tandis que ses pareils s'occupent de leurs plaisirs ou de leurs affaires personnelles, ou bien de celles de leurs voisins et de leurs voisines, le voilà seul, se creusant la tête des proportions *rationnelles* où doivent être le blé, la forêt et la vigne. Nous doutons encore qu'en 1506 on se fût avisé d'ajouter cette épithète de *rationnelle* au mot *proportion*, qui assurément n'en a nul besoin, et que cette addition rendroit beaucoup moins clair. Mais enfin celui qui parle a

passé des enquêtes du parlement aux requêtes de l'hôtel, et à quarante ans au conseil, qui alors, c'est-à-dire sous le règne de Charles VIII, étoit divisé en trois sections, affaires politiques, finances, et justice. Le nouveau conseiller d'état ne tarda pas à reconnoître que chaque fois qu'on opinoit selon sa conscience, on s'attiroit l'inimitié de tous ceux qu'on avoit contredits. Il acquit néanmoins une profonde connoissance des affaires générales du royaume; il vit que la permanence de l'armée et celle des subsides avoient fondé la toute-puissance du roi; qu'il s'agissoit de la maintenir, en affoiblissant celle des parlemens, en diminuant, lorsqu'ils se montroient indociles, l'étendue de leurs ressorts, ou bien en faisant descendre la justice souveraine aux bailliages, ou bien encore en assemblant les trois états; et dans le cas où cette assemblée opposeroit trop de résistance, en ne convoquant plus que des notables. Il connoît tous les besoins, toutes les ressources du temps où il vit, et sa sagacité s'étend sur l'avenir. Il prévoit qu'un jour, au lieu des antiques ministères du connétable, du grand amiral, du grand aumônier, du chancelier, des généraux des aides, &c., le Roi n'aura plus que quatre ou cinq bras dont il disposera plus sûrement. Ce ne seront ni les chambellans, ni les écuyers, mais les clercs-notaires-secrétaires, qui de ces trois noms déposeront successivement les deux premiers et ne garderont que le troisième; il y aura un secrétaire de la guerre, un de la marine, un des finances, un de la justice. Mais c'est alors que les conseillers d'état, déjà si malheureux, le deviendront bien davantage, puisque, au lieu d'être les conseillers du monarque, ils ne seront plus que les conseillers de ses secrétaires.

L'assemblée de Troyes donne ensuite audience à un clerc d'ambassade, dont le discours offre un tableau de la diplomatie de ce temps, où il n'y avoit point encore de légations permanentes. Chaque ambassade accidentelle se composoit de cinq ou six orateurs, à la tête desquels le Roi mettoit quelquefois son chancelier. M. Monteil nous donne ici un précis fort méthodique de tout ce que les chroniques, les mémoires, les traités, et les autres genres de monumens, nous apprennent des protocoles et des pratiques diplomatiques de cet âge, particulièrement de la réception qu'on faisoit aux ambassadeurs étrangers. Ceux d'Allemagne aiment le cérémonial; on les fait siéger au parlement avec les conseillers clercs et les conseillers lais, et l'on plaide en latin devant eux: ceux de Suisse, on les fait boire; ceux d'Angleterre, boire et manger depuis la frontière où on va les prendre jusqu'à celle où on les reconduit. On amène et l'on remène en procession ceux d'Italie. Tous aiment les présens; on leur donne à tous de la vaisselle d'argent remplie de pièces d'or.

Le Solitaire est un titre sous lequel on n'attendroit pas un résumé des plus mémorables événemens arrivés depuis 1401 jusqu'en 1500. Ce précis chronologique, qui étoit nécessaire à l'ouvrage, et qui auroit pu être moins succinct, est ici amené par une idée assez étrange, s'il nous est permis de le dire. Olier habite depuis 1450 un hermitage voisin de Troyes, vers les sources de l'Aube; il y a succédé à un solitaire qui, par une fort heureuse rencontre, y avoit vécu durant les cinquante années précédentes. Ce prédécesseur et lui se sont donné la discipline à chaque malheur public, à chaque grande faute commise par les gouvernans. Chaque fois ils ont sonné la cloche, et ils ont tenu registre de leurs flagellations, avec mention du motif de chacune : ainsi la cloche sonne en 1401, quand le gouvernement montre des dispositions hostiles contre la nation anglaise; en 1405, quand la discorde s'allume au sein de la famille royale; en 1407, après l'assassinat du duc d'Orléans; en 1408, lorsque le docteur Petit fait l'apologie de ce crime du duc de Bourgogne; en 1415, à la nouvelle du désastre d'Azincourt, &c. Pour que cette série d'époques ne demeure pas incomplète, on tient note de celles où la cloche reste en repos; par exemple, quand la pucelle fait lever le siége d'Orléans. Le solitaire dit, en finissant, qu'on n'a commencé que sous Charles VIII à jouir en France de la sûreté des personnes et des biens, que ces garanties sont bien mieux affermies encore sous Louis XII, et que si ce prince devoit toujours occuper le trône, la cloche de l'hermitage ne seroit plus remise en branle.

Une notice de l'alchimie du XV.[e] siècle sembleroit annoncée par l'avant-dernier titre, le Souffleur. Mais à peine l'homme qui prend la parole en cette qualité a-t-il, en deux ou trois minutes, entamé cette matière, que l'apparition de Nicolas Flamel, personnage demi-fabuleux, lui sert de transition à un tout autre sujet. Flamel lui a remis un sachet de poudre verte, dite transparente; et au moyen de cette poudre, il a vu d'une des tours de Notre-Dame et de quelques autres points, non-seulement l'enceinte, les quartiers et les rues de Paris, mais l'intérieur des habitations, et jusqu'aux plus secrètes pensées des personnes. Le compte qu'il rend de cette vision est intitulé *Paris de verre*; c'est une description de l'état physique et moral de cette grande ville, qui a trois cent mille habitans au moins. La classe des clercs y a diminué, depuis que la clergie ou la science s'est répandue dans plusieurs rangs de la société. Les nobles aussi sont moins nombreux: c'est l'effet de plusieurs causes, pami lesquelles il faut compter les priviléges accordés à différens corps de bourgeois. L'hôtel-de-ville de Paris ressemble à une misérable

grange terminée par deux pignons : mais la rue Stain-Denis acheteroit toutes les autres, excepté pourtant celle de Saint-Martin, qui est encore plus riche; l'or, l'argent et les étrangers affluent dans ces deux rues, ainsi qu'à la grande halle, où les principales villes du royaume ont des quartiers désignés par leurs noms. Ce tableau de Paris auroit manqué à l'ouvrage; et quoique déplacé peut-être au lieu qu'il occupe, il est si habilement tracé, que nous regrettons de n'en avoir pu extraire que peu de détails.

La harangue de l'astrologue remplit les huit dernières pages, et s'ouvre par l'annonce d'une étoile extraordinaire qui a failli briser la lune en morceaux. Un conte de cette espèce se lit dans la Chronique de Jean de Troyes, à la vérité sous l'année 1467; mais la date de 1500 vaut bien autant. Nous ne nous arrêtons point aux horoscopes, prédictions et autres présages qui sont ici retracés; il en existe ailleurs des notices plus étendues, et, s'il le faut avouer, plus complètes. A propos de la chronologie des astrologues, qui se conserve à la cour de France à côté de la chronologie des rois, une note renvoie à l'Histoire de Louis XI, par Matthieu Paris : c'est sans doute une faute d'impression, et il faut lire Pierre Matthieu. Il y a quelques autres erreurs dans les 267 pages de notes qui correspondent aux trente histoires, et dont la plupart néanmoins sont plus précises et plus instructives que celles qui accompagnent le tableau du XIV.ᵉ siècle; le corps même de cette deuxième partie du travail de M. Monteil nous paroît digne de plus d'éloges, quoique la première en méritât déjà beaucoup. Le cadre adopté pour la deuxième a exigé qu'il y fût question de la ville de Troyes bien plus souvent que d'aucune autre. Les Mémoires de Grosley, la Topographie de Troyes par Courtalon, la Coutume de Troyes, &c., fournissent un très-grand nombre de détails, et l'on peut craindre que les contrées méridionales de la France ne soient un peu négligées; mais ce que nous pouvons affirmer sans défiance, c'est que ces deux volumes supposent beaucoup d'instruction et un long travail, qu'ils se lisent avec un extrême intérêt, et qu'ils ont droit à une place honorable parmi les meilleures et les plus ingénieuses productions historiques publiées en ces derniers temps.

DAUNOU.

Select Specimens of the theatre of the Hindus, translated from the original sanscrit, by H. H. Wilson. Calcutta, 1827, 3 vol. *in-8.°*

Chefs-d'œuvre du théâtre indien, traduits de l'original sanscrit en anglais, par M. H. H. Wilson, *et de l'anglais en français, par M.* Langlois; *accompagnés de notes et d'éclaircissemens, et suivis d'une table alphabétique des noms propres et des termes relatifs à la mythologie et aux usages de l'Inde, avec leur explication.* Paris, 1828, 2 vol. *in-8.°*

Le célèbre fondateur de la Société de Calcutta, W. Jones, a l'honneur d'avoir le premier fait connoître le théâtre indien par un poëme qui a long-temps servi seul en Europe à en juger le génie et le caractère. La traduction anglaise de Sacontala (1), reproduite en allemand par Forster et en français par Bruguière de Sorsum, est une des productions venues de l'Hindoustan qui ont obtenu le plus de faveur en Occident. Les savans voués à l'étude de la littérature indienne, détournés par des recherches plus importantes, n'ont, depuis quarante ans, rien ajouté à ce que W. Jones avoit appris de ce genre de compositions par le spécimen dont on lui est redevable; car on ne sauroit tirer beaucoup de lumières, sur ce curieux sujet, de la notice d'une pièce dont M. Colebrooke a particulièrement examiné les vers pour la connoissance de la prosodie dans les dialectes sanscrit et pracrit, ni compter comme un drame proprement dit le *Lever de la lune de l'intelligence*, mis en anglais par M. Taylor en 1812 (2), pièce purement allégorique, dont les personnages sont le *sens*, la *raison*, la *contemplation*, l'*irréligion*, l'*homme*, &c., et dont la conclusion est amenée par l'*intellect*, qui se jette dans les bras de l'*homme*, et la *dévotion*, qui relève ce dernier et le conduit aux pieds du seigneur suprême. On ne sauroit rien conclure, relativement à l'art dramatique, d'un ouvrage entrepris pour populariser la doctrine du Védanta, et qui, s'il a jamais été représenté, comme le traducteur l'a supposé, a dû n'inspirer qu'un intérêt tout philosophique, et n'avoir pour auditeurs qu'une réunion de métaphysiciens.

(1) *Sacontala, or the fatal ring.* Calcutta, 1789, *in-8.°* — (2) *Prabodh Chandrodaya, or the moon of intellect;* London, 1812, *in-8.°*

M. H. H. Wilson, que tant d'excellens travaux ont élevé au rang des plus habiles philologues qui aient étudié le sanscrit dans l'Inde même, et qui a enrichi les derniers volumes des Recherches de Calcutta d'un si grand nombre de mémoires que nous avons fréquemment analysés dans ce Journal, M. Wilson est encore entré dans la carrière ouverte par W. Jones; et il auroit effacé en ce genre la renommée de ce dernier, si une juste reconnoissance n'étoit pas due à ceux qui surmontent les premières difficultés, et si le drame de Saçontala ne conservoit, sous le rapport de la conception et du style, un mérite qui le distinguera toujours au milieu des ouvrages de la même origine. Mais l'habile secrétaire de la Société asiatique ne s'est pas borné à mettre en anglais une pièce unique; il en a interprété six entières, analysé vingt-trois autres, et parcouru un plus grand nombre, pour y puiser les notions générales dont il vouloit accompagner ses traductions et ses extraits. Il a donc laissé bien loin derrière lui ses honorables devanciers, et il a lui seul amassé beaucoup plus de matériaux qu'eux tous ensemble, pour les questions qui se rattachent au génie du théâtre hindou, et sur les sujets que les productions de ce théâtre peuvent éclairer, le goût littéraire de la nation indienne, ses opinions, ses coutumes, ses habitudes sociales et ses préjugés.

Les représentations théâtrales de l'Europe moderne, quelque diversifiées qu'elles soient par les traits nationaux, sont toutes issues du drame grec. Les transformations qu'elles ont subies dans le moyen âge, celles qu'elles ont déjà éprouvées à des époques plus récentes, ou qu'elles pourroient éprouver encore, n'empêchent pas que cette descendance ne soit sensible jusque dans les détails mêmes des compositions dramatiques. Au contraire, le drame hindou, quels que soient ses avantages ou ses défauts, existe par soi-même et sans mélange : il ne doit son origine ni aux Grecs, ni aux Chinois, les seuls peuples qui aient eu un théâtre national dans les temps anciens; il ne doit rien aux musulmans, qui sont restés étrangers à cette branche de littérature; il ne doit rien non plus aux occidentaux, qui n'ont commencé à la cultiver que dans un siècle où déjà le théâtre indien étoit dans sa décadence. Aussi ne trouve-t-on dans ses productions, sauf un petit nombre de traits communs qui ne pouvoient manquer de se présenter, que des variétés caractéristiques de conduite et de structure qui manifestent fortement un dessin original et les effets d'un développement national spontané.

Le théâtre hindou appartient à cette division de compositions dramatiques que les critiques modernes ont appelée *genre romantique*. Le drame de Sacontala, dit M. de Schlegel, à travers le brillant de son coloris

oriental, présente après tout une ressemblance si marquée avec notre drame romantique, qu'on pourroit supposer que l'amour de Shakespeare a exercé de l'influence sur le traducteur, si d'autres orientalistes n'avoient porté témoignage sur la fidélité de la traduction. Les notions générales, qu'il eût été téméraire d'établir d'après un *specimen* unique, acquièrent maintenant une force nouvelle, quand on les vérifie sur une collection toute entière. On sait donc avec certitude, grâce à M. Wilson, que les Hindous ont peu d'égard aux unités de temps et de lieu, et qu'ils s'attachent même peu à l'unité d'action, si par-là on entend un sujet principal auquel viennent se rapporter tous les incidens. Ils suivent pourtant certaines règles conformes au bon sens, par lesquelles M. Wilson pense qu'ils s'éloignent autant de l'extrême irrégularité des drames chinois qu'il connoît (1), que de la simplicité sévère de la tragédie grecque. Un trait plus remarquable distingue le théâtre hindou. Le traducteur pense que le sanscrit a été jadis un idiome parlé dans certaines contrées de l'Inde; mais il reconnoît que cette langue n'a jamais pu être le langage vulgaire de tout le pays, et qu'elle a bien certainement cessé d'être vivante à une époque dont nous n'avons aucune connoissance. Cependant la plus grande partie de chaque pièce est écrite en sanscrit; et comme aucune ne peut revendiquer une très-haute antiquité, toutes doivent avoir été représentées devant des assemblées dont une très-grande partie ne les comprenoit pas; elles ne s'adressoient donc jamais au gros de la nation, et elles n'ont pu exercer sur ses passions ou son goût aucune influence marquée; même parmi les classes privilégiées des brahmanes et des kshatrias; un petit nombre pouvoit suivre les expressions des acteurs et en sentir toute la force. Ainsi donc, au lieu de l'effet théâtral, et de cette sympathie universelle et instantanée qu'une tragédie peut faire naître chez tout un peuple, les Indiens ne doivent porter à la représentation de leurs drames que cet intérêt scolastique et tant soit peu pédantesque qui s'attache aux pièces écrites dans une langue morte, et que, par exemple, on mettoit autrefois chez nous aux tragédies de collége. On peut ajouter qu'il en est à-peu-près ainsi des pièces chinoises, dans lesquelles toute la partie écrite en vers ne sauroit être comprise que de la portion des spectateurs qui ont fait de bonnes études littéraires. D'un autre côté, le sort des drames indiens

(1) Il n'en existoit que deux de traduits à l'époque où M. Wilson écrivoit ces lignes, dont le traducteur français a mal rendu le sens : *sensible rules* ne signifie pas des *règles bien marquées*, et *extravagance* en anglais répond plutôt à *divagation* en français qu'au mot *extravagance*.

a quelque analogie avec celui des compositions dramatiques chez les anciens; on les représente rarement, et seulement dans des occasions solennelles ou d'un intérêt général, comme les fêtes lunaires, le couronnement d'un roi, les assemblées du peuple aux foires ou aux cérémonies religieuses, les mariages, la naissance d'un fils, la prise de possession d'une maison ou d'une ville, mais par-dessus tout dans la saison particulièrement consacrée à quelque divinité. Comme cela avoit lieu chez les Grecs, on ne joue chaque pièce qu'une fois, sauf les exceptions que peut occasionner un succès extraordinaire. Il y a des pièces dont la représentation demanderoit au moins cinq ou six heures; ce sont celles qui contiennent jusqu'à dix actes, dont chacun n'est pas très-court. W. Jones a avancé que le théâtre indien pourroit remplir autant de volumes que celui d'une nation d'Europe quelconque, ancienne ou moderne. Cette assertion ne paroît pas exacte. Il y a sans doute beaucoup de pièces perdues, et d'autres devenues si rares, qu'il seroit difficile de se les procurer; mais il y a lieu de douter que celles que l'on possède, réunies à celles dont les auteurs font mention, aient pu monter beaucoup au-delà de soixante. Les deux maîtres du théâtre, Bhavaboûti et Kâlidâsa, ne passent pas pour en avoir composé chacun plus de trois.

Il est remarquable qu'un nombre de pièces aussi peu considérable ait été partagé par les critiques du pays en tant de classes différentes. Au reste, les pièces qui nous sont parvenues sont presque toutes du premier ordre; leur mérite les a préservées des injures du temps. Il peut y avoir eu un bien plus grand nombre de pièces du second ordre, composées, selon l'apparence, dans les dialectes vulgaires, et d'une nature plus populaire et plus complètement nationale. On en peut observer les traces dans les histoires mises en drame par les *bhanres* ou bouffons de profession, dans les *djâtras* des habitans du Bengale, et les *râsas* des provinces occidentales. Les premières sont la représentation de quelque aventure divertissante, faite par deux ou trois acteurs, dans un dialogue improvisé, qui est ordinairement fort grossier, et animé par un jeu de théâtre qui s'écarte souvent de la décence. Le *djâtra* offre communément la représentation de quelque trait de la jeunesse de Krishna, pareillement improvisée et entremêlée de chants populaires, et dont la maîtresse de Krishna, son père et sa mère, sont, avec les Gopis, les personnages ordinaires, Nareda jouant le rôle de bouffon. Les râsas tiennent plus du ballet, mais contiennent également des ariettes.

Les Hindous ont un goût très-vif pour ce genre de divertissement, bien que les dominations étrangères sous lesquelles ils ont vécu depuis

des siècles, aient apporté de grands obstacles au développement qu'il auroit pu recevoir. On a continué de représenter des comédies, particulièrement dans le Sud et l'Ouest de l'Inde, où des principautés indigènes ont subsisté jusqu'à ce jour. On en a pareillement joué à Bénarès, à une époque récente, et l'on possède une pièce qui a été composée et vraisemblablement représentée au Bengale, il y a quelques années : toutefois les drames même modernes ont continué d'être fondés sur des sujets mythologiques empruntés aux différentes sectes, ou destinés à célébrer le pouvoir de Crishna et de Siva. On se borne souvent à remplacer le récit par un dialogue insignifiant et froid, entremêlé seulement de lieux communs descriptifs sur les parties du jour, les saisons, l'année, le lever et le coucher du soleil et de la lune, les brûlantes ardeurs de l'été et les douces influences du printemps.

Quand l'art théâtral eut dépassé le point de la perfection, on vit, dans l'Inde comme ailleurs, les critiques remplacer les esprits créateurs, et les pièces existantes donnèrent naissance aux théories. Mais la critique ne s'est jamais élevée au-dessus des points purement techniques. On a classé les personnages, les passions, les caractères, et établi, pour tous ces objets, tant de distinctions et de nuances, qu'on a formé un tissu véritablement inextricable. M. Wilson a consacré à ce sujet curieux neuf chapitres de son Introduction ou Discours préliminaire. Un *mouni* ou sage, nommé *Bharata*, fut l'inventeur du drame. On ajoute même que ce sage fut inspiré par Brahmâ, qui en avoit puisé l'idée dans les Védas. Il y eut d'abord trois sortes de représentations exécutées devant les dieux par les génies et les nymphes du ciel d'Indra, les *nrityas* ou pantomimes, les *nritta* ou ballets, et les *natyas*, qui se composoient de dialogues et de gestes, et constituoient par conséquent de véritables drames. Deux autres genres de danses reçurent en outre des noms particuliers. La danse paroît, comme on voit, inséparable de toute représentation dramatique. Bharata, suivant la remarque de M. Wilson, doit avoir été l'un des premiers écrivains qui aient réduit l'art en système : ses *soutras* ou aphorismes sont toujours cités par les commentateurs ; mais ils ne paroissent pas avoir été réunis en un corps entier.

L'un des traités les plus anciens et les plus estimés, sur la littérature dramatique, est le *Desa Roûpaka*, ou la description des dix formes de drame : c'est un ouvrage de critique, composé d'un texte et d'un commentaire accompagné d'exemples. Le texte est rédigé par *Dhanandjaya*, fils de Vishnou, lequel traite Moundja de patron, et a dû conséquemment écrire dans le 11.ᵉ siècle, époque où l'art dramatique étoit

parvenu dans l'Inde à sa plus grande perfection, ou même penchoit vers son déclin. Parmi les exemples cités dans le commentaire, il en est qui sont pris du *Ratnâvali*, pièce composée au commencement du XII.ᵉ siècle, et cette circonstance jette quelque incertitude sur l'âge de la glose du Desa Roûpaka. Un traité général de poésie et de littérature, attribué à Bhodja Râdja, et partagé en cinq livres, offre dans le dernier des détails sur les compositions dramatiques. On en trouve de même dans un autre traité de rhétorique en dix sections, qu'on appelle *Kavia-Prakâsa*, et qui peut avoir environ cinq cents ans. Le *Sâhitya Derpana*, autre ouvrage d'une haute célébrité, renferme encore la citation d'un grand nombre de pièces, parmi lesquelles plusieurs semblent perdues. On en indique une copie faite en 1504. Le *Sangîta Retnâkara* traite plus particulièrement du chant et de la danse : il a été écrit au XII.ᵉ ou XIII.ᵉ siècle; et un commentaire sur ce livre a été composé entre 1456 et 1477. Une multitude d'ouvrages sur l'art poétique, et qui offrent presque tous d'utiles renseignemens sur le sujet qui nous occupe, sont cités par M. Wilson, qui, suivant son usage ordinaire, tient note avec soin des particularités propres à fixer l'âge et l'antériorité relative de ces différens écrits. Il fait encore mention, comme d'autant de sources où l'on peut puiser d'utiles renseignemens, des traités sur les passions et les émotions que la poésie a pour objet d'exciter, et des commentaires spéciaux qui accompagnent plusieurs drames. Il complète ainsi la liste déjà très-étendue des livres dans lesquels il a dû chercher des lumières sur une branche d'histoire littéraire restée jusqu'à lui dans une obscurité profonde, et qu'il sera long-temps téméraire de vouloir traiter après lui.

Le terme générique pour les compositions dramatiques est *roûpaka*, de *roupa*, forme, parce que l'objet en est de donner un corps ou une forme aux caractères et aux sentimens. La définition qui s'y applique est aussi *un poëme fait pour être vu* ou *pour être vu et entendu*. On distingue les roûpakas et les ouparoûpakas, ou les pièces du premier et du second ordre; et l'on subdivise encore les premières en dix espèces, et les dernières en dix-huit. Nous ne dirons que quelques mots des principales. Le *nataka*, ou la pièce par excellence, comprend tous les élémens d'une composition dramatique; et c'est à l'occasion de cette première classe de pièces que l'auteur a cru devoir placer les notions générales qui s'appliquent avec plus ou moins d'exactitude à la plupart des autres, sauf à marquer ensuite les différences qui caractérisent celles-ci. Le sujet du nataka doit être important et célèbre. La fable doit, selon les uns, être tirée uniquement des traditions mythologiques et

historiques; suivant d'autres, elle peut être entièrement d'imagination ou mixte, c'est-à-dire, en partie fondée sur la tradition, et en partie de la création des poëtes. C'est à ce dernier genre que se sont attachés beaucoup d'auteurs, qui, tout en empruntant leurs sujets aux pouranas, n'ont pas laissé d'en diversifier les incidens à volonté. Les personnages doivent être pris dans une haute classe et dans une nature élevée; et il faut que le héros soit un roi, un demi-dieu, ou même un dieu. L'action ou la *passion*, comme dit M. Wilson, doit être une, comme l'amour ou le dévouement (l'héroïsme). L'intrigue doit être simple, les incidens bien liés; l'action doit sortir naturellement du sujet, comme une plante de la semence, et n'être interrompue par aucun épisode prolixe. Le temps ne doit pas être trop prolongé, et la durée d'un acte, selon les autorités les plus anciennes, ne sauroit excéder un jour; mais d'autres l'étendent à plusieurs jours, et même à une année. Quand l'action ne peut être resserrée dans ces limites, les événemens les moins importans peuvent être rejetés dans un récit, ou supposés placés dans les entr'actes. Quelquefois ils sont annoncés par un des acteurs, qui joue le rôle d'interprète, et qui apprend aux spectateurs ce qu'ils ont besoin de savoir et ce que la représentation n'a pas mis sous leurs yeux. La diction, dans les natakas, doit être claire et polie. La pièce ne peut avoir moins de cinq actes, ni plus de dix.

La distinction établie entre la tragédie et la comédie n'existe pas dans l'Inde; d'abord, parce que les auteurs dramatiques ne s'attachent jamais exclusivement, soit aux crimes, soit aux folies de notre espèce; ensuite, par la raison que la terreur et la pitié, bien qu'employées pour exciter les émotions du spectateur, n'entrent pour rien dans la catastrophe, laquelle ne doit pas être funeste; il y a, à cet égard, une règle formelle. Il n'existe donc pas de véritable tragédie, selon la définition vulgaire de ce mot. Le héros et l'héroïne ne doivent jamais mourir à la fin de la pièce : on n'ensanglante jamais la scène; et il faut que la mort des personnages subalternes, si elle a lieu, soit simplement annoncée. Il y a aussi beaucoup de préceptes négatifs, tous institués dans l'intérêt des bienséances. La longueur des *natakas* dépasse de beaucoup celle des plus longs drames occidentaux. Les *Brigands* ou le *D. Carlos* de Schiller ne pourroient soutenir la comparaison avec eux sous ce rapport; le *Mritchtchakatî* formeroit au moins trois des pièces d'Eschyle. Les pièces du premier ordre sont les plus nombreuses, et quelques-unes peuvent être regardées comme les chefs-d'œuvre de l'art : tels sont le *Sacontala*, traduit par W. Jones, le *Moudra Rakshasa*, que M. Wilson

a compris dans son recueil, le *Veni Sanhâra*, l'*Anergha Râghava*, et plusieurs autres qu'il a fait connoître par des analyses.

Une deuxième espèce de drame (le *Prakarana*) ne diffère de la précédente que parce que la fable est une pure fiction prise dans la vie réelle, dans une classe honorable de la société, et dont le sujet le plus habituel est l'amour. Le héros peut être choisi dans la catégorie des ministres, ou des brahmanes, ou des négocians; l'héroïne, fille d'une bonne famille, ou courtisane; et suivant ces différentes circonstances, la pièce reçoit encore des noms particuliers, tant la disposition des Hindous à établir des classifications et des nomenclatures se montre dans cette partie de leur histoire littéraire! On donne ainsi des noms à part au monologue en un acte, débité par un acteur; aux pièces militaires, dont les rôles de femmes sont exclus; à la trilogie mythologique ou pièce en trois actes, comme dit M. Wilson, mais dont le premier doit occuper neuf heures, le second trois et demi, et le dernier une heure et demie; au mélodrame magique ou infernal, en quatre actes; à la comédie d'intrigue; au proverbe, tout rempli de jeux de mots, de calembourgs, d'épigrammes, de méprises (1) et de malentendus volontaires; et à la farce satirique, dirigée contre les ordres privilégiés, les brahmanes, les dévots spéculatifs, les hommes en place, les riches et les princes.

Les dix-huit variations secondaires (ouparoûpaka) rentrent plus ou moins dans les distinctions précédentes, et il en est même quelques-unes qui semblent se confondre avec celles-ci, et d'autres dont on n'a par les descriptions qu'une idée incomplète et incertaine.

Le prologue, dans les pièces indiennes, commence ordinairement par une prière et une formule de bénédiction. Vient ensuite une notice sur l'auteur, en forme de panégyrique, puis un compliment à l'auditoire, où le directeur de la troupe se met en scène et parle de ses propres affaires (2), ou quelquefois des circonstances placées dans l'avant-scène. La pièce proprement dite se partage en actes et en scènes, comme les nôtres. Le changement de scène est marqué par l'entrée ou la sortie d'un personnage, ainsi que cela a lieu dans les pièces françaises. Le théâtre n'est jamais vide, ni généralement le lieu de la scène entièrement changé dans le cours d'un acte. La fin de l'acte est marquée par la sortie de tous les personnages. Le nombre des actes, ainsi qu'on l'a vu,

---

(1) *Wilful misconstruction* : le traducteur français rend ce mot par *constructions volontairement vicieuses et mal appliquées.* — (2) *His concern* : M. Langlois traduit ce mot par *sa famille*.

varie d'un à dix. On cite une pièce qui en a quatorze ; mais c'est moins un drame qu'un poëme où le dialogue est entremêlé de récits poétiques. Les lacunes d'une pièce sont remplies par *l'interprète* et *l'introducteur*. Il semble que l'un et l'autre soient des acteurs placés près du théâtre, et qui, lorsqu'il arrive quelque interruption dans la marche de la scène, en expliquent les motifs aux spectateurs. Le premier peut paroître au milieu d'un acte ; le second, dans les entr'actes seulement, pour annoncer les changemens de lieux et les noms de nouveaux personnages ; précaution indispensable dans des drames où l'action passe d'une ville à l'autre, ou du ciel à l'enfer.

La manie scolastique des Hindous se montre en tout son jour dans la distribution des nuances qui marquent la conduite de l'intrigue. L'action est principale ou secondaire, essentielle ou épisodique : elle comprend cinq élémens, la *semence* ou l'origine de l'action, l'incident qui en favorise le développement, ou *l'adjuvant*, la *bannière* ou épisode, la digression, le but ou l'objet. Ce dernier élément offre à son tour cinq conditions, le commencement, la poursuite, l'espérance, l'éloignement des obstacles, l'accomplissement. Il n'y a pas une seule de ces divisions qui n'admette ensuite une foule de subdivisions à deux ou trois degrés, dont la description épuiseroit la patience de tout autre qu'un Hindou. M. Wilson en a conservé tout ce qui étoit nécessaire à l'exposition de ce curieux système dramatique, et nous en indiquons ici seulement les principaux traits, en renvoyant pour le reste à son bel et important discours préliminaire.

Chaque genre de composition a son héros et son héroïne qui lui sont appropriés, et toutes les classes de la société contribuent à fournir des personnages au drame. Comme l'amour y tient toujours une grande place, les attributs du héros doivent être en rapport avec cette passion ; il faut qu'il soit jeune, beau, plein de grâce et de libéralité, vaillant, aimable, accompli, et d'une bonne naissance. Quatre principales qualités lui sont attribuées, et donnent ensuite lieu à quarante-huit ou même cent quarante distinctions, parce qu'il est des avantages qui découlent naturellement les uns des autres, et doivent se trouver ensemble, tandis que certaines qualités s'excluent. On admet une exception en faveur des *perfidies de l'amour* : un prince, un héros, peuvent concilier l'honneur de leur dignité et d'un caractère sincère, tout en cachant à une jalouse amante les égaremens de leur cœur. La classification minutieuse qui s'applique aux caractères des femmes, présente une peinture intéressante de leur sexe dans la société indienne. Dans les pièces d'un genre élevé, on voit les nymphes du ciel, les fiancées des demi-dieux, les épouses

des saints, les saintes mêmes, les forêts et les rivières déifiées; dans le sujet de pure fiction, les princesses et les courtisanes; et dans les pièces d'intrigue, les habitantes du gynécée. Les êtres de la première classe sont une création mythologique; mais les autres appartiennent à la vie réelle, et montrent le caractère des femmes indiennes tel que l'ont fait les lois, les coutumes religieuses, les préjugés nationaux et l'influence du musulmanisme. Chaque modification résultant de la situation sociale, de l'âge et des rapports établis par l'auteur, se partage d'abord en trois, suivant que l'héroïne est épouse du héros ou d'un autre personnage, ou dans une position indépendante; puis en trois encore, selon qu'elle est jeune, adulte ou d'un âge avancé. Huit accidens particuliers viennent varier le caractère de la femme, qui est représentée dévouée à son mari, dans l'attente d'un amant, pleurant l'absence de celui qu'elle aime, désolée par l'infidélité, par les tourmens de l'absence, &c. Les agrémens et les grâces qui peuvent distinguer une belle, sont aussi soumis à une nomenclature régulière; et il est difficile de trouver une application plus singulière de cet esprit méthodique que les Hindous ont apporté à l'analyse de leurs pièces de théâtre.

Les personnages d'un drame, outre le héros et l'héroïne, sont l'ami ou le confident, l'antagoniste, le barde, le bouffon, la confidente, et une infinité de rôles secondaires, dont quelques-uns sont très-difficiles à définir convenablement.

L'objet qu'on se propose dans une composition théâtrale est de faire naître les sentimens, lesquels sont durables ou passagers. Les premiers sont au nombre de neuf, et les autres sont plus nombreux encore. Nous passons ces éternelles classifications, qui seroient propres à rebuter les lecteurs, isolées comme elles seroient dans notre extrait, et privées de l'intérêt que leur donnent, dans l'ouvrage de M. Wilson, les exemples tirés des meilleurs drames qu'il a analysés.

Le style présente quatre modifications, dont les trois premières sont en rapport avec les situations, et la quatrième avec le dialogue. Le portrait qu'une femme a fait de son amant, servant à découvrir la passion qu'elle s'efforce de cacher, la crainte d'une trahison chimérique inspirée par de fausses preuves, le tumulte, les merveilles de la magie ou de la nature, sont les sujets auxquels s'appliquent ces formes de style. Quant à la diction, suivant les aphorismes de Bharata, elle doit se composer de termes harmonieux et choisis, et s'embellir des ornemens d'un style élevé et poli, aussi bien que de ceux qui sont fournis par la rhétorique et le rhythme de la poésie. Les pièces anciennes sont sur-tout remarquables sous ce rapport; car, dans les dernières, le style est en général

si péniblement travaillé, qu'elles en sont devenues très-fatigantes à lire. Le dialogue est ordinairement en prose; mais les réflexions et les descriptions, les morceaux où le poëte se donne carrière, sont en vers. C'est un rapport de plus que M. Wilson auroit pu relever entre les drames des Hindous et ceux des Chinois. Tous les mètres sanscrits sont employés dans la partie versifiée des pièces indiennes, depuis la stance de quatre lignes, de huit syllabes chacune, jusqu'à celle qui contient vingt-sept et même cent quatre-vingt-dix-neuf syllabes. Une autre particularité consiste dans l'emploi des différentes formes de langage pour chaque rôle. Le héros et les principaux personnages parlent sanscrit; mais les femmes et les personnages des rangs inférieurs font usage des différentes modifications de cette langue que l'on connoît sous le nom de *pracrit*, et qui, comme l'observe W. Jones, n'est guère autre chose que le langage des brahmanes, adouci par une prononciation délicate, comme celle de l'italien. Mais par le nom de pracrit on doit entendre aussi, suivant M. Colebrooke, tous les dialectes écrits et cultivés de l'Inde. Sans suivre M. Wilson dans la discussion des sens divers attachés à cette dénomination, il suffira de dire que si les règles établies par les commentateurs devoient être prises à la lettre, l'héroïne et les principaux personnages féminins parleroient le dialecte de Mathoura et de Vrindâ-vana (sôraseni); les gens de la suite des rois, *magadhi*; les domestiques, les radjpouts et les commerçans, un *magadhi* mélangé; le premier confident, le dialecte oriental; les mauvais sujets s'exprimeroient dans le langage d'Oudjein, les intrigans dans celui du Décan, les gens du nord dans le dialecte de Bâhlika, et ceux de la côte de Coromandel en dravira. Les peuplades que l'on nomme Sakas devroient aussi faire usage d'un jargon particulier, et il en seroit de même des bergers, des hors-castes, et des habitans des bois. Les esprits malins ont aussi un langage à eux; et il y a pour les loups-garous une forme spéciale du pracrit, qui porte leur nom. Il faut remarquer que les dialectes locaux affectés à chaque personnage s'éloignent considérablement, dans l'écriture, de ce qu'ils sont dans le langage actuel des différentes provinces, et que, dans la réalité, les formes employées dans les drames se réduisent à trois, le sanscrit et deux variétés du pracrit plus ou moins raffiné. Sans cela, une pièce indienne seroit une véritable polyglotte que peu de personnes pourroient se flatter d'entendre entièrement. Au reste, les mots sont radicalement identiques dans le sanscrit et dans toutes les nuances du pracrit. Ce qui constitue celles-ci, c'est un adoucissement dans la prononciation, avec tendance à raccourcir et affoiblir les sons, à simplifier les articulations composées, et à les

remplacer par une réduplication de la même consonne. M. Wilson cite pour exemples les mots suivans :

Sanscrit.	*Pracrit.*	
Lavana.	Lona.	Sel.
Mayoûra.	Mora.	Paon.
Madhoûka.	Mahwa.	Espèce d'arbre.
Pouroucha.	Pouriso.	Homme.
Srigâla.	Siâla.	Jackal.
Yôvanam.	Djobanam.	Jeunesse.
Bhavati.	Hodi.	Il est.
Nagna.	Naggo.	Nu.
Vatsa.	Batchtcha.	Enfant.
Tchandra.	Tchand.	Lune.
Gambhîra.	Gahîra.	Profond.
Sabhâ.	Sahâ.	Assemblée.

On conçoit qu'une fois sur la voie de quelques altérations de cette espèce, il ne doit pas être fort difficile de retrouver les autres. Mais l'analogie n'est pas toujours aussi frappante, et la présence du pracrit rend souvent nécessaire le secours d'un commentaire, parce que les passages pracrits y sont toujours transcrits en sanscrit. La construction grammaticale du premier de ces dialectes offre d'ailleurs plusieurs particularités, comme l'absence du duel et l'usage d'une conjugaison unique. Le pracrit des classes inférieures se distingue par le mépris des règles que la grammaire prescrit pour la construction des mots, et par l'emploi d'une terminaison commune pour toutes les modifications de genre, de nombre et de personnes. Le sanscrit, comme cela arrive aux langues synthétiques, a donc été en se simplifiant dans la production de ce dialecte secondaire. M. Wilson examine si le pracrit représente un dialecte autrefois en usage, ou si ce n'est qu'une modification artificielle du sanscrit, faite dans la vue de le plier à des branches particulières de littérature. Il n'y a aucune difficulté à l'écrire maintenant, quoiqu'on ne le parle plus, et l'on en trouve des exemples excellens dans des pièces très-modernes. L'auteur cite une pièce écrite il y a moins de trois siècles, et dont plus de la moitié est dans un pracrit élevé. D'un autre côté, on trouve, dans beaucoup de dialectes vulgaires de l'Hindoustan, des dérivations dont la grammaire pracrite seule peut rendre compte. La simplification des règles grammaticales sanscrites marque aussi le passage d'une perfection théorique à un usage pratique. Le sujet paroît, avec beaucoup de raison, très-intéressant à M. Wilson, non-seulement sous le rapport de la philologie, mais encore sous celui de l'histoire ; car les

dialectes sacrés des Bauddhas et des Djaînas ne sont, dit-il, rien autre chose que le pracrit, et l'époque et les circonstances de son passage à Ceylan et dans le Ripal sont liées avec l'origine et les progrès de la religion que professent les principales nations au nord et à l'orient de l'Hindoustan. Si M. Wilson, qui écrivoit aux Indes en 1827, eût connu l'*Essai sur le pali*, publié à Paris, en 1826, par MM. Burnouf et Lassen, il eût sans doute applaudi à ce travail entrepris dans le point de vue même qu'il indique comme étant d'un haut intérêt. Le traducteur français eût dû suppléer à son omission par une courte note, comme celles qu'il a ajoutées en différens endroits au texte du savant secrétaire de Calcutta.

Les Hindous n'ont jamais eu d'édifice consacré aux divertissemens publics. La scène est donc du reste chez eux d'une grande simplicité. Une salle du palais des rois servoit à la musique, à la danse, aux jeux du théâtre. Il doit y avoir eu de bonne heure des troupes d'acteurs, et il faut que ceux-ci aient été en quelque estime, puisque on cite des poëtes qui les traitoient d'amis; car un poëte illustre est aussi dans l'Inde l'ami des sages et des rois. Le seul passage d'un ouvrage sur l'art dramatique qui ait rapport à ce qu'on appelle la *mise en scène*, est la description d'un lieu où l'on exécutoit des danses et des concerts, mais où vraisemblablement aussi l'on donnoit des représentations dramatiques. D'après ce passage, la salle devoit être spacieuse et élégante, soutenue par des colonnes richement décorées, et ornée de guirlandes. Le maître de la maison s'asseyoit, au centre, sur un trône. A sa gauche prennent place les gens de l'intérieur, à sa droite les personnes d'un rang élevé, derrière lui les principaux officiers de l'état ou du palais, les poëtes, les astrologues, les médecins et les savans. Des femmes choisies pour leur beauté et leurs grâces se tiennent auprès de la personne du maître avec des éventails, tandis que des hommes armés de bâtons se placent en différens endroits pour maintenir l'ordre. Tout le monde ayant pris place, la troupe fait son entrée et joue certains airs; puis la première danseuse sort de derrière le rideau, salue l'assemblée, jette des fleurs au milieu d'elle, et déploie son savoir-faire. D'après ce passage et plusieurs autres, il paroît que les acteurs étoient séparés des spectateurs par un rideau. Il semble aussi qu'il devoit y en avoir autour de la scène, et même quelquefois dans sa longueur, de manière à tenir lieu de décoration, et à partager le théâtre en plusieurs parties distinctes. Le mobilier consistoit en chaises, en trônes, en chars traînés par des animaux vivans. On ignore si quelque mécanisme pouvoit servir à représenter les chars volans dont il est souvent fait mention. Les person-

nages étoient vêtus suivant leurs rôles. Des actrices jouoient les rôles de femme; de jeunes garçons les remplaçoient souvent, quand il étoit question de personnages plus graves, comme des prêtresses et d'autres semblables. Quant au jeu des acteurs, il est aussi régulièrement marqué que dans nos pièces. On indique les *à parte*, souvent même le sentiment qui doit animer le personnage. Le changement de lieu doit laisser quelquefois le spectateur dans l'embarras; mais on a vu plus haut que le théâtre indien a un employé spécialement destiné à prévenir toute erreur à cet égard.

L'importance des recherches de M. Wilson sur un sujet si intéressant pour la littérature, nous a entraînés dans une analyse trop étendue, pour que nous ne soyons pas obligés de renvoyer à un second article l'examen des vingt-neuf pièces que ce savant infatigable nous a fait connoître par des traductions complètes ou par des extraits.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

Bibliothèque choisie des Pères de l'église grecque et latine, ou Cours d'éloquence sacrée, par M. Marie-Nicolas-Silvestre Guillon, *professeur d'éloquence sacrée : 26 vol. in-8.°*, 1724-1729. Paris, Méquignon-Havard, libraire, rue des Saints-Pères, n.° 10.

SECOND ARTICLE.

L'AUTEUR du Cours d'éloquence sacrée a exposé, dans plusieurs discours successifs, quelques-uns des principaux événemens politiques et plusieurs faits de l'histoire ecclésiastique qui eurent de l'influence sur les talens et sur les succès des Pères de l'église: sans doute il auroit pu rattacher davantage aux analyses et aux traductions de leurs nombreux ouvrages, l'état successif de la littérature et de la civilisation, dont les effets ont influé tour-à-tour sur l'éloquence sacrée, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours. Cette grande entreprise a occupé pendant quelque temps un littérateur distingué, dont l'érudition, le talent et le goût promettent un ouvrage aussi instructif qu'intéressant, s'il est permis d'en juger par quelques fragmens déjà publiés; il doit

être intitulé : *Histoire de la société chrétienne pendant les six premiers siècles de notre ère.*

J'eusse desiré qu'une pensée principale, appropriée au travail de M. l'abbé Guillon, en eût vivifié l'ensemble, et en eût lié les principaux détails. Ainsi, quand S. Jérôme forma le projet de publier une histoire ecclésiastique depuis J. C. jusqu'à son temps, il énonça en ces termes la pensée dont cet ouvrage devoit être le développement :

« L'église de J. C. s'est accrue par les persécutions; c'est par le » sang de ses martyrs qu'elle a acquis ses couronnes. Depuis que, » protégée par les princes chrétiens, elle a augmenté en puissance et » en richesses, elle a diminué en vertus (1). »

M. l'abbé Guillon a cru sans doute qu'il n'étoit pas nécessaire de rapprocher et de coordonner les nombreuses parties de la Bibliothèque choisie, sous le lien commun de ces idées dominantes, qui fécondent toute une composition, comme on en voit un exemple dans le Discours de Bossuet sur l'histoire universelle; mais il a suppléé, en quelque sorte, à cette absence par les divers discours préliminaires placés en tête de plusieurs volumes : j'ai distingué particulièrement celui qui ouvre le tome X; ce morceau prouve que M. l'abbé Guillon auroit pu remplir avec succès la tâche que j'indique.

Pour faire connoître l'importance de son travail, je ne puis pas même recourir à une analyse, quelque courte et serrée qu'elle pût être. Je me résous donc à choisir quelques-uns des points principaux qui le caractérisent.

J'examinerai d'abord un genre d'éloquence qui appartient spécialement aux orateurs sacrés, et qui a été à-la-fois créé et perfectionné par les Pères de l'église, je veux dire, l'oraison funèbre.

Dans un excellent morceau de littérature, que M. Villemain a vraisemblablement détaché du grand ouvrage qu'il avoit entrepris sur l'éloquence des SS. Pères, cet habile professeur a indiqué et jugé les oraisons funèbres de S. Grégoire de Nazianze, de S. Grégoire de Nysse, de S. Ambroise, de S. Jérôme, et, pour mieux faire apprécier ces compositions religieuses, il a rappelé les discours que les prêtres de l'Égypte prononçoient lors de la sépulture de leurs rois, et les éloges funèbres que la Grèce avoit établis en honneur des guerriers morts pour la défense de la patrie; il a eu la sagesse de douter des premiers, et le talent de juger les autres en vrai littérateur.

---

(1) *Bibliothèque choisie*, tom. XX, pag. 365.

Mais les orateurs chrétiens choisissoient des sujets d'éloges bien différens de ceux que traitoient les orateurs grecs.

Chez les Grecs, l'éloge funèbre étoit consacré à retracer le dévouement d'une armée entière ; en célébrant quelquefois une seule action guerrière, l'orateur ne s'arrêtoit au nom d'aucun des citoyens qui s'étoient immolés à la cause publique. Au contraire, chez les chrétiens, l'oraison funèbre fut destinée à célébrer le dévouement religieux, toute la vie d'un homme vertueux; du haut de la chaire de vérité, au milieu des cérémonies funèbres et des pompes de la mort, dans le temple saint, en présence du Dieu qui devoit récompenser le citoyen qui étoit l'objet des regrets publics, l'orateur sacré faisoit le récit de sa vie, qui devenoit une leçon et un encouragement pour tous les fidèles; la sainte assurance où l'auditoire étoit que le héros pieux avoit obtenu, dans une vie nouvelle et sans fin, la récompense méritée dans une première vie, inspiroit à l'orateur et aux auditeurs des idées d'un ordre élevé et religieux, qui exerçoient une heureuse influence sur leur propre vertu. Qu'est-il besoin d'insister sur cette extrême différence de sujets ! aux yeux du littérateur, comme aux yeux du chrétien, il y a toute la distance de la terre au ciel.

S. Grégoire de Nazianze est l'orateur dont il reste les oraisons funèbres les plus remarquables.

Dans ces compositions religieuses, conservant tout l'éclat de son talent, mais s'abandonnant plus souvent aux inspirations de son cœur qu'à celles de son imagination, il parloit presque toujours avec une noble simplicité, qu'il savoit allier avec l'élégance et des mouvemens heureux : ses apostrophes nobles et vives ne sont pas de simples figures oratoires; ce sont les épanchemens d'un cœur attendri.

Je dois pourtant avouer que j'aurai occasion de rapporter un passage où l'orateur sacré m'a paru trop se complaire en des descriptions un peu affectées, qui appartenoient plus à la satire des mœurs qu'au langage apostolique. Mais je ne serois pas surpris qu'en jugeant S. Grégoire de Nazianze sous le seul rapport littéraire, on donnât la préférence à ses oraisons funèbres sur ses autres compositions oratoires.

Il débuta par celle de son frère Césaire, qui, étant chrétien et osant avouer et professer sa religion à la cour de Constance et à celle de Julien, fut enfin réduit à perdre son rang, ses dignités et sa fortune, pour ne pas manquer à ses devoirs.

Parmi les auditeurs de S. Grégoire de Nazianze, se trouvoient son père, sa mère, sa sœur, de nombreux parens et amis; aussi, dès ses premières paroles, il excite le plus vif intérêt : « Tendres amis, mes

» frères, mes pères, vous dont j'aime tant à reconnoître et à publier
» l'affection ! vous tous devant qui j'ai l'honneur de parler, témoins
» des larmes que me fait répandre la perte de celui que nous pleurons !
» .... Vous êtes venus vous réunir à moi pour soulager notre com-
» mune douleur en la partageant, m'offrir les consolations de l'amitié,
» et déplorer vos calamités personnelles en les associant à mon deuil
» particulier. »

Après avoir exposé les brillantes qualités et les nobles vertus de Césaire, il s'adresse à son père et à sa mère ; et en rattachant, avec autant de tendresse que d'habileté, sa propre destinée à la leur, il s'écrie :

« Combien avons-nous encore à attendre, ô vieillards vénérables !
» avant d'aller nous unir à Dieu ! combien nous reste-t-il d'épreuves à
» subir ! de combien Césaire nous a-t-il devancés ! combien avons-
» nous encore de temps à pleurer son départ du milieu de nous ! ne
» marchons-nous point, et à grands pas, vers la même demeure !
» n'allons-nous pas tout-à-l'heure entrer sous la même pierre ! ne
» serons-nous pas bientôt une même cendre ! Que gagnerons-nous à ce
» surcroît de peu de jours ! quelques maux de plus à voir, à souffrir,
» peut-être à faire nous-mêmes. »

Bientôt S. Grégoire de Nazianze eut à exercer son talent dans l'oraison funèbre de sa sœur, S.[te] Gorgonie ; j'en choisis le trait suivant, parce qu'il indique les mœurs de l'époque. C'est de ce passage que j'ai dit qu'on croyoit entendre le poëte satirique plutôt que le panégyriste sacré :

« Avec tous les avantages de la nature, on ne la vit jamais occupée
» du soin de relever l'éclat de sa beauté par la richesse des ornemens ;
» nul empressement à faire ressortir ses blonds cheveux par les apprêts
» menteurs d'une toilette plus propre à déshonorer qu'à embellir la
» beauté même ; point d'habits flottans et remarquables par la magni-
» ficence ; point de ces pierreries dont les feux étincelans au-dehors
» appellent les regards sur celles qui les portent ; jamais elle n'eût
» souffert qu'un pinceau imposteur, rival insolent de la divinité,
» dégradant des traits naturels par des agrémens payés à si vil prix,
» et ajoutant, pour ainsi dire, à son visage, un visage étranger,
» dérobât sous un masque hypocrite l'œuvre du créateur ... Ses joues
» ne connoissoient d'autre rouge que celui de la pudeur, d'autre blanc
» que celui qui vient de l'abstinence. »

Gorgonie avoit reçu le baptême seulement quelques jours avant sa

mort, sa vie toute entière avoit été une longue préparation à cette solennité religieuse (1).

J'observerai ici que, dans son quarantième discours, dont le baptême étoit le sujet, S. Grégoire s'élève contre la coutume où l'on étoit alors de ne se présenter au baptème qu'à un âge très-avancé, et quelquefois même aux derniers instans de la vie.

Je dois ajouter que S. Basile et S. Grégoire de Nysse professèrent la même opinion au sujet des chrétiens qui différoient leur baptème.

En 374, S. Grégoire de Nazianze fit l'oraison funèbre de son père, qui avoit été évêque de cette ville. S. Basile étoit présent à la cérémonie, et ce fut à ce personnage vénérable que l'orateur adressa directement la parole : cette forme est passée ensuite en usage parmi les orateurs modernes, qui, dans leurs discours funèbres, parlent non à l'assemblée des chrétiens que réunit la solennité mortuaire, mais à un personnage distingué à qui on paie quelquefois un tribut d'éloges, tout en attestant le néant des choses de ce monde. Voici le début de l'oraison funèbre du père de S. Grégoire :

« Homme de Dieu, serviteur fidèle et dispensateur éclairé des divins » mystères !... d'où venez-vous! dites-moi quel motif a guidé vos » pas en ce lieu, quel avantage recueillerons-nous de votre présence! » Je sais bien que, dans toutes vos démarches, c'est le mouvement de » l'esprit de Dieu qui vous dirige, le zèle de sa gloire qui vous anime, » l'intérêt de vos frères qui vous amène au milieu d'eux. »

Après ces diverses oraisons funèbres, S. Grégoire de Nazianze prononça, en 381, celle de S. Basile le Grand, archevêque de Césarée.

Vers la fin de son discours, S. Grégoire de Nazianze, qui mettoit beaucoup d'art et de délicatesse à parler de lui-même en célébrant les autres, s'écrie :

« Il est maintenant dans le ciel; là, sans doute, il offre des sacri- » fices, il prie pour son peuple; car en s'éloignant de nous, il ne » nous a pas abandonnés. Mais Grégoire, son ami, mais moi, que » cette cruelle séparation condamne à survivre à la plus douce partie » de moi-même, traînant désormais une vie triste et languissante, que » vais-je devenir, privé de ses salutaires leçons! Mais non, il ne m'a pas » délaissé; durant les songes de la nuit, sa voix m'avertit encore et me » reprend, sitôt que je m'écarte du devoir. »

Plus tard S. Grégoire composa, à la louange de S. Athanase,

---

(1) *Bibl. choisie*, tom. VI, pag. 424.

patriarche d'Alexandrie, un discours qui est plutôt un panégyrique qu'un éloge funèbre, et il le termina par ces mots :

« Pontife respectable et cher, vous qui, entre autres qualités émi-» nentes, connoissiez si bien quand il faut parler ou se taire!.... » permettez que j'arrête ici ce discours.... Du haut du ciel, jetez sur » nous un regard favorable; continuez de gouverner ce peuple. »

S. Grégoire de Nazianze avoit un grand et beau talent, parce qu'il étoit doué d'une sensibilité vraie et animée. J'aurai peut-être occasion de parler de ses poésies, et je ne crains pas d'annoncer que la sainte indignation qui les inspira et la chaleur qui les distingue lui méritent comme poëte le titre de Juvénal chrétien.

Je citerai encore une oraison funèbre qui cependant n'en porte pas le titre; c'est le discours de S. Ambroise, archevêque de Milan, sur la mort de l'empereur Valentinien II, étranglé à Vienne par Arbogaste : il fut prononcé en présence de trois sœurs de l'empereur, dont l'une étoit l'impératrice Galla, épouse de Théodose; et quoique Valentinien eût péri sans avoir reçu encore le baptême, l'orateur n'hésita pas à le célébrer comme un habitant du séjour céleste. Il y a du talent et de l'adresse dans la manière dont le saint archevêque de Milan rappelle la circonstance malheureuse que le prince étoit mort sans avoir reçu le sceau du chrétien.

« Le motif encore de votre affliction, je vous entends, c'est qu'il » n'avoit point reçu le sacrement du baptême : je réponds ; qu'y a-t-il » autre chose qui dépende de nous que de vouloir et de demander! Il » y avoit long-temps qu'il le demandoit, même antérieurement à son » arrivée dans l'Italie; et tout récemment, c'étoit pour cela qu'il m'avoit » appelé près de lui. Quoi donc! n'aura-t il pas la grâce qu'il a de-» mandée! la solliciter, c'est l'obtenir.

» Si c'est le défaut d'une solennelle célébration des saints mystères » qui cause de la peine, je réponds : dans ce cas, les martyrs qui » n'étoient que catéchumènes n'ont donc point droit à la couronne! » Mais si le sang des martyrs est pour eux le bain du baptême, con-» cluons de même pour Valentinien, que sa piété et sa bonne volonté » lui en ont tenu lieu (1). »

L'idée que j'ai tâché de donner de ces oraisons funèbres, suffira sans doute pour faire apprécier les orateurs qui créèrent et cultivèrent ce genre d'éloquence. Je ne m'arrêterai pas sur les panégyriques composés par S. Basile le Grand, par S. Grégoire de Nysse, et par d'autres

(1) *Bibl. choisie*, tom. IX, pag. 430.

SS. Pères, ni sur quelques lettres de S. Jérôme, qui sont de véritables éloges funèbres.

Ces diverses compositions offrent toujours le mérite du genre et souvent le caractère de la vraie éloquence.

Si j'avois à assigner quelques-unes des causes qui influèrent sur les talens et sur les succès des Pères de l'église, j'indiquerois d'abord leur intime conviction des vérités du christianisme, et l'espérance inébranlable qu'ils avoient d'obtenir, dans une vie sans fin, la récompense de leur zèle et de leur dévouement religieux. Ainsi les sentimens élevés qui faisoient les martyrs faisoient aussi les orateurs.

Sans rappeler ici les noms connus des écrivains sacrés qui scellèrent de leur sang la croyance et les maximes qu'ils professoient dans leurs discours et dans leurs ouvrages, tels que S. Irénée, S. Justin, S. Cyprien, &c. &c., je me bornerai à dire que les persécutions, loin d'abattre le courage, devenoient, par le dévouement et l'exaltation de l'orateur, des moyens d'éloquence; j'en citerai un exemple remarquable.

S. Ignace, évêque d'Antioche, martyr désigné, est conduit à Rome pour y subir la mort; craignant que les chrétiens de cette ville ne tentent de le sauver du supplice, il leur écrit :

« Si vous m'aimez d'une charité vraie, vous permettrez que j'aille » jouir de mon Dieu. Je n'aurai jamais une occasion aussi favorable de » me réunir à lui . . . ; ni vous, non plus, jamais vous n'aurez l'honneur » d'une œuvre meilleure; il s'agit de ne point solliciter Dieu contre » moi. Si vous ne parlez pas de moi, si vous demeurez en repos, j'irai » à Dieu; au contraire, en vous livrant à une fausse compassion pour » cette misérable chair, ... vous me faites rentrer dans la carrière. » Eh! pouvez-vous me procurer un plus grand bien que d'être immolé » à Dieu quand l'autel est dressé! . . . . Vous ne portâtes jamais envie » à personne; ne m'enviez pas ma félicité . . . . ; ne vous occupez que » du soin de m'obtenir par vos prières le courage dont j'ai besoin pour » résister aux attaques du dedans et repousser celles du dehors, afin » que je ne sois pas évêque seulement en paroles, mais en œuvres. » . . . . J'écris aux églises et leur mande à toutes que je vais à la mort » avec joie, si vous n'y mettez point obstacle. Je vous en conjure, ne » m'aimez pas à contre-temps. Que j'aille servir de pâture aux lions et » aux ours; ce sera un chemin plus court pour arriver au ciel : je suis » le froment de Dieu; puissé-je être moulu par les dents des bêtes, » pour devenir un pain digne d'être offert à Jésus-Christ! . . . . qu'elles » me dévorent tout entier! . . . . Je ne vous commande pas, ainsi que » pouvoient le faire Pierre et Paul : ils étoient apôtres; que suis-je,

» moi, sinon un homme condamné par les hommes; ils étoient libres,
» je suis encore esclave.... Mais je deviendrai l'affranchi de Jésus-
» Christ; alors je ressusciterai à la vraie liberté.... Dieu veuille que je
» jouisse des bêtes qui me sont préparées; que je les trouve ardentes
» et avides de leur proie....! pardonnez-moi, je connois mes intérêts.
».... Que je sois consumé par le feu; que je meure de la mort lente
» et cruelle de la croix; que je sois mis en pièces par les tigres et les
» lions affamés; que mes os soient dispersés, mes membres meurtris,
» mon corps broyé; que tous les démons épuisent sur moi leur rage;
» je suis prêt à endurer avec joie tous les supplices, pourvu que je
» jouisse de Jésus-Christ.... Si, étant arrivé auprès de vous, j'allois
» me laisser intimider par l'appareil du supplice, soutenez mon courage.
» Rappelez-vous seulement ce que je vous écris à cette heure, où je
» vous écris dans une pleine liberté d'esprit et n'aspirant qu'à mourir. »

Après ce langage éloquent d'un évêque qui non-seulement se résigne au martyre, mais encore craint de ne pas l'obtenir et se précipite vers le supplice, je citerai celui du savant cénobite qui, rigide pour lui-même, exige d'un jeune chrétien le dévouement le plus absolu. S. Jérôme écrivant à Héliodore pour l'appeler au désert, lui dit :

« Souvenez-vous du jour où, enrôlé sous son étendard et enseveli
» avec Jésus-Christ par le baptême, vous vous engageâtes à le servir
» et à sacrifier père, mère, s'il le falloit. Le moment est arrivé : le
» démon, au fond de votre cœur, travaille à renverser Jésus-Christ.
» Quelques efforts que l'on fasse pour s'opposer à votre généreux
» dessein, dût une mère venir, les cheveux épars et les habits dé-
» chirés, vous supplier avec larmes; dût un père, prosterné à vos
» pieds, vous faire une barrière de son corps, franchissez tout, et
» courez, l'œil sec, intrépide, vous ranger sous l'enseigne de la croix.
» C'est une sorte de piété d'être cruel dans ce cas, et ce n'est qu'alors
» qu'il est permis de l'être. Un jour viendra.... où vous entrerez dans
» la céleste Jérusalem, avec la couronne promise au généreux soldat.
» Alors devenu, avec S. Paul, citoyen du ciel, vous y demanderez le
» droit de cité pour vos parens et pour moi-même, qui vous aurai mis
» sur la voie de la victoire. »

C'est avec de telles pensées et de tels sentimens qu'un orateur élevoit son langage à la hauteur de l'éloquence, sur-tout quand des études préliminaires avoient déjà préparé ou fécondé son talent, ce qui ne manquoit pas aux Pères de l'église : ceux qui ont écrit avec le plus de succès étoient excellens littérateurs, et souvent profonds érudits.

Il me seroit aisé de présenter un tableau détaillé de l'érudition et de

la littérature de la plupart des SS. Pères et des écrivains sacrés; il me suffira sans doute de rassembler quelques traits que j'emprunterai soit à leurs ouvrages et à leurs biographies, soit à la Bibliothèque choisie de M. l'abbé Guillon.

Tertullien parle de S. Irénée, évêque de Lyon, comme d'un prodige d'érudition et de connoissances (1).

M. l'abbé Guillon ajoute : « En effet, S. Irénée avoit lu, et bien lu, » tous les poëtes et tous les philosophes de l'antiquité; ce qu'on re- » connoît non-seulement aux fréquentes citations qu'il en fait, mais » encore à une certaine sève d'imagination, puisée à ces sources, et qui » répand, sur l'ingrate matière qu'il traite, des ornemens que l'on n'y » attendoit pas (2). »

Après avoir étudié avec un grand succès sous Arnobe, Lactance devint professeur dans la ville de Nicomédie, et enfin l'empereur Constantin le choisit pour précepteur de son fils Crispe César.

S. Cyprien fut justement vanté pour ses talens oratoires; S. Augustin a dit de lui qu'il offroit le modèle des trois genres d'éloquence, et il a cité en preuve plusieurs passages de ses discours. S. Cyprien ayant fait à Carthage ses études littéraires, s'étoit d'abord destiné au barreau; la ville de Carthage desira l'avoir pour professeur d'éloquence, et il obtint la plus grande réputation dans cet emploi, qui étoit une sorte de dignité; aussi, quand il fut appelé à l'épiscopat et à la prédication, il y porta un talent déjà exercé et même entièrement formé.

S. Grégoire Thaumaturge, évêque de Néocésarée, avoit étudié à Béryte, où existoit une célèbre école de droit romain; ensuite il avoit pendant cinq ans suivi les leçons d'Origène.

S. Hilaire, évêque de Poitiers, dont S. Jérôme a dit qu'il étoit le Rhône de l'éloquence latine (3), étudia dans les Gaules à une époque où la littérature latine y étoit encore très-florissante.

S. Grégoire de Nazianze et S. Basile avoient fréquenté ensemble dans Athènes les écoles, qui y étoient très-célèbres; quand S. Grégoire résolut de quitter cette ville, on espéra l'y retenir en lui proposant une chaire.

La Bibliothèque choisie ne contient qu'une légère indication du discours que S. Basile le Grand, devenu archevêque de Césarée, adressa aux jeunes gens sur l'utilité qu'ils pouvoient retirer de la lecture des livres profanes.

---

(1) *Omnium doctrinarum curiosissimus explorator.* — (2) Tom. I, pag. 160. — (3) *Eloquentiæ latinæ Rhodanus.*

M. l'abbé Guillon convient que ce discours est un des plus célèbres de S. Basile. Il est sans doute permis de regretter que la Bibliothèque choisie ne fasse connoître cet ouvrage que par une très-courte analyse, et que M. l'abbé Guillon n'ait pas traduit quelques-uns des passages les plus remarquables et les plus intéressans; du moins le discours même prouve suffisamment que S. Basile s'étoit beaucoup appliqué à la lecture des écrivains profanes grecs et latins, et l'on ne peut douter que cette érudition classique n'eût heureusement influé sur le développement de son talent oratoire.

S. Grégoire, évêque de Nysse, frère de S. Basile, avoit été professeur d'éloquence. Il étoit très-érudit et très-habile orateur : dans le second concile de Nicée, il fut appelé *le Père des Pères.*

S. Ambroise, né dans les Gaules, y avoit fait son éducation littéraire; s'étant d'abord consacré au barreau, il avoit obtenu, dans cette carrière, les plus grands succès, qui lui avoient mérité d'être appelé à d'honorables dignités.

S. Jean Chrysostome fut disciple du célèbre rhéteur Libanius, qui, attaché au paganisme, n'en accorda pas moins son estime et son admiration à son élève, quoique déjà il reconnût en lui l'ennemi futur de l'ancien culte, auquel ce maître tenta vainement de le ramener. S. Jean Chrysostome s'étoit distingué à Antioche dans la carrière du barreau.

S. Augustin, d'abord professeur d'éloquence à Tagaste et à Carthage, le fut ensuite à Milan.

M. l'abbé Guillon reconnoît combien les lettres profanes avoient été utiles au talent de ce Père de l'église :

« S. Augustin, dit-il, n'en reconnoît pas moins que la lecture des » poëtes lui fut d'une grande utilité; que non-seulement elle avoit » perfectionné son langage, mais qu'elle avoit développé les facultés » de son esprit, sur-tout celle de l'invention, qui fait les génies » créateurs. Elle lui communiqua aussi cette sublimité de pensées et » d'expressions qui élève la nature au-dessus d'elle-même, la facilité à » s'exprimer avec élégance et à rendre les choses de la manière qui » convient, le talent d'employer dans l'occasion les traits forts et hardis » et les images pittoresques. »

S. Jérôme étudia les lettres grecques et latines dans Rome, où il eut, entre autres maîtres, le rhéteur Victorin et le célèbre grammairien Donat, commentateur de Virgile et de Térence: ensuite il entreprit plusieurs voyages; il parcourut les Gaules et les provinces de l'Asie

mineure, visitant les savans et ramassant les livres. A Constantinople, il écouta les leçons de S. Grégoire de Nazianze.

J'ai remarqué avec plaisir que S. Jérôme, parlant de trois passages de poëtes grecs, cités par S. Paul sans désignation de noms, nous apprend que le passage de l'épître à Tite sur les Crétois (1), chapitre 1, vers. 12, est tiré d'Epiménide; que celui des Actes des apôtres (2), chap. XVII, vers. 28, est emprunté d'Aratus, et qu'ailleurs S. Paul a exprimé une pensée qui offre la traduction d'un vers de Ménandre.

Il est assez remarquable que Rufin, blâmant S. Jérôme de cultiver encore la littérature profane, l'accusoit d'expliquer Virgile et d'autres auteurs de l'antiquité, à des jeunes gens auxquels il donnoit des leçons, et encore d'occuper des religieux à transcrire des manuscrits de littérature grecque et latine.

S. Paulin, évêque de Nole, né dans les Gaules, s'étoit formé à la littérature et à l'éloquence sous Ausone, son compatriote et son ami; il reste d'honorables preuves du talent et du goût de ce prélat pour la poésie.

Synésius, archevêque de Ptolémaïde, avoit été disciple de la fameuse Hypatie d'Alexandrie, fille de Théon; il étoit devenu un savant platonicien.

Dirai-je que plusieurs des Pères de l'église et des écrivains sacrés cultivèrent avec quelque succès, les uns la poésie grecque, les autres la poésie latine! Si tous n'y montrèrent pas le même talent, du moins leurs compositions attestent leur goût poétique, ainsi que l'étude qu'ils avoient faite des lettres profanes.

Sans qu'il soit nécessaire de plus grands développemens, j'ose dire que l'instruction littéraire de plusieurs Pères de l'église fut une des causes qui favorisèrent leurs succès oratoires.

Les prédicateurs étoient d'ailleurs excités par les applaudissemens extraordinaires, par les acclamations qui souvent interrompoient leurs discours, et qui devenoient un moyen d'émulation.

M. l'abbé Guillon rapporte ou indique divers textes qui constatent l'usage où les fidèles étoient de témoigner, dans le temple même, par des applaudissemens réitérés, par des acclamations prolongées, soit l'adhésion aux principes exposés par l'orateur sacré, soit l'admiration

(1) *Dixit quidam ex illis, proprius ipsorum propheta : « Cretenses semper » mendaces, malæ bestiæ, ventres pigri. »* — (2) *In ipso enim vivimus et movemur et sumus, sicut et quidam vestrorum poetarum dixerunt : « Ipsius enim » et genus sumus. »*

qu'excitoit son éloquence ; mais il s'en faut beaucoup qu'il ait fait connoître la plus grande partie des faits qui démontrent que cet usage a existé long-temps et dans la plupart des pays de la chrétienté.

Le rapprochement que je me propose de faire de divers passages, prouvera combien cet enthousiasme de l'auditoire animoit et fortifioit l'orateur dont le discours, ordinairement improvisé, étoit souvent transcrit par des séméiographes qui prenoient leurs notes dans l'église même.

Sans doute les nombreux et divers détails de la Bibliothèque choisie peuvent fournir matière à quelques observations critiques, et je me propose d'en présenter ; mais je crois que plus on examinera attentivement le travail de M. l'abbé Guillon, plus on en reconnoîtra le mérite et l'importance.

RAYNOUARD.

Memoirs of the emperor Jahanguecir, written by himself, and translated from a persian manuscript, by major David Price, &c. — *Mémoires de l'empereur Djéhanghir, écrits par lui-même, et traduits d'après un manuscrit persan, par le major* David Price. Londres, 1829, 141 pages *in-4.°*

Le traducteur de l'ouvrage que nous entreprenons de faire connoître, observe, dans un avertissement extrêmement court, que le manuscrit dont il s'est servi ne porte aucun titre; toutefois il pense que c'est, ou du moins à peu de chose près, le même ouvrage que celui dont M. James Anderson a publié, à Calcutta, dans le tome II de l'*Asiatik Miscellany*, quelques fragmens sous le titre d'*Extraits du Toozuk e Jehangeeri* تزوك جهانكيرى, ou *Mémoires de Djéhanghir, écrits par lui-même, et contenant l'histoire des événemens appartenant aux treize premières années de son règne.* Il ajoute que M. Anderson a annoncé lui-même que son intention étoit de donner seulement un petit nombre de fragmens de ces mémoires; et en effet, dit-il, si l'on compare ces extraits avec le présent ouvrage, on reconnoîtra qu'il a souvent omis des pages entières entre divers faits dont le récit se trouve aussi bien dans les extraits donnés par M. Anderson que dans le manuscrit dont M. Price publie la traduction.

Nous regrettons que M. Price se soit borné à cette légère indication, et qu'il n'ait pas jugé convenable d'examiner et de faire connoître avec plus de détail les rapports qui existent effectivement entre ces deux publications. M. Anderson ayant publié le texte avec la traduction des morceaux qu'il a choisis, on auroit vu avec plaisir que M. Price donnât une page ou deux de son manuscrit dans la langue originale, afin qu'on pût établir une comparaison entre le texte de ce manuscrit et celui dont M. Anderson a fait usage. En supposant que M. Price ait suivi exactement, dans sa traduction, la rédaction du texte qu'il avoit sous les yeux, nous sommes très-portés à penser qu'il y a des différences notables entre les deux textes. Comme il nous est impossible de vérifier notre conjecture à cet égard, nous nous bornerons à l'examen critique qu'il est possible de faire en comparant la traduction de M. Price avec les extraits publiés par M. Anderson. Mais il convient d'examiner d'abord si Djéhanghir a effectivement écrit lui-même des mémoires sur son règne.

Ce fait nous paroît suffisamment établi par M. Fr. Gladwin, qui, dans le tome I.er de son Histoire de l'Hindoustan durant les règnes de Djéhanghir, de Schah-djihan et d'Aureng-zeb, publiée en anglais à Calcutta, en 1788, et rédigée d'après un grand nombre de manuscrits et de documens originaux (1), s'exprime ainsi:

« Djéhanghir possédoit d'assez grands talens littéraires. Il ajouta » quelques chapitres, écrits en langue turque, aux Mémoires de l'em- » pereur Baber. Il écrivit aussi, en langue persane, ses propres mémoires, » contenant, avec un détail minutieux, tout l'exposé de sa conduite et » de sa vie, soit politique, soit privée, depuis le commencement de son » règne jusqu'à la fin de la douzième année. Ces mémoires sont » admirés pour la simplicité, l'élégance et la pureté du style, et » Djéhanghir paroît en général y avoir exposé fidèlement et avec beau- » coup de candeur ses extravagances et ses foiblesses. Les mémoires de » ces douze premières années de son règne étant terminés, il en fit faire » plusieurs copies, qu'il distribua à ses enfans et aux principaux officiers » de sa cour. Ensuite il continua ces mémoires de sa propre main, jus- » qu'au commencement de la dix-septième année de son règne : à cette » époque, l'état de sa santé ne lui permettant plus de se livrer lui-

(1) Nous ignorons si le second volume, qui devoit contenir les deux derniers règnes, a été donné au public. Nous en doutons, parce que le catalogue de la riche bibliothèque de feu M. Langlès n'indique que le premier volume de cet ouvrage.

» même à ce travail, il les fit écrire sous sa dictée, jusqu'au temps de sa » mort, par Motamid-khan. La totalité de cette continuation est d'une » excessive rareté. »

M. Gladwin ajoute qu'il n'en a jamais vu d'autre exemplaire que celui que lui a communiqué son ami le colonel Polier. Et en preuve de la bonne foi et de la véracité de Djéhanghir, il cite ce qu'on lit dans ses mémoires sur l'excès avec lequel il se livra pendant long-temps à l'usage des liqueurs fortes, et sur la circonstance qui le porta pour la première fois à transgresser à cet égard les lois de la religion. Cet aveu se trouve effectivement, tant dans l'ouvrage traduit par M. Price, que dans les extraits publiés par M. Anderson, mais sans qu'il y soit fait mention de la circonstance particulière qui fut pour Djéhanghir la première occasion de ce genre de débauche, qui eut des suites si fâcheuses pour sa santé, et peut-être pour ses facultés morales.

Nous regardons donc comme indubitable qu'il existe des mémoires d'une partie au moins du règne de Djéhanghir, écrits par ce prince lui-même, et l'on ne sauroit douter que la lecture de ces mémoires ne doive être d'un grand intérêt, quand même ils seroient, comme ceux de Baber, surchargés d'une multitude de détails frivoles ou déparés par quelques lacunes. Maintenant, cherchons à nous assurer s'il y a identité entre les mémoires dont M. Anderson a publié des fragmens et l'ouvrage traduit par M. Price.

Suivant ce dernier, Djéhanghir naquit le vendredi 17 de rébi 1.er, en l'an de l'hégire 978, et monta sur le trône le jeudi 8 de djoumada second de l'an 1014, à l'âge de trente-huit ans, ce qui implique contradiction; car si les dates sont exactes, ce prince ne devoit avoir, quand il monta sur le trône, que trente-six ans et un peu moins de trois mois; il étoit donc dans sa trente-septième et non dans sa trente-huitième année. D'après le texte publié par M. Anderson, la naissance de Djéhanghir répond au mercredi (1) 17 de rébi 1.er 977. En adoptant cette leçon, il y a concordance entre les dates. Au surplus, on peut ne voir ici qu'une faute de copiste. M. Price a remarqué lui-même la contradiction évidente des dates données par le manuscrit qu'il traduisoit.

Le récit de la naissance de Djéhanghir et de son avénement au trône est bien plus long et bien plus détaillé dans la traduction de M. Price que dans le texte donné par M. Anderson; mais ce dernier avertit une ou deux fois qu'il a omis exprès des détails contenus dans son manuscrit.

(1) On lit dans la traduction de M. Anderson, *thursday;* mais le texte porte چهارشنبه *mercredi.*

Quelque considérable donc que soit la différence des deux textes, on pourroit encore l'attribuer à l'extrême liberté prise par M. Anderson.

Mais il n'est pas aussi facile d'expliquer d'autres différences dont il suffira de donner un exemple. Nous allons mettre en regard les deux récits.

Texte donné par M. Anderson.

Dans le temps où mon vénérable père desiroit ardemment avoir des enfans, il y avoit un dervisch, nommé *Schéikh Sélim*, distingué par des extases surnaturelles, et déjà fort avancé en âge, qui vivoit dans une montagne voisine d'un lieu appelé *Sicri* (1), dépendant du territoire d'Agra. Les habitans des lieux voisins avoient beaucoup de vénération pour lui. Comme mon père avoit une grande affection pour les dervischs, ayant lié société avec celui-ci, il lui demanda un jour, tandis que le dervisch étoit dans un état de méditation et d'extase, combien il auroit de fils. *Dieu, qui donne sans jamais reprocher ses dons, vous accordera*, répondit le dervisch, *trois fils. Je fais vœu*, reprit mon père, *de déposer le premier dans le sein de votre direction et de votre bonté, et de le confier à la garde de votre affection et de votre tendresse.* Le dervisch accepta cet engagement, et prononça ces mots : *Béni soit-il! je lui donne le même nom que je porte.* En conséquence, quand ma mère fut près d'accoucher, on la fit conduire

Traduction de M. Price.

Jusqu'à ce que mon père eût atteint l'âge de vingt-huit ans, il n'avoit eu aucun enfant qui eût survécu à sa naissance au-delà d'une heure astronomique; et cette circonstance étoit pour lui le sujet d'une profonde affliction. Aussi offroit-il au trône de la toute-puissance de nombreuses et instantes supplications, afin d'obtenir à cet égard l'objet de ses vœux. Tandis qu'il languissoit dans cet état d'anxiété, un de ses émirs, qui connoissoit le respect sans bornes qu'il portoit aux dervischs et la confiance qu'il avoit dans l'influence des hommes de cette classe, lui dit un jour que, près de la sépulture du respectable Moïn-eddin Tchousti, à Adjmir, résidoit un *pir* (vieillard) ou saint reclus, distingué par la pureté de sa vie et de ses mœurs; en quoi, disoit cet émir, il n'avoit point son égal, non-seulement dans l'Inde, mais dans le monde entier. Dans la chaleur de son zèle et de son espoir, mon père déclara que si la providence lui accordoit un enfant qui survécût,

(1) M. Hamilton, dans l'*East India Gazetteer*, écrit *Sicra*.

Texte donné par M. Anderson.

dans la demeure du dervisch, afin que je vinsse au monde chez lui. Après ma naissance, on me nomma *Sultan Sélim*. Cependant je n'ai jamais entendu mon père, soit dans l'ivresse, soit dans son bon sens, m'appeler *Mohammed Sélim*, ni *Sultan Sélim*. Il ne m'appeloit jamais, en m'adressant la parole, que *Baba*.

Traduction de M. Price.

il feroit à pied tout le chemin qu'il y a de la capitale, c'est-à-dire, d'Agra à Adjmir, distance qui n'est pas moins de 140 *coss*, dans la seule vue d'aller porter ses vœux et ses offrandes au tombeau du saint personnage. Comme la résolution de mon père partoit d'un cœur sincère, six mois précisément après la mort du dernier de mes frères morts enfans, le vendredi 17 de rébi 1.er de l'an 978 de l'hégire, le soleil étant dans le 24.e jour de la balance, et 7 *garri* du jour étant déjà passés, le très-haut fit entrer sur la scène de l'existence l'humble auteur de ce récit.

Fidèle à ses engagemens, mon père, dont le séjour est à présent dans les demeures célestes, accompagné de quelques-uns des émirs les plus considérables de sa cour, partit d'Agra; et faisant route à pied, à raison de cinq *coss* par jour, il se présenta lui-même, à son arrivée à Adjmir, devant la tombe qui renferme les restes de Moïn-eddin. Quand il se fut acquitté de ses dévotions, il se mit sur-le-champ en devoir d'aller trouver le dervisch à la piété et aux mérites duquel il étoit redevable d'avoir obtenu l'objet de ses ardentes supplications. Le pieux reclus se nommoit *Schéikh Sélim*; et mon père, s'étant rendu à sa demeure, me mit entre ses bras,

Texte donné par M. Anderson.

Mon père considérant le village de Sicri, où j'avois pris naissance, comme un lieu de bon augure, en fit la capitale de son royaume; ainsi, dans un espace de quatorze ou quinze ans, cette montagne pleine de lieux en friche devint

Traduction de M. Price.

le suppliant de prier Dieu pour la conservation de ce cher enfant. Ce n'est pas tout : mon père, dans le cours de sa visite, se hasarda à demander au dervisch s'il pourroit lui dire le nombre des fils que la providence du Tout-puissant avoit résolu de lui accorder. En ce moment le dervisch, exalté par la présence auguste du prince dont il recevoit la visite, n'hésita point à répondre à mon père que la bénédiction de la providence lui accorderoit trois fils. *J'ai déposé,* s'écria mon père, *le premier né des trois dans ton sein. Béni soit-il!* reprit le dervisch, *et puisque vous avez remis cet enfant entre mes bras, je l'ai nommé* Mohammed Sélim. Mon père, acceptant ces témoignages d'intérêt de la part du dervisch, comme d'heureux augures très-favorables à ses espérances, retourna à sa capitale, d'où il continua à entretenir ensuite, durant l'espace de quatorze ans, une correspondance et des rapports très-intimes avec ce saint reclus.

(Le traducteur observe qu'il paroît y avoir ici quelque omission dans le manuscrit, attendu que l'auteur passe *ex abrupto* à s'occuper du village de Sicri, auquel, dit-il, son père, en mémoirede la conquête du Guzarate, donna le

Texte donné par M. Anderson.

une ville pleine de grands édifices, de jardins, de maisons de plaisance et de lieux charmans. Après la conquête du Guzarate, elle fut nommée *Fétahpour*.

Quand je fus devenu empereur, il me vint dans l'esprit que je devois changer mon nom, parce qu'on pouvoit le confondre avec celui des souverains de Roum. Une sorte d'inspiration céleste m'ayant dit que la fonction des empereurs est la conquête du monde, je pris le nom de *Djéhanghir;* et comme j'avois pris possession du trône au moment du lever du soleil et lorsque le monde devenoit éclairé par la lumière de cet astre, j'adoptai le titre honorifique de *Nour-eddin.* Lorsque je n'étois encore que prince royal, j'avois ouï dire aux savans de l'Inde qu'au règne de Djélal-eddin Acbar succéderoit celui d'un empereur du nom de *Nour-eddin.* Cela m'étoit resté dans l'esprit; et, en conséquence de ces précédens, je pris pour nom et pour surnom honorifique les dénominations de *Nour-eddin Djéhanghir padischah.*

Traduction de M. Price.

nom de *Fétahpour.* Dans le texte traduit par M. Anderson, on voit très-bien la liaison de cette petite diversion avec le récit principal.)

Je dois cependant observer que je n'ai jamais ouï mon père m'appeler du nom de *Mohammed-Sélim;* il n'employoit jamais, en m'adressant la parole, que le nom de *Baba*, expression plus paternelle et plus tendre.

J'aurois peut-être pu me contenter pour toujours du titre de *Sultan Sélim;* mais c'eût été me mettre sur la même ligne avec les monarques de l'empire de Turquie (Roum). D'ailleurs, considérant que la vocation particulière des princes souverains est de faire la conquête de l'univers, je crus devoir, à mon avénement au trône, prendre le titre de *Djéhanghir padischah* (empereur conquérant du monde), comme étant celui qui convenoit le mieux à mon caractère; et j'espère, avec l'aide d'une providence favorable, une longue vie et une heureuse étoile, me conduire de manière à justifier le choix que j'ai fait de cette dénomination.

La différence qu'il y a entre ces deux récits ne sauroit s'expliquer par l'hypothèse que le texte publié par M. Anderson ne seroit qu'un abrégé ou un extrait des mémoires originaux écrits par Djéhanghir. En effet, si l'on compare les deux récits, on se convaincra bientôt que celui des deux qui est le plus court, contient cependant diverses circonstances dont il n'est point du tout question dans l'autre. Dès le début, le texte

de M. Anderson fait connoître le dervisch nommé *schéikh Sélim*, et le lieu appelé *Sicri* où il faisoit sa résidence : au contraire, dans le texte traduit par M. Price, la mention de ce dervisch n'est amenée pour ainsi dire qu'accidentellement, et le village appelé *Sicri* n'est pas même nommé, en sorte que, quand plus tard il en est question, le traducteur n'a pas pu comprendre quelle liaison cela pouvoit avoir avec la naissance de Djéhanghir. Suivant le texte de M. Anderson, quand l'impératrice mère de Djéhanghir fut sur le point d'accoucher, on la conduisit chez le dervisch, pour que l'enfant qu'elle portoit vînt au monde dans la demeure et sous les auspices de ce saint personnage : on ne voit rien de cela dans le texte de M. Price, et la suite même du récit éloigne toute idée d'une telle circonstance. Dans le texte de M. Anderson, nous apprenons qu'Acbar, par reconnoissance de la faveur qu'il avoit reçue en ce lieu, fit de Sicri sa résidence royale, et que, dans l'espace de quatorze ou quinze ans, ce lieu devint une grande ville : rien de cela dans M. Price. Autre lacune encore dans ce dernier texte. Il nous apprend bien pourquoi le prince Sélim parvenu au trône changea son nom en celui de Djéhanghir, mais il ne nous dit pas pourquoi il adopta le prénom ou titre honorifique de *Nour-eddin :* le texte de M. Anderson, au contraire, nous apprend que le prince choisit ce prénom, qui signifie *la lumière de la religion*, parce que le soleil venoit de se lever et d'éclairer de nouveau la terre de sa lumière, au moment où il prit possession du trône.

Il y a de plus, entre les deux récits, des différences assez graves qui ne permettent guère de croire qu'ils dérivent d'un même texte. Ainsi, dans le récit de M. Price, le tombeau d'un pieux personnage appelé *Moïn-eddin Tchousti* joue un rôle important, dont il n'est point du tout question dans celui de M. Anderson, non plus que du pélerinage qu'Acbar fit à pied d'Agra jusqu'à ce tombeau. Sicri, selon le premier récit, dépend du territoire d'Adjmir, ville qui est éloignée d'Agra de 140 *coss*, ce qui, à la plus foible estimation, équivaut à 200 milles (1); et selon le second récit, ce même village de Sicri *fait partie du territoire d'Agra* بموضع سكرى از موضع آكره (sans doute il

(1) M. Walter Hamilton, dans le dictionnaire géographique intitulé *the East India Gazetteer*, estime la distance d'Agra à Adjmir à 230 milles. Il dit (article *Ajmeer*), que le principal objet qui attire l'attention à Adjmir est le tombeau d'un saint musulman nommé *Moïn-eddin*, tombeau auquel Acbar fit un pélérinage à pied, pour obtenir du ciel un enfant mâle; et ailleurs (article *Futtipoor Sikra*), il dit que, sur un rocher voisin de cette ville, se voit

faut lire از مواضع آکره). Mais j'insiste beaucoup plus sur les discordances que j'ai signalées d'abord, parce qu'elles démontrent qu'on ne peut pas supposer que la différence qu'on observe entre les deux textes vient de ce que celui de M. Anderson n'est qu'un abrégé de l'autre.

Je ne puis me dispenser de signaler encore ici une omission tout-à-fait inexplicable, dans le texte des mémoires traduits par M. Price. L'auteur (pag. 46 et 47) donne la liste de tous les enfans d'Acbar, mâles et femelles; il indique leurs noms, les noms de leurs mères, et la durée de la vie de chacun d'eux. Après avoir consacré quelques lignes à la mémoire d'un de ses frères appelé *sultan Mourad*, mais que dans le langage familier Acbar avoit coutume d'appeler *Pahri*, dénomination dont il indique le motif, et avoir dit que sultan Mourad étoit occupé à faire des conquêtes dans le Décan, au Sud de la rivière nommée *Nerbudda*, quand il mourut à l'âge de trente ans, il s'exprime ainsi: « A la nouvelle de la mort de sultan Mourad, mon frère le *schahzadèh* » (c'est-à-dire prince royal), Danial fut envoyé pour compléter la » conquête du Décan. . . . Après la conquête de la place forte d'Ahmed- » nagar, mon père revint à Burhanpour; et ayant donné à sultan Danial » le gouvernement du Décan, il retourna à Agra. Danial n'avoit pas » plus de trente ans, lorsqu'il mourut aussi à Burhanpour, par suite » de l'usage immodéré qu'il faisoit des liqueurs enivrantes. »

Comment se fait-il que l'auteur parle ici *ex abrupto* de son frère le sultan Danial, sans avoir fait mention de sa naissance et sans avoir indiqué le nom de sa mère, et le rang qu'il tenoit entre les enfans d'Acbar, comme il l'a fait pour ses autres frères et sœurs! Il en est tout autrement dans le texte publié par M. Anderson. Voici ce qu'on y lit:

« En l'année 979, mon père eut d'une esclave un autre fils, qui fut » nommé *Danial*. On lui donna ce nom, parce qu'il vint au monde » à Adjmir, dans la maison d'un personnage qui se nommoit *scheïkh* » *Danial*, et qui étoit l'un des voisins du seuil béni de l'illustre khodjah » Moïn-eddin Tchisti. Après la mort de mon frère schah Mourad, mon » père, vers la fin de sa vie, envoya Danial dans le Décan pour sou- » mettre cette contrée. »

L'auteur rapporte ensuite la mort de Danial, et les circonstances

---

encore à présent la sépulture de *schah Sélim Tchisti*, saint mahométan, aux prières duquel l'impératrice femme d'Acbar, qui jusque-là avoit été stérile, dut le bonheur de devenir enceinte et de donner le jour à un prince qui fut nommé *Sélim*, en l'honneur du saint personnage.

singulières qui l'accompagnèrent, à-peu-près comme on les lit dans la traduction de M. Price.

Quelque court que soit le fragment publié par M. Anderson, j'y ai encore observé un caractère qui semble distinguer le texte dont il a fait usage, de celui qu'a traduit M. Price.

L'auteur des mémoires, parlant de la citadelle d'Agra, rasée et reconstruite de nouveau par l'ordre d'Acbar, construction qui coûta quinze ans de travail, dit que la dépense monta à *35 lacks de roupies.* Dans la traduction de M. Price, il n'est point du tout question des quinze années employées à la reconstruction ; mais la dépense est portée à la somme énorme de *186 lacks d'aschréfis*, de la *valeur chacun de cinq mithkals :* le traducteur observe que cette somme équivaut à *26 crores et 55 lacks de roupies, en comptant l'aschréfi à 15 roupies*, et il évalue cela à *26,560,000 livres sterling* (1). En général, un caractère remarquable des mémoires traduits par M. Price, est de porter toutes les évaluations à des sommes qui dépassent toute croyance, et le traducteur a souvent reculé devant cette évaluation.

M. Anderson a donné, dans l'*Asiatik Miscellany*, deux fragmens des mémoires originaux de Djéhanghir. Je ne me suis occupé jusqu'ici que du premier. Le second a pour objet le journal d'un voyage de Lahor à Caboul, fait par Djéhanghir, après que la révolte de son fils Khosrou eut été entièrement apaisée par la défaite totale de son parti et la prise du prince lui-même. Ce voyage eut lieu en l'année 1016 de l'hégire, 1607 de J. C. Ce journal, qui comprend un espace d'un peu plus d'un mois, est très-détaillé. Le texte traduit par M. Price ne contient rien de tout cela, et il paroît ne pas conduire les mémoires vrais ou supposés de Djéhanghir jusque là. Le traducteur nous apprend que, dans le manuscrit dont il s'est servi, le récit se termine *ex abrupto ;* mais les dates y sont si rarement indiquées, qu'il est impossible de déterminer précisément l'époque à laquelle il finit. En comparant cependant l'Histoire de l'Hindoustan sous le règne de Djihanghir, donnée par M. Gladwin, et pour laquelle il a fait un grand usage des mémoires de cet empereur, avec la traduction de M. Price, il y a tout lieu de penser que ce dernier ouvrage se termine peu avant le voyage de Djéhanghir à Caboul, c'est-à-dire, vers la fin de l'an de l'hégire 1016; la partie

(1) Le *lack* est de cent mille, et cent *laks* font un *croure.* Peut-être n'est-il pas inutile de faire observer que Djéhanghir lui-même, suivant l'ouvrage traduit par M. Price, indiquant les noms des diverses monnoies d'or qu'il a fait frapper, n'en désigne aucune sous le nom d'*aschréfi.*

des mémoires traduite par M. Price ne contiendroit donc guère que deux ans et demi du règne de Djéhanghir; mais alors, comment se fait-il qu'on y lise tous les détails du pardon accordé par l'empereur à son fils Khosrou, ce qui n'eut lieu, si nous en croyons ce récit, qu'après qu'il eut passé quinze ans loin de la cour, et par conséquent dans la seizième ou la dix-septième année du règne de Djéhanghir? Observons en passant que M. Gladwin place cet événement sous l'an 1029, et par conséquent à la treizième année du règne de cet empereur, et que suivant lui Khosrou mourut à Burhanpour vers la fin de l'an 1030.

Au surplus, l'ordre chronologique des faits n'est nullement observé dans l'ouvrage traduit par M. Price, et par cela même il ne paroît point devoir être considéré comme des mémoires proprement dits. Pour en donner un exemple, on trouve (pag. 63), avant qu'il soit question de la révolte de Khosrou, qui se termina en l'an 1015, la mention d'un présent de grand prix fait en 1020 par Djéhanghir à son fils sultan Khosrou, et deux pages plus loin commence le récit de la révolte de Khosrou, qui, est-il dit, s'échappa clandestinement de la cour, la nuit du 8 de dhou'lhiddjèh 1014.

M. Gladwin a joint à la fin de l'histoire de Djéhanghir, par forme d'appendice, quelques extraits des mémoires de ce prince, et notamment un édit rendu dans la première année de son règne, et composé de douze articles. A chacun de ces articles il a joint le texte, ou du moins ce qu'il offroit de plus essentiel. Ce même réglement se trouve dans l'ouvrage publié par M. Price; mais il y est entremêlé de détails puisés peut-être dans les mémoires de cet empereur, mais qui très-vraisemblablement ne sont pas là à la place qu'ils occupoient dans les mémoires originaux. Il y a aussi, dans la rédaction, des différences remarquables. Ainsi, par exemple, un officier de finance, qui dans le texte donné par M. Gladwin est appelé *khalsa* خالصه, est nommé dans la traduction de M. Price, et sans doute dans le texte qu'il a suivi, *kroury* کروری.

Il y auroit peut-être quelque témérité à porter un jugement décisif sur l'authenticité de l'ouvrage dont nous devons la traduction à M. Price, n'ayant sous les yeux aucune portion du texte original. Nous nous bornerons donc à dire que les mémoires dont M. Anderson a publié quelques fragmens, et qui ont certainement aussi été connus de M. Gladwin et par lui mis à contribution pour son Histoire de Djéhanghir, nous paroissent avoir bien plus de droits à être considérés comme l'ouvrage de cet empereur, et que le livre dont M. Price a traduit une partie nous semble un ouvrage plus récent, composé

d'après les mémoires originaux de Djéhanghir, et peut-être d'après d'autres documens, par un écrivain qui a affecté de faire parler ce prince en son propre nom, comme s'adressant à ses enfans, mais ne s'est point assujetti à l'ordre des événemens, a inséré dans son récit des choses étrangères ou disparates, suivant qu'elles s'offroient à sa mémoire, et au contraire a négligé parfois des circonstances dont l'omission jette de l'obscurité dans son récit. Il paroît de plus s'être fait une règle d'exagérer outre mesure la valeur de tout ce dont il parle, comme le nombre des éléphans, des chevaux, des bouches à feu, &c. &c.

Avec quelque réserve que nous hasardions notre opinion à cet égard, nous ne pouvons nous empêcher d'abord de regretter que M. Price, qui connoissoit les fragmens publiés par M. Anderson, ne se soit pas livré lui-même à l'examen critique de l'authenticité de l'ouvrage qu'il traduisoit, et en second lieu à faire des vœux pour que les travaux dont le comité de traduction formé sous les auspices de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande encourage si efficacement la publication, soient accompagnés des textes, ou du moins de tout ce qui peut en rendre la lecture plus utile, et fournir à une critique bienveillante, mais éclairée, le moyen d'en apprécier le mérite et l'importance. Sans doute, à mesure que les travaux présentés au comité deviendront plus nombreux, il sentira mieux la nécessité de faire un choix, aussi nécessaire au succès de cette honorable entreprise, que digne des lumières et des talens des hommes distingués qui ont associé leurs noms à cet éminent service rendu à la littérature de l'Asie. Nous osons espérer que ces réflexions ne seront point prises en mauvaise part.

La discussion critique dans laquelle nous avons cru nécessaire d'entrer nous ayant entraînés plus loin que nous ne l'avions prévu, nous nous voyons obligés de renvoyer à un second article l'analyse de l'ouvrage que nous avons entrepris de faire connoître.

SILVESTRE DE SACY.

HISTOIRE philosophique, littéraire, économique, des plantes de l'Europe, avec figures; par J. L. Poiret, *ancien professeur d'histoire naturelle, membre de plusieurs académies et sociétés savantes et littéraires;* tomes VI et VII. A Paris, chez Ladrange et Verdière, libraires, quai des Augustins, 1829, ni-8.°

NOUS avons fait connoître dans ce journal (avril 1828, p. 241-246) cinq volumes de l'ouvrage de M. Poiret: le sixième, qui vient de paroître, traite de végétaux connus par leur agrément ou par leur utilité. A mesure que l'auteur avance dans l'exposition des familles, la richesse de la végétation semble se développer sous sa plume. Après la soixante-quatrième famille, il en décrit vingt-deux, dont chacune a plus ou moins de genres, et sous ces genres plus ou moins d'espèces.

Toutes ces plantes sans doute ne brillent pas du même éclat dans leurs fleurs; mais quelques-unes ont des qualités plus précieuses; telles sont, par exemple, les familles des ombellifères et des crucifères, qui enrichissent nos potagers. Celle des papavéracées renferme des plantes dont les unes font ornement et les autres fournissent des substances d'usage dans l'économie domestique ou dans le traitement des maladies; nous citerons le genre *pavot*. La graine d'une de ses espèces *(papaver somniferum)*, connue sous le nom impropre d'*œillet*, par corruption d'oliette, *oleum*, donne une huile douce qui, mêlée avec celle d'olive, est employée sur nos tables comme assaisonnement. Nous dirons, puisque c'en est une occasion, qu'on cultive beaucoup cette espèce de pavot dans le nord de la France, et qu'une grande partie de l'huile douce qu'on en tire est envoyée dans le midi de ce royaume, où on la mêle avec l'huile d'olive. C'est de cette même espèce que, dans le Levant, on tire l'opium que la nature a renfermé dans ses capsules, et qu'on en extrait par des incisions, à l'époque où la fleur s'en sépare : on peut encore l'obtenir par l'ébullition et l'évaporation. Celui qu'on se procure par un de ces moyens dans nos climats, qui ne sont pas assez chauds, n'a d'effet sensible sur les malades qu'en l'employant à double dose, comme nous nous en sommes assurés en faisant faire des expériences avec de l'opium produit par nos cultures.

Le pavot des champs, *papaver rheas*, qui est le coquelicot, n'a de rapport avec le *papaver somniferum* que parce qu'en médecine on juge qu'il a la qualité calmante, mais à un moindre degré. Outre ce mérite, qui est le plus important, M. Poiret lui trouve celui de recréer

agréablement la vue, lorsqu'on la promène sur des champs cultivés, dans lesquels il est mêlé à d'autres fleurs de différentes couleurs.

Parmi les renonculacées, famille réservée pour les parterres, les anémones, les renoncules, réunissent tout ce que la nature a de plus riche en variétés; c'est, dit M. Poiret, un tableau auquel le fleuriste cherche à donner plus d'éclat par la disposition et l'ordre qu'il établit entre les individus, selon l'harmonie et le contraste des couleurs.

Le premier genre des caryophyllées est l'*œillet*. M. Poiret regrette de n'avoir rien trouvé dans les ouvrages des anciens qui annonce qu'on le connût de leur temps. En parlant d'une de ses espèces, qui est le *dianthus superbus*, Linn., il rappelle l'idée qu'en avoit conçue J. J. Rousseau, qui, à Monquin, en avoit recueilli un pied. En l'envoyant à M. Delatourette, très-habile botaniste de Lyon, gouverneur alors de Pierre-Encise, il lui disoit: « Avez-vous le *dianthus superbus!* je » vous l'envoie à tout hasard; c'est réellement un bien bel œillet » et d'une odeur bien suave. Il ne devroit être permis qu'aux chevaux » du soleil de se nourrir d'un pareil foin. »

Dans cette même famille, qui est assez nombreuse, on doit distinguer un genre de plantes dont une espèce est très-importante par son immense utilité, et qui avoit jusqu'ici mérité la plus grande attention : elle la mériteroit encore au même degré parmi nous, si l'introduction d'une matière étrangère n'avoit été beaucoup trop favorisée aux dépens d'une production indigène. C'est du *lin* que nous voulons parler. On sait que la graine de cette plante fournit une huile employée dans les arts, et que de sa tige on extrait un fil propre à des usages domestiques et à former des vêtemens ou même des tissus précieux et délicats.

L'auteur examine ensuite la question de savoir si le lin avec lequel on fabriquoit les habillemens des prêtres égyptiens et ceux des initiés aux mystères d'Isis, cité sous le nom de lin ou sous celui de *byssus*, étoit notre lin ou le coton. Il paroît, d'après Rouillé, dans les Mémoires de l'Académie des sciences, que les toiles qui enveloppent les momies sont de coton; d'un autre côté, Olivier, dans son Voyage d'Égypte, dit qu'on y cultive du lin, particulièrement dans le Delta, et c'est encore la plus grande récolte de la province de Faïoum.

M. Poiret décrit avec complaisance la famille des myrtes, le myrte proprement dit, *myrtus communis*, Linn.; le grenadier, *punica granatum*, Linn.; le syringa, *philadelphus coronarius*, Linn. Chacun d'eux n'a qu'un genre sans espèces.

C'est sur-tout lorsqu'il traite de la famille des *rosacées* que l'en-

thousiasme de l'auteur s'exalte. Par-tout, comme on sait, ce genre d'arbustes est recherché ; il l'est beaucoup en Italie; et à Rome il y a entre autres un palais qui en est tellement couvert, que les bâtimens en sont en partie cachés. Parmi nous, depuis quelques années, et sur-tout depuis l'introduction d'une espèce apportée du Bengale, dont elle a le nom, on a pris un tel goût pour cette fleur, qu'elle se multiplie à l'infini par tous les moyens de l'art, de manière qu'on en voit non-seulement dans les jardins, dans les bosquets, mais même aux portes de beaucoup d'habitans des campagnes.

A la suite des roses viennent les arbres fruitiers qui sont de la même famille : si les unes embellissent nos parterres, les autres enrichissent nos vergers. Mais les arbres fruitiers sont trop connus pour qu'on ait besoin de les nommer. Nous avons été étonnés que l'auteur, en parlant du pêcher, n'ait pas rappelé, pour la combattre, l'opinion où l'on est que son fruit est un poison en Perse, pays de son origine. Nous sommes assurés par des relations certaines qu'il y est seulement mauvais, ou du moins infiniment au-dessous de sa saveur en Europe. Des noyaux que nous en avons reçus étoient tellement semblables à ceux de nos pêches, que nous n'avons pas douté de la vérité de l'assertion de notre correspondant.

Le septième volume continue la description des familles, à commencer par celle des *papilionacées* ou *légumineuses*, plantes qui se cultivent, les unes dans nos potagers, pour nos besoins domestiques (les pois, les fèves, les lentilles, &c.); les autres dans les champs, pour le bétail (la luzerne, le sainfoin, le trèfle, &c.). L'ouvrage a pour appendice une lettre où M. de Foucauld rend compte des plantes qu'il a découvertes dans les hautes Alpes du Dauphiné. Outre les tables particulières de chaque tome, le 7.e est terminé par une table générale qui embrasse tous les genres, sous leurs dénominations latines, avec addition de leurs noms français.

Huit livraisons de planches, au lieu de sept qu'on avoit promises, accompagnent les sept volumes : les figures ont été dessinées par M. Poiret fils, et lithographiées par M. Motte. Elles sont, à ce qu'il nous semble, trop fortement coloriées, apparemment parce qu'on a prévu que le temps affoibliroit les couleurs. Du reste, ces figures correspondent aux familles et aux différentes classes du système sexuel de Linné.

TESSIER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ACADÉMIES.

L'ACADÉMIE royale des sciences a élu M. Arago pour succéder à feu M. Fourier dans la fonction de secrétaire perpétuel (partie mathématique).

Le 29 juin, l'Académie française a tenu une séance publique pour la réception de MM. Phil. de Ségur et de Pongerville, successeurs de MM. de Lévis et de Lally-Tolendal : on y a entendu les discours des deux récipiendaires, et les réponses de MM. Arnault, directeur, et de Jouy, chancelier. Ces quatre discours ont été imprimés chez M. Firmin Didot, 22 et 15 pages *in-4.°*

L'Athénée des arts, dans sa séance publique du 25 avril dernier, a proposé trois sujets de prix, en ces termes. « I. Définir avec précision le véritable sens » du mot *civilisation*, signaler les principaux caractères de notre civilisation » actuelle, les abus et les lacunes que l'on peut y remarquer, les moyens de » remplir ces lacunes, de combattre ces abus et de les détruire peu à peu; » montrer enfin comment on pourroit donner aux progrès de la civilisation, » dans les différentes parties qu'elle embrasse, une meilleure direction et une » impulsion plus rapide. — II. Présenter un tableau comparatif de l'état de » la prose et de la poésie au XVI.e siècle, au XVII.e et à l'époque actuelle. — » III. Quels sont les objets d'art que nous tirons des pays étrangers et que » nous ne fabriquons pas aussi bien qu'eux, ou que nous ne fabriquons pas du » tout! Quels moyens auroit-on de fabriquer ces objets. »

Il s'est établi à Londres une Société géographique, composée de cent vingt-quatre membres.

L'Académie de Copenhague a proposé plusieurs sujets de prix, entre lesquels on remarque les deux suivans : « Examinetur atque describatur politicus et » ecclesiasticus regni Lombardici in Italiâ status; exponatur qualis fuerit » ingeniorum in hoc populo cultus, qualia monumenta, quales artis reliquiæ » quæ ei tribuantur, noteturque quid et quatenus, quæ ex tali disquisitione » eruantur observata, conferre queant ad illustrandam traditionem de Longo- » bardis olim in nostro septentrione habitantibus. » — « Etsi sæpissimè dispu- » tatum est de philosophiâ, et persuasione illâ immediatâ quæ hodiè fidei » nomine appellari solet, vel sejungendis, vel arctissimo vinculo nectendis, vel » subordinandis vel coordinandis, quum nondum ad liquidum res perducta » esse videatur, societas desiderat, ut præmissâ adæquatâ expositione omnium » momentorum quæ in quæstione dirimendâ ob oculos poni debeant, disquisi- » tione accuratâ constituatur an et quatenus philosophia fidei tanquàm funda- » mento suo superstruenda sit. »

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Observations sur la critique faite par M. Sam. Lee, dans les n.os 79 et 80 du Classical Journal, *du compte rendu dans le Journal des Savans* (décembre 1828, pag. 719-734; janvier 1829, 12-38; février, 87-109) *de sa Grammaire hébraïque;* par M. Silvestre de Sacy. Paris, impr. royale, 1830, 48 pages *in-8.°*, extraites du nouveau Journal asiatique. Les questions traitées dans ces *Observations* de M. de Sacy concernent les voyelles de la langue hébraïque, la théorie des formes du verbe dans cette langue...., l'origine ou l'étymologie des flexions grammaticales, la construction de certains verbes avec leurs complémens, ... le nombre des formes dérivées dont le verbe est susceptible en hébreu, le *waw* conversif, la valeur des formes temporelles des verbes. M. Sam. Lee ne s'étoit pas contenu dans les limites des discussions grammaticales et de la critique purement littéraire; mais M. de Sacy ne s'est point permis d'en sortir. « Je finis, dit-il, en répétant que, dans la composition d'une grammaire » destinée à l'enseignement d'une langue, le devoir de l'auteur est de constater » les faits, de les rassembler, autant que possible, sous des catégories com- » munes; de les éclairer à propos par des rapprochemens qui n'aient rien de » forcé; mais en même temps d'éviter les théories, soit étymologiques, soit » philosophiques, qui n'ont pas pour but direct de faciliter l'étude, en dimi- » nuant, au profit du jugement, le travail de la mémoire. Je ne puis pas » sans doute émettre mon opinion sans me trouver en contradiction avec ceux » qui adoptent un autre système. Mais ils se tromperont beaucoup s'ils attri- » buent ce sentiment à toute autre chose qu'à une conviction profonde, fruit » de réflexions longues et impartiales; et je crois en vérité qu'il m'en coûte- » roit bien peu pour adopter le système contraire, si l'on parvenoit à en démon- » trer la solidité et l'utilité. » Ces *Observations* seront lues avec fruit par les hommes de lettres qui étudient particulièrement la langue hébraïque, et par ceux qui s'occupent des systèmes généraux de grammaire.

M. Klaproth a inséré aussi dans le nouveau Journal asiatique (février 1830, pag. 97-144), une *Réponse à quelques passages de la préface du roman chinois intitulé* Hao-Khieou tchhouan, *traduit par M. Davis.* Ces *passages* concernent les observations critiques que M. Klaproth avoit publiées (nouveau Journal asiatique, juillet 1829) sur la traduction du drame Han Koung thsieou.

Grammaire générale: philosophie de la langue française, par M. B. J. Paris, Sédillot, 1830, *in-8.°* Pr. 3 fr. M. B. J. (qui a publié en 1824 des *Observations sur les conjugaisons françaises*, Paris, Sédillot, *in-8.°*) donne le nom de *stichiologie*, ou science des élémens, à l'intelligence générale du langage, et il divise cette science en quatre sections: la *grammatologie*, lecture, écriture, prononciation, orthographe; la *ptoséologie*, désinences; l'*étymologie*, origines et familles des mots; la *phraséologie* ou syntaxe. L'auteur n'a traité encore que les deux premières parties. — M. P. Cam. d'Olivier a publié une *Grammaire française, propre à l'enseignement mutuel, &c.* Paris, Garnier, 1830, *in-12.* Pr. 1 fr. 50 cent. Elle comprend six sections: 1. propositions incidentes et principales; 2. figures grammaticales et analyse logique; 3. loi d'accord; 4. emploi de l'article, de l'adjectif, du pronom, du verbe, &c.; 5. équivoques; 6. ponc-

tuation. — Une *grammaire générale, en dix leçons, appliquée à la langue française*, par M. Durieux, à Paris, 1830, *in-12;* se trouve chez Belin-Leprieur; pr. 1 fr. — Le *Journal de la langue française*, dont il a été fait mention dans nos cahiers de janvier dernier, pag. 55, 56, et d'avril, pag. 254, continue de discuter plusieurs questions grammaticales, philosophiques et littéraires: le n.° 48 contient un second article de M. Marrast sur *Hernani*.

La Langue anglaise dans toute sa substance, et sa prononciation accentuée, mise à la portée de tout âge, de toute capacité, de tout genre d'enseignement, ou méthode simplifiée, déduite de l'analyse de nos facultés intellectuelles, et basée sur les procédés de la nature dans son mode d'enseignement du langage, par M. H. Durietz. Paris, imp. de Lefebvre, 1830, *in-8.°*, 170 pages. Prix 3 fr. 50 c.; chez l'auteur, rue Saint-Dominique, n.° 37.

La Conversion d'un romantique, manuscrit de Delorme, publié par M. Jay, suivi de deux lettres sur la littérature du siècle, et d'un essai sur l'éloquence politique. Paris, Moutardier, 1830, *in-8.°* Prix 7 fr. Le nom de Delorme, employé dans le titre, fait allusion au volume intitulé *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*, publié (par M. S. B.) en 1829. Paris, Delangle, *in-8.°*, 245 pages.

Les Satires de Juvénal, traduites en vers français (avec le texte latin en regard), et suivies de lettres à Philinte sur l'intelligence de la poésie, et ses beautés rapprochées de celles d'Horace dans les sujets traités par ces deux auteurs, par M. Barré de Jallaix. Paris, impr. de Jules Didot, librairie de Brissot-Thivars, 1830, 2 vol. *in-8.°* Prix 15 fr.

L'Astronomie, poëme en six chants, par M. Daru. Paris, Firm. Didot, 1830, *in-8.°;* x et 300 pages. Prix 7 fr. Ouvrage recommandable par la sagesse de la composition, par la pureté du style et par l'exactitude des détails. On y remarque des morceaux très-poétiques.

Poezie Adama Mickiewicza. Paris, Barbezat, 1828, 3 vol. *in-8.°;* 236, 206 et 178 pages, avec le portrait de l'auteur. Prix 15 fr. — *Poésies d'Adam Mickiewicz* (Mitzkevitch), traduites du polonais par MM. F. Miaskowski et G. Fulgence. Paris, Sedillot, 1830, gr. *in-8.°*, 80 pages, avec le même portrait. Pr. 3 fr. 75 c.

Les nuits attiques d'Aulugelle, traduites en français, avec le texte en regard, et accompagnées de remarques, par M. Victor Verger; deuxième édition, augmentée d'une table des matières. Paris, imprimerie de M.me Thuau, librairie de Brunot-Labbe, 1830, 3 vol. *in-8.°*, ensemble de 106 feuilles. Prix 18 fr. On avait, depuis 1776 et 1777, une traduction d'Aulugelle par l'abbé de Verteuil, en 3 vol. *in-12*.

Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte, précédée d'une introduction présentant le tableau de l'Égypte ancienne et moderne, depuis les Pharaons jusqu'aux successeurs d'Ali-Bey; et suivie du récit des événemens survenus en ce pays depuis le départ des Français, et sous le règne de Mohamed-Ali, par MM. Belliard, Bory de Saint-Vincent, Châteaugiron, d'Aure, Desgenettes, Duterrre, de Fortia d'Urban, Geoffroi de Saint-Hilaire, Gourgaud, Ader, Julien de Paris, Larrey, Marcel, de Montros, Parceval de Grandmaison, Pottier, Rampon, Réal, Reyband, Rey-Dusseuil, Taylor et Xaintine, et sous la direction de ce dernier; douze vol. *in-8.°*, avec un atlas *in-4.°* de 400 planches. Chaque volume sera divisé en cinq

livraisons. Prix de chaque livraison (atlas compris), 5 fr. On souscrit, sans rien payer d'avance, chez M. Gagniard, quai Voltaire, n.° 15, et A.J. Denain, rue Vivienne, n.° 16. Une table analytique de l'ouvrage sera délivrée aux souscripteurs avec la dernière livraison. Les trois premières livraisons ont paru, imprimées chez J. Tastu.

Voyage de l'Arabie Pétrée, par M. Léon de Laborde et M. Linant. Paris, impr. de J. Didot aîné, librairie de Giard, 1830, *in-fol.* L'ouvrage doit se composer de 10 livraisons, chacune du prix de 20 fr. Il y aura de plus un volume de texte *in-8.°* — On en publie une traduction allemande, *in-8.°*, avec planches et vignettes, à Cassel, chez Bohné.

Œuvres de Tacite, traduites en français (avec le texte en regard), par M. C. L. F. Panckoucke; tome I.er des Histoires. Paris, Panckoucke, 1830, *in-8.°*, 458 pages. Pr. 7 fr. Cette traduction fait partie de la Bibliothèque latine-française que publie M. Panckoucke, et qui doit bientôt comprendre les comédies de Plaute, traduites par M. Naudet, membre de l'Institut.

Histoire de Louis XI, par M. Charles Liskenne. Paris, impr. de Cosson, 1830; 2 vol. *in-8.°*, ensemble de 832 pages, avec un portrait.

Histoire de François I.er surnommé le Restaurateur des lettres, par M.me Sophie de Maraise. Lyon, Rolland, 1830; 240 pages *in-12*, avec un portrait.

Discours sur le caractère moral et politique de Louis XIV, par M. Anatole Roux-Laborie; ouvrage qui a remporté le prix d'éloquence décerné par la Société royale des bonnes-lettres, séance du 29 mai 1829. Paris, impr. de Lachevardière, librairie de Ch. Gosselin, 1830; 40 pages *in-8.°*

Notice sur Fénélon, suivie d'une liste chronologique de ses écrits, par M. Beuchot. Lyon, P. Rusand, 1829 (1830), *in-8.°*, 76 pages, contenant un Précis de la vie de Fénélon, et des notes bibliographiques très-instructives. Cette Notice doit se placer à la tête d'une édition des Œuvres de l'archevêque de Cambrai, entreprise à Lyon.

Histoire de Provence, par M. Louis Méry. Marseille, impr. de Dufort, et Paris, librairie de Lecointe, 1830; 2 vol. *in-8.°*, qui se publient par livraisons de cinq feuilles. Prix de chaque livraison, 1 fr. 25 c.

Tableau de la Pologne ancienne et moderne, par M. Maltebrun; nouvelle édition entièrement refondue, augmentée et ornée de cartes, par M. Léonard Chodzko (auteur d'une Histoire des légions polonaises). Paris, Aimé André, 1830; 2 vol. *in-8.°*, vij, 512 et 536 pages. Pr. 15 fr. L'ouvrage, dans son état actuel, comprend, 1.° une statistique de la Pologne, avec une description géographique de chaque palatinat; 2.° une histoire abrégée de ce pays; 3.° un aperçu de son ancienne législation; 4.° des recherches sur son ancienne littérature. Cette quatrième partie est de M. Mich. Podezaszynski.

Histoire de Pologne, par M. Ziélinski. Paris, impr. de Mie, librairie de Barbezat, 1830; 2 vol. *in-8.°*, 828 pages.

Des Rogations, par M. J. L. (M. Labouderie). Paris, impr. de Plassan; 16 pages *in-8.°*, extraites du Journal des Paroisses; et contenant un précis de l'histoire de cette institution religieuse; d'après Alcime-Avite, Sidoine Apollinaire, Césaire d'Arles, Grégoire de Tours, S. Eucher, &c. L'auteur explique pourquoi les fêtes des Rogations ont été appelées *litanies* (λιτανίαι, supplications), en quoi consistaient originairement ces litanies, d'où vient

la distinction de litanies grandes et petites; à quelle époque les processions remontent, &c. Il fait mention des *ambarvalia :* car nous en convenons, dit-il, plusieurs de nos cérémonies sont empruntées des Gentils et des Juifs. Cet exposé, remarquable par sa précision et par son exactitude, se termine par ces vers de Delille :

> Enfin on la revoit dans la saison nouvelle,
> Cette solennité si joyeuse et si belle, &c.

Mémoire sur la châsse de S. Taurin d'Évreux, par M. Auguste le Prévost, membre de plusieurs sociétés savantes, françaises et étrangères. Caen, 1829, *in-8.°,* avec des planches lithographiées. S. Taurin a vécu vers la fin du IV.e siècle ; sa châsse n'est que du XIII.e On y lit l'inscription : *Abbas Gilebertus fecit me fieri.*

Mémorial portatif de chronologie, &c. Parties III et IV, *in-12.* En indiquant ces deux volumes dans notre cahier de mars dernier, p. 198, nous avons promis d'en mieux faire connoître le contenu. Les deux premières parties, intitulées, l'une *Histoire politique et littéraire,* l'autre *Industrie*, ont été annoncées en 1828, nov. 699. La troisième est une continuation de la seconde (chap. III et IV, p. 777-1110). Sous le titre de *Phénomènes de la nature,* le chap. III présente la chronologie des aérolithes, des comètes, de divers faits soit géologiques soit atmosphériques, des hivers rigoureux, des inondations, des éboulemens ; des pestes, épidémies ou maladies contagieuses ; des tremblemens de terre, des volcans, &c. Ces notices, parmi lesquelles il s'en trouve une sur les macrobites ou centenaires, n'avoient été rassemblées nulle part avec autant de soin. Le chapitre IV est consacré à *l'économie politique :* il comprend des séries d'articles et des tableaux statistiques relatifs au territoire et à la population de la France, aux monnaies et aux poids et mesures, aux revenus et aux dépenses de l'état, au commerce, à la navigation, aux armées, à la justice criminelle, à la ville de Paris, puis à la Grande-Bretagne et aux États-Unis d'Amérique ; détails innombrables, mais recueillis avec beaucoup de méthode et d'exactitude. Le 4.e volume contient d'abord (p. 1-63) des actes politiques et historiques, comme la bulle de démarcation d'Alexandre VI, l'édit de Philippe II contre Guillaume de Nassau, l'établissement de la Maison d'Orange sur le trône d'Angleterre en 1689, l'acte d'indépendance des États-Unis en 1776. Les pages 65-258 sont occupées par un catalogue alphabétique des personnages célèbres dans les différentes carrières, avec les dates de leur naissance et de leur mort ; l'indication sommaire de leurs actions, de leurs ouvrages, &c. Ce dictionnaire, très-commode à consulter, donne des indications souvent suffisantes et presque toujours sûres. Les dernières pages de l'ouvrage (i-xlj) sont remplies par une table alphabétique des matières. Tout ce recueil se recommande par l'étendue des recherches qu'il a exigées, par l'enchaînement et l'utilité des notions qu'il présente. L'auteur, qui ne s'est point nommé, est connu par d'autres productions dont il a été rendu compte dans ce journal : Vie du Pogge, traduite de l'anglais de Sepherd (sept. 1819, p. 529-535) ; Antiquités romaines, traduites de l'anglais d'Alex. Adam (mai 1818, p. 283-288 ; déc. 1825, pag. 759-760 ; sept. 1827, p. 570) ; Revue de l'histoire universelle moderne, 2 vol. *in-12* (juin 1827, p. 380-88 ; Mémorial de chronologie, *in-8.°* (janvier, 1822, p. 39) : c'est la 1.re édition de l'ouvrage, qui vient d'être fort augmenté et

perfectionné dans la seconde imprimée chez M. Firm. Didot, et accompagnée d'un cahier *in-4.°* oblong contenant cinq tableaux statistiques.

Le 60.ᵉ et dernier volume du *Dictionnaire des sciences naturelles* a paru avec les 60.ᵉ et 61.ᵉ cahiers de planches. Il contient les articles compris entre les lettres *Zooph* et *Zyt*. L'article *Zoophyte*, par M. Blainville, occupe 546 pages, et offre une classification nouvelle de cette classe d'êtres organisés et une description des espèces tant récentes que fossiles : le corps de l'ouvrage est complet. Il ne reste à livrer que les tables nécessaires pour l'arrangement méthodique de l'atlas ; elles sont sous presse. On s'occupe, dès ce moment, de réunir les matériaux d'un supplément qui mettra le dictionnaire au courant de la science, et qui ne formera que peu de volumes. — La Biographie des naturalistes sera un ouvrage distinct, en 4 tomes *in-8.°*, qui paraîtront de quatre en quatre mois, à partir du 1.ᵉʳ août prochain. Nous consacrerons au moins un article encore à l'examen des derniers volumes de cet important ouvrage, dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs (août 1824, p. 451-464; août 1827, p. 451-457, &c.) Son achèvement est une nouvelle qui doit intéresser tous les amis de l'histoire naturelle. C'est un monument glorieux pour la France, que les principaux naturalistes de notre pays ont élevé à la science en quinze années. Il fait honneur à la maison Levrault, qui n'a épargné ni peines ni sacrifices pour le rendre aussi complet et aussi parfait qu'il étoit possible de le desirer.

Principes de philosophie zoologique, discutés en mars 1830, par M. Geoffroi Saint-Hilaire. Paris, Pichon et Didier, 1830, *in-8.°*, 226 pages. Prix 4 fr. 50 c.

Traité élémentaire de minéralogie, par M. F. S. Beudant ; 2.ᵉ édition, tome I.ᵉʳ Paris, Verdière, 1830, *in-4.°*, 752 pages, avec onze planches, dont cinq sont coloriées. Pr. 14 fr.

Éducation spéciale pour l'agriculture, par M. Blanq, ancien élève de l'école polytechnique. Paris, impr. de Chaigneau jeune, 1830; 14 pag. extraites du Journal du génie civil.

Examen des doctrines médicales et des systèmes de nosologie, précédé de propositions renfermant la substance de la médecine physiologique, par M. F. J. N. Broussais, 3.ᵉ édition. Paris, M.ˡˡᵉ Delaunay, 1830; 3 volumes *in-8.°*, cxix, 483, 591 et 623 pages. Pr. des 3 vol., 25 fr. Il y en aura un quatrième.

Atlas historique et bibliographique de la médecine, composé de tableaux sur l'histoire de l'anatomie, de la physiologie, de l'hygiène, de la médecine, de la chirurgie, de l'obstétrique, &c., par M. Casimir Broussais. Paris, M.ˡˡᵉ Delaunay, gr. *in-4.°*, de 48 pag. Pr. 13 fr.

De la Fête du nouvel an, et du jeûne des expiations ou grand pardon chez les Juifs, par M. Michel Berr. Paris, impr. de Pihan-Delaforest (Morinval), 8 pages *in-8.°*

Nouveau Système du monde, au moyen de la rotation diurne de la terre, d'une inclinaison périodique de vingt-trois degrés, en trois mois, de son pôle boréal sur le méridien oriental, et de la révolution circulaire annuelle du soleil autour de l'équateur *de cette planète;* et Hypothèses conformes aux expériences sur les vents, sur la lumière et sur le fluide électro-magnétique; par M. Demonville. Paris, Demonville, juin 1830, viij et 24 pag. *in-8.°*, avec une planche. L'entreprise de l'auteur est de renverser le système astronomique de Copernic et de

Newton, ainsi que l'a tenté Louis-Sébastien Mercier (et non *Lemercier*), dans un volume *in-8.°* publié chez Dentu, en 1805.

Nous avons annoncé, dans notre cahier de janvier 1830 (p. 61), le prospectus des *Méditations religieuses*, traduites, par MM. Monnard et Gence, de l'ouvrage allemand intitulé *Stunder der Andach*. Il en a paru une livraison chaque samedi, depuis le commencement de cette année. Les douze premiers numéros ont contenu vingt-six méditations qu'on a rassemblées en un volume *in-8.°* de xviij et 380 pages: c'est la première partie du tome I.er Les sujets que l'on y traite sont: le jour de l'an, le culte domestique, le culte public, la paix domestique, l'art d'être content de son état, la jouissance du plaisir, la fausse économie, le père et la mère de famille, l'independance du chrétien dans la vie civile, les dangers et les avantages de la pauvreté et de la richesse, la religion de l'enfance, le mariage, le célibat, la vieillesse, &c. — Ce cours de morale religieuse a été continué par plusieurs autres méditations du même genre, toujours recommandables par la pureté des principes et par la sagesse des conseils. La traduction française est rédigée avec beaucoup de soin. L'ouvrage s'imprime chez M. Marchand du Breuil. On souscrit, à raison de 5 fr. pour 12 livraisons, chez MM. Treuttel et Würtz.

Annales de la philosophie chrétienne; recueil périodique destiné à faire connoître tout ce que les sciences humaines, et, en particulier, l'histoire, les antiquités, l'astronomie, la géologie, l'histoire naturelle, la botanique, la physique, la chimie, l'anatomie, la physiologie, la médecine et la jurisprudence renferment de preuves et de découvertes en faveur du christianisme, par une société d'ecclésiastiques, de littérateurs, de naturalistes, de médecins et de jurisconsultes. Les matières seront distribuées sous les titres suivans: Articles originaux, Revue de livres anciens, Revue de livres nouveaux, Voyages et Géographie, Journaux français et étrangers, Statistique, Académies, Nouvelles, Bulletin bibliographique; un cahier de 64 à 80 pages sera publié le dernier jour de chaque mois, à partir du 31 juillet 1830. Prix de la souscription, pour six mois, 10 fr. 50 c.; pour l'année, 20 fr.; et chez l'étranger, 25. On s'abonne au bureau des *Annales de philosophie chrétienne*, rue de Vaugirard, n.° 41 *bis*.

Tablettes historiques, revue des faits contemporains. Elles seront livrées aux souscripteurs en feuilles détachées qui paroîtront à des époques indéterminées, mais qui formeront tous les six mois un vol. *in-8.°* de 400 à 500 pages. Chaque livraison se divisera en deux parties: I, Correspondance, Questions à l'ordre du jour, Sciences, Lettres et Arts, Spectacles, Variétés; II, faits distribués sous les titres: Étranger, France, Départemens, Colonies, Tribunaux, Belles-lettres, Beaux-arts, Sciences, Industrie, Bibliographie, Nécrologie. On souscrit au Bureau des *Tablettes historiques*, rue de Grammont, n.° 5, à raison de 44 fr. pour 2 vol.; de 22 fr. pour un seul; de 12 fr pour un demi-volume.

PAYS-BAS. *Recherches sur la langue nationale de la majeure partie du royaume des Pays-Bas*, par M. le baron Van-Westreenen Van-Tiellandt. La Haye, 1830, *in-8.°*

Essai sur l'histoire de la littérature néerlandaise, par M. S. de 'sGravenwert, membre de l'Institut des Pays-Bas, &c. Amsterdam, Delachaux, 1830. *in-8.°* viij et 231 pages.

Geschiedenis der Leidsche hooge school, &c. Histoire de l'université de Leyde, depuis sa fondation, en 1575, jusqu'en 1825; par M. Siegenbeck. Leyde, Luchtmans, 1829 et 1830, 2 vol. *in-8.°*

De Mensch beschouwd in zijhen aanleg, &c.; L'homme considéré comme être pensant, moral et sensible, afin de développer les principes de toute connoissance qui lui est possible, en rapport avec sa vraie destination; par J. J. le Roi. Deft, *in-8.°*, xiv et 322 pages. (Philosophie de Kant.)

ALLEMAGNE.

Homerus slavicis dialectis cognatâ linguâ scripsit; ex ipsius Homeri carmine ostendit Greg. Dankouski. Homerus slavicè et græcè idem sonans et significans, adjectâ novâ versione latinâ, cum commentario græco-slavico. Posonii, Lundes, 1829, *in-8.°* Pr. 12 gr.

Kritische bemerkungen über castilische und portugiesische literatur; Remarques critiques sur la littérature castillane et portugaise, et sur les écrivains espagnols et portugais; par M. A. de Liagno. Texte espagnol, avec la traduction allemande. Aix-la-Chapelle, Mayer, 1830, 1.er cahier. Pr. 8 gr.

Thesaurus shakspearianus. The plays and poems of W. Shakspeare, &c.; Théâtre et poésies de Shakspeare, d'après le texte corrigé par Sam. Johnson, G. Steevens, Isaac Reed et Edmond Malone, avec des notes critiques, historiques et grammaticales, la vie du poëte par Alex. Chalmers, le testament de Shakspeare, un glossaire, &c. &c.; nouvelle édition en un seul volume *in-4.°* avec portrait. Leipsic, Fleischer; et Paris, Treuttel et Wurtz, 1830.

Uebersicht der wissenschaftlichen cultur des osterreichrschen Kaiserthums, tableau historique et ethnographique de la littérature de l'empire d'Autriche, dans ses différentes langues, par M. Fr. Sartori. Vienne, Gerold, 1830, *in-8.°*, tome I.er Prix 4 fl. 12 kr.

Reise um die Welt, &c.; Voyage autour du monde, en 1823-26, par Otton de Kotzebue. Weimar, 1830, 2 vol. *in-8.°* avec des planches et 3 cartes. On a joint au 2.e volume un Précis des découvertes zoologiques, par M. Fr. Eschholz, professeur à l'université de Dorpat.

Geschichte der alter Deutschen, &c.; Histoire des anciens Germains, principalement des Francs (depuis l'origine de ce peuple jusqu'à la mort de Charlemagne); par M. Conr. Mannert. Stuttgard, Cotta, 1829, *in-8.°*

Kritische Beleuchtung einiger Puncte in den Feldzügen Karls des Grossen, &c.; Éclaircissemens sur les campagnes de Charlemagne contre les Saxons et les Slaves, mémoire pour servir à l'histoire et à la géographie du moyen âge; par M. Léopold de Ledebur. Berlin, 1829, *in-8.°*

Assises et bons usages du royaume de Jérusalem, sive *Leges et Instituta regni hierosolymitani.* Primùm integra ex genuinis deprompta codicibus mss. adjectis lectionum varietate et præfatione, cum glossario notisque et indicibus, ediderunt H. Kausler, J. C. Bludtscht. Stutgardiæ, Cotta, 1830. Ouvrage pour lequel on souscrit chez MM. Treuttel et Wurtz.

Zur Geschichte Friedrich Wilhem's I und Friedrichs II kænige von Preussen; Pièces pour servir à l'histoire de Frédéric-Guillaume I.er et Frédéric II, rois de Prusse, publiées par le D.r Cramer. Hambourg, Hoffmann et Campe, 1829, *in-8.°*, 183 pages.

Geschichte der Magyaren, &c. Histoire des Magyares (Hongrois); par M. le comte Mailath. Vienne, Tender, 1829, 3 vol. *in-8.°* avec des plans de batailles. Prix 14 fl. (Nous avons annoncé dans notre dernier cahier, p. 320, un volume publié à Londres, par M. S. Bowing, sur la poésie des Magyares.)

Pensées sur l'homme, ses rapports et ses intérêts; par M. Frédéric Ancillon. Berlin, Duncker, 1829, 2 vol. *in-12*. Prix 2 rxd.

RUSSIE. *Versuch einer Literatur der sanskrit Sprache*; Essai historique et littéraire sur la langue sanscrite, par M. Fr. Adelung. Pétersbourg, 1830, *in-8.°*

ITALIE.

Viaggio di Terra-Santa, &c.; Voyage à la Terre-Sainte (en 1814 et 1815), divisé en chapitres selon l'ordre des matières; par le docteur Santino Daldini, curé de Salirio. Milan, Motta, 1829, *in-12*, 168 pages. Prix 1 l. 50 c.

Irene Delfino, storia veneziana del secolo VI. Venezia, per Giuseppe Groato, 1830, 2 vol *in-8.°*, 312 et 306 pages. Pr. 4 l. Irène (femme d'Étienne Delfino), roman historique et politique : on en publie une traduction française.

Relazioni dello stato di Savoja, negli anni 1574, 1670, 1743, scritte dagli ambasciadori veneti Molini, Bellegno e Foscarini, con note ed illustrazioni di Luigi Cibrario, sott. proc. gen. di S. Marco. Torino, tip. Alliana, 1830, *in-8.°*, di p. xx e 208. *Relations sur l'état de la Savoie* en 1574, 1670 et 1743.

Storia di Como, &c. Histoire de la ville de Come, par M. Maurizio Monti. Come, Ostinelli, 1830, deux parties *in-8.°*

Storia della letteratura italiana del secolo XVIII; Histoire de la littérature italienne du XVIII.e siècle; par M. Antonio Lombardi, pour servir de suite à l'histoire de la littérature italienne, ancienne et moderne, de Tiraboschi. Modène, 1829, tomes 1, 2, 3, *in-8.°*

Vitruvii de Architecturâ libri decem, apparatu præmuniti, emendationibus et illustrationibus refecti, thesauro variarum lectionum quadraginta sex codicibus locupletati, tabulis centum quadraginta declarati, ab Aloysio Marino: accedunt inscriptiones aliquot et indices varii. Romæ, ex prelis Marinii, 1830, *in-f.°*

ANGLETERRE.

Consolations in travels, or the last days of a philosopher. Consolations en voyage, ou les derniers jours d'un philosophe; par sir Humphrey Davy, dernier président de la Société royale de Londres; *in-12*, de 281 pages. A Londres, chez John Murray. Ce livre, divisé en six dialogues, contient des généralités qui peuvent sembler un peu vagues, mais aussi quelques observations positives, importantes en elles-mêmes, et auxquelles le nom de l'auteur ajoute beaucoup de prix.

Travels in the Morea; Voyages en Morée; par M. W. Martin Leake. Londres, Murray, 1830, 3 vol. *in-8.°*

Travels of Macarius, patriarch of Antioch, written by attendant archdeacon Paul of Aleppo in Arabia, translated by F. C. Belfour. Part. I, Anatolia, Romelia and Moldavia. London, *in-4.°*; *Voyages de Macarius*, patriarche d'Antioche, écrits en arabe par son archidiacre Paul d'Alep,

traduits en anglais par M. F. C. Belfour. Partie I.re, Anatolie, Romélie et Moldavie. Londres, *in-4.°*

Notes on the Bedouins and Wahabys, &c. Notices sur les Bédouins et les Wahabys, recueillies par feu Louis Burckhardt, pendant ses voyages dans l'Orient. Londres, Colburn, 1830, *in-4.°*

Two Essays on the geography of ancient Asia ; intended partly to illustrate the campaigns of Alexander and the Anabasis of Xenophon, by the Rev. S. Williams; *Deux Essais sur la géographie de l'ancienne Asie*, contenant des éclaircissemens sur les conquêtes d'Alexandre, sur l'expédition de Cyrus le jeune et la retraite des dix mille, &c. Londres, *in-8.°*

The History of chivalry and the crusades ; Histoire de la chevalerie et des croisades, par M. Henri Stebbing. Édimbourg, Constable; 2 vol. *in-12.*

Memoirs on the life of sir Walter Raleigh, &c. Mémoires sur la vie de sir Walter Ralegh, avec des remarques sur le temps où il a vécu, par mistriss Thomson, auteur de Mémoires sur la cour de Henri VIII. Londres, Longman, 1829, *in-8.°* — On doit écrire *Ralegh*, selon M. Walckenaer, de qui l'on a un très-bon article bibliographique sur ce personnage, *Biogr. univers.*, XXVII, 1-23; *Vies de plusieurs personnages célèbres,* t. I, pag. 242-288.

Commentaries on the life and reign of Charles the first ; Commentaires sur la vie et le règne de Charles I.er, roi d'Angleterre, par M. J. d'Israeli. Londres, Colburn, 1830, cinq volumes *in-8.°*

Memoirs on the life and times of Daniel de Foe, &c. ; Mémoires sur la vie de Daniel de Foé et sur le temps où il a vécu (1663-1731); par M. Walter Wilson. Londres, Hurst, 1830; 3 vol. *in-8.°*, contenant l'analyse de tous les écrits de l'auteur de Robinson Crusoé, et l'exposé de ses opinions sur divers sujets importans, politiques, religieux et littéraires.

An historical Account of my own life, &c. ; *Relation historique de ma propre vie*, avec des observations sur ce qui s'est passé de mon temps (1671-1731), par Edmund Calamy; 1.re édition donnée par M. John Towill Rutt, qui y a joint des notes biographiques et historiques. Londres, Colburn, 1829; 2 vol. *in-8.°* Il paroît qu'il y est sur-tout question d'affaires religieuses; cependant ces deux volumes sont annoncés, ainsi que les Mémoires de Daniel de Foé, comme pouvant jeter du jour sur toutes les parties de l'histoire d'Angleterre, depuis la restauration des Stuart jusqu'aux premières années du règne de Georges II.

Pompeiana, &c. Nouvelles Observations sur la topographie, les édifices et les ornemens de Pompéi, par sir Will. Gell. Londres, Jennings, 1830, *in-4.°*, avec des planches coloriées et des vignettes. M. W. Gell a déjà décrit les antiquités de Pompéi; il expose ici les résultats des fouilles récentes.

History of the Jews ; Histoire des Juifs, par le Rév. D.r Millman. Londres, J. Murray, 1829, 3 volumes *in-12* qui font partie d'un recueil appelé Bibliothèque de famille.

The Evidences of christianity, stated in a popular and practical manner in a course of lectures delivered in the parish church of S. Mary, Islington; by Daniel Wilson, A. M. vicar; in two volumes. Vol. I, containing the lectures on the authenticity, credibility, divine autority and inspiration of the New Testament. London, 1828; vol. II, containing the lectures on the

internal evidence of the christian religion, London, 1830, gr. *in-8.°; Preuves de la vérité de la religion chrétienne.*

The History and doctrine of budhism; Histoire et doctrine du bouddisme, avec une notice du kappouisme ou du culte des démons à Ceylan; par M. E. Upham. Londres, *in-fol.*, avec 43 planches enluminées. — M. E. Upham a publié aussi à Londres une Histoire de l'empire ottoman; *History of the ottoman empire*, from its establishment to the year 1828; 2 vol. *in-8.°*

The Adventures of Hatim-Tai; les Aventures de Haim-Taï, roman traduit du persan par Duncam Forbes. Londres, Murray, 1830, 214 pages *in-4.°;* imprimé pour le comité des traductions d'ouvrages orientaux.

INDES. *Dictionary of the Bhotanta or Boutan language*, printed from a ms. copy made by the late Rev. Schroeter, edited by J. Marshman, to wich is prefixed a grammar of the Bhotanta language, by Schroeter, edited by W. Carey. Calcutta, *in-4.°; Dictionnaire (et grammaire) de la langue du Boutan.*

AMÉRIQUE. *Amer Khan and other poems &c.; Amer Khan et autres poëmes de Lucretia Maria Davidson*, recueillis et publiés par M. Samuel F. B. Morf. New-York, 1829, *in-8.°* M.lle Davidson était née à Platsburgh, dans l'état de New-York, le 27 septembre 1808; elle est morte au même lieu le 27 août 1825, n'ayant pas encore 17 ans, et laissant beaucoup d'écrits en vers et en prose. M. Morf n'en publie qu'une partie.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de M.* Levrault, *à Paris, rue de la Harpe, n.° 81; et à Strasbourg, rue des Juifs, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Histoire des Français aux cinq derniers siècles, par M. Amans-Alexis Monteil. (Second article de M. Daunou.)................. Pag. 323.
Chefs-d'œuvre du théâtre indien, traduits de l'original sanscrit en anglais, par M. H. H. Wilson, et de l'anglais en français, par M. Langlois. (Article de M. Abel-Rémusat.)............. 335.
Bibliothèque choisie des Pères de l'église grecque et latine, ou cours d'éloquence sacrée, par M. Marie-Nicolas-Silvestre Guillon. (Second article de M. Raynouard.)..................... 348.
Mémoires de l'empereur Djehanghir, écrits par lui-même, par le major David Price. (Article de M. Silvestre de Sacy.)...... 359.
Histoire philosophique, littéraire, économique, des plantes de l'Europe, avec figures, par J. L. Poiret. (Article de M. Tessier.)... 371.
Nouvelles littéraires.. 37[illegible].

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

JUILLET 1830.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1830.

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne à la librairie de M. *Levrault, à Paris, rue de la Harpe, n.° 81; et à Strasbourg, rue des Serruriers.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.

JOURNAL
DES SAVANS.

JUILLET 1830.

SCRIPTA historica Islandorum, de rebus gestis veterum Borealium, latinè reddita, et apparatu critico instructa, curante Societate regiâ antiquariorum septentrionalium. Vol. I et II, *in-8.°*, de xxiij et 656 pag. Copenhague, 1828, impr. de Popp.

LA capitale des états danois ne manquoit pas de sociétés et de commissions occupées de l'histoire et des antiquités nationales. Sans parler de la Société royale des sciences, dont une section, la classe historique, a fourni de très-bons mémoires pour l'éclaircissement des points obscurs de l'histoire du nord, il y avoit la Société de littérature scandinave, qui dans son recueil a également fourni un grand nombre de mémoires et de notices; la commission chargée de la publication des manuscrits anciens rassemblés et légués à l'état par Arnas Magnæus; la commission archéologique qui s'occupe spécialement à faire connoître le musée d'antiquités nationales. Quelques hommes zélés pour l'étude de l'islandais pensèrent néanmoins qu'il manquoit dans la capitale une institution pour la publication des sagas, dans lesquelles sont renfermées la poésie, l'histoire, et presque toute la littérature des anciens Scandinaves. Ils se réunirent, en 1825, pour fonder une société dite des anciens manuscrits *(nordisk oldskrift-selskab)* (1). La protection et les secours pécuniaires nécessaires à une institution semblable ne leur manquèrent

(1) Voy. *Hovedberetning fra det Kongelige nordiske Oldskrift-Selskab*, &c. Copenhague, 1828, *in-8.°* — Les statuts de la société ont paru en islandais et en danois sous le titre de *Vedtægter for det Kong. nordiske Oldskrift-Selskab*, 2.ᵉ édit. Copenhague, 1829, *in-8.°*

point; le zèle de quelques membres fit le reste. En 1828, la nouvelle institution fut érigée en Société royale des antiquaires du nord; et animée de cette ardeur que déploient ordinairement les nouvelles sociétés littéraires, et qui finit trop souvent par s'éteindre avec la même rapidité, elle entreprit la publication, non pas d'un seul recueil, mais de trois ou quatre séries d'ouvrages, qui, une fois complétées, formeront une bibliothèque fort curieuse. On étoit loin de penser il y a peu d'années que les sagas islandaises deviendroient aussi accessibles aux savans de l'Europe, et que les difficultés de l'étude de la langue et de la littérature des anciens Scandinaves s'aplaniroient aussi facilement. Quand la Société des antiquaires de Copenhague borneroit là son activité, elle laisseroit toujours un monument très-honorable de son existence; mais nous souhaitons qu'elle soit assez bien soutenue pour fournir une longue carrière, et que son zèle et son activité ne se ralentissent que lorsqu'il n'y aura plus rien à faire pour le but qu'elle s'est proposé.

Notre intention n'est point d'examiner les divers recueils dont elle a entrepris la publication : parmi ceux que nous avons eu occasion de voir, il y en a un qui embrasse les sagas romanesques dans la langue originale (1); un autre recueil contient la traduction danoise de ces sagas ou d'autres traditions du même genre (2). Nous nous arrêterons ici à une troisième série, qui devra contenir la traduction latine des sagas historiques des Islandais. Cette série paroît destinée spécialement pour les savans étrangers, qui se sont plaints souvent de n'avoir pas de secours pour étudier l'esprit de ces compositions originales. Il n'a paru encore que deux volumes de cette série, et rien n'indique l'étendue qu'on se propose de donner au recueil commencé. Assurément il sera très-volumineux, si toutes les sagas historiques doivent y entrer. Cependant, ayant son utilité, et n'étant pas d'ailleurs d'un prix élevé, il sera probablement bien accueilli en Europe.

Les deux volumes que nous avons sous les yeux contiennent la saga ou l'histoire de la vie et du règne d'Olaf Tryggveson, roi de Norvége au X.ᵉ siècle, écrite par Gunnlœg, moine islandais de Thingseyr, qui paroît avoir terminé son ouvrage vers l'an 1204. Ce n'est plus un scalde, un bourgeois ou paysan de l'Islande qui écrit; c'est un habitant d'un

(1) *Fornaldar sægur Nordrlanda eptir gæmlum handritum utgefnar af* C. C. Rafn. Copenhague, 1829, vol. I et II, *in-8.ᵒ* — (2) *Nordiske fortids Sagaer, efter den udgivne islandske eller gamle nordiske grundskrift, oversatte af* C. C. Rafn. Copenhague, 1829, vol. I et II, *in-8.ᵒ*

des cloîtres qui avoient été établis un siècle auparavant dans l'île. Aussi n'est-ce pas dans la langue vulgaire que Gunnlœg avoit écrit sa chronique ou *saga ;* il s'étoit servi de la langue familière alors au clergé, le latin. Cependant cet idiome ne faisoit pas fortune chez les insulaires. Un Islandais a donc pris la peine de traduire l'ouvrage de Gunnlœg dans la langue du pays, d'y ajouter divers traits, et d'en faire une *saga* semblable à toutes les autres qui circuloient. L'original latin du moine Gunnlœg a été perdu, et la traduction libre de l'anonyme islandais s'est conservée; il en existe dans les bibliothèques du nord plusieurs copies plus ou moins complètes. L'une a servi à l'édition qu'on a donnée de cette chronique en 1689 à Skalholt en Islande, et qui est rare dans le reste de l'Europe, comme tous les ouvrages qui sont sortis des presses de cette île reculée.

La Société des antiquaires du nord a cru devoir collationner avec soin les copies manuscrites qui existent encore, les compléter l'une par l'autre, et publier d'abord un texte entier et correct. Cette édition a paru en islandais à Copenhague dans les années 1825 et 1827. Ensuite elle l'a fait traduire en latin par deux Islandais; en sorte que l'ouvrage du moine Gunnlœg, écrit originairement en latin, puis traduit en islandais, reparoît maintenant dans la langue des Romains. Il est évident que ce dernier travail, inutile pour les habitans du nord, qui entendroient plus facilement le texte islandais que la traduction latine, ne peut avoir d'autre but que de mettre les étrangers à même de connoître l'ouvrage du moine de Thingseyr.

L'historien du roi Olaf Tryggveson a composé sa *saga* comme on les composoit alors toutes en Islande. Rédigeant son ouvrage en prose, il y a intercalé une foule de passages tirés des poésies des scaldes. Il cite leurs vers à l'appui de ses assertions, comme on citeroit des documens authentiques et des pièces justificatives. Quelque étrange que puisse nous paroître ce procédé, il étoit très-naturel chez les Islandais. Les scaldes qui se trouvoient à la cour des princes et des *iarls* ou grands, improvisoient des vers sur les événemens remarquables qui se passoient sous leurs yeux. Leurs inspirations attestent souvent des faits contemporains, et sont de vrais documens; pour les temps antérieurs à l'introduction du christianisme, ce sont même les seuls documens historiques que l'on possède, et, sous ce rapport, ils méritoient encore plus que sous celui de la poésie d'être recueillis. De là est venu l'usage de s'appuyer, dans la plupart des sagas des rois du nord, sur les fragmens des poésies de scaldes contemporains. Ces citations confirmoient les faits, diversifioient les récits, et entretenoient les lecteurs islandais de leur poésie

nationale. On conçoit comment ce genre mixte a pu se conserver, tant qu'on a continué d'écrire des sagas sur le règne des rois du nord.

Cependant la traduction de ces passages, qui au reste n'ont généralement que huit à douze vers, a dû beaucoup embarrasser ceux qui se sont chargés de la version latine de l'histoire d'Olaf Tryggveson. On ne peut assimiler la poésie islandaise du Xe siècle à la poésie moderne. Son plus grand mérite consistoit, à ce qu'il me semble, à renfermer un fait dans un petit nombre de vers et en peu de mots arrangés avec un certain art: les poëtes préféroient les mots d'une ou deux syllabes; ils tenoient beaucoup à l'assonance des consonnes; la disposition des vers produisoit une sorte, je ne dis pas de musique, car elle n'étoit pas toujours harmonieuse, mais de poésie imitative, de bruit et même de fracas, qui ne manquoit probablement pas son effet sur les auditeurs. Un poëte inspiré qui faisoit entendre un cliquetis de paroles tout en rappelant d'une manière vive et énergique un fait d'armes ou un autre événement arrivé devant ses yeux, devoit exciter un intérêt particulier chez un peuple qui ne connoissoit pas la poésie harmonieuse. La seule ressemblance frappante entre cette poésie originale et celle de l'antiquité classique, se réduit à l'usage des tropes et des épithètes: sous ce rapport chaque scalde avoit la hardiesse d'un Homère. On sait que Snorro Sturleson, dans sa compilation de l'Edda, a inséré un ouvrage spécial sur les expressions figurées des anciens poëtes islandais (1).

Dans les fragmens cités par le moine Gunnlœg, on en trouve également un grand nombre. Le combat y est appelé *grira gardr*, tempête des glaives; le navire ou bateau, *vitnir*, loup de mer, ou bien *særla baer*, maison du pirate, ou bien *bakka-blakkr* et *utiblakkir ekkils*, cheval du pirate; les roches, *jardar leggs*, os de la terre; le cheval, *malmfeta*, l'être aux pieds de métal; la cuirasse, *baudserkr*, vêtement de bataille; la flèche, *almdros*, fille de l'arc; les guerriers sont désignés sous l'expression de *styrkir rjodandr dreyrgra darra*, *robusti cruentarum hastarum rubefactores*, et sous celle de *verkendr hedins baugs serkjar*, *hamatæ loricæ tinctores*. Les scaldes composoient, comme les poëtes grecs, des mots pour exprimer les épithètes; ils prenoient avec la langue islandaise toutes les licences que les Hellènes prenoient avec leur idiome souple et harmonieux.

Aujourd'hui ces expressions figurées, ces mots créés dans le feu de l'inspiration, sont quelquefois obscurs, et leurs tropes sont devenus

(1) *Voy.* à ce sujet l'ouvrage instructif de P. E. Müller: *Saga-bibliothek*, vol. I et II.

des énigmes pour la postérité. Il faut une sagacité peu commune, par exemple, pour deviner que *urgur*, lien (sous-entendu des îles), et *leifa braut*, chemin de pirate, signifient la mer, et que *særva skyran*, ciel du pirate, et *hjærlaut*, sol du glaive, indiquent le bouclier. La concision extrême de leurs vers doit souvent faire le désespoir de leurs traducteurs; aussi trouve-t-on des passages peu intelligibles en latin, et qui ne sont guère propres à donner au lecteur étranger à l'idiome islandais une juste idée de l'original, d'autant plus qu'il a fallu employer des circonlocutions qui rendent cette poésie lourde et traînante. J'en citerai deux exemples : en parlant de la victoire du roi Hakon sur ses ennemis, qu'il poursuivit dans l'intérieur du royaume, le moine Gunnlœg (1) transcrit un passage de l'éloge de Hakon par le scalde Guthorm Sindr. Voici comment ce passage est rendu par les traducteurs :

Rex cæruleam ratis viam
Trivit remis sale aspersis;
Inclytus princeps stravit viros
In ferrea Bellonæ procella;
Deinde pro lubitu pepulit fugientes
Sanguinolenti cycni saturator,
Qua fissurarum aspergines
Ursi tegunt habitacula.

Ils sont obligés de mettre en note : *Sensus hujus strophæ est: Rex navigatione perfunctus, pugnam commisit, multisque hostium cæsis, reliquos terga vertere et usque ad deserta refugere coëgit.* Le mot islandais que les traducteurs ont rendu mal à propos par *Bellone* est *mistars-vifs;* cependant ils sont si peu sûrs de la justesse de leur version, qu'ils font cette remarque conditionnelle, *si MIST pro pugna capitur, MISTAR VIF erit Bellona;* ce seroit tout au plus femme ou divinité du combat qu'il faudroit mettre, et non pas Bellone, qui étoit inconnue aux Scandinaves. Mais quelques manuscrits, au lieu de *mistarvifs* ont *mistar-nifr*, couteau du combat, c'est-à-dire, épée, ce qui pourroit bien être la leçon véritable. Le vers traînant

Sanguinolenti cycni saturator,

rend les deux mots islandais *hrafnvins svangædhir :* encore les traducteurs n'ont-ils pu rendre le sens figuré de *hrafnvin*, qui exprime le sang sous l'image de *vin* ou *boisson du corbeau.*

(1) *Tome I, chap. XVII.*

Voici maintenant un autre fragment; il concerne un combat entre les Norvégiens et les pirates de la forteresse de Jomsbourg (1):

Adhibuit exercitus manuum robur,
Acer erat gladiorum impetus;
Avide noxa clypeorum
Appetebat galeæ terras.
Cadebant teli numina;
Nervo volabant excussæ sagittæ;
Acutum gladii insonuere
Teguminibus solidis.

La traduction de ce passage se rapproche plus de l'original que celle du passage précédent, et elle est en général plus claire; cependant on devineroit difficilement ce que signifie l'expression de *galeæ terras*, si les traducteurs n'ajoutoient en note que le poëte islandais a voulu désigner par la terre ou le sol du casque, la tête du guerrier qui le porte. Il en est de même de *teli numina*, qui est l'équivalent ou l'expression poétique de *milites*.

La plupart des fragmens poétiques traduits dans cette histoire d'Olaf présentent des obscurités semblables. Mon intention n'est point de jeter du blâme sur la traduction en général: les traducteurs ont tenté une entreprise où ils ne pouvoient réussir complètement; c'étoit de rendre dans un idiome classique une poésie obscure, laconique et hardie, qui ne peut être sentie et goûtée que dans l'original. Je voulois seulement faire voir qu'on ne peut juger des beautés et des défauts de cette poésie par les mots latins destinés à la rendre; il faut absolument recourir au texte islandais: encore y a-t-il de grandes difficultés pour les Islandais mêmes, comme on vient de voir, et comme le prouvent les notes grammaticales ajoutées par les traducteurs.

Abordons actuellement la partie prosaïque, ou l'histoire même d'Olaf Tryggveson. Trois historiens islandais ont écrit la vie de ce prince, qui a dû inspirer les scaldes, et intéresser vivement les habitans du nord, d'autant plus qu'avec le règne de ce souverain commence une grande époque pour les Scandinaves, celle de leur conversion au christianisme. Snorro Sturleson a compris la saga d'Olaf Tryggveson dans sa série de sagas royales, connues sous le nom de *heimskringla*. Une seconde chronique de la vie du même prince a été rédigée par un

(1) *Tome I, chap. XC.*

moine islandais nommé *Odde;* Reinhjelm en a donné une édition à Upsal en 1691. Enfin Gunnlœg est venu, après ces deux historiens, écrire la vie d'Olaf, non pas en compilant, sans jugement et sans choix, d'après les ouvrages de ses prédécesseurs, comme on faisoit fréquemment à cette époque dans les cloîtres d'Europe, mais en puisant aux sources et en citant scrupuleusement ses garans: ce sont ou les poëtes du temps, ou les sagas spéciales rédigées également par des contemporains ou par des hommes qui ont vécu peu de temps après, et qui ont pu recueillir de la bouche des vieillards les événemens qui s'étoient passés dans le nord.

Ce n'est pas que Gunnlœg soit exempt de préjugés, et que chaque fait qu'il rapporte soit exactement vrai. Il parle souvent d'événemens merveilleux; il attribue beaucoup de miracles au roi Olaf, et l'histoire de ce prince tourne quelquefois à la légende. A cet égard, Gunnlœg partageoit les sentimens de ses contemporains, qui étoient intimement convaincus que l'introduction du christianisme dans le nord s'étoit opérée par des moyens surnaturels, et que les premiers chrétiens parmi les Scandinaves, par cela seul qu'ils avoient embrassé la religion chrétienne, avoient été doués de facultés merveilleuses, et d'une supériorité physique et morale sur leurs compatriotes. Gunnlœg avoit sans doute trouvé cette opinion accréditée dans les sagas qu'il avoit consultées; il l'exprime, parce que c'étoit aussi la sienne et celle de toute sa nation. Elle ne doit pas nous rendre suspecte sa véracité: quand il erre, c'est de bonne foi, et ce n'est sûrement pas lui qui a inventé l'événement merveilleux par lequel il termine son histoire. Olaf, attaqué par ses ennemis sur mer et assailli à coups de flèches, est obligé de céder au nombre. Son historien le fait disparoître presque comme Romulus, dans un nuage ou brouillard éclatant, qui le dérobe à la vue de ses ennemis. Il paroît qu'Olaf, voyant qu'il ne pouvoit échapper, se précipita dans la mer; on n'a du moins jamais retrouvé son corps: mais ni Gunnlœg ni les autres cénobites ne pouvoient s'imaginer qu'un prince qui avoit tant fait pour le christianisme, pût être vaincu par ses ennemis; ils supposoient sincèrement que le ciel l'avoit dérobé pour toujours à ses ennemis les païens.

L'histoire de l'introduction du christianisme dans le nord, telle qu'elle est racontée dans la chronique du moine Gunnlœg, offre des traits fort remarquables. En Norvége, il n'y avoit presque pas de villes; la population étoit disséminée dans les campagnes, comme elle l'est encore en partie aujourd'hui; presque tout le monde vivoit en paysan; sur les côtes seulement habitoient les marchands, les pêcheurs, les marins.

Dans d'autres états de l'Europe, les premiers missionnaires convertissoient ordinairement le peuple en masse; ils réussissoient sur-tout dans les villes : une population agglomérée, qu'entraînoit leur éloquence et qu'éclairoit soudain la lumière de l'évangile, abjuroit le paganisme, et embrassoit avec ferveur la doctrine chrétienne, à moins que des persécutions ne forçassent les prédicateurs ainsi que les néophytes à tenir d'abord leur culte secret et à se fortifier dans l'obscurité.

Dans le nord, où il n'y avoit pas de population concentrée, l'entraînement de l'éloquence ne pouvoit avoir le même effet. Au x.ᵉ siècle, lorsque le midi de l'Europe étoit chrétien depuis long-temps, la religion du Christ n'étoit encore pratiquée dans le nord que par quelques habitans. Les missionnaires n'avoient pu faire de progrès chez des hommes qu'il falloit chercher dans les îles et dans les bois. L'évangile ne se propageoit pas, et l'effet de leurs prédications se bornoit à une île, un hameau. Lorsque Olaf, de retour en Norvége après maintes aventures, eut ressaisi le sceptre de sa famille, il résolut de répandre dans son royaume la religion dans laquelle il avoit été initié à l'étranger. Je crois avoir prouvé ailleurs (1) que ce roi est le même que le roi Colan ou Olef, dont Robert Wace (2) raconte le baptême solennel reçu dans l'église de Rouen. Les moines islandais Odde et Gunnlœg s'accordent à dire, il est vrai, qu'Olaf fut baptisé dans le monastère d'une des îles Sorlingues. Peut-être Olaf a-t-il renouvelé sa profession de foi dans un de ces endroits; l'histoire des Normands présente des exemples de ce renouvellement de baptême, qui leur attiroit des présens et des honneurs, et dont ils ne comprenoient sûrement pas l'importance.

Quoi qu'il en soit, devenu roi de Norvége, Olaf déploya un zèle extraordinaire à rendre les Norvégiens chrétiens. Il fut obligé d'aller d'une province à l'autre, de s'adresser même aux grands propriétaires individuellement pour les engager à se faire baptiser, employant tour-à-tour la persuasion, les promesses et les menaces. L'histoire de ces conversions partielles est peut-être la partie la plus curieuse de l'ouvrage du moine islandais, parce qu'elle nous révèle une foule de traits de mœurs, et met en scène beaucoup de caractères personnels dont les chroniques ordinaires ne parlent guère. C'est ainsi que nous voyons un riche paysan qui repousse le baptême, parce qu'il est très-attaché à un beau sanctuaire qu'il a fait élever, auprès de sa ferme, aux dieux de l'odinisme. Olaf ne peut gagner ce paysan pour le christianisme qu'en

---

(1) *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, &c., tome II, chapitre avant-dernier. — (2) *Roman de Rou*, tome I, pag. 371.

lui promettant de laisser intact son monument sacré (1). Un autre riche Norvégien refuse obstinément de se faire chrétien, en déclarant que ses parens, d'après l'avis d'un magicien finnois, l'ont voué dans son enfance au culte d'Odin et de Thor, et qu'il veut mourir dans cette religion. Le roi le fit expirer dans des tourmens cruels (2).

Des courtisans, même des scaldes, sont envoyés par le prince auprès des riches paysans pour leur faire adopter la foi chrétienne. Quelques-uns, sur leur refus, sont amenés de force à la cour d'Olaf, et là ils cèdent, pour la plupart, aux insinuations ou aux menaces. Sigmund, un de ces courtisans, est envoyé aux îles Faröer. Arrivé à Stromsey, il expose le but de sa mission aux insulaires rassemblés: Thrand, l'un d'eux, lui répond que le peuple va délibérer sur sa proposition; il se retire avec les autres insulaires; puis il vient déclarer à Sigmund qu'on veut rester païen, et que Sigmund risque d'être mis à mort, s'il ne quitte à l'instant ces îles. A quelque temps de là, celui-ci surprend Thrand, et lui déclare à son tour qu'on va le mettre à mort, s'il ne se fait sur-le-champ chrétien: Thrand cède à la menace, et depuis lors le christianisme s'introduit dans l'archipel des Faröer (3).

Olaf lui-même se présenta plusieurs fois dans ces assemblées populaires, connues sous le nom de *things*, mot que les traductions n'ont pu rendre, à ce qu'il paroît, que par l'expression romaine de *comitia*. Il harangua le peuple pour le déterminer à abjurer le paganisme. Dans ces réunions publiques, la proposition du roi fut toujours mise en délibération comme une affaire législative. Au *thing* qui fut tenu à Froste, et auquel s'étoient rendus une foule de Norvégiens, on déclara au prince que, s'il persistoit dans son dessein de changer la religion des habitans, on l'abandonneroit avec le même empressement qu'on avoit mis à l'élever sur le trône. Dans la Throndie ou le pays de Drontheim, où le roi avoit convoqué le peuple pour lui faire la même proposition, les paysans vinrent tous munis d'armes, et accueillirent avec des cris effrayans la harangue d'Olaf. Un paysan nommé Farnskægg lui fit une longue réponse, au nom de tous les assistans. Ce paysan fut assassiné quelque temps après par ordre d'Olaf, qui fit en même temps abattre les idoles, et força les habitans par la terreur à embrasser la nouvelle religion. Cependant la famille du paysan demanda satisfaction du meurtre commis sur sa personne: Olaf, malgré sa puissance, est obligé d'entrer en composition devant un *thing* judiciaire, selon les anciennes

(1) *Tome II, chap.* 202. — (2) *Tome II, chap.* 204. — (3) *Tome II, chap.* 190.

coutumes de l'Europe et de l'Orient, d'après lesquelles un meurtre s'expioit par une composition en argent. Cependant cette fois il fut plus difficile d'en venir à un accord, peut-être parce que Farnskægg avoit été considéré comme l'organe des Norvégiens assemblés au thing de Drontheim. Pour apaiser le ressentiment de la famille offensée, le roi se décida enfin à épouser la fille de Farnskægg. Mais ce mariage, qui devoit faire oublier un crime, faillit en produire un second : la nuit après les noces, Gudrun, encore toute agitée du meurtre commis sur son père, tira un poignard, et voulut immoler à sa vengeance le roi devenu son époux; voyant son projet manqué, elle se sauva du palais d'Olaf (1). Le livre du moine islandais est rempli d'aventures de ce genre, qui se mêlent plus ou moins directement à l'histoire des progrès du christianisme en Norvége.

Quelques-unes de ces aventures prouvent dans quelle idolâtrie grossière étoit tombé le paganisme en Scandinavie, losque Olaf entreprit d'y répandre la religion chrétienne. On attribuoit à des femmes âgées le don de la prophétie; on croyoit que les idoles parloient; et le moine islandais rapporte des dialogues entre elles et les paysans qui leur avoient fait construire des autels. Un Norvégien, obligé de s'exiler de sa patrie, se réfugia en Suède: là il trouve un asile dans le temple du dieu Freyr, au culte duquel s'étoit vouée une jeune prêtresse; le Norvégien captive l'affection de cette prêtresse; il fait le rôle du dieu Freyr; le peuple croit que ce dieu est venu habiter en personne le temple, et lui porte de riches offrandes. A la fin, ne pouvant plus cacher la suite de leur union clandestine, les deux amans s'enfuient avec les offrandes; ils viennent à la cour d'Olaf, et abjurent l'idolâtrie (2).

On lit aussi avec intérêt les détails que Gunnlœg donne sur l'introduction du christianisme dans l'Islande. Cette île avoit des relations constantes avec la Norvége; sans cesse les marchands de l'un de ces pays fréquentoient les ports de l'autre. Olaf ne négligea aucune occasion d'éteindre le paganisme chez les Islandais; il faisoit appeler auprès de lui les insulaires que le commerce amenoit en Norvége; il envoyoit des émissaires en Islande. Les premiers laïques qu'il chargea de cette mission ne furent guère propres à réussir. Deux Islandais firent des vers satiriques sur un de ces émissaires; il s'en vengea en tuant les deux poëtes, ce qui ne pouvoit qu'exaspérer tous les habitans de l'île (3). Ce n'est pas, au reste, le seul exemple que cite notre historien du goût des Is-

(1) *Tome II, chap. 168.* — (2) *Tome II, chap. 173.* — (3) *Tome I, chap. 134.*

landais pour la satire. Il raconte dans un autre endroit que le roi de Danemark ayant saisi un navire islandais, sous le prétexte du droit de bris et naufrage, les insulaires firent sur ce prince des vers satiriques qui le courroucèrent au point qu'il voulut tenter une expédition hostile contre leur île (1).

Après plusieurs tentatives plus ou moins heureuses, Olaf réussit enfin à disposer la multitude, en Islande, à l'acceptation du baptême. Gunnlœg (2) rapporte, comme d'autres historiens du pays, la fameuse délibération du *thing* d'Islande, par laquelle il fut résolu de recevoir la religion chrétienne dans l'île, mais sous des restrictions remarquables. Pour ménager l'attachement du peuple à des usages et des préjugés anciens et invétérés, il fut convenu solennellement, dans le *thing*, que l'on pourroit continuer en secret de rendre un culte aux idoles scandinaves, de manger de la chair de cheval, et d'exposer les enfans nouveau-nés que les parens craignoient de ne pouvoir élever. De ces trois réserves, qui au reste tombèrent d'elles-mêmes quand l'esprit du christianisme eut pénétré dans la nation, la dernière étoit sans doute la plus barbare, et il falloit que cette exposition des enfans fût généralement regardée comme une triste nécessité, pour qu'on pût en proposer le maintien au moment même où l'on adoptoit une religion qui considère l'infanticide comme un des plus grands crimes. Ce n'est pas ainsi que l'on procéda en Prusse, lorsque les chevaliers de l'ordre teutonique parvinrent, par le succès de leurs armes, à renverser le culte des idoles, et à introduire la religion chrétienne par un traité également solennel; il fut expressément stipulé, dans cet acte, qu'à l'avenir il ne seroit plus permis d'exposer les enfans (3). Quant à l'usage de se nourrir de chair de cheval, il n'étoit odieux, à ce qu'il paroît, aux premiers chrétiens dans le nord, que parce que les Scandinaves offroient cette chair en sacrifice à leurs dieux, et s'en régaloient dans leurs festins religieux, sur-tout dans les grandes fêtes de *juul*, au solstice d'hiver. Lorsque, au X.ᵉ siècle, Othon, empereur d'Allemagne, envahit le Danemark pour forcer les habitans à abjurer le paganisme, son armée manquant de vivres se trouva dans une position critique; dans le conseil qu'il convoqua, on proposa, ou de se retirer promptement, ou de soutenir l'armée en abattant les chevaux. Ce dernier avis fut rejeté par le prince : *His consiliis*, dit-il, selon Gunnlœg (4) *grave subest piaculum, nam equinâ vesci, magna christianæ religionis violentia est iis qui alio modo vitam tolerare possunt.*

(1) *Tome I, chap. 83.* — (2) *Tome II, chap. 229.* — *Voy.* cet acte dans le tome II de Voigt, *Geschichte von Preussen*, pag. 628. — (4) *Tome I, chap. 70.*

Cependant cet usage, proscrit d'abord, a survécu au paganisme, dans lequel il a pris naissance.

Parmi les traits intéressans disséminés dans l'ouvrage du moine islandais, je citerai encore une anecdote qui se retrouve en plusieurs endroits des sagas islandaises, appliquée à divers personnages et à divers temps : c'est la même qu'on raconte de Guillaume Tell. Ici elle est présentée avec des accessoires particuliers. Le roi Olaf, se trouvant chez un propriétaire norvégien nommé Eindrid qu'il veut convertir au christianisme, lutte de force et d'adresse avec lui, et cherche à le vaincre dans tous les exercices du corps. Voyant un enfant d'une grande beauté, fils de la sœur d'Eindrid, il propose au païen de prendre cet enfant pour servir de but à leur jeu de tir; il fait couvrir la tête de l'enfant d'un drap, dont les bouts sont tenus par deux hommes, puis il fait placer sur le drap un dé à jouer, et il propose à Eindrid d'essayer, chacun à son tour, d'abattre ce dé. Le Norvégien, vivement ému, jure en secret de se venger si le roi tue l'enfant. Cependant Olaf abat le dé, ou plutôt la flèche passe entre le drap et le dé; il engage ensuite Eindrid à faire également preuve d'adresse. Les femmes le suppliant de leur côté de ne pas risquer une entreprise aussi périlleuse, Eindrid s'excuse en effet auprès du roi de ne pouvoir lutter cette fois d'adresse avec lui (1).

On pourroit extraire de l'ouvrage du moine islandais beaucoup de traits de mœurs curieux. On y voit que le commerce maritime étoit assez actif, au X.ᵉ siècle, entre l'Islande et la Norvége. Il est fait mention de la pêche du hareng; on cite des marchands qui étendoient leurs spéculations en Angleterre, en Russie, et même dans l'empire grec, jusqu'à Constantinople (2). Les rois et les *iarls* faisoient élever leurs enfans chez leurs paysans, comme aujourd'hui, dans le Caucase, les princes envoient leurs fils nouveau-nés chez leurs vassaux (3). La rudesse des mœurs s'allioit avec l'amour de la poésie. Chez les Islandais, la faculté de faire des vers étoit pour ainsi dire innée. Ingolf, *omnium in iis tractibus formosissimus*, comme dit Gunnlœg (4), est accusé et mis à l'amende dans un *thing* pour avoir fait une satire en vers contre une jeune fille, Valgarde, qu'il avoit courtisée; et le frère de cette Valgarde fut un poëte fameux, sous le nom d'Halfröd, qui se rendit à la cour de Hakon en Norvége, pour lui réciter un poëme fait en son honneur (5). Le prince en fut si charmé, qu'il donna au scalde de beaux vêtemens, et une hache

(1) *Tome II, chap. 235.* — (2) *Tome II, chap. 152.* — (3) Klaproth, *Reisen in den Kaukasus;* Berlin, 1812, tome I. — (4) *Tome II, chap. 154.* — (5) *Ibidem.*

de combat ornée d'argent. Le moine islandais cite souvent des vers de cet Halfröd, qu'on surnommoit le poëte difficile, parce qu'il n'étoit pas aisé de le satisfaire. On voit le même poëte, dans le cours de l'histoire d'Olaf, équiper un navire, s'enrichir par la poésie, et probablement aussi par le commerce, se charger de missions diplomatiques pour le roi, &c. La qualité de poëte habile étoit alors un titre pour parvenir aux plus grands honneurs. La barbarie des mœurs perçoit à tout moment chez les Scandinaves; cependant ils étoient sensibles aux charmes de l'inspiration poétique, et la vanité des grands payoit généreusement les éloges qui leur étoient prodigués par les improvisateurs de leur cour (1).

DEPPING.

De l'entendement et de la raison : Introduction à l'étude de la philosophie, par M. Thurot, *professeur au collége royal de France (membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres).* Paris, impr. de Pochard, librairie d'Aimé André, 1830, 2 vol *in-8.°*, cxx et 333, vij et 463 pages.

SECOND ARTICLE.

M. Thurot distribue, sous les trois titres de *Connoissance*, *Science* et *Volonté*, les notions idéologiques auxquelles il donne le nom de *faits* de l'ENTENDEMENT. Nous avons essayé, dans un premier article, de faire connoître la première de ces trois classes de phénomènes. Nous devons exposer maintenant comment l'auteur a conçu les deux autres.

Généraliser les perceptions particulières, considérer abstraitement les élémens, les qualités, les rapports, c'est-à dire, les séparer des objets où ils ont été aperçus; embrasser de longues séries de causes et d'effets; reconnoître ou établir l'enchaînement des faits et les réduire en système: tels sont les développemens de l'intelligence humaine, auxquels le nom de *science* est appliqué. L'instrument de ce vaste progrès est l'art des signes, et sur-tout des sons articulés ou du langage; sans cet art, il n'y auroit eu ni analyse ni synthèse: c'est par lui que l'esprit humain a pu, d'une part, décomposer les objets extérieurs et les faits intellectuels, les examiner et les décrire avec une précision rigoureuse; de l'autre, les

---

(1) Le troisième et dernier volume de la Saga d'Olaf a paru en 1829: il contient plusieurs pièces relatives à cette Saga, entre autres un poëme du scalde Hallarsteinn en l'honneur d'Olaf.

contempler dans leur ensemble, et s'élever à de très-hauts degrés de généralisation. M. Thurot recherche donc les causes du langage; il les trouve dans l'organisation de l'homme et dans la nature de notre intelligence. Il remonte à la détermination instinctive qui nous a entraînés à créer ce moyen de communication avec nos semblables, ou à concourir avec eux à cette création. Il apprécie la valeur des mots qui expriment des idées ou individuelles, ou particulières, ou générales; il expose comment se succèdent dans l'esprit de celui qui lit ou qui écoute, des opérations qui correspondent plus ou moins exactement à celles qui ont eu lieu dans l'esprit de celui qui a écrit ou qui parle. Envisageant ensuite la totalité des mots qui composent une langue tant soit peu perfectionnée, il analyse la proposition; il explique comment un ensemble de propositions exprime une pensée, un résultat général, et, en quelque sorte, un fait unique de l'entendement. Cet examen entraîne celui des espèces de mots, et des modifications qu'ils subissent pour devenir propres à l'expression précise et complète de la pensée. C'est un précis très-méthodique et très-précis de la grammaire universelle, c'est-à-dire, de la science des causes de la grammaire particulière de chaque idiome. On y reconnoît l'habile écrivain qui, en 1796, traduisoit l'Hermès de Jacques Harris, et y ajoutoit de savantes remarques : on voit bien qu'il n'a jamais cessé de cultiver cette branche éminente des études philosophiques et littéraires.

Après avoir considéré les relations et les fonctions des mots dans la proposition et dans les suites de propositions, il en examine quelques-uns en eux-mêmes, dans leurs significations propres, ou, pour ainsi dire, objectives; il recherche à quelles notions ou conceptions répondent les mots les plus abstraits du langage, tels qu'étendue, espace et durée, temps et lieu; unité, nombre; cause, effet, substance, essence, esprit, matière, individu, personne; infini, absolu, &c. : genre d'instruction qui reprend ici son importance et sa réalité, si peu sensibles dans les anciens traités d'ontologie. On vient de voir que M. Thurot emploie les mots de *notions* et de *conceptions;* nous devons dire quel sens il y attache. Les *notions* sont les collections ou sommes d'idées associées, et exprimées par des termes abstraits ou généraux. Une *conception* résulte de l'assemblage de plusieurs de ces termes: c'est l'intuition d'un rapport entre des notions. Les intuitions de cette nature n'appartiennent qu'à la *science*, et sont, par conséquent, des faits intellectuels très-distincts des intuitions immédiates, qui n'aboutissent, comme nous l'avons vu, qu'à la simple *connoissance.*

La deuxième section de l'ouvrage se termine par des réflexions, à

notre avis, fort judicieuses, sur l'abus des mots dans les questions inaccessibles à notre entendement, sur le néologisme des métaphysiciens allemands, et sur les déclamations passionnées qu'on a quelquefois substituées aux discussions philosophiques. Si nous en croyons l'auteur, les mouvemens oratoires, les expressions emphatiques, les métaphores brillantes, sont des ornemens tout-à-fait déplacés et de mauvais goût en de pareilles matières. Il est certain qu'il les a traitées lui-même sans jamais recourir à ces artifices, mais avec autant d'élégance et d'urbanité que de sagacité et de profondeur. Il n'approuve point le terme de *sensualisme,* d'abord parce qu'il ne le croit pas français, puis parce qu'il le juge inapplicable aux doctrines qu'on a voulu désigner par une dénomination si étrange. Il paroît qu'on l'a quelquefois traduite par *théorie abjecte de la sensation ;* et cette paraphrase est encore au nombre des expressions que M. Thurot n'admet point dans le langage de la véritable philosophie. Il paroît aussi qu'on a partagé les philosophes d'une époque toute récente en éclectiques, théologiens et sensualistes : l'auteur n'approuve pas non plus ces catégories, qui, selon lui, répondent fort mal aux caractères positifs des doctrines, et ne présentent qu'une énumération incomplète et inexacte. Mais il devrait songer qu'à toute époque les controverses métaphysiques ont amené de semblables écarts. Il en connoît trop bien l'histoire et les causes, pour que l'habitude qu'il a contractée de s'en préserver l'autorise à les trouver étonnans; ils sont au nombre des phénomènes intellectuels les plus ordinaires parmi ceux qu'il a compris sous le titre de *science.*

La troisième section est, ainsi que nous l'avons dit, consacrée à la volonté. Cette faculté, et celles qui lui sont subordonnées, se sont déjà présentées comme devant concourir à la production de la connoissance : l'auteur s'est réservé de les décrire ici beaucoup plus au long. L'attention, qui a lieu toutes les fois que nous avons conscience d'une idée, d'un fait quelconque de notre esprit, prend différens noms, selon les emplois que nous en pouvons faire : elle s'appelle contemplation, lorsqu'elle s'arrête sur un ensemble d'objets plus ou moins considérable, ou même sur quelque objet isolé; considération, lorsqu'elle s'attache à un groupe d'objets ou d'idées faisant partie d'un système plus étendu; méditation, quand, passant d'une idée ou d'un objet à un autre dans un même groupe ou dans le même système, elle en reconnoît la liaison et les rapports divers; observation, lorsqu'elle s'applique aux objets du monde extérieur, aux faits de la nature physique; réflexion, s'il s'agit des faits de l'ordre intellectuel ou moral. Peut-être y auroit-il lieu de contester quelques-unes de ces définitions.

Quintilien a représenté la mémoire comme l'ame ou la vie de toutes nos autres facultés, et le lien qui en unit toutes les opérations. Cependant M. Thurot avoue que nous ne savons pas du tout quelles sont les causes de nos souvenirs. Nous ne voyons pas plus pourquoi certaines modifications de nos pensées nous attestent des faits arrivés depuis long-temps, que nous ne concevons pourquoi d'autres modifications ne pourraient pas nous donner la connoissance anticipée des faits à venir. Toujours est-il prouvé par l'expérience qu'un certain état de notre organisation est une condition nécessaire à l'exercice régulier et au développement de cette faculté. D'une autre part, il est reconnu que c'est par la liaison ou l'association des idées que la mémoire étend sa puissance. L'imagination survient, qui dispose à notre gré de ces associations d'idées ou de plusieurs de leurs parties, pour en faire des combinaisons dont le nombre et la variété sont inépuisables. Son domaine n'est pas borné à la poésie, à l'éloquence, aux beaux arts: elle peut rendre aux sciences d'éminens services, élever l'homme à la plus haute énergie morale, imprimer à la vertu un caractère héroïque, et fournir de précieuses lumières pour la conduite de la vie. Mais, après avoir exposé comment on peut lui devoir de tels bienfaits, l'auteur est contraint d'avouer qu'elle est, chez la plupart des hommes, une source d'erreurs dangereuses, et quelquefois des plus déplorables égaremens.

Ce ne seroit pas connoître assez la volonté que de considérer seulement l'action qu'elle exerce sur d'autres facultés de notre intelligence; il faut sur-tout remonter aux causes qui la mettent elle-même en mouvement: ce sont les *sentimens*, c'est-à-dire, les affections agréables ou pénibles. Porté au plus haut degré d'exaltation ou de vivacité, le sentiment prend le caractère et le nom de passion; véritable état de souffrance, où un seul objet occupe exclusivement l'esprit et devient sa pensée dominante. Sous le rapport de leurs objets ou de leurs sources, les sentimens se divisent en trois ordres, que distinguent les qualifications de physiques ou organiques, d'intellectuels, et de moraux. Mais si l'on ne veut avoir égard qu'à leurs directions, on les peut réduire à deux classes, selon qu'ils seront ou purement personnels, ou sympathiques. Les premiers se masquent souvent sous l'apparence des seconds; mais que la prédominance de ceux-ci soit la cause de toutes les actions vertueuses, et que la prédominance des sentimens personnels soit le caractère à-peu-près constant des actions qui ne le sont pas, c'est un des grands résultats des recherches de M. Thurot, et celui qu'il s'est le plus appliqué à développer. Il y rattache la théorie morale qui a pour objets, d'un côté, l'hu-

manité, la justice, l'honneur; de l'autre, les desirs immodérés des richesses, du pouvoir, de la renommée, l'orgueil, la vanité, l'hypocrisie.

Il établit ensuite, comme faisant partie de la constitution de l'entendement humain, une faculté de perception morale qui se développe après ou avec celle de parler ou de se mettre en communauté d'idées avec ses semblables. Les phénomènes de cette perception morale lui paroissent avoir une analogie remarquable avec ceux de la perception des objets extérieurs, produite ou suggérée par les sensations. Les sentimens qui nous affectent quand nous sommes les témoins ou les auteurs des actions utiles ou nuisibles aux autres hommes, peuvent souvent passer inaperçus; mais la réflexion constate leur existence; et d'ailleurs, la plus légère attention sur nous-mêmes suffit pour nous apprendre que les sentimens sympathiques qui nous associent aux peines ou aux plaisirs d'autrui, déterminent nos jugemens sur les actions qui causent ces plaisirs et ces peines, et sur les personnes à qui ces actions peuvent être imputées. De là vient la perception de la qualité bonne ou mauvaise des actions, du mérite ou du démérite des agens; de là, en un mot, la perception morale. Cette importante analyse, à laquelle l'auteur a donné une grande étendue, est terminée par des éclaircissemens sur la liberté morale et le libre arbitre.

Dans l'avant-dernier chapitre de cette section, M. Thurot expose comment les sentimens religieux, primitivement instinctifs, sont développés et confirmés par l'exercice de nos facultés de perception externe et de perception morale; comment les progrès et les actes de ces mêmes facultés nous conduisent à reconnoître l'immatérialité et l'immortalité de l'ame. Le dernier chapitre a pour sujet l'influence de la législation ou du mode d'existence des sociétés politiques, sur la vertu et le bonheur. Nous placerons ici les définitions que l'auteur a données de ces deux termes en traitant de la perception morale. La vertu est la disposition constante à satisfaire, en toute circonstance, à deux sortes de devoirs ou d'obligations, l'obligation morale ou naturelle et l'obligation légale ou positive. Le bonheur, dans la condition actuelle de l'homme sur la terre, est l'état où la somme des biens surpasse le plus possible celle des maux, qui seront toujours, quoi qu'on fasse, mêlés aux biens en plus ou moins forte proportion. Ainsi, le bonheur humain, si l'on fait abstraction des causes tout-à-fait indépendantes de nos volontés, dépend principalement du caractère de chaque homme, c'est-à-dire de sa manière de sentir, soit naturelle, soit acquise; des lumières de son esprit, et de la juste appréciation qu'il sait faire des biens et des maux; enfin des habitudes raison-

nables qu'il a contractées. Mais ce mot de *raisonnables* ne sera complètement expliqué que dans la deuxième partie de l'ouvrage.

La première vient de nous offrir, sous les titres de *Connoissance*, de *Science* et de *Volonté*, toutes les séries de faits qui composent l'histoire de l'entendement humain bien ou mal dirigé ; maintenant il faut savoir quel est l'usage le plus légitime de nos facultés intellectuelles, quels seront leurs actes les plus réguliers, ceux qui tendront le mieux à découvrir et à reconnoître la vérité, c'est-à-dire, l'état réel des choses qui, dans le monde extérieur et dans notre ame elle-même, sont les objets de nos pensées. Au fond, tant de discussions épineuses sur l'origine et la classification des idées n'ont de motif ou d'excuse que dans les conséquences pratiques qu'on a l'espoir d'en tirer. L'analyse de l'entendement n'est utile qu'autant qu'elle sert à l'éclairer, à lui ouvrir et à lui tracer les routes qu'il doit suivre pour se préserver des illusions et pour acquérir de véritables connoissances. C'est le but que désignoit le nom de logique, long-temps donné à des traités où s'entremêloient, trop confusément peut-être, certains tableaux du développement naturel de l'intelligence, et l'exposé des règles qu'elle a besoin de se prescrire pour s'assurer de la rectitude de ses opérations. Depuis, on a distingué de l'idéologie proprement dite, spéculative, ou, si l'on veut, historique, les arts intellectuels qui doivent en dériver, et qui seroient, selon Condillac, au nombre de quatre ; arts de parler, de penser, d'écrire, et de raisonner. M. Thurot a traité, comme on l'a vu, de l'art de parler, dans la section de la science. Il ne dit rien de l'art d'écrire, quoiqu'il soit aisé de s'apercevoir qu'il en a fait une étude très-profonde. A vrai dire, tant que cet art ne consiste qu'en de vains artifices, indifféremment employés pour la propagation et le triomphe des vérités ou des erreurs, il demeure pleinement étranger à la saine philosophie. Mais, s'il n'étoit que l'art de parler perfectionné par l'art de penser, s'il avoit pour but de trouver toujours l'expression la plus pure, la plus complète et la plus vive des connoissances qu'on a réellement acquises, il pourroit être considéré comme le dernier progrès de l'intelligence humaine. Peut-être n'achève-t-on de bien concevoir que ce qu'on peut très-bien écrire. Quoi qu'il en soit, M. Thurot n'envisage dans la seconde partie de son livre que les arts de penser et de raisonner, si ce sont là, en effet, deux arts distincts, ce que nous devons nous abstenir d'examiner, de peur d'entamer trop de discussions. Après des éclaircissemens qui tendent à déterminer le sens des mots raison, sens commun, bon sens, vérité, vérités nécessaires, vérités contingentes, évidence et démonstration ; certitude et preuve, opinion et probabilité, croyance, persuasion, conviction, l'auteur définit la méthode selon la

valeur étymologique de ce mot (μετὰ et ὁδὸς), le chemin qu'on suit pour trouver une chose que l'on cherche ou que l'on veut atteindre, la route qui conduit à cette chose, le moyen ou l'ensemble des moyens qu'on emploie pour la découvrir. Il distingue trois procédés de la méthode, l'un fondamental, l'autre provisoire, et le troisième définitif. Le premier est l'observation, qui a trois modes, l'analyse, la synthèse et l'expérience; le deuxième est l'analogie, dont les modes sont les conjectures et les hypothèses; le procédé définitif est l'induction.

Pour observer un objet, pour y remarquer des parties, des qualités, des propriétés, et pour exposer les résultats de ces observations, on est obligé de le décomposer et de le recomposer. Si l'on veut pénétrer jusqu'à sa nature intime, démêler ses divers modes d'existence, ses rapports avec un nombre plus ou moins grand d'autres objets sur lesquels il peut agir, ou qui peuvent agir sur lui, les modifications qu'il peut leur donner ou recevoir d'eux, la simple observation des phénomènes spontanés sera insuffisante : il faudra placer à dessein l'objet dans des circonstances où les rapports et les modifications que l'on cherche à connoître pourront se manifester; il faudra multiplier, varier ces circonstances, en ajouter, en exclure, jusqu'à ce qu'on obtienne une connoissance précise et certaine. Ce genre d'observation reçoit le nom d'expérience, et diffère du pur empirisme, impatient de tirer des premières épreuves, quelquefois d'une seule, des conclusions aventurées.

Il est vrai pourtant que certains rapports de ressemblance, de nombre, de symétrie, qui se manifestent spontanément dans les parties et les qualités des différens objets que nous avons occasion d'observer, nous disposent à établir entre ces objets des liaisons au moins provisoires : c'est en cela que consiste l'analogie. Si la mémoire et les associations d'idées nous suggèrent d'autres analogies que nous ne voyons pas encore, mais que celles qui ont été observées nous autorisent à soupçonner, nous formons des conjectures plus ou moins heureuses. Lorsque en réunissant plusieurs de ces conjectures, nous en composons un système ; quand la pensée, par une sorte d'anticipation, conçoit le fait ou le rapport unique qui doit servir de lien commun à plusieurs groupes de phénomènes, il en résulte une hypothèse qu'il est quelquefois utile d'admettre, jusqu'à ce qu'on ait pu la vérifier par l'analyse et par l'expérience.

Cette vérification, qui doit ériger l'hypothèse en théorie, exige des séries complètes d'épreuves, des décompositions rigoureuses, des énumérations exactes, auxquelles est ici appliqué le nom d'induction. Pour rendre sensibles les trois grands procédés de la méthode et leurs divers

paroît à la septième joûte, son écu offre des armes très-différentes de celles d'Enguerrand, qui sont désignées dans le roman :

Un escu avoit a deux pieces
Faissiet et de vair et de geulles. v. 118-119.

Celles du châtelain le sont ainsi :

Bien sai qu'il avoit escu d'or
D'une bare d'asur fassiée
Et si ot au chief entailliée
Un lioncel vermeil passant. v. 1280-1283.

J'insiste sur cette circonstance, avec d'autant plus de confiance, que M. Crapelet lui-même observe judicieusement, dans une note des pages 303 et 304, que « Gaucher III de Châtillon ne portoit, » pour brisure de ses armes, une merlette de sable sur le chef, que » parce que Gui de Châtillon, sire dudit lieu, son père, vivoit encore; » autrement, ajoute-t-il, il auroit porté les armes pleines, étant l'aîné et » le successeur de Guy dans la possession de ladite seigneurie.

Lorsque le châtelain est surpris par le sire de Fayel, qui veut l'immoler à sa jalousie, l'écuyer du sire de Fayel dit à son maître :

Mais nullement ne l'ociés,
Car ce seroit trop grans mesciés;
Riches est et bien parentés
Est, et trop vaillant, ce savés. v. 4349-4352.

Si Renaut avoit appartenu à la famille de Coucy, cet écuyer, qui étoit dans ses intérêts et qui vouloit le sauver, n'auroit pas manqué d'exprimer à quelle famille il appartenoit, au lieu de dire seulement qu'il étoit bien parenté.

Quant aux richesses que l'écuyer accorde gratuitement au châtelain, je me bornerai à faire remarquer que, lorsqu'il passa outre-mer, Renaut n'emmena avec lui qu'un écuyer et un seul garçon.

Car le jour estoit ja venu,
Entre lui et Gobert s'en vont,
Que plus de compagnie n'ont. v. 7362-7364.
Dont prist Gobert a appeler
Et son garçon qu'ot nom Hideus. v. 7691-7692.

Certes, ce n'est pas en un tel équipage qu'un Coucy se seroit présenté à la suite du roi Richard, en se croisant avec lui, si toutefois on peut croire qu'un Coucy auroit marché sous un roi d'Angleterre.

Ce qui a accrédité l'opinion que le châtelain étoit le fils d'Enguerrand de Coucy, c'est qu'on a cru qu'il étoit nommé dans le testament de Raoul premier de Coucy : dans une note mise à la page 294, au bas de la traduction, on lit :

« Raoul Ier son oncle ne lui avoit laissé que quarante livres parisis » par son testament. » (*Mémoire historique sur Raoul de Coucy.*)

Le testament de Raoul de Coucy, premier du nom, daté de 1190, ne parle point de Renaut ; ce qui aura occasionné l'erreur que M. Crapelet a reproduite, c'est le passage suivant de ce testament :

« J'ai assigné à Raoul, qui possède un titre clérical, quarante livres » parisis de rente, à prendre sur mes revenus de Roire, et ce tout le » temps de sa vie (1). »

Mais ce Raoul de Coucy étoit un fils du testateur, et non son prétendu neveu, Renaut le châtelain : outre la différence des noms de *Raoul* et de *Renaut*, le véritable fils du sire de Coucy étoit engagé dans l'état ecclésiastique ; il possédoit un titre clérical, ainsi que le testament l'indique, et l'on a même cru qu'il devint évêque de Noyon. Il est vrai que, dans un acte daté de 1187, passé par Raoul Ier de Coucy, on lit que son neveu, Radulphus clericus, y assiste comme témoin ; mais quand il faudroit admettre que ce Raoul étoit fils d'Enguerrand, on ne peut pas en induire que ce clerc Raoul fût Renaut le châtelain, quand il n'existe aucune preuve ni même aucune indication de cette identité.

Il faut donc admettre que le héros du roman de Coucy s'appeloit Renaut ; que, sans être de la famille des Coucy, il étoit chargé de la garde du château.

Après avoir cherché à connoître quel étoit le vrai héros du roman, je me proposois d'examiner quelle foi mérite le récit de l'événement atroce qui en forme la catastrophe.

Les anciens biographes et les vieux romanciers ont plus d'une fois raconté des faits semblables, et cité plus d'un mari outragé qui, cédant aux fureurs d'une affreuse jalousie, tuoit l'amant de l'épouse coupable, et lui en faisoit offrir le cœur déguisé sous l'apparence d'un mets délicat.

Le résultat de cette vengeance étoit ordinairement la mort que l'horreur ou le désespoir causoit à l'épouse si cruellement punie.

Un *novellino* italien (2) antérieur à Boccace, rapporte une aventure de ce genre, laquelle eut un dénouement moins tragique.

Le romancier raconte qu'à Remiremont en Bourgogne, la comtesse

---

(1) Laborde, *Essai sur la musique*, tom. II, pag. 237 et 238. — (2) *Della illustrazione del Boccacio.*

Antioche et ses camérières avoient trop de bonté pour un grand et très-beau jeune homme, qui étoit le portier du château. Le comte ayant découvert l'intrigue ou les intrigues, ordonna qu'on tuât l'audacieux, et fit apprêter son cœur dans une tourte; elle fut servie à la comtesse et aux dames, qui toutes en mangèrent; le comte demandant comment ces dames l'avoient trouvée, elles répondirent : « Très-bonne; » il répliqua aussitôt : « Cela n'est pas surprenant, celui qui vous charmoit » vivant vous plaît encore mort. » La comtesse et ses dames, informées de leur malheur, désespérées de leur honte, se firent religieuses, et fondèrent le monastère de Remireront, qui par la suite des temps devint très-beau et très-riche.

Les Italiens ont encore une histoire qu'il est inutile de rapporter. S'il y avoit quelque intérêt ou quelque utilité à rechercher l'origine de ce récit, il faudroit établir la discussion entre les différens auteurs qui ont raconté l'aventure du châtelain de Coucy et celle du troubadour Guillaume de Cabestaing.

Mais on a déjà trop écrit, afin de revendiquer pour les pays du nord de la France, ou pour ceux du midi, la triste célébrité d'avoir produit le coupable et la victime d'un crime aussi barbare, et je crois convenable de me borner aux observations suivantes.

Il est hors de doute qu'au commencement du XIII.e siècle, vers 1220, un trouvère a composé le roman de Coucy, qui se termine par l'assassinat du châtelain, dont le cœur est servi en aliment à la dame de Fayel (1).

Il n'est pas moins certain que les biographes de Cabestaing ont postérieurement rapporté la même catastrophe de ce troubadour et de sa dame.

Boccace en a fait le sujet d'une nouvelle; et Pétrarque a évidemment désigné Cabestaing, en parlant de Guillaume mort malheureusement à la fleur de son âge.

Ici se présente une observation qui, sans être absolument décisive, me paroît cependant d'un grand poids : le trouvère ne pouvoit faire son roman du châtelain de Coucy qu'autant qu'il y inséroit la funeste catastrophe, soit qu'elle fût fournie par l'histoire locale, soit que l'em-

(1) Je ne dois pas passer sous silence une circonstance qui affoiblit nécessairement la confiance due aux divers récits de l'auteur du roman; il fait figurer dans un tournoi de l'an 1187 Enguerrand de Coucy, mort en 1174, c'est-à-dire, treize ans avant: un titre authentique atteste qu'Enguerrand fut enseveli cette même année à l'abbaye de Saint-Denis.

pruntant à celle de Cabestaing, il l'appliquât au sujet qu'il vouloit traiter.

Au contraire, les poésies de Cabestaing n'indiquant point et ne pouvant indiquer sa fin tragique, quel intérêt auroient pu avoir ses biographes à la consigner dans un récit privé et obscur, en tête de ses ouvrages, c'est-à-dire, dans le recueil des poésies des troubadours, à moins que des écrits déjà publiés ou l'opinion générale ne leur fissent un devoir de ne pas omettre les détails connus, les traditions populaires : s'ils avoient imaginé cet horrible événement, ou s'ils l'avoient emprunté à l'histoire antérieure d'autres amans infortunés, pourquoi auroient-ils appliqué ce récit à Cabestaing plutôt qu'à un autre troubadour! Quel mérite avoient-ils à l'insérer dans leurs biographies, qui restoient ensevelies dans des manuscrits et ne servoient qu'aux personnes qui vouloient étudier les poésies des troubadours!

Admettroit-on l'hypothèse que ces vies des troubadours étoient récitées par le jongleur qui, après leur mort, auroit colporté leurs ouvrages de château en château! Mais alors comment pourroit-on croire que le récit de l'affreuse catastrophe eût été fait devant les principales assemblées du pays, si la notoriété publique ne l'avoit confirmée d'avance!

J'ajouterai que tout ce que des écrivains français ont dit de l'aventure du châtelain de Coucy, a été tiré primitivement du roman publié par M. Crapelet; la chronique citée par Fauchet n'est qu'un extrait du roman même.

Un poëte du XIII.ᵉ siècle parle du châtelain de Coucy comme ayant beaucoup aimé; mais il ne dit rien de sa fin tragique : cependant le roman qui la rapporte existoit déjà.

Quoi qu'il en soit, je me borne à ces simples réflexions, et je conclus que, soit que l'un des récits ait été primitivement véritable et ait servi de modèle à l'autre, soit que tous les deux aient été imaginés ou empruntés à des histoires ou à des fables antérieures, il est très-peu important de savoir à quoi s'en tenir, et qu'à tout prendre, il faut souhaiter, pour l'honneur de notre pays et de l'humanité, que des atrocités aussi révoltantes aient été imaginées par des romanciers ignorans, et plaindre ces romanciers, qui ont cru intéresser par de pareils récits.

Ce qui me porteroit à croire que cette terrible catastrophe, qui a fourni les divers récits, a eu un type commun, c'est la réponse que fait toujours la dame, en disant qu'elle a trouvé le mets si bon que, de sa

vie elle ne mangera plus, pour n'en pas perdre le goût (1). La dame de Fayel s'écrie :

Je vous affi certainement
Qu'a nul jour mès ne mangeray
D'autre morsel, ne ne metray
Deseure si gentil viande v. 8082-8095.

Parmi les divers détails qui peignent les mœurs de l'époque, j'indiquerai que par politesse les dames prenoient les cavaliers par la main. La dame de Vergi en fournit deux exemples :

Lors prist la dame par la main
Tout maintenant le chastelain,
Si l'a fait lès lui asséoir. v. 168-170.

Après même une déclaration d'amour qu'elle a repoussée,

La dame par la main le pris;
Lavé ont, puis se sont assis. v. 233-234.

Et ailleurs le sire de Fayel lui-même invite sa femme à remplir ce devoir de politesse.

Le sire dist : dame prenés
Le châtelain et si lavés. v. 455-456.

Un autre trait des mœurs de l'époque, constaté par le roman de Coucy, c'est le faucon présenté par les dames au chevalier qui avoit mérité le prix du tournoi.

Pour donner le pris plus honeste
D'un faucon faitie et plaisant,
Dont veissiés venir avant
Dame en corps très-bien taillies,
Et de tous biens apareillies;
Car celle qui devoit porter

---

(1) On trouve dans Boccace cette réponse de l'amante de Cabestaing :
« Ma unque a dio non piaccia che sopra a così nobil vivanda come è stata » quella del cuore d'un così valoroso e così cortese cavaliere.... mai altra » vivanda vada. » (Boccace, *IV, 9.*)
Et dans les biographes de Cabestaing :
« E dis que tan bos li era estat e si saboros que jamais autre manjars ni autre » beures no'l tolria la sabor de la boca qu'el cor d'en G. de C. li avia laissada. » (*Choix des poésies originales des troubadours*, tom. V, pag. 188 et 194.)

Le faucon mort folle ne nice,
Ains estoit belle bonne et rice :
De Soissons la comtesse estoit,
Et en sa compaingnie avoit
Mainte dame bien enseingnie,
Plaine d'onnour, de courtoisie.

On aura remarqué que dans les vers cités on lit :

Car celle qui devoit porter
Le faucon *mort* folle ne nice. v. 2022.

M. Crapelet a judicieusement observé que *mort* est sans doute une faute de copiste, et il a raison de penser qu'un faucon, dont on ne mangeoit pas la chair, n'étoit pas un prix à offrir, comme un faisan ou un paon, mais qu'on prenoit vraisemblablement un faucon bien dressé pour servir aux plaisirs de la chasse.

Je partage d'autant plus son opinion, que je crois qu'il faut lire *n'iert* au lieu de *mort;* car autrement la phrase n'auroit pas de sens, et l'auteur a voulu dire que la dame *n'étoit* folle ne nice.

Cet usage de donner un faucon, un épervier au chevalier proclamé vainqueur dans un tournoi, est sans doute très-ancien. Le troubadour Raimond Feraud, auteur de la vie de S. Honorat, y fait allusion, et dit que, parmi plusieurs dames, Heremborc obtint le prix de la beauté, et figurément qu'elle obtint l'épervier.

Non si trobet sa par.....
Et la belha Heleuborcx
En levet l'esparvier. *Vie de S. Honorat* (1).

Il est vraisemblable que l'utilité et le succès de la publication de ce roman engageront un jour M. Crapelet, ou tout autre ami de notre ancienne littérature, à donner une nouvelle édition dont le prix soit accessible au commun des lecteurs ; et c'est sur-tout dans cette supposition que je proposerai ici deux moyens de rendre plus agréable et plus profitable encore la lecture ou l'étude de ce monument de la langue des trouvères.

Le premier seroit d'indiquer au bas des pages qui contiennent les chansons du châtelain, non-seulement les variantes qui se trouvent

(1) Sa pareille ne se trouve pas.... et la belle Heremborc en obtint l'épervier.

dans l'édition que M. de Laborde en a donnée dans son *Essai sur la musique ancienne et moderne*, tome II, pag. 235-309, mais encore celles qui pourroient être fournies par les divers manuscrits où ces chansons se trouvent répandues.

Il seroit peut-être convenable d'indiquer en note les divers couplets des mêmes chansons qui ne sont pas insérés dans le manuscrit unique du roman; ces passages feroient connoître plus particulièrement la situation du châtelain, et serviroient peut-être à expliquer quelque détail du roman.

J'insiste sur cette collation du texte des chansons insérées dans le roman d'après le manuscrit unique, avec le texte des manuscrits et de l'imprimé qui contiennent les mêmes chansons, par une raison très-fondée ; c'est que l'auteur du roman, n'ayant pas composé les chansons qu'il rapporte et les ayant recueillies comme elles se trouvoient de son temps dans quelques manuscrits, cette partie de son ouvrage peut offrir plusieurs fautes à rectifier par l'admission des variantes (1).

Quant au second moyen d'amélioration, je dirai qu'il eût été à desirer que, d'après l'exemple donné par M. Méon, dans les diverses éditions qu'il a publiées, M. Crapelet eût placé à la fin du volume un petit vocabulaire pour expliquer les mots difficiles : je sais bien que la traduction de M. Crapelet supplée jusqu'à un certain point au manque de ce vocabulaire ; mais je crois qu'il n'en auroit pas moins eu une vraie utilité pour la plupart des lecteurs, sur-tout si M. Crapelet avoit indiqué le vers du roman qui contenoit le mot. J'ose inviter les personnes qui publient des dictionnaires, soit généraux, soit spéciaux, à la suite des ouvrages, à indiquer, après leur explication, le passage du livre où ce mot se trouve : c'est ainsi qu'en 1735, M. Lantin de Damerey publia un très-utile glossaire du roman de la Rose, contenant cette indication

(1) Pour offrir un specimen du travail qu'exigeroient ces collations des divers textes, j'indiquerai ici quelques-unes des principales variantes que fournit le texte de deux des chansons du roman, comparé au texte imprimé par M. de la Borde :

Chanson : *Quant li estés en la douce saisons.*

Je lis dans le roman : « et *les* dous chans fait. » La bonne leçon est celle de M. de la Borde : « et *le* dols chans. » Plus bas, dans M. de la Borde, *mortex* traisons, qui me paroît préférable à *mortés* du roman.

Chanson : *A vous amans ains qu'a nule autre gent.*

Le roman porte : « et des dous *mauz* dont seut à moi parler. » La leçon *moz*, *paroles*, qu'offre le texte publié par M. de la Borde, est sans doute la véritable. Dans l'envoi, le roman dit : « merci li *ai.* » Le texte de M. de la Borde présente une meilleure leçon : « merci li *cri.* »

qui permet aux lecteurs de vérifier si le passage de l'ouvrage fournit véritablement le sens que le lexicographe donne à la citation.

Aujourd'hui un glossaire ne peut être un ouvrage vraiment littéraire qu'autant qu'un auteur a adopté cette forme, qui permet de vérifier et d'appliquer l'explication donnée.

J'insiste d'autant plus sur ces améliorations, que l'ouvrage publié par M. Crapelet est singulièrement précieux sous le rapport des règles grammaticales; ainsi j'ai remarqué que l'auteur a eu soin d'indiquer, par le signe du sujet au singulier, les infinitifs des verbes employés substantivement.

Dès les premiers vers du roman on lit :

Un conte de tres-noble afaire
Pour les amoureus esjoïr
Qui le voudront lire et oïr;
Mauves ne se poet acorder
A ouïr bien dire ou compter;
Et puis que OÏRS li desplaist
Li FAIRES bien pas ne li plaist.

OÏRS et FAIRES sont substantifs, et ont reçu l's final qui les caractérise au singulier.

M. Crapelet ayant rendu un vrai service aux amateurs de notre ancienne littérature, je l'invite, au nom même du succès qu'a obtenu son travail, à y ajouter toutes les améliorations dont il est susceptible, et je suis assuré que pour cela il n'épargnera ni dépenses ni soins.

RAYNOUARD.

NOTICE sur une collection d'objets antiques d'argent, récemment trouvée près de Bernay.

PEU de découvertes d'objets antiques ont offert autant d'importance et d'intérêt, sous tous les rapports qui peuvent recommander les monumens d'antiquité figurée, que celle de la collection dont nous allons présenter un compte sommaire à nos lecteurs. Trouvés en un champ de notre ancienne province de Normandie, dans un lieu où il n'existe aucun vestige de constructions antiques, la découverte même de ces objets, avec toutes les circonstances dont elle a été accom-

pagnée (1), peut passer pour un des plus singuliers et des plus fortunés coups de hasard qui aient signalé une époque d'ailleurs si féconde en découvertes heureuses. C'est un vrai phénomène archéologique, qu'un dépôt, formé à une époque plus ou moins reculée de l'antiquité, et composé de nombreux vases et ustensiles d'argent, quelques-uns du premier ordre sous le rapport de l'art, tous plus ou moins curieux par le style, par les sujets, par les inscriptions, par la matière même, dont on possède encore si peu d'objets, ou par la fabrication, dont on ne connoissoit rien d'aussi parfait dans ce genre, qu'un pareil dépôt, disons-nous, arrivé jusqu'à nous à-peu-près intact. Tant de motifs d'étude et d'intérêt se trouvent donc ici réunis, qu'il seroit impossible de les présenter tous, en ce moment, avec le développement nécessaire. Notre intention étant d'ailleurs de publier tous les objets de cette collection, acquise en entier, par nos soins, pour le cabinet des antiques de la Bibliothèque du Roi, nous devons réserver pour un travail particulier les détails et les notions de toute espèce que comporte l'interprétation de ces monumens (2). Nous nous bornerons, quant à présent, à une indication succincte de chaque monument, que nous ferons précéder de quelques observations générales.

Dans l'ignorance complète où nous sommes restés sur l'époque à laquelle appartient le dépôt en question, sur ses auteurs et sur ses motifs, tout ce que l'on peut présumer de plus probable, à notre avis, c'est que ce dépôt avoit été formé précipitamment, sans doute dans ces temps de trouble et d'inquiétude qui accompagnèrent la chute du polythéisme. Les objets dont il se compose avoient certainement fait partie du *trésor* d'un temple de Mercure, d'après l'usage antique attesté par tant de témoignages, et sur-tout par les inscriptions du temple d'Amphiaraüs à Orope (3), de ceux de l'Acropole d'Athènes (4), d'Apollon à Délos (5), et de Jupiter Panhellenius à Égine (6), de conserver dans les temples une foule de vases, d'ustensiles et d'objets divers, de métal précieux, que la piété des particuliers y avoit consacrés, pour servir à l'ornement du lieu saint, plus encore qu'à l'usage du culte,

---

(1) J'ai donné les détails de cette découverte, dans un rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en sa séance du 2 juillet. — (2) Je dois prévenir que des lithographies qui viennent d'être publiées d'après des dessins faits sur les lieux, ne donnent qu'une idée très-imparfaite et très-fautive, sous tous les rapports, des monumens qu'elles représentent, et qui sont loin, d'ailleurs, de former la totalité des objets trouvés. — (3) Osann, *Syllog. inscript.* 1, 74 sqq. — (4) Boeckh, *Corp. inscript.* n.° 137, p. 183 et sqq. — (5) Idem, *ibid.* n. 159, p. 260. — (6) K. Ott. Müller, *Æginet.* p 160.

et qui étoient exposés sur des *tables* (1), dans les jours de solennité. Ceux dont il s'agit ici, offerts en différens temps, de la main de plusieurs particuliers, partie votifs, partie usuels, nous représentent, par leur masse, par leur nombre, par leur fabrication, par leurs sujets, et par leurs inscriptions, une longue période de l'art et de la religion antiques, renfermée, suivant toute apparence, entre le siècle des successeurs d'Alexandre et le troisième siècle de notre ère. Quelques-uns de ces objets sont du style grec le plus pur, du travail grec le plus exquis; tous se rapportent aux croyances grecques, héroïques ou religieuses; tous sont traités dans le costume grec, jusque dans les plus petits détails; presque tous enfin portent des inscriptions relatives à Mercure, et toutes ces inscriptions, tracées en caractères de forme et d'époque différentes, sont latines, avec des noms exclusivement romains et gaulois : d'où il suit irrésistiblement que les monumens en question, travaillés dans les ateliers mêmes de la Grèce, ou produits sous l'influence directe de ses doctrines, à une époque romaine, avoient fini, sans doute après de longues migrations, peut-être même après plusieurs successions héréditaires, au sein de familles opulentes, par être consacrés, de la main de riches citoyens romains de la Gaule, dans quelque temple célèbre de Mercure. Le beau vase que nous décrirons, sous le n.° 10, paroît avoir été dans ce dernier cas, c'est à savoir, qu'il servit sans doute long-temps, dans quelque grande maison romaine, à un usage domestique, jusqu'au moment où la piété du propriétaire en disposa pour orner le sanctuaire ou le trésor d'un temple.

J'ai dit que ce dépôt avoit dû être formé précipitamment, à l'époque où le paganisme en décadence cherchoit à soustraire les élémens les plus précieux de son culte à l'aversion active et puissante des nouveaux chrétiens. Il semble en effet que le trésor dont avoient fait partie les objets en question, avoit déjà reçu quelque atteinte de ce genre, puisqu'il s'est retrouvé des fragmens d'ustensiles et même de figures dont la mutilation ne sauroit être qu'ancienne : d'où il suit que c'est le reste de ce trésor qui aura été enfoui par quelque main pieuse, et mis ainsi à l'abri d'un nouvel accident. C'est d'ailleurs un fait avéré par de nombreux témoignages, que le christianisme s'attacha sur-tout à détruire, en les convertissant à son usage, les vases de métal précieux que le polythéisme avoit produits en si grand nombre (2). Dans les premiers

(1) Osann, *Syll. g. inscript.* 217. — (2) *Voy.* les témoignages recueillis à ce sujet par le P. Marangoni, dans son savant et curieux ouvrage *delle Cose gentilesche convertite ad uso e ornamento delle chiese*, c. VII, p. 28 e altrove.

siècles qui suivirent le triomphe de l'église, presque tous les vases et ustensiles sacrés dont elle avoit besoin pour son culte, furent fabriqués aux dépens des monumens antiques, de tout genre et de tout métal, que l'intérêt ou la crainte avoit fait disparoître, que le hasard ou le zèle faisoit retrouver; et je puis citer, à cette occasion, un fait assez curieux, qui prouve combien les découvertes du genre de celle qui nous occupe durent être fréquentes, dans le cours des siècles du moyen âge, au sein de cette même province de la Normandie, et toujours avec le résultat indiqué plus haut, de servir à fabriquer des vases et des ornemens d'église. Il existe, dans un rituel de l'ancienne abbaye de Jumiéges, qui date des premières années du XI.e siècle, une formule de prière relative aux *vases trouvés dans un lieu antique*, par laquelle on demande à *Dieu de souffrir que ces œuvres de l'art des païens soient purifiées et consacrées à l'usage de sa religion sainte* (1). Or, pour qu'une semblable prière ait été rédigée, ou même pour que le cas qui y avoit donné lieu ait été prévu, il falloit que des découvertes de ces sortes de monumens profanes se fussent opérées assez souvent; et l'on peut calculer, d'après un pareil exemple, quelle foule de vases et d'objets précieux d'antiquité ont dû périr de cette manière, sur tout le théâtre de la civilisation antique converti à la foi chrétienne.

J'ai dit aussi que notre dépôt avoit dû provenir de quelque temple célèbre de *Mercure*. En effet, toutes les inscriptions gravées sur le plus grand nombre des vases sont relatives à ce Dieu, sans compter quelques représentations où il figure lui-même. Nous savions, par le témoignage formel de Jules-César (2), que *Mercure étoit le principal dieu adoré dans la Gaule*, et qu'on y voyoit *un nombre infini de ses simulacres;* et à l'appui de ce témoignage, je puis citer encore un fait curieux, extrait d'un mémoire manuscrit sur les antiquités d'une partie

---

(1) Ex rituali ecclesiastico et monastico ad usum ecclesiæ Gemmeticensis, scripto tempore abbatis Theodorici, qui regebat ab anno M. ad annum MXXXIV, folio X (mss. ad provinciam spectantia, n.° 93):

ORATIO SVPER VASA IN ANTIQVO LOCO REPERTA.

« Omnipotens, sempiterne Deus, insere Te officiis nostris, ut hæc (hoc) » vascula (vasculum) arte fabricata (fabricatum) gentilium, sublimitatis tuæ » potentiâ ità emundare digneris, ùt omni immunditiâ depulsâ, sint (sit) » Fidelibus tempore pacis atque tranquillitatis utenda (utendum); per Dominum nostrum &c. » Je dois ce renseignement à M. Aug. le Prévost, membre instruit et zélé de la Société des antiquaires de Normandie. — (2) J. Cæsar. *de Bell. gall.* VI, 17: *Deum maximè* MERCVRIUM *colunt; hujus sunt plurima simulacra.* Il a été remarqué, dans le dernier siècle, qu'*il n'y avoit point de contrée où il se trouvât plus de statues de* Mercure, *grandes, moyennes et*

du Limousin. Il fut découvert, l'année dernière, à quelques lieues de Limoges, près d'une ancienne voie romaine, un dépôt d'objets d'argent, vases, patères et autres ustensiles, tous dédiés au culte de Mercure, d'après l'inscription qu'ils portoient, DEO MERCVRIO, et parmi lesquels se trouvoient quelques figurines en bronze de ce même dieu. Malheureusement il arriva dans cette circonstance ce qui eut lieu dans presque toutes les occasions semblables; les objets dont se composoit le dépôt en question ne firent que passer du sein de la terre dans le creuset d'un ignorant orfévre; il n'en fut sauvé que les figurines de bronze, dont je possède les empreintes, et qui ne sont pas indignes d'être publiées (1) : et c'est, du reste, un fait assez remarquable, que celui de deux découvertes si semblables, si voisines l'une de l'autre, et si propres à justifier le témoignage de Jules-César, en ce qui concerne le culte rendu à Mercure par les anciens Gaulois. Toutes les inscriptions gravées sur les vases de notre collection sont en *lettres ponctuées,* méthode qui paroît avoir été généralement pratiquée chez les anciens, pour cette sorte d'inscriptions. La plaque d'or, avec une inscription grecque, trouvée en Égypte et possédée par S. Sydney Smith, offre une application de ce système, qui appartient à l'époque des premiers Ptolémées (2); et le nom CATVLVS, écrit de cette manière sur la bulle d'or du prince Chigi (3), se rapporte, d'après toutes les probabilités, aux derniers temps de la république.

Considérée dans son ensemble, sous le rapport de la matière et sous celui de la fabrication, notre collection offre sans doute un ensemble unique au monde. Les objets dont elle se compose sont au nombre de près de *cent;* le poids en est d'environ *cent un marcs* d'argent fin, un peu plus de *cinquante livres.* On ne connoît, dans tout ce qui nous reste en ce genre de l'antiquité grecque et romaine, que la *toilette d'une dame romaine,* trouvée à Rome en 1793, et possédée aujourd'hui par M. le duc de Blacas (4), qui surpasse par le poids et par la quantité des objets la collection qui nous occupe; mais sous les rapports bien

---

petites, en marbre, en pierre du pays ou en bronze, qu'en France; voy. *l'Histoire de l'Académie des belles-lettres,* tome XII, p. 259: mais c'est sans doute pour la première fois qu'il se découvre, en France ou ailleurs, tout un *trésor* d'un temple de Mercure.

(1) Une de ces figurines représente Mercure dans une attitude presque en tout semblable à celle de la célèbre statue du Vatican, dite l'*Antinoüs* du Belvédère. — (2) Letronne, *Recherches pour servir à l'Histoire de l'Égypte,* pag. 6-7. — (3) Causs. *Mus. Roman.* tom. II, sect. VI, tab. VI. — (4) Voy. Visconti, *Lettera intorno ad un' antica suppellettile d'argento scoperta in Roma,*

autrement importans de l'art et du goût, je ne crains pas d'affirmer que notre collection seule surpasse tout ce que l'on possède ailleurs d'objets antiques d'argent, y compris le célèbre vase du palais Corsini, publié par Winckelmann (1), et celui du musée royal Bourbon, représentant l'*apothéose d'Homère* (2).

Le procédé de fabrication à l'aide duquel ces objets ont été produits, mérite que nous en disions ici quelques mots, en attendant les détails plus considérables où nous entrerons sur ce point curieux et neuf d'archéologie. Un savant, qui s'est occupé d'une manière particulière de l'histoire technique de la statuaire, M. Quatremère de Quincy, semble croire que les ouvrages d'argent, à la mention desquels il n'a d'ailleurs accordé que peu de lignes (3), étoient généralement *fondus*; c'est de cette manière qu'il assure, d'après le témoignage de Pline, qu'avoient été exécutées les statues d'argent dont parle cet auteur (4) : mais je ne puis être de cet avis. Pline ne dit pas un mot qui donne l'idée de *statues d'argent fondues*; et il est bien plus probable, en effet, que ces statues avoient été faites au *repoussé*, procédé qu'on sait avoir été si familier aux anciens, et qu'ils désignoient par le mot *sphyrélaton*. Il est question de *statues d'or* exécutées de cette manière, jusque dans les temps de l'empire (5); et *l'argent*, qui fond moins bien que l'or, se prêtoit en revanche beaucoup mieux au procédé du *repoussé*, qui exerça, avec tant de succès, comme l'on sait encore, les talens des orfèvres florentins de la renaissance. C'est par ce même procédé qu'ont été produits, à-peu-près exclusivement, les objets de la collection qui nous occupe; car, à l'exception des anses et de quelques détails peu importans, la plupart des vases et la statue même de Mercure sont exécutés au repoussé, et non fondus, ou produits par le mélange des deux méthodes. Une particularité tout-à-fait neuve qu'ont offerte les principaux vases de notre collection, c'est qu'ils sont doublés d'une cuvette mobile, d'argent massif, travaillé au marteau, et non fondu, laquelle servoit à donner de la solidité à la partie extérieure, consistant en une lame d'argent très-mince, travaillée en relief, et qui

---

in-4.° Rom. 1793. Cette lettre a été réimprimée, dans le même format, à Rome, en 1825, et reproduite dans le recueil des *Opere varie* de Visconti, publié à Milan, tom. I, pag. 210-235.

(1) Winckelmann, *Monum. ined.* n. 151. — (2) Tischbein, *Homer nach Antiken*, III, 23-24; Millingen, *Anc. uned. mon.* part. II, pl. XIII, p. 25-26. — (3) Quatremère de Quincy, *Jupiter Olympien*, pag. 27 et 102. — (4) Plin. *XXXIII, 12.* — (5) *Voy.* la mention d'une statue de ce métal, exécutée de cette manière, χρυσῆ σφυρήλατος, dans une épigramme de l'anthologie, Brunck, *Analect.* II, 488.

formoit en même temps un récipient pour les liquides. Ce procédé, riche et ingénieux tout-à-la-fois, nous donne lieu de croire qu'il s'en étoit fait beaucoup d'applications semblables; et c'est sans doute à une pratique de ce genre que se rapportent les expressions de l'inscription d'Orope citée plus haut, qui ont embarrassé les interprètes de ce curieux monument épigraphique (1). Il est naturel en effet de supposer qu'au lieu d'employer l'*argent* pour la doublure des vases de ce métal, on se servit, en certains cas, d'*étain*, qui est le métal nommé κασσίτηρος, sur cette inscription d'Orope; et que c'est d'une réunion pareille des deux métaux, à l'aide de laquelle on pouvoit produire si aisément l'apparence de vases entièrement d'argent, et non pas d'*alliage* ou de *soudure*, qu'il est question dans le passage de l'inscription dont il s'agit (2). C'est cependant cette dernière hypothèse qui a été admise par MM. Osann et Boeckh; ils ont supposé que l'*étain* qu'il s'agissoit de séparer de l'*argent*, dans les vases ou objets sacrés du temple d'Orope, s'y trouvoit employé comme moyen de soudure: mais c'est, je crois, faute d'avoir eu une connoissance assez exacte des procédés divers de la fonte, que ces savans ont pu exprimer une pareille idée. L'étain, allié d'une manière quelconque avec l'argent, communique à ce métal des qualités qui le rendent très-peu propre au travail du marteau ou du repoussé; c'est avec le cuivre qu'il faut mélanger l'argent, pour en obtenir les conditions nécessaires à ce travail; et c'est en effet ce dernier genre d'alliage qui a été constaté dans tous les objets de notre collection. Quant au métal qui s'y trouve employé pour la soudure, c'est le *plomb*, et non l'*étain*, ainsi qu'il résulte des expériences que j'ai déjà eu l'occasion de faire exécuter : et ce résultat est d'ailleurs conforme aux témoignages des anciens eux-mêmes; car, c'est toujours le *plomb*, μόλυβδος, *plumbum*, qui est nommé dans les auteurs, quand il est question de *soudure* (3). Il

---

(1) M. Osann, *Syllog. inscript.* p. 217. Il laisse indécis le métal désigné par le mot κασσίτηρος, que M. Boeckh, *Corp. inscript.* p. 732, croit être l'étain; en quoi je suis complétement de son avis. Du reste, le passage où MM. Osann et Boeckh ont cru qu'il s'agissoit de métal étranger employé à la soudure, est celui-ci: πυρώσαντες καὶ ἀποξύσαντες τὸν κασσίτηρον. — (2) C'est ce qu'avoit présumé M. de Clarac, d'une manière qui fait honneur à sa sagacité, dans l'interprétation qu'il donne à ce passage, *Mus. de sculpt.* I, 81 : « A la ligne » 15, il est question de la manière dont on traitera les offrandes en argent. » On les fera passer au feu, et l'on en séparera l'étain; ce qui indique que les » *ex-voto* étoient faits de plaques d'argent travaillées au marteau et appliquées » sur un fond d'étain. » — (3) *Voy.* le témoignage du jurisconsulte Pomponius, cité par M. Osann lui-même, pag. 217, et les autres passages rapportés par Forcellini, aux mots *Ferrumen*, *Ferruminatio*, &c.

est donc à-peu-près démontré que les anciens doubloient intérieurement d'étain les vases d'argent travaillés en repoussé, toutes les fois qu'ils étoient obligés d'user d'économie dans les tributs de la piété; fait archéologique neuf et curieux: et c'est sans doute par une rare exception à cet usage que les vases de notre collection sont doublés d'argent; ce qui nous offre le plus haut degré de la magnificence, jointe à toute la perfection de l'art, et ce qui prouve, en même temps, l'extrême mérite de ces ouvrages, et le haut prix qu'on y attachoit dans l'antiquité même. Il eût suffi, d'ailleurs, pour déterminer l'époque à laquelle appartiennent les principaux objets de notre collection, de se rappeler que Pline, après avoir cité un grand nombre d'artistes grecs qui s'étoient distingués dans la *cælature* de l'argent, *vers le temps de Pompée* et dans la génération suivante, ajoute que *cet art s'étoit subitement perdu*, au point que le mérite seul de l'antiquité faisoit rechercher de son temps les travaux de cette espèce (1): d'où il suit irrésistiblement que ceux de nos vases où brillent à un si haut degré l'élégance et l'habileté du travail grec, ne sauroient avoir été produits, au plus tard, que dans la période indiquée par Pline.

Après ces observations préliminaires, venons à la description succincte des objets de notre collection.

L'objet principal, n.° 1, est une *statue de Mercure*, haute de vingt et un pouces, du poids de 5 livres 7 onces 6 gros: de cette dimension et de ce métal, c'est déjà un monument unique et inestimable. Le dieu est représenté entièrement nu, sans la moindre trace d'ailes aux talons; mais le haut de la tête, qui manque, étoit probablement couvert d'un *pétase* du même métal, c'est-à-dire, d'argent, avec les ailes *dorées*, dans le goût d'une charmante petite *tête votive de Mercure*, n.° 2, ainsi exécutée, qui faisoit partie du même dépôt. D'ailleurs, le *caducée*, qui s'ajuste parfaitement à la main gauche de notre figure, est un attribut si caractéristique de Mercure, qu'il n'est pas possible de le méconnoître à un pareil signe. Ce *caducée* même est d'une forme neuve et remarquable, d'argent fondu, avec des détails dorés. Le style de la figure est loin d'être sans mérite, bien qu'il ne se distingue pas par l'élégance. Les formes du corps, tant soit peu athlétiques, mais généralement d'un bon choix et d'une bonne proportion, se rapportent au dieu de la palestre plutôt qu'au messager des dieux. Les traits du visage n'ont rien d'idéal, et je fus frappé d'abord de l'idée que cette figure pouvoit bien être un

(1) Plin. XXXIII, 12: *Subitòque ars hæc ita exolevit, ut solâ jam vetustate censeatur.*

portrait. En l'examinant plus attentivement, je crus y découvrir quelque ressemblance avec la physionomie des personnages de la famille de Tibère, celle de *Tibère* lui-même, et sur-tout de Germanicus, son neveu. Si cette conjecture, qui ne m'est pas particulière, se confirme par d'autres observations, nous aurons, avec un nouveau portrait de Germanicus, une date à-peu-près certaine pour la fabrication de cette statue, qui devra être reconnue pour un ouvrage romain du commencement du premier siècle de notre ère. On sait, du reste, combien c'étoit dès-lors une pratique familière, de représenter les divinités locales sous les traits des princes ou princesses de la famille impériale, et la *nudité totale* de notre figure viendroit encore à l'appui de cette observation (1). J'observe en dernier lieu que cette statue a été produite au repoussé, au moyen de lames d'argent très-minces, qui ont servi à former les diverses parties du corps, la tête, le torse, les bras, les mains, les jambes, et qui ont été ensuite rapprochées et soudées avec une adresse infinie. Ce procédé s'est sur-tout rendu sensible sur des *fragmens* d'une seconde *statue de Mercure*, n.° 3, consistant en un *bras droit*, qui tenoit la *bourse*, attribut connu de ce dieu, et en débris de pieds et de jambes, dont la proportion, le style et le travail prouvent qu'ils avoient appartenu à la même figure. Les lames d'argent dont se composent ces membres divers étoient réunies par des sutures en queue d'aronde très-visibles (2); et ce qui ajoute à la surprise que peut causer un procédé semblable, c'est l'extrême mérite d'art qui brille dans ces fragmens, joint à la prodigieuse perfection de ce procédé même. Je ne crains pas d'affirmer que la statue qui s'est trouvée réduite à un état si déplorable, sans doute par l'effet d'une profanation antérieure à l'époque où fut formé notre dépôt, devoit être, dans son intégrité, un des plus précieux monumens de la *cælature* antique; et tels que sont ces fragmens, empreints, jusque dans les moindres détails, du goût d'une excellente école et du talent d'un habile artiste, ils ajoutent encore à la haute idée que nous pouvons nous former du génie imitatif des Grecs, d'après tous les monumens qui s'en retrouvent.

(1) La *nudité* semble avoir été en effet un trait essentiel de la composition des figures héroïques de cette époque. Cicéron cite une statue du fils de Verrès, ainsi traitée, *in Verr.* II, 63; et nous possédons, dans les deux belles statues du *Pompée-Spada* et de l'*Agrippa-Grimani*, qui appartiennent au premier siècle de l'empire, deux monumens décisifs à l'appui de cette observation. — (2) C'est par un procédé semblable qu'avoit été exécutée la statue équestre, en bronze, de laquelle il ne subsiste qu'une jambe de cheval, au musée de Lyon; voy. Millin, *Voyage dans le midi de la France*, tom. I, p. 448.

Avec cette statue entière de Mercure, et ces fragmens d'une seconde figure, auxquels il faut joindre la *petite tête votive*, aussi de *Mercure*, dont il a été parlé plus haut, il s'est trouvé un *petit buste* du même dieu, d'argent massif, et de très-bon style, qui disparut peu de jours après la découverte, mais qui a été recouvré depuis. Je réunirai ici les autres représentations de Mercure, qui n'appartiennent point à la statuaire proprement dite, mais qui, par l'image même de ce dieu produite à l'aide d'un procédé différent, confirment de plus en plus l'idée, justifiée d'ailleurs par toutes les inscriptions, que le dépôt entier de nos monumens faisoit partie du trésor d'un temple de *Mercure*.

Tels sont quatre *disques* ou *médaillons*, ayant indubitablement servi de *fonds de patères*. On sait en effet que la plupart des patères antiques, d'argile peinte, offrent, à l'intérieur, un sujet encadré dans un cercle, ou bien un simple disque, qui se trouve quelquefois remplacé par une espèce d'*hémisphère* ou d'*ombilic*, d'où vint à ces sortes de vases le nom de φιάλη μεσόμφαλος (1). C'est donc par une application ingénieuse de cet ancien système que les patères d'argent avoient reçu l'ornement de ces médaillons repoussés en relief (2), dont il s'est retrouvé jusqu'à *six* dans notre collection, tous de style et de travail différens, *quatre* desquels sont relatifs à Mercure. Sur l'un de ces médaillons, n.° 4, *Mercure* est représenté assis sur un rocher, la *tête nue* et *ailée*, la main droite appuyée sur son *caducée*, ailé, debout en terre, la main gauche, qui tient la *bourse*, en repos sur son genou. A ses pieds est un *bouc*, et de l'autre côté une *tortue*, deux des animaux symboliques de ce dieu; et dans le champ, à gauche, au-dessus d'un autel allumé, est un *coq*, autre animal symbolique, dont la présence complète les diverses attributions de Mercure. Tous les accessoires de ce bas-relief, le *rocher*, le *caducée* et la *bourse*, l'*autel* et les *animaux*, avoient été dorés. On y remarque enfin l'inscription que voici, tracée au pointillé :

---

(1) Athen. XI, 104, p. 501. Je profite de cette occasion pour repousser une critique qui m'a été faite au sujet de l'interprétation que j'ai donnée, *Monum. inéd.* Orestéide, pag. 144, not. 4, à ces paroles d'Eschyle, *Agam.* v. 1054 : ἑστίας μεσομφάλου. On a voulu voir ici un *autel avec un ombilic au milieu.* Je montrerai en temps et lieu que cette interprétation est inepte et inadmissible. — (2) Telle pourroit bien avoir été la destination d'un médaillon d'argent plaqué, publié dans les *Monum. ined. dell' instit. di corrisp. archeol.* tab. XIV, à moins qu'on ne suppose que ce médaillon, qui provient, je crois, d'une fouille récente faite à *Herculanum*, servoit, avec quelques autres pareils, trouvés au même lieu, à la décoration d'un meuble antique, ou même à celle d'un appartement.

L. LVPVLA M. C. DO, qu'il faut sans doute lire de cette manière : L. LVPVLA Mercurio Caneto DOnat.

Sur le second médaillon, n.° 5, *Mercure* debout, la tête *nue*, sans *ailes*, couvert, pour tout vêtement, d'une chlamyde élégamment jetée sur l'épaule gauche, tient de la main gauche un *long caducée*, dont la forme et la proportion peu communes ont beaucoup de rapport avec celles du caducée de notre statue, et de la main droite, une *bourse* d'un volume considérable. Devant le dieu, à droite, est un cippe élevé, ombragé d'un *arbre* et surmonté d'un *coq ;* derrière, un second cippe, portant une *tortue*, le long duquel semble grimper un *bouc*. Il seroit difficile de *composer* les divers attributs de Mercure d'une manière plus heureuse, et dans un style plus élégant. Une partie des accessoires de ce bas-relief, d'une exécution charmante, avoit été pareillement dorée. Il étoit entouré d'un cercle d'argent fondu qui s'y appliquoit en relief, et sur lequel se lit, en lettres d'or incrustées, l'inscription suivante : DEO. MERC. IVL. SIBYLLA D. S. D. D. (1). Du reste, la forme des caractères de cette inscription, et particulièrement l'Y du nom de *Sibylla*, figuré comme l'*upsilon* grec, démontre, pour quiconque a tant soit peu d'usage des monumens lapidaires, que la *dédicace* de celui-ci appartient à l'époque de Claude.

Le troisième médaillon, n.° 6, de plus petite dimension et de travail médiocre, offre *Mercure* debout, le corps nu, à la réserve de la chlamyde jetée autour de son bras droit, qui pose sur sa hanche, la tête *nue*, mais *ailée*, le bras gauche appuyé sur un *caducée ailé*, debout en terre. La *bourse* du dieu est placée, à sa droite, à hauteur d'appui. Ce médaillon, qui n'offre du reste aucune inscription, et dont quelques détails avoient été dorés, étoit entouré d'un cercle en relief.

Le quatrième disque, n.° 7, présente *deux bustes accouplés*, dont la *tête*, entièrement détachée du fond, s'unit à une demi-figure d'un relief peu saillant. L'un de ces bustes, drapé, avec la tête ornée du diadème, doit représenter *Vénus ;* l'autre, la poitrine nue, avec un pan de draperie sur l'épaule gauche, se reconnoît indubitablement pour *Mercure*, aux deux ailes qui naissent sur le haut de la tête, parmi les cheveux nus. Au-dessous de ces deux bustes, dans le champ du bas-relief, est dressé un *caducée*, symbole qui ne laisse subsister aucun doute sur l'intention de l'artiste. L'association de *Vénus* et de *Mercure* est d'ailleurs constatée par un grand nombre de monumens, un desquels fait partie de notre collection. Sur le manche d'une petite patère, n.° 21,

(1) Lisez : *De Suo Dat Dedicat.*

se lit, en caractères dorés, l'inscription, M. VENER., sans doute pour Mercurio. VENERI, qui n'est pas un des témoignages les moins curieux du culte rendu en commun à ces deux divinités. Du reste, le médaillon que je viens de décrire, déjà si remarquable par ces deux têtes accouplées, de ronde bosse, se recommande encore par le travail, par le mélange d'argent et d'or qui s'y voit employé, dans un système sur lequel j'aurai bientôt occasion de revenir, et par le style même des figures, qui ne manque pas d'élégance, bien qu'il accuse assez sensiblement une époque romaine.

J'aurai achevé l'indication des monumens de notre collection qui offrent la représentation de Mercure, en plaçant ici la description d'un beau *simpulum*, le plus remarquable par le poids, par la dimension et sur-tout par le travail, qui est d'une rare élégance, des trois instrumens du même genre que renferme cette collection. Sur le manche de cet instrument, d'argent fondu, et parfaitement conservé, n.° 20, est sculpté, de bas-relief, *Mercure*, nu, de face, la tête nue et sans ailes, tournée à droite, un *caducée* dans la main gauche, une *bourse* dans l'autre main; au-dessus, dans une espèce de compartiment séparé, un *bouc*, et plus haut encore, dans un troisième compartiment, un *arbre* qui paroît être un *figuier*. Autour du bassin de ce charmant instrument, est gravée au pointillé l'inscription, MERCVRIO. AVGVSTO. Q. DOMITIVS. TVTVS, en lettres d'une belle forme, et d'une époque qui appartient certainement au haut empire. C'est la première fois que j'ai occasion de citer, parmi les donataires dont la piété s'étoit signalée envers le dieu qui nous a légué ce trésor, le nom de ce Q. Domitius Tutus. Nous retrouverons bientôt le même nom (1), en caractères de la même forme, sur *cinq* vases, les plus accomplis de notre collection. Mais je ne dois pas négliger d'observer, dès ce moment, que, suivant un usage attesté par une foule d'inscriptions romaines de tout âge, ce nom de *Domitius*, plus fréquemment porté sous le règne de *Néron*, qui étoit de la famille *Domitia*, qu'en aucun autre temps du haut empire, peut servir à fixer l'âge de la consécration des principaux objets de notre collection vers l'époque de Claude et de Néron; ce qui d'ailleurs vient à l'appui de l'observation faite plus haut, au sujet du nom de *Sibylla*.

Pour ne pas séparer, dans notre description, les objets qui ont entre eux une analogie matérielle de forme et de destination, je joindrai ici l'indication sommaire de deux autres fonds de patères, non moins curieux que les quatre précédemment décrits, bien qu'à des titres

(1) Le nom de *Tutus* est déjà connu par des inscriptions romaines de la Gaule.

différens. Sur le premier de ces médaillons, n.° 8, est représenté, de très-fort relief, mais d'un travail qui semble n'avoir été qu'ébauché, un génie, nu et ailé, qui s'appuie d'une main sur une *lyre* de très-grande proportion, et tient, de la main droite, un masque scénique, à longs cheveux ; c'est probablement un *génie scénique*, et non un *amour*, dont on ne reconnoît ici aucun attribut.

L'autre médaillon, n.° 9, d'une dimension plus considérable qu'aucun des autres disques du même genre, d'un travail excellent, et d'une conservation qui ne laisse presque rien à desirer, nous offre la répétition exacte d'une composition qui doit avoir été très-célèbre, à en juger d'après une autre copie, qui s'en est conservée, sur une belle lampe antique (1). On y voit une *femme* la tête *nue*, et non *couronnée de lierre*, la partie supérieure du corps entièrement nue aussi, à la réserve d'une *ceinture* posée à nu sur le milieu des reins. Cette femme est couchée sur un péplus qui lui enveloppe le bas du corps, en laissant toutefois à découvert la partie qui donna lieu à l'un des surnoms les plus populaires de Vénus, celui de *Callipyge*. Elle est endormie, la tête appuyée sur son bras gauche ployé à la hauteur du front, sur une peau de *lion* étendue, au-dessous de laquelle apparoissent une *massue*, posée en guise d'oreiller, un *arc* et un *carquois*, attributs connus d'*Hercule*, avec un *scyphus*, autre attribut d'Hercule qu'on ne peut méconnoître, entouré de lierre, et placé dans le champ du bas-relief. Trois petits Amours, nus et ailés, sont représentés endormis, en différentes attitudes, l'un derrière la femme, à la hauteur de sa tête, le second sur ses genoux, et le troisième à ses pieds. Le motif de la principale figure devoit avoir été fourni par quelque composition du premier ordre ; car on le retrouve, à très peu de chose près, sur des pierres gravées représentant un *Hermaphrodite endormi*, entouré de même de *petits Amours ;* et ce rapport, qui n'est pas moins sensible dans la célèbre figure de l'Hermaphrodite Borghèse, dont il dut exister tant de répétitions, m'avoit fait penser d'abord que notre figure pouvoit bien être aussi un *Hermaphrodite*. La relation étroite qui existoit entre *Hermès* et *Aphrodite*, et dont j'ai déjà eu l'occasion d'observer qu'il s'étoit conservé plus d'un monument dans notre collection même, sembloit venir d'ailleurs à l'appui de cette conjecture; et la peau de lion, qui sert de lit à deux des répéti-

(1) Pietro Santo Bartoli, *Antich. Lucern. figurat.* part. 1, n.° 8. Bellori, auteur des explications jointes aux gravures de Bartoli, voit ici, contre toute espèce de raison, la *Nuit*, entourée de *trois Amours*, pour représenter le *sommeil.* Des interprétations aussi capricieuses, aussi arbitraires, qui ne pouvoient être proposées que dans l'enfance des études archéologiques, ne méritent pas aujourd'hui de réfutation sérieuse.

tions antiques de l'Hermaphrodite Borghèse, pouvoit sembler encore un nouveau trait d'analogie. Cependant, après un plus mûr examen, je serois plutôt disposé à croire que c'est *Vénus* elle-même qui se voit représentée sur notre médaillon. La *ceinture*, qui doit être le *cestus*, placée comme elle l'est ici, est un attribut caractéristique de *Vénus*, qui ne sauroit, en aucun cas, convenir à une *bacchante;* les *Amours*, dont on ne pourroit expliquer convenablement la présence auprès d'une *ménade endormie par l'effet de l'ivresse*, sont au contraire le cortége ordinaire de *Vénus;* et quant au motif de cette composition, qui nous représenteroit *Vénus couchée et endormie sur la dépouille d'Hercule*, ce seroit une image si claire et si ingénieuse du triomphe de la beauté sur la force, dans le goût de cette autre allégorie, si familière aux anciens, et reproduite sous tant de formes et sur tant de monumens divers, de *Vénus victorieuse, parée des armes de Mars*, qu'il n'y auroit guère, à ce qu'il me semble, de difficultés sérieuses à élever contre une pareille explication. (*La suite au numéro prochain.*)

RAOUL-ROCHETTE.

MEMOIRS of the emperor Jahangueir, written by himself, and translated from a persian manuscript, by major David Price, &c. — *Mémoires de l'empereur Djéhanghir, écrits par lui-même, et traduits d'après un manuscrit persan, par le major* David Price. Londres, 1829, 141 pages *in-4.°*

SECOND ARTICLE.

MALGRÉ les doutes que j'ai exprimés précédemment sur l'authenticité de l'ouvrage traduit par M. Price, je le considérerai, dans l'extrait que je vais en donner, comme nous offrant effectivement les Mémoires de Djéhanghir écrits par lui-même. Je dois d'abord faire observer que, quoiqu'ils commencent à l'avénement de ce prince au trône de l'Hindoustan, et que le manuscrit de M. Price ne s'étende pas au-delà des deux premières années de son règne, on y trouve cependant rappelés en détail des faits qui appartiennent au règne d'Acbar, et racontés comme par anticipation des événemens qui se rapportent à des époques postérieures de la vie de Djéhanghir.

Un caractère qui rapproche ces Mémoires de ceux de Baber que nous avons fait connoître précédemment, c'est que les récits les plus fri-

voles se trouvent entremêlés à ceux des événemens politiques les plus importans. Un autre trait de ressemblance, c'est que Djéhanghir ne dissimule point ses défauts et ses fautes. Ainsi, à l'occasion d'un réglement qu'il fit au commencement de son règne, pour prohiber sans réserve la fabrication et la vente du vin et de toute liqueur enivrante, il observe que c'est une chose connue de tout le monde, qu'il a lui-même une violente passion pour le vin, auquel il s'est habitué dès l'âge de seize ans. Il expose en détail les excès auxquels cette passion l'a entraîné; et il convient qu'il avoit porté l'abus journalier du vin à un tel point, que s'il étoit une heure seulement sans en boire, sa main commençoit à trembler, et il lui étoit impossible de rester en place. Sentant cependant que de pareils excès pouvoient ruiner sa santé, il parvint à prendre assez sur lui-même pour réduire des trois quarts la consommation journalière qu'il faisoit des liqueurs fortes. Il n'est pas inutile de faire observer que, suivant le texte publié par M. Anderson, la liqueur dont il faisoit usage étoit souvent de *l'eau de vie double* عرق دوآتشه. Il reconnoît qu'au moment où il écrit, c'est-à-dire, à l'âge de trente-huit ans, son estomac seroit incapable de supporter une quantité plus grande que celle qu'il prend, et qu'il évalue à cinq *flacons* پياله. « Toutefois, ajoute-t-il, je me figure et j'espère que, par » la faveur du ciel, j'obtiendrai la grâce nécessaire pour réaliser la » résolution que j'ai prise de renoncer tout-à-fait, tôt ou tard, à cette » pernicieuse liqueur, imitant en cela mon grand père Homayoun, » qui parvint à secouer entièrement cette habitude, avant d'avoir atteint » sa quarante-cinquième année. Quand il s'agit d'un point sur lequel » Dieu a prononcé une condamnation aussi positive, si la créature fait » des efforts, si légers soient-ils, pour se corriger, c'est assurément un » moyen de salut qui ne sauroit être d'une médiocre importance. »

Le royal auteur de ces Mémoires avoue aussi un crime d'un autre genre. Je veux parler de l'assassinat du célèbre Abou'lfazel, vizir d'Acbar, et qui contribua tant à la gloire du règne de ce monarque. Mais loin d'en parler comme d'un crime, il semble s'en faire un mérite, comme d'une action dont son zèle pour la religion et pour la conservation de ses droits légitimes au trône de ses pères, lui faisoit un devoir. A l'occasion de l'avancement qu'il donna, dès le commencement de son règne, à Abd-alrahman, fils d'Abou'lfazel, il dit qu'il lui accorda cette faveur, quoiqu'il sût parfaitement que le père d'Abd-alrahman étoit un homme qui professoit les plus mauvais principes. « En effet, dit-il, » vers la fin du règne de mon père, profitant de l'influence qu'il avoit » acquise d'une façon ou de l'autre, il agit si bien sur l'esprit de son » maître, qu'il parvint à lui persuader que Mahomet. . . . ne devoit

» être regardé que comme un Arabe d'une éloquence extraordinaire, et » que les révélations contenues dans l'Alcoran n'étoient que des choses » forgées à plaisir par Mahomet. Ce furent là les motifs qui me déter- » minèrent à employer l'homme qui assassina Abou'lfazel et m'apporta » sa tête, et ce fut pour cela que je tombai dans la profonde disgrace » de mon père. Ce fut aussi à cause de cela que j'en appelai solennel- » lement au nom sacré du prophète, et que j'osai affirmer que je saurois, » avec son assistance, me frayer le chemin au trône de l'Hindoustan. » Il ajoute que, dans sa colère, Acbar annonça publiquement l'intention de déclarer pour son successeur le prince Khosrou, fils de Djéhanghir; mais que Dieu en a disposé autrement. Enfin il observe qu'Acbar, après la mort d'Abou'lfazel, rentra jusqu'à un certain point dans le droit chemin, et se montra de nouveau vrai croyant et orthodoxe.

Quand on connoît d'un côté la tolérance qu'affectoit Acbar, et de l'autre le projet insensé qu'il avoit formé d'établir une nouvelle religion dont il devoit lui-même être la divinité, on peut croire que ces circonstances vinrent à propos pour diminuer l'horreur d'un crime que Djéhanghir regardoit comme nécessaire aux intérêts de sa politique.

Puisque j'ai parlé de la tolérance d'Acbar, je ferai mention ici de ce que ce prince dit un jour à ce sujet à son fils, qui lui demandoit pour quelle raison il avoit défendu que qui que ce fût apportât aucun obstacle à la construction ou à la réparation des temples consacrés au culte des idoles. Acbar, se considérant comme l'ombre de Dieu sur la terre, se croyoit obligé, disoit-il, d'imiter la providence divine, qui répand ses bénédictions sans distinction sur toutes les créatures, et ne concevoit pas à quel titre il auroit pu entreprendre de persécuter et de tourmenter des hommes, créatures de Dieu, avec lesquels il étoit en paix. D'ailleurs, ajoutoit-il, les cinq sixièmes du genre humain ne professent-ils pas ou la religion des Hindous, ou d'autres religions également opposées à la vraie foi; et si je me laissois gouverner par les principes qui ont donné lieu à la question que vous me faites, quel parti me resteroit-il à prendre, sinon de les faire tous mourir! Et avez-vous oublié qu'il n'est aucun de ces hommes dont vous parlez, qui n'exerce son industrie et ses talens au profit de l'état et de l'espèce humaine!

Djéhanghir n'étoit pas apparemment aussi porté à la tolérance que son père; car ce qui lui donne occasion de rapporter cette conversation, c'est la destruction exécutée par ses ordres, au commencement de son règne, d'une magnifique pagode élevée à Bénarès par raja Maunsing. Ce temple indien, dont les ministres abusoient de la crédulité du peuple, avoit coûté, si l'on en croit l'auteur des Mémoires, environ 36 *lacks*

d'aschréfis ou 3,600,000 *d'aschréfis*, de la valeur chacun de cinq mithkals. Djéhanghir prit prétexte de la jonglerie des prêtres qui desservoient cette pagode, pour la détruire et faire construire à sa place, et avec les matériaux mêmes provenant de la démolition, une grande mosquée, à Bénarès, ville où jusque-là, dit-il, on n'osoit pas même prononcer le nom de l'islamisme. « Si Dieu m'accorde des jours, » ajoute-t-il, j'espère, avec le secours de ses bénédictions, la remplir » de vrais croyans. »

M. Price remarque que la somme à laquelle est évaluée la dépense de la construction de cette pagode, équivaut à 5 *crorès* et 4 *lacks* de roupies, parce qu'il compte l'*aschréfi* à 15 roupies, et que cette somme représente 5,400,000 livres sterling : cette assertion lui paroît une exagération énorme. Il est difficile de déterminer la somme que représentent ces dénominations. L'*aschréfi* est certainement une monnoie d'or; et comme les pièces d'or ne sont pas par-tout du même poids, on peut en porter, je pense, l'évaluation de 14 à 16 roupies d'argent; le terme moyen seroit donc 15 roupies, comme l'a évalué M. Price. Selon M. Shakespeare, dans son dictionnaire hindoustani, l'*aschréfi* de Calcutta vaut 1 livre 11 sous 8 deniers sterling, ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de 40 fr., et sur ce pied les 3,600,000 *aschréfis* donneroient environ 144,000,000 de francs. Mais notre auteur observant qu'il s'agit d'*aschréfis* du poids de cinq *mithkals* chacun, on ne peut guère, je pense, leur supposer une valeur moindre de 58 francs, ce qui éleveroit la somme susdite à 208 millions de francs (1). Je dois observer que la dénomination d'*aschréfi* ne se trouve point dans l'*Ayin Acbéri*. Au surplus, il est bien inutile, ce me semble, de rechercher la véritable valeur des sommes énoncées dans ces Mémoires ; car, ainsi que je l'ai déjà fait observer dans mon premier article, il semble que l'auteur, toutes les fois qu'il s'agit de nombres ou de valeurs, ait pris à tâche de rebuter le lecteur le plus crédule. Le passage suivant suffira pour montrer combien ce reproche est fondé; il me servira en même temps à signaler une lacune que M. Price semble n'avoir pas observée.

L'auteur, qui dans ce qui précède n'avoit fait aucune mention des éléphans attachés à son service personnel ou à celui de sa maison, s'exprime ainsi *ex abrupto* : « Pour assurer la fourniture régulière de » grain et d'eau, nécessaire à ces nobles animaux, j'établis un *foudjdar* » ou surintendant pour chaque division de mille éléphans attachés à

(1) Suivant M. de Bonneville, les roupies d'or de Djéhanghir pèsent 205 gr., ancien poids de marc, et sont à 24 karats.

» mon service. J'observerai ici que quoique les éléphans entretenus sous » mon gouvernement forment une quantité difficile à compter, il n'y » en a cependant que douze mille qui, par leur taille et leur caractère, » puissent être employés contre les rangs de l'ennemi, en un jour de » bataille. Il faut joindre à cela un millier d'autres, d'une taille au-» dessous, qui servent à porter le fourrage et le grain pour les premiers. » Il faut encore compter, en outre de ceux-là, cent mille éléphans » qui sont nécessaires pour porter les *amarah* ou litières couvertes » des femmes de la maison impériale, et tout le bagage. . . . Je » n'ajouterai à ceci qu'une seule remarque, c'est que l'entretien de tout » ce train d'éléphans ne coûtoit pas moins de 460 *lacks* d'*aschrifis* » annuellement : encore ne comprends-je point dans cette dépense ce » qu'il en coûtoit pour soigner et servir ces animaux ; chacun d'eux » exigeoit pour son service quinze personnes, et un poste de mille » hommes de garde étoit établi par-tout où il y avoit un dépôt de mille » éléphans. » A cette occasion, l'auteur se rappelle la vengeance qu'il fut près de tirer d'un de ses officiers qui avoit acheté un éléphant de la plus haute taille, pour une somme de 60,000 *aschrèfis*, c'est-à-dire, d'après l'évaluation du traducteur, 90,000 livres sterling, et d'après ce que j'ai dit ci-dessus, 3,480,000 fr.

Suivant l'*Ayin Acbéri*, les éléphans destinés particulièrement au service personnel d'Acbar étoient toujours au nombre de cent un; et quand il voyageoit, le transport des tentes et de tout l'attirail de sa maison exigeoit cent éléphans, cinq cents chameaux et quatre cents chariots. Sous ce même empereur, il n'étoit attaché à l'éléphant du premier rang que cinq hommes et un valet. Si nous en croyons Djéhanghir, Acbar entretenoit habituellement trente-deux mille éléphans (1), et l'on comptoit dans son équipage de chasse douze mille antilopes et douze mille autres animaux, tels que rhinocéros, autruches, gazelles connues sous le nom de *nil-gaw* [béliers de montagne], et *élouti-derya*, animal que M. Price suppose pouvoir être l'hippopotame, ce qui est bien peu vraisemblable : je conjecturerois plutôt qu'il s'agit du buffle; car on fait usage, je crois, du buffle apprivoisé pour chasser le buffle sauvage.

Je reviens à la tolérance d'Acbar pour les rites religieux des Hindous. La liberté de penser que ce prince affectoit, contribuoit sans doute autant que les intérêts de sa politique à lui inspirer ce sentiment : car,

(1) Il dit ailleurs (pag. 63) qu'à la mort de son père il hérita de douze mille éléphans.

comme on le sait, il ne passoit pas pour un très-sincère musulman. Son fils Djéhanghir, qui se fait gloire d'avoir introduit le culte musulman à Bénarès, ce qui sans doute fut un grand sujet de scandale pour les Hindous, usa de plus d'indulgence à l'égard des *suttie*, c'est-à-dire, de l'usage où étoient les veuves de se brûler avec le corps de leurs maris. Il avoit d'abord, par un réglement provisoire, défendu cette pratique barbare, à l'égard de toutes celles qui auroient des enfans; ensuite il ordonna que, sans avoir égard à l'opinion populaire, l'exécution de ces sacrifices ne fût jamais tolérée, lorsqu'on auroit employé la plus légère contrainte à l'égard d'une veuve pour l'y déterminer. « A tout » autre égard, ajoute-t-il, je ne voulus point que les Hindous fussent » gênés dans l'exercice de leurs devoirs religieux, ni exposés à aucun » genre d oppression ou de violence. » Pour justifier sa conduite en cela, il répète à-peu-près les mêmes raisons qu'il avoit mises précédemment dans la bouche de son père. Il est, il faut l'avouer, assez difficile de concevoir comment une semblable tolérance a pu être conciliée avec les principes incontestables de l'islamisme, concernant les païens et les idolâtres.

Deux événemens dont le récit occupe beaucoup de place dans les Mémoires de Djéhanghir, ce sont en premier lieu les derniers momens de la vie d'Acbar et sa mort, et ensuite la révolte du prince Khosrou, fils aîné de Djéhanghir, contre son père. Ce n'est même qu'à l'occasion de la révolte de Khosrou, que Djéhanghir raconte dans le plus grand détail tout ce qui se passa à la cour d'Acbar pendant les derniers jours de sa vie. Acbar avoit laissé entrevoir le dessein de faire reconnoître pour son successeur son petit-fils Khosrou, au détriment de son propre fils sultan Sélim, depuis Djéhanghir, et les principaux seigneurs de la cour s'étoient ligués pour faire valoir et soutenir les prétentions de Khosrou. Si le récit de l'auteur des Mémoires est exact, Acbar, dans les derniers jours de sa vie, avoit entièrement renoncé à ce projet, et, connoissant ou soupçonnant les intrigues auxquelles sa mort, qui ne pouvoit pas beaucoup tarder, donnoit lieu, il avertit son fils, qui passoit tous les jours deux ou trois quarts d'heure le soir près de lui, de ne plus venir au palais, ou de n'y entrer qu'accompagné de ses propres gardes et de sa suite. Le prince, reconnoissant la sagesse de cet avis, s'y conforma; et une circonstance qui le convainquit tout-à-fait des projets qui se tramoient contre lui, c'est qu'étant entré un jour dans la citadelle suivi de ses gens, les émirs, sans prendre pour cela les ordres d'Acbar, lui en fermèrent le lendemain les portes. En conséquence, il cessa de se présenter au palais; mais il étoit exactement instruit de tout ce qui se

passoit, par quelques-uns des officiers qui étoient attachés à ses intérêts. Je n'entrerai point dans le détail de ces intrigues, et je me contenterai d'observer que le prince Khosrou se croyoit, à ce qu'il paroît, si assuré de succéder à l'empire, qu'il recevoit déjà les congratulations de ses affidés. Un de ses partisans cependant se hasarda de demander au monarque mourant quels étoient ses ordres relativement au prince Khosrou. Sa réponse, si nous en croyons Djéhanghir, qui a pu à la vérité être instruit de ces circonstances par quelques personnes affidées qu'il avoit auprès d'Acbar, mais dont toutefois le témoignage est un peu suspect, fut conçue en ces termes : « C'est Dieu qui décide des événemens, et » à lui seul appartient la souveraineté. Quant à moi, je conserve encore » beaucoup d'espoir ; mais, sans doute, en vous permettant un tel » langage en ma présence, vous me regardez comme déjà victime de la » mort. Toutefois il pourroit bien se faire que je jouisse encore quelque » temps de la vie. En supposant cependant que la crise fatale soit proche, » et que l'heure du départ soit arrivée, puis-je avoir oublié cette promp- » titude dans les dispositions militaires, cette sagacité dans les affaires » politiques, et les autres qualités indispensables pour exercer avec » succès le pouvoir souverain, que j'ai reconnues moi-même dans » Sélim-schah à Allahabad! Je n'ai jamais senti diminuer en rien l'amitié » et l'affection que je lui ai portées. Quand, séduit par de mauvais » conseils, il se seroit égaré un instant des devoirs d'un fils, en est-il » moins pour cela mon fils aîné, et par conséquent l'héritier du trône, de » ce trône qui, par les institutions de ma race, appartient au fils premier » né, et ne sauroit descendre à celui qui est plus jeune! Au reste, je » donne à Khosrou le Bengale, qui forme une étendue de territoire de » six mois de marche. »

Une anecdote qui concerne les médecins d'Acbar mérite d'être remarquée. L'un deux, qui se nommoit *Ali*, avoit permis au malade de manger du melon, ce qui lui avoit causé une violente indigestion; et le lendemain de cette crise, il lui avoit fait administrer une certaine potion. Un autre médecin, appelé le docteur *Mozaffer*, blâma sévèrement l'indulgence et la prescription d'Ali. « Pour moi, dit Djéhanghir, » par une juste répugnance à faire perdre à un homme sa réputation, » et peut-être par un penchant naturel à pardonner, je décidai que le » docteur Ali ne seroit pas foulé aux pieds (de mes éléphans), d'après » une suggestion qui ne venoit que de pure malignité, et une accusa- » tion qui de la part de Mozaffer n'avoit d'autre principe que la jalousie. » *Si*, me dis-je à moi-même, *les bévues des médecins ne concouroient pas* » *à l'exécution des décrets divins, nous ne mourrions jamais.* J'en fis

» même la confidence au docteur Alî, par un sentiment de discrétion » et de bonté, mais, au fond de mon ame, toute ma confiance dans » son talent fut anéantie. »

Djéhanghir consacre beaucoup de place, dans ses Mémoires, à faire connoître les principaux seigneurs de sa cour et de celle de son père; il expose leurs bonnes qualités et leurs défauts, et développe les motifs qui l'ont déterminé ou à récompenser leurs services, ou à dissimuler leurs intrigues et les griefs qu'il avoit contre eux. On voit que, quand il écrivoit ainsi, la plupart étoient encore vivans; et si ces Mémoires sont authentiques, il semble qu'ils n'étoient pas destinés à être connus de la famille du monarque et de sa cour, durant sa vie.

Entre autres choses assez remarquables, il raconte qu'il livra à la justice et fit punir de mort un jeune seigneur nommé *Mirza Nour*, qui s'étoit rendu coupable d'un homicide volontaire. Ce jeune homme étoit fils d'un des principaux officiers de la cour, appelé *Khan-i-azem*, et dont Djéhanghir faisoit le plus grand cas. Djéhanghir remarque à cette occasion que, quelque peine qu'il éprouvât à user de sévérité envers le fils d'un seigneur du plus grand mérite, il dut vaincre sa répugnance pour obéir à la loi musulmane qui prononce la peine de mort contre le meurtrier. Sans doute il oublioit, en écrivant cela, la part que de son aveu il avoit eue à l'assassinat d'Aboul'fazel.

Relativement à un autre seigneur, nommé *Asafkhan*, dont il fait le plus grand éloge, il observe qu'il n'avoit que deux défauts, savoir, l'avarice, qui l'empêchoit de faire aucun acte de générosité, et une négligence totale du devoir de la prière. Quoiqu'il eût fait, avec la permission d'Acbar, le pélerinage de la Mecque, et qu'il en eût accompli en apparence avec beaucoup de zèle et de dévotion tous les rites, à son retour dans l'Hindoustan il ne parut aucun changement dans sa conduite irreligieuse. « Il ne pouvoit, disoit-il pour se justifier, s'ac- » quitter de la prière, parce qu'il étoit assailli de trop nombreuses tenta- » tions. » Sans doute ni Acbar ni Djéhanghir ne pensoient pas tout-à-fait comme Saadi, qui, dans le Gulistan, ne veut pas même qu'on prête de l'argent à un homme qui néglige la prière, parce que celui qui est capable de manquer à ce qu'il doit à Dieu, ne se fera pas de scrupule d'oublier la dette qu'il aura contractée.

L'auteur de ces Mémoires se laisse fréquemment entraîner à de longues réflexions morales et politiques, spécialement sur les devoirs de la royauté et la vanité des jouissances passagères du monde. J'en citerai un exemple, parce qu'il me semble propre à démontrer que si cet ouvrage est de Djéhanghir, il n'a pu être écrit que vers la fin de

son règne. Au milieu de réflexions fort longues et de lieux communs fort ordinaires, sur la nécessité où se trouve parfois un souverain de recourir à des mesures sévères pour maintenir ou rétablir l'ordre et pour assurer la paix et le repos de ceux qu'il gouverne, le royal auteur affirme que, même au milieu des jouissances de la vie, il n'a jamais perdu de vue ce devoir sacré. « Je n'ai jamais oublié, dit-il, que quelque » flatteurs que soient au goût les plaisirs de ce monde, la fin en est » plus amère que les plus mortels poisons. Hélas! que me sont » aujourd'hui les joyaux du plus grand prix qui ont été versés sur ma » tête avec tant d'abondance! ils n'ont plus aucune valeur à mes yeux, » et je n'éprouve plus que de l'indifférence pour leur possession. Si j'ai » contemplé quelquefois avec délices les grâces et les charmes de la » jeunesse et de la beauté, je ne connois plus ce plaisir; ce sentiment » m'est devenu étranger. Les divertissemens de la chasse et les charmes » d'une société joyeuse, ont trop souvent été pour moi une source de » peines et de regrets. La vieillesse, du bout du doigt, m'a montré que » désormais la retraite devoit être mon plus grand plaisir et ma res» source la plus assurée, et que de là seulement je pouvois retirer les » plus grands avantages. En un mot, il n'y a et il ne sauroit y avoir » en ce monde aucun état permanent de repos et de bonheur; tout y » est changeant, vain et périssable. En un clin-d'œil on voit la magi» cienne dont les enchantemens captivent le monde et les amateurs du » monde, saisir par le cou une victime, puis une autre, &c. &c. »

Si l'on réfléchit que Djéhanghir n'avoit pas plus de trente-sept ans quand il succéda à Acbar, et qu'à cette époque il n'étoit rien moins qu'indifférent aux douceurs du pouvoir souverain et à tous les plaisirs, on croira difficilement qu'il ait écrit ces réflexions philosophiques dans la première ou la seconde année de son règne.

Par une rencontre assez singulière, le passage que je viens de citer est immédiatement suivi d'un très-long récit des tours de passe-passe qu'exécutèrent dans le Bengale, en présence de Djéhanghir et de sa cour, une troupe de jongleurs dont l'adresse surprit tellement ce monarque, qu'il a jugé à propos d'en consigner ici les détails. De vingt-huit tours, tous plus étonnans l'un que l'autre, je n'en citerai qu'un seul, et ce sera le premier de tous ceux que rapporte l'auteur.

Ces jongleurs donc proposèrent à l'assemblée de désigner tel arbre qu'on jugeroit à propos, annonçant qu'aussitôt ils en jetteroient la semence en terre, et qu'on verroit l'arbre incessamment sortir de terre et prendre sa parfaite croissance. Un seigneur présent ayant désigné le mûrier, ils jetèrent en terre des semences en dix endroits différens;

et quand ils eurent récité certaines formules dans un langage qui n'étoit compris de personne, on vit tout d'un coup sortir de terre dix mûriers : l'expérience, répétée sur des arbres de beaucoup d'espèces diverses, eut toujours le même succès. Bien plus, sur la demande de Djéhanghir, au moyen de quelques cérémonies et de quelques invocations, on vit paroître sur chacun de ces arbres des fruits analogues à leurs espèces ; et chacun des assistans fut libre d'en goûter. Ensuite il parut entre le feuillage de ces arbres des oiseaux de diverses formes, de diverses couleurs, et pareillement diversifiés pour leur chant, et on les vit se jouer et s'ébattre en pleine liberté entre les branches. Enfin les feuilles prirent des teintes variées, semblables à celles qui caractérisent l'automne et la saison de la défoliation, puis les arbres rentrèrent en terre comme ils en étoient sortis, et disparurent entièrement. « Je ne ferai à ce sujet, » dit Djéhanghir, qu'une seule observation, c'est que si toutes ces » choses ne s'étoient pas passées sous mes yeux, je n'aurois jamais pu » croire que cela eût rien de réel. » L'éditeur ajoute, dans une note, qu'il a été témoin, dans la partie occidentale de l'Inde, d'un tour pareil, employé à la production d'un manguier. Une toile déroboit à la vue des spectateurs les moyens mis en œuvre par les jongleurs. « Je ne puis » absolument point me figurer, dit-il, comment cet effet extraordinaire » étoit produit, à moins qu'on ne suppose que ces jongleurs portoient » avec eux des manguiers, à tous les degrés de culture et de végé- » tation, depuis l'état de semis, jusqu'à celui de la fructification. »

Après avoir rapporté toutes les choses surprenantes qu'il vit exécuter par ces jongleurs, Djéhanghir observe que, quelque subtilité et quelque artifice qu'on suppose dans ceux qui font de pareils tours, il faut pourtant convenir qu'il y a là-dedans quelque chose d'un pouvoir surhumain. « J'ai ouï dire, ajoute-t-il, qu'on nomme cela *l'art des Sama-* » *néens*, et j'ai appris que cet art est aussi connu en Europe et y est » poussé fort loin. » Au lieu de l'art des *Samanéens (Semnanian)* le traducteur conjecture qu'il faut lire *Asmanian*, c'est-à-dire, *des habitans du ciel :* je suis loin d'adopter cette conjecture.

Pendant que Djéhanghir est sur ce sujet, il en prend occasion de raconter des aventures absurdes qui lui avoient été débitées par un Arabe, et dans lesquelles une île habitée par des Portugais, et où il n'y avoit pas un seul musulman, joue un grand rôle. Ce prince, qui, à ce qu'il paroît, ne suspectoit point la véracité du narrateur, attribue les choses merveilleuses qu'on lui a racontées des Portugais habitans de cette île, à l'alchimie, *que nous savons*, dit-il, *être fort en vogue parmi les Francs.*

Cette longue digression en amène encore une autre ; et ici il s'agit d'un conte indien tout aussi absurde, relatif à l'origine de la forteresse de Mandou, place située dans la province de Malwa, et célèbre dans l'histoire de l'Inde, et dont Acbar ne put se rendre maître qu'après un siége de six mois.

Un voyage de Djéhanghir dans le Guzarate fournit à l'une des beautés du sérail de ce prince, femme qui ne portoit encore que le titre de *Khaïrou'lnésa Bégum*, et qui étoit loin de la haute faveur dont elle jouit dans la suite, l'occasion de lui offrir une fête magnifique dans les jardins de son père le *Khan-khanan*, situés dans le voisinage d'Ahmed-abad. Ce n'est pas sans intention que je fais observer que la célèbre *Nour-mahal*, nommée plus tard *Nour-djéhan*, n'est appelée dans l'occasion dont il s'agit que *Khaïrou'lnésa*, c'est-à-dire, *la plus excellente des femmes*. On l'appelle ordinairement *Mihr-elnésa*, et c'est ainsi que M. Gladwin la nomme dans son Histoire de Djéhanghir (pag. 22). On pourroit supposer qu'il y a ici une faute dans le manuscrit dont M. Price a fait usage, ou bien qu'il a lu mal-à-propos خير النسا، au lieu de مهر النسا ; mais, pour dire le vrai, j'ai peine à concevoir qu'on ait joint le mot arabe النسا ainsi déterminé par l'article, avec le mot persan مهر. Je sais bien qu'on a une alliance qui peut sembler analogue, dans le nom de la princesse *Bakht-elnisa ;* mais il faut remarquer que le mot بخت, quoique d'origine persane, a passé dans la langue arabe, ce qui n'a pas lieu, je crois, pour le mot مهر, qui en persan signifie *soleil* et *amour*.

Une circonstance remarquable de la fête donnée en cette occasion à Djéhanghir, c'est que, quoique l'on fût en hiver, les artistes chargés de la décoration des jardins avoient suppléé par-tout, avec du papier et de la cire, à l'absence des feuilles, des fleurs et des fruits, et cela avec un art si parfait, que, si nous en devons croire l'auteur des Mémoires, l'imitation étoit telle qu'il oublia la saison dans laquelle on se trouvoit, et étendit la main pour cueillir des fleurs et des fruits.

Je me borne au petit nombre de faits qu'on vient de lire, et qui peuvent donner une idée des objets très-variés que contiennent ces Mémoires, et du système de rédaction que l'auteur a suivi, je devrois peut-être dire de l'absence de tout système et du désordre qui s'y font remarquer. J'ai déjà signalé dans mon premier article ce qui me paroît manquer essentiellement à cette publication, et il seroit inutile de revenir là-dessus. Cela ne doit pas toutefois nous empêcher de jouir avec reconnoissance de ce qui nous est offert.

SILVESTRE DE SACY.

MÉMOIRES d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société royale et centrale d'agriculture, année 1828. A Paris, chez M.me Huzard (née Vallat la Chapelle), libraire de la société, rue de l'Éperon-Saint-André, n.° 7.

LES sociétés d'agriculture, instituées pour perfectionner le premier des arts, s'acquittent de cette belle fonction en propageant des principes, en recueillant des faits, et répandant la lumière autour d'elles par des exemples et des écrits. Depuis un siècle, il s'en est formé un grand nombre en France, sous diverses dénominations, et toutes à l'aide de l'amour du bien et du zèle des membres qui les composent. Il en existe une, dite Société centrale, à laquelle se rapportent les autres, sans autre devoir à remplir à son égard que la communication, soit de découvertes qu'elles auroient faites, soit d'essais tentés avec des succès obtenus. La Société centrale accueille ce qu'elles lui font parvenir, et leur fait part à son tour du produit de ses propres recherches. On ne peut douter que cette réciprocité n'ait de grands avantages. La Société centrale vient de publier un volume dont nous allons rendre compte.

Il commence par un discours de M. de Martignac, alors ministre de l'intérieur, et qui présidoit une des séances publiques. Nous n'en citerons que deux endroits. « Trois jours, dit-il, se sont à peine écoulés » depuis celui où recevant avec une paternelle bienveillance l'expression » de vos sentimens, le roi vous a répondu : *C'est principalement par » l'agriculture que la France peut augmenter sa prospérité ; je vous engage » à travailler toujours avec le même zèle à cette branche si intéressante de la » richesse publique.* » Plus loin, le ministre s'exprime de cette manière : « Il n'est pas d'illustration qui ait dédaigné l'agriculture, pas de genre » de gloire qui ait cru s'abaisser en essayant la herse et la charrue. Si » d'une part Pline et Virgile descendirent des hauteurs du génie pour » tracer au cultivateur de modestes leçons, de l'autre la main triom- » phante de Cincinnatus ne tarda pas à reprendre le sillon qu'avoit » interrompu la victoire. » Le compte qui suit des travaux de la société pendant le cours de l'année précédente, offre à la reconnoissance publique une grande variété d'objets traités. C'est toujours par ces sortes de comptes rendus qu'on peut juger de l'utilité d'une société, parce qu'on y trouve le sommaire des matières dont elle s'est occupée et auxquelles elle a donné le plus d'attention. Il semble à ceux qui les écoutent ou qui les lisent qu'ils assistent aux séances particulières de toute l'année.

Nous voudrions pouvoir faire connoître en détail l'éloge de François de Neufchâteau, par M. Silvestre, secrétaire de la société. La vie de cet homme, que les lettres ont perdu il n'y a pas long-temps, comprend tant d'événemens différens, il a fait tant de choses, qu'il étoit impossible que cet éloge ne fût pas très-étendu. Nous nous bornerons à dire qu'il conçut le premier et exécuta le projet de lier aux fêtes annuelles, dans tous les départemens, une exposition publique des produits les plus remarquables de l'industrie manufacturière, et ce fut une des pensées dont il a conservé toujours un plus doux souvenir. Nous ajouterons qu'il desiroit qu'on introduisît l'enseignement de l'agriculture dans l'instruction publique; que, pendant un séjour qu'il fit dans les environs de Bruxelles, il traça le projet du desséchement de l'immense marais de Peel et de la mise en culture des vastes bruyères de la Campine, et qu'il commença même, à ses frais, cette grande entreprise.

Cet éloge est suivi de cinq rapports sur les divers concours qu'avoit ouverts la société.

La tâche du secrétaire n'étoit pas remplie par l'éloge de François de Neufchâteau, membre de la société, dont il avoit été quinze fois le président. M. Silvestre crut devoir donner une notice biographique sur Louis-Gervais Delamarre, propriétaire et cultivateur forestier, qui ne faisoit point partie de cette compagnie, quoique ses connoissances l'y eussent bien appelé. Mais il n'avoit pas desiré cet honneur; il ne l'auroit pas accepté, et voici pourquoi: étant dans l'intention de léguer à la société un domaine qu'il affectionnoit beaucoup; par une idée qu'on peut taxer de bizarrerie, il ne vouloit pas qu'on pût croire que c'étoit un acte de reconnoissance. M. Delamarre avoit acheté le Vieil-Harcourt (1), dans l'arrondissement de Bernay, département de l'Eure. Ce domaine de trois cents hectares, dont quinze en bois, étoit composé en grande partie de terres médiocres et mauvaises, où il ne croissoit que des bruyères, des fougères, des ajoncs, des mousses. M. Delamarre s'y établit: pendant dix ans, il ne s'occupa qu'à l'améliorer, et y essaya toute sorte d'arbres, et spécialement ceux de la famille des conifères; il réussit à en élever et à en planter beaucoup qui un jour auront de la valeur. Pour assurer après lui la conservation de ces plantations, en accroître l'utilité

(1) Ce domaine ne doit pas être confondu avec Harcourt, situé dans le Calvados, autre partie de la Normandie, sur la rivière d'Orne, à 3 myriamètres de Caen, autrefois connu sous le nom de marquisat de Thury et érigé en 1700 par Louis XIV en duché, en faveur de Henri d'Harcourt de Beuvron, capitaine des gardes et depuis maréchal de France.

et perpétuer les exemples que donneroit leur succès, il imagina d'établir par son testament la Société centrale d'agriculture sa légataire universelle, persuadé qu'elle ne détruiroit pas son ouvrage, et qu'elle suivroit même les erremens qu'il laissoit pour continuer ses améliorations. Il attachoit tant de prix à ce qu'il avoit fait, que penser que cela pût être anéanti étoit pour lui un tourment dont il cherchoit à se débarrasser. Il se tranquillisa en faisant don de son domaine à un corps toujours existant, dans lequel l'intérêt particulier n'auroit jamais d'influence, et qui, éclairé par les meilleurs moyens d'entretenir et d'améliorer cet établissement, devoit mettre encore tous ses soins à en conserver et accroître les avantages.

Outre la distribution des prix décernés en conséquence des programmes de la société, elle accorde encore d'autres prix à titre d'encouragement, et consigne dans ses volumes les rapports qui en développent les motifs. Quelques-uns de ces prix sont toujours destinés à des notices biographiques sur des hommes qui ont rendu des services à l'agriculture par leurs travaux. Il en a été donné un à M. Hédouin, avocat à Boulogne-sur-Mer, membre de la Société académique des enfans d'Apollon, à cause d'un éloge inséré dans le volume dont nous rendons compte, éloge qui rend un juste hommage à la mémoire de M. le baron de Courset, savant très-distingué dans la botanique pratique. Il cultivoit un grand nombre de plantes, tant exotiques qu'indigènes, dans des jardins qu'on venoit visiter, auprès de Boulogne : ceux qui ont connu ses vertus, ce qu'il a observé, ce qu'il a écrit, savent à quel point cet hommage étoit mérité.

Nous arrivons à un sujet qui maintenant occupe beaucoup les esprits. Il s'agit du percement des puits suivant la méthode artésienne. La société, dans un programme, rappelle les noms des hommes qui en ont parlé. Le premier est Dominique Cassini, qui fit connoître ceux de Modène en 1671. Bélidor, en 1729, écrivoit qu'il avoit vu au monastère de Saint-André, à une demi-lieue d'Aire en Artois, un puits foré dont l'eau s'élevoit à la hauteur de quatre mètres. Ici l'auteur de cet article du volume fait cette réflexion : « Les progrès dans les arts se développent » comme les inventions. Les premiers pas sont rapides; mais bientôt » l'exécution présente des difficultés qui en retardent ou suspendent le » cours. » Ce n'est que depuis quelques années que l'art du fontainier sondeur, pratiqué il y a un siècle dans nos provinces du nord, s'est fait connoître et a fixé l'attention dans quelques autres départemens, grâces aux efforts d'habiles ingénieurs et mécaniciens: on doit particulièrement ce nouvel élan à MM. Héricart de Thury, Garnier, Baillet, &c. Les

sondages n'ayant pas eu, par-tout où l'on en a fait usage, les effets qu'on se promettoit, la Société d'agriculture a voulu provoquer par un concours général de nouvelles recherches. Elle a annoncé trois prix, qu'elle devoit distribuer dans la séance publique de cette année, un de 3,000 fr., un de 2,000 fr., et un de 1,000 fr., aux propriétaires, cultivateurs, ingénieurs et mécaniciens qui auroient percé un ou plusieurs puits dont l'eau s'éleveroit à la surface du sol. Pour donner aux concurrens tous les moyens et renseignemens qu'ils pourroient desirer, elle a placé dans ce volume et fait distribuer à part les recherches qui lui ont été présentées par M. le vicomte Héricart de Thury, sur le gisement des eaux dans le sein de la terre, relativement aux fontaines jaillissantes des puits forés; des observations sur la cause de leur jaillissement; l'indication de ceux qui existent en France, des ouvrages à consulter sur la construction de la sonde, de la manière de s'en servir, et même jusqu'aux noms des sondeurs auxquels on peut s'adresser. Ce travail, qui ne pouvoit être court, occupe cinquante-quatre pages.

Une commission avoit été nommée par la société pour aller prendre possession, en son nom, du domaine d'Harcourt, légué, comme il a été dit, par M. Delamarre. Cette commission rend compte de l'examen de toutes les parties du domaine; en tête est le testament, en date du 28 septembre 1827. La commission y décrit le château, donne une notice historique de sa construction et des familles illustres auxquelles il a appartenu depuis 917, date bien constatée. Les commissaires n'ont pu s'empêcher d'être étonnés que de simples agriculteurs fussent les successeurs des plus hauts personnages de France. Ce qui a le plus attiré leur attention, et c'étoit l'objet principal, ce sont les bois et plantations, qui sont divisés en parties plus ou moins étendues: ces bois pris ensemble sont considérables, et presque tous en pins, épicias, mélèzes, &c. M. Delamarre avoit tant d'amour pour cette sorte d'arbres, qu'il a détruit quelques plantations d'autres espèces, pour en mettre à leur place. A la vérité, ils ont réussi par-tout, et ils sont, disent les commissaires, d'une belle végétation. Cinq plans représentent le vieux château avec ses fossés, ses tours, ses remparts et ses dépendances.

Il nous reste à parler de l'état actuel de l'exploitation du domaine royal et rural de Grignon, commencée il y a quelques années. Nous pensons qu'il suffit de dire que le Roi a consenti à la concession de ce domaine, pour y établir une école spéciale, théorique et pratique de la science agronomique. Cet établissement s'est formé, et doit s'entretenir par des souscriptions. Déjà des améliorations y ont été introduites. Dirigé par M. Bella, très-instruit dans tout ce qui concerne l'art

agricole, il ne peut manquer de prospérer. Un rapport sur son état actuel fait partie du volume que nous faisons connoître. Ce n'est qu'après un certain nombre d'années qu'on pourra juger de l'effet d'un établissement bien conçu, et qui doit concourir aux progrès de l'économie rurale de la France.

Le volume est terminé par un mémoire de M. Bonafous, directeur du jardin royal d'agriculture de Turin, correspondant de la société, sur l'emploi du chlorure de chaux pour purifier l'air des ateliers de vers à soie. Les causes des maladies de ces insectes ont été l'objet de recherches de l'abbé de Sauvages, de Fontana, de Paroletti, du comte Dandolo, de Foscarini, de Nysten, médecin de Paris, qui fut envoyé par nos soins dans le Dauphiné et le Languedoc pour y faire toutes les observations et les expériences qu'il croiroit nécessaires. Une des maladies de ces insectes, quant à sa cause et à ses effets, fut toujours la plus difficile à prévenir et à combattre; c'est celle par laquelle le ver se convertit en une matière blanche, qui, suivant des chimistes, est formée de phosphate ammoniacal magnésien, d'un peu d'urate d'ammoniaque, et d'une petite quantité de matière animale: cette maladie s'appelle *muscardine*. M. Bonafous a découvert et s'est assuré que, contre l'opinion de Nysten et de Dandolo, elle est contagieuse. Il propose, pour décomposer les miasmes délétères des ateliers de vers à soie, le chlorure de chaux, facile à employer et peu coûteux, sans négliger cependant de faire pénétrer dans ces ateliers un courant d'air qui chasse l'air qu'ils contiennent, et d'y allumer fréquemment des feux de flamme pour le déterminer à céder la place à l'air extérieur.

TESSIER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'Académie des sciences a tenu, le 26 juillet, une séance publique, où l'on a entendu les éloges de MM. Humphry Davy et Vauquelin, par M. Cuvier; de M. Fresnel, par M. Arago.

Les prix ont été décernés dans l'ordre suivant:

I. Le grand prix de mathématiques, promis à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui présenteroit l'application la plus importante des théories mathématiques à la physique générale ou à l'astronomie, ou bien qui contiendroit une décou-

verte analytique très-remarquable, a été partagé entre la famille de feu M. Abel de Christiania, et M. Jacobi, professeur de mathématiques à Kœnisberg. Ce prix consistoit en une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs.

II. Le grand prix des sciences naturelles étoit destiné à une description des nerfs des poissons, appliquée au moins à trois espèces, choisies, l'une parmi les acanthoptérygiens thoraciques, l'autre parmi les malacoptérygiens abdominaux, la troisième parmi les chondroptérygiens. L'Académie n'a reçu qu'un seul mémoire, écrit en latin, portant pour devise, *Quidquid in occulto est in apricum proferet ætas;* et accompagné de dessins du fini le plus précieux, représentant la distribution des nerfs dans le sandre, le brochet et la lamproie. Quoiqu'on eût desiré plus de recherches sur l'origine des principales paires de nerfs, et sur l'analogie encore contestée de quelques-unes de ces paires, le prix a été accordé, à titre d'encouragement, aux deux auteurs de ce travail, M. Édouard d'Alton, professeur d'anatomie à l'Académie des beaux-arts de Berlin, et M. Frédéric Shlemm, professeur et *prosecteur* à l'université de la même ville.

III. Le prix d'astronomie, fondé par Lalande, a été décerné à M. Gambart, directeur de l'observatoire de Marseille, qui a le premier aperçu la nouvelle comète de 1830, l'a soigneusement observée, et a déterminé les élémens paraboliques de son orbite. — La somme réservée l'année dernière a été partagée entre M. Gambey, à qui l'observatoire de Paris est redevable d'une magnifique lunette méridienne, et M. Perrelot, inventeur d'un compteur à détente, à l'aide duquel un observateur inexpérimenté peut espérer, dès son début, de déterminer les instans des passages d'une étoile sous les différens fils du réticule de la lunette méridienne.

IV. Le prix de mécanique, fondé par M. de Montyon, et consistant en une médaille de la valeur de 1,000 fr., devoit être adjugé à celui qui auroit inventé ou perfectionné des instrumens utiles aux progrès de l'agriculture, des arts mécaniques et des sciences. L'Académie a disposé de 700 fr. en faveur de M. Tilorier, pour les perfectionnemens remarquables qu'il a apportés à sa machine à comprimer le gaz; et de 300 fr. en faveur de M. Babinet, professeur de physique, qui a perfectionné les machines pneumatiques ordinaires, sans les rendre plus coûteuses.

V. Prix de physiologie expérimentale, fondé par M. de Montyon. En regrettant de ne pas avoir trouvé cette année de très-grands travaux en ce genre, l'Académie a néanmoins accordé ce prix à M. Léon Dufour, auteur de recherches anatomiques sur les hémiptères, accompagnées de considérations relatives à l'histoire naturelle et à la classification de ces insectes, avec atlas; ouvrage qui présente un grand nombre de faits nouveaux, précieux pour la physiologie générale et pour la zoologie. — Il a été fait mention honorable de l'ouvrage de M. Fourcaud, intitulé *Lois de l'organisme vivant* ou *Application des lois physico-chimiques à la physiologie.*

VI. Prix fondé par M. de Montyon, en faveur de celui qui aura découvert les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre. Les travaux de M. Aldini, relatifs à l'art de préserver les pompiers de l'action de la flamme dans les incendies, tendent au but que s'est proposé M. de Montyon, peuvent contribuer à la conservation des hommes, présentent déjà des résultats utiles et positifs, en font espérer de plus étendus. L'Académie, prenant en considération le dévouement bien remarquable avec lequel M. Aldini a poursuivi ses recher-

ches, et les dépenses qu'elles ont exigées, a cru devoir lui accorder la somme de 8,000 fr., à titre de récompense et d'encouragement.

VII. Prix fondé par M. de Montyon, en faveur de ceux qui auront perfectionné l'art de guérir. L'Académie a reçu 42 ouvrages, mémoires ou instrumens qui tendoient à cette fin; et cependant elle n'a, cette année, accordé ni prix ni encouragement. En effet, d'après les termes du programme, ces prix ne doivent être adjugés qu'à des découvertes parfaitement vérifiées. Or, parmi les vues spéciales qui lui ont été soumises, les unes étoient déjà connues, les autres n'ont point encore reçu de l'expérience la sanction qu'elles doivent avoir. L'Académie rend d'ailleurs justice à quelques ouvrages qui se distinguent par un bon esprit d'observation et par une sage réserve dans les raisonnemens : elle y a reconnu des vues utiles, des applications heureuses, dont l'art de guérir pourra, dans la suite, retirer des résultats avantageux.

VIII. Le prix de statistique fondé par M. de Montyon, et dont la valeur est de 530 fr., a été décerné à M. Puvis, ancien officier d'artillerie, auteur d'une notice statistique sur le département de l'Ain en 1830, vol. in-8.°

L'Académie des sciences propose pour 1831 et 1832 les prix qui vont être indiqués.

I. Grand prix de mathématiques en 1832, 3,000 fr. « Les explications plus » ou moins ingénieuses que les physiciens ont données du phénomène de la grêle, » laissent encore beaucoup à desirer. L'Académie a pensé que cette question pour» roit aujourd'hui être étudiée avec succès; que les connoissances exactes qu'on » a déjà acquises sur le rayonnement de la chaleur, sur la température de l'at» mosphère à différentes élévations, sur le froid qu'engendre l'évaporation, sur » l'électricité, &c, &c., conduiront peut-être à une solution complète de cet » important problème météorologique.... L'Académie demande une théorie » appuyée sur des expériences positives, sur des observations variées, faites, s'il » est possible, dans les régions mêmes où naît la grêle... En traitant de la for» mation des grêlons, quant à leur constitution physique, quant à l'énorme » volume qu'ils acquièrent quelquefois, quant aux saisons de l'année et aux » époques du jour dans lesquelles on les observe ordinairement, il sera indis» pensable de suivre les conséquences de la théorie qu'on aura adoptée, jusqu'aux » applications numériques, soit que cette théorie mette seulement en œuvre les » propriétés déjà connues de la chaleur et de l'électricité, soit qu'elle s'étende » sur des propriétés nouvelles, résultant d'expériences incontestables. » — Les mémoires devront être remis au secrétariat de l'institut avant le 1.er mars 1832.

II. Autre grand prix de mathématiques pour 1832. « Examiner dans ses dé» tails le phénomène de la résistance des fluides, en déterminant avec soin, par » des expériences exactes, les pressions que supportent séparément un grand » nombre de points choisis sur les parties antérieures, latérales et postérieures » d'un corps, lorsqu'il est exposé au choc de ce fluide en mouvement, et lors» qu'il se meut dans le même fluide en repos; mesurer la vitesse de l'eau en » divers points des filets qui avoisinent le corps; construire, sur les données » de l'observation, les courbes que forment ces filets; déterminer le point où » commence leur déviation, en avant du corps; enfin établir, s'il est possible, » sur les résultats de ces expériences, des formules empiriques, que l'on compa» rera ensuite avec l'ensemble des expériences faites antérieurement sur le même » sujet. » — Ce prix avoit été proposé pour 1830; mais l'auteur du mémoire

n.° 1, auquel une mention honorable est décernée, s'est empressé de reconnoître qu'il n'avoit pu encore satisfaire pleinement à la question; il a présenté une suite d'expériences très-ingénieuses, qui pourront, par de nouveaux efforts, conduire à des résultats importans.

III. Grand prix des sciences naturelles pour 1831. « Faire connoître par des » recherches anatomiques, et à l'aide de figures exactes, l'ordre dans lequel » s'opère le développement des vaisseaux, ainsi que les principaux changemens » qu'éprouvent en général les organes destinés à la circulation du sang chez les » animaux vertébrés, avant et après leur naissance, et dans les diverses époques » de leur vie. » Ce sujet est remis pour la troisième fois au concours; la valeur du prix est de 4000 fr. Les mémoires doivent être remis avant le 1.er janvier 1831.

IV. Prix fondé par M. Alhumbert. « Déterminer à l'aide d'observations, » et démontrer par des préparations anatomiques et des dessins exacts, les » modifications que présentent, dans leurs squelettes et dans leurs muscles, les » reptiles batraciens, tels que les grenouilles et les salamandres, en passant de » l'état de larve à celui d'animal parfait. » Cette question avoit été déjà proposée; l'Académie la soumet de nouveau aux recherches des anatomistes. Le concours sera fermé le 31 mars 1831. Valeur du prix, 1,500 fr.

IV. Prix d'astronomie fondé par Lalande, à décerner le 1.er lundi de juin 1831, à l'observation la plus intéressante ou au mémoire le plus utile à la science (635 fr.). *La suite au cahier prochain.*

La suite au cahier prochain.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de M.* Levrault, *à Paris, rue de la Harpe, n.° 81; et à Strasbourg, rue des Juifs, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Scripta historica Islandorum; vol. I et II. (*Article de M.* Depping.) Pag. 387.
De l'entendement et de la raison: introduction à l'étude de la philosophie, par M. Thurot. (*Second article de M.* Daunou.)..... 399.
Histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, par M. A. Crapelet. (*Second article de M.* Raynouard.)................ 408.
Notice sur une collection d'objets antiques d'argent, récemment trouvée près de Bernay. (*Article de M.* Raoul-Rochette.).......... 427.
Mémoires de l'empereur Djehanghir, écrits par lui-même, traduits par le major David Price. (*Second article de M.* Silvestre de Sacy.).. 430.
Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société royale et centrale d'agriculture. (*Article de M.* Tessier.) 441.
Nouvelles littéraires.................................... 445.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL DES SAVANS.

AOUT 1830.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1830.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne, à la maison de librairie Levrault, à Paris, rue de la Harpe, n.° 85; et à Strasbourg, rue des Juifs, n.° 33. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner ***la rédaction*** *de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans,* à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.

JOURNAL DES SAVANS.

AOÛT 1830.

Bibliothèque choisie des Pères de l'église grecque et latine, ou Cours d'éloquence sacrée, par M. Marie-Nicolas-Silvestre Guillon, *professeur d'éloquence sacrée :* 26 vol. *in-8.°*, 1724-1729. Paris, Méquignon-Havard, libraire, rue des Saints-Pères, n.° 10.

TROISIÈME ARTICLE.

Pour expliquer et faire connoître l'usage ancien d'encourager les orateurs sacrés par des applaudissemens et par des acclamations, je dois indiquer préalablement deux faits qui rendront plus évidentes les preuves que je fournirai de l'enthousiasme et des transports avec lesquels les fidèles interrompoient les discours de l'orateur sacré, afin de lui exprimer les sentimens qu'ils éprouvoient.

La plupart des discours des SS. Pères furent de brillantes et heureuses improvisations; ils étoient souvent obligés de parler d'abondance, parce que, prêchant presque tous les jours, et consumant une grande partie du temps dans l'exercice des autres devoirs de leur pieux ministère, il ne leur en restoit guère pour composer et inculquer dans leur mémoire ce qu'ils avoient à dire au peuple; aussi plusieurs discours des SS. Pères prouvent, d'une manière incontestable, qu'ils s'abandonnoient à l'inspiration du moment, et qu'une circonstance imprévue donnoit parfois une direction nouvelle à leurs sentimens et à leur éloquence.

Dans un de ses discours, S. Jean Chrysostome rappelle ainsi à ses auditeurs les émotions de la veille :

« Je n'étois plus le maître de l'ardeur qui dévoroit mon ame, et » dont les transports redoubloient avec mes paroles mêmes. Mais c'est » vous qu'il en faut accuser ; ce sont vos applaudissemens et vos accla-

» mations extraordinaires qui m'entraînoient dans ces écarts.....
» Croissant avec l'affluence et l'ardeur toujours progressive de mes
» auditeurs, mon zèle a franchi toutes les bornes; et cédant au plaisir
» que vous goûtiez à m'entendre, je me suis abandonné, malgré moi-
» même, à toute la fécondité du sujet. »

Un jour S. Augustin étoit en chaire, instruisant son peuple : tout-à-coup il aperçoit qu'un des chefs des manichéens entre dans l'église; aussitôt, abandonnant le sujet qu'il traitoit, il prêche éloquemment contre les principes de ce sectaire. Le manichéen fut si frappé et si toublé, qu'à l'instant où l'évêque d'Hippone descendit de la chaire, il courut à ses pieds, reconnut et abjura l'erreur à laquelle il avoit été jusqu'alors attaché.

Cette habitude d'improviser dans les églises chrétiennes auroit donné naissance à l'art de la tachygraphie, si cet art n'avoit existé depuis long-temps; car il étoit bien naturel et bien convenable que les chrétiens s'occupassent de fixer les paroles fugitives qui exprimoient les dogmes de la foi, les maximes de la morale religieuse, et les règles pieuses auxquelles ils devoient soumettre leur conduite : mais, sans m'arrêter aux textes nombreux qui constatent l'usage de la tachygraphie ou de la séméiographie chez les Grecs et chez les Romains, j'exposerai seulement quelques-unes des preuves que fournit l'histoire ecclésiastique.

A la fin du troisième siècle, S. Genès d'Arles, employé, jeune encore, dans l'administration de la milice de la province, avoit, dit son biographe, par son application et par son adresse, réussi parfaitement dans cette science de son emploi, qui consistoit à égaler la rapidité de la main et des notes à celle de la prononciation des discours de ses chefs.

Le poëte Prudence, faisant l'éloge du martyr S. Cassien, nous apprend qu'il fut mis à mort par les écoliers auxquels il montroit l'écriture et la tachygraphie, dont l'art est ainsi défini :

Verba notis brevibus comprendere cuncta peritus,
Raptimque punctis dicta præpetibus sequi. (Peri Stephanon, IX.)

S. Grégoire de Nazianze, dans le discours qu'il prononça avant de quitter le siége de Constantinople, après avoir salué tout ce qu'il chérissoit et tout ce qu'il abandonnoit, le temple, les prêtres, les fidèles, les pauvres, ajoute (1) :

(1) Villemain, *Nouveaux mélanges historiques et littéraires,* tome II, pag. 219.

« Adieu, vous qui aimez mes discours, foule empressée où je voyois » briller les poinçons furtifs qui gravoient mes paroles. »

Divers passages que j'aurai à citer pour constater l'usage des applaudissemens et des acclamations, porteront avec eux la preuve évidente qu'ils avoient été recueillis par des tachygraphes.

Ces notions préliminaires faciliteront l'intelligence des faits qui constatent les applaudissemens et les acclamations dans les temples sacrés; mais il ne seroit pas juste de juger cet usage de la primitive église, qui s'est prolongé durant tout le moyen âge, avec les idées de rigoureuse décence et même de simples convenances religieuses que nos mœurs actuelles ont pu nous inspirer dans nos pays.

Lorsque les premiers chrétiens commencèrent à se réunir en pieuses assemblées, ils étoient accoutumés à manifester, par des applaudissemens et par des acclamations, les émotions qu'ils éprouvoient dans les spectacles, dans les assemblées politiques, dans le sénat et dans les temples.

Retirés en secret pour se communiquer la foi, s'exciter au zèle et se préparer au martyre, il étoit impossible que la manifestation de leurs saints transports et de leur saint dévouement n'éclatât par des signes caractéristiques; et quand ils obtinrent enfin le droit ou la permission de professer publiquement la religion dans des temples chrétiens, il est hors de doute que l'enthousiasme avec lequel les orateurs sacrés étoient accueillis et écoutés ne contribuât beaucoup à attirer des prosélytes.

Les assistans exprimoient à haute voix, ou en battant des mains, leur adhésion aux principes et aux maximes qu'on leur prêchoit; ces applaudissemens publics, qui seroient aujourd'hui parmi nous un hommage frivole, également indigne de l'orateur et des auditeurs, devenoient un utile moyen de propager et d'enraciner la foi et les maximes évangéliques.

Aussi ne suis-je pas surpris de lire dans l'Histoire ecclésiastique de Socrate, livre VII, chapitre 13, que des hommes attachés à la personne et aux succès de l'orateur avoient le soin d'exciter ou de diriger les applaudissemens.

Le fait qui prouve ce que j'avance ici est d'autant plus remarquable, que l'historien ecclésiastique n'en parle qu'accidentellement, et sans paroître mettre aucune importance à son récit.

S. Cyrille étoit patriarche d'Alexandrie au commencement du V.e siècle; il parvint à chasser de sa ville les novatiens, et il voulut aussi en expulser les Juifs; mais le gouverneur Oreste leur accordoit sa protection. Un jour que le gouverneur avoit, selon sa coutume, convoqué le

peuple au théâtre, où il devoit publier une ordonnance, les Juifs reconnurent quelques partisans de Cyrille qui venoient prendre connoissance de l'ordonnance du gouverneur; parmi eux, dit l'historien, étoit le nommé *Hierax*, professeur de littérature élémentaire, lequel étoit le plus fervent auditeur de Cyrille, et avoit coutume de diriger les applaudissemens.

La seule assertion de cet historien permettroit de croire à l'usage des applaudissemens publics: mais on en trouve les preuves les plus nombreuses dans les ouvrages mêmes des SS. Pères.

M. l'abbé Guillon dit de S. Grégoire de Nazianze (1) :

« Nous savons de lui-même que les païens et les hérétiques accou» roient en foule à ses prédications, comme à une fontaine d'eau vive; » que, pour l'entendre, on forçoit les balustres qui fermoient le sanctuaire » d'où il parloit, et que l'admiration éclatoit par des applaudissemens » et des acclamations; que souvent on les écrivoit sur le lieu même » pour les retenir et les propager. »

Dans le discours qui précède la vie de S. Jean Chrysostome, M. l'abbé Guillon s'exprime en ces termes :

« Des acclamations involontaires, des applaudissemens universels, » échappés à l'admiration, interrompoient communément l'orateur. La » modestie et la piété du saint archevêque avoient beau s'en plaindre, » on ne s'en excusoit que par des acclamatious nouvelles. »

S. Jean Chrysostome atteste ces applaudissemens; il en parle en plusieurs de ses homélies: dans la trentième, sur les actes des apôtres, il dit de certains prédicateurs, que s'ils sont entourés d'une multitude qui applaudisse, ils sont joyeux comme s'ils avoient obtenu des royaumes; que si au contraire leurs discours sont suivis d'un profond silence, ce silence est pour eux plus pénible qu'une torture; et il se reproche à lui-même et reproche aux orateurs sacrés, de se plaire à des témoignages d'approbation, au lieu de les repousser hautement.

Dans son homélie XXXI, sur les actes des apôtres, ce prélat annonce que souvent il lui étoit venu en pensée de réprimer les applaudissemens; et dans son discours sur les représentations du cirque, il s'écrie qu'après avoir écouté ses prédications contre les spectacles, quelques-uns de ceux qui l'avoient applaudi étoient allés applaudir plus vivement à ces spectacles mêmes (2).

On lit dans la Bibliothèque choisie, au sujet de S. Augustin :

« Il lui arrivoit de prêcher tous les jours et souvent deux fois par

---

(1) *Tome VI, pag. 2.* — (2) S. Chrysostomi Opera, *tom. I, pag. 791.*

» jour. Il n'interrompoit point cette fonction, même quand il étoit » si foible qu'il pouvoit à peine parler: mais il ranimoit alors ses forces; » et le zèle dont il brûloit pour le salut des ames lui faisoit oublier » ses peines et ses dangers. S'il alloit dans d'autres diocèses, on le » prioit de rompre le pain de la parole de vie: par-tout on couroit » en foule à ses sermons, on l'écoutoit avec transport; on battoit » souvent des mains, selon la coutume de ce siècle. De semblables » succès n'étoient pas ceux qui flattoient le plus son cœur. Ce ne » sont pas, s'écrioit-il, des applaudissemens, mais des larmes que je » demande. »

J'ajouterai ici ce qu'il dit aussi dans son Traité de la doctrine chrétienne:

« Ce n'est point par les applaudissemens et les acclamations de » l'auditoire qu'on doit juger l'effet du discours, mais par les larmes, » les gémissemens et le changement de vie. »

Il adressa un jour à son auditoire ces paroles remarquables :

« Vous avez entendu mes discours, et vous les avez applaudis ; » vous avez reçu la semence, et vous avez rendu des paroles: toutefois, » ô mes frères, ces éloges sont les feuilles des arbres; nous demandons » le fruit..... Je me plais moins dans ces louanges populaires que je » ne suis inquiet de quelle manière vivent ceux qui me les donnent: » être loué par des gens qui vivent mal, je ne le veux pas, je l'abhorre, » je le déteste; c'est pour moi une douleur et non pas un plaisir: être » loué par des personnes qui vivent bien, si je dis que je ne le veux » pas, c'est mentir; si je dis que je le veux, je crains de paroître plus » vain que raisonnable; aussi je ne le desire pas entièrement, de peur » de céder au dangereux plaisir de la louange humaine, et je ne le » refuse pas entièrement, de peur que ceux devant qui je prêche ne me » semblent ingrats. »

Enfin, traitant des concessions qu'il exigeoit de ses auditeurs, et ne voulant pas les priver ni peut-être se priver lui-même de l'expression de leur reconnoissance, il demande qu'on ne l'interrompe point par les applaudissemens et les acclamations, mais qu'on les réserve pour la fin du discours.

Je ne quitterai pas S. Augustin sans rapporter une nouvelle preuve de ces applaudissemens, tirée d'un discours que M. Guillon n'a pas cité.

L'évêque d'Hippone, faisant (1) une vive peinture de la passion de l'amour, fut tout-à-coup interrompu par les acclamations et les applau-

(1) Serm. XLV, *de Temp.*

dissemens de tous les auditeurs; aussitôt il s'écria : « Pourquoi avez-
» vous tous applaudi à la peinture de cette funeste passion, sinon parce
» que tous vous l'avez éprouvée! »

Non-seulement on rendoit de tels hommages aux prédicateurs, mais quelquefois on les motivoit en s'écriant : « Voilà qui est orthodoxe (1)! »

Il ne faut pas s'imaginer que les applaudissemens et les acclamations ne fussent en usage que dans les églises d'Orient ; il en étoit de même dans les églises d'Occident ; on en trouve la preuve dans les lettres de Sidoine Apollinaire ; il écrivoit au pape Fauste :

« Lorsque vous prêchiez à Lyon, je vous ai applaudi constamment,
» et mes acclamations ont accompagné vos discours jusqu'à extinction
» de voix. »

S. Augustin, parlant des prédications de S. Ambroise, qu'il suivoit assidument, s'écrie : « O mon Dieu! c'étoit pour examiner si son
» éloquence répondoit à sa grande réputation, et si ses discours soute-
» noient les applaudissemens que lui donnoit son peuple. »

On lit dans la cinquante-unième lettre d'Avitus, archevêque de Vienne, qu'il avoit prêché un discours, et que les applaudissemens qu'il obtint excitèrent l'humeur du rhéteur Viventolius, qui critiqua aigrement la manière dont l'orateur avoit prononcé le mot *potitur*.

J'ai annoncé que je citerois divers passages qui prouvent à-la-fois l'usage des applaudissemens et celui de la séméiographie ; en voici quelques-uns.

Dans la sixième homélie de S. Jean Chrysostome sur le destin, on lit :

« Telles sont les considérations qui m'ont imposé le devoir de des-
» cendre dans l'arène pour venger la cause de la providence. Si l'asser-
» tion que j'ai mise en avant vous a présenté de quoi vous surprendre,
» l'importance de la discussion, l'intérêt que nous y avons tous, doivent
» aussi me promettre de votre part une favorable attention : ce que
» j'ai établi en principe (ne m'interrompez point par vos applaudisse-
» mens) le voici ; c'est que, dans les injustices que l'on éprouve, per-
» sonne ne peut recevoir de mal que celui qu'il se fait à lui-même. »

Cette brusque exclamation *ne m'interrompez point par* &c., consignée dans le texte même du discours, prouve non-seulement que les fidèles applaudissoient l'orateur, mais que ces interruptions étoient consignées dans les notes des tachygraphes comme elles le sont aujourd'hui.

---

(1) S. Jérôme écrivoit à Vigilantius : *Quando, me de resurrectione et veritate corporis predicante, ex latere subsaltabas et plaudebas manu et applaudebas pede et ORTHODOXUM CONCLAMABAS.* (Hieronymus, epist. LXXV.)

Comment les détails de la scène suivante auroient-il pu être transmis autrement que par les moyens, plus ou moins heureux, dont on usoit alors pour conserver intégralement les paroles des orateurs et des interlocuteurs publics!

Au commencement d'une homélie sur le jugement dernier, S. Éphrem s'arrête tout-à-coup, se recueille et se tait; il prolonge son silence : l'auditoire s'étonne, et demande la cause de cette brusque interruption; alors l'orateur avoue qu'il est ému d'épouvante; et cependant, s'élançant de nouveau dans son vaste sujet, il peint à grands traits le tableau terrible du jugement dernier et des accidens qui le caractériseront; enfin il s'écrie :

« O mes frères! que de larmes ne devrions-nous pas répandre » dans l'attente de ce terrible jour! »

A ce moment, le saint abbé s'arrête encore, suffoqué par ses sanglots. L'auditoire s'écrie : « Ne nous apprendrez-vous pas ce qui vient à la » suite! » Il reprend :

« Voilà tous les hommes rassemblés, pâles, les yeux baissés, » comme suspendus entre la vie et la mort, entre le ciel et l'enfer, et » chacun d'eux s'entend appeler, cité par son nom, pour subir un » rigoureux examen.... Malheur à moi! je voudrois vous apprendre » le reste; il ne m'est plus possible; ma voix est muette. »

Nouvelles instances de l'auditoire : « Poursuivez, s'écrie-t-on de toute part; nous vous en conjurons pour notre utilité et la sanctification de nos ames. Après quelques délais, il continue ainsi :

« Dans les enfers, supplices; ici, ténèbres extérieures; là, géhenne » et tortures; ailleurs, grincemens de dents, ver qui jamais ne dort; » plus loin, étang de feu, fournaise ardente, inépuisable. A chacune » de ces tortures sont assignées leurs victimes particulières, dans la » proportion avec les péchés dont on s'étoit rendu coupable; tous » bannis à jamais de la présence de Dieu; tous abymés dans le déses- » poir, tous livrés à la mort qui en fait sa proie.

Ici S. Éphrem se frappant la poitrine, et pleurant encore plus amèrement, a suspendu de nouveau son récit; on le presse.

« Vous le voulez, je parlerai donc, mais seulement par mes larmes, » et par de profonds gémissemens. O mes frères! que voulez-vous » apprendre! jour épouvantable! malheur à moi! malheur à moi! » vous tous qui avez des larmes, pleurez avec moi; que ceux qui n'en » ont point apprennent à connoître le sort qui les attend, et qu'ils ne » négligent pas leur salut. »

Des allocutions aussi vivement improvisées, et souvent accompagnées

de cris, de sanglots, de marques bruyantes d'approbation, produisoient sans doute les plus grands effets; mais ces moyens dramatiques n'offensoient-ils en rien la dignité du ministère évangélique?

J'ai tâché d'indiquer quelques causes du talent et des succès des SS. Pères, et quelques-unes des formes de leur action oratoire.

Il me reste à faire connoître par des traits particuliers le genre de leur éloquence.

Réduit à faire un choix parmi ce grand nombre de SS. Pères, j'appellerai sur-tout l'attention du lecteur sur quelques-uns de ceux dont la renommée n'est presque pas venue jusqu'à nous, et dont les ouvrages ne sont pas recherchés comme ceux de S. Basile, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Jean Chrysostome, de S. Ambroise, de S. Augustin, &c.

Voici deux passages tirés des homélies de S. Astère, archevêque d'Amasée, qui vécut jusqu'au commencement du v.ᵉ siècle.

Les ouvrages de S. Astère offrent des morceaux d'une éloquence vraiment apostolique; ils ont été recueillis par Cotelier et par Combefis. L'abbé de Bellegarde avoit, en 1693, publié une traduction des discours de cet archevêque, de laquelle M. l'abbé Guillon a cru ne devoir pas faire usage.

Le premier passage est remarquable, en ce qu'il constate que, dans le temps et dans les lieux où cet archevêque exerçoit son saint ministère, les chrétiens avoient coutume de porter des habits, soit brodés, soit peints, où étoient représentés des sujets tirés de l'histoire sainte, circonstance qui fournit à l'orateur sacré des réflexions animées d'un beau mouvement d'éloquence.

« Ne faites point peindre Jésus-Christ; c'est bien assez qu'il se soit » humilié jusqu'à se revêtir de notre chair, et que vous portiez d'une » manière spirituelle le verbe dans votre cœur. Ne brodez point sur vos » habits l'image du paralytique, mais allez le chercher en personne sur » son lit de douleur. Ne vous amusez pas à regarder cette femme qui » fut guérie du flux de sang; appliquez-vous à soulager les veuves qui » sont dans l'affliction. N'affectez point d'avoir sous les yeux la pécheresse » prosternée aux pieds du Sauveur, mais entretenez-vous du » souvenir de vos péchés pour les pleurer et vous en repentir. Ne » faites point voir sur vos habits la résurrection de Lazare, mais revêtez-» vous des œuvres propres à vous faire paroître avec confiance sous les » yeux de votre juge, au jour où vous ressusciterez vous-mêmes: ne » vous montrez pas avec l'image de l'aveugle à qui Jésus-Christ rend » la vue, ni des corbeilles pleines de pains multipliés, ni du miracle

» des noces de Cana; songez plutôt à soulager les aveugles vivans, à » nourrir les pauvres et les indigens. » Le second passage exprime avec talent une pensée morale que proclament également la religion et la philosophie :

« Je ne puis assez m'étonner, quand j'entends dire, Ma terre, ma » maison; j'ai peine à comprendre comment avec trois syllabes on ose » s'ériger en souverain d'un bien qui n'est pas à soi . . . . : ce que vous » avez en propre, c'est votre indigence et votre nudité; tout le reste » n'est que d'emprunt; vous n'en avez l'usage que pour un temps. Cette » couronne, cet office, cette robe de magistrat, ne sont que des » masques de théâtre que vous portez pour le rôle qui vous est donné » à jouer sur la scène de cette vie, et que vous transmettez comme » vous les avez reçus; et de même que la bière et le drap mortuaire » servent à plusieurs cadavres, ainsi toutes ces brillantes décorations » passeront par divers personnages, et ne resteront à personne. »

On pourroit extraire de la Bibliothèque choisie un assez grand nombre de passages dignes de figurer auprès de ceux que je cite ici ou que j'ai cités précédemment, et en composer un volume précieux qui seroit, à lui seul, un manuel d'éloquence sacrée; la publication d'un pareil travail, très utile aux jeunes gens, feroit circuler dans notre littérature les beautés oratoires répandues au milieu de beaucoup de discussions théologiques et de controverses dogmatiques, dans les vingt-cinq volumes qui composent la Bibliothèque choisie des Pères de l'église, et deviendroit pour son auteur un juste hommage et un nouveau succès.

RAYNOUARD.

Notice sur les vases et objets antiques d'argent trouvés près de Bernay.

SECOND ARTICLE.

Venons maintenant aux vases qui composent la partie la plus précieuse à tous égards de notre collection. Le premier dont je ferai mention, à cause de l'inscription qui s'y lit, et qui nous offre, pour la seconde fois, le nom de ce même Q. Domitius Tutus, contemporain de Néron, est un de ces vases nommés en général *potoria* par Pline, auxquels il seroit superflu de prétendre assigner des noms particuliers, dans l'incertitude qui règne et qui régnera toujours sur des dénominations usuelles transmises des Grecs aux Romains, et sujettes, comme tout

ce qui tient aux usages de la vie commune, à mille modifications, en passant de siècle en siècle et de peuple en peuple. Quoi qu'il en soit, le vase n.° 10, que j'appellerai *potorium*, dépourvu d'anses, mais muni d'un pied qui lui donne 4 pouces 10 lignes de hauteur sur un diamètre de 3 pouces 10 lignes à son ouverture supérieure, nous offrira le premier exemple de ce système de vases d'argent, consistant en une lame très-mince, travaillée de très-haut relief, et doublée d'une cuvette d'argent massif. Dans la partie inférieure se trouve l'inscription que voici, gravée avec soin en caractères de très-bonne forme : MERCURIO. Q. DOMITIUS TUTUS. V. S. L. M. Mais c'est sur-tout la composition dont ce vase est orné, qui en fait un des plus précieux monumens de l'antiquité figurée venus jusqu'à nous.

Quatre figures forment cette composition, dont tous les personnages sont si clairement caractérisés et tous les détails si judicieusement appropriés au sujet, qu'il seroit difficile de ne pas reconnoître ce sujet, comme je puis dire ici que je le fis au premier aperçu, et comme je vais l'exposer en peu de mots. Un dieu dont la physionomie et les cheveux, tels qu'ils se voient ici, séparés sur son front en deux grandes masses, ne sauroient convenir qu'à *Jupiter*, assis sur un trône, la partie supérieure du corps nue, et le bas enveloppé dans un vaste péplus, un long sceptre à la main, se reconnoît, à tous ces caractères, pour le maître des dieux. Son trône est décoré de plaques carrées, alternativement d'or et d'argent bruni ; ornement qui rappeloit le goût des étoffes asiatiques, et qu'on retrouve sur-tout au vêtement des Amazones, sur plus d'un vase peint, de beau style grec (1). Près du dieu, est une déesse debout, le front ceint du diadème, envloppée toute entière d'un ample péplus, et portant de même un long sceptre ; et, à tous ces traits, il n'est pas plus possible de méconnoître *Junon*. Au devant du couple divin, un *cheval ailé*, qui ne peut être que *Pégase*, baisse la tête pour boire à la source de la fontaine Pirène, dont la *nymphe* demi-couchée et demi-nue, un roseau dans la main gauche, appuie son autre main sur l'aile déployée de Pégase. Dans le fond, l'*Acrocorinthe*, figurée comme on la voit sur tant de monnoies coloniales de Corinthe, avec un *temple tétrastyle*, au sommet,

(1) Sur un vase peint, de beau style et de fabrique d'Avella, que je possède, une Amazone est vêtue d'anaxyrides dont l'étoffe est travaillée dans ce même goût. Du reste, les expressions de *trône à échiquier*, de *trône échiqueté*, dont on s'est servi pour désigner le siége du dieu, et les allusions au trône des divinités égyptiennes, ou même à l'*échiquier* des ducs de Normandie, ne semblent ni plus justes ni plus fondées les unes que les autres.

indication du célèbre *temple de Vénus armée*, qui existoit en cet endroit, achève de déterminer le lieu de la scène, de manière qu'on ne puisse s'y méprendre. Le dernier personnage est un *Athlète vainqueur aux jeux isthmiques*. Il porte sur le front la *couronne de pin*, qui étoit précisément le prix de la victoire aux jeux de l'isthme; il tient en main la *palme*, symbole général de victoire, qui trouve ici son application particulière; sur le fond, est représenté un *herméracle*, et plus bas, *la table des jeux* (1), et non un *lectisterne*, comme on l'a dit quelque part, par une méprise assez singulière. Ce n'est pas ici le lieu de développer les preuves de l'explication que je viens de donner, ni d'indiquer les notions neuves ou curieuses qui résultent de ce bas-relief; mais je ne puis m'empêcher d'y faire remarquer, dans ces quatre personnages d'âge, de caractère, de sexe différens, un abrégé de ce monde idéal des Grecs, dont on peut dire que chaque monument est un art tout entier. Ici la majesté des dieux suprêmes, rendue sensible dans le groupe des deux divinités; la grâce et l'élégance dans la figure de la nymphe; la puissance et la force athlétiques dans celle du vainqueur isthmique, égalent, s'ils ne surpassent, tout ce que l'on peut imaginer en fait de grandeur, de noblesse et de vérité de style. Ici, ce qui frappe sur-tout, c'est cette grandeur même empreinte sur de si petits objets; c'est cette perfection de goût apportée à l'exécution d'un vase d'un usage vulgaire en apparence, bien que consacré plus tard au culte divin; c'est, en un mot, cette puissance de style, qui fait apparoître presque des colosses sur un simple vase à boire.

Parmi les autres vases, qui forment la partie la plus importante, à tous égards, de notre collection, ceux qui méritent d'être cités et décrits en premier lieu, à cause de l'intérêt des sujets qu'ils présentent, sont deux vases, n.os 11 et 12, de la forme de *præfericulum*, dont la hauteur est de 9 pouces $\frac{1}{2}$, le diamètre de 5 pouces $\frac{1}{2}$, et le poids de 4 livres 4 onces. Ces deux vases se correspondent, du reste, si exactement, sous tous les rapports de la forme, de la composition et du travail, qu'il est évident qu'ils avoient été fabriqués dans le même atelier et par la même main, pour servir de *pendans* l'un à l'autre, suivant l'usage qui paroît avoir été pratiqué à l'égard de ces sortes de vases d'argent, et dont il nous reste plus d'un témoignage antique (2). Il n'est pas moins certain, par

---

(1) Pausan. V, 20, 1: *τράπεζα ἐφ' ἧς προτίθενται τοῖς νικῶσιν οἱ στέφανοι.* — (2) Ces sortes de vases *doubles*, ou *pendans*, formoient ce que l'on appeloit à Rome *par*, ou *synthesis*, Plin. XXXIII, 12. *Voy.* à ce sujet les observations

la nature même des compositions dont ils sont ornés, que ces deux *præféricules* étoient du nombre des vases nommés *homériques* (2), à l'exécution desquels le choix même des sujets indique qu'avoient été employées les mains les plus habiles, sans doute aussi d'après les modèles créés par les grands maîtres. Le style dans lequel sont traitées les compositions de nos deux vases homériques, ne semble cependant pas tenir du goût le plus pur de l'école grecque : le dessin a quelque pesanteur, et certains détails accusent une époque romaine. Mais la composition entière provient certainement d'un artiste grec; et je serois assez disposé à croire que la fabrication en appartient à un âge peu éloigné de celui que Pline nous représente comme l'époque de la prospérité de cette branche de l'art, chez les Romains, c'est à savoir, à l'âge qui suivit immédiatement le siècle de Pompée (2). L'un et l'autre portent une inscription qui n'avoit pu y être remarquée d'abord sous la croûte épaisse dont le métal étoit couvert, mais qui se lit maintenant sans la moindre difficulté, et cette inscription, conçue comme celles qui se sont déjà offertes sur deux autres vases, MERCURIO AUGUSTO Q. DOMITIUS TUTUS EX VOTO, prouve que ceux dont il s'agit ici sont une offrande du même Q. Domitius Tutus.

Dans l'état où se sont retrouvés les deux vases en question, avec leurs membres divers détachés, par l'effet de l'action du temps qui en avoit détruit les soudures, il n'est pas sûr que chacun d'eux puisse être rétabli avec toutes les pièces qui lui appartenoient en propre. Nous croyons cependant que, dans la restauration déjà opérée de celui de ces vases qui étoit le moins endommagé, nos soins auront réussi à lui restituer ses membres principaux; et c'est par celui-là que nous commencerons la description du couple, en nous bornant aussi à ces parties principales, et en réservant pour une autre occasion des observations plus détaillées.

Pour bien saisir l'ensemble de ces compositions, il est nécessaire de se fixer sur un point important; c'est la correspondance exacte qui existe entre les deux vases, et qui suppose une analogie complète dans le nombre des sujets et dans la disposition des figures. Or, le premier de ces vases offre bien évidemment *deux actions* ou *scènes* distinctes, représentées par une série continue de personnages; et cela de manière que les deux actions, opposées l'une à l'autre, occupent chacune la moitié

---

de Visconti, *Mus. P. Clem.* V, p. 45, not. *c*, et celles de M. Boettiger, *les Furies*, p. 62, not. 101, trad. française. — (1) Sueton. *Neron.* XLVII : *Duos scyphos homericos.* — (2) Plin. XXXIII, 12.

juste de la circonférence du vase, dans la partie la plus renflée du sphéroïde. Les deux scènes en question sont, d'une part la *mort de Patrocle*, de l'autre la *rançon d'Hector*. La même correspondance devra donc se retrouver sur l'autre vase, où nous voyons la même disposition générale, dans le sens dont les personnages sont placés les uns par rapport aux autres, et dans le mouvement de toute la composition. En effet, nous y reconnoîtrons deux scènes épiques, qui se répondent et se balancent parfaitement, quant au choix des sujets, de même que pour le nombre et l'attitude des personnages; c'est, d'un côté, *Hector traîné au char d'Achille*, de l'autre, *Achille lui-même succombant sous la flèche de Pâris*, et non pas, comme on l'a cru, une suite de *trois sujets* d'inégale étendue. Une autre particularité commune aux deux vases, dont je ne dois pas négliger de faire ici mention, attendu qu'elle n'a pas été moins mal interprétée, c'est que l'anse étoit fixée sur un *masque bachique*, parfaitement caractérisé par tous les traits d'une *tête de Silène* (1), et auquel on a voulu, sans aucune espèce de fondement, attribuer un rôle dans la composition épique, en y voyant un *masque tragique*, ce qui n'est pas, et en faisant de ce prétendu masque tragique une prétendue *tête de Phobos*, au lieu d'y voir un simple motif d'ajustement dans la composition du vase même.

Voici maintenant la description sommaire des quatre scènes homériques représentées sur nos deux vases. La première scène du vase n.° 11 offre un *jeune héros nu et imberbe*, étendu sur une espèce de bûcher, au milieu de personnages qui expriment leur douleur dans des attitudes diverses. A ce seul trait si caractéristique et si manifeste d'un *héros imberbe*, il est singulier qu'on ait pu voir ici *les principaux Troyens pleurant autour du cadavre d'Hector*; car *Hector* est *barbu*, non-seulement sur le plus grand nombre des monumens antiques qui nous restent (2), mais, ce

---

(1) Ce caractère est conservé même dans la lithographie; ce qui rend plus étrange encore la méprise dont le masque en question a été l'objet. — (2) J'en ai cité plusieurs exemples, *Achilléide*, p. 87, note 5, lesquels n'ont pas empêché mon savant confrère, M. Letronne, de soutenir qu'Hector avoit pu être représenté *imberbe*, attendu qu'il étoit mort à *trente ans*, comme si l'on n'avoit pas de *barbe* à trente ans; et cela, sur la foi d'un passage de Philostrate le Jeune, où il est dit qu'Hector étoit représenté *sans cheveux*; car c'est ainsi que M. Letronne traduit les mots grecs, *μετ' οὐδεμιᾶς κομῆς*; voy. *Journal des Savans*, septembre 1829, p. 533. Je montrerai ailleurs ce que signifient ces mots dans la langue de l'art; et, en attendant, je citerai, à l'appui de l'exemple décisif que nous fournit notre vase, pour la manière de représenter *Hector*, la belle tête *barbue* de ce héros, sur une rare médaille autonome d'Ophrynium, en argent, *cabinet de M. Allier d'Auteroche*, pl. XIII, n. 11, actuellement au

qui est décisif dans ce cas-ci, il est *tel* sur notre vase même, dans la scène correspondante à celle qui nous occupe. Rien n'indique non plus, dans les détails du costume, que ce soient des *Troyens* qui composent cette scène de deuil, tandis que tout s'y rapporte aux *Grecs*, d'après le costume même, auquel les uns et les autres se reconnoissent dans la scène opposée. Le jeune héros presque nu, assis dans l'attitude d'une douleur profonde, qui occupe la première place à gauche, ne peut être qu'*Achille*, présidant aux devoirs suprêmes qu'on rend à son ami. En face de lui, *Phœnix*, son vieux gouverneur, *assis* aussi, et *tenant son genou droit serré de ses deux mains*, se reconnoît à sa barbe épaisse, et sur-tout à cette attitude si caractéristique qui distingue le même personnage, sur le disque d'argent du cabinet du Roi (1), et sur le vase du musée de Naples que j'ai publié (2); attitude dont on a cherché bien inutilement, ce me semble (3), à infirmer l'intention symbolique, qui reçoit, d'un monument tel que le nôtre, une autorité nouvelle et décisive. Ce n'est pas ici le lieu de désigner les autres personnages qui figurent dans cette composition: mais il en est un que je ne saurois m'empêcher de signaler dès ce moment; c'est *Ulysse*, debout derrière Achille, la tête couverte du *bonnet nautique* qui le caractérise, le visage caché sous sa

---

cabinet du Roi; conf. Eckhel, *D. N.* II, 436. Du reste, M. Letronne, qui pense que le passage de Philostrate le jeune m'avoit échappé, auroit pu se convaincre du contraire, en jetant lui-même les yeux sur le paragraphe de Winckelmann que j'ai cité, *Mon. ined.* n.° 135, et dans lequel cet illustre antiquaire a rapporté, à l'occasion d'un bas-relief Borghèse, où Hector est représenté *barbu*, tous les témoignages des anciens relatifs à ce point d'iconographie grecque, y compris *le passage de Philostrate le jeune*. En tout cas, la tradition homérique sur les *longs cheveux noirs* d'Hector, *Iliad.* XXII, 401: *ἀμφὶ δὲ χαῖται κυάνεαι πίλναντο*, suivie par Virgile, *Æn.* II, 277, *squalentem* barbam *et concretos sanguine* crines, mériteroit bien autant de confiance que cette *absence totale de cheveux*, contraire à *toutes* les données antiques, qu'on a cru trouver dans le passage en question du *seul* Philostrate.

(1) Millin, *Monum. inéd.* tom. I, pl. VIII, p. 86. — (2) *Monum. inéd. Achilléide*, pl. XIII, p. 59 suiv. — (3) C'est encore M. Letronne, *Journal des Savans*, septembre 1829, p. 531, note 6, qui a contesté l'intention symbolique attribuée à l'attitude dont il s'agit, d'après l'observation que c'étoit surtout le *croisement des mains* qui avoit cette intention, et non pas la *pose de ces deux mains croisées sur le genou*. Je montrerai ailleurs ce qu'il faut penser de cette distinction, plus subtile, à mon avis, qu'elle n'est fondée en raison; et en attendant, j'observe, à l'appui du témoignage formel et précis de Pausanias, que notre vase offre absolument la *même* attitude que celle qui est donnée au *même* personnage, sur deux autres monumens antiques, évidemment avec la *même* intention.

main droite, et dans une attitude qui se rapporte, comme celle de Phœnix, à une intention symbolique (1).

La seconde scène du même vase, représentant la *rançon d'Hector*, λύτρα Ἕκτορος, est peut-être ce que nos monumens ont offert de plus curieux, par la nouveauté des détails épiques qui s'y remarquent. Nous savions déjà, par la *table iliaque*, et nous avons appris tout récemment par les vases de Canino, combien de circonstances étrangères aux poésies proprement homériques avoient été fournies, par la tradition postérieure ou contemporaine, aux poëtes et aux artistes grecs de tous les âges. C'est une de ces circonstances nouvelles et singulières que nous présente la scène en question. Le corps d'*Hector nu et barbu* s'y voit étendu dans l'un des plateaux d'une balance, dont un grand vase, de la forme de *cratère*, occupe l'autre plateau. Ce que cette balance, indépendamment de son emploi même dans une pareille scène (2), offre de plus remarquable, c'est qu'elle repose *sur trois pieds disposés en triangle*, et non sur un *arbre* dont le sommet seroit formé, comme on l'a dit, par le prétendu *masque de Phobos*. Ce *masque*, purement *bachique*, ains que je l'ai déjà remarqué, est placé de manière qu'il semble soutenii le fléau de la balance, dont la forme générale s'étoit déjà montrée sur des vases peints (3), telle à-peu-près qu'elle est ici, sauf cet ajustement si ingénieux et si neuf, qui n'est pas le détail le moins curieux d'une composition si bien ordonnée, bien qu'il n'ait pas l'importance mythologique qu'on lui a si gratuitement attribuée. Du reste, rien de mieux conçu, de plus savamment disposé, que cette composition elle-même. *Achille* en est le personnage principal. Il est assis sur un siége élevé, avec un *subsellium* sous ses pieds, signe non équivoque de sa haute dignité. Autour de lui sont, à gauche, un guerrier *barbu*, sans doute *Ajax*, la tête nue (4), appuyé sur sa lance ; à droite, *Ulysse barbu*, la tête couverte du *bonnet nautique*, et, immédiatement derrière Achille, un troisième personnage vêtu et casqué, que je m'abstiens en ce moment de désigner.

---

(1) Il a le pied gauche élevé et placé sur un rocher, absolument dans l'attitude qui paroît avoir été consacrée pour les effigies de Neptune ; ce qui semble n'avoir eu ici d'autre motif que d'indiquer, de même que le bonnet nautique, les longues navigations d'Ulysse ; je reviendrai ailleurs sur cette idée. — (2) Cet instrument figure dans une des traditions épiques recueillies par Eustathe, pag. 1273, lin. 41. — (3) Millin, *Vases peints*, tom. I, pl. XIX ; tom. II, pl. LXI. — (4) Cette tête, qui existe en toute intégrité, mais qui s'étoit détachée, d'où vient qu'elle manque sur la lithographie, est celle d'un *héros barbu*, et son caractère, d'accord avec l'attitude du personnage et avec la place même qu'il occupe près d'Achille, semble ne pouvoir convenir qu'à *Ajax*.

En face de ce groupe est celui des *Troyens debout*, au nombre de *cinq*, ayant en tête le vieux *Priam*, barbu, vêtu de la longue tunique et de l'ample péplus asiatique, le front couvert, ainsi que deux de ses compagnons, de la *mitre phrygienne*, et tous exprimant, d'une manière variée et énergique, la désolation qu'ils éprouvent. Ici, comme dans la scène précédente, les expressions diverses dont une même affection est susceptible, se produisent à des traits si naïfs et à des attitudes si justes, les nuances en sont si judicieusement choisies et si habilement disposées, d'après l'âge, le rang, la physionomie des personnages, et il en résulte un ensemble si pittoresque, d'un intérêt si touchant, qu'il est impossible d'y méconnoître une conception originale, certainement émanée de quelque grand maître de la Grèce. Le col du vase est orné d'une représentation où se montre, d'une manière tout aussi sensible, l'imitation d'un type excellent. C'est *Diomède, ravisseur du Palladium, et réfugié sur l'autel*, dans l'attitude que nous trouvons consacrée sur tant de beaux monumens de l'art antique, et, vis-à-vis de lui, *Ulysse*, qui semble, par un geste expressif, lui indiquer le moyen d'assurer le succès de leur audacieuse entreprise. Ce même sujet, sculpté de la même manière, sur un *ombilic* de patère pareil aux nôtres, avoit fait la réputation d'un de ces anciens *cælateurs* en argent, de *Pythéas*, cité par Pline (1). Un *temple tétrastyle*, orné d'une immense guirlande, figure, sur la partie postérieure, à-la-fois comme *symbole* et comme *ornement*, dans ce système purement grec, où le moindre détail, choisi avec discernement et traité avec goût, bien que toujours réduit à la forme la plus simple, concourt à l'effet général, et fait servir la décoration même à l'intelligence du sujet.

Les deux scènes représentées sur notre second præféricule se développent naturellement dans l'ordre que voici. Toute l'action se passe au pied des *murs de Troie*, représentés au moyen de bossages, d'un beau caractère, et munis de tours carrées et de créneaux. *Hector*, les mains liées au-dessus de la tête, les pieds attachés au *char d'Achille* (2), est traîné sur la poussière. *Trois guerriers grecs*, emportés par un mouvement rapide, dans la direction de ce char, mais dans des attitudes variées, qui semblent tenir d'un sentiment de *terreur*, rappellent le groupe à-peu-près sem-

(1) Plin. XXXIII, 12 : *Fuit deinde Pytheas, cujus.... Ulixes et Diomedes erant in phialæ emblemate, Palladium surripientes.* — (2) Cette figure est la plus maltraitée de toutes celles qui font partie de la composition. La restauration n'en sera cependant pas impossible; et c'est seulement lorsque cette restauration sera effectuée, qu'on pourra se faire une idée juste de l'ensemble et des détails de la figure en question.

blable qui accompagne le char d'Achille sur deux vases peints que j'ai publiés (1), et prouvent que cette circonstance étrangère au récit homérique étoit fournie par quelque tradition célèbre. C'est *Automédon* qui guide le char d'Achille; autre particularité qui se rapporte sans doute à la même tradition, et dont j'ai aussi relevé ailleurs (2) l'emploi rare en pareil cas. L'auteur de la composition qui nous occupe est sorti plus franchement encore des données homériques, dans la manière dont il a dessiné la figure d'*Achille* debout, et se couvrant tout entier d'un immense bouclier, avec son glaive nu dans la main droite; figure dont la conception neuve et hardie, la stature gigantesque, d'accord avec l'énorme bouclier, décèlent la pensée d'un grand maître, en même temps que, par un détail expressif et touchant, emprunté de l'Iliade, notre composition se rattache de nouveau aux images homériques. Au haut des murs de Troie, un *vieillard barbu*, la tête couverte de la mitre phrygienne, et une *femme échevelée*, les mains étendues, avec son voile qui flotte en désordre sur sa tête, nous montrent *Priam* et *Hécube*, exprimant leur désolation, à la même place et sous les mêmes traits que dans le poëte (3). Non loin de là, *deux Phrygiens*, munis de boucliers d'une forme amazonienne, qui est ici un trait de costume caractéristique, attendu qu'il est purement oriental (4), brandissent contre Achille le javelot court dont leur main droite est armée. C'est encore ici l'un de ces détails réduits à leur expression la plus abrégée, qui caractérisent éminemment le génie pittoresque de l'art grec.

La seconde scène, qui occupe l'autre moitié de la circonférence de notre vase, représente, dans le groupe principal, la *mort d'Achille*. Le héros, blessé au talon droit de la flèche fatale (5), est renversé sur le genou gauche; sa tête penchée, ses mains défaillantes, toute son attitude, admirablement rendue, annonce une mort prochaine. *Trois guerriers* ennemis, qui attaquent de front, sans doute *Enée*, *Pâris*, nommés, dans une scène semblable, sur un vase de Canino (6), et *Glaucus* ou *Agénor*, désigné par Dictys de Crète (7), disputent ce corps mourant aux héros grecs qui le défendent. Le redoutable fils de Télamon, *Ajax*, se reconnoît, entre ces héros, à son action énergique, sur-tout à son immense bouclier, dont il couvre Achille tout entier et lui-même. Un

---

(1) *Monum. inéd.* Achilléide, pl. XVIII, 1 et 2. — (2) Au même lieu, p. 86, note 5. — (3) Homer. *Iliad.* XXII, 405-408. — (4) On a vu ici une *espèce d'écu*, expression fort singulière pour un bouclier amazonien. — (5) Hygin. *Fabul.* 107 et 113; conf. Intt. *ad hh. ll.* — (6) *Catalogo*, &c., n. 544, p. 66. — (7) *IV*, *18*.

autre héros, dont la figure ne se dessine qu'à moitié sur le bas-relief, peut-être *Néoptolème*, un des Grecs nommés sur le vase de Canino, combat au premier rang pour la même cause. Ce qui me détermine à chercher, sur le vase en question, de préférence aux témoignages mythologiques qui nous restent, l'explication de la scène qui nous occupe, c'est, indépendamment de l'antiquité de ce vase, sans doute très-supérieure à celle des écrits post-homériques de Dictys, d'Hygin ou de Quintus de Smyrne, l'observation décisive, que, sur le vase de Canino, comme sur notre præféricule, les groupes de personnages se correspondent de manière à prouver qu'ils dérivent d'une tradition commune. Ainsi, aux pieds du guerrier troyen, qui ne sauroit être qu'Énée, est un personnage renversé à terre, dont on ne voit que la partie inférieure du corps (1); de même qu'au devant du héros grec, qui combat derrière Ajax, apparoît la figure entière d'un Grec mourant, appuyé sur son bouclier; deux groupes qui se retrouvent sur le vase de Canino, le dernier desquels nous offriroit, suivant les indications fournies par ce vase, *Ménélas* et *Nirée*. Mais, dans aucun cas, on ne sauroit voir, comme on l'a fait, dans ce dernier groupe, *Achille triomphant d'Hector;* d'abord, parce qu'il faudroit admettre sur notre vase *trois actions* au lieu de *deux*, ce qui est contraire à toute analogie; en second lieu, parce que les figures prétendues d'Hector et d'Achille sont placées dans le même sens, l'une au devant de l'autre (2), disposition qui n'est pas moins contraire à l'hypothèse d'un combat entre ces deux personnages; et enfin, parce que le guerrier mourant, quel qu'il soit, est un *Grec*, et non *Hector* ou tout autre Troyen, ce qui résulte positivement de la forme de ses armes, et sur-tout de son bouclier argolique, trait essentiel du costume qui distingue sur notre vase les Grecs et les Troyens. Quant à la *Victoire*, placée dans cet endroit de la composition, volant les ailes éployées, avec une palme et une couronne, elle est là manifestement pour indiquer, par sa présence, l'issue de la lutte qui dure encore entre les deux partis, au sujet du corps d'Achille que chacun d'eux se dispute. Je ne dois pas omettre de remarquer le *masque de Silène*, placé entre les deux actions principales, au point même où elles se séparent, et qui n'a bien évidemment, dans ce cas-ci, comme dans l'autre, que le motif d'ajustement précédemment indiqué, et non l'intention symbolique qui ne

(1) Cette figure a été complètement omise sur la lithographie. — (2) Je ne sais où l'on a vu *Achille traînant Hector et le perçant de son épée.* Il n'y a pas la moindre trace de cela sur le vase, non plus que sur la lithographie même, pl. III, toute imparfaite qu'elle est.

seroit fondée ici à aucun titre, non plus que sur aucune circonstance du sujet.

Le col de notre præféricule est orné d'un sujet dont la vraie explication est facile à saisir, pour peu qu'on ne s'éloigne pas du système de composition dans lequel sont exécutés nos deux vases ; attendu que, dans les productions de l'art grec, tout se lie et se développe sous l'influence du même principe. En effet, on y voit *deux héros* qui semblent délibérer entre eux sur quelque entreprise importante, et l'un de ces héros est manifestement *Ulysse*, puisqu'il se produit ici absolument sous les mêmes traits que nous l'avons vu précédemment, et à la même place. Il y a donc toute raison de croire que l'autre héros est *Diomède*, comme sur ce premier vase. La *peau de bête* dont il se montre revêtu est celle qui couvroit Dolon, au moment où l'imprudent Phrygien, qui cherchoit à s'introduire ainsi déguisé dans le camp des Grecs, est surpris par Diomède et par Ulysse (1). Le moment représenté sur notre vase est donc celui où les deux héros grecs, vainqueurs de Dolon et maîtres de sa dépouille, délibèrent à leur tour sur la conduite de l'audacieuse ambassade dont ils sont chargés. Ici, comme sur le vase précédent, Ulysse est représenté dans l'attitude du *conseil ;* et Diomède a pareillement, sur les deux vases, l'attribut de l'*action ;* sur l'un le *palladium*, sur l'autre la *dépouille de Dolon:* d'où l'on voit avec quelle justesse les données fournies par le sujet se combinoient, dans les compositions de l'art antique, de manière à offrir toujours une action claire et précise. Tous les accessoires concourent de même à l'intelligence du sujet. L'*arbre* indique la campagne où Dolon a été tué; l'*autel*, surmonté de trois *têtes de bélier*, se reconnoît, à ce signe, pour un autel *funèbre ;* et le *vase cinéraire*, dressé sur un cippe carré, ne se rapporte pas moins évidemment à la même intention.

Je ne pourrois, sans excéder de beaucoup les bornes où je dois me renfermer quant à présent, indiquer toutes les particularités curieuses de style, de travail ou de costume, qui distinguent les quatre grandes compositions homériques que je viens de décrire. Je ne me permettrai qu'une seule observation générale sur la manière dont sont traités les sujets en question, au moyen d'un mélange d'*argent* et d'*or*, qui tient à ce système de sculpture polychrôme, duquel il ne nous étoit peut-être encore parvenu, sur aucun monument, d'application plus sensible et plus heureuse. Tous les *nus* des figures ont la couleur naturelle de l'argent, tandis que les *armes* et les *vêtemens* sont dorés : mélange plein

(1) *Iliad.* X, 334.

d'harmonie, de richesse et de goût, dont la *toilette d'une dame romaine* n'avoit pu nous donner qu'une idée imparfaite, parce qu'elle appartient aux temps de la décadence de l'art, tout en nous apprenant combien étoit profondément enraciné dans les habitudes de l'art antique ce système, dont, il y a quelques années encore, on révoquoit en doute l'existence, dont on étoit allé jusqu'à combattre le principe, malgré les nombreux témoignages qui s'offroient dans les auteurs, et malgré les preuves sensibles qui se montroient sur les monumens, mais dont il suffiroit d'un seul monument tel que les nôtres pour constater le vrai caractère, et presque pour révéler tout le génie. Sous ce rapport, aussi bien que sous celui du procédé matériel qui les a produits, on peut dire sans exagération que notre collection d'objets d'argent nous a rendu une branche de l'art grec toute entière.

Les deux vases que je décrirai en second lieu, et qui mériteroient d'occuper le premier rang dans notre collection, s'il n'étoit question que de la perfection du travail et du goût de la décoration, sont deux vases, n.os 13 et 14, qui ont été d'abord désignés par le nom de *vases à eau lustrale*, et qui peuvent bien en effet avoir servi à cet usage, lequel étoit notoire, habituel et constant dans l'antiquité grecque et romaine; tandis que le nom de *kymbé*, qu'on a donné d'autre part à ces vases, est tout-à-fait arbitraire, comme la plupart des dénominations sous lesquelles on affecte maintenant de désigner les vases antiques. Il suffit d'ailleurs d'observer que la *kymbé* grecque, quelle qu'en fût la véritable forme, étoit un vase qui n'avoit ni *base*, ni *anses* (1), pour être assuré que les deux nôtres, qui sont pourvus de ce double appendice, ne sauroient être des *kymbé*.

A la vérité, nous ne savons pas davantage quelle fût la forme la plus habituelle du *vase à eau lustrale* chez les Grecs. On voit souvent, sur les vases peints, une espèce de *seau* muni d'une anse mobile, qui paroît avoir servi à cet usage, attendu qu'il est presque toujours porté par des personnages d'un ordre mystique (2); et des vases tout pareils se trouvent dans nos collections. Mais il semble que le vase contenant l'eau lustrale dont on aspergeoit les dévots, et placé, à raison de cela, sous le pronaos des temples (3), avoit la forme de bassin, c'est-à-

(1) Doroth. *apud.* Athen. XI, 63 : *Γένος ποτηρίων βαθέων τὰ κυμβία καὶ ὀρθῶν, πυθμένα μὴ ἐχόντων, μηδὲ ὦτα.* Aucun des traits de cette description n'est applicable à nos vases. — (2) Il en existe tant d'exemples, qu'il suffira de citer les vases publiés par Millin, tom. II, pl. LI, LII, LIII. — (3) Le témoignage le plus positif à ce sujet est celui-ci d'Euripide, *Ion.* 435 (438 Matthiæ) : *ἐλθὼν εἰς ἀπορραντήρια, δρόσον καθήσω*; *voy.* Visconti, *Mus. P. Clem.* V, XXXIII, 62.

dire, de *patère*, ainsi qu'il résulte positivement du témoignage de l'inscription attique où il est question d'une de ces *patères d'or*, scellée sur une base, à l'entrée du Parthénon (1). Au contraire, lorsque cette sorte de vase étoit mobile, ce qui exigeoit qu'il fût muni d'anses et de pied, il semble qu'il pouvoit avoir la forme des nôtres. En tout cas, le vase en question se nommoit ἀποῤῥαντήριον, et il se fabriquoit le plus souvent en *argent*: il est fait mention d'un de ces *aporrhantérions d'argent*, consacré dans le trésor du Parthénon d'Athènes, sur un fragment d'inscription attique que je possède, et que M. Boeckh a publié (2); d'où l'on voit qu'il y a plus d'une analogie pour reconnoître l'espèce de vase dont il s'agit dans les deux qui nous occupent. Quoi qu'il en soit, l'inscription qu'ils portent l'un et l'autre, sur le bord du bassin inférieur, en lettres ponctuées, d'un beau caractère, MERCURIO AUGUSTO Q. DOMITIUS TUTUS EX VOTO, prouve qu'ils sont un don de ce Domitius Tutus, dont le nom nous est déjà connu (3), et dont j'ai essayé de déterminer l'âge, pour en déduire, avec quelque probabilité, l'époque à laquelle ces deux vases, de style et de travail grecs, auroient été consacrés au culte de Mercure, par cet opulent citoyen romain de la Gaule. Du reste, rien de plus riche que la composition représentée sur chacun de nos vases. Le système entier en est puisé dans les symboles et dans les personnages dionysiaques; et le motif général en est emprunté du même type que celui du célèbre *vase* dit de *Ptolémée*, ou de *Mithridate*, du cabinet des antiques (4), qui est précisément de la même forme. Les personnages principaux sont un *centaure* et une *centauresse*, d'âge et de physionomie divers, opposés l'un à l'autre, et accompagnés de plusieurs génies bachiques, la plupart ailés et de sexes divers, de petits satyres en attitudes variées, et d'une foule de symboles et d'attributs dionysiaques distribués avec un art infini, exécutés avec un goût exquis. Au nombre des objets accessoires qui servent à

---

(1) Boeckh, *Inscr.* n. 138, l. 6, p. 184: Ἐν τῷ προνηΐῳ φιάλη χρυσῆ, ἐξ ἧς ἀπορραίνονται, ἄστατθμος. La célèbre *patère d'or*, du cabinet des antiques de la Bibliothèque du Roi, pourroit fort bien avoir servi à cet usage. — (2) Boeckh, *ibid.* n. 137, l. 5, p. 184: [Ἀπο]ρραντήριον ἀργυροῦν ἄσταθμον. A la vérité, ce vase étoit *scellé*, ce qu'indique le mot ἄσταθμον, aussi bien qu'un autre *aporrhantérion*, aussi d'argent, désigné sur une autre inscription attique, *ibid.* n. 141, l. 6. (3) Voy. *Journal des Savans*, juillet, p. 428, et ci-dessus, pag. 460, 462. — (4) Ce vase a été publié par D. Félibien, *Hist. de S. Denys*, p. 344, pl. IV, et par D. Montfaucon, *Ant. expl.* tom. I, part. II, pl. 167, mais de manière à ne pas rendre inutile une gravure plus exacte et plus soignée, qui accompagnera celle de nos deux vases d'argent, à cause de l'extrême analogie qui existe entre eux, et qui peut donner lieu à une comparaison intéressante.

remplir le champ de la composition, on distingue deux *trapézopores* (1), formés par trois figures bachiques, dont l'exécution défie la perfection des plus beaux camées, et chargés de vases divers, de la forme de *rhytons*, de *cratères*, de *calices*, avec cette particularité, qui me semble tout-à-fait neuve, que les rhytons sont maintenus en une position verticale sur la table, au moyen de tiges métalliques garnies d'un anneau à leur extrémité supérieure. Cette table est proprement ce que l'on appeloit chez les anciens *mensa delphica* (2); et les vases sacrés qu'on y exposoit, dans les grandes solennités religieuses, s'y trouvoient soutenus de différentes manières, à raison de leurs formes diverses : il nous en étoit parvenu quelques témoignages (3); et nous en avons ici un exemple sensible, qui sert de plus à nous expliquer le véritable sens d'une expression grecque assez singulière pour avoir embarrassé le plus habile philologue de nos jours, M. Boeckh (4). De grands vases, de la forme de Médicis, concourent à l'ornement de la composition, et offrent de plus un intérêt particulier, par les sujets traités en bas-relief dont ils sont décorés. On y reconnoît, sur l'un, un groupe d'*Ulysse enivrant Polyphême;* sur un autre, les *Dioscures enlevant les Leucippides;* sur un troisième, un *Guerrier grec à cheval, combattant une Amazone à pied*, représentation

---

(1) *Voy.* au sujet de cette sorte de meubles antiques, Visconti, *Mus. P. Clem.* V, x, 18-20. — (2) Pitiscus, *Lexic. ant. rom.* II, 180-181, a réuni tous les témoignages des anciens sur ce point. — (3) Sur cette sorte de meubles propres à maintenir debout les vases de la forme de lécythus, d'amphore, &c., et nommés, en général, ἀγγοθήκη, on peut consulter Buonarotti, *Vetri antichi*, p. 213. Il y a lieu de croire qu'ils étoient le plus souvent de *bois*, d'après un passage d'une inscription attique, Boeckh, *Inscr.* n. 159, p. 260. — (4) Il s'agit du mot περισκελές, compris dans un catalogue attique de vases et objets d'argent consacrés dans l'Acropole d'Athènes. On y lisoit la phrase suivante, citée par Athénée, XI 51, , p. 476, E: Κέρας, ἔκπωμα ἀργυροῦν, καὶ ΠΕΡΙΣΚΕΛΈΣ πρόσεστι; et la même phrase s'est retrouvée en partie, sur une inscription attique, contenant un de ces catalogues d'objets votifs; Boeckh, *Inscript.* n. 151, l. 37, p. 242. Le savant interprète de ces marbres attiques a vu, dans l'instrument désigné par le mot περισκελές, une *base munie de pieds qui auroient eu la forme de jambes:* ce qui n'offre certainement pas une image très-claire; aussi n'en paroît-il pas lui-même très-satisfait, d'après ce qu'il ajoute : *Quamquam ne sic quidem vox plane expedita est.* Il suffit maintenant de voir comment les rhytons sont fixés debout sur la table qui les porte, au moyen de deux tiges métalliques, qui les soutiennent en guise de *jambes*, pour saisir la signification des mots, καὶ περισκελὲς πρόσεστι, et pour reconnoître la forme de cet instrument attique. C'est encore ici, pour le remarquer en passant, l'une des preuves sans nombre qu'offrent nos vases, relativement à l'originalité du style grec qui les caractérise dans l'ensemble et dans les moindres détails.

directement contraire aux traditions ordinaires, mais non pas tout-à-fait sans exemple sur les monumens de l'art grec (1). Ces figures se détachent, avec la couleur de l'argent pur, sur un fond doré; système suivi dans tous les nombreux détails de la composition entière, où je doute, pour en faire en passant la remarque, qu'aucun amateur de l'antiquité puisse trouver à reprendre *le défaut de goût, et pour ainsi dire de modération, qui règne dans l'ensemble de la décoration.* Il suffit à des yeux tant soit peu exercés, d'examiner avec quelque attention ces admirables monumens de la *cælature antique,* pour y reconnoître précisément ce degré de richesse et cette mesure de goût que comportoit la nature même de ces vases, précieux par le métal, par l'usage et par le travail; et telle est en effet la haute perfection qui y brille, sous quelques rapports qu'on les envisage, que je ne serois pas surpris que nos deux vases reproduisissent pour nous d'excellentes copies des vases de cet Agragas cité par Pline, et renommé sur-tout par ses figures de *Bacchantes* et de *Centaures* (2). C'est du reste une question qui, non plus qu'un grand nombre d'autres, relatives soit au style et au travail de nos vases, soit aux représentations mêmes dont ils sont ornés, ne sauroit être convenablement débattue en cet endroit; et le défaut d'espace m'oblige pareillement de renvoyer à un troisième et dernier extrait le reste de la description sommaire de ces précieux monumens.

RAOUL-ROCHETTE.

SELECT SPECIMENS of the theatre of the Hindous, translated from the original sanscrit, by A. H. Wilson. Calcutta, 1827, 3 vol. *in-8.°*

Chefs-d'œuvre du théâtre indien, traduits de l'original sanscrit en anglais, par M. A. H. Wilson, *et de l'anglais en français, par M.* Langlois; *accompagnés de notes et d'éclaircissemens,*

(1) Je possède un vase, qui sera publié parmi mes *Monumens inédits*, où le même sujet est figuré de la même manière. Ce vase est d'une belle fabrique d'Avella, et le sujet principal représente *Médée qui égorge ses enfans.* — (2) Plin. XXXIII, 12: Acragantis... Bacchæ Centaurique cælati in scyphis.

et suivis d'une table alphabétique des noms propres et des termes relatifs à la mythologie et aux usages de l'Inde, avec leur explication. Paris, 1828, 2 vol. *in-8.°*

SECOND ARTICLE.

La première pièce du recueil de M. Wilson est en dix actes précédés d'un prologue. Le titre en est difficile à rendre en français. *Mritchtchakati* signifie littéralement un chariot d'argile ou de terre cuite, un jouet d'enfant en forme de chariot: il se rapporte à une particularité tout-à-fait indifférente de la fable, et il n'y est fait qu'une seule allusion insignifiante dans le cours du drame. Le véritable titre seroit *la Courtisane amoureuse*. La pièce a dû être composée antérieurement au x.e siècle. Le style, bien qu'élégant, ne manque pas de simplicité, au jugement de M. Wilson, qui voit dans cette circonstance une preuve de l'ancienneté de l'ouvrage, antérieur, selon lui, à l'époque où les écrits des Hindous se distinguèrent par la richesse d'une diction travaillée, et sur-tout à celle où les compositions sanscrites commencèrent à être dégradées par un mélange de pensées fausses et d'expressions alembiquées, c'est-à-dire, aux IX.e et X.e siècles. Le traducteur ajoute quelques raisons encore à celles qui sont prises du style, pour établir l'âge de cette production dramatique, qu'il croit pouvoir reporter au temps du roi Soudraka, au II.e siècle après notre ère, ou même un siècle avant cette ère. Ce Soudraka passe pour être l'auteur de la pièce dont il s'agit.

L'intrigue et la catastrophe du *Chariot d'argile* sont fondés sur un événement historique réel, et dont le récit se présente ici sous une forme plausible et d'accord avec la vraisemblance. Palaka, roi d'Oudjayin, est renversé du trône par un berger qui s'empare de la couronne, à l'aide des brahmanes, que les dédains de leur précédent souverain avoient indisposés contre lui. Mais le véritable sujet du drame paroît entièrement d'imagination. Une courtisane nommée *Vasantasêna* est éprise du brahmane Tcharoudatta, l'honnête homme de la pièce, mais réduit à la pauvreté par suite de ses libéralités. Ce brahmane est marié, il a un fils; et pourtant cette double circonstance ne semble apporter aucun obstacle à la liaison que recherche Vasantasêna. L'épouse légitime du brahmane paroît peu, et ne songe pas même à se formaliser des sentimens qu'une autre a conçus pour son mari, non plus que de

ceux qu'il peut éprouver en retour. Tcharoudatta est vanté continuellement pour ses hautes vertus, son noble caractère, son admirable conduite. Tout cela se montre plus dans ses discours que dans ses actions. Ce qui est plus singulier, c'est la pureté, le désintéressement, les sentimens généreux et romanesques attribués à une courtisane qui s'est acquis une fortune immense par l'exercice de sa profession. L'amour, en s'emparant de son cœur, y a étouffé jusqu'au souvenir des penchans déshonnêtes et des inclinations vicieuses auxquels elle a dû céder autrefois. Elle repousse les sollicitations d'un prince, représenté, il est vrai, sous les traits d'un pédant sot et ignorant, autant qu'injuste et cruel. Une conception pareille semble appartenir à l'une de ces époques secondaires où, par une sorte de réaction morale, la littérature reporte sur les professions dégradées par la société, l'honneur que la corruption des classes élevées leur a fait perdre. Au reste, le *Chariot d'argile* présente, en plusieurs de ses parties, des tableaux de mœurs du plus haut intérêt : une maison de jeu, au second acte; la description du palais magnifique habité par la courtisane, dans le quatrième; l'évasion et l'arrestation momentanée du rebelle, dans le sixième ; le traitement cruel souffert, au huitième, par Vasantasêna, par suite de la résistance qu'elle oppose aux desirs de l'indigne Sthavaraka ; les formalités d'un jugement criminel dans le neuvième, et les apprêts d'une exécution dans le dixième, offrent autant de scènes remarquables, où les idées morales et les habitudes nationales des Hindous se montrent sous un aspect extrêmement curieux.

La pièce qui suit le *Chariot d'argile* est d'un genre absolument différent. Ce n'est plus le tableau de l'état social des anciens Hindous, mais la description de leur monde mythologique qui en fait le sujet principal. Ce drame remonte à la moitié du premier siècle avant J. C.; car c'est l'un des trois qui sont attribués à l'auteur de Sacontala, au célèbre Kalidasa, et les deux qui ont été traduits, participent, jusqu'à un certain point, aux mêmes qualités et aux mêmes défauts. Dans l'un comme dans l'autre, un prince demi-dieu et une nymphe d'une condition au-dessus de l'humanité sont le héros et l'héroïne. On y trouve la même vivacité dans les peintures, la même tendresse dans les sentimens, la même beauté, la même délicatesse dans les pensées, une égale élégance dans le style. Il paroît difficile à M. Wilson de décider à laquelle des deux compositions la palme doit appartenir. Mais, selon lui, la fable de celle-ci est peut-être plus habilement ourdie, et les incidens naissent les uns des autres plus naturellement que dans Sacontala. En revanche, on n'y rencontre pas de personnage aussi intéressant que l'héroïne de ce

dernier drame. Le récit qui fait la base de la pièce de Vikrama et Ourvasi, est contenu dans le Vishnou Pourana, ainsi que dans le Padma Pourana. M. Wilson l'a rapporté d'après cette double autorité. Kalidasa a divisé son drame en cinq actes; il fait, sur-tout dans le quatrième, un grand usage du pracrit, circonstance remarquable pour une pièce qui a dix-huit cents ans: M. Wilson n'a pas négligé de la relever en examinant les preuves de l'ancienneté de cette composition dramatique.

Ourvasi, nymphe du ciel, gracieuse création du solitaire Nârâyana, revenant avec ses sœurs du palais de Kouvera, est enlevée par un génie nommé *Kesi*. Aux cris de ses compagnes, Pourouravas, roi de Pratisthana, s'élance sur les pas du ravisseur; il l'atteint, délivre la belle nymphe, et la rend à ses amies, encore évanouie par l'effet de la frayeur. Le roi des musiciens de la cour d'Indra, pareillement attiré par les plaintes des nymphes célestes, loue le courage du héros. Celui-ci ne peut s'éloigner sans laisser voir l'impression que les attraits de la nymphe ont produite sur son ame. Ourvasi, de son côté, témoigne à quel point elle est sensible au service que Pourouravas lui a rendu. Une peinture vive de ce double sentiment remplit la fin du premier acte, et se fait remarquer par les traits d'une délicatesse qu'on ne rencontre jamais sans quelque étonnement dans les productions asiatiques. Le second acte s'ouvre par une véritable scène de comédie, entre un brahmane confident du roi et l'une des suivantes de la reine. Celle-ci surprend le secret du nouvel amour de Pourouravas; et tandis que le roi s'entretient avec son confident de l'objet de sa passion, Ourvasi, suivie d'une des nymphes célestes, cède à l'attrait qui l'appelle auprès de lui. D'abord couverte d'un nuage, elle laisse tomber à ses pieds un billet écrit sur une feuille de bouleau, et finit par se montrer aux yeux du héros qu'elle a charmé. Cette scène seroit parfaite, si elle n'étoit déparée par le mélange de quelques bouffonneries assez insipides, placées dans la bouche du brahmane ami de Pourouravas, et qui se reproduisent beaucoup trop dans tout le cours de la pièce. La jalousie de la reine, les reproches qu'elle adresse à son royal époux, après la lecture de la feuille de bouleau, portent un caractère de modération, on pourroit dire de froideur, qui laisse un peu languir l'intérêt. Au troisième acte, Ourvasi a été rappelée dans le ciel pour remplir un rôle dans la représentation d'un drame joué devant les immortels. Elle s'est trahie par sa préoccupation; et le nom de Pourouravas, au lieu de celui de Pourouchottama (premier agent de la nature), est sorti de sa bouche, quand, dans le personnage de Lakchmi, elle a dû faire l'aveu de son amour pour Vishnou. Indra a daigné commuer la peine qu'elle

eût encourue, en un exil qu'elle passera sur la terre auprès du monarque qu'elle aime. Cependant la reine, cherchant à éloigner les sentimens dont elle a été péniblement affectée, donne rendez-vous à son époux sur la terrasse du pavillon des pierres précieuses, pour y être témoin de l'entrée de la lune dans la constellation *rohini*. Tandis qu'il l'attend, Ourvasi et sa compagne, toutes deux invisibles, se rendent auprès de lui. La reine survient, et, pratiquant les rites de la réconciliation à l'égard du roi, s'engage à n'avoir que des pensées de douceur et de complaisance pour la nymphe qui attire les regards de son seigneur et partage avec lui les chaînes d'un amour mutuel. Elle s'éloigne après lui avoir formellement rendu sa liberté. Ourvasi, témoin caché de cette déclaration, ne perd pas un instant pour en profiter. Son amie prie le héros de faire en sorte qu'Ourvasi n'ait point sujet de regretter le ciel qu'elle a quitté pour lui. Les transports des deux amans terminent le troisième acte.

Le quatrième acte est presque en entier lyrique. L'intérêt en est tout national. Les peintures qu'il offre, les détails mythologiques dont il abonde, les beautés poétiques qui y sont rassemblées, la variété du mètre, les agrémens de la musique, tout cela est à-peu-près perdu dans une traduction. Un jour que la nymphe et son royal amant erroient sur les bords du Mandâkini, une sylphide qui folâtroit dans le cristal des ondes attira un moment les regards du monarque. La jalouse colère d'Ourvasi s'éveilla ; elle repoussa dédaigneusement celui qu'elle aimoit, et dans son trouble elle oublia la loi qui interdit aux femmes l'entrée des bois funestes de Kârtikêya. En franchissant la limite fatale, elle se vit transformée en une liane légère. Pourouravas cherche en vain sa bien-aimée, et, dans une suite de couplets entremêlés de récitatif, il déplore son sort funeste. Un être surnaturel vient à son secours et lui donne le *rubis de la réunion*. Ourvasi reprend sa première forme ; ils sortent portés sur un nuage. Le cinquième acte est comme une pièce à part. Un faucon emporte le rubis. Une flèche perce le faucon : cette flèche porte un nom ; c'est celui du triomphant Ayous, fils d'Ourvasi et de Pourouravas. Ce prince apprend ainsi qu'il a un fils, à qui la nymphe céleste a donné le jour à l'insu du père, quoique celle-ci ne l'eût pas quitté. Il ne manquoit que cette condition à la félicité du monarque : il termine la pièce en formant un vœu pour que le savoir et la fortune cessent d'être opposés l'un à l'autre comme des ennemis, et assurent de concert le vrai bonheur de l'humanité. On ne voit pas bien à quoi revient cette pensée ; et généralement, depuis le troisième acte, beaucoup de choses dans ce drame semblent s'écarter de ce qui,

sous le nom de sens commun, doit mériter d'être approuvé en tout temps et dans tout pays.

Le rang que cette pièce occupe dans le théâtre indien justifiera l'étendue que nous venons de donner à notre analyse. Le même motif pourroit nous excuser si nous nous arrêtions à celle qui paroît être le chef-d'œuvre de Bhavaboûti, *Malati et Madhava*, ou le *Mariage par surprise*, comédie en dix actes, laquelle doit avoir été écrite dans le VIIIe siècle. Cette dernière partage avec Sacontala l'honneur d'être encore, dans certaines occasions, lue par les Pandits; mais elle n'est pas entièrement inconnue aux Européens, puisque M. Colebrooke en a donné une analyse, avec la traduction d'une partie du cinquième acte, dans son Essai sur la prosodie sanscrite et pracrite (1). Il y a beaucoup de charme et des sentimens pleins de douceur dans ce drame. Mais l'abus des descriptions et la manie de faire de la poésie s'y montrent un peu trop souvent; il suffira d'en citer un exemple. La belle Malati est avec ses compagnes dans un bosquet où se trouve aussi le jeune Madhava, l'objet de sa tendresse; on entend du bruit derrière la scène; une voix crie : « Oh! prenez garde à vous! Dans la force de sa jeunesse, » dans ses ébats, le tigre renfermé sous le portique du temple, a brisé » sa cage de fer; il erre de tout côté, la queue redressée et flottante » comme une bannière. Pourvu de membres vigoureux et puissans, il » parcourt les bosquets. Maintenant son pied, aussi pesant que le ton- » nerre, se plonge au milieu de membres en lambeaux. Le monstre » s'arrête... et engouffre dans sa gueule vaste comme une caverne, » la chair palpitante, ou broie de ses dents à pointes aiguës les os qui » craquent en se brisant. Il rugit d'un rauque rugissement du fond d'un » gosier rempli de la chair des hommes et des animaux. Tous fuient en » tremblant ce son redoutable; et souillé de sang et de poussière, il » précipite sa course en les poursuivant... Insatiable, il plie ses jarrets » qui portent la mort. — Sauvez votre vie... autant que vous le » pouvez, évitez-le. » Le traducteur ajoute que bien que trop travaillée et écrite dans un pracrit surchargé d'allitérations, cette description est très-énergique dans l'original. On avouera aussi qu'elle n'est pas moins déplacée, et que ce n'est pas ainsi qu'on avertit de l'approche d'un tigre ceux qui se trouvent en danger d'en être dévorés.

La quatrième pièce du recueil de M. Wilson est du genre mythologique; le sujet en est pris dans la suite de l'histoire de ce Râma dont les hauts faits ont fourni matière à l'une des grandes épopées

(1) *Asiat. res.* tom. X.

des Hindous : on l'attribue au même auteur que la précédente, Bavabhoûti; et il a également composé une autre pièce, le *Mahâ Vîra Tcharitra*, qui n'a pas été traduite, et où il a présenté, sous la forme dramatique, les exploits de Râma, tels qu'ils sont racontés dans le Râmayana. Ici l'auteur prend l'histoire de ce héros au moment où il rentre dans Ayodhyâ, sa capitale, au retour de sa glorieuse expédition contre le tyran de l'île de Lanka.

Râma et son épouse Sitâ sont heureusement réunis. On leur montre des peintures où sont retracées toutes les aventures du héros, jusqu'au moment où la reine, victime d'un enlèvement, a été reconnue *très-pure* au moyen de l'épreuve du feu. Cet artifice amène un récit qui met les spectateurs au courant de ce que nous appellerions l'*avant-scène*. Sitâ s'endort dans les bras de son époux ; mais, durant son sommeil, des bruits calomnieux, démentant les résultats de l'épreuve, ameutent le peuple, qui exige l'éloignement de la reine. Ramâ cède à la nécessité, et, sans éveiller son épouse, ordonne les apprêts de son exil. Douze années s'écoulent entre le premier acte et le reste de la pièce. Sitâ, seule et sans secours, au milieu des forêts, déplorant les rigueurs de son destin et la cruauté de son époux, a été prise des douleurs de l'enfantement ; elle s'est précipitée dans le Gange, et dans ce moment a donné naissance à deux enfans que la déesse du fleuve a placés sous la tutelle du sage Vâlmîki. Râma, poursuivant le cours de ses exploits contre les ennemis des brahmanes, pénètre dans la forêt habitée par la reine. Le troisième acte est consacré à décrire leur rencontre, on ne sauroit dire leur entrevue, puisque Sitâ, rendue invisible par la puissance de la déesse Ganga, ne peut céder au transport qui l'attire vers son époux ; le destin les tient séparés jusqu'à l'achèvement de l'*aswamedha* ; le sacrifice solennel du cheval, que Râma a entrepris. Les exercices des deux enfans de Râma dans l'hermitage de Vâlmîki, leur bouillante ardeur à la vue du cheval destiné au rite sacré, produisent une ou deux scènes intéressantes dans le quatrième et le cinquième acte. Ils s'attirent la colère des soldats du roi, en voulant emmener le noble animal. Le sixième s'ouvre par une description toute poétique ou plutôt fantastique d'un combat livré par l'un des fils de Râma à leur cousin Tchandraketou, chargé de réprimer leur audacieuse entreprise. Râma paroît et sépare les combattans. Les traits des jeunes princes, leur valeur intrépide, les armes divines dont on les voit armés, font soupçonner leur naissance. Mais la reconnoissance est réservée pour le septième et dernier acte ; elle s'y fait au milieu d'une pompe théâtrale préparée par Vâlmîki, où assiste une nombreuse réunion de dieux,

d'hommes, d'esprits de l'air, de la terre, de l'océan, de dieux serpens, et de tous les êtres qui respirent et qui ont le mouvement. Il y a quelque chose de bizarre dans l'emploi de ce moyen, qui rappelle une belle scène de Hamlet, et plus encore une autre scène de *l'Illusion comique* de notre Corneille. Râma s'évanouit en contemplant les infortunes de Sitâ représentées par elle-même; il reprend ses sens quand elle lui est rendue par la déesse Ganga. Vâlmîki lui ramène ses deux fils. Le prince retrouve à-la-fois tous les objets qui lui sont chers. En cela, le poëte dramatique s'est éloigné du récit des poëtes épiques, d'après lesquels Sitâ est séparée de son époux et de ses enfans par la déesse de la terre, qui ouvre son sein pour les recevoir. On sent qu'il faut, pour prendre intérêt à une composition de ce genre, être nourri des traditions mythologiques dont la religion et la poésie ont fait en quelque sorte, pour les Hindous, des traditions nationales. Mais ce drame n'en est pas moins rempli de détails attendrissans, de situations touchantes et de morceaux pathétiques. On peut, même à travers les traductions, concevoir de l'original une idée très-avantageuse.

Le *Moudrâ Râkchasa* ou le *Sceau du ministre* est un drame entièrement différent du précédent: le sujet en est tout politique, et les personnages appartiennent à l'histoire. Il y a même un commentateur qui prétend qu'on y doit voir un traité de politique, encore plus qu'une comédie. On l'attribue à Visâkhadatta, fils de Prithou le Grand Roi; or on cite un Prithou Radja qui, au XII.ᵉ siècle, fut tué dans une bataille contre les mahométans; et l'on pense que ce pourroit avoir été le père de l'auteur du *Moudrâ Râkchasa*. Le nom du roi Tchandragoupta, qui y joue l'un des principaux rôles, peut inspirer un intérêt particulier. W. Jones et Wilford ont avancé que ce prince étoit le même que Sandrocottus, et M. Wilson pense que le rapport des noms, remarqué d'abord par W. Jones, n'est pas la seule raison qu'on ait de supposer l'identité des deux personnages; il cite différentes coïncidences qui confirmeroient la conjecture. Le nom sanscrit peut être remplacé par Tchandramas, et Diodore de Sicile (1) nomme *Xandrames* le roi des Gandarides, dont la puissance alarma le conquérant macédonien. Le même nom se lit, sous une forme encore plus rapprochée de la forme primitive (Σανδρόκυπτος), dans Athénée (2), selon les variantes de quelques manuscrits collationnés par M. de Schlegel (3); et

(1) Lib. XVI, c. 93, ed. Wessel, tom. II, p. 232. — (2) *Deipnosoph.* l. I, ed. Schweigh. tom. I, p. 69. — (3) *Indische Bibliothek*, tom. I, p. 246. Les manuscrits de la Bibliothèque du Roi (3056 et 3056 A) ne contiennent pas cette curieuse variante: l'un et l'autre portent Σανδρόκυττον.

suivant ce célèbre critique, c'est d'après Strabon que Casaubon et d'autres éditeurs ont rétabli dans le texte l'orthographe de Σανδρόκοττος. Le prince étoit né dans une condition inférieure ; et cette circonstance est remarquée, à l'égard du roi des Gandarides, par le même historien, par Quinte-Curce (1) et par Plutarque (2). Tchandragoupta, suivant les Hindous, sollicita le secours des princes du nord et du nord-ouest de l'Inde ; il put donc visiter Alexandre, comme le disent Plutarque et Justin (3). Sandrocottus étoit roi des nations qui habitoient le long du Gange ; et ces peuples sont connus sous les noms de *Gangarides, Gargarides*, *Gandarides*, *Gandarii*, *Prasii* ou *Parrhasii*. Le premier de ces noms paroît à M. Wilson avoir été formé par les Grecs du nom même du Gange ; mais il y avoit réellement une nation de *Gandhari* à l'ouest de l'Indus, et l'analogue du nom des *Prasii* se retrouve dans la dénomination de *Prâchi*, contrée orientale, et *Prâchiâ*, peuple de l'est, qui s'applique, dans la division géographique de l'Inde, aux habitans des pays situés à l'opposé du Behar, ainsi qu'au Magadha, ou à la partie méridionale du Bihar même. Les auteurs anciens et les Hindous s'accordent donc sur le lieu où ils placent, les uns, la domination de Sandrocottus, les autres, celle de Tchandragoupta. Enfin, la capitale du premier étoit la ville de Palibothra sur le Gange, au confluent d'une rivière qui n'est pas nommée dans Strabon (4), mais qu'Arrien (5) et Pline (6) comprennent parmi les affluens du Gange, sous les noms d'*Erranoboas* et de *Sonus*.

Dans le drame, la capitale de Tchandragoupta est Pâtalipoutra, sur les bords du Gange, non loin de la rivière *Sone*, dont les bords sont ébranlés par la marche d'une armée. M. Wilson voit peu de raison de douter que Patalipoutra et Palibothra ne soient une seule et même ville, et il retrouve l'une et l'autre dans la ville de Patna, malgré l'opinion contraire de géographes très-habiles, et le défaut d'accord de quelques circonstances, comme l'éloignement qui sépare cette ville de la rivière *Sone*, éloignement qu'il est tenté d'attribuer aux changemens survenus dans le cours de plusieurs rivières de l'Inde. Quoi qu'il en soit, il reste assez d'analogies pour conclure avec quelque probabilité que Tchandragoupta et Sandrocottus sont le même prince ; et ce rapprochement,

---

(1) *Lib. IX*, *cap. 2.* — (2) *In Alexandr.* ed. Par. 1624, pag. 700. — (3) Cf. Just. *lib. XII*, *cap. 8.* — (4) Strab. *lib. XV*. Conférez une note de M. Gossellin sur le livre II, traduction française, tom. I, p. 184. — (5) *Erranoboam*, *Cossoanum*, *Sonum* (Σωνόν τε ποταμόν., *Rer. Ind. lib.* ed. Blancard, pag. 514. — (6) *Hist. nat.* lib. VI, cap. 22, ed. Hard. pag. 318.



infiniment curieux, nous a paru mériter que nous nous y arrêtassions un instant. Nous revenons au drame dont ce personnage est le héros.

Nanda, roi de Pâtalipoutra, a été assassiné. Un brahmane, nommé Tchânakya, qui avoit dirigé le complot, a fait donner la couronne à Tchandragoupta. Rakshasa, premier ministre du roi Nanda, s'étoit réfugié à la cour du roi des Mletchas ou barbares, et l'excitoit à venir attaquer l'usurpateur. La fidélité de Rakshasa est désormais le seul obstacle que puisse rencontrer le pouvoir naissant. Tchânakya entreprend de conquérir au nouveau roi l'assistance du ministre fidèle. De rusés agens, des espions adroits, le servent dans cette nouvelle entreprise. Il affecte une sévérité qui n'est pas dans son cœur, et met en fuite tous les amis de l'ancien ministre. Au deuxième acte, la scène est transportée dans la capitale du roi Malayaketou, qui a donné asile à Rakshasa. Celui-ci se prépare à venger son ancien maître. Ses amis, ou ceux qui se prétendent tels, viennent successivement le rejoindre, et lui rendent compte de ce qui se passe à Pâtalipoutra, conformément aux vues de Tchânakya. Au troisième acte, on voit Tchandragoupta avec le ministre qui lui a ouvert le chemin du trône, tenant le langage d'un disciple à l'égard de son maître, d'un obligé envers son bienfaiteur. Cette scène est longue et froide, mais curieuse, en ce qu'elle offre une peinture de la politique des cours indiennes. Le ministre développe son plan pour consolider l'autorité du nouveau roi, et tous deux d'accord feignent une altercation qui doit tromper leurs ennemis communs. La scène, dans le quatrième acte, est reportée au palais de Malayaketou. On lui apprend la rupture de l'usurpateur et de son ministre, et l'on présente cette circonstance de manière à lui persuader que la place de ce dernier est destinée à Rakshasa. Les soupçons augmentent en voyant celui-ci presser le départ de l'armée qui doit attaquer la cité de Pâtalipoutra. Une suite de ruses et de contre-ruses sert à prolonger l'action et à soutenir la curiosité. C'est là le caractère particulier de ce drame. L'un des événemens les plus bizarres, rappelé dans plusisurs endroits de la pièce, est la mort donnée à Parvateswana, père du protecteur de Rakshasa, par l'entremise d'une jeune fille dont un poison subtil avoit rendu mortelles les caresses et l'approche même. Des papillons, en se reposant sur elle, périssoient à l'instant. M. Wilson, on ne sait pourquoi, a, dans quelques endroits, mis à la place de cette jeune fille une statue empoisonnée par art magique (1). Un autre sujet de

(1) Acte 1.er, p. 50. Comparez, acte 5, pag. 115. Le traducteur français en fait une *statue vivante et animée;* mais il avertit de la substitution opérée par M. Wilson, sans pouvoir en rendre compte.

remarque, c'est la réunion des peuples qui constituent l'armée qui marche contre Tchandragoupta : elle est formée de troupes de Couloutta, de Malaya et de Casmira, des princes de Sindhou et de Parasîka, des Khasas et des Magadhas, des Gandhâras, et de l'infanterie Yavana, des Kiras, des Sakas, des bandes de Tchédi et des cohortes des Hoûnas. Parmi des noms d'origine purement indienne, on en reconnaît aisément d'autres qui désignent des peuples étrangers et occidentaux, comme *Parasîkas, Gandhâras, Yavanas, Sakas, Hounas*, et l'on seroit tenté de croire qu'il y a là quelque souvenir confus de la composition des armées d'Alexandre. Mais ce qu'il y a de singulier dans la conduite du drame, c'est que les ruses les plus odieuses, les stratagèmes les plus machiavéliques, sont présentés comme une chose simple et naturelle, et couronnés d'un plein succès. Des lettres supposées scellées par un faussaire de *l'anneau du ministre* témoignent hautement contre lui. Rakshasa est rendu complètement suspect à son protecteur dans le cinquième acte. Dupe d'une autre imposture assez grossière au sixième, et au septième d'une combinaison bien peu vraisemblable, il est amené à reconnoître la supériorité de son ennemi Tchânakya, et à consacrer, comme lui, ses services au nouveau roi. Il reçoit des mains de Tchandragoupta le poignard, signe de l'autorité ministérielle.

L'âge de la dernière des six pièces traduites par M. Wilson paroît fixé d'une manière incontestable : elle est attribuée au prince Sri Harcha dêva, roi de Cachemire, grand ami des lettres, lequel monta sur le trône en 1113, et périt en 1126, dans une insurrection que son goût pour la poésie, et la protection qu'il accordoit aux comédiens et aux danseurs, avoient contribué à exciter. Le *Ratnavali* ou *le Collier* est fondé sur une antique histoire des amours de Vatsa, prince de Côsâmbi, et de Vâsavadattâ, princesse d'Oudjayani, sujet indiqué par Calidâsa, dans son *Nuage messager* (1), et traité par plusieurs poëtes. Ce drame atteste, selon M. Wilson, une déviation plus complète des habitudes purement indiennes, un plus grand raffinement, un relâchement marqué et une détérioration proportionnée dans les sentimens moraux.

Sous le rapport de la littérature, cette pièce offre aussi des changemens notables, et qui font voir le défaut de pathétique remplacé par l'intrigue, l'affoiblissement de l'inspiration porté au point de ne pas fournir même la moindre pensée, le moindre jeu d'esprit. La poésie en est toute mécanique et réduite aux ressources du mètre, bien que le style soit, sur-tout dans le pracrit, supérieur à ce qu'on observe dans les autres pièces.

(1) *Mégha dûta*, p. 36, note sur le vers 195.

La fable ne mérite guère d'être analysée, quoiqu'elle donne lieu à quelques détails agréables. Une princesse de Ceylan a été jetée par la tempête sur le rivage de Côsâmbi ; sa présence excite la jalousie de la reine Vâsavadatta. Des portraits de personnes aimées, tracés à la hâte par ceux qui brûlent pour elles, sont un moyen favori employé dans les pièces indiennes ; il se retrouve ici comme dans le *Mariage par surprise.* La reine se déguise et passe auprès de son époux pour la beauté qui l'a rendu inconstant. Cette scène ne manque pas d'intérêt, et elle amène un dialogue assez piquant. Mais la jalousie conjugale ne produit ici, non plus que dans *le Héros et la Nymphe,* qu'un refroidissement momentané. L'arrangement entre les deux femmes aimées de Vatsa s'accomplit dès que la seconde est reconnue à son collier pour la fille du roi de Ceylan; et la pièce finit, comme la *Stella* de Goethe, par un accord qui comble les vœux du prince et satisfait ses deux épouses. Le *Collier* est en quatre actes seulement.

La traduction des six drames est, comme nous l'avons annoncé, suivie d'extraits ou de courtes notices, relatifs à vingt-trois autres pièces, que l'auteur n'a pas cru devoir traduire en entier. Nous serions entraînés trop loin, si nous voulions en présenter l'analyse à notre tour. Il faudroit transcrire, au lieu d'abréger. Le *Koutouka Servaswa* est nne farce assez plaisante, et où se trouve un passage sur les adultères des dieux rapportés dans les Pouranas : « Que dit la loi! Tu ne commettras pas d'adultère. — Langage d'insensés ! Pour notre guide, prenons de la loi ce que les sages et les dieux eux-mêmes en observoient, et non des préceptes comme celui-là, qu'ils méprisoient. Indra trompa la femme de Gaoutama; Tchandra enleva la fiancée de son gourou (maître) ; Yama séduisit l'épouse de Pândou sous la forme du mari, et Mâdhava débaucha les femmes de tous les bergers du Vrindâvan. Ces fous de Pandits, se croyant sages, ont seuls fait un péché de cette conduite. — Mais c'est un précepte des Rischis : que répondez-vous à cela ! — C'étoient tous des imposteurs : devenus trop vieux pour se livrer au plaisir, ils le condamnoient, et, par envie, défendoient aux autres les jouissances qu'ils ne pouvoient plus goûter eux-mêmes. — Très-vrai! très-vrai! nous n'avions jamais entendu prêcher une doctrine aussi orthodoxe, &c. »

D'autres pièces sont des satires de la licence des brahmanes, des vices des princes, de la foiblesse des ministres, de l'ignorance des médecins et des astrologues. On y trouve des personnages d'hypocrites, des charlatans, et jusqu'au matamore de nos anciennes comédies, le tout accompagné de traits qui ne manquent parfois ni de justesse, ni de vivacité. Un mendiant et son disciple se disputent la possession d'une courti-

sane. Ils soumettent le sujet de leur contestation à un brahmane, qui fait métier de résoudre les questions de droit épineuses ; mais celle-ci lui présente des difficultés qui lui en font différer la solution ; et il arrête que la demoiselle restera sous sa protection jusqu'à ce que le procès puisse être convenablement éclairci.

Nous n'avons plus rien à dire des pièces mythologiques, qui paroissent toujours occuper le premier rang dans le théâtre indien. Elles prêtent à des développemens qui ont de l'intérêt dans le pays, et à des peintures ou descriptions qui, par rapport à la poésie, peuvent mériter d'être étudiées par les amateurs de ce genre de composition. Mais c'est plutôt dans les autres que le plus grand nombre des lecteurs chercheront les particularités caractéristiques des mœurs de l'Inde, et le sujet d'observations ou de rapprochemens moraux et philosophiques.

Nous nous plaisons à exprimer encore une fois la gratitude que tous les littérateurs doivent à M. Wilson pour un travail qui, dans un sujet d'un haut intérêt, accroît nos lumières, et nous apprend une foule de choses que nous aurions long-temps ignorées. L'histoire littéraire y gagne de nombreux points de comparaison et la matière de rapprochemens très-curieux ; l'histoire des mœurs y puisera d'utiles renseignemens, et le moyen de juger dans la pratique cette civilisation indienne, dont on n'a presque jamais parlé que d'après la théorie. Il est intéressant de contrôler l'une par l'autre, et de voir par les comédies quelle est en réalité l'influence des codes, des ouvrages religieux et des traités de morale. On ne craint pas de dire que, sous ce point de vue, le recueil de M. Wilson a peut-être fait faire à nos connoissances sur l'Inde, plus de progrès qu'on n'en auroit obtenu de la publication des deux épopées, des dix-huit pouranas, et de cent autres poëmes dans le même goût. Nous avions assez d'idéal ; cet ouvrage-ci nous donne du positif.

Chaque pièce, dans les trois volumes de M. Wilson, porte un frontispice et se distingue par une pagination particulière : les dates mêmes n'en sont pas identiques. Il paroît qu'elles ont été publiées successivement à Calcutta, avant d'être réunies sous un titre commun. On en avoit aussi lu des extraits dans quelques recueils, notamment dans l'*Annual Register* de Calcutta (1), dans le Journal asiatique (2), et dans la Bibliothèque indienne de M. de Schlegel (3).

---

(1) *The Calcutta annual Register*, 1821 ; *Miscell. tract*. pag. 20.—(2) *T. X*, *pag. 174*.— (3) *Indische Bibliothek*, tom. II, pag. 149. On trouve, à la suite des notices sur les pièces indiennes, tirées d'une lettre de M. Wilson, un aperçu de quelques autres drames par M. Lassen.

L'importance littéraire du travail de M. Wilson lui assuroit les honneurs de la traduction dans d'autres langues, et le genre de l'ouvrage exigeoit un traducteur instruit. M. Langlois a satisfait aux conditions qui lui étoient imposées. Versé lui-même dans l'étude du sanscrit, il a pu, mieux qu'un autre, conserver les idées de l'original, l'exactitude dans les noms propres et dans les termes indiens relatifs aux usages, triompher enfin de la difficulté que lui opposoit le style du traducteur anglais, obscur en beaucoup d'endroits, particulièrement dans les passages que ce dernier a cru devoir rendre en vers anglais. Quelques phrases qui ne semblent pas avoir été complètement interprétées, et un petit nombre de négligences, ne doivent pas affoiblir l'estime que lui mérite la manière dont il a exécuté sa tâche; peu d'autres auroient été capables de faire mieux. On peut regretter qu'au lieu de traduire simplement les avertissemens que M. Wilson a placés avant chaque pièce, et qui sont remplis de notions historiques et littéraires extrêmement curieuses, le traducteur français ait cru devoir en changer la forme, les abréger, en retrancher des portions qui méritoient d'être conservées. Quant aux notes, qui sont très-nombreuses et dont plusieurs ont une certaine étendue, il a pris un parti fort judicieux : à l'exemple de Forster, dans sa traduction allemande de Sacontala, il les a rassemblées à la fin de l'ouvrage, en disposant alphabétiquement les noms et les mots qu'elles sont destinées à expliquer; on a de cette manière un vocabulaire historique, où l'on peut chercher des éclaircissemens applicables même à d'autres ouvrages que celui-ci. C'est, comme le dit M. Langlois, le fondement d'un dictionnaire des mots indiens, qui, de jour en jour, doit paroître plus indispensable. Effectivement la seule mythologie des Hindous exigeroit le secours d'un livre de ce genre; et celui qui feroit le dépouillement des noms propres renfermés dans les principaux ouvrages relatifs aux antiquités de l'Inde, rendroit un véritable service à cette branche de la littérature orientale.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

THE TRAVELS of Macarius, patriarch of Antioch, written by his attendant archdeacon Paul of Aleppo, in arabic; part the first, Anatolia, Romelia and Moldavia, translated by F. C. Belfour, *A. M. Oxon.* London, 1829. — *Les Voyages de Macaire, patriarche d'Antioche, mis par écrit en arabe par l'archidiacre Paul d'Alep, attaché à son service; 1.re partie; contenant l'Anatolie, la Romélie et la Moldavie, traduite par* F. C. Belfour, &c. Londres, 1829, xij et 114 pag. *in-4.*

LA relation des voyages du patriarche d'Antioche Macarius, traduite par M. Belfour de l'original arabe, et publiée par l'ordre et aux frais du comité de traduction de la Société asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, est un ouvrage fort différent de ceux auxquels les orientalistes de l'Europe consacrent d'ordinaire leurs travaux et dont ils font l'objet de leurs études. Il ne s'agit ici ni d'histoire, ni de littérature musulmane, indienne ou chinoise; c'est un patriarche de l'antique église d'Antioche, de cette ville qu'on peut appeler le berceau du christianisme pour les gentils, qui, sans aucune autre vue que de venir réclamer des secours pécuniaires pour son siége patriarcal auprès des princes qui professoient comme lui la religion chrétienne, suivant la confession et le rite des Grecs, quitte son église, traverse l'Asie mineure, se rend à Constantinople où il fait une assez longue résidence, puis à la cour du vaivode de la Moldavie, où il est retenu long-temps par une révolution qui détruit toutes les espérances qu'il avoit fondées sur la générosité de ce prince. La première partie, la seule qui ait été publiée jusqu'à ce jour, ne nous conduit pas plus loin que la frontière de la Valachie, et le traducteur ne nous apprend point dans sa préface ce que doit nous offrir la suite de la relation. Celui par qui elle a été mise par écrit dans le style le plus simple, est un diacre ou, comme il s'appelle lui-même, un archidiacre de l'église d'Antioche, fils du patriarche Macarius lui-même, élevé, à ce qu'il paroît, sous les yeux de son père, sans autre instruction que celle qui est indispensable à un ministre de la religion, et porté à considérer les moindres cérémonies ecclésiastiques avec bien plus d'intérêt que tout ce qui fixeroit l'attention d'un savant, d'un érudit, ou d'un amateur de statistique ou d'économie politique.

Si cet aperçu ne laisse pas espérer, de la lecture de cette relation, des notions fort intéressantes pour la connoissance des contrées visitées par le patriarche, elle donne lieu de penser, d'un autre côté, que

l'auteur a raconté avec une entière simplicité ce dont il a été témoin, qu'il a peint les hommes avec lesquels il a eu des relations, et sur-tout le clergé grec et les moines qu'il a fréquentés, tels qu'il les a vus. Son récit peut même avoir un assez grand intérêt pour les savans qui s'occupent de l'histoire ecclésiastique de l'Orient et d'une partie de l'Europe dans le siècle où il vivoit, c'est-à-dire, dans la première partie du XVII.ᵉ siècle. Il n'est pas d'ailleurs indifférent de tenir d'un témoin oculaire le récit de la révolution qui précipita du trône Basile ou Vasili, surnommé, avant son élévation au rang suprême, *Loupoul*, c'est-à-dire, *le Loup*, prince qui tient un rang distingué parmi les souverains de la Moldavie, mais qui gâta par ses intrigues et par des entreprises malheureuses un règne qui auroit pu laisser d'honorables souvenirs.

M. Belfour, qui a dédié cette traduction à l'honorable sir Gore Ouseley, ancien ambassadeur de sa majesté britannique à la cour de Perse, l'un des vice-présidens de la Société asiatique, et président du comité de traduction des ouvrages orientaux, nous apprend, dans sa préface, que le manuscrit arabe de cette relation duquel il a fait usage, a été acheté à Alep, il y a peu d'années, par le feu comte de Guilford, qui le lui remit en 1824 pour qu'il le traduisît en anglais. En vain M. Belfour, en voyageant dans le Levant, a-t-il cherché, spécialement à Constantinople, à Smyrne et au Caire, un autre exemplaire de cet ouvrage. Il a donc eu à lutter non-seulement contre les difficultés que présente d'ordinaire l'étude d'un ouvrage manuscrit dont on ne possède qu'une seule copie, mais encore contre une difficulté d'un autre genre et beaucoup plus grande, résultant d'un nombre presque infini de mots grecs transcrits en arabe, le plus souvent d'une manière qui les rend presque méconnoissables. Il a été heureux pour le traducteur de pouvoir recourir à l'assistance du feu révérend H. D. Lewes, résidant à Constantinople, et qui, étant profondément instruit dans la langue grecque et dans les rites et les usages de l'église grecque, a pu reconnoître presque toutes ces expressions étrangères, sous leur déguisement arabe. Nous ajouterons que, par quelques morceaux du texte que le traducteur a transcrits, on reconnoît que le style de l'original est un arabe vulgaire où l'on a quelquefois affecté des formes de l'arabe littéral, mais d'une manière maladroite qui trahit l'ignorance de l'écrivain.

La répétition continuelle et presque journalière des mêmes cérémonies du culte, présentoit aussi, non pas une difficulté, mais des détails fastidieux, propres à rebuter les lecteurs. « Les retrancher entièrement, » dit M. Belfour, c'eût été rompre le fil de la narration, et quelquefois

» perdre entièrement de vue pendant plusieurs semaines nos voyageurs » ecclésiastiques. Je me suis donc vu contraint à conserver de ces détails » tout ce qui étoit nécessaire à la continuité du récit ; mais je crains bien » que ce ne soit au grand déplaisir de nos compatriotes qui voudront lire » cette relation.... L'archidiacre lui-même se plaint souvent de l'exces- » sive longueur des cérémonies de l'église grecque, sur-tout telles » qu'elles sont en usage parmi les Cosaques et les Moscovites ; et néan- » moins son goût inné pour les rites ecclésiastiques est cause qu'il ne » néglige aucune occasion de décrire dans le plus grand détail tout ce » cérémonial, dont la longueur égale la magnificence ; on voit qu'il ne » s'adresse qu'à des gens, aussi bien que lui-même, élevés dans l'a- » mour de ces cérémonies. Ces détails toutefois lui donnent fréquemment » occasion de faire des remarques sur les principes moraux et religieux » des diverses nations qu'il visite, et il y a lieu d'espérer que ces obser- » vations auront quelque intérêt pour le lecteur. On peut aussi tirer de » ces mémoires ecclésiastiques quelques notions relatives à l'histoire » politique et à la statistique de contrées aussi peu connues que le sont » la Moldavie et la Valachie. »

Nous allons maintenant laisser là le traducteur, pour nous occuper de l'auteur et de sa narration. Ce ne sera pas toutefois sans avoir témoigné à M. Belfour notre reconnoissance pour la manière plus qu'obligeante avec laquelle il a parlé de nos propres travaux, et rappelé l'avantage que nous avons eu de le compter autrefois au nombre de nos auditeurs les plus studieux.

Le patriarche Macarius commença son voyage en se rendant d'Alep à Antioche, au mois de *tamouz* ou juillet de l'an du monde 7160, c'est-à-dire, 1652 de J. C. Les trois premiers chapitres de la relation ne contiennent guère que son itinéraire d'Antioche à Constantinople, en passant par *Iskanderounèh*, ou Alexandrette, *Payas* ou Aias, *Misséyessa* ou Mopsueste, Adana, Tarse, Ak-kupri, Tchifté-khan, *Erekli* ou Héraclée, Esmil, *Kounyeh* ou Iconium, Ak-schéhir, Eski-schéhir, Yenghi-schéhir, Brousse, Modanir ou Modania, puis en se rendant par mer de ce dernier lieu à *Escoudar* ou Scutari, et de là à la capitale de l'empire ottoman. Parmi les lieux moins importans nommés dans cet itinéraire, nous soupçonnons qu'il y en a quelques-uns qui ont été mal lus par le traducteur. Ainsi *Eilet du fils de Ramazan*, *Kirk-ghetchi*, *Olen kushluk*, *Kara-yenar*, *Bazaveng*, nous semblent être les mêmes que *Yaïlak* يايلاق ou *Yaïla* يايلا, c'est-à-dire, *le campement d'été* de *Ramazan-oglou* رمضان اوغلو, la rivière *Kirk ketchid* قرق كچيد, c'est-à-dire, *les quarante gués* ; *Olou-kischlak* اولو قشلاق ou *le grand campement*

d'hiver; *Kara-bung-ar* قره بكار, *la fontaine noire*; *Bazardjik* بازارجق, *le petit bazar.* Il en est de même de *Algham*, *Sakla*, *Belaidon*, qui sont certainement les lieux appelés *Balkam* بالقام, *Ishakli* اسحاقلى et *Boulawadin* بولاوادين. Ces erreurs doivent pour la plupart être imputées à l'auteur de la relation; quelques-unes sont dues à l'incertitude des traits du manuscrit (1). Près de Balkam sont des eaux thermales: le diacre Paul dit qu'elles sont nommées *Kibloudja*; il ignoroit vraisemblablement que ce mot ايليجه est turc et signifie *bains chauds.* Il prétend que *Ladak*, l'ancienne Laodicée, surnommée *Combusta*, est appelée dans le Synaxare des Grecs *Litavernieh*: je conjecture qu'il avoit écrit comme il faut لاودقيه, et que, le texte étant écrit négligemment, le traducteur a lu لتاورنيه. En parlant d'Ak-schéhir, il dit que c'est un village célèbre, parce qu'on y voit la sépulture de *Haja.* Il s'agit du *Khodja Nasr-eddin* خواجه نصر الدين, le fameux bouffon, sur lequel on peut consulter l'Histoire ottomane de Démétrius Cantimir, tome I, pag. 58.

Ce petit nombre d'observations que nous avons faites, n'a eu pour objet que de prouver que, si l'on veut faire usage des détails topographiques ou historiques donnés par l'auteur de cette relation, il faudra préalablement les soumettre à un examen critique.

Dans cette partie de la relation, excepté l'itinéraire, la description des églises, et les observations relatives aux rites du culte des Grecs, il n'y a presque rien qui offre quelque intérêt, si ce n'est un petit nombre de lignes concernant le tombeau du célèbre sofi et poëte mystique Mevlana Djélal-eddin Roumi, à Iconium, et ce qui est dit des eaux thermales de Brousse. Notre voyageur désigne Djélal-eddin Roumi sous le nom du *saint molla Khandkar*; je crois que ce titre est une corruption du mot خداوندكار.

J'ai remarqué deux fois, pag. 5, le mot *Kabarisa*, que le traducteur n'a pas expliqué. Dans le premier passage, l'auteur dit que le patriarche et sa suite arrivèrent à Alexandrette le 6 août, dans l'après-midi de la veille de la fête de la Transfiguration. « Nous fûmes reçus, dit-il, avec » de grands honneurs par les *Kabarisa*, et nous assistâmes dans leur » église à l'office nommé ἀγρυπνία (ou *vigiles*). » Plus loin on lit ce qui suit: « Quant au patriarche, il se rendit pour recevoir ses redevances » à Tarse, et dans les petites villes de *Trinor* (je crains que ce nom ne

---

(1) Je range parmi ces dernières le nom d'un lieu situé entre *Eski-schéhir* et *Bazardjik*, qui est appelé ici *Yeuz-hak*: je ne doute point que ce ne soit le même qui, sur la carte du *Djihan-numa*, est nommé *Bouz oyuk* بوز اويوك.

» soit altéré) et de Djafer-pascha, ainsi que dans les villes des *Kabarisa*, » situées dans cette direction. » Je conjecture que le mot *Kabarisa* قبارسة est le pluriel de قبرسى, et signifie les *Chypriotes*.

Il y avoit précisément trois mois que le patriarche avoit quitté Alep, le jour où il arriva à Constantinople. Son séjour dans cette capitale de l'empire ottoman occupe le chapitre IV et les suivans jusqu'au quinzième inclusivement. Macarius avoit écrit de Brousse au patriarche Païsius, qui occupoit alors le siége de Constantinople, et aux métropolitains ses suffragans, pour leur demander la permission de visiter Constantinople. Cette marque de déférence, conforme aux usages anciens, mais qui avoit été négligée par les prédécesseurs de Macarius, fut fort agréable aux prélats grecs, et Macarius reçut du patriarche de Constantinople et de son clergé l'accueil le plus distingué et le plus amical, pendant tout le temps que dura son séjour à Constantinople. Je passerai sous silence le détail de toutes les invitations qu'il reçut de célébrer la messe dans les principales églises, et celui de toutes les cérémonies ecclésiastiques. Je me bornerai à observer que, dans l'église patriarcale, et sans doute dans les autres, on faisoit mention, dans les offices divins, de l'empereur moscovite Alexis et de sa femme l'impératrice Marie, de Basile ou Vasili, vaivode de Moldavie, et de sa femme Catherine, et enfin de Mathieu, vaivode de Valachie, et de sa femme Hélène, avant de prier pour Kyr Païsius, patriarche de Constantinople, et Kyr Macarius, patriarche d'Antioche. Je ferai aussi mention d'un synode auquel assista et prit part le patriarche Macarius, le dimanche entre la Circoncision et l'Épiphanie de l'année 1653, la veille même de son départ. L'objet de ce synode étoit de prononcer une sentence d'excommunication contre un patriarche déposé, l'un des prédécesseurs de Païsius. Ce patriarche, nommé *Cyrille*, et que notre auteur ou son traducteur surnomme *Hispanus*, étoit accusé de plusieurs crimes, entre autres d'avoir occupé, et cela par des moyens violens ou illégaux, quatre siéges épiscopaux successivement, savoir, ceux de Corinthe (M. Belfour dit *Carnathia*, sans doute par erreur), Philippopolis, Chalcédoine et Ternow; de s'être élevé illégalement et de sa propre autorité à la dignité de patriarche; enfin d'avoir été cause de la mort du patriarche Cyrille l'Alexandrin, le même que le fameux Cyrille Lucar. L'éditeur dit dans une note que le prélat contre lequel le synode prononça l'excommunication, est connu parmi nous sous le nom de *Cyrillus Berrhensis*. C'est assurément une méprise. Cyrille de Berrée ou Cyrille II, qui avoit occupé le siége patriarcal à trois reprises différentes,

étant mort en 1639, le Cyrille que Païsius excommunia ne peut être que Cyrille III, surnommé *Spanus*, surnom que M. Belfour a mal à propos rendu par *Hispanus*, et qui sans doute lui étoit donné parce qu'*il avoit peu de barbe*. Ce prélat, qui n'occupa le siége que dix-huit jours, ou même quinze jours suivant notre voyageur, parce qu'il n'avoit pas de quoi acheter l'appui du gouvernement turc, vivoit, à l'époque où il fut excommunié, à Constantinople, retiré dans la maison d'un homme puissant qui lui servoit de protecteur.

L'auteur de la relation du voyage de Macarius décrit les églises de Constantinople, et particulièrement l'église patriarcale, le palais du patriarche, les principaux quartiers de la ville, la mosquée de Sainte-Sophie, l'At-méidan, et beaucoup d'autres lieux, ainsi que divers édifices et monumens de l'antique capitale de l'empire grec, mais toujours d'une manière extrêmement superficielle. Sainte-Sophie attira sur-tout l'admiration de nos voyageurs, et ils remarquèrent qu'on y voyoit encore de tout côté des restes du culte chrétien, tels que des croix, et des figures ou des peintures relatives aux mystères du Sauveur et aux fêtes consacrées à en rappeler le souvenir.

Le traducteur nous paroît s'être parfois mépris sur l'interprétation de certains détails relatifs aux rites de l'église grecque. Ainsi, en parlant du dimanche où se lit l'évangile de la parabole du *mauvais riche* et du *pauvre Lazare*, il n'a pas reconnu ce nom dans le mot arabe العازر; et prenant ce mot pour un adjectif arabe, il a traduit: *On the eve of the Sunday of the Rich and helper.* Ce dimanche doit être, je pense, celui qui précède le 6 de tischrin second ou octobre. Le dimanche précédent est nommé dans le manuscrit, si M. Belfour ne s'est pas mépris, le *dimanche* de الجدريين: ce mot m'est tout aussi inconnu qu'à M. Belfour.

De Constantinople, le patriarche Macarius devoit se rendre en Moldavie; la rigueur de la saison (on étoit alors au mois de décembre) et des motifs d'économie le déterminèrent à prendre la route de mer. Quelques circonstances retardèrent son départ jusqu'au 5 janvier. L'auteur de la relation, qui attribue la communication de la Mer Noire avec la mer de Marmara à Alexandre, décrit en peu de mots les contrées qui bordent cette mer, et leur position respective avec le port de *Chioustangé*, ville nommée en grec, suivant lui, *Limania Costatira.*

« A droite, dit-il, nous avions Trébizonde, Sinope, Castamoun et » la baie de Mingrélie, qui est le pays des Géorgiens. En face de nous » étoient les contrées de Caffa, de *Nazar* et de *Khan*. Nous avions à » gauche la Romélie, Silistrie et Barja, où nous venions de prendre

» terre, et dont tous les habitans sont des musulmans tartares; car » lorsque le sultan Mahomet conquit cette contrée, il en chassa les » chrétiens et il la peupla de Tartares, race détestée des *Nazarites.* La » plupart d'entre eux venoient de la Caramanie et de notre pays. Le » sultan en agit ainsi pour défendre les rives du Danube contre les » chrétiens, attendu que c'est une province frontière, et qui forme la » limite de la Romélie dans la partie opposée au Danube, ainsi que de » la Moldavie et de la Valachie. » *Barja* est certainement le *Dobrudja* ou *Dobrudjé*, province à laquelle appartient Chioustangé ; mais je ne sais ce qu'il faut entendre par *Nazar, Khan* et les *Nazarites ;* peut-être par *Khan* l'auteur a-t-il voulu dire le pays soumis au khan des Tartares.

Macarius arriva a Yassi le 25 janvier, ayant passé par Galatz, Barlad, Waslouï, et quelques autres villes ou villages. La description des monastères, des églises et de leurs décorations, les cérémonies ecclésiastiques et leurs moindres détails, sont toujours les objets dominans dans cette partie de la relation comme dans la précédente; à quoi il faut encore ajouter les honneurs rendus au patriarche, soit par le souverain, que l'auteur désigne ordinairement par le titre de *bey,* et quelquefois par celui de *vaivode,* soit par son épouse, qu'il ne nomme pas autrement que la *domina*, ou par son fils le vaivode Stéphani, soit enfin par les personnages les plus considérables de la cour. En parlant des présens que le patriarche offrit au prince et à sa famille, et qui, pour la plus grande partie, consistoient en reliques achetées à Constantinople, l'auteur de la relation ne peut s'empêcher d'ajouter cette réflexion naïve : « Je ne saurois penser sans un sentiment de peine que tous nos » présens se trouvèrent perdus, quand par la suite Vasili éprouva un » renversement de fortune. » L'épouse de Vasili étoit une Circassienne; il avoit deux filles, dont l'une avoit été mariée en Pologne à un noble de la famille Radziwill, et l'autre venoit d'épouser le fils de l'hetman des Cosaques, et en outre une troisième qui fut ensuite emmenée en Russie. Le père du second gendre de Vasili est nommé ici *Akhmil;* son nom, suivant Wolf, étoit *Kiemelniski,* ou, comme l'écrit Von Engel, *Chmjelnitzki ;* et quant au fils, il se nommoit *Timothée,* ou, par corruption, *Timousch.* Vasili n'avoit consenti à ce mariage que malgré lui, et après y avoir été contraint par la force des armes. Notre auteur ne fait aucune mention de ces circonstances.

Peut-être sera-t-on bien aise de connoître le portrait qu'il fait du vaivode Vasili, qui fut un des princes les plus distingués de la Moldavie, et qui, s'il eût moins écouté les conseils de son ambition, et usé de plus de ménagemens envers ses sujets moldaves, auroit sans doute

évité les revers de fortune qui l'accablèrent dans le temps même que le patriarche Macarius étoit dans ses états.

« Ce seroit, dit-il, une chose au-dessus de l'intelligence humaine, que » de décrire le respect qu'inspirent la majesté du bey, son instruction et » ses qualités acquises, la supériorité de son bon sens, la profonde con- » noissance qu'il possède des écrivains anciens et modernes, païens, » chrétiens ou turcs; enfin sa bravoure et ses talens militaires. La vérité » est qu'il égale ou plutôt qu'il surpasse les anciens empereurs grecs; » car, dans tout le monde, on célèbre ses qualités éminentes. Ce ne » sont pas seulement les patriarches, les métropolitains, les prêtres, les » moines et les laïques qui rendent justice à sa générosité sans bornes et à » ses actions illustres; sa renommée n'est pas bornée aux églises et aux » couvens; les agas mêmes, les négocians et autres individus de la nation » turque, jusqu'aux derviches et aux commerçans, tous sont dans l'usage » de jurer par sa tête. Cependant il a été, la plupart du temps, et il » est encore l'objet de la haine publique, et il est impossible qu'il se » maintienne ici dans la jouissance de sa souveraineté. Il est, comme » nous l'avons dit, connu dans tout l'univers; mais, pour les empereurs » de Moscovie et les grands seigneurs de ce pays, ils sont très-glorieux » quand ils reçoivent des lettres de lui, et ils les portent sur eux avec » le plus grand respect. La cause de cela, c'est le récit qu'ils entendent » faire de la grande affection qu'il porte aux églises et aux monastères, » et de sa charité, dont tout le monde ressent les effets. En Pologne, le » roi et les grands du royaume ne l'estiment pas moins. Akhmil et les » Cosaques ont desiré l'alliance de sa fille; les Tartares et leur khan lui » portent encore plus d'affection que tous les autres; l'empereur d'Alle- » magne, le roi de Hongrie et les Vénitiens, sont aussi très-bien disposés » en sa faveur. Il a fait imprimer beaucoup de livres d'église, d'exercices » de dévotion et de commentaires, et outre cela des ouvrages en langue » valaque, à l'usage de ses sujets de la Moldavie. Autrefois le peuple ne » lisoit ses prières qu'en langue servienne, langue qui tient de celle de » la Russie; car depuis la Bulgarie et la Servie jusqu'à la Valachie et » la Moldavie, et de là jusqu'au pays des Cosaques et jusqu'à Moscou, » tout le monde ne lit que la langue servienne, dans laquelle sont écrits » tous leurs livres. Mais les Valaques et les Moldaves parlent l'idiome » valaque, et n'entendent pas un mot de ce qu'ils lisent en langue » servienne. A raison de cela Vasili a fait bâtir pour eux, près de son » monastère, un vaste collége, et a fait imprimer des livres dans leur » propre idiome. Les Serviens, les Bulgares, les Cosaques et les Mosco- » vites parlent tous une seule et même langue, qui ne diffère que par

» l'*ancienneté* (il est difficile de comprendre ce que l'auteur veut dire » par-là), et par quelques nuances locales; mais leurs livres et leur » écriture sont absolument les mêmes. »

Je me suis laissé aller à transcrire tout ce passage, parce qu'il est peut-être un des plus curieux de l'ouvrage, quoique d'ailleurs le portrait de Vasili et de la considération qu'il avoit acquise, soit sans doute un peu exagéré, et qu'il puisse y avoir quelque chose qui ne soit pas parfaitement exact dans les détails qui concernent les langues des diverses contrées où règne l'idiome slavon.

Notre auteur ne fait pas un portrait flatteur des habitans de la Moldavie. Les hommes, si on l'en croit, sont tous des assassins et des voleurs. Les registres de la justice prouvent que le vaivode Vasili, pendant ving-trois ans de règne, avoit puni de la peine capitale plus de quatorze mille voleurs; et cependant il ne condamnoit ordinairement à mort que les coupables qui avoient déjà été repris trois fois de justice. La sévérité de Vasili n'épargnoit pas plus les prêtres que les autres Moldaves. Quant aux femmes et aux filles, leurs mœurs étoient tellement dépravées, que la rigueur du prince n'avoit pu les améliorer, quoiqu'il en eût fait périr plusieurs milliers.

Parmi les remarques relatives aux usages particuliers de la Moldavie, je citerai la suivante. « Il faut observer, dit l'auteur de la relation, que » depuis le commencement du mois d'*adar* (mars) jusqu'au 10 du » même mois, la cloche de fer du couvent nommé le *couvent de l'effendi*, » sonnoit douze heures dans le jour, et autant dans la nuit, mais que, » passé le 10, elle sonna quatorze heures dans le jour et dix dans la » nuit. Depuis le 1.er de *nisan* (avril), elle sonna quinze heures le » jour et neuf heures la nuit; enfin dans les mois de *haziran* et de » *tamouz* (juin et juillet), elle sonna seize heures le jour et huit la » nuit. »

Le récit des cérémonies et des offices ecclésiastiques du carême et de la semaine sainte, est interrompu par celui d'une révolution politique qui renversa du trône Vasili, et coûta la vie au brave Timothée, son gendre, fils de l'hetman des Cosaques, après que par sa valeur il eut balancé pendant quelque temps les succès du grand logothète Georges. Celui-ci cependant finit par supplanter entièrement Vasili, à qui il devoit son élévation et sa fortune, et qu'il trahissoit depuis long-temps, ayant des intelligences secrètes avec *Mathi* ou Mathieu, vaivode de Valachie, et avec le roi de Hongrie. Le règne de Vasili occupe beaucoup de place dans l'Histoire de la Moldavie écrite en langue moldave par Myron ou Kostin, et traduite en grec vulgaire par

Alexandre Amiras de Smyrne ; et l'on peut regretter que M. Hase, qui a fait connoître cette histoire dans les *Notices et extraits des manuscrits*, tome XI, p. 274 et suiv., n'ait pas jugé à propos de publier cette portion de l'ouvrage. Georges, vainqueur de Vasili, prit, en montant sur le trône, selon notre auteur, le titre de *Ivanov Georgitza Stephanos vaivode* : « car, dit-il, la coutume des beys de Moldavie et de Valachie » est de mettre devant leurs noms *Ivanov*, comme étant le prénom ou » plutôt le titre officiel du prince de ces pays. Leurs armes, ajoute-t-il, » sont la tête d'un veau. Le nom du nouveau bey étoit proprement » *Georges*, et ses pères et ses ancêtres avoient autrefois été princes de » ce pays. Leur nom commun étoit *Stéphanos*, c'est-à-dire, Étienne. »

Notre auteur remarque, à cette occasion, que Vasili étoit détesté des Moldaves, parce qu'étant Grec de naissance et d'origine, il avoit rempli sa cour de Grecs, auxquels il avoit accordé tous les offices importans, tandis que le prince lui-même et ses compatriotes traitoient avec le dernier mépris les Moldaves, qui se trouvoient réduits à la plus profonde misère. Vasili étoit effectivement un Épirote ou Albanois. Les historiens de la Moldavie nous apprennent que Vasili avoit aussi indisposé, dans les premières années de son règne, les Moldaves, en prenant pour épouse, à cause de sa rare beauté, une Circassienne qui professoit la religion musulmane. L'archidiacre Paul garde le silence sur cette circonstance, quoiqu'il ait remarqué que la *domina* étoit Circassienne. Il n'est peut-être pas inutile d'observer que cette princesse portoit le nom de *Catherine*, qu'elle avoit fait reconstruire un couvent appelé du nom de *Notre-Dame*, à Yassi, couvent où l'on conserve une ancienne image de la Vierge, qui passe pour avoir opéré des miracles; enfin que, dans cette église, étoit un tableau où l'on voyoit le bey de grandeur naturelle, tenant dans sa main la représentation de l'église, et près de lui la *domina* avec son fils et ses trois filles. Ailleurs on voit que, dans le palais, outre la chapelle du bey, dédiée à S. Georges, il y en avoit une pour la *domina*, sous l'invocation du même saint. Tout cela donne lieu de penser que cette Circassienne avoit embrassé la religion chrétienne.

La relation de l'archidiacre Paul est entremêlée de quelques détails sur le climat de la Moldavie, les productions du pays, les grands officiers et l'étiquette de la cour, les repas, les usages civils ou religieux particuliers aux Moldaves, le costume des hommes et des femmes, &c. Il observe, à cet égard, entre autres choses, qu'à Constantinople et dans les contrées voisines, les veuves portent des coiffures de couleur orangée, mais que, dans la Moldavie, la Valachie et le pays

des Cosaques, l'habillement des veuves, depuis la tête jusqu'aux pieds, est entièrement noir, comme celui des religieuses. Il ajoute que, dans la Moscovie, les veuves portent des caftans noirs de laine, très-amples et très-longs, avec des manches d'une largeur immense.

A l'occasion du carême, il remarque que la cour et les classes les plus élevées de la société observoient le jeûne avec une exactitude rigoureuse. « Quant aux basses classes, ajoute-t-il, elles ne gardent point le jeûne, » ne font aucune prière, et paroissent n'avoir aucune religion. Ces » gens-là ne sont chrétiens que de nom, et leurs prêtres leur donnent » l'exemple de passer les nuits entières dans la débauche et dans » l'ivresse. Voilà les scènes dont on est témoin dans ce pays. C'est toute » autre chose en Valachie; les habitans se distinguent par leurs senti- » mens religieux, leur tempérance et leur bonne conduite. »

Les événemens qui préparèrent et accompagnèrent la chute du voivode Vasili, les succès divers et alternatifs des deux partis, les désordres et les alarmes que ces événemens occasionnèrent parmi les habitans de Yassi, la terreur que la marche des troupes jeta chez les moines, dont les couvens servoient de refuge à une population effrayée, enfin les inquiétudes du patriarche Macarius et de ses compagnons de voyage, qui, au lieu des avantages qu'ils s'étoient promis, se voyoient enveloppés dans toutes les horreurs d'une guerre civile, tout cela remplit les derniers chapitres de ce volume, qui inspirent beaucoup d'intérêt. Quant à l'auteur du récit, on ne sauroit se dissimuler que ce qui l'affecte sur-tout, c'est le regret d'avoir perdu le fruit des présens offerts par le patriarche au bey et à sa cour, présens qui avoient coûté quelques centaines de piastres, et d'être privé de l'effet des promesses de Vasili, qui s'étoit engagé à payer les dépenses et les dettes du patriarche, à envoyer avec lui un ambassadeur à l'empereur de Moscovie, et à le défrayer de tout, tant pour le voyage que pour le retour.

Au lieu de voir se réaliser ces flatteuses espérances, nos voyageurs restèrent comme des prisonniers, dans de continuelles alarmes dont ils n'entrevoyoient pas la fin, jusqu'à ce que, par la mort du brave Timothée, fils de l'hetman des Cosaques et gendre de Vasili, et par la prise de la place de Satja (*Sutzava*), où étoient renfermés les immenses trésors de Vasili et la princesse sa femme, il ne resta plus aucune ressource au voivode détrôné. Ce fut alors seulement que le nouveau voivode consentit au départ du patriarche Macarius pour la Valachie; il lui donna même une lettre pour le bey de Valachie, Matthi, qu'il appeloit *son père*, et une somme d'argent pour fournir aux frais de sa route; « mais,

» dit l'auteur de la relation, avec une parcimonie analogue à son » extrême avarice naturelle. »

Nos voyageurs, partis de Yassi, se rendirent par Skentai, Waslouï et Berlad, à une ville nommée *Tekoutch* (Tekouctzii); puis, ayant passé le Siret, ils arrivèrent à Fokschan (Foczanii), le 21 septembre de l'année 7162. Fokschan est située sur une rivière (la Milcov) qui forme la limite entre la Moldavie et la Valachie. Le patriarche fut retenu par des ordres qu'avoit donnés le nouveau voivode de Moldavie, ordres qui permettoient la sortie du patriarche seulement et de ses gens, mais à l'exclusion des étrangers qui l'accompagnoient. Pour faire lever cette défense, Macarius fut obligé de se rendre à Roman, ville où se trouvait alors le bey, et qui est un des trois siéges épiscopaux suffragans du métropolitain de la Moldavie. De retour à Fokschan, le patriarche se mit en route le 22 octobre, pour entrer sur le territoire de la Valachie.

L'auteur de la relation, à l'occasion du φιλώνιον (sorte de chasuble fermée) de S. Jean Chrysostome, que conservent comme une relique les évêques de Roman, dit avoir appris qu'il y a dans le pays des *Nemsah*, c'est-à-dire, en Allemagne, une grande ville nommée *Ivanopolis*, qui est en possession du corps de S. Jean surnommé الرحوم *le Miséricordieux*, et le traducteur observe qu'il n'a aucune connoissance d'un saint ainsi nommé. Je pense qu'il s'agit de S. Jean *l'Aumônier*, patriarche d'Alexandrie, mort en 619, et duquel a pris son nom, suivant l'opinion la plus commune, l'ordre de S. Jean de Jérusalem. C'est à Presbourg qu'est conservé son corps, qui avoit, dit-on, été envoyé en présent de Constantinople à Mathias Corvin, roi de Hongrie.

A la suite de cette première partie de la relation des voyages de Macarius, le traducteur a ajouté quelques notes qui, jointes à celles qui se trouvent au bas des pages dans le cours même du volume, sont destinées à suppléer à certains détails omis par l'auteur de la relation, et sur-tout à expliquer quelques-unes des cérémonies de l'église grecque, et le sens des mots ou des formules employés dans le rituel des Grecs. On pourroit desirer que ces notes, sur-tout celles qui sont relatives au dernier objet, fussent plus nombreuses et plus développées. L'*Euchologium* ou *Rituale Græcorum* du P. Goard auroit pu être consulté avec beaucoup de fruit par l'éditeur. Nous avons rencontré plusieurs fois, dans cette relation, le mot grec κορώνη, qui, comme nous le lisons à la page 70, est écrit ainsi كرون dans le texte arabe, et nous regrettons que M. Belfour n'en ait pas indiqué la signification.

Nous devons terminer cette notice en reconnoissant que la traduc-

tion de ce manuscrit présentoit beaucoup de difficultés, et que si l'ouvrage renferme bien de choses qui sont de nature à n'intéresser qu'une classe peu nombreuse de lecteurs, il contient aussi, comme on a pu le voir par notre extrait, des détails curieux sur l'histoire politique, ecclésiastique et morale des contrées parcourues par le patriarche Macarius. On doit donc souhaiter de voir paroître la suite de cette relation.

SILVESTRE DE SACY.

SYLLOGE epigrammatum veterum, ex marmoribus et libris, collegit et illustravit Fr. Th. Welcker; *editio altera recognita et aucta.* Bonnæ, 1828, 304 *et* xl pages.

Zu der Sylloge epigrammatum veterum : *Abweisung der verunglückten Conjecturen* des Herrn Prof. Hermann, von F. G. Welcker. Bonn, 1829.

DANS les deux éditions de l'Anthologie données par M. F. Jacobs, ce savant critique a rassemblé toutes les épigrammes, c'est-à-dire, toutes les inscriptions en vers, qui avoient pu échapper à Brunck; mais il en est quelques-unes qui lui ont échappé à lui-même: d'ailleurs, chaque jour on en découvre de nouvelles; et peu de temps après l'édition de l'Anthologie palatine, on pouvoit en réunir assez pour former un supplément notable; ce que M. Welcker a fait, il y a déjà plusieurs années, dans deux programmes. Il les reproduit maintenant, mais avec des additions si nombreuses, qu'ils sont devenus un ouvrage tout nouveau.

Dans une préface adressée à M. Fr. Jacobs, l'auteur expose son but; il indique les sources où il a puisé des inscriptions inédites ou peu connues; il nomme les personnes qui lui en ont procuré, et les ouvrages, particulièrement les Voyages récens en Grèce, en Égypte et en Syrie, qui en contiennent que M. Fr. Jacobs n'avoit pas pu connoître, parce qu'ils ont été publiés depuis 1817, date des derniers volumes de l'*Anthologie palatine*. D'autres ont été tirées par M. Welcker de divers recueils, tels que ceux de Gruter, de Muratori, et le Musée de Vérone; on les y avoit laissées, soit qu'on ne les eût pas aperçues, soit

qu'on ne les eût pas jugées dignes de figurer dans l'Anthologie. Toutes celles qui concernent l'Attique et la plus grande partie de la Grèce continentale, ont déjà paru dans le tome I de l'admirable *Corpus inscriptionum* de M. Boeckh. M. Welcker les reproduit avec les restitutions du savant interprète, dont il ne s'écarte que rarement. La totalité monte au nombre de deux cent quarante.

Sans doute la plupart de ces petites pièces ont peu d'intérêt; quelques-unes même sont en assez mauvais style: cependant leur collection est utile; on aime à trouver réunies jusqu'aux moindres parcelles d'une littérature si riche. Traités par d'excellens philologues, comme MM. Jacobs et Welcker, ces fragmens donnent lieu à des observations intéressantes de grammaire, d'histoire ou d'archéologie, dont la science de l'antiquité s'enrichit. Presque toujours ces inscriptions sont plus ou moins altérées; les efforts que des hommes habiles font pour les compléter ou pour en épurer le texte, amènent de curieux rapprochemens, utiles à ceux qui veulent appliquer le même genre de critique à des objets plus relevés. Aussi nous sommes fort loin de partager le dédain que M. Hermann, critique d'ailleurs si profond et si spirituel, montre pour ce qu'il appelle des *minuties*. Par le fait, il y a telle explication exacte et complète d'une de ces *minuties* qui sert plus la philologie et la connoissance des usages anciens, que beaucoup de conjectures hasardées sur des passages altérés de tragédies grecques. D'ailleurs tout travail consciencieux, entrepris par un homme profondément versé dans la matière, et qui n'y met ni prétention déplacée, ni charlatanisme, ne peut qu'être utile dans la sphère, quelque étroite qu'elle soit, où l'auteur se renferme. Il mérite les égards et la reconnoissance de quiconque ne se laisse point égarer par un esprit trop exclusif, ou par quelque éloignement, soit pour la personne de l'auteur, soit pour le sujet qu'il a choisi.

Entre autres observations que contient la préface, on distingue celle qui regarde la méthode à suivre pour restituer ce genre de textes. On ne doit pas se donner une aussi libre carrière que lorsque l'on corrige le texte d'un ancien écrivain; et la raison en est simple: c'est qu'il n'y a qu'un ou deux intermédiaires entre l'auteur de l'inscription et le critique. Il faut donc s'écarter fort peu des traces marquées, avoir égard aux intervalles, et éviter sur-tout de vouloir absolument trouver des vers parfaits. Beaucoup de ces pièces ont été composées par des gens peu habiles dans la versification, qui se sont permis bien des licences. A côté d'un vers excellent, qui peut-être n'est qu'une réminiscence, s'en trouve souvent un mauvais, qu'il ne faut pas

tenir à rendre trop bon ; car on n'auroit plus celui de l'auteur. Les seuls changemens qu'un critique judicieux se permettra, se borneront à rectifier les erreurs qui proviennent de la confusion des lettres de même forme ou des syllabes de même prononciation, ou ces *lapsus* qui devoient échapper souvent aux *lapidaires* illettrés qui gravoient les inscriptions. Faute de se renfermer, à cet égard, dans les limites d'une saine critique, on a souvent *refait* des inscriptions qu'il falloit se borner à *rétablir.*

Les deux cent quarante inscriptions que contient ce recueil sont divisées en trois classes, *sepulcralia, anathematica* et *promiscua ;* et dans chaque classe, l'auteur a distingué celles que fournissent les marbres, cippes ou sarcophages, de celles qu'il a tirées des livres imprimés.

La première classe est la plus nombreuse : elle en contient cent seize, dont cent quatre tirées des marbres ; le reste consiste en courtes épitaphes tirées des anciens auteurs. M. Welcker se contente de donner le texte en lettres courantes ; mais il transcrit dans ses notes, en capitales, les leçons qui peuvent être l'objet de quelque remarque ou donner lieu à des difficultés. Par ce moyen, on juge des motifs qui l'ont déterminé à lire de telle ou telle manière. Ses observations sont courtes et substantielles, rédigées à-peu-près dans le genre de celles que M. Fr. Jacobs a jointes à l'Anthologie palatine, mais un peu plus développées.

Nous avons dit plus haut que ce recueil renferme toutes les inscriptions en vers qui se trouvent dans la collection de M. Boeckh. Lorsque ce profond critique, presque toujours heureux dans ses restitutions, a passé sur un monument de ce genre, ce qu'on peut faire de mieux ordinairement, c'est de le suivre. Quant aux explications, comme il s'est imposé l'obligation d'être fort concis, il peut être quelquefois à propos, dans un travail spécial comme celui de M. Welcker, d'ajouter quelques développemens à ce qu'a dit M. Boeckh, qui se contente de toucher les points les plus saillans, et de résoudre les difficultés principales. Si ceux qui lui ont fait un reproche de cette concision, avoient voulu songer à l'immense carrière qu'il parcourt, ils l'auroient loué d'une sobriété qui est une preuve de plus de son excellent jugement. M. Welcker complète fort souvent et avec autant de critique que d'érudition le travail de son prédécesseur.

Il est un bon nombre des *épigrammes* de cette première partie qui, sans être inédites, n'ont jamais été traitées par personne, et que M. Welcker explique pour la première fois ; telle est une inscription

du musée royal (n.° 578), relative à un gladiateur, difficile à lire et à comprendre (n.° 47), et qu'il explique dans un commentaire fort érudit, où il donne d'intéressans détails sur les combats de gladiateurs chez les Grecs. Nous lui recommanderons une autre inscription du même genre qu'il n'a pas connue, et qui a été trouvée près de Sagalassus par M. Arundel (1) (n.° 20). L'inscription (n.° 51) est fort difficile à lire; les restitutions et supplémens de M. Welcker annoncent autant de sagacité que de connoissance dans la langue. Quelques-unes laissent des doutes; mais il n'est pas facile de mettre autre chose en place; et l'exemple d'un savant helléniste qui s'est trompé plus d'une fois assez gravement, en voulant faire mieux que M. Welcker, montre qu'en ce genre, comme en tout, il est souvent difficile de faire mieux que celui que l'on critique.

Il est une inscription à laquelle M. Welcker met beaucoup d'intérêt, parce qu'elle est gravée sur un monument funéraire trouvé aux environs de Bonn: elle a été publiée d'abord dans l'Isis (1822, t. I), et dans l'ouvrage de M. Dorow intitulé *Denkmal germanischer und römischer Zeit in den Rhein. Westphäl. Provinzen*, tome I, pag. 51. Elle a déjà été expliquée par M. Grotefend; mais sa leçon est inexacte en plusieurs points, comme le prouve le *fac simile* qu'en donne M. Welcker. La restitution qu'il en propose est très-satisfaisante. L'inscription se compose de trois hexamètres suivis d'un pentamètre; il s'agit d'une femme de Thessalonique, nommée *Hyle*. Sur le devant du sarcophage, est sculptée une petite *chienne*. M. Welcker pense qu'il y a là un de ces *jeux de mots* assez communs dans l'antiquité; ainsi, on avoit sculpté un *lion* (λέων) sur le tombeau d'un individu nommé Léon; une lionne (λέαινα) sur celui de *Leæna*; une genisse (δάμαλις) sur celui d'une femme nommée *Damalis*; un sanglier (*aper*) sur celui d'un homme appelé *Aper*, &c. De même ici, la figure de la petite *chienne* peut se rapporter à la ressemblance du nom propre *Hyle* (Ὕλη) avec les mots ὑλᾷν ou ὑλακτεῖν, *aboyer*.

Au reste, ce que cette inscription offre de plus remarquable, c'est d'avoir été trouvée près des bords du Rhin. M. Welcker la regarde, sous ce rapport, comme unique.

Il a inséré, dans cette partie de son ouvrage, une inscription que M. Pouqueville a copiée au couvent d'Arotina, qu'on croit être sur l'emplacement d'Erineum en Doride. D'après son contenu, ce seroit

(1) *A Visit to the seven churches of Asia*; London, 1828.

une épitaphe de Calchas dit Mopsus. M. Welcker la donne avec la restitution la plus probable. Il ne doute cependant pas, non plus que M. Jacobs, qu'elle n'ait été fabriquée avec une scholie de Tzetzès sur Lycophron : si les moines d'Arotina la conservent avec si grand soin, c'est sans doute comme une preuve que leur couvent occupe l'emplacement de la métropole dorique. Cette opinion nous semble préférable à celle de M. Boeckh (*Corp. inscr.* n.° 759), qui la croit antique, mais fabriquée après coup à l'époque romaine. Il n'est pas facile de deviner quel intérêt on pouvoit avoir alors à forger une inscription pareille. Quoi qu'il en soit, vraie ou fausse, nous dirons qu'elle n'avoit aucun titre à entrer dans ce recueil; car elle n'est point en vers. La collection de Pococke a fourni plusieurs inscriptions à M. Welcker, qu'on n'avoit pas crues être en vers, tant la leçon en étoit altérée. J'en ai déjà relevé une dans ce journal (1), et M. Welcker l'a reproduite. Malgré ses soins, il en a encore laissé échapper une autre; elle est de Smyrne, et commence par l'hexamètre : ἔνθα σορὸς κατέχει κλυτὸν οὔνομα παῖδα Τυφῶνα (2).

Au reste, cette partie du recueil de M. Welcker est celle qui doit le plus s'accroître : il n'est pas de voyage dans un des pays où s'étoit répandue la langue grecque, qui n'en fasse connoître quelques-unes de nouvelles. Quoique l'auteur ait mis tout le soin possible à se tenir au courant de ce qui avoit paru, on pourroit déjà, avec ce qui a été découvert depuis, faire un supplément assez considérable. Je me contenterai de citer celle qu'a publiée M. Raoul-Rochette dans ses Monumens inédits, d'après M. Léon de Laborde, qui l'a trouvée à Sakkarah, et que M. Welcker a reproduite dans sa réponse à la critique de M. Hermann : la leçon ἀπαλάφεγνα que M. Welcker substitue à celle d'εὔφρονα est autorisée par l'original, qui porte bien distinctement ΑΦΡΟΝΑ. Je citerai encore une inscription de trois vers qui est dans le musée royal égyptien ; elle vient d'Égypte, et a peut-être été trouvée à Lycopolis :

Πατρὶς μέν μοί ἐστ Λύκων πόλις. Εἰμὶ δ' Ἐλήμων,
Εἴκοσι καὶ ἑνὶ κῆρα κατασβεσθεὶς ἐνιαυτῷ·
Φοίβου καὶ Μουσῶν ὁ θέραψ παντώνυμος ἤμην.

« Ma patrie est Lycopolis; mon nom est Élémon, et j'ai été enlevé » par la mort à vingt et un ans; serviteur de Phœbus et des Muses, » j'étois célèbre en tous lieux. »

---

(1) 1825, p. 399. — (2) Pag. 24, n.° 23.

Sans cette inscription, le nom de ce poëte *célèbre* ne seroit point venu jusqu'à nous.

La seconde partie, comprenant les ἀναθηματικὰ ou *dédicatoires*, en renferme soixante-cinq, dont cinquante-quatre tirées de marbres : l'une des premières est l'inscription du musée Nani, gravée sur une colonne striée, regardée comme des plus anciennes par Villoison et Lanzi ; elle est fort difficile, et l'interprétation de M. Welcker diffère en quelques points de celle de M. Boeckh. Dans son érudit commentaire, il explique plusieurs locutions, entre autres εἰκὼν γραπτὴ ἐν ὅπλῳ, et généralement εἰκὼν γραπτὴ, qui ne s'entend que d'une *figure peinte*, quoi qu'en aient dit quelques critiques. Il auroit pu rappeler les observations de M. de Koehler (1). M. Welcker se sert, à cette occasion, d'un passage fort souvent cité de Plutarque dans la vie de Périclès, où il est question des divers genres d'ouvriers qui travaillèrent au Parthénon : Τέκτονες, πλάσται, χαλκοτύποι, λιθουργοὶ, βαφεῖς, χρυσοῦ μαλακτῆρες, ἐλέφαντος ζωγράφοι, ποικιλταὶ, τορευταί (2). Les diverses corrections de ce passage ne sont pas satisfaisantes. M. Welcker entend par βαφεῖς ceux qui peignoient les statues, βαφεῖς λίθων ; et il joint ἐλέφαντος avec ζωγράφοι : mais on ne peignoit pas l'ivoire ; d'ailleurs qu'est-ce que χρυσοῦ μαλακτῆρες ! Il y a déjà long-temps que j'ai proposé de lire, en changeant la ponctuation, βαφεῖς χρυσοῦ, μαλακτῆρες ἐλέφαντος, *ceux qui teignent l'or* (c'est-à-dire qui préparent l'*or de couleur* si usité dans la toreutique), *ceux qui amollissent l'ivoire :* c'est en effet par un *amollissement successif* que les anciens rendoient l'ivoire capable de se plier aux divers usages auxquels ils l'employoient. De là, les expressions μαλάσσειν ἐλέφαντα, et *ars molliendi eboris* (3), pour indiquer ces opérations. Je soumets cette explication à un savant aussi profondément versé dans l'histoire de l'art chez les Grecs que dans celle de leur langue.

Je trouve dans un voyage récent, celui de M. Beggren, une courte inscription en vers qui concerne encore un poëte inconnu ; elle a été trouvée à Panorme, près de la Propontide :

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ
ΠΟΙΗΤΗΝΕΣΤΗΣΑΝ
ΑΠΑΜΕΑΜΑΞΙΜΟΝΑΣΓΟΙ
ΑΡΑΜΕΝΟΝ ΔΟΙΩΝ

(1) *Remarques sur les antiquités du Bosphore Cimmérien*, pag. 123, 124. — (2) *In Pericl.* §. 12. — (3) Schneider *ad Eclog. phys.* p. 16. — Ruhkopf *ad* Senec *epist.* xc, §. 32. — Quatr. de Quincy, *Jup. Olymp.* p. 418.

ΣΤΕΜΜΑΤΟΛΥΜΠΙΑΔΩΝ.

Ἀγαθῇ τύχῃ

Ποιητὴν ἔστησαν Ἀπαμέα Μάξιμον ἀστοὶ
ἀράμενον δοίων στέμματ' Ὀλυμπιάδων.

« . . . . . Les citoyens ont élevé ce monument au poëte Maxime » d'Apamée, qui a remporté les couronnes de deux olympiades. » Vraisemblablement ce poëte avoit eu le prix de poésie, deux fois, dans les jeux olympiques qui se célébroient à Smyrne en l'honneur d'Adrien; car je ne pense pas qu'il s'agisse des jeux de l'Élide.

Viennent ensuite les deux inscriptions des casques trouvés à Olympie; l'une d'elles relative à Hiéron, et expliquée, pour la première fois, par M. Boeckh. J'avoue que je ne puis me persuader qu'elles soient des vers. L'espèce de rhythme et de mesure qu'on trouve dans la réunion de quelques mots, n'est point un effet de la volonté de ceux qui les ont écrites; ces mots se seront présentés naturellement ainsi à leur oreille façonnée au rhythme poétique. Là se trouve encore la belle inscription de Catilius Nicanor, en l'honneur d'Auguste, copiée à Philes par M. Hamilton et M. Gau. Il ne restoit d'incertain que la date; elle vient de m'être fournie par une bonne copie qu'a prise M. Lenormand. Cette date est de l'an 23 d'Auguste, c'est-à-dire, de l'an 7 avant notre ère.

Cette partie est terminée par l'inscription gravée sur un des doigts du grand sphinx, copiée par Caviglia, et restituée par le D.r Young dans le *Quaterly Review*. Il y a déjà quelque temps qu'on me pria de passer au musée royal égyptien, pour y voir quelques blocs de pierre qui venoient d'arriver, et sur lesquels étoient gravés des caractères grecs: la surface de ces blocs qui porte les caractères est sensiblement bombée. Les premiers mots que je distinguai m'apprirent qu'ils faisoient partie d'une inscription en vers: mettant les blocs bout à bout, je reconnus bientôt celle que Caviglia avoit copiée sur le doigt du sphinx, et je me convainquis que les huit blocs que j'avois sous les yeux, faisoient partie de ce doigt lui-même, qu'on avoit coupé en plusieurs fragmens pour pouvoir le transporter. Malheureusement il en manque quatre pour compléter l'inscription, soit qu'on les ait laissés sur le lieu, soit qu'on les ait égarés en chemin; en sorte qu'il ne reste que sept ou huit lettres des quatre derniers vers, qu'il est impossible de rétablir. La restitution qu'en a donnée le D.r Young est tout-à-fait hypothétique: pour les premiers vers, elle est exacte; il y a quelques différences dans les vers 5-9, qu'il faut lire ainsi:

γείτονα Πυραμίδων τοίνυν θέσαν εἰσοράασθαι,
οὐ τὴν Οἰδιπόδαο βροτοκτόνον ὡς ἐπὶ Θήβαις,
στῆ δὲ θεᾶ Λητοῖ πρόσπολον ἁγνοτάτην
. . . . πρέσβυν ποθούμενον ἐσθλὸν Ὄσιριν (1)
γαίης Αἰγύπτοιο (2) σεβάσμιον ἡγητῆρα.

« . . . . Ce voisin que les dieux ont donné aux pyramides, n'est point, » comme à Thèbes, le sphinx homicide d'Œdipe ; c'est le suivant vénéré » de la déesse Latone, c'est le gardien du desiré et bon Osiris, roi » vénéré de la terre d'Égypte. »

Ainsi, en possédant cette inscription, le musée royal égyptien possède un des doigts du grand sphinx.

La troisième section, intitulée *epigrammata promiscua*, renferme toutes les inscriptions qui ne sont ni funéraires, ni dédicatoires; M. Welcker y a réuni principalement des hommages religieux ou προσκυνήματα, qui peut-être auroient été aussi bien placés dans la précédente, comme l'inscription du sphinx.

La première est l'oracle copié à Pergame par M. le comte de Vidua, et dont il a été question dans ce journal. Il étoit difficile à lire et à comprendre, et aussi intéressant pour le fond que pour les détails. Les principales des autres sont des inscriptions trouvées en Égypte et en Nubie, plusieurs déjà connues et expliquées; par exemple, une de Philes, expliquée par M. Niebuhr (3), une autre de la même île, expliquée dans les Recherches sur l'Égypte (4): celle-ci n'avoit droit à entrer dans le recueil de M. Welcker que parce qu'elle est précédée d'un vers ; car le reste est bien certainement de la prose, et je ne vois pas pourquoi M. Welcker a disposé les deux dernières lignes comme s'il les croyoit des vers. Enfin il y en a une autre, rapportée par M. Gau et déjà expliquée dans ce journal (5), de même que deux inscriptions du temple d'Hermès à Dekkeh (6) : l'une est cette inscription, si mutilée, d'un stratége venant adorer le dieu. M. Welcker a reproduit le texte que j'en ai donné. Dans les deuxième et troisième vers, il change la ponctuation. J'avois lu :

. . σοὶ δὲ, ἄναξ Ψελχίδος, ὃς μεδέεις
Αἰγυπτίω]ν (7) τι μεταξὺ καὶ Αἰθιό[πων νεάτης γῆς].

Il sépare ἄναξ de Ψελχίδος, mais à tort, je pense. Une nouvelle copie, plus exacte et plus complète que celle de M. Gau, prise par M. Ch.

(1) Young Ἄνακτα. — (2) Young Αἰγυπτίοιο. — (3) Gau, *Inscr. nub.* XII, n.° 41. — (4) Page 470. — (5) 1825, page 103. — (6) 1824, page 302. — (7) Trisyllabe par synérèse.

Lenormand, en confirmant pleinement la leçon ὅς μεδέεις, donne pour l'autre vers. . . . NTEMETAΞΥΚΑΙΑΙΘΙΟΠΩΝ. . . . ΕΡΜΗ. La leçon des deux vers devient.

σοὶ δὲ, ἄναξ Ψελχίδος, ὅς μεδέεις
Αἰγυπτίω]ν τε μεταξὺ καὶ Αἰθιόπων [γῆς], Ἑρμῆ. . .

Le complément de μεδέεις est γῆς, et l'expression γῆ μεταξὺ Αἰγυπτίων τε καὶ Αἰθιόπων désigne la même chose que Αἰγύπτου συνορίη καὶ Αἰθιόπων dans une autre inscription de Dekkeh. J'ajoute qu'au quatrième vers, la leçon εὐχόμενος, que j'avois proposée pour les lettres ΥΟ. . . ΝΟϹ, est confirmée par la nouvelle copie, qui donne ΧΟΜΕΝΟϹ.

Les quatre dernières inscriptions de cette partie sont du nombre de celles qui ont été gravées sur le colosse de Memnon. L'une d'elles est l'inscription du poëte homérique *Arius* (car c'est là son nom, d'après les copies de Salt, et non *Argius*), expliquée et commentée dans ce journal (1); la seconde a été déjà expliquée par M. Jacobs, dans son Mémoire sur Memnon: de la troisième, M. Welcker ne donne que ce seul vers θειοτάτου νύκτωρ ὀμφὴν ἔπι Μέμνονος ἦλθον, qui est en effet dans l'ouvrage de Jablonski et dans la Description de Thèbes; mais cette ligne évidemment ne tient à rien; elle se trouve au milieu de deux autres lignes sur la copie de Pococke, que M. Jacobs a essayé, mais en vain, de restituer. Ces trois lignes sont inséparables, et il faut les lire ainsi :

Εἰ καὶ λωβητῆρες ἐλυμήναν[το κολο]σσὸν,
θειοτάτου νύκτωρ ὀμφὴν ἔπι Μέμνονος ἦλθον·
ἔκλυον ἧς Κάτυλος (4) παγὸς ὁ Θηβαΐδος.

Ce *Catulus* étoit un *épistratége* de la Thébaïde, ou chef militaire et civil de la haute Égypte.

Enfin la quatrième est celle qui a été gravée sur la face sud du piédestal, et qui a été mise à découvert par les savans français lors de la fouille entreprise pour retrouver le sol antique. M. Welcker reproduit l'excellente leçon que M. Boissonade a donnée des quatre premiers vers (5). Une autre copie de Salt, qui m'a été communiquée, contenant quelques traits de plus que celle de M. Girard, m'a fourni le moyen d'en restituer douze vers; et au lieu d'un fragment sans suite, on a

(1) 1823, p. 751-758. — (2) ου est bref, comme dans Πόστουμος, Πούδης, parce que cette diphthongue exprime un υ bref; Catŭlus, Posthŭmus, Pŭdens. — (3) *Comment. epigraph. ad cal. L. H. epist.*, p.

maintenant l'une des plus curieuses des inscriptions du colosse de Memnon (1).

Si nous n'avions craint de rebuter les lecteurs par trop de discussions grammaticales, nous aurions pu citer bien des passages où ils auroient pu juger par eux-mêmes des heureux résultats de la sagacité de M. Welcker: le peu que nous en avons dit suffira, nous l'espérons, pour les faire apprécier. La même raison nous empêche de le suivre dans sa polémique contre M. Hermann : le titre de la brochure que nous avons transcrit en tête (*Exposé des malheureuses conjectures du Pr. Hermann*), n'annonce pas un ton de discussion bien doux; le texte répond assez bien au titre. On en jugera par le passage où il annonce « qu'il a prouvé clair comme le jour que la critique, en fait » d'inscription, ne sauroit être exercée *plus de travers* (*nicht verkehrter* » *ausgeübt werden konnte*) qu'elle ne l'a été par M. Hermann dans la » dite Récension; que cette Récension contient plus de choses incon- » sidérées (*Uebereilungen*), d'erreurs et d'inepties (*Ungereimtheiten*), » que peut-être aucun philologue n'en pourroit réunir à-la-fois dans un » espace aussi resserré. » Le reste est plus ou moins dans ce goût. M. Welcker s'en excuse, et se rejette sur la *partialité* de son critique, qui aura voulu frapper du même coup et l'auteur de la Trilogie d'Eschyle et l'éditeur de Pindare. Il est vrai que M. Hermann n'a pas été parfaitement juste envers ce dernier, dans sa Récension du *Corpus inscriptionum*, quoiqu'il soit plus que personne en état d'apprécier le mérite de cet ouvrage colossal, véritablement hors de ligne, par l'immensité des matériaux qu'il réunit, par la profondeur de critique de son auteur, qui embrasse, avec un succès égal, toutes les branches de la philologie grecque. Je ne connois la Récension que M. Hermann a faite du *Sylloge* de M. Welcker, que par les extraits que celui-ci en a donnés; ils suffisent pour montrer que la discussion des inscriptions grecques n'est pas aussi familière à l'illustre auteur des *Elementa doctrinæ metricæ* que celle des anciens poëtes. Qu'on me permette de borner là mes observations. Mais je ne puis m'empêcher de manifester, en terminant, le regret de voir un homme que la finesse de son esprit autant que la profondeur de son savoir rendent si bien fait pour apprécier le mérite des autres, se mettre à poursuivre des philologues si distingués, de critiques dont le moindre défaut est de

(1) Mon mémoire sur toutes les inscriptions de Memnon s'imprime en ce moment dans le tome II des Transactions de la Société royale de littérature de Londres.

n'être pas toujours justes, au lieu de s'unir avec eux par les liens de cette bienveillance mutuelle si profitable aux progrès de la science. Les hommes comme lui, capables de ces recherches profondes et consciencieuses qui seules peuvent en reculer les bornes, devroient réserver leurs forces pour ces honorables et utiles travaux. Tout au plus doivent-ils s'en laisser distraire de temps en temps pour rendre aux lettres le service de démasquer l'ignorance présomptueuse, la médiocrité intrigante ou le charlatanisme protégé, et de défendre le mérite contre les jugemens intéressés des coteries.

LETRONNE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

(Suite des prix proposés par l'Académie des sciences).

V. Prix de physiologie expérimentale fondé par M. de Montyon: une médaille d'or de la valeur de 896 fr. sera décernée, le premier lundi de juin 1831, à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui aura le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale.

VI. Prix de mécanique fondé par M. de Montyon, médaille d'or de 500 fr., pour l'invention ou le perfectionnement des machines ou instrumens utiles aux progrès de l'agriculture, des arts et des sciences. Les ouvrages, modèles, appareils, &c., doivent être envoyés avant le 1.er janvier 1831.

VII. Prix de statistique fondé par M. de Montyon: l'Académie considère comme admis à ce concours les mémoires manuscrits qui lui sont envoyés avant le même 1.er janvier, et les ouvrages imprimés dont on lui donne connoissance.

VIII. Question de médecine: « Déterminer quelles sont les altérations physi- » ques et chimiques des organes et des fluides, dans les maladies désignées sous » le nom de fièvres continues; quels sont les rapports qui existent entre les mala- » dies et les altérations observées; insister sur les vues thérapeutiques qui se dé- » duisent de ces rapports. »

IX. Question de chirurgie. « Déterminer, par une série de faits et d'observa- » tions authentiques, quels sont les avantages et les inconvéniens des moyens » mécaniques et gymnastiques appliqués à la cure des difformités du système » osseux. »

« Desirant que cette question, d'une utilité pratique et immédiate, soit résolue aussi complètement qu'il est possible, l'Académie demande aux concurrens: 1.° la description générale et anatomique des principales difformités qui peuvent affecter la colonne vertébrale, le thorax, le bassin et les membres; 2.° les causes connues ou probables de ces difformités, le mécanisme suivant lequel elles sont produites, ainsi que l'influence qu'elles exercent sur les fonctions et particulièrement sur la circulation du sang, la respiration, la digestion et les fonctions du système nerveux; 3.° de désigner d'une manière précise celles qui peuvent être combattues, avec espoir de succès, par l'emploi des moyens mécaniques, celles qui doivent l'être par d'autres moyens, enfin celles qu'il seroit inutile ou dangereux de soumettre à aucun genre de traitement; 4.° de faire connoître avec soin les moyens mécaniques qui ont été employés jusqu'ici pour traiter les difformités, soit du tronc, soit des membres, en insistant davantage sur ceux auxquels la préférence doit être accordée. La description de ces derniers sera accompagnée de dessins détaillés ou de modèles, et leur manière d'agir devra être démontrée sur des personnes atteintes de difformités. Les concurrens devront aussi établir par des faits les améliorations obtenues par les moyens mécaniques, non-seulement sur les os déformés, mais sur les autres organes et sur leurs fonctions, et en premier lieu sur le cœur, le poumon, le système digestif et le système nerveux. Ils distingueront, parmi les cas qu'ils citeront, ceux dans lesquels les améliorations ont persisté, ceux où elles n'ont été que temporaires, et ceux dans lesquels on a été obligé de suspendre ou d'abandonner le traitement, à raison des accidens plus ou moins graves qui sont survenus. Enfin la réponse à la question devra mettre l'Académie dans le cas d'apprécier à sa juste valeur l'emploi des moyens mécaniques et gymnastiques proposés pour combattre et guérir les diverses difformités du système osseux. »

La valeur de chacun de ces deux derniers prix (VIII et IX) de médecine et de chirurgie, sera de 6,000 fr. Les mémoires devront être remis au secrétariat de l'Institut avant le 1.er janvier 1832.

L'Académie française a tenu sa séance publique ordinaire le 25 août. M. Parseval-Grandmaison a prononcé, en qualité de président ou directeur, un discours sur les prix de vertu, qui ont été distribués comme il suit : à Simon Albouy, de Rodez, 400 fr.; à la demoiselle Barreau, de Cahors, 3,000 fr.; à la veuve Meyer, de Béfort, 3,000 fr.; à seize autres personnes, seize médailles de 600 fr. chacune: total 19,600 fr., provenant de l'une des fondations Montyon.

Quinze mille francs provenant des libéralités du même fondateur, ont été employés, par l'Académie française, à soulager les veuves, les orphelins et les blessés victimes des journées des 27, 28 et 29 juillet.

Les prix Montyon destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs, ont été décernés dans cet ordre : premier prix (8,000 fr.) à M. Say, auteur d'un *Cours complet d'économie politique pratique*; deuxième prix (6,000 fr.) à M. Ch. Lucas, pour son livre sur le *Système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis*; troisième prix (3,000 fr.) à M. Norvins, pour un poëme sur *l'Immortalité de l'ame*; quatrième prix (2,000 fr.) à M. Alissan Chazet, pour un ouvrage intitulé *Des abus, des lois et des mœurs*, précédé d'une *Vie de M. de Montyon*.

C'est de ce même bienfaiteur que proviennent les 10,000 fr., valeur d'un prix proposé dès 1827 pour 1829, et qui n'a point encore été décerné. Le sujet est énoncé en ces termes: *De la charité, considérée dans son principe, dans ses applications, et dans son influence sur les mœurs et sur l'économie sociale.* Les ouvrages destinés à ce concours devront être envoyés avant le 1.er février 1831; ils ne seront point rendus aux auteurs, qui auront seulement la faculté d'en faire prendre des copies. Chaque manuscrit portera une épigraphe, répétée sur un billet cacheté où sera *le nom de l'auteur, qui*, dit le programme, *ne doit point se faire connoître.* Ces dispositions sont communes aux concours dont les annonces vont suivre.

Prix d'éloquence: l'Éloge de Lamoignon Malesherbes; sujet remis au concours pour 1831, aucun des ouvrages présentés en 1830 n'ayant pleinement satisfait l'Académie, qui toutefois a distingué le n.° 8, portant pour devise: *incorrupta fides nudaque veritas.*

Prix de poésie: *la Gloire littéraire de la France.* Le genre et la forme du poëme sont laissés au choix des concurrens. « Notre langue a depuis long-temps, » dit l'Académie française, l'honneur d'être, en quelque sorte, la langue universelle de l'Europe: cet avantage lui appartenoit dès le XI.e et le XII.e siècle; » elle l'a toujours conservé, et même il n'a pas cessé de s'accroître. Le siècle » ouvert par Corneille a répandu notre idiome et notre littérature dans tout le » monde civilisé: par-tout on a imité nos poëtes, traduit nos auteurs. Le » siècle de Voltaire a encore ajouté à notre gloire littéraire; Montesquieu, » J. J. Rousseau et plusieurs autres écrivains français du XVIII.e siècle, ont » préparé, secondé ce grand mouvement des peuples vers un meilleur ordre de » choses en politique et en morale. Toutefois quelques étrangers se sont élevés » contre cette grande renommée littéraire, et malheureusement ils ont trouvé » en France même des auxiliaires; ils ont particulièrement attaqué la gloire de » notre théâtre tragique, se figurant sans doute que, s'ils parvenoient à enlever » ce poste important, ils pourroient se rendre les maîtres et se proclamer les » vainqueurs de tout le parnasse français. Il s'agit de s'opposer à cette invasion, » qui a quelque chose de barbare; de combattre pour nos autels et pour nos » foyers. L'Académie propose à nos poëtes de traiter un sujet qui semble » appeler leur patriotisme et leur talent, comme étant tout-à-la-fois national » et littéraire. » Ce concours ne sera fermé que le 15 mai 1831.

En 1832, l'Académie décernera un prix extraordinaire de 10,500 francs (Montyon) à l'auteur qui aura le mieux exposé *l'influence des lois sur les mœurs, et l'influence des mœurs sur les lois.* Ce sujet étoit proposé pour 1830: un seul ouvrage a mérité une mention honorable; c'est le n.° 5, ayant pour épigraphe ces mots extraits des Mémoires de Sully: *Si j'avois un principe à établir, ce seroit celui-ci, que les bonnes mœurs et les bonnes lois se forment réciproquement.*

Après l'annonce des prix décernés et proposés, M. Andrieux a lu un poëme intitulé *l'Enfance de Louis XII et quelques traits de sa vie;* M. Lemercier, un poëme lyrique, ayant pour titre *le Triomphe national.* Le recueil de tout ce qui a été lu en cette séance a été imprimé chez M. Firmin Didot, 35 pages *in-4.°*

L'Académie française a perdu l'un de ses plus anciens membres, M. le

comte de Ségur, aux funérailles duquel des discours ont été prononcés par MM. Parseval-Grandmaison et Arnault.

M. Parseval. « Pressé du besoin d'exprimer, au nom de l'Académie, les regrets que lui inspire la mort de notre illustre confrère, je viens faire à sa dépouille mortelle un triste et dernier adieu. Naguère encore, il sembloit nous annoncer ce fatal instant, quand nous lui donnions son fils pour collègue, et qu'il nous disoit d'une voix émue, que nous venions d'embellir ses derniers jours, ne pouvant en reculer le terme très-prochain. Ces paroles, les dernières qu'il a prononcées parmi nous, et que les anciens eussent appelées *novissima verba*, nous parurent un douloureux présage de la triste cérémonie qui nous rassemble.... »

M. Arnault. « C'est par les qualités de l'esprit qu'un littérateur se fait rechercher; c'est par les qualités du cœur qu'il se fait regretter. Comme celui dont nous accompagnons ici les restes, quand un académicien meurt après avoir glorieusement fourni une longue carrière, le charme de son talent n'est par mort pour la société; elle le retrouve dans des écrits qui survivent à leur auteur. Il n'en est pas ainsi du charme de son caractère; il s'est évanoui tout entier avec lui, et ce n'est que par le désespoir de n'en plus jouir qu'il est rappelé à la mémoire. Tel est le sentiment que nous éprouvons sur-tout au bord de cette tombe, prête à se refermer sur l'un des hommes les plus sociables qui aient siégé parmi nous. »

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de M.* Levrault, *à Paris, rue de la Harpe, n.° 81; et à Strasbourg, rue des Serruriers, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Bibliothèque choisie des Pères de l'église grecque et latine, ou cours d'éloquence sacrée, par M. Marie-Nicolas-Silvestre Guillon. (*Troisième article de M.* Raynouard.)........ Pag. 451.

Notice sur les vases et objets antiques d'argent trouvés près de Bernay. (*Second article de M.* Raoul-Rochette.)........ 459.

Chefs-d'œuvre du théâtre indien, traduits de l'original sanscrit en anglais, par M. H. H. Wilson, et de l'anglais en français, par M. Langlois. (*Second article de M.* Abel-Rémusat.)........ 473.

Les Voyages de Macaire, patriarche d'Antioche, mis par écrit en arabe, par l'archidiacre Paul d'Alep. (*Article de M.* Silvestre de Sacy.)........ 487.

Sylloge epigrammatum veterum, ex marmoribus et libris, collegit et illustravit Fr. Th. Welcker. (*Article de M.* Letronne.)........ 499.

Nouvelles littéraires........ 509.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1830.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1830.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne, à la maison de librairie Levrault, à Paris, rue de la Harpe, n.° 85 ; et à Strasbourg, rue des Juifs, n.° 33. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner la rédaction de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.

JOURNAL

DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1830.

L'Iliade, traduction nouvelle en vers français, précédée d'un Essai sur l'épopée homérique, par A. Bignan. Paris, Belin-Mandar, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 55, 2 vol. *in-8.°*, 1830.

Il est permis de croire qu'il est plus aisé de traduire les vers d'Homère que ceux de Virgile: l'Iliade laisse à ses traducteurs plus de latitude que l'Énéide n'en permet aux siens; la poésie simple et majestueuse d'Homère ne réunit pas en aussi grand nombre que les vers élégamment travaillés de Virgile, ces beautés de détail qui exigent tant d'art, de soins et de talent, pour être reproduites dans nos langues modernes. Les images du poëte grec, presque toujours vulgaires, appartiennent sur-tout à la nature physique; ses épithètes n'ajoutent le plus souvent que des idées matérielles; enfin on trouve rarement dans l'Iliade ces habiles alliances de mots, ces expressions créées, ces traits hardiment poétiques, qui font le charme des lecteurs de Virgile.

Toutefois, si cette simplicité, je dirois presque cette nudité de style, autorise suffisamment le traducteur moderne à ajouter quelques développemens à la pensée ou à l'image grecque, une pareille faculté devient un écueil dangereux; car il faut qu'on soit sans cesse en garde pour rejeter tous les ornemens de style contraires au génie de la langue originale; et plus on a de talent, plus il est difficile de ne pas mettre l'esprit de nos langues modernes à la place de la belle simplicité homérique. M. Bignan m'a paru manquer quelquefois à cette règle de convenance littéraire. Je me bornerai à lui indiquer quelques passages de sa traduction, et je ne doute pas qu'il ne reconnoisse lui-même la nécessité de les corriger.

Dans le livre III, v. 221, il peint ainsi Ulysse :

> Sans remuer son sceptre, il sembloit dans son ame
> D'un stupide courroux nourrir la sombre flamme ;
> Enfin sa grande voix, s'échappant de son sein,
> De ses rapides mots faisoit voler l'essaim.

Homère n'a rien dit qui permît d'employer la figure de l'essaim des mots; mais seulement

> Ἀλλ' ὅτε δὴ ῥ' ὄπα τε μεγάλην ἐκ στήθεος εἵη.

« Mais lorsqu'il lançoit de son sein sa forte voix. »

Au commencement du livre XVI, v. 8.

> Tu pleures; comme on voit, près de sa tendre mère,
> La fille qu'à son sein elle vient d'arracher,
> Se suspendre à son voile, à ses pas s'attacher,
> Et, vers elle tournant des yeux baignés de larmes,
> Du baiser maternel redemander les charmes.

Je ne ferai qu'indiquer le contre-sens du second vers. M. Bignan suppose que la mère a arraché son enfant à son sein, tandis qu'Homère dit seulement.

> ... ἥ θ', ἅμα μητρὶ θέουσ' ἀνελέσθαι ἀνώγει.

« La fille, courant avec sa mère, demande qu'elle la prenne dans ses » bras. » Mais rien n'indique les expressions si modernes et si peu homériques :

> Du baiser maternel redemande les charmes.

Dès le premier chant, il dit, en parlant du père de Chryséis :

> Pour racheter sa fille, aux vaisseaux de la Grèce
> Chrysès avoit *traîné sa plaintive vieillesse.*

L'original ne fournit pas ce dernier vers, dont l'expression est plus latine que grecque ou française.

Plus bas je puis faire la même observation sur le second vers :

> Déjà, pendant neuf jours, sur le champ désolé,
> Des *flèches* d'Apollon le *courroux a volé.*

L'original porte seulement : « les flèches du dieu, pendant neuf jours, » volent sur l'armée. »

Ἐννῆμαρ μὲν ἀνὰ στρατὸν ᾤχετο κῆλα θεοῖο.

J'ai insisté sur ce point de discussion littéraire, moins pour faire la critique des vers de M. Bignan, que pour rappeler un principe qui est peut-être trop méconnu (1). J'avoue qu'il est très-difficile d'assouplir assez habilement notre langue pour reproduire avec élégance la simplicité originale. La langue allemande et la langue italienne fournissent beaucoup plus de ressources aux traducteurs des anciens classiques : on cite pour l'allemand la traduction de Voss; Maffei avoit rendu en vers blancs le premier chant de l'Iliade, et chaque vers de sa traduction est exactement calqué sur l'original (2).

Cependant le caractère dominant de la traduction de M. Bignan est une exactitude aussi sévère qu'elle peut l'être en poésie, jointe à une élégance presque continue; on ne peut disconvenir que, sous ce rapport, il n'ait surpassé les autres littérateurs qui avoient tenté de reproduire, en tout ou en partie, l'Iliade en vers français.

On admire quelquefois dans Homère l'adresse de placer à la fin de

---

(1) Ce n'est pas qu'Homère n'anime quelquefois son style en donnant des épithètes morales à des objets matériels ; ainsi, au XV.ᵉ livre, v. 542, de l'Iliade, il dit : « le dard courroucé perce le sein. »

Αἰχμὴ δὲ στέρνοιο διέσσυτο μαιμώωσα.

Mais, outre qu'il emploie rarement ces sortes de figures, je crois qu'il n'auroit pas dit le *courroux* du *DARD*. Aussi M. Bignan a-t-il traduit :

Il le blesse à l'épaule, et l'airain furieux
Dans sa large poitrine entre victorieux.

(2) En voici les premiers vers, qui permettront de juger du reste :

Canta lo sdegno del Peliade Achille,
O diva, atroce sdegno, che infiniti
Produsse affanni a' Greci, e molte ancora
Anzi tempo a Plutone anime forti
Mandò d'eroi, e d'essi pasto a i cani
Fece e agli augelli. Ma così di Giove
Adempieasi il consiglio.

Si j'avois à comparer, sous le rapport de l'exactitude de la traduction, ces vers avec la plupart des traductions en vers de l'Iliade, je ferois remarquer qu'il n'y a pas un mot de l'original qui ne soit reproduit par Maffei. On trouve Achille *fils de Pelée*, l'envoi des héros à Pluton *avant le temps marqué par les destins*, circonstance presque impossible à rendre en vers français avec élégance et sur-tout sans une longue périphrase.

son récit le mot qui donne une force nouvelle à la phrase qu'il termine. A ce sujet, je cite avec plaisir les vers du VI.ᵉ chant, que M. Bignan a traduits ainsi :

> Dans les rangs ennemis, un char au vol rapide
> A ses regards présente un héros intrépide,
> Hector.

Cette coupe de phrase, qui rejette le mot HECTOR au commencement du troisième vers, rend d'une manière harmonieusement poétique la beauté de l'original : de telles formes, employées à propos, réussissent toujours, parce qu'elles présentent un heureux accord de l'harmonie et de l'image; mais ce sont des exceptions qui, hasardées sobrement, apportent à l'oreille une sensation agréable, et, prodiguées sans motif, fatiguent et indisposent le lecteur. Parmi les divers traducteurs qui ont eu à rendre cette beauté de détail, je rapporterai la traduction de M. de Rochefort, qui paroît ne s'être pas douté qu'il eût à s'emparer d'un effet poétique :

> Quand, chassant dans la plaine une foule craintive,
> Sur un char teint de sang soudain Hector arrive.

Le mot περ, qui termine la belle description du XX.ᵉ livre que Longin a citée et que Boileau a traduite, commençant par ces vers :

> L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie, &c.

et terminée par ceux-ci :

> Ne découvre aux vivans cet empire odieux,
> Abhorré des mortels et craint même des dieux.

n'a pas été reproduit par M. Bignan. Dans Boileau, *MÊME des dieux* ne rend que foiblement l'idée d'Homère, qu'on pourroit traduire *DES DIEUX, tout dieux qu'ils sont, tout immortels qu'ils sont*, ou tout au moins, *des dieux EUX-MÊMES*. MM. de Rochefort et Aignan avoient conservé, avec quelques corrections, dans les premiers vers, la traduction de Boileau et le vers qui la termine :

> Abhorré des mortels, et craint même des dieux.

M. Bignan, qui a tenté de lutter contre la traduction de Boileau, ne l'a-t-il pas affoiblie!

> Ne dévoile aux vivans cet empire des ombres,
> Empire désolé, redoutable, odieux,
> Maudit par les mortels, abhorré par les dieux.

Que devient le περ qui est dans Homère un large coup de pinceau (1).

Pour faire connoître le genre de mérite de la traduction et des vers de M. Bignan, je choisirai principalement les passages dont les traductions furent présentées en 1776 et en 1778 au concours de poésie de l'Académie française. Dans celui de 1776, l'Académie avoit laissé au gré des auteurs la traduction en vers alexandrins d'un fragment de l'Iliade. Le prix fut partagé entre MM. Gruet et André de Merville, qui s'étoient exercés l'un et l'autre sur les adieux d'Hector et d'Andromaque. Les adieux d'Hector et d'Andromaque ont l'avantage de fournir à-la-fois le dramatique et le pittoresque, et un bon traducteur peut faire preuve d'un talent varié.

La traduction de M. Bignan m'a paru élégamment poétique; il a conservé la couleur originale, et je lui ai su gré d'avoir interverti l'ordre des vers d'Homère, qui peignent le jeune Astyanax se rejetant au sein de sa nourrice :

Le jour vient, je le sens dans le fond de mon ame,
Où tomberont les murs de la sainte Pergame;
Où Priam et son peuple, Hécube et ses enfans,
Périront, égorgés par les Grecs triomphans;
Où, vaillans et nombreux, mes trop malheureux frères
Céderont la victoire à des mains étrangères.
Eh bien! tant de revers m'inspirent moins d'effroi
Que l'image des maux accumulés sur toi,
Lorsque bientôt, pleurant ta liberté chérie,
Par un Grec arrachée à ta douce patrie,
Tu viendras, sous les lois d'une femme d'Argos,
Captive, ourdir la toile et tourner les fuseaux....
Ah! qu'en ses flancs profonds la terre m'engloutisse,
Avant que jusqu'à moi ta douleur retentisse!
A ces mots, le guerrier, doucement attendri,
S'approche, étend les bras vers son enfant chéri;
Mais du casque d'airain l'aigrette frémissante
Sur la tête d'Hector s'agite menaçante;
Au sein de sa nourrice alors l'enfant craintif
Se rejette, et sa bouche exhale un cri plaintif.

---

(1) Cesarotti semble n'avoir pas senti l'original, lorsqu'il a traduit :

I rugginosi suoi squallidi alberghi
Abbominio del cielo, orror del mondo.

Pour les yeux maternels ce spectacle a des charmes;
Hector même, en voyant ses naïves alarmes,
Sourit, et devant lui dépose, au même instant,
Le casque surmonté du panache éclatant;
Il soulève son fils, le contemple, et l'embrasse:
« Jupiter, et vous, dieux! protecteurs de ma race! &c. »

Si toute la traduction étoit écrite de ce style, elle seroit presque digne d'éloges sans restriction. Sans doute la citation de ce fragment donne une idée avantageuse du talent de M. Bignan; mais j'y remarque surtout l'interversion des vers d'Homère, dont j'ai déjà parlé. M. de Rochefort avoit rendu ainsi l'original:

Hector étend ses bras, s'avance vers son fils;
Mais l'enfant s'épouvante, il pousse de grands cris;
Au sein de sa nourrice il se presse et se cache;
Il frémit à l'aspect du terrible panache
Dont l'aigrette superbe et les touffes de crin
S'élèvent en flottant sur le casque d'airain.
L'époux, en regardant son épouse plaintive,
Avec elle sourit de sa frayeur naïve.
Aussitôt, découvrant son front majestueux,
Hector pose à l'écart son casque radieux;
Il retourne à son fils, l'embrasse, le caresse.

Si le traducteur conserve l'ordre des vers d'Homère, qui fait rejeter au sein de sa nourrice le jeune Astyanax au moment où Hector lui tend les bras, on éprouve un premier sentiment pénible, en songeant que le fils d'Hector repousse les caresses de son père, puisque Homère n'indique la cause du mouvement de l'enfant effrayé qu'après qu'il s'est caché au sein de sa nourrice. L'explication tardive ne conviendroit pas à une composition moderne, et l'on doit savoir gré au traducteur qui a mis sur le premier plan ce qu'Homère n'avoit placé qu'au fond du tableau.

Hugues Salel, qui, dans la seconde moitié du XV.ᵉ siècle, avoit publié une traduction des onze premiers chants de l'Iliade, s'exprime en ces termes.

Tendit les mains pour avoir en ses bras
Son petit fils, poupin douillet et gras;
Lequel, voyant l'armet et le pennage

Horrible et fier, soudain tourne visage,
Pleure, et s'escrie, et sa nourrice appelle,
Baissant le chef sur sa ronde mammelle.

Il est remarquable que, dans son poëme sur le troisième consulat d'Honorius, Claudien a présenté le tableau suivant, sans doute imité d'Homère, mais modifié d'après les idées morales du IV.ᵉ siècle de notre ère. « C'est au milieu des boucliers que tu t'essayois à marcher; » les dépouilles récentes des rois servoient aux jeux de ton enfance... » Souvent ton père, revenant vainqueur, céda en souriant à ton desir » d'être élevé sur le bouclier étincelant, et te pressa sur son sein » haletant, sans que le fer t'effrayât; et loin de craindre les sombres » menaces de son casque, tu tendois tes jeunes mains vers les aigrettes » qui se balançoient au sommet (1). »

L'Académie, qui, lors du concours de 1776, avoit laissé le choix du fragment à la volonté des concurrens, reconnut qu'il étoit difficile de juger par comparaison des fragmens différens, qui exigeoient les uns la souplesse, d'autres la force, et que caractérisoient diversement les beautés dramatiques ou les détails pittoresques. Pour le concours de 1778, elle indiqua spécialement le commencement du XVI.ᵉ livre, ou la Patroclée. J'en ai cité précédemment un passage tiré de la traduction de M. Bignan, et j'en ai indiqué les défauts; il a été plus heureux dans le reste.

Patrocle se revêt de l'éclatante armure.
Deux riches brodequins composent sa chaussure;
Sa brillante cuirasse, ouvrage heureux de l'art,
Autour de la poitrine arrondit son rempart.
Le glaive, aux clous d'argent, sur son dos se balance,
Et l'épais bouclier protége sa vaillance.
Surmonté des longs crins d'un ondoyant cimier,
Le casque menaçant couvre son front guerrier.
Armé de javelots, il les soutient sans peine;

(1) Reptasti per scuta puer, regumque recentes
Exuviæ tibi ludus erant......
Ille coruscanti clypeo te sæpe volentem
Sustulit arridens et pectore pressit, anhelo,
Intrepidum ferri, galeæ nec triste timentem
Fulgur, et ad summas tendentem brachia cristas.
(Cl. CLAUDIANI *de III.ᵉ cons. Hon. Paneg.* v. 23-32.)

Mais il n'ose toucher cette lance de frêne,
Instrument de carnage et de destruction,
Que jadis, aux sommets du vaste Pélion,
Façonna le Centaure, et dont l'énorme masse, &c.

A l'époque de ce dernier concours, Voltaire vivoit encore, et il eut la singulière velléité de rentrer dans la lice académique; il ambitionna, il se flatta même d'obtenir une couronne qui auroit encore ajouté quelques fleurs à celles dont on l'accabloit. Circonstance digne de remarque! Voltaire, à la fin de sa carrière poétique, éprouvoit ce besoin d'un succès académique, auquel il avoit prétendu en vain soixante-six ans auparavant, lorsque l'Académie proposa en 1712, pour sujet de prix de poésie, *le vœu de Louis XIII à Notre-Dame de Paris.*

L'Académie, ignorant que la pièce n.° 5 portant pour épigraphe, *Nec verbum verbo curabit reddere fidus Interpres* (Horat.), étoit de Voltaire, récemment décédé, en écouta froidement la lecture faite par M. de la Harpe, qui seul étoit dans la confidence. Il faut lire dans la correspondance de ce dernier les détails du jugement; il les termine ainsi : « La pièce ne fit aucune sensation; à peine y vit-on un » beau vers, et l'on eut peine à aller jusqu'à la fin. Elle n'auroit pas » même obtenu une mention, si je n'avois, en opinant, ramené mes » confrères à mon avis, et si je ne leur eusse représenté qu'elle étoit » écrite du moins assez purement, mérite que l'Académie doit toujours » encourager. Mais je me disois à moi-même : Si vous saviez quel » homme vous jugez en ce moment! si vous saviez que vous balancez » à relire un ouvrage qui est de l'auteur de *Zaïre* et de la *Henriade!* » voilà ce que je pensois intérieurement; et je plaignois le sort de » l'humanité qui méconnoît sa foiblesse et le sort du génie qui vieillit. »

A ce témoignage de M. de la Harpe, on peut joindre celui de Vagnière, secrétaire de Voltaire. Dans l'édition des poésies de Voltaire publiée en 1823 avec les notes de M. Beuchot, celui-ci eut soin d'insérer ces vers; il les reproduira sans doute dans l'édition complète qu'il publie en ce moment, avec des notes et des indications souvent utiles et toujours intéressantes; je crois qu'il devra y joindre la traduction en prose qui les précède dans l'édition publiée en 1778 chez Demonville, et dans laquelle l'ouvrage est attribué à M. de Villette; cette traduction est évidemment l'ouvrage de Voltaire. On reconnoît la touche du vieillard de Ferney, *ex ungue leonem*, à ces vers qui ne sont pas fournis par l'original. La traduction en prose par Voltaire porte:

« Je ne crains pas les prédictions.... » La traduction en vers s'exprime en ces termes :

> Je méprise, dit-il, cette erreur populaire
> Qui croit que l'avenir au prêtre est révelé,
> Et qu'il nous faut mourir lorsque Delphe a parlé.

Je me garderai de citer d'autres vers de la traduction de Voltaire; M. Bignan désavoueroit lui-même l'avantage que la comparaison lui feroit accorder.

La traduction de M. Bignan est précédée d'un *Essai sur l'épopée homérique*, dans lequel il résume avec précision et sagacité diverses questions qui ont agité les érudits au sujet d'Homère.

En présentant ces diverses observations, j'ai cédé à l'intérêt que m'inspirent la persévérance et le talent de M. Bignan. Outre l'exactitude et l'élégance que j'ai déjà indiquées comme caractère assez général de sa traduction, ses vers sont souvent remarquables par la richesse des rimes, par une facture savante, et par une coupe harmonieuse. Si, après de longs et grands efforts, il lui reste encore un certain nombre de passages et divers détails à perfectionner, comme il aura sans doute la modestie d'en convenir, il lui suffira, en corrigeant ces divers endroits de sa traduction, de se ressembler à lui-même; et animé par son succès, il saura trouver de nouvelles forces pour y ajouter encore. Deux traducteurs d'Homère, MM. Bitaubé et Dugas-Montbel, lui ont donné un exemple honorable qu'il ne dédaignera pas d'imiter (1).

(1) M. Bitaubé avoit publié, en 1764, sa traduction avec un succès non contesté: mais ce succès même lui inspira le desir de s'en rendre digne; il retravailla long-temps son ouvrage, et publia en 1780 la nouvelle traduction qui a obtenu une estime et une vogue aussi constantes que méritées. Sur la version en prose de M. Dugas-Montbel, voyez l'article suivant.

RAYNOUARD.

ILIADE D'HOMÈRE, traduite en français, par M. Dugas-Montbel, *avec le texte en regard;* 3 vol. *in-8.°*, et un volume de notes. Paris, chez Firmin Didot.

CETTE nouvelle édition et traduction d'Homère est destinée à commencer une grande collection des principaux auteurs grecs, dont MM. Firmin Didot doivent publier le texte avec la traduction en regard. Le spécimen qu'ils en ont publié, il y a quelque temps, étoit fait pour appeler l'attention de tous les amis de la saine littérature, et la sollicitude d'un gouvernement protecteur de tous les travaux utiles. Espérons que l'appui nécessaire à une si vaste entreprise ne lui manquera pas.

La sage lenteur que M. Didot met dans cette publication, est un garant du soin qu'il y apporte. Il ne veut admettre que des traductions nouvelles, faites par des hommes qui joignent au talent d'écrire une connoissance approfondie de la langue grecque, et il s'est assuré la coopération de la plupart de ceux qui, dans notre pays, sont le plus capables d'atteindre au but qu'il se propose.

Il étoit naturel d'ouvrir cette suite de chefs-d'œuvre de la littérature grecque par les plus grands de ces chefs-d'œuvre, par ceux qui occupent le premier rang en date et en mérite, par les poëmes homériques. M. Didot a heureusement trouvé tout fait un travail complet sur Homère, fruit d'un talent consciencieux et d'un goût persévérant. M. Dugas-Montbel, qui a consacré une vie indépendante et sans ambition à l'étude des poëmes homériques, a publié en 1815 une traduction de tous ces poëmes (4 volumes *in-8.°*). Cette traduction a été placée par les connoisseurs au-dessus de celles de Bitaubé et de Lebrun, les meilleures qui existent en notre langue, ou, pour mieux dire, les seules qui méritent quelque attention depuis celle de M.me Dacier. Mais les éloges donnés à ce travail n'ont pas empêché M. Dugas-Montbel de ne le considérer que comme une ébauche, qu'il a remise sur le métier, qu'il a perfectionnée chaque jour, à mesure qu'une familiarité plus grande avec son poëte favori le faisoit pénétrer plus profondément dans sa pensée, ou lui en faisoit apercevoir les nuances les plus délicates.

C'est seulement après une révision de plusieurs années que le traducteur a consenti à présenter son travail une seconde fois au public.

Il avoue pourtant qu'après tant de soins, il a encore aperçu bien des taches dans sa traduction, lorsqu'il l'a vue en regard du texte.

« Un examen attentif, dit à ce sujet M. A. F. Didot, a fait sentir à » M. Dugas-Montbel combien il étoit nécessaire de la revoir de nouveau, » afin de la rendre encore plus digne de supporter une comparaison » aussi redoutable. Nous associant même à ses travaux, il a voulu » interroger avec nous tous les secrets du langage, pour mieux se rap- » procher de son modèle; et après avoir examiné scrupuleusement » toutes les difficultés, souvent nous avons eu le bonheur de mettre à » profit les conseils de M. Boissonade et ceux de quelques Grecs pleins » de science, jetés en Europe par des malheurs comparables à ceux » qui leur firent jadis y chercher un asyle. » Nous aimons à citer ce passage, parce qu'il montre, dans M. Dugas-Montbel, des qualités rares en tout temps, la recherche opiniâtre du mieux, la crainte de ne jamais faire assez bien, et le besoin de consulter les autres, pour se garantir de ses propres illusions. La traduction de l'Iliade est entièrement achevée: chaque volume contient huit chants. Il y aura deux volumes de notes; un premier seul a paru.

Que cette traduction se recommande par une grande exactitude, c'est un mérite qu'on peut lui supposer d'avance, d'après tous les soins que l'auteur a pris: on peut même dire que ce n'étoit pas la qualité la plus difficile à obtenir, au moyen de tous les secours que la critique ancienne et moderne fournit pour l'interprétation des poésies homériques. Ce qui importoit encore, c'étoit d'arriver à une diction simple et noble tout-à-la fois, exempte d'une vaine recherche des formes poétiques de notre langue, afin de donner quelque idée de la manière du poëte à ceux qui ne le lisent point dans son idiome original.

Le style de M. Dugas-Montbel, dans tous les endroits où nous l'avons comparé à l'original, nous paroît avoir ce mérite à un haut degré, et rendre le plus souvent avec bonheur l'expression de cette nature choisie dont les Grecs ont eu le sentiment dans les arts de l'imagination comme dans ceux du dessin. Nous nous contenterons de citer un seul morceau, pris parmi ceux dont nos lecteurs doivent avoir surtout conservé la mémoire.

C'est le discours d'Agamemnon dans sa dispute avec Achille : « Toi » que l'ivresse égare, qui portes à-la fois les yeux d'un dogue et le » cœur d'une biche, jamais tu n'osas combattre à la tête des peuples, » ni te placer dans une embuscade avec les chefs de l'armée ; ces périls » te semblent la mort. Sans doute il est bien préférable de parcourir » le vaste camp des Grecs, et d'enlever sa récompense à celui qui » contredit tes paroles : roi fléau des peuples, parce que tu commandes

» à des lâches; sans cela, tu m'aurois outragé pour la dernière fois. » Mais je te déclare, je le jure, inviolable serment! je jure par ce » sceptre qui désormais ne poussera ni rameaux ni feuillage, qui ne » verdira plus, depuis que, séparé du tronc sur les montagnes, le fer » l'a dépouillé de ses feuilles et de son écorce, par ce sceptre que portent » aujourd'hui dans leurs mains les fils des Grecs, chargés par Jupiter » de maintenir les lois; je jure, et ce serment te sera funeste, que » bientôt un grand desir de retrouver Achille s'emparera de tous les » Grecs; et toi, malgré ta douleur, tu ne pourras les secourir, lorsque » en foule ils tomberont expirans sous les coups de l'homicide Hector: » alors, furieux, tu te rongeras le cœur pour avoir outragé les Grecs. »

Ceux de nos lecteurs qui sont familiarisés avec Homère, auront jugé, d'après ce fragment, que M. Dugas-Montbel s'est heureusement tiré des difficultés qu'éprouve un traducteur d'Homère en français à rendre les épithètes dont le style du poëte est hérissé. Il y a de ces épithètes qui ne sont amenées que pour faciliter la facture du vers; c'est, je pense, un reste du caractère primitif d'improvisation qu'avoit la poésie épique chez les Grecs: d'autres sont caractéristiques, et reviennent chaque fois que le même nom se rencontre. Les rendre toutes en français seroit fastidieux, et souvent inutile au sens; mais il en est qu'on ne peut se dispenser de reproduire. C'est un choix à faire, dont le goût est juge, et celui de M. Dugas-Montbel me paroît avoir posé une limite fort raisonnable. Partant du principe reconnu par les anciens grammairiens, que beaucoup des épithètes d'Homère expriment la qualité générale de l'objet, au moyen d'un trait particulier de cette qualité, ou bien encore expriment la cause par l'effet et réciproquement, le traducteur a traduit souvent les épithètes par des équivalens qui rendent peut-être mieux ce que le poëte avoit dans l'esprit qu'une version tout-à-fait littérale. Ainsi, il a cru que l'idée de *vaillant, de courageux*, ressortoit des épithètes αἰχμητὴς (qui combat avec la lance), ἀγχιμαχητὴς (qui combat de près), εὐκνήμις (bien armé des jambes), δαΐφρων (qui s'occupe des combats), ἱππόδαμος (qui dompte les chevaux); que l'idée générale de *beauté* répondoit aux idées particulières de λευκώλενος (aux beaux bras), εὔζωνος (à la belle ceinture ou à la belle taille), καλλιπάρηος (aux belles joues), épithète qu'Homère donne sur-tout à de jeunes filles, comme Chryséis et Briséis, et qui emporte une idée de *fraîcheur;* aussi M. Dugas-Montbel l'a-t-il rendue quelquefois par *jeune*, et avec raison, ce me semble. Ce qu'Homère appelle des *vaisseaux creux* (κοῖλαι νῆες), il le rend par *larges vaisseaux ;* les adjectifs ποντόποροι (qui traversent la mer), ἀμφιέλισσαι (que l'on pousse en ramant des deux côtés), &c.,

appliqués aux vaisseaux, sont traduits par *légers*, et ainsi de beaucoup d'autres. Il se trouvera sans doute des personnes qui auroient mieux aimé une traduction plus littérale : mais, avant de nous prononcer sur leur opinion, nous voudrions voir un chant entier d'Homère traduit dans leur système.

On pourroit desirer, parfois, que le traducteur eût été fidèle à lui-même, et eût traduit les mêmes épithètes toujours de la même manière : par exemple, εὔζωνος, traduit par *belle* le plus souvent, l'est par *ornée d'élégantes ceintures* dans un endroit (ψ', 260); il paroît pourtant que, dans Homère, cette épithète exprime la *beauté d'une partie du corps*, plutôt qu'une particularité de vêtement. Le traducteur rend διοτρεφὴς par *noble* (φ, v. 75); c'est plus le sens que *fils de Jupiter*, appliqué à *Patrocle* (λ', 648), et ailleurs, dans le discours d'Agamemnon (α', 176) : « de » tous les rois *enfans de Jupiter*, tu m'es le plus odieux. » Cette traduction est un peu à côté de la pensée du poëte, qui n'a pas voulu dire que Jupiter fût le père de Patrocle, d'Achille ou des autres princes ; cette épithète, appliquée si souvent aux rois par Homère, signifie *nourri sous les auspices de Jupiter;* un équivalent fort approché seroit *aimé, chéri de Jupiter*. Une autre épithète qui revient à chaque pas est celle de γλαυκῶπις, attribuée à Minerve : on peut se dispenser de la rendre, si l'on veut, et c'est le parti que prend souvent le traducteur ; mais dès le moment qu'on l'exprime, on doit la traduire par *aux yeux d'azur*, comme M. Dugas-Montbel le fait dans un endroit (ζ, 166), et non par *sage*, comme il le fait ailleurs, attendu qu'il n'y a point de rapport entre le sens de γλαυκῶπις et celui de *sage*. Il est bien vrai que la *sagesse* est l'apanage de Minerve; mais ce n'est pas à cela que pense Homère, quand il lui donne l'épithète dont nous parlons. De même, lorsqu'il qualifie Ilion de *venteuse*, de *battue des vents*, ἠνεμόεσσαν (ψ, 297), je ne pense pas qu'il y attache l'idée de *superbe :* cette épithète ne se rapporte qu'à la situation élevée de *Pergame*, partie de Troie. Ainsi, avant de rendre une épithète homérique par son équivalent, il faut être bien sûr que l'idée générale qu'exprime cet équivalent comprend l'idée particulière que le poëte lui-même a exprimée. Je me hâte d'ajouter que M. Dugas-Montbel s'est le plus souvent conformé à ce principe.

J'ai parlé plus haut de l'exactitude de la traduction nouvelle; je pourrois citer bien des passages que j'ai rencontrés, où M. Dugas-Montbel a rectifié le sens adopté par les autres traducteurs. J'aime mieux lui présenter les doutes qui me restent sur quelques passages, dont il semble que sa traduction ne reproduit point, je ne dirai pas le sens général (car, à cet égard, on le prendroit bien rarement en défaut),

du moins la nuance précise. Peut-être a-t-il souvent eu de bonnes raisons pour traduire ainsi; mais ses notes n'en font pas mention : il aura plus d'une occasion, dans la suite, de résoudre ces petites difficultés.

α, 30. Dans le discours d'Agamemnon à Chrysès, on lit: « Non, » je ne délivrerai pas ta fille qu'elle n'ait vieilli.... occupée à tisser le » lin et *destinée à partager ma couche.* » Le grec porte καὶ ἐμὸν λέχος ἀντιόωσαν; cela veut dire, *et préparant mon lit* (1). A cette époque, où les femmes étoient comptées pour si peu, c'étoit une de leurs fonctions de *préparer le lit de leurs époux ou de leurs amans.* L'idée de *partager ma couche* est donc comprise à la rigueur dans celle de la *préparer;* mais pour rendre toute la pensée d'Agamemnon, l'expression de l'idée propre est-elle indifférente ! Je ne le pense pas. La menace est rendue bien plus énergique par l'expression des deux fonctions serviles : « occupée à filer le lin et à préparer ma couche. » Peu après : « fuis, » ne m'irrite pas, si tu veux t'en retourner *sans malheur* (σαώτερος ὥς » κε νέηαι). » *Sans malheur* est foible : la traduction exacte est *sain et sauf;* mais peut-être M. Dugas-Montbel ne l'aura-t-il pas trouvée assez élégante.

ϐ, 232. « Te faut-il une nouvelle captive pour t'unir d'amour avec » elle, et la *renfermer dans ta tente!* » La pensée n'est ni aussi claire ni aussi énergique que celle de l'original, ἥν τ' αὐτὸς ἀπονόσφι κατίσχεαι. Le mot αὐτὸς emporte ici l'idée de μόνος : « et la *posséder seul* en la tenant » à l'écart. »

248. « Et ne viens pas seul outrager les rois. » μηδ' ἔθελ' οἶος ἐριζέμεναι βασιλεῦσιν : « non pas *outrager,* mais te mesurer, t'en prendre » aux rois, les braver. »

456. « Comme une flamme dévorante consume une vaste forêt *sur le sommet des montagnes.* » Οὔρεος ἐν κορυφῇς. Ceci est un cas particulier ; la traduction littérale est plus juste : « *sur les sommets d'une montagne.* » La forêt est si vaste (ἄσπετος), qu'elle couvre les diverses sommités d'une montagne. Un peu plus bas, Ἀσίῳ ἐν λειμῶνι : « *dans les prairies d'Asia.* » Il faut d'*Asias* ou d'*Asius* (v. Heyne ad l. c.).

535. « *Venus des terres voisines de l'Eubée,* les Locriens suivirent » Ajax sur quarante vaisseaux. » Il y a, dans le grec : « les Locriens qui » habitent *au-delà* de l'Eubée... οἳ ναίουσι πέρην ἱερῆς Εὐβοίης. » Ici, l'idée étoit d'autant plus importante à conserver, qu'elle caractérise la patrie de celui qui a écrit le catalogue des vaisseaux, si toutefois le vers n'est pas interpolé. Il n'y a qu'un homme né ou habitant sur la côte de

(1) Buttman *Lexilogus*, I, 9.

l'Asie mineure qui pouvoit dire que les Locriens sont *au-delà* de l'Eubée. On sait le parti que Wood en a tiré pour son hypothèse.

632. « Les uns habitent Ithaque, Nérite, ombragée de forêts. » οἵ ῥ' Ἰθάκην εἶχον καὶ Νήριτον εἰνοσίφυλλον. Il y a ici un hendiadys que la traduction ne fait pas sentir. En mettant *ombragée*, on laisse croire que *Nérite* étoit une autre île, comme Ithaque, tandis que c'étoit la partie montagneuse de l'île d'Ithaque même; c'est comme s'il y avoit, οἳ Ἰθάκην εἶχον ἐν ᾗ Νήριτον, τὸ εἰνοσίφυλλον ὄρος ἐστί. On lit en effet dans l'Odyssée : ναιετάω δ' Ἰθάκην εὐδείελον· ἐν δ' ὄρος αὐτῇ Νήριτον εἰνοσίφυλλον ἀριπρεπές (*ι.* 22).

748. Je crois que le passage suivant laissera aussi quelque chose à desirer pour la précision géographique. « Gonée partit de Cyphos avec » vingt-deux vaisseaux; les Eniènes le suivent dans les combats, et » les Pérèbes. . . . . , *et* les habitans de la froide Dodone, *et* ceux que » virent naître les rivages du rapide Titarèse, &c. » D'après cette traduction, il y a ici quatre peuples différens: mais Homère ne parle que de deux, les Eniènes et les *Pérèbes;* car tout ce qui suit se rapporte à ces derniers :

Περαιβοὶ
οἳ περὶ Δωδώνην δυσχείμερον οἰκί' ἔθεντο
οἵ τ' ἀμφ' ἱμερτὸν Τιταρήσιον ἔργ' ἐνέμοντο.

« Les Perèbes, tant ceux qui habitent aux environs de la froide » Dodone, que ceux qui cultivent les terres sur les agréables bords du » Titarésius. » C'est ainsi que l'entendent les anciens; et là-dessus s'appuyoient même les Thessaliens dans leur prétention que leur pays avoit possédé une Dodone, comme l'Épire. Ces vers sont probablement d'un rhapsode qui aura voulu flatter leur orgueil national.

Γ'. 3. « Les Grecs volent *sur* l'Océan rapide, » ἐπ' Ὠκεανοῖο ῥοάων; il faut *vers l'Océan.* L'Océan étoit placé, selon l'opinion des anciens poëtes grecs, à l'extrémité de la terre, tout autour de son disque. C'est pour cette raison qu'on pourroit aussi trouver à dire à cette traduction : « je vais aux *extrémités* de l'Océan (εἶμι γὰρ αὖτις ἐπ' Ὠκεανοῖο ῥέεθρα Ψ. » 205). » Il ne peut être question des *extrémités* de l'Océan.

28. La liaison des idées est-elle bien saisie en cet endroit! « Tel » Ménélas est plein de joie, lorsque Pâris s'offre à sa vue; *enfin* il » espère venger son outrage. » On devoit dire, *car* ou *parce qu'il espère* (ou parce qu'il se promet de) punir le coupable, &c. φάτο γὰρ τίσεσθαι ἀλείτην. Voilà, en effet, ce qui causoit sa joie.

105. Il est possible que l'idée ne soit pas non plus exactement reproduite en cet endroit : ἄξετε δὲ Πριάμοιο βίην, ὄφρ' ὅρκια τάμνῃ αὐτός,

ἐπεὶ οἱ παῖδες ὑπερφίαλοι καὶ ἄπιστοι. « Que Priam vienne *fortifier nos* » *sermens*..., car ses fils, &c. » Homère ne dit pas que Priam doit *fortifier*, mais qu'il doit *recevoir les sermens lui seul*, faire *lui seul* les cérémonies qui accompagnoient la prestation de serment. Plus bas (v. 251), *garantir les sermens* présente la même nuance, qui ne me semble point exacte.

200. « Et quoique le pays (Ithaque) soit stérile, les ruses d'Ulysse » sont inépuisables. » Je crois qu'ici M. Dugas-Montbel prête à Homère une antithèse qui n'est point et ne peut être de lui. Opposer la *stérilité* d'Ithaque à la *fertilité* de l'esprit d'Ulysse est un trait d'esprit qui sent le moderne, qui du moins n'a rien d'homérique : ὃς τράφη ἐν δήμῳ Ἰθάκης κραναῆς περ ἐούσης, εἰδὼς παντοίους τε δόλους καὶ μήδεα πυκνά. Ce qui a trompé le traducteur, c'est la particule περ, qui a le plus souvent, dans Homère, et sur-tout en pareil cas, le sens de *quoique*. Mais souvent aussi elle ne sert qu'à donner plus de force à une circonstance de la proposition principale : ainsi, ἐπεί μ' ἔτεκές γε μινυνθάδιόν περ ἐόντα (ά, 352); et τέτλαθι, μῆτερ ἐμὴ... μή σε, φίλην περ ἐοῦσαν, ἐν ὀφθαλμοῖσιν ἴδωμαι θεινομένην (ά, 586). « Supportez vos peines, ô ma mère..., » afin que je ne vous voie point de mes yeux outragée, vous qui » m'êtes si chère. »

Δ'. 58. Junon dit à Jupiter : « Mon origine est *égale* à la tienne. » Le grec offre une idée un peu différente et plus énergique : « mon origine » est *la même* que la tienne. » γένος δέ μοι ἔνθεν, ὅθεν σοί; plus littéralement, *je sors d'où tu sors*.

Z'. 58. Il y a là une difficulté dont M. Dugas-Montbel auroit pu dire un mot dans ses notes. Il traduit : « que l'enfant *même sur le sein de sa mère* n'échappe pas à nos coups (μηδ' ὅντινα γαστέρι μήτηρ κοῦρον ἐόντα φέροι, μηδ' ὃς φύγοι). Heyne donne de fort bonnes raisons en faveur de l'autre sens : « que l'enfant même *dans le ventre de sa mère*, &c. » Il eût été à propos de le discuter, puisqu'on ne l'admettoit pas.

80. Il y a encore ici une différence entre le texte et la traduction : « qu'ils n'aillent pas en fuyant se jeter dans les bras de leurs femmes, » pour être la *risée* de nos ennemis. » Je crois qu'il faudroit : « pour » faire la *joie* de nos ennemis, pour combler *de joie* nos ennemis (qui » les verroient fuir), » δηΐοισι δὲ χάρμα γενέσθαι. Ailleurs (κ', 193), M. Dugas-Montbel a très-bien rendu, dans ce même sens, le membre μὴ χάρμα γενώμεθα δυσμενέεσσιν, « ou de peur que nous soyons un sujet » de joie pour nos ennemis. »

Σ. 483. Dans la description du bouclier d'Achille, M. Dugas-Montbel n'a pas osé rendre σελήνην τε πλήθουσαν par la *lune dans son*

plein, ou *la pleine lune ;* il a préféré *la lune arrondie*, qui est plus élégant, mais n'exprime rien, puisque la lune est *arrondie* dans toutes ses phases. Il ne faut pas, au reste, croire que cette *pleine lune* qu'on représentoit sur les anciens monumens fût une face entourée de rayons, comme on le voit sur les essais de restitution du bouclier d'Achille ; c'étoit une femme montée sur un char ou sur un cheval, ayant sur la tête un disque.

Je terminerai ces remarques, en regrettant que M. Dugas-Montbel, dans le passage où le poëte (χ', 160), parle d'Hector tournant trois fois autour d'Ilion pour fuir la poursuite d'Achille, se soit laissé entraîner par la traduction qu'en a faite M. Lechevallier. Ce voyageur, ne sachant comment arranger la position qu'il assigne à Troie avec le passage d'Homère, a supposé qu'Hector a tourné *devant* Troie, et non *autour* de Troie. C'est là une de ces interprétations imaginées uniquement dans l'intérêt d'un système, et auxquelles, sans cela, on ne pourroit jamais songer. Aussi les anciens, qui ont tant subtilisé sur ce passage, ne se sont-ils jamais avisés de pareille chose ; et depuis Euripide jusqu'à Virgile, tous ont montré qu'ils entendoient le περὶ d'Homère, comme le veulent et le génie de la langue et le bon sens. Que περὶ ait parfois un sens vague qui prête à cette interprétation, cela est vrai, mais en des cas tout différens, comme le prouvent les exemples mêmes cités par M. Lechevallier et le comte de Choiseul-Gouffier d'après lui (πόλιν μάχισθαι φθίνειν). Mais, en cas pareil, περὶ ne peut avoir d'autre sens que celui d'*autour*. Ainsi, quand Achille affligé tourne trois fois autour du corps de Patrocle, suivi des chars thessaliens, le poëte dit, οἱ δὲ τρὶς περὶ νεκρὸν ἐΰτριχας ἤλασαν ἵππους (1) ; et lorsque le héros traîne le cadavre d'Hector trois fois autour du tombeau de son ami, le poëte dit encore, τρὶς δ' ἐρύσας περὶ σῆμα Μενοιτιάδαο θανόντος (2) ; enfin s'agit-il de chars qui tournent la borne, Homère dit περὶ τέρμα ἐλαύνους (3). Au reste, pour être convaincu que, dans le passage en question, le sens de *tourn r autour* est le seul admissible, il suffit de voir le passage entier, et de remarquer qu'il y a deux termes de comparaison, dont Choiseul-Gouffier a prudemment passé le premier sous silence (4). « Comme de rapides coursiers. . . . , » *tournent* rapidement *autour* des bornes de la carrière (ὡς δ' ὅτ' ἀεθλοφόροι περὶ τέρματα μώνυχες ἵπποι . . . τρωχῶσι) . . . . ainsi les deux » guerriers *tournent autour* de la ville de Priam (ὣς τὼ τρὶς Πριάμοιο πόλιν πέρι δινηθήτην, leçon que je préférerois à περιδινηθήτην). » Peut-on traduire, comme M. Dugas-Montbel, d'après MM. Lechevalier et Choiseul-

(1) *Il.* Ψ 13. — (2) Ω 16. — (3) Ψ 402. — (4) *Voyage pittoresque de la Grèce*, II, p. 252.

Gouffier, le premier περὶ par *autour*, et le second par *devant*, dans un cas tout pareil ! En mettant *devant la ville de Priam*, on détruit toute comparaison ; tandis qu'il est évident que la *ville de Troie* est ici comparée à l'intervalle qui sépare les deux bornes d'une carrière, autour duquel tournent des coursiers rapides. *Ilion* est comme la *spina* de la carrière que parcourent les deux héros. Quant à l'objection qu'il n'est pas vraisemblable que les deux guerriers aient été capables de courir trois fois autour de la ville, sans reprendre haleine, il n'y a pas d'autre réponse à faire que celle-ci de notre savant Boissonade : « Frustrà se » torquere puto viros doctos qui περὶ, non *circùm*, sed *propè*, *ad*, » *juxtà* vertunt. Miror, qui tot et tanta apud Homerum miracula et » heroum portentosissima facta concoquant, hunc cursum ut absurdum » repudiare et interpretationis contortæ remedium quærere (1). »

Telles sont les remarques que je soumets au jugement du traducteur, qui sans nul doute connoît Homère beaucoup mieux que moi. Ces remarques d'ailleurs portent la plupart sur des nuances, et ne peuvent en aucune façon affoiblir les éloges que mérite son travail.

Le premier volume déjà publié des notes ne contient que celles des douze premiers chants de l'Iliade. Le second volume, qui comprendra la restitution des douze derniers chants, s'imprime, et ne tardera point à paroître. A en juger par un coup d'œil jeté sur le volume qui a paru, c'est un travail fort important, qui fera autant d'honneur à l'érudition de M. Dugas-Montbel, que la traduction en fait à son talent. Lorsqu'il sera terminé, nous en donnerons une analyse.

Nous devons ajouter que l'impression de cette nouvelle traduction et édition d'Homère, ne laisse rien à desirer pour la beauté et l'élégance. La correction, point si difficile à obtenir dans l'impression du grec, nous a semblé aussi parfaite qu'elle peut l'être. Nous n'avons rencontré qu'une faute dans le grec, ἐξ ἐπράθομεν, pour ἐξ ἐπράθομεν ou bien ἐξεπράθομεν (λ', 115), et dans le français *Gotryne* (β', 646, p. 103) pour *Gortyne*. Par inadvertance, on a passé ailleurs la traduction d'un vers entier : « Elle ressemble tout-à-fait aux déesses immor» telles (γ'. 158). »

(1) *Notulæ ad Hom.* l. l.

LETRONNE.

Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.... Batavia, 10.ᵉ deel, 1825, 11.ᵉ deel, 1826, *in-8.°*

Le dernier volume de la collection des mémoires de la Société de Batavia qui nous soit parvenu, est le onzième, publié en 1826. En faisant connoître les matières contenues dans ce volume, nous indiquerons les morceaux qui forment le précédent, imprimé un an auparavant, et dont il n'a pas été rendu compte dans ce journal.

Chaque volume de ce recueil s'ouvre par un rapport sur l'état de la Société durant l'intervalle de temps qui a précédé la publication. Ce rapport, ordinairement rédigé par le secrétaire, est quelquefois très-étendu. On y trouve la mention des principaux travaux dont la Société a reçu la communication, et la liste des membres qui la composent. Le dixième volume en contient deux ; l'un pour 1823, par M. Van der Vinne, secrétaire, et l'autre par M. Maurice, président, lu dans l'assemblée générale du 2 février 1825. On voit dans ces deux morceaux un résumé des principales circonstances qui ont pu intéresser la Société de Batavia, depuis que les possessions hollandaises de l'Inde orientale, momentanément occupées par les Anglais, ont été remises au gouvernement néerlandais. La liste des membres et les réglemens de la Société sont répétés à la suite de ces deux morceaux.

Les mémoires compris dans le volume sont au nombre de huit. Nous en rapporterons les titres, avec une courte indication de la matière qui y est traitée.

Le premier est une notice sur un ouvrage malais, intitulé حكاية اسما ياتيم *Hikayet Isma Yâtiem*, ou l'Histoire d'Isma Yatiem, redigée par Ismaël, revue et corrigée par M. Roorda van Eysinga. Cet ouvrage a été imprimé à Batavia, en un petit volume de 211 pages in-4.°, l'an 1237 de l'hégyre (1821). Il est indiqué comme contenant les lois et les institutions pour tous les princes, grands, généraux et autres. L'histoire d'Isma Yâtiem est fort estimée des Malais : elle paroît contenir des anecdotes sur les anciens princes indiens, dont les noms, *Roum Safendân, Indra Mengindra, Indra mampila*, annoncent les rapports que les rois de Java ont autrefois entretenus avec l'Hindoustan. On n'aperçoit, dans l'extrait de M. Roorda van Eysinga, ni dates, ni noms géographiques qui puissent éclairer sur l'époque ou le théâtre des événemens qui y sont racontés.

Le second morceau traite de la constitution des Monts Gedé ; il est

du docteur Blume, dont nous aurons bientôt occasion de rappeler les beaux travaux sur la botanique. Beaucoup d'observations de la même nature sont consignées dans ce mémoire.

M. Domis est auteur du troisième, qui contient la description des districts de Salatiya ou Soltigo, et des *Sept temples*, avec la traduction d'une inscription de l'an 427 (1035).

On doit le quatrième à M. Van den Heuvell, chirurgien-major à Samarang : c'est la description très-détaillée d'un monstre humain né dans cette résidence en 1824.

M. Vos a communiqué le cinquième mémoire, où il fait connoître le commencement, les progrès, les accidens et la méthode curative du cholera-morbus qui éclata dans le Bengale en 1817.

M. de Siebold a envoyé de Nagasaki les réponses à quelques questions sur la pratique des accouchemens au Japon, par Mimazunzo, médecin japonais.

On trouve ensuite un essai relatif au pays de Benkouli sur la côte occidentale de l'île de Sumatra, par M. Nahuis; et le volume est terminé par des remarques détachées de M. Overbeck, faites à la lecture de l'histoire javanaise intitulée *Sadjara Radja djawa*, dont une traduction a été insérée dans les deux premiers volumes du recueil de la Société.

Le onzième volume est rempli de mémoires moins nombreux, mais encore plus intéressans que les précédens. Le premier est une courte esquisse de l'île de Lingga et de ses habitans, par feu Angelbeek. On sait que l'île de Lingga est située entre Sumatra et Bornéo, au S. E. du détroit de Malaca, et au N. O. de l'île de Banka. Sa capitale, Kwala daï, est dans la partie méridionale. Les Chinois y ont formé des établissemens comme dans les autres îles de l'archipel oriental. Les Malais y composent également la partie dominante de la population. Leur croyance religieuse est l'islamisme. Leurs habitudes, leurs traditions anciennes, se rapportent généralement à celles des grandes îles voisines; mais l'auteur a recueilli des détails qui mériteroient d'être plus connus. La description de Lingga fourniroit un article intéressant aux recueils consacrés à la géographie en général, ou à l'histoire asiatique en particulier.

M. de Siebold résidoit encore au Japon lors de la publication du volume que nous analysons. C'est de Desima qu'il a envoyé l'*Abrégé de la langue japonaise* qu'on y a inséré, et qui en occupe 76 pages. Les neuf planches jointes à cet abrégé ont été gravées en bois au Japon même. La Société de Batavia ne pouvoit manquer d'accueillir avec empressement et de placer dans sa collection un morceau si remarquable, le pre-

mier fruit (1) des travaux d'un savant qui, à l'exemple de Kæmpfer et de Thunberg, a su mettre à profit son séjour dans une contrée si intéressante, pour en étudier à fond les habitans et les productions. Dans cette intention, M. de Siebold devoit commencer par en apprendre la langue, et ce sont les premiers résultats de ses efforts qu'il a consignés dans son *Abrégé*. Indépendamment de quelques renseignemens que l'auteur ne supposoit pas connus en Europe, on trouve dans son mémoire plusieurs remarques utiles. Il avoit alors à sa disposition une collection de dictionnaires qu'il a considérablement accrue depuis. Ceux qu'il cite sont au nombre de quatre, présentant les mots japonais en rapport avec les caractères chinois correspondans, et imprimés en 1817, 1818 et 1819. Trois autres ouvrages encore plus curieux sont un syllabaire indien, une *description des lettres de l'Inde* par un prêtre de ce pays nommé *Pun-nia-bou-di* (vraisemblablement *Pradjñapoti*), et traduit il y a environ mille ans à la Chine, par un prêtre chinois nommé Se-san-in (2); et enfin un vocabulaire de la langue yezo, contenant plus de deux mille mots de cette langue, divers dialogues, des décrets impériaux, des comédies, &c., le tout rédigé par Wouyebara Koumasiro, interprète de la langue de yezo. M. de Siebold cite en outre un livre intitulé *Nederduitsche taal, sive* Iaku-ken, *id est, Clavis linguæ (belgicæ)*, ouvrage extrêmement rare, qui contient l'abrégé du dictionnaire belge de Halma, traduit en japonais par un savant japonais, et gravé en planches de bois. Il en existe deux éditions, imprimées l'une à Yedo, l'autre à Miyako, il y a environ vingt ans.

Les caractères japonais sont, ainsi que tout le monde sait, les seuls qui méritent la dénomination de *syllabiques*; la forme en est connue en Europe depuis le temps de Duret (3). Kæmpfer, et d'après lui Deshauterayes, en ont donné des tableaux exacts. M. Siebold pense être le premier qui ait montré l'origine chinoise de ces syllabaires. Il ne paroît pas avoir appris l'existence des ouvrages publiés en Europe, où ce fait a été établi d'une manière constante (4). Mais il ajoute quelques particularités qui étoient

---

(1) On a publié à Batavia, en 1824, une petite dissertation intitulée: *de Historiæ naturalis statu in Japoniâ*, 16 pages *in-8.°* — (2) C'est ainsi que j'entends cette phrase de l'auteur, *è lingua indica in chinensem versa per sacerdotem chinensem Se-san-in*, ante mille circiter annos in China impressa. Il est peu probable qu'on possède au Japon des ouvrages imprimés il y a mille ans: il s'agit sans doute d'une réimpression. — (3) Voy. *Trésor des langues*; Paris, 1619, pag. 913. — (4) Voy. *Recherches sur les langues tartares*, tom. I p. 82. — *Elémens de la grammaire japonaise*, pag. xj, xiv, xv et planches. — *Notices d'extraits des manuscrits*, tom. XI, p. 140 et suivantes et planches.

moins vulgaires. Les caractères japonais se distinguent en *mâles* et *femelles*. Les mâles s'appellent *kata-ka-na (demi-caractères empruntés* (1) *)*, et les femelles *hira-ka-na (*ou *fira-ka-na, caractères empruntés planes*, ou *communs* (2)*)*, *yama-to-ka-na* (3) ou *manyoo-ka-na (*caractères empruntés d'un poëme intitulé *Manyoo)*. Au sujet de la distinction des écritures en *mâle* et *femelle*, l'auteur renouvelle l'idée que cette dernière a reçu son nom du plus grand usage qu'en font les femmes ; et cette conjecture rappelle l'allégation des voyageurs qui prétendoient que l'écriture des femmes étoit ainsi nommée, parce qu'elle est extrêmement confuse et difficile à lire. Je crois cette plaisanterie mal fondée, car l'écriture *fira-ka-na* n'est pas moins fréquemment employée par les hommes de tout rang et de tout état, et je serois porté à croire que c'est là une distinction purement arbitraire, et née peut-être de la forme plus arrêtée et plus régulière du *kata-ka-na*, eu égard à la légèreté élégante et capricieuse des traits du *fira-ka-na*. En parlant des pinceaux et de l'encre qui servent à écrire, M. Siebold remarque que la liqueur de la seiche n'entre pour rien dans la composition de l'encre de la Chine, comme on le lit dans un grand nombre d'ouvrages. On ne sait en effet pourquoi les naturalites persistent à répéter cette erreur, qui a déjà été réfutée. L'*Encyclopédie japonaise*, dans la description du *sepia officinalis* (4), dit positivement : « Il y a dans le ventre de cet animal du sang et du fiel, qui sont précisément comme de l'encre : on peut s'en servir pour tracer des caractères ; mais au bout d'un an les traces s'effacent, et il ne reste que le papier tout blanc. » Et en énumérant ailleurs les ingrédiens qui entrent dans la fabrication de l'encre, soit à la Chine, soit au Japon, le même ouvrage ne fait aucune mention de la liqueur de la seiche, qu'on n'a jamais employée à cet usage.

M. Siebold donne, sur la prononciation du japonais, quelques règles qu'on a lieu de croire exactes, attendu le séjour que l'auteur a fait au Japon même, et le soin qu'il a pris de s'instruire à fond de tous les objets qui ont fixé son attention. Ces règles d'ailleurs s'accordent avec les nombreux renseignemens que nous possédons sur le même sujet : elles n'en diffèrent que pour les deux séries de syllabes, *ra*, *re*, *ri*, *ro*, *rou*, et

---

(1) Plus exactement *lateralia mutuata nomina*, en chinois *Pan-kia-ming* ou *Pian-kia-ming*. — (2) En chinois *Phing-kia-ming*. — (3) En chinois *Ta-ho-ming*, caractères de la province de Taï-ho, dont le nom japonais est *Yamato*. Il ne faut pas confondre cette province de *Yamato* avec celle de *Yamasiro*, où est situé Miyako ; comparez *Encycl. jap.* liv. LXXII et LXXIII. — (4) *L. LI*, *pag. 19*.

fa, *fe*, *fi*, *fo*, *fou*, que l'auteur prononce *la*, *le*, *li*, *lo*, *lou*, et *ha*, *he*, *hi*, *ho*, *hou*, par une substitution dont on trouve des exemples chez ses devanciers, et qui est fondée sur l'usage de plusieurs provinces.

Les règles grammaticales que M. Siebold a réunies au sujet des rapports des noms et de la conjugaison des verbes, ont le mérite d'une grande simplicité. On ne doute guère qu'elles ne représentent plus fidèlement le système propre de l'idiome japonais que les expositions embrouillées qu'on trouve dans les écrits des anciens missionnaires sur la même matière. C'est en suivant la méthode adoptée par l'auteur qu'on pourroit arriver à donner une idée complète de la grammaire japonaise; il faudroit seulement réunir un plus grand nombre d'exemples tirés des livres, et sur-tout rapprocher constamment les phrases japonaises des phrases chinoises correspondantes, afin de se mettre en état de distinguer ce qui est commun aux deux idiomes et ce qui les caractérise. Toute expression japonaise transcrite en lettres latines a perdu sa forme naturelle, et peut à peine être reconnue dans les textes originaux. La lecture assidue de ces derniers est encore le seul moyen de suppléer à l'imperfection des traités élémentaires.

M. de Siebold a joint à son abrégé neuf planches, représentant les divers syllabaires japonais, gravées en bois dans la ville d'Oosaka, d'après des modèles tracés par un écrivain du pays, et qui sont d'une rare élégance. Les explications qui s'y rapportent sont très-précises et tres-exactes; mais l'auteur se trompe en assurant que *ce sont les premiers caractères japonais authentiques qui aient encore vu le jour en Europe*. Des syllabaires plus complets ont été publiés dans les ouvrages indiqués ci-dessus, et il y a plus de cinq ans que l'imprimerie royale possède un corps de caractères *kata-ka-na*, gravés en acier, et qui ont servi à l'impression d'une notice sur l'Encyclopédie japonaise (1).

Le morceau qui suit dans le volume qui nous occupe est très-étendu: c'est une monographie du poivre de l'Inde orientale, par M. Blume. Après quelques considérations générales sur les *pipéracées*, il décrit quarante-une espèces de cette famille, parmi lesquelles trente-quatre sont nouvelles et instituées par le botaniste lui-même ou par quelques-uns de ses devanciers. Les caractères de ces espèces nouvelles sont représentés sur plusieurs planches. Une autre suite de planches contient le simple trait des feuilles de toutes les espèces, avec des chiffres qui renvoient à la description.

Après cette monographie, on trouve un discours biographique sur

(1) *Notices et extraits des manuscrits*, tom. XI.

Jean Pieterszoon Koen, quatrième gouverneur général des Indes hollandaises, lue en 1824 par M. de Serière. L'administrateur auquel est rendu cet hommage étoit né en 1587 à Hoorn dans la Hollande septentrionale : il exerça les fonctions de gouverneur général depuis 1618 jusqu'à 1629. Le nom de Koen ne se trouve pas dans nos biographies ; il sera aisé de remplir cette lacune à l'aide du discours de M. de Serière.

Enfin le dernier morceau du volume est une lettre de M. Overbeek à M. Lenting, et relative à Bouddha et à sa doctrine. Ce morceau ne contient rien qui ne soit déjà connu. L'auteur a mis à contribution des ouvrages très-répandus, tels que les *Asiatic Researches*, et les compilations de Ward. On est en droit d'attendre des renseignemens plus importans sur ce sujet, d'une société dont les membres, tant résidens que correspondans, habitent l'une des contrées les plus curieuses à étudier, sous le rapport de la diffusion des dogmes d'origine indienne, à l'orient des deux presqu'îles arrosées par le Gange.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

TARAFÆ MOALLACA, cum Zuzenii scholiis : textum ad fidem codicum parisiensium diligenter emendatum latine vertit, vitam poëtæ accurate exposuit, selectas Reiskii annotationes suis subjunxit, indicem arabicum addidit Joannes Vullers. Bonnæ ad Rhenum, 1829, vj et 90 pag., et 31 pages de texte arabe.

Le texte du poëme de Tarafa, compris dans le nombre des *Moallakas*, avoit déjà été publié trois fois, d'abord par le célèbre Reiske, en 1742, avec une version latine, un extrait des scholies arabes d'Ebn-Nahhas, un prologue ou introduction, et un commentaire plein d'une érudition sans exemple alors en ce genre ; ensuite par l'illustre William Jones, mais en caractères latins seulement, avec les autres Moallakas et une traduction anglaise, en 1783 ; enfin à Calcutta, avec un abrégé des scholies de Zouzéni, en 1823. De ces diverses éditions, la dernière étoit trop rare, comme le sont en général les livres arabes et persans imprimés dans l'Inde, pour que les personnes qui se livrent en Europe à l'étude des langues de l'Asie, pussent espérer de se la procurer; celle

de W. Jones, faute d'être imprimée en caractères arabes, ne pouvoit être d'aucune utilité : l'édition de Reiske étoit donc la seule dans laquelle on pût étudier ce poëme; mais si, d'un côté, elle annonçoit dans l'auteur du commentaire une connoissance très-étendue des poëtes arabes, de l'autre ce commentaire étoit plutôt, pour les jeunes orientalistes, la matière d'une étude longue et pénible, qu'un secours pour l'intelligence du poëme de Tarafa. D'ailleurs les fragmens de poésie dont ce commentaire est rempli sont souvent altérés, parce que Reiske, ayant totalement négligé l'étude de la prosodie et de la métrique des Arabes, s'étoit privé de l'instrument critique le plus nécessaire à un éditeur de poëmes arabes. Ajoutons que les traductions de Reiske sont d'ordinaire écrites péniblement, difficiles à entendre; et parfois peu fidèles, ce dont la Moallaka de Tarafa fournit plus d'un exemple. Il y avoit donc toute sorte de raisons pour desirer qu'on donnât une nouvelle édition du poëme de Tarafa, qu'on y joignît les scholies de Zouzéni, commentateur judicieux et non diffus, enfin qu'on appliquât à l'interprétation grammaticale de cet ancien et respectable monument de la poésie arabe avant l'islamisme, les nouveaux moyens que le progrès des études orientales a mis, depuis une trentaine d'années, à la disposition de l'Europe savante.

M. Vullers a placé à la tête de son ouvrage, des prolégomènes qui portent pour titre *de Tarafa ejusque Moallaca*. Il y a rassemblé d'abord tout ce qu'on sait de la vie de Tarafa, de ses aventures avec le roi arabe de Hira, Amrou, fils de Hend, et de l'imprudence qui coûta la vie à ce poëte dans un âge très-peu avancé; ensuite il a exposé le sujet du poëme, présenté un aperçu des différentes parties dont il se compose, et fait connoître le rang que les critiques arabes assignent à Tarafa parmi les anciens poëtes de leur nation; enfin il a donné le détail des divers secours, soit imprimés, soit manuscrits, qu'il a eus, tant pour la publication du texte arabe du poëme et du commentaire de Zouzéni, que pour la traduction du poëme et pour la composition des notes qu'il a jointes à sa traduction.

Tarafa n'étoit point le nom de notre poëte; il s'appeloit *Amrou*, ou, comme prononcent les Arabes, *Amr, fils d'Alabd*, et il reçut, dit-on, le surnom ou le sobriquet de *Tarafa*, qui lui est d'ailleurs commun avec d'autres poëtes, à cause d'un vers dans lequel il avoit employé le mot مطرفا. Ce vers est cité par l'auteur du *Kamous*, et M. Vullers croit y trouver une preuve que le surnom de notre poëte doit être prononcé *Tarafa* et non *Torfa*, comme on le lit dans quelques manuscrits. Il est certain qu'il faut prononcer *Tarafa*; et l'auteur du *Sihah*, qui

ne laisse aucun doute là-dessus, dit que *tarafa* طرفة est le singulier de *tirfa* طرفاء, ce qui signifie une sorte d'arbre, et que c'est du nom de cet arbre que notre poëte a été appelé *Tarafa*. C'est aussi ce que dit Tebrizi dans son commentaire sur le *Hamasa* (p. 201, éd. de M. Freytag), à l'occasion d'un autre poëte nommé *Tarafa*. J'insiste un peu là-dessus, parce que je ne comprends pas bien comment l'emploi du mot *mouttarifan*, dans le vers cité par l'auteur du *Kamous*, peut servir à démontrer qu'il faut prononcer *Tarafa* et non *Torfa*. Au surplus, les exemples ne sont pas rares de poëtes qui aient reçu des surnoms pris de quelqu'un de leurs vers, et j'en ai indiqué un assez grand nombre dans mon *Anthol. grammat. ar.*, pag. 459 et suiv. Je dois ajouter que je ne comprends pas le vers cité par l'auteur du *Kamous*, et je pense que le savant traducteur turc de ce dictionnaire arabe ne l'a pas compris non plus, car il s'est contenté de le transcrire sans en donner l'explication.

Tarafa étoit naturellement porté à la satire, comme le prouvent les faits, en petit nombre, que la tradition nous a conservés de cette époque antérieure à l'islamisme; ils nous apprennent en même temps que son goût excessif pour les plaisirs, ses débauches et sa prodigalité, lui avoient aliéné les esprits de sa famille et même de ses plus proches parens. D'ailleurs ses vers satiriques, dans lesquels il n'épargnoit ni ses parens, ni le roi de Hira, Amrou, ni le frère d'Amrou, Kabous, destiné à succéder au trône, lui avoient fait des ennemis puissans, dont la vengeance termina ses jours par une mort tragique, lorsqu'il n'avoit encore, si nous en croyons le témoignage des écrivains arabes, que vingt-six ans, ou même, suivant d'autres, dix-huit ans seulement, ce qui est, il faut l'avouer, bien peu vraisemblable. M. Vullers raconte en détail les circonstances qui coûtèrent la vie à Tarafa, tandis que Motelammès, son compagnon, dévoué comme lui à la mort par la haine du roi de Hira, mais plus prudent, parvint à sauver ses jours. Cette aventure, qui a donné lieu à quelques proverbes, est trop connue pour que je m'étende davantage ici sur ce sujet.

Les grammairiens et les scholiastes arabes citent assez souvent des vers de Tarafa; et quoique plusieurs poëtes aient porté ce nom, il est très-vraisemblable que, quand ils n'ajoutent aucune autre désignation, c'est de l'auteur de la *Moallaka* qu'il est question. Toutefois, si l'on en excepte la *Moallaka* qui porte son nom, et qu'il doit avoir composée, suivant la conjecture de Reiske, adoptée par M. Vullers, à l'âge de vingt ans ou environ, entre la première et la huitième année de Mahomet, le temps ne nous a conservé de ce poëte célèbre aucun ouvrage de quelque étendue, et c'est ce que reconnoît un célèbre

critique arabe, cité par M. Vullers. Outre les vers satiriques contenus dans le récit de ses aventures, et une jolie pièce que j'appellerois volontiers un madrigal, adressée à une alouette à laquelle il avoit rendu la liberté, pièce dont il n'est pas même certain qu'il soit l'auteur, je ne connois de lui qu'un fragment de poésie, compris dans le *Hamasa*, et qui paroît avoir échappé aux recherches de M. Vullers. Ce fragment confirme bien le caractère satirique et caustique attribué par la tradition à Tarafa. Il ne sera pas hors de propos de le rapporter ici (1).

« Tes propos et tes calomnies ont mis une barriere entre toi et les » deux familles desquelles tu tires ton origine, les enfans de Saad, fils » de Malec, et les descendans d'Amrou et d'Auf. Tu es pour tes proches » une bise glaciale qui souffle de la Syrie, et dont le froid humide con- » tracte le visage de ceux qu'il atteint, tandis que, pour les étrangers, tu » es un doux zéphyr, sans froidure, et qui amène des nuages dont les » eaux fertilisent les champs et remplissent le lit des torrens. Mais je » sais, et je le sais d'une science certaine et infaillible, que méprisable est » celui qui souffre que ses proches tombent dans le mépris, et que la » langue de l'homme, quand il est dépourvu d'intelligence, ne sert » qu'à mettre ses défauts au grand jour. » Le dernier vers renferme une comparaison déguisée, et le poète veut dire, *de même que la langue*, &c.

Je suis très-porté à croire que ces vers sont dirigés contre Malec, cousin de Tarafa, le même dont il se plaint dans sa *Moallaka*; car Tarafa et Malec descendoient l'un et l'autre de Saad, fils de Malec.

M. Vullers adopte le jugement que Reiske et W. Jones ont porté de la poesie de Tarafa. Je rapporterai les propres expressions du premier de ces deux écrivains, qui appelle le poëme de Tarafa, *genuinæ antiquitatis exemplar, quod, simplici verborum cultu, conceptus sublimes, sed non ultra naturam adactos, et audaces nobilis animi impetus exhibet.* Je souscrirois volontiers à ce jugement, mais je voudrois en retrancher ces mots, *simplici verborum cultu;* car si d'un côté il est vrai que le poëme de Tarafa se distingue, entre les monumens de l'ancienne poésie arabe, par l'élévation des pensées, par l'expression d'une noble indépendance, et d'une fierté qui, s'élevant au-dessus du jugement des autres, se vante de ses vices comme de ses vertus; par le choix, la variété et la grandeur des figures toujours exemptes d'hyperbole, le style au contraire est constamment élégant, concis, élevé au-dessus du langage ordinaire, tant par le choix des mots que par ses formes elliptiques, et sur-tout par l'usage des adjectifs qualificatifs presque toujours substitués aux

(1) *Voyez* le *Hamasa*, édition de M. Freytag, pag. 632.

noms. C'est ce qu'a fort bien observé M. Vullers, dont je ne puis me dispenser de rapporter le jugement, exprimé en ces termes : *Dicendi genus poetæ nostri est breve, concisum et vere poeticum. Scatet Moallaca formis perraro usitatis, et verbis quæ nonnisi rarissima significatione et constructione hic occurrunt. Loco substantivorum fere semper leguntur adjectiva, infinitivi et participia; plerumque etiam præpositiones verborum quæ cum illis construuntur vicem implent. Verba denique et sententiæ tam frequenter omissa sunt, ut ellipses duræ et insolentes haud raro occurrant.* C'est assez dire que ceux qui ne connoîtront le poëme de Tarafa que par une traduction, ou qui n'en saisiront le sens qu'en suivant servilement, et vers par vers, ou plutôt mot par mot, le commentaire de Zouzéni, seront loin d'en pouvoir porter un jugement équitable. Ajoutons que, dans ce poëme, comme dans la plupart des anciens poëmes arabes, une longue et minutieuse description de la monture sur laquelle le poëte traverse les plaines arides et solitaires, description qui occupe une trentaine de vers, ne peut qu'être bien imparfaitement entendue par tout autre que par des hommes pour qui le chameau est la première richesse, le premier besoin, et l'objet continuel de leurs soins et de leurs pensées. C'est dans ces descriptions sur-tout que nous sommes condamnés, nous autres Européens, à nous traîner péniblement à la suite d'un scholiaste ou d'un grammairien.

Puisque j'ai cité ici le jugement porté par M. Vullers du talent poétique de Tarafa, je me fais un devoir de saisir cette occasion pour signaler une erreur qui m'est échappée en rendant compte, dans ce Journal (cahier de juin 1827), de l'édition de la *Moallaka* de Hareth, donnée par le même M. Vullers. Je ne sais par quelle préoccupation, faute d'avoir lu avec assez d'attention le jugement qu'il avoit porté des poésies d'Abou'lala, en les comparant avec les anciennes poésies arabes, j'avois cru qu'il donnoit la préférence aux compositions du siècle de Moténabbi et d'Abou'lala, de ces poëtes « dont les tableaux, » avois-je dit, ne sont ni vrais ni recommandables par la pureté du » dessin, par la bonne ordonnance de toutes les parties, par l'éclat et » la fraîcheur du coloris. » Averti de ma méprise, je regrette de n'avoir pas trouvé plutôt une occasion de déclarer, comme je le fais ici, que M. Vullers ne méritoit nullement la critique que je lui adressois.

Si je voulois faire connoître ici la marche ordinairement suivie par les anciens poëtes arabes, dans les compositions auxquelles on donne le nom de *kasida* قصيدة, ou même me borner à présenter en abrégé les idées principales qui font le sujet de la *Moallaka* de Tarafa, je ne ferois guère que répéter des généralités dont j'ai entretenu plu-

sieurs fois les lecteurs de ce journal, ou copier ce que j'ai dit, il y a déjà bien des années, dans mon *Mémoire sur l'origine et les anciens monumens de la littérature parmi les Arabes*, mémoire qui a été publié dans le tome L du recueil de l'Académie des belles lettres, et qui a souvent été cité par M. Vullers. Je dois donc renvoyer uniquement au travail de M. Vullers les lecteurs à qui ces matières ne sont pas familieres, ou qui ne seront pas fâchés de trouver rassemblées des notions éparses dans plusieurs ouvrages. Ils ne se repentiront point d'avoir consacré quelque temps à la lecture et à l'étude d'un livre fait avec méthode et avec une sage critique, où il n'y a rien de trop, comme aussi rien d'essentiel n'y est omis, et qui peut faciliter les progrès des jeunes amateurs de la langue et de la littérature des Arabes. Il ne me reste donc autre chose à faire, pour donner quelque utilité à cette notice, que de soumettre, soit à l'auteur lui-même, soit aux orientalistes de profession, quelques observations critiques qui se sont présentées à mon esprit.

En général, le texte arabe tant du poëme que du commentaire de Zouzéni est imprimé correctement; et s'il s'y est glissé quelques fautes, ce qui est inévitable, sur-tout lorsque, comme dans le cas présent, l'impression se fait loin du lieu qu'habite l'auteur ou l'éditeur, les corrections ont été indiquées dans un *errata*. Il en a cependant échappé à l'attention de M. Vullers un petit nombre que je crois utile d'indiquer.

Dans le texte du poëme, au vers 46, il faut substituer تمطّى à نمطّى.

Au vers 48, il faut lire يلتق, au lieu de تلتق.

Au vers 77, صيره et عدى doivent être changés en غيره et غدى.

Dans le commentaire de Zouzéni, j'indiquerai les corrections suivantes.

Au vers 10, on a imprimé deux fois همّي, tandis qu'il falloit écrire, comme le porte mon manuscrit همّى; et cela n'est pas douteux, puisque Zouzéni explique ce mot par ارادتى. J'avoue cependant que je ne suis point ici de l'avis de Zouzéni, et que je tiens pour certain que le poëte, par همّي, a voulu dire *mon chagrin, mes soucis*, et point du tout *mes projets*. Je crois que cela est démontré par ces mots qu'il ajoute, عند احتضاره. Le sens est donc : *je bannis les soucis, lorsqu'il m'en survient quelqu'un*, &c.

Au vers 12, il faut substituer الواضح à الواضع, et موقه à سوقه.

Au vers 35, il faut lire عجابتها et non عجابتهما ; car l'affixe se rapporte *au chameau* et non à *ses deux oreilles.*

Au vers 78, حلقه est une faute, et il faut lire خلقه.

Dans les prolégomènes, pag. 21, lig. 22, au lieu de *in oppido Toulone,* il faut mettre *in templo quod extruxit filius Toulounis.* Il s'agit là de la mosquée d'Ahmed, fils de Touloun.

Je ne m'arrêterai point à la traduction du poëme, et je dois dire que M. Vullers me paroît en général s'être parfaitement rendu raison du sens du texte, et avoir fait beaucoup d'efforts pour être aussi littéral qu'il étoit possible. Si cette traduction étoit destinée à tout autre usage qu'à celui de servir de guide pour parvenir à l'intelligence exacte du texte, je voudrois qu'elle fût plus libre, et qu'elle pût s'entendre sans que le lecteur fût forcé de recourir sans cesse au commentaire. Elle perdroit sans doute le mérite de la concision et des figures de langage qui donnent à l'original du nerf, et une sorte de vague, lequel contribue à amplifier les idées; mais du moins elle présenteroit des idées nettes, liées ensemble, et accessibles à tous les lecteurs. Je doute fort qu'un lecteur qui seroit réduit à cette traduction du vers 24 : *cubiti validi, ab utroque latere distantes, quasi incederet cum duabus hydriis aquarii robusti,* pût se faire une idée de ce que le poëte a voulu dire. Peut-être, puisque en définitive il faut avoir recours à un commentaire arabe ou latin pour comprendre la traduction, vaudroit-il mieux renoncer à ces traductions littérales, nécessairement barbares et parfois inintelligibles, les remplacer par une traduction moins rigoureuse, écrite soit en latin, soit en français, en allemand, &c., et réserver pour le commentaire l'explication littérale du texte. Au surplus, c'est d'après le but que s'est proposé M. Vullers qu'il faut juger sa traduction, et mes observations ne doivent être considérées que sous un point de vue général.

Je crois qu'au vers 24, le traducteur n'a pas tout-à-fait saisi le sens du texte, en faisant dire au poëte, dans la description de sa monture : *Longe discedit celeri incessu pedum posteriorum, priores huc et illuc jactans ;* et je préfère la traduction de Reiske, qui dit : *infinitum spatium pede emetiens, incredibili rotans manuum celeritate.* En effet l'intention du poëte n'est pas de dire que le chameau qu'il monte fait en peu de temps de longues marches, mais bien que ses pieds de derrière font des *pas très-alongés*, بعيدة وخد الرجل, c'est-à-dire, خطوها, comme l'explique un commentateur. Peut-être M. Vullers n'a-t-il pas voulu exprimer autre chose; mais ce n'est pas là, ce me semble, l'idée que suggèrent les mots latins *longe discedit.*

Je ne suis pas non plus parfaitement satisfait de la traduction du

vers suivans : *firmiter se volvunt pedes ejus anteriores à pectore, ejusque armi sese inclinant sub tecto benè suffulto*, quoique, en la rapprochant du texte arabe, j'en devine le sens, ce que je ne saurois dire de celle de Reiske : *Sinuosas dextras jactant, ut sartor filum sursum trahit, et lacerti ejus volutantur in cippo effulto*. Il y a dans ce vers deux comparaisons bien distinctes, dont la seconde n'a point du tout été comprise par Reiske. Dans la première, le poëte compare le mouvement des jambes de devant du chameau, lorsqu'elles se lèvent en formant une courbe et s'éloignant du poitrail, à celui d'une fileuse qui d'une main ferme tord l'étoupe qu'elle file, en l'éloignant de sa poitrine et la dirigeant obliquement. Le poëte emploie, pour exprimer cela, quatre mots dont trois, dans leur sens propre, sont relatifs à l'art de filer, أمرّت, فتل et عزر. Reiske a bien vu cela, et je ne sais pourquoi il a introduit là un tailleur ou un cordonnier, *sartor*. Dans la traduction de M. Vullers, au lieu de *se volvunt*, j'aurois mieux aimé *motu obliquo et firmo à pectore recedunt*. Par la seconde figure, le poëte a voulu, je pense, peindre le volume des flancs de l'animal, formant comme un toit composé de tuiles qui se soutiennent l'une l'autre et qui dépassent la façade d'un bâtiment ; de même les cuisses du chameau se meuvent et s'écartent en marchant sous ses flancs fortement arqués, qui les débordent de chaque côté. C'est peut-être de toute la *Moallaca* le vers le plus difficile à rendre, tant par la nature des figures que par la concision de l'expression.

Au vers 29, il se trouve un mot indiquant une pièce d'un navire, et sur la signification duquel les commentateurs ne sont pas d'accord ; c'est le mot سكّان. C'est, suivant les uns, le *gouvernail* ; suivant d'autres, un *mât* : Reiske a cru que c'étoit une *ancre*, peut-être parce qu'il n'a pas bien compris le scholiaste qu'il a consulté ; et M. Vullers partage son opinion, qui est, je crois, une erreur. Le scholiaste dit, السكّان الذى يقوم به السفينة. Sans doute Reiske a cru que cela vouloit dire que ce qu'on appelle سكّان *est ce qui sert à arrêter le navire*, c'est-à-dire, une *ancre*, et M. Vullers adopte cette traduction. Pour moi, je pense que le scholiaste a dit que *c'est ce qui sert à diriger un navire*, et je prononce يُقَوِّمُ et non يَقُومُ. Ce scholiaste est donc d'accord avec un autre qui entend par-là le *gouvernail qui est à l'arrière du navire* : السكان لجام السفينة ولجامها فى مؤخرها. M. Vullers, au contraire, tient pour certain que سكّان signifie *la proue du navire [rostrum navis]* ; mais ce que je ne conçois pas, c'est qu'il allègue, en faveur de cette interprétation, Zouzéni et Djewhari, qui disent que c'est la *queue*, c'est-à-dire, la poupe du

bâtiment ذنب السفينة. Le traducteur turc du *Kamous* rend le mot arabe سُكّان par le turc دُومَن, qui signifie *gouvernail*. D'ailleurs سكان se trouve employé deux fois dans la traduction arabe du Nouveau-Testament, savoir, dans les Actes des apôtres, chap. 27, v. 40, et dans l'épître de S. Jacques, chap. 3, v. 4; et dans l'un et l'autre endroit, il répond au grec πηδάλιον. C'est donc, je pense, très-mal à propos que Golius, et après lui Meninsky et d'autres auteurs de dictionnaires, ont traduit سُكّان par *ancre*. Il reste à savoir si un critique arabe, Abou-Obéida, a eu raison de dire que, dans ce vers de Tarafa, le mot سُكّان signifie *mât*, دَقَل parce que le mât appartient à la partie antérieure (*la poitrine* الصدر) du navire. J'avoue que je ne vois aucun motif de supposer que le poëte ait employé ce mot dans une signification aussi éloignée de son acception connue. Il a très-bien pu entendre par سُكّان le gouvernail ou l'arrière d'un navire, et dire, comme l'explique Zouzéni, que sa monture se distingue par la longueur et l'élévation de son cou, qui, quand elle le dresse, ressemble à la poupe d'une embarcation qui remonte le Tigre. Si nous savions précisément quelle étoit l'espèce d'embarcation à laquelle on donnoit le nom de بُوصِيّ, nous reconnoîtrions sans doute pour quelle raison le poëte a comparé le cou de son chameau à l'arrière plutôt qu'à l'avant de ce bâtiment. Une observation qui n'est peut-être pas sans quelque importance à cet égard, c'est que بُوص signifie la *croupe* d'une femme, et qu'on appelle بوصاء une femme qui a la croupe forte, qualité dont les Arabes font grand cas, et qu'ils associent souvent à la finesse de la taille.

Le commentaire de M. Vullers, outre les variantes des manuscrits et des éditions qu'il a consultés et le développement du sens, contient encore des gloses empruntées, soit à l'édition de Reiske, soit à celle de Calcutta, ou à quelques manuscrits. Parfois aussi l'auteur relève des erreurs assez graves de la traduction de Reiske, ou bien il rend compte des motifs qui l'ont déterminé à adopter, dans des endroits obscurs, le sens auquel il a donné la préférence. Il a soin encore de rappeler les règles de la grammaire qu'il y a lieu d'appliquer, toutes les fois qu'elles pourroient n'être pas présentes à la mémoire des lecteurs. Et en général, comme je l'ai déjà dit, cette partie de son travail m'a paru faite avec méthode, sans longueurs inutiles, et sans omission de rien de ce que pourroient desirer ceux à qui elle est destinée. Voici seulement deux corrections que je me fais un devoir d'indiquer.

Dans le commentaire sur le vers 3, page 34, l'auteur croit nécessaire de corriger la leçon de la glose de Zouzéni, où il lui paroît manquer quelque chose. De la manière dont il l'a imprimée, من فرط الهوى وهدّة الشغف ولى اذا حملت لمّ, il seroit impossible de lui donner un sens satisfaisant, sans retrancher le mot ولى; mais s'il eût suivi le manuscrit 1416 ou le mien, qu'il avoit sous les yeux, il n'auroit trouvé aucune difficulté. On y lit من فرط الهوى وشدّة ولى هذا لمّ, c'est-à-dire, *à cause de l'excès de l'amour et de la violence de la passion qui trouble ma raison. Voilà le sens, si l'on admet* &c. Si l'on préféroit lire وهدّة الشغف, il faudroit supprimer ولى.

Dans le commentaire sur le septième vers, pag. 37, il y a un mot omis, et il faut lire : وقوله خذول خبر مبتداء محذوف. Ceci n'est sans doute qu'une faute typographique, et je ne la remarque que parce qu'elle pourroit arrêter les lecteurs.

Malgré les commentaires arabes dont M. Vullers a fait usage, et malgré ses propres travaux et ceux de Reiske, il reste encore dans la *Moallaca* de Tarafa, comme dans la plupart des plus anciennes poésies arabes, quelques vers, en petit nombre, dont le sens est peu certain, ou dont l'analyse grammaticale laisse des difficultés. Je pourrois citer comme exemple du second cas le huitième vers de Tarafa, et le trentième pourroit servir de preuve à la première partie de mon assertion. Mais doit-on s'en étonner, si l'on fait attention au petit nombre de monumens qui nous restent de cette époque reculée, et aux changemens qu'a dû apporter au langage comme aux mœurs des Arabes, la révolution causée par le mahométisme ! Sans doute, lorsqu'on a commencé, sous les auspices de la paix et de la prospérité, dans l'empire musulman, à s'occuper de ces vénérables restes de la littérature arabe, bien des souvenirs étoient effacés, bien des traces avoient disparu, et la mémoire n'avoit pas toujours conservé fidèlement des poëmes qui devoient paroître bien frivoles aux rigides et sauvages musulmans du premier siècle.

Pour compenser un peu la sécheresse du compte que je viens de rendre de la Moallaka de Tarafa publiée par M. Vullers, je terminerai cet article par la traduction de trois jolis vers, que M. Vullers a cités dans son commentaire.

« Fais-toi insensé avec les insensés, quand tu te trouveras parmi eux ;
» mais si par hasard tu rencontres des hommes sages, deviens sage avec
» eux. Accommode-toi au caractere de l'homme avec lequel le sort
» t'associe, soit qu'il s'agisse de choses sérieuses ou de choses frivoles ;

» car j'ai reconnu qu'aujourd'hui la raison contribue autant au malheur » de l'homme, qu'elle faisoit autrefois son bonheur. »

Je ne sais en quel siècle ces vers ont été composés; ainsi l'on ne m'accusera point d'en calomnier aucun.

SILVESTRE DE SACY.

Traité du Citrus, *par* Georges Gallesio, *auteur de la* Pomona italiana, *précédé d'un extrait de la lettre de M.* Oscar Leclerc-Thouin à M. C.

.... Omnia.....
Paulatim crescunt, ut par est, semine certo,
Crescendoque genus servant, ut noscere possis
Quæque sua de materia grandescere alique.
(Tit. Luc. Car. lib. 1, v. 189.)

A Paris, chez Fantin, libraire, rue Mazarine, n.° 19, 1829, 1 vol. *in-8.°* de 366 pages.

Cet ouvrage doit avoir deux parties : il n'en a encore paru qu'une; la seconde se faisant beaucoup attendre, nous avons cru devoir rendre compte de la première, d'autant plus que seule elle présente assez de matière pour suffire à un article, qui pourra faire desirer et hâter peut-être la publication de ce que l'auteur annonce avoir à dire de plus sur cette sorte de végétaux.

Au titre du livre, on croit qu'il n'y est question que du citronnier [*citrus*], ou du moins qu'il est l'arbre principal d'une famille bien intéressante par la beauté comme par l'excellence de ses fruits. Cependant le citronnier n'est pas l'unique objet du traité, ni celui qui donne le nom à un genre, car il n'en est qu'une espèce.

M. Gallesio l'a bien senti; il eût adopté plus volontiers celui d'*agrumi*, employé par les Italiens et comprenant toute la famille à laquelle cet arbre appartient : mais écrivant en français, où le mot *citrus*, pour exprimer le genre, est plus connu, il a cru ne pas devoir en choisir un autre.

Tout le monde regarde comme mérité l'éloge que, dans sa préface, il fait de la famille des citronniers, orangers, cédrats, bergamotiers, bigaradiers, &c.

« Ces arbres, dit-il, réunissent à-la-fois les avantages des arbres » d'agrément et ceux des plantes utiles. Rien n'égale la beauté de » leurs feuilles, l'odeur suave de leurs fleurs, l'éclat et le goût de » leurs fruits; aucune plante ne fournit comme eux des confitures dé- » licieuses, des assaisonnemens agréables, des eaux de senteur, des » essences, des sirops, et l'acide précieux dont on tire tant de parti » pour des teintures; tout enfin, dans ces arbres, charme les yeux, » satisfait l'odorat, pique le goût, nourrit le luxe et les arts. »

En effet, ces végétaux, dans les pays chauds, ont toujours été l'objet d'une culture principale des jardins; dans les pays tempérés, l'ornement des maisons de plaisance; dans les pays froids, ils ont donné lieu à ces bâtimens destinés à entretenir une chaleur douce au milieu de l'hiver; aussi les agronomes se sont-ils occupés de les conserver et multiplier.

M. Gallesio cite les ouvrages qui en ont traité; ce sont les suivans:

Les Nouvelles Hespérides, par Jean Commelyn; Amsterdam.

Citricultura, ou Culture des arbres fruitiers, savoir, les orangers, les citronniers, les limonniers, les grenadiers, les lauriers, &c., par Fançois Van-Sterbeck (en hollandais); Anvers, 1712.

Magasin pour la culture des jardins en Allemagne, par Picler.

Journal allemand, 4.e série, années 1807 et 1808.

Hesperides, sive de malorum aureorum culturâ et usu libri IV, Jo. Baptistæ Ferrarii Senensis è societate Jesu; Romæ, 1646.

Hesperidum norimbergensium, sive de malorum citreorum, limonum, aurantiorumque culturâ et usu libri IV, autore Joanne-Christophoro Volckamero, è linguâ germanicâ in latinam translati; Norimbergæ, apud Endterium.

C'est après avoir bien médité ces auteurs, et sur-tout Ferrari et Volckamer, qui ont le mieux écrit sur ces végétaux, que M. Gallesio a trouvé que tous avoient laissé à leurs successeurs un champ assez vaste à parcourir, par rapport à la classification des espèces et variétés qui remplissent confusément leurs ouvrages. Il a voulu remédier à ce défaut d'ordre, en établissant une nouvelle méthode de classification; pour cela il s'écarte entièrement de la marche adoptée par les botanistes et les agronomes, ses devanciers; bien persuadé, dit-il, que sa méthode, calquée sur la constitution et la nature du végétal, sera jugée comme tellement identifiée avec cette origine et cette organisation, que chaque individu de la famille se trouve, dans ses cadres ou tableaux, placé et indiqué avec le même ordre que celui qui est

employé dans les jardins botaniques pour les plantes indigènes et exotiques.

Voulant atteindre ce but, M. Gallesio annonce à son lecteur qu'il s'est scrupuleusement occupé à saisir les caractères distinctifs de chaque plante, afin d'être en état de déterminer les espèces, séparer les *hybrides* et les monstres des variétés, et en présenter le tableau par divisions et généalogies, de manière qu'après avoir mis tous ses soins à observer la série non interrompue de chacun dans les premiers développemens de leur germination jusqu'à leur fructification et reproduction, qu'après avoir comparé l'ensemble des résultats de ses expériences avec celles qui ont été précédemment étudiées et avec tous les phénomènes connus, il peut affirmer que sa théorie est fondée en principes et sur des faits non contestés.

M. Gallesio traite ensuite de la greffe, des boutures, des marcottes, du sol et de la culture, soit relativement à la conservation des qualités précieuses du genre et des espèces, soit pour concourir à la formation de ces variétés nombreuses et particulières à ce végétal.

L'ouvrage est divisé en quatre chapitres, dont le premier contient un grand nombre d'expériences sur lesquelles l'auteur appuie sa théorie. Voici les résultats qu'il en tire :

1.° Les espèces forment autant de branches dans les familles qui sont connues sous le nom de genres, et auxquelles elles appartiennent par des caractères communs ; elles se distinguent entre elles par des caractères particuliers.

Ces caractères sont constans, et ils distinguent le type des variétés.

Les types sont toujours féconds ; ils se reproduisent par leurs semences, à moins que celles-ci ne soient modifiées par la fécondation.

2.° Le mélange des espèces dans la réunion des sexes a donné naissance à des hybrides.

L'hybride participe des caractères des deux espèces dont elle est composée ; ainsi la physionomie extérieure décèle son origine. Elle n'a pas besoin de procédés pour être connue ; elle a une tendance à la stérilité.

3.° Le mélange et la proportion des principes de reproduction de plusieurs individus d'une même espèce ont donné lieu aux variétés. Les variétés ne sont que des aberrations du type.

4.° L'action irrégulière et forcée d'un principe sur l'autre dans l'acte de la fécondation, soit sur la même espèce, soit entre des espèces différentes, a donné lieu à la production des monstres.

Les monstres ne sont donc que des individus dont l'organisation a subi une altération par le fait de la fécondation.

Si cette altération a eu lieu dans les ovules, le monstre est dans le germe, et ce germe semé produit une variété qui ne porte que des monstres. Nous ne chercherons pas à approfondir cette théorie et à la discuter ; nous laisserons ce soin aux physiologistes.

Si cette altération a lieu dans l'ovaire, le monstre est dans le fruit qui en résulte, et périt avec lui.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur traite du genre *citrus* et de ses espèces, qui ont une grande propension à se mélanger, et dont la fleur présente beaucoup de facilité pour recevoir une fécondation extraordinaire. M. Gallesio y établit les divisions des botanistes et des agronomes, et celles qu'il a adoptées ; il traite des espèces primitives et des hybrides, qu'il subdivise en trois races, et ces trois races en deux classes. La première est celle des hybrides qui ont conservé la physionomie de l'espèce principale, de laquelle elles ne se distinguent que par des modifications très-légères, qui affectent à peine quelque partie de la plante. La seconde est celle des hybrides dans lesquelles le mélange est si prononcé, que l'on ne peut les confondre avec aucune des variétés des epèces primitives. L'auteur appelle *poncires* les hybrides du limonnier et du cédrat, *limes* les hybrides de l'oranger et du limonnier, *lumies* les hybrides du cédrat et de l'oranger.

C'est le chapitre III qui est consacré à la synonymie et à la description des espèces, variétés et hybrides, appartenant à ce genre de végétaux. Les deux derniers articles concernent les fruits monstrueux et les agrumes des Indes, avec des observations générales.

L'auteur, dans le IV.ᵉ et dernier chapitre, quitte le rôle de botaniste pour prendre celui d'historien. Il s'occupe de recherches sur les pays où ces arbres sont indigènes, ceux où ils ont été transportés et où ils se sont naturalisés, et les époques de leurs différentes transmigrations.

Ce chapitre est rempli de recherches qui donnent lieu à des discussions savantes, et présente beaucoup d'intérêt à une certaine classe d'agriculteurs et aux botanistes. L'auteur y montre une grande érudition ; des notes très-étendues attachent le lecteur, et prouvent que M. Gallesio a lu et consulté une infinité d'écrivains de différens siècles et de différentes nations, et qu'il a voyagé dans beaucoup de contrées où l'on cultive des orangers. Nous citerons, parmi ses notes, celle dans laquelle il rend compte de l'état de ces arbres, quant à leur produit dans divers pays. Les orangers du Finalais lui ont paru les plus beaux de l'Europe.

Ceux de la Sicile ont des fruits très-doux; un seul arbre en donne douze à quinze cents. Il en est de même de ceux des îles de l'Archipel, de Salo, de Nice, d'Hyères. Les moines du couvent de *los Remedios* en Andalousie ont assuré M. Gallesio qu'ils avoient cueilli à leurs arbres jusqu'à cinq mille oranges, ce qui a lieu aussi dans le Finalais, où même on en a récolté dans un jardin six mille, et dans un autre (celui de M. Piagia) huit mille sur un seul individu. Ce dernier arbre s'élève à la hauteur de neuf mètres; ses branches, qui forment un globe et qui descendent jusqu'à terre, présentent une circonférence de trente-quatre mètres; la tige, qui est encore jeune et vigoureuse, a un mètre et demi de circonférence.

L'ouvrage est terminé par deux tableaux synoptiques, l'un des caractères distinctifs des différentes espèces de *citrus*, et l'autre du genre, disposé d'après les principes de la nouvelle théorie de la reproduction végétale.

Nous ne croyons pas devoir oublier de dire que M. Gallesio, à la fin de sa préface, témoigne sa gratitude à trois de nos confrères, en s'exprimant de cette manière : « Ce traité, dit-il, n'auroit jamais » atteint le degré où il est parvenu, sans les secours que j'ai trouvés à » Paris, dans les ressources immenses qu'offre ce centre des connois- » sances humaines, et dans l'aide de l'amitié et des lumières de MM. de » Sacy, Desfontaines et Mirbel; c'est à ces trois savans, et principale- » ment à M. de Sacy, que je suis débiteur d'un grand nombre d'ob- » servations et de détails qui ont enrichi mon travail et qui en ont » facilité le développement et la liaison; il m'est doux maintenant de » leur en témoigner ma reconnoissance, &c. »

TESSIER.

Mémoires de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, années 1825-1826; tomes VIII et IX, in-4.° Paris, Firmin Didot, rue Jacob, n.° 24.

PREMIER ARTICLE, tome VIII.

En commençant cet article, nous rappellerons à nos lecteurs que nous n'avons été chargé par le bureau du Journal des Savans que de rendre compte des mémoires compris dans la division des sciences

physiques du recueil de l'Académie royale des sciences de l'Institut; l'examen des mémoires compris dans la division des sciences mathématiques ayant été confié à celui de nos collaborateurs qui est spécialement attaché au journal pour rendre compte des ouvrages du ressort de ces dernières sciences.

Mémoire sur l'origine, le développement et l'organisation du liber et du bois, par M. Mirbel.

Il seroit assez difficile d'exposer clairement l'objet de ce travail, de manière à en faire sentir toute l'importance, si nous ne rappelions pas la structure du bois et de l'écorce, ainsi que les opinions principales qui ont été émises sur l'origine et le développement des diverses parties qui les constituent sous le rapport anatomique.

Lorsqu'on coupe la tige ou même une branche ligneuse d'un arbre de nos forêts perpendiculairement à sa longueur, on aperçoit presque toujours, au premier coup-d'œil, sur chacun des deux plans circulaires qu'on a mis à découvert, quatre parties, l'*écorce*, le *corps ligneux*, la *moelle*, et les *rayons ou prolongemens médullaires*, qui, partant du centre, vont en ligne droite jusque dans l'écorce.

En examinant l'écorce et le corps ligneux de plus près, on voit que la première est formée de couches concentriques enveloppées, à l'extérieur, d'un tissu cellulaire: les uns ont compris l'ensemble de ces couches sous la dénomination commune de *couches corticales* ou de *liber*, tandis que d'autres ont appliqué l'épithète de *corticales* aux couches extérieures, en réservant la dénomination de *liber* aux couches intérieures; quelques savans n'ont admis qu'une couche de liber. On voit enfin que le corps ligneux est aussi composé de couches concentriques, dont la plus extérieure, moins dure et en général moins colorée que celles qu'elle recouvre, est appelée *aubier;* les autres couches constituent le bois proprement dit. Celle qui touche la moelle est l'*étui médullaire*, parce qu'en effet elle semble la contenir.

Les opinions qu'on a avancées sur l'origine et le développement du bois, rentrent dans deux principales, lorsqu'on ne veut voir que les grandes différences qui peuvent les distinguer les unes des autres. Grew, Malpighi, Linnæus, Sennebier, admettent que les couches intérieures de l'écorce ou le liber s'ajoutent au bois et constituent l'aubier, tandis que les couches corticales extérieures s'ajoutent à l'écorce. M. Dupetit-Thouars pense au contraire, avec Knigt, que chaque année, entre l'écorce et l'aubier, il se produit une couche de liber qui

s'ajoute à l'écorce, et une couche d'aubier qui s'ajoute au corps ligneux et se convertit en bois l'année suivante.

M. Mirbel professa d'abord la première opinion; mais l'observation lui en ayant démontré la fausseté, il eut la bonne foi de l'abandonner. C'est dans une note lue en 1816 à la Société philomatique, qu'il énonça sa nouvelle manière de voir, qui étoit appuyée d'ailleurs sur des dessins d'une grande exactitude, faits par lui-même d'après nature: le mémoire que nous examinons n'est en quelque sorte que l'explication détaillée de ces mêmes dessins, qui ont été gravés dès 1817, avec une grande perfection, par M. F. Bein. Nous allons exposer les idées de M. Mirbel, quelque difficulté qu'il y ait à les faire comprendre au lecteur, lorsqu'on n'a pas la ressource de les lui présenter avec les deux planches qui accompagnent le mémoire original et qui le rendent si clair.

Une branche d'orme de quatre ans fixe d'abord son attention. Après en avoir coupé une tranche mince perpendiculairement à l'axe, voici ce qu'il y reconnoît : en partant de l'étui médullaire, on compte quatre couches ligneuses, y compris l'aubier, et quatre couches de liber ou corticales, car M. Mirbel est de ceux pour qui ces deux expressions sont synonymes; chaque couche de liber est séparée de sa voisine par une couche de tissu cellulaire, et chaque couche de liber se compose elle-même de lames alternatives de tissu cellulaire, et d'un tissu plus dense, qui est probablement formé de tubes ou de cellules très-longues à parois épaisses non criblées de trous; la couche de liber la plus proche de la circonférence est couverte de tissu cellulaire dans lequel on remarque quelques lacunes.

Chaque couche ligneuse présente à l'observation un tissu que M. Mirbel avoit décrit d'abord sous le nom de *petits tubes*, et qui paroît être une agglomération de cellules à parois épaisses, extrêmement alongées et fermées à leurs extrémités; ce sont elles qui donnent principalement au bois la dureté qui lui est propre; 2.° des tubes vasculaires, à parois criblées de trous; ils limitent intérieurement la couche ligneuse; 3.° des tubes d'un diamètre plus petit que les précédens, à parois criblées; comme ils sont coupés intérieurement de distance en distance par des cloisons, on pourroit les considérer comme des cellules alongées et criblées. Ces tubes, par leur disposition en rangées circulaires, partagent la couche ligneuse en feuillets concentriques analogues aux lames que nous avons remarquées dans chaque couche de liber. La dureté des feuillets extérieurs est plus grande que celle des feuillets intérieurs; mais, en comparant sous le même rapport les diverses

couches du corps ligneux, on trouve que leur dureté respective augmente avec leur proximité du centre.

L'étui médullaire, qui est la limite intérieure de la dernière couche ligneuse, présente de gros tubes vasculaires, dont les uns sont criblés de trous, et les autres formés d'un filet roulé en hélices; ce sont ces derniers qu'on a appelés *trachées*.

Quant à la moelle, elle se compose d'un tissu cellulaire qui offre à l'observation microscopique deux parties très distinctes: celle qui avoisine l'étui médullaire est à parois très-épaisses, et présente des interstices ou lacunes, tandis que l'autre partie, à parois minces, n'en présente pas. Les cellules de la première partie sont souvent remplies d'une matière qui a l'aspect de l'amidon.

Il y a continuité entre les prolongemens médullaires, la moelle et le tissu cellulaire qui enveloppe les couches corticales; mais les prolongemens médullaires qui sont dans le corps ligneux, sont formés de cellules à parois épaisses, tandis que ceux qui sont dans l'écorce sont formés de cellules à parois minces.

Il y a tant de ressemblance entre un tronc d'orme et ceux des autres arbres de nos forêts, et, d'un autre côté, les dessins de M. Mirbel sont si nets, si précis, si conformes aux idées que l'on peut se faire de la structure des objets qu'ils représentent, qu'on seroit tenté de généraliser ce qu'il dit de la structure de l'orme à celle des autres arbres, sans qu'il parût nécessaire de soumettre ces derniers à l'examen: mais lorsqu'on a l'habitude d'observer la nature, on a tant d'occasions de remarquer combien la réalité est loin de l'apparence, sur-tout lorsqu'il s'agit d'étendre à plusieurs êtres ce qu'on a observé dans un seul, que la philosophie naturelle exige impérieusement que l'observateur ne généralise qu'en raison de la multiplicité de ses observations. C'est pourquoi M. Mirbel a soumis le *tilia europœa*, le *prunus cerasus*, le *malus communis*, le *fagus sylvatica*, à un examen aussi scrupuleux que celui dont l'orme a été l'objet; et ces nouvelles observations sont venues généraliser les premières, pour établir ce fait fondamental, que toutes les fois qu'un arbre n'a pas été altéré dans son écorce, cette écorce présente autant de couches de liber que le corps ligneux présente de couches; qu'en conséquence, on ne peut admettre que le bois s'accroît parce que le liber s'y ajoute en passant d'abord à l'état d'aubier.

Voyons maintenant comment M. Mirbel conçoit le développement de l'écorce et du corps ligneux.

A chaque printemps, un produit organisé, appelé *cambium* par Grew et Duhamel, apparoît entre l'écorce et le corps ligneux, c'est-à-dire,

entre l'aubier et la couche de liber qui ont été formés l'année précédente: peu à peu le cambium donne naissance, 1.° à une couche d'aubier qui s'applique sur l'ancien, tandis que celui-ci passe peu à peu à l'état de bois proprement dit; 2.° à une couche de liber qui s'applique sur la surface interne de l'écorce, de manière que la couche de liber la plus ancienne est la plus extérieure, et que la couche la plus ancienne du bois est la plus interne. Mais en même temps qu'il se développe une nouvelle couche de liber et de l'aubier, les couches de liber formées les années précédentes croissent elles-mêmes, parce qu'elles reçoivent, entre ce qu'on appelle les mailles de leur tissu, du cambium qui se transforme en cellules.

M. Mirbel revient sur l'idée qu'il a émise au commencement de sa carrière scientifique, que les différentes parties que l'œil distingue dans le végétal sont celles d'*un tissu continu*, de sorte que les vides, les interstices, les lacunes que présente le tissu cellulaire, ne sont pas le fait de l'organisation, mais bien le résultat d'accidens qui ont déchiré des cellules: il rejette donc ce que M. Treviranus a nommé *méats intercellulaires;* il n'admet donc pas la formation de ce même tissu par l'agglomération de vésicules qui se sont soudées ensuite. Si l'on parvient à isoler une *cellule*, ou ce que M. Dutrochet a nommé un *clostre*, on n'a pas *dessoudé* cette cellule, ce clostre, des cellules, des clostres qui étoient contigus aux premiers; mais la paroi commune à deux cellules, à deux clostres, s'est déchirée suivant un plan passant dans le milieu de cette paroi et parallèlement à ses faces. Le sève ne circule donc pas dans les *méats*, mais bien dans des vaisseaux, qui sont pour M. Mirbel des tubes criblés de trous, des tubes fendus, et des trachées.

Enfin M. Mirbel explique ce fait, que, dans chaque couche ligneuse, la partie la plus dure est à sa limite extérieure, et la partie la moins dure à sa limite intérieure, en disant que cette dernière partie ayant été produite au commencement de la végétation de l'année, tandis que la plus dure l'a été ensuite, les circonstances atmosphériques étoient plus favorables alors pour que la matière ligneuse acquît plus de dureté, qu'elles ne l'étoient au commencement de la saison.

Recherches sur la manière de discuter les analyses chimiques, pour parvenir à déterminer exactement la composition des minéraux, par M. J. S. Beudant.

Tous ceux qui ont suivi l'histoire des progrès de la minéralogie depuis les premiers travaux de Haüy, ont sans doute remarqué le

défaut de concordance qui existoit, à une certaine époque, entre les résultats de l'analyse chimique et les résultats de la cristallographie; et alors on pouvoit d'autant moins prévoir cet état de choses, que la chimie avoit confirmé, de la manière la plus évidente, des rapprochemens basés sur la structure des cristaux: ainsi Vauquelin, ayant découvert une base salifiable nouvelle, la glucine, dans le béril, la retrouva dans l'émeraude, où il avoit été conduit à la rechercher d'après l'invitation de Haüy, qui venoit de se convaincre que Romé Delisle avoit eu raison de conclure l'identité de ces minéraux de l'identité de leur forme cristalline. Un second exemple non moins remarquable que le précédent étoit la découverte que fit Vauquelin de la strontiane unie à l'acide sulfurique, dans des cristaux apportés de Sicile, que l'on avoit confondus avec le sulfate de baryte, jusqu'au moment où Haüy remarqua que l'angle obtus de la forme primitive des cristaux de Sicile étoit plus ouvert d'environ 3 degrés et demi que dans les cristaux du sulfate de baryte: quoi qu'il en fût de cette harmonie entre les deux sciences, et quoique Haüy eût défini l'espèce minérale, dans la première édition de son traité, *une collection de corps dont les molécules intégrantes sont semblables, et composées des mêmes élémens unis en même proportion*, il s'éleva des difficultés si graves, que l'auteur de cette définition adopta, dans ses écrits postérieurs, une manière de voir qui annihilait, pour ainsi dire, la part que cette définition accordoit à la chimie dans la détermination des espèces minérales. Les difficultés dont nous parlons étoient de deux ordres: les unes concernoient des substances qui sont composées des mêmes élémens, unis en une même proportion, et qui ont cependant des formes primitives distinctes; telles sont le spath calcaire rhomboïdal et l'arragonite, tous deux composés d'acide carbonique et de chaux. Les autres concernoient des matières de la nature de celle qu'on appelle *pierres*, qui, contrairement aux précédentes, présentent une même forme primitive dans des échantillons que l'analyse chimique trouve différens sous le rapport de la proportion des élémens, et, dans plusieurs cas, sous celui de la nature même de quelques élémens.

Les premières difficultés n'ont jamais eu pour les chimistes la gravité des secondes, parce qu'en effet ils ont si souvent l'occasion d'observer, dans leurs expériences, combien l'arrangement des molécules d'un corps a d'influence sur sa couleur, sa densité, sa consistance, &c. &c., qu'ils étoient suffisamment préparés à admettre que les mêmes principes, comme l'acide carbonique et la chaux, unis dans la même proportion, pouvoient constituer des solides ayant des formes primitives différentes; et cette opinion a été ultérieurement parfaitement démontrée.

Les secondes difficultés ne paroissoient pas de nature à être expliquées aussi facilement ; cependant tous les bons esprits, en énumérant les découvertes qui étoient résultées de l'alliance de la cristallographie et de la chimie, pensoient avec raison qu'il y avoit quelque principe théorique inconnu qui, une fois découvert, rétabliroit l'harmonie entre deux sciences qui sembloient devoir se confondre à leur but plutôt que d'avancer en divergeant de plus en plus l'une de l'autre.

Ce principe est celui de l'*isomorphisme*, découvert en 1819 par M. Mitscherlich. Il consiste en ceci, qu'il y a des corps *a*, *b*, *c*, *d*,... qui, en se combinant avec un corps *v*, forment des composés *av*, *bv*, *cv*, *dv*,.... cristallisables dans le même système, sous des formes plus ou moins rapprochées par leurs angles, si toutefois ces formes ne sont pas identiques. Les corps *a*, *b*, *c*, *d*,.... sont dits *isomorphes*. Ils sont acides, lorsque *v* est base salifiable ; ils sont bases salifiables, lorsque *v* est acide : en un mot, les corps isomorphes *a*, *b*, *c*, *d*,... sont toujours doués de la propriété antagoniste de celle du corps *v*.

Mais avant d'aller plus loin, nous devons remarquer que cette découverte fut préparée par de nombreuses analyses, qui ont illustré les noms de plusieurs chimistes, et sur tout par l'heureuse idée qu'eut M. Berzelius, de considérer les espèces minérales de la classe des pierres comme des sels, c'est-à-dire, des composés dans lesquels un ou deux principes faisoient fonction d'acide et un ou plusieurs principes faisoient fonction de bases salifiables. Cette manière de voir, appliquée spécialement aux pierres siliceuses, en faisoit des *silicates*, et ceux-ci, une fois rangés parmi les sels, présentoient des silicates simples, ou des composés définis de silice avec une seule base, des silicates doubles, triples,... ou des composés de deux silicates, de trois silicates.... définis : dès-lors leur composition pouvoit être calculée comme celle des sels simples, des sels doubles, des sels triples..., et devenoit susceptible d'être exprimée, de la manière la plus simple et à-la-fois la plus précise, dans le langage du système atomistique.

Par exemple, les pierres appelées pinite disthène, cymophane, devinrent des silicates d'alumine simples ; le zircon, la gadolinite, la calamine, des silicates de zircone, d'yttria, de zinc simples ; l'émeraude, l'euclase, des silicates doubles d'alumine et de glucine ; le feld-spath, qui étoit une espèce unique pour Haüy, devint un sous-genre renfermant trois espèces de silicates doubles, savoir, un silicate double d'alumine et de potasse, un silicate double d'alumine et de soude, un silicate double d'alumine et de chaux ; et, fait remarquable ! c'est que cette composition étoit telle qu'en remplaçant, dans les deux premières,

espèces, la silice par l'acide sulfurique dans la proportion convenable pour neutraliser les deux bases, on avoit l'alun à base de potasse et l'alun à base de soude.

La découverte de l'isomorphisme donna à ces faits une généralité et une précision qu'ils n'auroient point eues sans elle, et ce ne fut réellement qu'alors qu'on sentit bien ce qui avoit manqué jusque-là pour appliquer rationnellement le système atomistique à un assez grand nombre d'analyses minérales.

En effet, le principe de l'*isomorphisme*, en généralisant le fait que du sulfate d'alumine forme des composés octaëdres avec du sulfate de potasse, du sulfate de soude, et même du sulfate d'ammoniaque; que du silicate d'alumine donne des composés de même forme, soit qu'il s'unisse à du silicate de potasse, soit qu'il s'unisse à du silicate de soude, ou bien même à du silicate de chaux, explique plusieurs des difficultés les plus graves que nous avons signalées plus haut, en parlant de la dissidence de l'analyse chimique et de la cristallographie; savoir :

1.° Que des cristaux, ayant la même forme primitive, peuvent différer par quelques-uns de leurs élémens, dans le cas même où ces cristaux sont parfaitement purs, ou, en d'autres termes, que l'analyse les trouve formés d'élémens unis en des proportions définies et constantes. Il est évident qu'alors ils constituent plusieurs espèces d'un même sous-genre;

2.° Que des cristaux peuvent présenter des principes qui ne paroissent pas d'abord être en proportions définies, mais qui se réduisent, par un examen aprofondi, à des mélanges en proportions indéfinies de composés définis. Cette difficulté est facile à concevoir, lorsqu'on sait qu'un cristal d'alun de potasse peut s'accroître dans une solution d'alun ammoniacal, et que le résultat, qui n'est qu'un mélange de deux corps parfaitement définis, ne cesse pas d'être homogène à l'œil, malgré la différence qu'il peut y avoir dans la proportion des sels mélangés.

Ajoutons à ces difficultés celles qui résultent des mélanges qu'une cristallisation rapide a opérés entre des corps qui peuvent être isomorphes ou non isomorphes.

D'après ce qui précède, il est évident que, pour se représenter la composition chimique d'un minéral dont on aura fait l'analyse, il ne suffira pas d'avoir déterminé la nature ni même les proportions de ses élémens; il faudra voir encore s'ils sont dans des proportions convenables pour constituer des sels simples ou doubles : conséquemment, il faudra avoir égard aux composés isomorphes, aux mélanges possibles de composés définis, afin que, dans tous les cas, on puisse, en réunissant

les élémens trouvés dans le minéral analysé, voir si ces élémens représentent un composé défini pur ou plusieurs composés définis mélangés. Pour arriver à ce but, on part de suppositions suggérées par les caractères extérieurs du minéral analysé, par la possibilité que la matière qui sert de gangue au minéral ait pu s'y mélanger, &c. Ces suppositions faites, on cherche à les vérifier par des calculs : or, ce sont les règles a suivre pour opérer ces calculs que M. Beudant s'est proposé de tracer dans le mémoire dont nous avons énoncé le titre plus haut. Les considérations précédentes étoient nécessaires pour en faire apprécier l'intérêt; et nous avons d'autant moins hésité à nous y livrer, que ce mémoire n'est pas de nature à être analysé fidèlement dans ses détails. Nous nous bornerons à parcourir rapidement les paragraphes qui le composent.

§. 1.er *Expériences sur les sels.*

M. Beudant s'est livré à des expériences sur les sels, pour savoir si l'excès de silice que l'on rencontre dans un grand nombre de silicates peut être attribué à ce que ces composés s'étant trouvés, au moment de leur formation, en présence d'une quantité de silice plus grande que celle qui est nécessaire à la neutralisation de leurs bases salifiables, cet excès de silice a été enveloppé par les silicates, soit qu'il y ait eu combinaison ou simplement mélange.

Le résultat des expériences de M. Beudant a été :

1.° Que les sulfates, les nitrates, les carbonates neutres cristallisables, qu'on fait dissoudre dans des eaux qui contiennent un excès de l'acide ou de la base de l'espèce du sel qui est dissous, cristallisent en conservant leur composition première, sauf le cas où le sel dissous est de nature à former un sous-sel ou un sur-sel; mais alors les principes du nouveau sel sont en proportion définie. Ces expériences ne sont que la confirmation de ce qu'un grand nombre de chimistes avoient déjà observé;

2.° Que l'eau mère acide ou alcaline qui reste attachée mécaniquement à un sel, n'élève la proportion de l'acide ou de la base qu'à quelques millièmes, ou très-rarement à des centièmes, au-dessus de la proportion essentielle à la combinaison; et cet excès disparoît, si les sels, avant l'analyse, ont été brisés et pressés entre des papiers joseph qui absorbent l'eau mère;

3.° Que des silicates préparés par la voie sèche se sont comportés d'une manière analogue aux sels précédens, dans des circonstances

analogues. Ainsi la silice étoit-elle mêlée à des bases dans des proportions qui constituoient des composés neutres, il se produisoit des silicates neutres. La silice étoit-elle un peu surabondante, il se produisoit deux combinaisons distinctes à l'œil, et chacune en proportion définie.

Ces expériences n'ayant pas donné la solution de la question que M. Beudant s'étoit proposé de traiter, il crut qu'il la trouveroit dans la tendance qu'ont les sels à se mélanger lorsqu'ils cristallisent rapidement, sur-tout lorsque ces sels sont formés du même acide et ont en outre la même formule atomistique; et en effet, M. Beudant ayant pris en considération la nature des gangues, ou plus généralement celle des matières qui enveloppent les minéraux dans leurs gîtes, trouva que les analyses calculées dans l'hypothèse où il y avoit eu mélange de ces matières avec le minéral, étoient des plus satisfaisantes.

§. 2.

Le second paragraphe en est la preuve : il se compose de quatre séries d'analyses.

La première concerne un groupe cristallin que l'auteur considéra d'abord, d'après les seuls caractères physiques et minéralogiques, comme un mélange d'amphibole actinote en cristaux rhomboïdaux, et d'épidote thallite en partie granulaire, en partie fibreuse.

L'analyse du premier minéral représentoit :

Amphibole actinote............	55.	c'est-à-dire, de deux espèces du sous-genre amphibole.
Amphibole trémolite...........	38.	
Trisilicate de fer..............	1.	
Silicate trialumineux..........	5.	
	99.	

L'analyse du deuxième minéral représentoit :

Épidote zoïsite..............	41,7.	c'est-à-dire, deux espèces du sous-genre épidote.
Épidote thallite..............	47,9.	
Bisilicate de magnésie........	2,7.	
Bisilicate de fer..............	7,0.	
Silice surabondante..........	0,6.	
	99,9.	

Tels sont les résultats obtenus, en calculant chaque analyse sans prendre en considération la possibilité que la matière contiguë à la matière analysée s'y soit mélangée; et quoique satisfaisans, ils ne le sont pas

autant que les résultats calculés dans la supposition du mélange des corps contigus. En effet, dans cette supposition,

La première analyse donne :

Amphibole actinote..........	47,9.
Amphibole trémolite........	38,4.
Épidote thallite.............	10,6.
Épidote zoïsite..............	3,0.
	99,9.

La seconde analyse donne :

Épidote thallite.............	52,7.
Épidote zoïsite..............	37,1.
Amphibole actinote..........	6,0.
Amphibole trémolite........	4,2.
	100,0.

Résultats trop simples pour qu'ils ne soient pas adoptés.

La deuxième série d'analyses fournit des résultats analogues pour trois minéraux qui présentent chacun un mélange d'épidotes et de grenats.

Il en est de même d'une troisième série d'analyses qui se rapportent :

1.° A une idocrase ou grossulaire mélangée de wollastonite et de trémolite;

2.° A la wollastonite mélangée de trémolite et de trisilicate de chaux;

3.° A de la trémolite mélangée de grenat;

4.° A du trisilicate de chaux mélangé de wollastonite et de trémolite;

5.° A du carbonate de chaux mélangé de carbonate de magnésie.

Enfin, une quatrième série d'analyses confirme encore la manière de voir de l'auteur. Cette série s'applique :

1.° A du quartz hyalin;

2.° A du grenat;

3.° A du disthène;

4.° A de l'actinote;

5.° A du mica.

M. Beudant est conduit à discuter des analyses de pyroxène et d'amphibole, faites par différens chimistes, qui ont indiqué les minéraux qui accompagnoient les échantillons qu'ils ont analysés.

§. 3.

Dans le troisième paragraphe, l'auteur applique sa méthode de calculer les analyses à celles de plusieurs roches; telles sont :

1.° Une roche de grenat d'ala;
2.° Un grünstein compacte;
3.° Un grünstein noir de Schemnitz;
4.° Un trapp de Suède ;
5.° Un basalte de Beaulieu;
6.° Un basalte de Somos-ko.

Il conclut que l'on confond souvent, sous la même dénomination, des minéraux différens; par exemple, il distingue trois sortes de grünstein, au lieu d'une seule sorte; et deux sortes de basalte, au lieu d'une seule.

§. 4. *Théorie de la discussion des analyses minérales.*

M. Beudant distingue d'abord cinq cas qui peuvent se présenter, lorsqu'on veut appliquer sa méthode de calculer aux analyses minérales.

1.er cas. L'analyse a donné des élémens en proportions définies.

2.e cas. L'analyse a donné des élémens plus ou moins nombreux en proportions *qui approchent* d'être définies, de manière qu'il y a quelques matières surabondantes, et qu'il faut admettre des mélanges sur la nature desquels on n'a pas de notions.

3.e cas. L'analyse est compliquée, mais elle est accompagnée de renseignemens sur la nature des mélanges possibles, et peut être partagée immédiatement en deux portions, dans chacune desquelles les principes immédiats se trouvent en proportions définies.

4.e cas. L'analyse totale, ou l'une des parties dans lesquelles elle peut se diviser, doit renfermer, d'après les renseignemens sur les matières associées, des composés de même base ou de bases isomorphes d'ordres différens.

Ce cas exige la solution de quelques équations à plusieurs inconnues.

5.e cas. L'analyse est accompagnée de renseignemens sur la nature des corps associés ou contigus; mais quelques principes immédiats du corps qui peut être mélangé, ne sont pas en quantité définie, et n'ont offert que des traces de leur présence, ou même ont été tout-à-fait négligés. La discussion ne peut se faire que par tâtonnement, par un calcul de fausse position.

L'auteur applique le calcul à chacun de ces cas en particulier, et il

procède pour chacun d'eux suivant deux méthodes différentes : dans la première méthode, il part des quantités pondérables des principes immédiats; et dans la seconde, des quantités d'oxigène contenues dans les divers oxides ou acides des minéraux analysés. Cette partie, quoique la plus essentielle du mémoire, est cependant beaucoup trop technique, pour que nous essayions de l'exposer; nous nous bornons à l'indiquer au lecteur.

E. CHEVREUL.

De Roberti Wacii carmine quod inscribitur Brutus, dissertatio quam &c. offert Levinhus Abrahams, &c., *In auditorio collegii Elersiani, 31 octobr. 1828*.... Hafniæ, *in-12*.

A l'époque où notre ancienne littérature étoit très-peu connue et n'étoit guère étudiée, on accordoit justement des éloges aux laborieux érudits qui, fouillant dans les dépôts littéraires, faisoient ensuite imprimer, en entier ou par fragmens, les productions jusqu'alors inédites de nos vieux écrivains; il suffisoit presque de la publication matérielle d'un manuscrit, pour acquérir des droits à la reconnoissance et à l'estime.

Depuis qu'à la faveur de ces utiles entreprises, on a pu constater les formes et même les règles du langage des troubadours et des trouvères, les éditeurs qui se présentent aujourd'hui, ont les moyens de choisir avec discernement parmi les variantes nombreuses que fournissent les divers manuscrits, et ils ne doivent admettre que celles qui se rapportent à ces formes et à ces règles reconnues : la critique doit donc juger leur travail avec une sage sévérité, qui permette à la science de prendre tous les développemens dont elle est susceptible.

La publication du roman de Rou n'avoit pas été précédée d'un examen suffisant et de la comparaison raisonnée des divers manuscrits dépositaires du texte, soit en France, soit en Angleterre; quelquefois l'éditeur ne préféra pas les variantes qui s'accordoient davantage aux règles grammaticales de l'époque; dans l'intérêt de la science, il fallut entreprendre un travail spécial, et il a servi de supplément à l'édition du roman, qu'elle est d'ailleurs très-recommandable par divers mérites et sous plusieurs rapports.

Je desire vivement qu'on ne soit pas réduit à la nécessité de donner un pareil supplément pour le roman de Brut ; et c'est sur-tout sous ce point de vue que j'examinerai la dissertation de M. Abrahams.

L'impression entière du roman de Rou, par Robert Wace, fut précédée d'un extrait assez considérable, publié avec notes, préface et traduction danoise, par M. le chevalier P. O. Bronsted, qui travaille en ce moment à un grand ouvrage sur les antiquités de la Grèce, dont il a paru deux belles livraisons. M. Bronsted avoit eu le dessein de faire connoître les faits concernant l'histoire de sa patrie, d'où partirent la plupart des guerriers qui formèrent des établissemens en Normandie.

C'est dans le même esprit que M. Abrahams se prépare à livrer à l'impression le roman de Brut, aussi composé par Robert Wace; il pense que cet ouvrage fournira d'utiles renseignemens pour la connoissance de l'histoire et des antiquités des pays du nord, et notamment du Danemarck.

Il expose que, voulant recueillir des documens relatifs au Danemarck, il vint à Paris, où, après avoir étudié les origines de la langue française, il rechercha et consulta les manuscrits qui contenoient les ouvrages de nos anciens auteurs : il lut d'abord les poëtes du midi de la France; il s'appliqua ensuite à connoître ceux du nord, dont l'idiome a plus de rapport avec le langage actuel de la France, et s'attacha spécialement aux manuscrits du roman de Brut, dont on n'a publié, dit-il, que peu de fragmens, sur lesquels la critique ne s'est pas exercée.

M. Abrahams annonce que, pour établir le texte de cet ancien poëme, le plus ancien peut-être de tous, selon lui, depuis la formation de la langue romane, il a compulsé cinq manuscrits de la Bibliothèque du Roi (1).

J'ai lieu de croire que le prospectus d'une édition du roman de Brut, imprimé chez MM. Firmin Didot père et fils, et répandu, il y a environ trois ans, est l'ouvrage de M. Abrahams.

En attendant la publication de ce roman, et pour offrir un specimen de l'édition projetée, il donne divers fragmens, et notamment ceux qui concernent les guerriers danois placés sous la conduite de Hengist et de Hors.

Je n'entrerai dans aucun examen, soit des faits historiques, soit des récits fabuleux, contenus en divers écrits, à la faveur desquels M. Abrahams tâche d'indiquer les sources où Robert Wace a puisé le

---

(1) N.os 7615, n.° 7537 de l'ancien fonds, n.° 27, n.° 7 du fonds de Cangé, et n.° 186 du supplément.

sujet et les épisodes du roman de Brut (1); j'attends la publication entière : mais je dois dire qu'on ne peut qu'être satisfait de cette partie du travail de l'éditeur futur.

Outre les cinq manuscrits qu'il déclare avoir consultés à la Bibliothèque du Roi, il auroit pu profiter de celui que possède la Bibliothèque royale de l'Arsenal.

Ce manuscrit *in-4.°* vélin, n.° 171, contient des variantes précieuses: il avoit appartenu à M. de Bombarde et ensuite à M. de Paulmy.

Je donnerai peut-être une idée avantageuse du style de ce roman, en citant un passage qui ne se trouve pas dans les fragmens rapportés par M. Abrahams.

A l'époque des fêtes de Pâque, Artur a tenu une cour à Paris, et il a distribué des fiefs; son sénéchal a obtenu l'Anjou; puis

Dona il en fieu Normendie
Qui adonc (*) avoit nom Neustrie.... (*) alors
En avril, quant esté entra
En Engleterre trespassa;
Mult véissiez, à son repaire (*), (*) retour
Hommes et fammes joie faire;
Baisent les dames leur mariz
Et les meres bèisent leur fiz;
Filz et filles bessent leurs peres
Et de joie pleurent leurs meres;
Cousines beisent leurs cousins,
Et les voisines leurs voisins;
Par rues et par quarrefours,
En véissiez estre pluseurs,
Pour demander comment en est
Et (*) qu'il ont fait de leur conquest, (*) *ce que*
Qu'il ont fait et qu'il ont trové,
Et pourquoi ont tant demouré.
Cil racontent les aventures,
Les batailles fortes et dures,
Et les travals qu'il ont éu
Et les perilz qu'il ont véu.

---

(1) *Voyez* l'article de Robert Wace dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XIII, pag. 518-530.

Ces vers, que M. Abrahams regarde, ainsi que je l'ai dit, comme les plus anciens peut-être de la langue des trouvères, me paroissent remarquables par la clarté, la correction du style, et par la vérité naïve des images.

Je passe à la comparaison du texte imprimé par M. Abrahams avec le texte du manuscrit de l'Arsenal; ce sera le moyen sans doute de rendre plus évidente la nécessité des corrections que je proposerai d'après ce manuscrit.

§. 1. *Articles.* La langue des trouvères, dans les premiers temps de sa formation, employoit au pluriel l'article LI comme sujet masculin; LES n'étoit d'usage que pour le régime.

D'après cette règle, il faudroit admettre la variante suivante.

Pag. 112 de la dissert. :	Et LES BRETONs totz temps cressoient.
Man. de l'Arsenal :	Et *li breton* totz temps, &c.

§. 2. *Substantifs.* Selon le principe, aujourd'hui incontestable, qui désignoit au singulier le sujet par la présence de l's à la fin du nom, et au pluriel par son absence, tandis que les régimes directs ou indirects ne prenoient pas l's au singulier et l'acceptoient au pluriel, il faut préférer les variantes qui sont conformes à cette règle. En voici quelques-unes que fournit le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Pag. 176 de la dissert. :	Henguist qui *maire* et ainsnez fu.
Man. de l'Arsenal :	Henguist MAIREs et, &c.
Pag. 78 de la dissert. :	Tuit ly MEILLORs e li plus fort Sont mis hors del pais par sort.

Il ne falloit pas l's à *meillor;* le manuscrit de l'Arsenal porte *li meillour.*

Pag. 86 de la dissert. :	E ton grant *preu* (*) seroit
Man. de l'Arsenal :	Et ton grant PREUs seroit

(*) profit

Pag. 96 de la dissert. :	Li CRESTIENs l'en haïrent.

Dans le manuscrit de l'Arsenal on lit *crestien*, qu'il faut adopter.

Pag. 114 de la dissert. :	Mais BRETONs qui païens cremoient.

Le manuscrit de l'Arsenal porte, conformément à la règle, *breton.*

Pag. 116 de la dissert. :	PAÏENs lor faulx dieux appeloient.
Man. de l'Arsenal :	*Payen* leurs faulx, &c.
Pag. 32 de la dissert. :	Tot ensement BRETONS faisoient.
Man. de l'Arsenal :	Tot ensement *breton.*

§. 3. *Adjectif.* La même règle étoit appliquée aux adjectifs et aux participes passés.

Pag. 52 de la dissert.: Tant prisiez et *amé* seroie.

Le manuscrit de l'Arsenal fournit prisiez et AMEZ.

§. 4. Au pluriel, le sujet IL ne prenoit pas l'S, comme il l'a prise depuis.

Pag. 74 de la dissert.: Li roys rouva quelz que ILS fussent.

Le manuscrit de l'Arsenal porte *il*, et l'on doit préférer cette variante.

Pag. 76 de la dissert.: CILZ oirent lor mandement.
Pag. 84. Lor signor sont CILZ natural.

Le manuscrit de l'Arsenal fournit *cil* dans les deux passages,

§. 5. *Omissions, lacunes.*

Après ces vers, page 110 de la dissertation:

Leur otroia en feu (*) Succexe
Et tote Essexe et Middelxesse,

(*) *fief.*

le manuscrit de l'Arsenal ajoute quatorze vers:

Pour ce que près erent de Kent
Que Enguist et premierement,
Pour remembrer la traïson,
De coutiaux ainsi a le nom:
Sexe, ce dient les Anglois,
Plusieurs couteaux est en françois.
Mes cil le nom auques varient
Que ne sevent que senefient.
Anglois le reprovier en orent;
De la traïson que cil orent
La fin de la parole osterent;
Ses noms des couteaux trestorne rent,
Pour ousblier le desonnor
Que fait orent leur ancessor.

Après ces vers, le manuscrit de l'Arsenal continue par le vers de l'imprimé:

Vostigier tot lor a guerpi.

Pour l'intelligence des quatorze vers que j'ai rapportés; je dois dire que Henguist avoit formé un complot pour assassiner les Bretons;

ses guerriers devoient tirer et tirèrent en effet leurs couteaux cachés, lorsqu'il leur cria en sa langue, dit le poëte : NIM IVER SEX, *prenez vos couteaux*.

Pag. 120, après le vers :	Les bras toz nuz, escuz lever,
Le man. de l'Arsenal ajoute :	Moult leur véissiez coups doner
	Et de l'acier le feu voler.

§. 6. *Vers inexacts à cause des pieds qui manquent ou qui sont de trop.*

Pag. 78 de la dissert. : Si coustume est et us.

Il manque deux pieds à ce vers; ils sont dans le manuscrit de l'Arsenal.

Pag. 78 de la dissert.: Si *comme* coustume est et us.
Querre *terre* et mansions.

La mesure exigeoit TERRES, comme on le lit dans le manuscrit de l'Arsenal.

Pag. 84 : Tuit ly home mal terminent.

Le manuscrit de l'Arsenal porte, TE *terminent*, autrement il manqueroit un pied.

Pag. 116 : Et chrestien diex reclamoient,
Bien se combaltoient payen.

L'article LI, placé avant *chrestien* et *payen*, donne à chaque vers le pied qui manque, et l'on trouve cet article dans le manuscrit de l'Arsenal.

Pag. 120 : Pris avon cestui vaincu.

Le pied qui manque est fourni par le manuscrit de l'Arsenal :

... cestui *et* vaincu.

Pag. 112 : Qui a fol et foible chevetaine.

Ce vers a un pied de trop. Le manuscrit de l'Arsenal porte plus exactement :

Qui a foible et fol chevetaine.

Pag. 33 : Nez commencierent à perillier.

Le manuscrit de l'Arsenal réduit à huit pieds ce vers, et dit :

Nés commencent à periller.

Pag. 52 : Qui *me* dist que tant come j'auroie.

Le manuscrit de l'Arsenal supprime *me*, et le vers n'a alors que les huit pieds.

§. 6. *Variantes de mots préférables.*

Pag. 32 de la dissert. : Dont véissiez grans tueïz
E MERVEILLES detrenceis.

Ce second vers est ainsi dans le manuscrit de l'Arsenal :

E *merveilloux* deglageis.

Pag, 76 : Notre terre est de gent *noie.*

Le manuscrit de l'Arsenal porte *naïve*, qui, dans le texte, rime et doit rimer avec *plaintive.*

Pag. 98 : Qui à *véue le* desvoie.
Man. de l'Arsenal : Qui à *merveilles se* desvoie.

Pag. 118 : *Haïr* l'ot et haïr le dut.

Il faut lire, comme dans le manuscrit de l'Arsenal :

Haï l'ot (c'est-à-dire, *l'eut haï*).

En indiquant les variantes préférables que peut fournir le manuscrit de l'Arsenal, j'avoue volontiers que, dans beaucoup de passages, le texte admis par M. Abrahams est aussi bon et quelquefois même meilleur que le texte correspondant de ce manuscrit; mais quand un savant étranger se dispose à mériter l'estime des littérateurs français par la publication d'un ouvrage aussi important que le roman de Brut, j'ai cru servir et lui-même et la science en fournissant les moyens d'ajouter à l'utilité et au succès de l'entreprise.

Je terminerai ces observations en citant deux passages rapportés dans la dissertation de M. Abrahams, qui confirmeront sans doute l'opinion avantageuse qu'on se sera formée du style de Robert Wace.

Le premier est relatif aux preuves de mérite que les dames exigeoient des chevaliers.

Ja nulz chevaliers n'y éust,
De quel paraige que il fus,
Ja péust avoir druerie (*)
Ne courtoise dame à amie,
Se il n'éust trois fois esté
De chevalerie esprouvé.

(*) *faveurs.*

L'autre passage offre des détails de ce qui se passoit aux églises lors des cérémonies religieuses.

Moult oïssiez orgues sonner,
Et clercs chanter et orguener,
Voix abaissier et voix lever
Chans avaler (*) et chans monter.
Moult véissiez, par les moustiers,
Aler et venir chevaliers,
Tant pour oïr les clers chanter,
Tant pour les dames esgarder.
D'un moustier à l'autre venoient,
Moult aloient et esgardoient;
Ne savoient certainement
Auquel fussent plus longuement.
Ne se pouoient saouler
Ne de voir ne d'escouter;
Se tot lo jor ainsi durast,
Jou cuidast (1) qu'il ne lor anuiast.

(*) *descendre.*

J'invite fortement M. Abrahams à publier le roman de Brut, mais à ne le publier qu'en rectifiant le texte d'après les meilleures variantes: je lui offre à cet égard mes soins et mon zèle; je voudrois les appliquer à l'amélioration et non à la critique de l'édition annoncée.

(1) Parmi les variantes que présente le manuscrit de l'Arsenal pour corriger ce passage, je n'indiquerai que celle du dernier vers, où on lit CUIT, *je pense*, au lieu de *cuidast*, qui est une faute évidente.

RAYNOUARD.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

M. CUVIER a publié l'Analyse des travaux de l'Académie des sciences pendant 1820, de ceux du moins qui correspondent à la météorologie, à la physique, à la chimie, à la géologie, à la physique végétale et à la botanique, à l'anatomie et à la physiologie animale, à la zoologie, à la médecine et à la chirurgie, enfin à l'agriculture. Cette suite de notices remplit 137 pages *in-4.°*, imprimées chez M. Firmin Didot. La mort de M. Fourier a retardé la publication de la partie *mathématique* des derniers travaux de cette Académie.

La partie *physique* est si riche, qu'il nous seroit impossible d'en indiquer tous les articles. Ceux qui se rattachent à la chimie peuvent mériter une attention particulière. Dès les premières expériences sur l'électricité galvanique et sur son action chimique, on avoit prévu qu'elle donneroit l'explication d'une multitude de phénomènes qui échappoient aux lois connues. M. Becquerel vient de montrer qu'en effet on peut se rendre compte par-là de la formation de plusieurs minéraux : c'est dans les effets électriques manifestés par l'action chimique des corps en contact qu'il a cherché la solution du problème. Quand un métal est attaqué par un acide ou par un liquide, il y a dégagement de chaleur, puis formation d'un composé qui exerce une action non-seulement sur le métal, mais encore sur le liquide qui l'environne et avec lequel il se mêle insensiblement. Dans l'action de l'acide nitrique sur le cuivre, l'acide prend l'électricité positive, et le métal l'électricité négative. En multipliant les expériences, M. Becquerel a démontré que le développement de l'électricité est dû à des actions chimiques : il a fait connoître les lois de ce développement; il a indiqué les moyens d'obtenir divers oxides et un grand nombre de composés nouveaux.

M. Sérullas, par ses nouvelles recherches sur les combinaisons de l'acide iodique avec les bases salifiables, est d'abord arrivé, à l'égard de l'iodate neutre de potasse, au même résultat que M. Gay-Lussac, savoir, que, dans ce sel, l'atome d'acide iodique, contenant cinq atomes d'oxigène, neutralise un atome de potasse, contenant un atome d'oxigène. Il a décrit ensuite deux nouveaux iodates de potasse avec excès d'acide, qu'il a nommés *bi-iodate* et *tri-iodate*, l'un contenant deux fois, l'autre trois fois plus d'acides que n'en renferme l'iodate neutre. — En faisant des expériences sur les sulfures de phosphore, M. Sérullas a découvert un corps tout-à-fait nouveau, contenant du chlore, du phosphore et du soufre. C'est un composé à proportions définies, qui n'est pas susceptible de combinaisons différentes. Une analyse attentive fait voir qu'il est formé de trois atomes de chlore, d'un de soufre, d'un de phosphore. Le même chimiste a présenté un mémoire sur deux autres produits, l'huile douce de vin, et l'acide sulfovinique. Il a observé que les sulfovinates desséchés dans le vide donnent à la distillation une matière qu'on

a prise pour une huile, et qu'il a reconnue être le sulfate d'hydrogène bi-carboné hydraté neutre. Outre ces résultats, fruits de l'observation directe, l'auteur du mémoire s'est livré à des vues théoriques sur la manière dont se forment les divers poduits de l'éthérification.

Feu M. Vauquelin, pour compléter l'histoire des propriétés de ce principe immédiat des végétaux que l'on connoît sous le nom de *gelée,* a fait l'analyse d'une partie végétale où ce principe se rencontre en abondance, savoir, de la racine de carotte. En la réduisant en pulpe, il en a obtenu un suc particulier et un marc: le suc contient, 1.° de l'albumine, qui entraine avec elle de la mannite et une matière grasse résineuse; 2.° un principe sucré difficilement cristallisable; 3.° une matière organique dont la propriété la plus remarquable est d'être tenue en dissolution à l'aide du principe sucré.

M. Chevillot a examiné les gaz des intestins dans l'homme malade: il y a reconnu six espèces de gaz, l'azote, le gaz carbonique, l'hydrogène, l'hydrogène proto-carboné, l'oxigène, l'hydrogène sulfuré. L'azote est le plus abondant des gaz qu'on trouve dans les voies digestives de l'homme mort de maladie.

Entre les travaux relatifs à la géologie, on distingue le tableau des terrains qui composent l'écorce du globe, ouvrage de M. Brongniart. Il divise l'histoire de ces terrains en deux périodes, qu'il suppose exprimées dans l'ancienne mythologie par les règnes de Saturne et de Jupiter: celle où nous vivons a succédé à la dernière des grandes catastrophes auxquelles la surface de notre globe a été en proie; les mutations s'y réduisent à des volcans, à des alluvions, à des dépôts formés de substances dissoutes par les eaux. La période précédente avoit été plus tourmentée; les formations s'y succédoient, la vie s'établissoit et s'anéantissoit alternativement sur différens points; le globe, comme Saturne, dévoroit ses enfans: c'est l'objet des hypothèses et des systèmes des géologues. Mais ce qui n'a rien de conjectural, c'est la nature et la position relative des terrains qui en ont été les produits, et des êtres organisés dont ils recèlent les dépouilles. Tous ces terrains sont stratifiés, et leur stratification même prouve qu'ils ont été formés successivement; mais il en est dont la masse non divisée en couches semble tenir plus intimement au noyau de la terre; d'autres qui en ont été vomis à l'état liquide et se sont répandus à diverses époques à la surface des couches. L'auteur a joint à ces vues générales beaucoup d'observations particulières et nouvelles.

M. Ellie de Beaumont, en admettant la production des montagnes par soulèvement, et en examinant avec soin, dans chaque système de montagnes, la nature des couches qui y sont inclinées et de celles qui sont restées horizontales, a conçu l'idée de fixer l'ancienneté relative des montagnes diverses, et a cru reconnoître que les plus élevées ne sont pas celles qui ont été soulevées les premières. Il croit les Pyrénées, les Apennin, plus jeunes que les chaînes plus basses de la Bourgogne et du Forez. Il assigne aux Alpes deux âges différens; et selon lui, leur chaîne orientale, depuis le Valais jusqu'en Autriche, est plus récente que l'occidentale.

On a prouvé par beaucoup d'exemples que les ossemens incrustés dans les couches anciennes des terrains tertiaires et secondaires, diffèrent assez de ceux des animaux actuels, pour qu'il soit permis de les regarder comme appartenant à des espèces et même à des genres inconnus. Cependant M. Geoffroy Saint-Hilaire pense qu'il seroit téméraire d'affirmer que ces animaux des

anciennes époques *ne soient point liés, à titre d'ancêtres*, à ceux qui vivent aujourd'hui. Il aperçoit une parenté réelle entre les uns et les autres; et persuadé que la géologie n'a point fait encore assez de progrès, il annonce qu'avec un sentiment plus profond et plus vrai des rapports zoologiques, on pourra y appliquer une chronologie qu'il essaie de tracer. Par ses expériences sur les œufs, il a cherché, dit-il, à entraîner l'organisation dans des voies insolites; c'est le but de son écrit intitulé *Déviations organiques provoquées et observées dans un établissement d'incubations artificielles*. Il assure qu'en opérant sur des masses, il a toujours obtenu des produits; qu'il y a fait des monstres à volonté, ayant la qualité qu'il prévoyoit.

M. Héricart de Thury a publié un ouvrage important sur les puits forés ou artésiens. Il faut souvent pénétrer à plusieurs centaines de pieds avant d'arriver à des eaux disposées à s'élever ainsi; mais lorsqu'on réussit, on se procure de très-grandes ressources. Tout fait croire que ce sont des nappes d'eau descendues de collines ou de montagnes plus ou moins éloignées, et sur lesquelles pèsent des colonnes de la hauteur nécessaire pour les élever au niveau où elles parviennent, quand des couches de glaise ou de pierre ne les empêchent pas d'y arriver. L'auteur fait connoître toutes les règles à suivre dans ces opérations, les indices d'après lesquels on peut se guider, les instrumens dont on doit se servir.

Sous le titre de *physique végétale et botanique*, se rencontre un travail de M. Dupetit-Thouars, où la théorie de la végétation est réduite à ces deux propositions: 1.° le bourgeon est une nouvelle plante; 2.° ses racines composent les nouvelles couches ligneuses et corticales. Les observations de ce naturaliste tendent à prouver que la formation des couches est déterminée par la partie supérieure, qu'elle part des bourgeons et va se terminer au chevelu de la racine; que le cambium est, aussi bien que la sève, dont il est une émanation directe, une matière indifférente qui ne prend de consistance qu'autant qu'elle est employée; que c'est le bourgeon seul qui peut la mettre en œuvre, en déterminant les fibres corticales et ligneuses qui doivent établir sa communication avec la terre ou le réservoir de l'humidité. Il résulte encore de la même suite de phénomènes et d'expériences, qu'il y a deux substances dans les végétaux, le ligneux et le parenchymateux.

M. de Mirbel a offert à l'Académie, dans un nouveau mémoire, l'ensemble de ses observations sur l'œuf végétal: c'est l'histoire, telle qu'il la conçoit, de l'organisation et des développemens des ovules. Il y a distingué cinq périodes. Dans la première, l'œuf végétal est à l'état naissant; c'est une excroissance pulpeuse, conique, sans ouverture. Dans la seconde, l'exostome et l'endostome s'ouvrent, et se dilatent jusqu'à ce qu'ils aient acquis le maximum de leur amplitude. Dans la troisième, la primine et la secondine, soudées ensemble, prennent un accroissement considérable, et cachent la tercine, qui souvent devient un suc membraneux. Dans la quatrième, la quartine naît de toute la surface de la paroi interne de l'ovule: la quartine s'alonge, et l'on y découvre, sous la forme d'un globule suspendu par un fil très-délié, la première ébauche de l'embryon. Dans la cinquième période, l'embryon développe ses cotylédons ainsi que sa radicule: il atteint sa grandeur naturelle.

Divers autres sujets de botanique ont été traités par MM. Dunal, Fée,

Cambessède, Henri de Cassini, Decandolles, Auguste Saint-Hilaire. Nous avons annoncé la nouvelle édition du Catalogue des plantes du Jardin du Roi, par M. Desfontaines.

L'anatomie et la physiologie animale revendiquent un mémoire de M. Geoffroy Saint-Hilaire, intitulé *Fragmens sur la nature*, et inséré dans l'Encyclopédie moderne de M. Courtin. La nature y est représentée comme se composant des faits et des actions de tout ce qui existe. « Ce n'est qu'une » manière abrégée d'exprimer les êtres et leurs phénomènes. On en a partagé la » science en sciences particulières; mais aujourd'hui c'est à la notion des faits » simples et primitifs qu'il faut s'élever pour entrer dans les voies de la philo- » sophie générale. »

Les expériences de M. Flourens concernant l'action du froid sur les animaux, établissent, 1.° que ce n'est pas seulement sur l'organisation et la vie prises collectivement que le froid agit; 2.° qu'il a une action principale et déterminée sur l'organe respiratoire; 3.° qu'il agit sur cet organe de deux manières distinctes: l'une qui produit une inflammation aiguë et promptement mortelle; l'autre qui cause une inflammation chronique, c'est-à-dire, la phthisie pulmonaire; 4.° qu'une chaleur douce et constante prévient toujours l'invasion de la phthisie pulmonaire, et souvent même en arrête les progrès. On doit aussi à M. Flourens des expériences sur la régénération des os, et un mémoire destiné à montrer que la moelle épinière n'a point sur la circulation une action spéciale proprement dite, distincte de l'action générale des centres nerveux; que ce n'est point en elle que réside le principe essentiel, encore moins le principe exclusif de cette circulation.

M. Breschet a examiné les variétés de structure de l'organe de l'ouïe dans les poissons, et les rapports divers qui rattachent cet organe à la vessie natatoire.

M. Serre a donné le titre d'*anatomie transcendante* à un mémoire où il soutient que les organes se forment par une impulsion de la circonférence au centre, et qu'au lieu du développement centrifuge, c'est le développement centripète qu'on doit admettre. Cette manière de voir détruit, selon lui, l'idée de la préexistence des organes et des germes, et change les fondemens mêmes de la science.

M. Warren a donné la première notice exacte des deux frères siamois réunis par le sternum. Deux filles nées en Sardaigne ont aussi vécu plusieurs mois malgré une soudure intime de leurs parties inférieures. M. Dutrochet a observé une vipère à deux têtes, que la soudure latérale de deux fœtus sembloit avoir formée. Un jeune homme mort à Verneuil en 1804 avoit dans le ventre une tumeur fibreuse, où se trouva un autre individu, très-déformé, très-incomplet, et qu'il étoit pourtant impossible de ne pas reconnoître pour un véritable fœtus humain.

Les articles de pure zoologie sont un mémoire de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire sur les singes d'Amérique; la description d'une nouvelle espèce de tapir, découverte dans la presqu'île de Malacca par M. Roulin; des observations de M. de Blainville sur la gélinotte des Pyrénées; les recherches de M. Milne Edwards sur les crustacés; les monographies des animaux de plusieurs coquilles, par M. Audouin; un travail de M. Strauss sur les organes du mouve-

ment de la mygale aviculaire. M. Cuvier a décrit un ver parasite qui habite dans le corps des mollusques céphalopodes. M. Mongez a recueilli tout ce qu'ont écrit les anciens auteurs sur les animaux qui ont paru à Rome dans les jeux publics.

Presque toutes les branches des sciences naturelles se sont enrichies, en 1829 et 1830, des découvertes et des observations de plusieurs voyageurs éclairés, MM. Bory de Saint-Vincent, d'Urville, Reynaud, Rifaud, Quoy, Gaimard, Bélenger, &c. Les produits du voyage des officiers de *la Chevrette*, donnent la plus honorable idée des connoissances qu'acquièrent aujourd'hui les officiers de santé dans les excellentes écoles que le ministère de la marine a créées. Tant de riches détails d'histoire naturelle, ajoutés aux découvertes de géographie, impriment un caractère tout nouveau aux expéditions maritimes exécutées dans ces derniers temps.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de M.* Levrault, *à Paris, rue de la Harpe, n.° 81; et à Strasbourg, rue des Juifs, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

L'Iliade, traduction nouvelle en vers français, par M. A. Bignan. (*Article de M.* Raynouard.)........................... Pag. 515.
L'Iliade d'Homère, traduite en vers français, par M. Dugas-Montbel. (*Article de M.* Letronne.)..................... 524.
Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen; Mémoires de la Société de Batavia. (*Article de M.* Abel-Rémusat.)................................ 533.
Tarafæ Moallaca, cum Zuzenii scholiis. (*Article de M.* Silvestre de Sacy.)....................................... 538.
Traité du Citrus, par Georges Gallesio. (*Article de M.* Tessier.).. 548.
Mémoires de l'Académie royale des sciences, de l'Institut de France, années, 1825 et 1826; tomes VIII et IX. (*Article de M.* Chevreul.) 552.
De Roberti Wacii carmine, dissertatio Levinhi Abrahams. (*Article de M.* Raynouard.)................................ 564.
Nouvelles littéraires.. 572.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA. Cahier d'août, pag, 508, lig. 9, *exposé*, lisez *rejet* ou *renvoi*.

JOURNAL
DES SAVANS.

OCTOBRE 1830.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1830.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne, à la maison de librairie Levrault, à Paris, rue de la Harpe, n.° 85; et à Strasbourg, rue des Juifs, n.° 33. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Les livres nouveaux, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner la rédaction de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.

JOURNAL
DES SAVANS.

OCTOBRE 1830.

The Fortunate union, a romance translated from the chinese original, with notes and illustrations; to which is added a chinese tragedy, by J. F. Davis, *F. R. S.* London, 1829, 2 vol. *in-8.°*

Han wen chi kiaï: poeseos sinensis commentarii. On the poetry of the Chinese, by J. F. Davis *(from the* Transactions of the royal asiatic Society, *vol. II).* London, 1829, *in-4.°* de 71 pages.

Nous avons eu plus d'une fois occasion de parler, dans ce journal, des divers ouvrages que M. Davis a composés avec l'intention de faire connoître le goût des Chinois dans les productions légères de leur littérature. En dernier lieu, nous avons consacré un article à sa traduction anglaise de la tragédie intitulée *les Chagrins de la dynastie Han*, qui se trouve reproduite à la fin du nouvel ouvrage que nous allons examiner. Homme de goût et littérateur éclairé, M. Davis, qui a passé plusieurs années à Canton, et qui s'est occupé du chinois sous un point de vue tout littéraire, a profité des avantages de sa position; et le genre d'ouvrages qui pourroient le plus embarrasser un autre traducteur, parce qu'ils exigent l'étude du génie national et la connoissance des localités, est justement celui vers lequel il paroît être le plus porté. On lui doit déjà deux pièces de théâtre et quatre nouvelles. Il acquiert un titre de plus à la reconnoissance qu'il a méritée, en donnant au public une bonne traduction de l'un des romans chinois les plus connus, de celui qui porte le titre de *Hao khieou tchouan*, ou *l'Union bien assortie*.

Le docteur Hugues Percy, évêque de Dromore, a publié à Londres,

en 1761, une traduction de ce roman (1), faite, à ce qu'il paroît, vers 1719, par un auteur anonyme qui mourut en 1736. Des quatre cahiers dont se composoit le manuscrit, les trois premiers étoient écrits en anglais, et le quatrième, d'une autre main, en portugais. On croit que l'auteur de cette traduction étoit un Anglais nommé *Wilkinson*, attaché à la compagnie des Indes, et qui s'étoit livré à l'étude du chinois. Mais il reste quelque incertitude à ce sujet; et à quelque nation qu'ait appartenu ce traducteur inconnu, Percy, qui avoit mis en anglais la quatrième partie, et vraisemblablement corrigé le style des trois premières, étoit, en sa qualité d'éditeur, le véritable répondant de ce petit ouvrage. C'est sur sa version anglaise qu'Eidous en fit une française (2), qui a été réimprimée il y a deux ans (3), dans un moment où l'attention du public avoit été ramenée sur les ouvrages de ce genre par la publication d'un second roman chinois.

Il est naturel qu'un nouveau traducteur ait été frappé des défauts d'une première version, puisqu'il entreprend de la remplacer, et il a besoin de justifier son travail par la critique du travail de son prédécesseur. M. Davis a usé de ce droit sans en abuser. Il y avoit beaucoup de fautes dans l'ancienne version du Hao-khieou-tchouan. Le titre même de ce roman avoit été mal rendu par *the Pleasing history*: M. Davis le traduit par *the Fortunate union*; ce seroit, plus exactement encore, *la Belle alliance*, ou *l'Histoire du couple bien assorti* (4). Le premier interprète parloit de *canifs*, pour un pays où l'on ne connoît pas l'usage des plumes. Il attribuoit à une jeune fille le desir de voir ses ennemis sacrifiés et leur chair en offrande pour apaiser son ressentiment, desir dont il n'y a pas de trace dans cet endroit de l'original. Il faisoit discourir le héros avec un valet au sujet de son mariage, genre d'entretien imité de notre ancienne comédie, et qui est peu d'usage dans les romans chinois. Un petit nombre d'interpolations et beaucoup de suppressions faites sans motif et sans discernement, avoient contribué à défigurer une composition qui ne se recommande pas moins par le mérite de détails ingénieux et caractéristiques que par un plan bien conçu et sagement mis à exécution.

M. Davis donne, dans sa préface, une juste idée de son travail; il y fait connoître les motifs qu'il a eus d'adopter certains équivalens

---

(1) *Hau-kiou-choaan or the pleasing history*; London, 1761, 4 vol. *in-12.* — (2) *Hau-kiou-choaan, Histoire chinoise*; Lyon, 1766, 4 vol. *in-12.* — (3) *Hau-kiou-choaan*, ou l'*Union bien assortie*, 1828, 4 vol. — (4) Voyez *Mélanges asiatiques*, tome II, pag. 396.

pour les titres chinois : le parti qu'il a pris à cet égard semble n'être pas exempt d'arbitraire; car il rend en anglais les mots *lao-ye* et *ta-jin*, par *worship*, *lordship* ou *excellency*, et il supprime les mots de *madame* et de *mademoiselle*, dont les noms de femmes sont toujours accompagnés en chinois, de peur, dit-il, qu'ils ne produisent un effet ridicule, et parce qu'ils ne représentent pas exactement le sens des termes originaux. Cette double raison est foible, et de plus elle ne s'applique pas moins aux titres que l'auteur a pensé devoir rendre qu'à ceux qu'il a cru pouvoir négliger. Il y a là une question de goût assez difficile à résoudre par les principes généraux sur la traduction. On peut voir quelques idées à ce sujet, proposées par un auteur français dans une occasion toute semblable (1).

Le traducteur pense que le *Hao-Khieou tchouan* est une peinture d'autant plus fidèle des mœurs chinoises, que le héros n'y épouse qu'une seule femme. Les lois de la Chine, ajoute-t-il immédiatement, ne consacrent pas absolument la polygamie, bien qu'elles permettent le concubinage. Tout roman chinois qui représente un homme épousant deux femmes (et M. Davis, qui a traduit deux nouvelles de cette espèce, avoue qu'il en existe un grand nombre), est, sous ce rapport, une peinture tout aussi peu fidèle des habitudes réelles que sous le rapport de toute autre circonstance fabuleuse que l'auteur se sera plu à imaginer. M. Davis cite plusieurs traits du roman qu'il traduit, pour confirmer son opinion à ce sujet; mais puisqu'il récuse l'autorité des romans dans cette matière, il faut en chercher de plus graves et de plus décisives. On n'a, je crois, jamais prétendu que deux femmes chinoises épousées par un seul homme pussent être mises absolument sur le même pied et jouir de prérogatives tout-à-fait égales : la nuance qui existe entre le mot *thsi* [épouse] et le mot *tsieï* (seconde femme), est toujours observée, même dans les romans dont une double alliance constitue le dénouement (2). C'est, au reste, une distinction un peu subtile que celle que M. Davis veut établir entre la polygamie proprement dite et le concubinage autorisé par les lois. Je ne rappellerai pas les nombreux passages des missionnaires et des voyageurs relatifs à l'état des *tsieï* ou secondes femmes; il suffira, sur un point si bien constaté, de citer le passage suivant de sir Geo. Staunton, dans une note sur les articles du code

(1) *Iu-kiao-li*, préface. -- (2) Voyez le *Iu-kiao-li*, tome III, pag. 174, 175; tome IV, 116, 117.

pénal relatifs au mariage (1) : « Un Chinois peut épouser légalement » d'autres femmes, à son propre choix, et avec moins de cérémonies, » et sans égard à l'égalité des familles ou des rapports sociaux. » L'auteur se fût épargné cette discussion superflue, s'il eût remarqué que les observations auxquelles il a voulu opposer son autorité de voyageur, s'appliquoient à un partage de sentimens toléré à la Chine et difficile à concevoir en Europe, plutôt qu'à une égalité dans la condition des épouses, qui n'a jamais été mise en avant par ceux qui ont étudié la législation de l'empire chinois (2).

On sait que les romans de ce pays offrent cette ressemblance avec les romans modernes de l'Europe, que chaque chapitre doit habituellement commencer par une petite pièce de vers : les auteurs en placent aussi à la fin des chapitres et dans le cours même de la narration, aux endroits où il se présente quelque sentiment passionné ou quelque situation remarquable à peindre. L'ancien traducteur s'étoit dispensé de la peine que cette partie poétique eût exigée de lui, en la passant entièrement sous silence. Sir Geo. Staunton avoit essayé de réparer partiellement cette omission ; mais M. Davis a tout-à-fait comblé la lacune que ses devanciers avoient laissée dans la traduction du Hao khieou-tchouan. Il a pris soin de rédiger une double version des morceaux de poésie que contient l'original : dans l'une, écrite en vers blancs, et insérée dans le corps même de l'ouvrage, il a cherché à rendre la lecture de ces morceaux agréable à ses compatriotes ; dans l'autre, qu'il a rejetée à la fin, il a suivi littéralement le sens des vers chinois, en s'attachant à conserver les allusions quelquefois très-éloignées qui en font le principal mérite aux yeux des amateurs du pays. Cette dernière tâche étoit sans comparaison la plus difficile. Les vers épars dans le cours du roman ne sont pas au nombre de plus de quatre cents, et l'on peut assurer qu'ils sont loin d'offrir les difficultés et le degré d'obscurité qu'on rencontre en d'autres compositions du même genre; cependant le traducteur avoue qu'il lui a coûté presque autant pour en représenter la signification dans une version littérale, et l'esprit dans une traduction poétique, que pour tout le reste de l'ouvrage. C'est, comme on l'a déjà fait observer dans ce journal et comme M. Davis le rappelle à cette occasion, c'est qu'on ne possède pas de dictionnaire pour la

(1) A Chinese may afterwards espouse other wives, agreeably to his own choice, and with fewer ceremonies, as well as without any regard to equality in point of family and connexions. *Ta tsing leu-lec*, pag. 111, note. — (2) Voyez *nouveaux Mélanges asiatiques*, tome I, page 55.

poésie chinoise, de livre où se trouvent expliquées les fréquentes allusions, les expressions détournées dont les vers abondent, et qui ne sauroient être entendues à moins d'une connoissance approfondie des traditions, des récits populaires et des opinions fantastiques des Chinois. La résidence au milieu des naturels, et le secours qu'on peut réclamer d'eux pour les passages difficiles, sont peut-être, dans l'état actuel des choses, une condition indispensable pour composer une traduction irréprochable d'un morceau poétique quelconque. M. Davis a relevé plusieurs fois, avec les ménagemens d'une critique bienveillante, deux contre-sens dans l'interprétation de la partie versifiée d'un roman chinois dont la publication a précédé celle de Hao-khieou-tchouan. Le traducteur de ce roman ne seroit pas embarrassé pour citer cinquante passages également fautifs dans cette partie de son propre travail : il avoit eu soin d'avertir lui-même qu'il étoit loin d'en être satisfait, ou d'affirmer que le sens de l'original y fût toujours rendu, et que ce dernier lui avoit échappé dans les occasions où le fil des idées se déroboit sous les fleurs de l'imagination chinoise (1). Bien que les difficultés de ce genre fourmillassent particulièrement dans l'ouvrage en question, ce roman n'en méritoit pas moins la préférence, sur-tout dans le petit nombre de ceux que l'on possède à Paris, et qui n'avoient pas encore reçu les honneurs de la traduction : il la devoit obtenir à plus d'un titre ; et la partie qui se refusoit à une interprétation littérale, ne pouvoit faire méconnoître le mérite des autres, qu'il étoit plus aisé de transporter dans un idiome européen.

Un ou deux exemples pris parmi les morceaux dont l'auteur du Hao-khieou-tchouan a orné son roman, pourront donner une idée de ce genre de composition, et montrer en même temps quelle est la nature des obstacles qu'elles opposent à l'interprète européen. Voici le sens littéral d'un quatrain pris dans le chapitre VI.

> Les os blanchis sont inhumés ; mais l'ombre noue l'herbe.
> La fleur jaune au bec (l'oiseau) peut aller exprimer sa gratitude.
> Les héros vertueux, les hommes et les femmes éminens,
> La nuit, dans leur repos, se gardent d'altérer leur bonne conscience.

Les deux premiers vers font allusion à deux aventures qui seront rapportées à la fin de cet article.

La manière elliptique dont ces idées sont rappelées les rend à-peu-

---

(1) Préface du *Iu-kiao-li*, page 67.

près inintelligibles, quand on n'a pas les anecdotes auxquelles elles se rapportent bien présentes à la pensée.

Au commencement du premier chapitre, se trouvent les quatre vers suivans, dont M. Davis n'a peut-être pas complètement rendu le sens :

Dormant, éveillé, il cherche, il s'agite, il pense ;
Quel être sensible ne chériroit une belle personne !
Seulement que l'on n'enchaîne pas ses desirs secrets,
Et ce sera, parmi les hommes, la plus belle des noces.

M. Davis a traduit assez exactement les mots de ce quatrain, et il en a bien expliqué le trait final, dans lequel les verbes *chanter* et *accompagner* sont pris pour les actions caractéristiques d'une noce chinoise, et figurément pour la noce elle-même. Mais il a admis, du premier au second vers, un enjambement que ne comporte pas la structure du vers chinois : *Sleeping or awake, he still seeks, still restlessly, thinks of her, With natural feeling;* et de plus il ne paroît pas s'être aperçu que presque toutes les expressions de ces vers étoient prises du Chi-king, et formoient autant d'allusions aux personnages célébrés dans les odes de ce livre classique. Le premier vers est emprunté de la pièce où sont chantés les amours de Wen-wang et de son épouse Thseu (1). Au second, l'idée d'une belle personne est rendue par les mots *'o-meï*, qui signifient littéralement, *des sourcils semblables au papillon du ver à soie*, c'est-à-dire, amincis, alongés et courbés comme le corps de cet insecte, Cette expression, devenue triviale à force d'avoir été répétée, est encore tirée du Livre des vers (2), où se trouve l'épithalame chanté pour l'union du roi de Weï avec la princesse Tchouang-kiang. Les vers du Hao-khieou-tchouan sont tout remplis d'emprunts de cette espèce, et qui commencent dès le titre même de l'ouvrage, ainsi qu'on l'a fait voir ailleurs. M. Davis eût considérablement augmenté l'utilité de l'*appendix* où il en a placé la traduction littérale, s'il y eût joint l'indication de ces centons, dont se composent toujours en grande partie les vers modernes. On rendroit un véritable service aux littérateurs qui s'occupent de la poésie chinoise, en rédigeant pour eux une table des expressions du *Livre des vers*, qui sont un objet habituel d'imitation. Il faudroit comprendre dans ce dépouillement les poésies de Li-taï-pe, de Tou-fou, et de plusieurs autres poëtes célèbres; mais les compositions de ces deux écrivains exigeroient une étude bien plus longue et

---

Chi-king, *Koue foung*, od. 1.re, v. 3, 8, 10. — (2) Part. 1.a c. v.e od. 3.a v. 12.

bien plus difficile ; parce qu'on a moins de moyens pour en acquérir l'intelligence.

Quelque imparfaite que fût la première version du Hao-khieou-tchouan, la marche du roman, l'enchaînement des incidens et les traits des principaux caractères y avoient été assez fidèlement conservés, pour qu'il soit maintenant superflu d'en présenter l'analyse. La nouvelle traduction est beaucoup plus exacte dans les détails, quoiqu'elle soit encore assez éloignée d'être littérale. L'auteur a voulu qu'elle pût être lue avec plaisir dans sa langue maternelle, et une telle intention impose bien des sacrifices. C'est une tâche difficile pour un traducteur, que de vouloir être à-la-fois élégant et littéral. Le style de M. Davis paroît plus empreint de la première de ces qualités que de la seconde. Au reste, c'est par les détails que ces sortes d'ouvrages se recommandent à l'attention des savans, parce qu'ils y trouvent les moyens de se former une idée juste du caractère moral d'une nation asiatique, et comme un supplément aux relations des voyageurs. C'est sous ce rapport sur-tout qu'ils recherchent les fruits de l'imagination orientale, et qu'ils se montrent empressés à étudier les romans moraux des Chinois, plus propres peut-être que ceux d'aucun autre peuple à fournir des notions exactes sur les habitudes sociales, les idées dominantes et l'état réel de la civilisation. Nous ne saurions entrer dans l'examen de ces détails, et nous recommandons seulement la *Belle alliance* comme un tableau exact de la société chinoise, que le talent de l'auteur et l'habileté de l'interprète concourent à rendre très-agréable.

M. Davis a réimprimé, à la fin du roman de la *Belle alliance*, sa traduction de la tragédie chinoise dont nous avons rendu compte dans ce journal (1). Réduite, ainsi que nous l'avons dit, à la partie du drame qui, dans l'original, est écrite en prose, cette traduction n'occupe ici que vingt-cinq pages. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit de cette intéressante production, et nous ne ferons, sur une phrase de l'avertissement qui la précède, qu'une seule observation, historique plutôt que littéraire. La pièce, selon la remarque de M. Davis, se rapporte à l'une des périodes les plus curieuses des annales de la Chine, où la mollesse croissante de la cour, et la foiblesse du gouvernement, qui en étoit la conséquence, enhardirent les Tartares dans leurs attaques, et donnèrent naissance à ce système impolitique de temporisation, par lequel on vouloit se rendre ces barbares favorables au moyen d'un tribut, système qui, *long-temps après*, amena la chute de l'empire, et l'éta-

(1) Numéro de février 1830.

blissement de la domination mongole. Ces mots *long-temps après* doivent être relevés : en effet, entre le temps de *Hou-han-ye-tchhen-iu*, le prince tartare qui est l'un des héros de la tragédie, lequel vivoit trente-un ans avant J. C., et la soumission totale de la Chine aux Mongols sous Khoubilaï, il s'est écoulé treize cents ans; et l'on ne peut guère rattacher l'un à l'autre deux faits séparés par un si long intervalle, sans avertir qu'il s'est passé bien des événemens, qu'on a essayé bien des systèmes, et que l'état des nations voisines de la Chine a changé bien des fois dans la durée de treize siècles.

Ce que nous avons dit au sujet des vers du Hao-khieou-tchouan nous engage à parler aussi d'un mémoire fort étendu de M. Davis, consacré à la poésie chinoise, et qui a trouvé place dans le tome II des *Transactions* de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne : c'est anticiper sur le compte qui sera sans doute rendu de ce dernier ouvrage; mais l'analogie des matières est un motif pour réunir en un même article l'extrait de deux écrits d'un même auteur qui sont en quelque sorte complétés l'un par l'autre.

Le mémoire sur la poésie chinoise est assujetti à des formes méthodiques qui annoncent un travail approfondi. L'auteur divise son sujet en deux parties : 1.° la versification, ou les règles particulières qui président à la composition des vers, des strophes et des stances, et les sources d'où l'on fait découler la mélodie et le rhythme ; 2.° une vue générale sur le style et l'esprit de la poésie chinoise, le caractère des images et des sentimens qu'elle exprime, et sur la division dont elle est susceptible, eu égard aux divers genres de poëmes reconnus par les littérateurs occidentaux.

Dans la versification chinoise, on doit faire attention à la nature des sons qui constituent le langage, et à leur propriété dans les compositions métriques, à la variation des accens, telle qu'elle est déterminée par la règle, à la mesure, à la césure, placée vers le milieu de chaque vers, à la rime, et à l'effet rhythmique produit par le parallélisme ou retour régulier des sons et des idées dans une ou plusieurs stances.

Afin de prévenir l'objection qu'on pourroit élever contre l'harmonie de la poésie chinoise, du retour inévitable d'un petit nombre de monosyllabes, M. Davis s'attache à prouver que la langue parlée n'est pas exclusivement composée de monosyllabes. Il se fût peut-être dispensé de cette discussion, s'il eût connu ce qui a été écrit à ce sujet sur le continent, il y a dix-sept ans (1). Bien qu'un nombre assez considérable

(1) *Mines de l'Orient*, tome III, pag. 279. Vienne, 1813.

de termes polysyllabiques trouvent place dans le langage, la poésie chinoise n'en semble pas moins monotone pour des oreilles étrangères; mais M. Davis remarque très-justement qu'elle satisfait depuis fort long-temps les gens du pays. Est-il vraisemblable, dit-il, qu'une portion si considérable de la race humaine eût persisté à cultiver avec enthousiasme un art absolument privé de ce charme qui en fait le mérite principal en tout autre lieu! Le plaisir que les Chinois trouvent à entendre des vers est un fait : ces vers sont donc harmonieux pour eux. Au reste, la coupe heureuse des phrases, la justesse des maximes et la beauté des images sont des avantages que l'on ne sauroit contester à de bons vers chinois, et qui peuvent compenser ce que nous y trouvons de contraire à l'euphonie des idiomes auxquels nous sommes accoutumés.

La mesure des vers varie depuis trois syllabes jusqu'à sept, qui est le nombre le plus considérable dont on fasse habituellement usage. L'auteur cite des vers de trois, de quatre, de cinq et de sept syllabes. Les huit vers qu'il donne comme exemple d'heptamètres méritent d'être rapportés ici :

Cinq pics s'élèvent, liés l'un à l'autre comme les doigts de la main.
C'est un appui pour la ville de Yan, une muraille à mi-chemin du ciel.
La nuit, cette main se lave dans le fleuve d'argent (la voie lactée), et cueille les étoiles du boisseau (la grande ourse).
Le jour, elle tâte l'azur du ciel, et joue avec la fumée des nuages.
La pluie a cessé, et les rejetons de jaspe se montrent dans l'espace.
La lune se lève comme une brillante perle suspendue dans la paume de cette main.
On ne sait si c'est le bras que le grand esprit porte en avant,
De loin; au-delà des mers comptant les états de l'empire du milieu.

Les Chinois ont une autre règle de versification, qui interdit de placer la fin d'une phrase au milieu d'un vers. Chaque ligne est complète en soi, et l'on ne connoît rien de ce que nous appelons enjambement. Mais il existe une césure, après la quatrième syllabe dans le vers de sept, et après la seconde dans celui de cinq. Cette césure se fait sentir dans la déclamation, comme l'auteur s'en est assuré en écoutant attentivement des naturels. La césure ne peut tomber sur un terme composé, ni séparer un nom de son adjectif, un verbe de son adverbe, ni couper deux substantifs en construction. Cette règle est quelquefois

d'un grand secours pour l'intelligence de certains vers obscurs et difficiles sous le rapport de l'analyse grammaticale.

On tire aussi beaucoup de lumières d'une autre propriété des vers chinois, que M. Davis fait connoître par de nombreux exemples ; c'est le parallélisme, ou rapport de symétrie, qui s'observe entre les expressions et les idées, d'un vers à l'autre, et quelquefois de la strophe qui précède à celle qui suit : ce qui est obscur ou incertain dans une pensée, est souvent éclairci ou complété par la pensée qui vient après ; et comme les mots qui établissent ces rapports occupent toujours des places correspondantes dans le vers, on lève ainsi des équivoques grammaticales qui pourroient causer un grand embarras. Nous rapporterions des preuves de cette assertion, si elles n'exigeoient l'emploi des caractères originaux, qu'on doit supposer peu familiers aux lecteurs de ce journal. M. Davis, établissant une sorte de comparaison entre le parallélisme des vers chinois et celui qu'on remarque dans la poésie des Hébreux, compte, avec le docteur Lowth, trois sortes de combinaisons régulières d'expressions et de pensées : le parallélisme littéral, ou le rapport d'un mot à un autre, dans l'ordre de l'énonciation ; l'*antithétique*, ou l'opposition de termes et d'idées inverses, et le *synthétique*, dans lequel les mots ou les lignes ne se répondent pas exactement pour le sens, mais où l'on a soin de placer en regard les uns des autres les noms, les verbes, les membres de phrase, les noms de nombre, les particules négatives, interrogatives, &c. Les exemples rapportés pour chacune de ces formes donnent beaucoup d'intérêt à la dissertation de M. Davis.

La seconde partie traite du genre des poésies chinoises. L'auteur donne une idée de celles qui entrent dans la composition du Chi-king, et qui, comme il l'observe, ne s'élèvent guère au-dessus de la chanson, bien que les commentateurs, par les applications souvent forcées qu'ils en font à des personnages connus ou à des événemens mémorables, leur aient donné une importance historique ou philosophique qui les rapproche de la cantate, de l'ode ou de l'hymne. On ne peut nier pourtant que l'ancien genre lyrique des Chinois ne renferme des beautés du premier ordre, et qui en ont fait, pour les modernes, un juste sujet d'admiration et d'imitation. Après les odes du Chi-king, viennent les *kio*, sorte de poésie irrégulière, où le désordre des pensées et des images répond à l'inégalité des vers, qui sont de toute mesure, et à la confusion des rimes, qui reparoissent à des espaces irréguliers. M. Davis fait, sur la poésie dont les drames sont en grande partie composés, des réflexions que nous n'analyserons pas, parce que nous en avons

déjà présenté de toutes semblables, en rendant compte des deux pièces que cet auteur a traduites (1). Il parle ensuite de Li-taï-pe, le plus célèbre des poètes de l'école moderne, qui vécut dans le VIII.e siècle; mais il ne rapporte que deux petites pièces tirées d'une collection où les œuvres de cet écrivain fameux sont, selon M. Davis, réunies à celles de quelques-uns de ses contemporains. Des compositions si estimées des Chinois appelleroient, ainsi que je l'ai déjà dit, l'attention de quelques littérateurs qui se seroient spécialement attachés à surmonter les difficultés inhérentes aux sujets traités par les poètes de la dynastie des Thang, et à la manière dont ces sujets sont traités. L'essai de M. Davis ouvre la voie; mais elle est encore hérissée d'obstacles, et elle seroit bien longue à parcourir.

Il n'existe à la Chine aucun poëme qui mérite le nom d'épique. La poésie pastorale n'y est pas non plus cultivée; et la raison qu'en donne l'auteur, c'est que les habitudes de la nation, le peu de soin qu'on y donne aux troupeaux, le peu d'usage qu'on y fait de la viande et même du lait, ont détourné les naturels du spectacle des scènes qui frappent l'imagination des poètes bucoliques. Toutefois les détails champêtres et les ornemens empruntés à la poésie descriptive dominent dans toutes les compositions des poëtes chinois. Ils affectionnent particulièrement les sentences morales, et les sectaires ont composé des pièces de vers religieux. La satire ne forme la base d'aucun poëme en particulier; mais elle trouve sa place en bon nombre d'endroits, même des morceaux du Chi-king.

L'auteur en vient à la partie vraiment épineuse des poésies chinoises, et l'on auroit desiré qu'il eût réuni sur ce sujet un plus grand nombre de matériaux, et fourni à ses lecteurs des éclaircissemens plus étendus. Toute la langue abonde en expressions figurées, prises des objets les plus agréables ou les plus frappans dans le monde extérieur; et chaque objet a, parmi les sentimens ou les passions, une sorte de terme correspondant, qui est toujours rappelé, soit explicitement, soit par voie d'allusion. C'est ainsi qu'on dit *les songes du printemps* et *les nuages de l'automne*, pour désigner les illusions du bonheur et les infortunes réelles. La réflexion de la lune par les flots désigne un bien qu'on ne sauroit atteindre. Des nuages qui obscurcissent le jour, marquent les ombres que la calomnie peut jeter momentanément sur un beau caractère. L'herbe dans laquelle les pieds s'embarrassent dénote

(1) *Journal des Savans*, janvier 1818 et février 1830.

la difficulté d'agir. Les fleurs sont l'emblème de la beauté ; le printemps, celui de la joie; et l'automne, celui des chagrins. La satisfaction est exprimée par une fleur épanouie ; la vertu sans tache d'une héroïne, par une génisse blanche, un cristal pur, un morceau de glace transparent. La saison où les pêchers sont en fleur est le temps du mariage; les hommes qui ne songent qu'au plaisir, sont des abeilles et des papillons parmi les fleurs. Tels sont les exemples donnés par M. Davis.

Il y a en outre un nombre immense d'expressions qui se rapportent à des traits d'histoire et à des anecdotes vraies ou controuvées, et le plus souvent il n'y est fait allusion que par un mot ou par une expression détournée, qu'on ne sauroit entendre à moins de savoir d'avance de quoi il s'agit. M. Davis rappelle ici ce qu'il a dit deux ou trois fois dans les notes de son roman, au sujet de ces mots : *le cœur qui répond au luth*, ou *le phénix qui cherche son compagnon*. Ces phrases rappellent l'aventure d'une jeune fille nommée *Wen-kiun*, qui, étant aimée d'un jeune homme du nom de *Sse-ma*, fut touchée de l'entendre chanter une romance sur le *phénix qui appelle son mâle*. *Son cœur s'émut*, dit-on encore, et ces trois mots sont relatifs à la fuite de Wen-kiun, qui disparut avec son amant, laissant, vers le matin, ses pas empreints sur la terre humide de rosée.

L'autre exemple cité s'est pareillement offert à M. Davis dans les vers du Hao-khieou-tchouan : *l'esprit qui noue l'herbe*, et *l'oiseau qui porte la fleur jaune*, sont des expressions relatives aux anecdotes suivantes. Un empereur de la dynastie de Tcheou enjoignit à son fils, qui devoit lui succéder, de faire enterrer vive une des femmes qu'il laissoit après lui. Le fils, reculant devant cet ordre barbare, sauva la vie à la veuve de son père, et la maria à un homme de sa cour. Dans une guerre qu'il fut obligé de soutenir contre le pays de Tsin, l'empereur eut à combattre un guerrier redoutable; mais il vit en songe l'ombre du père de celle qu'il avoit garantie de la mort, qui lui promettoit son assistance. L'événement répondit à cette promesse : une main invisible noua l'herbe du terrain où le guerrier ennemi porta ses pas, et mit ainsi obstacle à sa fuite. Une personne vit un oiseau tomber à terre blessé d'un coup de flèche : l'humanité l'engagea à lui porter secours, à arracher la flèche, et à lui rendre la liberté aussitôt qu'il fut guéri. Cette personne tomba malade quelque temps après; et comme elle étoit en danger de la vie, l'oiseau parut, ayant à son bec quelques fleurs jaunes que le malade s'avisa de manger et qui lui rendirent immédiatement la santé.

La poésie chinoise ne manque pas non plus de merveilleux. Des

êtres mythologiques, les génies qui président aux actions de la nature, aux phénomènes du ciel et de la terre, aux collines, aux eaux et aux forêts, y jouent fréquemment un rôle. Hoeï-lou est le monarque du feu; Louï-koung, le roi du tonnerre; Lou-chin, l'esprit des vagues automnales. Le *Vieux de la lune* [Youeï-lao] a pour office particulier de rattacher les uns aux autres, avec un fil de soie invisible, les jeunes gens des deux sexes au moment même de leur naissance. Après cette opération, ils sont invariablement prédestinés à s'unir entre eux, quels que soient les obstacles, en apparence insurmontables, que leur oppose l'éloignement des lieux ou toute autre circonstance défavorable On dit alors *yeou-youan, le fil existe*, ce qui équivaut à assurer que de jeunes amans sont destinés à vivre l'un pour l'autre. Avec une si grande variété de ressources dans l'imagination, dit M. Davis, et ayant sous les yeux les feuilles les plus brillantes du livre de la nature, déployées dans une contrée immense, qui ne le cède à aucun autre pays pour les avantages naturels, il faudroit que ce peuple fût véritablement stupide pour ne tirer aucun parti des matériaux qui sont à sa disposition.

Voilà une esquisse, plutôt qu'un tableau, de ce qu'il seroit nécessaire de savoir pour être assuré de ne plus rencontrer à la lecture des poésies chinoises, d'autres difficultés que celles qui sont inséparables des productions de ce genre, et qui se présentent dans les écrits des poëtes de tous les pays. Pour donner une idée complète des objets qui sont indiqués dans la dissertation de M. Davis, il faudroit un ouvrage d'une étendue considérable; et cet ouvrage, par diverses raisons sur lesquelles il est superflu de revenir, seroit plus facile à composer à la Chine qu'en Europe. On doit desirer que M. Davis profite du nouveau séjour qu'il a été appelé à faire à Canton, pour rendre un service de plus à la littérature, qui lui est déjà redevable de plusieurs ouvrages dignes d'estime. Ce qui donne un prix particulier à son mémoire, c'est le soin qu'il a pris d'y faire entrer un assez grand nombre de fragmens en vers, avec des traductions généralement fidèles, quoique peu littérales. Il n'a pas toujours indiqué l'origine de ces fragmens. Plusieurs sont empruntés au roman même qu'il a traduit. Le morceau le plus étendu est une relation poétique du voyage qu'un Chinois, homme d'une condition honorable et d'un esprit distingué, fit en Angleterre dans le cours de l'année 1813. On avoit, en 1817, donné, dans le *Quarterly review*, quelques extraits de ce poëme singulier: M. Davis transcrit ici les dix octaves dont il est composé. On sera peut-être curieux de voir les deux premières; en voici la traduction :

Loin par-delà la mer, à l'extrémité du nord-ouest,
Il y a un royaume dont le nom est *Ying-lun.*
Le pays est froid ; on y est disposé à approcher du feu.
Les maisons sont si hautes que l'on y peut cueillir les étoiles.
Les esprits y sont droits, amis des rites et respectueux.
Les cœurs sont portés à l'étude des livres sacrés.
On y a une haine particulière pour les *Fo-lang-sse* :
Le bouclier et la lance ne reposent jamais (entre eux).

Les collines et les champs sont riches de végétation.
Les étages qui les partagent semblent un sourcil peint.
Les hommes sont animés de respect pour les femmes.
Celles-ci sont dignes du pays par la beauté de leurs traits.
Les jeunes filles ont un visage coloré comme l'incarnat des fleurs.
Les appas des belles sont comme le jaspe blanc.
L'amour a de tout temps fait naître des passions profondes.
Les époux se plaisent à se prêter un mutuel appui.

Le mémoire de M. Davis est terminé par quelques pièces mélangées, et presque toutes du genre descriptif, qui est celui que les Chinois affectionnent particulièrement. Le nombre des strophes de nature différente qui sont rapportées et traduites dans cette dissertation, s'élève à soixante-dix, contenant en tout environ 430 vers. On ne sauroit trop inviter l'auteur à donner suite à ses travaux sur la poésie chinoise ; aucun de ceux qui s'en sont occupés avant lui n'a présenté au public des matériaux aussi nombreux. Ceux qui voudront porter plus loin ce genre de recherches, devront commencer par étudier le résultat de celles qu'il a faites. C'est à cette double marque qu'on peut reconnoître qu'un littérateur a véritablement exécuté un travail utile.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

مختصرات من كتاب مؤنس الوحيد فى المحاضـــــــــرات

Der vertraute Gefæhrte des Einsamen, in schlagfertigen Gegenreden von Abu Manssour Abdu'lmelik ben Mohammed ben Ismail Ettseâlebi aus Nisabur. Uebersetzt, berichtigt und mit Anmerkungen erlæutert durch Gustav Flügel, *nebst einem Vorworte der Herrn Hofraths,* J. Ritter von Hammer. Wien, 1829. — *Abrégé de l'ouvrage intitulé* le Compagnon du Solitaire, concernant les à-propos de la conversation, *par Abou-Mansour Abd-elmélic Thaâlebi de Nisabour, fils de Mohammed, fils d'Ismaïl; traduit, corrigé et enrichi de notes par M.* Gustave Flügel, *avec un prologue de M. le conseiller de cour le chevalier* J. de Hammer. Vienne, 1829, xxxij et 291 pages *in-4.°*, plus 50 pag. de notes.

En traduisant l'intitulé de l'ouvrage dont nous allons rendre compte, nous avons dû nous attacher au titre qu'il porte en arabe et qui est parfaitement clair, et non à celui qu'il a reçu dans la traduction allemande, et qui doit, ce nous semble, être tout-à-fait inintelligible pour quiconque est étranger à la phraséologie arabe. En effet, les titres des livres en arabe se composent ordinairement de deux parties, dont la première, métaphorique, allégorique, souvent même amphigourique, peut s'appliquer à toute sorte d'ouvrages, et la seconde exprime, en termes propres et naturels, le véritable sujet du livre. La liaison entre ces deux parties du titre d'un livre est constamment exprimée par la préposition في, qui signifie le plus souvent *dans*, mais qui, en ce cas, doit être traduite par *concernant, relativement à, où il est traité de*, ou de toute autre manière propre à rendre la même idée. Nous ne croyons pas que la préposition allemande *in* puisse exprimer cette idée, et nous pensons que, pour comprendre ce titre allemand, il faut commencer par le traduire de mot à mot en arabe. Nous ne justifierons ce que nous avançons ici, relativement aux titres de la plupart des livres arabes, par aucun exemple, parce que cela ne sauroit être l'objet d'aucune contestation. Il n'en est pas de même du sens que nous donnons au mot محاضرات, que M. Flügel a rendu par *schlagfertigen Gegenreden*, et que nous traduisons par *les à-propos de la conversation;* ce doit être l'objet

de quelques observations : mais elles seroient prématurées ici. Une remarque que nous devons faire de suite, pour prévenir toute fausse interprétation du mot مختصرات *abrégé* que M. Flügel a introduit dans le titre arabe de l'ouvrage, c'est que son intention, comme il le dit lui-même, n'a point été de prendre ce mot dans le sens qu'il a communément. Il a seulement voulu faire entendre qu'il ne donnoit pas l'ouvrage parfaitement complet, et qu'il avoit été forcé d'en omettre quelques chapitres, soit parce que le texte, dans le seul manuscrit qu'il avoit sous les yeux, étoit trop corrompu pour qu'on pût parvenir à lui donner un sens plausible, soit parce que la décence en exigeoit le sacrifice. Nous pensons qu'il eût mieux valu, d'après cette explication, dire المنتخب ou منتخبات ; en tout cas, si l'on employoit le mot *abrégé*, il falloit dire مختصر كتاب ou bien المختصر من كتاب, et non مختصرات.

Avant de parler de la préface du traducteur, nous devons dire un mot du *prologue (Vorwort)* que M. de Hammer a mis à la tête de l'ouvrage. Il nous apprend que, pour répondre au vœu de l'imprimeur éditeur de ce volume, M. de Schmidt, qui desiroit publier un livre propre à exercer les jeunes amateurs de la littérature de l'Orient, et le prioit de lui indiquer l'ouvrage sur lequel devoit tomber son choix, et un littérateur capable d'en entreprendre la traduction et d'en diriger la publication, il lui proposa l'*Anthologie de Thaâlébi*, et pour traducteur un jeune orientaliste d'une grande espérance, M. Gustave Flügel, de Bauzen. Nous ne pouvons qu'applaudir au choix fait de M. Flügel ; mais il n'en est pas de même de la désignation de l'ouvrage. Entreprendre la traduction d'un livre arabe quelconque, d'après un seul manuscrit, n'est pas la tâche qui convient à un jeune littérateur. Que sera-ce donc, si le manuscrit est l'ouvrage d'un copiste ignorant, qui n'a pas souvent compris ce qu'il transcrivoit ; s'il renferme beaucoup de vers, toujours plus sujets à être altérés par les copistes que la prose ; si ce que contient le manuscrit n'est point un sujet, soit historique, soit philologique ou didactique, lié dans toutes ses parties, et formant un ensemble où les endroits difficiles ou obscurs et les passages altérés se corrigent ou s'expliquent par ce qui les précède et ce qui les suit ; si enfin, au lieu de cela, il s'agit d'un recueil d'anecdotes détachées, de bons mots, de saillies ingénieuses, de réparties spirituelles et parfois énigmatiques ! Il est difficile, ce nous semble, de réunir plus de conditions propres à rendre très-problématique le succès d'une entreprise aussi hasardeuse.

M. de Hammer s'occupe ensuite à caractériser l'ouvrage de Thaâlébi, ouvrage qu'il nomme, comme on l'a vu, une *Anthologie*. Il observe

qu'il ne manque point en Europe d'anthologies arabes ; mais ces recueils sont dus à des Européens ; le choix et la réunion des morceaux qu'ils contiennent, ne sont point l'ouvrage d'un littérateur de l'Orient. « En » général, dit-il, on a eu en Europe peu de connoissance de l'esprit et » du caractère des *Anthologies arabes* ; car, si l'on en excepte l'Anthologie » poétique, connue sous le nom de *Hamasa*, dont M. le professeur » Freytag vient de terminer avec succès l'édition, à peine a-t-on su » quelque chose des Anthologies écrites en prose, composées dans le » même esprit que celle de Stobée ; et rangées par ordre de matières. » Dans mon *Coup-d'œil encyclopédique des sciences de l'Orient*, j'ai défini » l'*Anthologie arabe*, en suivant l'explication matérielle qu'en donne » Hadji-Khalfa, l'*art de converser avec les rois* ; et dans l'*Encyclopédie* » de M. Ersch-Gruber, je l'ai définie, d'après le sens propre du nom » qu'elle porte (المحاضرة), *la science des à-propos du discours.* » Je ne crois pas pouvoir mieux rendre les expressions de M. de Hammer, *die Kunde schlagfertiger Reden* ; si j'osois employer une expression triviale, j'appellerois cela de *l'esprit de poche*. M. de Hammer renvoie, pour la justification de cette double définition, à la préface de M. Flügel ; et toutefois il propose de rendre le mot arabe محاضرات par *Schlagworte*, comme qui diroit *mots de rappel*, parce que les titres sous lesquels sont rangés ces anecdotes et ces bons mots, venant à être prononcés dans la conversation, rappellent sur-le champ à celui qui s'est familiarisé avec ces recueils, quelque saillie, quelque répartie ingénieuse ou piquante, quelque facétie, dont il ne manque pas d'assaisonner la conversation, et qui peuvent servir en même temps à l'amusement et à l'instruction des princes et des grands seigneurs qui lui font l'honneur de l'admettre dans leur société.

M. de Hammer observe que les recueils connus sous le nom de *Mohadhérat*, et qui sont en grand nombre, sont également dignes de l'attention des savans, sous le point de vue de la morale, de l'histoire et de la poésie. Il avoue cependant qu'en fait de morale, l'ivraie n'y est que trop souvent mêlée au bon grain, et que les anecdotes et les mots obscènes n'y manquent pas. Le reste du prologue de M. de Hammer est étranger à ce sujet ; et je n'en extrairai qu'un seul fait ; c'est que la bibliothèque impériale de Vienne possède actuellement un des plus célèbres ou même le plus célèbre des recueils connus sous la dénomination de *Mohadhérat*, celui qui a pour auteur Raghib d'Ispahan. M. Flügel a donné, dans une note de sa préface, un aperçu de cet ouvrage et de ses divisions. C'est cette préface qui va maintenant m'occuper.

M. Flügel commence par observer qu'il y a une relation nécessaire

et sensible entre l'état politique des Arabes avant et après Mahomet, et leur littérature à ces deux époques. Dans la première, nous ne connoissons que des poésies, et toute la littérature est renfermée dans un cercle très-borné : dans la seconde, les conquêtes, les richesses, le luxe, le contact ou plutôt le mélange avec des peuples plus avancés dans la carrière de la civilisation, ont étendu l'horizon de la littérature, et en ont multiplié les objets et les ressources. La prose, sans exclure la poésie, s'est associée à elle, et c'est à ce genre mixte qu'il faut rapporter les recueils auxquels appartient en commun le nom d'*Anthologies* ou *Mohadhérat,* terme qui a donné naissance à l'*Anthologique* ou *Science des Mohadhérat* علم المحاضرات. « On entend par-là, dit M. Flügel, des » réponses ou des reparties promptes, qui produisent une vive impres- » sion ; ce qu'il ne faut pas entendre comme si elles devoient être précé- » dées de questions arbitraires ou produites par le hasard : au contraire, » on considéroit ces réparties comme renfermées dans un cercle déter- » miné, raison pour laquelle presque tous les ouvrages de ce genre » se meuvent dans le même cercle, et se ressemblent par l'exécution de » l'ensemble. » M. Flügel développe cette identité de plan et d'exé- cution; mais il est inutile de le suivre dans ces développemens. Il en est donc de ces recueils à-peu-près comme des vocabulaires destinés à enseigner la nomenclature d'une langue, qui se ressemblent tous par leurs divisions et leurs subdivisions, *du ciel, de la terre, des animaux, de l'homme, du manger et du boire, des vêtemens,* &c. Sous des rubriques communes, viennent se ranger des anecdotes graves ou plaisantes, des citations de l'Alcoran, des traditions, des maximes empruntées aux philosophes anciens et aux poëtes, des bons mots, des facéties, &c.

Maintenant je demande si cela constitue une science qu'on puisse nommer *anthologique;* je ne le pense pas : la réunion de toutes les anthologies arabes ne forme pas plus une science, que la collection de tous les *ana;* à moins que par *science* on n'entende ici la connoissance matérielle d'une division de la bibliographie, et c'est peut-être uniquement en ce sens que Hadji-Khalfa a dit علم المحاضرات. Un homme d'un esprit fort ordinaire peut appliquer toutes ses facultés à entendre et à rassembler dans sa mémoire tous les recueils de plaisanteries, bonnes ou mauvaises ; il les saura, et suivant toute apparence, il ne saura guère que cela. Possédera-t-il pour cela une branche de l'arbre des sciences, et pourra-t-on dire qu'il est savant en *anthologique* (1) ! Mais est-il bien

(1) C'est bien là, en effet, le sens que M. de Hammer, dans son *Coup-d'œil encyclopédique,* &c., donne au mot *anthologique ;* mais je persiste à penser que

vrai d'ailleurs que le mot محاضرة réponde de près ou de loin à l'idée que nous exprimons par *anthologie!* Je ne crains point de soutenir la négative. Ce mot, comme l'a fort bien observé M. Flügel, signifie *être en présence de quelqu'un (conversari cum aliquo)*, et par suite *causer avec quelqu'un;* il est analogue, par sa forme et par sa signification, à مناظرة *disputer avec quelqu'un*, مباحثة *discuter, traiter une question avec quelqu'un*, مخاطبة *adresser la parole à quelqu'un*, &c. Aussi Soyouti a-t-il intitulé sa description historique de l'Égypte حسن المحاضرة *la Beauté de la conversation*, c'est-à-dire, sujet agréable de conversation, *concernant l'histoire de Misr et du Caire*, sans qu'il y ait rien dans ce titre qui rappelle l'idée d'*anthologie* (1).

Et si l'on fait attention à la définition donnée par Taschcopri-zadèh, et rapportée par M. Flügel, de ce qu'on entend dans l'Orient par علم المحاضرات, on verra que c'est une étude qui fournit les moyens de placer dans la conversation, des sentences, des bons mots, des réparties spirituelles, qui ont été dits par d'autres, et qu'on ne peut employer à propos que quand on connoît les circonstances dans lesquelles ils ont été dits et l'application qui en a été faite primitivement.

M. Flügel divise le contenu de ces sortes de recueils en trois parties, éthique, historique et philologique; et il est évident que des ouvrages qui se composent d'anecdotes et de bons mots relatifs à toutes les circonstances de la vie, et dont les vertus, les vices, les ridicules, les bonnes et mauvaises inclinations, font le sujet, ne peuvent manquer de se rattacher à l'histoire, sur-tout à l'histoire des mœurs, et en même temps à la morale pratique, et à cette partie de la philosophie qui concerne les droits et les devoirs de l'homme vivant en société. Quant à l'histoire littéraire et à la philosophie, c'est accidentellement qu'elle entre pour quelque chose dans le fruit qu'on peut retirer de la lecture de ces recueils, du moins de celui dont il s'agit ici, parce que l'auteur s'attache quelquefois à expliquer des expressions obscures, ou à développer les nuances qui distinguent des mots que l'on pourroit regarder comme synonymes. C'est au contraire le principal objet de plusieurs ouvrages bien autrement importans, tels que le كتاب الاغاني d'Abou'lfaradj Isfahani et le يتيمة الدهر de Thaâlébi, que M. Flügel, suivant

---

cette dénomination est très-impropre; et si je l'admettois, ce ne seroit que comme une subdivision de la bibliographie.

(1) C'est par inadvertance que, dans la quatrième partie de la *Bibliothèque des croisades*, pag. xxxj, le titre de cet ouvrage de Soyouti a été rendu par *Beaux points de vue de l'histoire d'Égypte*.

en cela l'opinion de M. de Hammer, fait entrer dans la même catégorie que les *Mohadhérat*, mais qui appartiennent, suivant moi, à la philologie proprement dite, et qui sont en même temps de véritables anthologies poétiques.

Après ces généralités, M. Flügel donne la vie de Thaâlébi, extraite des *Vies des hommes illustres* d'Ebn-Khallican, et une liste de tous les ouvrages de Thaâlébi, dont la connoissance lui a été fournie par le dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa, et par les catalogues de diverses bibliothèques; puis il fait connoître le manuscrit dont il a fait usage, les raisons qui l'ont déterminé à omettre quelques portions de l'ouvrage, le système qu'il a suivi dans sa traduction, et les bornes dans lesquelles il a dû se renfermer en ce qui concerne les notes jointes à cette traduction.

Les anecdotes, bons mots et réparties ingénieuses, recueillis par Thaâlébi dans l'ouvrage dont nous rendons compte, sont classés, dans l'édition donnée par M. Flügel, sous trois cent trente-deux rubriques. Comme l'éditeur a pris la liberté de faire, pour les raisons que nous avons dites, quelques retranchemens à l'original, nous supposons que dans celui-ci le nombre des articles est un peu plus considérable. Nous allons prendre au hasard quelques articles, pour donner une idée juste de ce recueil, et nous accompagnerons nos citations de diverses observations critiques.

6. *De celui qui juge et qui est lui-même le coupable.*

« Un poëte a dit : Le plaideur n'a aucun succès à espérer de sa » cause, quand il a pour partie adverse le juge lui-même. »

« Un autre a dit : Un des griefs les plus graves, c'est que l'on t'a » donné la charge de redresser les griefs, ô Fézara ! »

« On raconte qu'il étoit survenu à un roi un abcès que les médecins avoient traité inutilement. Le roi leur dit un jour : Vous vous jouez de moi; si vous me guérissez, à la bonne heure; sinon je vous ferai mourir. Les médecins alors se réunirent pour consulter entre eux, et ils convinrent de dire au roi : Voici le remède qui peut procurer votre guérison. Il faut prendre un enfant de dix ans; son père et sa mère le tiendront, l'un par la tête, l'autre par les pieds, vous l'égorgerez au-dessus de votre mal, et vous boirez son sang, le tout du consentement du père et de la mère et avec leur acquiescement. Les médecins donnèrent cet avis, dans la persuasion que la chose seroit inexécutable. Le roi cependant ordonna qu'on cherchât un enfant tel que le prescrivoient les médecins, et l'on fit proclamer dans les différentes villes la demande du roi. Il se trouva un père dont les enfans mouroient infailliblement,

quand ils atteignoient l'âge de dix ans. Cet homme étoit pauvre, et avoit alors un fils qui étoit près d'avoir cet âge. Il dit à sa femme: Conduisons notre fils au roi; nous en recevrons une somme d'argent; aussi bien cet enfant ne peut manquer de mourir dans peu. Le père et la mère se déterminèrent donc à cela; ils allèrent trouver le roi, et lui remirent leur fils: l'un d'eux l'ayant pris par la tête et l'autre par les pieds, le roi saisit un coutelas, et alloit égorger l'enfant, lorsque celui-ci se mit à rire. De quoi donc ris-tu, lui demanda le roi, tandis que tu vas recevoir le coup mortel! L'enfant répondit: Je fais réflexion qu'un enfant est plus cher à sa mère qu'à qui que ce soit, et qu'elle le défend au prix de sa propre vie; qu'ensuite il grandit sous la garde de son père; qu'enfin, lorsqu'il est parvenu à un âge fait, c'est le roi qui le protége et lui assure ses droits. Aujourd'hui je vous vois tous les trois d'accord pour me donner la mort: à qui donc irois-je porter ma plainte? Ce discours fit une vive impression de douleur sur le roi; le couteau lui échappa des mains, et la violente secousse qu'il éprouva fit ouvrir son abcès. Il guérit, rendit la liberté à l'enfant, et l'adopta pour son fils. »

Cette anecdote est racontée par Saadi dans le Gulistan, avec plus de goût et d'une manière moins prolixe. M. Flügel a corrigé dans ce récit deux ou trois fautes de son manuscrit; mais il en a laissé subsister de beaucoup plus graves. Il a trouvé une sorte de redondance dans l'endroit où il est dit *qu'il se trouvoit un père qui ne pouvoit élever aucun enfant au-delà de l'âge de dix ans*, &c. Et effectivement, dans le texte tel qu'il l'a publié, il y a une tautologie dont on ne sauroit rendre compte, ou plutôt des mots vides de sens. Il a cherché à pallier ce défaut dans sa traduction; mais il falloit tout simplement restituer un mot que le copiste a omis, et lire فاتفق ان رجلا كان اذا ولد له ولد وبلغ عشر سنين يموت لا محالة. Non seulement alors il n'y a plus de tautologie, mais on comprend pourquoi le père et la mère se déterminèrent à sacrifier la vie d'un enfant dont la perte d'ailleurs leur paroissoit inévitable, tandis que, dans le texte imprimé, rien ne motive l'action contre nature du père et de la mère.

Une autre faute non moins grave se trouve dans les mots وحكى سبيل الصبي, que le traducteur a rendus ainsi: *il* (le roi) *ordonna qu'on fît connoître les paroles pleines de sagesse de l'enfant*, mais qui, dans la réalité, ne peuvent offrir aucun sens. Il est évident qu'il falloit lire وخلى *il fit mettre l'enfant en liberté.*

8. *Exemples de certaines personnes dont un juge refusoit de recevoir la*

déposition, mais qui, en lui faisant des reproches à mots couverts, le forcèrent à admettre leur témoignage.

Avant d'aller plus loin, je dois faire observer que le sens que je donne aux mots عارض et عدّل, est leur propre acception.

« Un maître d'école se présenta pour déposer devant Sawwar. Je n'admettrai point ton témoignage, dit le khadhi. L'autre lui en demande la raison. C'est, dit le khadhi, que tu reçois un salaire pour enseigner le livre de Dieu (l'Alcoran). Mais, reprit le maître d'école, vous recevez un salaire pour rendre la justice. C'est malgré moi, dit le kadhi, qu'on m'a imposé ce devoir. Soit, dit l'autre; qu'on vous ait fait kadhi malgré vous, je le veux : mais est-ce aussi malgré vous que vous recevez un salaire! Le kadhi consentit alors à recevoir sa déposition.

» Une autre personne déposoit devant le même Sawwar, sur une question d'état (sans doute sur la légitimité d'une naissance contestée). D'où sais-tu, demanda le kadhi au témoin, ce que tu affirmes! D'où vous savez, répartit le témoin, que vous êtes Sawwar, fils d'Abd-allah.

» Quelques personnes déposoient devant Abou-Schorma, dans une contestation relative à un terrain planté de palmiers. Le juge leur demanda combien il y avoit de palmiers dans ce terrain. Les témoins répondirent qu'ils n'en savoient rien, et là-dessus le kadhi voulut rejeter leurs dépositions. L'un d'eux lui dit : Kadhi, combien y a-t-il de colonnes dans cette mosquée où vous rendez la justice depuis un tel nombre d'années! Le kadhi alors admit leurs dépositions. »

Dans la première anecdote, je lis هب انك مكره على القضا, et je supprime le mot تاخذها, qui ne fait que troubler le sens.

Dans la seconde, M. Flügel fait dire au témoin : *d'où je sais que vous êtes Sawwar, fils d'Abd-allah* من حيث علمتُ. Je tiens pour certain qu'il faut lire علمتَ, *d'où vous savez.*

11. *D'une partie qui a fait à mots couverts un reproche à son juge, relativement au témoin qui déposoit contre lui, et qui par ce moyen a fait rejeter son témoignage par le juge.*

Sous cette rubrique, il y a deux anecdotes dont je ne saisis pas bien le sens. Je soupçonne qu'il se trouve quelques fautes dans le texte de la première. La seconde renferme plusieurs expressions prises certainement dans un sens obscène, et que je n'essaierai pas d'expliquer. Le traducteur ne semble pas, d'après la note qu'il a faite sur ce passage, les avoir envisagées sous ce point de vue; mais le mot مابون *cinædus* me paroît mettre la chose hors de doute.

12. *De celui qui refuse de rendre un faux témoignage.*

« Mohammed, fils de Forat, étant vizir, fit citer Ali, fils d'Isa, pour déposer en sa faveur contre la vérité, ce que celui-ci refusa de faire. Ali, étant de retour chez lui, écrivit au vizir : Ne me sachez pas mauvais gré du refus que j'ai fait de vous prêter assistance en faisant une fausse déposition; car il ne peut y avoir d'union fondée sur l'hypocrisie, et l'on ne peut accorder aucune confiance à l'homme qui ment et qui altère la vérité. Personne n'est plus capable d'inventer les plus grossiers mensonges à votre détriment, quand il sera en colère contre vous, que celui qui, pour vous faire plaisir, manque à la vérité, quand il est content de vous. »

« Moténabbi avoit dit à-peu-près dans le même sens :

» Celui-là t'autorise à user de perfidie dans les affaires que tu auras avec lui, dont tu t'es une fois servi avec avantage contre la vérité. »

Ce que j'ai traduit par, *il n'y a point d'accord fondé sur l'hypocrisie*, parce que je lis dans le texte لا اتّفاق على نفاق, a été rendu ainsi par M. Flügel : *l'hypocrite ne fait jamais aucun gain, comme le menteur et l'homme qui use de finesses ne trouvent aucune croyance.* M. Flügel a lu et imprimé لا انفاق. C'est sans doute une faute du manuscrit; mais en lisant ainsi, on ne sauroit donner un sens raisonnable à ce passage.

Je crois qu'il y a encore une autre faute dans les mots, ان يتعدّى الباطل, que j'ai traduits par *inventer les plus grossiers mensonges*, mais qui signifieroient à la lettre, *transgresser le mensonge*, comme تعدّى الحقّ signifie *transgresser la vérité.* Il seroit peut-être trop hardi de lire أن يفترى الباطل, et il est plus vraisemblable que l'auteur a écrit يتعدّى فى الباطل *qu'il passe les bornes en fait de mensonge.*

Le vers de Moténabbi ne paroît pas contenir une pensée très-juste; il est expliqué de diverses manières par les commentateurs. Le sens que j'ai adopté est un de ceux qu'ils proposent, et celui qui ressort le plus naturellement des mots. Mais peut-être Thaâlebi l'a-t-il entendu ainsi : « Celui qui t'a servi aux dépens de la vérité, t'a fait assez connoître » qu'il est capable de te tromper dans ses relations avec toi. » M. Flügel a cru pouvoir tirer du texte, tel qu'il est, un sens qu'il exprime ainsi : « Fais pour toi choix d'un homme qui, pour te faire plaisir, se met » au-dessus de la vérité, aussi long-temps qu'il te veut du bien, afin » qu'il devienne l'ennemi du mensonge à l'égard de tes mauvaises actions, quand il sera en colère contre toi. » C'est le mot يتعدّى qu'il a rendu par *devenir l'ennemi (du mensonge)*; mais ce verbe n'a

jamais, je crois, cette signification. En outre, le traducteur paroît n'avoir pas fait attention que احر بمن ne signifie point *choisis un homme qui*, mais que c'est une forme admirative, tout-à-fait synonyme de ما احرى من. Il n'ignore assurément pas qu'on dit indifféremment, pour exprimer l'admiration, ما أخْشَنَهُ ou أخْشِنْ بِهِ.

20. *Invitation à faire un bon choix des hommes qu'on emploie comme chambellans et portiers, et exposition des qualités qu'ils doivent avoir.*

« Yézid, fils de Mohalleb, dit à son fils : Prends pour secrétaire un homme d'esprit, et pour chambellan un homme de bon sens.

» Abd-almélic dit à son frère : Veille attentivement sur la conduite de ton secrétaire, de ton chambellan et de ton commensal; car les étrangers te connoîtront par ton secrétaire, ceux qui viennent te trouver jugeront de toi par ton chambellan, et ceux qui sortiront d'auprès de toi, par ton commensal.

» Le poëte Yahya, fils de Moalla, a dit : Fais-toi une règle de cette maxime, que le visage de l'homme, c'est son chambellan. C'est en lui que se montrent les bonnes et les mauvaises qualités du maître.

» Un autre poëte a dit : La sagesse d'un homme se connoît par son domestique. »

On lit dans la traduction du mot d'Abd-almélic, *car ton secrétaire peut trahir tes secrets*, ce qui est déplacé ici, et ne se trouve point en effet dans le texte. Dans le mot attribué à Yézid, استطرف a été rendu par *tiens sévèrement* et استعقل par *tiens dans de justes bornes*. Je ne pense pas que ces verbes aient jamais ces acceptions; et d'ailleurs la rubrique répondroit bien peu aux anecdotes auxquelles elle sert de titre commun.

Je me permettrai encore une ou deux citations.

22. *De ceux qui venant pour rendre visite* (à un homme en place) *cherchent à se procurer une admission facile, et se plaignent* (du refus qu'ils éprouvent).

« Un émir vint pour voir un autre émir, et écrivit un billet qu'il donna au chambellan pour le remettre à son maître. Le billet contenoit ce vers :

» Si tu le permets, nous te saluerons, et nous serons comme une plume, qui, quand le courant d'air l'emporte, se laisse entraîner (sans doute il vouloit dire qu'il se retireroit au moindre signe qui lui feroit connoître que sa présence importuneroit l'émir).

» Dis-lui qu'il s'est fait bien léger : ce fut la réponse que l'émir lui fit faire par le chambellan.

» Là-dessus le visiteur écrivit un autre billet, contenant ceci :

» Si tu le permets, nous te saluerons, et nous serons comme la pierre; quand on la jette dans une masse d'eau, elle tombe au fond.

» L'émir chargea cette fois le chambellan de lui dire qu'il s'étoit fait bien lourd.

» Alors le visiteur écrivit un troisième billet en ces termes :

» Si tu le permets, nous te saluerons, et nous serons comme un cavalier qui s'en va, quand il a terminé ce qui l'amenoit chez toi.

» A la bonne heure pour cela, dit l'émir, et il ordonna qu'on l'introduisît. »

Dans le dernier vers je lis متى يقضِ حقّا au lieu de متى يقص, correction qui me paroît indispensable. Au surplus, il y a certainement erreur dans la traduction, où on lit : *nous sommes comme le cavalier qui, lorsqu'il n'a pas le bonheur de te rencontrer, se retire.* En admettant même la mauvaise leçon يقص, cette traduction ne seroit pas exacte.

118. *Réprimande adressée à ceux qui usent d'indulgence, puis s'en repentent.*

« J'avois eu, dit le fils de Tabatéba, une discussion avec une personne, et j'avois supporté de sa part (beaucoup de duretés); ensuite je me repentis de mon indulgence. Puis il me sembla voir en songe un vieillard qui s'avança vers moi, et me dit :

« Quoi donc, te repens-tu, après avoir usé d'indulgence envers un homme qui s'est mal conduit et qui a été injuste envers toi ! Garde-toi de t'en repentir ; car le pire de tous tant que nous sommes, c'est celui qui, après avoir fait une bonne action, s'en repent. »

M. Flügel a bien rendu le sens; mais dans le texte, au lieu de كَانَ شبها اتانى, il falloit lire كَأَنَّ شبها, et dans le dernier vers, au lieu de مَن آتّبَعَ الخيرَ, ce qui ne convient ni au sens ni à la mesure du vers, il faut مَنْ أَتْبَعَ.

151. *Qu'il ne faut point mettre sa confiance dans un homme à qui l'on a fait auparavant du mal.*

« On a dit : Si vous causez du chagrin à l'homme libre, ne formez point après cela de liaison avec lui ; si vous vous liez avec lui, ne lui causez point de chagrin. »

Je me contente d'observer que le traducteur, suivant moi, s'est entièrement mépris sur le sens de cette maxime.

Les passages que j'ai rapportés sont plus que suffisans pour faire connoître la nature de l'ouvrage de Thaâlébi, et les imperfections qu'on peut reprocher à l'édition du texte et à la traduction. On jugera

sans doute que ce livre ne manque point d'intérêt; que, par la nature même des choses dont il se compose, il présente de nombreuses difficultés, et que ces difficultés ont été beaucoup augmentées pour le jeune éditeur, réduit à un seul manuscrit, et à un manuscrit qui, à ce qu'il paroît, fourmille de fautes de toute nature. Sans ces circonstances, la publication de ce recueil eût été un service important rendu à la littérature arabe. Tel qu'il est, il sera encore utile, mais plutôt aux savans, qui pourront y appliquer la critique nécessaire, qu'aux étudians, auxquels il paroît avoir été destiné.

Avant de terminer cet article, je dois dire un mot des notes que M. Flügel a jointes à sa traduction.

Un recueil de la nature de celui de Thaâlébi pourroit facilement devenir l'objet d'un volume de notes plus considérable que l'ouvrage lui-même, si l'on vouloit seulement donner de courtes notices historiques sur tous les personnages, hommes de lettres ou autres, dont les noms se rencontrent à chaque instant sous la plume de l'auteur, notices qui exigeroient beaucoup de temps, de recherches pénibles, et une bibliothèque entière de livres imprimés et manuscrits. A cela se joindroient encore nécessairement des notes critiques et purement philologiques. M. Flügel a dû de toute nécessité s'imposer des bornes beaucoup plus étroites dans cette partie de son travail, pour ne point trop grossir le volume et trop élever en même temps les frais d'impression. Toutefois ses notes donnent une idée très-avantageuse de son goût pour les recherches, sur-tout pour celles qui tiennent à l'histoire littéraire; et quoique nous n'ayons fait que les parcourir fort légèrement, elles nous ont convaincu qu'il est appelé à cultiver un jour avec succès cette branche de la littérature arabe, branche spéciale qui laisse encore tant à desirer, quoiqu'elle ait beaucoup gagné depuis quelques années.

J'observerai à cette occasion que, dans la note n.° 2, il a réuni quelques détails sur un écrivain arabe, connu sous la dénomination d'*Ebn-alarabi*, et dont j'ai aussi parlé dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 129. Mais le traducteur a eu tort de penser que, dans le passage auquel se rapporte cette note, et dans tous ceux où on lit le mot اعرابي, il s'agisse de l'écrivain nommé *Ebn-alarabi;* ce mot ne signifie là qu'*un Arabe du désert*. L'absence de l'article met hors de doute que ce n'est point un nom propre. Les critiques et les philologues arabes en appellent souvent, dans les questions relatives à la langue et à la littérature, au témoignage des Arabes du désert.

Je dois, en terminant cet article, déclarer que je n'ai point lu en entier le volume dont je viens de rendre un compte succinct: cette lecture,

comme on peut en juger par ce que j'en ai dit, seroit une véritable étude, à laquelle je n'ai pas eu le temps de me livrer. Je crois cependant en avoir porté un jugement équitable. Mais pour éviter toute interprétation qui pourroit être défavorable au jeune savant à qui nous devons cette publication, et que je désavouerois formellement, je prie les lecteurs de se rappeler que mes réflexions critiques s'adressent plutôt à la nature même de l'entreprise, que j'appellerois volontiers *téméraire*, qu'au travail de M. Flügel. Celui-ci vraisemblablement n'auroit mérité que de la reconnoissance et des éloges sans restriction, s'il eût essayé ses forces sur un ouvrage moins difficile, ou s'il eût eu plus de ressources pour l'exécuter avec un plein succès. Malgré les défauts qui déparent son travail, il a droit encore à de justes témoignages d'estime et à d'honorables encouragemens.

SILVESTRE DE SACY.

TRANSACTIONS of the royal Society of litterature, of the united Kingdom; vol. I, part. II.

SECOND ARTICLE.

IL nous reste à analyser le mémoire qui termine ce volume. Il forme à lui seul un ouvrage fort étendu, puisqu'il occupe cent soixante-dix pages. Il est intitulé, *sur les Dêmes de l'Attique*, par W. Martin Leake : six planches l'accompagnent, savoir, une carte de la Grèce, une de l'Attique, un plan de Marathon, un plan de la forteresse de Phyle, un autre des restes d'Éleusis, une carte pour l'éclaircissement de la bataille de Salamine. Ce mémoire, ou plutôt cet ouvrage, peut être considéré comme la description géographique la plus complète qu'on ait donnée de l'Attique. Les recherches de l'auteur pour parvenir à fixer la position des différens dêmes, l'ont conduit à embrasser la géographie entière du pays, et à en discuter tous les points de quelque intérêt.

Diodore le Périégète et Nicandre de Thyatira paroissent avoir été les auteurs les plus connus dans l'antiquité par leurs ouvrages sur les dêmes de l'Attique : c'est dans ces ouvrages que les lexicographes Harpocration, Étienne de Byzance et Suidas ont principalement puisé

les indications qu'ils donnent à cet égard ; leur exactitude est confirmée par les inscriptions.

Parmi les modernes, Sigonius est le premier qui ait donné une liste des dêmes de l'Attique, dont il recueillit cent trente-deux noms. En 1615, Meursius publia son traité *de Populis Atticæ*, composé de noms rangés par ordre alphabétique, et appuyé, selon son usage, de citations textuelles. Mais, pour compléter le nombre de cent soixante-quatorze, donné par les anciens, il a enflé sa liste de noms qui n'appartenoient qu'à des caps, des îles et des montagnes. Spon, de retour de Grèce en 1656, avec un grand nombre d'inscriptions, entreprit de former un nouveau catalogue; il exclut treize des noms rassemblés par Meursius, et en introduisit de nouveaux à la place.

En 1745, Corsini, ayant appliqué une critique plus sévère au sujet, et préférant avoir un catalogue exact plutôt qu'un catalogue complet, en inséra un de cent soixante-six noms dans le premier volume de ses *Fastes attiques*.

Depuis ce temps, l'Attique a été plus fréquemment visitée par des voyageurs et des savans; de nombreuses inscriptions ont été recueillies sur les lieux : il n'est donc pas surprenant qu'on puisse former un catalogue plus exact et plus complet que ceux de Spon et de Corsini.

En outre, la géographie de l'Attique mieux connue, la position bien déterminée des ruines qui s'y trouvent encore, fournissent une multitude d'indications précises qui permettent de faire autre chose qu'un simple catalogue de dêmes sans application géographique, d'en essayer une classification, et même de déterminer la position de quelques-uns avec certitude et de plusieurs autres avec une probabilité suffisante. Nul ne pouvoit entreprendre ce travail avec plus de succès que M. Leake, qui a étudié l'Attique, non-seulement dans les livres, mais sur les lieux mêmes qu'il a parcourus en tout sens, dont il a relevé les principaux points et dressé une carte détaillée.

L'auteur commence par exposer les grands traits de la géographie physique du pays, par indiquer les principales chaînes de montagnes qui le parcourent, les principaux courans qui endescendent et les divisions naturelles que ces chaînes établissent. Il se trouve conduit à l'opinion nouvelle que le *Brilessus* et le *Pentélique* sont une seule et même montagne; il observe avec raison que le nom de *Pentélique*, qui se conserve encore dans le *Mentéli* (Μεντέλι) actuel, appliqué à l'une des grandes chaînes, ne se trouve que dans Pausanias, tandis que les auteurs plus anciens, Théophraste et Thucydide, ne parlent que du Brilessus, et en des termes qui ne peuvent guère s'appliquer qu'au

Mentéli. Après ces observations préliminaires sur la constitution physique du pays, l'auteur rapporte les divisions naturelles que les anciens reconnoissoient dans l'Attique ; savoir : 1.° la plaine d'Athènes (πεδίον), bornée au Sud-Ouest par la mer, et entourée des autres côtés par les monts Égaleos, Parnès, Pentélique et Hymette ; 2.° le district maritime, s'étendant depuis l'extrémité Sud du mont Hymette, le long du golfe Saronique et de la mer Egée, appelé *Paralus* ou *Paralia*, dont le chef-lieu paroît avoir été *Sunium* ; 3.° la *Mésogée*, canton renfermé dans les montagnes de la Paralie, s'étendant à l'Hymette et au Pentélique, et conservant encore le nom de Μεσογία ; 4.° tout le pays qui s'étend du Pentélique à l'Oropie, comprenant, sous le nom de Diacrie, la côte Nord-Ouest de l'Attique : la Diacrie, quoique montagneuse, n'étoit point stérile ; elle contenoit beaucoup de ces plaines élevées et de ces pâturages situés sur des hauteurs, que les anciens appeloient φελλεῖς ; 5.° la plaine maritime, située au Sud-Ouest de la chaîne qui joint le Cithéron au Parnès, forme une autre division naturelle de l'Attique. Quoique Éleusis occupât une portion de cette plaine, elle s'appeloit *Thriasienne*, du nom du dême Thria, auquel la plus grande partie appartenoit.

Après un court résumé sur les changemens qu'a éprouvés la division en tribus, l'auteur commence par fixer la position de plusieurs dêmes importans, auxquels d'autres positions ont été rattachées ; entre ces points, *Éleusis* seul est bien déterminé. *Décélie*, fixé par Thucydide à cent vingt stades au Nord d'Athènes, dans une situation élevée qui la rendoit visible d'Athènes, doit avoir occupé une hauteur au village moderne de Tatoy, qui se voit distinctement, et se trouve à l'entrée du défilé qui conduit de la *plaine* à Orope et à Tanagre. La frontière d'*Aphidna* ne peut être connue que par conjecture ; en combinant avec soin les textes des anciens, on est conduit à placer ce dême non loin de Décélie, dans un endroit où sont encore les vestiges d'une ancienne ville fortifiée à Buga ou Meziabéca, petit village au milieu de la Diacrie. *Thoricus* et *Céphisia* conservent encore leurs anciens noms peu altérés.

Selon Palémon le Périégète, les dêmes de l'Attique étoient au nombre de cent soixante-quatorze ou environ. Mais il est probable que, de temps en temps, de nouveaux dêmes furent ajoutés aux anciens ou prirent la place d'autres dêmes détruits. Ainsi, les *Bérénécides* reçurent leur nom de la femme de Ptolémée Philopator, et les *Apolloniens*, de celle d'Atale I.er ; mais la plupart étoient de fort ancienne date, et subsistèrent pendant toute la période de l'histoire attique.

Chaque citoyen athénien appartenoit à un dême, et l'indication de son dême étoit toujours jointe à son nom, dans toute circonstance publique; c'est ce qui fait que les inscriptions de l'Attique fournissent un nombre considérable de noms de dêmes: ces noms, ajoutés à ceux que contiennent les auteurs attiques et les lexiques d'Harpocration, d'Étienne de Byzance, d'Hésychius et de Suidas, forment à-peu-près le nombre indiqué par les anciens.

M. Leake n'annonce aucunement la prétention de fixer la position de tous avec certitude : la plupart ont eu trop peu d'importance pour que l'histoire en ait fait mention; d'autres n'étoient que de petites communes, consistant en un temple et un lieu d'assemblée, entourés de groupes de maisons. Des vestiges d'anciennes constructions, marquant l'emplacement des dêmes, se trouvent en différens lieux de l'Attique; ils consistent généralement en fondations, en restes de sculptures et d'architecture, en puits de marbre. Mais la difficulté est d'appliquer les noms anciens à ces divers emplacemens; c'est ce que l'on ne peut faire d'une manière satisfaisante que pour un petit nombre. M. Leake le reconnoît; et dès-lors on doit penser qu'il ne dirige ses recherches que sur ceux-là, ne s'inquiétant nullement des autres, dont la position ne peut être retrouvée que par le moyen de découvertes postérieures.

Il divise ses recherches conformément à la division qu'il a établie dans l'Attique, c'est-à-dire qu'il considère, 1.° les dêmes de la plaine d'Athènes, comprenant ceux de la plaine et des faubourgs; 2.° les dêmes de la Mésogée et de la Paralie, en y comprenant ceux de la plaine d'Athènes, au Sud de Phalère; 3.° les dêmes de la Diacrie et du Parnès; 4.° les dêmes à l'Ouest de la plaine d'Athènes, renfermant l'île de Salamine.

Il nous est impossible de suivre l'auteur dans les discussions relatives à cette foule de points obscurs; leur analyse, en supposant que nous puissions la présenter brièvement avec la clarté nécessaire, ne seroit d'aucun intérêt pour nos lecteurs, à moins qu'ils n'eussent sous les yeux la carte dressée par M. Leake.

Nous préférons appeler leur attention sur plusieurs observations intéressantes que l'auteur mêle à ces recherches arides; de ce nombre est celle-ci sur la longueur du stade en Grèce : « J'ai déjà eu occasion d'observer qu'Hérodote et Thucydide paroissent avoir calculé les distances en général sur un stade plus court que celui de 600 pieds grecs : mais on pourroit s'en rendre compte en disant que leurs mesures étoient de pures *estimes;* et, dans ce cas, les distances excèdent ordinairement la vérité. Parmi les premières routes qui ont été

soumises à une mesure effective, on peut compter celles de la plaine d'Athènes, et entre autres celles d'Athènes à Acharnes; dans la suite, il en fut de même de beaucoup d'autres, tant dans l'Attique que dans le reste de la Grèce; et de là, il peut arriver que les autorités les moins anciennes donnent plus correctement les distances. Ainsi Diodore compte 100 stades entre Phyle et Athènes, et Thucydide 120 entre Athènes et Décélie, quoique les intervalles soient égaux; et le renseignement de Diodore s'accorde mieux avec la carte moderne que celui de Thucydide.

» Quelle qu'ait pu être la longueur du *stade* chez les anciens géographes et navigateurs, en différens temps et en différens pays, les Athéniens, au moins, furent dans l'habitude d'employer le stade de 600 pieds grecs; et j'ai peu de doute que ce fût là l'évaluation généralement adoptée en Grèce. La longueur de 40 stades, pour le long mur du nord à Athènes, et celle de 35 stades pour le mur de Phalère, données par Thucydide, représentent certainement des intervalles mesurés, et elles sont exactes dans le stade dit *olympique*.

» Je prendrai cette occasion d'observer, par rapport à la différence qui est supposée exister entre les stades olympique et pythique, que si nous nous en référons au stade de Delphes pour juger la question, il y en a des vestiges suffisans pour qu'on puisse s'assurer qu'il n'y a point de différence sensible entre sa longueur et celle des autres stades dans la Grèce. On peut ajouter que, quoique tous les stades, tant en Grèce qu'en Asie mineure, soient plus ou moins ruinés, il existe assez de restes du plus grand nombre, sinon de tous, pour juger que la distance entre l'ἀφετηρία et le καμπτὴρ, ou la longueur de la course à pied, étoit la même ou à-peu-près la même dans tous, c'est-à-dire, d'environ 600 pieds grecs, en prenant pour module la centième partie de la largeur du Parthénon. »

Une autre observation curieuse concerne la ville de *Thoricus*, où il existe encore les restes d'un théâtre d'une forme singulière, et dont M. Leake donne le plan.

A l'occasion de Marathon, M. Leake entre dans une discussion approfondie sur la bataille entre les Grecs et les Perses; il en explique les détails, d'après le plan exact qu'il a dressé du champ de bataille. Il examine les rapports des anciens sur le nombre des Perses qui y combattirent, et il en montre l'exagération. Toute l'armée, d'après les calculs les plus raisonnables, ne pouvoit monter à plus de 180,000 hommes. Il soumet aussi à un nouvel examen toutes les circonstances de la bataille de Salamine: il compare entre eux les récits d'Eschyle et

d'Hérodote. Ce morceau, qui tient plus de quarante pages, embrasse non-seulement la description de la bataille, mais encore tout le récit de l'expédition de Xerxès, depuis le passage de l'Hellespont. L'auteur y discute le texte si difficile d'Hérodote sur la construction du pont de bateaux. Ces deux essais topographiques méritent l'attention des historiens et des militaires.

Quant à la bataille de Salamine elle-même, il change les idées qu'on s'étoit faites sur la disposition respective des deux flottes. Jusqu'ici, on avoit pensé que la flotte persane avoit occupé la partie la plus large du détroit de Salamine, en face de la presqu'île de Munychie et du Pirée, jusqu'au cap Cynosure; et que la flotte grecque étoit rangée en face, plus au nord, dans l'espace étroit qui sépare l'île du mont Ægaleos. M. Leake pense au contraire, d'après une comparaison plus exacte des textes d'Hérodote et d'Eschyle, que la flotte grecque s'étoit embossée dans le golfe de Salamine, et que les Perses se développoient sur trois lignes le long du détroit, parallèlement à la côte de l'Attique. Les raisons qu'il donne de cette disposition nous paroissent avoir beaucoup de force. Il explique, à cette occasion, plusieurs textes d'Hérodote, et, entre autres, le passage si difficile où il est dit que les vaisseaux des Perses qui étoient rangés « *autour de Céos et de Cynosure* » (*οἱ ἀμφὶ τὴν Κέον καὶ τὴν Κυνόσουραν*, VIII, 76), vinrent occuper tout le » détroit jusqu'à Munychie. » Il adopte l'opinion de Barthélemy, que *Cynosure* est un cap de l'île de Salamine; il en est certainement de même du mot *Céos*, si le texte n'est point altéré. Wesseling et Larcher y voient l'île de Céos; mais cette opinion est inadmissible.

Le mémoire de M. Leake est terminé par le catalogue de tous les noms de dèmes qu'il a pu tirer des auteurs anciens et des monumens. Ce catalogue est divisé en trois parties : dans la première, sont rangés les dèmes par ordre alphabétique, sur deux colonnes, l'une contenant leurs noms, l'autre ceux des tribus auxquelles ils appartenoient; les noms des dèmes sont écrits conformément à l'orthographe des monumens. La seconde partie du catalogue contient les noms des dèmes qui ne sont connus que par les auteurs anciens et n'ont point été trouvés jusqu'ici sur des inscriptions lapidaires; à chaque nom est joint celui des auteurs qui en ont parlé. Enfin la troisième partie contient quelques noms douteux, et M. Leake expose les raisons pour ou contre leur admission au nombre des dèmes.

Le total des noms contenus dans les trois listes monte à cent quatre-vingt-cinq, ou onze de plus que le nombre mentionné par Strabon. Il ne s'ensuit pourtant pas qu'il faille écarter onze noms de ce

catalogue ; car certains *dêmes* peuvent avoir été créés plus tard, notamment du temps d'Adrien ; et il a dû arriver, pendant toute la durée de la république, que de nouveaux dèmes ont été substitués à d'anciens ruinés : or, les noms des anciens et des nouveaux peuvent se trouver dans des inscriptions de différens temps.

Le mémoire de M. Leake est réellement un travail très-approfondi, neuf dans presque toute son étendue, qui répand bien du jour sur la géographie ancienne de l'Attique, et éclaircit un grand nombre de textes anciens ; on peut le comparer à ce qu'il y a de mieux dans les autres collections académiques ; c'est dire qu'il couronne dignement ce premier volume des Transactions d'une Société qui s'annonce comme ne devant pas rester en arrière de celles dont les travaux ont été le plus utiles au progrès de la littérature et des sciences historiques.

LETRONNE.

ŒUVRES *diverses, italiennes et françaises, d'*Ennius Quirinus Visconti, *recueillies et publiées par le docteur* J. Labus; tomes I, II, III, Milan, 1827-1830, *in-8.°*

PREMIER EXTRAIT.

L'ÉDITION des œuvres diverses d'E. Q. Visconti, publiée à Milan, et confiée aux soins et aux connaissances du docteur J. Labus, est une entreprise littéraire trop importante, et cette entreprise est déjà trop avancée, pour que nous ne regardions pas comme un devoir d'en rendre à nos lecteurs un compte aussi détaillé que le comportent la nature et les bornes de ce journal. Si l'éditeur, qui jusqu'ici s'est montré si fidèle à toutes ses promesses, tient l'engagement qu'il a pris d'abord, et qu'il a encore renouvelé tout récemment, de terminer, avec l'année où nous sommes, l'édition entière, dont il ne reste plus à paraître que le IV.ᵉ et dernier volume, nous pourrons nous-même donner une idée complète d'un recueil si intéressant à tant de titres, et nous n'éprouverons que le regret de ne pas remplir peut-être une tâche si difficile d'une manière digne de son objet.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de discuter le mérite de Visconti. Le rang

que ce savant illustre occupa pendant une grande partie d'une vie encore plus remplie de travaux que d'années, à la tête de tous les antiquaires de son siècle, lui sera certainement confirmé par le suffrage des siècles qui suivront. Visconti a pu jouir lui-même d'une gloire si légitimement acquise; la postérité avoit commencé pour lui de son vivant; et depuis qu'il est entré tout entier dans le domaine de l'histoire, sa renommée n'a fait que s'accroître, à mesure que ses travaux ont été plus souvent et plus sérieusement étudiés. Il est pourtant vrai de dire que la patrie de Winckelmann n'a pas été généralement aussi juste à l'égard de Visconti, que la patrie de celui-ci s'étoit montrée équitable et même généreuse envers l'auteur de l'*Histoire de l'art*. L'Allemagne a retenti plus d'une fois de critiques où le grand nom de Visconti n'était pas plus ménagé que le véritable intérêt de la science; et nous voudrions, pour l'honneur d'un pays si cher aux études archéologiques, qu'il nous fût permis d'ignorer les diatribes d'un antiquaire de Pétersbourg, qui, en s'attaquant à Visconti, ne respecta ni la vérité, ni Visconti, ni lui-même.

Ce n'est pas que nous prétendions que tout soit irréprochable dans les productions de l'immortel auteur du Musée Pie-Clémentin. Des travaux qui embrassèrent presque tout le domaine de l'antiquité écrite ou figurée, qui furent produits, les uns par une extrême jeunesse, les autres par une circonstance fortuite; qui devancèrent enfin, sur plusieurs points, les découvertes de la science, ne purent toujours offrir, dans tous leurs détails, ce caractère de certitude et de maturité qu'on remarque à un si haut degré dans ses principaux ouvrages, fruits de longues études et de laborieux loisirs. Visconti eut sans doute trop souvent le tort, attaché aux habitudes de son pays et de sa profession, d'écrire trop facilement et trop vîte sur toute sorte de sujets, à chaque fois que quelque monument nouveau venoit s'offrir à son observation; ces petits écrits, inspirés par le moment ou dictés par la complaisance, ont nui peut-être à la réputation de l'auteur, tout en servant au progrès de la science. Visconti avoit, si je puis m'exprimer ainsi, son savoir si prompt et si bien préparé, qu'il étoit toujours prêt à le répandre à tout propos, et pour ainsi dire au gré de tout venant; et cette facilité dont on abusa contre lui, et dont je ne nierai pas qu'il n'ait abusé lui-même, n'a que trop donné prise à la malveillance et que trop réjoui l'envie. Mais il faut le reconnoître hautement; ces légères imperfections dans l'homme qui produisit tant de solides et excellens écrits, ne font même pas une ombre à sa gloire. Il n'appartient qu'à ceux qui ont la prétention d'être infaillibles, de se récrier contre la faiblesse de quelques opuscules échappés

à l'auteur des plus grands travaux archéologiques de son siècle ; et tel qui a pu dire que telle dissertation de Visconti ne sert qu'à montrer qu'*on ne doit pas écrire toujours ni sur toute chose*, n'est sans doute qu'un de ces hommes qui, lents à travailler et paresseux à produire, ne savent guère que se faire un avantage de leur stérilité et un mérite de leur impuissance.

C'étoit donc une entreprise utile et digne de tout l'intérêt des amis de l'antiquité, que celle de recueillir en un corps d'ouvrage cette foule de petits écrits de Visconti, produits à diverses époques de sa vie, en différentes langues, et sur tant de questions diverses ; quelques-uns desquels, publiés séparément et pour ainsi dire en feuilles volantes, d'autres, cachés dans des collections volumineuses, étoient rares et difficiles à découvrir, et quelques-uns enfin, restés jusqu'à ce moment inédits, attendoient, pour voir le jour d'une manière digne de leur auteur, les soins d'une main habile et amie. Tel est l'objet que se sont proposé les éditeurs de la collection qui nous occupe, et tel est le devoir que s'est chargé de remplir envers eux et le public M. le docteur J. Labus, qu'une foule de travaux épigraphiques, où l'érudition la plus vaste se joint à la sagacité la plus heureuse, ont déjà signalé à l'Italie et à l'Europe savante comme le plus habile disciple et comme le digne héritier de Morcelli.

En commençant le compte que je me propose de rendre de cette édition des œuvres diverses de Visconti, j'ai une première obligation à remplir, dans l'intérêt de la vérité, autant que dans celui de l'entreprise elle-même ; c'est de déclarer que l'exécution matérielle en est très-supérieure, sous tous les rapports, aux éditions semblables des grands ouvrages de Visconti qui ont été publiées à Milan. Il est trop réel et trop notoire que ces éditions, par la manière dont elles ont été conduites, ne peuvent être que d'une assez médiocre utilité pour ceux qui ne connoissent pas les éditions originales ; et que, sans avoir beaucoup servi, sous ce rapport, l'intérêt de la science, elles auroient pu nuire à la réputation de l'illustre auteur, si le mérite de ses ouvrages avoit pu souffrir de la négligence ou de la précipitation de ses éditeurs. Mais la collection dont nous allons nous occuper, remarquable généralement par le soin et par la correction avec lesquels elle est exécutée, et qui sont dus à la coopération active du docteur J. Labus, n'a réellement rien de commun avec ces malheureuses réimpressions que le format, et que l'intention, cette fois du moins justifiée par le succès, de rendre les travaux de Visconti accessibles et familiers à tout le monde. L'exécution des planches, non moins soignée que celle du texte, mérite également des

éloges; et c'est un double avantage, pour un livre tel que celui-ci, de paroître sous les auspices d'un savant comme M. Labus, assisté d'un artiste comme M. Palagi.

Nous allons parcourir chacune des dissertations contenues dans les deux volumes que nous avons dès ce moment sous les yeux, en suivant l'ordre où elles s'y présentent, lequel est en général celui des temps où elles ont été produites; et nous nous arrêterons sur ceux de ces écrits qui peuvent donner lieu à quelques observations nouvelles.

Le premier morceau qui s'offre en tête de cette collection, et par lequel s'ouvrit aussi la carrière de Visconti, est la description du *Monument des Scipions*, publié d'abord dans l'Anthologie romaine, mais dont on ne connoît plus guère aujourd'hui que la belle édition donnée en un volume *in-fol.*, par J.-B. Piranesi, en 1785. On sait quel vif et universel intérêt excita, dans Rome d'abord, et bientôt dans toute l'Europe, la découverte fortuite faite, au mois de mai 1780, du tombeau de la plus illustre famille de l'ancienne Rome. Visconti, bien jeune encore, fut un des premiers à visiter cet auguste hypogée, d'où sortoient en foule tant de précieuses connoissances, unies à tant d'émotions généreuses; et ce fut sans doute un rare avantage pour un antiquaire, de commencer à signaler son nom par la publication du plus glorieux, peut-être, et du plus ancien des monumens funéraires de l'antique Rome. Visconti ne resta pas au-dessous de la tâche qu'il s'étoit imposée ni de l'intérêt qui s'y attachoit. Toutes les observations consignées dans ce court et savant écrit, portent l'empreinte d'un esprit éclairé, d'un goût sûr, d'une érudition saine et choisie; et l'on peut dire que, dans ce premier travail, le mérite de l'auteur se révéloit déjà tout entier, et tel qu'il apparut plus tard dans des productions plus importantes. Mais ce mérite même nous fait un devoir d'ajouter, sur quelques points, aux observations de Visconti, afin de les rendre, autant qu'il peut dépendre de nous, plus conformes à l'état actuel de la science.

Visconti n'avoit pu s'empêcher de remarquer, en commençant, qu'une inscription d'un des Scipions, découverte en 1616, et conservée encore aujourd'hui au palais Barberini, auroit dû mettre, depuis près de deux siècles, les antiquaires sur la voie du véritable tombeau des Scipions, au sujet duquel il s'éleva, durant tout cet intervalle, tant de discussions infructueuses. Plus loin encore, il rappela l'observation déjà faite par Marini (1), que l'inscription d'un autre Scipion, du fils du vainqueur d'Antiochus, étoit consignée, depuis cent cinquante ans, dans un manuscrit

(1) *Iscriz. Alban.* dedic. pag. IX-X.

de ce même palais Barberini, et publiée, depuis un demi-siècle, dans le recueil de Doni (1) : d'où il résultoit indubitablement qu'à l'époque la plus brillante de la renaisssance des lettres, au commencement du XVII.e siècle, et à Rome même, dans le centre des études littéraires, le tombeau des Scipions avoit été connu et visité, que des savans en avoient vu et copié les inscriptions ; ce qui n'avoit pas empêché que, dans un espace de temps si court et dans un pays si éclairé, la tradition d'un monument aussi illustre ne se fût totalement perdue. Un fait analogue à celui-là s'est vu révélé tout récemment par la découverte, également due au hasard, d'un grand nombre de tombeaux romains situés sur l'ancienne voie Aurélienne, et retrouvés, en 1819, dans les jardins de la moderne villa Panfili. Parmi les monumens qui en sont sortis, on a pu distinguer une inscription funéraire bilingue, dont la totalité avoit été insérée d'une manière défectueuse dans le recueil de Muratori (2), et les deux épigrammes grecques, qui font suite à l'épitaphe latine, se lisoient séparément dans l'Anthologie, avec deux vers de moins à la seconde de ces épigrammes (3). M. Niebuhr, témoin oculaire de cet événement, a publié le monument bilingue en question, dans sa vraie teneur, avec un *fac simile* à l'appui (4) ; et il a été démontré par ce second et irrécusable exemple des vicissitudes singulières auxquelles ont été sujets les monumens antiques, dans les temps de la civilisation aussi bien que dans ceux de la barbarie, que beaucoup de ces monumens qu'on croit perdus ne sont peut-être qu'égarés, et que d'autres qui ont paru suspects d'après une publication vicieuse, n'attendent peut-être, pour recouvrer toute leur autorité, que la circonstance fortuite qui les fera sortir une seconde fois du sein de la terre, ou de l'obscurité qui les recèle. Car il est bon d'observer que l'inscription Barberini du fils de Barbatus, du vainqueur de la Corse, avoit été condamnée par Maffei, précisément à raison des particularités nouvelles de langage et d'orthographe que son docte interprète, le P. Sirmond, y avoit signalées tout le premier, en même temps qu'il les avoit si savamment expliquées. L'inscription du fils de Scipion Asiatique avoit paru également suspecte à Gori ; et il a fallu que cette dernière se retrouvât à sa place antique dans l'hypogée des Scipions, et que ce tombeau même, rempli d'inscriptions semblables, s'ouvrît tout

---

(1) Class. V, n.° 21. — (2) *Thesaur.* III, p. 1321 ; conf. Dorville *ad Charit.* pag. 39 ; Leich. *Cur Secund. in* Murator. p. 43. — (3) Brunck, *Analect.* III, *adespot.* n. LXXVIII et DCXCIII ; conf. Jacobs, XI, 329-331, et XII, 264-265. — (4) *Kleine historische und philologische Schriften*, von B. G. Niebuhr, I Sammlung, S. 338 ; Bonn, 1828.

entier aux observations de la science, pour réduire à leur juste valeur les critiques hasardées et les doutes frivoles des antiquaires de Vérone et de Florence ; grave et mémorable leçon, sur laquelle Visconti insistoit avec raison, à l'époque où elle sortit avec tant d'éclat du tombeau des Scipions, et qui n'a pourtant pas profité à tous ceux qu'elle devoit éclairer, si l'on en juge par la témérité avec laquelle on voit encore tous les jours des hommes plus ou moins habiles essayer trop souvent de contester aux monumens qu'ils ne comprennent pas la foi qui leur est due, et prendre trop aisément la mesure de leurs connaissances pour celle de toutes les vérités connues ou à connoître.

Je ne puis m'empêcher encore, au sujet d'une de ces inscriptions trouvées dans le tombeau des Scipions, et reproduites récemment par M. Orelli, dans son savant et utile recueil (1), de remarquer que la manière dont Visconti remplissoit et expliquoit la lacune laissée sur la pierre aux sixième et septième vers de l'inscription du jeune fils de Cn. Scipion Hispalus (2), me paroît encore préférable à celle de M. Orelli (3), qui lit tout simplement *laudi*, au lieu de *lausis*, proposé par Visconti, ou de *lausibus*, terme équivalent, admis par M. Grotefend, dans son excellente grammaire latine (4) ; et cela, sans tenir le moindre compte des lettres MAND, qui se voient encore sur la pierre, et sans essayer de lier le sens du mot MANDatus, qui résulte certainement de ces lettres, avec le reste de l'épitaphe, comme l'a fait, d'une manière aussi satisfaisante qu'il étoit possible, Visconti suivi par M. Grotefend; et j'avoue franchement que je ne conçois pas comment M. Orelli, critique habituellement si difficile, et juge si sévère des inscriptions latines, qu'il n'admet le plus souvent dans son recueil qu'afin d'avoir une occasion de les condamner, a pu se flatter qu'une interprétation aussi arbitraire et aussi incomplète que la sienne, qui ne s'appuie, pour la leçon *laudi*, sur aucune autorité, et qui laisse tout le dernier vers de l'inscription dépourvu de sens, obtiendroit plus de confiance que celle de Visconti, d'après le seul motif qu'*elle offre plus de facilité : sed nostrum facilius est ;* ce qui me paraît très-douteux.

Si la plupart des observations de Visconti qui ont pour objet l'intelligence et l'explication des monumens lapidaires de l'hypogée des Scipions, semblent encore aujourd'hui dictées par un savoir exact, et

(1) *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio*, &c.; cum ineditis Jo. Casp. Hagenbuchii suisque adnotation. edidit Jo. Casp. Orellius; Turici, 1828, 2 voll. *in-8°* — (2) *Monum. dei Scipioni*, p. 50-51. — (3) *Op. laud.* n. 555, tom. I, p. 150. — (4) Grotefend, *Gramm. lat.* II, p. 196.

par une critique judicieuse; il n'en est peut-être pas tout-à-fait de même de quelques unes des idées de l'illustre auteur, relatives à certaines questions d'art ou d'antiquité. Telle est, entre autres, l'opinion exprimée au sujet du prétendu mélange des divers membres de l'architecture grecque qu'offroit l'élévation latérale du monument des Scipions. Il subsiste encore, au second étage de cette élévation, la partie inférieure d'une colonne cannelée et à base attique, en partie engagée, de manière à figurer de ce côté, avec d'autres colonnes maintenant détruites, un faux portique, correspondant sans doute à une portique véritable, qui dut former la principale façade de ce monument, du côté de la voie Appienne. D'après la manière et le goût des cannelures, Visconti supposoit que la colonne en question avoit dû être dorique; et cette supposition admise, l'addition d'une base attique, élément qui fut constamment étranger au véritable dorique grec, lui paroissoit l'effet d'un de ces emprunts maladroits faits au génie pur et élégant des Grecs par le goût encore inculte des Romains. Mais au lieu de chercher à excuser, par le silence ou par l'autorité de Vitruve, cette *licence*, comme il l'appelle, Visconti auroit pu faire une autre supposition: c'est que la colonne dont il s'agit, et le portique entier dont elle faisoit partie, devoient être d'ordre ionique; ce qui me paroît résulter en effet du style même des cannelures et des proportions de la colonne, et ce qui peut en même temps, sans avoir besoin de recourir aux préceptes étroits et aux règles arbitraires de Vitruve, servir à rendre compte de l'addition d'une base attique. Un autre fait qui vient manifestement à l'appui de celui-là, et où Visconti avoit cru, avec un égal embarras, reconnoître la même licence, c'est la composition du grand et célèbre sarcophage de Barbatus, dont le couronnement consiste, comme on sait, en une frise dorique, avec métopes et triglyphes, terminée par une volute ionique. Il y avoit là aussi un mélange des deux ordres grecs, qui pouvoit sembler contraire aux principes sévères de la bonne architecture; et tout en proclamant le goût exquis avec lequel sont exécutés ces ornemens, empruntés à deux systèmes différens, Visconti se crut obligé de convenir qu'un pareil mélange tenoit à ce que les arts de la Grèce, à peine encore naturalisés dans le Latium, n'étoient pas employés à Rome, dans le siècle des Scipions, avec le jugement qui en régla toujours l'application chez les Grecs. En un mot, il crut que *c'étoit faute d'avoir pénétré assez avant dans l'esprit, et*, pour me servir de ses propres expressions, *dans la philosophie de l'art, que les artistes romains, séduits d'abord par la beauté des ordres grecs, en avaient ainsi confondu, dans leurs premiers ouvrages, les élémens et les principes.* Ce sont là des assertions sur

lesquelles le progrès opéré dans nos connoissances archéologiques permet aujourd'hui de dire que Visconti s'est assez gravement mépris, sans que cela nuise le moins du monde à sa haute réputation. Il est maintenant avéré, par une foule d'exemples, que l'emploi de l'ordre ionique, sur les monumens funéraires de la Grèce, tenoit à des idées d'un ordre symbolique, et qu'il s'y étoit produit, avec cette destination spéciale, à une époque antérieure à celle où l'ordre en question fut admis à figurer dans les grands monumens publics. Il n'est pas moins certain, ne fût-ce que par l'exemple du monument héroïque qu'on appelle le *tombeau de Théron*, à Agrigente, que le mélange des élémens propres aux deux ordres *dorique* et *ionique*, fut autorisé, chez les Grecs eux-mêmes, à une belle époque de l'art, sans doute en vertu des mêmes idées; et il n'est plus possible, après de pareils exemples, d'attribuer à l'ignorance et à l'impéritie des Romains un emploi des ordres grecs, qui n'avoit paru abusif et vicieux à des personnes trop exclusivement attachées à la doctrine de Vitruve, précisément que *faute d'avoir pénétré assez avant dans l'esprit et dans la philosophie de l'art grec.*

Le morceau qui suit est le *Catalogue des monumens du musée Jenkins* (1), lequel fut publié à Rome en 1787, en un petit volume *in-4.°*, devenu aujourd'hui assez rare. Les monumens dont il s'agit, consistant pour la plupart en *autels*, *cippes*, *urnes cinéraires*, et autres marbres, où le mérite de l'art se joint le plus souvent à l'intérêt des inscriptions, provenoient de diverses collections, jadis célèbres, telles que celles du palais Altieri et de la villa Montalto ou Negroni; et ce que M. Labus a négligé d'indiquer dans sa préface, tous ces monumens ont été depuis acquis pour le musée du Vatican. Quelques-uns avoient déjà paru dans les recueils de Boissard, de Gruter, de Muratori; d'autres étoient encore inédits: mais on peut dire des uns presque comme des autres, qu'ils avoient tous également besoin d'une main habile, telle que celle de Visconti, pour être véritablement publiés. Les interprétations de ce savant, généralement courtes et précises, ont surtout pour objet de montrer en quoi chaque monument complète, étend ou rectifie les notions précédemment acquises à la science; et sous ce rapport, elles manquent rarement leur objet: quelquefois cependant, on peut y trouver à redire ou à ajouter; et c'est sous ce double point de vue que je me permettrai de faire ici quelques observations.

Le monument décrit sous le n.° 9 est une statue de Mercure, en

(1) *Pag. 71-117.*

marbre grec, d'une proportion un peu plus forte que nature, sur la plinte de laquelle se lit, gravé en gros caractères, le nom de l'artiste, de cette manière, INGENVI, sous-entendu *opus*; [ouvrage] *d'Ingenuus*. Ce monument se voit maintenant au musée Pie-Clémentin, où il a été publié par notre auteur (1), qui n'a pas manqué de faire remarquer, à cette occasion, l'excessive rareté des noms de sculpteurs romains ainsi gravés sur leurs ouvrages, et la forme peu commune de cette inscription elle-même. Visconti ajoutoit qu'il ne se rappeloit que deux exemples analogues; c'est à savoir, le *Polytimus affranchi*, qui a écrit son nom, POLYTIMVS LIB., sur la plinte d'une statue du musée du Capitole (2), et l'*Atticianus*, auteur d'une statue de la Galerie de Florence. Mais ces deux exemples pourroient bien n'être pas d'accord avec l'opinion de Visconti; car le nom de *Polytimus* (3) étant purement *grec*, il est probable que l'artiste qui le portoit étoit un de ces *Grecs* affranchis, par les mains desquels s'exécutoient presque tous les ouvrages d'art qui se faisoient à Rome; et l'auteur de la statue de Florence, sur le vrai nom duquel on n'est pas encore bien fixé (4), étoit certainement un Grec asiatique, natif d'Aphrodisias de Carie; et probablement sorti de cette même école d'Aphrodisias, dont nous connoissons plusieurs statuaires, et dont il nous est resté plusieurs ouvrages. Quoi qu'il en soit, le nom du sculpteur romain *Ingenuus*, restât-il le seul qui nous fût connu de cette manière, ce que je suis loin d'admettre, n'en est que plus intéressant à recueillir; et l'on a lieu d'être surpris que ce nom ait été omis dans l'ouvrage, d'ailleurs si savant et si utile, du docteur Sillig (5), aussi bien que le nom de *Polytimus*, l'auteur de la statue capitoline.

Un autre nom d'artiste nous est révélé par un marbre du musée de Jenkins, décrit sous le n.° 18; c'est celui de *Zénon* d'Aphrodisias, auteur présumé d'une statue qui se voit dans la villa Ludovisi (6): le marbre en question est un Hermès acéphale, sur le pilastre duquel

---

(1) *Mus. P. Clem.* III, tav. XLI, p. 52-54. — (2) *Mus. Capitol.* III, 60. — (3) Visconti l'écrit POLYTHIMVS; mais c'est une erreur qu'a relevée en dernier lieu M. Welcker, *Kunstblatt*, 1827, n.° 83, p. 331. — (4) Bracci, *Memor. dei Incisori*, II, 263, lit *Atticianus*, et c'est la leçon que suit notre auteur; les interprètes de Winckelmann, *Werke*, VI, 2, p. 341, donnent *Attilianus*, et c'est sous ce nom que M. Sillig en fait mention, *Catalog. vet. Artif.* p. 102: et ce qu'il y a d'étrange, c'est que tous ces écrivains s'autorisent de la leçon de Buonarotti, qui a publié le premier, *Vetri*, prefaz. p. xxj, un *fac simile* de cette inscription, où le nom est écrit assez lisiblement *Attilionis*. — (5) *Catalog. veter. Artif.* &c. Dresd. 1827, *in-8.°* — (6) Winckelmann's *Werke*, VI, 278.

est gravée une inscription grecque, en vers hexamètres, dont les dix premières lignes seules ont pu être déchiffrées ; c'est Winckelmann qui en fit le premier mention (1), et c'est dans l'édition romaine de son *Histoire de l'Art* que l'inscription même fut publiée pour la première fois (2), mais d'une manière si défectueuse, que l'éditeur, M. C. Fea, crut devoir la reproduire de nouveau dans un *errata* (3), telle qu'il la devoit aux soins éclairés de Visconti, et telle que Visconti lui-même la fit connoître dans l'ouvrage qui nous occupe. C'est donc à Visconti seul, et non aux interprètes de Winckelmann, comme l'a fait en dernier lieu M. Sillig (4), qu'il faut rendre grâces de la publication de ce monument, ainsi que de la notion exacte qu'il en a déduite le premier, relative à ce sculpteur Zénon d'Aphrodisias, et à l'existence, confirmée par ce nouvel exemple, de toute une école de statuaires grecs établie dans cette ville de l'Asie mineure, aux II.ᵉ et III.ᵉ siècles de notre ère.

Un des marbres les plus curieux de la collection Jenkins, est l'inscription publiée sous le n.° 11, où il est question des *Negotiatores ex Area Saturni* (5). Visconti remarque avec raison qu'aucun des topographes de Rome n'a fait mention de cette *Areâ Saturni*, et il conjecture qu'elle dut être située dans le *Velabrum*, où ces auteurs placent une *Area Sancta* près d'une *Ædes Saturni*. Mais il y a, dans ce peu de mots, plus d'une inexactitude qu'il importe à la connoissance, encore aujourd'hui si imparfaite, de la topographie romaine, de relever ici, puisque l'occasion s'en présente. D'abord, il semble que Visconti ne devoit pas ignorer qu'il est fait mention d'une *Area Saturni* dans une belle inscription découverte près du Forum romain au temps de Panvini, qui la publia (6),

---

(1) Winckelmann's *Werke*, VI, 279, et part. II, p. 341, note 1299. — (2) *Storia dell' Arte*, t. II, p. 370. — (3) *Ibid.* tom. III, p. 603. — (4) *Catalog. vet. Artif.* v. *Zeno*, p. 457. — (5) Cette inscription est maintenant placée dans le *corridor Chiaramonti*, sous le n.° 297. — (6) Panvini, *Urbs Roma*, p. 186, ed. Paris. 1588. Voici l'inscription même, qui mérite d'être rappelée, attendu qu'elle a échappé à l'attention de tous les modernes topographes de Rome, depuis Nardini jusqu'à M. Nibby :

L. CALPVRNIVS. PISO
M. SALLVIVS (sic)
PR. AER.
AREAM. EX. S. C. A. PRIVATIS
PUBLICA. PECVNIA
REDEMPTAM. TERMINAVER

Il résulte de cette inscription que L. Calpurnius Piso et M. Salvius, préteurs de l'*ærarium*, fixèrent les limites de l'*Area*, après l'avoir rachetée, aux frais de l'État, de divers particuliers qui l'occupoient ; le tout conformé-

et qui ne se fit aucune difficulté d'admettre, sur la foi de cette inscription, l'*Area Saturni*, en la plaçant au-devant de l'*Ærarium* (1). L'indication de cette *Area* n'étoit donc pas aussi nouvelle que le pensoit Visconti; et la place qu'il lui assignoit sur le *Velabrum* n'étoit pas exacte, puisque la proximité de l'*Ærarium* empêche de chercher ailleurs qu'au voisinage du temple de Saturne, c'est-à-dire, au pied du Capitole, l'*Area* en question; sans compter que la notion d'une *ædes Saturni*, au quartier du Velabrum, ne repose, à ma connoissance, que sur un texte de Victor, probablement interpolé (2). Voici maintenant de nouveaux témoignages qui achèvent de prouver que le *temple de Saturne*, servant d'*Ærarium*, étoit précédé d'une *place*, *Area*, celle-là même où résidoient les *marchands* qui se qualifient, sur l'inscription Jenkins, *Negotiatores ex Area Saturni*. Pline parle d'un *figuier planté devant le temple de Saturne*, et qui dut être arraché, parce que cet arbre, en vieillissant, menaçoit d'entraîner la chute d'une statue de Sylvain érigée sous son ombrage (3). Il suit de là qu'il devoit y avoir, devant ce temple, un espace libre, une *Area*, pour qu'un pareil arbre ait pu y croître et y subsister durant au moins trois siècles. Il existoit de plus, sur ce même espace, un *autel de Saturne*, celui-là même dont on rapportoit l'érection à Hercule, et qui se voyoit encore à cette place, au temps de Denys d'Halicarnasse (4), et plus tard encore, puisqu'il en est fait mention par les Régionnaires en ces termes : *Ara vetus Saturni*. C'est du même *autel* qu'il est aussi question, dans un

---

ment à un décret du sénat. Or, d'après la qualité même de *préteurs de l'ærarium* que prennent ces magistrats, et d'après le lieu où fut trouvée l'inscription même, il est évident que l'*Area* dont il y est question ne peut être que l'*Area Saturni*, puisque c'étoit le *temple de Saturne* qui servoit d'*ærarium*.

(1) Panvini, *Urbs Roma*, p. 188 : *Area Saturni ante Ærarium*. Cette inscription est citée dans une lettre d'Holstenius, *apud* Fea, *Miscellan antiq.* pag. cccviij. — (2) Le texte de Victor, *apud* Nardini, II, 128, porte : *Ædes Opis et* Saturni *in vico Jugario;* et plus loin, p. 130 : *vicus Jugarius, idem et Thurarius, ubi sunt Aræ Opis et Cereris cum signo Vertumni*. On voit que, dans ce second passage, il n'est plus question que des *autels d'Ops* et de *Cérès*. Aucun autre auteur ne parle d'ailleurs d'un second temple de Saturne dans cette position, ou ne dit que le temple d'Ops fût commun avec Saturne. Ce temple d'Ops étoit célèbre, parce qu'il servoit de *trésor* pour les particuliers, comme celui de Saturne pour l'Etat. Cicer. *Philipp.* 1, 7, et II, 14 : et c'est peut-être cela qui aura causé la méprise de Victor ou de son copiste. — (3) Plin. *XV*, *18* : Fuit et ante Saturni ædem, Urbis anno cclx sublata,.... cum Sylvani simulacrum subverteret. — (4) Dionys. Hal. I, 34.

passage curieux de Macrobe (1), à moins qu'on n'y doive lire *Aream*, au lieu d'*Aram*, ce que la tournure de la phrase sembleroit autoriser, et ce qui viendroit directement à l'appui de l'existence en cet endroit d'une *place*, *Area Saturni*. Je rappelle enfin que, dans une fouille faite au XVI.ᵉ siècle, il fut trouvé, précisément à l'endroit où dut être cette *Area*, au pied du Capitole, les restes d'un *portique* et de *trois boutiques*, qui appartenoient sans doute à ces *Negotiatores ex Area Saturni* nommés sur l'inscription Jenkins (2).

Je n'ai plus que deux observations à faire, au sujet de deux inscriptions dans l'interprétation desquelles la critique de Visconti a pu paroître en défaut. L'une, qui se lit sur un petit autel, n.° 7, se termine par ces paroles, IOAI. POSIT, que Visconti lit IAOI POSVIT, et qu'il croit relatives à l'*Iao* de Macrobe, ou au *Jehova* des Juifs. Il me paroît évident qu'il faut lire tout simplement IOVI, et qu'il n'y a, dans le monument en question, aucune raison de le rapporter à ce culte étranger. L'autre inscription, publiée déjà par Gruter, et fort curieuse sous plusieurs rapports que Visconti a parfaitement indiqués, offre, à la huitième ligne, ces mots, DEDIT. SING. * II, qu'il interprète ainsi, DEDIT SINGVLIS DONARIA BINA. M. Labus n'a pas manqué de relever, dans sa *préface*, page xiij, cette étrange interprétation, et d'avertir le lecteur qu'il falloit lire, DEDIT SINGULIS DENARIOS DVO. Mais avant d'imputer à Visconti une erreur si fâcheuse, avant d'admettre qu'un pareil antiquaire avoit pu ignorer une notion si triviale, chose qu'on ne peut réellement supposer, puisque, dans un autre de ses ouvrages, à l'occasion d'une inscription où se trouve la même formule, SING. * V, Visconti l'a rendue de cette manière, SINGVLIS DENARIOS QVINQVE (3), la simple équité ne commandoit-elle pas d'avoir recours à une

---

(1) *Saturn.* 1, 8: Habet (Ædes Saturni) ARAM et antè senaculum. Ce *senaculum*, ou lieu destiné aux réunions du sénat, est une nouvelle dépendance du temple de Saturne, placée *en avant* de ce temple, *antè*, qui sert encore à montrer l'existence d'un *espace libre*, d'une *area*, en cet endroit. — (2) Fauno, *Antich. di Rom.* lib. II, c. X. Des inscriptions trouvées en place sur l'architrave de ce portique, sembloient indiquer qu'il appartenoit à un édifice nommé *Schola Xantha* par les Régionnaires, ce qui n'empêche pas que les *Negotiatores ex Area Saturni* n'aient pu avoir leurs boutiques dans le même local. Du reste, les questions qui ont rapport au véritable emplacement du *temple de Saturne*, avec ses dépendances, sont encore loin d'être résolues, malgré ce qu'a dit à ce sujet M. Nibby, *Foro romano*, pag. 108-113; ce devroit être l'objet d'un travail particulier, et conséquemment ce ne peut être celui d'une note. — (3) *Monumenti Gabini della villa Pinciana*, p. 124.

autre supposition! c'est qu'il y avoit ici une faute d'impression, et qu'au lieu de DONARIA BINA, paroles qui n'offrent aucun sens raisonnable, Visconti avoit écrit DENARIA BINA, mots qui s'écartent sans doute de l'usage général, mais qui du moins éloignent de Visconti l'idée d'une inadvertance aussi grave. C'est une conjecture que je soumets, du reste, au bon esprit de M. Labus, et dans laquelle il reconnoîtra le zèle qui m'inspire et qui l'anime lui-même pour la mémoire de ce savant illustre.

Des *cinq* petits écrits qui viennent immédiatement après le Catalogue des monumens Jenkins, et qui ne consistent chacun qu'en deux ou trois pages, trop rapidement écrites, pour comporter un examen sérieux ou une critique sévère, on ne sauroit rien dire aujourd'hui, si ce n'est, par rapport au monument qui fait le sujet du premier de ces écrits (1), que l'explication qu'en a donnée Visconti étoit réellement trop superficielle. Le monument dont il s'agit est un superbe vase, de marbre et de travail grecs, orné d'un bas-relief, qui fait encore actuellement partie de la collection du prince Chigi, et que Visconti eut le mérite de faire connoître le premier. Mais en y voyant un vase funéraire, avec une composition analogue, il n'apprécia pas suffisamment l'importance et le véritable objet de ce monument. Zoëga s'étoit proposé d'en donner une explication nouvelle et complète, ainsi qu'on en peut juger d'après les allusions qu'il y fait en plusieurs endroits de ses *Dissertations* (2). Il y voyoit un sujet relatif au *mythe de Psyché;* et c'est aussi d'après la même donnée, que le savant éditeur de ces écrits posthumes de Zoëga, M. Welcker, a publié une interprétation suffisamment développée de ce rare et curieux monument (3). Cette opinion a été à-peu-près généralement admise ; et je citerai, entre autres, M. Hirt (4) et M. Creuzer (5), qui ont reproduit l'un et l'autre le vase Chigi, avec l'explication de M. Welcker : mais j'avoue, malgré l'autorité de tant d'illustres suffrages, que cette explication ne me paroît pas encore exempte de difficultés ; et comme une discussion sur un pareil sujet m'entraîneroit nécessairement beaucoup au-delà des bornes où je dois me renfermer, je me contente d'exprimer ici le regret que M. Labus ait gardé un silence absolu sur une opinion aussi contraire à celle de son auteur, au sujet de laquelle il eût pu être si important à la science de faire connoître son propre sentiment.

(1) *Lettera,* &c. p. 119-121. — (2) G. Zoega's *Abhandlungen*, &c., p. 52, 81, taf. V, n. 13. — (3) *Nachträge des Herausgebers* (H. Welcker), p. 385-393. — (4) Hirt, *Bilderbuch,* &c. II, 1, p. 103; conf. *ibid.*, p. 224. — (5) *Abbildungen zu Symbolik,* &c., taf. XXXVII, 2, pag. 24-25.

La *Dissertation sur deux mosaïques antiques*, qui parut, en 1788, en un petit volume *in-8.°*, très-bien imprimé à Parme, chez Bodoni, et qui remplit vingt-sept pages de notre édition (1), pourroit donner lieu à beaucoup d'observations que je me vois obligé de supprimer ; mais il en est une que je ne puis passer sous silence. C'est un des écrits de Visconti qui ont donné lieu à la plus grave imputation dont il ait été jamais l'objet. Un savant allemand, M. de Koehler, n'a pas craint d'exprimer le soupçon que les mosaïques, objets de ce travail de Visconti, étoient l'œuvre d'un faussaire, dont l'illustre antiquaire eût été dupe ou complice, de manière à abuser de la bonne foi du chevalier d'Azara, possesseur des mosaïques en question (2). A la vérité, M. de Koehler n'avoit pas vu les monumens originaux; il n'en parle que d'après de prétendues lettres de Marini et de Lanzi, qui n'ont été ni produites par personne, ni retrouvées nulle part; et M. Labus rapporte textuellement, dans sa préface, un témoignage émané de M. Philippe-Aurèle Visconti, frère d'Ennius, et lui-même antiquaire célèbre, qui déclare avoir vu, parmi les papiers du ch. d'Azara, les calques des mosaïques dont il s'agit, pris sur les monumens mêmes, et qui assure que la seule altération qu'ils aient subie, c'est d'avoir été passablement améliorés dans le dessin par l'artiste moderne chargé de la gravure. Ce seroit donc à cette espèce de falsification si ordinaire, et l'on pourroit dire si innocente, que se réduiroit le tort de Visconti, si toutefois on peut le lui imputer à lui-même; et j'avoue que, jusqu'à ce qu'il soit démontré qu'un pareil homme ait été capable d'une supercherie ou d'une méprise qui inculperoit si gravement son caractère ou son savoir, j'aime mieux croire, comme je l'ai déjà dit ailleurs (3), que M. de Koehler a manqué, dans cette occasion, qui n'est pas la seule, de lumières ou d'urbanité, que Visconti de discernement ou de probité. Du reste, cette dissertation de Visconti renferme, sur la pratique de l'*ignispicium* chez les Grecs et chez les Romains, des notions neuves et curieuses, dont le mérite est tout-à-fait indépendant de celui du monument qui y a donné lieu. C'est dans ce même écrit que Visconti énonça, pour la première fois (4), son opinion au sujet du célèbre groupe de S. Ildefonse, où il voyoit l'*apothéose d'Antinoüs ;* trompé par une ressemblance, plus apparente que réelle, qui existe

---

(1) *Pag. 143-170.* — (2) C'est dans l'*Amalthea* de M. Boettiger, tom. I, pag. 301-302, que M. de Koehler a exprimé cette opinion, à travers beaucoup d'observations, généralement aussi peu fondées que malveillantes, relatives à plusieurs écrits de Visconti. — (3) *Orestéide,* p. 175, note 3. — (4) *Voy.* pag. 159-162 de notre édition.

entre la tête d'un des personnages et la physionomie si connue du favori d'Adrien. Cette opinion est l'une de celles qui lui tenoient le plus à cœur; et c'est pourtant, on peut se permettre de le dire, l'une des moins heureuses qu'il ait jamais eues: il l'a reproduite, à chaque occasion nouvelle, dans son *Musée Pie-Clémentin* (1), dans ses *Monumenti scelti Borghesiani* (2); et c'est de sa bouche même que l'avoit recueillie en dernier lieu M. Mongez, qui la suit encore dans son *Iconographie romaine* (3), et qui s'est, comme on voit, laissé tromper par sa mémoire, en assurant que *Visconti n'avoit rien laissé d'écrit sur ce groupe.*

Je ne m'arrête pas sur la *relation des fouilles faites à Roma-Vecchia, dans le cours des années 1789 à 1792* (4), attendu que la plupart des monumens trouvés dans ces fouilles, et décrits dans cette relation, ayant été acquis pour le musée du Vatican, sont devenus, dans le grand ouvrage de Visconti, l'objet d'explications qui rendent celles-ci à-peu-près indifférentes. Le morceau qui suit, intitulé *Observations sur un camée antique représentant Jupiter Ægiochus* (5), ne fait pas moins d'honneur au goût qu'à l'érudition de Visconti, bien que M. de Koehler, toujours injuste envers Visconti, ait été d'avis que l'illustre antiquaire *n'avoit su remarquer rien de ce qui distingue ce beau monument, sous le rapport de l'art, non plus que sous celui du sujet* (6). Il semble que le critique auroit dû chercher à suppléer, du moins sur quelques points, au silence absolu qu'il reproche à Visconti; c'est ce qu'un savant, vraiment animé du zèle de la science, n'auroit pas manqué de faire à cette occasion: mais c'est ce que celui-ci n'a fait encore nulle part; et lorsque l'on compare une allégation si rigoureuse avec la dissertation de Visconti, pleine de détails si curieux et d'observations si savantes, on ne peut s'empêcher d'éprouver une surprise qui n'est certainement pas à l'avantage du critique.

Nous retrouvons encore, et c'est bien malgré nous, l'antiquaire de Pétersbourg, dans l'examen d'une des plus curieuses dissertations de Visconti, la *Lettre sur une collection d'objets antiques d'argent, décou-*

(1) *M. P. Clem.* VI, XLVII, 63. — (2) *Mon. scelt. Borgh.* I, 39. — (3) *Icon. rom.* III, 57. — (4) *Pag. 176-190.* — (5) *Pag. 191-209.* J'observe à cette occasion que le beau camée qui fait le sujet de cette dissertation, se conserve maintenant dans la bibliothèque de Saint-Marc, établie, comme on sait, dans l'ancien palais ducal, à Venise. — (6) *Amalthea*, I, p. 301 : « Visconti's Schrift . . . übergeht *völlig* die Hauptsachen, welche dieses Denkmal » angehen, und mehreres, das die Vorstellung betrifft, und sie auszeichnet, » ist nicht gehörig ausgeführt. »

verte à Rome en 1793 (1). Le critique atrabilaire, qui sembloit avoir pris à tâche d'attaquer tous les travaux de Visconti, n'épargna ni cette dissertation, ni les monumens mêmes qui en étoient l'objet. Sans avoir jamais vu ces monumens, qui appartenoient alors à M. de Schellersheim, et qui sont maintenant dans la collection de M. le duc de Blacas, il ne craignit pas de les signaler comme des objets de fabrique moderne; et si quelque chose peut étonner, après de pareils soupçons opposés à la notoriété publique, c'est que M. Boettiger, qui, le premier, dans sa *Sabine*, fit usage de la publication de Visconti, n'ait pas, dans son *Amalthea*, protesté contre des suppositions si fausses et si injurieuses. Il est inutile, aujourd'hui que l'authenticité des monumens en question n'est mise en doute par personne, d'insister plus long-temps sur ce point; et je terminerai cet article par quelques observations auxquelles peut donner lieu le travail même de Visconti.

La *lettre* qui nous occupe parut à la fin de l'année 1793, en un petit volume devenu très-rare, dont un exemplaire, enrichi de quelques corrections et additions inédites de la main de l'auteur, et communiquées à l'éditeur M. Labus par l'antiquaire romain Ph. A. Visconti, a servi de texte pour cette réimpression. Mais je suis surpris que M. Labus n'ait fait, dans sa préface, aucune mention d'une seconde édition romaine de ce même opuscule, publiée en 1825 par les soins de Montagnani, avec des planches assez bien exécutées, et même avec quelques passages que je ne retrouve pas dans le texte reproduit par M. Labus, entre autres celui qui se lit à la page 22 de cette seconde édition romaine (2). Quoi qu'il en soit, la réimpression faite par les soins de M. Labus se distingue par quelques additions importantes, l'une desquelles, à cause de son objet et de son étendue, mérite d'être signalée à l'attention de nos lecteurs; c'est celle qui se trouve, en forme de note, pag. 215-217. L'auteur y rend compte de la découverte faite, plusieurs mois après la publication de sa lettre, de quelques fragmens, au moyen desquels l'inscription gravée sur le couvercle de

(1) *Pag. 210-235.* — (2) En voici le titre entier: *Lettera di E. Q. Visconti intorno ad un' antica supellettile d'argento scoperta in Roma;* Roma, 1825, dalle stampe del Salvincci, *in-4.°* L'éditeur, Montagnani, qui a dédié cette réimpression à M. le duc de Blacas, a fait suivre ce travail de Visconti de deux morceaux, l'un de feu M. d'Agincourt, pag. 23-30, l'autre de Galeani Napione, 31-44, relatifs au même sujet. Les planches, au nombre de 24, contiennent la totalité des objets dont se composoit ce trésor domestique, avantage qui manque à la réimpression de M. Labus, et dont je ne pouvois me dispenser de faire la remarque.

la *pyxis* ou cassette d'argent, a pu être restituée toute entière, avec le monogramme du Christ qui la précède, de cette manière : SECVNDE ET PROIECTA VIVATIS IN CHRISTO ; d'où il résulte indubitablement que ce monument fut exécuté pour des personnages chrétiens. Visconti observe qu'il n'avoit pas osé d'abord suppléer la lacune laissée entre les lettres VIVATIS....NCH.., par la formule si connue qui s'est trouvée de fait sur le monument ; et le motif qu'il en donne, c'est que les emblèmes et les personnages païens employés à sa décoration ne lui permettoient pas de voir, dans ce monument, une œuvre chrétienne. Il ajoute qu'il ne connoît aucun autre exemple d'une divinité païenne, telle que *Vénus*, représentée sur un monument chrétien, malgré l'emploi si fréquent qu'il convient avoir été fait dans les peintures, les sarcophages et les verres des catacombes, d'une foule de types et de motifs empruntés à l'antiquité profane ; de sorte que (c'est la conclusion qu'il tire lui-même de ces observations) le supplément retrouvé a démontré que ce qui étoit contre la vraisemblance, étoit pourtant la vérité.

Ce seroit sans doute le cas de beaucoup de nos restitutions, si les parties du monument que nous suppléons par conjecture se retrouvoient en réalité ; bien des inscriptions, où nous croyons n'avoir rétabli que des vérités, ne nous offriroient peut-être que des erreurs, si jamais le texte original venoit à reparoître ; et cette réflexion devroit nous rendre un peu moins décisifs à juger uniquement sur ce que nous savons, et sur-tout à juger de ce que nous ne savons pas. Mais, pour en revenir au fait particulier qui a donné lieu à cette observation de notre auteur, je dois dire que sa doctrine, en ce qui concerne l'emploi fait par les premiers chrétiens des types créés par le paganisme, est loin d'être irréprochable. Il seroit facile d'alléguer une foule d'exemples contraires à cette doctrine ; et pour n'en citer qu'un seul, des figures de *Bacchus* (1) et de *Mercure* (2), tout aussi profanes que celle de *Vénus Anadyomène* qui orne le couvercle de la *pyxis* et un autre vase de la collection qui nous occupe, se retrouvent sur des sarcophages et des peintures chrétiennes des catacombes, où le contraste de ces images païennes avec

(1) Voy. le sarcophage d'*Aurelia Agapetilla*, qualifiée *Ancilla Dei*, orné de figures de *Bacchus* et de *génies bachiques*, et tiré du cimetière de Sainte-Agnès, dans Boldetti, qui a pris ce *Bacchus* pour une *Vénus libitine ; Osservaz. sopra i cimiteri*, &c., pag. 466-467. — (2) Un *Mercure Psychopompe*, précédant le char de *Pluton ravisseur de Proserpine*, est un sujet manifestement emprunté des bas-reliefs et des peintures funéraires de l'antiquité profane, qui se retrouve sur une peinture chrétienne des catacombes publiée par Bottari, *Pitture e scult. sagr.* &c., tom. III, p. 218.

la sainteté du lieu et avec la nature même du monument pourroit paroître bien plus étrange que sur la toilette d'une dame chrétienne. Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet, qui seroit susceptible d'une discussion approfondie, et qu'il m'est conséquemment impossible de traiter convenablement dans un article de journal.

Relativement à la manière dont les noms des deux époux à qui appartenoit cette toilette antique sont exprimés au moyen de monogrammes renfermés dans une couronne, partie dorée, partie colorée de cette espèce d'émail nommée, à cause de sa couleur brune ou noirâtre, *nigellum*, d'où est venu, comme on sait, le nom moderne de *niello*, Visconti s'étoit borné à exprimer le soupçon que la pratique du *nielle* n'avoit pas été inconnue aux anciens. C'est un soupçon qu'il eût pu changer en certitude, pour peu qu'il se fût livré sur ce point à quelques recherches: et, à cette occasion, je ne puis m'empêcher de remarquer combien un *Essai sur les nielles*, récemment publié en France, et passablement vanté par des personnes étrangères à l'histoire de l'art, présente d'omissions graves et d'erreurs capitales sur ce qui fait le principal sujet de cet essai, jusque là qu'il n'y est fait aucun usage ni même aucune mention du célèbre traité de Théophile Presbyter, rédigé au XI.ᵉ siècle (1), où tout ce qui a rapport à la pratique du *nielle* se trouve minutieusement décrit, en vertu de traditions qui devoient être fort anciennes. Mais je me laisserois encore entraîner trop loin de mon sujet, si je m'arrêtois à signaler toutes les imperfections de l'*Essai sur les nielles*, et je dois me contenter de renvoyer nos lecteurs à un savant mémoire de M. Cicognara, le célèbre auteur de l'Histoire de la sculpture, mémoire publié récemment dans le recueil de l'*Athénée de Venise* (2), où cette tâche est remplie de manière à ne laisser rien autre chose à desirer, que la publication du livre même

---

(1) Lessing fut le premier à donner connoissance de ce curieux et important ouvrage, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Wolfenbuttel; voy. ses *Sämmtliche Schriften*, tom. VIII, pag. 287-368. Cinq ans plus tard, c'est-à-dire en 1779, le savant Morelli ajouta de nouveaux détails, dans son catalogue raisonné des manuscrits de la maison Nani, p. 33; et le livre même fut publié à Brunswick, en 1787, dans une collection d'opuscules commencée par Lessing et terminée par Ch. Leist. Il eût suffi à l'auteur de l'*Essai sur les Nielles* de lire avec quelque attention le livre de Bartsch, qui lui sert de manuel, pour trouver, aux pages 2 et 36 du XIII.ᵉ volume, l'indication du traité de Théophile Presbyter, cité précisément pour ce qu'il renferme de curieux au sujet du *nielle*. — (2) *Dell' origine, composizione e decomposizione dei Nielli*, esercitazione del C. D. Cicognara, dans le tome I, pag. 99-136, des *Esercitazioni scientifiche e letterarie dell' Ateneo di Venezia*, Venez. 1827, *in-4.°*

qu'il nous fait espérer. d'une *Histoire de la gravure*, dont on sait que M. de Cicognara s'occupe, et qui sera digne sans doute de sa haute réputation.

Entre les notions curieuses que nous a procurées la découverte de cette argenterie antique, il en est une que je me reprocherais, comme Visconti lui-même, de passer sous silence: il avoit remarqué, sous l'une des quatre petites soucoupes d'argent, *scutellæ*, l'inscription que voici, SCVT. IIII. P. V, qu'il déclare ne pouvoir s'interpréter autrement que de cette manière : SCVTELLAE. QUATVOR. PONDO QUINQVE ; *et en effet*, ajoute-t-il, *les quatre pièces ensemble, mises dans la balance, produisent juste le poids indiqué* (1). Voilà, pour en faire en passant la remarque, un exemple décisif, fourni par l'orfévrerie antique, à l'appui d'une pratique que j'ai signalée moi-même sur les vases de terre peints, où des inscriptions telles que celle-ci, ΥΔΡΙΑΣ IIII (2), indiquent si manifestement le *nombre* et la *forme* des vases qu'il s'agissoit d'exécuter en fabrique; et cet exemple peut suffire, en attendant mieux, à réfuter certaines critiques de M. le comte de Clarac (3), où l'on regrette que le noble antiquaire ait employé plus de personnalités que de raisons, dans un langage qui ne convient pas plus à sa qualité qu'à son mérite.

Le morceau qui termine le premier volume des œuvres diverses de Visconti, est le *Mémoire sur les célèbres inscriptions triopéennes* (4), un des écrits de Visconti qui contribuèrent le plus à lui assurer, en qualité de philologue, la réputation qu'il avoit déjà comme antiquaire, mais qui est depuis trop long-temps et trop justement apprécié, ainsi que les monumens mêmes qui en sont l'objet, pour que nous ne devions pas nous borner, sur-tout à la fin d'un article déjà long outre mesure, à cette simple indication.

---

(1) *Pag.* 223. — (2) Voy. ma *Notice de l'ouvrage intitulé Catalogo di scelte antichità del pr. di Canino*, &c., extraite du *Journal des Savans*, février et mars 1830, p. 5, note 3. — (3) *Mélanges d'antiquités grecques et romaines*, par M. le comte de Clarac, officier de la légion d'honneur, chevalier, &c. Paris, 1830; voy. pag. 37-40. Il y a, dans cet opuscule, quelques observations relatives à des bas-reliefs publiés ou décrits dans mon recueil de *Monumens inédits*, observations qui ne semblent pas toutes dictées par l'intérêt de la science, d'après le style dans lequel elles sont rédigées. Je répondrai, en temps et lieu, à celles de ces critiques qui, portant sur des faits, méritent des explications. — (4) *Pag.* 237-362.

RAOUL-ROCHETTE.

Lettre *à M. le chevalier* P. O. Bronsted... *sur quelques médailles cufiques dans le cabinet du roi de Danemark, récemment trouvées dans l'île de Falster, et sur quelques manuscrits cufiques, par* Jac. Chr. Lindberg; avec xij planches. Copenhague, 1830.

Les médailles gravées et décrites par M. Lindberg sont au nombre de 24; elles ont été trouvées, en 1827, dans l'île de Falster, et sont conservées aujourd'hui dans le cabinet du roi de Danemark. Quatre de ces médailles en argent sont frappées au coin des monarques persans de la dynastie des Sassanides. M. Lindberg les attribue toutes quatre à des princes musulmans, antérieurs à l'an 75 de l'hégire; et il n'est plus douteux aujourd'hui que les premiers khalifes ont effectivement fait frapper des monnaies d'argent au type des princes sassanides, en y ajoutant ou leurs propres noms ou quelques formules arabes musulmanes. Mais, des quatre pièces décrites par M. Lindberg, il n'y en a qu'une qui appartienne indubitablement à cette époque, c'est celle qui occupe le n.° 9 de la pl. 2, et qui porte le nom d'*Omar*. Rien n'autorise, ce me semble, à attribuer les trois autres à l'époque musulmane, plutôt qu'aux derniers temps de la dynastie des Sassanides. Au n.° 8 de la même planche, M. Lindberg croit voir, sur le revers de la médaille, *trois figures en pied, dont celle du milieu ressemble à une statue*. C'est, à mon avis, une erreur, et ce revers offre, suivant l'usage constant, deux figures en pied, placées des deux côtés d'un pyrée ou autel du feu. Ce qui s'élève au-dessus de l'autel n'est vraisemblablement qu'une grossière repésentation de la flamme : peut-être seroit-il permis de supposer qu'on a voulu, comme sur quelques autres médailles sassanides, représenter une tête humaine au milieu des flammes.

Les médailles cufiques sont au nombre de 18, toutes en argent. La plus ancienne, qui n'est qu'un fragment, me paroît, comme à M. Lindberg, être de l'an 95; elle a été frappée dans la ville de *Sabour*, ou plutôt *Schahpour*. Ces médailles, au surplus, ne jettent aucune nouvelle lumière sur les problèmes qui restent encore à résoudre, relativement à la numismatique musulmane. Toutefois on doit savoir gré à l'auteur de les avoir fait connoître. Il est seulement à regretter que, sur quelques points, il n'ait pas connu ce que les travaux de M. Fræhn et de quelques autres orientalistes ont ajouté, depuis peu d'années, aux notions que l'on possédoit déjà sur cette numismatique. Il n'auroit pas dit que la médaille

placée sous le n.° 7, pl. 1, *a été frappée à Muhammédia, une partie de la ville de Bagdad.* Il est reconnu aujourd'hui de tout le monde que par *Mohammédiyya*, il faut entendre la ville de *Reï.* J'observe en passant que cette médaille offre une singularité bien remarquable, c'est que le mot *Mahdi* y est écrit ainsi مهدى, sans l'article. J'ai peine à croire qu'il n'y ait pas ici une erreur dans la gravure. Je ne comprends pas pourquoi l'auteur dit que la médaille pl. 1, n.° 4, *est remarquable par la forme grammaticale dans le chiffre* (il a voulu dire *dans le nom de nombre*) *deux* اثنتين, et pourquoi il a cru nécessaire de justifier cette forme, en observant qu'*elle se trouve sur d'autres médailles.* La vérité est que cette forme est la seule vraiment régulière, et que ce sont les autres formes de ce même nombre *deux*, اثنين, اثنى et اثنا, qu'offrent beaucoup de médailles, qui sont en opposition avec les règles de la langue arabe. La médaille pl. 1, n.° 9, a été, où je me trompe fort, frappée à *Abbasiyya.* Sur la médaille qui occupe le n.° 3 de la pl. 2, au lieu de *Hamounah* حمونه, nom que M. Lindberg dit lui être inconnu, il faut certainement lire *Hâmouyèh* حمويه, ainsi qu'a lu M. Fræhn sur une médaille frappée à Samarcande, et qui est de l'an 193, comme celle du cabinet du roi de Danemark. *Hamouyèh* est un nom très-connu plus tard dans l'histoire des Samanides, et c'est un de ces noms composés d'un mot arabe et d'une particule persane, comme *Sibéwaïh*, que l'usage a altéré et changé en *Sibouyèh.*

Je ne puis aussi me dispenser d'observer que les passages de l'Alcoran qu'on lit sur les monnoies musulmanes, sont souvent traduits d'une manière peu exacte. Assurément les mots يومئذ يفرح المومنون بنصر الله n'ont jamais voulu dire : *jam lætentur fideles auxilio Dei.* Et puisque je signale cette inexactitude dans la traduction, je dois ajouter tout de suite qu'il est fâcheux que le compositeur qui a été employé pour les textes arabes, ignorât complètement les premières règles de l'écriture de cette langue, à moins peut-être que les fautes innombrables qui défigurent les mots arabes, ne viennent de l'imperfection et de l'insuffisance du caractère qu'il avoit à sa disposition.

Les médailles dont je viens de parler sont l'objet de la première partie du travail de M. Lindberg; la seconde est consacrée à *quelques remarques sur l'ancienne écriture arabe, et sur les manuscrits cufiques qui se trouvent à Copenhague.* Je porterai encore sur cette seconde partie le même jugement que j'ai porté sur la première. La description matérielle des manuscrits cufiques qui se trouvent à Copenhague, et les nombreuses planches gravées avec beaucoup de soin qui accompagnent cette description, seront accueillies avec plaisir et reconnoissance par tous ceux qui s'intéressent aux progrès des études orientales, et spécialement à

ceux de la palæographie arabe, pour laquelle, comme le dit fort bien M. Lindberg, il a été si peu fait jusqu'à ce jour. Mais quant aux recherches scientifiqnes et aux observations préliminaires qui précèdent cette description, on pourroit penser que l'auteur a plutôt voulu se rendre compte de ce qu'il avoit lu sur la matière dont il traite, que communiquer au public quelques nouvelles lumières. Il n'est pas même parfaitement au courant des pas qui ont été faits, depuis quelques années, dans la connoissance de l'histoire et des vicissitudes de l'écriture arabe. Il croit encore, comme tous les savans le croyoient il y a vingt ans, que le caractère arabe connu sous le nom de *neskhi*, est postérieur de deux ou trois siècles à celui qu'on nomme *cufique*, et il ignore que des monumens authentiques et irrésistibles ont démontré la haute antiquité du caractère *neskhi*, et ont forcé de renoncer au système qu'on s'étoit fait à cet égard, système contre lequel cependant s'élevoient de fortes objections, qu'une préoccupation encore plus forte empêchoit seule d'apprécier à leur juste valeur.

On ne s'imaginera pas, je pense, qu'en émettant mon opinion comme je l'ai fait, avec une entière franchise, j'aie voulu décourager un jeune savant dont le zèle mérite au contraire d'être loué et soutenu, à qui il n'a manqué que de connoître tout ce qui avoit été fait avant lui, et qui a toujours rendu un vrai service à la numismatique et à la palæographie arabe, en publiant des médailles récemment découvertes, et de nombreux *specimen* d'anciens manuscrits.

SILVESTRE DE SACY.

Bejdragen tot de Flora van Nederlandsch Indië, uitgegeven door C. L. Blume, M. D. enr. 1-17 cahiers *in-8.°*, avec un cahier de planches et de tableaux *in-fol.* Batavia, 1825-1826.

M. le docteur Blume, commissaire pour le service médical civil, directeur des plantations de Buitenzorg, et auteur de plusieurs ouvrages estimés concernant la Flore de l'Inde hollandaise, a publié à Batavia, dans les années 1825 et 1826, 17 fascicules d'*additions* à la même Flore, formant ensemble trois volumes in-8.° L'exercice de fonctions relatives à

l'art de guérir, et à la culture des productions naturelles dans des contrées et sous un climat si intéressans pour les botanistes, assurent à l'auteur un mérite incontestable, celui d'avoir rassemblé beaucoup de faits nouveaux pour la science. Il n'est pas de région dont on puisse attendre plus d'observations curieuses sur des plantes rares ou même entièrement inconnues jusqu'ici. Aussi le nombre des genres et des espèces qui ont été décrits, pour la première fois, par M. Blume, soit dans cet écrit, soit dans les précédens, est-il fort considérable. Certaines familles naturelles reçoivent des accroissemens très-remarquables. Dans l'impossibilité de relever en détail ces importantes additions, il suffira d'indiquer les plus saillantes, en parcourant rapidement les cahiers de l'ouvrage.

M. Blume a suivi les familles naturelles. Quelques fascicules en contiennent chacun plusieurs, et de celles qui sont les plus nombreuses en espèces, comme les ranunculacées, les crucifères, les caryophyllées, les malvacées. Les cinq premiers en renferment trente-huit. On y trouve comprise une description détaillée du cocotier, par M. Roorda van Eysinga. Mais les 6.e, 7.e et 8.e cahiers offrent une monographie étendue sur les orchidées de Java, distribuées en trois tribus, et contenant cent dix-huit genres. La classification de nombreuses espèces de cette famille nécessite l'addition de cinq tableaux synoptiques, et de plusieurs grandes planches, où sont représentées les parties de la fructification, servant de caractères à plus de soixante espèces peu connues. La famille des urticées et celle des amentacées remplissent les 9.e et 10.e fascicules. Les fascicules 11, 13 à 15, et le 17.e ou dernier, correspondent ensemble à cinquante-neuf familles, dont plusieurs sont au nombre des plus remarquables de tout le règne végétal, et cette circonstance indique des accroissemens proportionnellement moins considérables pour chacune de ces familles. Le 12.e cahier ne renferme que les euphorbes, et le 16.e, qui est très-étendu, quatre familles seulement, les rubiacées, les strychnées, les apocynées et les asclépiadées. Si M. Blume eût parcouru le cercle entier des familles naturelles et complété par-là ses importantes *additions*, l'ouvrage dont nous parlons eût acquis un intérêt plus grand encore; mais c'est ce que sans doute il ne manquera pas de faire dans la nouvelle édition qu'il doit, dit-on, publier en Hollande, et qui renfermera toutes les observations botaniques qu'il a pu recueillir pendant son séjour dans l'une des principales îles de l'Archipel oriental.

Les espèces nouvelles établies par M. Blume, d'après ses travaux personnels, ou d'après des individus qu'il a examinés dans des collections formées antérieurement, donnent une grande valeur à sa collection. Ce

sont autant d'acquisitions dont la science des plantes s'enrichit, et qui la complètent dans une de ses parties les plus dignes d'intérêt. Mais les espèces connues que l'auteur a observées, croissant spontanément dans l'île de Java, sont, sous d'autres rapports, également propres à fixer l'attention des botanistes. La géographie des plantes, cette branche nouvelle de l'histoire du règne végétal, peut puiser, dans les matériaux qui lui sont fournis par M. Blume, une multitude de faits nouveaux; et l'on sait, par les exemples de M. Mirbel et de plusieurs autres, combien d'utiles applications les résultats de ce genre peuvent avoir pour l'économie rurale et domestique, l'industrie, la physiologie végétale, la géographie physique et la géologie. Sans entrer ici dans un détail qui exigeroit trop de développemens purement techniques, nous indiquerons comme pouvant être l'objet d'un double rapprochement, sous ce rapport, la famille des amentacées, une de celles dont les espèces paroissent plus particulièrement affectées à la zone de transition tempérée. Cette famille, chez M. Blume, a vingt-neuf espèces, habitantes de Java, et parmi lesquelles vingt-quatre sont instituées par l'auteur. Nous ne nommerons que les *quercus elegans, placentaria, glaberrima, pseudo-molucca, angustata, sundaica, fruticosa, rotundata, induta, costata, gemelliflora, turbinata, lineata*; les *castanea argentea, tungurrut, javanica*; le *liquidambar altingiana*; le *lithocarpus javensis*, genre nouveau. Deux espèces du genre *salix* ont été apportées du Japon, l'une, le *s. japonica*, par Thunberg; l'autre, le *s. sieboldiana*, par les soins du naturaliste auquel elle a été dédiée, et dont on attend dans ce moment de si précieux renseignemens sur toutes les branches des sciences naturelles qu'il a pu cultiver au Japon.

Une description méthodique de toutes les espèces de plantes javanaises, particulièrement de celles qui sont nouvelles, met les botanistes en état de profiter pleinement des matériaux qui ont été rassemblés pour eux par M. Blume. Il a pris aussi un soin qui n'est pas toujours assez présent à la pensée des naturalistes qui voyagent dans les contrées orientales; c'est de recueillir les noms des pays, qui peuvent, en mille occasions, devenir l'instrument d'une synonymie du plus haut intérêt pour la science même, ou du moins pour son histoire, et pour les recherches relatives à l'économie rurale, aux arts mécaniques, à la matière médicale. Il a placé à la suite de chaque description de plante le nom que cette plante porte en javanais. Sans doute il aura pris les précautions nécessaires pour assurer à cette partie de son travail le degré de correction et d'exactitude qui peut en rendre l'usage sûr et profitable : ce sera donc encore un supplément important à ce que nous possédons en ce genre dans les ouvrages de Thunberg, du docteur Ainslie, et de plusieurs

autres. Il manque, à l'usage d'un tel livre, des index latins et javanais; mais, ainsi que nous l'avons dit, l'ouvrage est demeuré incomplet : il l'est du moins dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux; car nous ne voudrions pas assurer que ce qui y manque n'ait pas paru à Batavia depuis l'époque de l'impression du 17.ᵉ fascicule. Il règne toujours beaucoup d'incertitude sur les particularités relatives à la publication des livres dans ces contrées reculées de l'Asie, et les vérifications sont longues et difficiles. Dans tous les cas, la réimpression annoncée remplira indubitablement les lacunes de l'édition originale; mais cette dernière nous a paru assez importante, même dans l'état d'imperfection où nous la possédons, pour que nous en fissions connoître l'existence aux amis de la science végétale.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE royale des beaux-arts a tenu, le 3 octobre, sa séance publique annuelle, qui a été présidée par M. Galle, et qui s'est ouverte par l'exécution d'une cantate. On a entendu ensuite le rapport de M. le Bas, sur les ouvrages des pensionnaires du Roi à l'Académie de France à Rome. L'exécution d'un autre morceau de musique a précédé la distribution des grands prix de peinture, de sculpture et d'architecture, de gravure en taille douce, et de composition musicale.

I. Peinture : *Méléagre prenant les armes à la sollicitation de son épouse.* Premier grand prix, M. Signol, de Paris; second, M. Schopin, né à Lubeck; tous deux élèves de M. le baron Gros.

II. Sculpture : *Thésée vainqueur du Minotaure.* Premier grand prix, M. Husson, de Paris, élève de M. David; second grand prix, M. Ramus, d'Aix, élève de M. Cortot; mention honorable de M. Eug. L. Bion, de Paris, élève du même maître.

III. Architecture : *Maison de campagne pour un prince, à peu de distance de la capitale.* Premier grand prix, M. Garrez, de Paris; second grand prix, M. Alph. F. Jos. Girard, de Montigny; tous deux élèves de MM. Vaudoyer et le Bas.

IV. Gravure en taille douce. Premier grand prix, M. Martinet, de Paris,

élève de M. Forster et de M. Heim; second grand prix, M. L. Ad. Salmon, élève de M. Dupont et de M. Ingres.

V. Composition musicale. Premier grand prix, M. Berlioz, du département de l'Isère, élève de M. Lesueur et de M. Reicha (scène exécutée au milieu de la séance); deuxième premier grand prix, M. Alex. Montfort, de Paris, élève de MM. Berton, Boïeldieu et Fétis (cantate exécutée à l'ouverture de la séance); second grand prix, M. Laur. Fr. Ed. Millault, de Paris, élève de MM. Boïeldieu, Lesueur et Fétis.

La séance s'est terminée par l'exécution d'une scène italienne *(Maria di Brabante)*, musique de M. Alb. Guillion, pensionnaire du Roi à Rome, élève de MM. Berton et Fétis.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Nouveau système d'enseignement du latin, ou Essai sur la valeur des prépositions latines, développée par des figures, et (sur) la possibilité de soumettre l'étude des langues anciennes et modernes à l'esprit d'analyse et à la méthode rigoureuse des mathématiciens; précédé d'observations sur les inconvéniens du système actuel d'instruction publique, par M. F. G. Pottier, professeur d'humanités au collége royal de Henri IV. Paris, imprimerie de Lachevardière, librairie de Roret, 1829, in-8.°, cij et 224 pages. Dans sa préface, l'auteur oppose aux explications usuelles de quelques mots latins celles qu'il croit plus méthodiques. Il recherche ensuite la théorie générale des prépositions latines. L'ouvrage contient l'analyse grammaticale de chacune de ces prépositions, disposées dans l'ordre alphabétique, depuis *Ab* jusqu'à *Ultrà*. Il est possible de ne point adopter toutes les idées générales de M. Pottier, et de contester quelques-uns des détails qu'il expose; mais son livre suppose une étude attentive de la littérature classique des Latins, et des meilleurs traités de grammaire anciens et modernes. — Le même auteur a publié, en 1830, chez M. Lachevardière, un volume in-8.°, intitulé : *A Sa Majesté Louis-Philippe, Roi des Français, sur l'Instruction*, viij et 128 pages. L'auteur y entremêle à sa théorie les reproches, trop amers sans doute, qu'il se croit en droit d'adresser au conseil de l'université.

La Divine Comédie de Dante Alighieri, traduite en français, par M. A. F. Artaud, ancien chargé d'affaires de France à Florence, à Vienne et à Rome; avec le texte italien en regard, et des notes. Paris, Firmin Didot, 9 vol. in-18.—*L'Enfer*, deuxième édition, 1828, 3 vol. T. I, xxxj et 236 pages; avant-propos, vie de Dante, les onze premiers chants du poëme, et les notes qui les concernent (avec une gravure). T. II, 246 pag., ch. XII-XXII. T. III, 286 p., ch. XXIII-XXXIV. — *Le Purgatoire*, deuxième édition, 1830, 3 vol. T. I, viij et 253 pag. Avant-propos, ch. I-XI, et notes (avec une gravure). T. II, 226 pag., ch. XII-XXII. T. III, 243 pag., ch. XXIII-XXXIII (Sur les vers provençaux qui terminent le 26.e chant, M. Artaud a recueilli les remarques de M. Raynouard qu'on a lues dans notre cahier de février dernier, pag. 67-78). — *Le Paradis*, deuxième édition, 1830, 3 vol. vj et 244 pag. Dédicace du traduc-

teur à sa fille, avant-propos, ch. I-XI, et notes (avec une gravure). T. II, 236 p., ch. XII-XXII. T. III, 243 pag.; les onze derniers chants. Cette traduction a obtenu un grand succès.

Chansons du châtelain de Coucy, revues sur tous les manuscrits, par M. Francisque Michel; suivies de l'ancienne musique, mise en notation moderne, avec accompagnement de piano, par M. Perne, correspondant de l'Institut royal de France. Paris, imprimerie de Crapelet, 1830, gr. *in-8.°* « Cette édition des »Chansons de Regnault de Coucy, châtelain de Coucy, tirée à cent vingt » exemplaires sur papier Jésus, quinze sur papier de Hollande, et deux sur vélin, » numérotés à la presse, aux frais et par les soins de Francisque Michel, est » dédié à la ville de Lyon, sa patrie. » Pag. j-xxxvij, Essai de l'éditeur sur la vie et les chansons du châtelain de Coucy, suivi de notes et éclaircissemens. Pag. 1-16, Chronique du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel. « Au temps que le roy Philippes régnoit, &c.; » suivie de notes, et de la description des manuscrits où se trouvent les chansons du châtelain. Pages 17-128, les vingt-quatre chansons, suivies d'additions et corrections, et de pièces de divers auteurs. Pag. 129-139, glossaire. Pag. 141-195, ancienne musique de ces chansons mise en notation moderne. Pag. 197-199, table des matières, &c. Ce volume est orné de vignettes, représentant les armoiries du sire de Coucy, les ruines de son château &c.: il est à joindre à celui dont nous avons rendu compte dans notre cahier d'août 1829: Histoire du châtelain de Coucy, &c.

Ode à la mémoire du chevalier d'Assas et de Triaire l'artilleur, par M. J. P. l'Argallies. Nîmes, Bianquis-Gignoux, 1830, 16 pages *in-8.°*

Lucius Junius Brutus, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Guill. Stan. Andrieux, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, professeur de littérature française au collége royal de France. Paris, librairie de M.me de Bréville, rue de l'Odéon, n.° 32, 1830, *in-8.°*, xxxj et 92 pag. Cette tragédie a été représentée pour la première fois sur le Théâtre français, le 13 septembre dernier.

Keepsake français, ou Souvenir de littérature contemporaine, orné de dix-huit gravures, deuxième année, 1831. Le premier volume de ce recueil a paru en 1830: le second est dédié à la Reine des Français; il contient des morceaux de littérature dont les auteurs sont MM. Audibert, Ballanche, Belmontet, Béranger, Châteaubriand, ... Al. Dumas, Français de Nantes, de Mancy, Sainte-Beuve, &c. MM.mes Cottin, de Stael, Tastu, Tercy, Valdor, Valmore....; avec 18 gravures anglaises, annoncées sous le titre d'*Illustrations*; volume *in-8.°*, qui, relié en soie et doré sur tranche, coûte 25 fr. On a tiré sur grand papier vélin, avec fig. sur papier de Chine, avant la lettre, quelques exemplaires dont le prix est de 60 fr. A Paris, chez Giraldon-Bovinet, passage Vivienne, n.° 26.

Cartes géographiques et portatives des résidences royales aux environs de Paris, dédiées à la Reine, par M. Maire: 1, carte générale et géologique, 2 Versailles, 3 Fontainebleau, 4 Compiègne, 5 Rambouillet, 6 Saint-Germain, Saint-Cloud et Meudon. Paris, Delaunay, au Palais-Royal, 1830, *in-4.°* obl. Ces six cartes sont exécutées avec un grand soin.

Paris et Londres comparés, par M. Am. de Tissot. Paris, imprimerie de Ducessois, librairie de Ducollet, 1830, *in-8.°*, 180 pages. Le titre de ce volume ne correspond guère qu'aux premières pages; les autres sont remplies de divers

projets, dont le plus littéraire est un nouveau système de versification française.

Œuvres de Tacite, traduites par M. C. L. F. Panckoucke : Histoires, tome premier. Paris, de l'imprimerie de l'auteur, 1830, in-8.°, 458 pages. Préface du traducteur, suivie de morceaux de sa version et de celle de M. Burnouf, comparés; les deux premiers livres des histoires de Tacite, en latin et en français; notes de M. Panckoucke sur ces deux livres. Nous nous proposons de rendre compte de ce volume. (*Voy.* dans notre cahier de sept. 1824, p. 563-568, un article sur le tableau des mœurs des Germains, traduit par M. Panckoucke.)

Histoire de saint Loys, roi de France, par Jehan, sire de Joinville, revue sur tous les manuscrits et les imprimés, par M. Francisque Michel, tom. I.er Paris, imprimerie de Béthune, 1830, gr. in-18, xlij et 322 pages. Ce volume fait partie de la *Bibliothèque choisie*, par une société de gens de lettres, sous la direction de M. Laurentie. Quand cette nouvelle édition de Joinville sera complète, nous la ferons plus particulièrement connoître. Les précédentes sont indiquées et appréciées dans l'*Avis* que M. Francisque Michel a placé à la tête de celle-ci, et qui est suivi d'une Notice sur Joinville. Nous venons d'annoncer, il y a peu d'instans, les Chansons du *châtelain de Coucy*, publiées par le même éditeur, qui paroît avoir fait une étude sérieuse et méthodique des monumens du moyen âge.

Histoire des communes de France, et législation municipale, depuis la fin du XI.e siècle jusqu'à nos jours, dédiée aux deux chambres, par M. P. J. S. Dufey, de l'Yonne. Deuxième édition. Paris, imprimerie de Marchand du Breuil, librairie de M.me Vergne, *in-8.°* de 24 feuilles. Prix, 6 fr. La première édition est de 1828 (voy. *Journal des Savans*, juin, 1829, p. 374). L'ouvrage est divisé en quinze chapitres: I. Régime municipal depuis les plus anciens temps jusqu'au ministère de Suger et des frères Garlande (XII.e siècle). II et III, jusqu'au règne de Louis XI. IV, V et VI, jusqu'aux États généraux de 1614, et à l'assemblée des notables de 1626. VII, sous Louis XIV. VIII, au XVIII.e siècle jusqu'en 1777. IX et X, jusqu'en 1789. XI, XII et XIII, en 1789, 1790 et 1791. XIV, Depuis 1792 jusqu'à présent. XV, Résumé et conclusions.

Conséquences du système de cour établi sous François I.er, première livraison, contenant l'histoire politique des grands offices de la maison et couronne de France, des dignités de la cour, et particulièrement des marquis, et du système nobiliaire depuis François I.er, par M. P. Rœderer. Paris, imprimerie de Lachevardière, librairie d'Hector Bossange, 1830, 127 pages *in-8.°*

Notice historique sur la distribution de la décoration de la légion d'honneur dans le vallon de Terlinctun, près la ville de Boulogne-sur-Mer, le 28 thermidor an 12 [16 août 1804], et sur la pierre monumentale destinée à transmettre le souvenir de cette fête solennelle, par M. B. Bertrand, D. M. Boulogne-sur-Mer, imprimerie de F. Bible, 1830, 31 pages *in-8.°* M. Bertrand est auteur d'un Précis de l'histoire de Boulogne, en 2 vol. *in-8.°* (voy. *Journal des Savans*, août 1828, p. 509, octobre 1829, p. 635).

Dissertations politiques et philosophiques sur les principes des gouvernemens, les délibérations des assemblées, &c., par M. L. M., ancien élève de l'École polytechnique. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Carilian-Gœury, 1830, ij et 103 pages *in-8.°*

Mélanges d'antiquités grecques et romaines, ou Observations sur plusieurs

bas-reliefs antiques du musée royal du Louvre, par M. le comte de Clarac, conservateur de la première des deux divisions du Musée royal des antiques du Louvre. Paris, Firmin Didot, 1830, 80 pages *in-8.°* «Ces observations sont » tirées de la nouvelle édition, qui sera bientôt publiée, de la *Description du » Musée des antiques*, et de l'ouvrage du même auteur, intitulé *Musée de » sculpture antique et moderne.* »

Cours d'antiquités monumentales, professé à Caen par M. de Caumont, secrétaire perpétuel de la Société des antiquaires de Normandie, &c. Histoire de l'art dans l'ouest de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVII.e siècle, tome I.er, première partie, ère celtique. Caen, imprimerie de Chalopin. Rouen, librairie de Frère. Paris, librairie de Lance, 1830, xvj et 271 pages *in-8.°* Nous reviendrons sur cet ouvrage, qui doit contribuer à étendre et à diriger l'étude des monumens celtiques.

Revue normande, rédigée par une société de savans et de littérateurs de Rouen, de Caen, et des principales villes de la Normandie, sous la direction de M. de Caumont, 1.er vol., première partie. Caen, imprimerie de Chalopin; Rouen et Paris, librairies de Frère et de Lance; septembre, 1830, *in-8.°*, ix et 150 pages. La Revue normande paroîtra de quatre mois en quatre mois, par cahiers de huit feuilles au moins, qui formeront un volume *in-8.°* en chaque année. Le prix de l'abonnement annuel est de 15 fr.

Considérations générales sur les volcans, et examen critique des diverses théories qui ont été successivement proposées pour expliquer les phénomènes volcaniques; par M. J. Girardin. Rouen, impr. de Periaux jeune; Paris, librairie de Carilian Gœury, 1831, *in-8.°*, 252 pages.

Recueil général des anciennes lois françaises depuis l'an 420 jusqu'à la révolution de 1789, par MM. Isambert, conseiller à la cour de cassation; de Crusy, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice; Taillandier, conseiller à la cour royale de Paris. Tome XX: juin 1687 — 1.er septembre 1715. Paris, impr. de Gratiot, librairies de Belin le Prieur et de Verdière, 1830, *in-8.°*, 648 pages — Tome XXI, 1.er septembre 1715 — 1.er janvier 1737, *in-8.°*, 422 pages. Prix de chaque volume, 7 fr. Nous avons annoncé les dix-huit premiers tomes de cette utile collection, ainsi que les six qui correspondent au règne de Louis XVI. *Voyez* nos cahiers de nov. 1822, p. 643-650; mai 1824, p. 413-419; octobre 1829, p. 637; janvier 1830, p. 62, &c. Il ne reste à publier que les lois qui appartiennent aux trente-huit dernières années de Louis XV: 1737-1774. Sous fort peu de temps, ce recueil sera complet, et nous achèverons de le faire connoître par une analyse plus étendue de toutes les parties qui le composent.

Essai sur les finances, par M. Duchesne, avocat à Grenoble. Paris, impr. de Dondey-Dupré, librairie de Delaunay, 1831, *in-8.°*, vj et 540 pages. Prix 7 fr. Nous annonçons cet ouvrage, parce qu'il nous paroît offrir un ensemble de notions positives, exposées avec clarté, distribuées avec méthode. On y peut puiser une connoissance exacte de la plupart des faits relatifs aux dépenses et aux recettes du gouvernement français. L'auteur a usé du droit d'y joindre ses propres idées sur la manière de limiter ou régler les unes et les autres: l'examen de ces parties de son travail entraîneroit des discussions politiques qui doivent rester étrangères au Journal des Savans.

Explication du mot de Messe, par M. J. L. (la Bouderie). Paris, imprimerie de Plassan, 1830, *in-8.°* Ce morceau d'histoire liturgique est suivi de quelques détails historiques sur la béatification et la canonisation.

Annuaire pour l'an 1831, présenté au Roi par le Bureau des longitudes. Paris, Bachelier, 188 pages *in-18.*

PAYS-BAS. *Dissertatio litteraria de Deo Platonis*, quam.... pro gradu doctoratûs summisque..... honoribus ac privilegiis in Academia lugduno-batava ritè et legitimè consequendis, publico et solemni examini submittit Joannes Tideman Amstelodamensis, die xviij januarii 1830. Amstelodami, ex officinâ typographicâ A. Zweeaardt, *in-8.°*, xvij et 214 pag.

ITALIE. *Nuovo Dizionario de' Sinonimi della lingua italiana*, di N. Tomaseo. Firenze, Luigi Pezzati, 1830, *in-8.°*

Essai sur la géographie physique et botanique du royaume de Naples, par M. Tenore. Naples, imprimerie française, *in-8.°*, 103 pages, avec deux cartes géographiques coloriées.

ANGLETERRE. *Notes on Haïti*, made during a residence in that republic. *Notes sur Haïti*, prises durant un séjour dans cette république, par Ch. Mackensie. Londres, Colburn et Bentley, 1830, 2 vol. *in-8.°*

Commentaries on the life and reign of Charles the first. Commentaires sur la vie et le règne de Charles I.er, par J. d'Israeli. Londres, Colburn, 1830, 5 vol. *in-8.°*

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de M.* Levrault, *à Paris, rue de la Harpe, n.° 81 ; et à Strasbourg, rue des Serruriers, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

The Fortunate Union, a romance translated from the chinese original, with notes and illustrations. (*Article de M.* Abel-Rémusat.)... Pag. 579.

Abrégé de l'ouvrage intitulé le Compagnon du Solitaire, par M. Gustave Flügel. (*Article de M.* Silvestre de Sacy.)...... 593.

Transactions of the royal Society of litterature of the united Kingdom. (*Second article de M.* Letronne.)........................ 605.

Œuvres diverses, italiennes et françaises, d'Ennius Quirinus Visconti, par le docteur J. Labus. (*Article de M.* Raoul-Rochette.).... 611.

Lettre à M. le chevalier P. O. Bronsted, sur quelques médailles cufiques dans le cabinet du roi de Danemark, par M. Jac. Chr. Lindberg. (*Article de M.* Silvestre de Sacy.)............... 630.

Bejdragen tot de Flora van Nederlandsch Indië, uitgegeven door C. L. Blume. (*Article de M.* Abel-Rémusat.)..................... 632.

Nouvelles littéraires.. 635.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

NOVEMBRE 1830.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1830.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne, à la maison de librairie LEVRAULT, à Paris, rue de la Harpe, n.° 85 ; et à Strasbourg, rue des Juifs, n.° 33. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.

JOURNAL
DES SAVANS.

NOVEMBRE 1830.

ANNALS and antiquities of Rajasthan, or the central and western Rajpoot states of India, by lieutenant-colonel James Tod, *late political agent to the western Rajpoot states;* vol. I. — *Annales et antiquités du Rajasthan, ou des états des Rajpoutes dans les régions centrales et occidentales de l'Inde, par M. le lieutenant-colonel* J. Tod, *ci-devant agent politique auprès des états occidentaux des Rajpoutes;* tome I. Londres, 1829, xxx et 806 pag. grand *in-4.°*, avec divers tableaux et planches gravées.

C'EST peut-être une entreprise téméraire que d'essayer de faire connoître, même très-superficiellement, en un ou deux articles d'un journal, un volume *in-4.°* de plus de 800 pages, où la mythologie et l'histoire, des traditions embellies ou défigurées par l'imagination des poëtes et des conjectures plus ou moins plausibles, mais toujours fondées sur un nombre infini de rapprochemens ingénieux, les antiquités et les monumens de tout genre, comme les aventures personnelles d'un voyageur, les questions les plus délicates de la critique historique et les considérations les plus graves de la politique, se trouvent réunis ou plutôt mêlés et confondus; un ouvrage pour la juste appréciation duquel il faudroit, à chaque instant, avant d'admettre ou de rejeter les opinions de l'auteur, peser et soumettre à l'épreuve de la critique les preuves empruntées aux historiens de la Grèce et de Rome, aux poëtes et aux mythologues indiens, aussi bien qu'aux anciennes chroniques des

peuples du nord et de toutes ces nations que l'Asie a vomies à diverses époques sur l'Europe; un ouvrage, enfin, où jouent un rôle très-important les étymologies et la comparaison des langues, genre de preuves dont l'usage légitime est certainement d'une grande autorité, mais dont il est si facile d'abuser. Aussi devons-nous, avant tout, nous empresser d'avertir les lecteurs que, tout-à-fait étrangers aux langues de l'Inde, et inhabiles par conséquent à appliquer la critique aux monumens écrits de tout genre de ces contrées, nous admettrons toutes les autorités qu'ils fournissent au savant auteur, lors même que nous pourrions concevoir quelques doutes sur leur authenticité ou leur interprétation. Nous serons d'ailleurs obligés à passer tout-à-fait sous silence plusieurs des objets qui occupent une place importante dans l'ouvrage de M. Tod, ou à les indiquer seulement en peu de mots. Ce qui nous occupera principalement, ce sera de faire connoître jusqu'à quel point on peut espérer de trouver, dans les traditions et les monumens du Rajasthan, quelques données certaines ou du moins très-vraisemblables, capables de former la base, ou, si l'on veut, le canevas d'une histoire de l'Inde antérieurement à l'invasion des musulmans.

En dirigeant principalement vers cet objet l'attention des lecteurs, nous entrons tout-à-fait dans les vues de M. Tod lui-même, comme on le voit par l'introduction qu'il a placée à la tête de son livre, et dont nous allons donner une idée.

Les espérances qu'on avoit d'abord conçues de trouver dans la littérature sanscrite une source abondante de notions historiques qui pourroient jeter un grand jour sur les premiers âges du monde, ayant été pendant long-temps complètement déçues, une opinion ou, si l'on veut, un préjugé tout contraire a prévalu parmi les savans, et l'on croit assez généralement aujourd'hui que les peuples de l'Inde n'ont point et n'ont jamais eu d'histoire nationale. Il y a, suivant toute apparence, beaucoup d'exagération dans cette opinion, comme l'espoir que, sous ce point de vue, on avoit fondé sur la littérature indienne, étoit exagéré. Les annales du royaume de Caschmir, écrites par différens historiens indiens, et que le savant M. Wilson a fait connoître dans le tome XV des *Recherches asiatiques*, ont déjà prouvé que les compositions historiques ne sont pas étrangères à la littérature sanscrite, et il est permis de concevoir l'espérance de découvrir d'autres ouvrages du même genre. Il faut pourtant observer que, quand on viendroit à trouver beaucoup d'autres annales des provinces ou des royaumes de l'Inde, semblables au *Raja Tarringini* ou Annales de Caschmir, l'histoire des âges anciens du monde y gagneroit vraisemblablement bien peu.

M. Tod, au surplus, remarque que nous sommes encore aujourd'hui bien loin de connoître toute l'étendue de la littérature indienne, et qu'on peut sans témérité attendre de nouvelles lumières d'un nombre considérable d'anciennes bibliothèques, antérieures aux invasions des musulmans, et qui ont échappé à leurs recherches et à leur fanatisme destructeur. De semblables collections, soit publiques, soit particulières, sont communes dans les provinces centrales et occidentales de l'Inde. Parmi les livres qu'elles renferment, il y en a qui sont écrits en un caractère inconnu aujourd'hui aux propriétaires de ces collections. Certes, il est bien difficile de supposer que, chez des peuples où les sciences, les lettres et les arts étoient cultivés avec tant de succès, il ne soit venu en idée à personne de consigner par écrit les événemens qui intéressoient les nations ou les princes. Comment un peuple qui nous a laissé tant de monumens de son existence et de sa grandeur, dans les ruines de Hastinapour et d'Indraprestha (aujourd'hui Dehli), d'Anhalwarra (Nehrwala ou Pattan, dans le Guzarate) et de Soumenat, dans les excavations d'Éléphanta et d'Ellora, auroit-il été sans historiens! Ne faut-il pas plutôt attribuer la disette de monumens historiques écrits, aux musulmans qui, à tant de reprises, depuis bien des siècles, ont envahi et dévasté ces contrées! C'est un fait dont ces invasions étrangères suffisent pour rendre compte, que, pour les temps qui se sont écoulés depuis la mémorable guerre qui fait le sujet du grand poëme épique *Mahabharata*, jusqu'à l'expédition d'Alexandre, et depuis ce grand événement jusqu'à l'invasion de Mahmoud le Gaznévide, la littérature indienne a offert à peine à la curiosité des Européens quelques lignes vraiment historiques, excepté toutefois les annales de Caschmir. Cependant, dans l'histoire héroïque de Pirthiraja (1), le dernier des souverains indiens de Dehli, écrite par le barde Tchand (je me sers ici de la dénomination de *barde*, parce que c'est elle qu'emploie constamment M. Tod), nous trouvons des indications qui nous autorisent à penser que, lorsqu'il écrivoit, il existoit des compositions de la nature de la sienne propre, pour les temps qui séparent Mahmoud le Gaznévide de Schéhab-eddin Gouride (1000 de J. C. à 1193).

Au reste, dit M. Tod, si nous manquons encore, pour l'histoire ancienne de l'Inde, d'annales proprement dites, il existe une foule d'autres sources qui, sous la main d'un critique habile et patient, peuvent

(1) Pour la transcription des noms indiens, je me suis en général conformé à l'orthographe de M. Tod, excepté dans le cas où leur prononciation m'étoit parfaitement connue.

fournir, pour remplir cette lacune, des matériaux qui ne sont nullement à mépriser. Au premier rang sont les *Pourana.* Ces ouvrages, toujours suivant M. Tod, au milieu de détails mythologiques, d'allégories, et de circonstances improbables, contiennent néanmoins beaucoup de faits qui peuvent servir comme de points de reconnoissance pour diriger les recherches de l'historien. M. Tod applique aux *Pourana* ce que Hume a dit des annales et des annalistes de l'heptarchie saxonne (1); et ce jugement réduit, ce nous semble, à bien peu de chose le secours que l'histoire peut attendre des *Pourana:* d'ailleurs, pour faire un usage légitime de ces légendes, et avant d'entreprendre avec quelque espoir de succès le départ de la vérité, cachée peut-être sous ces fables, il faudroit pouvoir fixer avec vraisemblance l'époque où chacun de ces livres a été écrit, en connoître les auteurs, et savoir sous l'influence de quelles circonstances ils ont été composés. Or, c'est précisément, nous le croyons du moins, ce que, jusqu'à présent, il n'est point possible de faire.

Les poëmes héroïques de l'Inde sont la seconde source à laquelle peut puiser l'historien. « Dans l'Inde, dit M. Tod, Calliope a reçu le » culte des bardes, depuis le temps de Viyasa, contemporain de Job, » jusqu'à celui de Béni-dasa, le chroniqueur actuel du Méwar. Les » poëtes sont les principaux, pour ne pas dire les seuls historiens de » l'Inde occidentale, et il n'en manque pas; toutefois ils ont un » langage particulier, qui veut être traduit dans le langage simple de » la probabilité. En dédommagement de leur enflure et de leur obscu» rité, leur plume est libre; le despotisme des princes rajpoutes ne » s'étend point jusqu'aux chants des poëtes; ces chants coulent sans » autre contrainte que celle que leur impose la rigueur inflexible de » la *stance serpentine [tchand bhoïjounga]*, contrainte qui, il faut » l'avouer, n'est pas un petit obstacle à la marche libre de la muse » historique. » Il est fâcheux que cet éloge de la liberté que le despotisme laisse à la plume du poëte, éprouve, de l'aveu de M. Tod, une

(1) « Elles abondent en noms, mais sont extrêmement stériles en faits, » ou bien ces faits sont tellement racontés, dépouillés de leurs causes et de » leurs circonstances, que l'écrivain le plus profond et le plus éloquent doit » désespérer de les rendre instructifs ou amusans pour le lecteur. Les moines » (substituez aux *moines* les *brahmines*) vivant éloignés des affaires publiques, » ne considéroient toutes les transactions civiles que dans leurs rapports avec les » affaires ecclésiastiques, et étoient excessivement crédules, amis du merveil» leux et enclins à l'imposture. » Nous pensons que, pour ce dernier trait, l'historien anglais a cédé lui-même à un sentiment de partialité.

bien importante restriction, par la libéralité avec laquelle les princes paient la louange et la flatterie, et par l'empressement des poëtes à obtenir le prix de leurs complaisances. Sans doute cette circonstance diminue de beaucoup le prix que l'historien peut attacher à ces poëmes héroïques, ce qui n'empêche pas toutefois que, quand ils sont dus à des poëtes contemporains des princes qu'ils chantent, l'histoire ne puisse tirer un parti très-utile de ces compositions. Peut-être y a-t-il bien peu à attendre, pour l'histoire proprement dite, des épopées mythologiques, telles que le *Mahabharata* et le *Ramayana;* au contraire, des poëmes historiques, tels que celui dont M. Tod invoque souvent l'autorité, et qu'il a fait connoître dans un mémoire inséré dans la première partie du tome I des *Mémoires de la Société asiatique*, je veux dire l'histoire héroïque de Pirthiraja par Tchand, présentent un intérêt très-réel à l'historien. Il seroit à souhaiter qu'on en possédât un grand nombre de ce genre, composés à diverses époques, sur-tout s'ils étoient antérieurs aux invasions des Musulmans.

Enfin il existe encore une troisième sorte de documens qui, sans avoir pris leur naissance dans l'intérêt de l'histoire politique et civile de l'Inde, contiennent cependant un nombre considérable de renseignemens historiques, propres à jeter du jour sur la géographie et la chronologie. Je veux parler des monnoies, des inscriptions gravées sur la pierre et sur le cuivre, relatives à la construction, la réparation et la dotation des temples ou autres établissemeus religieux; des légendes conservées par les brahmines, concernant le même objet, et ainsique les rites et les cérémonies pratiquées dans les lieux de pélérinage; enfin des écrits qui ont trait aux controverses religieuses, et qui sont entre les mains des djaïnas. Parmi cette troisième sorte de documens, on conçoit facilement de quelle importance sont, sur-tout sous le rapport chronologique, les inscriptions, et les titres de concession gravés sur des planches de cuivre.

Tels sont les divers matériaux à la recherche desquels M. Tod s'est livré avec un zèle digne des plus grands éloges, pendant plusieurs années que les intérêts politiques de la compagnie des Indes et les devoirs de sa place l'ont obligé à passer dans la partie de l'Hindoustan qui est connue sous les noms de *Rajpoutana* ou province d'Ajmir, et qu'il désigne sous la dénomination de *Rajasthan*. Je dois passer les détails qu'il donne sur le nombre et la nature des matériaux que lui ont fournis ses recherches, et sur les secours de tout genre dont il a fait usage pour s'en procurer l'intelligence; mais je ne saurois omettre de faire remarquer, avec l'auteur, qu'il ne faut point juger de l'impor-

tance que doit avoir l'histoire de ce pays, par le rôle très-secondaire que jouent aujourd'hui les Rajpoutes et leurs états dans l'Inde centrale et occidentale. Peut-être le lecteur ne partagera-t-il pas tout l'enthousiasme de M. Tod pour un peuple et une contrée auxquels il a consacré tant d'années de voyages, de travaux et de recherches pénibles; mais, s'il est impartial, il sera forcé d'avouer que, sans cet enthousiasme, l'auteur auroit été bientôt rebuté par les difficultés de cette entreprise, et l'Europe eût été privée, peut-être pour toujours, des lumières que son travail ne peut manquer de jeter sur l'histoire entière de l'Inde.

En ce qui concerne l'antiquité des familles de Rajpoutes qui se partagent présentement la souveraineté plus ou moins indépendante du Rajasthan, je ne puis mieux faire que de transcrire ce qu'en dit M. Tod. « De toutes les dynasties, dit-il, qui exercent aujourd'hui l'autorité dans » l'Inde centrale et occidentale, il n'y en a que deux dont l'origine ne » soit pas complètement renfermée dans les limites de la probabilité » historique; toutes les autres n'ayant dû leur premier établissement » qu'au progrès des armes musulmanes, leurs annales sont confirmées » par celles du peuple conquérant. Il est de fait que toutes les familles » qui existent maintenant, n'ont obtenu leurs domaines actuels qu'à » des époques postérieures aux invasions des Musulmans, à l'exception » des états de Méwar et de Jesselmer, et de quelques principautés plus » petites situées dans le désert; tandis que d'autres familles de la plus » haute importance, telles que celles de Promara (ou Puar), et de » Solanki, qui gouvernoient à Dhar (Daranaggar) et Anhalwarra, » ont cessé d'exister depuis plusieurs siècles. »

Le passage suivant n'est pas moins important, puisqu'il expose en quelques lignes un objet que M. Tod nous paroît n'avoir jamais perdu de vue dans tout le cours de ses recherches et dans la rédaction de son ouvrage. « J'ai osé affirmer, c'est ainsi qu'il s'exprime, et j'ai essayé de » prouver que les tribus martiales du Rajasthan et celles de l'ancienne » Europe ont une origine commune. Je me suis étendu un peu longue» ment sur les preuves qui établissent l'existence dans l'Inde, d'un » système féodal semblable à celui qui a dominé dans l'Europe conti» nentale pendant les âges passés, et dont il reste encore des traces dans » les lois de notre propre nation. » M. Tod n'ignore pas que des systèmes de ce genre ne trouvent pas un accès facile dans les esprits, naturellement prévenus contre de semblables rapprochemens; mais, comme il soumet les preuves de ses assertions au jugement des lecteurs, il ne doit point encourir le reproche d'avoir cherché à introduire dans l'histoire des paradoxes que rien ne justifie. On connoissoit déjà en

partie son opinion à cet égard, par le mémoire qu'il a inséré dans le tome I du recueil de la Société asiatique de l'Angleterre.

En terminant cette introduction, M. Tod fait observer qu'il n'a pas prétendu écrire précisément une histoire, ce qui l'auroit obligé d'exclure de son livre bien des détails qui, sous d'autres points de vue, ne seront point sans utilité, et il desire que l'on considère son ouvrage comme une réunion de matériaux offerts à un historien futur; s'il a éprouvé une crainte, en le composant, ç'a été bien moins de les trop multiplier, que d'omettre quelque chose d'utile.

Après avoir donné cet extrait de l'introduction de M. Tod, je dois présenter les principales divisions dont se compose ce premier volume.

On y trouve d'abord une esquisse de la géographie du Rajasthan ou Rajpoutana, puis l'histoire des tribus des Rajpoutes, divisée en huit chapitres. Vient ensuite un tableau du système féodal établi dans cette contrée; il contient cinq chapitres et un *appendix*. Une quatrième grande division, composée de trente chapitres et d'un *appendix*, et qui occupe environ six cents pages, est partagée en trois subdivisions: 1.° annales de l'état de Méwar, chap. 1 à 18 inclusivement; 2.° établissemens religieux, fêtes et usages de Méwar, chap. 19 à 24; 3.° récit des faits personnels à l'auteur, chap. 25 à 30. L'*appendix* est formé de la traduction de quelques inscriptions qui fixent des ères dans l'histoire des Rajpoutes, et du traité conclu le 13 janvier 1828, sous le gouvernement du marquis Hastings, entre la compagnie des Indes et le grand raja ou *maharana* Bhim-sing, rana d'Oudipour.

Pour la partie géographique, il me suffira de donner une idée générale de ce qu'on entend aujourd'hui par *Rajasthan*, *Rajwarra*, comme on dit dans l'idiome vulgaire de cette contrée, ou *Rajpoutana*, selon l'appellation la plus commune, c'est-à-dire, de la région où sont renfermés les principautés ou domaines des Rajpoutes.

En se reportant à l'époque antérieure à l'établissement des petits royaumes musulmans de Mandou et d'Ahmedabab, capitales du Malwa et du Guzarate, établies sur les ruines de Dhar et d'Anhalwarra-Pattan, le nom de *Rajasthan* s'applique à l'espace qui est terminé à l'ouest par la vallée de l'Indus, à l'est par le Boundelkhand, au nord par les déserts de sable situés au midi du Sétledje, et nommés *Jonghel-dès;* au sud enfin, par les monts Vindhiya, ce qui comprend à-peu-près 8 degrés de latitude et 9 de longitude, et produit une superficie de 350,000 milles carrés. Parmi les états qui se partagent cette vaste contrée, et dont l'auteur se propose d'esquisser la situation passée et actuelle, il annonce qu'il s'attachera sur-tout à ceux qui sont situés au centre, savoir·

1.° Méwar ou Oudipour; 2.° Marwar ou Jodpour; 3.° Bikaner et Kischengarh; 4.° Kouta et 5.° Boundi, réunis sous la dénomination commune de Haroti; 6.° Amber ou Jeypour avec ses dépendances; 7.° Jesselmer; 8.° le désert indien jusqu'à la vallée de l'Indus. Les détails très-étendus dans lesquels il se propose d'entrer relativement au Méwar, lui permettront, ainsi qu'il l'observe, d'être plus court en traitant des autres états. Il fait connoître les circonstances qui l'ont mis à portée de recueillir les matériaux à l'aide desquels il a composé sa description géographique du Rajasthan, et il en a dressé la carte qui accompagne ce volume.

Passons à l'histoire des Rajpoutes. M. Tod, s'appuyant sur quelques traditions conservées dans les *Pourana*, et sur certaines circonstances qui lui paroissent, d'accord avec ces traditions, indiquer une origine étrangère, émet, dès les premières pages de son histoire, une hypothèse qui sert dans la suite comme de point central autour duquel se groupent toutes ses observations, savoir, que c'est des plaines de la Scythie que sont sortis les ancêtres des Rajpoutes, aussi bien que les colonies qui ont peuplé la Scandinavie; et que les deux races royales connues sous les noms de *Sourya* et *Indou*, ou descendans du soleil et de la lune, qui ne sont que deux branches d'une même famille, reconnoissent pour leur berceau commun la région où naissent l'Oxus et le Jaxartès. Notre auteur ne pense point qu'il y ait trop de témérité à admettre au nombre des documens historiques, sur la foi des *Pourana* et de diverses légendes mythologiques, des listes de princes qui remontent de *Vicramaditya* à *Rama* et à *Crischna*, et de ceux-ci à *Icschwara*, fils de Menou, tige de la race solaire, et à *Bouddha*, tige de la race lunaire. Il pense que, d'après ce qu'on lit dans les *Pourana* relativement à l'origine de la race lunaire, on est autorisé à conclure que ces généalogies existoient dès le temps d'Alexandre. C'est, suivant lui, une circonstance heureuse que la chronologie qui résulte des diverses listes généalogiques fournies par les *Pourana* ne présente pas un parfait accord, que le nombre des princes varie, qu'il y ait des transpositions dans les noms: toutefois les principaux traits se reconnoissent également dans toutes: « d'où l'on » doit, dit-il, tirer cette conclusion, que ces listes sont l'ouvrage de » différens écrivains, qui tous ont puisé à une même source primitive. » Nous doutons beaucoup que ce raisonnement porte la conviction dans l'esprit de quiconque examinera avec quelque attention ces listes et les confrontera les unes avec les autres. Que des princes qui se croient descendus du soleil et de la lune, sachent par cœur les noms et l'ordre respectif de tous leurs ancêtres; que les généalogistes de profession

puissent réciter ces listes sans hésiter, nous ne voyons pas trop ce que cela prouve. Ce qu'il faudroit établir sur un fondement solide, ce seroit l'autorité des *Pourana* où l'on a dû puiser la connoissance de ces généalogies. M. Tod, qui les admet, s'autorise d'un petit nombre de faits, ou plutôt de récits mythologiques, d'où résultent des synchronismes entre des personnages de la race solaire et des princes ou princesses de la race lunaire, synchronismes qui ne s'éloignent pas beaucoup de ceux que fourniroit la seule comparaison des généalogies respectives de ces deux races. Mais, en supposant que ces synchronismes, transmis par des traditions, appartiennent pour le fond des événemens à l'histoire, n'ont-ils pas pu servir comme de jalons pour construire des généalogies fantastiques ! .

Au surplus, n'oublions pas de faire observer ce que M. Tod dit lui-même avec beaucoup de vérité : « Quand, après tout, toutes ces généalogies des anciennes familles de l'Inde seroient des pièces fabriquées, » du moins la fabrication remonte à une date ancienne, et ce sont là » les seules notions que ces familles elles-mêmes possèdent à ce sujet. » Après une parfaite connoissance des véritables origines antiques des » nations, le pas le plus important dans cette carrière, c'est de connoître » ce que les nations elles-mêmes regardent comme tel. »

Je puis, je crois, sans témérité, appliquer à ces généalogies ce que notre auteur dit ailleurs à l'occasion des trente-six races royales du Rajasthan. « Le temps a emporté dans sa course plusieurs de ces » tribus; mais le généalogiste qui a *horreur du vide* dans sa mystique » page, remplit leur place par d'autres, qui ne sont que des branches » de quelque ancienne tige tombée dans l'oubli (pag. 211). »

Les calculs approximatifs auxquels s'est livré notre auteur, l'ont déterminé à fixer environ à l'an 2256 avant l'ère chrétienne, l'établissement dans l'Inde des deux grandes races des *Sourya* et des *Tchandra*, c'est-à-dire, des descendans du soleil et de la lune. En cela il s'éloigne, comme il le remarque lui-même, de l'*Agni-pourana*, suivant lequel la race de Sourya, venant de l'Asie centrale, se seroit établie dans l'Inde à une époque antérieure à l'arrivée de toute autre colonie étrangère. Ce qui l'oblige à faire coïncider l'établissement des deux races dans l'Inde, c'est que Bouddha doit avoir épousé Ella, c'est-à-dire, la terre, sœur d'Icschwara.

Les traditions indiennes sur les diverses fondations de royaumes et de villes attribuées à des princes des deux races, occupent ensuite M. Tod; mais ces traditions, semblables à celles de tous les peuples de l'Orient, ont presque toujours pour bases des synonymies; et les

noms des fondateurs pourroient bien n'avoir été inventés que plusieurs siècles après la fondation des villes ou des royaumes: ce qui ne veut pas dire toutefois que toutes ces traditions soient fausses et inutiles à recueillir, mais signifie seulement qu'elles peuvent difficilement servir de fondement à la chronologie et à l'histoire.

Depuis Rama et Crischna jusqu'à Vicramaditya, il est assez vraisemblable que peu à peu la mythologie fait place à l'histoire, et que, parmi ce grand nombre de noms dont se composent les listes généalogiques, ceux auxquels se rattachent quelques événemens, appartiennent effectivement à des personnages dont la mémoire s'est conservée, mais qu'on les a liés entre eux par des degrés intermédiaires dont l'authenticité est fort douteuse; en sorte qu'on ne peut assigner aux faits aucune date qui ne soit très-hasardée. Tout au plus l'époque de l'invasion d'Alexandre peut-elle fournir un synchronisme qui fixe un point au milieu de ce long espace de temps, où cinquante-six rois se succèdent dans la race de Sourya, depuis Rama jusqu'à Soumitra, lequel ne précède que de peu de temps Vicramaditya. On les connoît sous le nom de *Souryavansa*. Les princes actuels qui font remonter leur origine à la race solaire, descendent, dit-on, les uns de Lava, les autres de Casch, tous deux fils de Rama, ce qui au surplus est encore sujet à une variété d'opinions. Quant à ceux qui se vantent d'appartenir à la race lunaire ou de Tchandra, les uns s'y rattachent par Youdischtra, fils de Pandou et frère d'Arjouna, les autres par Jarasandha, qui, ainsi qu'Arjouna et Youdischtra, appartient à l'époque du *Mahabharata:* ces deux lignes collatérales portent en commun le nom d'*Indouvansa*. M. Tod reconnoît que la liste des descendans de Pandou par Youdischtra, lesquels régnèrent à Indraprestha ou Dehli, est entièrement vide de faits, ce qui assurément doit la faire paroître bien problématique. A la vérité, s'il étoit bien démontré que Youdischtra eût institué une nouvelle ère, appelée de son nom, et dont l'usage se conserva durant onze cents ans, jusqu'à la conquête d'Indraprestha par Vicramaditya, il ne pourroit point rester de doute sur l'époque de Youdischtra et de la fondation d'Indraprestha, que M. Tod fixe par approximation à 1179 ans avant J. C. et 1123 ans avant Vicramaditya. Mais s'il en étoit ainsi, M. Tod lui-même n'auroit pas eu besoin de calculs approximatifs pour fixer l'époque de Youdischtra, dont les aventures d'ailleurs appartiennent évidemment à la fable bien plus qu'à l'histoire.

Nous voilà parvenus au sixième chapitre de l'histoire des Rajpoutes, et, d'après le titre que porte ce chapitre, *Histoire généalogique des tribus des Rajpoutes depuis Vicramaditya*, on pourroit s'attendre à y trouver

des listes des princes par lesquels les familles royales ou princières du Rajasthan se rattachent, soit à Vicramaditya, soit aux personnages des branches des *Souryavansa* ou des *Indouvansa*, contemporains de ce roi. Cependant ce qui est relatif à ce sujet a été dit dans le chapitre V, ou est réservé pour le chapitre VII, et le chapitre VI n'est que le développement des deux paragraphes par lesquels il commence, et que nous devons mettre sous les yeux des lecteurs.

« Ayant ainsi tracé, dit M. Tod, l'histoire généalogique des anciennes » races guerrières de l'Inde, en descendant depuis la plus ancienne » période jusqu'à Youdischtra et Crischna, et de là jusqu'à Vicrama- » ditya et jusqu'à présent, il ne sera pas hors de propos de faire quelques » observations sur les races qui, durant ce dernier espace de temps, » ont fait des invasions dans l'Inde, et occupent aujourd'hui une place » parmi les trente-six familles royales du Rajasthan.

» Les tribus dont j'entends parler ici sont les *Hya* ou *Aswa*, les » *Takschac* et les *Jit* ou *Gètes*. Il semble qu'on trouve un garant de » leur communauté d'origine avec les Chinois, les Tartares, les » Mogols, les Hindous et les Scythes, dans les traits de ressemblance » que présentent leur théogonie, les noms compris dans leurs antiques » généalogies, et beaucoup d'autres points. »

Il est nécessaire d'ajouter que, sous le nom de *Scythes*, notre auteur comprend toutes les peuplades qui, à diverses époques, ont passé des contrées élevées de l'Asie centrale dans l'Europe. Aussi dans la comparaison que M. Tod fait de la religion, des mœurs, des coutumes, des vêtemens de ces diverses nations, avec ceux des habitans du Rajasthan, on voit figurer les Ases, les Celtes et leurs druides, les Germains, les Suèves, les Cattes, les Cimbres, les Huns, les Goths, les Comans, et toutes les tribus de la Scandinavie. N'est-il pas à craindre que tant de rapprochemens avec un si grand nombre de nations diverses, n'affoiblissent plutôt qu'ils ne fortifient le système de M. Tod, et qu'à force de vouloir trop prouver, il n'ait rien démontré! Bornons-nous au surplus à transcrire ce qu'il dit en finissant ce chapitre.

« Je terminerai ici ces analogies entre les races indo-scythiques du » Rajasthan et celles de l'ancienne Europe. J'aurois pu les multiplier. » Les anciens caractères runiques de la Scandinavie, ceux des Celtes, » des Osques et des Étrusques, comparés avec ceux qu'on voit dans » les temples souterrains et sur les rocs du Rajasthan et du Saouraschtra » (le Guzarate), offrent encore des traces évidentes d'une primitive » ressemblance, et le nom même des Germains, formé de *wer* [*guerre*],

» pourroit être considéré comme dérivé des mots *wer [dispute]* et *wéri* » *[ennemi]*, usités chez les Rajpoutes. »

» Si ces coïncidences sont purement accidentelles, j'en ai déjà trop » dit; sinon, les autorités que j'ai citées et les hypothèses que j'ai » énoncées, pourront servir à d'autres écrivains. »

Ajoutons seulement que M. Tod rapporte la première migration des nations scythiques dans l'Inde, au VIe siècle avant J. C.; que, selon les *Pourana* qu'il cite à ce sujet, « on ne trouvera plus dans l'Inde » aucun prince d'un sang pur (c'est-à-dire, sans doute, descendant » sans mélange des races solaire et lunaire), mais que les *Soudra*, les » *Takschac* et les *Yavana* (c'est-à-dire, les Turcs et les Grecs) pré- » vaudront. » On voit que ceci est dit sous la forme d'une prédiction, qu'il faut prendre toutefois, avec M. Tod, pour l'énoncé d'un fait passé à l'époque où ce *Pourana* a été écrit. M. Tod a cherché à établir que les époques des invasions des races scythiques dans l'Inde, coïncident avec celles de leurs migrations dans l'Asie mineure et dans la Scandinavie. Enfin il tient pour certain qu'elles professoient toutes la religion de Bouddha.

De ces hypothèses archéologiques, notre auteur passe au tableau des trente-six races royales, ou éteintes, ou encore existantes, qui ont partagé ou se partagent aujourd'hui la possession du Rajasthan, et à la discussion de ce tableau.

Le tableau présente plusieurs listes assez peu d'accord sur un grand nombre de noms, et dont quelques-unes ne contiennent pas le nombre complet de trente-six. L'auteur a soin de faire connoître les sources qui lui ont fourni ces diverses listes, et il déclare qu'il s'arrêtera à la plus complète, qui est le fruit de ses propres recherches, et que c'est d'après cette liste qu'il se guidera pour donner une esquisse rapide de chacune des trente-six races royales ou *raj-cala*. Parmi ces races ou *cala*, il y en a, et c'est le plus grand nombre, qui se divisent en *satcha* ou branches, et se subdivisent en *gotra* ou familles : un tiers environ n'ont aucune ramification; on appelle celles-ci *éka*.

Outre ces races ou tribus militaires, on connoît encore, dans le Rajasthan, quatre vingt-quatre tribus marchandes, la plupart Rajpoutes d'origine, puis des tribus aborigènes, agricoles et pastorales. M. Tod ne donne de toutes ces autres tribus que les noms.

« Dans les âges anciens, dit-il, il n'y avoit que deux races, celles de » Sourya et Tchandra, auxquelles en furent ajoutées quatre autres qui por- » tèrent en commun le nom de *races du feu [Agni-cala]* : c'étoit six en » tout. Toutes les autres sont ou des subdivisions des deux races primitives

» Sourya et Tchandra, ou bien des *satcha* ou branches d'origine indo-» scythique, qui obtinrent, sans beaucoup de difficultés, avant l'ère » mahométane, une place, quoique fort inférieure, parmi les trente-six » races royales du Rajasthan. Nous pouvons assez convenablement » considérer, pour le moment, les premières comme les races *celtiques*, » et les autres comme les races *gothiques* de l'Inde. »

M. Tod nous apprend que chaque race (*satcha*) a son *gotra-atcharya*, ou sa profession de foi généalogique, contenant les particularités essentielles qui la concernent, ses opinions religieuses, et l'indication de son ancienne résidence (1). Chaque Rajpoute devroit être en état de répéter de mémoire son *gotra-atcharya*; mais aujourd'hui, il n'y a guère que le prêtre, le généalogiste ou le poëte de la tribu qui possèdent par cœur ce titre de famille, lequel est cependant d'une grande autorité pour fixer les affinités, et la légitimité ou l'illégitimité des mariages.

Après ces généralités, M. Tod parcourt successivement toutes ces races royales, et donne sur chacune d'elles quelques détails historiques, trop courts pour qu'on puisse en apprécier l'authenticité et la liaison, et d'ailleurs dénués des preuves qu'on seroit en droit d'exiger. Sans doute il a réservé ces détails pour la suite de son ouvrage, qui doit contenir une histoire proprement dite, sinon de toutes ces races, du moins des principales. Ici il s'est contenté de fixer les points les plus importans, et, si j'ose m'exprimer ainsi, de tracer les premiers linéamens de toutes ces histoires particulières. Je vais en donner une idée, en prenant pour exemple la race nommée *Tuar*.

« La famille des Tuar, quoique reconnue pour n'être qu'une subdi-» vision des *Yadou*, est admise par les meilleurs généalogistes au » nombre des trente-six races, rang auquel sa célébrité lui donne » justement droit. D'ordinaire nous pouvons donner l'étymologie du » nom de chaque race célèbre. Nous n'en avons aucune pour les Tuar, » et nous devons nous contenter de l'assertion du barde, qui affirme » qu'ils tirent leur origine des *Pandou*. Quand les Tuar n'auroient à » se faire honneur que de Vicramaditya, ce monarque souverain de » l'Inde, dont l'ère, qui commence cinquante-six ans avant J. C., » sert encore aujourd'hui comme de base à toute la chronologie in-» dienne, cela suffiroit pour leur assurer le plus haut rang. Mais

(1) Il me semble que M. Tod n'a pas toujours apporté assez de rigueur dans l'usage des mots *race (cala)*, *branche (satcha)*, et *famille (gotra)*; en général j'ai pensé ne devoir rien changer à sa technologie, lors même que j'ai cru, à tort peut-être, y remarquer quelque confusion.

» cette race royale a encore d'autres titres à notre respect. Dehli, » l'ancienne Indraprestha, fondée par Youdischtra, et qui, suivant la » tradition, étoit demeurée dans un état de ruine pendant huit cents » ans, fut rebâtie et repeuplée par Anangpal Tuar, en l'an 808 du » *sambvat* (c'est-à-dire, de l'ère de Vicramaditya), 792 de J. C. » Anangpal fut suivi d'une dynastie de vingt princes, dynastie qui » s'éteignit avec un prince du même nom que son fondateur Anangpal, » en l'an 1228 du *sambvat*, 1164 de J. C., lorsque, en contradiction » avec la loi salique des Rajpoutes, ce prince, qui n'avoit point d'enfans, » abdiqua la souveraineté en faveur de son petit-fils Pirthiraja, de la » race des *Tchohan*.

» Aujourd'hui les Tuar doivent se contenter de leur ancienne re- » nommée; car il ne reste plus aucune possession indépendante à cette » race, qui trace sa généalogie en remontant jusqu'aux *Pandou*, qui » s'honore d'avoir produit Vicramaditya, et à laquelle appartient la » dernière dynastie des empereurs de l'Hindoustan.

» Ce seroit un fait qui n'a point son pareil dans l'histoire du monde, » si nous pouvions démontrer jusqu'à une entière conviction que le » dernier Anangpal Tuar étoit le descendant en ligne directe du » fondateur d'Indraprestha, et que la postérité de Youdischtra étoit » encore assise, après un laps de deux mille deux cent cinquante ans, » sur le trône qu'il avoit élevé. C'est une opinion universellement » admise, et ce fait est tout aussi bien établi que le peuvent être beau- » coup d'autres faits historiques d'une époque si ancienne : aucune » dynastie, aucune famille en Europe ne peut produire des preuves » d'une antiquité beaucoup moins reculée, aussi fortes que celles que » peuvent faire valoir les Tuar.

» Les principales possessions que conservent aujourd'hui les Tuar, » sont le district de *Tuargar*, sur la rive droite du *Tchambal*, près du » confluent de cette rivière avec la Joumna, et le petit domaine de » *Patan-Tuarvasi* dans l'état de Jeypour, domaine dont le chef pré- » tend tenir par affinité aux anciens rois d'Indraprestha. »

J'ajoute que M. Tod ne dissimule point la confusion et les anachronismes que les annales des Rajpoutes offrent dans quelques-unes de leurs traditions. Ainsi la race des *Yadou* mêle des noms mahométans à des faits dont l'époque est de beaucoup antérieure à l'ère chrétienne. Il reste donc à savoir si la critique a des moyens suffisans pour distinguer ici le vrai du faux, dans tout ce qui précède les invasions des musulmans. Peut-être l'ordre adopté par M. Tod n'est-il pas le plus propre à faciliter la solution de ce problème.

Le dernier chapitre de cette première division de l'ouvrage de M. Tod étant tout-à-fait et exclusivement relatif aux intérêts politiques des dominateurs actuels de l'Inde, il nous suffit de l'indiquer à nos lecteurs.

La seconde division de l'ouvrage que nous analysons, composée, ainsi qu'il a été dit, de cinq chapitres, offre une esquisse du système féodal des Rajpoutes, comparé avec celui de l'Europe. Les détails très-curieux dans lesquels l'auteur est entré sur ce système, et dont il justifie l'exactitude, soit par le récit de divers événemens qui en ont été les conséquences, soit par un assez grand nombre de documens originaux qu'il a réunis dans un *appendix*, forment un tableau d'un grand intérêt, mais peu susceptible d'extrait. Nous le recommandons à l'attention des lecteurs; et nous aurions volontiers transcrit le récit d'une anecdote arrivée sous le règne de Djéhanghir, après que ce prince se fut rendu maître de la place forte de Tchitore, qui étoit comme le boulevart de l'état de Méwar, si nous n'avions craint de donner trop d'étendue à cet article. L'histoire de la féodalité et des siècles chevaleresques de l'Europe n'offre aucun trait plus remarquable que ne l'est la rivalité de deux branches de la race royale des Rajpoutes de Méwar, se disputant l'honneur d'entrer les premiers dans la forteresse d'Ontala, et de décider ainsi la contestation qui s'étoit élevée entre eux sur le droit de former l'avant-garde de l'armée qu'avoit mise en campagne le rana de Méwar.

Dans un second article nous nous occuperons de l'histoire particulière de la race royale de Méwar, celle des trente-six races royales du Rajasthan où se sont le mieux conservés, à ce qu'il paroît, les institutions, les coutumes et l'esprit d'indépendance des Rajpoutes.

SILVESTRE DE SACY.

Storia ed analisi degli antichi romanzi di cavalleria e dei poemi romaneschi d'Italia, con dissertazioni sull' origine, sugl' instituti, sulle cerimonie de' cavalieri, sulle corti d'amore, sui tornei, sulle giostre ed armature de' paladini, sull' invenzione e sull' uso degli stemmi, &c., con figure tratte dai monumenti d'arte; del dottore Giulio Ferrario. Milano, dalla tipografia dell' autore, 1828-1829, *in-8.°*, 4 vol.

Histoire et analyse des anciens romans de chevalerie et des poëmes romanesques d'Italie, avec dissertations, &c., par le docteur Jules Ferrario. Milan, de l'imprimerie de l'auteur, &c. Se trouve à Paris chez Vallardi, quai Malaquais, n.° 15. Pr. 38 fr., et avec les planches coloriées, 68 fr.

Le titre de cet ouvrage en annonce l'importance, et l'exécution en constate le mérite. L'auteur a eu le dessein de faire connoître spécialement, 1.° les romans de chevalerie qui appartiennent à la littérature italienne; 2.° les poëmes romanesques de cette littérature.

Pour traiter ce sujet dans tout son ensemble, il a placé d'abord dans son ouvrage six dissertations, qui en sont une savante mais longue introduction, car elles occupent autant d'espace que le fond même du sujet.

Je commencerai par l'examen indispensable du travail préliminaire.

1.re DISSERTATION. *Origine des romans du moyen âge.*

Le docteur Ferrario ajoute peu de faits et peu d'observations à ce qui avoit été écrit avant lui sur ce sujet.

Quant à l'origine du mot *roman*, il me semble que, sans entrer dans aucune discussion, il auroit dû adopter tout simplement l'opinion de M. Ginguené.

Ce savant académicien avoit pensé que l'idiome formé des débris et de la corruption de la langue latine, avec quelque mélange de langues du nord, se divisa en diverses branches, parmi lesquelles la langue des troubadours et celle des trouvères eurent le nom général de langue romane; que les diverses compositions faites dans ces deux langues prirent le nom de roman; et qu'enfin ce nom, dans un sens restreint, désigna spécialement les récits poétiques, fabuleux, héroïques du

moyen âge, et les diverses compositions destinées à flatter et à amuser l'imagination des peuples et leur goût pour les narrations merveilleuses des entreprises guerrières et amoureuses.

L'analyse de la chronique attribuée à Turpin occupe un très-grand nombre de pages. Le docteur Ferrario a rassemblé les différentes conjectures qui ont été émises sur l'auteur et sur l'époque de cet ouvrage pseudonyme. Dans le cours de l'analyse qu'il en présente, il a soin de désigner les pensées, les images et les détails qu'y ont puisés les auteurs de *Richardet*, du *Roland amoureux* et du *Roland furieux*.

A l'analyse de la chronique de Turpin succèdent de longues notes historiques sur la vie de Charlemagne: quoiqu'elles aient le mérite de l'exactitude et de l'érudition, elles ne paroissent pas absolument nécessaires pour arriver aux romans de chevalerie. L'auteur a discuté l'opinion de M. Sismondi sur Roland. Une grande difficulté s'est présentée aux écrivains qui ont regardé Roland comme un héros historique: il n'est nommé que dans Éginhart; cet historien ne cite aucun fait particulier de ce fameux chevalier; il ne parle même pas de sa mort à Roncevaux.

M. Sismondi a pensé que Roland combattit sous Charles Martel contre les Sarrasins. En supposant qu'il étoit né dans les dix premières années du VIIIe siècle, il auroit pu combattre en 732 à la bataille de Poitiers; mais à l'époque de celle de Roncevaux, en 778, il eût été d'un âge si avancé, qu'il seroit difficile d'admettre les actes de prouesse qui lui sont attribués.

Il est étonnant que M. Sismondi ait admis l'hypothèse que Roland, fils de Berthe et du comte Milon d'Anglante, étoit né dans les dix premières années du VIII.e siècle, puisque Pepin, père de Charlemagne et de Berthe, ne naquit qu'en 714.

Le docteur Ferrario propose aussi une hypothèse, savoir, qu'il a existé deux Roland, l'un sous Charles Martel, l'autre sous Charlemagne; il s'appuie sur Éginhart, qui, après avoir nommé Roland fils de Berthe, sœur de Charlemagne, ajoute: « Il y eut un autre Roland, dont je ne dois rien dire à présent.

Mais c'est de Roland neveu de Charlemagne qu'il s'agit dans les récits soit historiques, soit romanesques, et ce Roland n'a pu naître qu'après la bataille de Poitiers contre les Sarrasins.

II.e DISSERTATION. *Origine des chevaliers, et institution de la chevalerie.*

L'auteur rassemble tout ce qui a été écrit sur cette institution, que Juste Lipse fait remonter à l'ordre équestre des Romains.

Il me suffira de dire ici que, sous Charlemagne et les Carlovingiens, la création du chevalier consistoit seulement dans la cérémonie de lui ceindre l'épée; mais il ne paroît pas qu'il existât d'ailleurs des statuts, une hiérarchie, un ordre de chevalerie, comme les romanciers les ont indiqués ensuite. L'auteur reproduit les détails qu'ont donnés divers écrivains, et notamment Sainte-Palaye et Muratori, sur l'ordre de la chevalerie, sur les droits et les devoirs des chevaliers; mais il ne fournit aucune autorité particulière tirée des historiens: en effet, on n'en trouve aucune avant les croisades et avant les institutions des ordres religieux et militaires.

Parmi les causes de la décadence de la chevalerie, l'auteur compte avec raison l'organisation ou, si l'on veut, le rètablissement de la gendarmerie sous Charles VII.

Pendant le règne de François I.er, la chevalerie reprit force et faveur; mais elle parut s'ensevelir dans la tombe de Henri II. L'accident funeste de la mort de ce prince refroidit sur la tenue des tournois, qui étoient restés encore un des exercices chevaleresques depuis la décadence de cette célèbre institution militaire.

III.e DISSERTATION. *Cours d'amour.*

L'auteur a traité en très-grand détail cette institution du moyen âge; il a repris les choses de très-loin, en citant Nostredame, qui ne mérite pas toujours une entière confiance, les recherches de Crescimbeni et de Quadrio, le traité du président Roland sur les cours d'amour, M. de Sainte-Palaye, qui a eu occasion d'en parler dans ses mémoires sur la chevalerie, et M. Sismondi, dans son Histoire de la littérature du midi de l'Europe; il en est ensuite venu à l'ouvrage de M. d'Aretin, et enfin à celui que j'ai inséré au tome II du *Choix des poésies originales des troubadours*, sous le titre de *Recherches sur les cours d'amour.*

Je ne sais si je m'étois mal exprimé; mais le docteur Ferrario me reproche de n'avoir pas rendu justice aux auteurs italiens, et d'avoir voulu donner à entendre que j'avois le premier déterré l'ouvrage d'André le Chapelain.

Un étranger a pu se méprendre sur mes expressions et sur l'esprit qui les avoit dictées. Comment me serois-je vanté d'avoir déterré un ouvrage dont je cite, pag. lxxxij, trois éditions, l'une sans date et les deux autres de 1610 et 1614, quand je dis expressément que M. d'Aretin en avoit cité quelques fragmens, et que j'indique même une traduction italienne!

Voici les expressions qui ont fait croire au docteur Ferrario que

j'avois voulu dérober à Crescimbeni et à Quadrio l'avantage d'avoir connu avant moi l'ouvrage d'André le Chapelain.

« Comme les écrivains qui, avant moi, ont traité ce point intéressant » de notre histoire, je serois réduit à ne présenter que des conjectures » plus ou moins fondées, si, dans l'ouvrage de maître André, chapelain » de la cour royale de France, ouvrage NÉGLIGÉ ou *ignoré* par ces » écrivains, je n'avois trouvé les preuves les plus évidentes et les plus » complètes de l'existence des cours d'amour, durant le XII.ᵉ siècle, » c'est-à-dire, de l'an 1150 à l'an 1200. »

Le docteur Ferrario auroit dû voir, dans le mot NÉGLIGÉ, que je me faisois un devoir d'annoncer que d'autres, avant moi, avoient connu le traité d'André le Chapelain, car on ne néglige que ce qu'on connoît, mais que je croyois qu'ils n'en avoient pas tiré tout le parti que j'espérois en tirer moi-même.

Ai-je réussi à cet égard ! J'accepte volontiers le docteur Ferrario pour juge; j'avoue même qu'il a mis dans son opinion sur ce point une politesse par laquelle il semble vouloir me dédommager de sa critique.

« Après avoir rendu, dit-il, la justice qui étoit due aux écrivains » italiens (Crescimbeni et Quadrio), nous avouerons avec une égale » franchise que M. Raynouard, profitant, plus que tout autre, de l'ou- » vrage de maître André, ... a su composer un article qui, par la » quantité des matières qui y sont contenues, et par l'ordre dans » lequel elles sont distribuées, forme un ensemble qui n'existoit pas » avant lui. »

Le docteur Ferrario déclare ensuite qu'il reproduira volontiers mon propre travail, en y ajoutant quelques corrections et d'importantes notices. Il a traduit non-seulement le texte, mais encore les notes de mon ouvrage; je regarde comme un succès pour moi qu'il n'en ait rien omis, et j'aime à l'en remercier.

Quant aux corrections et aux notices, elles ne sont pas relatives aux cours d'amour; ce sont des digressions sur les troubadours, sur les jongleurs, &c.; elles n'ont qu'un rapport très-indirect aux cours d'amour, qui elles-mêmes ne doivent être qu'un appendice dans l'histoire de la chevalerie.

IV.ᵉ DISSERTATION. *Armures des paladins, châteaux, forteresses, siéges, machines militaires, &c.*

L'auteur remonte à l'époque de Charlemagne; des gravures qui représentent divers monumens qu'il indique, font connoître la plupart des objets dont il parle. Les divers détails qu'on lit dans cette disserta-

tion, offrent rarement quelque chose de nouveau aux personnes qui ont étudié les monumens du moyen âge ; mais le rapprochement de ces nombreux objets, leur représentation par la gravure, rendent cette dissertation une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage. En voici quelques traits.

Les hommes du nord, pour se donner un air martial, portoient des moustaches courtes, lorsqu'ils faisoient leurs invasions sur la France ; mais ils les quittèrent après leur établissement en Normandie. Quand, sous Guillaume le Conquérant, ils s'emparèrent de l'Angleterre, en 1066, les Anglais portoient des moustaches et une touffe de poil au menton ; Guillaume, voulant opérer la fusion des deux peuples, ordonna que chacun fût rasé.

Au sujet des palefrois et des destriers, l'auteur dit que le palefroi et le *roncin* étoient destinés aux voyages, tandis que le destrier, conduit à la main par des écuyers, afin qu'il ne fût pas fatigué au moment de l'action, servoit spécialement aux chevaliers dans les batailles et dans les tournois. Alors il quittoit le palefroi pour prendre le destrier. Une loi de l'empereur Frédéric I.er établit que celui qui attaqueroit un chevalier monté sur son palefroi, seroit puni comme violateur de la paix, tandis qu'on ne déclaroit pas tel celui qui avoit attaqué un chevalier monté sur son destrier.

En décrivant les armures des chevaliers, l'auteur indique avec raison le capuce à mailles de fer tissues ; mais il ne donne pas son véritable nom. C'étoit le *camail ;* les troubadours l'appeloient CAP MAIL, *tête, capuce de mailles.*

Ni auberc ab CAPMAIL
Non fon per els portatz
(Rambaud de Vaqueiras : *ges sitot*).
Ni haubert avec *camail* ne fut porté par eux.

Dans la chronique de Bertrand Duguesclin, on lit : « Il voit ses » chevaliers bien armés de *camails.* »

Cette armure défensive, destinée à garantir la tête des chevaliers contre les coups des ennemis, fournit ensuite son nom au *camail* des prêtres, destiné à préserver leur tête du froid et de l'humidité des églises ; mais le P de CAPMAIL roman ayant été supprimé dans l'orthographe du mot, un étymologiste, l'académicien Huet, évêque d'Avranches, voulant l'expliquer, avança que le *camail* avoit reçu son nom des poils du chameau, du camelot, étoffe qu'on employoit ordinairement pour le faire.

Au sujet des balistes, machines de guerre dont on se servoit pour lancer des flèches, l'auteur, d'après Muratori, cite le concile II de Latran, tenu en 1139 sous le pontificat d'Innocent II. Le vingt-neuvième canon défend, sous peine d'anathème, d'user, contre les chrétiens et les catholiques, de l'art des balistaires et des sagittaires, art mortel et réprouvé de Dieu.

Les détails sur les forteresses sont intéressans : l'auteur pense que celles qui existoient en Italie du temps des Romains et même des Goths, avoient été détruites, et admet qu'on en bâtit de nouvelles à l'époque des invasions postérieures, et sur-tout de celles des Sarrasins, quand les habitans étoient forcés de chercher les moyens les plus expédiens de mettre leur vie et leur fortune mobilière à l'abri des attaques subites.

Les évêques, les abbés, les comtes et les autres puissans du siècle sollicitoient et obtenoient des rois et des princes la permission de construire des fortifications, des remparts, des tours, des châteaux, pour résister aux barbares ; Muratori rapporte beaucoup de documens des IX.e et X.e siècles, et bientôt les pays en furent hérissés. La plupart de ces fortifications étoient bâties sur des montagnes et sur des hauteurs.

Au sujet des combattans appelés *gialdonieri*, le docteur Ferrario critique la définition que l'académie de la Crusca a donnée du mot GIALDA, quand elle a dit : « sorte d'arme antique, dont l'usage s'est » perdu ainsi que la connoissance. »

Sans doute ces expressions ne définissent rien, et seraient applicables à un grand nombre d'armes antiques dont on ne se sert plus et qu'on ne connoît même plus.

Le docteur Ferrario pense que cette arme étoit une espèce de lance ou pique, d'autant plus que, dans un manuscrit de l'ouvrage de Villani, qui fait mention de ces soldats, on lit *lancie* au lieu de *gialde*.

A la faveur des renseignemens que fournissent l'idiome des troubadours et celui des trouvères, je présenterai ici quelques observations.

La *gelde* était composée d'une troupe d'hommes armés ; on n'y voyoit pas de chevaliers, mais seulement du peuple.

Dans la langue des troubadours, l'auteur du roman de Gérard de Rossillon a employé le mot GELDA, avec l'acception de *foule, multitude, troupe de gens*.

LA GELDA venc ab arcxs e ab sagetas

(*Roman de Gérard de Rossillon*, fol. 106.)

La *foule* vint avec arcs et flèches.

Fetz venir son pavalho
E la GELDA que mena la garizo.

(*Roman de Gérard de Rossillon*, fol. 106.)

Il fit venir sa tente et la *troupe de gens* qui conduit les équipages.

La traduction du livres des Rois, l'un des monumens les plus anciens de la langue des trouvères, traduit, fol. 6, ce passage du liv. I., chap. 4, *et ceciderunt de Israel triginta milia peditum*, en ces termes, « il i chaïrent trente mille de *gelde*. »

Gelde d'Engleis é de Normans. (*Roman de Rou*, v. 13196.)
Nostre *gelde* et nos homs fetes avant haster.

(*Roman de Rou*, v. 1522.)

Les hommes qui composoient la gelde étoient armés d'une lance qu'on désignoit par l'adjectif *geldiere*.

Ki porte arc e ki hache, ki grant lance *geldiere*.

(*Roman de Rou*, v. 4680.)

Enfin les combattans qui composoient la gelde s'appeloient *geldon*.

O la procession issirent li baron,
Chevaliers é borgeis et archiers e *geldon*,
Tuit cil ki ferir pout de pierre et de baston.

(*Roman de Rou*, v. 1628.)

Indépendamment des diverses acceptions qu'avoient les mots *geldum*, *gildum*, venus du saxon GILD, telles que *tribut*, *paiement*, *amende*, le mot GILDA signifia, dans la basse latinité, *réunion*, *société*, *assemblée*; et GILDO, *confrère*, *compagnon*. On trouve dans Ducange divers passages qui constatent ces acceptions.

Le docteur Ferrario traite ensuite des défis et des gants de bataille, des cris de guerre, des étendards, bannières et penons, des tentes et pavillons, de l'oriflamme de Saint-Denis, de celui de la famille d'Harcourt, du carrosse de Milan, qui étoit conduit à l'armée lorsque la commune combattoit; d'autres villes avoient aussi leur carrosse. La perte de ce signe guerrier, dans une bataille, étoit regardée comme le plus grand échec du parti vaincu, et sa prise comme le plus beau trophée du parti vainqueur. Frédéric II, pour faire juger de l'importance de sa

victoire contre les Milanais, envoya aux Romains ses alliés le carrosse dont il s'étoit rendu maître.

L'invention et l'usage de la poudre opéra une grande révolution militaire : il naquit une nouvelle tactique, et la force ne contribua plus aux succès des combats dans la même proportion qu'autrefois.

V.ᵉ DISSERTATION. *Tournois, joûtes, chevaliers de la table ronde, &c.*

Malgré les recherches qui ont été faites avant le docteur Ferrario et celles qu'il a tentées lui-même, il n'est guère possible d'avoir une idée exacte de l'époque et des pays où les tournois furent d'abord en usage. Il est si naturel à des personnes qui s'adonnent ou se destinent aux armes, de s'essayer dans des combats fictifs, que diverses nations peuvent s'être livrées à ces exercices guerriers, sans en avoir pris l'exemple des autres: au reste il a suffi, pour le dessein de l'auteur, d'analyser les opinions des écrivains qui ont discuté ce point de critique historique.

Parmi les nombreuses gravures qui accompagnent et éclaircissent cette dissertation, il a placé celles de quelques bas-reliefs représentant des joûtes et aventures chevaleresques. Ces bas-reliefs en ivoire avoient déjà été examinés dans une dissertation de M. Lévesque de la Ravallière (1); ils appartenoient alors à M. de Boze, de l'Académie française, et secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont le nom est sans doute connu du docteur Ferrario, quoiqu'il se borne à le nommer *un* CERTO de Boze.

Le docteur Ferrario cherche à expliquer ces bas-reliefs, et à reconnoître à quel roman ils ont rapport; mais si une telle discussion offre quelque intérêt dans un ouvrage spécial, elle occupe trop d'espace dans celui-ci, sans aucun résultat direct pour la connoissance des joûtes et tournois.

Je dois dire pourtant que de nombreuses indications de faits historiques et d'opinions d'auteurs qui ont écrit sur la matière, recommandent particulièrement cette cinquième dissertation.

VI.ᵉ DISSERTATION. *Enseignes, armoiries, blazon, &c.*

L'auteur procède de la même manière que dans les dissertations précédentes; il recueille et compare ce qui a été écrit sur ces sujets.

---

(1) *Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome XVIII, p. 322.

Il arrive enfin au point principal et essentiel de son ouvrage, c'est-à-dire, à l'histoire et à l'analyse des romans de chevalerie et des poëmes romanesques d'Italie, que je me propose d'examiner incessamment; mais je crois devoir, dès à présent, revendiquer pour un écrivain français le mérite d'un travail aussi difficile qu'intéressant, qui se retrouve en partie dans l'ouvrage italien; ce sont les généalogies des héros des romans dont il y est question.

Quadrio avoit déjà donné quelques généalogies de ces personnages; M. Dutens, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, fit un ouvrage spécial intitulé *Tables généalogiques des héros de roman, avec un catalogue des principaux ouvrages de ce genre;* Londres, chez M. Edwards, Pall-Mall, *in-4.°*

Cet opuscule en tableaux est anonyme et rare; mais je ne puis douter qu'il ne soit connu du docteur Ferrario.

RAYNOUARD.

TRANSACTIONS of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland; vol. II, part. I et II. London, 1829 et 1830, *in-4.°*

PREMIER ARTICLE.

LES deux parties du second volume des *Transactions* de la Société royale asiatique de la Grande Bretagne, formant ensemble plus de 700 pages, ont paru depuis que nous avons entretenu nos lecteurs des mémoires contenus dans le premier volume de cette importante collection académique (1). Vingt-sept morceaux qu'elles renferment livrent à notre examen une matière si abondante et si variée, que nous ne saurions même essayer d'en réduire l'analyse aux bornes d'un article unique. Nous pourrions nous contenter de joindre aux titres de ces mémoires une indication succincte de leur contenu; mais nous tomberions dans l'inconvénient de ne présenter qu'une aride énumération, peu propre à satisfaire ceux de nos lecteurs qui n'ont pas à leur disposition le recueil dont nous parlons. Il paroît plus convenable d'insister particulière-

(1) *Voyez* notre numéro de novembre 1828.

ment sur un petit nombre d'écrits que recommandent également et les noms de leurs auteurs, et l'intérêt des sujets, et de comprendre les autres dans un résumé rapide et sommaire, ainsi que nous l'avons fait à l'égard du volume précédent.

Celui-ci s'ouvre par la cinquième partie des recherches de M. Colebrooke, sur la philosophie des Hindous : elle sert à compléter ce que ce savant illustre avoit dit du *mimansa* pratique, dans un morceau antérieur, qui a été publié par la société (1), et dont nous avons rendu un compte détaillé (2). C'est donc un devoir pour nous de donner aussi le complément de nos précédens extraits, qui s'étendront par-là à l'ensemble du beau travail exécuté par le président de la Société asiatique.

Le système dont il s'agit dans ce nouveau mémoire est appelé *outtara mimansa* (*mimansa* supérieur), par opposition au *mimansa* pratique, parce qu'il consiste dans la recherche des preuves qu'on peut déduire des Védas par rapport à la théologie, comme l'autre a pour objet les œuvres et le mérite qu'elles produisent. On le nomme aussi *védanta*, terme qui signifie *conclusion des Védas*, et qui est relatif aux *Oupanishads*, lesquels, pour la plupart, forment une section additionnelle aux Védas, auxquels ils appartiennent. Le même mot, dans une autre acception plus large, exprime aussi la fin et le but des Védas. Les sectateurs du *védanta* se partagent en plusieurs sectes anciennes et modernes, sur lesquelles M. Colebrooke se propose de revenir plus tard. Il cite les titres d'une douzaine d'*Oupanishads*, dont l'autorité est le plus souvent invoquée dans ces livres. Certains exercices religieux, par exemple une profonde méditation prolongée dans une posture particulière, sont recommandés comme une préparation convenable au savoir divin. La partie des Védas qui concerne cet exercice est donc un des fondemens de la doctrine du védanta : mais le livre capital où elle est enseignée est le recueil des *Soutras* ou aphorismes, intitulé *Brahma-soûtra* ou *Sharîrâka mimansa*. Beaucoup de commentaires, et des poëmes didactiques, tels que le *Bhagavat-gîtâ* et le *Yôga-vasishtha*, réputés inspirés pour l'excellence de leur doctrine, sont destinés à éclaircir le sens du recueil dont il s'agit. On l'attribue à *Bâdarâyanâ*, qui est le même que *Vyâsa*, surnommé *Véda-vyâsa*. Ce personnage, suivant la mythologie, avoit, dans une existence antérieure, acquis une connoissance parfaite de la révélation et de la science divine, et il avoit obtenu par-là la béatitude éternelle. Néanmoins, par un commandement exprès de Dieu, il reprit un corps et une forme humaine ; et dans la période qui sépara le troisième âge du

(1) *Transactions*, tom. I, p. 439. — (2) Numéro de mars, 1828.

monde actuel du quatrième âge, il fut le rédacteur des Védas, ce que son nom de Vyâsa signifie. Les Pouranas le représentent comme une incarnation de Vishnou. En laissant de côté les traditions mythologiques, il est naturel d'admettre que celui qui mit en ordre les Védas, fut conduit à composer un traité sur l'essence de leur doctrine. Il est moins vraisemblable qu'il ait été aussi l'auteur du Mahâbhârata et de plusieurs des principaux Pouranas, puisqu'on trouve dans ces livres beaucoup d'idées qui sont en contradiction avec les aphorismes en question. Le nom de Vyâsa est plusieurs fois cité à la troisième personne dans le recueil qu'on lui attribue : il en faut conclure qu'un disciple est le véritable rédacteur du livre qui passe sous le nom du maître. Quelques autres écrivains sont pareillement cités, ce qui établit leur antériorité à l'égard du recueil où leurs noms ont trouvé place. Le *Shariraka* doit aussi, par la même raison, être postérieur au *Yôga* de Patandjali, au *Sankhya* de Kapila, au système atomistique de Kanadi, aux sectes des Djaïnas, des Baoudhas, des Pâshoupatas, et d'autres schismatiques, dont les opinions y sont fréquemment combattues et réfutées. D'après ces circonstances, M. Colebrooke conclut que ce recueil est le plus récent des six grands systèmes philosophiques postérieurs aux hérésies qui prirent naissance parmi les Hindous des castes militaires et marchandes, lesquelles, rejetant l'autorité des Védas, proposèrent comme objet d'adoration un Djaïna ou un Bouddha plus moderne même que les sectes qui, reconnoissant les Védas, s'écartent, en les interprétant, de la doctrine orthodoxe. Mais si cela est, quelle part le rédacteur de ces mêmes Védas, l'antique Vyâsa, conserve-t-il dans la composition du recueil qu'on met sous son nom ! et comment distinguer, parmi ses aphorismes, ceux qu'il a vraiment écrits au temps de la composition des Védas, et ceux qu'on y a joints à des époques bien plus rapprochées de nous ? Voilà une de ces questions littéraires si importantes pour l'histoire de la philosophie, qui se présentent à l'occasion de presque tous les monumens de la littérature indienne, et pour laquelle M. Colebrooke ne nous fournit pas de solution, vraisemblablement parce qu'il n'est pas possible d'y répondre.

La forme des aphorismes attribués à Vyâsa, et les différentes parties dont chacun de ces aphorismes se compose, ressemblent à ce qui s'observe dans ceux du mimansa pratique, et que nous avons fait connoître (1). La méthode en est la même ; et parmi les six moyens d'arriver à la connaissance, on trouve également le syllogisme régulier que nous

(1) *Journal des Savans*, 1828, p. 161.

avions eu occasion de remarquer précédemment (1). La question qui se présente naturellement, c'est de savoir si cette forme d'argument a été empruntée des Grecs, ou si elle est assez facile à inventer pour être née dans l'Inde même, indépendamment de toute communication étrangère. M. Colebrooke, qui ne l'a trouvée que dans des ouvrages assez récens, semble ici pencher vers la première de ces deux suppositions. L'auteur réserve pour un autre mémoire l'examen de la logique des deux *mimansas*, qui mérite d'être étudiée avec soin, mais qui a été soumise à une forme régulière par les sectateurs plutôt que par les fondateurs de cette double école.

Les aphorismes du *mimansa* théologique sont de la dernière obscurité, et n'ont jamais pu être entendus sans le secours d'un commentaire. Les solutions y sont indiquées plutôt qu'exposées; et il faut que le sens en ait été expliqué par l'auteur, oralement ou par écrit, ainsi que cela a dû avoir lieu pour les aphorismes des autres sciences indiennes. Plusieurs commentateurs ont entrepris d'y jeter du jour, et M. Colebrooke rapporte les noms des principaux. Le plus célèbre est ce Sankara-âtchârya, fondateur lui-même de l'une des sectes qui dominent encore de nos jours. L'âge où a vécu ce personnage a été l'objet des recherches de M. Colebrooke, de M. Wilson et du savant brahmane Râma-môhen-râya: tous trois sont d'accord à le placer à la fin du VIII.ᵉ ou au commencement du IX.ᵉ siècle de notre ère. Il n'y a pas moyen de déterminer l'époque des scholiastes plus anciens. Si le personnage auquel on attribue la rédaction primitive étoit le véritable auteur, il faudroit remonter à près de deux mille ans pour fixer le temps de la rédaction des Védas par Vyâsa.

L'*outtara mimansa* commence, précisément comme le mimansa pratique, par indiquer l'objet du système, presque dans les mêmes termes, à l'exception d'un seul, celui de *dharma* (loi), remplacé ici par celui de *Brahma* (Dieu). La recherche est dirigée vers Dieu : il est celui d'où proviennent la naissance, la continuation et la dissolution de cet univers; il est la source des saintes ordonnances. A cette occasion, l'auteur des aphorismes réfute la doctrine *sankhya*, qui présente la nature (*pradhâna*), qui est la cause matérielle de l'univers, comme identique avec la cause omnisciente et toute-puissante de l'univers reconnue par les Védas. Il n'en est pas ainsi; car cette cause a sa volonté, comme on le voit par ces mots: « il souhaita d'être plusieurs et de produire, et il devint multiple. » Il s'agit donc d'un être sensible et rationnel, et non d'un être insensible, comme le *Prakriti* ou le *Pradhâna* selon Kapila. La cause de l'univers,

(1) *Journal des Savans*, 1826, p. 236.

omnisciente, toute-puissante, sensible, est essentiellement heureuse : elle est l'être brillant, doré, que l'on aperçoit en dedans du disque solaire et de l'œil humain ; elle est l'éther élémentaire, d'où procèdent toutes choses et auquel toutes choses retournent ; elle est le souffle dans lequel sont plongés tous les êtres et dans lequel tous prennent naissance ; elle est la lumière qui brille dans le ciel et par-tout, en haut et en bas, dans l'univers, et dans l'intérieur de l'être humain ; elle est le souffle, le *moi* intelligent, immortel, inaltérable et bienheureux. Le mot de *souffle (prâna)* employé dans ces passages, y désigne le *Brahma* suprême ; c'est la signification qu'il a dans d'autres endroits des Védas, et notamment dans celui où il est dit que les sens sont absorbés dans *le souffle* pendant un sommeil profond ; car, quand un homme dort sans faire de songes, son ame est avec *Brahma*.

Ailleurs on s'attache à donner une idée de cet être par des propositions négatives, et à enseigner ce qu'il est en faisant l'énumération de ce qu'il n'est pas. Il n'est pas l'ame incorporée *(sharira)* et individuelle ; il n'est pas le feu, mais le *dévorateur* décrit dans un dialogue théologique en ces termes : « Qui sait où habite cet être, dont la nourriture est le prêtre et le militaire, et dont la mort est la sauce ! » D'autres définitions encore sont rapportées ; mais elles sont si obscures, qu'elles auroient besoin d'être commentées au lieu d'être analysées, pour trouver place dans cet extrait. Il suffira d'indiquer celle-ci : « C'est la *force intérieure* (check) qui est l'être suprême, et non l'ame individuelle, ni la cause matérielle du monde, ni une divinité subordonnée, régissant le monde avec conscience et intelligence, ni un saint possédant un pouvoir transcendant. Celui qui gouverne intérieurement ce monde et les autres mondes et tous les êtres qu'ils contiennent, qui, résidant sur la terre, n'est pas la terre, que la terre ne connoît pas, dont elle est le corps, qui la gouverne intérieurement, cet être est ton ame, la mienne, la force interne, immortelle, &c. »

Il y a deux sciences, l'une inférieure, l'autre supérieure : l'inférieure comprend les quatre Védas et leurs dépendances, la grammaire, &c. La supérieure, qui est bien plus profitable, est celle qui fait connoître l'être inaltérable, imperceptible aux sens, insaisissable, qui ne vient d'aucune race, qui n'appartient à aucune tribu, qui n'a point d'organe, de sensation ni d'instrumens d'action, le seigneur éternel, présent par-tout quoique infiniment subtil. C'est cet être invariable que le sage contemple comme la source des êtres. Comme l'araignée produit hors d'elle-même et retire en elle le fil de sa toile ; comme la plante sort de terre, comme un cheveu naît de la tête de l'homme, de même l'univers

provient de l'*inaltérable*. On l'appelle aussi l'*invisible*, la *source insaisissable*, l'*ame universelle*, le *feu*, le *grand*. Une femme demande de quoi sont filés et tissus le ciel d'en haut et la terre d'en bas, et la région transparente qui les sépare, et tout ce qui a été, est ou sera : la réponse est que c'est de l'éther; et comme elle demande de quoi l'éther lui-même a été fait et tissu, on lui apprend que c'est de l'être invariable, que les Brahmanes affirment n'être ni grossier ni subtil, ni court ni long.

La syllabe mystique *ôm*, composée de trois élémens d'articulation, est le sujet d'une dévote méditation, dont l'efficacité dépend du sens limité ou étendu sous lequel a lieu la contemplation. Si la dévotion est restreinte au sens indiqué par un seul élément, son effet ne dépasse pas les bornes de ce monde. Si elle s'étend à celui de deux elémens, son influence se porte jusqu'au disque de la lune, d'où néanmoins l'ame revient à une nouvelle naissance. Si elle embrasse les trois parties du mot, l'ame s'élève jusqu'au disque solaire; et de là, dégagée du péché, et délivrée comme un serpent qui a quitté sa dépouille, elle se rend à l'habitation de Brahma, et se livre à la contemplation de celui qui réside en une forme corporelle, c'est-à-dire, à Dieu considéré comme l'ame du monde, de Brahma effet, ayant des qualités, le même que le *Viradj* et le *Hiranya-garbha* de la mythologie, lequel naquit dans l'œuf du monde.

En décrivant le plus petit des deux ventricules du cœur, on dit que dans l'intérieur du corps est un petit lotus, habitation dans laquelle est une petite cavité remplie par l'éther. On demande si cet éther est l'élément ainsi nommé, ou l'ame sensitive individuelle, ou l'ame suprême. Les rayons du soleil n'y pénètrent pas, ni la lune, ni les étoiles, moins encore le feu. Toutes choses brillent par la réflexion de sa lumière, dont l'éclat s'étend à l'univers. Une personne, dit-on ailleurs, *pas plus grosse que le pouce*, habite l'intérieur de l'individu : elle est brillante comme une flamme sans fumée, maîtresse du passé et de l'avenir; elle est aujourd'hui et sera demain. Qu'est-ce que l'ame? la lumière intérieure et intelligente qui est contenue dans le cœur, lumière suprême qui n'est point affectée par le mouvement des choses de ce monde. Enfin l'être suprême est considéré comme étant la cause matérielle de l'univers, aussi bien que la cause efficiente, et l'on regarde comme autant d'opinions erronées celle des Sankhyas, qui admettent une force plastique sous le nom de *pradhâna*, la notion des atomes, celle du vide universel, et d'autres systèmes, qui sont pareillement en contradiction avec le texte des Védas.

Une question proposée dans les deux premières sections des aphorismes, est de savoir si tout autre qu'un homme régénéré, ou un Hindou

des trois premières castes est propre à l'étude de la théologie, et peut parvenir à la connoissance de Dieu. A ce sujet, on déclare que le soudra, ou homme d'une tribu inférieure, n'a point les qualités nécessaires, et que ces qualités appartiennent aux êtres supérieurs à l'homme. C'est encore un point reconnu dans les deux *mimansas* que l'éternité du son articulé : cette notion se lie, suivant M. Colebrooke, à celle de l'éternité des Védas et de la révélation. Il ne seroit pas impossible d'en faire une autre application plus importante encore.

Brahma jouit de la béatitude que lui cause sa propre contemplation. N'y auroit-il pas là matière à une objection, tirée de la distinction qui s'établit entre l'être qui jouit et l'objet de la jouissance ! On répond à cette question en faisant voir que Brahma est cause et effet, qu'il y a en lui unité et identité. La mer est une, et n'est pas autre chose que ses eaux; cependant les vagues, l'écume, les gouttes d'eau diffèrent les unes des autres. Un effet n'est autre chose que sa cause. Brahma est simple et sans second : il n'est pas distinct de l'être incorporé. Il est ame, et l'ame est lui. Cependant il ne se borne pas à faire ce qui lui est agréable. La même terre présente des diamans, du cristal de roche, et de l'orpiment. Le même sol donne naissance à une diversité de plantes. La même nourriture se convertit en productions de toute nature, les cheveux, les ongles, &c. Comme le lait se change en fromage, et l'eau en glace, de même Brahma se transforme et se diversifie à l'infini, sans le secours d'aucun instrument, d'aucune assistance extérieure. On ne peut objecter que Brahma est entier et sans parties : il n'est pas totalement transfiguré dans les formes de ce monde. Différens changemens se présentent à l'ame dans les songes. Le même esprit prend diverses formes illusoires, différens déguisemens. Aucun motif que la volonté de Brahma ne peut être donné pour la création du monde. On ne peut lui imputer la dureté, l'absence de compassion. Les dieux sont heureux; les animaux sont misérables; les hommes participent du bonheur et de l'infortune. Chacun a son lot dans le monde renouvelé, suivant ses mérites, ses vertus ou ses vices antérieurs, dans un précédent état du monde, qui est éternel et n'a pas de commencement dans le temps.

Le feu, l'eau et la terre procèdent de Brahma, par l'intermédiaire l'un de l'autre. Le feu provient de l'air, et l'air de l'éther. C'est par sa volonté, et non par leur force propre, qu'ils sont ainsi émanés les uns des autres, ou que, dans un ordre inverse, ils se convertissent l'un en l'autre, et sont enfin absorbés en lui, dans la dissolution générale des mondes qui précède le renouvellement de toutes choses. L'intellect, l'esprit, les organes de sens et d'action étant formés des élémens pri-

mordiaux se développent et sont absorbés dans l'ordre même des élémens qui les constituent; mais on ne peut affirmer que l'ame soit sujette aux mêmes alternatives de développement et de réabsorption, de naissance et de mort. Ces alternatives, en ce qui concerne l'individu, se rapportent uniquement à l'union de l'ame avec le corps ou la matière fixée. Les ames individuelles sont comparées, dans les Védas, à des étincelles qui se détachent d'un brasier ardent; et l'on y déclare expressément qu'elles sont éternelles et n'ont pas eu de naissance. Elles sont perpétuellement intelligentes et constamment sensibles, comme l'enseignent aussi les Sankhyas, et non par l'effet seul de leur association avec le *mens* et l'intellect, ainsi que le prétendent les partisans de Kanadi. C'est faute d'objets sensibles, et non pas faute de sensibilité ou de faculté percevante, que l'ame est dépourvue de sentiment durant un profond sommeil, un évanouissement, un accès de manie. L'ame n'a pas une dimension finie, comme ses transmigrations paroîtroient l'indiquer: ce n'est pas un petit être habitant dans le cœur, et plus ténu que la centième partie du centième de la pointe d'un cheveu, comme on le trouve décrit dans quelques passages; mais, au contraire, par son identité avec Brahma, elle participe de sa nature infinie. Elle est, non pas passive, ainsi que le disent les Sankhyas, mais active, sinon par essence, au moins par association. C'est ainsi que le charpentier, muni de ses outils, travaille et se fatigue, et que, les mettant de côté, il se repose et demeure tranquille. L'ame agit en raison de ses précédentes dispositions; car le monde étant éternel, son état actuel a toujours dépendu d'un état antérieur. L'ame suprême fait agir les individus conformément à leurs penchans honnêtes ou vicieux, de la même manière qu'une pluie fécondante fait croître différentes sortes de plantes selon leurs espèces.

L'ame étant une portion du seigneur suprême, son rapport avec lui n'est pas celui du serviteur au maître, du sujet et du prince, mais de la partie au tout. Néanmoins cet être suprême ne participe pas à la douleur et aux souffrances dont l'ame individuelle a la conscience par sympathie, durant son association avec le corps: la lumière du soleil et de la lune paroît comme l'objet qu'elle éclaire, quoiqu'elle en soit distincte. L'image du disque solaire semble tremblante dans l'eau d'un bassin qu'on agite; les autres images réfléchies ailleurs, et le disque même, ne participent point à cet ébranlement.

Le nombre des agens corporels est fixé diversement, tantôt à sept, et tantôt à onze. Ce dernier nombre comprend les cinq sens, les cinq organes actifs, et la faculté intérieure, le *mens*, qui renferme l'intelligence, la conscience et la sensation. Ces agens sont finis et ténus, moins pour-

tant que les atomes, mais plus que les élémens grossiers. L'action vitale ou la respiration est aussi une modification de Brahma. Ce n'est pas non plus l'acte d'un organe corporel ; mais c'est une opération vitale, dont on distingue cinq formes, trop obscurément décrites pour que nous les rapportions ici.

Lorsque la nourriture est reçue dans un corps, elle se distribue en trois parties, d'après sa subtilité ou sa grossièreté. Le blé et les autres alimens terrestres deviennent de la chair : la partie la plus grossière est rejetée, et la plus pure nourrit l'organe mental. L'eau se convertit en sang. Ses parties grossières sont excrétées, et la plus ténue soutient le souffle. L'huile et les autres substances combustibles, que l'on croit de nature ignée, deviennent la moelle. Leur résidu forme les os, et la portion la plus subtile forme la faculté de parler.

L'ame est sujette à la transmigration. Elle passe d'un état à l'autre, enveloppée d'un corps subtil formé de particules élémentaires, qui sont la semence ou le rudiment d'un corps plus grossier. En quittant celui qu'elle a occupé, elle monte à la lune, où, revêtue d'une forme aqueuse, elle reçoit la récompense de ses œuvres, et d'où elle retourne pour occuper un nouveau corps, sous l'influence de ses actes antérieurs. En sortant de sa forme aqueuse, l'ame passe successivement et rapidement à travers l'éther, l'air, la vapeur, le brouillard et les nuages, pour arriver à la pluie, à l'aide de laquelle elle pénètre dans une plante en végétation, puis, par la nutrition, dans un embryon. Les êtres malfaisans souffrent la peine de leurs crimes dans sept régions déterminées à cet effet.

L'ame incorporée a trois états ou conditions, la veille, les songes, le sommeil profond. On en peut ajouter un quatrième, la mort, et un cinquième, la manie, l'évanouissement ou la stupeur. Dans cet état intermédiaire entre le sommeil et la mort, il y a une série d'événemens fantastiques, une création illusoire, qui toutefois témoigne de l'existence d'une ame ayant la conscience d'elle-même. Dans le sommeil profond, l'ame individuelle se retire auprès de l'ame suprême, en passant par les artères du péricarde.

Les partisans du védanta décrivent d'une manière très-curieuse le phénomène de la mort, en rapportant, d'après leurs idées sur la nature de l'ame, les degrés qu'elle doit parcourir pour passer d'un individu à un autre. A la mort d'une personne, la parole, avec les dix autres facultés extérieures, distinctes des organes qui y servent, est absorbée dans le *mens ;* car l'activité des organes extérieurs cesse avant celle du *mens*. Ce dernier se retire pareillement dans le souffle, avec les autres

fonctions vitales, qui sont les compagnes de la vie. La même chose a lieu dans un profond sommeil et dans l'évanouissement. Le souffle, avec son cortége, est rappelé dans l'ame vivante qui régit les organes corporels, comme les gens de la suite d'un roi se réunissent à ses côtés lorsqu'il se prépare à un voyage. L'ame vivante ainsi escortée se retire dans un rudiment de corps composé de lumière et de cinq autres élémens dans une forme subtile. Ce départ de l'ame hors du corps est commun aux hommes vulgaires et privés de connoissances, aussi bien qu'aux dévots contemplatifs. Mais l'ame de ces derniers, avec ses facultés vitales, reste unie à son corps élémentaire jusqu'à la dissolution des mondes, où elle se plonge dans le sein de la divinité suprême. Ce rudiment corporel est assez subtil pour se dérober à la vue des assistans quand il s'échappe du corps proprement dit, et pour ne pas être altéré par le brûlement ou les autres traitemens auxquels ce dernier est exposé. Le corps est maintenu dans sa chaleur par la puissance du rudiment élémentaire, et devient froid quand celui-ci l'a quitté.

Mais celui qui a obtenu la connoissance de Dieu, ne passe pas par les degrés dont il vient d'être parlé; il se réunit à Dieu lui-même, comme une rivière se jette dans l'Océan. Ses facultés vitales et les élémens dont est composé son corps, en tout seize parties, sont absorbées absolument et complètement : le nom et la forme ont cessé. Il est devenu immortel sans membres ni parties.

Lorsque l'ame est, avec les facultés vitales qu'elle a absorbées, retirée dans son habitation, qui est le cœur, le sommet de ce viscère devient brillant, et éclaire le passage que cette ame doit traverser, la partie supérieure du crâne chez les sages, toute autre partie chez les ignorans. Cent une artères partent du cœur, et l'une de ces artères, nommée *soushoumna*, se rend au vertex. Ce rayon s'étend, pendant l'existence du corps, depuis le soleil jusqu'à la veine, et de celle-ci au soleil. Le contemplatif qui a accompli les exercices prescrits par les Védas, jouit de l'avantage de ce rayon en tout temps, en toute saison, de jour comme de nuit. L'été est une saison plus favorable pour les autres, ainsi qu'on le voit par l'exemple d'un personnage qui attendit le retour de cette saison pour mourir. Dans les opinions particulières enseignées par Sankhya yoga, le temps, le jour et la saison de l'année ne sont nullement une circonstance indifférente.

Diverses stations sont assignées à l'ame voyageuse, et plusieurs guides lui sont donnés, pour lui tenir lieu des facultés qu'elle a perdues. Le rayon du soleil la porte au royaume du feu; de là elle vient auprès du génie du jour, du demi-mois, des six mois d'été et de l'année; puis

tant que les atomes [illegible] dont le génie la conduit hors de ou la respirati[illegible] passage comparé au moyeu d'une roue de char, non plus l'a[illegible] d'où elle revient à la lune, puis à la région des éclairs, dont on d[illegible] au-dessus de laquelle est le royaume de Varouna, gouverneur de l'eau; les rapp[illegible] car les éclairs et le tonnerre sont au-dessus des nuages et de la région aqueuse. Le surplus du chemin est par le royaume d'Indra, jusqu'au séjour de Pradjâpati ou Brahma. L'ame de celui qui est arrivé à la perfection du savoir divin, quittant son enveloppe corporelle, s'élève à la lumière suprême, qui est Brahma, et s'identifie avec lui, comme l'eau pure que l'on jette dans un lac limpide.

Lo[illegible] troi[illegible] al[illegible]

Celle qui, sans être entièrement délivrée, est parvenue, par l'effet des exercices de dévotion et de la méditation, à un état de connoissance moins parfait, arrive au séjour de Brahma, mais ne s'identifie pas complètement avec lui; elle jouit d'un pouvoir transcendant; elle peut, par un acte de sa volonté seule, appeler les ombres des ancêtres, et exercer d'autres facultés surhumaines. Un tel être est indépendant, et n'est soumis à aucun contrôle. Il peut, à son gré, revêtir un ou plusieurs corps, ou s'en débarrasser. Sous le nom de *Yogi*, il a tous les pouvoirs de la divinité, à la création près. Il est exempt du retour à la vie durant le *kalpa* ou la période actuelle, mais non pour la période suivante, si ce n'est par une faveur spéciale de Dieu. L'ame réunie en est seule dispensée à tout jamais.

Les corps organisés sont rangés par les partisans du védanta, sous trois et aussi sous quatre divisions. Leurs quatre classes sont les mêmes que celles des autres écrivains; mais la division en trois semble être particulière à cette école. Elle distingue, 1.° les vivipares, comme l'homme et les quadrupèdes; 2.° les ovipares, comme les oiseaux et les insectes; 3.° ceux qui se produisent par germes, c'est-à-dire, les animalcules qui naissent de l'eau et les végétaux qui naissent de la terre. Les uns et les autres ont un genre de génération équivoque et spontané ou un mode de propagation qui s'exerce sans le concours des sexes. Les cinq élémens, dans leur ordre de développement ou de production successive, sont, avec leurs propriétés caractéristiques, 1.° l'éther *(âkâsa)*, fluide subtil, occupant tout l'espace, et ne se distinguant pas du vide; le son est sa qualité particulière; 2.° le vent *(vâyou)* ou l'air en mouvement, car la mobilité forme son caractère; le son et la tangibilité y sont rendus sensibles; 3.° le feu ou la lumière *(têdjas)*, qui se distingue par la chaleur, et par lequel se manifestent le son, la tangibilité et la couleur; 4.° l'eau *(âp)*, dont la fluidité est le caractère essentiel, et dans lequel on rencontre le son, la tensibilité, la couleur et le goût; 5.° enfin la

terre (*prìthivi* ou *anna*), que la dureté distingue des autres, et dans laquelle on remarque le son, la tangibilité, la couleur, le goût et l'odeur. M. Colebrooke pense que la distinction de l'éther et de l'air provient de ce que la mobilité a été considérée principalement dans celui-ci, et de ce que le premier a paru la même chose que le fluide aérien en repos. De là vient que l'on a comme identifié les idées de vent et de mouvement, et celles d'éther et d'espace.

Après de nouveaux efforts pour donner la véritable notion de Brahma, considéré comme doué de formes et sans forme, et désigné conséquemment par cette expression, *ni ainsi, ni ainsi,* les auteurs que suit M. Colebrooke traitent des pratiques de dévotion et des méditations pieuses qui sont recommandées comme propres à mettre l'ame et l'esprit en état de recevoir la science divine. L'auteur passe rapidement sur cette partie de son sujet, plus religieuse que philosophique, et il en vient à montrer quel est le fruit qu'on doit attendre de cette science. Aussitôt qu'elle est obtenue, les péchés passés sont annullés, et toute offense ultérieure est prévenue. Comme l'eau ne mouille pas la feuille du lotus, de même le péché ne touche pas celui qui connoît Dieu. C'est à la mort que ces conséquences ont lieu. Le nœud du cœur est rompu, tous les doutes sont dissipés, et les œuvres périssent, c'est-à-dire que les mérites et les démérites disparoissent dès qu'on a vu Dieu. Les bonnes œuvres comme les mauvaises actions sont anéanties également; car la servitude seroit la même, que la chaîne fût d'or ou de fer. Le soin d'entretenir un feu perpétuel, et d'autres pratiques religieuses, conduisent à la même fin; car on déclare que les Brahmanes obtiennent la connoissance divine par les saintes études, par les sacrifices, les aumônes et la dévotion.

Des questions très-abstraites, qui ont été agitées par nos théologiens, ont aussi fixé l'attention des sectateurs du védanta, et ont occasionné parmi eux de longues discussions. Tels sont le libre arbitre, la grâce divine, l'efficacité des œuvres et de la foi, et plusieurs autres points difficiles. Le fruit des œuvres est le principal sujet qui est traité dans le premier *mimansa,* celui qui concerne les devoirs religieux, les sacrifices et autres observances. Comme le second *mimansa,* celui dont nous venons de nous occuper, a plus de rapports avec les sujets théologiques proprement dits, on y soutient la doctrine de la grâce; on y traite du libre arbitre, mais pour le nier en effet; on s'efforce de concilier l'existence du mal moral sous le gouvernement d'une providence toute sage, toute puissante et bienfaisante, avec l'absence d'un libre arbitre, en mettant en avant l'éternité passée de l'univers, avec les renouvellemens infinis des mondes, dans lesquels

chaque individu apporte les prédispositions qu'il a contractées dans des états antérieurs, et ainsi en remontant, sans commencement ni limite. Ceci, comme on voit, n'a que l'apparence d'une solution; mais comment exiger davantage d'un peuple réduit à ses propres lumières dans une matière où la sagesse de tous les peuples n'a pu, après mille discussions, qu'arriver à la conviction de son insuffisance!

La notion qui présente le monde changeant comme une illusion *(mâyâ)*, où tout ce qui se passe n'est qu'une création de l'imagination, cette notion ne paroît pas reçue dans la doctrine du védanta. M. Colebrooke n'a rien remarqué à ce sujet dans les soutras de Vyâsa, ni dans les gloses de Sankara; mais il y a beaucoup de choses qui s'y rapportent dans les commentaires du second ordre et dans les traités élémentaires. L'auteur pense que cette idée n'appartenoit pas au védanta primitif, mais à une autre branche à laquelle les écrivains postérieurs l'ont empruntée, en mêlant et confondant les deux systèmes.

Nous n'avons pas pu renfermer en moins d'espace l'analyse d'un long mémoire, sur l'un des plus importans sujets que présente l'histoire de la philosophie orientale. L'exposition de M. Colebrooke est, comme à l'ordinaire, savante et méthodique; peut-être n'y remarque-t-on pas tout-à-fait autant de clarté qu'il en a su mettre dans ses essais précédens. Il nous faudra au moins un second article pour les autres mémoires compris dans le second volume des *Transactions*.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

BIBLIOTHECA CLASSICA LATINA. M. Accii Plauti Comœdiæ, cum selectis variorum notis, et novis commentariis, curante J. Naudet, *XLviro in regiâ inscriptionum Academiâ.* Parisiis, excudebat A. Firminus Didot, gallicarum academiarum typographus; colligebat Nic. Elig. Lemaire, poeseos latinæ professor, 1830. Volumen primum, vij et 655 pag. *in-8.°*

M. NAUDET a renvoyé au dernier volume de cette édition de Plaute, la notice générale qu'il doit donner de la vie et des écrits de ce poëte: la préface du tome Ier n'offre qu'un simple exposé des devoirs que le savant

éditeur se prescrit ; c'est une courte annonce d'un très-grand travail. Le texte de Plaute sera reproduit d'après les éditions les plus accréditées et le manuscrit 5568 de la bibliothèque du Roi. On donnera une attention particulière à la versification et à l'orthographe, à l'égard desquelles il subsiste d'assez graves difficultés. Le commentaire aura deux objets principaux : l'un, d'éclaircir les textes que la vétusté du langage ou le caractère des allusions peut rendre obscurs ; l'autre, de recueillir dans ces comédies des notions historiques relatives aux usages civils du peuple romain, et spécialement à ceux qui concernoient l'art théâtral.

Le volume que nous annonçons contient six pièces, l'Amphitryon, l'Asinaria, l'Aulularia, les Bacchides, les Captifs et la Casina. Chacune est précédée d'un sommaire ou argument en vers acrostiches, attribués soit à Priscien, soit à Sidoine Apollinaire, soit aussi quelquefois, mais sans la moindre vraisemblance, à Plaute lui-même. Les argumens en prose de Camerarius sont un peu plus instructifs, et le deviennent davantage quand M. Naudet y fait des additions.

Le prologue de l'Amphitryon a cent cinquante-deux vers ; et le nouvel éditeur craint qu'il ne paroisse un peu long aux lecteurs modernes. Nous croirions plutôt que les détails ingénieux et piquans dont il est rempli, doivent inspirer dès l'abord une très-haute idée du talent de l'auteur : mais on n'attend point de nous des observations sur le fond des ouvrages de Plaute ; il doit nous suffire de faire apprécier, par quelques exemples, le travail de M. Naudet, le caractère des notes qu'il a extraites des anciens commentaires, le mérite et l'utilité de celles qu'il y a jointes.

Sosie, dont Mercure a pris le nom et la figure, s'écrie : *Vivo fit quod nunquam quisquam mortuo faciet mihi ;* « on me fait de mon vivant ce que jamais personne ne doit me faire après ma mort. » Selon Douza, Sosie veut dire qu'on lui rend les honneurs funèbres. Gruter et Mme Dacier rejettent cette explication comme trop vague, et citent un passage de Suétone, où il est dit qu'aux funérailles de Vespasien, le chef des mimes, portant le masque de cet empereur, contrefaisoit ses gestes et son langage. Suivant le commentaire de Lambin, le valet d'Amphitryon dit qu'on porte devant lui son image, et qu'assurément il ne sera point enterré avec tant de pompe. M. Naudet adopte cette interprétation, indiquée en effet, à ce qu'il nous semble, par le vers qui précède immédiatement *Vivo fit*, et qui consiste en ces mots : *Nam hic quidem omnem imaginem meam, quæ antehàc fuerat, possidet ;* « cet homme-ci possède ou porte mon image toute entière, telle qu'elle m'avoit ci-devant appartenu. »

Quand Mercure dit (scène III, vers 12, 13) :

Ædepol, næ illa *si istis rebus te sciat operam dare,*
Ego faxim te Amphitruonem esse malis, quàm Jovem,

la plupart des interprètes croient que c'est Alcmène que le pronom *illa* désigne, et Molière paroît en avoir conçu cette idée. Au contraire, Lambin et M. Naudet sont persuadés qu'il s'agit de Junon, et que Mercure lève un doigt au ciel en prononçant cet *à-parte*. Nous inclinerions à penser que le poëte a voulu qu'*illa* fût à-la-fois susceptible de ces deux sens. Alcmène, qui vient de dire, *Ecastor re experior quanti facias uxorem tuam*, a cru parler d'elle-même ; mais les spectateurs, plus instruits qu'elle, ont pu songer aussi à la véritable épouse de Jupiter. *Illa* se rapporte à *uxorem tuam*, entendu comme chacun voudra. Cette ambiguité, qui se reproduit plus d'une fois dans la pièce, étoit en quelque sorte une des données du sujet.

L'Amphitryon de Plaute est suivi, dans la nouvelle édition, des Sosies de Rotrou. La comédie de Molière est trop universellement répandue, pour avoir besoin d'être aussi reproduite. En réimprimant, sauf quelques retranchemens, celle de Rotrou, M. Naudet rend hommage aux talens que ce poëte avoit reçus de la nature, et dont il auroit pu faire un plus heureux usage. « Quisquis hæc legerit, mirabitur certè » illam vim scribendi et eloquentiam poetæ illaboratam, tanquàm è » divite venâ profluentem. Felix profectò et præclarum viri ingenium, » qui utinam.... studio perfecisset dotes quas à naturâ acceperat, neque, » quod magis proclive erat versus promptè facienti et voluptatibus de» dito, hispanicas fabulas imitari semper voluisset! Inter præcipua nos» tratis theatri decora etiam nunc spectaretur. »

Dans le vers 37 de la première scène de l'Asinaria, *Equidem scio jàm filius quòd amet meus*, J. Fred. Gronovius veut qu'on lise *quom*, *quum* ou *quam* au lieu de *quod:* il réprouve *scio quòd* comme une locution barbare, étrangère, quoi qu'en ait dit Scioppius, à l'antique latinité. M. Naudet prend ici le parti de Scioppius, dont il justifie l'opinion par des exemples qui nous paroissent décisifs. *Adversis animis acceptum* quòd *filio Claudii socer Sejanus destinaretur*. Tac. *Ann.* III, 29. *Cognito* quòd *insidiæ sibi pararentur*. Justin, XXVII, 3. *Cùm cernat uterque* quòd *nec inops jaceat pietas*. Claud. *de Laud. Stilic.* II, 129, &c. Plaute, qui imitoit en latin des comédies grecques, a fort bien pu traduire quelquefois ὅτι par *quòd*. Ce n'est que par un très-pénible commentaire de ce passage qu'on parviendroit à y introduire *quam* ou *quum*.

Le vers de la même pièce, *Vetus est, nihili cocio est; scis cujus! non dico amplius*, est l'un de ceux qui ont le plus tourmenté les inter-

prètes. D'après Porphyrion et Festus, *cocio* a été pris pour synonyme d'*arilator*, homme qui marchande, qui offre des arrhes, qui veut, de manière ou d'autre, gagner sur un marché. Selon Gronovius, *cocio* est un entremetteur, un courtier qui répond pour l'acheteur. On a supposé aussi que ce mot pouvoit avoir à-peu-près le même sens que *propola* (de πωλεῖν) brocanteur, qui ne paie qu'après avoir revendu. En somme, *nihili cocio est* a semblé dire que l'argent qui n'est que promis est réputé nul. Mais certains critiques corrigent ce texte : ils y changent *cocio*, soit en *coactio*, ce qui n'est guère plausible, soit plutôt en *cautio*. A l'appui de cette dernière leçon, Muret cite l'altération de *plaudo* en *plodo*, de *caupo* en *copo*, de Claudius en Clodius. Mais il s'en faut que ces observations grammaticales suffisent pour éclaircir parfaitement le vers de Plaute. En admettant que les mots *vetus est*, annoncent un ancien proverbe, ce qui semble être la seule explication proposable, faudra-t-il traduire *scis quojus est* par « vous savez ou savez-vous de qui nous vient cette maxime!» A notre avis, il ne peut guère être ici question de rechercher ou de rappeler une telle origine. Selon toute apparence, il s'agit de la chose ou de la personne dont la *cocio* ou *cautio* est sans valeur. *Cujus rei ! nempè pecuniæ non præsentis*, ou bien *cujus hominis ! scilicet egentis, vel magna promittentis, vel forte amatoris*, dit le nouveau commentaire. *Non dico amplius*, ajoute Cléérèta; elle n'en dira pas davantage, soit parce qu'elle tient le proverbe pour décisif, soit parce qu'elle a déjà bien assez parlé. Cette Cléérèta, qui fait un trafic infame, vient de s'exprimer en ces termes :

Diem, aquam, solem, lunam, noctem, hæc argento non emo :
Cætera, quæque volumus uti, græcâ mercamur fide.
Quum à pistore panem petimus, vinum ex œnopolio,
Si æs habent, dant mercem : eâdem nos disciplinâ utimur.
Semper oculatæ manus sunt nostræ ; credunt quod vident.
Vetus est, &c.

« Il y a des choses qui ne s'achètent point, l'eau, la lumière du jour, &c. Pour le surplus, le commerce s'en fait à la manière grecque. » Mais les mots *græcâ fide* sont aussi l'objet d'une controverse. Turnèbe et Gronovius les prennent en bonne part, c'est-à-dire, pour une convention loyale, pour un engagement d'honneur. Nous croyons, avec M. Naudet, que, devant des spectateurs romains, ils signifioient une vente en argent comptant; et c'est ce que disent assez les deux vers qui suivent : un boulanger, un cabaretier ne livrent leurs marchandises que lorsqu'ils ont reçu des espèces sonnantes, *si æs habent;* nous en usons de même. Nos mains ont toujours des yeux, et n'ont confiance qu'en ce qu'elles

voient. La conclusion est de s'en tenir au vieux proverbe qui n'accorde aucune valeur aux promesses d'argent faites par certains personnages.

Le prologue de l'Aulularia est récité par un dieu lare, qui dit (v. 3 et 4), *Hanc domum jam multos annos est quum possideo et colo;* « Il y a déjà plusieurs années que j'habite et possède cette maison. » Des latinistes qui ont trouvé cette construction fort étrange, n'ont su l'excuser qu'en prenant la terminaison *os* pour l'ancien nominatif, remplacé depuis par *us : jam multus annus est.* M. Naudet écarte cette conjecture; il ne voit ici que l'accusatif pluriel, et une phrase elliptique qui se développeroit par celle-ci : *Jam per multos annos tempus est vel durat, quum (* ou *ex quo) possideo et colo hanc domum.* Il annonce qu'il s'en rencontrera un autre exemple dans le Persa de Plaute, où nous lisons en effet (I, 3, 57, 58), *Hic leno nondum* sex menses *Megaribus hùc* est *quum commigravit :* voilà bien *sex menses est ;* il y auroit *sunt,* si *sex menses* étoit au nominatif.

La première scène de l'Aulularia est entre l'avare Euclion et sa vieille servante Staphyla. Le seizième vers, qui consiste en ces mots,

Abscede : etiam nunc, etiam nunc, etiam ohe!

a été quelquefois partagé entre les deux interlocuteurs :

Eucl. *Abscede.* St. *Etiam nunc !* Eucl. *Etiam nunc.* St. *Etiam ohe !*

M. Naudet le met tout entier dans la bouche d'Euclion, qui ne trouve jamais que Staphyla se tienne assez loin de lui. Cette manière a sans doute plus de vivacité, plus de verve comique; mais il reste une légère difficulté de versification : l'élision entre *etiam* et *ohe* fait que le vers manque d'une syllabe; et en conséquence Douza veut qu'on écrive *etiam ohe nunc;* M. Bothe, *etiam-ne!* M. Naudet pense que la dernière syllabe du troisième *etiam* a fort bien pu ne pas s'élider devant *ohe.*

Sur l'hémistiche *Aurum mî intùs harpagatum'st* (II, II, 24), on ne manque pas de faire observer que ce mot *harpagatum,* forgé par Plaute du grec ἁρπάζειν, a établi sur notre théâtre, quoique dans une acception un peu différente, le nom immortel d'Harpagon.

Un valet qui ouvre le quatrième acte, dit (V, 9, 10, 11) :

Quasi pueri *qui nare discunt scirpea induitur ratis,*
Qui laborent minùs, faciliùs ut nent, et moveant manus,
Eodem modo servum ratem esse amanti hero æquum censeo.

Lambin et l'éditeur de Deux-Ponts ont cru devoir écrire *pueris* pour plus de régularité. M. Naudet rétablit *pueri,* que portent invariablement les manuscrits et les anciennes éditions. Ce n'est assurément pas la seule fois que Plaute se permette des constructions de cette espèce. Il dit,

par exemple, dans la Mostellaria (I, 3, 9, 3) : *Mulier quæ se suamque ætatem spernit speculo ei usus est.*

En terminant l'examen de l'Aulularia, le nouvel éditeur transcrit l'éloge qu'en a fait M. Will. Schlegel, et n'y joint pas l'arrêt si hautain de ce littérateur allemand contre l'Avare de Molière ; mais par cette omission, ce n'est point du tout le poëte français que M. Naudet entend épargner : « Quæ autem de Molieri fabulâ ejusdem argumenti contemptim pronunciat, ea transcribere quia omitto, illi magis quàm Moliero parcere, me sapiens et æquus lector facilè existimabit. »

Le prologue des Bacchides n'est point authentique; on l'attribue quelquefois à Pétrarque. La pièce y est qualifiée *stataria;* il eût été plus exact de dire *motoria ;* car elle a beaucoup de mouvement. Évanthe distingue trois genres de comédies, les *motoriæ* ou *turbulentæ*, les *statariæ* ou *quietiores*, et les mixtes.

Le commencement de la première scène est aussi de quelque moderne qui s'y met en contradiction formelle avec l'auteur sur certains détails du drame, et qui termine le treizième vers par le mot *celocem*, comme si la deuxième de ces trois syllabes étoit brève!

Dans la seconde scène, *hic vereri perdidit,* « il a perdu toute pudeur, » est une expression remarquable ; mais Plaute offre bien d'autres exemples d'infinitifs remplissant la fonction de substantifs. On lit au 28.ᵉ vers de la première scène du Curculion : *ità tuum conferto amare semper.*

Parmi les maximes qui remplissent un monologue de Mnesilochus, personnage des Bacchides, il en est une qui a fort embarrassé ou divisé les érudits : *Ingrato homine nihil inpensiu'st* (III, 2, 10). Quel compte faut-il rendre d'*inpensius!* Si nous en croyons Pistorius et Gronovius, cela signifie que rien ne coûte plus cher qu'un ingrat, et que de cette manière il n'y a rien de plus précieux ou du moins de plus dispendieux que lui, puisqu'on perd sans retour tous les services, tous les bienfaits qu'on lui prodigue. Mais, avant ces deux interprètes, Lambin avoit donné un tout autre sens à ces paroles ; savoir, que rien au monde n'est plus vil ou d'un moindre prix qu'un ingrat. M. Naudet embrasse cette opinion, et, pour l'établir, il commence par faire observer que *pensus*, *pensior*, *pensius*, se disent des hommes et des choses dont on considère la valeur absolue ou relative. *Utra sit conditio* pensior *virginem an viduam habere ;* Plaute, *Stich.* I, 2, 61. *Ut nihil quicquam nobis carius* pensius*que esset quam nosmetipsi ;* Aulug. XII, 5. Maintenant il s'agit d'examiner le composé *impensus :* la particule *in* peut y être ou attributive, comme dans *vita impensa labori*, *vitam impendere vero ;* ou privative, et c'est l'emploi qu'on veut qu'elle ait dans ce vers de Plaute. En effet,

dit-on, chez les anciens Romains, qui pesoient l'argent au lieu de le compter, *impensum* devoit être ce qui n'avoit pas valu la peine d'être pesé. S'il faut l'avouer, cette explication nous laisse des doutes, que la lecture de tout ce monologue de Mnésilochus n'éclaircit aucunement. La maxime en question y est immédiatement suivie de ces deux vers :

Malefactorem amitti satius quam relinqui beneficum.
Nimio præstat inpendiosum *te quam ingratum dicier.*

« Mieux vaut épargner un malfaiteur que de laisser un bienfaiteur sans récompense; mieux vaut passer pour *prodigue* que pour ingrat. » Voilà *inpendiosus* signifiant *prodigue* et opposé à *ingratus*, tandis que tout à l'heure un ingrat étoit précisément ce qu'il y avoit de plus *impensus* au monde. C'est, dit-on, qu'*impensus* et *impendiosus* sont deux termes tout-à-fait différens; Saumaise l'a décidé ainsi : la particule *in*, négative dans le premier, est illative dans le second. Cette distinction peut bien s'appliquer à d'autres textes; mais ici le voisinage de ces deux termes, pris en deux sens si divers, seroit d'autant plus étrange, qu'on n'y peut guère soupçonner l'intention d'un jeu de mots. S'il nous falloit adopter une conjecture sur ce passage très-difficile, nous serions fort tentés de préférer celle de Pistorius.

Dans la neuvième scène du quatrième acte, un esclave dit au vieux Nicobule : « De deux choses l'une : il faut que vous fassiez le sacrifice de votre or, ou que votre fils se parjure ; et sur ce point je n'ai rien à vous ordonner, rien à vous défendre, pas de conseil à vous offrir. »

Duæ conditiones sunt ; utram tu adcipias vide :
Vel ut aurum perdas, vel ut amator pejeret.
Ego neque te jubeo, neque veto, neque suadeo.

Dans nos temps modernes, un père avare n'hésiteroit pas : à ses yeux, la perte de deux cents pistoles seroit un bien plus grand malheur que l'impossibilité où se verroit son fils d'accomplir une promesse follement jurée; et sur nos théâtres, le propos du valet sembleroit inutile ou invraisemblable. Mais il s'en falloit qu'il en fût de même au temps de Plaute, pour des spectateurs romains, chez qui la religion du serment étoit un sentiment supérieur à tous les autres; ils avoient fait du serment une sorte de divinité, redoutable à quiconque osoit l'offenser. C'est ce que M. Naudet prouve par des faits, et particulièrement par un texte de Cicéron (*de Officiis*, III, 26-31). Ce qu'a fait Régulus, il étoit, selon Cicéron, impossible qu'il ne le fît pas; la gloire en est à son siècle plus qu'à lui-même : *Illis quidem temporibus aliter facere non potuit; ita-*

que ista laus non est hominis; sed temporum. Il suit de là que la fourberie de l'esclave, pour persuader à Nicobule que son fils court le risque d'un parjure, devoit faire sur l'esprit du vieillard une impression égale à celle que produit, dans une scène correspondante du théâtre de Molière, le conte des pirates écouté par un vieux Napolitain. « Spectatores tùm senserunt Chrysalum (*servum*) jurisjurandi necessitatem » æquè probabiliter ementitum, atque nos, in compare scenâ Molieriçæ » comediæ, judicamus opportunè excogitatam à Scapino piraticæ manûs » fabulam. Seni romano religio juratæ fidei tam ineluctabilis quàm seni » neapolitano vis prædonum, debuit videri. »

Nous pourrions nous arrêter plus long-temps à cette comédie des Bacchides, qui est l'une des plus spirituelles productions du poëte latin; cependant M. Lemercier recommande encore plus aux jeunes poëtes la lecture des Captifs. Les notes dont cette pièce est accompagnée dans l'édition nouvelle, sont aussi fort instructives : on y rencontre des notions précises sur la langue de Plaute, sur la mesure de ses vers, sur sa poétique, sur les usages auxquels il fait allusion, sur certaines professions ou conditions sociales, spécialement sur celles des parasites et des esclaves. Quoique la scène soit en Étolie, l'auteur et les acteurs se retrouvent souvent dans Rome. C'est ainsi qu'ils parlent (I, 1, 22) de la porte *trigemina*, apparemment celle par où les Horaces et les Curiaces avoient passé. S'ils font mention de ventes, de transactions, de procès, c'est toujours conformément aux lois et aux pratiques des Romains. Ils nomment les habitans de Pistoie et de Plaisance (I, 2, 56-58); ils jurent par les villes de Cora, de Préneste, Segni, Frusinone, Alatri (IV, 2, 101-103). Mais il est à observer que ces noms sont prononcés en grec, et déclarés barbares, odieux et âpres comme de mauvaises nourritures : Νὴ τὰν κόραν. Νὴ τὰν Πραινέστην. Νὴ τὰν Σιγνίαν. Νὴ τὰν Φρουσινῶνα. Νὴ τὸ Ἀλάτριον. *Quid tu per barbaricas urbeis juras! Quin enim item asperæ sunt ut tuum victum autumabas esse.*

Les Captifs de Plaute ont été traduits ou imités en français par Rotrou, dont la pièce est ici réimprimée, du moins en très grande partie, à la suite de l'original latin.

La Casina, où Machiavel a puisé le sujet de sa Clizia, a fourni aux Folies amoureuses de Regnard, et à la Folle journée de Beaumarchais, des traits que M. Naudet ne manque pas de faire observer (1).

(1) Il ajoute à l'*argumentum* de Camerarius les lignes suivantes : « Jam docti viri notarunt huic haud absimili argumento peractam fuisse in nostrate scenâ, sub finem proximè superioris seculi, fabulam de nuptiis hispalensis cujusdam tonsoris celebratissimi nominatam; quâ pariter ab hero ancillam uxoris deamari,

Le huitième vers de la seconde scène du troisième acte de la Casina se lit de cette manière dans la nouvelle édition : *Non, ecastor, vilis emptu'st modius qui venit salis ;* et l'on y suppose qu'il équivaut à cette phrase: *Ecastor hic homo non vili seu modico pretio emitur, emptus eodem pretio quo venit seu venditur modius salis ;* « en vérité, ce n'est pas acheter cet homme à bon marché, que de le payer ce que se vend un boisseau de sel. » Mais plusieurs éditeurs ont écrit *qui*, et l'ont supposé au nominatif : Gruter l'a changé en *si ;* Douza et Gronovius ont substitué *modio* à *modius*. Enfin *venit* a été pris ici pour synonyme d'*advenit : qui venit*, celui qui vient, qui arrive, savoir Alcésime, qui entre en scène. On a donné à ce passage des sens si divers, que nous n'entreprenons pas de les exposer tous ; dans la traduction publiée en 1820, il est rendu par ces mots : « Alcésime n'a pas acheté à bas prix le boisseau de sel qui lui a » été vendu ; » ce qui n'a, du moins à nos yeux, aucun sens plausible. Il y a d'ailleurs peu de lumière à tirer de l'ensemble du discours que ce vers énigmatique vient terminer : c'est la femme de Stalinon qui parle. « Je vois maintenant, dit-elle, pourquoi mon mari me pressoit tant d'aller chercher ma voisine ; il vouloit que la maison d'Alcésime fût libre, afin d'y conduire Casina. Je me garderai bien de déplacer la voisine, ce seroit mettre nos deux vieux libertins trop à l'aise. Mais voici le voisin Alcésime lui-même, ce (prétendu) soutien du sénat, ce défenseur du peuple ; ami complaisant qui prête sa maison à mon époux : *non ecastor vilis emptu'st modius qui venit salis.* » On voit qu'il n'est pas facile de saisir la liaison qui doit exister entre ce vers et les précédens : il est possible que la femme de Stalinon, dans un mouvement de colère contre Alcésime, s'avise de le rabaisser brusquement au-dessous de la valeur d'un boisseau de sel ; mais nous sommes loin de tenir cette interprétation pour parfaitement établie. Il y a des savans qui ont

---

pariter machinationes institui ut ancillam servus ducat, de jure suo posteà hero cessurus; hoc tamen discrimine inter utrumque argumentum, quod herili libidini hispalensis repugnet, atheniensis servus faveat; personarum quoque suppositionem fieri, et mœchi ludificationem, undè in illum probra redundent. Sed his quidem similibus, quantùm inter utriusque scenæ mores et proindè populi utriusque de specie decori in vitæ privatæ commercio æstimationem intercedat, maximè fit manifestum. Eo quoque latina et gallica fabula conveniunt, quòd sermonis et actuum protervitate subest et intermiscetur gravitas consilii, et unius diei ac familiæ insaniis homines sapienter admonentur. Longè autem priusquàm hispalensis tonsor in proscenium veniret, jam Moliero et Regnardo profuerat, quod eamdem Casinam haud ignotam præteriissent, alteri quum exprimeret mulieris doctrinâ superbientis adversùs virum ferociam, alteri quum furoris ab amante puellâ simulati ludibria excogitaret.

imaginé que le sel étoit nommé ici comme le symbole de la sagesse, et mis en opposition avec la folie des deux vieillards; *quia duo senes non micam habent salis, scilicet planè insulsi.* M. Naudet a écarté avec raison un commentaire tiré de si loin.

La même femme dit, dans la scène suivante (III, 3, 21, 22):

Non matronarum partum'st, sed meretricium,
Viris alienis, mî vir, subblandirier.

Au lieu de *partum*, la plupart des éditeurs ont imprimé *officium;* et il y a plusieurs manuscrits qui portent: *Non matronarum parum est officium.* Apparemment de premiers copistes auront lu *parùm* pour *partum* qu'ils ne comprenoient pas; et *officium* est peut-être une glose qui se sera introduite dans le texte; mais *parùm* et *officium* altèrent la mesure du vers. La leçon *partum*, qui la rétablit, est empruntée par M. Naudet à M. Bothe. Le grammairien Charisius nous apprend qu'Ennius avoit écrit *quatuor partum*, et César *harum partum* pour *partium. Non matronarum partum'st* signifiera donc: « il n'est pas du rôle des femmes honnêtes. »

A l'acte IV de la même comédie (scène I, v. 18-19), nous lisons: *illæ autem senem extrudere cupiunt* incœnem *ex ædibus.* Lambin et Camerarius avoient mieux aimé *incœnatum*, qui faisoit disparoître le jeu de mots entre *senem* et *incœnem.* Ce calembourg, que d'anciennes gloses autorisent à maintenir, seroit remarquable en ce qu'il supposeroit que la lettre C devant Œ prenoit dès le temps de Plaute la valeur de l'S.

Une des scènes suivantes s'ouvre par ces vers:

Age, tibicen, dum illam educunt hùc novam nuptam foràs,
Suavi cantu concelebra omnem hanc plateam hymenæo.
Io hymen hymenæe! io hymen!

On pourroit croire que l'acteur parle à un joueur de flûte qui sort avec lui de la maison de Stalinon; mais, selon M. Naudet, il s'agit de celui qui se tenoit constamment sur le *proscenium* pour accompagner les *cantica* et les *diverbia;* c'est comme si, sur nos théâtres, un personnage s'adressoit à l'orchestre ou à l'un des musiciens qui s'y trouvent rassemblés: cette conjecture est fort conciliable avec les pratiques des anciens théâtres. Il nous resteroit plus de doutes sur le commentaire des paroles que prononce ensuite le même acteur: *esurio atque adeò haud sitio.* Comme quelques-uns de ses prédécesseurs, le nouvel éditeur veut que ce texte soit altéré, et propose de remplacer *adeò haud* par *non parùm:* J'ai faim, et je n'ai pas peu soif. Saumaise et M. Bothe ne corrigent rien,

et laissent dire au personnage : « J'ai faim, et tellement faim que je ne sens point la soif. » L'idée peut sembler un peu recherchée ; mais elle est immédiatement exprimée par les mots latins *atque adeò haud sitio* que portent tous les manuscrits, et n'est en elle-même dépourvue ni de vérité, ni d'intention comique.

Les notes que nous venons de citer sont en bien petit nombre ; elles ont pourtant des objets si divers, qu'elles peuvent suffire pour montrer que ce nouveau commentaire tient à toutes les branches de l'instruction classique, à la grammaire, à l'histoire, à la morale, à la théorie des beaux-arts, et spécialement de l'art dramatique, à la critique littéraire, aux annales de la littérature ancienne et moderne. C'est donc avec plus de fruit que jamais qu'on pourra étudier, dans cette édition, les plus anciens monumens qui nous restent du théâtre des Latins ou même de leur poésie, si nous ne tenons pas compte de quelques fragmens qui ont trop peu de consistance. Déjà si précieux par son antiquité, Plaute l'est encore par la supériorité de son talent, quoiqu'il n'en ait pas toujours fait le plus heureux ni le plus louable usage. Il est permis de penser que jusqu'à ce jour il n'a été surpassé dans le genre comique que par Molière. Nous pensons aussi qu'il n'aura jamais été mieux apprécié et mieux interprété que par son nouveau commentateur, lorsque cet excellent travail de M. Naudet aura pour complément les observations générales et préliminaires qu'on a droit d'attendre de ce savant académicien. Le volume que nous venons d'annoncer est imprimé avec un grand soin : il est néanmoins terminé par un errata qui a plus de 20 articles, et qui auroit pu être un peu plus long.

DAUNOU.

Recherches sur quelques-unes des révolutions de la surface du globe, présentant différens exemples de coïncidence entre le redressement des couches de certains systèmes de montagnes, et les changemens soudains qui ont produit les lignes de démarcation qu'on observe en certains étages consécutifs des terrains de sédiment; par M. Élie de Beaumont. Paris, chez Crochard, libraire éditeur, cloître Saint-Benoît, n.° 16, 1830.

Nous avons fait connoître, il y a peu de temps, dans ce journal, un ouvrage de M. Élie de Beaumont; nous en présentons aujourd'hui un autre qui n'est pas d'un moindre intérêt. Le premier contenoit des observations sur les différentes formations qui, dans le système des Vosges, séparent la formation houillière de celle du lias. Dans le second, l'auteur s'occupe de points de géologie relatifs aux différentes chaînes de montagnes, particulièrement à la manière d'être des couches qui les composent, et à leurs variations.

Une fois qu'il a été reconnu que les chaînes de montagnes s'étoient formées par un soulèvement, et qu'elles étoient sorties de la terre, on a été porté à rechercher si elles avoient pu se soulever sans produire sur la surface du globe de véritables révolutions; si les convulsions qui ont enlevé des masses aussi puissantes n'ont pas agi sur les couches de l'intérieur; si les lignes de démarcation qu'on observe dans la succession des terrains, et à partir de chacune desquelles le dépôt des sédimens semble avoir recommencé, ne seroient pas le résultat des changemens opérés dans les limites et le régime des mers, par les mouvemens successifs des montagnes.

Le phénomène du redressement des couches a imprimé aux diverses aspérités de la surface du globe terrestre, des caractères particuliers, et les montagnes se partagent en différens systèmes qui se distinguent nettement les uns des autres par des directions qui y dominent.

Le but de M. Élie de Beaumont est de prouver que les époques auxquelles correspondent plusieurs des solutions de continuité qu'on observe dans la série des terrains de sédiment, ont coïncidé avec celles des convulsions auxquelles sont dus les redressemens et les dislocations de couches qui nous présentent autant de systèmes de montagnes distincts, ou, en d'autres termes, de montrer par des exemples que la dislocation d'une partie de la croûte extérieure du globe, suivant une

certaine direction, a formé une partie intégrante et essentielle de chacun des changemens brusques dont les géologues et les zoologistes sont parvenus à reconnoître les traces. L'état de la surface de notre globe, du moins à partir de ces temps reculés et encore très-obscurs qui ont vu se former les terrains dits *de transition*, paroît donc s'être composé d'une série de périodes de tranquillité, plus ou moins analogues à celle dans laquelle nous vivons, et dont chacune a été séparée de la suivante par une révolution subite, violente et passagère, dans laquelle les couches d'un certain système de montagnes ont été redressées dans une direction déterminée.

Voici les exemples que l'auteur en donne.

1.° Les anciennes terres sur lesquelles ont cru les végétaux dont les couches de houille ont été composées, ne sont difficiles à reconnoître aujourd'hui que par suite des bouleversemens nombreux qui sont venus depuis lors les déformer. L'auteur cite certaines parties du bocage en Normandie, certaines parties montueuses de l'Angleterre et des Vosges, qui ont fait partie des îles qui s'élevoient au-dessus des mers de cette période reculée. Ces vieilles terres doivent évidemment leur inclinaison à des convulsions antérieures au dépôt de la série des couches dont celles de houille font partie, &c.

2.° Le Rhin, de Bingen à Cologne, traverse un système de montagnes dont le Hundruck et les Ardennes font partie, et qui se compose principalement de schiste argileux, de grauwacke, de calcaire et de grès houillier, dirigés à-peu-près de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest. Les couches houillières inclinées des environs de Sarrebruck, sur la tranche desquelles s'étendent horizontalement les couches du grès des Vosges, faisant partie de ce système que M. Léopold de Buch a nommé *système des Pays-Bas*, il est évident que le redressement des couches de ce même système a eu lieu entre le dépôt d'un terrain houillier et celui du grès des Vosges.

3.° Les couches de grès des Vosges, dont se composent les longues falaises qui bordent la plaine du Rhin depuis les environs de Bâle jusqu'à ceux de Mayence, ne s'y trouvant couronnées en aucun point par les couches de grès bigarré et de muschelkalk qu'on observe si souvent à leur base, il est naturel de penser que ces mêmes falaises ont dominé, d'une grande partie de leur hauteur actuelle, la nappe d'eau sous laquelle se sont déposés le grès bigarré et le muschelkalk de l'Alsace, et par suite que la faille qui leur a donné naissance a été produite entre la période du dépôt du grès des Vosges et celle du dépôt du grès bigarré. Telle est donc la date géologique des accidens qui caractérisent

le système que M. Léopold de Buch a nommé *système du Rhin*, et dont font partie les longues falaises que nous venons de citer.

4.° Les couches de calcaire oolithique, en s'étendant horizontalement sur le prolongement des couches houillières de Montrelais, de Montjan, de Saint-George-Châtelaison (Maine-et-Loire), redressées dans la direction nord-ouest, sud-est, du système des côtes nord-ouest de la Bretagne et de la Vendée, montrent que les accidens qui caractérisent ce système remontent plus haut que la période jurassique. Au centre de la France, près d'Autun et d'Avallon, on voit les premières couches jurassiques, composées du lias et d'une partie des arkoses devenus si célèbres par les savantes recherches de M. de Bonnard, venir embrasser des protubérances alongées dans la même direction nord-ouest au sud-est, et composées à-la-fois de roches granitiques et de couches dérangées du terrain houillier et d'un arkose particulier, contemporain des marnes irisées. La même direction, et probablement les mêmes circonstances relatives à l'inclinaison et à l'horizontalité des couches, se présentent en Allemagne dans le Thuringerwal et dans la partie de Böhmarwaldgebrige comprise entre la Bavière et la Bohême. Tout annonce donc que le redressement des couches d'un système de montagnes dirigé du nord-ouest au sud-est, dans lequel seroient comprises les collines de la côte sud-ouest de la Bretagne, celle de la Vendée, le Morvan, le Thuringerwald et le Böhmarwaldgebrige, a fait partie de la révolution du globe qui a établi une ligne de démarcation entre la formation des marnes irisées et celle du lias, première assise du terrain jurassique.

5.° L'Erzgebirge en Saxe, la Côte-d'Or, le Pilas en Forez, font partie d'une série d'accidens de la surface du globe, qui coupent le méridien de Dijon sous un angle d'environ 45 degrés, en s'étendant depuis les craies horizontales de la Pologne et de Dresde, jusqu'aux dépôts crayeux du midi de la France. Dans l'intervalle, le dépôt jurassique tout entier est affecté par ces accidens, aussi bien que toutes les couches plus anciennes. Mais le plümerkalk et le grès de Konigstein, qui sont contemporains de la craie et du grès vert, ne s'en ressentent pas, et l'on remarque aussi qu'un dépôt contemporain du grès vert s'est formé dans les hautes vallées longitudinales du Jura, qui se rattachent de proche en proche à ce même système; il est donc évident que le système dont l'Erzgebirge, la Côte-d'Or et le Pilas font partie, a pris son relief actuel entre le dépôt du terrain jurassique et celui du grès vert et de la craie.

6.° On reconnoît, par des observations du même genre, que dans la chaîne des Pyrénées, dans les principaux chaînons des Apennins, ainsi

que dans quelques petites montagnes de la Provence; les couches se sont redressées entre la période crayeuse et la période tertiaire. Ce système comprend l'escarpement nord-nord-est du Harz, les Carpathes, la Morée, quelques-uns des chaînons des montagnes du nord de l'Afrique, &c.; les Alleghanys et les Gates paroissent s'y rattacher: en un mot, il se compose d'une suite de rides qui courent parallèlement à un fil qu'on tendroit sur un globe terrestre depuis Natchez sur le Missisipi jusqu'au golfe Persique. Dans toutes celles de ces rides qui ont été suffisamment examinées, la craie a été redressée et les couches tertiaires sont venues s'étendre à leur pied et dans leurs intervalles.

7.° La variation subite et considérable qui s'observe dans la nature des couches tertiaires, lorsqu'on passe des marnes supérieures au gypse parisien, au grès de Fontainebleau, qui leur est immédiatement superposé, étant rapprochée des analogies tirées des exemples précédens, semble conduire à rechercher quels pourroient être les accidens de la surface du globe qui dateroient de cette époque. Il paroît très-probable à M. Élie de Beaumont que les hautes vallées de la Loire et de l'Allier, parallèlement auxquelles les masses volcaniques des montagnes se sont éloignées du nord au sud, la vallée dans laquelle la Saone et le Rhône coulent du nord au sud de Châlons-sur-Saone à la Mer Méditerranée, le groupe alongé du nord au sud de Corse et de Sardaigne, et divers autres accidens du sol qui sillonnent dans le sens des méridiens l'Italie, la Turquie et la Hongrie, auront pris naissance entre le commencement et la fin des dépôts qu'on nomme *tertiaires*, et auront peut-être commencé à se produire au moment du changement par suite duquel le dépôt du grès de Fontainebleau a succédé aux marnes de la formation gypseuse de Montmartre.

8.° Dans la partie occidentale des Alpes (de Marseille à Zurich), les couches secondaires et tertiaires se sont toutes également redressées, en faisant avec le méridien un angle d'environ 26 degrés, et un grand dépôt d'attérissement s'est ensuite lentement accumulé sur les tranches des couches tertiaires verticales, avant l'époque du transport des grands blocs de roches alpines qui sont venus le recouvrir lui-même à une époque postérieure. Si l'on tend un fil sur un globe terrestre, du cap Nord de la Laponie au cap Blanc du royaume de Maroc, et si on le prolonge dans l'Atlantique jusqu'à la hauteur de Monte-Video, il sera à-peu-près parallèle aux cordilières du Brésil et de la Norwége, aussi bien qu'à une partie des chaînes de l'empire de Maroc à la ligne générale de la côte d'Espagne, du cap de Gates au cap de Creuss, et

à la direction de la stratification dans la partie occidentale des Alpes (de Marseille à Zurich). Cette concordance de direction conduit à supposer que les divers accidens de la surface du globe qui la partagent, ont pris naissance en même temps. La position des blocs transportés dans le nord de l'Allemagne annonce assez que les Alpes scandinaves se sont élevées, comme les Alpes de la Savoie, après le dépôt des terrains tertiaires : du reste, il n'est pas nécessaire que le transport des blocs du nord de l'Allemagne ait eu lieu dans la même révolution que celui des blocs du Jura, qui a été opéré à une époque plus récente encore que celle dont nous venons de parler.

9.° Les chaînes du Ventoux, du Leberon, de la Sainte-Baume, et quelques autres qui traversent la Provence de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est, ont pris leur relief actuel après le dépôt de l'ancien terrain d'attérissement posé sur la tranche des couches tertiaires. En effet, cet ancien dépôt d'attérissement se trouve redressé à 75 degrés, près du prolongement du Ventoux (à Mezel). Ces chaînes de Provence, dont quelques-unes sont si riches en dolomies, courent dans la même direction que la ligne de métaphires et de dolomies qui s'étend de Baveno et de Lugano à Predayo et à Bleyberg (en Carinthie), et parallèlement à la chaîne principale des Alpes du Valais jusqu'en Autriche. Ce parallélisme concourt avec quelques autres observations, pour prouver que la chaîne principale des Alpes a dû prendre son relief actuel après le dépôt de l'ancien terrain d'attérissement dont il a été question, et au moment du transport des blocs qui couvrent la pente du Jura. On peut de proche en proche rattacher à ce système les chaînes d'Espagne, parallèles à la Siera-Morena, celles des Baléares, les principaux chaînons de l'Atlas, la partie orientale de l'île de Candie, les chaînes de l'Asie mineure, le Balkan, la chaîne centrale porphyrique du Caucase, les paropamissus de l'Hymalaya. Toutes ces rides sont parallèles à un fil qu'on tendroit sur un globe terrestre depuis le milieu de l'empire de Maroc jusqu'au nord de l'empire des Birmans.

10.° L'apparition d'une chaîne de montagnes qui, à en juger par les deux derniers exemples, a produit dans les contrées voisines des effets si violens, n'a pu au contraire influer sur des contrées lointaines que par l'agitation qu'elle a causée dans les eaux de la mer, et par un dérangement plus ou moins grand dans leur niveau; événemens comparables à l'inondation subite et passagère dont on retrouve l'indication à une date presque uniforme dans les archives de tous les peuples. Si cet événement historique n'étoit autre chose que la dernière des révolutions de la surface du globe, on seroit naturellement conduit à demander

quelle est la chaîne de montagnes dont l'opposition remonte à la même date, et peut-être seroit-ce le cas de remarquer que la chaîne des Andes, dont les soupiraux volcaniques sont encore généralement en activité, forme le trait le plus étendu, le plus tranché, et pour ainsi dire le moins effacé de la configuration extérieure du globe terrestre.

Les divers systèmes de montagnes dont nous venons de parler se ressemblent par leur disposition générale, qui consiste à présenter une série de chaînons de montagnes courant parallèlement les uns aux autres dans une zone dont la longueur ne dépasse guère une demi-circonférence de globe terrestre. On croiroit voir autant d'applications différentes d'une même formule, dans laquelle on auroit fait varier à-la-fois le temps et la direction; et l'on doit remarquer que la série formée par ces termes successifs étant croissante, rien n'indique qu'elle soit terminée. Il seroit donc impossible d'assurer que la période de tranquillité, si stable en apparence, dans laquelle nous vivons, ne sera pas à son tour interrompue par l'apparition d'un grand système de montagnes. Cette pensée de M. Élie de Beaumont n'est pas rassurante pour les personnes faciles à s'inquiéter; mais elle n'effraie pas celles qui savent que des bouleversemens pareils à ceux dont il vient d'être question sont excessivement rares, comme il l'a fait connoître. Au reste, nous laissons aux géologues à apprécier tout le mérite des recherches de l'auteur; nous ne pouvons que reconnoître dans leur publication un intéressant travail, dû à des réflexions nées dans l'étude approfondie du globe terrestre, et auxquelles M. Élie de Beaumont a été conduit en partie par l'examen sur les lieux de plusieurs chaînes de montagnes de l'Europe.

TESSIER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ACADÉMIES.

Le 18 novembre, l'Académie française a élu MM. Cousin et Viennet, en remplacement de MM. Fourier et de Ségur.

Le 26, l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres a élu MM. Dugas-

Montbel et Eusèbe Salverte académiciens libres, en remplacement de MM. Lévêque de Pouilly et Garnier.

Le 29, l'Académie royale des beaux-arts a perdu M. Catel, membre de la section de composition musicale.

L'Académie royale du Gard a mis au concours les deux questions suivantes: I. Quels sont les obstacles qu'apportent les patois aux progrès de la civilisation des classes inférieures du peuple, dans les contrées où ils sont en usage! (Prix, une médaille d'or de la valeur de 300 fr.) — II. Déterminer quelle est l'influence exercée par les substances salines solubles que l'on peut se procurer à bas prix dans le commerce, telles que le sel commun, le sulfate de soude, l'hydrochlorate et l'acétate de chaux, les sels ammoniacaux, soit employés en dissolution, soit à l'état pulvérulent : déduire de ce genre de recherches, et indiquer d'après des expériences, quelles ressources l'agriculture pourroit retirer de ces sortes de matières employées comme engrais. (Prix, une médaille valant 450 fr.) — Les concurrens doivent adresser leurs ouvrages, francs de port, avant le 1.er août prochain, à M. Nicot, secrétaire de l'Académie, à Nîmes.

L'Académie de Copenhague, entre autres sujets de prix, en propose un de physique et un d'histoire, en ces termes : I. Unde pendet ut clarè audiatur sonus per spatium quantùm fieri potest maximum! Quænam possunt ex ejus rei cognitione deduci præcepta in ædificiis construendis observanda, ad orationes et concentus audiendos destinatis! Quatenùs sine nimiâ totius ædificii immutatione corrigi possunt vitia architectonica quæ auditui officiunt! — II. Constat medii ævi tempore, maximè seculis XIII-XV, et initio sec. XVI, in variis Europæ partibus, exempli causâ, in Galliâ, Angliâ, Germaniâ, Ungariâ, Daniâ, crebrò exortos esse, et veluti contagiosos serpsisse, motus et tumultus populares, qui *bella rustica* appellari solent. Cùm hi motus et tumultus, licet temporis, loci, et rerum conditione diversi, ubique tamen similem aliquam faciem habeant, desideratur ut institutâ generali istorum motuum comparatione, ostendatur, quid vel in ipsis moliminibus, vel in origine et causis, vel in eventu et effectibus, commune haberent.

M. Abel-Rémusat a lu, dans le courant d'octobre dernier, à l'Académie des belles-lettres, un mémoire étendu sur un voyage dans l'intérieur de l'Asie, commencé l'an 399 de J. C., et terminé douze ans après, par plusieurs Samanéens ou Bouddhistes de la Chine. La relation de ce voyage existoit à la bibliothèque du Roi. Deguignes, qui en avoit eu connaissance, avoit renoncé à la traduire, par la difficulté de reconnoître les noms des lieux indiqués par le voyageur, et qui ont pour la plupart disparu dans l'espace de quatorze siècles. C'est précisément à déterminer la position de ces lieux et à fixer la synonymie de ces noms que M. Abel-Rémusat a consacré les discussions dont son mémoire se compose. En combinant les matériaux fournis par d'autres voyageurs chinois, et ceux qui ont été tirés en trop petit nombre des anciens livres indiens, il est parvenu à tracer, sans aucune interruption, toute la série des points visités par les pèlerins, et il en résulte un fait géographique très-remarquable. En effet, il demeure établi par ce mémoire que Chi-fa-hian et ses compagnons, après avoir quitté la ville de Si-'an-fou dans le Chen-si, traversèrent divers états, vinrent au pays des Ouïgours, puis à Khotan, et ensuite dans le Cachemire; qu'ayant gravi les monts Himalaya et passé l'Indus aux environs d'Attock ou de Peishawer, ils

trouvèrent sur la rive gauche de ce fleuve une population tout indienne pour la langue, les usages et la religion, des princes voués au culte bouddhique, et des états portant des noms sanscrits. Parmi ceux qu'ils visitèrent dans ces contrées, et dont la relation parle avec quelque détail, se trouvent ceux d'*Oudiana* ou du *Jardin*, complétement inconnus d'ailleurs, de Gandhara (ou des Gandhari) et des *Fe-leou-cha* ou Beloutches, peuple dont on trouve ici la mention la plus ancienne. Après avoir visité tous les lieux de ces pays que des souvenirs religieux avoient rendus célèbres, les pélerins repassèrent l'Indus, et entrèrent dans l'Inde proprement dite. Ils se rendirent à Matoura et à Canoudje; puis, s'élevant dans la partie de l'Hindoustan qui est au nord du Gange, ils parcoururent les royaumes de Koushala, de Kapila, de Rama, de Koushinagara, tous plus ou moins fameux dans les annales du bouddhisme primitif, et dont la position, demeurée incertaine jusqu'ici, est indiquée avec précision par Chi-fa-hian, et déterminée, pour la première fois, par M. Abel-Rémusat. Les pélerins, continuant leur route, vinrent ensuite dans le Magadha, à Patalipoutra ou Patna, puis à Kashi ou Bénarès, le seul point de ce long itinéraire que Deguignes ait reconnu dans l'aperçu qu'il en a donné en cinq pages. De Bénarès, Chi-fa-hian revint à Patna, et, descendant le Gange, s'arrêta dans le pays de Tchampa ou Bhagelpour, et plus tard dans celui de Tamralipti ou Tamlouk, où il s'embarqua pour Ceylan. Le séjour qu'il fit dans ces différens états est décrit avec plus ou moins de détail selon le degré d'importance religieuse des objets qui se présentoient à son observation, et selon les facilités qu'il y trouva pour étudier le sanscrit, les livres théologiques et les traditions sacrées. Il repartit de Ceylan, muni de connoissances très-étendues en ce genre, et d'une riche collection d'ouvrages sanscrits et d'images religieuses. Une navigation très-orageuse le poussa d'abord à Java; puis, par une suite de tempêtes, le vaisseau qui le portoit, et qui faisoit route vers Canton, se trouva entraîné jusque dans le nord de la Chine, et il débarqua dans la province de Chantoung. Deguignes s'est trompé même sur ce point, en faisant rentrer Chi-fa-hian en Chine par Canton. Les conclusions du mémoire de M. Abel-Rémusat sont résumées ainsi qu'il suit: 1.° Le bouddhisme étoit, au commencement du cinquième siècle, établi dans la Tartarie centrale, à l'ouest du grand désert, aux environs du lac de Lop, chez les Ouïgours, à Khotan, dans tous les petits états au nord de l'Himâlaya. On y voyoit des monastères peuplés de religieux; on y célébroit des cérémonies indiennes; on y cultivoit le sanscrit, et cette langue y étoit assez répandue pour donner naissance à des noms de localités. 2.° La même religion étoit encore plus florissante à l'ouest de l'Indus, dans les états tout indiens qui occupoient alors les montagnes de l'Afghanistan, Oudiana, Gandhara, Beloutcha, Tchioudasira, &c. Le culte de Bouddha y avoit porté ses pompes, et des traditions locales plaçoient dans ces contrées le théâtre de plusieurs événemens relatifs à Tathagata, à ses voyages, à la deuxième rédaction des textes sacrés. Une extension si remarquable des langues et des doctrines de l'Inde dans l'occident, n'étoit encore que soupçonnée: Fa-hian en rend l'existence incontestable, en fait connoître l'époque et l'origine, et fournit à l'érudition des matériaux qui lui manquoient pour expliquer le mélange et la combinaison de plusieurs doctrines orientales. 3.° L'Inde centrale, c'est-à-dire, le pays qui est situé sur les bords du Gange, entre les montagnes du Nipol, les rivières Djoumna et Gogra, est la véritable patrie du bouddhisme, qu'on avoit à tort transportée dans le Behar méridional. Chakia-mouni

est né à Kapila, aux environs d'Aoude et de Lucknow. Son père étoit un prince de ce pays, tributaire du roi de Magadha, qui résidoit à Patalipoutrâ. Toute sa prédication s'est accomplie au nord du Gange, dans les provinces d'Aoude, de Bénarès, dans le Behar septentrional. Il a fini sa carrière au nord de Patna, dans le voisinage des montagnes du Nipol. Tous ces faits, ignorés jusqu'ici ou dont la scène a été déplacée, rectifient les erreurs de ceux qui, comme Deguignes, ont placé la naissance de Bouddha dans le Cachemire, et de ceux qui, d'après de savans Anglais, l'ont reportée dans la partie méridionale du Behar, près de Gayâ, &c. 4.° Formé dans l'Inde centrale, le bouddhisme y avoit, cinq siècles après l'ouverture de notre ère, conservé, en opposition avec le brahmanisme, une sorte de supériorité politique ; des traditions la faisoient remonter sans interruption jusqu'au X.ᵉ siècle avant J. C. Des monumens, dont plusieurs subsistoient encore, dont quelques-uns étoient en ruine, confirmoient la teneur de ces traditions. 5.° Le bouddhisme avoit pénétré jusque dans le Bengale et aux embouchures du Gange. 6.° On assuroit que la même religion avoit aussi pénétré très-anciennement dans le Décan ; et il existoit dès-lors, dans cette contrée, des excavations en forme de temples, dont on faisoit remonter la construction, regardée comme récente par les savans les plus célèbres, au temps même du successeur immédiat de Chakia-mouni. 7.° Le bouddhisme étoit dominant à Ceylan, et les cérémonies de ce culte s'y célébroient avec magnificence. On y trouvoit des livres religieux. On s'y croyoit, dans le moment du voyage de Fa-hian, à la quatorze cent quatre-vingt-dix-septième année depuis le Nirvana de Chakia-mouni. Ces faits doivent être ajoutés à ceux que M. E. Burnouf a discutés pour fixer l'époque de l'introduction du bouddhisme à Ceylan. 8.° On cherchoit dès-lors, par l'étude des langues sacrées, entreprise dans toutes les parties de l'Inde, à compléter la collection et à faciliter l'intelligence des textes religieux. On en avoit recueilli un très-grand nombre dans la province d'Aoude, à Patna, à Bénarès, au Bengale, à Ceylan ; et toutefois il n'est fait aucune mention de la différence qui devoit exister entre le dialecte de ces textes, selon qu'ils étoient écrits en sanscrit ou en pali.

Indépendamment du mémoire dont on vient de présenter le sommaire, M. Abel-Rémusat a traduit en entier du chinois la relation de Fa-hian, si curieuse pour la géographie ancienne de l'Inde et la connoissance des traditions bouddhiques. Les éclaircissemens qu'il a joints à sa traduction, lesquels font connoître d'autres voyages du même genre et contiennent beaucoup de renseignemens sur l'état de l'Hindoustan aux IV.ᵉ et V.ᵉ siècles, sont très-étendus, et formeront un volume *in-4.ᵉ*

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

On a publié une 19.ᵉ édition de la *Grammaire grecque* de M. Burnouf. Paris, Aug. Delalain, 1830, *in-8.°*, 22 feuilles et 1/4. Prix, 3 fr.

Nouvelle Rhétorique française, extraite des auteurs suivans : Aristote, Hermogène, Denis d'Halicarnasse, Lucien, Longin, Cicéron, Quintilien, J. Severianus, Fénélon, Lamy, Colin, Jouvency, Gibert, Rollin, Crévier, Racine fils, Montesquieu, Dumarsais, Voltaire, Marmontel, Batteux, Gaillard, Laharpe, Domairon, Maury, Girard ; MM. Amar, de la Malle, &c. ; par un pro-

fesseur de l'Université royale, Académie de Paris, 4.e édition, revue et corrigée. Paris, Delalain, 1830, *in-8.°*, 7 feuilles et 1/2. Prix, 1 fr. 80 c.

Lettres inédites de Marc-Aurèle et de Fronton, traduites en français avec le texte latin en regard, et des notes, par M. Armand Cassan. Paris, le Vavasseur, 1830, 2 vol. *in-8.°* Prix, 14 fr. Cette édition et cette version sont faites d'après les deux éditions données par M. Mai, et les corrections de MM. Buttmann, Heindorf, Niebuhr. Voyez, sur la première publication des œuvres de Fronton, notre cahier de septembre 1816, pag. 27-35.

Ethelgide, ou le V.e siècle (roman historique), par M.me Dieudé-Defly. Paris, Gagniard, 1830, 4 vol. in-12, 900 pages. Prix, 12 fr. M. Sismondi a publié, il y a quelques années, un ouvrage du même genre et presque sur le même sujet, sous le titre de *Julia Severa*.

Le Troubadour français, chansons philosophiques, politiques, satiriques, érotiques et badines, par M. le Sergent des Vosges. Paris, Ladvocat, 1831, *in-18*. Prix, 3 fr.

Michel Kohlhaus, le Marchand de chevaux, et autres contes de Henri de Kleist, traduits de l'allemand, et précédés d'une Notice sur la vie et les écrits de l'auteur, par MM. A. J. et J. Cherbuliez. Paris, Ab. Cherbuliez, 1830, *in-12*, 3 vol., 143, 195 et 200 pages. Prix, 10 fr. H. Kleist, mort en 1811 à l'âge de 35 ans, s'étoit acquis de la réputation en Allemagne par ses poésies et ses contes.

Voyage littéraire en Alsace, par D. Ruinart, traduit du latin, accompagné de notes et de dessins lithographiques, et précédé d'observations sur la littérature alsacienne du moyen âge, par M. Jac. Matter, inspecteur de l'Académie de Strasbourg. Strasbourg, Levrault, 1830, *in-8.°* Le texte latin, *Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam*, a été imprimé en 1724, à Paris, à la suite des *Œuvres posthumes* de Mabillon (et de Ruinart), *in-4.°*

De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité, par M. A. H. L. Heeren, professeur d'histoire à l'université de Gottingue; ouvrage traduit de l'allemand, sur la quatrième édition, par M. W. Suckau. Paris, Firm. Didot, 1830, *in-8.°*, tomes I et II. Prix du vol. 7 fr.; il y en aura 8. Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage.

La Proscription de la Saint-Barthélemy, fragment d'histoire, dialogué en 5 actes et en prose, précédé d'une ébauche historique des premières guerres de cour ou guerres des grands dans le XVI.e siècle, nommées improprement guerres de religion, et de reflexions sur la Saint-Barthélemy; suivi de remarques sur plusieurs accusations portées par divers historiens de nos jours contre Catherine de Médicis; (ouvrage de M. Rœderer). Paris, imprimerie de la Chevardière, librairie d'Hector Bossange, 1836, *in-8.°*, viij et 482 pages.

Le Budget de Henri III, ou les premiers États de Blois, comédie historique, précédée d'une dissertation sur la nature des guerres qu'on a qualifiées de religion, dans le XVI.e siècle, suivie d'une notice nouvelle sur la vie de Henri III; (par M. Rœderer). Paris, imprimerie de la Chevardière, librairie de H. Bossange, 1830, *in-8.°*, viij et 368 pages.

Le Mans ancien et moderne, et ses environs, par M. Ch. S. Richelet. Paris, Desauges, 1830, *in-16*. Prix, 3 fr. Ce livre contient des notions précises et curieuses sur les monumens antiques du département de la Sarthe.

De la Grèce moderne, et de ses rapports avec l'antiquité, par M. Edgar Quinet, membre de la commission envoyée par le Gouvernement en Morée. Stras-

bourg, imprimerie de Levrault; Paris et Strasbourg, librairie de Levrault, 1830, *in-8.°*, 460 pages. Prix, 7 fr.

Tableau de la Pologne ancienne et moderne, par M. Léonard Chodzko (auteur de l'*Histoire des légions polonaises*). Paris, Aimé André, 1830, 2 vol. *in-8.°* Prix, 15 fr.

Histoire de Frédéric le Grand, par M. Camille Paganel. Paris, Desauges, 1830, 2 vol. *in-8.°* Prix, 15 fr.

Histoire des colonies étrangères qui se sont fixées dans l'Abyssinie et dans le Sennaar, depuis le VII.ᵉ siècle avant J. C. jusqu'au IV.ᵉ siècle de l'ère chrétienne, suivie de dissertations sur la civilisation des peuples du Soudan, au temps des Méroens, des Égyptiens, des Carthaginois, des Grecs et des Romains, et de plusieurs traités sur les relations commerciales de ces peuples avec les negres, par M. Louis Marcus. Cet ouvrage aura 3 volumes *in-8.°*, qui paroîtront de 3 mois en 3 mois, et qui seront accompagnés d'un atlas. Prix de souscription pour chaque vol., 9 fr.; on souscrit chez l'auteur, rue Simon-le-Franc, n.° 21, à Paris.

Études élémentaires de philosophie (ou cours de psychologie), par M. de Pardaillac, ancien professeur de philosophie au collége royal de Bourbon, à l'ancienne école normale et à la faculté des lettres, inspecteur de l'Académie de Paris. Paris, Firmin Didot, 1830, 2 vol. *in-8.°* Prix, 15 fr.

Études philosophiques, par M. Ch. de Commequiers. Paris, Blaise, 1830, *in-8.°*, 155 pag. Prix, 15 fr. Les facultés intellectuelles y sont réduites à deux, la conscience et la foi; mais quoique l'ouvrage soit fondé sur ce système, il ne consiste qu'en chapitres détachés concernant la vertu, la prière, la parole, l'écriture, &c.

Élémens de philosophie, par M. Patrice Larroque, professeur de philosophie au collége royal de Grenoble. Paris, Hachette, 1830, *in-8.°*, 410 pag. Prix, 7 fr. La philosophie y est divisée en trois parties, métaphysique, logique et morale; et la métaphysique subdivisée en théodicée et psychologie.

Questions politiques, par M. Parent Réal, ancien membre du Conseil des cinq-cents et du Tribunat. Paris, imprimerie de Casimir, librairie de Delaunay, 1830, 68 pag. *in-8.°* Prix, 1 fr. 25 c.

Observations sur la guerre de la succession d'Espagne, par M. Duvivier, capitaine du génie, auteur de l'Essai sur la défense des états par les fortifications. Paris, Corréard jeune et Ancelin, 1830, 2 vol. *in-8.°*, xxij, 380 et 417 pages. Prix, 10 fr. C'est à la théorie et à l'histoire de l'art militaire que cet ouvrage, très-recommandable, appartient.

Traité de gravure, par le chevalier Longhi. Une traduction française de ce traité sera publiée à Paris, en même temps que le texte italien à Milan, et avec les mêmes planches. La version aura été communiquée à l'auteur et approuvée par lui.

Manuel complet de médecine légale, considérée dans ses rapports avec la législation actuelle, ouvrage particulièrement destiné à MM. les médecins, avocats et jurés, par M. E. Sedillot, D. M. de la faculté de Paris. Paris, Crochard, 1830, *in-18*, 500 pag. Prix, 5 fr.

On continue régulièrement la publication du *Journal philosophique, grammatical et littéraire de la langue française*, rédigé par M. F. N. Boussi, qui a pour collaborateurs MM. Bébian, Bescher, Boniface, Darjou, Denfert, Fellens,

de Gérando, Laromiguière, Lévi, Lourmand, Marrast, Massias, Quitard, Rouget-Beaumont, Saphary, Serreau, Thurot, Vanier, &c. Il paroît chaque mois un cahier *in-8.°* de 48 pages. Prix des 12 numéros, 20 fr. à Paris, 22 dans les départemens, 25 dans les pays étrangers. Le bureau d'abonnement est à Paris, rue de l'Échiquier, n.° 12. L'éditeur, M. Boussi, est auteur de *la Grammaire ramenée à ses principes naturels*, *in-8.°*, 7 fr. 5 et d'une *Méthode de lecture et de prononciation de la langue française*, qui se publiera par livraisons, le 15 de chaque mois. Prix de la livraison, pour les souscripteurs, 50 cent.

PAYS-BAS. *Description des monumens de Rhodes*, par M. le colonel Rottiers. Bruxelles, Tenré, 1830, *in-4.°*, avec figures.

Philosophorum græcorum, veterum præsertim qui ante Platonem floruerunt, operum reliquiæ. Recensuit et illustravit Simon Kursten. Bruxellis, Frank, 1830; *in-8.°*, vol. I. Pars prima continens Xenophanis reliquias, xxj et 208 pag.

SUISSE. *Plutarchi consolatio ad Apollonium*, græcè et latinè, cum notis editoris Leonardi Usteri, spicilegio critico Orelli, variis lectionibus, et indicibus. Tiguri, 1830, *in-8.°*

ALLEMAGNE.

Der germanische ursprung der lateinischen Sprache, und des romischen wolkes, &c. Origine germanique de la langue latine et du peuple romain, exposée par M. Ernest Jakel, professeur au Gymnase de Friedrichwerder, à Berlin. Breslaw, Korn ainé, 1830, *in-8.°*, xvj et 247 pages.

Darstellung der arabischen Verskunst, &c. Tableau de la prosodie arabe, contenant un poëme didactique arabe sur la prosodie, avec une traduction et des remarques sur la poésie et les poëtes arabes, par M. Freytag. Bonn, 1830, *in-8.°*

Pindari carmina quæ supersunt, cum deperditorum fragmentis selectis, ex recensione Boeckii, commentario perpetuo illustravit Ludolfus Dissenius. Erfordiæ, 1830, *in-8.°*, cum duabus tabulis topogr. Ce volume est le sixième d'une collection de poëtes grecs.

Exercitationum criticarum in comicos græcos libri tres, auctore Lud. Hanovio, Halis Saxonum, Reinicke, 1830, *in-8.°* liber primus, 1 rxd.

De Cyclo Græcorum epico et poetis cyclicis scripsit, eorumque fragmenta collegit et interpretatus est C. G. Muller. Lipsiæ, Lehnhold, 1830, *in-8.°* cum tab., 1 rxd.

Herodoti Musæ. Textum ad Gaisfordii editionem recognovit, perpetuâ tum Fr. Creuzeri tum suâ annotatione instruxit, commentationem de vitâ et scriptis Herodoti, tabulas geographicas, indicesque adjecit F. Bähr. Lipsiæ, Hahn, 1830, *in-8.°*

Res lemnicæ. Scripsit C. Rode. Adjecta est Lemni tabula, descripta secundùm Choiselium. Uratislaviæ, Leuckart, 1829, *in-8.°*

De antiquis Italiæ populis. Scripsit G. H. Curtius Greifswaldæ, Mauritius, 1829, *in-8.°*, 18 gr. On remarque dans ce volume des recherches sur les Pélasges.

Iter italicum, autore Fr. Blume. Halle, Anton, 1830, *in-8.°*, 3 vol. Il en paroîtra un quatrième et dernier, qui aura pour objet le royaume des deux Siciles. Le troisième traite des inscriptions, des archives et des bibliothèques de la ville de Rome. Le prix de chaque vol. est d'un rxd. 6 gr.

De Numis orientalibus, in numophilacio gothano asservatis, comentatio altera, numos dynastiarum recentiorum exhibens; auctore H. Moeller. Gotha, Ringer, 1830, *in-4.° maj.* 1 rxd. 12.

Incerti autoris magistratuum et sacerdotiorum P. R. Expositiones ineditæ. Cum commentario edidit Ph. Eduardus Huschke, juris utriusque et philosophiæ doctor, illiusque professor. Vratislaviæ, sumptibus I. F. Kornii, 1829, *in-8.°*, xiv et 146 pag. La préface de l'éditeur fait connoître le manuscrit qui contient ce petit traité : c'est le manuscrit latin, Belles-lettres, n.° 6, de la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, volume où se trouvent, fol. 1-15, les deux livres d'Apulée *de nota aspirationis et de diphthongis;* fol. 16-25, ceux de Priscien *de accentibus, de numeris et ponderibus ;* fol. 33-36, divers extraits concernant les nombres et les mesures; fol. 36-40, *Guarini Veronensis de diphthongis libellus ;* fol. 40-43, cette notice des magistratures et des sacerdoces du peuple romain que publie M. Huschke. Il ne sait pas en quel siècle depuis J. C. elle a été rédigée; il la croiroit du IV.e, s'il n'en jugeoit que par la nature et l'exactitude de certains détails; mais la latinité ne permet guère de la faire remonter plus haut que le temps d'Isidore de Séville. Elle est si courte, que, pour mettre nos lecteurs en état de l'apprécier, nous pourrions presque en transcrire ici tous les articles ; en voici un peu plus du tiers. « Rex, Romulus omnium primus ; » à regendo dictus. Senatores à senectute appellati, vel à sinendo, quoniam » consilio senum qui in hunc ordinem recepti erant, primò reges deinde resp. » regebatur ; à sinendo verò, quia magistratibus non plus licebat quam senatus » sinebat..... Quæstores, qui ærario præfecti erant, et sumptibus publicis in- » tererant, qui donec respu. consule carebat, vicem regis vel consulis gerebant. » Consules annuum magistratum habebant; sed ne duplicata regia potestas » videretur, in cujus locum consules successerant, alternis vicibus impera- » bant.....Censores duo tantùm moribus civitatis præerant et lustris conden- » dis; quibus tota civitas sequente populo cùm publica precatione ambiebant, » scribâ censoris præeunte et carmen canente ut dii remp. meliorem ampliorem- » que redderent, censebant et milia civium romanorum illo lustro essent *(sic)*.... » Tribuni militum exercitûs patroni erant, quales tribuni plebis in urbe pro » plebe.... Triumviri præerant incendiis nocturnis et excubiis, item reis pu- » niendis et carceribus.... Præfecti prætorio qui legum condendarum potesta- » tem habebant, dummodò generalibus legibus non contrariæ essent; nec ab » eorum sententiis appellare licebat. Pontifices maximi ad religionem non ad » publicos magistratus pertinebant, et cæteris præerant ; nec poterat nisi unus esse » qui templo Vestæ custodiæ paladii unà cum sacerdote maximâ præerat. Pater » patratus sacerdotibus fetialibus præpositus erat.... Sacerdotes flamines, qui erant » à floculo lanæ, quem præeminentiæ causâ super apice gerebant denominati. » Collegium augurum ordo hominum prudentum erat, qui prodigiis publicis præe- » rant. » Ces articles, et ceux que nous omettons, ne remplissent en tout que quatre pages. Les suivantes, 5-146 sont occupées par le commentaire. M. Huschke y rapproche de ces notices les textes classiques qui ont les mêmes objets. Il éclaircit ainsi plusieurs détails, rectifie ou complète ceux que le manuscrit de l'Arsenal présente, et propose, quand il y a lieu, de meilleures leçons. Nous n'oserions dire que l'opuscule anonyme soit d'un très-grand prix; mais le travail du commentateur se recommande par une saine et savante critique. Ce volume est à joindre au livre de J. Laur. Lydus, *de magistratibus romanis*, publié en 1812, *in-8.°*

Atlas der Wichtigsten Schlahten, &c., Atlas des siéges et batailles de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes, publié par M. François de Kaufler (auteur d'un dictionnaire des siéges et batailles). Fribourg, 1830, *in-4.°* Cet atlas se publie par livraisons; il y en aura 13 ou 14. L'auteur visite, autant qu'il lui est possible, les lieux qu'il doit retracer et décrire.

Leopold von Ledebur kritiche Beleuchtung, &c. Examen critique de quelques points des campagnes de Charlemagne contre les Saxons et les Slaves, pour servir à l'histoire et à la géographie du moyen âge, par M. Leop. Ledebur. Berlin, Mittler, 1826, iv et 195 pages *in-8.°*, 1 rxd.

Voyage en Nubie, en Kordofan et dans l'Arabie pétrée, particulièrement sous les rapports de la géographie et de la statistique, par le docteur Édouard Ruppell. Francfort, 1829, *in-8.°*, avec planches. Une analyse de cet ouvrage, par M. Depping, vient d'être imprimée chez M. Firmin Didot, 20 pages *in-8.°*

Reise nach sud-Africa, &c. Voyage dans l'Afrique du sud, et résultat de mes expériences faites chez les Hottentots, en ma qualité de missionnaire, avec le récit de mes aventures, par M. F. L. Ebner. Berlin, 1830, *in-8.°* tom. I.er

Die historich-staatsrechtlichen Grenzen moderner Gesetzbungen, &c. Les limites historiques et politiquement légales des législations modernes; ou quels sont les objets susceptibles ou non d'être réglés par des lois; par le docteur Vollgraff, professeur d'économie publique. Marbourg, Garthe, 1830, *in-8.°*, 135 pages.

DANEMARK, *Normannernes Sætoge og deres Nedsœltningi Frankrige*..... Copenhague, Popp, 1830, *in-12*. C'est une traduction danoise de l'ouvrage de M. Depping, sur les expéditions des Normands, et leur établissement en France (*voy.* Journal des Savans, mars et mai 1826, pag. 171-178, 281-291). Le traducteur est M. N. M. Peterzen.

Den Fœrste Novemberg og den Fœrste Auguste. Recherches historiques et archéologiques sur (ce qui se pratiquoit chez les peuples du nord) le 1.er novembre et le 1.er août, avec un supplément sur les fêtes et le culte du feu, par M. Finn Magnusen, professeur et archiviste. Copenhague, Popp, 1829, *in-8.°*, 236 pages.

GRANDE-BRETAGNE.

Demonology and Witchcraft. De la démonologie et de la sorcellerie, par sir Walter Scott. Londres, John Murray, 1830, *in-12*, 400 pag., avec une gravure. Prix, 5 schill. Ce volume est le 16.e article de la collection, intitulée *Bibliothèque de Famille; the Family library.* Il a été réimprimé à Paris chez M. J. Didot, sous le titre de *Letters on Demonology and Witchcraft*, adressed to J. G. Lockhart esq. by sir Walter Scott, *in-12*, 434 pag. Prix, 6 fr., chez A. et W. Galignani.

Narrative of a Journey through Greece. Récit d'un voyage en Grèce en 1830, avec des remarques sur l'état actuel des forces militaires et navales de l'Empire ottoman; par le capitaine T. Abercrombie Trant (auteur de l'ouvrage intitulé *Two years in Ava*). Londres, Colburn et Bentley, 1830, *in-8.°*

The History of modern Greece. Histoire de la Grèce moderne, depuis son asservissement jusqu'à nos jours, par James Emerson. Londres, Colburn et Bentley, 1830, 2 vol. *in-8.°*

The Book of Scotland. Le Livre de l'Écosse (Description méthodique de l'état ancien et de l'état actuel de ce pays); par M. Will Chambers. Edimbourg, Buchanan; et Londres, Longman, 1830, 532 pages *in-8.°*

History of the Netherlands. Histoire des Pays-Bas; par Thomas Colley Grattan. Londres, Longman; 1830, *in-12.*

On the disturbances in south America. Sur les troubles de l'Amérique méridionale. Londres, imprimerie de Tilling, librairie de James Ridgwai, 1830, 63 pages *in-8.°* (sans nom d'auteur).

Inquiries concerning the intellectual powers and the investigation of truth. Recherches sur les facultés intellectuelles, et sur la manière de découvrir et reconnoître la vérité, par M. J. Abercrombie. Edimbourg, Waugh et comp., 1830, *in-8.°* 10 sh. 6 d.

The Philosophy of sleep. La Philosophie du sommeil, par Rob Magnish. Glasgow, Macphin, 1830, *in-8.°*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. *The History and topography of the United States. Histoire et topographie des États-Unis*, par M. J. Hinton, aidé de plusieurs hommes de lettres d'Amérique et d'Angleterre; ouvrage orné de vues dessinées sur les lieux, et gravées exprès. Philadelphie, Wardle; New-York, Carvill; Boston, Gray et Bowen; Londres, Jennings, 1830, *in-4.°*, 1.re livraison.

ITALIE.

Bibliografia italiana. Titres des livres qui se publient en Italie. Il en a paru 29 numéros *in-8.°*, à Parme, en 1829 et 1830. Ce recueil a le même objet, mais non, à ce qu'il semble, la même étendue ni la même exactitude que la Bibliographie de la France, rédigée par M. Beuchot.

Storia della letteratura italiana. Histoire de la littérature italienne au XVIII.e *siècle*, par M. Ant. Lombardi. Modène, 1830, tome IV et dernier, *in-8.°*

Intorno all' indole della letteratura italiana, &c. Essai sur le caractère de la littérature italienne au XIX.e *siècle*, avec un appendice sur la poésie héroïque, la poésie sacrée et les beaux-arts, par M. Sacchi. Pavie, Landon, 1830, *in-12.*

Totius latinitatis lexicon, consilio et curâ Jacobi Facciolati, operâ et studio Ægidii Forcellini; in hâc tertiâ editione auctum et emendatum à Josepho Furlanetto, seminarii patavini alumno. Padova, typis ejusdem seminarii, 1830. Le 10.e fascicule du tome 3.e de cette nouvelle édition va jusqu'au mot *Navifragus.*

Saggio di poesie arabiche di Abulcassen, recate in versi italiani dal professore Antonio Raineri-Biscia, Toscano. Firenze, Magheri, 1830, *in-8.°*

Il Secolo di Dante, commento storico necessario all' intelligenza della divina Commedia, scritto da Ferdinando Arrivabene; seconda edizione, arrichita di tutte le illustrazioni scritte da Ugo Foscolo, con indice accurato. Firenze, Ricordi e C. 1830, 2 vol. *in-8.°*, pag. 476 et 362.

Cristoforo Colombo, dramma storico di Giuseppe Gherardi di Arrezo. Firenze, Magheri, 1830, *in-18*, pag. 114. Nous avons depuis trente ans en France un drame historique de Christophe Colomb, par M. Lemercier.

Racconti di Gaspare Gozzi, &c. Contes de Gaspar Gozzi, qui ne se trouvent pas dans la collection de ses œuvres. Venise, Alvisopoli, 1830, *in-8.°*

Collezione di Romanzi storici originali italiani. Firenze, Veroli e C. successori

di Gius. Molini, 1830, *in-12*. Le prospectus annonce 50 volumes, chacun d'environ 180 pages, et du prix de 1 fr. 50 c. Les quatre premiers tomes ont paru; ils contiennent les Prisonniers de Pizzighettone, ... la Bella celeste (par B. Bazzoni), Geltrude, Emilia.

Storia d'Italia. Histoire générale de l'Italie, par Cesare Balbo. Turin, Pomba, 1830, *in-8.°*, tomes I et II, qui correspondent aux années 476 à 774; depuis le détrônement d'Augustule jusqu'à l'entrée de Charlemagne en Italie.

Annali d'Italia dal 1750 al 1819, compilati da Antonio Coppi; nuova edizione. Roma, Pietro Merle, 1830, *in-8.°* Le dernier tome de la première édition a paru en 1829: la nouvelle aura six volumes, qui doivent paroître de deux en deux mois; pr. de chaque tome 50 baj. (2 fr. 70 c.) Ces annales d'Italie, depuis le milieu du dernier siècle, continuent celles de Muratori, qui descendent du commencement de l'ère vulgaire jusqu'en 1750, et qui se réimpriment aujourd'hui à Venise, chez Antonelli, en 48 vol. *in-16*, y compris une autre continuation jusqu'au temps présent.

Atlante geografico, fisico e storico della Toscana, del dottor Attilio Zuchagni Orlandini. Firenze, stamperia granducali, 1830. Il avoit déjà paru 12 cartes de cet atlas de la Toscane, au mois de juin dernier.

Essai sur la géographie physique et botanique du royaume de Naples, par M. Tenore. Naples, imprimerie française, *in-8.°*, 103 pages, avec deux cartes coloriées.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de M.* Levrault, *à Paris, rue de la Harpe, n.° 81; et à Strasbourg, rue des Juifs, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Annales et antiquités du Rajasthan, ou des états des Radjepoutes dans les régions centrales et occidentales de l'Inde, par le lieutenant-colonel J. Tod. (Article de M. Silvestre de Sacy.)...... Pag. 643.

Histoire et analyse des anciens romans de chevalerie et des poëmes romanesques d'Italie, par le docteur Jules Ferrario. (Article de M. Raynouard.)........ 658.

Transactions of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland; vol. II. (Article de M. Abel-Rémusat.)........ 666.

Édition de Plaute, par M. J. Naudet. (Article de M. Daunou.)... 678.

Recherches sur quelques-unes des révolutions de la surface du globe, par M. Élie de Beaumont. (Article de M. Tessier.)........ 689.

Nouvelles littéraires .... 694.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL DES SAVANS.

DÉCEMBRE 1830.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1831.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne, à la maison de librairie LEVRAULT, à Paris, rue de la Harpe, n.° 85; et à Strasbourg, rue des Juifs, n.° 33. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.

JOURNAL DES SAVANS.

DÉCEMBRE 1830.

*Œuvres diverses, italiennes et françaises, d'*Ennius Quirinus Visconti, *recueillies et publiées par le docteur* J. Labus; Milan, 1827-1830, vol.s I, II, III.

SECOND ARTICLE.

Le second volume, dont l'examen fera le sujet de cet article, s'ouvre par une dissertation très-remarquable, et qui, dès son apparition même, avoit été rendue si rare, qu'on pourroit presque dire qu'elle est publiée aujourd'hui pour la première fois ; c'est la *Description du célèbre vase Poniatouski* (1), laquelle parut à Rome, en 1794, en un petit volume *in-fol.*, tiré à un très-petit nombre d'exemplaires, et distribué exclusivement parmi les amis du prince et ceux de l'antiquaire. Le vase, un des plus beaux et des plus intéressans que l'on connoisse (2), fut reproduit, quelques années plus tard, dans le recueil de Millin (3), qui, dans son explication, se borna, comme il le dit lui-même, à donner un extrait des observations de Visconti, sans y rien changer, sans y rien ajouter : et déjà auparavant, M. Boettiger, dans son exposition du *mythe de Triptolème*, destinée à l'intelligence de deux vases du second recueil d'Hamilton (4), avoit fait usage du travail de Visconti, en y proposant quelques rectifications plus ou moins importantes. Ce travail étoit donc suffisamment connu, dans tout ce qu'il avoit de neuf et d'essentiel. Mais ce n'en est pas moins un service rendu aux études archéologiques, que d'avoir reproduit en entier, de manière à le sauver pour jamais de

(1) *Tom. II, pag. 1-22.* — (2) Ce vase, donné par son illustre propriétaire au cardinal Gonsalvi, se voit maintenant dans la bibliothèque du Vatican. — (3) *Peintures de vases*, II, XXXI-XXXII, 45-50. — (4) Tischbein, I, VIII, IX; voy. les *Vasengemälde*, II, 193-232.

l'oubli, un morceau de critique très-recommandable pour l'époque où il parut, et qui, aujourd'hui encore que la connoissance des vases peints s'est enrichie de tant de monumens, conserve une grande partie de son mérite. Cette opinion, que nous exprimons en toute conviction, suffiroit seule à la gloire de Visconti; car c'est, à notre avis, ce que l'on pourra dire, en tout temps, de chacun de ses ouvrages, grands ou petits, quels que soient les progrès de la science.

L'explication que donne Visconti des deux ordres de figures dont se compose la peinture principale, aussi judicieuse et plausible qu'elle étoit neuve et difficile, dans l'état où se trouvoit alors la connoissance des vases peints, n'éprouveroit pas, aujourd'hui que cette connoissance s'est si fort étendue, de bien graves modifications. Seulement on pourroit observer, en général, au sujet de cette représentation du *mythe de Triptolème*, que Visconti croyoit si rare, et dont cette rareté même lui paroissoit tenir au secret imposé dans les mystères, qu'il tiroit une conséquence trop rigoureuse du petit nombre des monumens alors connus, quelques-uns desquels, appartenant à l'époque romaine, sont tout-à-fait hors de la question. Le fait est que les représentations purement grecques de ce mythe, telles que celles des vases peints, sont maintenant assez communes (1), pour qu'il n'y ait pas lieu de croire que de pareilles images fussent interdites par le respect des mystères. Quant au petit nombre de points sur lesquels la science ou la sagacité de Visconti se trouva en défaut, et qu'il me sera facile d'indiquer, j'observerai encore que ce fut moins la faute de l'antiquaire que celle du temps où il écrivoit, je veux dire, d'une époque moins riche que la nôtre en monumens de cette espèce.

Entre les figures de l'ordre inférieur, Visconti désigne comme *Hécate* et *Rhéa* ou *Cybèle*, celles qui se présentent à droite et à gauche du groupe principal: l'une, *debout*, tenant un *flambeau;* l'autre, *assise*, et *offrant à boire*, dans une patère, aux dragons attelés au char de Triptolème (2). M. Boettiger se refuse à croire que des divinités d'un rang aussi élevé aient pu remplir, dans une composition pareille, un rôle aussi subalterne;

(1) Indépendamment des vases cités à la note 2 de la page suivante, je puis encore en indiquer quelques autres, déjà connus du temps de Visconti ou découverts depuis: tels sont, le vase Gualtieri, publié par Dempster, *Etrur. reg.* I, XLVII; les deux du second recueil d'Hamilton, Tischbein, V, 8 et 9; celui de la collection Bartholdy, *Mus. Bartold.* pag. 131; les trois de la collection de Lamberg, I, XXXIII, XL et LXIII; et sur-tout le fameux vase trouvé à Armento, et conservé à Naples, au musée Bourbon, *Neapels ant. Bildwerke*, I, 284-286. — (2) *Pag. 12-13.*

il y voit deux *simples figures accessoires d'un ordre bacchique* (1). L'observation, vraie et juste en général, s'est trouvée pourtant contredite en partie par les faits. Dans la plupart des compositions de ce mythe qui ont été récemment découvertes, la même figure, tenant pareillement un ou deux *flambeaux*, s'est retrouvée près de Cérès, et, sur quelques-unes de ces peintures, avec son nom ΕΚΑΤΕ lisiblement écrit (2) : en sorte qu'il ne peut rester le moindre doute sur la présence de cette divinité, que Visconti avoit reconnue ici, uniquement sur la foi de l'hymne homérique à Cérès. Quant à l'autre figure, il me paroît certain que notre auteur s'est trompé, aussi bien que M. Boettiger. Cette femme, *assise*, coiffée en cheveux, dans un costume et dans une attitude si peu conformes à la gravité de Cybèle, ne sauroit être la déesse en question ; rien ne caractérise non plus en elle une nymphe bachique : mais il y a toute apparence, d'après sa position même et d'après son action, que c'est la nymphe d'*Éleusis*, témoin naturel, et pour ainsi dire obligé, d'une scène pareille, *assise*, comme le sont en effet la plupart des *nymphes* ou *divinités locales* (3), et nourrissant de sa main les dragons sacrés ; ce qui étoit aussi l'office le plus convenable pour un pareil personnage.

Dans l'explication de la figure de Cérès, Visconti a commis une méprise assez grave, qu'il importe de relever, puisqu'elle a été reproduite par Millin et négligée par M. Boettiger. Il a pris pour une sorte de *rateau de bois*, ou de *herse*, l'instrument, fort singulier au premier aspect, que la déesse porte sur l'épaule gauche; et le même instrument, souvent joint aux images de Cérès et toujours considéré comme aratoire, a induit en erreur beaucoup d'antiquaires, notamment ceux qui se sont occupés des médailles de Métaponte (4), où ce symbole est figuré avec un type qui a manifestement rapport à l'agriculture.

---

(1) *Vasengemälde*, II, 204 : Es sind bloss Bacchische Nebenfiguren. — (2) Un de ces vases, appartenant au marquis del Vasto, à Naples, étoit venu à la connoissance de Visconti lui-même, qui en cite les inscriptions, ΠΕΡΣΩΦΑΤΑ (sic), ΗΡΜΗΣ, ΗΚΑΤΕ, ΔΗΜΗΤΗΡ, dans une note ajoutée au Ve volume du *Musée Pie-Clémentin*, pag. 77. Un vase célèbre, que je vis à Nola en 1827, et qui a passé depuis dans le cabinet de M. le duc de Blacas, offre le personnage d'*Hécate*, indiqué par son nom ΕΚΑΤΗ, avec ceux de *Triptolème* et de *Déméter ;* ce vase vient d'être publié dans les *Monum. ined. dell' Instit. di corr. arch.* tav. IV. — (3) *Voy.* l'observation que j'ai faite à ce sujet, *Orestéide*, pag. 191, note 2. — (4) Voyez M. Avellino, qui, après avoir contribué plus que personne à accréditer, par l'autorité même qui s'attache à ses opinions, l'erreur commune au sujet de cet instrument, *Ital. vet. num.* II, 19-20, a reconnu sa méprise, et signalé la véritable nature de l'instrument en question, *Annal. dell' Instit. di corrispond. archeol.* tom. I, pag. 255-258.

Cependant il est certain que ce prétendu instrument rustique est le *flambeau*, symbole constant de Cérès, tel qu'on le voit, en effet, porté à la main, et *allumé*, sur un vase représentant le *rapt de Proserpine*, qu'a publié en dernier lieu M. Millingen (1) : ce qui réduit au néant toutes les suppositions auxquelles cet objet avoit donné lieu, sans rien ôter cependant au mérite des remarques de Visconti, en ce qui concerne l'emploi de l'instrument en question dans l'agriculture antique.

Je ne ferais pas mention de l'observation de notre auteur, au sujet de la forme particulière du *caducée* de Mercure (2), sans l'importance qu'il attache à cette observation, au point d'y voir un motif grave à l'appui de l'explication du célèbre groupe, présumé de *Mercure et Vulcain*, de la villa Borghèse. Il faudrait plus qu'une analogie de ce genre, fût-elle aussi réelle qu'on le prétend, pour autoriser une pareille explication ; et le caducée se voit figuré tant de fois et de tant de manières différentes sur les vases peints, qu'il n'y a réellement rien à induire de telle ou telle de ces innombrables variétés, relativement à un monument de la statuaire antique, de l'ordre de celui dont il s'agit. Mais une observation plus importante, que je ne saurois m'empêcher de faire ici, c'est que Visconti s'est totalement mépris sur le sujet de la seconde peinture du vase Poniatouski, en y voyant, dans le jeune *héros diadémé*, avec un *chien* à ses pieds, debout au sein d'une *édicule distyle*, *Jasion*, le héros favori de Cérès (3); et cela parce qu'il s'est laissé tromper par la relation intime et nécessaire qu'il croyoit exister entre les deux compositions de ce vase. Il est trop avéré aujourd'hui, par une foule d'exemples que Millin pouvoit déjà connoître, et qui auroient dû lui inspirer quelques doutes sur une pareille explication qu'il se borne à reproduire textuellement ; il est, dis-je, trop avéré que la peinture du revers n'avoit le plus souvent rien de commun avec le sujet principal, ou du moins qu'elle n'y tenoit que par des rapports généraux, en ce qu'elle n'offroit habituellement elle-même qu'une image générale, qu'un type commun, lié à telle ou telle représentation particulière, par un système d'idées religieuses ou d'intentions funéraires. Tel est certainement le cas de peinture qui nous occupe. On la trouve reproduite au revers d'un grand nombre de vases, dont le sujet principal varie sans cesse ; de sorte qu'il est bien évident que ce n'est pas, sur le vase Poniatouski, l'image de Jasion, réunie ou opposée à celle de Triptolème, à cause

(1) *Anc. uned. monum.* part. I, pl. XVI, p. 46. — (2) *Pag. 12, note 1.* — (3) *Pag. 16-18.*

du rapport qu'avoient entre eux ces deux favoris de Cérès, mais bien la représentation, produite sous une forme générale, d'un *jeune initié* élevé à la condition héroïque, et placé dans l'*hêroon* ou le tombeau, avec le *chien*, fidèle compagnon des mânes, et avec tous les attributs de cette condition, la *couronne*, la *haste* et la *bandelette*. C'est ce que prouve d'ailleurs la présence, constamment reproduite dans les peintures de cette espèce, de ces *quatre figures* placées deux à deux, l'une au-dessus de l'autre, de chaque côté de l'*hêroon*, toujours avec les mêmes objets mystiques ou funéraires, la *bandelette*, la *couronne*, la *ciste*, le *miroir mystique* (1), la *corbeille de fruits*, et figurant ainsi, de manière qu'on ne puisse s'y méprendre, les *honneurs héroïques*, *τὰ ἐναγίσματα*, rendus aux morts, dans la personne de ceux qui leur étoient unis par les liens de la famille ou de l'initiation (2).

Parmi les morceaux qui suivent la dissertation dont il vient d'être question, je me contenterai de citer la *Description d'une ancienne trombe hydraulique*, en bronze (3), trouvée près de Civita-Vecchia, monument d'antiquité unique jusqu'à ce jour, d'une conservation parfaite, et dont le mécanisme s'accorde si juste avec la description de Vitruve (4), qu'il est impossible d'y méconnoître une des inventions de ce Ctésibius d'Alexandrie, illustré par une foule de travaux de ce genre. Je rappellerai, à cette occasion, un trait qui auroit pu trouver place dans la description de notre auteur; c'est l'invention des orgues hydrauliques, attribuées au même Ctésibius par Athénée (5), et dont l'image s'est conservée sur une médaille de Néron (6), de telle sorte que le monument numismatique peut servir de commentaire au texte de l'écrivain.

Un morceau de critique, plus considérable à tous égards, est la *Lettre au cardinal Borgia sur un ancien plomb de Velletri* (7), publiée d'abord, aux frais de ce docte et illustre prince de l'église, par un antiquaire qui continue tous les jours encore de rendre à la science numismatique de

---

(1) Visconti s'est trompé aussi sur la véritable nature de cet instrument, où il voyoit une *patère à manche*, ou bien une espèce de *flabellum*; deux objets qui n'ont en effet qu'un rapport de forme très-éloigné avec le miroir mystique. — (2) M. Boettiger avoit exprimé la même idée, en rendant compte du travail de Visconti, dans l'*Allgem. lit. Zeit.* de 1796, n. 276; et il l'a reproduite dans ses *Vasengemälde*, p. 203. — (3) *Pag. 29-32.* — (4) Vitruv. *IX, 9*; conf. Plin. *VII, 38.* — (5) Athen. *IV, 23.* — (6) Suétone, *in Neron.* 41, parle de ces *organa hydraulica novi et ignoti generis*; ce qui prouve que la connoissance s'en introduisit assez tard à Rome. La médaille, qui se trouve dans tous les cabinets, a été sur-tout illustrée par le P. Pacciaudi, *Puteus sacer*, §. V, p. 21-22. — (7) *Pag. 33-46.*

nouveaux et signalés services, M. Sestini (1). Le monument même existe au cabinet du Roi : c'est une tessère, du genre de celles qui se distribuoient dans les colonies romaines pour la célébration de certaines fêtes municipales. A cet égard, l'opinion de notre auteur, d'accord avec celle de M. Sestini, ne sauroit être sujette à aucun doute. L'explication qu'il donne ensuite du double type de cette médaille, comme offrant, du côté de l'inscription, MVNICIPI VELITER, la *tête barbue* du *Municipe personnifié*, conformément au mode général de personnification admis pour *Senatus*, Βουλή, Γερουσία, et autres êtres allégoriques du même ordre ; et en regard de la seconde inscription, IVVENA(sic)VELITER, la *tête jeune* et *imberbe* du *Collége des jeunes gens* réunis pour la célébration des fêtes *juvenalia ;* cette explication, dis-je, me paroît véritablement la seule plausible. La détermination chronologique de ce monument, telle qu'elle est fixée par notre auteur, au premier siècle de notre ère, soit qu'on la rapporte à la première origine des jeux dits *juvenalia*, sous Caligula, comme le pense Visconti, soit qu'on la place un peu plus bas, à l'époque de la restauration et de la plus grande faveur de cette espèce de fêtes, sous Néron, comme le croit avec plus de raison M. Labus (2), me semble également établie de la manière la plus probable, contre le sentiment de M. Sestini, qui voudroit faire descendre ce monument jusqu'au VI.e siècle de l'empire. La discussion relative à l'âge et à l'emploi de la formule d'acclamation, FELIX, FELICITER, de laquelle dépend en grande partie la fixation de ce point chronologique, ne laisse rien à desirer en faveur de l'opinion de Visconti : je puis bien dire moi-même que, d'après l'examen que j'ai fait, à plusieurs reprises, de la tessère en question, il m'a semblé que tous les caractères du style, dans l'expression du double type, et que la forme des lettres de la double inscription, s'accordoient parfaitement avec l'idée de Visconti; mais j'avoue qu'au sujet des deux leçons IVVENA, ou IVVEÑTA, entre lesquelles Visconti étoit resté indécis (3), en témoignant le desir que cette incer-

(2) *Illustrazione di un' antica medaglia di piombo appartenente a Velletri ;* Roma, 1796, *in-4.°* Cette *illustration* étoit adressée au célèbre G. Zoëga.— (2) *Prefaz.* p. V. Le savant éditeur de Visconti a suivi en cela l'opinion exprimée par M. Cardinali, dont le docte et curieux ouvrage, *Iscriz. ant. velitern. illustrate*, Roma, 1823, *in-fol.*, mérite d'être consulté sur tout ce qui a rapport aux inscriptions de Vellétri, et en particulier à celles qui nous occupent; *voy.* p. 16-21.— (3) Pag. 45 : Il determinarsi fra queste due maniere, dipenderebbe assai dall' ispezione del monumento che si dee trovare a Parigi nell' immensa collezione del museo nazionale.

titude fût dissipée par une vérification exacte, je ne puis partager l'opinion vers laquelle il penchoit dès-lors, et où il fut confirmé depuis par Millin, qui croyoit avoir vu les lettres N et T liées ensemble par un *sigle* (1) ; ce qui ne me paroît pas réel, et ce qui ne seroit guère en rapport avec la forme et la dimension des lettres, non plus qu'avec l'époque présumée du monument. Il y a, du reste, dans cette dissertation de Visconti, quelques notions curieuses touchant d'autres plombs antiques extraits du recueil gravé de Ficoroni ou de la collection inédite de Recupero ; genre de monumens beaucoup trop négligé, et sur lequel notre auteur a exercé avec le même succès la sagacité dont il a fait preuve à l'égard de presque tous les élémens de l'archéologie.

C'est encore un *plomb antique* qui fait le principal objet de la dissertation suivante (2), adressée, sous la forme de lettre, au célèbre Zoëga; et cette médaille de plomb appartient, comme la précédente, à la cité de Vellétri. On y voit, d'un côté, une tête de femme, tournée à droite, coiffée à la manière qu'on sait avoir été propre aux princesses de la famille ou du siècle d'Auguste, avec l'inscription : GERANO. CVRA. FELI., c'est-à-dire, *Gerano Curatori. Feliciter;* et au revers, la figure en pied de *Mercure*, avec la *bourse* et le *caducée*, accompagnée de la légende que voici : SODALI. VELITER. FEL., c'est-à-dire, *Sodalibus Veliternis. Feliciter.* Ce rare et curieux objet d'antiquité, qui faisoit partie du célèbre cabinet Borgia, à Vellétri, est venu donner une éclatante confirmation à plusieurs des conjectures proposées par Visconti dans sa dissertation antérieure. C'est, en effet, un monument nouveau et authentique de l'usage où étoient les divers colléges ou corporations établis dans les municipes romains, de distribuer entre leurs membres de ces sortes de *tessères*, pour les fêtes ou cérémonies qu'ils célébroient en commun; et l'existence de ces diverses corporations à Vellétri devient désormais un fait indubitable. Quant à la destination particulière de la tessère en question, Visconti présume qu'elle se rapporte à la célébration de jeux funèbres institués en mémoire d'Antonia, mère de Claude, princesse à l'honneur de laquelle furent consacrés, comme on sait, beaucoup de médailles et quelques autres monumens qui nous restent, et dont il croit reconnoître le portrait dans la tête de femme gravée sur cette médaille, en même temps que la figure de *Mercure Psychopompe* lui paroît un indice décisif à l'appui de l'usage funèbre de cette tessère.

Cette explication très-ingénieuse a pourtant rencontré l'opposition la plus vive, exprimée dans les termes les moins mesurés, de la part de

(1) *Page 67.* — (2) *Pag. 49-96.*

même critique, M. de Kœhler, dont il a été parlé dans notre précédent article (1). Selon ce critique, décidé d'avance, à ce qu'il paroît, à tout blâmer dans les travaux de Visconti, c'est sans le moindre fondement que l'illustre antiquaire a vu le portrait d'Antonia dans une tête de femme qui auroit dû être, en ce cas, accompagnée de son nom, et non pas de celui du *magistrat curateur* de la corporation qui fit frapper cette tessère; et le prétendu *Mercure Psychopompe* n'a pas plus de réalité. Sur ce point seulement, j'avoue que je serois disposé à me ranger à l'avis de l'antiquaire de Pétersbourg. S'il falloit reconnoître, à la *bourse* et au *caducée*, l'emploi funèbre que remplissoit Mercure en sa qualité de *Dieu Psychopompe*, on s'exposeroit certainement à de graves et fréquentes méprises; et pourtant il seroit juste d'observer que les nombreux exemples produits par Visconti de la présence de Mercure sur des monumens du même genre, avec des types évidemment funèbres (2), pouvoient donner, sous un autre rapport, quelque probabilité à son opinion. Le fait est, suivant nous, que la médaille en question n'a rien de funéraire, et que c'est tout simplement une tessère gravée à l'usage des SODALES VELITERNI, et en l'honneur du CURATOR, nommé GEBANUS. L'image de Mercure, avec les attributs de dieu Ἀγοραῖος ou *Forensis*, figure naturellement sur un monument tel que celui-ci, destiné à l'usage de corporations de gens de négoce ou d'industrie. Quant à la question de savoir si c'est véritablement le portrait d'*Antonia*, mère de Claude, qui se voit sur cette tessère, on peut dire que toutes les apparences, le caractère de la tête, la coiffure, et le style même du monument, autant qu'il est permis d'en juger d'après la gravure, sont en faveur de l'opinion de Visconti; et il est certain, en tout cas, que l'objection tirée de la présence du nom de magistrat, au lieu de celui d'Antonia elle-même, accuse dans le critique qui la propose une ignorance complète des monumens numismatiques. M. Labus a réfuté sur ce point l'étrange doctrine de l'antiquaire du nord, de manière à ne laisser rien à dire ni à desirer (3); et j'observe à mon tour, en réponse au reproche général qui signale en masse *une foule d'erreurs* dans l'écrit de Visconti, *sans en spécifier aucune*, que c'est au contraire un des écrits de notre illustre auteur où il a répandu, dans les détails de sa composition, le plus de notions neuves et curieuses. Telle est l'idée qu'il donne des *sodales*, lorsque ce mot est accompagné d'un nom de peuple, tel que VELITERNI, TVSCVLANI, LANVVINI (4), mot

(1) Voy. *Journal des Savans*, octobre 1830, pag. 624, suiv. — (2) *Pag.* 54. — (3) *Prefaz.* pag. vij-viij. — (4) A ces noms, cités par Visconti, d'après des

qu'il explique par la réunion des diverses corporations ou confréries d'une même ville. Telle est aussi la manière dont il interprète le titre de *curator*, et la distinction qu'il établit entre ce titre et ceux de *magister*, de *quinquennalis* et de *patronus*. Telle est sur-tout la discussion relative à la belle inscription grecque métrique de M. Pompéius Junior, publiée pour la première fois par notre auteur, et interprétée avec autant d'intelligence que de bonheur (1). Il suffit, sans doute, pour réduire à sa juste valeur l'opinion si rigoureuse de M. de Kœhler, d'observer que le texte de cette inscription a été reproduit par M. Jacobs (2), tel que l'avoit donné Visconti, et que l'interprétation en a été admise par cet habile philologue, aussi bien que l'attribution faite de l'épigramme grecque à M. Pompéius Junior; et il est permis d'opposer une approbation si complète, exprimée d'une manière si honorable, par un savant du premier ordre, tel que M. Jacobs, à l'expression acerbe d'une critique qui ne porte sur aucun fait, et qui n'est réellement d'aucune autorité.

On retrouve les qualités ordinaires de l'esprit de Visconti dans une *lettre inédite*, adressée à Lamberti de Milan (3), au sujet de deux inscriptions, l'une latine, déjà publiée, mais d'une manière peu correcte, l'autre grecque et inédite, mais de peu d'importance. Les notions curieuses qui résultent de la première de ces inscriptions, sont très-bien exposées par notre auteur, excepté néanmoins celle qui a rapport aux *cinq décuries de juges*, que Visconti croyoit réellement composées de *cinquante juges*, à raison de la signification rigoureuse du mot. M. Labus n'a pas manqué de relever cette inadvertance (4), en prouvant que les *décuries* étoient des *réunions* ou *colléges d'individus*, en nombre de beaucoup supérieur à *dix*; que, dans le cas particulier dont il s'agit, chaque décurie étoit composée de mille personnes au moins; et conséquemment, que les *cinq décuries de juges* formoient un total de *cinq mille*, entre lesquels on choisissoit des juges pour chaque affaire; institution

---

marbres ou des tessères connus de son temps, on peut joindre aujourd'hui ceux d'ALBANI et de VERVLANI, l'un et l'autre gravés sur des tessères de plomb, et tous deux aussi ayant servi au *collège des jeunes gens* de ces villes, d'après le mot IVVEN., qui s'y lit au revers. Ces deux tessères, citées par M. Sestini, *Class. general.* p. 12, comme faisant partie de la collection de M. Millingen, viennent d'être acquises par mes soins pour le cabinet du Roi, où il doit m'être permis de dire, à cette occasion, que j'ai formé une suite nombreuse de *plombs antiques*, quelques-uns de travail grec, rapportés par moi-même de la Sicile, et la plupart encore inédits, que je me propose de publier.

(1) *Pag. 69-96.* — (2) *Paralipom. ad. Anthol. Pal.* n. VIII, p. 755-756; conf. *ibid.* vol. III, part. III, p. 941-942. — (3) *Pag. 97-104.* — (4) *Prefaz.* pag. x-xj.

tout-à-fait analogue à celle de notre jury moderne, et sur laquelle le témoignage de Pline (1), accompagné d'expressions, telles que celles-ci, qui se lisent sur des marbres antiques, *Judices selecti ex decuriis* (2), *Judices ex quinque decuriis inter selectos* (3), ne laissent aucune incertitude.

Je crois devoir me borner à une simple indication des deux *lettres* qui suivent, l'une très-courte et inédite, relative aux *seize colonnes de San-Lorenzo*, à Milan (4), sur lesquelles on a beaucoup écrit (5), et que notre auteur croit, avec toute sorte de vraisemblance, avoir été transportées de quelque édifice antique à la place qu'elles occupent actuellement; la seconde, déjà publiée (6), concernant une belle *mosaïque antique*, trouvée dans la Sabine, et placée actuellement au musée Chiaramonti, derrière la statue colossale du Nil. Une gravure de cette mosaïque accompagne l'opuscule de Visconti, où il seroit facile de trouver à reprendre quelques légères erreurs, entre autres son opinion sur l'origine de la *palmette*, ornement d'architecture si connu, qu'il croit procéder du *silphium*, représenté sur les médailles de Cyrène; et la manière même dont il qualifie *rarissimes* ces médailles, qui sont au contraire des plus communes. Je me contenterai pareillement d'indiquer la *description d'un groupe antique représentant Apollon et Hyacinthe* (7), et *celle d'un autre groupe, de la Paix allaitant Plutus* (8); ce dernier écrit resté jusqu'ici inédit, mais, malheureusement aussi, privé des éclaircissemens et des détails que rendoit nécessaires l'importance du sujet. Ceux qui savent à quel point sont rares les groupes de figures vraiment antiques, et combien, dans l'antiquité même, ces sortes de compositions furent toujours peu communes, ne pourront assez s'étonner qu'un monument tel que celui qui est indiqué en premier lieu, consistant en deux figures de proportion un peu au-dessus de nature, à ce qu'il paroît; de grandeur inégale, à l'effet d'indiquer la différence entre un dieu et un mortel; monument entièrement neuf pour le sujet, d'une intégrité presque parfaite, de

(1) Plin. *H. N.* XXXIII, 2, 7: Judicum nonnisi quatuor decuriæ fuere primò; vixque singula millia in decuriis inventa sunt. — (2) Gruter, CCCCLIX, 9. — (3) Maffei, *Mus. Veron.* p. ccclxxj, 4. — (4) *Pag.* 105-108. — (5) Je me contente de citer un des écrits publiés le plus récemment sur ce sujet, la dissertation de M. A. Guillon, *Sulle sedici colonne corintie antiche di marmo stanti in Milano*; Milano, 1812, *in-8.°*, où l'on cherche à prouver que les seize colonnes en question sont un reste des *thermes* bâtis à Milan par l'empereur Maximien Hercule, à l'imitation de ceux de Dioclétien, à Rome. — (6) *Pag. 109-114, pl. V et VI.* Cette lettre avoit d'abord paru dans le tome I.er des *Memorie romane di antichità e belle arti*; Roma, 1824, *in-4.°* — (7) *Pag. 135-138.* — (8) *Pag. 139-140.*

marbre et de ciseau grecs, enfin d'un rare mérite d'exécution, trouvé dans un lieu aussi célèbre que la *Ville Adrienne*, à Tivoli, et à une époque aussi éclairée que celle de 1790, ait pu rester si complètement inconnu, que la description de Visconti, qui remplit à peine quelques pages, n'ait vu le jour qu'en 1823, dans une feuille périodique (1), et que le monument même ait disparu de Rome, sans qu'on puisse savoir ce qu'il est devenu et en quelles mains il a passé. Je ne puis cependant inférer d'aucune de ces circonstances rien de contraire à l'authenticité du monument; mais j'avoue que les mêmes considérations qui s'appliquent à l'autre groupe de *la Paix allaitant Plutus*, me porteroient à concevoir quelques doutes au sujet de ce second monument, qui n'est devenu tel, d'après l'assertion de Visconti lui-même, qu'à la suite d'une restauration opérée par le sculpteur romain Paccetti. L'extrême brièveté des détails, et l'absence totale des renseignemens concernant un groupe si curieux, sont faites pour inspirer d'assez graves soupçons; et, dans tous les cas, il y a lieu d'être surpris qu'un monument si remarquable à tous égards, s'il étoit réellement antique, soit demeuré jusqu'à ce jour dans un aussi profond oubli. C'est sur-tout par ce motif que j'ai cru devoir signaler l'un et l'autre opuscules de Visconti à l'attention de nos lecteurs, sans prétendre rien préjuger du mérite ou de l'originalité des monumens dont il s'agit, en quelque état et dans quelque lieu qu'ils se retrouvent. *(La suite au prochain cahier.)*

RAOUL-ROCHETTE.

STORIA ed analisi degli antichi romanzi di cavalleria e dei poemi romaneschi d'Italia, con dissertazioni sull' origine, sugl' instituti, sulle ceremonie de' cavalieri, sulle corti d'amore, sui tornei, sulle giostre ed armature de' paladini, sull'invenzione e sull' uso degli stemmi, &c., con figure tratte dai monumenti d'arte, dal dottore Giulio Ferrario. Milano, dalla tipografia dell' autore, 1828-1829, *in-8.°*, 4 vol. (A Paris, chez Vallardi, quai Malaquais, n.° 15; pr. 38 fr., et avec les planches coloriées, 68 fr.)

SECOND ARTICLE.

VII.ᵉ DISSERTATION. *Romans et poëmes romanesques de chevalerie qui eurent pour sujet les entreprises des Francs, des Bretons et des Gaulois.*

Depuis long-temps il est reconnu en histoire littéraire que les ro-

---

(1) *Effemeridi romane*, fascicolo XXXII.

mans et épopées de chevalerie offrent trois principales divisions : 1.° les romans qui ont pour héros Charlemagne et ses douze pairs, &c. ; ce sont les Francs ou Français : 2.° les romans qui célèbrent Artur et les chevaliers de la table ronde, &c. ; ce sont les Bretons : 3.° ceux qui sont consacrés aux exploits et aventures d'Amadis des Gaules, &c. ; ce sont les Espagnols. Les autres romans de chevalerie qui ne peuvent pas être classés dans ces trois divisions générales, ne sont ni en aussi grand nombre, ni aussi anciens que ceux qui y sont compris. C'est sur-tout aux romans français, c'est-à-dire, à ceux qui ont raconté les prouesses et les aventures de Charlemagne et des douze pairs, &c., que les Italiens ont emprunté plus généralement leurs romans ou épopées de chevalerie ; car on pourroit dire qu'ils n'ont rien imaginé, mais qu'ils ont seulement travaillé sur un fond étranger à leur littérature : toutefois on doit se ranger à l'avis du docteur Ferrario, quand il soutient que l'avantage honorable d'avoir produit les meilleures épopées romanesques ne peut être contesté à l'Italie. Avant de parler de ces divers ouvrages relatifs à Charlemagne, à ses pairs, et aux paladins de France, je présenterai une observation qui me paroît de quelque importance pour fixer l'époque où ont pu commencer les opinions qui ont donné lieu aux traditions romanesques sur ce prince et sur ses guerriers. N'est-ce pas une circonstance remarquable, que, dans tous les romans et ouvrages romanesques relatifs à Charlemagne et aux siens, le siége de l'empire soit constamment à Paris, qu'il y tienne ses cours, qu'il y soit assiégé, tandis que, sous son règne, Paris n'étoit rien moins que la capitale de ses états, et qu'à peine il a passé accidentellement par cette ville, sans y faire aucun séjour ! Il m'a semblé qu'on pouvoit induire de cette particularité, que les premiers ouvrages romanesques relatifs à ce prince et à ses paladins n'ont été composés qu'à une époque où, sous la troisième dynastie, les rois de France avoient établi définitivement à Paris le siége du royaume, et que cette ville étoit devenue la véritable capitale de leurs états.

Romans dont l'origine est française ou franque. On trouve, dans la littérature italienne, un roman dont les héros sont antérieurs à Charlemagne et aux héros de son époque ; c'est l'ouvrage intitulé *i Reali di Francia*, c'est-à-dire, les princes de la race royale de France qui précédèrent Charlemagne, tels que Fiova, Fioravante, Bueves d'Antone, &c. &c. Cet ouvrage, écrit d'abord en prose italienne, imprimé, pour la première fois, à Modène, en 1491, fut mis en vers par un auteur qui, le publiant vers l'an 1534, sous le nom de *Cristofano altissimo*, avança, sans en fournir aucune preuve, que le savant Alcuin avoit

primitivement composé ce roman en latin. Dans le roman en prose, il est parlé de l'oriflamme que Louis le Gros porta le premier dans les batailles. Le docteur Ferrario s'étonne de ce que Gordon de Percel n'a pas fait mention des *Reali di Francia* dans sa Bibliothèque des romans. Je m'étonnerois moi-même de ce que le docteur Ferrario ignore que cet ouvrage français est pseudonyme, que son véritable auteur est l'abbé Lenglet du Fresnoy, si je ne trouvois que le docteur a été induit en erreur par Quadrio, qui nomme toujours, dans son ouvrage, Percel et non Lenglet du Fresnoy. Dans ces *Reali di Francia*, on distingue entre autres le chevalier du Lion, Fiovo, à qui fut transmise par un ange la bannière qu'on nomma oriflamme; Fiorello, de qui sortit la maison de France; Fiore, qui fut chef de la maison de Dardenne. Le docteur Ferrario a inséré dans cette partie de son ouvrage l'arbre généalogique de ces maisons de France et de Dardenne, célèbres dans l'histoire romanesque de Charlemagne; la généalogie de la maison de Claramont, illustrée par les exploits de Renaud; et enfin la généalogie de celle de Montgrave, où se trouve Guérin dit *il Meschino*. Le docteur Ferrario regarde le poëme du trouvère Adenès, qui fleurit de 1270 à 1285, et célébra Pepin et Berthe au grand pied, comme le roman français le plus ancien dont le sujet ait été puisé dans la famille de Charlemagne.

Robert Wace, qui écrivoit son poëme de Rou vers 1150, rapporte qu'à la bataille d'Hastings, c'est-à-dire en 1066, le trouvère Taillefer

Devant li dus alout cantant
De Karlemaine è de Rollant
E d'Oliver è des vassals
Ki moururent en Renchevals.

L'épisode des *Reali di Francia* relatif à Bueves d'Antone, a fourni la plus ancienne épopée romanesque dans la littérature italienne.

Bueves d'Antone, descendant, d'après la chronologie romanesque, ainsi que Charlemagne, de l'empereur Constantin, fut bisaïeul de Milon d'Anglante, père de Roland. Ce poëme italien fut imprimé en 1487, *in-4.°* Le docteur Ferrario annonce que Quadrio indique un roman provençal de Bueves d'Antone, dont le manuscrit existe dans la bibliothèque du Vatican, parmi ceux de la reine de Suède. Crescimbeni disoit l'avoir vu, et qu'il porte le n.° 181 et la date de 1380. Après le roman de Bueves d'Antone, le docteur Ferrario cite le poëme romanesque imprimé à Venise l'an 1488, et divisé en soixante-quatorze chants, sous le titre de *Libro dell' innamoramento del rè Carlo, &c.*

Ogier le Danois, dont il est parlé dans les *Reali di Francia*, avoit été le sujet d'un roman attribué au trouvère Adenès; ce roman paroît avoir fourni le sujet de deux poëmes romanesques italiens, *la Morte del Danese*, par Lasio da Narni, imprimé en 1521, et le *Danese Uggieri*, par Girolamo Tromba, publié en 1599. D'autres ouvrages, tels qu'Anthée le géant, Artabel, et le roi Trojan son frère; la Conquête des Espagnes par le grand Charlemagne, avec les faits et gestes des douze pairs de France et du grand Fierabras, se rattachent à l'histoire fabuleuse de cet empereur si souvent célébré. Le même sujet de la conquête des Espagnes par Charlemagne, fut traité en italien sous le titre de *la Spagna historiata*, poëme en quarante chants; on y lit la dernière expédition de Charlemagne en Espagne jusqu'à la bataille de Roncevaux. Le quarantième chant contient la punition du traître Ganelon, qui causa les malheurs de cette journée. M. le docteur Ferrario en cite une édition de 1488. Le poëme anonyme intitulé *Regina Ancroja* contient trente chants. Cette reine guerrière, armée contre Charlemagne, réduit la France aux dernières extrémités. Chaque chant commence par une prière adressée à Dieu, au Père éternel, à son fils, à la Vierge, afin qu'ils accordent au poëte leur assistance pour chanter dignement les batailles et prouesses des guerriers, et même d'autres actions plus mondaines, dont je citerai un exemple. La reine propose à Guidon Sauvage de lui rendre la liberté à lui et à d'autres chevaliers français ses prisonniers, à une condition qui n'auroit pas effarouché un héros vulgaire, mais que la délicatesse de Guidon Sauvage refuse d'accepter: un enchanteur, qui vient à son secours, donne à un être magique la forme et la figure du chevalier rétif; la reine goûte le plaisir d'être trompée, et les captifs doivent à cette aimable erreur leur pleine liberté.

Parmi les romans qui traitent directement des entreprises de Charlemagne, ou dans lesquels il figure comme un des principaux personnages, on cite un roman espagnol en prose contenant l'histoire de Charlemagne et des douze pairs de France, imprimé à Séville en 1528, et divisé en trois livres, le premier tiré de la Chronique de Turpin, le second d'un ancien poëme français, et le troisième du Miroir historical de Vincent de Beauvais. Le docteur Ferrario ajoute qu'on croit que ce roman est presque entièrement copié d'un autre écrit en français et appartenant à la bibliothèque royale de Paris. Je me borne à indiquer cette assertion; j'espère avoir bientôt l'occasion de fournir à cet égard tous les éclaircissemens convenables.

Je m'empresse d'arriver aux ouvrages de Pulci et de Bojardo, qui,

au XV.ᵉ siècle, publièrent chacun une épopée romanesque. Louis Pulci, né en 1431, composa, sur l'invitation de Laurent de Médicis, ou peut-être de sa mère Lucrèce Tornabuoni, le *Morgante Maggiore*, où sont célébrées les entreprises de Charlemagne, de Roland et d'autres paladins. Dans ce poëme italien, Roland, irrité contre le traître Ganelon, et lié d'amitié avec le géant Morgant converti à la foi chrétienne, s'éloigne avec lui; ils vont chercher des aventures dans les pays des infidèles. Cependant Renaud, Olivier et Dodon, inquiets de l'absence du comte de Brave, partent pour le rencontrer. Paris est assiégé; les paladins de Charlemagne font de grandes prouesses contre les ennemis. Après le récit de plusieurs autres entreprises, parmi lesquelles on distingue celles de Roland et de Morgant, qui prirent Babylone, de Renaud, qui vainquit les Amazones et marcha ensuite contre Marsile en Espagne, le poëme finit par la bataille de Roncevaux, la mort de Roland et la punition de Ganelon. On a prétendu que le docte Politien, ami de Pulci, lui avoit fourni d'utiles indications pour la composition de son poëme; et en effet, dans le 25.ᵉ chant, l'auteur lui dit : « O vous, » honneur et gloire de Montepulci, qui me donnâtes connoissance » d'Arnaud et d'Alcuin, &c. » C'est d'Arnaud Daniel, troubadour, que le poëte parle en ces vers. Indépendamment du mérite du style, le *Morgante Maggiore* présente l'épopée romanesque sous un nouvel aspect. Pulci quitta le ton grave et sérieux pour le ton comique et plaisant; il fut en quelque sorte le précurseur de l'Arioste et de Cervantes.

Si les encouragemens de la famille Médicis engagèrent Pulci à composer son poëme, ceux de la famille de Gonzague protégèrent dans le même temps un poëte privé de la vue, l'aveugle de Ferrare, auteur de *Mambriano*. Renaud avoit tué Mambrin, roi d'Asie; Mambrian, neveu de ce prince, voulut le venger en détruisant Montauban. Ce poëme est en quarante-cinq chants. Le docteur Ferrario indique divers ouvrages dans lesquels le poëte peut avoir puisé le sujet et les détails de sa composition. Mais le poëte romanesque le plus distingué de l'époque, c'est Bojardo, auteur de l'*Orlando innamorato*, qui fut son poëme le plus célèbre. Il est divisé en trois livres, contenant, le premier vingt-neuf chants, le second trente-un, et le troisième neuf, parce que l'auteur n'eut pas le temps de le terminer; en tout soixante-neuf chants. Une gloire véritable pour Bojardo, c'est que son poëme mérita d'être continué par l'Arioste, auquel il fournit beaucoup de matériaux que ce grand poëte eut l'art de s'approprier par sa manière de les employer. Des critiques italiens n'ont pas manqué de faire les rapproche-

mens des passages communs aux deux poëtes ; on a cité plus de trente aventures que l'Arioste a imitées ou déduites de l'ouvrage de Bojardo : un de ces critiques s'est montré surpris et même scandalisé de ce que l'Arioste, ayant emprunté à Bojardo l'invention et la disposition de son poëme, et jusqu'aux noms de ses héros, n'avoit pas daigné ou n'avoit pas osé le déclarer. Le Tasse, traitant cette question littéraire avec plus de respect et sur-tout de modération, trouve qu'il manque une fin au poëme de Bojardo, et un commencement à celui de l'Arioste, et il conclut qu'on ne doit considérer celui-ci que comme la suite de l'autre. Ce qui a nui à la renommée du Roland amoureux, c'est, d'une part, le mérite supérieur du Roland furieux, et de l'autre le travail de Berni, qui retoucha l'ouvrage de Bojardo, en insérant, changeant ou retranchant, selon son goût ou les caprices de son imagination, un grand nombre de passages. Malgré les critiques qui s'élevèrent contre l'audace de Berni, son travail, postérieur au poëme de l'Arioste, fut généralement préféré à celui de Bojardo; Berni est resté en possession de compter en son propre nom parmi les poëtes romanesques d'Italie. Peut-être doit-on attribuer le succès de Berni aux hardiesses, aux facéties, aux détails scandaleux qui le firent condamner par l'église. D'ailleurs le style a obtenu tous les suffrages, et Berni fut un des écrivains italiens auxquels l'Académie de la Crusca emprunta des exemples pour autoriser son dictionnaire.

L'Arioste employa longues années à composer et à polir son poëme, qui fut imprimé en 1515, et dont il soigna encore une édition augmentée de six chants (1), en 1532; ce qui, indépendamment de son talent, lui donna un avantage sur Bojardo, qui n'avoit pas eu le temps de terminer et sur-tout de corriger son Roland amoureux. On sait que Dante avoit commencé sa *Divina commedia* en vers latins : l'Arioste voulut d'abord écrire son *Orlando* en *terza rima*, à la manière de Dante; quelques vers de son travail ont été conservés; mais il préféra bientôt l'*ottava*, comme plus propre au développement, à l'arrondissement et à l'harmonie des périodes poétiques. Bembo avoit conseillé à l'Arioste d'écrire son poëme en vers latins; l'Arioste répondit à son ami : « J'aime » mieux être un des premiers parmi les écrivains toscans, qu'un des » seconds parmi les auteurs latins. » C'est une circonstance digne de remarque, et sur-tout d'être proposée en exemple, que le soin que l'Arioste avoit de provoquer et d'écouter les critiques de ses vers, afin de les corriger. Cet illustre poëte prit le parti de laisser pendant deux ans

(1) Les 33, 37, 39, 42, 54 et 55 des éditions modernes.

son manuscrit exposé dans une salle de sa maison, où chacun étoit admis à en prendre lecture et à en dire son jugement.

Le docteur Ferrario pense que, pour comprendre parfaitement l'Arioste, il faut lire non-seulement le Roland amoureux, mais encore les *Reali di Francia*, et les autres poëmes chevaleresques antérieurs au Roland furieux. On a prétendu que l'Arioste, pour se préparer à la composition et à l'exécution de son poëme, traduisit en italien divers romans espagnols et français; aussi y trouve-t-on quelques passages et épisodes empruntés aux romans de la table ronde. La juste admiration, la haute estime littéraire qu'inspire et mérite l'ouvrage de l'Arioste, nous ont accoutumés aux grands éloges que lui ont prodigués la vénération et l'enthousiasme de quelques critiques renommés. Baretti voudroit que la lecture de l'*Orlando furioso* ne fût permise qu'aux personnes qui, par quelque service rendu à la patrie, obtiendroient en récompense l'autorisation de jouir d'une aussi belle poésie. On a disputé à l'*Orlando furioso* le titre d'épique; mais on a répondu: « Si vous ne voulez pas l'appeler épique, il faut donc l'appeler divin. » Quant au reproche fait à l'Arioste d'avoir manqué souvent aux règles d'une décence sévère, tellement que son poëme ne peut être mis entre les mains de toutes les personnes, les apologistes du poëte répondent qu'au siècle où il a écrit, les gens du monde n'étoient pas difficiles; un de ces apologistes s'exprime ainsi: « Je crois qu'alors on étoit moins scrupuleux; c'est ainsi que, parmi certains Indiens, la nudité ne cause pas de scandale, comme elle en causeroit parmi les Européens. » D'ailleurs, observe le docteur Ferrario, si nous comparons les licences de l'Arioste à celles des auteurs de l'époque, nous nous convaincrons que c'est un des poëtes les plus modestes et les plus réservés. Les hardiesses de l'Arioste n'effarouchèrent ni les princes de l'église, ni ceux du siècle, puisque son ouvrage fut imprimé avec le privilége du Roi de France, du gouvernement de Venise et d'autres puissances, et qu'enfin deux papes, Léon X et Clément VII, accordèrent des brefs imprimés dans les premières éditions.

M. Ferrario ne pouvoit passer sous silence la dispute relative à la prééminence de l'Arioste ou du Tasse, au sujet de laquelle on avoit dit que le poëme de la Jérusalem est meilleur, mais que l'auteur du Roland furieux est plus grand poëte; il est peu de littérateurs italiens, plus ou moins distingués, qui n'aient eu à s'expliquer à cet égard. Le célèbre Métastase écrivoit que, dans sa jeunesse, il avoit été admirateur de l'Arioste; mais que, dans un âge plus mûr, il se sentit plein d'admiration pour le Tasse, et d'un implacable courroux contre ceux

qui disent que c'est outrager l'Arioste que de lui comparer l'auteur de la Jérusalem. Il résume ainsi son jugement : « Si, pour manifester sa puissance, il venoit au bon père Apollon la fantaisie de faire de moi un » grand poëte, et s'il m'ordonnoit de lui déclarer franchement auquel » des deux poëmes je voudrois que ressemblât celui qu'il daigneroit me » dicter, sans doute j'hésiterois beaucoup ; mais je sens que mon extrême » goût pour l'ordre, l'exactitude et l'ensemble, me feroit pencher en » faveur du *Goffredo.* » Malgré l'autorité de ce jugement, le docteur Ferrario exprime le sien, que je traduirai en entier, comme un des morceaux de son ouvrage qui peuvent le mieux faire apprécier sa manière et son talent. « Il me semble évident que l'auteur de l'*Orlando* a l'imagination » beaucoup plus vive et plus féconde que l'auteur de la *Jérusalem*. Je » ne sais quel effet produit dans les autres la lecture de ces deux poëmes, » quant à ce qui appartient à l'énergie des récits et à la vivacité des » descriptions ; pour moi, j'avoue que les récits du Tasse me plaisent, » m'intéressent, et je dirai me séduisent, tant ils sont gracieux, finis et » parfaits : mais ceux de l'Arioste me ravissent hors de moi ; ils échauffent » mon cœur de cet enthousiasme dont ils sont pleins ; tellement qu'il ne » me semble pas lire, mais voir les choses racontées. Le Tasse me paroît » un peintre délicat et très-gracieux, dont le dessin et le coloris ont » toute la pureté qu'on peut desirer ; l'Arioste me semble un Jules » Romain, un Buonarotti, un Rubens, qui, avec un hardi et vigou» reux pinceau, place sous mon œil et me fait presque toucher avec » la main les objets les plus grands, les plus passionnés, les plus ter» ribles ; et pourtant l'Arioste lui-même, lorsqu'il veut employer un » pinceau plus délicat, ne le cède à personne. Angélique fuyant Olympie » abandonnée, et cent autres passages pareils, qui se rencontrent » dans l'*Orlando*, peuvent soutenir le parallèle avec tout ce que les » muses grecques et latines offrent de plus séduisant. On ne doit pas » dissimuler que les narrations de l'Arioste ne sont pas toujours égale» ment agréables ; parfois elles languissent et semblent presque ramper ; » celles du Tasse sont plus soutenues et plus égales : mais outre que ce » fut peut-être, de la part de l'Arioste, un art pour mieux faire res» sortir les récits dans lesquels il vouloit se signaler, cela prouve seule» ment que l'Arioste n'est pas toujours égal à lui-même, mais ne prouve » pas qu'il ne soit, quand il lui plaît de l'être, supérieur à tout autre. » Reste à parler de l'élégance du style ; et en cette partie, on ne peut » nier, si je ne me trompe, que le Tasse ne soit supérieur à l'Arioste, » parce que chaque parole et chaque expression est dans le premier étu» diée et choisie, et qu'il dit toute chose le plus noblement qu'il se

» puisse. Le second, plus attentif aux choses qu'aux paroles, ne met » pas beaucoup de soin dans le choix de l'expression, et emploie par- » fois des mots bas et vulgaires : il sait pourtant se relever quand il lui » plaît, et user à propos des termes les plus délicats; il sait, quand il » le veut, placer dans ses vers des ornemens et des grâces; et il nous » montre que, s'il avoit voulu corriger son Orlando avec un plus grand » soin, ce poëme ne le céderoit à aucun autre en élégance. »

Je ne critiquerai point le jugement du docteur Ferrario, mais les pensées exagérées qu'il emploie pour l'exprimer. Est-ce un vrai enthousiasme que de dire de l'Arioste, « Il a peut-être *mis de l'art à faire des » narrations languissantes*, pour mieux faire ressortir ses beaux récits; il » sait se relever, *quand il lui plaît;* il sait, *quand il le veut*, &c. S'il » *avoit voulu corriger avec un plus grand soin*, &c. ! » Ces exagérations me font souvenir d'une anecdote insérée dans le Journal encyclopédique de juillet 1762. « Un Italien, homme de beaucoup d'esprit, faisoit l'éloge » du Tasse avec un grand enthousiasme. N'est-il pas vrai, lui dit-on, que » si Dieu vouloit faire un poëme épique, il en composeroit un comme la » Jérusalem délivrée! L'Italien répondit avec vivacité : *Se potesse, signori, » se potesse.* » Je hasarderai ici une observation par laquelle, entre autres, je me rends raison de la préférence assez généralement accordée à l'Arioste. Les gens du monde, et même la plupart des gens de lettres, ignorent combien ce poëte a pris et choisi de détails et d'épisodes dans les compositions peu connues de ses devanciers, tandis que chacun reconnoît aisément une grande partie des emprunts faits par le Tasse : ainsi, dans l'Arioste, on admire des parties qu'on croit être de vraies créations, tandis que dans le Tasse on reconnoît souvent que plusieurs parties ne sont que d'habiles imitations. L'impression différente que produisent ces divers genres de mérite peut avoir rangé un plus grand nombre d'avis en faveur du poëte qui est censé créer qu'en faveur de celui qui imite.

Abandonnant l'Arioste, le docteur Ferrario indique divers poëmes romanesques consacrés encore à Charlemagne ou à ses paladins : 1.° les Amours de Milon d'Anglante et de Berthe, sœur du roi Charlemagne, la naissance de Roland, et les descendances ou généalogies des paladins de France; 2.° l'*Orlando;* 3.° les premières entreprises du comte Roland; 4.° l'*Aspramonte;* 5.° l'Oronte géant; 6.° Falconet; 7.° l'*Antifor di Barosia*. Après Bojardo et l'Arioste, des imitateurs osèrent continuer leurs ouvrages. On trouve un poëme intitulé *Suite de Roland furieux, avec la mort de Roger:* il parut en 1543; il contient soixante-trois chants. On trouve encore deux autres poëmes, l'un, Roland banni, et l'autre, Roland sage, auxquels il faut ajouter l'*Orlando* en vingt-un chants, imprimé à

Venise en 1598, et le poëme en huit chants qui parut, en 1597, sous ce titre, *la Vie et la mort de Saint-Roland, avec vingt mille chrétiens tués à Ronsceval.* En 1525, il avoit été publié, en trois livres contenant vingt-neuf chants, un poëme laissé imparfait par l'auteur; il célébroit Bélisard, père du comte Roland. A la suite des poëmes dont Roland est le héros, le docteur Ferrario indique ceux qui sont consacrés à Angélique, fille de Galafron, grand can du Catai. On a distingué le poëme intitulé *Angélique amoureuse*, duquel on a dit qu'il est plein d'inventions neuves, ingénieuses et habilement décrites. L'auteur s'appeloit Brusantini. Son ouvrage renferme trente-sept chants. Pierre l'Arétin publia, en 1538, un poëme intitulé *les Larmes d'Angélique.* Ici M. Ferrario relève une singulière méprise de Lenglet du Fresnoy, qu'il nomme toujours Percel. Dans sa Bibliothèque des romans, l'auteur français plaça parmi les romans de chevalerie appatenant au temps de Charlemagne, le poëme italien portant le titre d'*Angeleida*, par Érasme de Valsone, publié en 1590. Il ne s'agit point, dans cet ouvrage, de la fameuse héroïne; c'est un poëme sacré, où l'auteur décrit la bataille des anges contre Lucifer et ses adhérens.

Louis Dolce publia, en 1536, un poëme non achevé, sous le titre de *Sacripante paladino.* On sait que ce guerrier étoit amoureux passionné d'Angélique.

M. Ferrario passe ensuite aux romans relatifs à la famille de Claramont, fameuse par Renaud de Montauban, l'un des quatre fils d'Aymon. A l'âge de dix-huit ans, le Tasse publia son poëme *il Rinaldo.* Cet ouvrage contient les premières entreprises et aventures de ce héros, pour obtenir Clarisse, dont il étoit amoureux. Cet essai du jeune poëte donnoit des espérances qui furent dépassées par le mérite de la Jérusalem. Les prouesses de Renaud avoient, vers l'an 1200, fourni à Hugues de Villeneuve le roman en vers de Regnault de Montauban. L'ouvrage de ce trouvère produisit plusieurs autres romans dans lesquels ce héros figure.

Le docteur Ferrario indique les nombreux mais peu intéressans poëmes que la famille de Claramont a fournis à la littérature italienne, et ceux dont elle a emprunté les sujets aux familles des preux et paladins de l'époque de Charlemagne, ou aux héros de la famille de Montgrane. Le plus digne de mention, c'est peut-être Guérin le Mesquin, poëme qui existe en français, en italien et en espagnol. En terminant la nomenclature fatigante de tant de romans ou poëmes ignorés qui appartiennent à la division des héros et paladins de Charlemagne, le docteur Ferrario se félicite de ce que les romans et poëmes italiens relatifs aux héros de la table ronde et aux Amadis ne sont pas aussi nombreux. Ces deux bran-

ches de la division des romans et épopées romanesques seront l'objet d'un court et dernier extrait.

RAYNOUARD.

CARMEN MAKSURA dictum Abi Becri Muhammedis Ibn Hoseini Ibn Doreidi, cum scholiis integris nunc primùm editis Abi Abdallah Ibn Heschami, collatis codicibus parisiensibus, hauniensibus, necnon recensione Ibn Chaluviæ, ex apographo bonnensi edidit, interpretatione latinâ, prolegomenis et notis instruxit L. N. Boisen, *magister artium; pars 1.* Hauniæ, 1828; 45 pages de texte arabe, 89 pages pour les prolégomènes et les notes, et 6 pages non numérotées pour la traduction, *in-4.°*

ABOU-BECR MOHAMMED, plus connu sous le nom d'*Ebn-Doréid*, a laissé une grande réputation parmi les écrivains musulmans, soit par sa profonde connoissance de la langue arabe, soit par son talent pour la poésie. Né à Basra en l'an 223 de l'hégire (837-838) de J. C., il mourut à Bagdad en 321 (933). La vie d'Ebn-Doréid, écrite par Ebn-Khallican, ayant été publiée en latin par E. Scheidius et en arabe par M. Hamaker, il seroit superflu d'en dire ici rien de plus. Un extrait de cette vie a d'ailleurs été inséré par feu M. Jourdain dans la *Biographie universelle*, au mot *Ibn-Doréid.* Quoique, suivant le témoignage d'Ebn-Khallican, les poésies d'Ebn-Doréid fussent en si grand nombre, qu'il ait dû s'abstenir de les indiquer, en se bornant même aux principales, nous n'en connoissons aucune autre que le poëme qui est nommé *Maksoura*, à cause qu'il a pour rime la lettre que les grammairiens arabes nomment *élif bref* الف القصر, et qui fait donner aux noms qui se terminent par cette lettre la dénomination de مقصور, par opposition à ceux qui se terminent par un *élif long* suivi d'un *hamza*, et qui sont dénommés ممدود. Ce poëme appartient au genre de poésies appelées قصيدة *kasida;* mais, ce qui est assez rare dans les poëmes de cette espèce, il comprend plus de deux cent trente vers ou distiques.

Il existoit déjà deux éditions du poëme d'Ebn-Doréid, l'une donnée en 1773 à Franeker, par Agg. Haitsma, mais tellement remplie de fautes de tout genre, qu'elle ne pouvoit être d'une grande utilité; l'autre due à Ev. Scheidius, et publiée à Harderwyk, pour le texte en 1768, et pour la traduction, les notes, &c., en 1786. Cette dernière est telle qu'on devoit l'attendre de la part du savant éditeur, quoique cependant elle ne soit pas entièrement exempte de fautes; mais on

pouvoit regretter que Scheidius n'eût donné le texte d'aucune des scholies arabes dont il avoit fait usage, et que ses propres notes, soit philologiques, soit historiques, se réduisissent à peu de chose. Ce regret étoit d'autant mieux fondé, que le poëme d'Ebn-Doréid rappelle une multitude d'événemens et de personnages célèbres dans l'histoire des Arabes, soit avant, soit après l'islamisme; et que, sous le point de vue de la langue, il peut être considéré comme un livre classique d'une grande autorité. M. Boisen a donc été heureusement inspiré, en choisissant ce poëme pour le sujet du premier travail par lequel il vouloit signaler son entrée dans la carrière de la littérature orientale.

Le volume dont nous allons rendre compte, et qui est annoncé comme la première partie de l'ouvrage, ne contient que les cent quinze premiers vers du poëme. Il se compose du texte arabe, tant des vers que des scholies, d'une traduction latine des vers, de prolégomènes, et de notes, soit critiques, soit philologiques et historiques.

Les prolégomènes, qui doivent d'abord fixer notre attention, sont divisés en cinq sections, sous les rubriques suivantes:

1. *Præfatio.* 2. *De nominibus, argumento et indole carminis.* 3. *De metro.* 4. *De editionibus, codicibus et scholiis.* 5. *De vita auctoris.*

Dans la première section, M. Boisen justifie le choix qu'il a fait du poëme d'Ebn-Doréid pour en faire le sujet de son travail, et l'on voit que son choix a été déterminé, tant par son goût personnel, que par l'opinion de plusieurs savans célèbres qui s'intéressoient à ses succès, et parmi lesquels M. Freytag tient le premier rang.

Dans la seconde section, l'auteur s'attache d'abord à développer le sens propre du mot *kasida* قصيدة, et les raisons qui ont fait donner cette dénomination au genre de poésie auquel appartient le poëme d'Ebn-Doréid: il explique ensuite le titre particulier de *Maksoura;* puis enfin il présente l'analyse du poëme et des différentes parties dont il se compose; et de cette analyse, il conclut que le véritable sujet du poëme est l'éloge des deux princes persans Ebn-Mical (Abd allah, fils de Mohammed) et Abou'l-abbas Ismaël.

Je doute fort que l'espèce des poëmes nommés *kasida* ait pris son nom de ce que dans ces compositions le poëte se propose *un objet déterminé* مقصود, comme le dit M. Boisen, *propositum aliquod palmarium, ad quod omnia spectant;* car c'est là une qualité commune à toute composition poétique. Je pense bien plutôt que, par cette dénomination, on a voulu désigner primitivement un poëme d'*une moyenne longueur*, qui n'est ni très-court, ni très-long; signification qui est tout-à-fait analogue à celle du verbe قصد intransitif: *medio modo se habuit, non crassus, non gracilis; non parcus, non prodigus; non celer, non lentus:*

modum rectum tenuit. Golius a donc eu raison de traduire قصيد et قصيدة par *poema justo versuum numero constans* Ce n'est que par une conséquence de la dénomination affectée à ce genre de compositions, et devenue *nom*, quoique dans l'origine elle fût un adjectif, qu'on a nommé مقصود le personnage à l'éloge duquel étoit consacrée une *kasida*, et que le verbe قصد, et à la huitième forme اقتصد, a pris l'acception de se *livrer habituellement à la composition du poëme de l'espèce nommée KASIDA ;* car c'est là le sens de ce passage du *Kamous*, القصد ضدّ الافراط كالاقتصاد ومواصلة الشاعر عمل القصائد كالاقتصاد et واصل عمل القصائد, ne signifie point du tout *opus propositorum conjungere*, comme le traduit M. Boisen, mais bien, *iteratis et continuatis vicibus, carminibus è genere kasidarum pangendis operam dare.*

L'objet de la troisième section est le mètre du poëme, et en général le système métrique des Arabes. Nous pensons que c'est avec raison que M. Boisen refuse son assentiment au système que M. Ewald a voulu substituer, sans aucun fondement solide, à celui que les écrivains arabes eux-mêmes nous ont transmis, et qui a été fixé par écrit dès le premier siècle de l'hégire. Peut-être M. Boisen s'est-il lui-même livré un peu trop à des conjectures sur la formation successive, et, si j'ose me servir de ce terme, sur l'arbre généalogique des divers mètres employés par les poëtes arabes. Il seroit assurément téméraire de déterminer *à priori* l'âge respectif des anciennes poésies arabes par de semblables conjectures; et nos connoissances historiques sur la date précise de ces antiques compositions sont trop imparfaites, pour que, de leur classification chronologique, nous puissions déduire *à posteriori* l'ancienneté respective des diverses sortes de mètres.

Je passe à la quatrième section ; et laissant de côté ce que M. Boisen dit des deux précédentes éditions du poëme d'Ebn-Doréid, je me borne à faire connoître les manuscrits, soit du texte, soit des commentaires, qui lui ont servi pour son édition et pour la composition de ses notes.

Le manuscrit qui a servi de base à l'édition de M. Boisen, est une copie faite par le professeur J. P. Berg, de Duisbourg, du manuscrit n.° 1593 de la bibliothèque de l'université de Leyde, le même dont s'étoit servi Haitsma, et qui est indiqué comme contenant, outre le texte du poëme, les scholies d'Ebn-Hescham (Abou-Abd-allah Mohammed), Lakhmi Sebti, c'est-à-dire, natif de Ceuta. Berg a joint à sa copie les variantes que lui ont fournies les manuscrits n.os 1590 et 1592 de la même bibliothèque; il a aussi fait usage d'une copie, faite par le célèbre A. Schultens, d'un autre commentaire dont l'auteur est nommé

Abou-Abd-allah Hoséin, fils de Chalouwiya, ou plutôt *Khaléwaïh* خالويه. Tous ces travaux du professeur Berg ont été mis à contribution par M. Boisen. De plus, il a copié à Paris le poëme d'Ebn-Doréid, accompagné d'un bon commentaire anonyme, qui se trouve parmi les manuscrits arabes de la Bibliothèque du Roi, sous le n.° 1454; enfin, il a aussi fait quelque usage d'un manuscrit de la bibliothèque royale de Copenhague, portant le n.° 1, et dans lequel au texte sont jointes des scholies très-courtes.

M. Boisen dit qu'il a fait imprimer en entier les scholies d'Ebn-Hescham qui étoient inédites, Haitsma n'en ayant fait presque aucun usage, et que c'est principalement le travail de ce scholiaste qui lui a servi de guide dans ses notes, sans toutefois qu'il ait négligé de faire son profit des scholies d'Ebn-Khaléwaïh et de celles des manuscrits n.° 2454 de Paris et n.° 1 de Copenhague.

Il est fâcheux que M. Boisen ait ignoré que la Bibliothèque du Roi possède une autre copie du poëme d'Ebn-Doréid, avec un commentaire beaucoup plus étendu que tous ceux dont il a eu connoissance. Cette copie se trouve à la suite d'un traité de jurisprudence incomplet, dans le manuscrit n.° 490, et a été fort mal indiquée dans le catalogue imprimé, d'après une notice manuscrite de Joseph Ascari, en ces termes : *Anonymi carmen obscurissimum, ad doctrinam morum pertinens, unà cum commentariis doctoris Eben Draïd.* Dans ce manuscrit, qui est excellent et qui a été corrigé avec soin, le poëme d'Ebn-Doréid est acéphale, et il manque les seize premiers vers, ainsi que les scholies correspondantes. En comparant ce commentaire avec les scholies d'Ebn-Hescham publiées par M. Boisen, je me suis convaincu que ces scholies ne sont qu'un extrait du commentaire d'Ebn-Hescham; que c'est ce commentaire que nous offre, dans toute son étendue, le manuscrit n.° 490, et qu'il fournit presque toujours le moyen de corriger les fautes assez nombreuses et de réparer les omissions palpables, soit du manuscrit même de Leyde, soit de la copie du professeur Berg. Je dois observer, en passant, que le manuscrit n.° 490 renferme encore un autre poëme d'Ebn-Doréid, mais incomplet, dans lequel chaque vers contient un mot qui, dans une certaine signification, se termine par un *élif bref*, et par conséquent est مقصور, et dans une autre finit par un *élif long*, et par conséquent est ممدود. Voici les deux premiers vers de ce poëme, qui donneront une idée juste du but que le poëte s'est proposé dans cette singulière composition :

لَا تَرْكَنَنْ إِلَى ٱلْـهَـوَى   وَٱحْذَرْ مُفَارَقَــةَ ٱلْهَــوَآء

يَوْمًا تَسِيرُ إِلَى الـقُـرَى وَيَفُوزُ غَيْرُكَ فِي ٱلْـقُـرَّآءِ

Le poëme *Maksoura* d'Ebn-Doréid a eu un grand nombre de commentateurs, et j'en possède moi-même un très-bon manuscrit, avec des scholies et une analyse grammaticale, qui ont pour auteur *Mohammed Comari* الكماري *Razi* ou *Dazi* الرزي ou الدزي, *fils de Soliman.*

La cinquième section des prolégomènes contient la vie d'Ebn-Doréid, traduite d'Ebn-Hescham, et dont le texte forme le commencement des scholies de ce commentateur. Il y a dans cette vie plusieurs passages qui ont été mal entendus par le traducteur, ou dont le texte a besoin de correction. C'est ainsi que, dans le texte, pag. 1, lig. 10, il faut lire البيّنة au lieu de البيتة, mauvaise leçon que M. Boisen a traduite, sans aucune raison, par *singulos versus firmantia;* que, page 2, ligne 2, حيله doit être changé en جيله, ce qui veut dire *parmi ses contemporains*, et non pas *in amiculo ferali;* enfin que, même page, lig. 17, au lieu de هوا, ce qui ne sauroit signifier *consulto*, il faut lire هذا, mot qui sert simplement de transition.

Quant aux erreurs commises dans la traduction, elles sont en assez grand nombre, et dénaturent tout à-fait le sens.

L'auteur Ebn-Hescham commence, suivant l'usage, par célébrer les louanges de Dieu et invoquer sa protection en faveur de Mahomet et de *ses descendans*, على محمد وآله. Comme il lui falloit, pour le parallélisme, une phrase qui rimât avec celle-là, il ajoute ما رسب شخص او طفا في آله, ce que le traducteur a rendu ainsi: *Certè quod subsiderit homo aut emerserit, à Deo pendet.* Il est évident qu'il a prononcé le dernier mot إلّه ou الّه, ce qui ne peut être, puisque la rime seroit en défaut, tandis qu'il faut nécessairement prononcer آلِه. Ici le mot آل signifie le *phénomène du mirage*, dont M. Boisen lui-même a parlé assez au long dans son commentaire sur le vers 49, mais particulièrement celui qui est produit à l'horizon visuel par le brouillard qui s'élève au lever et au coucher du soleil, et par l'effet duquel les objets éloignés semblent changer de position et s'élever progressivement dans l'atmosphère au-dessus du sol. Le mot شخص signifie *les corps* et leur *apparence*, et c'est le terme consacré quand on parle de cette illusion d'optique. Lorsque le brouillard ou la vapeur s'épaissit et s'élève, les objets que la vue aperçoit à l'horizon, paroissent aussi s'élever, ce qu'on exprime par le mot طفا, qu'Ebn-Doréid lui-même emploie en ce sens au vers 49 de son poëme: quand le brouillard diminue et se dissipe, ils semblent s'abaisser. Le texte d'Ebn-Hescham signifie donc à la lettre, *quamdiù subsident*,

vel supernatabunt corporum simulacra in vapore ejus; et c'est une métaphore qui veut dire simplement, *aussi long-temps qu'il restera des descendans de sa race qui se succéderont les uns aux autres.*

La singularité de cette métaphore peut excuser l'erreur du traducteur; mais il est moins excusable d'avoir traduit, page 27, ligne 5, الاقمار, qui signifie *les lunes*, par *nemo eorum qui cum eo alea certarunt,* ce qui est tout-à-fait étranger à la pensée de l'auteur.

Plus loin, Ebn-Hescham raconte qu'Ebn-Doréid, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, éprouva une violente attaque de paralysie, à la suite de laquelle cependant il recouvra une santé aussi parfaite qu'il l'avoit jamais eue, et *ne s'aperçut d'aucun affoiblissement dans ses facultés;* car c'est là ce que signifient ces mots, ولم ينكر من نفسه شيئًا, et non pas, *ut nihil sibi negavit, vel suscipiendum recusavit.*

Près de mourir, Ebn-Doréid, suivant son biographe, avoit récité souvent ce vers, dont il se faisoit l'application :

فوا حزنى ان لا حيوة لذيذة   ولا عمل يرضى به الله منّا

« Oh! quel cuisant chagrin pour moi! je ne possède plus ni une vie
» pleine de charmes, ni de bonnes œuvres capables de plaire à Dieu! »

Ce vers ne présente aucune obscurité; toutefois il faut excuser M. Boisen d'en avoir tout-à-fait altéré le sens, puisqu'il a également échappé à Scheidius et à M. Hamaker.

Je me suis peut-être arrêté trop long-temps sur ces prolégomènes; mais ce que j'en ai dit me permettra d'être plus court quand je parlerai du commentaire de M. Boisen, commentaire fort estimable sous plusieurs points de vue, mais où l'on rencontre assez souvent des fautes pareilles à celles que je viens de signaler. Je dois maintenant m'occuper du texte arabe, non pas du poëme lui-même, qui donne lieu à bien peu d'observations, mais des scholies d'Ebn-Hescham, qui ont besoin d'un assez grand nombre de corrections. Je répète, au surplus, ce que j'ai déjà dit : ces fautes peuvent appartenir ou à la copie du professeur Berg, ou même au manuscrit de Leyde. M. Boisen en a corrigé plusieurs; mais il en est resté pour le moins autant, qu'on peut corriger, ou par conjecture, ou à l'aide de notre manuscrit n.° 490. Ce secours me manquant pour les scholies des quinze premiers vers, c'est par conjecture que je corrige les fautes suivantes :

Pag. 5, lig. 4, التى تشبّه بها lisez التى تشبّب بها

Pag. 5, l. 2; , ما لم يقم على ساق   ممّا لم يقم على ساق

Pag. 5, l. 25, الابـــــــــة lisez الآبـــــــــة

Pag. 6, l. 22, للمقارنة للمقاربة

c'est-à-dire, *à cause que ce sont des lettres du même organe à-peu-près.*

Pag. 9, l. 20, اوشكت بتمصّع lisez اوشكت.تتمدّع

Pag. 9, l. 22, وهى اقلّهما وهى اقلّهما

c'est-à-dire, *de ces deux formes, cette dernière est la moins usitée.*

Pag. 10, l. 9, وحركه الدال فى تجلّدى. Ceci ne donne aucun sens. Le scholiaste ayant dit que تجلّد est le sujet, ou, comme disent les grammairiens arabes, l'agent du verbe يجْمِ, a dû ajouter que, si l'on ne voyoit pas dans le mot تجلّد sur le د la voyelle *dhamma* qui caractérise le nominatif ou agent du verbe, c'est qu'elle avoit disparu à cause du pronom affixe de la première personne. Peut-être le texte doit-il être rétabli ainsi :

وحركة الدال ذهبت لاضافة ضمير المتكلّم فى تجلّدى

Pag. 11, lig. 4. On ne conçoit pas à quel propos le commentateur observe que les Arabes, pour exprimer la possession de cent chameaux ou de cent brebis, se servent du mot غنى, mais que, s'il s'agit de cent chèvres, ils disent قنى ou قنوة. Il n'y a aucun doute qu'il avoit dit auparavant que, dans ce seizième vers, au lieu de ومنى, quelques personnes lisoient وقنى; il faut donc restituer ainsi le texte :

ويكتب بالياء وقد يروى وقنى والعرب تقول لخ

A partir d'ici, nous avons le secours du manuscrit n.° 490, qu'un nouvel éditeur ne manquera sans doute pas de consulter. Je me bornerai donc à montrer, par quelques exemples, les ressources que ce manuscrit fournira pour donner plus correctement les scholies d'Ebn-Hescham.

Dans la scholie du vers 17 (pag. 11, lig. 10), on lit dans l'imprimé, وقيل دم القلب مكروه; ce qui n'offre aucun sens : tout est clair en corrigeant d'après le manuscrit, وقيل دم القلب ومحتوى مكروه.

Au vers 16, on est surpris qu'à l'occasion du mot ضبّ, qui signifie là *un animal du genre des lézards*, le commentateur indique diverses acceptions de ce mot, et oublie précisément celle que le poëte a eu

en vue. C'est une omission du copiste ; car, dans le manuscrit 490, on lit والضب دويبّة تشبه الحرذون وليس به والضبّ ايضا من اسمآء الذّكر والضبّ الحلب الخ, ce qui ne peut être que la vraie leçon.

La scholie du trente-unième vers, où M. Boisen a corrigé avec raison plusieurs fautes, exige encore d'autres rectifications. Au lieu de نفى اسد, le manuscrit 490 porte نفى الدآء, et لا اقامة, au lieu de لا قامه ; puis فجعل لعًا اسما لأقامه اسد, ce qui signifie que le grammairien dont parle l'auteur a regardé لعًا comme *un nom* qui représente le sens de اقامه اسد! *que Dieu te relève.* Il est singulier que l'éditeur ait introduit dans cette scholie deux corrections qui sont non-seulement inutiles, mais tout-à-fait déplacées. D'abord je ne saurois concevoir pourquoi il veut substituer النحويون à اللغويون, mot qui signifie proprement les grammairiens qui s'occupent, non de la grammaire (on appelle ceux-ci النحويون), mais des *mots de la langue*, ou, si l'on veut, de son *lexique*. En second lieu, il substitue فى حديث المرفوع à ce que porte le manuscrit, فى حديث مرفوع. Auroit-il cru que مرفوع est un nom propre? ce seroit une erreur. Ce qu'on entend par حديث مرفوع, c'est une parole du prophète qui a été rapportée par un de ses compagnons, ما اخبر الصحابى عن قول رسول اسد, comme dit l'auteur du livre *des Définitions*.

Dans cette même scholie (pag. 16, lig. 1), il y a, dans un vers cité du poëte Ascha (Maïmoun, fils de Kaïs), une faute d'autant plus surprenante, que M. Boisen avoit sous les yeux, comme on le voit par ses notes, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, où se trouve rapporté ce même vers, et où il est imprimé correctement. M. Boisen a traduit ainsi ce vers : *Camela robore prædita, quæ si cespitaret, periret potius, quam ut ei acclamarem, Resurge*; et il ajoute que cela veut dire que cet animal, quand il fait un faux pas, se relève si vite, que celui qui le monte n'a pas le temps de lui dire لعًا, c'est-à-dire, *que Dieu te relève.* C'est effectivement là le sens, mais on le chercheroit inutilement dans le texte, si on lisoit, comme a fait l'éditeur, فالتعس, ce qu'il a rendu par *si periret*, tandis que la vraie leçon est فالنعش *actio resurgendi*.

La glose du vers 33 (même page, lig. 18) exige une correction qu'on ne pourroit guère faire par conjecture. Au lieu de اذود القول فى, il faut lire اذود القوافى.

Dans cette même glose, il faut lire (pag. 18, lig. 2), النار, au lieu de النار, ce qui n'est peut-être qu'une faute d'impression, et (*ib.* lig. 3

et 4), نقاف au lieu de ثقاف; puis il faut rétablir ainsi le second des vers cités pour prouver le sens du mot نقاف :

خُوَيْرَبَيْنِ يَنْقُفانِ الـهـامـا

c'est-à-dire, *deux petits drôles intrépides qui brisent les têtes.*

Il est peu surprenant qu'un copiste ait défiguré le mot خُوَيْرَبَيْن, diminutif de خُورَّى ou خِيرَّى : cette expression, qui est d'un usage rare, est un augmentatif de خَيْرٌ *bon.*

La scholie du vers 34 (pag. 17, lig. 17) contient une observation grammaticale qui a pour objet les racines dont la seconde et la troisième radicale sont des و, comme قوى, qui est pour قوو, ainsi qu'on le reconnoît à la forme du nom قُوَّة. A cette occasion, le grammairien observe qu'il n'y a point en arabe de racine dont la première et la troisième radicale soient des و, si ce n'est le mot واو, qui se compose de trois و. Voici, je pense, comme il faut rétablir ce passage :

ولم تات (الواو) فاء ولامًا فى كلمة الا فى واو ففاوه وعينه ولامـه واو

Cette correction est fondée en grande partie sur la leçon du manuscrit 490, où l'on a omis seulement le mot وعينه.

Je ne pousserai pas plus loin ces observations critiques sur le texte du commentaire d'Ebn-Hescham. Je passerai légèrement sur la traduction du poëme, à laquelle je ne pourrois guère me dispenser d'appliquer les mêmes réflexions que j'ai faites récemment à l'occasion de la *Moallaka* de Tarafa, traduite par M. Vullers. M. Boisen a dû s'écarter quelquefois de la traduction de Scheidius, et plus souvent encore de celle de Haitsma, et l'on ne peut que lui savoir gré de n'avoir pas suivi aveuglément ses devanciers. Il y a pourtant quelques endroits où je préférerois la traduction de Scheidius; par exemple, au vers 6 (4 de l'édition de Scheidius), que M. Boisen rend ainsi : *Et (quod) factum sit pratum lusus siccum et flaccidum, postquam madore antea ebulliverat;* tandis que Scheidius avoit dit : *Et quod evaserint florida prata hilarissimæ vitæ meæ, arida, emarcida; postquam fuerant olim exuberantia madore;* ce qui est plus clair et offre une figure plus juste que les mots *postquam madore antea ebulliverat.*

Au vers 13, au contraire, M. Boisen a eu raison de s'écarter de la traduction de Scheidius, qui a mal à propos donné à la conjonction إِنْ le sens de لَوْ, en traduisant ainsi : *Etiamsi depelleret.... tunc tamen cor insisteret....* Cette faute a été souvent commise par les traducteurs,

qui ont négligé la nuance délicate, mais très-importante, qui distingue l'une de l'autre ces deux particules.

Le poëte, aux vers 15 et 16, compare sa situation entre l'espérance et le desir de voir se réaliser ses vœux, à celle d'un habitant du désert qui tient les yeux fixés sur un nuage d'où partent, il est vrai, des éclairs, mais qui peut-être trompera son espoir, et n'arrosera point la plaine aride qui soupire après ses eaux. Pour avoir voulu être trop littéral, M. Boisen est devenu obscur : *Status meus*, dit-il, *anxia observatio est nubis, cujus fulgurans* (*nubes*) *deceptrix est*, &c. On ne comprend pas facilement ce que c'est que la *nuée d'une nuée*, tandis qu'en arabe on sent très-bien la différence qu'il y a entre سحاب et بارق, et Haitsma l'a rendue, sinon avec élégance, du moins d'une manière très-intelligible, en disant : *observator* (il devoit dire *observatio*) *nubis, cujus fulgur sequentem pluviam non habet.*

Le vingtième vers donne aussi lieu à une observation, et ce sera la dernière que je ferai sur la traduction. Ce vers est ainsi conçu :

أُراجع لى الدهرُ حولاً كاملًا　　　　الى الذى عوَّد امر لا يُرتجى

M. Boisen l'a traduit ainsi : *Rediturumne est mihi tempus, omnino se convertens in pristinam consuetudinem, an desperandum est!* Il est évident que ce sont les mots حولاً كاملًا que le traducteur a rendus par, *omnino se convertens*, c'est-à-dire, plus littéralement, *conversione perfectâ*; mais il n'est pas moins certain que tous les commentateurs les ont pris dans un sens fort différent, et que je crois le seul vrai, savoir, *annum integrum*. Si l'on traduit راجع comme verbe actif et transitif, le sens est, *restituetne mihi sors annum integrum! quales fuerunt anni priores*, si l'on regarde راجع comme verbe neutre, il faudra traduire : *rediturane est sors ad me, per annum integrum, ad priorem suam conditionem!*

Il est assez singulier que les trois traducteurs aient commis la même faute. Scheidius invoque l'autorité du scholiaste en faveur de sa traduction, *conversione plena*. Mais je ne sais de quel scholiaste il veut parler. Celui du manuscrit du Roi n.° 1454, dit positivement, حولا كاملا اى سنة كاملة et explique cela ainsi : « Le sort ramenera-t-il à moi, *ne fût-ce que pour* » *une année entière*, l'état heureux auquel il m'avoit accoutumé! » Le scholiaste de mon manuscrit n'est pas moins positif; il dit en deux mots : الحول السنة. On ne peut révoquer en doute que l'opinion d'Ebn-Hescham ne soit la même, puisqu'il observe, à cette occasion, qu'une *année* s'appelle indifféremment عام, حول, سنة, حقبة et حجة. Comment M. Boisen, s'il a cru devoir s'écarter de l'opinion commune des

scholiastes, n'en a-t-il pas du moins fait la remarque! J'ajoute que l'épithète كاملا convient bien mieux, en entendant حول d'une année.

Il me reste à parler des notes que M. Boisen a jointes à sa traduction. Je dois dire en général qu'elles annoncent dans l'auteur un jugement droit, une critique sage et réservée, enfin une connoissance approfondie des principes de la langue arabe, ainsi que des ouvrages les plus importans publiés dans ces dernières années. Une seule partie de ces notes donne assez souvent prise à la critique : c'est la traduction des vers isolés cités par le scholiaste, soit pour justifier ses observations, soit à cause qu'ils offrent des pensées, des métaphores ou des expressions analogues à celles qui se rencontrent dans le poëme d'Ebn-Doréid. C'est en général ce qu'il y a de plus difficile à entendre dans tous les ouvrages des grammairiens, et bien souvent on est réduit à cet égard à des conjectures plus ou moins plausibles. C'est aussi là que les copistes font d'ordinaire le plus grand nombre de fautes, à cause de l'obscurité même de ces vers, détachés de tout ce qui devoit les précéder et les suivre. Je vais rétablir le sens de quelques-uns de ces vers.

La glose sur le onzième vers d'Ebn-Doréid contient, entre autres citations, ce vers d'un poëte nommé *Aswad, fils de Yafar.*

فاری النعيم وكل ما يلهى به   يوما يصير الى بلى ونفاد

« Je vois en effet que les délices et tout ce qui fait l'amusement de » l'homme aboutira un jour à la destruction et à l'anéantissement. »

Ce vers, qui a été mal traduit, ne contient cependant qu'une pensée facile à saisir, et des expressions simples et naturelles.

Le vers suivant du célèbre poëte Bokhsori, cité dans la scholie du vingt-quatrième vers, n'offroit guère plus de difficultés :

وآنست من خطوب الدهر اكثرها   فليس ترتاع من خطب اذا طلعا

J'ignore de qui parle le poëte, si c'est d'une femme ou d'une femelle de chameau. Ce qu'il y a de certain, c'est que les verbes آنست et ترتاع sont au féminin, ce que semble n'avoir pas vu M. Boisen. Le sens est :

« Elle a déjà éprouvé la plupart des vicissitudes fâcheuses du temps, » et elle ne s'effraiera point lorsqu'il surviendra quelque nouveau mal- » heur. »

Il étoit peut-être un peu plus difficile de saisir le sens d'un vers de Djérir, que le scholiaste cite à l'occasion du vingt-neuvième vers d'Ebn-Doréid. Ce dernier dit :

ما كنت ادرى والزمان مولع   بشتّ ملوم وتنكيث قوى

A aaaa

ان القضاء قاذفي هوّة　　　لا تستبلّ نفس من فيها هوى

« Je ne savais pas, quoique le sort aime avec passion à disperser ce » qui est uni et à détordre les fils qui ont été tordus ensemble, (je ne » savais pas, dis-je) que le destin me jetteroit dans un précipice dont » ne sauroit revenir celui qui y est une fois tombé. »

Ebn-Héscham, à l'occasion de la métaphore تنكيث قوى *detorquendi filos quibus constat funis*, cite le vers suivant de Djérir :

لا يأمننّ قوىّ نقض مرّته　　　انى ارى الدهر ذا نقض وامرار

« Qu'un homme fort ne se flatte point que sa vigueur est à l'abri de » tout affoiblissement; car je vois que le temps s'exerce également à » détordre et à tordre avec force. »

Cette métaphore a tout-à-fait disparu dans la traduction de M. Boisen, quoiqu'il ait conservé le sens moral du vers, en disant : *Ne securus sit robustus de potentia sua ; equidem vidi tempus imminuendi et corroborandi potiùs.* Je pense qu'il a confondu نقض *détordre*, qui est l'opposé de امرار *tordre fortement*, avec نقص, qui signifie *diminution*. Il est incontestable cependant que نقض est la vraie leçon. Au contraire, dans le premier hémistiche, je conjecture que Djérir a écrit نقص مرّته.

La scholie sur le vers premier contient un grand nombre de citations. Il s'y trouve entre autres deux vers d'un poëte nommé امروٌ *Amra* (si ce n'est pas une faute) *fils de Rebia*. Je me borne à observer, relativement à ces vers, que ربط signifie là une sorte d'étoffe fine dont s'habillent les femmes (voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, pag. 245), et non pas *velamen tentoriorum*, comme a traduit M. Boisen, et que بين المقام والحجر qu'il a rendu par *inter stationem et montem*, indique une portion du temple de la Mecque, et doit signifier *entre la station* (le *MAKAM*) *d'Abraham*, et *la pierre noire*.

Mais je dois supprimer quelques autres observations du même genre, puisque je ne prétends pas faire ici une revue complète du poëme d'Ebn-Doréid ; et je finis en répétant que le travail de M. Boisen est très-estimable, et que c'est ce qui m'a engagé à profiter, pour le perfectionner, du bonheur que j'avois de pouvoir consulter deux bons manuscrits qui n'ont pas été connus de lui.

SILVESTRE DE SACY.

ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΣ ΠΕΡΙ ΤΗΣ ΓΕΩΓΡΑΦΙΚΗΣ ΥΦΗΓΗΣΕΩΣ, &c. *Traité de géographie de Claude Ptolémée d'Alexandrie, traduit pour la première fois du grec en français, sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par l'abbé* Halma. *In-4.°*, xlij et 172 pages.

Dans sa préface de la traduction de l'Almageste, l'abbé Halma promettoit une édition et une traduction complètes des Commentaires de Théon et de la Géographie de Ptolémée avec toutes ses tables. Nous crûmes devoir dès-lors le dissuader de ce projet : nous l'engageâmes (1) à se contenter d'extraire de Théon un certain nombre de passages qui intéressent réellement l'histoire des mathématiques, mais à abandonner l'idée de réimprimer et sur-tout de traduire en entier le trop verbeux et le plus souvent inutile commentaire dans lequel Théon a délayé les démonstrations déjà si longues de l'Almageste. L'abbé Halma n'a pas jugé à propos de suivre ce conseil, et nous doutons qu'il se soit bien trouvé de sa résolution. Son édition et sa traduction commencées, mais non achevées, lui ont fait perdre beaucoup de temps et d'argent, presque sans aucun profit pour la science. Quant à la Géographie de Ptolémée, nous tâchâmes de lui faire sentir qu'autant il seroit utile de donner une édition critique des tables de Ptolémée, d'après toutes les éditions et manuscrits que l'on possède, autant il seroit inutile de traduire en français deux cents pages *in-fol.* de noms propres, avec les colonnes de chiffres qui les accompagnent. Nous lui conseillâmes de se borner au premier livre, et à la fin du septième, où Ptolémée discute la carte de Marin de Tyr, et explique le tracé de sa propre carte; morceaux du plus grand intérêt, qui sont le complément nécessaire de l'Almageste. Ici, l'abbé Halma s'est montré plus docile à des avis qui lui étoient donnés dans son propre intérêt; et il avoue que c'est d'après nos conseils qu'il s'est borné à la partie théorique de l'ouvrage de Ptolémée.

Nous avons plusieurs fois rendu compte, dans ce journal, des traductions de l'abbé Halma ; et malgré le desir de ne point désobliger un homme estimable dont le zèle méritoit plus de succès, nous avons

(1) *Journal des Savans*, 1818, p. 275.

dû les traiter avec plus de sévérité que nous ne l'aurions voulu. L'abbé Halma, en poursuivant, avec une persévérance assurément fort louable, le projet de traduire tout ce qui nous reste des astronomes grecs, consultoit son goût plus que ses forces. Il savoit autant et plus de mathématiques qu'il n'étoit nécessaire pour entendre ces auteurs; mais il ne savoit pas tout-à-fait assez de grec. Sans doute, il n'en faut pas savoir beaucoup pour suivre, à l'aide des versions latines, des théorèmes et des démonstrations exprimées par des formules de langage qui reviennent presque toujours les mêmes; aussi, toutes les fois qu'il ne s'agit pas d'autre chose, l'abbé Halma est à-peu-près sans reproche. Mais, dans les anciens astronomes, tout n'est pas exposé de théorèmes ou de constructions; il y a des théories, des considérations, des raisonnemens. Or, en pareil cas, le traducteur qui ne sait pas suffisamment le grec se fourvoie, ce qui est arrivé très-souvent à l'abbé Halma, et parfois sur des points qui intéressent l'histoire de la science. Il étoit du devoir de la critique d'indiquer des fautes qui peuvent égarer les astronomes et les mathématiciens, auxquels ces traductions sont principalement destinées, et nous avons jugé utile de le faire en parlant de la traduction que l'abbé Halma a donnée de l'Almageste et de quelques autres ouvrages des astronomes grecs. Chargés de rendre compte de celle du premier livre de la Géographie, nous la soumettrons à un examen détaillé que permet le peu d'étendue de cet ouvrage et que réclame son importance.

Ptolémée connoissoit beaucoup mieux l'astronomie et la géographie que l'art d'écrire: son style est entortillé et obscur; ses phrases sont souvent d'une longueur désespérante, et leurs diverses parties s'enchaînent mal et se déroulent péniblement. Ces défauts sont peut-être plus sensibles encore dans la Géographie que dans l'Almageste, excepté toutefois l'introduction de ce dernier ouvrage, laquelle est un modèle de galimathias et d'amphigouri. Quand Ptolémée quitte les formules mathématiques, il est souvent fort difficile de suivre ses raisonnemens; aussi les versions latines, dans tous les endroits obscurs, ne sont presque jamais plus claires que le texte, et parfois le sont beaucoup moins encore. On ne sera donc pas très-surpris que l'abbé Halma l'ait rarement bien entendu, quand il s'agit d'autre chose que de démonstrations mathématiques. Il reste souvent à côté du texte; souvent aussi il se méprend tout-à-fait et ne saisit point l'enchaînement des phrases; on dirait même quelquefois qu'il traduit au hasard.

Nous ne nous attacherons pas à relever tous les passages où le traducteur a manqué le sens de Ptolémée; ce travail seroit trop long et

aussi fastidieux pour nous que pour nos lecteurs. Mais, comme sa traduction est la seule qui existe en français d'un des morceaux les plus curieux pour l'histoire de la géographie ancienne, nous releverons quelques-unes des principales fautes, celles sur-tout que l'obscurité et l'inexactitude des versions latines, ou l'altération du texte, ôtent les moyens de rectifier. De cette manière, les personnes, peu versées dans le grec, qui desireroient étudier cet ouvrage de Ptolémée, après avoir noté les passages dont nous donnerons le sens, pourront lire la traduction de l'abbé Halma avec plus de confiance (1).

La préface, de xlj pages, contient quelques généralités sur l'histoire de la géographie, peu exactes et peu instructives ; elles sont suivies d'une notice plus satisfaisante sur les éditions et les manuscrits de la géographie de Ptolémée. Quoique l'éditeur cite plusieurs manuscrits qu'il a, dit-il, consultés, il ne rapporte aucune variante, et l'on ne s'aperçoit pas qu'il ait amélioré le texte : ce texte est même fort incorrectement imprimé ; la ponctuation sur-tout est presque par-tout vicieuse ; très-souvent l'éditeur a séparé les divers membres d'une même phrase par des points, au lieu de virgules ; ailleurs, il a mis des virgules à la place de points, ce qui rend les phrases inintelligibles. Aussi le traducteur ne les a pas comprises ; toutefois il reste incertain s'il ne les a pas mal ponctuées, justement parce qu'il ne les comprenoit pas.

Chapitre 1.er Ce chapitre, dans lequel Ptolémée se propose de dire en quoi la géographie diffère de la chronologie, est mal écrit et très-obscur. L'abbé Halma s'y est fréquemment trompé. Sa traduction commence ainsi (2) : « La géographie est la description *imitative* et » *représentative* de toute la partie connue de la terre, avec ce qui » *généralement* lui appartient. Elle diffère de la chorographie, en ce que » celle-ci, considérant les lieux *séparément* les uns des autres, les expose » en particulier, avec l'indication de leurs havres, de leurs villages et » de leurs plus petites habitations, des dérivations et des détours des » premiers fleuves, des peuples et de semblables détails L'objet pro-

(1) Nous n'avons sous les yeux que l'édition de P. Montanus (Amsterdam, 1605, celle de Bertius (1618), et la collation du manuscrit Coislin faite par Montfaucon *(Bibl. Coisl.)*, Le temps ne nous a pas permis de voir les manuscrits — (2) ἡ γεωγραφία μίμησίς ἐστι διαγραφὴ τοῦ κατειλημμένου τῆς γῆς μέρους ὅλου, μετὰ τῶν ὡς ἐπίπαν αὐτοῦ (l. αὐτῷ) συνημμένων καὶ διαφέρει τῆς χωρογραφίας, ἐπειδήπερ αὐτὴ μὲν ἀποτεμνομένη τοὺς κατὰ μέρος τόπους, χωρὶς ἕκαστον καὶ καθ' ἑαυτὸν ἐκτίθεται, συναπογραφομένη πάντα σχεδὸν καὶ τὰ μικρότατα τῶν ἐμπεριλαβομένων, οἷον λιμένας, καὶ κώμας καὶ δήμους καὶ τὰς ἀπὸ τῶν πρώτων ποταμῶν ἐκτροπὰς καὶ τὰ παραπλήσια· τῆς δὲ γεωγραφίας ἴδιον ἐστὶ τὸ μίαν τε καὶ συνεχῆ δεικνύναι τὴν ἐγνωσμένην γῆν, ὡς ἔχει φύσεώς τε καὶ θέσεως, καὶ μέχρι μόνων τῶν ἐν ὅλαις περιεκτικωτέραις περιγραφαῖς αὐτῇ συνημμένων, οἷον κόλπων κ. τ. λ.

» posé de la géographie est uniquement de *montrer la terre dans toute* » *l'étendue qu'on lui connoît*, comme elle *se comporte tant par sa nature* » *que par sa position*, &c. » Tout cela est bien inexact et presque inintelligible. Ptolémée dit : « La géographie (1) a pour objet d'imiter le tracé » de toute la partie de la terre connue, avec les choses principales » qui s'y trouvent. Elle diffère de la *chorographie*, en ce que celle-ci, » détachant de l'ensemble les cantons peu considérables, les figure » séparément, en comprenant (sur la carte qui les représente) les plus » petits détails qu'ils peuvent renfermer, tels que ports, villages, » dêmes, détours des grands fleuves et autres objets de ce genre ; » tandis que le propre de la géographie est de nous montrer toute » la terre connue, formant un seul continent, contigu dans toutes ses » parties (2) ; et cela, en nous indiquant les seuls points qui puissent » tenir sur des cartes générales de la terre (3), à savoir, les golfes, les » grandes villes, les peuples, les fleuves les plus importans, et les » points les plus remarquables en tout genre. »

Il y a, dans ce chapitre, d'autres passages fort difficiles qui n'ont point été compris par le traducteur ; mais comme ils ne concernent que des définitions et des distinctions inutiles, nous ne nous y arrêterons point (4).

Le chapitre II a plus d'intérêt, parce qu'il traite des divers genres de renseignemens nécessaires pour la composition des bonnes cartes géographiques. Ptolémée le commence ainsi, dans la traduction de l'abbé Halma : « Tel est en général le précis de ce qui constitue la différence entre un » géographe et un chorographe. » Il falloit dire : « Ce qui vient d'être dit » doit suffire pour exprimer sommairement quel est le but que se propose » celui qui veut tracer une carte géographique, et en quoi il diffère du cho- » rographe. » (5) Ptolémée continue ; selon l'abbé Halma, il dit : « Maintenant, comme nous nous proposons de décrire avec le plus d'exactitude » que nous pourrons la partie connue de la terre, nous croyons nécessaire

(1) Ptolemée prend le mot *géographie* dans le sens *graphique* et non *descriptif*. Pour Ptolémée, la *géographie* est l'art de dresser des *cartes générales* de la terre. C'est ce dont l'abbé Halma ne s'est point douté, et ce qui l'a entrainé dans une multitude de contre-sens. La définition de Ptolémée, qu'il trouve *singulière*, est fort bonne, quand on sait ce que l'auteur veut dire. — (2) Τῆς δὲ γεωγραφίας ἴδιόν ἐστι, τὸ μίαν τε καὶ συνεχῆ δεικνύναι τὴν ἐγνωσμένην γῆν — (3) καὶ μέχρι μόνων τῶν ἐν ὅλαις περιληπτικωτέραις περιγραφαῖς... expression obscure : Ptolémée entend, je crois, par ὅλαι περιγραφαὶ, des cartes générales, des *mappemondes*, où l'on est forcé de ne mettre que les traits impottans. — (4) Τί μὲν οὖν τέλος ἐστὶ τῷ γεωγραφήσοντι, καὶ τίνι διαφέρει τοῦ χωρογράφου διὰ τούτων ὡς ἐν κεφαλαίοις ὑποτετυπώσθω. — (5) Dans ce chapitre au lieu de.... ἐκεῖνο οὐ δεῖ, il faut lire .... ἐν οὐδέν τι δεῖ avec le manuscrit Coislin.

» de dire, avant tout, que la condition préliminaire et fondamentale de cette » science est une *histoire des voyages* qui donne la plus grande connois» sance possible de la terre, d'après des relations de gens déjà instruits » par l'étude qu'ils en auront faite et qui ensuite auront parcouru les » pays qu'ils décrivent. Une autre condition aussi essentielle, c'est que, » de tous ces mémoires, les uns contiennent des mesures géométriques, » les autres des observations astronomiques. » Cette traduction ne donne qu'une idée inexacte de ce passage important. En voici le sens : « Comme nous nous proposons, dans le présent ouvrage, de faire » un tracé de notre terre habitable qui en donne l'idée la plus » voisine possible de la vérité, nous jugeons nécessaire de poser en » fait (1), d'abord, que ce qui importe le plus pour ce travail est de » posséder des récits *de voyageurs* (2), d'où se tire la principale con» noissance [de la terre], au moyen des renseignemens que nous » transmettent ceux qui ont parcouru les diverses contrées avec un esprit » attentif et observateur; en second lieu, que les renseignemens et les » faits sont relatifs soit à la géographie, soit à l'astronomie : les pre» miers indiquent les positions respectives des lieux par la simple » mesure des distances; les seconds, par les expériences célestes » observées avec les astrolabes et les instrumens qui font connoître » l'ombre (3). » Ptolémée établit ensuite d'une manière précise la différence caractéristique de ces deux genres de renseignemens. C'est ce qu'il n'est guère possible de comprendre dans cette version : « Cela » est facile et peu sujet à l'erreur : mais l'exécution géométrique n'est » pas aussi aisée; il faut y recourir à l'astronomie. » L'auteur dit *τοῦτο μὲν, ὡς αὐτοτελές τι καὶ ἀδιστακτότερον· ἐκεῖνο, ὡς ὁλοσχερέστερον, καὶ τούτου προσδεόμενον*, ce qui signifie : « *Ceux-ci* [c'est-à-dire, les renseignemens » astronomiques] n'ayant besoin d'aucun secours étranger, et étant » d'une grande précision, les autres, au contraire, étant plus vagues » et ne pouvant se passer du secours des premiers. » Ptolémée explique ensuite ce qu'il vient de dire, en montrant que l'évaluation des distances sur le terrain exige la connoissance de la direction de la méridienne, ce qui ne peut s'acquérir qu'au moyen d'observations célestes. De plus, comme les routes font des détours, il faut encore retrancher une quantité quelconque pour les réduire à une ligne droite.

(1) *προδιαλαβεῖν*. — (2) *ἱστορία περιοδική*, ce qui ne veut point dire une *histoire des voyages*. — (3) ... *γεωμετρικὸν μὲν, τὸ διὰ ψιλῆς ἀναμετρήσεως τῶν διαστάσεων τὰς πρὸς ἀλλήλους θέσεις τῶν τόπων ἐμφανίζον· μετεωροσκοπικὸν* (Cod. Coisl. au lieu de *μετεωροσκόπιον*) *δὲ, τὸ διὰ τῶν φαινομένων ἀπὸ τῶν ἀστρολάβων καὶ σκιοθήρων ὀργάνων.*

« Ensuite, cela étant donné, dit le traducteur, la mesure par le nombre » des stades parcourus ne peut pas donner une connoissance de la » distance vraie, parce qu'ils sont rarement en ligne droite, à cause des » fréquens détours qu'on est obligé de faire tant sur terre que sur mer. » Ainsi, pour les rectifier, il faut conjecturer *en quels stades et en* » *combien de stades* les distances ont été calculées, retrancher de cette » somme ce dont on estime qu'elles diffèrent de la ligne droite (1). » Cette traduction peut induire en erreur les géographes : Ptolémée ne dit pas et ne peut pas dire *en quels stades*, attendu qu'il ne soupçonnoit pas la différence des stades. Voici la traduction exacte de ce passage : « Ensuite, cette connoissance même [c'est-à-dire, des azimuths] acquise, » la mesure des stades ne fournit pas sûrement celle de la vraie dis- » tance, parce que rarement elle a lieu sur des routes en droite ligne, » à cause des nombreux détours que l'on fait tant sur terre que sur mer. » Il faut donc, à l'égard des routes terrestres, évaluer l'excès qui » résulte de la nature et de la quantité des détours, retrancher de la » somme totale des stades, pour avoir la quantité qui représente la » ligne directe. » Le membre qui suit est difficile : « Dans les naviga- » tions, l'inconstance des vents et les variations de leur force ne per- » mettent pas de juger des espaces parcourus. » Ceci n'est pas clair ; les versions latines ne le sont pas plus, parce qu'on a mal construit la phrase. Je ponctue ainsi : ἐπὶ δὲ τῶν ναυπλιῶν [ce qui correspond au membre précédent, δεῖν ἐπὶ μὲν τῶν πορειῶν], ἔτι καὶ τὸ παρὰ τὰς φορὰς τῶν πνευμάτων, διὰ πολλά γε μὴ τηρούντων τὰς αὐτὰς δυνάμεις ἀνώμαλον, προσδιακρίνειν. « Mais s'il » s'agit de navigation, il faut] tenir compte en outre de la variation dans l'in- » tensité des vents, lesquels ne conservent pas long-temps la même force. » Je fais dépendre ἀνώμαλον du τὸ qui suit ἔτι καὶ, et l'infinitif προσδιακρίνειν, au lieu de dépendre de ἀνώμαλον, est régi par δεῖν du membre précédent [δεῖν ἐπὶ μὲν τῶν πορειῶν . . . ὑφαιρεῖν . . . ἐπὶ δὲ τῶν ναυπλιῶν, ἔτι καὶ τὸ . . . ἀνώμαλον προσδιακρίνειν] ; tout le passage ne forme qu'une seule phrase. Ptolémée veut dire que, sur mer, indépendamment des détours que le navire est obligé de faire, il y a une autre cause d'incertitude sur l'estimation de la route; c'est la variation continuelle dans l'intensité du vent, qui

---

(1) Ἔπειτα καὶ τούτου δοθέντος, ἡ μὲν τῶν σταδιασμῶν ἀναμέτρησις, οὔτι βεβαίως (lisez βεβαίαν avec le manuscrit Coislin) ἐμποιεῖ τοῦ ἀληθοῦς κατάληψιν, διὰ τὸ σπανίως ἰθυτενέσι περιπίπτειν πορείαις, ἐκτροπῶν πολλῶν συναποδιδομένων, καὶ κατὰ τὰς ὁδοὺς, καὶ κατὰ τοὺς πλοῦς : καὶ δεῖν ἐπὶ μὲν τῶν πορειῶν, καὶ τὸ παρὰ τὸ ποιὸν καὶ ποσὸν τῶν ἐκτροπῶν πλεονάζον εἰκάζοντας, ὑφαιρεῖν τῶν ὅλων σταδίων εἰς τὴν εὕρεσιν τῆς τῆν ἰθυτενείας.

souffle tantôt plus fort, tantôt plus foiblement, et pousse le vaisseau plus ou moins vite.

Ptolémée continue de comparer les distances en latitude conclues d'observations astronomiques, avec celles qui résultent d'estimations de route : il fait voir que, pour transporter les premières sur une carte, il suffit de savoir quel est le rapport de l'arc compris entre deux lieux, avec le grand cercle terrestre (1) ; mais qu'il n'en est pas ainsi des distances conclues de mesures itinéraires. Ici, le texte ne manque pas d'obscurité, et il n'a point été compris ; il y a d'ailleurs dans la traduction de M. Halma une omission typographique qui rend le passage inintelligible. Voici comme je l'entends : « Mais peut-être cela ne suffit-il pas pour diviser, soit le périmètre entier, soit des parties de ce périmètre, selon les distances » dont il s'agit, déterminées par nos mesures ; et par cela seul, il » est nécessaire d'établir la relation d'une route réduite en ligne » droite, avec l'arc égal du grand cercle céleste (2) ; alors, connoissant, » d'une part, d'après l'observation des phénomènes, le rapport de » cet arc avec le cercle entier, et, de l'autre, la longueur en stades de la route d'après la mesure de la partie donnée (3) correspon- » dante à cet arc, on en conclut la grandeur en stades du périmètre » terrestre. » Ptolémée en développe ensuite les preuves en parlant de la sphéricité de la terre, et de sa place au centre du monde. Voici comme il s'exprime dans la traduction de l'abbé Halma : « Car ma- » thématiquement, présumant que la surface continue de la terre et » des mers forme une sphère dont le centre est le centre même de la » sphère des corps célestes, en sorte que tous les plans qui partent » de ce centre tracent à cette surface en la traversant autant de grands » cercles de la sphère terrestre, et que les angles au centre par les » inclinaisons réciproques de ces plans interceptent sur ces grands » cercles, il s'ensuit &c. » . . . Il faut dire : « Car, comme on sait » d'avance par les mathématiques que la surface formée de la réunion de la » terre et de l'eau, considérée dans sa forme générale, est sphérique, et

(1) . . . καὶ ἣν πηλίκην ἀπολαμβάνουσιν οἱ δύο τόποι περιφέρειαν τοῦ διὰ τοῦ ἐν τῇ γῇ γραφομένου μεγίστου κύκλου. Les deux mots διὰ τοῦ me semblent devoir être retranchés. — (2) Ἀναγκαῖον γίγνεται ἐφαρμόσαι τινὰ τῶν εὐθυντῶν ὁδῶν τῇ κατὰ τὸ περιέχον ὁμοίᾳ (ajoutez τοῦ avec le man. Coisl.) μεγίστου κύκλου περιφερείᾳ κ. τ. λ. Les mots κατὰ τὸ περιέχον signifient, dans le style de Ptolémée, *céleste*, en général, ce qui enveloppe la terre. Ainsi ἡ πρὸς τὸ περιέχον θέσις τῆς γῆς signifie la situation de la terre dans l'espace. — (3) τὸν δὲ τῆς ὑπ' αὐτὴν ὁδοῦ σταδιασμὸν ἐκ τῆς ἀναμετρήσεως ἀπὸ τοῦ δοθέντος μέρους κ. τ. λ.

» a le même centre que la sphère céleste (1), en sorte que chacun des » plans menés du centre, formant des sections communes de la sphère » céleste et des surfaces susdites [terrestres], y trace de grands » cercles (2), et que les angles dont le sommet est à ce centre » [commun] interceptent des arcs égaux de ces cercles (3); il s'ensuit » que l'on peut bien connoître, d'après les mesures du terrain, combien » de stades, en ligne droite, contiennent les distances terrestres; mais » que, quant au rapport de ces distances avec la circonférence entière, » on ne peut nullement l'obtenir par ces mêmes mesures, à cause de » l'impossibilité de projeter cette ligne mesurée (4), mais par l'arc égal » du grand cercle céleste. »

Dans le chapitre suivant, le même sujet se continue. Ptolémée y montre comment on peut convertir, dans un arc de grand cercle, une distance mesurée en stades, quand même elle ne seroit pas dans le sens du méridien. Dans le passage où l'auteur parle de la mesure de l'arc céleste, il dit : *τηροῦντες διὰ τῶν σκιοθήρων τὰ κατὰ κορυφὴν σημεῖα τῶν δύο τῆς διαστάσεως περάτων, αὐτόθεν τὴν ἀπολαμβανομένην ὑπ' ΑΥΤΟΥ τοῦ μεσημβρινοῦ περιφέρειαν κ. τ. λ.* D'autres éditions portent *ὑπ' αὐτῶν τῶν μεσημβρινῶν* L'une et l'autre des deux leçons n'ont pas de sens; il faut *ὑπ' αὐτῶν* (sc. *σημείων*) *τοῦ μεσημβρινοῦ*; c'est-à-dire : « observant, par les sciothères, » les points verticaux des deux extrémités de la distance, et s'assurant » par-là de l'arc du méridien compris *entre* [les parallèles de] *ces deux points*, » ils &c. » Il y a déplacement de l'article dans cette phrase.... *ὅτι κἂν μὴ διὰ τῶν πόλων λαμβάνωμεν* TON . . . *κύκλον*, il faut *ὅτι κἂν μὴ τὸν διὰ τ. π. λ... κύκλον*. Au lieu de.... *τῶν ἐκλαμβανομένων εὐθειῶν διὰ τῶν περάτων*, il faut lire *ἐκβαλλομένων* avec le manuscrit Coislin. Le même manuscrit donne d'autres

---

(1) *προλαμβανομένου γὰρ ἐκ τῶν μαθημάτων τὸ καὶ τὴν συνημμένην τῆς γῆς καὶ τοῦ ὕδατος ἐπιφάνειαν, ὡς καθ' ὅλα μέρη, σφαιροειδῆ τε εἶναι καὶ περὶ τὸ αὐτὸ τὸ κέντρον τῆς* (l. *τῷ τῆς*) *σφαίρας τῶν οὐρανίων, ὥστε κ. τ. λ.* — (2) *ὥστε τῶν διὰ τοῦ κέντρου ἐκβαλλομένων ἐπιπέδων ἕκαστον τὰς κοινὰς τομὰς* ΕΑΥΤΟΥ *καὶ τῶν εἰρημένων ἐπιφανειῶν, ποιεῖν μεγίστους ἐν αὐταῖς κύκλους.* Je n'entends pas *ἑαυτοῦ*: il me semble qu'il faut *αὐτῆς* se rapportant à *σφαίρᾳ τῶν οὐρανίων* qui est avant. — (3) *καὶ τὰς συνισταμένας ἐν αὐτῷ πρὸς τῷ κέντρῳ ὁμοίας ἀπολαμβάνειν τῶν κύκλων περιφερείας*: *ἐν αὐτῷ* ne pouvant signifier que *ἐν τῷ κέντρῳ*, les mots *πρὸς τῷ κέντρῳ* qui suivent sont une note marginale explicative qui a passé dans le texte. — (4) *διὰ τὸ τῆς παραβολῆς ἀνέφικτον*, ce que l'abbé Halma traduit par, « à cause de l'impossibilité de » projeter une courbe en ligne droite. » Le traducteur latin dit, *propter defectum pertingentiæ parabolæ*, ce qui ne se comprend pas plus que la version française. Je crois que cela n'exprime pas autre chose que l'impossibilité de transformer directement une distance mesurée sur la terre en fonction de la circonférence du globe.

bonnes leçons : κἂν au lieu de καὶ ἐάν ; διὰ δὲ τούτου λοιπὸν, au lieu de τοῦτον.

Chapitre IV. Ptolémée veut montrer que les observations célestes doivent servir de base aux renseignemens des voyageurs. Il commence ainsi dans la traduction française : « Cela posé, si ceux qui ont parcouru les » diverses contrées avoient fait de telles observations, *ils auroient pu donner* une *description* exacte de la terre. » Le sens est : « Les choses » étant ainsi, si ceux qui ont parcouru les diverses contrées avoient fait » usage de telles observations, il seroit possible de dresser avec toute » exactitude une carte de la terre. » καταγραφὴ est, non point une *description*, mais un *tracé graphique*. L'abbé Halma s'y est toujours mépris.

Le reste du chapitre, qui renferme un passage classique sur l'observation des éclipses, a trop d'intérêt pour que nous ne donnions pas la traduction de ce qu'il y a de plus important; nous avons à dessein conservé la marche de la phrase de Ptolémée, afin qu'on ait une idée de ses phrases d'une page, où tout dépend d'un *puisque*. « Puisque le » seul Hipparque (1) nous a donné des hauteurs du pôle boréal, pour » un petit nombre de villes, eu égard à la si grande multitude de » celles qui peuvent être placées sur les cartes, et que plusieurs de ceux » qui sont venus après lui, ont discuté la position de quelques-uns des » lieux situés au-delà de l'équateur (2), non pas également distans de ce » cercle, mais simplement placés sous le même méridien, autant qu'ils » en pouvoient juger d'après la navigation qu'ils avoient faite par des » vents du nord ou du midi; puisqu'en outre la plupart des distances » (relatives), sur-tout dons le sens de l'est à l'ouest, et réciproquement, » n'ont été transmises que fort grossièrement, non par la négligence » de ceux qui ont rédigé les relations (3); mais peut-être parce qu'ils » ne possédoient pas une méthode facile de calcul mathématique, et parce » qu'on n'a mentionné qu'un petit nombre des éclipses visibles en même » temps en différens lieux (comme celle qui, ayant paru à Arbèles à la » cinquième heure, n'a été vue à Carthage qu'à la deuxième (4)), au » moyen desquelles on sait de combien de temps équinoxiaux (5) les

---

(1) Il est bien remarquable qu'au temps de Ptolémée, Hipparque fût le *seul* qui eût mesuré des latitudes boréales. — (2)...τινὰς τῶν ἀντικειμένων τόπων. Ptolémée entend par-là les lieux situés dans l'hémisphère opposé que les navigateurs firent connoitre depuis Hipparque. — (3) τῶν ἐπιβαλλόντων ταῖς ἱστορίαις. — (4) Ce passage capital est mal ponctué et inintelligible dans les traductions. Il faut, je pense, le ponctuer ainsi : καὶ διὰ τὸ μὴ πλείους τῶν ὑπὸ τὸν αὐτὸν χρόνον τετηρημένων σεληνιακῶν ἐκλείψεων (ὡς τὴν ἐν [μὲν] Ἀρβήλοις πέμπτης ὥρας φανεῖσαν, ἐν δὲ Καρχηδόνι δευτέρας) ἀναγραφῆς ἠξιοῦσθαι, ἐξ ὧν κ. τ. λ. — (5) Dans le langage de Ptolémée, les *temps équinoxiaux* sont les degrés de l'équateur.

» lieux sont distans les uns des autres, dans le sens de l'est à l'ouest; il » seroit à propos que celui qui veut dresser une carte (τὸν χωρογραφοῦντα) » conformément à ces renseignemens, prît pour fondement du tracé de » cette carte les données fournies par les meilleures observations, &c. » L'éclipse unique que cite Ptolémée nous montre quelle étoit l'imperfection des observations des anciens sur le sujet si délicat des longitudes. Il s'agit ici de la célèbre éclipse qui eut lieu onze jours avant la bataille d'Arbèles, le 20 septembre 330 (astron.), à 7 h. 1/2 du soir pour le méridien de Paris; conséquemment à environ 10 h. 1/4 pour celui d'Arbelès (ce qui répond à 4 h. 1/4, selon la manière des anciens, ou au commencement de la 5.e heure); et à 7 h. 55' pour le méridien de Carthage, ou à la fin de la deuxième heure: il n'y a donc que 2 h. 19', et non pas *trois* heures, entre les deux méridiens; l'erreur est d'environ 10° en longitude. Mais aussi qu'attendre d'observations d'éclipses marquées en *nombre rond* d'heures! Au reste, telle étoit l'incertitude de ces observations des anciens, que Pline place cette éclipse à la 2.e heure de la nuit pour Arbelès (deux heures au moins plus tôt que Ptolémée ne le dit), et à la nuit tombante pour la Sicile. Cicéron la met un peu avant le lever du soleil, cet astre étant dans le lion, c'est-à-dire, environ 8 heures après l'instant du jour, et un mois au moins avant le jour où elle a eu lieu.

(1) II, 72. *Nobili apud Arabiam* (f. *Arbela*) *magni Alexandri victoriâ, luna defecisse noctis secundâ horâ prodita est, eademque in Sicilia exoriens.* — (2) *De Divin.* I, 53.... *Si luna paulo ante solis ortum defecisset in signo leonis.* Au 20 septembre, le soleil étoit dans les derniers degrés de la vierge.

LETRONNE.

P S. Depuis que cet article est écrit, j'ai vu le prospectus d'une édition de la Géographie de Ptolémée, entreprise par M. Manos, et qui doit paroître chez MM. Didot. L'auteur, excellent hélléniste et critique exact, autant que judicieux, a collationné avec le plus grand soin les éditions et les manuscrits. Il a donné, comme spécimen, le premier chapitre, avec l'indication scrupuleuse des fautes des éditions actuelles. Ce spécimen prouve combien une édition nouvelle étoit nécessaire, et sur-tout une édition traitée par un homme aussi habile. J'ai l'espoir que les observations contenues dans cet article et le suivant ne seront pas inutiles à l'éditeur, soit pour l'intelligence soit pour la correction du texte. Il ne me reste qu'un vœu à former, c'est que les circonstances permettent à M. Manos et à MM. Didot de mettre à fin leur belle et utile entreprise.

Phædri Aug. liberti Fabularum Æsopiarum libros quatuor ex codice olìm pithæano, deindè peleteriano, contextu codicis nunc primùm integrè in lucem prolato, adjectâque varietate lectionis, è codice remensi, incendio consumpto, à Dom. Vincentio olim enotatâ cum prolegomenis, annotatione, indice, edidit Julius Berger de Xivrey. Parisiis, excudebat Ambrosius Firminus Didot, 1830, *in-8.° max.* 267 pag. Pr. 20 fr.

Sénèque dit si positivement qu'il n'existe encore, dans la littérature latine, à l'époque où il écrit, aucun essai du genre de l'apologue, aucun recueil de fables à la manière d'Ésope, *fabulas quoque et æsopeos logos, intentatum romanis ingeniis opus* (1), que plusieurs savans se sont permis de révoquer en doute l'authenticité des quatre ou cinq livres de fables ésopiennes attribuées à un affranchi d'Auguste. Les trois mots de Martial (2), *improbi jocos Phædri*, sont, de tous les monumens littéraires du 1.er siècle de notre ère, le seul texte où le nom de Phèdre se rencontre; et l'on a prétendu que ces mots pouvoient s'appliquer à quelque personnage tout-à-fait distinct du fabuliste, qu'en effet ils ne désignent pas avec une précision extrême. Quintilien (3), Aulu-Gelle (4), Macrobe (5), lorsqu'ils parlent des auteurs d'apologues, ne font aucune mention de Phèdre. Pour le trouver expressément nommé, il faut descendre au temps où Aviénus dédioit ses propres fables à l'empereur Théodose: Phèdre y est placé à la suite d'Ésope, de Socrate, d'Homère et de Babrius: *Phædrus etiàm partem aliquam quinque in libellos resolvit.* Cette ligne prouve que les cinq livres de Phèdre étoient connus à la fin du IV.e siècle; à moins qu'on ne dise qu'elle a été ajoutée après coup par quelque copiste, ce qui n'est sans doute qu'une hypothèse très-hasardée.

Cependant, pour essayer de la soutenir, on peut s'autoriser encore du silence de Priscien, qui, écrivant après Aviénus, et ayant fait une étude particulière de l'histoire littéraire des âges précédens, cite comme fabulistes Hésiode, Archiloque, Plaute et Horace, et n'a aucune connoissance des fables de Phèdre. Les compilateurs du moyen âge ne le nomment point encore; mais quelques-uns d'entre eux transcrivent litté-

(1) Sen. *Consol. ad Polyb. c.* 27. — (2) *III*, 20. — (3) *Inst. orat.* l. V, c. xj. — (4) *Noct. att.* II, 28. — (5) *In Somn. Scip.* l. I, c. 2.

ralement ses expressions et ses phrases. C'est ce qu'on remarque d'abord dans le recueil de fables ésopiennes qui portent le nom de Romulus : elles sont au nombre de quatre-vingt-trois dans l'édition que M. Schwabe en a donnée (1), et la plupart reproduisent les récits de Phèdre, des parcelles de son texte, et, quoiqu'elles soient écrites en prose, plusieurs de ses hémistiches. On reconnoît ensuite non moins évidemment, parmi les apologues de Marie de France en langue vulgaire, des traductions presque immédiates de ceux qui sont attribués à l'affranchi d'Auguste.

Il est visible aussi que Vincent de Beauvais, lorsqu'il recueilloit dans son *Speculum historiale* (l. III, c. 2-8), et mieux encore dans les chapitres 114 à 123 du III.e livre de son *Speculum doctrinale*, vingt-neuf fables d'Ésope, avoit sous les yeux une collection latine semblable à celle que le nom de Phèdre distingue aujourd'hui. Car, bien qu'il se donne beaucoup trop la liberté d'abréger ou de paraphraser, de transformer ou d'intervertir, il conserve çà et là beaucoup de traits parfaitement reconnoissables : *Longèque inferior agnus. — Turbasti mihi aquam bibenti. — A te ad me decurrit. — Factis partibus leo : ego primus* (sic) *tollo quia leo, &c. Sicque totam illam prædam sola improbitas abstulit. — Ingrata est illa grus, quæ caput incolumis extulit et mercedem sibi postulat. — Cum de fenestra corvus occasione caseum raperet. — O corve, pennarum tuarum quàm magnus est nitor! Si vocem claram habuisses, nulla prior avis fuisset. — Dolosa vulpes avidiùs rapuit. Tunc stupens corvus ingemuit, ac deceptus pœnituit. — Graculus pennas pavonum quæ ceciderant sustulit, et inde se ornavit, suosque contemnere cœpit et gregi pavonum se miscuit. At illi ignoto et impudenti pennas eripiunt.... Ad proprium genus redire timuit*, &c. Il seroit trop aisé de multiplier ces citations; car des vingt-neuf fables de Vincent, seize sont empruntées de Phèdre : mais il suffira, pour s'assurer de la conformité dont il s'agit, de rapprocher des textes que nous venons de citer, les vers correspondans de Phèdre, tels qu'ils se lisent dans l'édition que nous annonçons. Nous le citons, pour donner une idée de l'état du texte dans le manuscrit :

Longèque inferior agnus...
.... Turbulentam fecisti mihi
Aquam bibenti....
A te decurrit ad meos haustus liquor.

.... Partibus factis leo :
Ego primam tollo, nominor quia leo....
Sic totam predam *(sic)* sola improbitas abstulit.

(1) *Ad calcem Phædri*, tom. II, p. 582-676. Brunsvigæ, 1806, *in-8.°*

Ingrata es, inquit, ore quæ nostro caput
Incolome (*sic*) abstuleris, et mercedem postulas!

Cum de fenestra corvus raptum caseum....
O qui tuarum, corve, pennarum est nitor.
Si vocem haberes, nulla prior ales foret...
Dolosa vulpes avidis rapuit dentibus;
Tum demum ingemuit corvi deceptus stupor.

................Gragulus (*sic*)....
Pennas pavonis quæ deciderant, sustulit,
Seque exornavit. Deinde contemnens suos,
Immiscuit se pavonum formoso gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt avi....
Redire merens (*sic*) cœpit ad proprium genus, &c.

Il y a là très-certainement un fond commun; et la seule question à élever seroit de savoir si Romulus et Vincent de Beauvais ont déformé ainsi des vers classiques parvenus jusqu'à eux, ou si, dans l'un des siècles suivans, au XV.ᵉ siècle, par exemple, quelque littérateur plus habile ne s'est pas emparé de leur prose, souvent lâche ou incorrecte, pour la mettre en vers iambiques plus précis et plus élégans.

Cette seconde hypothèse a sans doute peu de vraisemblance, et n'est plus même proposable, s'il reste d'anciens manuscrits du recueil de Phèdre antérieurs à Vincent de Beauvais et à Romulus. L'existence de ces manuscrits a été long-temps contestée. Pierre Pithou, en publiant, à Troyes, en 1596, la première édition des Fables de Phèdre, déclaroit l'avoir faite sur une copie manuscrite que lui avoit envoyée son frère François Pithou; mais outre que celui-ci ne disoit point et qu'on ne sait pas encore d'où lui venoit cette copie, elle avoit disparu depuis 1596, et passoit pour perdue sans ressource. On ne la retrouvoit point dans la bibliothèque des frères Pithou, léguée par François au collége de Troyes, et conservée dans cet établissement jusqu'en 1792. Il n'y a guère que vingt à vingt-cinq ans qu'on a commencé d'annoncer que ce manuscrit étoit possédé par MM. le Pelletier. M. Hase, qui l'a soigneusement examiné, le croit du X.ᵉ ou XI.ᵉ siècle, et cette idée est justifiée par le *fac simile* inséré dans l'édition que vient de donner M. Berger de Xivrey, édition où le texte est par-tout et en tout point conforme à ce même manuscrit, sauf pourtant la distinction des vers et une meilleure ponctuation. Le titre qui se lit à la première page, est conçu en ces termes: *Fedri* (sic) *Augusti liberti liber fabularum*. Ainsi voilà qu'il demeure bien établi que des fables de Phèdre, copiées à la vérité comme de la prose, mais où la mesure des vers iambiques étoit plus ou moins facile à rétablir, existoient avant l'année 1200 ou même 1100.

On citoit bien aussi, comme étant à peu-près du même âge, un manuscrit de Reims qui contenoit ce même texte, quoique avec beaucoup de variantes; mais il avoit péri dans un incendie en 1774, et n'étoit connu que par ces variantes mêmes, qu'un bénédictin laborieux, D. Vincent, avoit pris soin de recueillir. Elles ont été publiées en 1743 dans une édition de Phèdre; et M. Berger de Xivrey, qui les reproduit aujourd'hui, y joint une notice de ce manuscrit, rédigée par D. Vincent et imprimée dans l'almanach de Reims de 1774. Ce sont cinq à six petites pages qui ne se recommandent point par une très-grande exactitude, et qui ont été cependant fort difficiles à retrouver; car la série des almanachs de Reims ne commence, dans la bibliothèque du Roi, qu'à l'année 1783 : celui de 1774 n'est point dans la bibliothèque publique de Reims; il ne s'est rencontré que dans un cabinet particulier. Quoique ce genre de livres n'aient le plus souvent qu'une mince importance, les occasions d'y avoir recours ne sont pourtant pas très-rares; et il seroit à propos qu'on en pût former des séries complètes dans les plus grandes bibliothèques publiques.

Quelques savans considèrent comme un troisième manuscrit de Phèdre celui qu'ont successivement possédé Pierre Daniel, Paul Petau, la reine Christine, et la bibliothèque du Vatican. Ce n'est qu'un fragment qui ne paroît pas très-ancien, et qui ne présente qu'un peu plus de la seconde moitié du premier livre.

M. Schwabe en a fait connoître un quatrième, qui se conservoit chez les bénédictins de Dijon, mais qui ne contient que la prose de Romulus. Il en existe un cinquième, moins âgé que les précédens, savoir, celui que d'Orville a découvert en 1727, et qui est de la main de Niccolo Perotto, philologue italien du XVe siècle. Ce manuscrit, loin de servir à prouver l'authenticité de ces fables, a fourni des armes à ceux qui la contestoient. A l'aide des indices qu'ils s'efforçoient d'en tirer, ils supposoient que Perotto étoit le véritable auteur ou rédacteur définitif de tout ce recueil; et cette opinion, si l'on n'avoit pas à y opposer l'autorité des manuscrits plus anciens, et sur-tout du premier, seroit devenue plus plausible depuis 1808, 1809, 1811, époques où MM. Cassito et Janelli ont publié à Naples des éditions de Phèdre augmentées de trente-deux fables nouvelles, d'après ce manuscrit de Perotto. Ces nouveaux articles ont en général paru fort apocryphes, et inspiré des soupçons qui pouvoient s'étendre sur les anciens; car les uns et les autres semblent former un seul et même recueil.

Tout en reconnoissant, dans la plupart de ces fables, des formes pures, une élégante latinité, une précision quelquefois énergique, la

critique y a démêlé çà et là des expressions impropres, des constructions embarrassées, et même aussi des idées par trop communes et presque puériles; en un mot, des traits qui sentent le moyen âge, ou qui du moins semblent peu dignes du siècle d'Auguste. On en peut remarquer dans les apologues mêmes, et plus encore dans les maximes morales ou affabulations, dans les prologues, dans les épilogues, et dans certaines autres pièces où l'auteur parle en son propre nom. On lit, par exemple, dès la première page :

Duplex libelli *mos* est quod risum movet,
Et quod *prudentis* vitam consilio monet.
Calumniari si quis autem voluerit,
Quod arbores loquantur, non tantum feræ,
Fictis jocari nos meminerit fabulis.

Les éditeurs ont substitué *dos* à *mos* et *prudenti* à *prudentis*. Mais il reste toujours là des pensées bien vulgaires. Étoit-il sur-tout besoin d'avertir que les récits où l'on feroit parler les bêtes et même les arbres ne seroient que de pures fictions! et si quelques lecteurs trouvoient réellement à redire à cette licence, devoient-ils se contenter d'une telle réponse!

Il règne dans les affabulations, ou dans la manière de les annoncer, une sorte de prolixité et de monotonie que le soin pénible de varier les mots ou les tours rend plus sensible. *Hæc propter illos scripta est homines fabula qui* &c. *Hoc illis dictum quibus* &c. *Hæc in se dictum debent illi agnoscere, quorum* &c. *Testatur hæc fabella propositum meum. Hoc adtestatur brevis Æsopi fabula. Hæc erit (exerit) narratio. Hac re probatur quantum* &c. *Hoc pertinere vere ad illos dixerim, quorum* &c. *Id esse verum parva hæc fabella indicat. — Versus subjecti monent. — Fabula ammonet.* Ces formules didactiques ou scolastiques sont-elles bien du siècle de Lucain et de Tacite!

Dans le manuscrit qu'on vient d'imprimer, le second livre est annoncé par les mots *Incipit liber tertius* (sic) *feliciter;* et après le mot *Auctor,* qui sert de second titre, on lit un prologue terminé par ces vers :

Equidem omni curâ morem servabo senis (*Æsopi*).
Sed si libuerit aliquid interpone (*re*),
Dictorum sensus ut delectet varietas,
Bonas in partes, lector, accipias velim.
Ita sic (ou *si*) rependet illi (ou *illam*) brevitas gratiam,
Cujus verbosa nescit (ou *ne sit*) commendatio,
Attende cur negare cupidis debeas,
Modestis etiam offerre quod non petierint.

Cette fin du prologue est si obscure, que Pierre Pithou a cru devoir en détacher les deux dernières lignes pour en faire le commencement de la fable *Juvencus, leo et prædator;* mais les deux vers précédens, *Ita sic.... Cujus verbosa....* n'en deviennent guère plus intelligibles; et quand toutes ces excuses adressées au lecteur seroient parfaitement claires, auroient-elles le caractère ingénieux et noble de la littérature classique des Romains!

On seroit tenté d'en dire à-peu-près autant d'une petite pièce intitulée *Phædrus*, intercalée dans le quatrième livre, et dont nous ne transcrirons que les deux premiers et le dernier vers:

Quid judicare cogitur (ou *cogitet*) libor (*livor*) modo
Licet dissimilat (dissimulet) pulchræ (*pulcrh?*) tamen intellego...
Sed exsequamur cœptum propositum (*propositi*) ordinem.

Quelques pages avant cette pièce, on en a lu une autre du même genre, et intitulée aussi *Fedrus*, mais plus prolixe. Elle s'ouvre par le vers :

Tu qui nasutè scripta distringis mea;

et finit par ceux-ci :

Si nec fabella te jubant (*juvant*) nec fubulæ (*sic*)
Noli molestus esse omnino litteris,
Majorem exhibeant ne tibi molestiam.

Ces réponses vagues et insignifiantes à des censures tout-à-fait déraisonnables, reviennent si souvent dans ce petit volume, qu'on auroit lieu d'en conclure qu'il avoit fort attiré l'attention du public, et suscité à l'auteur beaucoup d'ennemis. Comment se fait-il qu'il n'en subsiste aucune mention positive dans les monumens littéraires de l'âge qu'on lui veut assigner!

Les observations critiques de tout genre se multiplieraient sans mesure, si l'on entreprenoit un examen rigoureux du style, de la diction et de la versification de ces fables. Tant d'imperfections ou réelles ou apparentes, le silence que les écrivains des quatre premiers siècles ont gardé sur ce recueil, et les débris qu'on en retrouve en des compilations du moyen âge, ont entraîné Scriverius et Scioppius à nier son authenticité; et depuis (en 1747 et 1748), J. Fréd. Christ, à le considérer comme l'ouvrage de Niccolo Perotto. Nous sommes loin d'adopter sans réserve ces opinions : la dernière est aujourd'hui insoutenable, en présence du manuscrit ancien que M. Berger de Xivrey vient de produire au grand jour.

La préface de ce judicieux et savant éditeur est écrite en français : elle renferme une description détaillée du manuscrit de M. le Pelletier